



1789

Exemplaire réservé, imprimé pour

MONSIEUR FRANÇOIS REVERDET

Abonné au Journal des Débats

LE

LIVRE DU CENTENAIRE

DU

JOURNAL DES DÉBATS





Ingres pinx. Imp Eudes. Héliog. Dujardin

BERTIN L'AINÉ.

E. Plon Nourrit & Cie Edit.

LE

LIVRE DU CENTENAIRE

DU

JOURNAL DES DÉBATS

1789 — 1889



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1889


LIBRARY
MAR 2 - 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

LE PRÉSENT OUVRAGE

EST DU A LA COLLABORATION DE :

MM. le duc D'AUMALE, de l'Académie française, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des sciences morales et politiques.

A. BARDOUX. — ERNEST BERTIN. — J. BOURDEAU. — PAUL BOURGET. — E. BOUTMY, de l'Académie des sciences morales et politiques.

JOSEPH CHAILLEY. — HENRI CHANTAVOINE. — FRANCIS CHARMES. — VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française.

Dr DAREMBERG. — GASTON DESCHAMPS. — PAUL DESJARDINS. — JULES DIETZ. — FERNAND DRUJON. — ALEXANDRE DUMAS, de l'Académie française.

EDMOND FRANK. — O. GRÉARD, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

LUDOVIC HALÉVY, de l'Académie française. — ANDRÉ HALLAYS. — HARRY-ALIS. — ANDRÉ HEURTEAU. — HENRY HOUSSAYE.

R. JALLIFFIER. — RAYMOND KOECHLIN.

ÉTIENNE LAMY. — EDMOND LE BERQUIER. — ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française. — JULES LEMAITRE. — JOHN LEMOINNE, de l'Académie française. — PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des sciences morales et politiques.

CHARLES MALO. — CONSTANT MARTHA, de l'Académie des sciences morales et politiques. — ANDRÉ MICHEL. — GEORGES MICHEL. — G. DE MOLINARI, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. — G. MONTFERRIER.

HENRI DE PARVILLE. — GEORGES PICOT, de l'Académie des sciences morales et politiques.

ARTHUR RAFFALOVICH. — ERNEST RENAN, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — ERNEST REYER, de l'Académie des beaux-arts.

LÉON SAY, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques. — JULES SIMON, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

H. TAINE, de l'Académie française.

ALBERT VANDAL. — GEORGES VIOLLAT. — Vicomte E. MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. — J. J. WEISS.

HÉLIOGRAVURES

Bertin l'aîné, tableau de INGRES

(Appartient à madame Jules Bapst).

Bertin de Veaux, dessin de GIRODET-TRIOSON

(Appartient à madame la comtesse de Rayneval).

Armand Bertin, tableau de Paul DELAROCHE

(Appartient à madame Jules Bapst).

Édouard Bertin, tableau de Édouard BERTIN

(Appartient à madame Édouard Bertin).

Chateaubriand, tableau de GIRODET-TRIOSON

(Musée de Saint-Malo).

Silvestre de Sacy, dessin de M. CHAPLAIN, de l'Académie des beaux-arts.

J. Delécluze, dessin de INGRES

(Appartient à madame Viollet-le-Duc).

Cuvillier-Fleury, dessin de M. CHAPLAIN, de l'Académie des beaux-arts.

Berlioz, tableau de COURBET

(Appartient à M. Henri Hecht).

La salle de rédaction du Journal des Débats en 1889
Tableau de M. Jean BÉRAUD

(Appartient à la Société du *Journal des Débats*).

(Ces planches ont éte exécutées par P. Dujardin.)

EAUX-FORTES

Geoffroy, eau-forte de R. VICTOR MEUNIER.

Saint-Marc Girardin, eau-forte de R. VICTOR MEUNIER.

Jules Janin, eau-forte de R. VICTOR MEUNIER.

Prévost-Paradol, eau-forte de Paul LE RAT.

La Maison des Débats, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, eau-forte de E. SADOUX.

La Cour de la maison des Débats, eau-forte de E. SADOUX.

FAC-SIMILE DE PIÈCES DIVERSES

Première page du premier numéro du *Journal des Débats et des Décrets,* du 29 août 1789.

Première page du journal *l'Éclair,* n° 225, du 2 prairial an IV (samedi 21 mai 1796).

Première page du numéro du *Journal des Débats* du 5 pluviôse an VIII.

Passeport de M. Bertin l'aîné.

Trois pages (réduction de l'épreuve) du numéro du *Journal des Débats* du 5 avril 1871 (numéro saisi par la Commune et non imprimé).

Ordre de saisie du *Journal des Débats* (4 avril 1871), signé Raoul Rigault, Th. Ferré, L. Chalais.

Lettre de Victor Hugo à M. Armand Bertin, du vendredi 21 mai 1830.

Lettre de Victor Hugo à Mlle Louise Bertin, du 3 mars 1877.

(*Ces pièces ont été exécutées en héliotypie par A. Quinsac.*)

TYPOGRAPHIE

DE

E. PLON, NOURRIT ET Cie,

IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

PAPIERS DES PAPETERIES DU MARAIS
ET DE SAINTE-MARIE.

ENCRES DE LA MAISON CH. LORILLEUX ET Cie.

PRÉFACE

Le livre que nous présentons au public n'est pas une histoire du *Journal des Débats*. Une pareille entreprise exigerait un plan rigoureux et une méthode uniforme que nous ne pouvions songer à imposer aux nombreux écrivains qui ont bien voulu donner leur concours au *Livre du Centenaire*. Sans doute un tel ouvrage serait intéressant : on y trouverait, comme en raccourci, le tableau des vicissitudes politiques, des transformations morales et des métamorphoses économiques de la France au dix-neuvième siècle; mais il reste encore à écrire. Nettement et Sirven l'ont, il est vrai, tenté, mais le premier n'a composé qu'un pamphlet diffus, dicté par l'esprit de parti. La monographie du second est superficielle.

Ce qu'on a voulu dans le présent ouvrage, c'est dessiner en ses grandes lignes la vie du *Journal des Débats*, retracer le portrait de ceux qui ont contribué à lui donner sa physionomie propre et l'ont marqué de leur empreinte, montrer enfin les changements en quelque sorte organiques par lesquels il a passé depuis cent ans.

Si nous avions eu la prétention de faire une histoire complète de notre journal, nous eussions été bien ingrats de ne point réserver dans

notre livre une plus large place à beaucoup de nos collaborateurs d'autrefois, dont les noms sont peut-être oubliés du public, mais qui furent les artisans les plus actifs de l'œuvre commune : sous la Restauration, Béquet; sous la monarchie de Juillet et sous le second Empire, Alloury ; sous la troisième République, Joussemet et bien d'autres, — écrivains érudits, féconds et modestes, dont nous conservons pieusement la mémoire.

Enfin, il est une partie de l'histoire du *Journal des Débats* dont il est bien difficile de retrouver les éléments s'il s'agit d'une période un peu lointaine et qu'un devoir de discrétion nous obligeait le plus souvent à taire en abordant des temps plus rapprochés du nôtre. — C'est le chapitre des collaborations anonymes qui a été à peine effleuré dans quelques-unes des études de ce volume. Il aurait fallu y faire entrer non seulement les personnages, souvent illustres, qui ont publié dans nos colonnes des articles non signés, mais tous ces amis dévoués qui, dans tous les temps, n'ont cessé de fournir au journal leurs idées et leurs conseils. — Le *Journal des Débats* a toujours été une sorte de cercle : près de la table où travaillent les rédacteurs, des écrivains, des hommes politiques, des hommes du monde apportent, avec les bruits et les impressions du milieu où ils vivent, leurs propres jugements sur les événements du jour. C'est dans ces libres causeries que s'élabore en quelque sorte chaque numéro du journal : l'article sort de la discussion presque ébauché. Nous ne pouvions ni ne voulions dire les noms de tous ces hôtes assidus auxquels notre maison doit dans une si large mesure son caractère original.

Ce livre n'est point davantage une apologie; le lecteur s'en pourra vite convaincre. Il ne nous convenait point de pallier les erreurs où la passion politique a pu entraîner à certaines heures le *Journal des Débats*. Nous donnons ici une collection d'essais historiques, et non un panégyrique; ce sont des portraits, et non des « éloges ».

Nous n'avons rien dissimulé, nous n'avons voulu ni excuser ni surfaire personne. Cependant, en jetant un coup d'œil sur les cent années

qu'a vécu notre journal, nous ne saurions nous défendre de quelque fierté. Voilà cent ans que le *Journal des Débats* est imprimé sous le même toit, dans la maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, restée debout au milieu des bouleversements du Paris moderne; les descendants des fondateurs sont encore les propriétaires du journal, et, depuis quatre-vingt-dix ans, il est sous la direction d'une même famille[1]. Eh bien, il y a dans la famille des Bertin, il y a dans la vieille maison des traditions qui sont demeurées vivaces à travers le siècle. Ce sont elles qui font l'unité de notre journal pendant sa longue existence.

Notre éminent collaborateur M. J. J. Weiss, dans les pages qu'il a bien voulu écrire pour le *Livre du Centenaire,* reconnaît en littérature et en art des « débattistes ». Il en est aussi en politique. Chercher, sous les divers régimes que se donne ou que subit la France, la conciliation des principes qu'une nation ne peut oublier sans se perdre ou sans s'avilir, ne rien abandonner des droits de l'État sans leur sacrifier la dignité des citoyens, s'attacher aux réalités plus qu'aux étiquettes, se garder de l'esprit d'aventure et de système, s'efforcer de rendre la demeure habitable plutôt que de rêver de la jeter à bas pour la relever sur des plans inédits : telles ont été, durant tout le siècle, les idées qui ont guidé le *Journal des Débats*. Il leur est resté toujours fidèle, et c'est ainsi qu'il a gardé une unité de vues et une règle de conduite en un temps où pas un système politique ne résiste à une application de vingt années, où toutes les théories ont été successivement démenties par les événements. Dans les moments les plus critiques, aux heures de découragement et d'angoisse, il n'a cessé de demander le salut de la France à la seule force du bon sens et à l'effort désintéressé de tous les honnêtes gens. En 1797, Bertin l'aîné, rédacteur

[1] On sait que Bertin l'aîné a laissé deux fils, MM. Armand et Édouard Bertin, qui furent tour à tour, après la mort de leur père, directeurs du *Journal des Débats*. En 1871, après la mort de M. Édouard Bertin, il n'existait plus de descendant mâle de M. Bertin l'aîné; la direction des *Débats* fut confiée à M. Jules Bapst, qui avait épousé la fille aînée de M. Armand Bertin, et M. Jules Bapst la remit lui-même, en 1883, à son gendre, M. Georges Patinot.

de l'*Éclair,* s'adressait en ces termes aux membres du conseil des Cinq-Cents, qui « soupiraient après la royauté » :

« Calculez du moins le possible; comptez tous les obstacles et souvenez-vous de cette maxime d'un poète : « Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. » Si vous détruisez ou si vous laissez détruire la République constitutionnelle, vous tomberez dans la *République campée,* et celle-là sera plus terrible que l'autre. »

Quatre-vingt-dix ans plus tard, les circonstances n'ont guère changé; le pays est déchiré par les mêmes passions, et le *Journal des Débats* tient le même langage.

Comme notre grand ancêtre, nous avons à lutter contre la violence des uns, l'indifférence et la lassitude des autres; comme lui, nous ne voulons ni du jacobinisme ni de la dictature, et si parfois nous étions tentés de perdre courage, son exemple nous enseignerait à ne jamais désespérer.

PREMIÈRE PARTIE

LE JOURNAL DES DÉBATS

AVANT LES BERTIN

Les commencements du *Journal des Débats* ont été humbles, et pendant longtemps comme recouverts d'un voile obscur.

Quand on lit les livres publiés sur l'histoire de la presse en France, et même les livres spéciaux sur les journalistes de la Révolution, on voit attribuer la création du *Journal des Débats,* tantôt à Barrère, tantôt à Louvet, tantôt à ces deux personnages à la fois. Il en est même, comme M. Alfred Nettement, qui ne font dater l'existence du *Journal des Débats* que du jour de son acquisition par les frères Bertin.

Nous savons très exactement aujourd'hui le nom du fondateur, le jour où parut le premier numéro, et quel fut l'esprit qui inspira cette création.

Le fondateur des *Débats* est M. Gaultier de Biauzat, avocat au barreau de Clermont en Auvergne. Il était né à Vodable, près Issoire, le 23 octobre 1739, et lorsque le mouvement de 1788, qui précéda la Révolution, éclata, il publia un curieux ouvrage intitulé : *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toute espèce d'impôts.*

Quelques courts extraits feront connaître ce livre :

« Les tristes vérités que je dévoile sont si fâcheuses, que je n'ai pas osé les représenter d'abord sous le point de vue le plus effrayant. Ces énormes injustices paraîtront invraisemblables... le nombre des taillables excède celui des ecclésiastiques et des nobles réunis, comme environ de 30 à 35 excède l'unité...

« Le laboureur paye en impôts de vingtième plus du tiers de son revenu net, tandis que les nobles et les privilégiés n'y emploient pas la neuvième partie du produit net de leurs biens... L'assujettissement du tiers état au payement de la totalité de la taille est une injustice insoutenable... Le laboureur, l'homme à sabots, que de peine n'a-t-il pas à faire parvenir et appointer ses modestes requêtes !...

« Le clergé possède plus du soixantième des biens du royaume... »

Biauzat était donc un bourgeois éclairé du dix-huitième siècle. Il avait lu les travaux des physiocrates et applaudi aux réformes de Turgot. Lors

de la réunion des assemblées provinciales, dont Léonce de Lavergne nous a retracé le tableau, Gaultier de Biauzat avait été nommé, par l'assemblée provinciale d'Auvergne, membre du Conseil. Il était en possession d'une popularité légitime, lorsqu'en 1789 il fut élu, par le tiers état, premier député de la sénéchaussée de Clermont. Par ses opinions élevées et pratiques, résolues et modérées, il représentait bien l'esprit de sa province. Passionné défenseur du vote par tête, ennemi déclaré des ordres, ce fut lui qui, le 16 juin 1789, pendant les longues négociations pour amener le clergé et la noblesse à se réunir aux communes, prononça ces éloquentes paroles : « Messieurs, nous allons nous constituer; un acte aussi important et aussi solennel doit être fait en plein jour, avec tous les membres des communes, en présence de la nation. Mes sentiments vous sont connus; je vote pour qu'on se déclare en Assemblée nationale, non pas dans le moment actuel; demain je le signerai de mon sang. »

Ces paroles décidèrent les députés du tiers état à se séparer, en remettant au lendemain la décision.

Le lendemain, l'Assemblée nationale était constituée, et les deux ordres privilégiés étaient sommés de venir siéger au milieu d'elle.

Nous ne suivrons pas Biauzat dans toutes les discussions auxquelles il a pris part. Nous voulons seulement faire connaître sa ligne politique, afin de mieux apprécier ensuite le caractère et l'esprit du journal qu'il a fondé.

Ce fut lui qui, le 7 juillet 1789, attaqua le mandat impératif et obtint qu'on le déclarât nul pour les députés de l'Assemblée et pour leurs mandants. Admirateur de Mirabeau, il lui vint parfois en aide. Mêlé à toutes les importantes délibérations où se dessina le caractère de l'Assemblée constituante, il fut, surtout dans les six premiers mois, un des orateurs écoutés. Moins théoricien que la plupart de ses collègues, il s'éleva, pendant les débats sur la Déclaration des droits de l'homme, contre cette confusion que faisaient toujours les disciples de J. J. Rousseau, entre l'homme en état de nature et l'homme en société; et lorsque Mounier, au nom du comité de Constitution, eut déposé son rapport, Biauzat fut le premier (28 août 1789) à faire sentir la nécessité de s'expliquer sur le sens du mot *monarchie*. Il disait, avec la netteté de son vigoureux esprit, que l'on n'avait pas le droit de rétablir une monarchie fondée sur la division des ordres, sur la vénalité des charges, mais que la monarchie devait être fondée sur la séparation des pouvoirs. En un mot, comme la plupart des libéraux de ce temps-là, Gaultier de Biauzat rêvait l'établissement d'une monarchie démocratique.

Tel était l'homme politique. Comment fut-il amené à devenir journaliste? Arthur Young raconte, dans son *Voyage en France*, qu'il fut frappé de l'absence de feuilles politiques dans les villes de province; et cependant, au moment de la convocation des états généraux, il y avait un mouvement extraordinaire des esprits. L'état de surexcitation était tel qu'on s'attendait à tout; la population se précipitait au-devant de chaque courrier qui arrivait. Pour répondre à cette curiosité ardente, plus vive à Clermont-Ferrand que partout ailleurs, si nous nous en rapportons encore à Arthur Young (t. I, p. 280), il s'était formé un comité municipal de correspondance. Au nombre des membres, nous voyons figurer M. Monestier, médecin, le jurisconsulte Bergier, tous deux députés suppléants de la sénéchaussée, et deux futurs conventionnels, Monestier, curé de l'église Saint-Pierre des Minimes, et l'avocat Couthon.

C'était à ce comité que, dès son arrivée à Versailles, Gaultier de Biauzat écrivait des lettres dans lesquelles il rendait compte des principaux événements du jour, ainsi que de ses opinions et de ses impressions personnelles. L'arrivée de chaque lettre était un événement. On se réunissait dans la salle de spectacle, le soir, et l'un des membres du *Comité de correspondance* en donnait lecture au milieu des applaudissements. Des copies en étaient envoyées dans toutes les petites villes de la province, et elles y étaient lues avec le même enthousiasme. Ces correspondances ont été conservées; elles sont vivantes et plus intéressantes qu'une page d'histoire. Nous en citerons deux extraits[1] :

« Versailles, le 5 mai 1789.

« L'appel a été fait dans une salle où les trois ordres étaient réunis, c'est-à-dire pêle-mêle. On a appelé ensemble le clergé, la noblesse et le tiers de chaque députation, et les députations ont été appelées sur le cahier qui servit à la visite de samedi dernier. Le clergé et la noblesse s'y soumettant, il n'y a pas eu lieu à observation de la part du tiers.

« On rencontrait, en passant de cette première salle dans celle appelée des *États*, les grand maître, maître et aide des cérémonies, lesquels prenaient : le premier, les députés ecclésiastiques; le second, les députés nobles; le troisième, les députés du tiers, et conduisaient chacune de ces classes aux places qui leur étaient destinées.

« La salle est majestueuse, mais fort mal disposée pour que les députés s'y expliquent et s'y entendent, du moins autant que je l'ai entrevu, en apercevant que les places des députés des trois ordres sont formées avec des bancs placés horizontalement. Je dis *bancs*, mais remarquez qu'ils sont rembourrés et couverts d'étoffes. Comment une assemblée de douze cents personnes pourra-t-elle conférer d'une manière intelligible à tous, lorsqu'il faudra que celui qui parlera plane sur les têtes?

[1] Voir à ce sujet une brochure de M. F. Mège, 1865, Clermont-Ferrand.

« Les spectateurs sont infiniment mieux placés, car ils sont dans deux rangs de loges entre des colonnes et sur des sièges en forme de gradins qui élèvent chaque rang de douze à dix-huit pouces au-dessus du précédent... Le Roi a prononcé bien nettement un discours d'environ quatre minutes. Il a été interrompu par des applaudissements...

« M. Necker a prouvé, par la longueur de son discours, qu'il avait eu besoin de se rendre invisible pendant les derniers temps. La lecture a duré deux heures et demie. Il s'est assez bien fait entendre, quoique parlant péniblement, parce qu'il est fatigué de travail.

« Puis, après une petite demi-heure, il a fait continuer par un de ses commis qui a une voix claire et sonore, de manière que nous n'en avons rien perdu. Je suis fâché de ce discours, car j'y ai trouvé à redire...

« *P. S.* — Il m'est impossible d'écrire d'autres lettres. Ici, les jours et les nuits ne font que vingt-quatre heures comme en province, et il y a vingt-quatre fois plus de travail à faire. Ainsi, veuillez bien faire transcrire exactement toutes mes lettres, et en envoyer des copies à Issoire, Billom, Besse, Artonne, etc. Je crois que c'est d'obligation indispensable. »

Veut-on savoir avec quelle passion on se précipitait pour trouver place dans la salle de spectacle afin d'entendre la lecture d'une lettre de Biauzat? Qu'on médite les lignes suivantes :

« L'intérêt avec lequel on lit et écoute vos lettres, lui écrivent, le 4 août 1789, les membres du *Comité de correspondance,* va toujours croissant. La salle de spectacle ne peut contenir les citoyens de tout âge et de tout sexe, de toute condition, qu'y attire votre correspondance. Il faut en répéter plusieurs fois la lecture, et l'auditoire, toujours nouveau, est toujours très nombreux. Jamais les chefs-d'œuvre de Thalie et de Melpomène ne causèrent une telle affluence. Néanmoins, le premier mot prononcé de votre part produit le silence le plus absolu; et si, dans les passages les plus saillants, il est interrompu par des claquements de mains, c'est une ruse louable des auditeurs qui cherchent à soulager leur attention lassée par l'admiration continue qu'excite le rapport fidèle de vos discours et de vos actions dans l'Assemblée nationale. »

Le moindre retard irritait les esprits.

« Ne nous laissez pas manquer de nouvelles, écrit le 7 août 1789 un membre de la municipalité de Clermont. Le public s'abonnerait plutôt à manquer de pain pendant quarante-huit heures, qu'à manquer de nouvelles un seul jour de courrier. On ne soupe qu'après avoir entendu les nouvelles. »

Ce mode restreint de publicité ne pouvait satisfaire les impatiences croissantes de toute une population mise en éveil. Les campagnes, plus intéressées encore que les villes à connaître les modifications profondes de la propriété par suite de l'abolition des droits féodaux, désiraient être instruites plus promptement et sans intermédiaire.

« Je fus instruit, écrivait Biauzat, que les soins que s'est toujours donnés le

comité permanent de Clermont de répandre les nouvelles, même en faisant imprimer mes lettres de correspondance immédiatement après les avoir reçues, ne satisfaisaient pas assez promptement les désirs empressés de mes autres commettants, parce que ces nouvelles perdaient de leur fraîcheur dans le retard qu'occasionnait cette opération, pendant laquelle des lettres particulières, écrites directement de Paris ou de Versailles, à différentes personnes de la province, donnaient une première, mais incomplète publicité aux événements. »

Gaultier de Biauzat résolut donc de correspondre avec ses électeurs au moyen de précis imprimés. Il s'entendit avec deux de ses collègues, M. Grenier, ancien avocat au présidial de Riom, et M. Huguet, ancien maire de la ville de Billom et procureur-syndic du tiers état à l'assemblée des électeurs de Clermont-Ferrand. Le corps municipal de cette ville fut consulté, et il fut décidé que l'on ferait imprimer à Versailles un précis de chaque séance de l'Assemblée nationale, où l'on pût trouver les décrets et leurs motifs. On s'adressa à Baudouin, député suppléant de la sénéchaussée de Versailles, qui avait obtenu le privilège d'être l'imprimeur de l'Assemblée nationale. Il consentit à se charger de l'impression du nouveau journal.

Quelles furent les conditions?

Baudouin devait supporter tous les frais, y compris ceux de port, moyennant le *bénéfice du débit* dans les villes de Versailles et de Paris, et dans les provinces autres que l'Auvergne. Pour toute rémunération, Gaultier de Biauzat, et ses collègues qui lui vinrent en aide, stipulèrent que le journal serait expédié gratis à toutes les villes et communes de la province d'Auvergne qui en feraient la demande. Une lettre de Biauzat, en date du 29 avril 1789, donne d'ailleurs des renseignements détaillés sur les commencements du journal :

« *A Messieurs les membres du comité permanent de Clermont.*

« Je changerai la forme de notre correspondance, si vous l'approuvez. Ce changement ne diminuera pas le détail que vous avez droit d'attendre de moi, de tout ce qui se passe dans l'Assemblée nationale. Mais ce détail vous sera transmis par des précis imprimés, dont vous avez sans doute déjà reçu des feuilles. J'avais conçu cette idée il y a deux mois, et j'en avais fait part à M. Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, à qui j'avais remis le prospectus du plan. Ce projet a été repris et mis à exécution la semaine dernière par M. Baudouin conjointement avec MM. Huguet et Grenier, sans que j'en eusse été prévenu. Mais les choses viennent de s'arranger, de manière que je coopérerai sans doute à la rédaction de ces feuilles, et à l'exécution du plan que j'avais imaginé. »

Après quelques essais qui n'avaient pas de plan arrêté, le *Journal des*

Débats et Décrets (tel est son titre) parut le 30 août 1789. Le premier numéro rendait compte de la séance du 29. Il commençait ainsi :

« Les objets qui occupent en ce moment l'Assemblée nationale sont les plus délicats et les plus importants qu'elle ait jamais à traiter. Quelle sera l'influence de l'autorité royale sur la législation? La solution de cette question importe essentiellement à la génération vivante et aux générations futures. C'est du plus ou du moins grand degré de force qu'aura le pouvoir législatif, que doit dépendre le degré d'influence qu'aura le pouvoir exécutif. Le bonheur des peuples, leur tranquillité, leur liberté, dépendent de la juste combinaison qui sera établie entre les différents pouvoirs, et de leur influence réciproque. De là, on ne doit pas s'étonner que l'Assemblée nationale, après deux jours de discussion sur l'influence du gouvernement monarchique dans la législation, ait renvoyé la discussion à une troisième séance. »

Le journal paraît tous les jours, hormis le dimanche; tantôt la séance du soir et celle du lendemain matin sont dans le même numéro, tantôt il y a deux numéros séparés.

Ce ne fut que le 21 septembre 1789 que l'imprimeur publia ce prospectus :

« On désire depuis longtemps un détail exact, circonstancié et impartial des travaux de l'Assemblée nationale, et le moyen d'obtenir des résultats, de l'authenticité desquels on puisse être assuré.

« C'est dans cette vue que nous offrons au public, dans le *Journal des Débats et Décrets,* les avantages réunis à la plus prompte expédition possible, puisque l'impression du journal que nous proposons se fait à Versailles, immédiatement après chaque séance.

« Ce journal ne laissera rien à désirer, s'il réunit à la plus grande célérité l'impartialité la plus absolue et l'exactitude la plus scrupuleuse de tous les faits qui y seront rapportés : et c'est ce but que nous tâcherons d'atteindre. On conservera, autant que possible, les expressions énergiques qui tiennent si fortement au sens qu'il serait difficile de les désunir sans affaiblir l'idée.

« Notre ambition serait satisfaite, si le journal pouvait justifier la confiance de MM. les députés, et leur tenir lieu d'une correspondance d'autant plus pénible, que les travaux immenses de l'Assemblée ne leur laissent souvent que le temps le plus nécessaire à leur repos.

« Le journal, composé d'une demi-feuille, sera remis tous les matins dans la demeure de MM. les souscripteurs de Paris et de Versailles...

« Le prix de la souscription est de 9 livres, franc de port pour Paris, et de 10 livres pour tout le royaume, pour deux mois à compter du 1er courant (septembre 1789).

« MM. les députés ne payeront que 6 livres pour deux mois.

« On souscrit chez Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale.

« A Versailles, avenue de Paris, n° 62.

« A Paris, rue du Four Saint-Jacques, n° 31. »

Le but du *Journal des Débats et Décrets* est donc nettement indiqué.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

JOURNAL

DES DÉBATS ET DES DÉCRETS

Du 29 Août 1789.

Les objets qui occupent en ce moment l'Assemblée Nationale, sont les plus délicats & les plus importans qu'elle ait jamais à traiter. Quelle sera l'influence de l'autorité royale sur la législation? La solution de cette question importe essentiellement à la génération présente & aux générations futures. C'est du plus ou moins grand degré de force qu'aura le pouvoir législatif, que doit dépendre le degré d'influence à accorder au pouvoir exécutif. Le bonheur des Peuples, leur tranquillité, leur liberté dépendent de la juste combinaison qui sera établie entre les différens pouvoirs, & de leur influence réciproque. De-là on ne doit pas s'étonner que l'Assemblée Nationale, après deux jours de discussions sur l'influence du Gouvernement Monarchique dans la législation, ait renvoyé la décision à une troisième Séance.

La durée du Comité des Recherches, qui avoit été

Le compte rendu des séances est, autant que possible, impartial. Les appréciations du talent des orateurs sont rares. Les mouvements de l'Assemblée : applaudissements, murmures, tumulte, sont souvent signalés. Les incidents extérieurs auxquels il est fait allusion dans les séances sont expliqués en quelques mots. Toutes les nouvelles relatives à l'Auvergne sont, au contraire, très détaillées. Il n'y a que la liste des dons patriotiques qui occupe une aussi grande place. En tête de chaque compte rendu de la séance, figure l'énumération de toutes les adresses présentées à l'Assemblée. Mais à mesure que la Constituante entre dans la voie révolutionnaire, la physionomie du journal change. Les mouvements des tribunes publiques commencent à être notés. Les défilés des députations devant les députés sont mentionnés. Ainsi le numéro du 8 mai 1790 signale qu'on a applaudi beaucoup l'adresse des dames de la ville d'Aulnay, en Poitou, par laquelle elles annoncent à l'Assemblée qu'elles ont formé une compagnie, dite des Amazones, dans le seul but de soutenir la fermeté de leurs époux, et de donner un aiguillon au courage de leurs enfants. A la fin du même mois, le numéro du 29 mai annonce que l'Assemblée a reçu et entendu avec attendrissement « l'expression du patriotisme de cinq nouveaux ménages formés sous les auspices d'un citoyen vertueux qui consacre chaque année une somme pour former la dot de cinq filles de sa paroisse ».

Bien que les rédacteurs protestent à diverses reprises de leur impartialité, néanmoins quelques réclamations se présentent. Elles sont accueillies, et les lettres sont insérées.

Le journal est nettement constitutionnel et monarchique. Chaque fois qu'il y est parlé de Louis XVI, c'est avec enthousiasme.

La longueur de chaque numéro varie de 4 à 16 pages. Certains discours et, comme on disait alors, certaines opinions des députés les plus célèbres sont tirés à part.

Il ne faut pas chercher dans ces commencements du *Journal des Débats* des exemples de style. Les rédacteurs n'apportent dans leur œuvre aucune prétention littéraire. Le temps manquait aux députés. Il fallait avant tout de la célérité et de la ponctualité. « Je vous préviens, écrivait Biauzat à l'un des députés suppléants de sa sénéchaussée, je vous préviens que je vous écris à plume courante et sans avoir le temps de me corriger à seconde ni à première lecture. Prévenez-en ceux à qui vous lirez mes lettres, et invitez-les à juger de moi par ma pensée plutôt que par mes expressions. » A coup sûr, il y avait plus de couleur, d'entrain et de vivacité dans les lettres adressées par Biauzat au comité de correspondance, que dans les pages incolores du compte rendu imprimé.

Nous savons, du reste, par un pamphlet du temps, que le *Journal des Débats*, ainsi conçu avec cette sécheresse de procès-verbal, ne plut pas à Paris. M. Eugène Hatin, dans son *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, cite quelques lignes d'un pamphlétaire nommé Chantreau, auteur d'un *Dictionnaire national et anecdotique*, enrichi d'une notice exacte et raisonnée des journaux, gazettes... à Politicopolis, 1790 :

« *Journal des Débats de l'Assemblée nationale :* C'est bien effectivement ce qui s'est débattu dans l'Assemblée nationale; mais le journaliste rapporte les disputes comme un homme qui les a vues de loin. Il ne nous peint pas le regard étincelant des contendants; cette tension nerveuse de celui qui prépare son coup; la souplesse adroite de celui qui l'évite pour en porter un plus terrible peut-être. Je n'entends point le cliquetis des armes. Je n'entends point les huées qui honnissent le champion qui s'est mal défendu, mais les applaudissements qui portent aux nues celui qui sort victorieux de l'arène. Ah! je le vois, les : *ils dirent;* les : *ils répondirent,* ne parlent point à l'âme. »

Les lecteurs en Auvergne furent moins difficiles. Ils ne recevaient pas d'autres journaux, et ne faisaient pas de comparaison; et puis, tout ce qui pouvait concerner leur province était traité par les députés avec quelque développement. Les notes que nous avons consultées sur cette époque indiquent unanimement que le succès du *Journal des Débats* fut considérable dans toutes les villes et dans les paroisses importantes. La municipalité faisait des lectures publiques, et les plus ignorants s'empressaient d'accourir. On ne peut aujourd'hui se rendre compte de cette insatiable curiosité d'esprit qui est un des caractères de la Révolution française.

Le journal continue sous cette forme en 1790 et dans les premiers mois de 1791. Lorsque Mirabeau est atteint par la maladie qui l'a emporté, on donne le bulletin de sa santé. Quelques annonces viennent accroître les ressources des propriétaires. Le prix de l'abonnement est augmenté. Il monte à 15 livres pour la province; 13 livres 10 sous pour Paris, et 9 livres pour les députés qui seraient souscripteurs au procès-verbal des séances. A partir du 6 mars 1791, les bureaux de l'imprimerie du journal sont transférés rue Saint-Honoré, cour et ancienne maison des Capucins, n° 426. Gaultier de Biauzat, sur qui reposait en grande partie le travail du compte rendu, ne prit plus alors une part aussi considérable dans la publication, et la laissa tout entière à ses collègues, notamment à Huguet et à Grenier.

Un incident, d'ailleurs, avait failli amener la retraite des députés rédacteurs.

Tous ceux qui ont étudié l'histoire de la province d'Auvergne savent

que depuis longues années il existait entre Riom et Clermont une rivalité et une hostilité violentes. Biauzat obéissait à ses ressentiments de Clermontois, lorsque, dans la lettre du 29 août 1789 que nous avons citée, il exceptait la ville de Riom du bénéfice de l'envoi gratis et franc de port des numéros du journal. L'illustre Malouet, l'un des plus grands esprits politiques de la Constituante, était député du tiers état de la sénéchaussée de Riom. La vieille haine entre les deux villes s'était ranimée à l'occasion du projet de division de la province en départements, et surtout à l'occasion de la désignation du chef-lieu et du placement des tribunaux. Malouet et Biauzat, représentant des intérêts opposés, étaient en lutte ouverte.

Toute occasion était bonne pour donner place à leurs animosités. Il n'y avait pas jusqu'à cet envoi du *Journal des Débats* à toutes les communes qui ne prit aux yeux des députés de Riom le caractère d'une prééminence pour la ville de Clermont. Dufraisse du Chey, collègue de Malouet et comme lui député de Riom, où il exerçait les fonctions de lieutenant au présidial, chercha, à l'abri d'une proposition générale, à enlever à Biauzat et à ses collègues leur principal moyen d'influence en présentant, le 12 janvier 1790, à l'Assemblée, un projet de décret tendant à interdire aux députés la faculté de coopérer à la rédaction d'un journal, quel qu'il fût.

Dans le n° 142, l'incident est ainsi raconté par Biauzat :

« *Séance du* 12 *janvier* 1790.

« M. Dufraisse a demandé la parole, et au milieu de beaucoup de murmures et d'interruptions, il a proposé le décret suivant :

« Qu'il soit nommé un comité de quatre personnes qui seront chargées d'examiner tous les journaux, et notamment ceux qui ont pour titre : *les Révolutions de Paris, le Journal de Paris, l'Ami du peuple* et *autres*, et qu'il soit défendu à toutes personnes de l'Assemblée de faire des journaux directement ou indirectement.

« L'Assemblée a trouvé cette motion peu digne de son attention, au moment où elle venait d'énoncer son vœu pour la formation d'une loi sur les journalistes et la liberté de la presse. En conséquence, quelques membres ont proposé de la rejeter par la question préalable, en demandant le nom de l'auteur.

« M. Dufraisse a proposé de retirer sa motion, mais on a insisté pour qu'elle fût expressément rejetée par la question préalable.

« L'Assemblée a, en conséquence, décrété qu'il n'y a pas lieu à délibérer. »

Le *Journal des Débats*, bien qu'en apparence il ne fût pas compris dans la motion, avait couru un danger. Il continua de vivre sans encombre jusqu'à la fin de la Constituante; ses rédacteurs virent augmenter gratuitement leur nombre. Depuis l'ouverture des états généraux, les jeunes

gens voués aux lettres montraient en effet la plus vive ardeur pour assister aux séances. Lorsque, à la suite des journées des 5 et 6 octobre, l'Assemblée nationale fut transférée à Paris, l'empressement n'en devint que plus grand. Pour obtenir une place très disputée dans les tribunes, la jeunesse lettrée se faisait attacher à la rédaction d'un journal. C'est ainsi que Charles Lacretelle entra au *Journal des Débats*. Il y fit peu de bruit.

Nous signalerons seulement, à partir du 15 juin 1791, la mention de l'Imprimerie nationale substituée à celle de Baudouin, imprimeur. Deux incidents peu importants se produisirent à propos de Baudouin, dans les séances des 2 et 29 septembre 1791. La grande Assemblée se dissout.

Gaultier de Biauzat, après la Constituante, exerça pendant peu de temps les fonctions de juge au tribunal de Paris; puis il rentra dans la vie privée. Ses opinions monarchiques constitutionnelles lui valurent, sous la Terreur, des persécutions. Le 9 thermidor le sauva. Après avoir, sous le Directoire et le Consulat, occupé le poste de commissaire du pouvoir exécutif soit au tribunal de Clermont, soit au tribunal de la Seine, il fut appelé à un siège de juge à la cour d'appel de Paris. Il mourut le 22 février 1815.

Quant à ses deux collègues et collaborateurs, Huguet et Grenier, le premier, qui faillit être tué dans un duel avec M. de Montlosier, fut élu en 1795 membre du conseil des Cinq-Cents, et devint ensuite préfet de l'Allier. Il est mort le 30 juillet 1819, conseiller à la cour de Riom. Quant à Jean-Baptiste Grenier, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancien premier président baron Grenier, il rentra dans la vie privée et mourut en 1835, après avoir rempli quelque temps le modeste poste de receveur particulier des finances à Brioude, sa ville natale.

Lorsque, le 1er octobre 1791, l'Assemblée législative s'ouvrit, le *Journal des Débats* ne comptait plus un seul de ses collaborateurs qui appartînt à l'Auvergne. Il n'est plus envoyé gratis dans le département. Le nouveau député de Clermont s'appelait Couthon, et l'on sait quelle fut sa carrière.

Le *Journal des Débats* change ses conditions de typographie. Les caractères sont plus petits, la *justification* plus compacte; Baudouin est propriétaire, et les numéros portent ces mots : « Imprimerie nationale. » Le prix de l'abonnement s'élève et est ainsi fixé : pour les départements, 60 livres par an, et 54 pour Paris[1]. Les annonces sont plus nombreuses, particulièrement les annonces de librairie. Le journal conserve, dans ces temps violents et troublés, son caractère impartial de compte rendu des séances.

Un avertissement déclare qu'on n'insérera aucune lettre, sinon pour

[1] Les variations du prix des abonnements suivaient le renchérissement du prix du papier et de la main-d'œuvre, et les degrés d'avilissement des assignats.

rectifier des erreurs de fait dans le compte rendu ; et, en effet, presque tous les numéros étaient suivis de rectifications et de communications. A partir d'août 1792, le journal ne contient que le procès-verbal de l'Assemblée.

Certains députés travaillaient au compte rendu, et même au début de la Législative inséraient de courts articles. Ainsi Laureau, député modéré de l'Yonne, à la fin de certains numéros, signe des protestations contre la faiblesse du gouvernement et la toute-puissance des clubs. Il écrit le 5 juin 1792 : « Nous allons voir la gueule du lion de Venise s'ouvrir dans Paris pour y vomir la délation, la calomnie, la désolation. » Il semble aussi que Mailhe, de la Haute-Garonne, ait été quelque temps un collaborateur. Le journal était choisi, avant août 1792, par les modérés pour recevoir leurs communications. C'est ainsi que Pastoret, l'un des membres de la droite, comme Laureau, fait insérer, le 2 juillet, ce sanglant billet adressé à Condorcet :

« On vient de me montrer, Monsieur, les injures dont vous m'honorez dans le plat libelle où, pour quinze francs par jour, vous outragez tous les matins la raison, la justice et la vérité. Je m'empresse de vous en témoigner ma reconnaissance.

« *Signé :* EMMANUEL PASTORET. »

Les événements d'août 1792, la déclaration de guerre, les enrôlements volontaires, empêchent pendant quinze jours le *Journal des Débats* de continuer sa publication. Il reparaît le 22 août, portant au-dessous de la date de la séance : l'an 4 de la liberté et le premier de l'égalité.

La Législative disparaît pour faire place à la Convention. Un avis du 20 septembre 1792 annonce que le journal continuera de paraître pendant la Convention nationale, et sera toujours rédigé par le même auteur.

Quel était cet auteur? Ce n'était rien moins que l'auteur d'un roman libertin, d'un caractère plus ferme que la légèreté de son esprit ne l'eût fait croire, un de ces girondins qui luttèrent contre Robespierre sans craindre l'échafaud, le jeune Louvet. Il annonça, par une note insérée au *Journal des Débats*, le 2 décembre 1792, qu'il était depuis le 10 août rédacteur en chef.

Le journal s'était conformé aux habitudes révolutionnaires. Depuis le 22 septembre, jour de la proclamation de la République, il avait supprimé le mot *monsieur* devant le nom des députés. Le 21 janvier 1793, la mort de Louis XVI est annoncée simplement par cette phrase : « La séance est ouverte par la lecture d'une lettre du citoyen Bois-le-Duc ; il demande que Louis soit inhumé à Sens auprès de son père. La Convention passe

à l'ordre du jour, motivé sur ce que « Louis doit, comme tous les autres « citoyens, être inhumé dans l'arrondissement de sa section. » Et à la fin de la même séance, on lit : « Le conseil exécutif envoie à la Convention nationale le procès-verbal de l'exécution de Louis Capet. L'Assemblée refuse d'en entendre la lecture. »

Louvet ne devait pas rester longtemps à la tête du *Journal des Débats*. La lutte entre les girondins et les jacobins devenant plus vive, le 23 janvier 1793, le journal est dénoncé par Mourre. Le 9 mars, sur la proposition de Duhem et de Thuriot, la Convention décrète que son imprimeur ne pourra désormais publier aucun ouvrage qui n'émane pas d'elle ; et le numéro de la feuille, au lieu de ces mots : *Imprimerie nationale,* porte en effet : *Imprimerie du Journal des Débats.* Le même jour, Louvet, dans une note, déclare qu'il cesse d'en être le rédacteur.

Pendant toute la Terreur, le journal continue sa publication, se contentant de relater les séances de la Convention. A partir du n° 409, le calendrier républicain est substitué à l'ancien. C'est le primidi, 11 brumaire, l'an second de la République une et indivisible, qui inaugure la nouvelle série. A partir de floréal an II, le journal insère les réquisitions et arrêts du comité de salut public. C'est lugubre ; et pour toute distraction, on lit tantôt une chanson patriotique sur l'air : *Du serin qui te fait envie* (8 ventôse an II) ; tantôt une chanson sur le salpêtre (11 ventôse) ; tantôt un hymne de Marie-Joseph Chénier (9 nivôse an II). C'est tout, si nous y ajoutons le récit de la fête de l'Être suprême (16 prairial an II).

Enfin, le 9 thermidor arrive. La mort de Robespierre est simplement annoncée à la suite de la séance par le journal. Le manuscrit du dernier discours prononcé par lui à la Convention ayant été communiqué au rédacteur, le discours est imprimé avec toutes les ratures indiquées au manuscrit. Durant l'an III de la République, le journal ne publie absolument que le compte rendu des séances. Mais à partir du Directoire, des modifications profondes s'introduisent. Les arrêtés des Directeurs, les circulaires des ministres sont reproduits.

Bourgueil et Locré deviennent rédacteurs des *Débats*. Le premier, qui écrivit deux jolies comédies, *le Pour et le Contre,* et *le Mur mitoyen,* mourait deux années après son entrée au journal. Le second, ancien juge de paix de la section de Bondy, devait, en 1800, entrer au Conseil d'État comme secrétaire général. Dans les premiers temps du Directoire, l'un rendait compte du conseil des Anciens, l'autre du conseil des Cinq-Cents.

La transformation de la société parisienne amène alors la transformation du journal; on est avide de tout savoir. Pour la première fois, le *Bulletin de*

la Bourse figure à la fin du numéro, le 24 vendémiaire an VI. A partir du 11 brumaire an VI, sous la rubrique : *Nouvelles étrangères,* les *Débats* donnent des correspondances de Londres et des extraits de journaux anglais. Le 26 nivôse an VI, le fait divers prend naissance ; sous la rubrique *Paris,* le journal publie les nominations administratives et des nouvelles diverses ; on rend compte parfois des représentations théâtrales (7 nivôse an VI). L'année suivante (11 floréal an VII), les *Débats* donnent pour la première fois la liste du jury et des récompenses du Salon de peinture (15 frimaire). Le journal parle de la distribution des prix du Conservatoire de musique ; enfin, le 30 floréal an VII, il publie le compte rendu d'une cause criminelle.

Tous les éléments qui constituent le journal contemporain existent déjà à l'état d'embryon. Mais éclate le 18 brumaire. La Constitution de l'an VIII remplace la Constitution de l'an III. Les comptes rendus des séances du Tribunat et du Corps législatif se substituent à ceux des séances du conseil des Anciens et du conseil des Cinq-Cents. Les nouvelles militaires prennent de plus en plus d'importance. Bonaparte emplit toutes les bouches de la renommée. La société se relève meurtrie encore, mais vivace et fière. C'est alors que les frères Bertin songent à devenir les propriétaires des *Débats*. Le journal n'avait jusqu'alors aucune célébrité. Il allait rapidement en acquérir et devenir une force.

A. Bardoux

BERTIN L'AINÉ ET BERTIN DE VEAUX

Le père des Bertin était originaire de Picardie, où il est né vers 1711. Il prit du service dans la cavalerie. Capitaine à la suite des cuirassiers du régiment du Roi et chevalier de Saint-Louis, il entra, après avoir été réformé, comme écuyer dans la maison du duc de Choiseul et fut admis dans l'intimité des écrivains de talent et des femmes d'esprit qui composaient la cour de Chanteloup.

Il épousa, après avoir dépassé la cinquantaine, une femme beaucoup plus jeune que lui, nommée Françoise Leduc, fille du maître de poste d'Essonne. Il en eut quatre fils.

Au commencement du mois d'octobre 1774, il fut attaqué de la maladie dont il devait mourir trois semaines plus tard. La correspondance de la duchesse de Choiseul, de l'abbé Barthélemy et de la marquise du Deffant témoigne de l'émotion de ses fidèles amis.

« J'attends l'arrivée de la poste avec inquiétude, écrit madame du Deffant à l'abbé Barthélemy, le 6 octobre 1774 ; je crains les nouvelles qu'elle pourra m'apporter de M. Bertin. Je me trouve déplacée ici ; je devrais être à Chanteloup. C'est une mort anticipée que j'éprouve ; vous devez le comprendre, mon cher abbé, vous qui savez si bien aimer. »

Et quelques jours plus tard, écrivant de nouveau à l'abbé Barthélemy, elle revient sur ses inquiétudes et sur son chagrin.

« Je suis fort en peine de M. Bertin, dit-elle. Les dernières nouvelles que j'en ai eues sont par une lettre de la grand'maman, du 12. Je comprends l'inquiétude et la crainte qu'on a de le perdre. On peut, peut-être, faire des pertes plus sensibles, mais on n'en saurait faire qui causent de plus longs regrets. »

François Bertin mourut le 27 octobre 1774 et fut inhumé à Amboise.

L'aîné de ses quatre fils avait huit ans, et le plus jeune un an. L'aîné, Louis-François Bertin, était né le 14 décembre 1766 : il a toujours été connu sous le nom de Bertin l'aîné. Le second, Bertin de Lachesnaye, s'embarqua pour les grandes Indes et n'a plus reparu. Le troisième, Louis-François, comme son frère aîné, est né le 15 août 1771. Il a toujours été connu sous le nom

de Bertin de Veaux, et dans sa famille on l'appelait : de Veaux tout court [1]. Le quatrième et dernier frère, né en 1773, vécut obscurément : il mourut à Amboise. On l'appelait Bertin de Latouche.

La mère de ces quatre enfants plaçait toujours, disait-on, un ouvrage de Voltaire sur son chevet. Mais si elle était philosophe, sa philosophie était austère. Elle n'avait pas les goûts frivoles de la plupart des femmes de son temps. Ses enfants furent élevés avec une grande sévérité; elle les tenait à distance et leur inspirait un respect un peu craintif. Elle voulait que leurs études fussent solides. Elle obtint l'admission de son fils aîné dans le pensionnat de la communauté de Sainte-Barbe. C'est là qu'il connut la plupart des écrivains auxquels il devait confier plus tard la rédaction du *Journal des Débats*.

On le destinait à la prêtrise, et on lui fit donner, par l'entremise de l'abbé Barthélemy, le canonicat de Saint-Spire à Corbeil. Mais il n'avait pas la vocation, et au lieu de prendre les ordres, il sollicita une place dans les gendarmes du Roi. Il allait l'obtenir quand la Révolution éclata. Son frère cadet, Bertin de Veaux, qui avait fait, comme lui, ses humanités à l'université de Paris, était entré, à l'âge de dix-neuf ans, comme employé à la Bibliothèque royale, protégé comme son frère par l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Les deux Bertin, qui en 1790 avaient dix-neuf et vingt-quatre ans, avaient salué avec enthousiasme l'aurore de la Révolution. L'aîné était resté à Paris et suivait avec passion les séances des Assemblées. Le cadet, pris par la réquisition et envoyé à Brest pour servir dans la marine, avait été attaché, en qualité de secrétaire, au commissaire de la Convention, Jean-Bon Saint-André. Les deux frères ne se retrouvèrent ensemble à Paris qu'après le 9 thermidor.

Bertin l'aîné vit avec effroi et avec douleur la révolution de 1789 démentir ses principes et entrer dans les voies de l'arbitraire et du crime. Les séances de la Convention, qu'il suivait avec assiduité, celles du tribunal révolutionnaire, où il entendit la Reine, insultée, faire appel à toutes les mères, les crimes auxquels il assista, lui inspirèrent une horreur extrême pour la tyrannie de la Convention et pour les lois révolutionnaires. Il fit ses débuts comme journaliste dans le *Journal français*, dont son ami l'ancien barbiste Henri Nicolle, frère de l'abbé, était propriétaire et rédacteur en chef. Il écrivit probablement aussi dans le *Courrier universel* de Ladevèze. Ces deux feuilles faisaient une guerre acharnée aux jacobins. C'est à la

[1] Bertin de Veaux a, pendant la Révolution et l'Empire, écrit son nom : Bertin Deveaux. Après 1814, il a repris la signature de : Bertin de Veaux.

même époque qu'il traduisit des romans anglais. Après le 9 thermidor, il figura, avec la qualification de traducteur, sur la liste des hommes de lettres auxquels la Convention accordait des encouragements.

Les deux frères réunis se lancèrent, après le 9 thermidor, avec l'ardeur la plus courageuse, dans les luttes violentes de la presse. Ils combattirent avec la dernière énergie ce qui restait du parti de Robespierre. Leur campagne avait un double but : l'abolition des lois révolutionnaires et la mise en vigueur d'une constitution fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs et de la division du pouvoir législatif en deux Chambres.

Lacretelle raconte qu'ils eurent l'idée de former, entre les jeunes écrivains politiques de leur opinion, une sorte de société qui se réunissait chez un petit restaurateur de la place du Louvre. Dans cette réunion, dont les Bertin étaient les chefs incontestés, on dressait les plans d'attaque ; on se partageait les rôles. Les uns étaient chargés des sections qui étaient encore constituées, en quelque sorte, en assemblées délibérantes ; les autres, des salons, où l'opinion publique commençait à faire entendre sa voix ; d'autres enfin fournissaient des notes, quelquefois même des discours entiers, aux députés, et l'on faisait ensuite l'éloge de ces discours et de leurs auteurs supposés, dans les journaux qu'on rédigeait. Écrivant en 1810 au ministre de la police, Bertin de Veaux dit, en parlant de son frère, de lui-même et de Laborie : « Tous les trois depuis le 9 thermidor ont toujours été propriétaires et rédacteurs de feuilles périodiques. Ils avouent franchement que ces feuilles ont été constamment opposées à l'esprit de la Révolution. »

Dès leur jeunesse et pendant le reste de leur vie, les deux Bertin n'ont jamais cessé de régner sur ceux qui les ont entourés. Ils attiraient naturellement à eux les hommes les plus distingués dans la politique, dans les lettres et dans les arts. Tout dans leur personne, comme dans leur esprit, leur assurait le premier rang. Ils étaient fort beaux et très grands ; Bertin l'aîné avait cinq pieds huit pouces. F. X. Fabre a fait de lui, en 1802, un portrait où il est tout à fait charmant. Il est représenté avec une chemise plissée, un peu ouverte et sans col, une cravate de mousseline à plusieurs tours, négligemment nouée ; ses beaux cheveux, légèrement poudrés et séparés au milieu du front, descendent presque jusque sur ses épaules. Ses yeux sont pleins de feu ; sa bouche est d'une finesse extrême, et l'expression de son visage est toute de bonté, de grâce et de force. Bertin de Veaux n'est pas moins séduisant dans le portrait de Girodet que nous avons reproduit ; mais sa bouche est plus serrée, son regard plus pétillant et plus agressif. On voit qu'il est plus tranchant d'allure et de parole, et

qu'il veut qu'on sache, quand on le regarde, qu'il sait répondre à qui lui parle.

M. Guizot a dit, un jour, à une des petites-filles des Bertin : « J'ai connu les hommes les plus distingués de mon temps, je n'ai jamais rencontré personne de plus spirituel que Bertin de Veaux. » Et peut-être Talleyrand a-t-il réellement tenu le propos qu'on lui prête : « Les deux hommes les plus spirituels de France sont : Bertin de Veaux et moi. »

Quand, en 1832, Ingres a peint le beau portrait qui fera passer à la postérité les traits de Bertin l'aîné, le charmant jeune homme de 1802 avait pour ainsi dire réalisé sa force ; il l'exprimait dans une attitude puissante, et ses traits engraissés, mais non moins fins, son air d'autorité, mais non moins bienveillant, en faisaient l'idéal du grand bourgeois. C'était le grand Bertin, auraient dit les contemporains du grand Arnaud.

Mademoiselle Louise Bertin n'était pas contente du portrait de son père par Ingres. Elle disait quelquefois : « Mon père avait l'air d'un grand seigneur, Ingres en a fait un gros fermier. » Et cependant Ingres avait eu raison de voir dans Bertin, dont il n'a méconnu ni la distinction ni la grâce, le type d'une race, d'une grande race, mais d'une race bourgeoise et fermière. On reprochait un jour à Bertin de Veaux, dans une de ses tournées électorales de Seine-et-Oise, de faire son grand seigneur avec les électeurs, et on le taxait d'aristocratie. « Il n'y a pourtant pas, répondait-il, une charrue dans le département qui ne soit ma cousine. » Les deux frères étaient nés dans la maison d'un grand seigneur du dix-huitième siècle ; l'aîné avait vu Voltaire descendre, porté sur une chaise, l'escalier de l'hôtel du duc de Choiseul, et tous deux avaient été nourris de ce qu'il y avait de plus fin dans l'esprit de Voltaire ; mais le père était de Picardie et la mère de Brie, et leur sang bourgeois et paysan en avait fait des hommes pleins d'un bon sens auquel l'esprit ne nuisait pas.

La société des Bertin, au lendemain de thermidor, se composait de Lacretelle, de Dussault, Hochet, Michaud, Ladevèze, Laborie, l'imprimeur Lenormant, Fiévée, Henri Nicolle, l'ancien abbé Planche, Lemaire, et tous ceux qui se disaient héritiers de la communauté de Sainte-Barbe. Ils ne se mêlaient pas à la jeunesse dorée de Fréron, qui faisait des expéditions contre les faubourgs et qui joua un si grand rôle dans la défense de la Convention au 1er prairial. Mais, même dans leur cercle intime, il y avait des divisions. Les Bertin étaient avant tout ce qu'on peut appeler des constitutionnels, et s'ils étaient royalistes, c'étaient, comme disait Fiévée, des royalistes d'opinion. « Les royalistes d'opinion sont les seuls hommes, c'est Fiévée qui parle, qu'on ne trompe pas avec des mots ; étant toujours restés en présence de la Révolution, ils l'ont assez souvent combattue

pour la connaître. N'étant liés aux Bourbons par aucun intérêt personnel, ce qu'ils demandent avant tout, c'est l'unité dans le gouvernement comme premier moyen de recréer l'unité de la nation; le reste se réduit pour eux à des opinions plus ou moins spéculatives, dont ils abandonnent la solution à l'avenir. Nés presque tous dans la bourgeoisie, n'ayant jamais quitté la France, ils influent plus qu'on ne pense sur l'opinion publique. » Lenormant, Ladevèze, Michaud, Laborie, avaient des rapports avec les agents des Bourbons; mais les Bertin, persécutés, emprisonnés, dépouillés par le Directoire, par le Consulat et par l'Empire, sous prétexte de royalisme, ont cependant toujours nié la part qu'on leur imputait dans les conspirations; ils l'ont niée même après que tout danger avait disparu pour les conspirateurs, et à des époques où ils auraient pu, au contraire, s'en faire gloire et en tirer parti.

Après le 9 thermidor, les Bertin avaient espéré que le gouvernement constitutionnel pourrait remplacer le gouvernement révolutionnaire par la simple action de majorités nouvelles. Mais la violence des royalistes, d'un côté, et la résistance non moins violente et plus dangereuse des jacobins, de l'autre côté, semblaient rendre tous les jours plus impossible aux modérés de faire entendre leur voix utilement.

Du 9 thermidor au 13 vendémiaire, ils ont collaboré à divers journaux, principalement au *Courrier universel* de Ladevèze, quoique leur politique fût moins ardente que celle de leur ami. Malgré l'indignation que leur causait la résolution prise par la Convention de se perpétuer pour les deux tiers dans les assemblées qui allaient former le pouvoir législatif du Directoire, et quoiqu'ils l'aient combattue avec passion, cependant ils croyaient dangereux, — et ils se rencontraient sur ce point avec madame de Staël, — d'engager la lutte dans la rue, convaincus que, défaits ou victorieux, les adversaires du gouvernement révolutionnaire seraient écrasés entre les partis extrêmes. « Toutes les opinions extrêmes tendent à prévaloir, disait madame de Staël à Lacretelle, et vous, constitutionnels modérés, après avoir été victimes sous le règne d'une faction sanguinaire, vous le serez encore d'une faction violente. »

Ni Lacretelle, ni Planche, ni Ladevèze ne profitèrent des bons avis de madame de Staël et des Bertin. Ils se mirent tous à la tête de leurs sections et se firent canonner par Bonaparte sur les marches de Saint-Roch. Du 13 au 15 vendémiaire, le journal de Ladevèze ne parut pas. Ses rédacteurs s'étaient battus, et, décrétés d'accusation, ils avaient été obligés de se cacher. Les Bertin, qui avaient averti leurs amis des dangers d'une politique à outrance, s'étaient séparés depuis quelque temps déjà du *Courrier univer-*

(Nº. 225)

L'ECLAIR.

Duodi 2 Prairial, an IV de la république française. — Samedi 21 Mai 1796.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

De Londres, le 7 mai.

Le 2 de ce mois, le marquis de Lansdowne fit à la chambre des pairs la motion qu'il avoit annoncée dès long-tems, et dont l'objet étoit une recherche sur les dépenses excessives où le ministère avoit entraîné la nation depuis quelque tems, soit par des actes illégaux, soit par un abus d'influence plus dangereux peut-être que la violation ouverte de la loi. Son discours contenoit une censure très-sévère de l'administration actuelle, fondée sur des observations embarrassantes, et soutenue par beaucoup de talent oratoire. Le secrétaire d'état pour en donner un extrait; d'ailleurs l'objet en ayant été manqué, comme toutes les tentatives de l'opposition, cette analyse auroit peu d'intérêt. L'espace nous manque lord Grenville et le lord Auckland répondirent au marquis de Lansdowne; le lord Lauderdale le défendit foiblement. La chambre s'étant divisée sur la motion, il y eut 104 voix contre, et 12 pour. On annonça pour le lendemain une autre motion sur l'état des finances.

Le 3, on fit à la chambre des communes la seconde lecture d'un bill pour accorder à S. M. 200,000 liv. sterl. pour la mettre en état de remplir ses engagemens avec le roi de Sardaigne. Comme on n'avoit pas encore reçu les nouvelles authentiques des succès des français en Italie, l'opposition à ce bill ne fut pas aussi embarrassante qu'elle pourra l'être à la discussion définitive, qui aujourd'hui paroît n'avoir plus guere d'objet utile.

Hier, M. Grey, l'un des chefs de l'opposition, a fait encore, dans la chambre des communes, une tentative infructueuse contre le ministère. Il a établi dans un discours très-fort de logique et de talent, que M. Pitt avoit dans plusieurs actes, non-seulement excédé ses pouvoirs, mais violé ouvertement des loix positives dans l'emploi qu'il avoit fait des revenus publics, contre les dispositions formellement énoncées par les actes du parlement. M. Pitt a répondu qu'il n'avoit rien fait que pour le bien de la nation. C'est le prétexte de tous les actes arbitraires. La chambre a été de l'avis de son ministre; et la motion de M. Grey a été écartée par la question préalable à une majorité de 209 contre 38.

On a eu avis que le bey de Tunis avoit envoyé un ministre en Corse pour traiter avec le vice-roi de l'isle, des prises qui ont été faites récemment par les croiseurs anglais dans les mers de ces domaines. Il est arrivé avec une suite de quinze personnes. On ne doute pas que tout ne s'arrange à l'amiable avec cette régence.

PARIS, 1er *prairial*.

On est plus persuadé que jamais qu'avant deux mois la paix sera faite avec toutes les puissances continentales, et que nous n'aurons plus à combattre que l'Angleterre. Tout semble prouver que la campagne ne s'ouvrira pas sur le Rhin.

L'énergie avec laquelle a été étouffée et va sans doute être punie la dernière conspiration, ajoutera encore beaucoup à l'idée très-avantageuse que les étrangers ont conçue de notre constitution et de notre gouvernement.

L'Allemagne est effrayée : l'Italie est à genoux devant nous : l'Angleterre s'inquiète vivement : le parti ministériel et le parti de l'opposition qui haïssent presqu'également la France, sont consternés de nos triomphes qui annoncent l'entière dissolution de la coalition, et la guerre de l'Angleterre réduite à ses forces contre nous et les alliés maritimes que nous pouvons attacher à notre cause.

On croit que le général Beaulieu est maintenant au milieu des gorges du Tirol avec les débris de son armée, à moitié détruite.

On nous assure que beaucoup de marseillais ont obtenu la permission de rester à Paris, et d'insulter dans les cafés ceux qui applaudissent à l'énergie du directoire et à la fermeté de Carnot.

Les exclusifs se rassemblent de nouveau dans des ta-

sel. Ils avaient fondé un autre *Courrier* ou *Écho de Paris,* et cet *Écho* a été la première forme de l'*Éclair,* dans lequel les Bertin ont soutenu si brillamment et si courageusement la lutte contre les jacobins, de vendémiaire à fructidor. Pendant que Ladevèze était en fuite, quelques-uns de ses collaborateurs s'étaient approprié son journal, en en changeant d'ailleurs le titre et en l'appelant *le Rôdeur;* mais la famille de Ladevèze réclama; elle revendiqua sa propriété. Elle reprit la publication du *Courrier universel* sous un titre différent; mais dépossédée de son imprimerie, elle transporta son *Véridique,* — c'était le nouveau nom du journal, — dans l'imprimerie de l'*Éclair,* chez Lenormant, rue des Prêtres, n° 42. Quand on cherche à faire l'histoire de ces feuilles plus ou moins éphémères, dont les titres changeaient fréquemment, et qui toutes sortaient de l'imprimerie de la rue des Prêtres, on est frappé d'y rencontrer déjà les noms des Dupré, des Henri Neuville, des Molinier, des Geoffroy, qui tous ont fait plus tard partie de l'administration du *Journal des Débats* et ont été employés par les Bertin comme gérants, caissiers ou comptables.

Au milieu de toutes ces difficultés et de ces luttes, l'*Éclair* frayait sa voie, malgré les attaques sans cesse renouvelées dont ses rédacteurs étaient l'objet de la part des révolutionnaires. Les journalistes jacobins dénonçaient à chaque instant *l'Éclair Bertin* et *Bertin l'Éclair* comme des ennemis de la République. A partir du 13 vendémiaire, la politique constitutionnelle de l'*Éclair* se dégage de plus en plus : elle se précise et suit une ligne invariable, malgré les contradictions qu'on lui oppose de côtés très différents. Cette politique est, après tout, celle-là même à laquelle le *Journal des Débats* donnera tant d'éclat, trente-cinq ans plus tard, dans les années qui ont immédiatement précédé et suivi la révolution de 1830. Quand on lit dans une des biographies de Bertin l'aîné le passage où M. de Sacy parle de l'influence exercée par le *Journal des Débats* de 1824 à 1830, on est frappé de l'application qu'on pourrait faire de ses paroles à la situation des Bertin de 1795 à 1797.

« Quiconque a connu M. Bertin, dit M. de Sacy, ne s'étonnera pas qu'après avoir été homme de parti passionné, dans les temps de crise et de révolution, il fût revenu, dans un temps plus calme, aux idées de philosophie et de liberté constitutionnelle qui allaient si bien à ses goûts, à son humeur généreuse et indépendante, et qu'aucun événement n'avait pu arracher de son cœur. »

Il suffira de citer quelques articles de l'*Éclair,* publiés avant le 18 fructidor, pour justifier le rapprochement que l'on peut faire entre la politique de la jeunesse et celle de la vieillesse des Bertin.

Le 8 brumaire an V (29 octobre 1796), l'*Éclair* publiait, par exemple, un article sur Diderot :

« A-t-on bien fait, pour la gloire de Diderot, lisait-on dans cet article, de faire paraître ces deux ouvrages (*Jacques le Fataliste* et *la Religieuse*)? Si le monde devait finir dans quinze jours, je dirais *non;* mais comme il faut espérer que le genre humain survivra à nos petites tracasseries politiques, et que la postérité ne sera pas condamnée à ratifier tous les arrêts de cette souveraine d'un jour, que l'on décore en France du nom pompeux d'opinion publique, je réponds *oui;* et je remercie, au nom des lettres et de la philosophie, l'éditeur d'avoir bravé le grand courroux de tous ces dévots personnages qui, dans leurs pamphlets et dans leurs journaux, ressassent aujourd'hui Massillon et Bourdaloue, comme naguère ils ressassaient Voltaire et J. J. Rousseau..... Mais enfin la philosophie, aujourd'hui si décriée, renaîtra un jour de ses cendres, quand le temps aura affaibli le souvenir de tous les crimes commis en son nom, par des misérables qui se disaient philosophes parce qu'ils avaient sur les épaules le manteau percé de Diogène. »

Cet article est de Bertin l'aîné, qui, dans la rédaction de l'*Éclair,* alternait avec son frère Bertin de Veaux. Le style des deux frères était d'ailleurs très différent; celui de Bertin de Veaux se ressentait beaucoup plus que celui de Bertin l'aîné des habitudes du dix-huitième siècle; on y trouvait des images où la sensibilité jouait un grand rôle, et quelque chose de mièvre et d'affecté qui contrastait singulièrement avec l'ardeur courageuse et la vigueur du jeune journaliste. Bertin de Veaux était d'ailleurs en prison le jour où paraissait l'article sur Diderot. Il avait été incarcéré sur la dénonciation et la plainte d'un membre du Conseil des Cinq-Cents, nommé Abolin. Un court récit de cet incident nous permettra de comparer le style des deux frères.

Le 20 vendémiaire an V, Bertin de Veaux, dans l'*Eclair,* accusait Abolin d'avoir dépouillé la fille d'un émigré nommé d'Espagne. Comme la jeune d'Espagne était restée en France, elle avait demandé que ses biens propres, situés dans le département de la Haute-Garonne, et qui étaient restés indivis avec ceux de son père, ne fussent pas vendus comme biens nationaux. Le département lui avait donné raison. Abolin avait obtenu au contraire, nonobstant l'arrêté du département, qu'on les mît en adjudication, et il les avait soumissionnés. Mademoiselle d'Espagne se rendit à Paris pour réclamer; elle s'adressa d'abord au ministre des finances, puis au Conseil des Cinq-Cents.

« Hier, dit Bertin de Veaux dans l'*Éclair*, la commission fit son rapport. Les débats furent très vifs; mais les lois, ces lois de circonstance et de rigueur, furent invoquées. Le soumissionnaire fut maintenu et la citoyenne d'Espagne dépouillée. Si ce fut un triomphe pour certains individus, ce fut un coup mortel pour les amis de la justice et des propriétés..... Enfin le jugement est prononcé. La citoyenne

d'Espagne était présente à cette séance terrible pour elle. Elle se lève, pâle comme la mort, les yeux égarés, le désespoir dans l'âme. Elle s'écrie..... (on assure qu'elle ajouta quelques mots injurieux) : « Il ne me reste plus qu'à demander l'aumône à cet Abolin que ma famille a élevé et comblé de bienfaits. » Deux grenadiers l'arrêtent et l'accusent d'avoir manqué à la représentation nationale. « Frappez, dit-elle, j'ai tout perdu, je suis dans la misère ; m'ôter la vie, c'est le plus grand bienfait. »

« Les grenadiers sont attendris. Elle sort et vole au Conseil des Anciens, elle demande un député ; il vient et la trouve dans un état affreux. Elle ne poussait que ce cri : « Je suis ruinée, la mort ! la mort ! — Eh quoi ! ma fille, succomberez-vous à ce désespoir? Allez, il existe encore des âmes sensibles. Je sais que vous n'avez plus aucune ressource, que vous ne voulez plus être à charge à une amie qui, par son travail, peut à peine pourvoir à sa propre subsistance. Venez dans ma maison, venez auprès de mon épouse. Vous trouverez chez moi tous les secours dus à l'humanité. La nation vous doit des indemnités; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour accélérer ce payement. Rassurez-vous, je suis républicain, ennemi des émigrés; mais j'estime et je respecte ceux de leurs parents qui, fidèles aux lois de la République, ont préféré leur patrie au désir de la vengeance. » La citoyenne d'Espagne ne répondit rien, mais elle suivit l'homme bienfaisant et est devenue la compagne de son épouse.

« Bien des gens diront que ce député est un chouan, que ce soumissionnaire est un patriote; une voix intérieure dit au fond des cœurs que l'on aimerait mieux être coupable du crime du premier que de l'acte patriotique du second. »

A raison de cet article, Bertin de Veaux comme rédacteur, et Lenormant comme imprimeur, furent arrêtés tous les deux et conduits à la Force. Renvoyés devant le jury d'accusation comme prévenus d'avoir *avili* la représentation nationale, ils furent acquittés et, au bout de dix jours, mis en liberté.

Le 15 brumaire, Bertin de Veaux publia dans son journal l'article suivant :

« On assure que le député Abolin, également pressé par ses remords et par l'opinion publique, vient de rendre à la citoyenne d'Espagne l'héritage de ses pères. Si ce fait est vrai, si le repentir a pu pénétrer dans le cœur de ce député, je lui pardonne de grand cœur ma détention de dix jours. Et quel homme oserait se plaindre d'avoir souffert pendant quelques jours, lorsque ses souffrances ont pu contribuer à arracher à la misère une intéressante victime et ramener à la vertu un homme égaré par l'appât d'un vil gain? Le repentir d'Abolin est la plus belle réponse aux diatribes des ennemis de la liberté de la presse. »

Les deux frères espéraient toujours que la Constitution de l'an III pourrait être appliquée avec scrupule et fournirait l'occasion d'instituer en France un gouvernement libéral et constitutionnel.

Leur journal était rédigé dans cet esprit, qui était celui du club constitutionnel, désigné le plus souvent sous le nom de club de Salm, parce qu'il tenait ses réunions à l'hôtel de Salm, devenu plus tard l'hôtel de la Légion

d'honneur. Benjamin Constant, un des orateurs les plus écoutés de ce club, était l'ami de Bertin de Veaux, avec lequel il était entré en relation dans des circonstances assez singulières. Il y avait eu entre eux une querelle, et cette querelle avait été suivie d'une provocation. Riouffe, leur ami commun, prévenu de la rencontre projetée, s'était interposé et les avait réconciliés sur le terrain.

Voici la lettre que Bertin de Veaux fit paraître quelques jours après dans son journal :

« Au rédacteur. — Je vous prie, Citoyen, d'insérer dans votre journal ce qui suit : Un article inséré dans le *Courrier républicain* m'oblige à une explication sur les relations que j'ai pu avoir ces jours derniers avec M. Benjamin Constant. Insulté par moi, M. Benjamin Constant m'a demandé la satisfaction que l'on doit à un homme d'honneur et qu'un homme d'honneur ne peut refuser. Il n'a eu d'autre témoin que le C. Julian, qui ne fut jamais l'aide de camp de Fréron, et qui n'a été qu'une seule fois son frère d'armes, dans la mémorable journée du 4 prairial. Riouffe, auteur des *Mémoires d'un détenu*, mon ami et celui de M. Constant, informé de la querelle, a cru devoir se transporter au lieu du combat, pour offrir sa médiation. Comment un journaliste, qui n'a point été témoin des faits, peut-il se permettre de déshonorer un galant homme en les dénaturant? La critique politique, comme la critique littéraire, doit de l'homme d'honneur distinguer le poète. Je ne prétends pas, au surplus, répondre à toutes les calomnies que la sottise et la méchanceté pourront répandre sur une affaire plutôt heureuse que malheureuse, puisque je lui dois la connaissance et, j'ose dire, l'amitié de M. Constant. Mais je déclare que quiconque dira que M. Constant, avant comme après, a eu quelques torts envers l'honneur et l'honnêteté, est, ou trompé, ou le plus vil des calomniateurs. — B. Deveaux. »

C'est contre le club de Clichy que l'*Éclair* dirigeait ses plus violentes polémiques. Comme au 13 vendémiaire, les Bertin cherchaient à éviter le coup d'État, qu'on prévoyait déjà, en forçant la droite à plus de modération.

Le 1er messidor an V (18 juin 1797), le Conseil des Cinq-Cents avait discuté une proposition tendant à enlever au Directoire la surveillance de la trésorerie. Les débats avaient été si violents que deux députés, Delahaye et Avales, s'étaient pris à la gorge. L'*Éclair* publia, le 3 et le 4 messidor (le 21 et le 22 juin 1797), deux articles à ce sujet; on reconnaît dans le premier la plume de Bertin l'aîné, et dans le second celle de Bertin de Veaux.

Voici d'abord l'article de Bertin l'aîné :

« La crise s'approche, déjà se manifestent tous les symptômes d'une nouvelle révolution. Les partis sont en présence ; encore quelques jours, et le glaive prononcera.

« Quelle séance que celle d'hier ! Quel terrible avenir elle nous présage ! La discorde a pris possession du Conseil des Cinq-Cents. Elle n'en sortira qu'après s'être rassasiée du sang de l'un ou l'autre parti, et peut-être de tous les deux. Malheur, a dit un sage, malheur à celui par qui le scandale arrive dans le monde ;

malheur à vous, représentants du peuple, lorsque, dégradant le caractère auguste dont vous êtes revêtus, vous transformez le Sénat en une arène de gladiateurs. Comment voulez-vous qu'on vous respecte, si vous ne vous respectez pas vous-mêmes? Et comment voulez-vous nous gouverner, si vous ne savez pas inspirer le respect? Cynéas, en entrant dans le Sénat romain, se crut transporté dans un conseil de rois. Qu'aurait-il dit s'il eût été hier témoin de ces luttes indécentes. . . . . Représentants du peuple, vous avez tous juré de défendre la Constitution républicaine ; la tranquillité publique repose sur votre loyauté ; la calomnie, la calomnie! ah! qui s'attache toujours aux hommes puissants, accuse quelques-uns d'entre vous de n'être entrés dans le sanctuaire de la liberté que pour pouvoir plus facilement et plus sûrement conspirer contre elle. Je méprise la calomnie autant que je vous honore ; mais je veux bien supposer ici un moment que, magistrats de la République, vous soupiriez après la royauté. Calculez du moins le possible; comptez tous les obstacles et souvenez-vous de cette maxime d'un poète : « Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. » Si vous détruisez ou si vous laissez détruire la République constitutionnelle, vous tomberez dans la *République campée,* et celle-là sera plus terrible que l'autre. »

L'article du lendemain prend directement à partie Gilbert Desmolières, l'orateur des Cinq-Cents qui, dans un langage extrêmement violent, ne cessait de reprocher au Directoire de dilapider les finances de la nation, et que la droite royaliste considérait alors comme un futur Sully.

Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce second article le style de Bertin de Veaux, bien différent de celui de son frère.

« Il faut donc enfin en parler. C'est un malheur, et pour mes lecteurs et pour moi; j'aimerais autant faire un traité des infiniment petits. Que de têtes, en effet, il a fallu abattre pour qu'on aperçût la perruque de ce moderne Sully! Mais enfin il faut se résigner à son sort et parler des Lilliputiens quand on vit dans la République de Lilliput. J'aime fort qu'on soit avare des deniers du peuple; l'économie est la première vertu d'un administrateur; mais je n'aime pas que, sous le prétexte d'économie, on désorganise un gouvernement. Je n'ai pas encore nommé M. G. D. Est-ce ma faute, à moi, si tout le monde l'a reconnu?

« Qu'a fait en effet M. G. depuis qu'il s'est introduit dans le Corps législatif?

« Comme il n'y a rien de plus populaire que de crier contre le gouvernement, le gouvernement n'a pas eu de plus violent antagoniste. . . . . Mais a-t-il proposé quelques plans pour remplacer ceux contre lesquels il s'élevait? Eh! oui, sans doute; son plan est connu; c'est celui de bien d'autres : *Ils périront par les finances!* Il ne faut pour cela ni talent, ni connaissances, et c'est précisément pour cela que ce plan est celui de M. G.

« Mais en attendant, les armées, mal payées, sont réduites à vivre de rapines; en attendant, les routes et les ponts dépérissent, les arts languissent, l'éducation publique est abandonnée; en attendant, l'infirme et le vieillard meurent sans secours; le soldat couvert d'honorables blessures attend inutilement le pain que lui a promis la patrie, et l'enfant au berceau appelle en vain par ses cris le sein qui doit le nourrir. . . . . Mais les ministres dilapident! misérable subterfuge; le crime des ministres peut-il vous absoudre? . . . S'ils gouvernent mal, c'est votre faute;

s'ils dilapident, c'est encore votre faute. Tonnez contre eux à la tribune, mais ne les punissez pas comme un père de famille punit un fils prodigue en leur refusant de l'argent, car ce n'est pas sur eux que tombe votre vengeance, mais sur le peuple, qui ne doit point pâtir de vos haines et de vos honteuses spéculations.

« N'affectez pas surtout de prodiguer l'insulte et le mépris à la première magistrature de la République, respectez-la si vous voulez qu'elle soit utile, et si jamais le salut public exigeait de vous que vous la dénonçassiez à la censure publique, ne paraissez alors à la tribune qu'en habit de deuil, car le jour où une pareille dénonciation serait devenue nécessaire serait un jour malheureux pour la patrie. »

Des articles semblables, écrits avec noblesse et avec grâce et tout pleins de l'esprit de ces deux frères, l'un plus sagace, l'autre plus emporté, mais tous deux animés du sentiment libéral de la bourgeoisie parisienne, avaient un grand retentissement non seulement dans Paris, mais encore dans les départements voisins et surtout dans le nord de la France. Leur collaborateur et leur ami Henri Nicolle, dont l'esprit était extrêmement ingénieux, avait imaginé un service de voitures que l'on appelait des cabriolets ; et ces cabriolets, qui recevaient quelques voyageurs, emportaient en même temps les numéros du journal aussitôt après le tirage ; la distribution s'en faisait sur tout le parcours de la route de Flandre, vingt-quatre heures avant la poste.

Comme c'était le chemin de l'Angleterre, l'*Éclair* y pénétrait et y avait pris une grande autorité. On y considérait ses rédacteurs comme très bien informés, comme très scrupuleux et comme incapables de tromper leur public par des inventions et par des nouvelles qu'on appelle aujourd'hui des nouvelles à sensation. Aussi l'émotion fut-elle très grande à Londres, le 13 février 1796, quand on y reçut un numéro de l'*Éclair* portant la date du 10 février 1796 (19 ventôse an IV), et qu'on put y lire le texte d'une convention qui venait d'être signée à Bâle pour le rétablissement de la paix, entre le comte de Lehrbach, pour le compte de l'Empereur, et M. Barthélemy, pour le compte de la République française.

Le soir même, Grey interpella Pitt à la Chambre des communes et lui demanda des explications sur la convention dont le texte avait été publié par l'*Éclair*. Pitt répondit qu'il avait, en effet, reçu le journal contenant la nouvelle dont il était question, mais qu'il ne pouvait se porter garant de l'authenticité de cette information, parce qu'il n'avait pas la moindre connaissance des moyens par lesquels le journal avait été introduit en Angleterre.

Le lendemain, la nouvelle ne fut pas confirmée. Le *Times* raconta que le numéro de l'*Éclair* lui avait été envoyé de Ramsgate, mais qu'en examinant de près l'impression, on avait pu remarquer que le type des caractères était anglais. Tout faisait croire, suivant l'organe de la Cité, que

c'était un faux numéro, imprimé non pas à Paris, mais à Londres même. On avait pu d'ailleurs observer que le texte français contenait des fautes de genre et d'orthographe assez singulières. Ainsi, *armistice* était mis au féminin, et *prétentions* était écrit avec un *s* (*prétensions*). On ouvrit immédiatement une enquête, et l'on constata qu'il s'agissait d'un simple coup de Bourse. Le spéculateur avait acheté des fonds la veille, il avait distribué le lendemain le faux *Éclair* et avait revendu avec bénéfice ce qu'il avait acheté, grâce à la hausse que la fausse nouvelle avait produite.

Le coup d'État du 18 fructidor frappa durement les Bertin, d'abord dans leurs convictions, — le Directoire devenait un gouvernement décidément révolutionnaire et jacobin; — ensuite dans leurs intérêts, — la presse était anéantie. L'*Éclair*, le *Véridique*, étaient supprimés; un grand nombre de journalistes étaient proscrits. Bertin de Veaux, porté avec Henri Neuville sur la liste de proscription, ne put se soustraire à la déportation qu'en se cachant. Mais les Bertin ne se cachaient jamais longtemps. Ils revinrent bientôt à la charge, avec ce courage et cette ténacité qui les caractérisaient.

L'imprimerie Lenormant, rue des Prêtres, est toujours le centre de leurs opérations. Ils continuent à Paris à publier l'*Éclair* sous le nom des *Annales politiques et littéraires*. Ils font, en outre, distribuer dans le Nord un *Écho* qui n'est encore qu'un *Éclair* transformé. Les cabriolets de Nicolle font le service de ces nouveaux journaux, comme ils avaient fait celui des anciens.

Les jacobins se disent joués, ils crient au scandale. L'*Ami des lois* dénonce l'*Éclair* comme s'étant soustrait aux recherches de la police. « On connaît, ajoute-t-il, le bon esprit des auteurs de cette feuille, l'une des plus perfides que l'on connaisse. »

Le 27 frimaire (février 1798), nouvel arrêté du Directoire, dont voici un des considérants :

« Considérant que plusieurs journalistes complices de la conjuration royale et frappés par la loi du 22 fructidor dernier, après s'être soustraits aux effets de ladite loi en substituant de nouveaux titres à leurs feuilles justement proscrites, n'ont pas cessé d'attaquer, soit directement, soit indirectement, les mesures du gouvernement les plus propres à consolider l'édifice républicain..... arrête : Art. 1er. — Les journaux intitulés... *le Correspondant politique, les Annales politiques* ou *l'Éclair, le Courrier du jour* ou *Véridique,* sortant des mêmes presses que l'*Éclair*, sont prohibés. »

L'*Ami des lois* revient à la charge.

« La police, dit-il, est invitée à surveiller le bailleur de fonds dans l'entreprise du journal *l'Éclair,* aujourd'hui *Annales universelles* (pour *Annales politiques*), partant toujours par voitures extraordinaires. Ce directeur de spéculations aristocratiques a beaucoup de connaissances à l'étranger. »

Et plus tard il ajoute :

« Parmi les journaux fructidorisés ou refructidorisés, il n'en est point qui reparaisse avec plus d'effronterie que l'*Éclair*, qui nous a paru chargé de faire détester la République dans les pays qui formaient la ci-devant Belgique. »

Ce qui est tout à fait singulier, c'est que les Bertin et leurs amis ne prenaient même pas la peine de changer le lieu de l'imprimerie de leurs journaux. C'était toujours de l'imprimerie Lenormant, de la rue des Prêtres, qu'on expédiait les numéros du journal aux abonnés de Paris et des départements. La police mettait les presses sous scellés; les presses fonctionnaient tout de même. On racontait que Lenormant avait dans son personnel des mécaniciens anglais si habiles, qu'ils étaient arrivés à faire jouer les presses même sous les scellés.

C'est pourtant pendant ces jours si difficiles, où ils étaient constamment menacés dans leurs personnes et dans leur industrie, que les deux frères Bertin se mariaient à deux ans d'intervalle.

L'aîné épousait mademoiselle Boutard, dont le frère a été pendant longtemps critique d'art au *Journal des Débats ;* l'autre épousait mademoiselle Bocquet, belle-fille de M. Merlin, qui lui apporta de la fortune.

Bertin de Veaux, qui aimait les affaires et qui devait, en 1801, établir une maison de banque avec Truelle, s'était fait agent de change. C'est, du moins, la qualification qu'il a prise dans le premier acte de société du *Journal des Débats*.

Le 18 brumaire supprima tous les journaux, sauf vingt-trois, et rendit à peu près impossible la création de nouvelles feuilles. Les Bertin se résolurent alors à acquérir un titre existant et un fonds d'abonnement par un achat et une fusion. Ils s'adressèrent à Baudouin et à Ladevèze. Baudouin était propriétaire du *Journal des Débats et Décrets,* petite feuille in-8° qui rendait compte des séances des Chambres et qui contenait quelques annonces. Le titre fut maintenu sous cette forme : *Journal des Débats et lois du pouvoir législatif et des actes du gouvernement.*

Ladevèze, dépouillé un moment par ses rédacteurs, comme nous l'avons dit plus haut, rentré dans sa propriété, grâce à l'appui que les Bertin lui avaient donné, ne demandait pas mieux que de céder dans de bonnes conditions, après la vie agitée qu'il avait menée, son *Courrier universel, feuille du jour.*

Le 1er et le 2 pluviôse an VIII (21 et 22 janvier 1800), les Bertin et Laborie passèrent donc deux actes, l'un avec Baudouin, l'autre avec Ladevèze. Ils s'étaient adjoint Chabaud-Latour, ancien député au Conseil des Cinq-Cents et membre du Tribunat, dans l'espoir, comme l'écrivait dix ans

plus tard Bertin de Veaux au duc de Rovigo, « d'avoir quelqu'un à opposer aux intrigues de l'envie ».

Baudouin cédait son *Journal des Débats* pour vingt mille francs, sur lesquels Chabaud-Latour fournissait un tiers, et dont le reste était payé en effets auxquels la signature de Lenormant, imprimeur et libraire, donnait une valeur commerciale. Le propriétaire des anciens *Débats* stipulait, en outre, à son profit, le service de douze abonnements aux nouveaux *Débats*, abonnements perpétuels et cessibles à des tiers.

Ladevèze vendait le fonds d'abonnement et la propriété du *Courrier universel, feuille du jour,* moyennant une rente perpétuelle de 14,400 francs et une rente viagère à servir à Dussault, son rédacteur. Il se réservait également douze abonnements perpétuels cessibles à des tiers.

Les acquéreurs passèrent entre eux un acte de société qui attribuait aux deux Bertin et à Laborie des parts en toute propriété, et à Chabaud-Latour une part en usufruit. Le même jour, Bertin l'aîné était associé pour moitié dans la librairie de Lenormant, et, en retour, celui-ci était associé pour moitié dans la part de Bertin l'aîné au journal.

« Mais, dit Bertin de Veaux, dans sa lettre de 1810 au duc de Rovigo, ces conventions ne sont que pour eux; Lenormant n'a jamais été un associé pour les autres propriétaires du journal. »

Cette combinaison était une précaution contre la police; des arrangements analogues furent pris par Bertin de Veaux et Laborie avec Henri Nicolle, qui s'établit libraire. Il était prudent de séparer aux yeux du pouvoir les intérêts du journal et ceux des entreprises de librairie, plus ou moins politiques, auxquelles on se réservait de se livrer.

Dans ce premier acte de société, les frères Bertin avaient pris toutes sortes de précautions pour éviter de donner prise à leurs ennemis invétérés, à ces jacobins qui, Fouché en tête, s'étaient ralliés à Bonaparte et avaient peuplé toutes les administrations, surtout celle de la police. C'est Chabaud-Latour qui, pour le gouvernement et la police, est seul responsable; c'est lui seul qui aura le droit de surveillance absolu sur la rédaction.

« Le citoyen Chabaud, est-il dit à l'article 3 de l'acte de société, s'engage de plus, comme condition principale et essentielle des présentes, entrée en considération du prix ci-dessus fixé, à se présenter partout où le besoin du journal l'exigera, comme le seul propriétaire et responsable dudit journal; à se dire et qualifier tel dans toutes déclarations et dans tous autres actes de police publique ou de gouvernement qui pourront être requis ou nécessaires pour la conservation ou l'intérêt du journal, ou pour mettre à couvert de toute responsabilité lesdits Laborie et frères Bertin. »

Dès le 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800), le *Journal des Débats* prend le format de l'*Éclair*, petit in-4°; mais il ne contient encore qu'un résumé des séances du Tribunat et du Corps législatif; la signature de l'imprimeur est toujours celle de Baudouin. Le 5 pluviôse (25 janvier), tout est changé; le personnel administratif des Bertin, dont les noms ont paru dans tous leurs journaux d'autrefois, est installé. C'est Dupré, Molinier, puis Geoffroy, non pas Geoffroy le critique, mais Geoffroy l'employé, auquel les lettres, paquets et argent doivent être envoyés, et qui reçoit les abonnements.

Enfin, l'imprimeur est Lenormant, 42, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Il y a un bulletin de Bourse étendu, des correspondances étrangères, des faits divers sous le titre de « Variétés », et le service des voitures imaginé par Henri Nicolle pour l'*Éclair* emporte le nouveau journal dans les départements, où il est distribué avant la poste.

La rédaction se forme. Ceux qui avaient lutté dans l'*Éclair*, dans le *Courrier universel*, les amis de la réunion du restaurant de la place du Louvre, les anciens barbistes, la composent : c'est Planche, Dussault, Boissonnade, Boutard, Saint-Victor, auxquels vont bientôt se joindre Geoffroy, puis Hoffman, Fiévée, Féletz et, plus tard, tant d'autres hommes de talent qui ont illustré le *Journal des Débats* et s'y sont illustrés eux-mêmes.

Le 9 pluviôse, le format in-4° s'allonge et devient un petit in-folio pour faire place au feuilleton.

Il se tirait deux éditions, l'une avec et l'autre sans le feuilleton. Le journal complet, c'est-à-dire avec le feuilleton, coûtait pour les départements un franc cinquante de plus par trimestre. La double édition s'est maintenue jusqu'à la fin de l'an XI.

Bientôt le bulletin des théâtres, qui n'était d'abord que la simple annonce des spectacles du jour, contient quelques appréciations. Puis Geoffroy paraît, et le feuilleton dramatique est fondé.

Les Bertin, quand ils ont créé les *Débats*, avaient pour objet de défendre, dans les conditions imposées alors à la presse, l'ancienne politique de l'*Éclair;* ils étaient restés constitutionnels et se flattaient encore qu'on pourrait, même avec Bonaparte, organiser en France un gouvernement fondé sur l'ordre, la liberté et la loi.

Dans un article sur la mort de Washington, publié le 14 pluviôse an VIII (3 février 1800), le héros américain est offert en exemple « à celui qui tient maintenant les rênes du gouvernement en France..... La tombe de Washington sera l'asile où il se retirera pour y réfléchir encore sur ce qu'il sait déjà bien, qu'il est une gloire plus belle, plus touchante, plus digne de tous les suffrages, que celle des armes et des conquêtes. »



JOURNAL DES DÉBATS
ET LOIX DU POUVOIR LÉGISLATIF, ET DES ACTES DU GOUVERNEMENT.

Nouvelles de Londres et de la Hollande. — Lettre du général Hédouville. — Nouvelles des départemens de l'Ouest. — Détails sur le conclave. — Découverte d'un enfant sauvage dans la forêt de Lacaune, département du Tarn : détails intéressans sur cet enfant. — Séances du tribunat et du corps législatif. — Noms des candidats pour le sénat.

Cours des changes du 4 pluviose.

Amst. Bco.	Or fin, l'once 102 f. 50 c.
Courant 57 1/4 58	Argent à 11 d. 10 g. le m. 50 f 80
Hamb. 191 189	Portugaise, l'once 92 f. 50 c.
Madrid 7 f 25 c billet	Piastre 5 f 20 c.
Effectif	Quadruple 79 f. 13 c
Cadix 7 f 25 c billet	Ducat 11 f 25 c.
Effectif	Guinée 25 f. c
Gênes effectif 4f 38c	Souverain 33 f. 50 c.
Livourne	Café Martinique 2 f. 80 à 85 c.
Basle 3/4 p. 1 3/4 p.	—— S. Domingue 2 f. 45 à 55c.
Lyon p. 25 j.	Sucre d'Orléans 2 f. 5 c.
Marseille 1/2 p. 20 j.	—— d'Anvers 2 f. 5c
Bordeaux 1/2 p. à v.	—— Crystalisé
Montpellier pair 25 j.	Savon de Marseille 1 f.
Rente prov. f. c. c	Huile d'olive 1 f. 25c.
Tiers cons. 19f. 25 c. 13 c	Chandelle 75 c.
Bons 2/3 1f. 5c.	Coton du Levant 3 f. 10 c.
Bons 3/4 f c	Esprit 3/6 350 à 360 f.
Bons 1/4 f.	Eau-de-vie, 22 degrés, 270 f
Bons d'arrérages, 89f 88f 25c 50c 89f 83f 50c	
Bons pour l'an 8, 68f 66f 13c 66f 88c 75c	

NOUVELLES ETRANGERES.

ANGLETERRE.

Londres, 8 janvier [18 nivose.]

Les parlemens d'Angleterre et d'Irlande réunis, si l'*union* a lieu, prendront le titre de *parlement impérial des isles britanniques.*

On raconte qu'un officier de marine, d'un grade supérieur, recevant une lettre qui lui annonçoit la prise d'un bâtiment ennemi dont il lui revenoit 30 mille liv. sterl. pour sa part, se plaignit de ce qu'on n'avoit pas affranchi la lettre pour lui éviter de payer cinq schellings de port. [Il paroît que c'est le lord Bridport dont il est question ici.]

Le commodore sir Thomas Trowbridge croisoit devant Malte le 17 frimaire, avec cinq vaisseaux de ligne. Lord Nelson étoit à Palerme.

Une cour martiale tenue à bord du *Gladiateur,* dans la rade de Portsmouth, a condamné Thomas Vanthysen, lieutenant de la *Sophie*, à donner sa démission, et l'a déclaré incapable de servir sa majesté, ses héritiers ou successeurs, pour s'être écrié publiquement, en voyant punir un matelot : « Je veux être damné, si, à la place de l'équipage, » je n'écrirois pas contre le capitaine. »

On mande de Dublin, en date du 13 nivose, que le bruit d'une apparition de la flotte française sur la côte s'étoit répandu la veille dans cette ville, et y avoit jetté l'alarme. On étoit aussi très-inquiet de quelques symptômes d'insurrection qui se remontroient dans le comté d'Antrim.

Du 24, du 25, 26 et 27 nivose.

Trois pour 100 consolidés : 61 1/8 1/8 1/4 7/8. Pour leur ouverture : 62 5/8 5/8 1/4 7/8.

Nous apprenons par la correspondance d'Egypte, interceptée, que le commodore Blanken a été repoussé dans une attaque qu'il a faite contre le fort de Cosséir, sur la Mer-Rouge.

Le bruit qui s'étoit répandu que M. Pitt avoit le projet de différer son nouvel emprunt jusqu'à la fin de la session du parlement, prend de plus en plus consistance. Ce délai paroît calculé de la part du ministre, d'après l'espoir qu'il a que les succès de la nouvelle expédition et les victoires de la coalition feront monter les effets publics. Il cherchera, dans l'intervalle, à faire aller les choses avec une émission de 3 millions sterling de billets de l'échiquier.

La flotte partie de la Jamaïque, le 9 brumaire, a été dispersée bientôt après son appareillage, et aucun des bâtimens qui en faisoient partie, n'est encore arrivé. La frégate qui servoit d'escorte, est rentrée dans le port, avec une voie d'eau considérable.

Sir Edward Pellew a fait voile de Falmouth, pour aller croiser sur la côte de France. Sa division consiste dans l'*Impétueux* de 78 canons, 4 frégates et un cutter.

Le bruit court qu'il est sorti de Brest une flotte de 15 à 16 vaisseaux de ligne.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, 17 janvier [27 *nivose.*]

Le comité de commerce et de navigation a reçu l'avis suivant qu'il a fait répandre avec une grande publicité :

« Sa majesté le roi d'Espagne a ordonné que pendant la guerre avec l'Angleterre, on ne pourra introduire en Espagne, de canelle, que par terre et par Bayonne, muni d'un certificat contrôlé par l'agent consulaire, résidant en ce port. Et pour une plus grande sûreté, le roi a ordonné que la douane *de la Victoria* sera la seule par où l'introduction aura lieu. Le ministre du roi d'Espagne a reçu l'ordre de mettre le plutôt possible cette ordonnance royale à exécution. »

La lettre de Bonaparte à Georges III a fait ici une très-grande sensation.

Les orangistes d'Eskhuyzen ont été mis en liberté, comme ceux d'Alkmaer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE L'OUEST.

Lettre du général Hédouville, lieutenant du général en chef.

Angers, le 1er. pluviose.

La division de chouans de Châtillon a accepté la paix.

Mais si les Bertin avaient des illusions sur Bonaparte, ces illusions ne durèrent que bien peu de temps. Bonaparte voulait faire de l'ordre à son profit, et en employant pour faire l'ordre les jacobins, les Fouché, les éternels ennemis des Bertin.

Au commencement de ventôse an IX (février 1801), pendant que se poursuivait l'instruction de la conspiration royaliste dont le chevalier de Coigny était le chef, Bertin l'aîné fut arrêté et incarcéré au Temple. On l'accusait de s'être entendu avec un armateur de Saint-Malo, nommé Guilloud, et de s'être rendu secrètement avec lui à Londres pour prendre les ordres des princes. On prétendait aussi qu'associé avec Laborie, qui était employé au ministère des relations extérieures, « il avait trafiqué avec l'étranger des secrets de l'État ».

On n'avait relevé qu'une seule charge contre lui. Un agent royaliste avait été trouvé nanti d'une lettre qui lui était adressée par un nommé Hierkoff. Mais cette lettre parlait d'affaires de librairie et n'établissait pas que l'agent royaliste et Bertin se connussent ou même se fussent jamais rencontrés ; la lettre, signée du nom imaginaire de Hierkoff, avait peut-être été préparée exprès pour compromettre Bertin l'aîné. Dupéron, c'était le nom de l'agent royaliste, avait été arrêté parce qu'on avait trouvé son nom dans les papiers saisis chez la femme Mercier. Il paraissait avoir été chargé d'organiser une contre-police royaliste dans le but de prévenir les amis des princes des dangers qui pouvaient les menacer, et pour leur donner le temps, en cas de recherches par la police de Fouché, de se cacher et de faire disparaître leurs papiers.

Ce Dupéron, pour obtenir sa grâce, s'était fait dénonciateur, et il cherchait, pour flatter la passion de son nouveau maître Fouché, à compromettre Talleyrand lui-même, en l'accusant de se servir de Bertin l'aîné pour nouer des intrigues en Angleterre. Il soumit, à ce sujet, au ministre, un plan qui consistait à effrayer d'abord Bertin, puis, si l'on ne réussissait pas à obtenir de lui des aveux, à le rassurer et à le mettre en liberté, dans la pensée qu'il userait de sa liberté pour reprendre ses projets, de connivence avec le ministre des relations extérieures. Le Mémoire que Dupéron adressa à Fouché pour lui exposer ce plan est d'ailleurs assez obscur, et il est difficile d'en comprendre exactement la portée.

Toujours est-il que Bertin fut mis en liberté, comme le conseillait Dupéron, sans avoir été jugé. On le surveilla, et puis, tout à coup, sans autre avertissement, on l'arrêta de nouveau et on le fit partir pour Toulon et l'île d'Elbe. Le départ fut même si précipité, qu'on eut de la peine à réunir quelques ressources en argent comptant pour le malheureux exilé. Sa

femme ne voulut pas l'abandonner. Elle demanda à partir avec lui. Elle laissa ses enfants, — elle en avait trois, — à madame Boutard, sa mère, qui s'établit avec eux à Bièvres. On partit dans la rotonde de la diligence, sous la surveillance des gendarmes. Pendant ce temps, Bertin de Veaux courait dans les ministères et dans les bureaux de la police : il demandait la liberté de son frère. On lui faisait de vagues promesses, mais on n'en tenait aucune. Le 27 ventôse an X (18 mars 1802), il essaya de faire passer en route quelques consolations et quelques nouvelles à son malheureux frère. Il adressa sa lettre, poste restante, à Avignon; mais elle ne parvint à Bertin l'aîné qu'à Toulon.

« Quel triste dénouement, lui dit-il, aux illusions de la jeunesse! Mon cher ami, mon cœur est déchiré. Quel supplice de voir périr l'homme qu'on aime le plus au monde et de ne pouvoir lui porter du secours!

« J'ai beau prier, conjurer, l'on ne tient compte de mes prières. Toutes les personnes que j'ai envoyées à Fouché disent qu'il a promis liberté à Toulon sur ma caution; et Desmarets dit que l'ordre ne part toujours pas..... Dans tous les cas, je n'en suis pas moins impuissant, moins réduit à ne faire entendre que des plaintes stériles. Il faut donc prendre son parti, se résigner à son sort et arriver au plus vite à la terre d'exil. Desmarets me fait espérer une réponse pour après-demain. Dieu veuille qu'il soit encore temps et que, quand elle arrivera, tu ne sois pas... En vérité, malgré des années d'opprobre et de malheur, on ne peut encore écrire de pareilles choses. C'est toi qu'on promène ainsi de prison en prison! L'espèce humaine fait horreur. Ta famille se porte bien. Tu peux croire que tes intérêts seront aussi soignés que les miens. Évite toutefois les détails, et quand tu écriras, ne t'occupe que de ta librairie. Je vais vendre ma part des *Débats;* je désire que Chabaud puisse me l'acheter tout entière. Puisque nous sommes dans un pays où l'innocence ne suffit pas pour garantir à un homme son repos, je renonce à une carrière où le succès, en excitant l'envie, finit par être travesti en crime. Chabaud seul défendra son bien comme il pourra; je lui souhaite, et de bon cœur, longue vie et prospérité. Quant à moi, je vais me consacrer tout entier à mes affaires de commerce. Nicolle, qui est de retour, m'a rapporté des commandes assez considérables en vins, en velours, en soieries de tout genre. Il faut espérer que le négociant vivra plus tranquille que le journaliste. Je dis plus tranquille, et non plus heureux, car il ne me sera donné de retrouver le bonheur qu'en te voyant toi-même rendu à ta famille, à tes affaires. Oh! quand finira-t-elle, cette abominable persécution? Tes pauvres enfants! ils sont pourtant bien moins à plaindre que leur père. Leur âge leur épargne le sentiment de leur infortune. Que ne suis-je encore garçon, mon cher frère! mon parti serait bientôt pris. Que l'homme est fou d'engager ainsi tout son avenir, lui qui ne peut répondre d'un quart d'heure! Oui, pour la première fois, j'ai regretté ma liberté en te voyant partir ainsi seul, moins que seul. Adieu, mon ami; j'écrirai demain encore pour Avignon. Si tu étais parti, arrange-toi pour que ma lettre aille te rejoindre à Toulon.

« Pour seul conseil, pars sans délai; arrive sans délai à l'île d'Elbe. Écris-moi, retour, l'espoir n'est que là. J'embrasse ta pauvre femme et vous souhaite à l'un et à l'autre courage et santé. Ton frère, BERTIN DEVEAUX. »

Il va sans dire que Bertin l'aîné ne reçut pas sa grâce à Toulon; il fut

ISLE
D'ELBE

RÉPUBLIQUE  FRANCAISE

Porto-ferrajo le 23. thermidor an 10 de la République Française.

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT, MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL ET DU CONSEIL DES MINES,

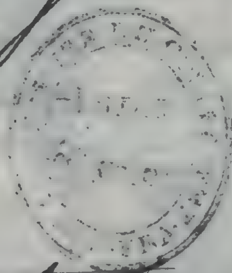
aux Citoyens officiers Civils et Militaires, chargés de Maintenir l'ordre dans les différents départements de la france et de faire respecter le Nom français chez l'Etranger.

Laissez passer librement le Citoyen Louis françois Bertin natif de Paris lequel a declaré Vouloir se rendre à florence et retourner dans trois mois.

Prettez lui aide et assistance en Cas de Besoin

Signature du porteur

les jour et an susdits.



Lelievre

Signalement

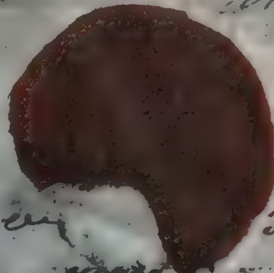
agé de 35 ans taille de 5 pieds 8 pouces cheveux noirs, visage ovale, Nez long, Petits yeux, Bouche moyenne et Menton rond.

Vu au Commissariat Général des Relations commerciales pour aller à Florence.
Livourne le 10 fructidor an X de la République française.
Le Commissaire Général des Relations commerciales.
Cotaut

Vu au Secrétariat de la Légation française à Florence le 11 fructidor an 10.
pour le ministre plénipotentiaire en le remplaçant à Paris.
Edouard Lefebvre

Vu bon pour retourner à Rome. Paris affaires de la République française à Naples le dix fructidor an onze.

Vu par le ministre plénipotentiaire de la république française à Florence, bon pour aller à Milan. Florence le 7 fructidor an 11

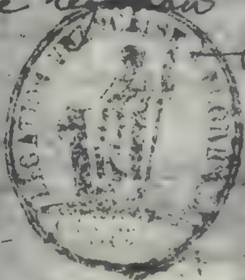



pour le ministre plénipotentiaire
Siméon

Vu par la Légation de la R. f. à Rome et à bon pour aller à Florence
Cacault



Vu bon pour aller à Naples.
Florence le 28 pluviose an 11.
Pour le Ministre plénipotentiaire de France absent le 1er secrétaire de légation
Siméon



Visto
Le Secrétaire de légation
Artaud
Dall'Uffizio di Polizia di Confine
... per Firenze
Scarica l'Asino li 4 Ott. 1803
Fantetto

Dal Uffizio di Polizia di Corvigliaio
V. B. per Bologna per la via di Lojano
e Pianoro.
Scaricalasino li 26. Agosto 1803

Vù pour l'interim du ministre
extraord.re du gouv.t français pour
rester dans cette place pendant dix
jours et ensuite retourner a Florence
Milan le onze fructidor
an onze
p. le chef de l'état major
g.al le chef de bataillon adj.t

Carossa p. il med.o
V. B. ... Milano, via ...



Li 28 Agosto
Visto, alla Porta Romana

Barisola p. Gallarati

li 10 7bre 1803 Mil.o
Visto a P.ta Romana

Vû par le Ministre Plenipotentiaire
de la République française en Toscane
bon pour aller à Gênes. à Florence
le 6.e jour Complementaire an 11.

Dalla Delegazione Dipartim.e
di Polizia Visto buono per
Genova via di Modena, Reggio
Parma etc.a Bologna li
Venticinque Sett.e 1803 ...

POLIZIA DEL DIP:
* DEL RENO *

Ant. Giovarini
Aggiunto

Gratis

N.o 3363

Vû p.r l'interim du Min.re Ext.re du gouv.t français
pour aller a Rome.
Milan le 29 Vend.re an 12
p. le g.al chef del état m.r g.al absent
le capitaine adjoint

Var le Ministre p.re
... delegation

Milano li 17. sett.e
1803 - an. 1.o ... por.ta
Romana
... Comm.o ...



Vu bon pour aller à Venise le ministre plénipotentiaire de la République française près le St Siège. à Rome le 7 frimaire an 12.

Le Cardinal Fesch

Par le Ministre
Le secrétaire de légation
de Chateaubriand

Vu par le Ministre plénipo.re de la République française en Toscane. Florence le 22. frimaire an 12.

Clarke

Par le Ministre
Le pr. secrét.re de légation
Siméon

N° 1179 =

Visto buono per portarsi a Venezia intra la settimana li 29 Novembre 1803 col suo Domestico

Dall' Imp.le Reg.le Legazione in Roma

Cav.re Luigi di Lebzeltern
Ces.o Reg.o Segr.io di Leg.ne presso la S.a Sede

obligé de continuer sa route, et arriva à l'île d'Elbe en floréal, au commencement de mai 1802.

Il devait heureusement trouver à l'île d'Elbe, à Porto-Ferrajo, un homme doux et aimable qui devint très vite son ami. C'était Briot, un ancien membre du Conseil des Cinq-Cents. Quoiqu'il se fût prononcé contre le 18 brumaire et qu'il eût été mis pendant quelques mois en surveillance, Briot était rentré bientôt en grâce par l'influence de Lucien Bonaparte. Après avoir été nommé secrétaire général du Doubs, il avait été envoyé à l'île d'Elbe comme commissaire du gouvernement. Il fut remplacé quelques mois plus tard par l'ingénieur Lelièvre, membre de l'Institut. Il se disposait à rentrer en France et emmena Bertin avec lui, après avoir demandé à Paris, pour celui dont il avait été le gardien, une sorte de congé de trois mois. Il lui fit donner par Lelièvre, son successeur, une simple permission d'aller à Florence. Cette permission avait la forme d'un passeport et était ainsi formulée : « Laissez passer librement le citoyen Louis-François Bertin, natif de Paris, lequel a déclaré vouloir se rendre à Florence et retourner dans trois mois. »

Bertin l'aîné trouva à Florence la confirmation du congé provisoire de Briot, et il s'inquiéta d'en obtenir tout de suite la prolongation. Quelques jours après, il recevait du commissaire du gouvernement de l'île d'Elbe l'ordre de se rendre à Cesena, dans la Romagne. Il n'y obéit pas, mais, sous prétexte de se rendre dans l'endroit où il était relégué, il voyagea en Italie. Il obtint que le passeport avec lequel il était venu à Florence fût visé pour Naples. Il prit un faux nom et se fit adresser ses lettres, sous ce faux nom, dans les endroits où il séjournait ; quelquefois il oubliait lui-même le nom qu'il s'était donné et se présentait dans les bureaux de poste en déclarant son véritable nom.

Les autorités italiennes ne le dénonçaient pas, et les agents français ne le tourmentaient pas. Il avait noué quelques relations. A Florence, il avait connu François-Xavier Fabre, le peintre, qui le mena chez la comtesse d'Albany, et qui fit de lui et de sa femme deux portraits extrêmement agréables.

Il vit à Rome Chateaubriand, qu'il avait connu à Paris en 1800. C'est de cette rencontre que date leur amitié, amitié qui ne devait finir qu'avec leur vie, et dans laquelle, on peut bien le croire, Bertin donna toujours plus qu'il ne reçut jamais. Chateaubriand l'écoutait cependant ; il avait dans son goût et sa sagacité une confiance qui ne s'est jamais démentie et dont on pourrait citer beaucoup d'exemples. On raconte que, quelques années plus tard, Bertin l'aîné reçut communication du manuscrit des *Martyrs*,

qu'il en discuta avec Chateaubriand le plan et les principaux développements, et qu'il lui fit agréer, tant son ami avait confiance dans son goût éclairé, des changements importants.

Chateaubriand était alors secrétaire de l'ambassade de France à Rome. Il avait une position difficile auprès de son chef, le cardinal Fesch, qui le craignait et voyait avec un déplaisir marqué l'accueil que lui avait fait la société romaine. Le cardinal écrivait au premier Consul que son secrétaire aimait à s'entourer d'émigrés et de tous les Français que Bonaparte avait exilés de Paris, et il dénonçait sa liaison avec Louis Bertin. Mais la mauvaise volonté du cardinal n'eut aucun effet sur les relations des deux amis. Elles devenaient de plus en plus intimes ; et quand madame de Beaumont quitta le mont Dore pour venir retrouver Chateaubriand en Italie, ce fut Bertin l'aîné qui vint la recevoir à Milan. « Je vais faire le reste du voyage plus commodément dans un bon cabriolet, avec le frère de Bertin », écrit madame de Beaumont à Joubert, le 1er octobre 1803. Bertin l'aîné était pour elle le frère de Bertin de Veaux, de l'ami de Riouffe et de Benjamin Constant, du jeune et fougueux écrivain qui était beaucoup plus lancé dans le monde de Paris que son frère aîné.

Bertin l'aîné arriva avec madame de Beaumont à Florence, où Chateaubriand les attendait, au moment où Alfieri venait d'expirer. Il assista aux obsèques du grand poète avec son ami et suivit celui-ci à Rome, où ils restèrent quelque temps ensemble. Il soigna madame de Beaumont jusqu'à sa mort avec un dévouement fraternel. Il aida Chateaubriand dans les tristes apprêts des funérailles, et donna, dit-on, les plans du mausolée qu'on voit encore à Rome, dans l'église de Saint-Louis des Français.

Bertin l'aîné semblait, à ce moment, tout à fait oublié de la police ; il pouvait circuler en Italie aussi librement qu'un voyageur ordinaire, et son passeport, le vieux passeport de l'île d'Elbe, était visé par les autorités italiennes et françaises sans aucune difficulté. Il visita Naples avec Chateaubriand. La baie de Naples, le Vésuve, l'admirable nature dont ils avaient le spectacle sous les yeux enivrèrent les deux amis ; c'est là sans doute que Chateaubriand fit part à Bertin de la première pensée de ses *Martyrs,* et qu'il conçut l'idée de placer une des scènes les plus charmantes de son poème sur ces rivages enchanteurs. C'est à Naples que les deux amis combinèrent ensemble leur retour en France. Ils y arrivèrent à peu près à la même époque. Chateaubriand délivra à Bertin, avec ou sans l'assentiment de son ambassadeur, un passeport pour Paris, copié pour le signalement sur celui que Lelièvre lui avait accordé pour aller en congé à Florence, mais où l'on avait substitué à son nom celui de L. F. B. Delatouche, son frère cadet.



Girodet Trioson, del   Imp Eudes   Heliog Dujardin

BERTIN DE VEAUX

E. Plon, Nourrit & Cie Edit

Bertin l'aîné resta quelques semaines plus ou moins caché à Bièvres, où il retrouva ses enfants. Il loua la maison des Roches, qu'il acheta quelque temps après et dont il devait faire la charmante propriété dans laquelle il passa, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, les plus heureuses années de sa vie. Puis il se risqua à Paris et rentra enfin dans la maison de la rue des Prêtres, qu'il avait quittée treize mois après avoir fondé le journal, et dont il avait été éloigné, par la prison d'abord et par l'exil ensuite, pendant plus de trois ans.

Le journal, pendant son absence, s'était de plus en plus répandu. Les profits en étaient considérables. C'était Chabaud-Latour qui, pendant l'exil de Bertin l'aîné, l'avait dirigé et administré avec le concours de Bertin de Veaux. La politique avait pour ainsi dire perdu la parole; on se taisait ou l'on se bornait à louer Bonaparte, à la veille de devenir Napoléon. La réaction religieuse s'y était développée; Voltaire et la philosophie du dix-huitième siècle devenaient de plus en plus responsables de tous les malheurs de la patrie et de tous les crimes de la Révolution.

Les Bertin n'étaient plus d'ailleurs les royalistes d'opinion d'autrefois. Leur royalisme avait pris un corps. C'étaient bien les Bourbons dont ils appelaient alors de tous leurs vœux le retour au pouvoir. Ils ne croyaient plus au gouvernement constitutionnel des républicains de Bonaparte. On s'était arrangé pour leur faire savoir qu'il y avait plus d'une forme de gouvernement révolutionnaire.

Geoffroy écrivait dans son feuilleton : « Personne n'est plus convaincu que moi qu'il importe au bonheur de la société et à la tranquillité publique que tous les gens de lettres n'inspirent à leurs lecteurs que des sentiments de respect et de confiance pour l'auguste chef du gouvernement. »

Mais les rédacteurs du corps du journal, dans les variétés littéraires, les correspondances, les faits divers même, s'ils ne contredisaient pas le feuilleton, laissaient voir de temps à autre, par des tournures de phrases, par des allusions, quelquefois par des citations, quel était le fond véritable de leur pensée. Ces allusions sont bien difficiles à retrouver aujourd'hui et à comprendre; les contemporains ne les laissaient pas échapper; elles sont presque toutes perdues pour nous.

En avril 1805, Esmenard fut nommé censeur *contre* le journal, pour employer l'expression de Fiévée. Seul le feuilleton de Geoffroy était soustrait à son autorité. Le prétexte de la nomination de ce censeur était bien singulier. Ce que Napoléon reprochait aux Bertin, c'était d'avoir inséré dans leur journal un paragraphe où il était dit simplement que M. Laforet, ministre

de France en Prusse, avait remis au Roi sept grands cordons de la Légion d'honneur, et que l'un des sept cordons était destiné au duc de Brunswick, l'auteur du manifeste de Coblentz. L'Empereur ne voulait pas qu'on imprimât dans les journaux de Paris qu'il avait rendu un honneur quelconque à ce fameux ennemi de la Révolution. Il lui déplaisait, en outre, que les Bertin eussent des relations particulières avec ses agents diplomatiques, et il n'ignorait pas les liens d'amitié qui unissaient la famille de Bertin de Veaux à la famille Laforet. Il aurait voulu que le gouvernement seul rédigeât les nouvelles étrangères, et, quand il fut devenu par la confiscation maître absolu du journal, il fit prendre par la commission administrative, composée de Fiévée, Costaz, Treilhard et Lecomte, la délibération suivante : « Les dépenses pour les correspondants étrangers sont supprimées. »

Le premier coup était porté; les autres allaient se succéder. On peut lire, dans le livre de Fiévée sur ses relations avec Bonaparte, la curieuse correspondance qu'il entretint avec l'Empereur au sujet du *Journal des Débats.* L'Empereur faisait remettre une note à Fiévée en mai 1805, et, parlant tantôt à la troisième, tantôt à la première personne, il lui disait « que l'on est prévenu contre le *Journal des Débats* parce qu'il a pour propriétaire Bertin de Veaux, vendu aux émigrés de Londres; que cependant on n'a pris encore aucun parti; que l'on est disposé à conserver le *Journal des Débats,* si on me présente pour mettre à la tête de ce journal des hommes en qui je puisse avoir confiance..... Le titre du *Journal des Débats* est aussi un inconvénient, il rappelle le souvenir de la Révolution. Il faudrait lui donner celui de *Journal de l'Empire* ou tout autre analogue. Il faut que les propriétaires de ce journal présentent quatre rédacteurs sûrs et des propositions pour acheter la rédaction de quelques journaux. Il sera possible, avec cette garantie, de consolider leur propriété et de la rendre aussi solide qu'un fonds de terre. » Dans un rapport que Rœderer avait adressé à l'Empereur, il avait en effet accusé les Bertin d'être vendus aux Anglais : « Le *Journal des Débats,* disait ce rapport, a commencé avec trois mille abonnés payés par l'Angleterre; le ministre de la police Fouché m'a dit cela dix fois. Il ne les a pas perdus, donc il travaille encore sur son premier plan. »

Fiévée, qui était lié avec les Bertin, défendit ses amis dans une note datée du mois de juin 1805, écrite en réponse à celle qu'il avait reçue de l'Empereur. — « M. Bertin-Deveaux, disait-il, n'écrit plus depuis longtemps et ne se mêle de son journal que sous le rapport de l'administration. Entièrement livré aux affaires de finances, je puis assurer qu'il n'est pas une partie de sa fortune qui ne souffrît par un changement de gouvernement. Les habitudes de sa vie ne l'ont jamais lié aux émigrés de Londres; son âge

ne le lui aurait pas permis. Il était trop jeune avant l'émigration. Son existence personnelle le met au-dessus de toute intrigue; comme il est marié et père de famille, il lui suffirait d'avoir de la probité, et il en a, pour ne pas risquer l'avenir de tous ceux qui l'intéressent. »

Les Bertin reçurent de Fiévée les propositions ou plutôt les ordres de l'Empereur. Ils subirent le changement de titre, mais ils se refusèrent à racheter les journaux qu'on voulait supprimer. Ils préféraient abandonner deux douzièmes de leurs bénéfices au gouvernement, « sauf à la police à en employer le produit à des dédommagements pour les journaux qu'on supprimerait, ou au gouvernement à l'employer en pensions pour des hommes de lettres ». Au lieu des deux douzièmes des bénéfices, l'Empereur en prit trois pour le gouvernement et deux pour Fiévée, qui fut nommé, par arrêté du 29 vendémiaire an XIV (1805), rédacteur du *Journal de l'Empire*. Le reste fut laissé comme par grâce aux propriétaires.

Mais Fiévée n'avait pas pour les Bertin cette haine vigoureuse de Fouché contre les journalistes de l'an IV, qui avaient si rudement attaqué ces survivants de la Terreur, qu'on avait appelés la queue de Robespierre. Loin de là, il les aimait et ne craignait pas de leur laisser exercer discrètement, en dehors des rapports officiels, leur influence personnelle sur leurs rédacteurs, qui étaient leurs amis. Cependant le nombre des abonnés augmentant, les trois douzièmes attribués à la police donnaient des profits de plus en plus élevés, et les sept douzièmes restants, que les propriétaires se partageaient, après le prélèvement des deux douzièmes de Fiévée, faisaient de plus en plus envie à ceux qui pouvaient s'en croire les héritiers présomptifs. On fit alors un nouveau pas qui précéda de très peu le dernier. Étienne remplaça Fiévée en juillet 1807. Il ne s'agissait plus d'un *garant*, comme aimait à s'appeler Fiévée, d'un intermédiaire chargé d'établir de bons rapports entre le gouvernement et les propriétaires du journal, sorte de censeur bienveillant, défenseur officieux des Bertin auprès du chef du pouvoir; Étienne était un maître qu'on leur donnait. Il était nommé rédacteur principal, et on l'avait investi des pouvoirs les plus étendus. Un règlement, rédigé par le ministre de la police générale, avait été notifié aux Bertin, et ce règlement déterminait, avec les détails les plus minutieux, le mode de surveillance que le rédacteur en chef Étienne devait exercer sur tous les articles. Les rédacteurs, dont le nombre était fixé à douze, devaient recevoir du rédacteur principal les ouvrages dont ils avaient à rendre compte, et ils devaient lui envoyer, avant de faire leur article, une analyse de ces ouvrages, afin qu'on pût juger s'il était bon ou mauvais d'en parler dans le journal. A partir de ce moment, le peu d'influence que les Bertin avaient

encore sur la politique de leurs rédacteurs disparut absolument, et l'on ne leur permit plus de s'occuper de rien d'autre que de la gestion matérielle de l'entreprise.

Cependant il fallait trouver un prétexte pour les chasser de la dernière place qu'on leur avait encore laissée chez eux. Ce prétexte, on ne cessait de le chercher. Une tentative, qui finit par aboutir, fut faite en 1810, lors de la publication du livre *De l'Allemagne* par madame de Staël. L'imprimeur de l'ouvrage était Mame, et le libraire-éditeur, Henri Nicolle, ce vieil ami d'enfance des Bertin, le compagnon de leurs luttes sous le Directoire et l'associé des deux frères dans la plupart de leurs entreprises littéraires, politiques ou autres. Le livre de madame de Staël, dont le tirage était achevé, fut saisi tout à la fois chez l'imprimeur et chez l'éditeur. Une instruction fut ouverte pour rechercher quels étaient les rapports des Bertin avec la librairie Nicolle. La police prétendit que les Bertin étaient les véritables propriétaires de la librairie, et que Nicolle n'était que leur prête-nom; on ajoutait que par leur influence personnelle ils avaient obtenu du *Journal de l'Empire* la promesse d'insérer un article de Féletz sur le nouvel ouvrage de madame de Staël. Une note de police datée du 30 septembre et du 1er octobre 1810, qu'on peut lire encore aux Archives nationales, dit, en parlant de madame de Staël : « Cette dame, voulant se ménager le *Journal de l'Empire,* avait négocié auprès de M. Féletz, l'un des rédacteurs, pour qu'il rendît compte de son ouvrage sur l'Allemagne. M. de Féletz avait déjà obtenu de M. Étienne d'être chargé de l'article, et il se disposait à se rendre à Blois, où il devait voir la dame auteur et recevoir ses instructions et inspirations pour le compte rendu de l'ouvrage. On tient ces particularités de M. Étienne et de M. Laporte, qui avait suivi et mené à bien cette petite négociation. »

La police vit, pour le coup, qu'elle tenait les Bertin. Non seulement ils étaient les complices de madame de Staël, mais ils exerçaient encore une influence occulte sur leur journal : seule, leur expulsion de la rue des Prêtres pouvait mettre fin à un pareil scandale. Il fallait leur ôter tout prétexte d'ingérance, et, pour y arriver, leur ôter la propriété elle-même.

Bertin de Veaux, averti, écrivit tout de suite au duc de Rovigo, ministre de la police générale. Il lui rappela qu'en vertu des ordres de l'Empereur, le duc d'Otrante lui avait notifié un arrêté par lequel cinq douzièmes étaient réservés au gouvernement sur les bénéfices du *Journal de l'Empire,* et il affirma que depuis cette époque son frère et lui étaient restés absolument étrangers à la rédaction du journal. Voici comment il expliquait leurs rapports avec la librairie Nicolle : « Bertin l'aîné n'a jamais été pour rien dans la librairie de Nicolle; pendant les premières années de son existence, elle

appartenait à Bertin Deveaux et à Laborie; Nicolle n'en était que le gérant. Mais depuis plus de deux ans, Bertin Deveaux et Laborie l'ont vendue. Elle appartient aujourd'hui uniquement à Nicolle. C'est surtout à l'occasion du dernier ouvrage de madame de Staël qu'on a essayé de donner quelque importance à ce mensonge. Bertin l'aîné et Bertin Deveaux sont et ont toujours été sans aucun intérêt dans cette affaire. Laborie seul y était intéressé; non qu'il y ait société entre lui et Nicolle, mais cet ouvrage était pour eux la matière d'un compte en participation; quant à moi, Monseigneur, je ne suis pour rien dans aucune affaire de librairie; depuis neuf ans je suis à la tête d'une maison de banque. »

Le duc de Rovigo ne répondit pas à Bertin de Veaux et prépara en silence le décret de confiscation. Ce décret parut le 18 février 1811. Il était précédé d'un considérant dont nous reproduisons les termes : « Considérant que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par nous; considérant que le *Journal de l'Empire* n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables par suite de la suppression de trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années et qui les ont indemnisés bien au delà de tous sacrifices qu'ils peuvent avoir faits dans le cours de leur entreprise; considérant d'ailleurs que non seulement la censure, mais même tout moyen d'influence sur la rédaction d'un journal ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur attachement à notre personne et par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangère... » Suivent un certain nombre d'articles qui concèdent le *Journal de l'Empire* à une société d'actionnaires composée de vingt-quatre actions.

Huit actions étaient attribuées à l'administration générale de la police, et les seize autres à Boulay de la Meurthe, Bérenger, Corvetto, Réal, Fiévée, Mounier, Rémusat, Costaz, Saulnier, Denon, Desmarets, Treilhard, Bausset et de Gérando.

Le coup fut très rude pour les Bertin et pour leurs associés, et d'autant plus rude pour Bertin l'aîné qu'il avait fait des spéculations malheureuses avec un de ses amis, et qu'il devait encore beaucoup d'argent pour la liquidation de ces spéculations.

Voici comment il raconte cet événement à son ami Briot :

« Mon ami, je suis ruiné, complètement ruiné; il ne me reste plus qu'un courage inébranlable pour supporter ce malheur, que les larmes involontaires de ma femme rendent quelquefois un peu lourd. C'est le 18 février dernier que nous avons reçu, sans autre formalité, cet arrêté qui nous dépouille, moi, mon frère, Chabaud-Latour,

Laborie et Lenormant, et qui investit de notre propriété seize personnes, parmi lesquelles vous connaissez Boulay de la Meurthe, Bérenger, Rémusat, Réal, Desmarets, de Gérando, Costaz, Denon, etc. Remarquez que j'aurais pu raisonnablement me flatter de la durée de cette propriété, puisque depuis cinq ans elle était reconnue par un arrêté, moyennant la cession de cinq douzièmes faite au gouvernement; remarquez encore que nous n'avions pu ni mériter ni démériter, puisque le rédacteur était nommé par le gouvernement, et qu'il eût même suffi que nous parussions nous intéresser à quelqu'un pour qu'il fût maltraité dans le journal le lendemain, témoin mon ami Chateaubriand. Enfin, la chose paraissait si solide à tout le monde que, quinze jours avant, j'aurais trouvé deux cent mille francs de ma part, et que nos créanciers pour l'affaire de B... avaient accepté en payement une délégation sur ce journal. Tout est fini; on nous a mis à la porte sans nous rendre compte du mois commencé, sans même nous payer notre mobilier, etc., et, je vous le répète, on n'a pas même articulé un prétexte.

« Me voilà donc, mon cher ami, avec une femme, quatre enfants et quarante-cinq ans, obligé de voir comment je ferai pour exister; je perdrai probablement une indépendance conservée à travers tant de persécutions et de dangers. . . .

« ... Adieu, mon cher ami; ne vous affligez pas trop de mon sort, j'ai plus de force qu'il n'en faut pour le supporter avec résignation et même *cum dignitate*...

« *P. S.* — C'est encore des Roches que je vous écris; je crains bien d'être nécessairement obligé de céder à un autre les arbres que j'ai plantés, *linquenda tellus.* »

De 1807 à 1811, Bertin l'aîné, éloigné de la direction du journal, dont la propriété devait lui être enlevée de 1811 à 1814, s'était occupé de recherches littéraires. Il avait édité en 1808 les œuvres de Louis Racine, publiées par Lenormant. Dussault a parlé deux fois de cette édition dans le *Journal de l'Empire :* la première fois le 17 mai 1808, la seconde fois le 3 juin 1811, c'est-à-dire avant et après la spoliation, et ces deux articles ont été réimprimés dans le Recueil des œuvres de Dussault. En comparant le journal et le volume, on s'aperçoit que dans les deux articles le nom de Bertin a été supprimé par la censure. On ne retranche pas les éloges donnés à l'éditeur, mais l'éditeur reste anonyme. On ne pouvait souffrir que le nom de Bertin fût rappelé aux lecteurs du journal qu'il avait fondé. Bertin l'aîné continua donc, de 1811 à 1814, ses travaux littéraires. Il a rassemblé et traduit, à cette époque, des passages de Shakespeare, et l'on a trouvé quelques feuillets de ces essais dans ses papiers. Les morceaux traduits sont accompagnés de notes, notes d'étude rapidement prises, soit pour préparer une édition de pensées tirées de Shakespeare, soit simplement pour se perfectionner dans la connaissance de la langue et de la littérature anglaises. Il devait en effet reprendre son ancien métier et traduire, comme sous la Convention, des romans anglais. Il travailla donc avec ardeur, sans jamais se laisser aller au découragement. Il fût assez heureux pour ne pas être obligé de vendre sa propriété des Roches; il liquida plus tard, sur les

profits du journal, quand il en recouvra la propriété, tous les arriérés qui avaient si tristement pesé sur lui et sur sa famille.

Bertin de Veaux, quoique frappé durement aussi, fit face plus aisément à la situation. Il vécut dans la famille de sa femme.

Ils attendirent ainsi patiemment, mais non sans souffrir, que le temps de la persécution fût passé.

Le 1er avril 1814, les deux frères et leurs associés, armés de cannes comme autrefois la jeunesse dorée de Fréron, reprirent possession de la maison de la rue des Prêtres. Ils firent composer une demi-feuille en tête de laquelle ils replacèrent le nom du *Journal des Débats*. Ils la remplirent de détails sur l'entrée des armées alliées dans Paris et sur les démonstrations royalistes dans les rues, sur les boulevards et à la place Vendôme.

« Des cris de : *Vive le Roi! vive Louis XVIII!* se sont fait entendre dans beaucoup d'endroits; nombre de personnes ont pris la cocarde blanche et se sont promenées précédées d'un drapeau blanc. »

Un an plus tard, les Bertin furent chassés de nouveau de leur journal. Le 20 mars 1815, ils étaient encore maîtres de la maison de la rue des Prêtres et publiaient un article extrêmement violent contre Bonaparte. Le *Journal des Débats* était distribué à Paris, mais il était saisi à la poste et ne parvenait pas dans les départements.

Le 21 mars, l'administration impériale reprenait possession de l'imprimerie, rétablissait le titre du *Journal de l'Empire* et insérait la proclamation de Napoléon, en la faisant suivre du récit des démonstrations populaires : « Dans le moment où nous écrivons, les rues, les places, les boulevards sont remplis d'une foule immense; et les cris de : *Vive l'Empereur!* retentissent de toutes parts. »

Obligé de fuir, Bertin l'aîné prit, avec sa femme et sa fille, un fiacre bleu de ciel dans une des rues de Paris et s'en servit comme d'un voiturin pour gagner la frontière du Nord. Il se réfugia d'abord à Bruxelles, d'où il fut appelé par le Roi à Gand, afin de rédiger le *Moniteur* connu sous le nom de *Moniteur de Gand*.

Pendant les Cent-jours, le journal fut donc de nouveau entre les mains d'Étienne et de la commission administrative du *Journal de l'Empire*.

Boulay de la Meurthe fut chargé de revoir les décrets de confiscation, et peut-être la société du journal aurait-elle subi une nouvelle transformation, si les événements, en se précipitant, n'avaient restauré en même temps Louis XVIII aux Tuileries et les Bertin rue des Prêtres. Cette fois, la prise de possession se fit avec plus de prudence qu'en 1814. Les Bertin obtinrent de Talleyrand une abrogation des décrets de 1811 et firent avec

Étienne un arrangement pour se garantir contre les revendications, si elles devaient se produire, des dotataires que l'Empire avait substitués aux véritables propriétaires.

L'arrangement des Bertin avec Étienne est curieux; nous en indiquerons les bases. On attribuait à Étienne une part viagère d'un neuvième sur les bénéfices du journal. « Cette cession, était-il dit dans le document, est faite à la charge par M. Étienne, qui s'y oblige, de donner tous ses soins de rédaction, coopération et autres qui pourront dépendre de lui, et contribuer tant au succès de ce journal qu'à la conservation et amélioration de la propriété et possession de cette entreprise en la personne des cédants; M. Étienne promettant de bonne foi d'y mettre les mêmes soins que pour la conservation et amélioration de son propre neuvième. » Cet acte, signé le 14 avril 1815 par Étienne et les Bertin, est resté en vigueur pendant quatre ans. A la suite des discussions violentes et personnelles qui s'élevèrent entre le *Journal des Débats* et la *Minerve,* Étienne renonça aux bénéfices de l'arrangement.

A partir de ce moment, l'histoire des deux Bertin se confond si intimement avec celle du *Journal des Débats,* que ce serait faire un double emploi que de la continuer ici. Nous nous bornerons à rappeler quelques faits qui leur sont personnels.

Bertin de Veaux, nommé secrétaire général du ministère de la police en 1815, donna sa démission en 1818. Il fut élu membre de la Chambre des députés par le département de Seine-et-Oise en 1820, mais il échoua aux élections suivantes. Il fut réélu de nouveau en 1824 et ne quitta plus dès lors la Chambre élective jusqu'au moment où il désira lui-même entrer dans la Chambre des pairs. Il fut vice-président de la Chambre des députés en 1827. Il avait été nommé conseiller d'État en service ordinaire en 1823 et avait donné sa démission quand l'ancienne majorité s'était coupée en deux et que le *Journal des Débats* s'était mis à la tête de l'opposition contre M. de Villèle. Il rentra au Conseil d'État sous le ministère Martignac, mais ce fut pour très peu de temps.

Bertin de Veaux a parlé rarement dans la Chambre des députés de la Restauration, et quand il a pris la parole, ce fut presque toujours à propos des finances. Cependant, en 1821, il parla sur la censure des journaux, et son discours fut très remarqué.

Quoique sa conversation fût pleine d'esprit, de ressources et de tours imprévus, il n'a jamais osé, dans les Chambres, se livrer à l'improvisation; tous ses discours étaient écrits et lus à la tribune. Il avait sur la dette publique et sur l'amortissement des opinions très arrêtées et très sages;

les expédients financiers lui faisaient toujours peur. Il savait par expérience, pour avoir connu les embarras du Directoire, que le crédit se perd plus aisément qu'il ne se retrouve.

En 1821, il parla contre la création, proposée par le ministre, d'obligations sexennaires analogues à celles qui ont été émises dans ces derniers temps pour faire face aux budgets extraordinaires. Il craignait les échéances fixes et à court terme.

« Un gouvernement ne doit pas, disait-il, emprunter à échéances fixes, parce que son avenir ne dépend pas de lui; il emprunte sous les auspices de la paix, et quand l'échéance arrive, une guerre furieuse étend partout ses ravages; bien loin de trouver alors dans ses revenus un excédent nécessaire, il est obligé de se créer à grands frais des ressources extraordinaires. Il emprunte sous les auspices de l'abondance, au sein de la plus riante prospérité, et quand l'échéance arrive, une affreuse disette porte en tous lieux la désolation; la misère pousse les cœurs au désespoir; le riche tremble, le pauvre murmure. »

Son style, comme on le voit, avait conservé quelques-unes des formes un peu déclamatoires du commencement du siècle, et ceux qui avaient lu son article sur mademoiselle d'Espagne et sur Abolin retrouvaient, dans ses discours de la Restauration, l'*Éclair* du Directoire. Mais ce qu'il y avait d'un peu excessif dans certaines expressions de ses discours donnait, au contraire, beaucoup d'attrait à sa conversation, et le feu qu'il y apportait le rendait très persuasif. Le discours qu'il a lu à la tribune le 22 mars 1825, à propos de la conversion facultative des rentes, est moins imagé que les précédents. Il discute avec plus de simplicité, et les raisons qu'il donne à l'appui de son opinion sont des raisons d'affaires. Il est loin cependant de manquer de mouvement oratoire.

Il reprochait au ministre de s'être laissé entraîner dans un piège par une compagnie de financiers qui étaient engagés à la hausse sur une quantité de rentes évaluée à vingt millions, et qui ne savaient comment sortir de leur spéculation. « Comment en sortir, disait Bertin de Veaux, voilà le problème, et certes il n'était pas facile à résoudre. Il est résolu par le projet de loi; voilà tout le mystère. Si la loi passe, on en sortira non seulement sans perte, mais avec grand bénéfice. Si la loi succombe, que voulez-vous que je vous dise? Le deuil sera dans Jérusalem. » Le mot fit fortune.

Cependant, il faut le dire, ce n'est pas à la tribune que Bertin de Veaux exerçait son action. Ce n'est pas avec ses discours, c'est avec le *Journal des Débats* qu'il renversait les ministères.

On cite son mot à Villèle : « Souvenez-vous que les *Débats* ont déjà renversé les ministères Decazes et Richelieu ; ils sauront aussi bien renverser le ministère Villèle. » Et sa menace fut justifiée par l'événement.

Il régnait par le journal dont il occupait, pour ainsi parler, les dehors. Très répandu dans la société politique, il vivait dans les rapports les plus familiers avec les membres les plus importants de chacune des deux Chambres. Ce n'est pas qu'il négligeât les détails du journal : on raconte même qu'à une certaine époque, les rédacteurs étant dispersés ou empêchés, il fit à lui tout seul, pendant huit jours, tous les articles qui parurent. Son frère Bertin l'aîné n'a jamais songé à entrer dans les Chambres. Il n'a jamais fait autre chose que d'être le directeur, le rédacteur en chef du journal, et son habileté merveilleuse à grouper autour de lui des hommes de talent a fait la fortune des *Débats*. Il aimait ses rédacteurs. Il leur donnait des conseils dans leur intérêt et dans celui du journal. Il agissait sur leur cœur et sur leur esprit. Les jeunes avaient pour lui de l'adoration, et les autres, une déférence respectueuse. Il avait une grande puissance et une grande rectitude de jugement. S'il s'est trompé quelquefois, c'est à sa passion pour Chateaubriand qu'il faut en faire remonter le plus souvent la responsabilité. Il a toujours été sous le charme de *son grand ami,* comme on disait dans sa famille ; les fautes de sa politique ont presque toujours été celles de la politique de Chateaubriand, politique de poète, faite de grandeur et de petitesse, et colorée par le génie. Mais quand il était hors des atteintes du grand ami, il avait une indépendance de pensée et une vue claire des besoins de la société politique de son temps. Aussi donnait-il des conseils remplis de sagesse et se faisait-il écouter avec une sorte de soumission par les rédacteurs les plus fiers ou les plus indisciplinés de son journal.

Voici, par exemple, comment il écrivait à Salvandy, au mois de décembre 1826, à l'occasion de l'intervention anglaise en Portugal, en faveur de Dona Maria. Il cherchait à le prémunir contre les entraînements d'une opposition qui, pour mieux combattre M. de Villèle, faisait, suivant lui, un éloge exagéré de Canning.

« J'ai reçu, disait-il, votre premier article en même temps que celui de M. Fiévée, dont vous me parlez, et qu'un autre de M. de Chateaubriand que vous lirez demain dans le journal. L'article de M. Fiévée a été donné à la composition le même jour et retiré le soir, faute de place. Je n'ai point inséré le vôtre, et je vous demande la permission de ne pas l'insérer, parce qu'il paraît trop anglais. Vous avez vu aujourd'hui le second, dans lequel, pour les mêmes raisons, je me suis permis de retrancher quelques lignes. Je vous l'ai déjà dit, Monsieur, rien ne m'est plus pénible que ces sortes de retranchements, mais il n'est pas possible que vous

n'accordiez pas quelque chose à la difficulté de ma position. Songez que je suis seul responsable civilement et moralement de tout ce que publie le *Journal des Débats*. Les circonstances ajoutent beaucoup à cette habituelle difficulté; et vous, Monsieur, M. Fiévée et mon frère, vous êtes tous Anglais. M. de Chateaubriand, comme vous le verrez dans l'article de demain, quoique j'en aie retranché un tiers et modifié le reste, a conservé un faible pour cet odieux parti des absolutistes qu'il a toujours la mauvaise habitude d'appeler des royalistes. Je voudrais, moi, qu'en se prononçant fortement en faveur des constitutionnels portugais, on fût plus sobre d'éloges pour les Anglais et M. Canning. Vous dirai-je tout ce que je pense? le discours de ce ministre ne me paraît pas celui d'un homme d'État, mais d'un faquin irlandais. Qu'y avait-il donc de si glorieux de nous avoir engagés dans la guerre d'Espagne et dans cette fatale occupation en faveur de quelques intérêts de commerce? Quoi! vous avez prévu les résultats de cette abominable occupation, et vous avez, de gaieté de cœur, livré l'Espagne aux calamités qui l'accablent depuis trois ans! Mais n'en croyez rien, Monsieur, c'est la présomption d'un fat. Il se vante. Il n'a pas plus prévu que Villèle. Le moindre événement fortuit pouvait donner un tout autre cours aux affaires. Il me semble donc qu'il ne convient point au *Journal des Débats* de louer une pareille politique et une aussi ridicule jactance.

« Cette opinion, que je crois vraie, me met donc dans un embarras très grand entre deux opinions contraires entre elles, auxquelles, vous le voyez, je cède pourtant quelque chose. Peut-être ces considérations vous paraîtront-elles expliquer ma conduite et me mériter quelque indulgence; je vous les soumets. »

On voit que M. de Chateaubriand subissait, comme les autres, les corrections et les retranchements du propriétaire du journal.

Sainte-Beuve, parlant de la correspondance de Chateaubriand avec Bertin l'aîné, détruite en 1848 par M. Armand Bertin, dit qu'on « y aurait pu surprendre le secret de cette perfection, de cette *irréprochabilité* classique qu'on remarque dans ses articles du *Journal des Débats,* et qui tenait uniquement, peut-être, à ce que l'auteur, après les avoir écrits, ne les revoyait pas, et qu'il laissait M. Bertin maître absolu d'y corriger, d'y effacer ce qu'il jugerait à propos, ou même de les supprimer tout à fait. Cet homme de grand sens, en usant même discrètement de ce droit, et je sais qu'il en usait, dut rendre ainsi au bon goût plus d'un service, dont la réputation de son ami a profité ». Mais si Bertin l'aîné « retranchait, comme il l'écrivait à Salvandy, le tiers des articles et modifiait le reste », il entendait assumer seul la responsabilité de son journal.

Dans l'ancienne presse, quand les articles politiques paraissaient sans signature, ce n'étaient pas les rédacteurs des articles, c'était le journal qui parlait, et pour qu'il parlât avec autorité, le rédacteur en chef devait établir, par son action personnelle, une unité de vue et de doctrine entre ses divers collaborateurs. La responsabilité se trouvait par là nécessairement déplacée : elle devait porter tout entière sur le rédacteur en chef, et les auteurs des articles en étaient affranchis.

Lors du procès intenté au *Journal des Débats,* en 1829, à propos de l'article du 10 août, qui se terminait par ces paroles fameuses : « Malheureuse France, malheureux roi », Becquet se reconnut l'auteur de l'article. Mais Bertin l'aîné fit, au début de l'audience, la déclaration suivante : « Je dois déclarer que je prends sur moi la responsabilité entière. Je suis touché du mouvement généreux qui a porté M. Becquet à se déclarer auteur de l'article et à réclamer auprès de M. le procureur du Roi, pour être compris dans les poursuites; mais c'est moi qui ai demandé l'article à M. Becquet; c'est moi qui lui ai dit dans quel esprit l'article devait être rédigé; je l'ai revu; j'y ai fait des retranchements et des additions. J'ai substitué d'autres mots, d'autres phrases, à des mots qui s'y trouvaient. D'ailleurs, il est convenu entre moi et les collaborateurs qui veulent bien m'aider dans la rédaction du *Journal des Débats* que, dans aucun cas, les articles politiques ne peuvent être sous leur reponsabilité. »

Condamné en première instance à six mois de prison, Bertin l'aîné interjeta appel. Il prit la parole après Dupin aîné, son avocat, et fit une courte profession de foi dont l'effet fut saisissant. Se figure-t-on le Bertin du portrait d'Ingres, se levant sous l'effort de ses mains puissantes, sortant de son cadre, regardant fièrement ses juges, sans arrogance, mais sans embarras, dans une salle remplie d'un public dont l'émotion grandissait à mesure que le grand journaliste laissait tomber ses paroles d'une voix grave et sonore, et disait :

« Depuis trente-six ans que j'exerce une profession honorable, mais hérissée de difficultés et pleine de périls, je puis me rendre ce témoignage que, dans les journaux dont j'ai été propriétaire et rédacteur en chef, jamais la majesté royale n'a été outragée, jamais je n'ai écrit ou laissé écrire (toutes les fois que j'ai été libre) une ligne, laquelle n'eût pour but la défense des principes qui pouvaient seuls, suivant moi, rendre au souverain légitime son royaume usurpé, à la France ses libertés perdues..... Je ne sais si ceux qui se croient sans doute plus dévoués que moi au petit-fils de Henri IV rendent un grand service à la couronne en amenant devant une cour de justice des cheveux blanchis au service de cette couronne; je ne sais s'il est bien utile que des royalistes qui ont subi les peines de la prison pour la royauté les subissent encore au nom de cette même royauté. »

L'arrêt fut rendu après trois heures de délibération, et Bertin l'aîné, déchargé des condamnations prononcées contre lui, fut renvoyé de la plainte.

Dans les dernières années de la Restauration et jusqu'à sa mort, Bertin

l'aîné a passé la plus grande partie de sa vie aux Roches, près de Bièvres. Les arbres qu'il y avait plantés, qu'il aurait été si malheureux d'être forcé d'abandonner pendant les années de confiscation, « *linquenda tellus* », avaient grandi et formaient une pente boisée qui descendait jusqu'à la rivière. La petite maison qu'il avait louée au commencement du siècle, et achetée plus tard, avait été agrandie, et des champs voisins, des chaumières du hameau des Roches, étaient entrés peu à peu dans la propriété.

Il y vivait entouré d'amis ; la propriété des Mathurins, située de l'autre côté de Bièvres, appartenait aux Lenormant. Entre les deux, M. Dollfus avait établi sa fabrique d'indiennes ; les trois familles se voyaient constamment, et mademoiselle Dollfus épousait M. Armand Bertin en 1829.

M. Édouard Bertin, revenu d'Italie, où il avait achevé ses études de peinture, était dans tout l'éclat de son talent. Mademoiselle Louise Bertin, merveilleusement douée pour les arts, composait des opéras, paroles et musique, et commençait les *Glanes*. Victor Hugo lui écrivait en la remerciant de l'envoi de ses poésies : « J'aurais pleuré si je n'avais pas eu en même temps une profonde joie de vous voir parler ainsi la langue que j'aime le mieux. »

Les amis des enfants de Bertin l'aîné chantaient le 25 août 1825, dans l'orangerie des Roches transformée en théâtre, *Guy Mannering*, opéra semi-seria tiré du roman de ce nom de Walter Scott, et dont les paroles et la musique étaient de mademoiselle Louise Bertin. Armand Bertin, Antony Deschamps, Alfred de Wailly, Bourqueney, Le Sourd, tenaient les principaux rôles. Castil-Blaze avait rendu le sien, intimidé parce que Rossini s'était annoncé comme auditeur. Fétis conduisait l'orchestre.

Est-ce ce jour-là, ou bien un autre jour, que Rossini et Listz voulurent accorder le piano et n'en purent jamais venir à bout ?

Nous n'avons pas à parler ici de l'action exercée par le *Journal des Débats* dans les dernières années de la Restauration et lors de la fondation du gouvernement de Juillet. Elle a été décisive.

Les Bertin ont eu conscience de leur responsabilité, mais ils ne se sont pas repentis : ils se croyaient au port et y croyaient la France avec eux. Ils se complaisaient dans ce gouvernement de juste milieu dont ils avaient poursuivi la réalisation depuis la chute de Robespierre, à travers tant de vicissitudes et tant de périls, et pour lequel ils avaient lutté avec une persévérance qui ne s'était jamais lassée un seul jour. Ils jouissaient avec tranquillité du sentiment de leur triomphe.

Cependant la coalition de 1837 les inquiéta. Le nouveau gouvernement allait-il s'affaiblir dans des luttes d'influence et donner au pays le spectacle

d'une sorte de désorganisation des partis modérés? C'était leur crainte. M. Guizot nous a rapporté la réponse que fit Bertin de Veaux à son interrogation.

« J'ai pour vous, à coup sûr, lui dit Bertin de Veaux, bien autant d'amitié que j'en ai jamais eu pour Chateaubriand, mais je ne vous suivrai pas dans l'opposition. Je ne recommencerai pas à saper le gouvernement que je veux fonder. C'est assez d'une fois. »

A la fin du mois de septembre 1830, Bertin de Veaux avait été nommé ministre de France à la Haye. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il n'eut qu'un désir, celui de rentrer au plus vite à Paris.

« Franchement, mon cher ami, écrivait-il à son frère, le 3 novembre 1830, j'ai fait une sottise en venant ici. J'ai quitté une existence douce et commode pour une autre qui n'est ni commode ni douce. Les plus courtes folies sont les meilleures; je tâcherai de la faire courte, mais il faut en sortir avec convenance, et ma réélection m'y servirait merveilleusement : ceci entre nous.

« Adieu, mon cher ami, mon cher frère. Tu peux être bien sûr que tu es, sans comparaison, ce que je regrette le plus à Paris. Si je t'avais ici pour causer, peut-être pourrais-je m'y accoutumer. »

Il avait hâte de rentrer dans sa maison de la rue Louis-le-Grand, où il recevait les dimanches soirs les Guizot, les Thiers, les Sébastiani, les Molé, les Dupin, les Rémusat, les Villemain et beaucoup d'autres.

Casimir Périer, pendant son ministère, le consultait sur toutes les affaires. On se voyait souvent le soir au bureau du *Journal des Débats*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Nous venions quelquefois, écrit M. Guizot dans ses *Mémoires*, M. Casimir Périer, le comte de Saint-Cricq, un de ses amis particuliers et moi, faire une partie de whist avec lui. C'était le moment des conversations intimes sur l'état des affaires, les questions de conduite, les perspectives de l'avenir. »

Sans être ministre, Bertin de Veaux en exerçait en quelque sorte l'autorité, et c'est autour de lui que se réunissaient tous les hommes du parti constitutionnel. Un homme d'État ne pouvait pas dormir tranquille, disait-on, sans avoir été rue Louis-le-Grand coucher le maître de la maison.

Le 11 octobre 1832, il fut élevé à la pairie, et son fils Auguste Bertin, qui est mort général de division, le remplaça comme député de Seine-et-Oise.

Il fut très assidu à la Chambre des pairs; il y parla quelquefois, mais, pas plus qu'à la Chambre des députés, il ne se livra à l'improvisation.

Il ne se cachait pas pour raconter sa première tentative d'improvisation. Elle lui avait si mal réussi, qu'il n'avait jamais essayé de recommencer.

« Avant de monter à la tribune, disait-il, j'avais une foule d'excellentes choses à dire et pas la moindre peur de ceux à qui j'allais les dire ; quand j'ai été là, ma gorge s'est serrée, ma vue s'est troublée ; je n'ai à peu près rien dit de ce que j'avais pensé, et je suis revenu à mon banc, bien résolu à ne jamais recommencer. »

Vers la même époque, Bertin l'aîné se faisait remplacer de plus en plus dans la direction du journal par son second fils Armand Bertin. Il restait quelquefois toute une semaine aux Roches sans venir à Paris.

Les deux frères moururent à sept mois d'intervalle : Bertin l'aîné le 13 septembre 1841, et Bertin de Veaux le 23 avril 1842. Quelques mois avant la mort de son père, M. Édouard Bertin avait épousé la petite-fille de Henri Nicolle.

Pendant toute leur vie, les deux frères n'ont jamais cessé de s'aimer tendrement, et rien n'est plus touchant que de lire dans leur correspondance l'expression de leurs regrets quand ils étaient séparés. Leur vie a été remplie des luttes les plus ardues. Ils ont été persécutés, dépouillés de leurs biens, poursuivis par des haines implacables ; mais jamais ils n'ont perdu courage un seul instant : aucune menace, aucune violence, aucune ruine n'a pu les détourner du but qu'ils avaient donné à leur vie. Ils ont fait du journalisme un pouvoir politique, et ils ont réussi à donner à leur journal une autorité sans précédents par le soin qu'ils ont toujours apporté à le maintenir dans les régions les plus élevées. Quand on leur reprochait de ne pas sacrifier à certains goûts populaires, ils répondaient qu'ils ne voulaient faire le journal que pour cinq cents personnes en Europe.

Chateaubriand a pu dire en parlant de la fondation du *Journal des Débats*, au commencement du siècle : « La littérature révolutionnaire fut foudroyée, et le goût reparut dans le style avec l'ordre dans l'État. » C'est que les deux Bertin ont été, avant tout, des hommes de goût, surtout Bertin l'aîné. Écrivant en 1819 à son fils Armand, qui achevait ses études à Édimbourg, il lui disait : « La convenance dans le style, c'est peut-être le plus important de la rhétorique. » Ils aimaient avec passion les arts et les artistes, et n'ont jamais ménagé leur appui aux jeunes écrivains de talent. Aussi ont-ils laissé dans la jeune génération qui les entourait à leur mort un souvenir impérissable que celle-ci a transmis à ceux qui les remplacent aujourd'hui.

Léon Say

ARMAND BERTIN

Si Bertin l'aîné a pu être appelé à juste titre le principal fondateur du journalisme en France, c'est à son fils, Armand Bertin, que revient principalement l'honneur d'en avoir fait le quatrième pouvoir de l'État.

Il y a trente-cinq ans qu'Armand Bertin est mort, plus de deux fois *grande mortalis ævi spatium*. Il ne peut donc plus susciter aucune jalousie; et ce que je dis de la grande place qu'il a tenue dans la presse, du rôle prépondérant qu'il a rempli alors dans le journalisme, ne peut enlever aucun mérite à ceux qui y ont apporté d'autres transformations. Avec les progrès inouïs de la science et de l'industrie, qui constituent la qualité maîtresse de notre siècle, la presse est devenue un engin plus considérable, une machine plus formidable qu'elle ne l'était alors; mais dans le temps où Armand Bertin en était le vrai représentant, je pourrais dire le chef reconnu, elle exerçait peut-être une plus grande action sur la politique et sur la direction des affaires publiques.

C'est que, dans ce temps-là, la politique et la direction des affaires étaient concentrées dans un petit nombre de mains. Il n'y avait alors que deux cent mille électeurs; ce petit nombre des appelés déléguait ses pouvoirs au petit nombre des élus, et la classe gouvernante pouvait presque se compter. Le gouvernement du pays s'exerçait dans un cercle restreint, malheureusement trop fermé aux opinions du dehors.

C'est dans cette période de notre histoire et de l'histoire de la presse qu'Armand Bertin remplit un rôle considérable. Né en 1801, dans la première année du siècle, il arrivait avec l'héritage et la tradition de cette grande et robuste race de bourgeois qui avait rédigé les Cahiers de 1788, fait la Constituante de 89 et créé le tiers état. Il était bien le fils de ce tiers libéral, éclairé, douteur, sceptique, à la fois frondeur et conservateur, sorti des entrailles des vieilles communes qui s'étaient alliées à la royauté pour combattre la féodalité; le représentant de cette race aujourd'hui dépassée, qui avait fait la nuit du 4 août et la Déclaration des droits, qui avait fait 89, avait été écrasée en 93, étouffée sous l'Empire; qui sortit



Paul Delaroche pinx. Imp. Eudes Héliog. Dujardin

ARMAND BERTIN

E. Plon Nourrit & Cie Edit.

vivante et triomphante en 1814, et qui régna presque sans partage jusqu'à la grande explosion de 1848.

C'est à ce milieu politique qu'il faut retourner pour se rendre compte de l'influence qu'exercèrent alors les directeurs du *Journal des Débats*. Les vieux Bertin avaient été les compagnons des hommes qui vinrent établir un nouveau gouvernement sur la place nette laissée par l'Empire, et qui y apportèrent les idées de transaction, de conciliation entre la société ancienne et la société nouvelle personnifiées dans le sage Louis XVIII. Par eux, c'est-à-dire par son père et par son oncle, Armand Bertin fut introduit dès sa jeunesse dans le commerce assidu et familier de tous les hommes politiques considérables du temps. Ce fut ainsi que le plus grand, le plus éclatant d'entre eux, je ne dis pas le plus régulier et le plus salutaire, M. de Chateaubriand, le prit pour secrétaire particulier quand il fut nommé ambassadeur à Londres. C'était en 1822 ; Armand Bertin était encore très jeune. Cette excursion, qui ne fut pas longue, lui fut très utile. Il put voir de près le jeu des institutions parlementaires que les esprits libéraux tentaient alors d'établir en France. En même temps, ayant été introduit dans la maison d'un journal déjà grand et puissant, le *Times*, il y acquit une autre expérience du journalisme, et il y apprit la différence, qui existait alors et qui existe encore aujourd'hui, entre la presse anglaise et la presse française : celle des Anglais, faite surtout de faits et d'informations; la nôtre, faite principalement de discussion et de doctrine.

Le grand Chateaubriand avait l'intuition de cette différence entre les tempéraments des deux pays et leur façon de s'exprimer. Un des secrétaires de son ambassade, M. de Marcellus, celui qui fut ensuite ministre en Grèce et à qui nous devons le joyau de notre Louvre, la Vénus de Milo, a raconté ses entretiens familiers de ce temps-là. M. de Chateaubriand allait se promener avec lui et Armand Bertin dans les grands parcs de Londres, s'arrêtant à chaque pas, et un jour leur disant :

« Il est, pour la presse française, un rôle bien difficile et bien enviable au début de notre liberté monarchique et représentative. Ce rôle, le *Times* ne le remplit ici, selon moi, qu'imparfaitement. Ce ne serait pas assez pour nous de représenter comme lui, au risque de se démentir sans cesse, l'opinion populaire de chaque jour. Chose bizarre! la France, plus mobile, exige cependant plus de consistance dans les publicistes qui occupent l'avant-scène de la politique. Un tel système y trouverait plus de difficultés qu'ici, et surtout de bien plus sérieux inconvénients. Il faut, chez nous, n'obéir à l'opinion que pour la maintenir, la ramener, la placer en face du pouvoir, afin d'éclairer celui-ci, ou pour les marier pacifiquement l'un

à l'autre. Or, cette dernière tâche de la presse est moins facile à accomplir à Paris qu'à Londres. Votre père et votre oncle, mon cher Armand, vous donnent de beaux exemples de ce talent de direction qui tient au caractère et au bon goût autant qu'à la plume. Ils ont fondé pour leur journal une influence durable... Croyez-moi, l'alliance de la publicité avec l'autorité, voilà le problème politique le plus laborieux à résoudre en France; et pourtant la grandeur de notre patrie est à ce prix. »

Ces paroles, qui datent de soixante ans, sont toujours vraies, et Armand Bertin dut les méditer. On y voit une expression exacte de la différence des deux presses, on pourrait dire des deux peuples. Je suis prêt à reconnaître que, comme instrument de publicité et d'information, le journal anglais est supérieur au journal français. Il a plus de correspondances, plus de dépêches, plus de nouvelles, plus de rapports; il a surtout plus d'annonces. En un seul mot, il est plus riche.

Mais je ne crois pas qu'il ait au même degré que le journal français l'action politique proprement dite. Le journal français peut être un instrument inférieur de publicité; il est un organe supérieur de l'opinion. Dans un journal anglais, vous verrez des correspondances de tous les pays absolument contraires à l'opinion de la feuille qui les publie; ce sont des informations, et à ce titre elles sont accueillies. Nous sommes plus doctrinaires, plus philosophiques, plus logiciens. Nos journaux forment un corps de doctrine; nous n'admettons pas, dans les correspondances, dans les informations, dans les communications du dehors, ce qui est contraire à l'opinion religieuse, morale, politique, de notre maison. Nous agissons plus par la prédication que par l'information. Nous professons et nous pratiquons un principe d'unité tout à fait opposé à la diversité et à l'indifférence philosophique du journalisme anglais.

Cette unité d'opinion, d'impulsion, d'action, du *Journal des Débats* fut l'œuvre à laquelle Armand Bertin se consacra. Pour l'accomplir, il fallait des qualités et des aptitudes particulières, beaucoup de connaissance des affaires, beaucoup de relations utiles, beaucoup de tact dans les rapports personnels. Pendant plus de vingt ans, il a eu à manier les esprits les plus divers, quelquefois les plus opposés, les caractères les plus variés, quelquefois les moins faciles (j'en ai connu), et il savait les concilier, les calmer, presque les discipliner. Il fallait un don personnel pour exercer cette autorité et pour arriver à la faire non seulement accepter, mais aimer. En retrouvant son cordial accueil, sa ferme poignée de main, sa figure ouverte et franche, on était toujours réconcilié.

Il avait, d'ailleurs, à un haut degré le respect de la liberté individuelle.

Il pouvait empêcher l'expression d'une opinion qu'il jugeait contraire soit à la ligne politique, soit même aux intérêts matériels du journal qu'il dirigeait, mais jamais il n'aurait eu l'idée de demander à aucun de ses collaborateurs quelque chose qu'il ne pensât pas.

Il avait le respect de sa profession, je n'hésite pas à dire de notre métier. Je l'ai vu jeter au feu des papiers compromettants pour des adversaires, en disant : « Il ne faut pas se venger aux dépens de la profession. » Il exerçait alors une sorte de patronage, et des hommes par lesquels il avait toujours été attaqué usaient de son crédit pour obtenir une pension de gens de lettres. Il avait le bras long, et en même temps la main large; il aimait à rendre service et à ne pas le dire.

Son journal était la grande occupation de sa vie. Nous ne l'avons jamais vu manquer à son travail quotidien, qui était la direction et la composition de la feuille. Je me rappelle qu'Émile de Girardin, ce grand agitateur et ce grand agité du journalisme, qui était dévoré du besoin d'écrire, me disait : « Il n'y a qu'une façon d'avoir un journal bien fait, c'est de faire comme Bertin : ne pas écrire, mais diriger et revoir. » Armand Bertin a fait toute sa vie ce travail difficile et absorbant. Nous allions habituellement le voir chez lui dans la matinée ; puis on se retrouvait à cinq ou six heures au vieux bureau de la rue des Prêtres. Mais la nuit, régulièrement et invariablement, Armand Bertin quittait tout, les soirées les plus attrayantes, les sociétés les plus charmantes, pour prendre son fiacre et aller revoir son journal. Car il n'avait aucun luxe extérieur, et il aimait mieux les livres que les voitures.

Quand je pense au soin scrupuleux qu'il apportait dans la correction du langage, dans la réserve et la retenue des expressions, et quand je vois l'étonnant dictionnaire de la presse d'aujourd'hui, il me semble que je parle d'un journalisme préhistorique.

Je ne suis pas exclusivement *laudator temporis acti;* je suis du parti du progrès. Je ne dis pas qu'il ne fait plus si beau temps qu'autrefois. Il fait un autre temps, et c'est tout. Est-ce mieux? est-ce pire? Dans tous les cas, c'est autre chose. La différence entre la presse d'autrefois et celle d'aujourd'hui a deux causes : l'avènement du suffrage universel et le progrès foudroyant de la science.

In illo tempore, la classe gouvernante tenait presque tout entière dans un salon; on disait même qu'elle tenait sur un canapé. Les destinées du pays se réglaient entre un très petit nombre d'hommes politiques, et les journaux qui leur servaient d'organes étaient aussi en petit nombre. Le monde dirigeant formait une chapelle dans laquelle n'étaient admis que ceux qui avaient voix au chapitre. Il ignorait malheureusement trop ce qui était

en dehors de lui. Ce fut le tort de cette société de bourgeois et de lettrés, très éclairés et très libéraux, de croire que le monde finissait à leur propre frontière, et de ne pas voir le flot montant et grondant de la marée populaire. L'abbé Sieyès avait proféré une maxime dangereuse en disant que le tiers état était tout, et la bourgeoisie régnante l'appliqua trop exclusivement.

Le journal dirigé par Armand Bertin était l'organe reconnu de cette classe, et par conséquent l'organe de la dynastie qui en était la plus fidèle expression. C'est bien improprement cependant qu'on l'appelait le journal de la cour. Armand Bertin avait un sentiment très vif de l'indépendance. Il n'allait jamais à la cour; on ne le voyait pas dans les ministères. Il n'eut jamais aucune fonction, aucun titre, aucune particule, jamais aucune décoration. Comme je l'ai dit le jour où je le suivis au cimetière, il portait avec un légitime orgueil son nom simple et célèbre.

J'ai des raisons personnelles de me rappeler une occasion où le journal de la cour n'hésita pas à encourir les disgrâces d'en haut. Ce fut quand un prince de la famille royale publia une brochure, devenue rapidement populaire, dirigée contre M. Guizot, ministre du Roi.

Le *Journal des Débats* se permit d'attaquer vivement cette démonstration intempestive. Ce fut un grand bruit dans le Landerneau de la cour, un grand scandale dans le monde restreint des Tuileries. On montra beaucoup de mauvaise humeur contre le journal, qui n'en mourut pas, et contre le journaliste, qui n'en est pas encore mort.

Nous croyons intéressant de reproduire à cette occasion, et comme document de l'histoire du temps, une lettre que le Roi adressa à M. Guizot. La voici comme elle était écrite :

« Neuilly, mercredi matin 22 mai 1844.

« Mon cher Ministre, je viens de lire avec autant de surprise que de mécontentement le très vilain article du *Journal des Débats* sur la malencontreuse brochure. Si ces Messieurs croyent que de telles dissertations sont personnellement utiles aux Ministres, ils se trompent autant que quand ils se dissimulent le tort qu'ils font à ma famille, et à moi-même que cette publication a tant contrarié et qui étois loin de s'y attendre.

« Ce qui étoit sage et digne, c'étoit ce que je vous avois demandé, c'étoit le silence et le dédain sur le parti que les oppositionnistes cherchent vainement à tirer de cette étourderie. Au lieu de cela, les amis semblent se plaire à y trouver ce qui n'y est pas, ce qui est évidament contraire à l'intention qui a dicté l'écrit, et à s'efforcer d'en tirer parti pour ranimer l'antipathie de l'emploi des princes et rappeler la maxime du roi qui doit dormir sur le trône.

« Le mal de cet article est grand sans doute, mais cela fait, Dieu nous préserve des réparations et des raccommodages. Il n'y a plus qu'à tâcher qu'on l'oublie, et surtout

que le *Journal des Débats* ne montre plus tant de disposition à saisir l'occasion de telles insinuations, et ce que je demande, c'est qu'après s'être donné une satisfaction aussi dangereuse et aussi pénible pour les miens et pour moi, il ne continue plus cette polémique, et qu'il ne publie plus rien sur ce sujet, quelles que puissent être les réponses de ses adversaires, et s'il étoit en mon pouvoir de leur imposer silence, je ne manquerois pas de le faire.

« Bonsoir, mon cher Ministre. »

(*Parafe du Roi.*)

Le silence se fit tout seul. C'était ce qu'on peut appeler une querelle de ménage.

On doit reconnaître aujourd'hui que la classe dont Armand Bertin était un des plus éminents représentants vivait dans une atmosphère trop fermée. Elle n'entendait pas les bruits souterrains, et elle fut cruellement surprise quand la chaudière trop longtemps comprimée éclata et produisit l'explosion de 1848. Le suffrage universel entra d'un bond sur la scène; de deux cent mille votes le peuple passa sans transition à dix millions, et l'axe de la politique fut désormais changé.

Ce fut un grand et même un dur changement pour Armand Bertin; dans cette subite et tumultueuse invasion, il se trouva déclassé et dépaysé. Ce n'était plus le milieu dans lequel il avait grandi, vécu, régné. Il y avait, du reste, certaines questions sociales auxquelles son esprit, habituellement si ouvert, restait obstinément fermé. Ainsi, il ne voulait pas admettre l'importance que reprenaient visiblement les questions religieuses. C'est encore un côté par lequel il représentait bien la génération issue de la Révolution, fille de Voltaire et de la philosophie, sceptique, même incrédule, et ne regardant la religion que comme un instrument de règne. La querelle de l'Université et du clergé, à laquelle il assista, n'était pour lui qu'une querelle de cuistres et de bedeaux. Il se refusait à croire qu'il pût encore y avoir dans notre histoire et dans notre temps des controverses théologiques et des guerres religieuses. C'est pourtant ce qui, depuis un demi-siècle, a dominé notre politique, ce qui a enflammé parmi nous le plus de passions, ce qui a divisé et divise encore le plus profondément la nation.

Avec l'avènement soudain de cette force aveugle qui s'appelle le suffrage universel, une autre force agissante vint révolutionner la presse. La science, l'industrie, ont complètement changé le journalisme. Je ne me plains pas des transformations, je les constate. Le métier que faisait alors Armand Bertin, il ne pourrait plus le faire aujourd'hui. La vapeur et l'électricité ont modifié de fond en comble le mécanisme des journaux, non seulement la composition matérielle, mais la condition morale. Com-

ment discuter des événements courants, apprécier des discussions qui se passent dans tel ou tel pays, quand tous les calculs de probabilités peuvent être renversés par une dépêche qui apporte les résultats? Je me rappelle qu'Armand Bertin fit venir une fois, par un courrier spécial, le texte d'un discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture du Parlement. Ce fut moi qui le portai à M. Guizot, qui ne l'avait pas, et M. Guizot le porta au Roi, qui ne l'avait pas. Aujourd'hui, ce serait l'enfance de l'art. La transmission des nouvelles a éprouvé les mêmes changements que la locomotion des personnes et le transport des choses. Tous les éléments de la publicité arrivent à chaque heure, comme les voyageurs à la dernière minute d'un train. Il n'y a donc plus aucune assimilation possible entre la presse de ce temps-là et celle d'aujourd'hui.

Je parle du journalisme d'hier, de celui d'aujourd'hui. Ce que sera celui de demain, nous n'en savons rien. L'avenir est aux thaumaturges, aux grands inventeurs; il est à la science et à l'industrie, reines des temps modernes, qui trouveront la locomotion perpétuelle.

Armand Bertin avait été frappé par la révolution de 1848; il le fut plus fortement encore par le coup d'État de 1851. C'était le bouleversement de toutes ses idées; c'était la réapparition du nom que sa jeunesse avait appris à exécrer; c'était le retour de ce qu'il avait maudit. Jamais il n'avait voulu s'associer à la comédie napoléonienne jouée par la monarchie libérale; jamais il n'avait partagé les illusions qu'en 1848 et 1849 les conservateurs et les royalistes se faisaient sur la personne et le caractère du prince Louis Bonaparte. Son flair politique, aiguisé par ses vieux souvenirs, ne le trompait pas. C'était vrai; tout recommençait.

On ne peut pas concevoir ce que fut la condition de la presse au moment du coup de Décembre. Ce ne fut pas absolument une surprise; on sentait depuis longtemps que c'était dans l'air. Le silence régna, et fut appelé la paix.

On sait que le 2 décembre, l'Assemblée nationale tenta de se réunir en dehors de son palais de bois, occupé militairement, et qu'elle fut encore expulsée de la mairie de la rue de Grenelle. Le comte Molé, qui voulait s'y rendre, en fut empêché par la force, et il adressa le soir même à Armand Bertin une courte lettre dans laquelle il disait: « J'ai recours à vos colonnes pour déclarer que je m'unis pleinement à la conduite et aux actes de mes collègues, et que si cela eût dépendu de moi, j'aurais partagé leur sort. »

Il y avait, pour un journal, un péril certain à prononcer ce jour-là un mot plus haut que l'autre. Armand Bertin publia la lettre de M. Molé; mais une heure après, M. de Morny le fit aviser catégoriquement que sur un mot de plus le journal serait supprimé.

Il faut retrouver la collection de cette époque pour voir où nous en étions. Les journaux qui n'appartenaient pas au nouveau pouvoir n'avaient plus à insérer que des proclamations officielles, des décrets et des procès-verbaux. Ils étaient tenus d'envoyer tous les soirs au ministère de l'intérieur une épreuve de la feuille du lendemain. C'était la censure préventive dans toute sa beauté. On se mit à disserter sur les affaires étrangères, sur les affaires des autres. Puis nous inventâmes le petit bulletin quotidien, résumé inoffensif des nouvelles, petit poisson qui devint grand, jusqu'au jour où nous recouvrâmes la parole.

Armand Bertin ne vit pas ce jour.

Il ne vit pas la suite ni la fin. Il était profondément atteint. La perte d'une gracieuse et aimable femme qui faisait le charme de sa maison acheva la chute de cette forte organisation; il ne lui survécut qu'une année.

Il fut emporté en quelques jours, en quelques heures. Une affluence énorme le suivit au cimetière. Mes anciens de ce temps-là m'imposèrent la pénible tâche d'exprimer notre commune douleur dans le *Journal des Débats*. On m'a remis sous les yeux ce que je disais alors, et j'y emprunte quelques mots : « La presse était représentée par un nombre considérable d'écrivains de toutes les opinions. Nos confrères de tous les partis avaient raison de rendre cet hommage à un homme qui considéra toujours leur cause comme la sienne..... Armand Bertin était le chef volontairement reconnu de la presse périodique en France. Il l'était par son nom, et il l'était encore par l'amour ardent, dévoué, inébranlable dans la bonne et la mauvaise fortune, qu'il portait à la liberté et à la dignité de la presse. Ils le savaient bien, tous ceux qui, lorsque les intérêts de la pensée, de la parole et de l'écriture étaient menacés, se réunissaient autour de lui et le regardaient comme le défenseur le plus dévoué de la cause commune. »

M. Guizot écrivait à Sacy : « Il a bien droit, vivant ou mort, à toute notre fidélité. Je jouis pour sa mémoire de toutes ces paroles de justice affectueuse que j'entends prononcer sur lui de toutes parts; mais elles ne nous le rendront pas. »

M. de Montalivet nous écrivait aussi pour adresser un témoignage de vieille amitié à un homme « chez qui une parfaite bonté de caractère et une noble constance de sentiments étaient rehaussées par tous les dons d'un esprit rare et distingué ».

En effet, Armand Bertin était un esprit rare, un des plus cultivés, des plus fins, des plus lettrés et des plus connaisseurs. Quand il pouvait faire trêve à la politique, ou plutôt quand la politique lui accordait une trêve,

avec quelle jouissance il recherchait la société de ses livres, de ses gravures, de ses éditions de luxe ! Il vivait dans ses collections comme dans l'air ambiant, et n'y admettait rien de médiocre. C'est un côté de sa vie que je suis trop profane pour décrire. Quand il parlait de livres ou de reliures avec Sacy, avec Techener, avec Janin, en un mot, avec des frères en bibliophilie, j'étais, comme auditeur ou spectateur, une quantité négligeable. Ce sont là des joies des yeux et de l'esprit qui ne peuvent être appréciées que par ceux qui les ressentent.

Toute cette famille, du reste, était vouée aux arts et aux lettres autant qu'à la politique. La poésie et la musique se partagèrent la vie de mademoiselle Louise Bertin. On sait, et l'on dit ailleurs dans ce livre quel grand artiste fut Édouard Bertin.

Quand Armand mourut d'une façon si rapide, on comprit qu'il était utile que le *Journal des Débats* gardât le vieux nom, le nom des Bertin. Édouard eut une certaine hésitation et une certaine peine à assumer des fonctions actives et à quitter ses habitudes indépendantes d'artiste. Cependant il entra tout naturellement dans son nouveau rôle. Comme tous les siens, il avait toujours vécu dans l'atmosphère de la politique ; il l'avait apprise dans l'air qu'il respirait, dans la société qu'il voyait. Il la savait avant d'avoir à la pratiquer. Il possédait une instruction très étendue. Étant d'habitudes assez sédentaires, il lisait énormément; il était au courant de tout, et rien ne lui était étranger. Lui aussi était de l'école du dix-huitième siècle, avec l'esprit rebelle à la crédulité, et il avait gardé la tradition des vieux principes libéraux. Il vécut assez pour voir et ressentir nos grandes calamités. Il était avec nous, déjà très malade, pendant les longs mois du siège de Paris, soigné avec la plus tendre sollicitude par la femme dévouée qui porte encore le nom de Bertin. Il mourut au mois de septembre 1871.

John Lemoinne

ÉDOUARD BERTIN

I

M. Édouard Bertin était peintre, non pas en amateur, par intervalles, pour s'occuper ou s'amuser, mais peintre de profession, d'éducation et de vocation, peintre paysagiste par choix et de parti pris, avec un goût original, une application persistante et un talent complet. Aucune des préparations techniques et pratiques ne lui avait manqué. Il avait d'abord étudié chez les maîtres de l'époque, chez Girodet, Bidault et Watelet; puis, sorti des ateliers, pendant quatre ans en Italie, il avait peint ou dessiné d'après nature; enfin, à son retour, sentant qu'il pouvait encore apprendre, il s'était remis à l'école, et, âgé de trente ans, il était entré dans l'atelier de M. Ingres. — Un vrai paysagiste passe la moitié de sa vie en plein air, le crayon ou le pinceau à la main, devant la nature qu'il aime : ainsi fit celui-ci, pendant cinquante ans, en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, mais surtout en Italie et en Orient, dans les contrées où les montagnes et les architectures font des lignes grandes et simples; là était la nature qu'il aimait. Il est allé onze fois en Italie, et y a vécu au moins dix ans; il a voyagé pendant près d'un an en Grèce, en Turquie, en Asie Mineure et en Égypte; ailleurs, dans le midi de la France, à Viviers, Aix en Savoie, Amélie-les-Bains, où les sites sont de la même famille, il a passé des mois : la figure des choses y correspondait aussi à ses sympathies intimes. Il n'était jamais las de regarder cette figure, de la comprendre, d'en faire le portrait, et, chaque jour, un nouveau portrait, avec l'inépuisable admiration d'un amant pour sa maîtresse. A Paris, tous les matins et toute la matinée, on le trouvait dans son atelier, à l'ouvrage. En 1871, malade à Viviers, ne pouvant plus marcher, il se faisait traîner dans un fauteuil roulant, et s'arrêtait de place en place pour esquisser quelque point de vue. Ce fut son dernier été; à soixante-quatorze ans, il travaillait encore avec l'ardeur d'un jeune homme. Voilà bien la passion dominante, celle qui prend tout l'homme, emploie toute sa vie, marque toute son œuvre de la même empreinte : l'œuvre de M. Bertin comprend plus de trois mille cinq cents tableaux et dessins.

II

Quand il débuta, vers 1827, le goût du public changeait, et le nouveau peintre se trouva dès l'abord un ancien : rôle difficile à soutenir, d'autant plus que, chaque année, entre les convictions arrêtées de l'artiste et les préférences manifestes du public, la divergence allait croissant. Autour de lui, ses contemporains commençaient à regarder la nature avec d'autres yeux que leurs devanciers, avec d'autres sensations optiques et d'autres impressions morales, avec une sensibilité plus frémissante, plus troublée, et moins saine, avec des sympathies plus pénétrantes et plus flexibles. Considérez la suite des paysages *écrits,* c'est-à-dire des descriptions poétiques ou littéraires, depuis Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine et George Sand, jusqu'à Michelet, Théophile Gautier, Fromentin ou Flaubert, et, en même temps, la suite des paysages *peints,* depuis Bonington, Marilhat, Decamps et Cabat, jusqu'à Théodore Rousseau, Millet, Troyon, Diaz, Corot, Daubigny, Jules Dupré et Français : les deux séries s'éclairent et se complètent l'une par l'autre; elles se correspondent, trait pour trait, et leur concordance nous montre nettement l'esprit qui a prévalu.

Dans les terrains et la végétation, dans le ciel et les eaux, la génération précédente ne voyait guère qu'un ensemble savant de lignes harmonieuses, un discours parfait où de beaux mots s'assemblaient en de belles phrases, une œuvre de style dont la forme était plus précieuse que le sens. Au contraire, pour les modernes, le sens est plus important que la forme; selon eux, en toute chose naturelle, la forme n'est qu'une expression, l'expression d'une vie. Or toute chose naturelle, animal, arbre, prairie ou forêt, fleuve ou mer, vallée ou montagne, a sa vie, je veux dire ses origines, sa naissance, ses alentours anciens et récents, son histoire, ses forces intérieures qui la maintiennent ou la transforment, son travail sourd et continu, le travail par lequel elle est en train de durer, de s'achever ou de se défaire. A ce titre, elle a une âme, ou, du moins, elle semble en avoir une. Chaque site a la sienne; c'est elle que les anciens appelaient le *Genius loci;* ses dehors traduisent son dedans, comme un visage et une attitude manifestent une personne. On devine, à travers eux et par eux, ce dedans profond, mouvant, infini : on y lit comme sur une physionomie, tantôt inquiète, menaçante et tragique, tantôt reposée, bienveillante et sereine, ici morne et résignée, là-bas joyeuse et triomphante, ailleurs discrète, délicate et féminine, ailleurs encore énergique et virile, mais toujours plus mystérieuse, plus imprévue, plus *suggestive* que la physionomie humaine.

Ses expressions sont innombrables, et il y en a partout; le peintre n'a pas besoin, pour en trouver, d'aller en pays classique; il en rencontre à chaque pas autour de lui, dans l'Ile-de-France, en Beauce, en Brie, dans un étang à Vaux-Cernay, dans un marécage des Landes, dans une file de peupliers encore immobiles sous la blanche buée du matin, mais dont la cime palpite et sourit déjà sous la première caresse du soleil; dans un champ plat, nu, mat, où, parmi les chaumes rasés, des glaneuses se courbent sous un ciel brouillé par les poussières d'une longue journée chaude et par les rougeurs mourantes du soir.

Là-dessus, dans le site le plus ordinaire et dans l'objet le plus vulgaire, les artistes démêlaient des traits distinctifs et particuliers, une essence propre que leurs prédécesseurs n'avaient pas vue; ils découvraient que la Seine est un autre fleuve que la Loire, que la mer à Saint-Malo n'est pas la même qu'au Tréport ou à Ostende, qu'une futaie à Fontainebleau diffère d'une futaie à Sénart, encore davantage d'une futaie dans les Ardennes ou dans le Var. En chaque paysage, deux choses principales déterminent et coordonnent l'aspect total : c'est d'abord le terrain, meuble ou compact, avec la disposition et la qualité de sa roche, grès, schiste, granit ou calcaire; c'est ensuite l'atmosphère, moite ou sèche, chaude ou froide, changeante ou stable, avec la population de vapeurs mouvantes qui occupent l'espace entre la surface du sol et le dôme du ciel : de là les eaux, celles d'autrefois et celles d'aujourd'hui; de là aussi la configuration, les creux et les accidents du sol, la végétation, les cultures, les espèces d'arbres et de plantes, leur tissu et leur ton. Il faut que les deux puissances maîtresses qui fondent et gouvernent le paysage réel se fassent sentir dans le paysage peint; souvent, c'est le plus mince détail, une particularité presque imperceptible, qui les manifeste : de même dans un portrait, telle petite saillie d'un os ou d'un cartilage, l'affleurement d'une veine, les marbrures et le grain de la peau, tel pli de la lèvre, achève de révéler le tempérament physique et le caractère moral du modèle. Par cette recherche, grâce à la mise en place et en valeur du détail expressif et de la particularité significative, plusieurs paysagistes modernes ont fait des chefs-d'œuvre, et des chefs-d'œuvre d'une espèce neuve.

Ne citons qu'une de leurs découvertes. Entre les diverses essences d'arbres, les anciens maîtres ne distinguaient pas, ou à peine : Claude Lorrain et Poussin n'ont guère peint que l'arbre en général, un être végétal indéterminé, vaguement intermédiaire entre l'olivier et le chêne vert, partout la même feuille ovale à peu près pleine, le même feuillage, des masses de verdure toutes semblables et toutes comprises dans le

même contour uniformément dentelé. Chez les nouveaux, le chêne, le bouleau, le frêne, le peuplier, le hêtre et le tremble sont aussi différents que dans la nature, et dans la nature ils diffèrent du tout au tout, par le ton de leur peau lisse ou rugueuse, par les cannelures, les fendillements ou les boursouflures de leur tronc, par l'élan plus ou moins droit de leur fût, par l'angle plus ou moins ouvert de leurs branches, par la grandeur, la découpure, la mobilité et le luisant de leurs feuilles. A cent pas, devant un chêne et un hêtre voisins, éclairés de même et de taille égale, nous remarquons bien que les deux figures totales sont différentes; mais en quoi elles diffèrent, nous ne pouvons le dire; le peintre vient et nous le dit. Il a discerné les éléments de notre sensation optique; il sait les tons et les traits qui pourront nous la rendre. Sur sa toile, c'est un brouillis, mais un brouillis savant, éloquent, efficace. Pour le trouver, il a noté la tache que l'objet faisait sur sa propre rétine : quel que soit l'objet, à toute distance, à chaque heure du jour, en chaque saison de l'année, sous tout éclairage, il a décomposé cette tache jusque dans l'infiniment petit, et il l'a transportée dans son tableau.

De là, son talent et son danger; il est tenté de croire que la tache est l'essentiel de l'objet; au bout d'un temps, il le croit; il oublie que l'apparence optique n'est qu'un indice, qu'outre la vue nous avons quatre sens et un esprit; que, sous la forme et la couleur visibles, il y a la chose palpable et la substance solide; que si son tableau ne fait pas voir la nature indépendante, active et permanente, ses impressions, ayant peu de sens, n'ont pas beaucoup de prix. Désormais, selon lui, elles sont la valeur suprême, et, bientôt, la valeur unique; il les étudie à part, pour elles-mêmes, avec insistance et avec excès; il aiguise encore leur acuité native; il s'engoue de ses trouvailles; il outre ou raffine, de parti pris, et son parti pris devient système ou manie. Tantôt, au lieu de traduire, il transcrit et reste un copiste servile; tantôt, au lieu de traduire, il imagine, et devient un fantaisiste malade. Sa sensibilité s'est désaccordée : enfermé dans son optique et dans ses procédés, dans sa coterie et dans son succès, il répond aux objections par ce seul mot : « C'est ainsi que je vois la nature : on ne peut pas me contester ma sensation. » Et, là-dessus, il s'enfonce plus avant dans ses défauts, dans l'exagération ou l'omission, jusqu'à désapprendre ou à refuser d'apprendre des règles fondées sur la science positive et sur les mathématiques, jusqu'à ignorer et nier la perspective, l'anatomie, le modelé, les différences de la lumière dans la peinture et dans la nature, les deux gammes de valeurs hors du tableau et dans le tableau, la transposition indispensable par laquelle la première trouve son équiva-

lent dans la seconde, l'art de composer, l'importance des proportions, la correspondance des masses et la convergence des effets. — A la fin, chez les maîtres eux-mêmes, chez Théodore Rousseau et Corot, l'équilibre mental et nerveux n'était plus intact; chez leurs successeurs, surtout après l'ébranlement de 1870 et de 1871, il s'est faussé, puis renversé, et toujours du même côté, du côté de la sensation absorbante, physique et personnelle, chez les uns, inculte et brute, chez les autres, surexcitée et pervertie, de plus en plus bas chez quelques-uns, jusqu'à l'étalage et à l'affichage voulu de soi-même, jusqu'à l'ostentation effrontée des préférences ignobles, des préoccupations vicieuses, des lèpres et des souillures intimes, que le sens commun le plus vulgaire ordonne de cacher. Expérience faite, le chemin que nous avons suivi depuis 1830 descendait vite et par une pente raide; nous y trébuchons aujourd'hui, et cela est vrai pour la peinture que l'on fait avec des mots, encore plus que pour la peinture que l'on fait avec le pinceau. — Cela nous conduit à regarder l'autre voie que nous n'avons pas suivie, et qui s'ouvrait aussi devant nous en 1830.

III

C'était l'antique route, frayée depuis Poussin et Claude Lorrain jusqu'à Joseph Vernet et Léopold Robert : on pouvait y marcher, avancer encore, et très loin; mais elle semblait bien usée et sans issue. Le public l'avait quittée; très peu de talents nouveaux y restaient engagés, et leur choix était traité de routine. A l'Exposition, leurs envois n'étaient pas propres à leur ramener la foule : on n'y voyait que leurs compositions, moins bonnes que leurs études d'après nature; ils avaient trop remanié leurs croquis, et l'arrangement surajouté ôtait à leurs tableaux une fleur de vérité et de vie. Parfois, à l'exemple du Poussin, ils avaient introduit dans leur paysage une petite scène historique, quelque personnage de la mythologie ou de la Bible, et la figure classique, drapée dans une attitude noble, faisait croire que ses alentours étaient, comme elle-même, une œuvre factice d'académie et de convention. D'ailleurs, pour le spectateur français et parisien, leurs sites, empruntés à la Grèce ou à l'Italie, étaient moins familiers et moins intelligibles que les campagnes de Seine-et-Oise ou de Seine-et-Marne; n'ayant pas vu l'original, le public ne reconnaissait pas la copie; il ne sentait pas qu'elle était directe et sincère. — Et pourtant elle l'était : eux aussi, les peintres qu'on appelait classiques avaient observé la nature, et d'aussi près, aussi longuement, avec autant de pénétration que leurs rivaux. Seulement, ils l'avaient observée par un autre aspect. — En toute

chose, il y a des *dessus* plus ou moins extérieurs, accidentels et temporaires, changeants, par suite, d'importance moindre, et un *dessous* fondamental, stable et solide, partant, d'importance supérieure : dans la figure humaine, c'est la charpente osseuse et son revêtement de muscles; dans la campagne, c'est le squelette et l'écorché du sol; de même dans les autres portions du paysage, ciel, mer, eaux, bâtisses, arbres et verdures. Voilà ce qui touchait les modernes successeurs du Poussin; ils s'intéressaient, dans les choses, à ce qui dure, par suite, à ce qui est fort, calme et grand. Leurs yeux ne s'arrêtaient pas volontiers sur les plaines de la Flandre et de la Beauce, sur la terre meuble dont l'uniformité efface le relief de l'écorce minérale, sur les collines indéterminées de l'Ile-de-France et de la Picardie, sur le pourtour mollasse de l'horizon en pays brumeux, sur nos cultures annuelles et notre œuvre éphémère, sur un champ labouré, une moisson, une prairie en fleur; ils cherchaient d'instinct, en Provence, en Italie, plus loin encore, les sites où les monts abrupts font saillir l'ossature de la terre, où l'homme se sent, non dans un potager, mais sur une planète. Pareillement ils n'avaient pas de plaisir à regarder nos villages, des amas informes de chaumières boiteuses ou bossues, les lignes fléchissantes d'un toit encroûté de mousses, une masure de bois et de plâtras, un mur de torchis et de pierres telles quelles, mal appareillées et qui ne tiendront pas l'aplomb. Par contre, ils contemplaient avec complaisance les grandes pierres taillées et jointoyées, aussi fermes que la montagne voisine d'où elles sont issues, les assises inébranlables des blocs superposés, la dalle de granit, le fût de marbre, la poutre de porphyre, les formes architecturales qui restent debout par leur propre force, l'architrave à plat sur sa rangée de colonnes, le cintre appuyé sur ces jambages massifs, les poussées égales qui maintiennent leur équilibre contre l'assaut des siècles; de fait, ils ne s'arrêtaient guère que devant les monuments qui ont résisté à l'assaut de quinze, vingt ou trente siècles, aqueducs, amphithéâtres, substructions cyclopéennes, voies romaines, temples grecs, escaliers, pylônes et colosses égyptiens, devant la muraille d'enceinte qui, depuis mille ans, enclôt une cité de Provence ou de Toscane, devant une acropole en ruine où se sont succédé plusieurs peuples, devant le profil immémorial et fixe d'un couvent dont les bâtiments, étagés selon les étages du roc, semblent un prolongement du roc lui-même et témoignent d'une vie presque aussi longue que la sienne, tellement que le spectateur entre involontairement dans l'histoire, et que le cœur, instruit par les yeux, devine l'essence de l'histoire, je veux dire la continuité de la tradition religieuse et sociale qui, reliant le présent au passé, fait du fils l'héritier du père et empêche les générations humaines

de naître, vivre et mourir disjointes, comme les mouches de chaque été.

Bien entendu, pour se mettre à ce point de vue, il fallait une culture d'esprit peu ordinaire; M. Édouard Bertin l'avait : il avait la culture complète, sans laquelle un artiste, même avec du talent, n'est qu'un ouvrier bien doué; il avait aussi les facultés et les sentiments sans lesquels on ne peut se maintenir à ce haut point de vue, un caractère viril, une volonté forte, une âme saine et, ce qui n'est pas moins important, le tempérament, les nerfs et l'organe requis par son style. Jamais il n'a connu les défaillances si communes aujourd'hui, le découragement, le dégoût de soi-même, la lassitude mentale et morale; en plein soleil, à Ostie, dans les marais Pontins, à Syracuse, en Égypte, il dessinait sept ou huit heures par jour, sans fatigue physique : un de ses compagnons de voyage me dit qu'il avait « des yeux d'acier ». — Pour les rétines très tendres et sensibles à l'excès, la couleur n'est pas une tache simple, mais un ensemble compliqué, un accord riche et plein, qui comprend quantité de consonnances et de dissonances subtiles, une vibration totale et finale dans laquelle entrent comme composantes plusieurs vibrations partielles, chacune avec ses harmoniques et ses alentours, avec des intermittences momentanées, avec le remplacement fugitif d'un ton par le ton complémentaire; la tache est en mouvement; il s'y fait des flageolements, des stries [1]; elle-même est un frémissement continu, une palpitation cadencée, une jouissance nerveuse, avec des exaltations, des acuités, des intensités pénétrantes, tout cela en un seul bloc, tout cela physiquement perçu en un quart de seconde, pendant la durée inappréciable, presque instantanée, d'un coup d'œil. Grâce à cette sensation, les objets se couvrent d'un vêtement magnifique, d'une robe opulente où le lustre et le grain de l'étoffe, les plis nuancés par l'approfondissement de l'ombre et par les saillies de la clarté, sont pour les yeux une fête et une volupté; l'artiste est tenté de ne pas chercher au delà, de ne voir que la robe, d'oublier ou subordonner le reste; son plaisir est trop vif; il est à la merci de sa sensation. — M. Bertin n'y était pas; il avait l'œil du dessinateur, cette pupille inflexible qui ne cligne point, cette rétine solide et vivace que les secousses de la lumière ne peuvent ni émousser, ni affoler, ce regard ferme et sûr qui, sous l'enveloppe passagère, saisit les grandeurs, les formes, les masses, la substance permanente, et ne considère la couleur que comme un complément ou un surcroît du dessin. Aussi bien, le dessin lui suffisait; avec des crayons, il

[1] Voir, dans le *Café turc* de Decamps, le mur de face à gauche. Les physiologistes, par exemple Liebrecht, ont pu, d'après les peintures, constater la structure et l'état de l'œil chez les peintres, notamment chez Turner et Mulready.

rendait toute sa pensée ; même, il n'avait pas besoin de l'extrême rendu. Plusieurs de ses grands dessins, *Une forêt à Castel-Fusano,* les *Colosses de Memnon en Égypte,* sont poussés jusqu'au modelé complet ; mais les autres, quel que soit leur degré d'avancement, depuis le simple croquis ou silhouette jusqu'au relief final et plein, sont tout de suite et du premier coup des œuvres achevées, définitives ; en particulier, ses croquis d'après nature faits sur place avec du fusain, de la pierre d'Italie et des rehauts de blanc, sont ses chefs-d'œuvre. Je viens d'en voir des centaines dans ses cartons ; les quinze ou vingt spécimens que le public peut regarder à la bibliothèque de l'École des beaux-arts ne laissent pas soupçonner l'ampleur, la fécondité, la hauteur de sa conception, le point de vue supérieur d'où il a contemplé la nature, la portée de son regard, sa faculté d'embrasser et de circonscrire des ensembles, son intelligence des trois grands personnages, le ciel, la montagne et la mer, qui occupent éternellement la scène de l'être et, par-dessus le chœur subordonné des créatures moindres, dialoguent entre eux, presque seuls.

Si l'on photographiait et publiait une centaine de ces esquisses, on rendrait aux jeunes peintres un service signalé. Point de morceau à effet ; aucun détail qui, par sa particularité trop forte, tire à soi, usurpe l'attention. En pays lointain et dans un autre climat, l'artiste ne s'est pas beaucoup intéressé à la flore spéciale ; il ne s'attarde pas à reproduire la raquette épineuse du cactus, ni le poignard dentelé de l'aloès, ni même la différence qui sépare les feuillages de deux arbres comme l'olivier et le châtaignier, l'un grêle et pâle, l'autre dense, riche, fort, presque dur et métallique. Ce qui l'intéresse dans l'arbre, ce n'est pas la feuille, qui est caduque et partant secondaire, c'est la charpente végétale, toute la charpente continue et agencée depuis la base jusqu'au dôme, d'abord la souche demi-souterraine avec ses pieds noueux qui affleurent, puis le tronc rigide, penché ou tordu, enfin la courbure et l'épanouissement total des branches, bref, la robuste membrure qui porte et nourrit le reste. Pareillement, il n'insiste pas sur la saison, l'heure, le moment, l'accident ; il omet exprès de nous dire si nous sommes en avril, en juillet ou en septembre ; il ne nous dit pas, ou à peine, s'il est cinq heures du matin, midi ou six heures du soir, si l'orage menace ou si le ciel vient d'être lavé par une pluie ; il n'est pas touché par la singularité ou la rareté d'un aspect, par la rouille et les lichens d'une pierre, par un coup de soleil oblique et subit sur les buissons bas d'une futaie. Son envergure est bien plus vaste ; dans le ciel, la mer et les terrains, il ne s'attache qu'aux traits permanents, indéfiniment les mêmes, avant nous et après nous ; ses paysages ne sont pas de petits coins curieux de

l'édifice naturel, mais cet édifice lui-même, son profil général et son architecture, sa façade et ses flancs, plusieurs lieues de pays en abrégé et en résumé, une vallée entière, trois ou quatre plans de montagnes, toute une ville avec ses bâtisses rassemblées et échelonnées sur un promontoire de roches, toute une côte surplombante en enfilade sur la plaine unie de la mer, et partout le plein jour, le ciel du midi, la grande rondeur concave qui enveloppe et groupe toutes les inégalités de la terre sous la magnificence et l'uniformité de sa coupole.

Dans ces lignes qu'il trace, rien de convenu ni d'appris ; aucune recette d'école comme chez ses devanciers; lui aussi, il s'est affranchi de la tradition, il s'est remis en face de la nature, il se garde bien de réformer les formes pour un prétendu plaisir des yeux. Ses paysages ne sont pas, comme ceux de Perelle[1], des montagnes quelconques, la mer en général. C'est un site réel qu'il copie, tel site et de tel point de vue. Seulement, il a choisi son point de vue; ses camarades d'étude disent qu'il le trouvait à l'instant, que c'était le meilleur, le seul bon; en deçà ou au delà, à gauche, à droite, aucune place, épreuve faite, ne fournissait un si beau motif. Une fois assis, sans efforts ni hâte, sans tâtonnements ni repentirs, sa main obéissait à son œil, et son œil à son esprit. Il *simplifiait ;* rien d'autre, ni de plus; tout son procédé est là. Pas un trait du modèle n'est altéré, arrangé; pas un trait de la copie n'est inventé, ajouté ; mais, parmi les traits du modèle, la copie ne répète que les principaux; ses omissions sont un surcroît de fidélité; elles nous dévoilent le grandiose qui, dans le modèle, demeurait obscur, indistinct; nous saisissons, non les superficies, mais les profondeurs de la vérité; c'est elle, et du premier regard nous la reconnaissons. Voilà bien les sites que nous avons vus, Sorrente, Amalfi, Capri, l'interminable escalier taillé dans la montagne, les longues allées qui montent entre leurs deux soutènements de larges dalles, les oliviers et les chênes verts, leurs troncs tortueux ou trapus, leurs souches bosselées, leurs racines accrochées et enfoncées dans les fissures de la pierre, les terrasses et les bâtisses étagées, la haute paroi de la côte à pic, sorte de bordure ouvragée qui tourne, enserrant la mer luisante. Et voici Subiaco, Terni, Tivoli, San Germano, l'Apennin, ses découpures sur le ciel clair, tantôt son échine saillante, une longue chaîne intacte de vertèbres minérales, tantôt des vertèbres désarticulées, fracassées, écroulées, en tas dans une fondrière ou éparses sur une pente. De telles formes sont uniques; on ne les imagine pas, on n'a pas pu les fabri-

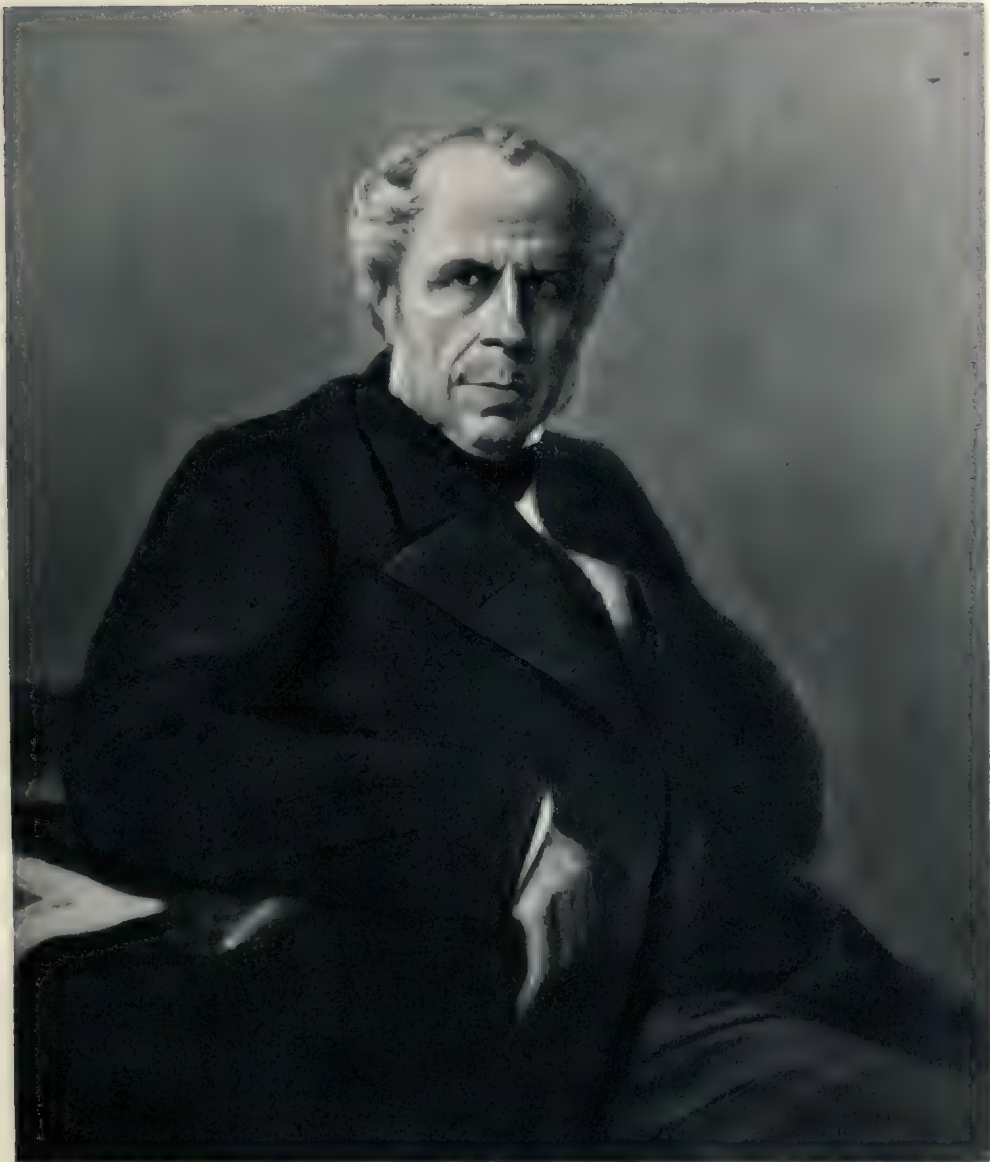
[1] « Cent cinquante paysages et marines *inventés* et gravés par Perelle. »

quer; elles sont trop originales, trop cohérentes; elles tiennent trop étroitement à la géologie intime, à l'histoire authentique de la planète, à l'histoire positive de l'humanité; de même, les autres formes, en Sicile, sur le Bosphore, en Grèce, en Égypte, l'*Acropole* d'Athènes et la *Tribune aux harangues,* le *Temple de Phigalie,* les *Murs de Constantinople,* l'*Ile de Philæ, Carnac, Esneh,* la solitude peuplée par des colonnades effondrées, par des assises disloquées d'énormes blocs quadrangulaires; plus loin, sur une berge du Nil, la morne barre horizontale, la masse accablante, la monotonie formidable d'un flanc de montagne perpendiculaire et nu comme un mur. — C'est le paysage classique, dit-on; en effet, les anciens, Lucrèce, Sophocle, Eschyle, peignaient ainsi les choses naturelles, en quelques traits et d'une façon plus sommaire encore; ils disaient aussi ce que véritablement elles sont, comment elles sont vivantes, éternelles et divines; ils disaient cela en quatre mots, par un mythe transparent, avec un nom et une épithète; leur paysage était fini, quand ils avaient nommé Déméter, la Terre maternelle et nourricière, Poseidôn, le stérile Océan, le Dieu colérique, indompté, qui, dans ses bras d'azur, étreint les îles et la côte; Zeus enfin [1], le ciel sublime, « cette blancheur ardente », ce suprême éther, « père tout-puissant » et roi universel, dont la gloire emplit l'air.

IV

En 1854, M. Édouard Bertin, devenu directeur des *Débats,* cessa d'exposer; jusqu'à la fin, et pendant dix-sept ans, il refusa aux critiques du journal la permission de mentionner son nom : sa fierté répugnait à des éloges qui auraient pu sembler des complaisances; d'ailleurs, la publicité ne le tentait pas. A partir de cette date, on ne vit plus ses ouvrages dans les ventes ni chez les marchands; jamais il ne convoquait les amateurs dans son atelier. Quand il avait fini quelque pièce importante, il la retournait et la posait contre le mur. Ses croquis, si nombreux, restaient enfouis dans ses cartons; à peine si quelques amis anciens étaient admis à les feuilleter. Il se souciait peu des applaudissements, de la popularité, du bruit. Même il était exempt de cette préoccupation si commune chez les artistes, et qui ramène incessamment leur pensée, sinon sur leur œuvre, du moins sur leur art. Rarement il parlait du sien; la peinture était son chemin accoutumé et préféré; mais son esprit avait d'autres voies, quantité d'issues et

[1] *« Aspice hoc sublime candens quem omnes invocant Jovem. — Tunc Pater omnipotens fecundis imbribus Æther, conjugis in gremium lætæ descendit. »*



Edouard Bertin pinx Imp Eudes Heliog Dujardin

EDOUARD BERTIN

E Plon Nourrit & Cie Edit

de perspectives. Il avait lu beaucoup, et chaque jour il lisait encore pendant plusieurs heures, non seulement les nouveautés, mais les gros livres, et sur tous les sujets, histoire, archéologie, voyages, métaphysique, économie politique, théories sociales. Dès sa première jeunesse, il avait vu chez son père des hommes éminents; une heure de conversation avec eux est plus instructive que plusieurs volumes; et de 1820 à 1870, à Paris, à Rome, en voyage, il put voir la plupart des hommes qui se sont fait un nom en France et à l'étranger, plusieurs générations d'hommes distingués ou illustres : au premier plan les artistes, les peintres depuis Ingres, Léopold Robert et Delacroix; les écrivains depuis Chateaubriand, Victor Hugo, Mérimée et Sainte-Beuve; les musiciens depuis Rossini, Gounod et Berlioz; mais aussi des politiques et des militaires, des administrateurs et des diplomates, des savants, des hommes spéciaux en chaque genre, chacun d'eux portant en soi et laissant percer hors de soi sa conception de la vie, souvent des vues neuves sur les hommes et sur l'homme. De tout cela, il avait profité; pendant l'âge mûr, il n'avait pas cessé d'apprendre et de réfléchir; quand il eut dépassé l'âge mûr, il continuait et achevait encore sa propre culture.

Tout le long du jour, il peignait, dessinait ou lisait; vers cinq heures, dans l'escalier du journal, on entendait son pas appesanti; il entrait et allait s'asseoir dans le vieux fauteuil de cuir vert, en face de M. de Sacy; un cercle se faisait autour d'eux. On causait, et dans cette conversation la politique du jour n'avait qu'une place très restreinte; plus mince encore était la part de la Bourse et des affaires d'argent; au contraire, on y parlait beaucoup de littérature et d'esthétique, d'histoire, de philosophie et de science; des esprits différents, mais tous cultivés à fond, y apportaient, parfois en mots piquants, toujours en anecdotes précises, le résumé de leur expérience, leurs conclusions d'ensemble. Sauf le dîner que présidait Sainte-Beuve, je ne sais pas d'endroit où l'on ait agité avec tant de tolérance et de sincérité toutes les idées générales. Les nouveaux venus s'y trouvaient à l'aise et sur un pied d'égalité; ils découvraient très vite que, là du moins, la politesse n'était pas une convention de surface, ni la bienveillance un calcul d'arrière-plan; ils oubliaient les premiers crève-cœur de la jeunesse et la dureté ordinaire du commerce humain; ils se livraient : ils se sentaient accueillis. Le soir, dans son salon, ils retrouvaient le même accueil, avec une grâce et un charme de plus. Longtemps encore ils reverront dans leur esprit cette figure mâle, rude, vieillie, et qui pourtant savait sourire; plus d'une fois ils réfléchiront sur sa manière d'entendre la vie. C'est à peu près celle que Gœthe a enseignée et pratiquée avec

une maîtrise incomparable : renfermer son ambition dans l'enceinte de sa personne, et considérer le succès extérieur comme un accessoire; étendre incessamment la portée de son regard et l'horizon de sa pensée; pour cela, ne pas tenter plusieurs routes, en amateur, ne pas vaguer au hasard, mais se choisir et se frayer une voie particulière, y persister, y avancer tous les jours, de toute sa force, aussi loin qu'on peut; et néanmoins ne pas s'y confiner; au contraire, se ménager par côté des percées et des sorties, des excursions et des aperçus, multiplier et diversifier ses points de vue, garder jusqu'à la fin la grande curiosité, ajouter à son esprit tout ce qu'on peut puiser dans les autres esprits; dès le début, savoir ses limites, les accepter, être content d'avoir pu contempler et penser le monde, croire que cela vaut la peine de vivre. D'autres partis pris, plus tranchés, sont plus frappants ou plus attrayants; celui-ci, plus proportionné à la nature humaine et au cours ordinaire des choses, est peut-être le meilleur à prendre.

H. Taine

LE JOURNAL DES DÉBATS

SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

I

Lorsque, au commencement de l'année 1800, les frères Bertin prirent possession du logis de la rue des Prêtres, ils se mirent aussitôt à l'œuvre. Ils agrandirent, ils transformèrent la modeste feuille, le simple bulletin dont ils s'étaient rendus acquéreurs. Ils firent plus que créer un journal : ils fondèrent une maison et presque une institution.

Les pages qui sont consacrées, dans ce volume, à M. Bertin aîné et à M. Bertin de Veaux ne nous laissent rien à ajouter à une biographie si complète et à des portraits si parfaitement achevés. On trouvera dans cette notice et dans celle qui a été écrite par M. Bardoux l'histoire des origines du journal et de sa fondation. Les frères Bertin sont installés dans leur maison, ils ont conçu le plan de leur œuvre. Déjà la plupart des collaborateurs qui feront le fond permanent de la rédaction du journal pendant la période dont nous nous occupons, se sont groupés autour d'eux. Il faut faire connaissance avec ces écrivains des temps primitifs et nous arrêter au moins un instant aux figures qui se détachent du cadre avec quelque vigueur.

Voici Geoffroy, d'abord, qui fut une puissance et qui jouit d'une renommée aujourd'hui fort éteinte. Le feuilleton créé au bas du journal, — c'était alors une innovation dont les *Débats* eurent l'honneur, — il s'en empare, il s'y établit, il s'y fortifie, il y trône, il y exerce souverainement ses justices et ses vengeances. « C'était, nous apprend un contemporain, d'ailleurs peu bienveillant[1], un gros homme dont la figure était insignifiante et la personne assez mal tenue. A ce dîner (chez M. Bertin de Veaux, rue Hauteville), Étienne[2] ne lui entendit prononcer que quelques paroles, entre autres celles-ci, qu'il adressa à un de ses voisins : « Vous ne saurez

[1] Delécluze, *Souvenirs de soixante années.*

[2] Cet Étienne est Delécluze lui-même, l'auteur des *Souvenirs.*

« jamais dîner, vous mangez trop vite. » Ancien professeur dans un collège, devenu simple instituteur primaire pendant la Révolution, il avait gardé de cette fonction l'allure pédagogique et surtout la férule, dont il usa libéralement envers les auteurs de son temps. De l'humeur batailleuse dont il était, son poste fut presque toujours un poste de combat. Le recueil de ses articles, publié en 1820, contient un compartiment réservé spécialement à ses *Querelles littéraires*. Il en eut beaucoup : querelle avec Hoffman à propos de l'opéra d'*Adrien*. Malmené dans le terrible feuilleton, Hoffman avait regimbé contre la critique. Geoffroy riposte et frappe comme un sourd. « Cette mascarade d'un écolier travesti en pédant m'a paru plaisante; mais le jeu a duré trop longtemps : je vais souffler sur le château de cartes de M. Hoffman et renverser sur la tête de ce petit géant la pile de bouquins poudreux qu'il avait entassés pour m'escalader. » (10 pluviôse an X.) Et Geoffroy souffle, bouscule, renverse et triomphe. — Querelle avec Étienne, qui, à la suite de la représentation de la *Jeune Femme colère*, s'était rendu coupable d'un crime de lèse-critique. Geoffroy tombe à poings fermés sur cet insoumis (10 brumaire an XIII)[1]. L'année suivante, c'est à Marie-Joseph Chénier que Geoffroy a affaire, et au ton dont il le tance on reconnaît l'ancien régent de collège : « M. Chénier ne sait point du tout le latin et n'a rien appris dans ses classes. » (13 germinal an XIV. — 1806.) L'abbé Morellet (l'abbé Mord-les, comme on l'appelait par plaisanterie) avait eu des torts bien plus graves et bien plus impardonnables. Il avait été

[1] La querelle de Geoffroy et d'Étienne ne s'arrêta pas là. On les retrouve aux prises à une époque où Étienne, de par la volonté du gouvernement, était le censeur, le rédacteur en chef, le maître du *Journal des Débats*, devenu le *Journal de l'Empire*. Une lettre dont nous avons eu l'original entre les mains, et qui fut adressée par Étienne à l'un des frères Bertin, prouve que les hostilités n'avaient pas cessé, et que Geoffroy n'avait point capitulé, malgré l'avantage que son adversaire avait sur lui, grâce à sa position officielle. Voici quelques extraits de cette curieuse lettre. Bien entendu, les attaques personnelles auxquelles Étienne se livre contre Geoffroy ne doivent être acceptées que sous bénéfice d'inventaire.

« Paris, le 15 décembre 1808.

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien apprendre à M. Geoffroy que Sa Majesté m'a nommé *rédacteur principal* du *Journal de l'Empire*, et que ma fonction ne se bornait point à la censure de cette feuille. Ayez la complaisance de lui dire qu'il ne doit point se permettre de travestir dans son feuilleton, comme il l'a fait aujourd'hui, les articles que je crois devoir insérer dans le corps du journal, et que, s'il se permet encore une fois un pareil mépris pour l'autorité que le gouvernement m'a confiée, il me forcera à prendre des mesures qui répugnent à mon caractère. J'ai supprimé les passages en question......... Je vous prie de lui renouveler aussi l'invitation que je lui ai faite plusieurs fois de ne point annoncer de comestibles, et surtout de n'en point recevoir. Il y a quelques jours encore qu'un marchand de moutarde s'est présenté au bureau du journal et a cru pouvoir exiger qu'on annonçât sa marchandise, parce que M. Geoffroy en avait accepté des échantillons. Tout cela est de la dernière indécence, et je suis très décidé à ne pas souffrir de pareilles vilenies dans un établissement comme celui que je dirige..... Rappelez aussi à M. Geoffroy, je vous prie, qu'il lui a été accordé trois mille francs pour ses entrées; qu'on a voulu par là assurer son entière indépendance, et que, s'il ne renvoie pas sur-le-champ les loges qu'il a acceptées des théâtres, cette somme ne lui sera plus payée.. »

lié avec Voltaire et avait collaboré à l'*Encyclopédie*. Aussi, comme il est traité ! « Un mauvais prêtre dégradant un caractère public et sacré et se dégradant par la plus honteuse apostasie, un mauvais écrivain, méprisé même dans sa secte, un mauvais académicien reçu comme grammairien sans cesse outrageant la grammaire, enfin un charlatan politique abusant des ministres pour en attraper des pensions, recevant de l'argent pour un ouvrage qu'il ne faisait pas... un malheureux apostat, un bas parasite, un méchant faiseur de pamphlets, un brouillon perturbateur des lois et du gouvernement de son pays. » (15 juillet 1806.) Voilà un abbé bien accommodé. Quelquefois, les querelles que Geoffroy a à soutenir sont des guerres intestines. C'est dans le *Journal des Débats*, en son absence, par un anonyme (Dussault, peut-être), qu'il est attaqué. « J'arrive, écrit-il le 20 mars 1812, j'arrive après avoir couru les plus grands dangers : ma carrière est bordée de précipices... Cette fois, la haine et l'envie avaient réuni leurs efforts pour me porter un dernier coup, pour m'accabler. La calomnie, leur sœur et leur compagne ordinaire, avait aiguisé pour cette grande occasion ses armes les plus meurtrières; jusqu'ici, j'avais aisément repoussé ses traits lancés du dehors; mais, pour la première fois, j'avais affaire à des ennemis maîtres de la place; ils m'attaquaient dans l'intérieur même du journal, au sein de mes foyers; ma propre maison était devenue leur arsenal et leur citadelle. » On juge, par les citations qu'on vient de lire, du ton de ces polémiques. C'est ainsi qu'on se querellait littérairement à une époque où la politique, étant un sujet interdit, ne pouvait servir de débouché et d'exutoire au besoin que les hommes ont naturellement de s'injurier. Chez Geoffroy, ce besoin était évidemment plus vif et plus impérieux que chez d'autres : homme de mérite d'ailleurs, aux qualités duquel son successeur, M. Jules Lemaître, rend dans ce volume même un très juste hommage, de bon jugement et d'instruction solide, armé d'une plume vigoureuse dont il se servait comme on l'a vu, mais n'ayant point l'urbanité qu'il aurait dû puiser dans le commerce des lettres, aussi peu attique que possible, portant dans les discussions littéraires des habitudes, des procédés et des gestes qui rappellent un peu trop, par instants, certaines scènes de Molière, et Vadius et Trissotin.

Bien différent était l'abbé de Féletz, qui entra au *Journal des Débats* l'année même où les Bertin en prirent la direction[1], et dont, sauf quelques intermittences, nous trouvons la collaboration assidue pendant ces quinze années[2]; non seulement homme de goût et d'esprit, mais aussi du

[1] De Sacy, *Biographie universelle*, article sur les frères Bertin.
[2] Ses articles de cette époque sont signés de la lettre A.

caractère le plus sûr et le plus aimable, ayant gardé de l'ancienne société française la politesse exquise, la bonne grâce aisée, l'esprit de conversation, la distinction des manières, causeur spirituel et ingénieux, écrivain sans beaucoup de force ni d'essor, mais qui, d'une plume aisée et rapide, rend compte le soir de sa lecture du matin, semant chemin faisant des réflexions, des aperçus qui lui venaient sans effort par le jeu naturel d'un esprit fin, juste et cultivé, lançant à l'occasion, d'une main légère et avec un air de négligence, un trait acéré qui allait droit au but; étranger aux violences de polémique, aux brutalités de langage dont Geoffroy était coutumier, ne criant pas et ne gesticulant jamais, c'était le modèle accompli de l'honnête homme et de l'écrivain de bonne compagnie. Ce gentilhomme du Périgord, qui, entré dans l'Église avant la Révolution, quitta plus tard l'habit ecclésiastique sans séparation ni apostasie; qui, après les épreuves supportées pendant la Terreur, vécut de sa plume et fut toujours homme de lettres et resta homme du monde et du meilleur; qui, après la restauration du gouvernement qui lui était cher, et dont il n'avait jamais abandonné la cause, se tint volontairement éloigné des récompenses, des honneurs et des emplois; qui ne voulut rien être que journaliste et académicien; qui accepta, enfin, une modeste fonction de bibliothécaire, pour s'en voir dépouillé dans ses derniers jours, — ô ironie de la politique! — lui le vieux royaliste constant et fidèle, par M. de Falloux, devenu le ministre du prince Louis-Napoléon; dans toute cette ancienne et première génération d'écrivains qui collaborèrent au *Journal des Débats,* la figure de M. de Féletz est celle qui nous attire et nous attache le plus. M. Villemain nous le montrera, à une autre époque de sa vie, recherché, goûté et aimé dans les cercles politiques et lettrés de la Restauration, dans la société de madame de Duras et de madame de Montcalm. « Sans y être considérable par la situation personnelle, il y était au premier rang par la confiance et l'estime, par la sûreté de son commerce, par son adhésion fidèle et désintéressée[1]. » M. Villemain l'avait vu déjà, quelques années auparavant, sous l'Empire, chez madame Bertin de Veaux, dans ces réunions du soir où les rédacteurs du *Journal des Débats* se rencontraient, et dont l'un d'eux nous a conservé le souvenir. Là se donnaient rendez-vous, la journée finie, Théodore Leclerc, Mély-Janin, le peintre Girodet, Boissonnade, d'autres encore. Nous y apercevons Fiévée, « la main sous son menton, le petit doigt près de sa bouche et les yeux à demi baissés, de son siège, et sans rire, raconter avec malice des histoires bouffonnes sur les nobles de nouvelle

[1] Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature,* t. I : De M. de Féletz et de quelques salons de son temps.

fabrique, ne manquant pas d'y faire succéder le récit d'anecdotes empreintes de la politesse majestueuse de Louis XIV ou des galanteries spirituelles du temps de Louis XV[1] ». Non loin de lui, M. de Féletz cause avec vivacité et conte aussi des anecdotes piquantes, « ne craignant pas d'aborder les sujets les plus légers, qu'il avait l'art de faire entendre même aux dames sans blesser leur susceptibilité » ; tandis que M. Villemain lui-même, très jeune et déjà célèbre, se livre à tout le feu de ses enthousiasmes littéraires, et un jour cite de mémoire deux pages de Tacite, dont il improvise la traduction, sans que la partie féminine de l'assemblée songe à se plaindre de cette invasion soudaine du latin et de la littérature ancienne parmi des entretiens commencés sur un ton moins grave.

Fiévée, que nous venons de rencontrer dans le salon de madame Bertin de Veaux, tient une place importante dans l'histoire du *Journal des Débats,* mais le rôle qu'il y joua n'est pas facile à définir. Il fut un des collaborateurs du journal, mais non pas de la rédaction régulière et permanente. Son nom figure en toutes lettres, — ce qui n'était pas ordinaire à cette époque, — au bas de quelques articles politiques sans doute inspirés par le maître[2]. Correspondant habituel de Napoléon, à qui il fournissait des notes politiques, en bonnes relations avec les rédacteurs des *Débats,* auxquels l'unissait un certain fonds d'opinions communes, de royalisme latent et de libéralisme mitigé, en butte comme eux à l'animosité du parti révolutionnaire, des anciens jacobins devenus ministres, dignitaires et courtisans, de Fouché surtout, qui l'avait fait enfermer au Temple, à peu près dans le même temps où Bertin aîné y était incarcéré, Fiévée devait en maintes occasions être un intermédiaire tout désigné entre le cabinet du premier Consul, puis de l'Empereur, et les bureaux de rédaction de la rue des Prêtres. Il fut le collaborateur des *Débats ;* il en fut aussi, après Esménard, le censeur officiel, censeur, semble-t-il, sans despotisme et sans rudesse, et, dans cette fonction, se constituant le protecteur du journal, le défendant auprès de l'Empereur contre les tracasseries et les persécutions de la police. Plus tard, quand les rancunes et les convoitises des ennemis des *Débats* touchèrent à leur but, quand la confiscation fut imminente, il plaida chaleureusement, il plaida longtemps la cause des propriétaires menacés. Mais enfin l'année 1811 vit la spoliation s'accomplir. Fiévée avait soutenu, défendu ses amis jusqu'au bout, *usque ad aras ;* mais lorsque le sacrifice fut consommé, il ne put résister à la tentation de prendre

[1] Delécluze, *Souvenirs de soixante années.*

[2] Voir notamment les articles insérés dans les numéros des 21 et 22 prairial an XI : De la guerre entre la France et l'Angleterre.

sa part des dépouilles de l'autel. Personnage d'un caractère moyen, fort éloigné de la bassesse, mais peu porté à l'héroïsme, esprit singulièrement délié, pénétrant et politique, qui excelle dans le trait, dans la formule saisissante et juste, écrivain agréable, quand dans les loisirs forcés d'une retraite à la campagne il compose rapidement la *Dot de Suzette;* précis, ingénieux, sensé lorsqu'il rédige ses notes politiques pour le premier Consul, pour l'Empereur ou pour Louis XVIII; ami de son repos, mais avec le sens pratique des affaires, sans passions, sans préjugés, c'est le type de l'homme que tout gouvernement peut employer et écouter avec profit sans se l'attacher. Si, dans ses notes de l'époque de la Restauration, il se conforme à la mode du temps en écrivant : « Buonaparte », il faut reconnaître aussi que le ton de celles qu'il adressait à l'Empereur, — si l'on en juge par le recueil qu'il a publié, — est très libre, très exempt de courtisanerie et de platitude. S'il flattait quelquefois, c'était avec esprit et malice. Il a raconté qu'un jour, comme il discutait avec l'Empereur, justement au sujet du *Journal des Débats,* son redoutable interlocuteur lui déclara brusquement que, quand il avait des préventions, il n'en revenait jamais. « Pour chasser cette humeur, dit-il, qui n'était pas contre moi, mais qui me rendait l'entretien pénible, j'eus recours à la flatterie la plus hardie qu'il fût possible de risquer, en lui répondant « que je concevais un bon bour-« geois affirmant que, lorsqu'il avait des préventions, il n'en revenait pas, « puisqu'il les avait probablement prises lui-même; mais que *quand on « était né sur le trône,* on ne pouvait guère avoir contre de simples parti-« culiers de préventions que celles qu'on avait reçues ». *Né sur le trône* passa aussi naturellement qu'il avait été dit, et les expressions devinrent plus douces [1]. »

Il y aurait beaucoup d'autres noms à citer pour compléter la liste des rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Journal de l'Empire* durant les années dont nous nous occupons : Dussault, qui commence à donner régulièrement des articles sous la signature Y, dès le début de cette période : « Il avait, dit Sainte-Beuve, une instruction bien moins étendue que celle de Geoffroy, il savait bien le latin, pas le grec ou très peu; il n'avait pas un très grand nombre d'idées, mais il les exprimait avec soin, il les redoublait avec complaisance. Il avait fort étudié le style de Jean-Jacques, et il lui empruntait volontiers l'apostrophe [2]. » — Hoffman, qui vint plus tard, l'auteur du *Roman d'une heure* et des *Rendez-vous bourgeois;* Hoffman que nous avons vu soutenir avec Geoffroy, à propos de l'opéra d'*Adrien,*

[1] Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte, t. II, p. 115.

[2] *Causeries du lundi,* t. I[er] : M. de Féletz et la critique littéraire sous l'Empire.

une si âpre querelle, critique spirituel et souvent caustique, très jaloux de son indépendance littéraire, vivant, pour la conserver, dans une retraite assez solitaire. — Boissonnade, Auger, Saint-Victor, Delalot, Pariset, qui traitait de la médecine; Boutard, le beau-frère de Bertin aîné, qui était préposé au département des Beaux-Arts; l'abbé Mutin, qui fut un des premiers que les fondateurs du journal s'attachèrent; — des rédacteurs interprètes : Malte-Brun pour les langues du Nord, Raymond pour celles du Midi, Lasalle pour l'anglais et pour l'italien.

Presque tous ces noms sont tombés dans l'oubli; ceux qui survivent encore dans la mémoire de la génération actuelle n'y éveillent guère que des souvenirs confus. Cependant les hommes qui les ont portés ont fait à leur heure une œuvre qui n'était point méprisable. Ils ont exercé une influence sur l'esprit de leurs contemporains. Ils ont contribué au développement d'un journal qui, après d'humbles débuts, fit une prompte fortune et jouit d'une rare faveur auprès du public de ce temps. La petite et insignifiante feuille que les Bertin acquéraient en 1800, pour une vingtaine de mille francs, devint un très grand journal. Un relevé de comptes de l'année 1813 constate l'existence de vingt-trois mille abonnements, et en outre la vente de deux cents numéros par jour. C'était un très gros chiffre pour l'époque. Les rédacteurs des *Débats* possédèrent les qualités qu'il fallait pour attirer, pour retenir cette clientèle, pour obtenir son estime et sa confiance. Ils eurent la vogue et le succès.

II

Leur rôle pourtant n'était pas facile, et moins aisée encore la tâche de ceux qui avaient la direction du journal et qui, pour conserver son existence fragile, devaient manœuvrer à travers mille écueils. Qu'était-ce qu'un journal à cette époque? A quelles conditions pouvait-il vivre? Sur quelle somme de liberté lui était-il permis de compter?

Bonaparte, après le 18 brumaire, n'eut pas à supprimer la liberté de la presse, qui n'existait pas avant lui; mais aux décrets sanguinaires de la Convention, aux violences intermittentes du Directoire, il substitua le régime de compression préventive : il mit purement et simplement les journaux, réduits à un petit nombre, sous la main de la police. L'arrêté des Consuls du 17 janvier 1800 (27 nivôse an VIII) ne laissa subsister que treize journaux politiques sur soixante-treize, et toute création de feuille nouvelle fut interdite pour l'avenir. Le 5 avril suivant, en vertu d'instructions adressées à Fouché par le premier Consul, un bureau de la

presse fut institué au ministère de la police. Plus tard, ces dispositions furent complétées par le décret du 5 février 1810 sur l'imprimerie et sur la librairie, qui organisa la censure[1].

Le *Journal des Débats* eut d'autant plus à souffrir de ce régime qu'il lui fallut non seulement subir les exigences et les caprices du pouvoir, mais aussi se débattre au milieu des intrigues qui se tramaient contre lui dans les bureaux de la police. Fouché et les anciens jacobins ralliés à Bonaparte étaient animés d'un esprit malveillant à l'égard d'un journal dont les directeurs et les rédacteurs conservaient et laissaient entrevoir un fonds d'opinions royalistes, et ne dissimulaient point leur horreur pour les crimes auxquels les premiers avaient été associés. Le groupe dont Fouché était un des représentants les plus puissants et les moins honorables, entretenait d'étroites et sympathiques relations avec les adeptes de la philosophie du dix-huitième siècle, avec les survivants de l'*Encyclopédie,* à qui l'on faisait alors, dans la rue des Prêtres, une guerre continuelle et peut-être excessive. Il avait ses feuilles que la police protégeait, dans lesquelles elle avait même des intérêts, et auxquelles la concurrence d'un journal dont la prospérité matérielle et le crédit prenaient une extension rapide ne pouvait être indifférente. Ces rancunes personnelles, ces animosités de parti, ces jalousies contribuaient à rendre extrêmement tracassière et vexatoire l'action discrétionnaire que la police exerçait sur le *Journal des Débats*. Contre ses entreprises subalternes il fallait chercher un recours et une défense auprès de Napoléon lui-même, qui du moins ne voulait qu'être obéi. Ce fut le rôle que durent remplir plus d'une fois Chabaud-Latour, que les fondateurs du journal s'associèrent dès le début, un peu sans doute par prudence et par politique, et de Fiévée, qui était lui-même personnellement en lutte avec Fouché et avec sa faction.

Entre les menées sourdes de la police et les volontés singulièrement despotiques du maître, le *Journal des Débats* était exposé à bien des épreuves. Les effets de l'hostilité de Fouché ne tardèrent pas à se faire sentir. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis la prise de possession du *Journal des Débats* par les Bertin, que l'aîné de deux frères fut impliqué par la police dans une conspiration royaliste, emprisonné au Temple, relégué ensuite à l'île d'Elbe. Puis c'étaient des mesures qui, pour être moins violentes et moins brutales, ne laissaient pas, renouvelées souvent, d'être onéreuses. Ainsi, le 25 septembre 1801, le préfet de police

[1] Voir l'intéressant ouvrage de M. Henri Welschinger, sur la *Censure sous le premier Empire,* auquel nous avons fait de nombreux emprunts, et aussi l'*Histoire politique et littéraire de la presse en France,* par Eugène Hatin.

Dubois fait arrêter la circulation et la vente du numéro du journal dans lequel était reproduit le bref où le Pape invitait les dix-huit évêques réfugiés à Londres à donner leur démission, afin de faciliter l'exécution de la convention passée le 15 juillet entre le Saint-Siège et le gouvernement français. Ces saisies à la poste se renouvelèrent plusieurs fois. Au mois de juillet 1807, le journal, quoiqu'il portât alors le titre de *Journal de l'Empire* et qu'il eût Fiévée pour censeur et pour garant, fut intercepté pour avoir annoncé que deux vaisseaux de ligne avaient été lancés dans le port d'Anvers, ce qui, au dire de la police, n'était pas un moindre crime que de révéler aux Anglais le secret de nos opérations maritimes. Or, cette mystérieuse nouvelle avait été empruntée textuellement au *Moniteur*. Mais la police avait bien choisi son moment pour commettre cette inadvertance. La saisie avait été pratiquée justement à l'époque du renouvellement des abonnements. On peut lire, dans une note de Fiévée à l'Empereur, une vive protestation contre ce procédé, et l'indication des mobiles auxquels Fouché, ses agents et son entourage obéissaient : « Ce n'est pas une part du journal qu'ils voulaient, c'était de l'argent; les journaux qu'ils ont pris n'en rapportent guère, et le journal qu'ils n'ont pu prendre en rapporte beaucoup. » Faute de pouvoir mieux faire, la police accablait le journal de défenses. « J'en ai quarante-six, dit Fiévée, enfilées dans l'ordre de leurs dates, et qui réduiraient le journal à paraître en blanc si je m'étais prêté à les exécuter. » Fiévée, quand il était le censeur et le tuteur officiel du journal, pouvait, grâce à l'accès qu'il avait auprès de l'Empereur, résister, parer les coups et riposter; encore dans ce duel avec la police finit-il par succomber. Les directeurs et rédacteurs des *Débats*, quand ils étaient abandonnés à eux-mêmes, n'avaient aucun moyen de se défendre; il fallait céder et s'exécuter. Dès les premières années, des articles furent envoyés au journal et l'insertion en fut exigée; ceux qui ne portaient pas cette estampille étaient dénoncés pour leur mauvais esprit : « Le *Journal des Débats*, dit Fouché dans une note rédigée pour l'Empereur en 1804, le *Journal des Débats*, toujours fidèle à son plan, prêche avec une persévérance audacieuse l'intolérance et la proscription de tous les hommes de la Révolution. *Les bons articles qu'on y lit depuis quelque temps y ont été insérés par ordre*[1]. »

Napoléon, qui n'avait pas les mêmes motifs d'animosité contre les *Débats*, était, on le sait, à l'égard des journaux, un surveillant très ombrageux, un maître très irritable, et ses manières étaient fort rudes.

[1] Welschinger, *op. cit.*, p. 87.

Ses idées au sujet de la presse étaient singulières et assez mal ordonnées. Il comprenait à merveille la puissance de l'opinion publique, il sentait qu'il ne pouvait s'en passer, et, d'autre part, qu'un organe officiel, un *Moniteur,* ne pourrait jamais acquérir le crédit et l'influence nécessaires pour exercer sur les esprits une direction efficace. Il concevait qu'une dose de liberté était indispensable à la presse pour lui permettre de remplir un rôle utile. Le mot de censure lui déplaisait. Les maladresses et les sottises que les gens de la police commettaient dans l'exercice du pouvoir arbitraire qu'il leur avait donné, excitaient souvent sa colère. « Les imbéciles! s'écriait-il un jour; décidément la censure bénévole ou officielle n'est bonne à rien. » Mais en fait il ne se résigna jamais à laisser aux journaux aucune indépendance. Au moindre écart qui lui était signalé, l'orage grondait. Au mois d'avril 1805, les *Débats* ayant parlé du luxe et des dépenses de la cour impériale, il écrit aussitôt à Fouché : « Réprimez un peu plus les journaux, faites-y mettre de bons articles, faites comprendre au rédacteur du *Journal des Débats* et du *Publiciste* que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne me sont pas utiles, je les supprimerai avec tous les autres et n'en conserverai qu'un seul... Mon intention est donc que vous fassiez venir les rédacteurs du *Journal des Débats,* du *Publiciste,* de la *Gazette de France,* pour leur déclarer que s'ils continuent à n'être que les truchements des journaux et des bulletins anglais, et à alarmer sans cesse l'opinion en répétant bêtement les bulletins de Francfort et d'Augsbourg, sans discernement et sans jugement, leur durée ne sera pas longue; que le temps de la Révolution est fini, et qu'il n'y a en France qu'un parti; que je ne souffrirai jamais que *mes journaux* disent ni fassent rien contre nos intérêts... » Le mois suivant, nouvelle menace : « Au premier article des *Débats,* je supprime ce journal. » C'étaient surtout les nouvelles et les correspondances de l'extérieur qui excitaient les colères de l'Empereur : « Mon intention, écrivait-il à Talleyrand, le 6 mars 1806, est que les articles politiques du *Moniteur* soient faits par les relations extérieures. Et quand j'aurai vu pendant un mois comment ils sont faits, je défendrai aux autres journaux de parler politique autrement qu'en copiant les articles du *Moniteur.* » Le 14 avril 1807, de Finkenstein, il adressait à Fouché ce court billet : « Je ne sais pas pourquoi le *Journal de l'Empire* instruit l'ennemi que le général Dufresse a deux mille bons soldats dans l'île d'Aix à opposer à l'ennemi. Est-ce aux journaux à donner des détails si précis? Cela est fort bête! *S'il avait quadruplé encore, passe.* »

La confiscation pour les *Débats* devait venir plus tard. Il en fut fortement question dès 1805. L'Empereur demandait « des hommes d'esprit »

pour remplacer les propriétaires. On peut lire des détails de cette affaire dans la correspondance de Fiévée, qui prit alors avec chaleur les intérêts du journal des Bertin. Finalement on s'arrêta aux dispositions que voici. Le gouvernement s'attribua trois douzièmes de la propriété du journal. (A cette époque, d'après une note de Fiévée, le *Journal des Débats* rapportait plus de deux cent mille francs par an.) Le titre du *Journal des Débats* parut malsonnant. Il rappelait des habitudes de discussion qui ne pouvaient plus être tolérées. Il fut remplacé par celui de *Journal de l'Empire*. C'est dans le numéro du 16 juillet 1805 que cette nouvelle dénomination apparut pour la première fois. Le journal fut mis sous la tutelle d'un censeur. Dès le mois de mai de la même année, l'Empereur avait donné des instructions en ce sens à Fouché. Le premier censeur fut Esménard, qui ne conserva cette fonction que très peu de temps et céda bientôt la place à Fiévée. A l'origine, le censeur n'avait que le contrôle des nouvelles étrangères, mais en fait, dit Fiévée, dans une note datée de 1805, « son pouvoir s'étend à tout ». Le feuilleton de Geoffroy en fut seul exempté.

Fiévée se vante quelque part dans sa correspondance d'avoir augmenté le succès du *Journal des Débats, devenu Journal de l'Empire,* « en lui conservant dans toute sa pureté les doctrines morales et littéraires ». La rédaction demeura la même. Le *Journal de l'Empire* continua d'être en butte aux intrigues des anciens jacobins et aux attaques du parti des philosophes. Un jour il fut dénoncé par Suard, en pleine séance de l'Institut, comme partisan des Bourbons et travaillant à leur retour. Fiévée tenait tête à l'Institut, qu'il détestait (il a raconté qu'il n'était entré qu'une seule fois à l'Académie française pour assister à la réception du cardinal Maury, et qu'il avait juré qu'on ne l'y prendrait plus), comme il tenait tête à Fouché. Les mauvais procédés de la police ne cessaient pas ; on en a vu plus haut des exemples : saisies dans les bureaux de poste, défenses adressées continuellement au journal et dont Fiévée refusait de tenir compte. Celui-ci, dans une note datée du mois de janvier 1806, parle d'une dénonciation dont il avait été l'objet au sujet de la publication dans le *Journal de l'Empire* d'une proclamation adressée par le vainqueur d'Austerlitz à son armée. Il y avait eu deux proclamations. La première, écrite et lancée dans la première ivresse du triomphe, était conçue, dit Fiévée, « dans des termes tout à fait ossianiques ». En la relisant de sang-froid, l'Empereur la trouva trop pompeuse, et il lui en substitua une autre. Mais la version primitive avait déjà été publiée dans des feuilles allemandes, notamment dans le *Journal de Francfort,* et le *Journal de l'Empire* l'avait reproduite. Le ministre de la police ne laisse pas échapper cette occasion. Il dénonce le *Journal de l'Em-*

pire, son censeur, son correspondant de Francfort, qu'il représente comme un homme vendu aux Anglais. Fiévée se justifie : « A la suite de la bataille d'Austerlitz, écrit-il, toute proclamation me paraissait excellente. » Puis il se venge du ministre de la police en prouvant qu'il a rétabli officiellement la censure malgré les volontés de l'Empereur. Il avait mis la main sur une édition des œuvres de Collin d'Harleville où l'on pouvait lire, à la dernière page du premier volume, une approbation donnée par la censure absolument dans les formes et dans les termes en usage sous l'ancien régime. Il fit imprimer ce document dans le *Journal de l'Empire*. Fatigué de ces querelles, l'Empereur voulut imposer silence aux contestants : il fit insérer dans le *Moniteur* un article dans lequel ils étaient réprimandés d'importance. Fiévée refusa de reproduire cet article dans les colonnes du *Journal de l'Empire*.

Mais dans cette lutte inégale, la police et les ennemis du journal fondé par les Bertin devaient avoir le dernier mot. On peut lire, dans un long rapport adressé par Rœderer à l'Empereur sur la presse, l'énumération de tous les méfaits de plume qui étaient imputés aux rédacteurs de ce journal. Ils péchaient continuellement, selon l'auteur de ce rapport, par action et par omission, par leurs paroles et par leur silence. Ils faisaient une guerre ouverte à la Révolution, « sans distinction d'hommes », sans égards pour les ci-devant jacobins élevés aux honneurs et aux dignités de la cour impériale. Ils calomniaient la philosophie et la littérature du dix-huitième siècle. Diderot, d'Alembert, Rousseau, Mably étaient sans cesse l'objet de leurs attaques, et Massillon lui-même, n'étant pas de la bonne époque, n'était pas ménagé. Ils décriaient les sciences mathématiques et physiques, auxquelles ils reprochaient de dessécher les âmes, de corrompre la morale et de conduire à l'athéisme. Ils entretenaient sans cesse le public des vertus de Louis XVI et de sa famille, et parlaient trop souvent de la façon dont il était mort, souvenir désobligeant pour Fouché et pour un certain nombre de ses amis [1]. Ils gémissaient volontiers sur le temps présent et sur la dépravation des mœurs. Ils professaient une admiration trop vive et trop continuelle pour le siècle de Louis XIV, oubliant qu'il n'y avait plus désormais qu'un grand siècle : celui de Napoléon. Ils faisaient bien quelquefois l'éloge de César (cette apologie était même assez enthousiaste, surtout sous la plume de Geoffroy), « mais, dit Rœderer, jamais à cet éloge n'est mêlé celui de l'administration, celui d'un magis-

[1] L'éloge trop souvent répété du Béarnais parut aussi déplacé et dangereux. Par ordre de l'Empereur, il fut fait défense au *Journal de l'Empire* de citer aucun trait de Henri IV ou des Bourbons en général. (WELSCHINGER, *op. cit.*, p. 153.)

trat, celui d'un militaire ». Enfin, ils étaient animés « d'un mauvais esprit », et, sous leur respect apparent pour l'ordre de choses actuellement établi, on découvrait des regrets, des tendances, des espérances secrètes qui les rendaient suspects.

Ces griefs étaient anciens; le rapport de Rœderer, où nous les trouvons consignés, est du temps du Consulat, d'une époque où le *Journal des Débats* n'avait pas perdu son nom, et où il n'avait pas encore été placé sous la tutelle d'un censeur. Mais avec la censure, avec Fiévée, ces torts subsistèrent en partie, et les mêmes accusations, les mêmes dénonciations se renouvelèrent. Au mois de juillet 1807, Fiévée dut quitter le poste qu'il occupait au *Journal de l'Empire*. Il y fut remplacé par Étienne. Cet ancien secrétaire de Maret, auteur facile et heureux de nombreuses pièces de théâtre, apporta au *Journal de l'Empire*, dont il devint le rédacteur principal, l'esprit de la coterie qui avait obtenu l'éloignement de Fiévée. Tissot, qu'il fit entrer dans la rédaction, fut chargé d'y venger l'injure de la philosophie et les philosophes du dix-huitième siècle. Les anciens rédacteurs ne furent cependant pas écartés. Geoffroy, Féletz continuèrent leur collaboration. Hoffman leur fut adjoint. Mais Étienne avait un droit absolu de direction, de contrôle, de revision et de suppression. Nous l'avons vu user de sa prérogative en expurgeant un feuilleton de Geoffroy, et rappeler le vieux critique insoumis au respect de l'autorité et du règlement[1]. Mais on eut beau multiplier les précautions, mettre le *Journal de l'Empire* sous la direction d'un agent que l'on croyait sûr, le pouvoir, de plus en plus susceptible et irritable à mesure qu'il devenait plus despotique, trouvait encore l'occasion de se plaindre de l'instrument qu'il avait dans sa main. Étienne, quoique bien moins indépendant que son prédécesseur, eut aussi des reproches à subir et des luttes à soutenir. Il lui arriva de refuser l'insertion d'un article dicté par l'Empereur lui-même, qui, mécontent des fréquentes visites que l'ambassadeur d'Autriche faisait à l'impératrice Marie-Louise, s'était soulagé par une violente attaque contre le gouvernement de son beau-père. Étienne soutint que cet article « n'était pas digne de Sa Majesté ». Il tint bon, malgré des ordres répétés.

[1] Étienne avait donné au *Journal de l'Empire* un règlement dont nous avons vu le brouillon écrit de sa main. En voici quelques articles : « Art. 1er. — Le rédacteur principal dirige seul la composition générale de la feuille de chaque jour. — Art. 2. — Il remet seul au premier prote tous les articles qui doivent être imprimés, et celui-ci en donne exactement toutes les épreuves avec les originaux. — Art. 3. — Chaque épreuve est soumise au rédacteur principal, qui y appose son visa ; elle ne peut être mise sous presse que lorsqu'elle est revêtue de cette formalité. — Art. 4. — Tous les matins le journal est remis au rédacteur principal avec chacune des épreuves qui la veille ont été visées par lui, afin qu'il puisse s'assurer qu'aucun article n'a été soustrait à son examen, etc., etc. »

Napoléon finit par céder et par reconnaître que le rédacteur principal du *Journal de l'Empire* avait raison. Mais d'autres incidents surgissaient et soulevaient des tempêtes moins vite apaisées. Au mois de juin 1808, le *Journal de l'Empire* reproduisit un extrait de la *Gazette de Bayreuth* qui semblait faire prévoir une rupture prochaine entre la France et l'Autriche. La *Gazette de Bayreuth* fut supprimée, et Étienne dut insérer dans les colonnes du journal qu'il dirigeait un communiqué dont le ton était singulièrement sévère. Le 23 novembre 1810, le *Journal de l'Empire* annonçait, sur la foi de feuilles étrangères, que Napoléon faisait faire à Vienne la statue de l'empereur d'Autriche, sans doute pour en orner une des places de Paris. Étienne fut aussitôt réprimandé et menacé de perdre sa fonction. Une autre fois, c'était un article malveillant pour l'aide de camp de l'empereur de Russie, Czernitcheff, qui provoquait de nouvelles colères, bien qu'il eût passé sans objections à la censure diplomatique [1]. Ainsi, le *Journal de l'Empire,* malgré ses lisières, continuait à ne pas marcher assez droit. La confiscation eut lieu. Le gouvernement mit la main sur le journal, s'empara du local, du matériel, de l'argent en caisse, et tailla vingt-quatre parts, dont huit furent attribuées à la police, et les seize autres à des fonctionnaires et à des favoris [2].

Le *Journal de l'Empire* devint dès lors un journal purement officiel. Il inséra les nouvelles que le gouvernement jugeait à propos de faire publier. Il rendit pieusement compte de toutes les fêtes de la cour. L'ancienne rédaction demeura, mais fort gênée et amoindrie. Féletz, après avoir émigré au *Mercure,* revint. Geoffroy continua de tenir le feuilleton. Chateaubriand, cet ancien ami de la maison, fut attaqué avec violence, comme devait l'être un homme qui avait déplu au maître [3]. Mais ce que Fiévée avait maintes fois prédit se réalisait. Le journal, livré aux policiers et aux courtisans, perdit une partie de son influence sur l'esprit public. Les choses durèrent ainsi jusqu'au 30 mars 1814. Ce jour-là, les frères Bertin, armés de fortes cannes,

[1] Welschinger, *op. cit.*, p. 110 et 111.

[2] Voici la liste des seize bénéficiaires : Boulay de la Meurthe, président de la section de législation ; Bérenger, Corvetto, Réal, Pelet de la Lozère, de Gérando, conseillers d'État ; Fiévée, Monnier, Anglès, maîtres des requêtes ; de Rémusat, premier chambellan, surintendant des théâtres ; Costaz, intendant des bâtiments de la couronne ; Saulnier, secrétaire général du ministère de la police ; Denon, directeur des musées ; Desmarest, chef de division au ministère de la police ; Treilhard, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; de Beausset, préfet du palais. Le gouvernement s'était réservé huit parts. L'état de répartition pour l'année 1813 attribue à chacun des seize « actionnaires » (c'est ainsi qu'on les désignait) une somme de 20,631 fr. 70 cent. 1/2. Le Comte, commissaire du gouvernement, prend 165,453 fr. 60 cent.

[3] Voir l'article du 29 août 1812 à propos de l'incident provoqué par le discours de réception de Chateaubriand à l'Académie française.

reprirent possession de la maison dont ils avaient été chassés trois ans auparavant. Ils s'installèrent à leur bureau et, sans perdre un instant, se mirent à refaire leur journal, auquel ils rendirent son ancien titre. Le retour de l'île d'Elbe renouvela leurs épreuves. Ils luttèrent jusqu'au bout pour la cause des Bourbons. Le numéro du 19 mars 1815 contient un article d'un royalisme fervent dû à la plume de Benjamin Constant, qui depuis... mais alors il songeait surtout à plaire à une amie. Dans le numéro du 20 mars, on peut lire une protestation de meilleur aloi dont Charles Nodier fut, dit-on, l'auteur [1]. Les Bertin durent partir et céder la place à l'officieux Étienne. La seconde Restauration les rétablit dans leurs droits.

III

Sous un pareil régime, au travers de tant d'épreuves, le *Journal des Débats* ne fut pas seulement un journal prospère, qui sut attirer à lui et retenir une clientèle nombreuse; il exerça aussi, au point de vue intellectuel et moral, et dans une mesure beaucoup plus restreinte au point de vue politique, une influence très réelle. M. Villemain, dans l'étude qu'il a consacrée à M. de Féletz et à quelques salons de son temps, a très finement noté « ce caractère à la fois plus opprimé et plus puissant de la presse sous l'Empire, en face d'une autorité irrésistible, mais qui croyait avoir besoin des suffrages éclairés et voulait conquérir l'admiration comme le trône », et il en a donné pour preuve la place que tint alors dans l'estime publique « un journal qui semblait presque seul à défendre les traditions de l'ancienne société et le droit de discussion de la société présente, prolonger une sorte d'opposition politique par sa critique littéraire et servir la cause de la justice et du malheur en plaidant celle de la raison et du goût..... » « Le *Journal des Débats,* ajoute M. Villemain, tant accusé de flatterie, fut pendant longtemps une des rares libertés qui restaient au pays, et qui fuyant de poste en poste, de débris en débris, tantôt se cachant sous la rigueur d'une certaine logique proscrite comme idéologie, tantôt prenant la forme piquante d'une polémique antivoltairienne, tolérée plus longtemps, mais suspecte à son tour, perpétuaient une résistance imperceptible. Dans le journal on soutenait encore, sous couleur de vieilles traditions et de souvenirs classiques, quelques anciennes franchises nationales; on y vantait cette indépendance de la conscience judiciaire, cette religion de la justice, le point

[1] S. de Sacy, *Biographie universelle,* article Bertin.

d'honneur du magistrat que l'esprit de révolution et de dictature ne supporte pas longtemps. On y défendait indirectement plus d'une victime ou plus d'un adversaire du maître tout-puissant : on y était fidèle à la gloire même disgraciée. On y louait constamment le génie de M. de Chateaubriand, cet autre rebelle qui avait été un moment si près de l'admiration et de l'obéissance. On y combattait l'esprit de scepticisme et de violence révolutionnaire, mais avec plus de regrets de la royauté que de zèle pour l'Empire. » Il est impossible de mieux caractériser l'esprit qui anima la rédaction du *Journal des Débats,* du moins aussi longtemps qu'elle conserva quelque parcelle de son libre arbitre. Tous les faits que M. Villemain signale à l'honneur du *Journal des Débats* se retrouvent, sous forme de griefs, dans le rapport de Rœderer que nous avons cité! Esprit de réaction contre la Révolution, dont les Bertin [1], après en avoir partagé les premières espérances, avaient exécré les crimes, et, contre les idées, contre les systèmes, contre la littérature, la philosophie dont l'école révolutionnaire s'était inspirée, esprit de restauration, de reconstitution de la société française sur les anciennes bases et de retour aux principes et aux disciplines intellectuelles de la France monarchique avant la grande débauche du dix-huitième siècle; esprit antivoltairien, antiphilosophique, voué à une continuelle admiration du siècle de Louis XIV, renfermé dans les limites d'un bon sens un peu étroit et d'un goût assez exclusif, plein de défiance envers les sciences et de complaisance pour les bonnes humanités conservatrices des bonnes mœurs; à l'égard de l'ordre politique inauguré par la Constitution de l'an VIII, une soumission nécessaire, peut-être résignée, mais non satisfaite, avec un regret, un soupir, une espérance.

En parcourant la collection du journal, on voit cet esprit apparaître presque à chaque page, et dès le début. Les articles de variétés publiés à peu près quotidiennement contiennent ordinairement quelque dissertation sur les bienfaits de la religion et les méfaits de la philosophie. Il en est peu

[1] Il convient d'observer que MM. Bertin, à cette époque et même avant la censure, ne purent exercer qu'une influence restreinte sur la rédaction. Bertin aîné, à la suite de son emprisonnement et de son internement à l île d'Elbe, demeura pendant trois ans étranger à la direction du *Journal des Débats*. Bertin de Veaux s'occupa presque exclusivement de l'administration. Ainsi peuvent s'expliquer en partie certaines différences que l'on nous signale entre la ligne suivie par le journal, notamment dans la croisade antivoltairienne et antiphilosophique, et les sentiments personnels de ses fondateurs. On ne saurait dire exactement de qui vinrent l'impulsion et la direction dans le sens que nous avons indiqué. Il suffit de constater que ce fut bien là l'esprit constant et persévérant de la rédaction, en dehors de l'inspiration officielle et même en contradiction et en opposition avec celle-ci. Fouché, dans une note adressée à l'Empereur en 1804, au sujet du *Journal des Débats,* disait que ce journal n'était pas « l'ouvrage d'un individu, mais de plusieurs écrivains animés du même esprit et dirigés par les mêmes principes ». Nous ne pouvons préciser davantage.

où Voltaire, Rousseau, Diderot, Mably, ne soient pris à partie. Souvent aussi, dans le feuilleton, Geoffroy se déchaîne contre Voltaire, « ce philosophe si odieux et si ridicule », et les voltairiens passent un mauvais quart d'heure, car il est prouvé qu'ils ne peuvent être d'honnêtes gens, et que leurs mœurs sont tout au moins suspectes. « Quand on adore *Zaïre,* dit Geoffroy, on est tout prêt d'aimer la *Pucelle.* » Turgot, pour avoir été l'ami des philosophes, est traité sans ménagements, et l'on ne manque pas de faire remarquer que le sage Suger, d'Amboise, Richelieu, Mazarin, le cardinal Fleury étaient d'autres politiques « que le patriote Turgot, Choiseul le voltairien, le vénérable Malesherbes et le patriote Necker ». Dès qu'il est question de l'établissement du divorce, le *Journal des Débats* prend parti pour l'indissolubilité du mariage. Il rend compte avec éloge de l'*Essai sur le divorce* par de Bonald, et les colonnes du journal sont ouvertes à l'auteur de cet ouvrage pour y soutenir sa thèse. Le nombre des articles consacrés à Bossuet, à Fénelon, aux prédicateurs et aux écrivains religieux du dix-septième siècle est incalculable. C'est là la bonne, la vraie, la seule philosophie. Quand le *Génie du christianisme* paraît, le *Journal des Débats* ne tarit pas d'éloges, il y revient vingt fois. Un jour, le 8 frimaire an X, le journal publie un article sur la *Vie des saints*. L'auteur s'excuse de sa hardiesse. « La *Vie des saints!* Annoncer la *Vie des saints!* Vous allez vous déshonorer... » Mais il poursuit et prouve adroitement que les saints ont beaucoup plus de mérite qu'on ne se l'imagine. Parfois un champion étranger à la rédaction ordinaire du journal vient rompre une lance pour la bonne cause. Ainsi en 1806 le *Journal des Débats* insère, sous la signature P., un long et remarquable article de Royer-Collard, d'une forme singulièrement vive, ironique et acérée[1]. Mais dans cette campagne poursuivie avec tant de zèle pour la restauration des idées religieuses et, comme on disait alors, de « l'établissement religieux », il faut observer que l'esprit qui domine est un esprit de modération, de juste milieu, de gallicanisme, très éloigné du fanatisme et nullement mystique; la religion est surtout considérée comme une institution utile pour le maintien de l'ordre civil et pour la règle des mœurs. Les rédacteurs des *Débats* ne sont pas indulgents pour les philosophes; mais ils veulent que dans l'attaque on fasse des distinctions et l'on garde certaines mesures. L'un d'eux condamne Épicure, mais il demande grâce pour Socrate. L'auteur d'un ouvrage intitulé *Principes du droit politique,* ayant manqué de ce discernement, en est repris, et le *Journal des Débats* l'avertit assez rudement que, si « l'abus de

[1] M. Royer-Collard, d'après une indication que son petit-fils M. Paul Andral a bien voulu nous communiquer, a fourni, vers la même époque et par l'entremise de M. de Fontanes, un certain nombre d'articles au *Journal des Débats.*

l'esprit a perverti le siècle, c'est au bon esprit à le guérir; mais que les sots ne doivent pas s'en mêler ». Pareillement, si les écrivains des *Débats* ont de l'estime pour les saints, c'est en quelque sorte une dévotion civile et laïque; ils ne font pas grand cas de certains miracles « qu'une pieuse crédulité a imaginés », mais ils admirent fort dans la *Vie des saints* « les miracles de vertu et d'héroïsme chrétien ». En matière d'éducation, les rédacteurs des *Débats* sont partisans des anciennes méthodes. Ils ne veulent pas que l'étude des sciences exactes y soit prépondérante. Par là, disent-ils, « les esprits prennent une fausse direction, le goût du beau et de l'honnête s'émousse; accoutumés à l'évidence grossière des mathématiques, les uns ne savent que goûter ce genre de démonstration toujours guindés dans des abstractions idéologiques, les autres méconnaissent le bon sens ». Les soins physiques et d'hygiène, qui ont pris une place si considérable dans la pédagogie moderne, leur inspirent de la défiance. C'est là, selon eux, une tendance matérialiste : « S'il pouvait exister, lit-on dans un article consacré à cette question, une nation athée, elle serait de toutes la plus hideuse; les figures seraient abjectes comme les sentiments; le rayon d'immortalité qui brille au front de l'homme aurait entièrement disparu. »

Ils n'estiment qu'une littérature, celle du dix-septième siècle. C'est là pour eux la loi et les prophètes. Tout ce qui s'écarte de ce modèle leur est suspect. Le *Génie du christianisme* trouve grâce devant eux. Mais ils sont, en général, sévères pour les écrits de madame de Staël. Ils sont de l'école du bon sens, de la raison réglée et un peu timorée. L'imagination leur paraît être une faculté séditieuse et révolutionnaire. Pour eux, « le meilleur roman est toujours celui qui est le moins romanesque ». Quand ils en trouvent un qui réalise cet idéal, comme l'*Histoire de quatre Espagnols* par F. L. C. Montjoie, ils s'empressent de le recommander à leurs lecteurs.

Le dix-huitième siècle et la Révolution leur ont fait prendre en horreur tous les systèmes. La théorie de la perfectibilité et du progrès provoque souvent leurs blâmes ou leurs railleries. La science politico-métaphysique, comme ils disent, leur semble la chose la plus inutile, la plus méprisable et la plus dangereuse du monde. « On a reconnu, écrivent-ils en l'an VIII à propos de la publication des œuvres de Sieyès, le vuide et le faible de tous les systèmes de gouvernement. On sait aujourd'hui combien le bon sens et l'expérience sont préférables à l'esprit et aux théories quand il s'agit de régir les peuples. Les plaies dont la métaphysique nous a affligés saignent encore... »

Ils sont sans pitié pour les hommes de la Révolution, même pour les

plus modérés. On peut s'en convaincre en lisant les articles publiés au cours des années 1804 et 1805 sur Bailly, sur Mirabeau, sur Necker.

Il faut remarquer qu'il n'y a point, à cette époque, d'articles politiques proprement dits. C'est dans les *Variétés* ou dans quelque coin du feuilleton que la politique se déguise. On y rencontre quelquefois une thèse très générale qui, à y regarder de près, a une application immédiate et positive. C'est de cette manière que le gouvernement, dans des articles communiqués ou suggérés, essayait d'agir sur l'esprit public et de le préparer aux événements. Par exemple, dans le numéro du 13 messidor an X, on voit à la troisième page une dissertation sur l'*Esclavage chez les anciens et les modernes*. Il y est démontré que l'esclavage dans les colonies est bien différent de l'esclavage antique, que le travail forcé ne constitue pas l'esclavage, car en somme tout travail est plus ou moins forcé, et chacun est esclave des nécessités de la vie. Le paysan est l'esclave de sa charrue, et l'on peut dire qu'un magistrat à vie et un prêtre engagé par d'éternels serments sont également dans une sorte de servitude. La traite des nègres a un bon côté, car elle permet aux pères de vendre leurs enfants au lieu de les égorger, et elle remédie d'ailleurs à l'excès de la population, le peuple noir étant « extrêmement enclin à la volupté, et les femmes étant très fécondes ». A quoi tendent ces sages réflexions?... C'est qu'il s'agissait alors du rétablissement de l'esclavage dans les colonies françaises et des expéditions de la Guadeloupe et de Saint-Domingue.

C'est aussi dans les *Variétés*, dans le feuilleton, que l'on découvre les traces à peine visibles aujourd'hui de cette opposition, de ces tendances, de ce « mauvais esprit » dont Fouché et Rœderer faisaient des rapports si sévères au premier Consul et à l'Empereur. C'était là que les lecteurs des *Débats* trouvaient si souvent le panégyrique de Henri IV et de Louis XIV, là que l'on vantait les vertus de Louis XVI et que l'on déplorait ses malheurs, là que Féletz plaidait auprès du gouvernement nouveau la cause des Vendéens. Au bas du journal et à la quatrième page, dans le numéro même où était insérée la sentence prononcée contre le duc d'Enghien, on lisait une traduction en vers, par M. E. Aignan, d'un fragment du deuxième livre de la *Seconde guerre punique* de Silius Italicus, où Pacuvius, sénateur de Capoue, conjurait son fils de renoncer au dessein qu'il avait formé d'assassiner Annibal. Les contemporains virent là une allusion au meurtre qui venait de s'accomplir. Cet esprit d'opposition persista longtemps, même après l'établissement de la censure, et dans un numéro de la fin de l'année 1808, sous le consulat d'Étienne, on peut lire à la suite l'un de l'autre ces deux entrefilets : « Il est arrivé de Grenoble une partie de la collection

des statues antiques de la villa Borghèse. » — « On imprime en ce moment une traduction de la harangue de Cicéron contre les vols de Verrès, intitulée *les Statues.* » C'était quelque vieux rédacteur impénitent qui s'était vengé par une épigramme.

Mais le temps vint où les derniers vestiges d'indépendance disparurent et où il n'y eut plus qu'une pensée, qu'une parole qui pût se faire entendre. Les avertissements que Fiévée avait donnés à Napoléon se vérifièrent. La presse, devenue purement officielle, ne jouit plus d'aucun crédit. Il n'y eut plus même, dit Fiévée, « cette apparence de liberté qui seule cependant donnait un auditoire qui ne manquait pas de confiance..... L'esprit public s'est révolté et reste abandonné à lui-même. » On avait cru faire merveille en lui ôtant toute possibilité de résistance. A l'heure des suprêmes épreuves, on y chercha vainement un appui.

Quand l'Empire eut définitivement succombé, les frères Bertin, en reprenant possession de leur journal, insérèrent dans le numéro du 1er janvier 1815 une note où ils résumaient l'histoire du *Journal des Débats* au cours des quinze dernières années. Ils expliquaient quelle avait été leur pensée en le fondant, et dans quelle mesure, au travers de mille obstacles, ils avaient pu la réaliser.

« Jusque-là, disaient-ils, les journaux n'avaient guère parlé, n'avaient guère pu parler qu'aux passions, et nous pensâmes que le moment était venu où ils pouvaient essayer de raisonner un peu après avoir tant déclamé... Un gouvernement nouveau, qui d'abord ne fut pas précisément absolu, quoique depuis il soit devenu si monstrueusement despotique, imposait par sa nature même la loi d'une modération favorable au langage du bon sens et aux discussions du goût, qui font partie de ce langage dans toute société très civilisée et qui depuis dix ans étaient totalement suspendues pour nous; cette administration qui, dans la suite, devait progressivement déployer toutes les horreurs de la plus odieuse tyrannie, en n'offrant à sa naissance que l'image si chère aux Français du gouvernement monarchique, permettait de remettre en honneur et de faire valoir les principes et les doctrines dont elle allait elle-même abuser bientôt avec perfidie. C'est au développement de ces doctrines salutaires et de ces antiques principes que se consacra spécialement le *Journal des Débats*... »

Et ils terminaient en ces termes :

« Rendu à ses vrais et légitimes propriétaires, à ses fondateurs auxquels la tyrannie l'avait arraché par une de ses plus scandaleuses violences, rentré dans les mains de ceux que le despote en avait dépouillés parce qu'il les soupçonnait avec raison d'être trop fidèlement dévoués à la bonne cause, ramené enfin à ses véritables convenances, le *Journal des Débats* ne peut que conquérir de nouveaux droits à la bienveillance du public et, rempli d'une nouvelle sève et d'une nouvelle vie, refleurir maintenant comme tout le reste. »

Cette confiance n'a pas été trompée. Après de longues années d'épreuves, une ère glorieuse s'ouvre pour le *Journal des Débats*, et, grâce aux libertés recouvrées, à sa dignité reconquise, à l'influence qu'il saura mériter, il va prendre la grande place qui lui était réservée dans l'histoire politique et littéraire de ce siècle.

André Heurteau

MALTE-BRUN

C'est du journaliste seulement qu'il peut être ici question. Le géographe est bien connu; sa notoriété a été universelle comme sa Géographie. Cette sorte de gloire propre aux vulgarisateurs, et qui s'appelle d'un autre nom, la vogue, a ses inconvénients. Quand le succès d'une œuvre de ce genre commence à se ralentir, quand la science a marché, laissant derrière elle les encyclopédies attardées, quand les découvertes ou les révolutions ont modifié la face ou le fond des choses, les remanieurs et les continuateurs se mettent au travail. On renouvelle le chargement, sans changer le pavillon; les éditeurs font et refont *du* Malte-Brun. La signature de l'auteur devient peu à peu un titre de livre, son nom une raison sociale. Sa célébrité persiste, mais sa personnalité se délaye et finit par se dissoudre dans un ouvrage où il n'y a plus rien de lui.

La personnalité de Malte-Brun cependant est celle d'un homme de talent; mais c'est dans la partie la plus légère de son bagage qu'il faut la chercher. S'il est difficile de démêler l'écrivain dans la promiscuité de ses in-quarto, le journaliste a son originalité, et notre centenaire nous fournit une occasion de rappeler les services rendus par Malte-Brun, non pas au journal seulement, mais à la critique française.

On sait quels événements firent de ce Danois un publiciste français et l'amenèrent du Sund à la rue des Prêtres. Né en 1775 à Thister, dans le Jutland, *Malte-Conrad Bruun* quitta de bonne heure les études théologiques pour la poésie, et la poésie pour la politique, qui le conduisit droit à l'exil. Les idées que la France jetait alors au monde trouvaient partout, surtout dans la jeunesse, d'ardents interprètes. Malte-Brun les développa avec la chaleur de son âge et de son tempérament dans deux petits journaux, le *Réveille-Matin* et le *Catéchisme des aristocrates,* dont le titre sentait la poudre révolutionnaire. La protection d'un ministre dont il a plus tard loué le libéralisme, le comte de Bernstorf, ne suffit pas à le couvrir. Il dut gagner la Suède. C'est en combattant pour nos idées qu'il fit son apprentissage de Français.

Après quelques vicissitudes et de nombreux voyages, il se trouvait à Hambourg, en 1799, lorsqu'il apprit le coup d'État de brumaire. A cette distance de Paris, on pouvait croire que c'était pour notre pays un régime de sage liberté qui commençait. Le *patriote hyperboréen* (c'est ainsi qu'il se qualifiait dans un style encore un peu... scandinave) accourut en France. Il y perdit bien vite ses illusions ; mais il y trouva une patrie adoptive, un séjour agréable, des sujets de travaux, des collaborateurs, des éditeurs, des amis, des ennemis, des polémiques à soutenir et l'hospitalité du *Journal des Débats*, tout ce qui convenait à sa nature généreuse, laborieuse et batailleuse.

Son premier article au journal, en 1804, est signé *Malte-Brun, Danois*. La forme en est encore un peu embarrassée, mais le ton est vif. Prenant à partie un livre intitulé *la Science de l'histoire*, par Chantreau, il relève les erreurs commises en particulier sur la Scandinavie ; il s'irrite pour la France des bévues « qui prêtent un objet aux railleries des journaux anglais et allemands » ; il parle, avec le dédain d'un homme qui a beaucoup parcouru le monde, des voyages de M. Chantreau, « si justement appelés philosophiques, puisqu'il les a faits dans son cabinet ». Il n'est pas tendre aux voyageurs en chambre. Le *Guide des voyageurs*, de Richard (1807), est qualifié tout net par lui de « Mathieu Lænsberg géographique ». L'appréciation de cet ancêtre d'Élisée Reclus sur ce prédécesseur des Joanne et des Bædeker est d'ailleurs intéressante. Voici comment il parle des routes de la Pologne au moment où nos soldats y barbotaient entre Pultusk et Eylau : « Les brouillards, la pluie, la neige fondante, voilà les obstacles qu'une saison rigoureuse peut opposer aux marches de l'armée la plus intrépide. C'est un immense bourbier où hommes, chevaux et canons s'enfoncent, se renversent et n'avancent qu'au prix d'efforts pénibles et continuels. » C'est précisément ce que Napoléon disait, à la même date, avec une brièveté pittoresque : « J'ai trouvé en Pologne un *cinquième élément*, la boue. »

La franchise un peu rude de sa critique ne pouvait manquer de lui faire des ennemis. Ceux-ci se vengèrent du journaliste sur le géographe. De 1804 à 1807, Malte-Brun avait activement collaboré avec Mentelle à la *Géographie mathématique, physique et politique*[1]. En 1807, il faisait paraître, pour répondre aux préoccupations du moment, un *Tableau de la Pologne*. En 1808, il commençait, avec Eyriès, la publication des *Annales des voyages, de la*

[1] L'ouvrage avait seize volumes. Un « lecteur du *Journal des Débats* », le meilleur ami sans doute de Malte-Brun, a indiqué (10 juin 1811) d'une façon exacte la part qui lui revient dans la collaboration.

géographie et de l'histoire. Il se délassait de ces grands travaux en répondant avec vivacité aux attaques dont il était l'objet. Tantôt il se plaint du *Journal de Paris,* qui l'a pillé et insulté « en le désignant comme un étranger ennemi de la littérature française ». Tantôt il repousse avec indignation l'accusation de plagiat : Dentu, éditeur d'une Géographie de Pinkerton, non moins *universelle* que celle de Malte-Brun et Mentelle, avait propagé cette calomnie dans une brochure « qu'il colportait lui-même dans les cafés, les tabagies et jusque chez les artistes décrotteurs ». Cette fois, malgré sa colère, Malte-Brun sait mettre les rieurs de son côté. « On vous dit : Le plan de votre livre est mauvais ; vous répondez *rage brutale.* On vous prie d'observer que la Bavière n'est pas la Bohême ; vous répliquez *injures atroces, flèches empoisonnées.* On vous fait voir que l'Ingrie n'est pas la Hongrie ; vous criez encore plus fort *Gilles ! Paillasse ! Pestiféré !* Voilà de puissants arguments ! voilà de l'éloquence du barreau ! »

Une érudition très vaste et une rare puissance de travail peuvent seules expliquer la diversité des sujets qu'il traite et la compétence de sa critique. Si le mot *Variétés* n'existait pas dans la langue du journalisme, il faudrait l'inventer pour ses articles ; il n'y avait pas assurément, à cette époque, beaucoup de journalistes capables de traiter d'une façon solide et souvent agréable tant de questions de tout genre. Il passe d'une théorie sur les *aurores boréales* à une thèse médicale sur l'*éléphantiasis des Arabes;* il mêle à un éloge de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de fines critiques sur le *Génie du christianisme;* il analyse dans un même article deux traités de Chaptal sur l'*Art de teindre le coton en rouge* et sur l'*Art de faire le vin,* rapprochement inquiétant ; il étudie à fond, avec Kotzebue, l'ivrognerie allemande — dans l'histoire :

Si latet in vino verum, ut proverbia dicunt,
Invenit verum Teuto, vel inveniet.

Il a tous les courages ; il s'élève jusqu'aux sphères célestes avec Swedenborg, recueille ses confidences et analyse ses extravagances : « Un ange brun lumineux lui apparut un jour et lui dit : « Ne mange pas tant. » — Et le lendemain : « Je suis Dieu, va rétablir mon Église. » Résultat : quarante volumes que M. B. P. D. N. a résumés en trois. »

Certaines questions avaient pour Malte-Brun un attrait particulier, celles des origines des religions primitives, des langues, des races. Il ne souffrait pas qu'on y touchât légèrement. Les deux choses qui lui inspiraient le plus d'aversion étaient l'esprit du dix-huitième siècle, rationaliste ou matérialiste, toujours superficiel et tranchant, et la fausse science, creuse et toute

de mots, qui faisait le régal de certaines coteries. Il est sans pitié, par exemple, pour les candides fantaisies de l'Académie celtique; ces bons celtomanes voyaient du druidisme partout; ils pensaient qu'Adam parlait à peu près le bas breton, et « auraient volontiers placé le paradis terrestre à Quimper-Corentin ». A ces pauvres élucubrations, Malte-Brun ne se lasse pas d'opposer les travaux, à peu près ignorés en France, des savants allemands, danois et suédois sur la linguistique, l'ethnographie, la mythologie scandinave. Une des meilleures pages qu'il ait écrites est une analyse rapide, colorée, saisissante, d'un des chants de l'*Edda*, la *Voluspa*.

C'était chez lui une passion d'introduire la critique française dans ce vaste domaine que la science étrangère commençait à défricher, et aussi d'enrichir le goût français en l'initiant au génie poétique des autres races. A cet égard c'est vraiment un précurseur, et il serait juste de lui faire une petite place parmi les ancêtres du romantisme. Sa connaissance des langues étrangères lui permettait d'élargir singulièrement notre horizon littéraire, encore très borné. Il commença, en 1813, une série d'articles excellents sous ce titre : *le Spectateur de l'Europe littéraire et savante*. Le premier essai d'enseignement mutuel par l'Anglais Lancastre (l'instruction donnée à mille enfants réunis par un seul maître); la vie privée de Salluste, d'après les critiques allemands; la mort de Wieland et le titre bizarre de *Voltaire allemand* que lui donnent ses compatriotes; le Tasse de M. de Gœthe, et la meilleure façon de traduire le poète italien; la *Columbiade*, premier essai de poésie nationale aux États-Unis ; les belles publications de la mission d'Égypte; la Comédie française à Saint-Pétersbourg, le succès qu'y remportent mademoiselle Georges et Molière, malgré Schlegel, « organe des hautes puissances coalisées du Parnasse germanique » : voilà quelques-unes des questions qu'il traite. Les sujets de ce genre défrayent aujourd'hui je ne sais combien de Revues, critiques ou savantes, bleues ou roses. Nous ne saurions oublier que Malte-Brun, l'un des premiers, les a présentés au public français en 1813, au rez-de-chaussée du *Journal de l'Empire*.

Son morceau capital de critique littéraire est l'étude qu'il consacra à lord Byron en 1818. Une note du journal nous apprend que ces quatre articles furent traduits dans la *Gazette de Milan*. Malte-Brun fut sans doute très fier de faire apprécier la critique française à l'étranger, après avoir tant travaillé à faire connaître les littératures étrangères à la France. Il ne s'était pas contenté d'ailleurs d'analyser l'œuvre du grand poète anglais : il était allé droit à l'homme afin d'expliquer l'écrivain, et il avait trouvé des mots heureux pour caractériser celui qu'il appelait « un J. J. Rousseau anglais, autant qu'un descendant des barons normands et des rois d'Écosse

peut ressembler au fils d'un horloger ». — « C'est l'individu moral, disait-il, c'est le cœur, c'est l'âme qui dans les beaux endroits de ses ouvrages exerce une sorte de magie tyrannique sur ses lecteurs... Il nous a semblé qu'au milieu de tant de versificateurs calmes et raisonnables qui endorment les académies par leurs productions monotones, au milieu de tous ces auteurs médiocres, de ces doux et honnêtes intrigants vantés partout et partout aimés, chéris, récompensés, il pourrait être piquant de faire connaissance avec un homme de génie, tour à tour calomnié et admiré, avec un homme qui, par le mépris de l'opinion du vulgaire et par l'absence de tout esprit de conduite, *s'est créé une sorte d'amertume pour la vie.* » Ce sont là des accents nouveaux dans la critique littéraire, et il y avait quelque originalité alors à tenter d'interpréter la poésie par le poète : il est vrai que l'œuvre et l'homme provoquaient des admirations et des colères également passionnées. A propos de *Manfred* ou de *Lara,* Malte-Brun raconte que « les *pâles beautés du Nord, aux formes maigres, à l'air faible et languissant,* n'ont pas laissé impuni le poète audacieux qui méconnaissait leurs charmes. On assure que lorsqu'il entra dans le salon de madame de Staël, à Coppet, dix à douze ladies s'enfuirent d'un commun accord; mais Corinne resta... »

Duviquet, dans une notice nécrologique sur Malte-Brun (18 déc. 1826), et J. V. Leclerc, dans une étude sur ses *Mélanges,* parlent « de quelques idiotismes germaniques qui lui échappaient dans la chaleur de la composition », et « des tournures étrangères dont sa phrase française ne se défit jamais entièrement ». J'avoue que ces marques d'origine ne m'ont pas frappé dans les articles de Malte-Brun. Sauf une ironie un peu trop copieuse peut-être pour être tout à fait française, le style du critique est aisé et la phrase bien frappée. A vrai dire, on préférera, je crois, les travaux solides et simples de la première période de sa collaboration aux *morceaux* littéraires et surtout politiques qu'il a écrits pendant les dix dernières années. La contagion du mauvais goût qui *fleurissait* alors semble l'avoir gagné. Les grands sujets ne l'inspirent pas très heureusement. Dans une sorte de manifeste écrit en 1813, à la veille de l'invasion et à l'occasion d'une *Histoire de la France depuis Pharamond jusqu'à la naissance du roi de Rome,* on trouve tous les clichés du style empire : « L'Angleterre, qui marchande au poids de l'or le sang des armées étrangères... la France, semblable au géant Antée... la Victoire, dans son vol impétueux... » Lorsque, en 1818, pour célébrer la libération du territoire, il rappelle la journée du 1er mai 1814, il ne nous fait grâce d'aucune des métaphores à la mode : « Comment cet olivier replanté aux applaudissements du monde entier, comment ce lys

royal arrosé par les larmes de joie de toute la France furent-ils sitôt renversés par un nouvel orage ?... » C'est l'histoire des Cent-jours racontée par un horticulteur sentimental ; et l'on est presque tenté de louer chez Chateaubriand la simplicité austère du style, par comparaison.

Malte-Brun est plus à l'aise dans le paradoxe que dans l'enthousiasme. En voici un que nous avons pris (un peu trop peut-être) l'habitude de considérer comme un lieu commun, et qu'il développe dans une excellente langue économique : « La grandeur des dépenses et des recettes d'un État peut être considérée comme le thermomètre de sa civilisation, de sa prospérité et de sa liberté. » Et cet autre, à propos des élections anglaises : « Le système représentatif ressemble à ces grands fleuves qui reçoivent dans leur sein les immondices des canaux les plus impurs, et qui, grâce au mouvement, n'en conservent pas moins la pureté et la salubrité de leurs eaux. » La politique et l'hygiène sont, de nos jours, devenues plus sévères ! Les vérités politiques, au reste, n'ont qu'un temps, et Malte-Brun lui-même démontrait agréablement tout ce qu'il y a de relatif dans cet *esprit public,* dont chaque parti prétend être l'oracle. « Les Japonais dirent à M. Golowin, capitaine russe : « Comment ! vous avez donc coupé la queue de vos « cheveux, messieurs les Russes ? Il s'est opéré sans doute une grande révo- « lution dans votre patrie ? Quelle est votre nouvelle religion ? Faites-nous « connaître votre nouvelle constitution. » Jamais le Russe ne put leur faire comprendre qu'il n'y avait aucun rapport entre la frisure et la constitution. Ils lui répétaient toujours : « Vous nous cachez quelque grand « événement ; car lorsque nous avons adopté notre constitution actuelle, « nous avons tous changé de pantoufles ! »

Quand il était las de cribler de ses épigrammes « le Révérend Père de la Doctrine », Royer-Collard, ou d'accabler de malices historiques et étymologiques le *parti libéral,* Malte-Brun revenait à ses anciennes études. Un de ses derniers articles en ce genre fut une spirituelle controverse sur un vin cité par Horace et par Lucain : vin *maréotique* ou *méroïtique,* vin d'Épire ou d'Égypte, vin capiteux ou inoffensif ? « En tout cas, conclut-il, mon savant collègue, je suis persuadé que ni le maréotique ni le méroïtique ne valaient la bouteille de vin rosé d'Aï que nous partageâmes en Champagne, il y a eu juste ces jours-ci vingt-sept ans, lorsque vos propos spirituels et vos observations ingénieuses me donnèrent la première idée d'une conversation française. »

Il y avait peut-être quelque mélancolie dans ce souvenir donné à ses premières années. Malte-Brun était à cette époque épuisé par le travail. Il

venait d'achever son meilleur ouvrage, son *Précis de la géographie universelle,* et de publier son *Traité sur la légitimité* (1825); il se hâtait de terminer un *Dictionnaire universel de la géographie.* Ses forces ne suffisaient pas à ce labeur. Le 1er décembre 1826, il écrivait, à propos de l'*Atlas ethnographique* de Balbi : « Nous nous sommes efforcé de ranimer les forces languissantes de notre esprit pour rendre à M. Balbi le tribut de la justice et de la vérité. »

C'est le dernier article de Malte-Brun qui ait été inséré aux *Débats,* mais non le dernier qu'il ait écrit, car il travaillait pour le journal quand il fut frappé d'apoplexie, le 25 décembre 1826. Il n'était que juste de donner dans ce volume un souvenir au journaliste qui est mort à la tâche.

R. Jalliffier

HOFFMAN ET DE FÉLETZ

I

Hoffman et de Féletz étaient nés au siècle dernier. Lors de la Révolution, ils avaient l'âge d'homme; Hoffman était même connu déjà par de petits vers et des essais d'opéras. Ainsi, ils appartiennent à deux sociétés, à deux mondes, et, quoiqu'ils n'aient jamais prêté serment à aucun gouvernement, ils en ont vu un grand nombre.

Cette sorte d'ambiguïté dans la destinée des hommes d'alors est très digne d'intérêt. Il est curieux de voir comment l'âme d'un personnage tel que Talleyrand, par exemple, qui a porté tant de costumes divers, y compris la soutane, s'est modifiée selon les constitutions successives que le pays s'est données. Mais parmi les hommes ainsi partagés, par leur âge, entre la vieille et la jeune France, les uns sont plutôt tournés vers le passé, et les autres vers l'avenir. Certains semblent prolonger le dix-huitième siècle, certains inaugurent le dix-neuvième. On le sent à leurs principes, à leurs sympathies, mais surtout à leur nature d'esprit, judicieuse, aiguisée, toute française chez les premiers; imaginative, libre, largement européenne chez les seconds. Eh bien, Hoffman et de Féletz appartiennent à la France d'autrefois. On se les figure avec un peu de poudre encore dans les cheveux. Ce sont des hommes de la Restauration, ou, comme on dirait aujourd'hui, de la réaction. Hoffman est de la famille de Grimm; de Féletz rappelle, avec un meilleur style, l'abbé Morellet. Leurs idées, sans doute, ne sont point celles de l'*Encyclopédie;* mais là même où ils s'écartent du jugement de leurs devanciers, ils posent les questions comme eux; il y a contradiction, il n'y a pas *malentendu*. Or, c'est par le malentendu seulement, par le malentendu inconscient et profond, que deux générations se révèlent différentes.

Il faut donc, pour définir Hoffman et de Féletz, tenir compte de leur jeunesse, de leurs origines d'avant la Révolution. C'est là que sont leurs racines véritables.

François-Benoît Hoffman était issu d'une bonne famille lorraine, assez mélangée de sang allemand. Il avait été un enfant très studieux. Sa jeunesse, ingrate et dure, s'était passée dans une société de soldats (son père était officier des armées impériales) et dans la solitude. Il courait avec de jeunes paysans, par le froid, par la neige. Est-ce cette éducation qui lui laissa toujours quelque chose d'un peu grossier, une certaine rudesse dans l'esprit et les manières?

Ayant été un brillant élève, il fit les délices de son petit cercle provincial. A Nancy, sa ville natale, il eut l'occasion de réciter des vers dans le salon de la marquise de Boufflers. Il les publia ensuite en volume; je les ai lus. Ils sont tantôt dans la couleur de Voisenon, tantôt dans celle de Ducis, et l'on ne peut pas dire qu'ils soient très inférieurs. Éloge attendri de la médiocrité, réticences malignes, grivoiserie et mythologie; c'est déjà du Béranger. C'est enfin cette vieille gaieté française, qu'aujourd'hui certaines personnes regrettent.

Le poète adolescent vint à Paris chercher la gloire. Il se lia avec Arnault, l'auteur de la *Feuille,* et avec Fontanes. Ces débutants, étant très jeunes, jugeaient sévèrement la littérature régnante. L'élection de Sedaine à l'Académie les indigna; ils trouvaient que Sedaine écrivait très mal, trop mal pour l'Académie. Apollon va faire aplanir le Parnasse, dit Hoffman,

Et si plat il saura le rendre,
Que Sedaine y pourra grimper,
Et qu'il nous y faudra descendre.

Hoffman y descendit, en effet, ainsi que ses amis... Pour lui, il fit la rencontre de la Saint-Huberty, la cantatrice fameuse, devint très épris d'elle; et comme il n'avait pas d'argent, mais ne doutait de rien, il trouva un moyen économique de l'approcher : il se mit à écrire des opéras pour lui tailler des rôles.

Il exerça quinze ans ce métier d'auteur dramatique et de librettiste. Il eut beaucoup d'ennuis avec ses opéras, outre celui de les faire... La période révolutionnaire lui parut épouvantable, épouvantable pour l'art dramatique. Il y rencontra bien quelques succès; il remporta un triomphe avec l'imbroglio des *Rendez-vous bourgeois,* qui se jouent encore et font toujours rire; il fit de grandes dépenses de gaieté, d'esprit et d'entente de la scène dans son *Roman d'une heure,* et, malgré tout, le souvenir qu'il garda de sa carrière théâtrale fut une sorte de cauchemar pénible. Il y avait été maltraité à la fois par le public, par la censure et par les journaux. C'était beaucoup. Son opéra d'*Adrien,* dont la musique était de Méhul, avait été

victime des partis. Pétion et la Commune de Paris l'avaient interdit en 1792, parce qu'il y était question « de roi, d'empereur, de sujets », et aussi parce que les chevaux chargés de traîner sur le théâtre le char d'Adrien avaient jadis appartenu à Marie-Antoinette. Le censeur, qui n'était autre que Louis David, s'était écrié qu'on brûlerait l'Opéra plutôt que d'y laisser jouer un ouvrage royaliste. — « Cependant, lui dit Hoffman, dans votre fameux tableau, les Horaces jurent de combattre pour le *roi Tullus*. — Aussi, répondit David, est-ce un des remords de ma vie. » Enfin, l'opéra qui choquait tellement « les convenances républicaines » put être représenté en 1799, à la condition que l'empereur Adrien ne serait plus qu'un général et qu'on lui offrirait seulement des fleurs, au lieu d'une couronne. Encore le Conseil des Cinq-Cents y vit une allusion inquiétante au vainqueur des Pyramides, et demanda des explications au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau. — « Jamais, répondit le ministre, nous ne permettrons qu'on fasse au théâtre l'apothéose du général Bonaparte. » C'était trois mois environ avant le 18 brumaire.

L'hostilité des journalistes n'avait pas été moins violente que la tyrannie de la censure. Le rude Geoffroy, qui faisait le feuilleton des *Débats,* avait très malmené ce malheureux *Adrien* pour des raisons d'inexactitude historique. Hoffman avait répondu avec esprit, dans le genre insolent, disant qu'il aurait cru pourtant son ouvrage assez faible « pour encourir les éloges » de Geoffroy. Geoffroy répliqua avec quelque pesanteur; Hoffman s'acharna : « Vous baissez, monsieur le professeur; c'est dommage. Vous avez ordinairement le style jeune, plus d'esprit qu'on n'en attendrait d'un régent de collège; vous paraissez fort instruit quand il ne s'agit pas de science, et vous êtes méchant avec une facilité qui nous prouve que vous vous y êtes exercé de bonne heure. » Ainsi commença la longue liaison d'Hoffman avec le *Journal des Débats,* par une querelle... Il en voulait d'ailleurs à tous les journalistes. A la première représentation de son mélodrame, le *Château de Montenero,* il avait fait jeter dans la salle des feuilles volantes où il répondait par avance aux critiques qu'on ferait de son œuvre. « Si j'avais le bonheur d'être journaliste, disait-il, je m'arrangerais si bien que je dînerais du produit de ma feuille et que je souperais chez les actrices que j'aurais louées dans le jour. Ce genre de vie en vaudrait bien un autre; et certes, alors, je ne dirais de mal de personne. » Nous allons voir comment il tint parole.

C'est en 1807 que, sur l'invitation d'Étienne, il entra au *Journal des Débats,* alors *Journal de l'Empire.* Il y apportait, avec l'admiration de Voltaire et de Beaumarchais, des qualités d'auteur dramatique et de pam-

phlétaire : facilité de plume, vivacité, hardiesse de jugement, habitude de juger des questions par à peu près et à vol d'oiseau.

L'abbé de Féletz, quoique plus jeune qu'Hoffman, était déjà attaché au journal depuis six ans. Il est vrai qu'il n'avait passé ni par les coulisses, ni par les querelles littéraires. Lorsque l'amitié des Bertin le choisit pour collaborateur, il n'était encore qu'une sorte de lévite, qui avait emprunté à la vieille France tout ce que le séminaire en transmettait, c'est-à-dire l'esprit du dix-septième siècle plutôt que du dix-huitième. D'une rare finesse, d'une extrême douceur de manières, il était plus aristocrate qu'Hoffman, et moins défraîchi par l'expérience de la vie.

Il était issu d'une vieille famille du Périgord, comme Fénelon, dont sa physionomie rappelle justement la mansuétude élégante. Il avait eu de rudes et obscurs débuts; ayant étudié pour être prêtre, ou plutôt abbé, — il y a une nuance, — il avait été fort dérangé par la Révolution; il avait dû recevoir les ordres des mains d'un évêque insermenté, en secret, « comme on est admis dans une association illicite [1] » ; c'était en cette même année 1792, où Hoffman tâchait de faire jouer son opéra... A vrai dire, Féletz n'avait pas beaucoup de vocation religieuse; mais la persécution lui en donna. Il accepta de souffrir, sinon pour sa foi peut-être, du moins pour sa dignité. On le poursuivit, on l'arrêta, on lui fit passer dix mois sur un ponton, à Rochefort, au milieu de la contagion et de misères de toutes sortes. Mais, le danger passé, il s'aperçut qu'il n'était pas vraiment prêtre; — d'ailleurs, il n'avait jamais officié; — et cette soutane qui lui avait coûté si cher à porter, il y renonça lorsque, sous la Restauration, je veux dire sous la Congrégation, elle fut devenue un habit glorieux et un instrument de pouvoir. Quelques ultras le lui reprochèrent; mais vraiment, dans tout cela, il s'était conduit en gentilhomme.

Ce qu'il apportait au journal, c'était surtout l'esprit de la bonne compagnie. On pourrait dire que, venu après Geoffroy, il décrassa la critique; il en devait faire tout autre chose qu'un métier, une sorte de divertissement plein de bienséance. Instruit, humaniste distingué, attaché aux bonnes doctrines, il possédait en outre les habiletés des hommes du monde : celle de tourner autour des idées, sans les prendre trop à cœur, et celle d'attiédir les questions un peu brûlantes. Cette véhémence à la Diderot, à la Staël, qui fait vivre malgré tout certains écrivains sans style, il ne l'avait pas du tout. Né gentilhomme, élevé pour l'Église, il garda de cette double

[1] Mot de Villemain. Article sur *M. de Féletz et quelques salons de son temps*, dans les *Souvenirs contemporains*, tome I.

influence le talent de pratiquer une sorte de réticence perpétuelle, sans qu'il en coûtât rien aux principes, d'ailleurs, car il avait la conscience courageuse... Quel avantage pour un critique! Avec des convictions solides au fond, Féletz, mieux encore qu'Hoffman, sut conserver ainsi toute la supériorité de position que donne d'ordinaire l'indifférence. Quel avantage, surtout à une pareille époque!

II

Le temps n'était pas propice pour des hommes qui avaient, par respect d'eux-mêmes, le goût de la liberté. On sait comment le *Journal des Débats* était devenu le *Journal de l'Empire,* et comment Étienne avait dû remplacer les Bertin. Le *Journal de l'Empire,* à son tour, s'occupait presque uniquement de passe-temps littéraires : il le fallait bien. On devait (c'était peut-être une bonne condition pour la littérature) surveiller extrêmement sa plume, envelopper avec une élégance prudente tout ce qu'on voulait dire. Cela donnait du sel à de simples causeries d'amateur.

Sous un tel régime, les critiques de notre journal gardèrent, comme on l'a dit de Cicéron vivant sous la dictature de César, *le droit de sourire,* droit fort étendu en somme, et qui suffit presque aux esprits qui se sentent supérieurs. Hoffman et de Féletz furent des indépendants; je ne les en loue pas : ils l'étaient par nature. « Voyez, disait-on à M. de Féletz, comme M. de Bonald, dans le *Mercure,* a été conduit à célébrer la gloire du vainqueur d'Iéna. Serez-vous plus difficile que lui? — Je voudrais bien ne pas l'être, répondait M. de Féletz; mais cela m'est impossible. J'ai trop d'honneur pour être acheté, et je n'ai pas assez d'imagination et de métaphysique en tête pour être innocemment séduit à force de gloire et de batailles gagnées [1]. » Avec cela, ce galant homme ne se donnait pas le moins du monde pour un stoïcien; il n'avait pas du tout de raideur. On le vit dans les salons de l'Empire, puis dans ceux de la Restauration et de la monarchie parlementaire, toujours souriant à tous. Il se contenta de voir défiler les hommes politiques des divers régimes, ou seulement de les entendre, quand il fut devenu aveugle, et il garda sa bonne grâce à travers toutes les révolutions... Les seules influences qu'il ait pu subir, ce furent celles de femmes gracieuses, qui ne durent jamais lui demander, d'ailleurs, que des choses fort innocentes.

[1] Villemain, article cité. Peut-être faut-il se défier de l'esprit d'hostilité à l'Empire qui anime cet article, écrit après 1852. Villemain se plaisait à l'allusion.

L'indépendance d'Hoffman fut plus ombrageuse. Il aurait pu, lui aussi, tenir une place dans la société polie. Il avait beaucoup de mordant et d'esprit, il racontait très bien, quoiqu'il bégayât un peu. Mais il avait une humeur bourrue. Il ne respectait aucune des grandeurs du monde, pas même les comédiens. Un jour que, dans les coulisses de l'Opéra-Comique, un de ses interprètes lui demandait de faire quelques changements à son rôle, Hoffman avisa un garçon machiniste qui passait : « Holà, cher monsieur, soyez assez bon pour venir un instant, lui dit-il tranquillement; je désirerais que vous prissiez aussi, comme monsieur, la peine de corriger ma pièce. » Il ne faut pas s'étonner, après cela, qu'il ait résisté au prestige de Napoléon.

Il résista aussi aux avances du monde, bien autrement corruptrices et enveloppantes. C'était chez lui un système plus encore qu'un goût. La critique lui paraissait *un sacerdoce,* comme on disait alors : il fallait prononcer des vœux et se faire ermite pour l'exercer. Ce qu'un seul dîner accepté entraîne de concessions et de complaisances!... Son confrère Alexandre Duval, après je ne sais combien de sollicitations et de refus, l'avait une fois décidé à accepter le dîner de Sophie Gay. Il s'était mis en route pour le faubourg Poissonnière, qu'habitait cette *dame de lettres.* Arrivé devant la porte, il soulève le marteau, puis, le tenant en l'air, il se rappelle tout à coup qu'il doit faire, pour la semaine suivante, une critique du roman d'*Anatole,* par madame Gay;... il repose le marteau tout doucement, et s'en va dîner tout seul dans un café du Palais-Royal.

Le cérémonial de la société lui semblait non seulement incompatible avec sa profession, mais une excellente matière de dérision en soi-même. Ses plus spirituels persiflages sont ceux qu'il fit sur des ouvrages de civilité, sur les « Madame de Bassanville » du temps, où l'on apprenait à ne pas cracher par terre, à jouer les jeux de société, à découper les volailles, à se battre en duel et à se faire enterrer convenablement. Comme l'auteur de ces manuels déclarait que les grands et les prolétaires étaient également mal élevés : « Je n'en sais rien, disait Hoffman, moi qui ne vais ni aux Tuileries, ni à la Courtille. » Aussi le sauvage critique se trouva-t-il tout effarouché quand il reçut, un beau matin, la croix de la Légion d'honneur, et qu'il lui fallut aller remercier le ministre : il ne put même donner à son fiacre l'adresse du ministère; il ne la savait pas... Enfin, à la différence de l'aimable Féletz, qui se laissa faire, Hoffman refusa constamment d'être de l'Académie, même avec l'exemption des visites d'usage, qu'on lui offrit; il lui semblait que dans ces sortes de compagnies, en échange d'un titre, on risque d'aliéner quelque chose de soi-même. Il vécut donc confiné dans sa

retraite, modestement, solitairement, à un quatrième étage, sur le coteau de Passy, dernière citadelle et refuge de l'indépendance littéraire.

Voilà comment les critiques marquants de l'époque de « Grandeur et servitude militaires » gardèrent leur fierté. Ils la déguisèrent d'ailleurs, Dussault sous des phrases, Hoffman et de Féletz sous une grande profusion d'esprit, — l'esprit étant aussi *une dignité,* selon le mot de madame de Sévigné.

D'ailleurs, les sciences, la géographie, les relations de voyages, l'érudition leur étaient encore ouvertes. Ils s'y donnèrent carrière, parlant de tout au monde avec une universalité qui rappelle celle des premiers sages de la Grèce. Je ne sais pas ce qu'Hoffman ignorait; c'était un précurseur du Dictionnaire de Larousse. Il parle philosophie, jurisprudence, médecine, géographie, somnambulisme, phrénologie; il parle de la caque du hareng et des eaux minérales. Et, en somme, dans tous les sujets, quoiqu'il ne soit pas un savant, il rencontre assez juste, tant il est vrai que le sens commun suffit le plus souvent, et que les journalistes, à force de battre les buissons, ont plus de chances que d'autres de dire quelquefois des choses raisonnables.

Pour Féletz, il était inférieur dans cet exercice de gazetier des sciences. La partie où il excelle, son vrai domaine, c'est la psychologie historique, l'étude des correspondances et des mémoires. Là il est charmant, plein d'aperçus fins, et aussi inoffensif d'ailleurs, aux yeux du pouvoir, que s'il eût parlé d'histoire naturelle. Il y est abbé et directeur de conscience; il distingue les railleries permises de celles qui ne le sont pas; il juge des bienséances; il se laisse apercevoir lui-même de temps en temps, dans une sorte de pénombre, avec un doux parfum de *De senectute,* avec cet air de malice et d'indulgence des hommes qui ont beaucoup vécu parmi les femmes...

Quelles sont, en littérature et en philosophie, les idées d'Hoffman et de Féletz, quel est leur centre solide et résistant au milieu de cet écoulement perpétuel de vraisemblances, qui est la vie du journaliste, — cela n'est ni bien long, ni bien difficile, ni bien intéressant à définir. « J'espère, dit Hoffman, que les préceptes d'Horace et de Boileau prévaudront sur toute littérature romantique ou mélodramatique. » Voilà pour la littérature. — « Un esprit éminemment philosophique, dit Féletz, veut porter dans toutes les questions et sur toutes les matières le flambeau de la philosophie; mais il ne veut point que ce flambeau devienne une torche... il flétrit cette philosophie qui dégrade l'homme au niveau des bêtes, etc... » Voilà pour la philosophie. Hoffman et de Féletz représentent donc assez bien le classique pur, tel que les romantiques de 1830 l'ont bafoué; leur cerveau est, avec

plus de force, conformé comme celui du marquis de la Seiglière; ils sont supérieurement inintelligents; — avec moins de supériorité cependant qu'un Joseph de Maistre, car ils trouvent que Voltaire est un beau talent, et ils lâchent des épigrammes contre les Jésuites.

Ce qui vit, au demeurant, dans cette œuvre considérable des deux critiques, c'est la partie de polémique personnelle, de journalisme à bout portant. Là, il suffit d'avoir de l'esprit, et une certaine myopie intellectuelle n'est pas une gêne. M. de Féletz, plus gentilhomme que son ami, a un tour piquant pour dire aimablement des choses un peu cruelles, qui rappelle tantôt la manière de Bersot, tantôt celle d'Hippolyte Rigault, deux de ses successeurs aux *Débats*. Il écrit, par exemple : « ... J'ai si peu de haine contre M. Esménard, que je suis le premier à reconnaître qu'il a du talent, et je serais bien charmé qu'il en eût davantage. » A-t-on plus de courtoisie? Il traite madame de Genlis en vieille dame vénérable, et cela ne l'empêche pas de dire : « Madame de Genlis, dans ses Mémoires, ne dissimule ni les avantages de sa figure, ni les dons brillants de son esprit, ni les succès nombreux de ses talents variés, ni les qualités de son âme, de son cœur, de son caractère, et je trouve cela tout simple. La condition d'une femme écrivant ses Mémoires serait trop triste, s'il lui était défendu de se rendre justice sur ces points divers. Un homme a plus de ressources... S'il a été général d'armée, il raconte les actions militaires qu'il a dirigées... Une femme est obligée de dire : Je suis, ou j'étais jolie... Madame de Genlis use de ce droit incontestable. »

Cette malice est, comme on voit, fort élégante. Je ne sais pas, cependant, si l'élégance est, en littérature, une qualité bonne à durer. Il se pourrait qu'une certaine vivacité un peu âpre, quelque chose de franc et de direct dans l'esprit, fût plus à l'épreuve du temps. Ce que je peux dire, c'est que j'ai lu beaucoup plus volontiers Hoffman que M. de Féletz. Hoffman rappelle souvent les *Mémoires* de Beaumarchais; il a de la brusquerie et du mouvement; il n'ennuie pas. Les *Lettres champenoises,* par lesquelles il débuta au *Journal de l'Empire,* sont très plaisantes. Mais son chef-d'œuvre dans le genre du pamphlet, qui était vraiment le sien, c'est le récit de son entrevue avec l'archevêque de Pradt :

« ...M. de Pradt m'abandonnait son ouvrage, il me laissait la liberté d'en dire tout le mal que je voudrais, mais il était courroucé de la *familiarité* de ma critique et de la *grossièreté* de mes expressions. A cela près, il me permettait la censure aussi amplement qu'un autre archevêque l'avait permise à Gil Blas. Je demandai humblement en quoi consistaient la familiarité et la grossièreté qui lui avaient tant déplu. M. de Pradt *daigna* s'expliquer, et me dit : « Vous vous êtes mis en scène

« avec moi, vous m'avez reproché des absurdités, des contradictions, vous m'avez « appelé *Monsieur l'abbé!* Pensez-vous qu'en livrant mes écrits au public j'ai « abdiqué le rang que j'occupe dans la société? Savez-vous que je tiens à ce qu'il y « a de plus grand en France? Parleriez-vous ainsi d'un Montmorency? »... M. de Pradt fit une longue harangue sur ce thème, et la termina par cette phrase remarquable : « *Vous m'avez traité comme un prestolet, un procureur, un journaliste.* » Je sentis vivement cette gradation descendante... Après avoir écouté plus d'une heure, il m'arriva malheureusement de répondre que j'étais encore plus libéral que M. de Pradt, que le rang et le nom d'un auteur m'étaient fort indifférents quand j'examinais son livre, et que le plus grand seigneur perdait ses droits à mon respect, si, dans un écrit public, il débitait des maximes contraires à l'ordre établi et favorables à la rébellion. Ici M. de Pradt s'écria : *Vous avez tort!* Douze fois au moins il répéta ces mots, élevant la voix à chaque exclamation, de sorte que le dernier *vous avez tort* était de six octaves plus haut que le premier. Il sortit enfin, en m'intimant l'ordre d'être plus circonspect à l'avenir; mais quand il vit que je le conduisais jusque sur l'escalier, il s'écria de nouveau : « Politesse tardive! politesse tardive! ren- « trez, monsieur », — et j'obéis. »

III

Hoffman et de Féletz sont des littérateurs aimables et d'un très fertile talent. Rien d'autre. S'étant trouvés les témoins d'une des grandes révolutions de notre art et de notre goût, ils n'ont ni poussé, ni dirigé, ni simplifié les esprits de leurs contemporains. Leur seule part de collaboration efficace à l'œuvre que le siècle entreprenait, ce fut leur désaveu de l'antichristianisme étroit des encyclopédistes. Mais là encore ils ne firent que suivre et se conformer. Ils furent des hommes de la *Restauration* pure et simple, ou, comme j'ai dit, de la réaction. Ils ne virent pas l'irrémédiable rupture; ils appliquèrent au jugement d'œuvres nouvelles des méthodes périmées; ils crurent à la continuation possible du passé. Et le passé les obsédait en effet au point qu'ils avaient perdu, devant des productions créées de toutes pièces et inouïes pour eux, jusqu'à la force de s'étonner. Après les grands ouvrages de Chateaubriand, Hoffman écrivait : « M. de Chateaubriand m'a toujours paru l'un de nos littérateurs les plus estimables et les plus instruits. » — La semaine même où éclatent les *Méditations* de Lamartine, Féletz, au lieu d'être ébloui de cette épiphanie, parlait ainsi du jeune dieu : « Qu'il s'adonne à la poésie, *pour laquelle un si heureux début annonce un rare talent.* » Une protestation indignée eût été certes moins aveugle...

Non, ces hommes distingués ont critiqué des poètes; ils n'ont pas *critiqué* et renouvelé l'idée même de poésie; — ils ont critiqué des usages et des traits de mœurs; ils n'ont pas *critiqué* et renouvelé l'idée même de la vie.

C'est pourquoi les vrais critiques de ce temps-là, ce sont Chateaubriand, Joseph de Maistre, madame de Staël, Benjamin Constant, Stendhal; ce sont eux qui dans un sens ou dans l'autre ont orienté les esprits.

Peut-être, en effet, faut-il se faire de la critique une idée un peu nouvelle. On est trop disposé à juger un critique sur la somme de vérité que contiennent ses ouvrages, c'est-à-dire sur le degré de conformité de son goût avec le nôtre. On lui demande d'avoir raison. Mais remarquez combien il nous importe peu, aujourd'hui, qu'Hoffman et de Féletz aient dit des choses justes sur les livres publiés de leur temps. A quoi bon les consulter sur les auteurs qu'on lit encore? A quoi bon, sur les auteurs qu'on ne lit plus?... La vérité est qu'un critique a pour fonction de préparer le public à un art nouveau; il a besoin d'être plus affranchi de préjugés que les autres hommes, afin de les débarrasser des leurs; il doit seconder l'évolution qui est la loi de l'histoire intellectuelle. Il est, en somme, l'agent principal de la transformation et du renouvellement des littératures. Tels Du Bellay, au seizième siècle; Malherbe, Boileau et Bayle au dix-septième; Chateaubriand et Stendhal, au commencement du nôtre. Peut-être que pour travailler à cette œuvre toujours inachevée et toujours reprise, même pour y travailler dans un rang modeste. Hoffman et de Féletz manquèrent d'une condition nécessaire : l'intelligence de leur époque.

Après tout, ils ont été d'aimables gens ; ils ont eu beaucoup d'esprit et de bonne humeur. S'ils s'étaient adonnés aux ouvrages d'imagination, ils y auraient apporté de quoi gagner une renommée durable. Ils ont amusé, délassé leurs contemporains ; ce mérite, joint à l'honorabilité parfaite de leur vie, est déjà une belle louange. Il y aurait de la présomption et du mauvais goût à ambitionner davantage. Enfin, les quelques personnes, bien rares et bien vieilles aujourd'hui, qui se souviennent de les avoir connus, vantent très fort l'agrément de leur commerce, leurs bons mots, leurs vertus. Il y a ainsi des dieux auxquels on ne rend plus de culte public et qui font toujours bonne figure comme divinités domestiques ; on leur brûle un encens secret. C'est encore une charmante façon de survivre.

Paul Desjardins

LE JOURNAL DES DÉBATS

SOUS LA RESTAURATION

Tout gouvernement est conservateur.

Quand, par hasard, un gouvernement échappe à cette nécessité, il ne fait que paraître, et l'histoire inflige le nom d'anarchie aux courts instants pendant lesquels il a duré.

Le gouvernement n'étant qu'un instrument de conservation, on peut distinguer, dans toute période politique, la chose à conserver, qui est l'ordre social, et l'instrument qui conserve, et qui est l'ordre politique.

L'ordre social embrasse quatre objets : la sécurité des personnes, la garantie de la propriété, la liberté de la croyance et la liberté du travail.

Nous trouvons, nous, gens du dix-neuvième siècle, qu'aucun de ces éléments de l'ordre social n'était bien organisé au dix-huitième. On n'avait pas la sécurité des personnes, parce qu'il subsistait des restes de la justice féodale, parce que la justice royale était investie, dans l'exercice de ses fonctions, d'une sorte de puissance discrétionnaire, et parce que l'autorité absolue du Roi pouvait changer les attributions de juges, suspendre l'action de la justice, casser ses arrêts, ou même disposer des personnes par acte arbitraire et sans forme de procédure.

Nous trouvons que la propriété, au lieu d'être le droit de tous, était le privilège de quelques-uns, parce que, dans une foule de cas, la loi dépouillait les puînés au profit de l'aîné, parce que la confiscation existait comme principal ou accessoire des peines, et parce que les privilèges de mainmorte avaient immobilisé une partie notable du sol dans les mains du clergé.

La liberté d'exercer son culte n'existait que pour les catholiques orthodoxes. Les catholiques dissidents et, à plus forte raison, les hérétiques étaient poursuivis et punis comme des criminels. Les non-catholiques ne pouvaient exercer leur religion que dans des limites très restreintes, et au prix de leurs droits civiques.

Enfin, le droit de commercer et de faire travailler à son profit, le droit même de travailler comme simples compagnons au profit d'autrui, s'acquéraient à prix d'argent, et à des conditions difficiles à remplir pour ceux qui n'appartenaient pas par leur naissance aux différents corps de métiers. Nous sommes séparés par un siècle de cet ordre social ; la Restauration en était si rapprochée que tous les hommes d'un certain âge avaient vécu sous ce régime. Il avait disparu depuis très peu d'années. La forme politique instituée pour le garantir, et qui avait péri avec lui en 1792, avait toujours eu, en France, des partisans secrets ; elle avait gardé, hors de France, ses représentants et ses chefs héréditaires avec toute la hiérarchie, depuis le Roi jusqu'aux hobereaux. Ces défenseurs de l'ancien ordre social, défenseurs en même temps de l'ordre politique approprié à ce régime et uni à lui par une alliance séculaire, venaient d'être à nouveau investis de leur ancienne autorité, et il était naturel de se demander s'ils ne s'en serviraient pas pour restaurer les institutions en même temps que les personnes.

Napoléon avait profité, pour établir et consolider son règne, d'une double action conservatrice. En effet, la Révolution avait certainement amélioré les quatre éléments de l'ordre social ; la sécurité et l'égalité des personnes, la sécurité et l'égalité des propriétés, la liberté de conscience et la liberté du travail avaient été par elle clairement définies et armées de toutes les garanties nécessaires ; mais comme elle avait organisé l'ordre social sans organiser en même temps l'instrument qui le conserve, les citoyens n'avaient pas joui de leurs nouveaux droits et avaient cessé de profiter des droits anciens. Un Français, sous la République, n'avait plus rien à craindre des seigneurs, mais il avait tout à craindre des proconsuls ou du tribunal révolutionnaire. Il transmettait sa propriété à ses enfants dans des conditions d'égalité conformes au vœu de la nature ; mais le droit de confiscation, maintenu au profit des maîtres nouveaux, s'exerçait dans des proportions jusque-là inconnues. Le travail était libre, mais il n'y avait plus de travail. Pour la liberté de conscience, elle n'existait pas plus, en fait, que la liberté du travail, la sécurité des personnes et la garantie des biens ; mais il y avait, à son détriment, cette différence qu'elle n'existait même pas en théorie. L'Assemblée changeait d'avis tous les quinze jours. La religion d'État, en disparaissant, avait laissé les esprits dans le vide.

Napoléon donna l'ordre, qu'on ne connaissait plus depuis 1792. Il donna aux personnes à peu près la même sécurité dont on jouissait sous l'ancien régime, tout en affirmant avec la Révolution que cette sécurité devait être complète. Il protégea la propriété sous sa forme nouvelle, en la

consacrant non seulement dans les mains des anciens propriétaires du sol, mais dans celles des acquéreurs des biens nationaux. Il fit renaître le travail; on n'eut plus à se plaindre que du défaut d'ouvriers, qui tenait à d'autres causes. Dans l'ordre religieux, il rétablit les autels, selon la phrase consacrée; mais il ne fit plus deux classes de citoyens, suivant qu'on adhérait ou non à la religion officielle. Son gouvernement était par essence un gouvernement conservateur, malgré les déviations produites par une double cause : la nature despotique de l'instrument politique qu'il avait créé, et la nature despotique de son âme.

La grande masse du public se sentait rassurée. Elle avait reconquis l'ordre ancien, en conservant les améliorations nouvelles. Ceux-là seuls souffraient cruellement du despotisme qui, par leur position élevée, étaient exposés à en subir personnellement les conséquences, ou qui, par leurs lumières supérieures, en comprenaient le danger et en voyaient les excès. La nation ne lui reprochait que la guerre. L'élite lui reprochait de faire la guerre sans motif et sans pitié, et d'avoir substitué à l'ancien despotisme, fatigué et débonnaire, un despotisme mieux organisé et, par cette raison, plus protecteur à la fois et plus oppresseur.

Le *Journal des Débats*, qui fait remonter son histoire aussi loin que son titre, c'est-à-dire jusqu'à 1789, n'existait en réalité, comme corps de doctrine sociale et politique, que depuis 1800. Il avait approuvé le nouveau gouvernement, parce qu'il nous sauvait de l'anarchie sociale; puis, quand le gouvernement, après nous avoir sauvés, entreprit de nous gouverner despotiquement, il fit deux parts : il approuva les mesures conservatrices, il condamna, comme anticonservatrices, les mesures despotiques. Napoléon lui appliqua les procédés du Czar, qui, après avoir dépouillé un curé ruthénien, le condamna à être sonneur de cloches de l'église orthodoxe. Il changea l'ennemi en officieux, et le *Journal des Débats* en *Journal de l'Empire*. « Je puis disposer de cette fortune, disait-il, puisque c'est moi qui l'ai créée en supprimant trente journaux. » Ce mot le peint. Il avait aussi disposé longtemps auparavant de la personne de Bertin aîné; puis, en 1803, il l'avait tiré de la prison du Temple et fait conduire à l'île d'Elbe par deux gendarmes.

Bertin rentra dans son royaume quand Louis XVIII rentra dans le sien, et reprit paisiblement la propriété et le gouvernement des *Débats*. Volé, opprimé, banni, il avait tous les droits de haïr Napoléon, sans compter ses griefs de Français et de libéral. Louis XVIII acceptait « les conquêtes de la Révolution », c'est-à-dire le Code civil. Il ramenait la paix. Il promettait un gouvernement fort, qui ne serait pas un gouvernement despotique;

Bertin, Chateaubriand et toute la phalange des *Débats* chantèrent ses vertus et accablèrent Napoléon d'injures.

Voici en quels termes le journal annonça sa résurrection :

« Rendu à ses vrais et légitimes propriétaires, auxquels la tyrannie l'avait arraché par une de ses plus scandaleuses violences; rentré dans les mains de ceux que le despote avait dépouillés, parce qu'il les suspectait avec raison d'être trop fidèlement dévoués à la bonne cause; ramené enfin à ses véritables convenances, il ne peut que conquérir de nouveaux droits à la bienveillance du public et, rempli d'une nouvelle sève et d'une nouvelle vie, refleurir maintenant comme tout le reste. »

Ce journal nouveau, qui fleurissait sur le vieux tronc où le *Journal de l'Empire* avait poussé, ne se ressentait plus de ses origines révolutionnaires. « Non, la France n'a pas signé la mort de Louis XVI. » — Un autre a dit plus tard, dans le même esprit : « Il n'y a pas eu de vaincu à Waterloo. » — « La France n'a pas signé la mort de Louis XVI. Le ciel a voulu que l'expiation fût courte, facile, sans crise et sans douleur, et que l'instant qui effaçait l'injure des rois ne vît naître aucun obstacle nouveau, marquât la fin des guerres étrangères et civiles, réunît tous les intérêts, réconciliât tous les cœurs et parût un bonheur autant qu'une justice... »

Qui donc parle de ce style? C'est Villemain. Écoutez à présent Chateaubriand. « M. le comte d'Artois arrive seul en France, sans soldats, sans appui, inconnu aux Français auxquels il se montre. A peine a-t-il prononcé son nom que le peuple tombe à ses genoux ; on lui crie en répandant des torrents de larmes : « Nous ne vous apportons que nos cœurs ; le « monstre ne nous a laissé que cela. »

Viennent les Cent-jours. Bertin part pour Gand avec Louis XVIII. Le *Journal des Débats* cède une seconde fois la place au *Journal de l'Empire*. Étienne reprend possession du fauteuil directorial. Trois mois après, Louis XVIII et Bertin rentrent chez eux, Louis XVIII aux Tuileries et Bertin dans la rue des Prêtres. On verse de nouveaux torrents de larmes, et nous remarquerons en passant que la moitié de ceux qui les versent ont fait la chasse aux suspects dans les rues de Paris et poussé à la guillotine. Plus ils ont exigé que le peuple eût tous ses droits et tous les droits, plus ils crient à présent : « Enchaînez-nous bien ! » Ils pensent évidemment que si on leur laisse quelque liberté, ils en profiteront pour faire du mal. Le *Journal des Débats* est plus maître de lui. Il est lyrique, parce que toute la nation est saisie d'un accès de lyrisme. Il est légitimiste, par réaction contre l'Empire, et parce qu'il attend des Bourbons un gouvernement fort. Il croit que l'ordre social ne peut être sauvé que par eux, et pour lui, l'ordre

social n'est pas le régime des anciens privilèges, mais le régime nouveau inauguré par la Constituante, maintenu par l'Empire, garanti par la Charte. Il compte à ce moment parmi ses rédacteurs des théoriciens de la légitimité comme M. de Bonald, des chevaliers comme Chateaubriand, des enthousiastes comme Lally-Tollendal, des prêtres comme l'abbé de Boulogne et l'abbé de Féletz, des convertis au dogme de la royauté comme Villemain. Mais, dans leurs plus grands accès de fidélité, on sent qu'ils tiennent à l'ordre social pour lui-même, et à l'instrument, au gouvernement, à l'ordre politique, pour l'ordre social; qu'ils sont prêts à combattre également les tentatives révolutionnaires et les excès de loyalisme; qu'ils voient ce qu'ils font et où ils vont, et qu'ils s'offrent en termes pompeux, mais sans se donner. Si cette situation d'esprit n'est pas celle de tous les rédacteurs, elle est celle de la famille Bertin, qui règne et gouverne dans la rue des Prêtres, et c'est là, sous des variations plus apparentes que réelles, qu'il faut chercher l'unité du journal.

L'histoire du *Journal des Débats* sous la Restauration, si l'on pouvait l'écrire avec détails, — mais je ne puis pas même l'effleurer dans ces quelques pages, — est d'autant plus attachante que c'est pendant ces quinze années que le départ se fait définitivement entre ce que la Révolution a établi de philosophique et de pratique, et les maximes, les institutions, les lois, inspirées par les passions du moment. Jamais une idée juste ne progresse dans l'histoire sans entraîner après elle, comme une sorte d'écume, ce cortège de folies et d'erreurs qui disparaissent à mesure et la laissent enfin éclater dans sa vérité. Les *Débats* représentent bien la bourgeoisie intelligente et sensée; ils ont, à leurs débuts, ses espérances mêlées de craintes; ils ont aussi sa haine contre le despotisme impérial et le sentiment très vif des désastres imposés à la France par les folies des deux dernières années. Quand Villemain dit que l'expiation a été courte et la crise sans douleur, il parle en professeur de rhétorique. Ces tristes mensonges avaient cours entre flatteurs du nouveau régime.

La haine de l'Empire déborde dans les articles de Villemain, dans ceux de Lacretelle. On renverse la statue qui surmontait la colonne Vendôme. « Qu'elles disparaissent à jamais, s'écrie Villemain, les statues du ravageur de la terre, de ce monarque impie qui abusait du sang des hommes et ne semblait chercher dans la victoire que l'occasion du meurtre. » Lacretelle a aussi de beaux élans[1] : « Les conquérants n'étaient point encore assez haïs. Le ciel a permis les trop longs succès de Bonaparte pour en

[1] A propos de cet article, Lacretelle écrivait trente ans plus tard (*Journal des Débats* du 19 janvier 1845) : « Cet article manquait de mesure et de convenance... Il m'a causé à moi-même regret et repentir. »

inspirer à jamais l'horreur... Il lui a donné l'habileté militaire, mais sans l'éclat de la valeur personnelle ; une activité prodigieuse, mais sans but; une volonté indomptable, mais sans discernement... Quel caractère sauvage dans sa prétendue grandeur ! Quel contraste avec le noble et touchant tableau que nous offrent les deux souverains qui sont devenus en un jour les fidèles alliés de la France! »

Et ce n'est encore rien. D'autres rédacteurs appellent Bonaparte « un maniaque tombé de la rage dans l'imbécillité ; — un anthropophage poursuivi par les malédictions du monde ». Ils lui infligent les éloges qu'on donnait à Néron : « Cet homme fut un grand artiste... » On se rappelle les deux mots célèbres qui résument le jugement d'une partie du monde, au lendemain de sa chute, l'un de Talleyrand, l'autre de Chateaubriand : « Avoir pu être le fondateur d'une dynastie, et n'être qu'un aventurier », dit Talleyrand. Et Chateaubriand, croyant fermement parler comme la postérité : « Napoléon n'est qu'un faux grand homme. »

Pendant que les défenseurs du nouveau gouvernement s'exprimaient sur ce ton, une partie de la France était toute à l'horreur de la défaite. Ces souverains devenus les arbitres de notre sort, donnant leurs ordres dans Paris, ces hommages serviles qu'on leur rendait, ces soldats à demi barbares, chargés de butin, enivrés d'orgueil, se vengeant sur des citoyens inoffensifs des héros qui les avaient tant de fois vaincus, ces provinces perdues, cette rançon payée, ces forteresses abattues, ces canons livrés, ce drapeau tricolore proscrit, cette nuée d'émigrés revenant pour exercer des vengeances, pour reprendre, s'ils le pouvaient, leurs anciens privilèges, pour accaparer toutes les places et toutes les faveurs, pour maudire toutes nos gloires, persécuter tous nos patriotes, pour s'emparer de l'éducation de nos enfants et porter leurs entreprises jusque sur nos consciences, remplissaient de douleur et d'effroi l'âme de ceux qui se prétendaient les seuls libéraux. « La liberté! disaient les légitimistes. Elle est avec nous, elle est dans la Charte. On n'en jouit pas complètement aujourd'hui, mais pourquoi? Parce que nous sommes obligés de nous défendre contre vos fureurs. C'est vous, avec vos conspirations incessantes, qui rendez nécessaires les cours prévôtales. Il vous sied bien de parler de liberté, en invoquant le nom de Bonaparte, qui l'a détruite en brumaire et qui, pendant son long règne, a disposé en maître absolu de la personne de ceux qu'il appelait ses sujets! Il se passait des juges, ou leur dictait des jugements. Jamais la Bastille n'a renfermé autant de victimes que ses prisons d'État. Jamais il n'y eut tant d'exilés que sous lui. Toutes les fortunes étaient dans sa main. Il puisait dans nos bourses et faisait largesse à ses favoris de

l'argent qu'il nous extorquait. Vous voudriez ramener en France le despote, ou peut-être, s'il venait à vous manquer, cet autre despotisme que vous pratiquiez avant lui, quand au lieu de porter sa livrée vous dansiez, en carmagnoles et en bonnets rouges, autour de la guillotine. Appelez-vous, si vous voulez, bonapartistes ou jacobins, mais ne prenez pas le nom de libéraux : c'est le nôtre ! »

Et nous, qui lisons à présent ce dialogue auquel se sont livrés pendant quinze ans les journaux, nous comprenons enfin qu'ils étaient surtout divisés par leurs origines, par leurs rancunes, par leurs intérêts personnels, mais qu'au fond, les deux partis étaient conservateurs et libéraux ; que la société se fondait, que la liberté entrait dans les mœurs au milieu de ces polémiques violentes ; que ces polémiques mêmes n'étaient pas inutiles à ses progrès ; que la liberté n'a jamais été plus attaquée que sous la Restauration, et qu'elle n'a jamais marché plus vite.

Certainement on peut reprocher des contradictions au *Journal des Débats*. Quand on oppose l'un à l'autre le *Journal des Débats* et le *Journal de l'Empire*, ou même quand on met au compte du *Journal des Débats* les articles qu'il publiait sous la direction d'un censeur domestique, payé par lui et nommé par l'Empereur, on commet une injustice impardonnable ; mais il faut reconnaître que, rendu à lui-même, il passait avec facilité de l'enthousiasme à l'opposition et de l'opposition à l'enthousiasme ; ces changements ne s'expliquent pas toujours par une conversion subite du gouvernement. Les rédacteurs des *Débats* avaient été récompensés de leurs services : Salvandy était conseiller d'État ; Villemain était directeur de la librairie ; un des Bertin était conseiller d'État ; Chateaubriand avait été ambassadeur et ministre. Il est juste de dire qu'ils se démettaient, dans un cas grave, de leurs fonctions, ou qu'ils s'exposaient à une destitution de propos délibéré. Mais enfin, le fonctionnaire était un peu complaisant ; le destitué était un peu dénigrant. On avait, dans le journal, son parti et ses coteries. Le journal fut enthousiaste du duc de Richelieu et malveillant pour M. Decazes ; il fut, pendant plusieurs années, plein d'admiration pour M. de Villèle. Il ne sut jamais bien ce qu'il était pour M. de Martignac. Ou plutôt, il était d'instinct contre lui et s'efforçait, par raison et par honneur, de le soutenir. Mais ce qui donne de l'unité à sa politique sous ces fluctuations très évidentes, c'est son attachement aux idées conservatrices, dans lequel il ne fléchit pas un instant, et un sentiment de la liberté qu'il alliait avec le respect de la personne du Roi, et les nécessités qu'imposait la forme du gouvernement auquel il était rallié.

Je crois, en lisant les grands articles qui sont comme les étapes de la

politique du journal, comprendre qu'il ne juge pas Louis XVIII et Charles X comme on le fait ordinairement dans le camp libéral en les comparant l'un à l'autre. On dit que Louis XVIII avait du goût pour la liberté, et Charles X pour l'absolutisme. On préfère Louis XVIII, homme d'esprit, homme éclairé, à son benêt de frère, vieux libertin devenu jésuite dans ses derniers jours. Il me semble que le journal n'est pas ébloui par l'esprit du roi Louis XVIII, et ne prend pas pour du libéralisme le parfait égoïsme et l'incontestable scepticisme dont il fut le modèle toute sa vie. Louis XVIII n'était pas même capable d'avoir une maîtresse et un favori, malgré sa faiblesse pour madame du Cayla et son abandonnement à M. Decazes. Charles X est un vieux beau, un peu bête, malgré quelques traits d'esprit, entiché de ses idées royalistes d'avant 1789, gentilhomme autant que roi, toujours coiffé du panache blanc de Henri IV, quoiqu'il n'aimât pas à le montrer du côté où les balles partaient, et croyant de bonne foi qu'il ferait le bonheur de son peuple en rendant leurs privilèges et leur puissance au clergé et à la noblesse. Mais il n'était pas chevalier seulement en peinture, il n'était pas bon seulement en paroles. Il avait moins d'acquis et d'habileté que son frère, mais il avait du cœur. Il aurait volontiers donné la liberté, s'il avait été sûr qu'on n'en abuserait pas. Son premier acte fut d'abolir la censure, contre l'avis de ses ministres, de sa coterie et de son parti.

Il porte dans l'histoire la lourde responsabilité d'avoir approuvé, et peut-être inspiré, les ordonnances qui mettaient fin au règne de la Charte et aux espérances libérales et constitutionnelles du pays. L'avènement de M. de Polignac au ministère apprit à tout le monde que ceux des émigrés qui n'acceptaient aucun des actes de la Révolution, et qui attachaient le salut de la France à la résurrection du régime antérieur à 1789, étaient décidés à livrer la bataille décisive. Le *Journal des Débats* n'hésita pas. Il devint, pour la première fois depuis son origine, un journal d'opposition déclarée et acharnée. Personne dans la presse ne déploya contre les tendances nouvelles du gouvernement des ressources plus variées et une logique plus puissante. Mais ce qui est caractéristique, c'est qu'il attaqua violemment le ministère sans jamais attaquer la personne du Roi, ni surtout la royauté. Il resta persuadé que le seul instrument capable de conserver les principes fondamentaux de la société était la royauté légitime. Il ne voulut pas courir les hasards d'une révolution qui pouvait établir une monarchie despotique, ou rétablir la domination des jacobins; il crut qu'on avait dans les institutions consacrées par la Charte des moyens suffisants pour triompher de M. de Polignac sans recourir à une insurrection. Il s'aperçut bientôt que les partis voulaient renverser le Roi avec le ministre; il le vit, il le dit, il en

gémit. On se rappelle le fameux cri du *Journal des Débats* : « Malheureuse France! malheureux roi! » qui fut comme le glas de la monarchie légitimiste. L'article qui se termine par ces mots est de Béquet. Béquet était un des écrivains les plus réservés du journal. L'article même, quand on le relit à présent, ne semble inspiré par la colère que dans ses derniers mots; et l'on s'est demandé si ce n'était pas Bertin lui-même qui les avait ajoutés, comme cela lui arrivait quelquefois. Il y eut des poursuites. Bertin revendiqua devant la justice ses droits, c'est-à-dire sa responsabilité de rédacteur en chef et directeur politique. Il fut condamné à six mois de prison. Mais le gouvernement qui le condamnait était mort.

Le rôle du journal pendant la Restauration, en dépit de certaines variations, de certaines contradictions, amenées le plus souvent par des questions de personnes, et que j'appellerais, s'il s'agissait d'un homme, des mouvements d'humeur, me paraît n'avoir pas manqué d'unité et de consistance. Le journal était essentiellement conservateur, très attentif à ne pas livrer les personnes et les fortunes à un pouvoir arbitraire, à maintenir les droits de l'industrie et du travail et à défendre ceux de la pensée. Il acceptait les modifications apportées par la Constituante à la condition des personnes, au régime de la propriété et de l'industrie; il acceptait l'Université et le Concordat, et défendait la presse contre toutes les attaques dont elle était l'objet. Il regardait la royauté comme le seul instrument gouvernemental qui pût durer et qui pût conserver. Il lui croyait assez de pouvoir pour remplir le but capital de tout gouvernement, et il le trouvait entouré d'assez de restrictions pour garantir le pays contre le retour du régime dictatorial auquel l'avaient soumis les jacobins d'abord et l'Empereur ensuite. Il soutint plus d'une fois des mesures qui nous paraissent, à nous, antilibérales; mais il faut se souvenir de son opinion sur la forme du gouvernement et de la proximité de la Révolution. Quand il se décida à lutter, il s'attacha à distinguer profondément le ministre passager et la royauté permanente. Cette attitude du dernier moment explique, confirme, achève tout l'ensemble de sa conduite politique.

Il avait à cette époque une grande importance. Peu de journaux peuvent se comparer à lui sous ce rapport. Il n'a jamais été populaire; il n'a jamais eu un tirage très-considérable. Il n'a visé ni au nombre ni à la popularité, et la preuve, c'est le prix élevé auquel il s'est constamment maintenu. Il s'est proposé pour but d'être important, et il y est parvenu. Il était important sous l'Empire, puisque l'Empereur voulut d'abord le gouverner et ensuite l'absorber. Il fut, dès l'avènement de la Restauration, un journal important, et le journal des importants. M. Royer-Collard, qui n'écrivait pas, était

du *Journal des Débats*. Le journal représentait les opinions de toutes les aristocraties qui ne sont pas les aristocraties de naissance. Il était de ces journaux dont un gouvernement redoute l'opposition, désire l'adhésion et pèse les opinions. Son autorité s'étendait au delà des frontières. Tous les cabinets européens jugeaient de l'état des esprits en France par le *Journal des Débats*.

Il ne le devait pas seulement, ni peut-être principalement, à sa ligne de conduite. Quand les frères Bertin avaient acheté, en 1800, pour la somme de vingt mille francs, la propriété du *Journal des Débats*, qui n'était qu'un journal d'information, leur but avait été d'introduire dans la presse française un élément alors tout nouveau : la discussion sérieuse. Les journaux jusque-là déclamaient; les *Débats* prirent l'initiative de discuter sérieusement la signification des faits et de fournir des raisons. Ils entreprirent de former un esprit public. Non seulement ils tentèrent cette réforme pour la politique, mais ils voulurent l'opérer dans les mœurs en transformant la littérature. Transformer les mœurs! Transformer la littérature! Ce sont de bien grands mots. Il y travailla, comme un journal peut le faire, par la transformation de la critique. Quand il publia, quelques jours après la Restauration, un article sur lui-même, sur sa propre histoire depuis 1800, à qui attribua-t-il son succès? Ce journal, qui comptait parmi ses amis Chateaubriand, Royer-Collard, de Bonald, Benjamin Constant, cita au premier rang Geoffroy. Il semble bien, en lisant l'article, que Geoffroy est l'âme et l'honneur du journal, l'artisan principal de sa prospérité, et c'est un peu le sentiment qu'on éprouve en lisant la collection du journal à cette époque. En tout cas, c'est l'opinion du journal sur lui-même.

Et qu'est-ce que Geoffroy? Un élève des Jésuites, destiné par eux à l'enseignement de la rhétorique, puis, après l'expulsion, maître de quartier au collège de Montaigu, professeur dans plusieurs institutions, et sous la Terreur, maître d'école dans un village où il s'était caché. Il se met à écrire sur le tard. On sent dès le premier jour l'étendue de ses connaissances et la rectitude de son jugement. Il acquiert peu à peu assez d'autorité pour rendre des arrêts. On l'oublie à présent, parce qu'on oublie tout; mais il a exercé au commencement du siècle une sorte de souveraineté.

Geoffroy était surtout le critique du théâtre; mais il ne se cantonnait pas dans cette spécialité. Non seulement il jugeait les pièces nouvelles et relevait le goût du public en rappelant les chefs-d'œuvre de l'antiquité, mais il prenait à partie toutes les fausses doctrines qui depuis près d'un demi-siècle avaient faussé et perverti le goût et les mœurs. Il se considérait comme chargé de chasser les voleurs du temple et d'y rétablir une forte et saine

police. Il lui arriva, bien souvent, de contester des gloires légitimes et de critiquer violemment des idées justes. Mais l'ensemble de sa polémique, on pourrait dire de son enseignement, brilla par la justesse, la virilité, l'honnêteté. Il triompha certainement de l'emphase ridicule qui s'était introduite dans les lettres. Il ramena la scène française aux vrais principes et aux saines traditions. Il influa aussi sur les livres et l'enseignement. La vérité était nouvelle en France, après vingt années de désordre dans les esprits et dans les choses; Geoffroy et ses collaborateurs eurent la gloire de la remettre en honneur : ils furent l'organe du bon sens. Je pense que cet éloge est mérité, et je ne crois pas qu'il y en ait de plus grand.

Autour de lui et après lui, des hommes de lettres très distingués donnèrent au journal le ton de la bonne discussion et de la bonne compagnie. Je citerai Malte-Brun, le célèbre géographe, Boissonnade l'helléniste, Dussault, Delécluze et Salvandy, un des plus féconds, et même Fiévée et Étienne, qui furent les censeurs du journal, mais qui appartenaient à la rédaction. Fiévée, qui fut un moment préfet de l'Empire, est l'auteur de la *Dot de Suzette*. Il est l'auteur de cette définition de la politique : « La politique est ce qu'on ne dit pas. » Étienne a laissé au théâtre plusieurs pièces célèbres : *Brueys et Palaprat,* les *Deux Gendres, Joconde, Jeannot et Colin*. Hoffman, autre rédacteur des *Débats,* est l'auteur des *Rendez-vous bourgeois*. Je sais bien qu'il serait assez ridicule de dire de Benjamin Constant qu'il est l'auteur d'*Adolphe;* mais il me semble que ces ouvrages que je cite, et qui sont dans toutes les mémoires, donnent une idée de la façon dont on parlait dans le *Journal des Débats*, et un peu de la façon dont on y pensait. Geoffroy eut pour successeur Duvicquet, et plus tard Jules Janin. Il n'était point prêtre, quoiqu'il eût enseigné chez les Jésuites. M. de Féletz (depuis, membre de l'Académie française) était prêtre. Il n'était pas de ces prêtres, assez nombreux alors, qui ne se souvenaient plus de l'avoir été. Jamais homme n'eut moins de fanatisme et ne remplit plus exactement les convenances de son état. L'abbé de Boulogne, prédicateur célèbre, devint évêque. M. de Bonald était une sorte d'évêque du dehors, une grande autorité dans l'Église. C'est le père du cardinal. M. d'Echstein a été depuis une des colonnes de la presse catholique. Ce petit monde religieux et clérical ne sourcillait pas du voisinage des hommes du théâtre. L'Université était représentée par Villemain, Boissonnade, Jos.-Vict. Le Clerc. Elle le fut plus tard par Cuvillier-Fleury, Saint-Marc Girardin et plusieurs autres. Ce fut, à un certain moment, comme un grade dans l'Université d'écrire dans le *Journal des Débats*. Le journal n'a jamais craint de publier dans sa troisième page de longs articles, travaillés avec autant de soin que des articles de revues,

et qui étaient, comme cela arrive encore fréquemment, signés de noms illustres.

La rédaction s'enrichit de quelques noms nouveaux pendant les dernières années de la Restauration. M. d'Echstein, M. de Bourqueney se chargèrent de la politique étrangère; de Sacy et Saint-Marc Girardin faisaient indifféremment de la politique et de la littérature. Doudan, le secrétaire du duc de Broglie, le charmant esprit qui est arrivé à la célébrité après sa mort par la publication de ses lettres, se consacrait exclusivement à la littérature. Charles Dunoyer introduisait l'économie politique, science alors très discutée et très peu connue. Elle avait produit de grands et beaux livres, en Angleterre et en France; elle pouvait citer les noms de J. B. Say, de Turgot, de Forbonnais; mais elle n'entrait pas dans la politique courante; elle passait pour chimérique; les adeptes formaient comme une petite église. On commença à comprendre, à la fin de la Restauration, que puisque toute la politique aboutissait à la loi de finances, il y avait quelque utilité à se rendre compte des besoins du commerce et de l'industrie. Charles Dunoyer venait d'un monde très libéral. Il avait été l'un des écrivains assidus du *Censeur* et du *Courrier français*. Cela ne l'empêcha pas d'entrer au *Journal des Débats*. On oubliait les opinions légitimistes du journal pour profiter de son patronage et de son influence. Un journaliste entrait aux *Débats* comme un romancier ou un historien à l'Académie.

La politique étrangère eut quatre époques sous la Restauration : l'accueil fait aux souverains étrangers, la guerre d'Espagne, la guerre d'Alger et la guerre de l'indépendance hellénique. Les *Débats* se signalèrent en 1814 et 1815 par leur courtisanerie. Il faut, pour la leur pardonner, parcourir les autres journaux. C'était le ton de tout ce qui n'était pas secrètement dévoué à l'ogre de Corse et aux brigands de la Loire. Ils approuvèrent en principe la guerre d'Espagne et signalèrent les hauts faits du duc d'Angoulême. Ils se faisaient écrire de Tolosa, à la date du 12 avril 1823 : « Nous sommes reçus ici avec un enthousiasme difficile à décrire, et qui rappelle les beaux jours de 1814. » La guerre d'Alger fut comme étouffée par les événements de l'intérieur. La guerre de Grèce, au contraire, remplit longtemps le journal, comme elle remplissait tous les journaux et servait d'aliment à toutes les conversations. Ce fut comme une nouvelle croisade. Les chrétiens fervents voyaient dans cette guerre la lutte de la foi chrétienne contre l'islamisme; les âmes généreuses prenaient le parti des opprimés contre une oppression séculaire; les lettrés se sentaient fiers de défendre les descendants du petit peuple qui fut le plus grand des peuples, et qui a donné à l'humanité ses plus purs chefs-d'œuvre en tous genres. On oublia

la politique ; ce fut une guerre de sentiment et d'enthousiasme. Les *Débats* furent entraînés comme les autres, et d'ailleurs le courant était irrésistible. Comment n'auraient-ils pas défendu la cause des Grecs, eux qui défendaient celle de l'antiquité? Boissonnade, J. V. Le Clerc, Saint-Marc Girardin, Cuvillier-Fleury, de Sacy, se seraient insurgés s'il y avait eu un moment de défaillance, sans compter Chateaubriand, qui défendait la patrie d'Eudore et de Cymodocée. La guerre de Grèce fut l'épisode héroïque de ces belles années, les progrès des lettres en furent la gloire durable, la formation et la conquête du régime constitutionnel en furent le prix. Les luttes et les convulsions intestines sont bien peu de chose devant de tels résultats.

Jules Simon

CHATEAUBRIAND

« Accusé, votre nom ?

— François-Auguste, vicomte de Chateaubriand.

— Votre profession ?

— Journaliste. »

C'est ainsi qu'il se qualifiait à la barre du jury, en 1833, quand il voulait se faire applaudir par les amis de Carrel et de Béranger. En d'autres temps, quand soufflait le vent d'une autre fantaisie, il répondait : « Pair de France, ministre d'État et ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne. » Dans les deux cas, il en imposait à la justice et se faisait tort. L'histoire, moins complaisante que l'avocat général Persil et le juré Chevet, a réformé ces fausses déclarations d'état civil. Plus juste envers lui qu'il ne l'était lui-même, elle réplique : « Ne sacrifiez votre gloire ni à votre popularité, ni à vos vanités ; vous vous appelez René, et vous êtes poète. »

Pourtant, il y avait une part de vérité dans la déposition de 1833. Journaliste, Chateaubriand le fut toujours ; tantôt un peu, tantôt beaucoup, suivant que ses boutades, ses colères ou ses besoins lui faisaient chercher dans le journal un auxiliaire, un vengeur, un gagne-pain. Son génie, tout fait de pressentiments, devinait l'omnipotence prochaine de la presse : « C'est la parole à l'état de foudre », disait-il. Et il aimait à tonner, moins pour foudroyer ses ennemis que pour se complaire dans son propre fracas. Il aimait le maniement de cette arme pour elle-même, parce que c'était une arme. J'ose croire que Sainte-Beuve, pour une fois, n'a pas l'expression juste quand il appelle Chateaubriand « le plus grand lettré français ». Le seigneur de Combourg n'est pas un lettré, ou il ne l'est que par surcroît ; c'est un croisé qui a retrouvé sa lance dans un encrier. L'arme de bataille, que ses mains vides cherchaient avec des mouvements instinctifs d'atavisme, le journal la lui rendit, reforgée à neuf pour les combats de notre temps. Il la saisit avec passion ; il la sentit faite à sa main, puisqu'elle frappait avec force, avec rapidité et avec bruit.

Avant 1789, dès son premier voyage à Paris, il risque déjà des vers dans



Girodet-Trioson pinx   Imp Eudes   Héliog. Dujardin.

CHÂTEAUBRIAND.

E. Plon, Nourrit & Cie Edit

l'*Almanach des Muses;* hochets d'enfant perdus dans un berceau : l'écrivain et le journal ignorent également les grandes destinées qui les soulèveront tous deux. Au retour de l'émigration, l'amitié de Fontanes lui ouvre les colonnes du *Mercure*. Les colonnes ! On les comptait bien vite, alors, dans ces petites feuilles timides qui chuchotaient avec la permission de Bonaparte. Une première fois, en 1801, Chateaubriand adresse une lettre au *Journal des Débats* pour y notifier la naissance de sa fille, *Atala*. C'est sa plus ancienne visite dans notre maison ; une halte dans l'auberge où il installera sa fortune politique, vingt ans plus tard, où il trouvera un foyer fidèle et sûr. Durant ces premières années de l'Empire, son ami le retient au *Mercure*. Chateaubriand devient propriétaire de cette feuille ; il la tue sous lui avec le plus retentissant, le meilleur peut-être de ses articles, parce que c'est le plus courageux. L'épisode, qui fut un événement pour le temps, est dans toutes les mémoires ; chacun sait en quels termes le critique rendit compte du *Voyage en Espagne* d'Alexandre de Laborde, au mois de juin 1807 : « Lorsque dans le silence de l'abjection, etc... », et comment la colère de l'Empereur réduisit le journaliste à une inaction d'où il ne devait plus sortir jusqu'en 1814.

Ce n'étaient là que des préludes, espacés entre les grands chants du cygne. Avec la Restauration, Chateaubriand se lança à corps perdu dans la carrière du publiciste, étroitement liée pour lui avec la carrière politique. Le journal est tour à tour le ballon qui l'enlève au faîte du pouvoir, le parachute qui le soutient quand il en dégringole. Pendant ces quinze années, René n'ira plus rêver sur les grèves désertes où croît la fleur de poésie. Il ne quittera les bureaux de rédaction que pour passer dans un cabinet d'ambassade ou de ministère, pour y passer trop vite à son gré, pour revenir, tout meurtri de sa chute, rapporter ses rancunes et ses ambitions au journal qui doit préparer sa revanche.

En 1814, la révolution qui appelait Chateaubriand à la vie publique le trouvait tout prêt, à cet instant précis de crise et de mue intellectuelle où l'âme d'un écrivain est sans défense contre les tentations de la politique. Allons au fond de l'homme et ne séparons pas ce qui est inséparable ; aussi bien, nous le connaissons aujourd'hui dans ses fibres les plus intimes, sous le manteau d'apparat qu'il a soulevé lui-même et que tant d'indiscrets ont arraché depuis. En 1814, il avait quarante-six ans. Jusque-là, à part quelques échappées d'ambition diplomatique, toute sa vie avait été prise, consumée par les femmes et la Muse, comme on disait alors. Je crois bien que les deux passions n'en faisaient qu'une dans le cerveau où elles logeaient de compagnie. Avec un peu trop de malice, on pourrait rétablir

pour chacune de ces années, depuis 1800, le registre changeant de ses préoccupations féminines; il y a des années où le registre devrait être tenu en partie double. Entre temps, il écrivait, c'est-à-dire qu'il allait cueillir des bouquets de rêves et de gloire pour les déposer aux pieds de la divinité du moment. Préfère-t-on prendre l'opération en sens inverse? Il puisait dans les cœurs de ses amies, et dans son imagination échauffée sur ces cœurs, la substance des belles phrases où venaient se cristalliser ses douleurs et ses délices. Peu importe par quel bout l'on prend la fonction indivisible du cerveau de Chateaubriand. La lui reprocherons-nous? Ce serait reprocher au ver de tisser de la soie avec les feuilles qu'il dévore. Le ver est né pour cet emploi.

A quarante-six ans, le froid de l'âge a fait son œuvre. La double passion de la jeunesse est amortie. La Muse n'a pas disparu, sans doute, mais ses visites seront désormais rares et courtes; elle battra de l'aile à certaines heures sur les pages des *Mémoires,* elle n'aura plus de longs vols, elle ne maîtrisera plus la pensée avec suite. Quant aux femmes... Rassurez-vous, Juliette, et vous, Hortense, et vous toutes qui vous nommerez encore légion, vous non plus vous ne disparaîtrez pas de la vie de René ; mais vous devrez vous résigner à passer au second plan. Il ira vous lire, tout bouillant, l'article politique qu'il vient de composer ; parfois il le recevra de votre inspiration ou le modifiera à votre caprice, comme son rival Benjamin Constant; il vous traînera dans ses ambassades pour vous éblouir de ses grandeurs; mais ne lui demandez plus le feu unique et l'âme entière. Une troisième passion occupe tout le devant de cette âme, la passion de l'âge mûr, l'ambition. Cependant, si nous voulions la différencier des précédentes, nous serions dupes d'une illusion de forme. Au fond, rien n'a changé : ni le ressort qui le fait agir, ni la chimère qu'il poursuit. Le ressort, c'est toujours l'imagination furieuse, avec des désirs ardents, avec peu d'étreinte quand l'occasion se donne. La chimère, c'est toujours la « sylphide », la satisfaction insaisissable qui leurre ce grand inquiet; jadis une femme, un poème, aujourd'hui le pouvoir. Rien n'a changé surtout dans l'objet réel, pratique, de sa poursuite inconsciente : jusqu'à la dernière heure, cet objet sera la belle phrase, la belle image. Sainte-Beuve, qui a regardé Chateaubriand d'un œil hostile et comme offusqué, mais à qui l'on ne peut refuser une vue exacte du mécanisme intérieur, Sainte-Beuve l'a remarqué justement : de toutes les explications que donne l'auteur de l'*Itinéraire,* quand il entreprend son pèlerinage en Terre sainte, une seule suffit : « J'allais chercher des images..... » De même dans tous ses voyages à travers le monde et les choses. Confiez-lui le gouvernement d'une femme, d'une

ambassade, d'une monarchie ; qu'il mène le convoi de madame de Beaumont à Rome ou le deuil de la royauté à Cherbourg ; qu'il frappe à Lausanne sur le cercueil de madame de Custine, à Sainte-Hélène sur celui de Napoléon, à Goritz sur celui de Charles X, il n'en tirera jamais que son bien propre, la phrase et l'image que l'événement peut donner. Ici encore, je ne lui reproche rien : par raison d'abord, parce que telle est l'opération nécessaire de cet esprit ; par égoïsme ensuite, parce que tout le reste a passé, les images nous demeurent, et nous en vivons.

J'ai cru devoir insister sur cette transformation de la faculté maîtresse chez Chateaubriand ; on comprendra mieux, après ce qui précède, l'unité de sa vie sous les changements apparents, le caractère de sa polémique, le mouvement impétueux qui l'arracha à la poésie et le précipita irrévocablement dans la politique, à partir de cette crise de 1814. Il faut indiquer encore un motif secondaire qui exaspéra alors son ambition. Tous les grands orgueils littéraires de notre siècle ont eu un désespoir : l'ombre menaçante que la renommée de Napoléon faisait sur leur renommée. Tous ont couru après cette ombre avec l'idée fixe de lui substituer la leur. Nul n'a été travaillé de cette émulation autant que Chateaubriand. Songez donc ! Ils étaient nés à quelques jours d'intervalle. Les *Mémoires* prennent bien soin de nous le rappeler dès leur début, par une note placée en regard de l'extrait de baptême : « Vingt jours après moi naissait dans une autre île, à l'autre extrémité de la France, l'homme qui a mis fin à l'ancienne société, Bonaparte... » N'y avait-il pas dans ces rapprochements une désignation du hasard, l'appel à une rivalité perpétuelle entre ces deux jumeaux de la gloire? Après 1815, l'empereur de l'épée s'abîme, la première place est à prendre sur la scène du monde. — « Elle sera mienne », se dit aussitôt l'empereur de la plume. Il ne réfléchit pas que son empire est déjà établi sur des régions inaliénables ; différent de l'autre, mais égal en grandeur, supérieur en durée. Il veut par surcroît les dépouilles de l'Empire vacant, les préfets, les commis, la chose matérielle.

Ce sentiment éclate dans la fureur avec laquelle il piétine le vaincu, à chaque page de sa fameuse brochure *De Buonaparte et des Bourbons*. Ne fallait-il pas tout l'aveuglement d'un antagonisme personnel pour écrire sans sourire, au lendemain de la campagne de France, des phrases comme celles-ci : « C'est un grand gagneur de batailles ; mais, hors de là, le moindre général est plus habile que lui. Il n'entend rien aux retraites et à la chicane du terrain... On a cru qu'il avait perfectionné l'art de la guerre, et il est certain qu'il l'a fait rétrograder vers l'enfance de l'art. » Le pamphlet est excessif d'un bout à l'autre. Rappelons, à la décharge du pamphlétaire,

qu'il écrivait au bruit du canon, avant le 30 mars, alors qu'un retour de fortune était encore possible. Il jouait sa tête : c'était du moins son opinion, et on l'eût fort chagriné si l'on eût fait mine d'espérer que « Buonaparte » négligerait de la prendre. C'est un des rares moments où il fait intervenir madame de Chateaubriand dans ses *Mémoires,* comme la statue de la Tendresse épouvantée ; elle a la garde du redoutable manuscrit ; elle le cache dans son lit la nuit, elle le porte dans son sein le jour. Elle n'avait jamais eu autant de M. de Chateaubriand. Il attacha toujours une grande importance à ce premier écrit politique ; il vécut dans l'assurance que les Bourbons devaient leur trône à son opuscule. Il ne perdit jamais une occasion de leur répéter cette assertion désagréable.

Dans une seconde brochure, *Réflexions politiques,* Chateaubriand donna une voix aux revendications des royalistes contre les serviteurs du régime déchu; du même coup, il avertissait Louis XVIII qu'il faudrait compter avec lui. Le Roi l'emmena à Gand et lui confia un portefeuille, assez vide, à la vérité : celui de ministre de l'intérieur *ad interim* et en expectative. Le ministre n'avait pas sur quoi délibérer dans l'auberge où ses collègues tenaient conseil; il se consolait en redevenant poète, en rêvant aux bruits tragiques qui lui arrivaient de la plaine de Waterloo. A la rentrée dans Paris, le portefeuille ne se remplit pas comme son titulaire l'espérait; il était écarté, et par qui? Par Talleyrand et Fouché. Le terrible écrivain a sa revanche toute prête, et plus durable que l'offense ; il grave une image dans une phrase : « Une porte s'ouvre : entre silencieusement le Vice appuyé sur le bras du Crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. » Le voilà vengé pour les siècles. M. Decazes arrive au ministère ; Chateaubriand, évincé de nouveau, n'est pas moins ulcéré contre le favori qu'il ne l'était contre les conventionnels ; même vengeance, une phrase et une image clouées au nom de l'ennemi : « Les pieds lui glissèrent dans le sang… »

La bataille fut longue et rude entre Chateaubriand et Decazes. Le premier ouvrit les hostilités avec la *Monarchie selon la Charte.* Il connaissait l'Angleterre ; presque seul dans son parti, il avait l'intelligence du système qu'on empruntait à ce pays, et certains goûts d'un lord du Parlement. L'exposition de doctrine qu'il fit dans cet ouvrage nous paraît banale aujourd'hui, après qu'on a tant ressassé la matière ; elle était alors audacieuse à force de nouveauté. Dans son premier écrit politique : *De Buonaparte et des Bourbons,* le polémiste n'avait montré que de la vigueur et de l'éloquence ; dans la *Monarchie selon la Charte,* il révélait une habileté qu'on

ne lui soupçonnait pas et cette science qu'il refusait à Napoléon, la « chicane du terrain ». C'était un coup de partie d'oser revendiquer devant l'opinion la vraie doctrine constitutionnelle, au profit des *ultras* qui ne s'en souciaient guère, contre les libéraux, les révolutionnaires du cabinet; on appelait ainsi, sur les bancs de la Chambre introuvable, le duc de Richelieu et ses collègues ! Un peu plus tard, Chateaubriand fondait le *Conservateur* avec ses deux lieutenants, Villèle et Corbière : deux Gascons avisés, comme il allait bientôt l'apprendre à ses dépens. De 1818 à 1820, ce brûlôt fit feu de tous les bords contre M. Decazes; après l'assassinat du duc de Berry et la promulgation de la censure, il sombra, mais en entraînant avec lui son adversaire. S'il faut en croire le rédacteur en chef, « la révolution opérée par ce journal fut inouïe ; en France, il changea la majorité dans les Chambres; à l'étranger, il transforma l'esprit des cabinets ». Voilà bien de la besogne. Disons plus simplement que le *Conservateur* avait réussi, puisqu'il portait au pouvoir les amis de Chateaubriand.

Ce fut alors qu'il élut son domicile politique et littéraire au *Journal des Débats*. Ses relations avec M. Bertin l'aîné étaient anciennes, elles dataient de 1803; l'amitié de ces deux hommes si dissemblables avait été scellée à Rome, devant le lit de mort de madame de Beaumont, et les divergences politiques n'en altérèrent jamais la cordialité. Dès les premiers jours de la Restauration, les *Débats* citaient avec éloge les principaux passages des brochures ; en 1820, ces coquetteries aboutirent à un solide mariage. Pendant dix ans, jusqu'en 1830, Chateaubriand demeura fidèle aux *Débats,* et les *Débats* ne manquèrent jamais à leur illustre client ; ils le soutinrent dans la bonne et la mauvaise fortune; ils prêtèrent leur publicité aux rééditions de ses œuvres, à tous les expédients qu'il essayait pour sortir d'une détresse très réelle, un peu trop ostentatoire, incurable d'ailleurs chez l'étonnant administrateur qui disait à Vitrolles : « Faites savoir au Roi que j'en suis réduit à ne pas pouvoir donner à madame de Chateaubriand les remèdes qu'on lui prescrit ; elle doit prendre du lait d'ânesse, et je n'ai même pas cinquante louis pour acheter une ânesse ! »

Au début de l'alliance, la tâche du journal fut facile ; elle se bornait à suivre Chateaubriand dans le cours de ses prospérités. Prospérités incomplètes à son gré ; il convoitait le portefeuille des affaires étrangères ; Louis XVIII et Villèle préférèrent désintéresser cet ami incommode en l'éloignant dans des ambassades. Il y avait incompatibilité d'humeur entre le disciple d'Horace et l'Homère du romantisme. Le Roi disait : « On ne peut gouverner ni avec lui, ni sans lui. » Louis XVIII, et Charles X après lui, étaient excusables d'avoir peu de goût pour ce serviteur quinteux, qui

ne leur épargnait pas une ironie, qui se plaisait à agiter devant leurs yeux, par amour de l'antithèse, tantôt le fantôme de Napoléon, tantôt l'épouvantail de la République ; qui ne perdait pas une occasion de leur redire : « Vous êtes mon œuvre ; personne ne vous connaîtrait en France, si je n'avais écrit *De Buonaparte et des Bourbons.* » Les rois sont comme l'ascensionniste de Labiche ; ils n'aiment pas ceux qui les ont sauvés, et qui le leur rappellent. A la vérité, les rois auraient pu se consoler en pensant que Dieu était exposé au même désagrément. Avec la même bonne foi, Chateaubriand devait finir ainsi ses prières : « Seigneur, remerciez votre serviteur ; je vous ai rendu un monde où personne ne parlerait de vous, si je n'avais écrit le *Génie du christianisme.* »

L'ambassadeur alla faire bruire sa gloire à Berlin, à Londres, à Vérone, où il s'enflamma pour la guerre d'Espagne, sur les suggestions du cabinet russe. Mathieu de Montmorency, qui se montrait plus tiède pour l'entreprise, laissa glisser son portefeuille dans les mains de Chateaubriand. Celui-ci entrait enfin au ministère des affaires étrangères, en 1823, pour y conduire cette guerre d'Espagne, *sa guerre,* comme il aimait à le dire. Chateaubriand n'a jamais varié dans son appréciation sur « la puissante aventure qui, sous la Restauration, aurait pu régulariser la marche du monde vers l'avenir ». Il voyait dans la campagne du Trocadéro le coup de génie du régime et de l'histoire contemporaine, l'acte incommensurable qui allait ouvrir une ère nouvelle pour la France et pour l'univers..... si Chateaubriand était resté ministre. Relisez, dans les *Mémoires,* le *Magnificat* qu'il se chante à lui-même chaque fois qu'il revient sur cet événement. Ce n'est pas le lieu de discuter avec cette foi robuste ; il suffit de la constater pour comprendre la stupéfaction et la fureur de l'homme d'État, quand, au lendemain du succès de *ses* armes, en plein rêve triomphal, il se réveilla un matin sur le pavé où la main adroite de Villèle l'avait prestement déposé. « Chassé ! » disait-il, et par Villèle, la créature, le comparse qu'il avait inventé au *Conservateur* et conduit au pouvoir ; c'était encore là un de ses nombreux articles de foi en lui-même.

Ce fut un long rugissement qui retentit durant quatre années dans le *Journal des Débats.* Dès le 29 juin 1824, un article menaçant traçait le programme de l'opposition ; le 6 juillet, une seconde philippique complétait ce programme. A partir de cette date, la poursuite acharnée continue sans un moment de trêve, sauf pendant la période d'application de la censure, où des colonnes en blanc remplacent l'article de Chateaubriand, demeuré entre les ciseaux du censeur. Affaires extérieures, lois de finances, liberté de la presse, il fait arme de tout contre le ministère. Tantôt il prend la

plume, tantôt il conduit une main amie qui la tient pour lui ; alors même qu'on n'entend pas sa voix, on reconnaît son haleine attisant la colère qu'il souffle aux rédacteurs ordinaires. Il ne désarma qu'en 1828, sur le corps de l'ennemi terrassé.

Chateaubriand s'apercevait-il que ses coups portaient par-dessus la tête de Villèle, frappaient au cœur la royauté ? Et leur portée était formidable. Nous avons peine à nous en rendre compte aujourd'hui. Serait-ce que nous sommes moins sensibles à la magie de la parole, que nous le sommes plus à l'argumentation dialectique, telle que la maniait alors un Royer-Collard ? Nous le croyons, nous le disons ; en y regardant de près, j'ai des doutes sur ce changement des mœurs, et je veux les indiquer.

L'épée de combat de Chateaubriand, c'est toujours l'image. Il écrase ses médiocres adversaires sous la grandeur des tropes et l'immensité des métaphores. Clovis et les Francs, les tombeaux de Saint-Denis et le rocher de Sainte-Hélène, le Capitole et les monts Alleghanys roulent pêle-mêle sur la loi du 3 pour 100. Je prends au hasard, dans un article de 1827 contre la censure, une phrase qui donne bien le secret du procédé : « On ne fait point reculer les générations qui s'avancent en leur jetant à la tête des fragments de ruines et des débris de tombeaux ; les insensés qui prétendent mener le passé au combat contre l'avenir sont les victimes de leur témérité : les siècles, en s'abordant, les écrasent. » Voilà toute la tactique : broyer M. de Villèle entre les siècles qu'on ameute contre lui. Mais ce procédé, n'est-ce pas celui des *Châtiments,* l'antithèse énorme, perpétuelle, entassant des fantômes colossaux sur les figures moyennes et réelles qu'on veut rapetisser ? Allons plus loin encore. Les phrases les plus efficaces pour démolir un gouvernement, les « trente-cinq millions de sujets, sans compter ceux de mécontentement », et autres similaires, c'est la rhétorique de vaudeville substituée à la rhétorique de tragédie ; à cette différence près, n'est-ce pas au fond le même procédé, l'effet de théâtre, jadis noble et ampoulé, aujourd'hui familier et plaisant, mais toujours effet de théâtre, et par là toujours souverain sur les imaginations françaises ? La polémique de Chateaubriand nous laisse froids, parce que le tour oratoire en a vieilli, parce que les métaphores en sont usées ; mais sa manœuvre essentielle, qui est de surprendre l'esprit avec des mots au lieu de le convaincre par des raisons, cette manœuvre nous rallie encore à qui sait bien l'exécuter. J'ajouterai que, pour la violence et la cruauté, ces polémiques de la Restauration ne le cèdent guère aux nôtres ; celles d'aujourd'hui sont plus grossières, elles ne sont pas plus envenimées. Les passions politiques ont ravalé leurs moyens d'expression, elles

n'ont pas changé de nature, non plus que le cœur humain où elles gîtent.

La chute de Villèle ne ramena pas Chateaubriand dans le conseil, où Charles X l'eût vu avec trop d'impatience. Il dut encore se contenter d'une ambassade ; mais c'était Rome, le lieu triste et majestueux où René se sentait le mieux chez lui, sur un piédestal de ruines à la mesure de son génie et de son ennui. Un des attachés de la mission, M. le comte d'Haussonville, nous a laissé dans ses *Souvenirs de jeunesse* un récit piquant de la vie diplomatique au palais de France. Pour avoir la vérité, il faut prendre la moyenne entre ce croquis malicieux et la fresque solennelle des *Mémoires d'outre-tombe*. D'après ces derniers, Chateaubriand quitta Rome pour venir retrouver la consolatrice des vieux jours. Une autre femme a certifié, avec pièces à l'appui, qu'elle avait seule la rude entreprise de le rendre heureux, dans le petit cabaret du Jardin des plantes. L'histoire du temps met ces deux personnes d'accord, en attestant que l'ambassadeur revint surtout à Paris pour guetter et réclamer la succession de Martignac.

Ce fut Polignac qui l'obtint. Chateaubriand reçut le coup en pleine poitrine ; il vit du premier regard qu'on courait au précipice ; il ne put se refuser la satisfaction d'y pousser. Ce grand ordonnateur de convois funèbres ne pardonnait pas à la monarchie de se faire ensevelir par d'autres mains que les siennes. Le voilà reparti en campagne avec le *Journal des Débats*. Son opposition d'alors prend une couleur de plus en plus républicaine ; aigri, désabusé, le royaliste ultra de 1816 a fait du chemin en quinze ans. L'évolution était inconsciente ; on l'eût bien étonné en lui disant qu'il avait changé. Il eût répondu par une de ces éloquentes protestations où il se montre toujours agenouillé devant le trône de saint Louis. Mais, par derrière, il tend une main à Carrel, l'autre à Béranger ; il se laisse caresser par la jeunesse libérale ; Lafayette lui envoie une feuille de laurier ; Sébastiani le compare dans la même lettre à Bossuet, à Montesquieu, à Napoléon. Tout cela était bien doux vis-à-vis des rebuffades de la cour. Les faiblesses de son cœur et les visions prophétiques de son esprit s'accordaient pour l'emporter à la dérive, vers les vagues horizons où une jeune république apparaissait, docile et respectueuse, sous la direction du vieux pilote..... Des *Mémoires* encore inédits lui prêtent le mot, peu après 1830 : « Si l'on faisait appel à un vieux pilote..... » Il escomptait trop vite la marche de l'histoire en voulant déshériter Lamartine. Les événements lui épargnèrent ce désaveu de son passé ; ils le servirent mieux en le condamnant à une retraite glorieuse, où il menait le deuil d'apparat de la monarchie française.

Après 1830, la carrière politique de Chateaubriand est finie ; sa carrière

de journaliste va se clore avec les plaidoyers pour la duchesse de Berry. La révolution de Juillet enlevait aux *Débats* leur plus illustre collaborateur. Dirai-je qu'entre le journal et lui il y avait toute l'épaisseur des barricades? Ce ne serait pas très exact. Chateaubriand se fit sa petite barricade personnelle du côté de l'Abbaye-aux-Bois; il y ménagea deux brèches, l'une par où entrait la jeunesse républicaine, quand elle venait saluer le grand ancêtre; l'autre par où il sortait pour aller à Prague, à Butschirad, « offrir ses services à son vieux roi », c'est-à-dire secouer sur ce roi, sur son entourage, les plus sanglantes et les plus magnifiques ironies qu'on ait jamais portées au foyer du malheur. Les dissidences politiques séparaient le rédacteur du journal; elles ne relâchèrent pas les amitiés personnelles. M. Bertin le constate très noblement dans un article de 1833, où il combat les opinions de son vieil ami. Dès 1831, les *Débats* formaient des vœux pour le retour en France de l'illustre « exilé »; tenté par le souvenir de Voltaire, Chateaubriand médita un moment de fonder en Suisse une petite principauté intellectuelle; il voulait convoquer les Parisiens à la cour d'un second patriarche de Ferney. Béranger prit l'alarme, et les *Débats* inséraient, le 26 septembre 1831, l'appel du chansonnier « sur l'air d'*Octavie* ».

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?
N'entends-tu pas la France qui s'écrie :
Mon beau ciel pleure une étoile de moins?

Le poète, — c'est Béranger que je veux dire, — dissuadait son ami de se sacrifier plus longtemps à l'ingratitude des rois. Il prêchait un converti qui n'eût pas demandé mieux, au fond du cœur, que de suivre les conseils contenus dans les derniers couplets :

Va, sers le peuple en butte à leurs bravades,
Ce peuple humain, des grands talents épris,
Qui t'emportait, vainqueur aux barricades,
Comme un trophée, entre ses bras meurtris.

Chateaubriand rapporta le trophée et l'étoile. Mais l'étoile allait se voiler chaque soir davantage. Je trouve pour la dernière fois sa signature dans le journal, en 1839, au bas d'une préface aux *OEuvres de Fontanes*. C'est un testament mélancolique où perce la souffrance de l'oubli; le revenant de la gloire y prend une voix séculaire pour parler aux générations nouvelles.

Avant de terminer cette étude sur la vie publique de Chateaubriand, il conviendrait peut-être d'exposer et de discuter ses doctrines politiques. En

vérité, je ne puis le faire sérieusement. Je préfère lui laisser la parole, dans un passage des *Mémoires* où il se révèle tout entier.

« Après la séance, M. de Villèle se retirait, accompagné de M. de Corbière. J'étudiais beaucoup d'individus, j'apprenais beaucoup de choses, je m'occupais de beaucoup d'intérêts dans ces réunions : *les finances, que j'ai toujours sues,* — c'était aussi la prétention de Lamartine, — l'armée, la justice, l'administration, m'initiaient à leurs éléments. Je sortais de ces conférences un peu plus homme d'État et un peu plus persuadé de la pauvreté de toute cette science. Le long de la nuit, dans mon demi-sommeil, j'apercevais les diverses attitudes des têtes chauves, les diverses expressions des figures de ces Solons peu soignés et mal accompagnés de leurs corps : c'était bien vénérable assurément; mais je préférais l'hirondelle qui me réveillait dans ma jeunesse et les Muses qui remplissaient mes songes; les rayons de l'aurore qui, frappant un cygne, faisaient tomber l'ombre de ces blancs oiseaux sur une vague d'or; le soleil levant qui m'apparaissait en Syrie dans la tige d'un palmier, comme le nid du phénix, me plaisaient mieux. »

Vous la voyez, l'image, la belle phrase qui revient, obsédante et imprescriptible, comme le fruit naturel d'un arbre où l'on en veut greffer d'autres contre nature. — Je ne puis prendre au sérieux ses doctrines; je n'ai pas dit : ses convictions. Il fut toujours sincèrement convaincu, convaincu que la France ne pouvait prospérer et grandir qu'entre ses mains, que l'on commettait un crime de lèse-patrie en l'écartant du pouvoir. On peut l'affirmer, — à moins que Victor Hugo ne réclame, — l'hypertrophie de la personnalité n'a jamais atteint chez un autre homme de pareilles proportions. Elle explique, elle excuse en partie les convoitises, les colères, l'esprit de vengeance qui inspirent toute la politique de Chateaubriand durant ces quinze années. On regrette seulement qu'après le feu de la lutte, où tout se pardonne, il ait remâché ses colères pendant sa vieillesse et rejeté du fiel jusque par delà sa tombe.

Ses doctrines avaient peu de fond. Son action, redoutable dans la polémique d'attaque, eut peu d'adresse et de succès, quand il fut à même de l'exercer au pouvoir. Des esprits de beaucoup inférieurs, un Decazes, un Villèle, un Martignac, le jouèrent sans peine. Soyons justes. Ajoutons que l'aigle, facile à prendre à tous les lacets quand il se posait sur terre, retrouvait sa vue perçante en relevant son vol dans les hauteurs. Dès qu'il abandonne la politique pour l'histoire, les applications pratiques pour les idées générales, son génie recouvre une sagacité merveilleuse : rappelez-vous vingt passages des *Mémoires,* entre autres ce jugement lapidaire, que seul il pouvait penser et écrire, où il résume en quelques lignes les causes qui rendaient la durée impossible pour la Restauration. Ajoutons encore qu'il faut tout lui pardonner, parce qu'il n'hésita jamais entre ses ambitions

furieuses et la grande voix de l'honneur. Souvent trahi par ses amis, il ne les trahit jamais; maltraité par la légitimité, il douta d'elle dans le secret de son âme, il contribua à la ruiner sans s'en rendre compte, mais il n'abjura pas le culte extérieur, il lui sacrifia le soir de sa vie. J'ai indiqué ses tentations en 1830; il en triompha, il garda à l'adversité une fidélité boudeuse, malgré tout, noble et méritoire.

Il disait volontiers qu'il descendait du pouvoir avec ses amis pour appliquer les vraies doctrines constitutionnelles; qu'il servait la légitimité parce qu'elle incarnait un principe nécessaire. Chateaubriand, vous vous trompiez et vous nous trompiez; votre seule doctrine, c'était la fierté native de votre sang; votre seul principe, au milieu de tous vos doutes, c'était le respect chevaleresque de vous-même, cette religion de l'honneur dont Vigny proclamait, vers le même temps, la survivance à toutes les autres. Remerciez le ciel. Il vous fit naître à une époque où cette religion trouvait encore, en politique, des autels où s'attacher : pour vous, le dogme de la royauté légitime; pour votre ami Carrel, le dogme de la République idéale. Hommes de ce temps, vous êtes ingrats quand vous vous écriez, comme le faisait René : « Pourquoi suis-je venu à une époque où j'étais si mal placé? Pourquoi ai-je été royaliste contre mon instinct, dans un temps où une misérable race de cour ne pouvait ni m'entendre ni me comprendre? » Qu'eussiez-vous dit, si vous fussiez venus cinquante ans plus tard? Qu'eussiez-vous fait de vos opinions de sentiment? Carrel n'aurait trouvé, à la place de son dogme pieux, qu'une conception expérimentale beaucoup plus raisonnable sans doute, mais rabattue au terre à terre d'une opération opportune. Chateaubriand serait entré pour la dernière fois, le 24 août 1883, dans son temple changé en chapelle funéraire; il y aurait senti se briser et tomber la vieille chaîne d'or, rivée autour du cœur par de longs siècles de services et de bienfaits réciproques; il serait ressorti du temple, libre et seul avec sa raison vacillante, cherchant comme les autres, dans la nuit des opinions, l'expédient le plus propre à faire vivre la patrie : dernière divinité demeurée pour le désespoir des âmes sincères qui implorent un moyen de la servir.

Je relis ces pages, et un scrupule me vient. En faisant le devoir de l'écrivain, en recherchant la vérité, aurais-je blasphémé le nom de l'aïeul que j'admire et que j'aime le plus, le grand nom de Chateaubriand? Aurais-je commis ce crime dans la maison même qui tire un juste orgueil de son passage? Pour m'en défendre, je demande à expliquer ma pensée par une comparaison. Tout au fond du siècle, comme au fond d'une vaste cathédrale, un orgue incomparable épand des flots d'harmonie; ils remplissent

l'immense vaisseau, ils envahissent ses moindres retraites, ils arrivent jusqu'à nous, qui sortons déjà de la nef par l'autre extrémité; ils règlent nos prières, ils accordent nos âmes au diapason de cette musique divine. Le peuple qu'elle enchante lève les yeux et demande à voir le dieu qui produit ce miracle. On le lui montre : c'est un homme comme les autres, aussi chétif, sujet aux mêmes défaillances, pareil à tous dès qu'on l'enlève de son clavier magique. Mais le peuple subjugué n'en veut rien croire; il crie à cet homme : « Vous qui vous emparez ainsi de tout notre être, vous devez tout pouvoir; soyez notre maître, gouvernez-nous. » Et l'organiste, enivré lui-même par la puissance de son instrument, s'imagine que cette puissance est en lui, qu'il la retrouvera aussi irrésistible quand il lui plaira de l'appliquer à d'autres emplois. L'épreuve détrompe vite une partie de la foule; celle-là s'irrite; ayant trop espéré, elle devient injuste, elle nie le talent qu'elle acclamait tout à l'heure, parce qu'il ne s'est pas montré égal à lui-même dans une fonction où il n'avait que faire. L'autre partie, trop aveuglée par le prestige du musicien, continue à voir en lui un être d'une race surhumaine; celle-ci maltraite l'observateur qui fait ces distinctions, et l'accuse de méconnaître le génie. Non, certes, mais il fallait le laisser à sa place, derrière l'orgue; là, et tandis qu'il joue, nous ne saurions assez l'admirer.

Gardons-lui malgré tout cette admiration. Il fut la source vive de la poésie moderne; tout ce que nous sentons, comme nous le sentons aujourd'hui, a pris d'abord forme et couleur dans son âme. C'est assez pour sa gloire. C'est assez pour justifier le respect qui nous saisit, chaque fois que nous entrons dans cette vieille maison de l'éditeur Lenormant, où tous ses rêves sont venus prendre corps et d'où ils se sont envolés sur le monde; chaque fois que nous montons cet escalier aux marches usées, où l'on croise l'ombre de Chateaubriand. Tout à l'heure encore, je cherchais sa pensée dans l'herbier où sèchent depuis cent ans les fleurs de l'esprit français, sur les feuilles jaunies de ces volumes du journal, qui semblent pétries avec la cendre de toute la vie d'un siècle. Mais ce n'était point là que je trouvais sa vraie pensée, la meilleure. Elle m'arrivait par la fenêtre, des larges baies toutes proches de Saint-Germain l'Auxerrois, avec le son des cloches de Noël, des cantiques, de toutes les voix qu'il a ressuscitées; surtout je la sentais en moi, dans des impressions dont il a prescrit la nature et la forme à tous ceux qui les éprouveraient après lui. Je lui ai dit alors une fois de plus : Père, pardonnez-nous, si nous avons regardé de trop près, si même nous avons souri. Nous sommes comme des enfants affectueux qui ont grandi dans l'intimité et à l'ombre de l'ancêtre; ils connaissent ses manies, ses fai-

blesses, ils en chuchotent parfois et plaisantent derrière lui ; mais que l'aïeul se redresse dans sa haute taille, qu'il fasse entendre sa parole vénérée, les enfants s'inclineront et viendront baiser sa main. Ils sont épris de vérité, impitoyables à la découvrir. C'est l'humeur de leur temps ; mais ils savent bien que toutes leurs petites vérités, mises bout à bout, ne vaudront jamais, pour l'allègement des hommes, une des sublimes visions que vous leur avez léguées.

E. M. de Vogüé

LA LUTTE

CONTRE LES MINISTÈRES VILLÈLE ET POLIGNAC

SALVANDY

Le 6 juin 1824, jour de la Pentecôte, Chateaubriand, qui se croyait ministre des affaires étrangères, se rendit aux Tuileries pour entendre la messe. Il était depuis quelques minutes à la chapelle, quand son secrétaire le fit appeler dans une salle voisine et lui remit une ordonnance royale envoyée par Villèle. Chateaubriand apprit, en lisant l'ordonnance, qu'il avait cessé d'être ministre. Le lendemain, 7 juin, le *Journal des Débats* ne paraissait pas, à cause de la fête. Le surlendemain, 8 juin, il publiait un petit article dont voici les derniers mots : « Toutes les disgrâces ne sont pas des malheurs. L'opinion publique, juge suprême, nous apprendra dans quelle classe il faut placer celle de M. de Chateaubriand : elle nous apprendra aussi à qui l'ordonnance de ce jour aura été le plus fatale, ou du vainqueur ou du vaincu. » C'est le premier coup de canon de la guerre qui va durer du 8 juin 1824 au 28 juillet 1830, sauf une trêve de dix-huit mois en 1828 et au commencement de 1829.

En entrant dans l'opposition contre un ministère de droite, le *Journal des Débats* revenait de loin. Depuis le commencement de la Restauration, il avait été l'adversaire acharné du parti libéral. C'était lui qui, au lendemain de l'assassinat du duc de Berry, avait qualifié le duc Decazes de « Buonaparte d'antichambre [1] », et s'était écrié : « La main qui a porté le coup n'est pas la plus coupable [2]. » Depuis la formation du cabinet Villèle, il avait été nettement ministériel. C'était contre le *Constitutionnel*, c'était contre le *Courrier* que se tournait, depuis longtemps, tout l'effort de ses vigoureuses polémiques. On peut supposer que ses propriétaires et ses rédacteurs ne se sont pas décidés sans hésitation et sans quelque regret à retourner leurs batteries.

Il serait très injuste, cependant, de croire que la disgrâce de Chateau-

[1] Numéro du 18 février 1820. — [2] Numéro du 19 février 1820; article signé de Chateaubriand.

briand a seule déterminé leur évolution. Elle en a fourni l'occasion beaucoup plutôt qu'elle n'en a été la cause. En réalité, ce n'est pas le *Journal des Débats* qui dévie au cours de l'année 1824 : c'est le ministère Villèle, et la Restauration avec lui. On a dit que la déviation datait de l'avènement de Charles X. Ce n'est pas exact. Elle remonte plus haut. Elle commence avec les élections de 1824, au moment où la Chambre introuvable est retrouvée. A cet instant, le triomphe de la droite et de Villèle est complet. La guerre d'Espagne a donné à la Restauration un peu de prestige militaire. Les conspirations ont cessé. L'opposition libérale comptait cent dix membres dans la précédente Chambre : elle n'a plus que dix-neuf représentants dans celle-ci : Manuel, Lafayette ont été battus. Cette assemblée dévouée et passionnément royaliste, on la gardera sept ans si l'on veut : le renouvellement annuel par cinquièmes est supprimé. La situation du ministère Villèle est donc très solide. Mais elle l'est trop, et de là viendra tout le mal. Tout gouvernement a besoin d'une opposition sérieuse qui le contienne et le retienne. Jusqu'en 1824, en face d'une gauche puissante, Villèle a pu suivre son propre tempérament, qui est un tempérament d'homme d'affaires prudent, avisé et modéré. A partir de 1824, les brouillons et les fanatiques de droite l'entraînent beaucoup plus loin qu'il ne voudrait aller. Il devient l'instrument, non pas le chef, d'une croisade politique et religieuse. C'est le moment où la bourgeoisie intelligente, éclairée, conservatrice par goût et libérale par instinct, commence à se séparer de lui, et surtout des gens qui le mènent. Bertin l'aîné et Bertin de Veaux, avec leur tact merveilleux, devinent, devancent et aident à déterminer ce mouvement de l'opinion publique. Le renvoi de Chateaubriand, « chassé comme un garçon de bureau [1] », leur rend toute leur liberté et met à leur disposition la plume du premier écrivain de l'époque. Mais, de façon ou d'autre, la rupture serait survenue.

Au reste, en brisant avec le ministère Villèle, le *Journal des Débats* ne passe pas à l'opposition de gauche. Ses inspirateurs, et Chateaubriand tout le premier, se considéreraient comme gravement insultés si on les félicitait d'être devenus les compagnons d'armes de Benjamin Constant, de Casimir Périer et du général Foy. Ils repoussent avec indignation, dans le numéro du 10 juin, la qualification de libéraux. Ils appartiennent à ce qu'on appelle la contre-opposition de droite. Ils y coudoient des hommes tels que La Bourdonnaye et Delalot, beaucoup plus violents, beaucoup plus exaltés, beaucoup plus ardents réactionnaires que Villèle et Corbière. Dans les

[1] Numéro du 25 juillet 1824.

deux grands articles du 29 juin et du 6 juillet 1824, articles qui sont de véritables manifestes politiques lancés par Chateaubriand, et que l'on répand par un tirage spécial, les ministres sont très vivement pris à partie : on les traite de « baladins politiques, jouant une parade de liberté sur des tréteaux » ; on les accuse « de prendre l'effronterie pour de la force, et d'ouvrir dans leurs hôtels des espèces de bazars où les consciences sont mises à l'encan » ; on leur adresse des épithètes qui ne dépareraient pas nos polémiques contemporaines et prouvent que nos ancêtres en journalisme avaient encore moins peur que nous d'employer un langage énergique; mais on ne formule rien qui ressemble à un programme libéral. C'est de droite, et non pas de gauche, que le *Journal des Débats* tire sur le ministère Villèle. Seulement, de 1825 à 1827 et à 1830, les deux oppositions iront se rapprochant tous les jours l'une de l'autre. La loi du sacrilège en 1825, le projet de rétablissement du droit d'aînesse en 1826, le projet de loi sur la presse en 1827, les menaces et les progrès de la réaction cléricale combleront à moitié le fossé qui séparait au début le *Journal des Débats* et la gauche modérée. Le ministère Polignac fera le reste.

Entre les *Débats* et le cabinet Villèle, le premier engagement ne dure pas longtemps. Il commence le 8 juin; il finit le 16 août. Les Chambres viennent de terminer leurs travaux. La loi de 1822 sur la presse donne au gouvernement le droit de rétablir la censure. Il en use. Le *Journal des Débats* va prendre alors, pendant quelques semaines, la physionomie particulière et curieuse qu'il a présentée à diverses reprises sous la Restauration. Dès le 17 août, il paraît avec deux colonnes en blanc : c'est la place laissée vide par un article que la censure a supprimé. On met une sorte de coquetterie à ne la pas remplir. Le plus souvent, on ne s'expose pas aux coups de ciseaux, et l'on ne parle pas du tout de politique. C'est le bon temps pour les rédacteurs littéraires, fort malheureux pendant la durée des sessions. Les écrivains politiques se dédommagent en publiant des brochures. La Restauration est l'âge d'or des brochures. Comme elles ne sont pas soumises au visa des censeurs, elles éclosent en foule dès que les journaux sont obligés de se taire. Chateaubriand, Salvandy en lancent chacun une au mois d'août 1824. Mais, cette fois, le règne de la censure ne sera pas long. Louis XVIII meurt le 16 septembre, et le *Journal des Débats* lui consacre dans le numéro du 17, encadré de noir, une pompeuse oraison funèbre, œuvre de Chateaubriand, que sa rancune passionnée contre le ministère n'empêche pas de rendre justice à la mémoire du Roi. Le nouveau souverain inaugure son règne en signant, le 29 septembre, une ordonnance qui lève la censure. Les *Débats* vont pouvoir ouvrir la

bouche. On ne la leur fermera plus pendant trois ans. Ils commencent par remercier Charles X. Puis ils reprennent, dès les premiers jours d'octobre, la campagne interrompue.

Ils font à ce moment une excellente recrue : Salvandy s'enrôle dans la troupe des rédacteurs. Il y entre d'une assez amusante façon. Aux funérailles de Louis XVIII, le 25 octobre, Bertin de Veaux cherchait quelqu'un qui pût rendre compte de la cérémonie. Chateaubriand, un peu mécontent que son article du 17 septembre ne lui eût pas attiré plus de remerciements de la part du nouveau roi, avait refusé de jouer, en cette circonstance solennelle et bien propre à le tenter, le rôle de narrateur ou de « reporter », comme nous dirions dans notre jargon moderne. Salvandy se chargea du travail. Plusieurs brochures avaient déjà fait connaître son nom ; mais il n'avait pas encore collaboré aux *Débats*. Son début y fut très brillant. Insérée dans le numéro du 26 octobre, sa description des obsèques était un pastiche du style de Chateaubriand, un pastiche si habile que tout le monde, le *Moniteur* en tête, y fut trompé. On vint en féliciter l'auteur du *Génie du christianisme*. L'histoire ne dit pas s'il fut très flatté de la confusion. Son habile imitateur resta au journal, y prit très vite une large place et y rendit de précieux services. Salvandy n'était pas un écrivain de premier ordre. Il manquait de simplicité et de naturel, et lui-même convenait volontiers de ces défauts. Mais il avait des qualités fort précieuses chez un journaliste : une ardeur infatigable pour la défense de ses idées, une merveilleuse facilité, une fécondité inépuisable, et ce que Chateaubriand appelait, en parlant de lui, « de la fougue dans la modération ». Émile Augier, qui a remplacé Salvandy à l'Académie française, a tracé dans son discours de réception, le 28 janvier 1858, un très agréable et très vivant portrait de ce prédécesseur auquel il ressemblait si peu, et Sainte-Beuve, dans une *Causerie* du même jour, a complété le tableau par quelques touches.

C'est contre la loi du sacrilège que Salvandy rompt ses premières lances dans le *Journal des Débats*. Du 11 au 16 février 1825, il publie quatre longs articles sur le projet que le gouvernement vient de déposer. Ce sont de savantes dissertations, plus dogmatiques et surtout plus développées que ne le comporteraient les habitudes actuelles de la presse, mais appropriées aux préférences d'un public qui avait le temps de lire et qui ne craignait ni les théories, ni les longueurs. Même dans les passages où la discussion devient plus vive et plus pressante, le ton reste élevé et oratoire. Il répond au goût d'une époque où les discours parlementaires étaient presque toujours écrits d'avance, où les députés et les pairs croyaient devoir s'excuser

auprès de leurs collègues quand ils apportaient à la tribune quelque harangue improvisée. Une citation prise au hasard permettra d'apprécier le caractère de ces articles de Salvandy :

« La législation lève la barrière qui sépare le royaume du ciel et le nôtre. Qu'arriverait-il si l'hérésie envahissait quelque jour jusques à la conscience de celui qui est la loi vivante, ou plutôt si un pontife égaré, comme M. de La Mennais nous en menace dans ses sorties presque puritaines contre l'épiscopat, disputait, comme autrefois, une épouse à la couche de nos rois, une doctrine à leur politique, une prérogative à leur couronne? Que ferions-nous dans un tel débat? Faudrait-il revenir au temps du roi Robert ou de Louis le Débonnaire? »

En même temps que Salvandy poursuit sa campagne contre la loi du sacrilège, un autre collaborateur, Fiévée, longtemps oisif, sort de sa retraite pour combattre la grande œuvre financière de la session de 1825, la loi sur l'indemnité des émigrés. Le *Journal des Débats* n'attaque pas, ne peut pas attaquer le principe de l'indemnité; il n'a cessé de soutenir ce principe depuis 1814. Mais il ne veut pas que cette mesure de réparation soit liée, comme le propose Villèle, à la conversion des rentes. Les articles que Fiévée multiplie sur ce sujet sont des modèles de discussion claire, nette, rapide. Ils n'ont qu'un défaut : c'est de critiquer le projet des ministres sans rien mettre à la place. Fiévée a bien un plan en poche : il en parle souvent; mais il ne le communique pas, ce qui ne laisse point de prêter un peu à rire à ses contradicteurs, les journaux officieux. Au reste, son opposition n'empêche pas le vote de la loi.

Le *Journal des Débats* est plus heureux l'année suivante. Cette fois, c'est le projet de loi tendant à rétablir partiellement le droit d'aînesse qui est le principal thème de ses polémiques. Quand, le 8 avril 1826, la Chambre des pairs rejette la plus grande partie de ce malencontreux projet et n'en laisse subsister que l'article relatif aux substitutions, Paris illumine et les *Débats* triomphent. Mais ils ne se reposent pas longtemps sur leurs lauriers. Une autre bataille, bien plus acharnée, s'engage. Montlosier vient de pousser son retentissant cri de guerre contre les Jésuites. En même temps, La Mennais a publié la seconde partie de sa *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et social*. Le gallicanisme et l'ultramontanisme sont aux prises. Leur querelle agite, passionne, divise la France entière. Le clergé, le public, y interviennent. Le *Journal des Débats* s'y jette avec ardeur. Il attaque, il dénonce la « congrégation » et ses complices. Il fait appel à la sagesse et à la clairvoyance du Roi pour empêcher que les menées de la Société de Jésus ne provoquent une révolution nouvelle : « Nous avons, s'écrie-t-il, traversé un drame terrible; nous

avons besoin de le croire achevé. Fasse le ciel que le dénouement soit en effet derrière, et non pas devant nous[1] ! »

Son indignation, ses alarmes vont croissant, quand, vers la fin de l'année 1826, on annonce le dépôt prochain d'un nouveau projet de loi sur la presse. C'est la fameuse loi à laquelle est resté attaché le sobriquet de « loi de justice et d'amour », ironiquement emprunté à son auteur, M. de Peyronnet. Le 4 janvier 1827, dans une lettre adressée au *Journal des Débats,* Chateaubriand la traite de « loi vandale ». La riposte ne se fait pas attendre. Le 7 janvier, les *Débats* reproduisent en supplément, sur réquisition du préfet de police, un article du *Moniteur* consacré à la défense du projet. Ils répliquent le jour même, puis le 8, puis le 9, puis le 10, puis le 11 et tous les jours suivants. Le 15, nouveau supplément, nouvelle insertion forcée. L'Académie française se prononce à son tour. Elle charge Chateaubriand, Lacretelle et Villemain de rédiger une supplique au Roi contre le projet. Villemain était maître des requêtes au Conseil d'État, Lacretelle censeur dramatique ; le ministère les révoque : le *Journal des Débats* les félicite de cette glorieuse disgrâce. La polémique se poursuit, violente et passionnée, jusqu'au jour (18 avril) où, devant la résistance de la Chambre des pairs, le gouvernement retire la loi Peyronnet. Le ministère est battu ; mais les *Débats* ne désarment pas. Leurs attaques contre Villèle deviennent de plus en plus vives. A la suite du licenciement de la garde nationale de Paris, ils vont jusqu'à demander la mise en accusation des ministres. Voici la fin de leur article du 12 mai :

« Ministres du Roi, vous avez déclaré mille fois en pleine tribune que sans votre loi vandale on ne pourrait plus gouverner la France, et vous la gouvernez encore. Il y a là trahison.

« La main sur la conscience, osez dire que vous ne vous sentez pas courbés sous le faix de la haine publique, que vous ne reconnaissez point qu'avec ce lourd fardeau vous êtes des inconvénients et des périls pour la royauté. Osez le dire ! Vous ne le ferez pas. Vous êtes coupables de trahison.

« Et non contents d'embarrasser la couronne dans le réseau de vos longues fautes, vous avez entrepris de placer la monarchie en viager sur vos têtes, dans l'espérance que votre pouvoir, s'il vit autant qu'elle peut durer entre vos mains, durera quelques semaines de plus ! Il n'y a point de nom pour cette politique. Mais les manœuvres qu'elle a commandées ont un nom simple, connu, écrit dans la Charte. Ces manœuvres constituent le crime de trahison. »

Un mois après, par ordonnance du 24 juin, la censure est rétablie. Le 30, les blancs reparaissent dans le journal. Une Variété y est supprimée. Le 1er juillet, c'est l'article politique qui manque. A la place où figuraient naguère les articles de Chateaubriand, de Salvandy et de leurs collabo-

[1] Numéro du 5 mai 1826.

rateurs, nous trouvons, le 5 juillet, d'intéressants détails sur la girafe qui vient d'arriver au Jardin des plantes et qui va se transformer, sous la plume de Salvandy, en personnage politique. La presse ne reprendra le droit de parler qu'en novembre, au moment de la publication de l'ordonnance de dissolution de la Chambre des députés. Mais ces quatre mois d'entr'acte ne sont pas perdus pour la polémique. Ils voient se produire un déluge de brochures. Salvandy, à lui tout seul, en écrit seize : huit *lettres au rédacteur du Journal des Débats,* deux *lettres de la girafe au pacha d'Égypte,* une instruction aux électeurs sous forme de catéchisme, et cinq autres opuscules. « On le voyait dans l'officine du *Journal des Débats,* du matin jusqu'au soir et fort avant dans la nuit, sans gilet, sans cravate, les manches de sa chemise retroussées, expédiant ses feuilles barbouillées plus vite que les compositeurs ne les pouvaient mettre en forme[1]. »

Après cet intermède, le journalisme proprement dit rentre en scène le 7 novembre. La période électorale est ouverte. Elle sera très courte, puisque les scrutins d'arrondissement doivent avoir lieu le 17 novembre et ceux de département le 24. Dès le 8 novembre, les *Débats* publient la liste de leurs candidats. Elle est des plus surprenantes : les ministériels la qualifient de « monstrueuse ». Des libéraux très avancés, presque républicains, comme Audry de Puyraveau et Dupont de l'Eure, y figurent à côté de royalistes d'extrême droite tels que La Bourdonnaye, qui va être dans deux ans le collègue de Polignac. C'est un « pacte honteux », s'écrie le *Moniteur* devant une pareille coalition. Les *Débats* repoussent ce reproche avec vigueur, et démontrent que le premier but à atteindre est de se délivrer du ministère Villèle. Les articles qu'ils publient pendant cette campagne électorale de quinze jours sont vibrants de passion, de colère, de haine personnelle contre le chef du cabinet. Fiévée en écrit la plus grande partie et les signe, contrairement à l'usage du journal. Un nouveau collaborateur, Saint-Marc Girardin, fait à cette occasion son entrée dans le journalisme. Villemain vient, à côté de lui, prendre part à la bataille. Dès le commencement de la Restauration, Villemain a été l'un des rédacteurs des *Débats.* Mais il ne leur a donné qu'un concours intermittent et assez rare, tantôt en apportant quelques articles politiques, tantôt en soutenant dans de brillantes Variétés littéraires la cause des écrivains classiques ou celle de l'hellénisme. En novembre 1827, il vient, lui aussi, attaquer le ministère Villèle, qu'il a de bonnes raisons de ne pas aimer. Le 24, le jour même où ont lieu les élections des collèges de département, il publie dans le *Journal des*

[1] *Mémoires du duc de Broglie,* t. III, p. 101.

Débats un article qui suffirait à prouver que, contrairement à la légende, Villemain était, dès avant 1830, partagé entre la politique et les lettres. En voici quelques lignes :

« Le ministère a été pesé, et il a été trouvé pis que léger. Son sort est accompli. Voyez cette liste déjà si nombreuse de députés opposants. Dès ce moment, elle est suffisante pour rendre la session impraticable à un ministre haï, méprisé, dont les ruses sont connues, le masque usé, et que renient ses propres agents. Sous ce rapport, la victoire est gagnée : le ministère peut encore faire du mal, il ne peut plus gouverner. On peut dire de trois de ses membres ce que le Dante disait de trois podestats de Florence : « Ils boivent, ils mangent, ils vont, ils viennent, ils pren- « nent, ils donnent; mais ils sont morts. »

La lutte se termine par la défaite écrasante de Villèle et par l'élection de l'Assemblée qui sera la Chambre des 221. Mais tout n'est pas fini. Le ministère battu ne se presse pas assez de donner sa démission. On l'y pousse, on l'en somme pendant tout le mois de décembre. On l'accuse de « monomanie ministérielle ». On le montre « se cramponnant après le trône » et « essayant de mettre la monarchie en viager sur sa misérable tête ». Il se retire enfin. Dans les premiers jours de janvier 1828, le ministère Martignac est formé.

Ici commence une période plus calme. Le *Journal des Débats* soutient le cabinet, mais sans le moindre enthousiasme et non sans le morigéner rudement plus d'une fois. Ses rédacteurs pourront dire plus tard, avec le duc de Broglie, avec Guizot, avec Saint-Marc Girardin : « Nous avons regretté le ministère Martignac plus que nous ne l'avons aimé. » Ils ne commencent à en bien apprécier la valeur qu'en lisant, au *Moniteur* du 9 août 1829, les noms des membres du cabinet qui le remplace.

A peine ces noms ont-ils paru que la bataille recommence. On raconte, dans une autre partie de ce livre, l'histoire du célèbre article du 10 août, qui a marqué la reprise des hostilités et qui a conduit Bertin l'aîné sur les bancs des tribunaux. C'est la première, ce n'est pas la plus violente des invectives que le *Journal des Débats* va lancer tous les jours, pendant près d'une année, contre le ministère Polignac. Saint-Marc Girardin, le 15 août, n'est pas moins vif que ne l'avait été, le 10, son collaborateur Becquet, amendé ou non par Bertin.

« Coblentz, Waterloo, 1815, s'écrie-t-il, voilà les trois principes, voilà les trois personnages du ministère. Tournez-le de quelque côté que vous voudrez : de tous les côtés il effraye; de tous les côtés il irrite. Il n'a pas un aspect qui ne soit sinistre, pas une face qui ne soit menaçante. Prenez nos haines d'il y a trente ans, nos douleurs et nos inquiétudes d'il y a quinze ans; tout est là, tout s'y est donné rendez-vous pour insulter et pour irriter la France. Pressez, tordez ce ministère, il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers. »

Dans les derniers mots de ce même article du 15, le *Journal des Débats* prédit que le ministère aboutira fatalement au coup d'État, et pendant les cinq derniers mois de l'année, il en envisage les conséquences. Le 8, le 18 septembre, il déclare que le gouvernement n'a pas le droit d'invoquer l'article 14 de la Charte pour modifier par ordonnance la loi des élections, la loi sur la presse, une loi quelconque. Et si le ministère use néanmoins de l'article 14, que fera-t-on? La réponse n'est pas douteuse : la Chambre refusera le budget; chaque contribuable refusera l'impôt. Sur cette grave question, le *Journal des Débats* n'hésite pas, et il la traite avec une vigueur, une clarté, une logique merveilleuses. Les théories constitutionnelles alternent dans ses colonnes avec de mordantes railleries dirigées contre le passé, contre les personnes, contre les moindres actes des ministres, de La Bourdonnaye surtout. Après la retraite de celui-ci et l'élévation de Polignac au rang de premier ministre, c'est contre le chef du cabinet que se tourne le principal assaut. Saint-Marc Girardin, Becquet, un nouveau venu, Sacy, y prennent une large part. Un autre conscrit vient se jeter dans la mêlée : Jules Janin, qui débute en tirailleur et fait des articles politiques dont il se moquera plus tard, non sans une petite pointe d'orgueil, dans les premières pages de son *Histoire de la littérature dramatique*. Écoutez-le rappeler, en 1853, ces souvenirs de sa jeunesse :

« Non, disais-je en mon premier Paris du 11 novembre 1829, César lui-même, fût-il à la place de M. de La Bourdonnaye aujourd'hui, croyons-en l'histoire présente et l'histoire passée, aujourd'hui Jules César ne passerait pas le Rubicon. » Ce qui était, comme on voit, puissamment raisonner! Si grande était mon expérience des choses humaines, et si profonde ma sagesse précoce! Ai-je fait passer, à mon compte, de cruels moments à M. Guernon de Ranville, à M. de Montbel! Me suis-je agréablement moqué de la contre-révolution! Ai-je tourné gravement autour de l'*accord des libertés publiques et de la royauté!*

A vingt-trois années de distance, et sous un régime qui pouvait faire regretter au *Journal des Débats* le ministère Polignac, Jules Janin s'égayait ainsi de ses enthousiasmes passés. Mais en 1829 et en 1830, ni lui ni ses collaborateurs ne prenaient leur rôle à la légère. Ils sentaient que l'heure était grave, que l'on marchait à une révolution.

Ils étaient émus et effrayés de cette perspective. C'est ce qui les distinguait des rédacteurs du *Globe* et de ceux d'un autre journal illustre, publié pour la première fois le 3 janvier 1830, le *National*. Thiers, Mignet, Carrel avaient trente ans, et désiraient le renversement de Charles X. Les Bertin avaient vu, ils avaient subi la grande Révolution que leurs jeunes confrères n'avaient fait que raconter; ils en avaient souffert : ils ne voulaient plus d'orages. On se rend bien compte de la différence quand on compare,

pour la période de janvier à août 1830, les articles des *Débats* et ceux du *National*. Des deux côtés, on trouve d'admirables modèles de polémique; mais ce sont, ici, de graves et éloquents avertissements, là, de véritables provocations, qui visent et portent plus haut que les ministres. A un certain moment, lors du procès intenté au *Globe*, en février, le *Journal des Débats* ne peut s'empêcher d'insinuer à ses « jeunes amis » que « le zèle le plus désintéressé et le plus loyal doit reconnaître des bornes », et que c'est « défaut d'expérience que d'aborder, avec une sorte de familiarité irréfléchie, ces terribles questions qui touchent à l'existence même des peuples et des rois[1] », — petite leçon à laquelle le *Globe* répond sur un ton un peu aigre. Cette différence de ton persiste jusqu'à la fin. Quand le discours du trône adresse à l'opposition libérale une sorte de défi, quand la Chambre répond par l'adresse des 221, quand le ministère réplique d'abord par la prorogation au 1er septembre, puis par la dissolution, les *Débats* protestent, rappellent le texte de la Charte, prêchent la résistance légale : ils n'attaquent jamais la personne du Roi ou le principe de la monarchie légitime. C'est à la loyauté, à la conscience, aux serments de Charles X qu'ils font appel contre ses conseillers. Le 14 juin, quelques jours avant les élections, le *Moniteur* publie une proclamation royale. Les *Débats* en discutent le texte; mais ils ajoutent : « Qui ne sait que les droits et le bonheur de la France sont bien placés sous la garde du petit-fils de Henri IV? Est-ce la France qui s'est complu à confondre le Roi et le ministère? Non, non. La France est plus juste et plus reconnaissante que cela. En attaquant le ministère, elle respecte, elle chérit le Roi. » Même note dans le numéro du 24 juillet. On y loue Charles X de n'avoir « point voulu livrer le maintien de sa couronne aux expédients des Marat et des Jeffries ». On le félicite d'avoir « suivi la route loyale et sûre » de la Charte, et d'avoir « sauvé ainsi la légitimité, cette garantie indispensable de la paix publique ». Au moment où ces lignes s'impriment, la légitimité n'a plus que trois jours à vivre. Le lendemain, les ordonnances sont signées. Le 26, elles sont insérées au *Moniteur*. Le 27, les barricades s'élèvent. Le mardi 27, le mercredi 28, le jeudi 29 au matin, le *Journal des Débats* ne paraît pas. Pendant cet intervalle de deux jours et demi, les prédictions qu'il n'avait cessé de formuler depuis une année se sont réalisées. La lutte qu'il soutenait vaillamment au nom de la légalité s'est dénouée dans la rue, à coups de fusil. Quand il reparaît le jeudi soir, avec une petite page d'informations, la révolution est faite.

[1] Numéro du 20 février 1830.

Jules Dietz

BENJAMIN CONSTANT

La critique moderne s'y est prise et reprise à bien des fois pour dessiner la fine et mystérieuse figure de Benjamin Constant. Ces portraits divers, et quelques-uns signés par des maîtres, n'empêchent pas qu'il ne reste, comme Retz le disait de La Rochefoucauld, du je ne sais quoi dans ce personnage qui se trouve, par un singulier détour de fortune, plus actuel que jamais, grâce à la publication récente de ses lettres et de son journal, grâce surtout au renouveau du roman d'analyse. Il est en effet, par *Adolphe,* un des maîtres du genre, sinon le maître tout simplement, et il a dans ses pages intimes manifesté à un degré rare quelques-unes des maladies morales qui semblaient particulièrement propres à notre âge. La renommée offre de ces hasards. Benjamin, quand il mourut en 1830, semblait aussi usé de gloire qu'il l'était de visage et d'âme en ses derniers jours. Son inconséquence politique l'avait disqualifié une première fois, lorsqu'aux Cent-jours et après l'article célèbre du *Journal des Débats,* il s'était rallié à l'Empereur. Le fait d'avoir accepté du roi Louis-Philippe le payement de ses dettes tout en commençant contre le nouveau régime la plus dangereuse opposition avait justifié ce mot sanglant d'un de ses ennemis : « Il s'est vendu, il ne s'est pas livré. » Enfin sa passion du jeu, scandaleusement étalée, l'ironie de ses sarcasmes à l'égard de ses propres idées, avaient achevé de le discréditer. Les *Mémoires* de M. Guizot et les articles de Sainte-Beuve, pour ne citer que deux jugements, portent le témoignage de la déconsidération tombée sur cet homme de grand talent. On aurait pu écrire sur son tombeau, comme devise d'une vie à la fois retentissante et manquée, le titre de la pièce antique : « le bourreau de soi-même », tant il s'était ingénié, et jusqu'à la fin, à transformer en outils de sa propre perte les meilleurs dons de sa nature : son esprit, car il ne s'en était servi que pour se persifler, lui et tout ce qu'il aimait ; sa passion, car il n'y avait rencontré qu'un instrument de torture ; son coup d'œil politique et son amour de la liberté, car plus il y voyait juste, plus il croyait en ses idées, moins il avait, au regard de ses adversaires et même de ses amis,

d'excuse pour ses faiblesses. — Et cependant le revoici, après tantôt soixante ans, plus jeune que jamais et plus séduisant, irrésistible par l'attrait de supériorité qui se dégage des moindres pages sorties de sa plume, plus à la mode qu'à l'époque où il tenait à Paris, sous le Consulat, son rôle de *dandy* à moitié anglais, et par-dessus tout adoré, — oui, adoré jusqu'à l'idolâtrie par certains jeunes gens, lui dont madame de Beaumont écrivait : « Tout le monde le déteste, et lui-même ne peut parvenir à s'aimer. »

Il y a de l'excès dans cet engouement posthume, mais il y a aussi une justice. Certes, Benjamin Constant a commis de graves fautes, trop complaisamment dévoilées par ses adversaires et confessées par lui-même pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Il n'a montré, ni dans sa vie publique, ni dans sa vie privée, cette fermeté et cette suite qui imposent l'estime. Cela dit, il convient d'ajouter qu'il a donné jusqu'au bout l'exemple d'une vertu si rare qu'elle tient lieu de beaucoup d'autres, parce qu'elle suppose une noblesse d'âme demeurée intacte même dans les pires égarements. Il a été sincère, et de cette sincérité qu'il faut distinguer en l'appelant la grande, vis-à-vis non seulement des autres, mais de lui-même. Il y a en effet une sorte de charlatanisme de vérité, qui fut celui de Rousseau, et qui consiste à étaler son ulcère moral avec une ostentation si calculée qu'elle en devient une hypocrisie. Benjamin le connaissait bien, le mensonge de cette sincérité-là, lui qui a écrit dans *Adolphe :* « Je hais cette vanité qui s'occupe d'elle-même en racontant le mal qu'elle a fait, qui a la prétention de se faire plaindre en se décrivant, et qui, planant indestructible au milieu des ruines, s'analyse au lieu de se repentir... » L'intérêt passionnant d'*Adolphe,* du *Journal intime,* des *Lettres,* réside en ceci, qu'à travers tous les désarrois de ses plus tristes heures, cet homme du moins n'a jamais menti, — qu'il ne s'est jamais menti. Ce compliqué demeure un ingénu qui s'avoue, sans se les justifier, toutes ses erreurs, et qui ne transforme jamais cet aveu en un instrument d'orgueil. Il est ainsi, coupable et incohérent, supérieur et mutilé, faisant du mal aux autres, aux cœurs qui l'aiment le mieux, faisant du mal à son propre cœur. Il s'est marié à l'insu d'une femme à laquelle il devait au moins la franchise ; puis il n'ose lui avouer ce mariage, et il impose à celle qu'il vient d'épouser la torture du plus honteux silence, pour épargner une douleur à celle qu'il vient de trahir. Je cite cet exemple entre tant d'autres, parce que c'est toute la matière du *Journal intime*. Cela n'est pas beau, il le sait mieux que vous, et il n'est pas fier de le savoir. Ce n'est pas lui qui plaide pour son propre esprit ou pour son propre cœur. Voyez comme, dans *Adolphe,* il a montré de délicatesse à ne pas dessiner d'après nature la figure d'Ellénore ! Il a

systématiquement refusé toute espèce de trait individuel à cette noble maîtresse de son triste héros. C'est une douleur de femme, et ce n'est que cela. Dans cette autobiographie du drame le plus long de sa vie, Constant n'a pas voulu se permettre à lui-même l'illusion d'une excuse. Il a eu le courage de regarder son propre caractère en face et de conclure par cette phrase, la seule qui réclame en faveur de son Sosie moral : « En se rendant bien digne de blâme, il s'est aussi rendu digne de pitié. » Il y a dans cette vue si désintéressée et si juste de son être intime quelque chose qui finit par attacher singulièrement. Non, l'homme qui se jugeait, qui se condamnait ainsi avec une si complète absence de cabotinage dans le remords n'était pas un homme vulgaire. Ce n'était pas non plus un méchant homme. Je ne saurais dire, pour ma part, combien ce ton si simple, cette plainte si sobre ajoutent de charme aux arides analyses d'*Adolphe,* combien j'estime le courage intellectuel qu'il a fallu à l'auteur de cette nouvelle pour l'écrire sans un seul obscurcissement dans cette admirable lucidité, et quand, dans le *Journal intime,* dans les *Lettres,* je vois cette même lucidité accompagner ce malheureux à travers toutes ses défaillances, je reconnais, si bizarre que le mot puisse paraître, un héroïsme de conscience dans cette âme troublée qui la rend magnifique, par un certain côté, jusque dans ses plus dangereuses faiblesses.

On s'expliquerait mal qu'un si viril pouvoir de se connaître n'ait jamais abouti, chez Constant, au pouvoir de se posséder et de se diriger, si l'on ne se rendait compte que des facultés contradictoires se combinaient en lui, et que ces facultés en conflit lui rendaient cette direction plus difficile qu'à aucun autre. La volonté consiste avant tout à se déterminer, et se déterminer, c'est s'emprisonner dans les limites fixes d'un certain caractère, dans une certaine donnée d'action et de pensée. Une telle précision, et si logique, est facile aux natures simples. Benjamin, lui, était au contraire une nature si complexe qu'il ne pouvait consentir à la simplicité de l'âme sans se mutiler. Il y avait en lui un amoureux, un homme pour qui les sensations émanées de la femme primaient toutes les autres, et tel nous le voyons dès les premières années de sa vie, tel dans les dernières, affamé de tendresse. Vous souvenez-vous du cri désespéré que pousse Adolphe quand Ellénore va mourir : « Toute la nature semblait me dire que j'allais à jamais cesser d'être aimé. » Seulement, cet amoureux avait à côté de lui deux rivaux, dans le cœur de cet homme singulier, et d'abord un ambitieux. L'un exclut l'autre d'ordinaire. Mais, chez Constant, l'ambitieux et l'amoureux vivaient côte à côte, s'empoisonnant et lui empoisonnant toutes les joies. Il a dit dans *Adolphe* la mélancolie dont il était comblé

sur le cœur de ses maîtresses, à l'idée de ce qu'il eût pu devenir, délivré de l'amour. « Comme les avares se représentent dans les trésors qu'ils entassent tous les biens que ces trésors pourraient acheter, j'apercevais dans Ellénore la privation de tous les honneurs auxquels j'aurais pu prétendre... » Il a prouvé d'autre part, dans sa vie, combien il était prêt à sacrifier sa fortune, pis que cela, ses convictions à l'amour, puisqu'il n'a écrit que pour plaire à madame Récamier cet article contre l'Empereur, renié depuis si étrangement. — Et d'autre part cet amoureux et cet ambitieux s'accompagnaient d'un analyste qui compliquait cette complication initiale en la comprenant, et il allait de la sorte, toujours oscillant entre ces deux formes d'âme, s'habituant à cette hygiène périlleuse qui consiste à ne plus rien sentir que par réaction, — autant dire se blasant le cœur d'année en année, le sachant, le sentant, et s'abandonnant à ses folies avec cette vue de la mort à l'horizon de la vie, qui dès les premiers jours lui avait gâté toutes les joies par la sensation de leur affreuse brièveté.

C'est en effet le danger des natures composites. Elles se dressent presque instinctivement à cette gymnastique des contrastes, dont le plaisir du voyage est le type le plus simple. Un poète l'a défini dans un vers bien juste, ce plaisir :

Le charme du voyage est celui du retour.

On aime mieux son *home* parce qu'on l'a quitté. C'est là une bien innocente manière de jouer au jeu des contraires. Mais transportez ce même principe dans un autre ordre d'idées, l'amour, par exemple, et vous apercevrez ce qui fait le fond coupable de l'âme don juanesque. Don Juan aime davantage Elvire parce qu'il la trompe. Le remords de la trahison lui fait mieux sentir sa propre tendresse, comme la sensation de faire souffrir avive en lui celle de plaire. La valeur morale d'une pareille méthode de vivre n'est pas en question. Il est évident qu'elle suppose un raffinement horrible d'égoïsme. Mais il se comprend que sur des cœurs à la fois très riches et très flétris ce raffinement devienne le seul moyen de se procurer des émotions. L'existence de Benjamin Constant et les antithèses de sa sensibilité n'ont pas d'autre clef. Tout jeune, il avait vécu d'une vie cahotée, vu beaucoup de pays, traversé plusieurs éducations, connu le monde et les affaires, les inquiétudes de la politique et les sursauts du brelan, la multiplicité des intrigues et les abus de la débauche. Il finit par ne plus pouvoir se passer de ce ragoût que l'incohérence des milieux ajoute aux plaisirs habituels. On le vit, au sortir de la Chambre, où il venait de parler avec une éloquence de feu, entrer au tripot, ridiculiser dans les salons les idées

qui lui étaient les plus chères, libéral de bonne foi, se moquer de ses propres convictions, accepter des duels inutiles quand sa vie était nécessaire à sa cause, s'habiller en galantin vieilli, lui le plus philosophique des hommes, le plus soucieux des grands problèmes, jusqu'à s'être occupé quinze ans à un ouvrage sur la religion! Enfin, comme a dit avec une profondeur paradoxale un jeune écrivain de grande portée, M. Maurice Barrès, « il ne put résister au plaisir de se déconsidérer », — lui qui était affamé de popularité, lui le plus généreux et le plus délicat des hommes, comme l'attestent ses rapports avec les enfants de second lit de son père, — en s'exposant au reproche de vénalité et le méritant.

N'importe : ainsi désavoué, compromis, diffamé par lui-même, cet homme a su garder une physionomie qui attire mieux que la sympathie, par cette touchante sincérité dont je parlais et qui a survécu à tout chez lui. Je viens de relire, pour la centième fois peut-être, cet *Adolphe* dans lequel il a su dessiner en quelques traits un homme à son exacte ressemblance. Ce qui s'exhale de ce livre désséché, c'est pourtant une poésie, tant il est vrai que de montrer le fond d'un cœur, c'est toujours faire œuvre de poète. J'y retrouve la douleur la plus moderne qui soit, la plus voisine de nous, celle de la lucidité dans l'égarement, et celle aussi de la solitude de l'âme. Je devine, à travers les phrases anatomiques de ce roman, la plainte d'un être supérieur et incomplet qui ne peut arriver à se faire connaître tout entier, ni par suite à se donner, — d'une créature fine et tourmentée chez qui les passages du sentiment sont à la fois trop rapides, trop brûlants et trop conscients. J'y aperçois le martyre d'une faculté qui fait à l'heure présente tant de victimes parmi les plus distingués de nos contemporains : l'esprit d'analyse. On peut même dire que c'est là tout le drame d'*Adolphe :* la continuelle destruction de l'amour dans un cœur de jeune homme par cet esprit d'analyse, et le continuel effort de la maîtresse pour reconstituer à force de passion et de tendresse le sentiment qu'elle voit s'écrouler. Il est avec elle, et il se reprend à l'aimer. Il est loin d'elle, et il se reprend à s'acharner contre sa propre émotion jusqu'à l'anéantir, si bien qu'Ellénore, à la fin de cette lutte singulière, inintelligible pour elle, éprouve une lassitude qui lui fait désirer la mort. Elle a passé des années à s'enivrer de son amour à elle, en croyant s'enivrer du leur, et pourtant elle ne trouve que ce mot : « Malheureux Adolphe », à lui soupirer en mourant. Et nous, en refermant ce livre si beau de vérité humaine, en nous rappelant les *Lettres* et le *Journal intime,* nous ne trouvons pas d'autre terme pour résumer notre impression. Nous disons de Benjamin Constant : Ce fut un homme très malheureux. Nous songeons aux facultés magnifiques de l'écrivain et

de l'orateur, nous reconnaissons en lui une de ces victimes illustres sur qui la nature semble avoir tenté une cruelle expérience en les douant de pouvoirs trop forts et inconciliables. Nous nous rendons compte qu'il a su faire avec ses douleurs un des chefs-d'œuvre de notre littérature, et nous sommes tout près de lui pardonner, par admiration pour le courage de son supplice intime, comme à Musset, comme à Byron, comme à Baudelaire, comme à Henri Heine, ses frères en angoisses et en complications coupables.

Paul Bourget

LE COMTE DE BOURQUENEY

Les nobles figures qui ont été l'honneur de notre diplomatie dans ce siècle et qui, malgré tant de traverses, ont maintenu dignement la tradition de la politique française, ne vivent pas comme il serait juste dans notre mémoire; le silence s'est fait sur La Ferronnays, sur Bresson, sur tant d'autres. M. de Bourqueney, qui leur est égal, a eu un sort pareil; la France lui doit beaucoup, puisqu'il présida à la conclusion du traité des Détroits, qui la fit rentrer en 1841 dans le concert européen après la crise orientale dont Méhémet-Ali avait été le héros; puisqu'il conduisit à Vienne les négociations qui, durant la guerre de Crimée, encouragèrent l'Autriche dans son bon vouloir et assurèrent la victoire aux alliés, et qu'il eut la principale part au congrès de Paris de 1856, la date la plus glorieuse de notre récente histoire extérieure; puisque enfin, trois ans plus tard, il apposa sa signature au traité de Zurich, qui, après Solferino, organisait de l'autre côté des Alpes cette confédération italienne, œuvre chimérique sans doute, mais effort honorable d'une diplomatie réduite aux expédients en suite des promesses de Napoléon III, mais consciente du danger que devait courir la France, l'unité italienne accomplie. La collaboration de huit années que fournit assidûment M. de Bourqueney au *Journal des Débats* nous sera une occasion, sinon de retracer le détail de ses ambassades, au moins de marquer quelques traits de son caractère et de montrer comment il se forma aux grandes affaires.

Le journalisme fut pour lui, comme pour plusieurs de ses contemporains, une excellente école de diplomatie; sans doute, il avait fait plusieurs postes déjà, quand il écrivit son premier article, mais c'est là qu'il mûrit. Tour à tour attaché, à vingt ans, en 1819, à la légation de New-York, puis troisième secrétaire à Londres, enfin second secrétaire à Berne [1], il avait été assez heureux pour trouver dans tous ses postes des chefs capables à la fois de le juger à sa valeur et aussi de l'appuyer : c'était d'abord

[1] Voir les articles nécrologiques (non signés) que publia M. Génie sur M. de Bourqueney (*Journal des Débats* des 20 et 21 février 1870).

M. Hyde de Neuville; ce fut surtout M. de Chateaubriand. C'est à lui que le jeune homme dut sa fortune; il commença d'ailleurs par lui devoir sa première disgrâce. Quand, brouillé avec M. de Villèle, Chateaubriand sortit du ministère, ses protégés pâtirent de sa chute, et M. de Bourqueney fut mis en disponibilité. Mais son ancien chef avait reconnu en lui, comme il le disait, « l'étoffe d'un homme d'État et d'un excellent diplomate » ; il s'attacha à tirer parti de ces talents et introduisit le secrétaire d'ambassade au *Journal des Débats*. M. de Bourqueney fut chargé d'emblée des articles de politique extérieure; il avait vingt-sept ans.

C'était à la fin de 1826 ; le journal était tout entier à sa campagne contre le cabinet Villèle; toutes les violences paraissaient permises contre lui : M. de Bourqueney, qui voyait peut-être un peu sa propre querelle dans la querelle de son parti, ne se signala point par la modération de son langage. Son début fut une véhémente diatribe contre M. de Damas, le ministre des affaires étrangères. Il critiqua tout de lui, et son attitude à la tribune (le malheureux n'était pas orateur et lisait ses discours assez mal), et son attitude devant l'Europe : la France, « telle que les ministres l'avaient faite », se trouvait placée en dehors de toute affaire et ne savait plus que s'humilier; qu'il s'agît de l'Angleterre, qu'il s'agît de l'Autriche, de l'Espagne ou du Portugal, elle consentait à tout; car « à quelle demande de l'étranger ne consentirait pas un ministère qui conserve toute sa force pour l'employer au dedans contre les institutions et les libertés du royaume? » A vrai dire, il n'y avait guère là de politique extérieure; assurément, au lendemain de la guerre d'Espagne et au moment de Navarin, la France était aussi glorieuse que jamais au dehors ; mais ce n'était pas alors à discuter sérieusement que l'on prétendait : la grande affaire était de précipiter le cabinet; toutes les occasions de lui porter des coups étaient bonnes, et si l'on s'occupait du voisin, c'était surtout pour lui demander des armes contre l'ennemi du moment. Aussi, quand à la fin de 1827 le résultat des élections permet de prévoir la chute prochaine de M. de Villèle, ce sont de véritables effusions :

« S'ils existaient encore, nos ministres, s'écrie M. de Bourqueney, nous prendrions acte de leurs déclarations; mais pourquoi enregistrer ces cris de détresse d'un ministère expirant? Cachons plutôt le ridicule spectacle de son agonie. Par pitié, ne le montrons pas dans son naufrage, s'accrochant au Sultan, à Bolivar, à l'Infant, au Pacha, à M. de Metternich, à la mémoire de M. Canning; il se débat, comme un mourant, sur son lit de douleur. »

Enfin, au commencement de 1828, M. de Martignac prend le pouvoir, et avec lui les amis du *Journal des Débats;* M. de Chateaubriand a l'ambassade

de Rome. M. de Bourqueney s'adoucit; il n'est plus combattant; mais, devenu conseiller, il lui faut avoir sa politique, il lui faut éclairer et guider le cabinet. Quel système convenait-il de suivre? Il paraissait que la France fût libre de son choix, après que la guerre d'Espagne avait montré qu'il existait de nouveau une armée capable de faire prévaloir les volontés du Roi. Beaucoup d'hommes politiques, Chateaubriand entre autres, désireux d'épargner aux Bourbons cette injure, qu'ils avaient acheté leur restauration au prix des conquêtes de la Révolution, estimaient qu'il était de l'honneur de la monarchie de reprendre à son compte les traditions belliqueuses de l'Empire, et que les humiliations du congrès de Vienne ne seraient vengées que quand le royaume serait rentré dans la frontière du Rhin. Pour vaincre les résistances de l'Europe, l'alliance d'une puissance ambitieuse et forte serait nécessaire : la Russie paraissait prête à de nouveaux partages, et c'était sur elle que l'on comptait[1]. Mais sur ce point le journal différait absolument d'opinion avec celui qui l'avait si longtemps inspiré, avec Chateaubriand. Et d'abord on n'y considérait pas que les traités de Vienne fussent déshonorants au point qu'il fallût s'en laver comme d'une souillure : Talleyrand était trop l'ami de la maison pour que l'on y soutînt une semblable opinion; puis l'esprit de modération qui l'animait n'était pas étranger à M. de Bourqueney; il redoutait les aventures, quelque glorieuses qu'elles pussent être; il se défiait de l'alliance russe et ne croyait pas qu'il pût sortir rien de bon pour la France d'un bouleversement. Sans doute la prudence n'impliquait pas chez lui l'horreur de toute politique active : philhellène comme tous ses collaborateurs, il se prit d'enthousiasme pour l'expédition de Morée, et c'était même son trop peu d'amour pour les Grecs qu'il avait reproché avec le plus de constance et d'amertume à M. de Damas. On doit reconnaître, d'ailleurs, que c'est le seul accès de romantisme diplomatique dont M. de Bourqueney fut jamais atteint. Sur tout le reste, il gardait son flegme et faisait des raisonnements infiniment sages. Aux violents, qui prônaient l'alliance russe et se préparaient de gaieté de cœur à marcher avec le Czar aux guerres de revanche et à la conquête du monde, il opposait modestement l'entente avec l'Angleterre. C'était, il le savait, une politique sans gloire; mais c'était aussi une politique de paix, où les intérêts matériels des peuples, trop longtemps heurtés et sacrifiés par vingt-cinq ans de révolution, trouvaient enfin leur compte, et cela assurément était quelque chose.

Il y avait plus : sous la Restauration, au fond de tous les débats sur les

[1] Voir Albert Sorel, *Essais d'histoire et de critique :* l'Alliance russe sous la Restauration.

affaires étrangères, s'agite une question d'ordre intérieur : or, l'alliance avec l'Angleterre paraissait à M. de Bourqueney devoir être le gage du triomphe des principes de la monarchie constitutionnelle. L'idéal politique du *Journal des Débats* était un régime peu différent du régime parlementaire tel qu'il fonctionnait chez les Anglais; on espérait que l'intimité des rapports diplomatiques et la communion d'idées sur les questions extérieures qui s'ensuivrait ne pourraient manquer d'avoir une heureuse influence sur les affaires intérieures de la France. Quand un ministère libéral est renversé à Londres, le journal s'en afflige comme d'une défaite qui lui serait propre; il prend position contre le cabinet tory et l'accueille comme un ministère Villèle revenu au pouvoir; M. de Bourqueney pleure Canning mort et retrouve pour le duc de Wellington les sarcasmes qu'il avait si peu ménagés à M. de Damas : « Changer l'épée contre la plume et enlever enfin la trésorerie pour dernière campagne, tout cela est nouveau », dit-il, et il n'attend pas les actes du cabinet pour le condamner en masse. Mais si les tories se déclarent prêts à s'approprier les bills de leurs prédécesseurs sur l'affranchissement et l'émancipation politique des catholiques, c'est aussitôt une autre affaire, et Wellington de ce coup passe grand homme d'État :

« Quelque désintéressée qu'on suppose l'Angleterre à la gloire militaire, il n'y a pas de nation qui arrache de plein gré les plus belles pages de son histoire, et comme le nom de Wellington est écrit sur toutes en caractères ineffaçables, il y a dans les souvenirs des vingt dernières années une force morale qui fait du premier ministre actuel un homme supérieur à tous les hommes politiques de son pays pris en masse... Voilà l'Angleterre! Puisse-t-elle dans la sincère expression de notre joie, au premier signal d'un réveil que nous appelions de tous nos vœux, reconnaître que la sévérité de notre langage ne fut jamais dictée par un étroit esprit de haine et de rivalité! Toujours pénétrées du bienfait de l'alliance de deux grands peuples, l'Angleterre et la France ne doivent avoir qu'un même but. Leur droit public est tout entier dans leur droit politique; quel traité que deux chartes! quelle alliance que deux parlements! »

Mais, hélas! ces espérances durent peu : Charles X n'avait guère de sympathies pour l'Angleterre, et l'exemple du duc de Wellington, conservateur résigné aux mesures libérales, ne lui servait de rien; il ne s'y laissait pas gagner; lassé de son ministère modéré, dès que l'occasion s'offrit, il s'en débarrassa, et M. de Polignac, avec les *ultras,* succéda à M. de Martignac.

L'opposition qu'avait faite M. de Bourqueney à la politique extérieure du cabinet Villèle fut vraiment un enfantillage à côté de la haine dont il poursuivit les entreprises de M. de Polignac. Tout ce que fait M. de Polignac est imprudent, tout ce qu'il dit, insensé; a-t-il même une bonne pensée,

prend-il intérêt, par exemple, aux Grecs? on en rit : « Entendez-vous, plaisante M. de Bourqueney, entendez-vous nos ministres prononçant quelque part le mot d'indépendance? Voyez-vous M. de La Bourdonnaye et M. de Polignac affranchissant un peuple? Eux!... » Ou bien, si l'on s'occupe à trouver à la Grèce, en Europe, un prince capable de lui attirer les sympathies des souverains, ce sont des allusions au moins désobligeantes : « Si nous n'avons pas à la féliciter de voir ses destinées confiées à un roi de son pays, souhaitons-lui au moins un roi de son siècle. » Le polémiste va plus loin encore, à propos de dom Miguel de Portugal, auquel la France ne marque pas, à son gré, assez d'horreur :

« Faire son père prisonnier dans son palais, abreuver sa vieillesse d'injures et de douleurs, hâter peut-être sa dernière heure par le chagrin, violer vingt serments en un jour, arracher enfin la couronne à un frère, c'est là ce que la faction apostolique nous représente comme le triomphe de la bonne cause! C'est étrangement abuser de notre crédulité. Remercions cependant ses organes de s'être démasqués dans cette circonstance. Grâce à leurs fureurs, nous savons maintenant comment ils comprennent la légitimité..... Voilà, quand on a le courage de déchirer une charte, comment on acquiert des droits à la couronne. Nous n'osons pas conclure de ce raisonnement comment on les perd. »

Si l'opposition avait été parfois trop sévère pour la politique extérieure de M. de Villèle, il faut avouer, aujourd'hui que le détail des négociations est mieux connu [1], que, malgré ses violences, elle fut encore indulgente pour les folies auxquelles, escomptant l'amitié très problématique du Czar, M. de Polignac crut pouvoir s'abandonner. Elle critiquait, par la plume de M. de Bourqueney, le traité d'Andrinople; elle le jugeait détestable, parce qu'il montrait à la Russie que dorénavant elle « pouvait tout oser impunément », et ridicule, « parce que la France avait perdu, faute de vouloir quelque chose, une merveilleuse occasion de reprendre son ancien rang». Qu'aurait-elle dit vraiment si l'on avait su ce que M. de Polignac avait « voulu »; si l'on avait su qu'il avait en tête un remaniement complet de l'Europe, dans lequel, pour prix de la Belgique donnée à la France, la Russie recevrait les provinces danubiennes; l'Autriche, les pays serbes; la Prusse, la Hollande, ses ports et sa flotte, tandis que la maison d'Orange, dépouillée de son royaume, s'en irait régner sur les Turcs de Constantinople!

Pourtant il ne faut pas que les étranges imaginations de M. de Polignac nous fassent oublier qu'une fois il agit en grand ministre, et que c'est à

[1] Cf. L. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. XX.

lui que la France doit l'Algérie ; c'est avec regret aussi qu'il nous faut remarquer que M. de Bourqueney ne sut pas être juste pour lui ce jour-là. Assurément c'étaient des raisons mesquines qui avaient inspiré au cabinet l'idée de l'expédition d'Alger ; le désir de distraire l'attention des affaires intérieures l'avait guidé beaucoup plus que l'ambition de donner une province à la France. M. de Bourqueney, entraîné par la passion, ne considéra que « l'entreprise réactionnaire » ; il ne rendit pas justice à l'habileté de cette belle campagne diplomatique qui sut immobiliser l'Europe irritée ; il ne reconnut pas la décision et la merveilleuse promptitude qui présidèrent aux préparatifs militaires et maritimes ; il ne vit, dans le secret dont on avait dû les entourer, que « cet esprit d'illégalité qui semblait avoir, dès l'origine, présidé à toute l'affaire » ; il ne s'inquiéta que des « marchés sans concurrence, des fournitures sans économie, des dépenses sans autorisation » . Pour le but, il n'en comprit pas la grandeur et se borna à des déclamations vides et aux plus bizarres insinuations.

« Qu'y a-t-il au fond de cette entreprise ? écrivait-il au moment du départ de la flotte. Ce qu'il y a ? La continuation d'un système d'illusions qui pousse depuis huit mois notre malheureuse France jusqu'au bord de l'abîme. Il y a de mauvais ministres, sans majorité dans les Chambres, sans majorité dans les collèges électoraux, qui croient niaisement échapper à leur sort avec du bruit et de la fumée. Il y a une pensée malveillante au fond et injurieuse pour l'armée, car on rêve peut-être d'ébranler, avec des grades, des pensions et des honneurs, son respect pour nos lois et sa fidélité au trône constitutionnel. Il y a, nous le répéterons jusqu'à satiété, le quart des revenus annuels de la France joué contre quelques jours de plus au ministère ! Il y a enfin l'espoir insensé de faire d'une victoire contre Alger une victoire contre nos libertés, et de transformer la gloire qu'on espère acquérir en un moyen de corruption ou de violence. »

Les journées de Juillet ne lui laissèrent pas le temps de reconnaître son injustice ; la prise d'Alger fut connue dans Paris, on le sait, au moment où éclatait la révolution, et M. de Bourqueney était engagé trop avant dans la lutte contre M. de Polignac pour s'occuper d'une aussi lointaine affaire ; l'occasion ne lui fut pas donnée d'ailleurs de se déjuger, car ce ne fut plus lui qui traita de l'Algérie au journal, à partir du moment où elle devint terre française.

M. de Bourqueney demeura près de cinq ans encore au *Journal des Débats,* après que ses amis furent arrivés au pouvoir. Il avait été, dans l'opposition, un critique acerbe et souvent impitoyable, d'une ironie agressive et méprisante ; il sut quitter ce ton. Nul n'exposa dès lors plus clairement que lui et avec plus d'impartialité le détail d'une négociation, et, sans se faire l'apologiste officiel de la diplomatie du roi Louis-Philippe, il en

devint le conseiller modéré et clairvoyant. Il n'avait d'ailleurs, pour la soutenir, à faire violence en aucune façon aux doctrines qu'il avait toujours professées. Avec la monarchie de Juillet, avait triomphé l'alliance anglaise, et elle venait de porter ses fruits dans les négociations relatives à l'indépendance de la Belgique. Cette première campagne fut menée par M. de Bourqueney avec une éloquence et un tact admirables, et rarement le journal en fit une plus belle. Vis-à-vis de l'opposition, il se retrouvait cependant le polémiste des premiers jours ; c'était elle alors qui rêvait les grandes aventures : mécontent du retard des grandes puissances continentales à reconnaître le nouveau gouvernement, M. de Lafayette prêchait contre elles une guerre de propagande révolutionnaire ; il y avait là matière à amples railleries; M. de Bourqueney ne les épargnait pas au vieux libéral, toujours prêt à batailler, « pour qui, pour quoi, contre qui, contre quoi? n'importe », et c'étaient de perpétuelles querelles avec la gauche, qui, dans toute entrevue de souverains, voyait une « conspiration » de l'Europe contre la France. Mais il avait aussi parfois des accès de légitime fierté :

« Il y a en ce moment comme une espèce de silence dans les affaires générales de l'Europe. A trois années de mouvement et de bruit a succédé tout à coup un calme qui rappelle les plus beaux jours de la paix européenne... La France ne devait pas son sang et ses trésors à toutes les causes; mais il y en avait auxquelles son devoir était de les offrir, et celles-là se sont toutes résolues ou par elle ou avec elle. Félicitons-nous de ce que la France n'a pas seule empreint tous ses actes de cet esprit de sagesse auquel nous devons la conservation de la paix européenne; à aucune autre époque de l'histoire, les transactions des gouvernements entre eux ne furent inspirées par une loyauté plus sévère et contenues par une modération plus vraie. »

Quand M. de Bourqueney écrivait ces lignes, il n'était plus seulement un journaliste indépendant et libre d'exprimer sa pensée ainsi qu'il lui plaisait : après l'avoir nommé conseiller d'État, le gouvernement avait cru pouvoir employer mieux encore ses talents, et l'amiral de Rigny, ministre des affaires étrangères, l'avait attaché à son cabinet en 1834. Ce n'était là qu'un premier pas; dès le commencement de 1835, en effet, le duc de Broglie le réintégrait dans la carrière. Le journaliste improvisé reprit ses anciennes fonctions de secrétaire à l'ambassade de Londres, et M. Guizot l'y trouva en 1840. Nous avons dit quel service signalé M. de Bourqueney rendit à la France, quand, chargé d'affaires à la suite du ministère du 9 octobre, il mena à bien la négociation de la convention des Détroits; ce sont ces mêmes opinions qu'il n'avait cessé de défendre dans le *Journal des Débats* qu'il sut faire prévaloir en cette occasion : s'il avait eu, après

les premiers triomphes de Méhémet-Ali, quelques velléités d'enthousiasme pour le pacha, cet engouement avait assurément été bien passager; M. de Bourqueney était bientôt revenu à la vieille tradition française de la conservation de l'Empire ottoman, et il avait recommandé dans maint article de ne pas se départir de « la volonté arrêtée de le soutenir tant qu'il conserverait un principe de vie, et de n'en laisser échoir la succession à aucune des puissances européennes ». C'est sur ce principe qu'est fondée la convention de 1841; M. de Bourqueney professait encore les mêmes doctrines en 1856, et il les aida singulièrement à triompher au congrès de Paris [1].

Ces idées étaient demeurées celles du *Journal des Débats,* et la politique que soutint M. de Bourqueney au congrès trouva dans l'organe de l'opposition un défenseur ardent; plus tard, au moment des affaires d'Italie, il y eut dissentiment entre le signataire du traité de Zurich et les collaborateurs de sa jeunesse : ce n'était pourtant pas de quoi rompre de vieilles amitiés; M. de Bourqueney, bien qu'il eût accepté de servir le gouvernement de Napoléon III, qui le fit comte et sénateur, continua toujours ses relations avec le *Journal des Débats;* aussi quand, après une retraite de dix années, d'où il avait suivi d'un œil inquiet [2] les fautes diplomatiques du second Empire, il s'éteignit le 26 décembre 1869, eut-il la rare fortune d'être loué presque au même moment par des adversaires qui eussent pu difficilement s'accorder sur d'autres points : par M. Rouher, à la tribune du Sénat, et par le secrétaire de M. Guizot, M. Génie, dans le *Journal des Débats.*

Raymond Koechlin

[1] On sait que si le comte Walewski y était premier plénipotentiaire français en qualité de ministre des affaires étrangères, il n'eut pourtant que peu de part au fond même de la négociation, et que le poids en incomba presque entier à M. de Bourqueney.

[2] M. Génie rapporte qu'après avoir causé plusieurs fois avec M. de Bismarck, M. de Bourqueney aurait dit : « Si jamais M. de Bismarck est le premier ministre du roi de Prusse, il bouleversera l'Europe et fera de la Prusse la première puissance du continent. La France fera bien d'y regarder. »

LE JOURNAL DES DÉBATS

SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Le *Journal des Débats* avait prévu la révolution de 1830. Il ne l'avait ni souhaitée, ni provoquée.

Pour un peuple, il n'y a pas de plus pénible attente que celle des coups d'État et des révolutions. Pendant une année, le vertige s'était emparé des gouvernants. Dans le parti libéral, il y avait eu deux courants : les uns, croyant la réconciliation impossible entre la branche aînée et la Charte, n'avaient pas craint de harceler le pouvoir en vue de précipiter une crise qu'ils tenaient pour inévitable ; — les autres s'étaient efforcés d'éclairer le Roi en lui montrant les suites du coup d'État. MM. Bertin étaient de ceux-là : nul ne pouvait les accuser d'équivoque. Ni aveugles, ni courtisans, ils avaient attaqué à visage découvert M. de Polignac ; mais ils avaient fait de l'opposition, ce qui est rare, en hommes de gouvernement, respectant les institutions, ne ménageant pas leurs coups, mais les réservant aux ministres qui allaient perdre la Restauration.

Un homme politique n'est digne de diriger un journal en des temps troublés que s'il a autant de perspicacité pour tout voir que de hardiesse pour tout dire. Les ordonnances du 25 juillet et la foudroyante réplique de l'insurrection populaire étaient la justification éclatante d'une polémique d'une année dont chaque acte prenait la valeur d'une prophétie. Tandis qu'à l'heure où le drapeau change, tant de gens se hâtent de changer de langage et de livrée, les rédacteurs du journal n'avaient rien à sacrifier, rien à cacher, pas une parole à rétracter. Ils n'avaient pas conspiré un seul instant ; ils avaient poursuivi sincèrement l'application loyale de la Charte. Libéraux avec la majorité de la Chambre, triomphants avec la réélection des 221, maîtres du pouvoir avec eux, ils voyaient un roi libéral choisi par les Chambres, confirmé par l'assentiment de toutes les forces vives du pays, remplacer sur le trône un monarque à l'esprit étroit et aveugle. A l'état révolutionnaire qui durait depuis un an succédait l'accord de toutes

les forces nationales en vue d'assurer la marche loyale du régime constitutionnel. Soldats convaincus de la Charte et de la liberté, les rédacteurs du *Journal des Débats* se trouvaient fort à l'aise pour défendre la monarchie nouvelle, issue de la Révolution.

Pour en arriver là en quelques heures, il avait fallu beaucoup de vigueur et beaucoup d'esprit. Il est facile de refaire après coup l'histoire au gré de ses préférences. Chaque parti se plaît à écrire une légende. La vérité, c'est qu'au lendemain de la victoire populaire, le trône était vacant. Quelques heures d'hésitation, et l'anarchie devenait toute-puissante. Le 29 juillet 1830, il n'y avait pas une heure à perdre : en agissant vite, on sauvait la France d'une république improvisée qui l'eût perdue.

On raconte qu'aussitôt après le combat, dès que la rue des Prêtres eut cessé de retentir des échos de la lutte, la salle de rédaction des *Débats* se trouva remplie d'amis accourus aux nouvelles : les uns venant du Palais-Bourbon, les autres du Luxembourg, de l'Hôtel de ville et du Palais-Royal : autour de Bertin aîné et de Bertin de Veaux, on voyait Saint-Marc Girardin, Silvestre de Sacy, Villemain, Salvandy, Becquet. Les discussions étaient vives : toutes les opinions s'y reflétaient, mais à aucun moment on ne crut au succès de la mission du duc de Mortemart. Si on y rencontrait d'anciens royalistes, il était facile de voir, à leur langage, qu'ils avaient perdu tout espoir. M. Villemain, qui s'était résigné le dernier à la chute, se laissait aller peu à peu à l'entraînement général.

Dans les grandes crises, la foi fait le succès. Or, tous les partisans de Charles X avaient abdiqué en même temps que le Roi. Avec le nom du duc d'Orléans la confiance renaissait. M. Bertin et ses collaborateurs virent le salut dans cette transaction honorable pour tous ; ils comprirent que, seul, ce prince qui avait combattu sous le drapeau tricolore pouvait « fixer les esprits et les empêcher de flotter dans le vague ». (Saint-Marc Girardin, 31 juillet, 1er août.) En agissant vite et à temps, on sauvait l'ordre, on reconstituait le pouvoir exécutif.

On faisait plus et mieux. En répondant à un coup d'État par la plus légale de nos révolutions, en créant un régime nouveau, la France donnait satisfaction au besoin intime d'une génération qui brûlait d'agir. Consultez les articles écrits sous le coup des événements, le doute n'est pas possible : nous assistons autant à l'élévation d'un trône qu'à l'avènement de toute une jeunesse. La veille, il n'y avait d'électif dans le royaume que les députés, et il fallait qu'ils eussent plus de quarante ans ; le lendemain, les trente-six mille communes avaient des conseils élus, le département, son conseil général élu, et les esprits déjà mûrs qui frémissaient en sentant

s'écouler dans l'impuissance leur trentième année allaient enfin être admis à prendre part aux affaires publiques. Partout où battait un cœur jeune, ce sentiment de délivrance se manifeste. Aux clameurs de triomphe des vainqueurs de Juillet succède un long cri d'espérance dont chaque numéro du journal offre à l'histoire l'indubitable expression [1]. Qui méconnaît ce fait est incapable de se rendre compte des événements de ce temps. On a dit de l'histoire qu'elle était le tableau des passions qu'on n'a plus. Si vous vous figurez ce que ressentait un jeune homme, après quinze années d'un régime sage, mais vieilli, sous des ministères défiants, ne laissant aucun débouché à son activité, en ajournant l'expansion, refoulant ses élans, lui interdisant les souvenirs, redoutant ses enthousiasmes et tenant pour séditieuse toute allusion aux gloires dont se nourrissait sa génération, vous comprendrez la révolution de 1830.

M. de Sacy et M. Saint-Marc Girardin appartenaient tous les deux par leur âge et par leurs amitiés à cette phalange qui formait l'élite de la jeunesse française et qui était impatiente de vivre, d'agir et de gouverner. Ils exprimaient ce qu'il y avait de plus pur dans les sentiments publics. La monarchie nouvelle leur donnait une satisfaction sans mélange. Aussi jamais adhésion plus éclatante ne fut donnée à un pouvoir nouveau. Toutefois, les acclamations ne suffisent pas pour fonder un gouvernement.

Ce que la génération arrivée aux affaires en 1830 eut de particulier, c'est qu'elle se trouva à la fois très ardente et très mesurée, très passionnée et très capable. Ses représentants les plus distingués siégèrent dans les premiers cabinets de la monarchie, tandis que les jeunes écrivains des *Débats* en devinrent les conseillers les plus écoutés. Il ne s'agissait plus pour eux de combattre dans l'opposition. Leur talent devait se plier au rôle plus difficile de calmer les esprits et de faire l'éducation d'un parti jeune auquel il fallait apprendre l'art de se gouverner pour être digne de gouverner l'État. La tâche de la presse qui défend un cabinet passe généralement pour ingrate. « Il n'y a pourtant rien de si beau que la défense du pouvoir par la discussion, que cette nécessité d'avoir raison et de le prouver [2]. »

A ceux qui seraient tentés de confondre la polémique banale et plate avec la polémique d'un journal conservateur, je conseille de lire l'histoire de la fondation du gouvernement de Juillet dans le *Journal des Débats*; rien de plus vif, de plus sensé et de plus mordant que les conseils donnés chaque matin aux ministres, aux Chambres et à l'opinion publique.

Ne se bornant pas à défendre les approches de la place, le journal multi-

[1] *Passim*, et entre autres, 16 septembre 1830.
[2] Saint-Marc Girardin, *Souvenirs d'un journaliste*, p. 73.

pliait les sorties : il s'attaquait non seulement aux ennemis avoués du nouveau régime, mais à ses amis imprudents ou avides. La curée n'inspirait pas que les poètes : nulle part les vices des solliciteurs ne furent plus éloquemment flagellés que dans un article où M. Saint-Marc Girardin (16 août 1830) dénonçait cette insurrection de l'intrigue et de la cupidité se servant de toutes les armes, prodiguant les délations, accusant les fonctionnaires pour les remplacer, répandant à travers les provinces l'inquiétude et l'ambition. Une scène de Molière, une page de La Bruyère restent vraies à travers les âges. Le tableau des vices de notre société de 1830 demeure jeune après un demi-siècle. Relisez tout l'article : chaque ligne, chaque trait éveillera un souvenir. Le passé disparaît : c'est le présent qui vit devant nous.

Le mérite rare du *Journal des Débats* était son courage. Dire à ses amis de rudes vérités, leur signaler les défauts de leur conduite, les vices qui les compromettent, les erreurs qui les perdent, le dire avec fermeté, ne pas se lasser d'écrire, non pour déployer de l'esprit, mais afin d'aboutir à l'action, montrer tout ce qui blesse moins pour le plaisir de la critique qu'en vue de réformer les mœurs et de sauver l'État, voilà ce qui faisait l'honneur de ceux qui, autour de M. Bertin, tenaient la plume en 1830.

Des vices privés ils passaient aux fautes publiques, de l'antichambre encombrée des ministres aux attroupements de la place de Grève : ils discernaient dans l'influence croissante et malsaine de l'Hôtel de ville un des dangers les plus graves. Les ardeurs téméraires s'étaient groupées, avaient appelé à leur aide la jeunesse, les combattants les plus exaltés de Juillet, ceux qui avaient espéré la résurrection de la République ou de l'Empire. Le feu couvait dans un foyer formé de tous les souvenirs révolutionnaires. Les plus ardents rêvaient un régime dans lequel ils seraient auprès du pouvoir les organes de la volonté populaire : le préfet de la Seine et le commandant des gardes nationales n'avaient pas voulu rompre avec eux. La démocratie, quand elle règne, n'échappe pas au sort commun de tous les pouvoirs ; elle a, elle aussi, ses courtisans : aux ultras de la Restauration, aux intrigues du pavillon Marsan succédaient les intrigues de l'Hôtel de ville. On voulait y continuer la Révolution, tandis que le Roi et son ministère avaient hâte d'inaugurer une politique d'ordre.

La situation, qui paraît si claire à travers la distance, était alors hérissée de difficultés. La crise avait donné aux ouvriers des loisirs dont ils abusaient pour troubler la paix publique. Les meneurs mettaient à profit toutes les causes de mécontentement : un jour, ils soulevaient les ouvriers contre les machines, menaçaient de les briser, ameutaient les imprimeurs,

empêchaient le *Journal* de paraître (3 septembre 1830) et ne se retiraient que devant l'intervention spontanée de la garde nationale, qui était à elle seule tout le gouvernement. Le lendemain, des attroupements se formaient, de longues bandes défilaient en mêlant les cris patriotiques et les menaces : sur leur passage, ils semaient l'inquiétude, les boutiques se fermaient, et la panique contribuait à aggraver les maux que ces manifestations prétendaient guérir. Ateliers publics de travail, encouragements pécuniaires, secours au commerce, tout était vain. La cause était ailleurs. M. de Sacy la définissait à merveille : « La source du mal est beaucoup plutôt dans l'agitation morale des classes supérieures ; elle est dans ce goût d'innovation sans fin qui est la suite d'une révolution, et dans les indécisions du ministère. » (12 septembre.)

Quelle que soit la valeur des hommes, le gouvernement issu d'une insurrection libérale est impuissant à assurer dans les premiers temps les garanties de l'ordre. Ni M. Guizot, ni M. de Broglie, pas plus que M. Dupont de l'Eure et M. de Lafayette, ne pouvaient calmer les agitateurs populaires. Le ministère auquel échut la tâche de succéder au premier cabinet de la monarchie n'avait qu'une mission : achever sans violences le procès des ministres. Aux heures d'émotion populaire, tout obstacle devient un écueil : le procès des conseillers de Charles X soulevait toutes les passions : dans les rangs des combattants de Juillet les exaltés demandaient la tête des accusés, et de vagues rumeurs rapportaient que le peuple n'hésiterait pas à se faire justice. Empêcher un crime, éviter à tout prix qu'une goutte de sang répandue rejaillisse sur le trône et lui laisse une tache ineffaçable, édifier sur un acte de modération et sur le respect des pouvoirs publics une politique d'ordre, tel fut pendant deux mois le souci constant d'une polémique à la fois fine et pressante, perspicace et courageuse.

A force de sagesse, le défilé fut franchi : la cour des pairs avait été digne et modérée ; le cabinet avait montré de la résolution et vu surgir dans son sein une initiative qui, malgré les cris de l'émeute, avait assuré le salut : par sa présence d'esprit, le jeune ministre de l'intérieur avait sauvé la vie des accusés et l'honneur du gouvernement de Juillet. Mais, l'effort accompli, les tiraillements des partis allaient ressaisir le ministère. Assurément on pouvait vivre au jour le jour, attendre tout du temps et du lendemain, s'engourdir dans une patience qu'on aurait décorée du nom de politique. Le *Journal des Débats* vit des premiers le remède, et, bien avant le cabinet du 13 mars, il eut le courage d'appeler publiquement de ses vœux un ministère de résistance qui, sans mesures violentes, par la seule action de la volonté, fût capable de sauver la monarchie et de la fonder.

Les rédacteurs du journal, au milieu de l'anarchie gouvernementale qui précéda et suivit l'émeute du 13 février 1831, montrèrent une hauteur de vues qui fait de cette crise une des dates mémorables de leur polémique. Précurseurs de la politique de Casimir Périer, ils défendirent à la fois le pouvoir et la liberté. Sans rien abandonner de ce qui avait fait l'honneur de la révolution de Juillet, sans renier aucune de ses conquêtes, ils surent définir cette force intime que poursuivent en vain les pouvoirs faibles, que cherchent à contrefaire les despotismes, qui vient de l'énergie mise au service des lois, et qui est à elle seule l'esprit de gouvernement. Déployer une action partout vigilante, rendre confiance aux indécis, ne demander de force qu'aux lois partout obéies, être impitoyables pour les fauteurs de désordre, sévir également contre les téméraires qui arboraient le drapeau blanc et changeaient une cérémonie sacrée en manifestation factieuse, poursuivre ceux qui en tiraient un prétexte de sédition, avoir l'œil à tout, exiger la subordination des fonctionnaires de tout ordre, telle était la politique que réclamait à grands cris le *Journal des Débats*. C'était travailler à renverser M. Laffitte, qui personnifiait la politique de concession et de laisser-aller. M. Bertin et ses amis tenaient pour nécessaire la crise ministérielle : ils contribuèrent à l'ouvrir, d'accord en cela avec les ministres les plus avisés. Grâce à cette heureuse complicité à laquelle répondait la meilleure partie des Chambres, se forma le 13 mars le cabinet qui allait véritablement fonder le gouvernement de Juillet.

Jamais tâche plus lourde ne s'imposa à des ministres. Le numéro du journal qui annonçait la composition du ministère indiquait le plus pressant de ses devoirs : rétablir l'ordre à l'intérieur.

« Nous avons toute la liberté que peut nous donner un gouvernement quelconque, disait M. Saint-Marc Girardin, sauf la répression des lois. La tyrannie n'est plus en haut, elle vient d'en bas. Est-ce en effet de la liberté religieuse que les violences exercées contre quelques prêtres? de la liberté de la tribune que l'attaque de la maison d'un député? de la liberté d'écrire que les menaces de briser les presses? du droit des gens que les outrages aux ambassadeurs? N'est-il pas nécessaire, si nous voulons être libres, d'empêcher que de pareils excès ne passent en habitude? La liberté n'est plus menacée d'en haut, mais d'en bas. Entre le censeur qui brise ma phrase et les séditieux qui brisent mes presses, la différence n'est que du nombre des tyrans. La liberté de quelques-uns, c'est la tyrannie. La liberté de tout le monde, voilà la seule vraie liberté. Or, les émeutes donnent la liberté à quelques-uns; mais le maintien des lois, c'est-à-dire l'ordre, donne la liberté à tout le monde. Il était temps de choisir entre ces deux libertés. » (15 mars.)

Deux jours après, Casimir Périer, exposant son système, disait du haut de la tribune :

« Que demande avant tout la France à son gouvernement? c'est de l'action... c'est d'ordre légal et de pouvoir que la société a besoin; car c'est faute d'ordre et de pouvoir qu'elle se laisse gagner par la défiance, source unique des embarras et des périls du moment. En effet, le mal est dans les esprits. Inquiets et divisés, ils accueillent toutes les craintes et tous les soupçons. La confiance est communicative. Le ministère n'aspire point à dominer les opinions, mais il réclame le secours des bons citoyens pour tirer la France de cette incertitude qui la désole, pour gagner en paix le jour où la raison publique, par la voie des électeurs, jugera sa conduite et décidera de son sort. »

Le premier ministre mettait son honneur à ne demander aucune loi d'exception. Contre la domination des partis, c'était aux mœurs publiques qu'il entendait faire appel; la presse devait l'y aider. Le *Journal des Débats* était au premier rang; il ne déserta pas un seul jour la lutte.

Les questions extérieures ne donnaient pas lieu à un accord moins intime. La révolution de 1830 avait éveillé l'inquiétude et même l'hostilité de toutes les cours européennes. La chute d'une monarchie restaurée par la coalition, le drapeau tricolore reparaissant comme une revanche de 1815, les souvenirs patriotiques de 1792, les noms de Valmy et de Jemmapes invoqués comme l'honneur de sa jeunesse par un monarque élu, étaient faits pour alarmer tous les partisans de la Sainte-Alliance. A Paris, la vanité populaire s'en montrait satisfaite, et les bravades publiques par lesquelles la foule se plaisait à manifester l'indépendance que la France venait de reconquérir n'étaient pas un des moindres embarras du nouveau gouvernement. Après avoir confondu injustement le gouvernement de la Restauration et le drapeau de l'étranger, le peuple semblait croire que sa victoire ne serait complète qu'après avoir effacé le souvenir de Waterloo. La meilleure partie de la jeunesse, symptôme plus grave, partageait ces ardeurs. Il suffisait d'une étincelle pour mettre le feu à l'Europe.

C'est du Nord que vint la première explosion. Au commencement de septembre, les nouvelles de Bruxelles avaient surexcité les esprits. On racontait que l'insurrection s'était faite avec le drapeau français. Le *Journal des Débats* n'avait pas hésité à prendre parti : assurément, c'était un coup porté à l'œuvre du congrès de Vienne; « mais la France, disait-il, ne troublera point l'Europe. Elle ne veut point de conquêtes; elle augmentera son influence et point son territoire. » (9 septembre 1830.) Et quelques jours plus tard : « L'œuvre du congrès de Vienne tend à sa fin, cela n'est pas douteux. La restauration des Bourbons était en quelque sorte la clef de voûte du système. La Restauration étant tombée, tout l'édifice doit crouler à la suite. » (20 septembre.)

Le langage était fier, mais ne menait-il pas droit à une rupture avec

l'Europe? En prenant parti pour l'insurrection belge, on semblait faire une guerre de propagande; en l'abandonnant aux répressions du roi des Pays-Bas soutenu par la Prusse et la Russie, la France se déshonorait. On s'en tira avec autant d'habileté que de hardiesse. La Sainte-Alliance avait toujours fait prévaloir et elle avait appliqué en Espagne le principe d'intervention ; le 29 septembre, le *Journal des Débats,* démentant l'envoi en Belgique d'une armée prussienne, ajoutait : « L'Europe paraît avoir accepté et reconnu avec empressement le principe de *non-intervention* proclamé par la France dès le premier jour de son affranchissement. Y déroger, ce serait livrer le monde à toutes les chances de la guerre ; et la paix semble jusqu'ici le premier vœu comme le premier besoin de toutes les puissances [1]. »

Cette note de cinq lignes renfermait toute la politique extérieure du gouvernement nouveau. Les peuples avaient le droit de disposer d'eux-mêmes, et nul ne pouvait les remettre à la raison. Si une puissance devait le tenter, elle était avertie qu'elle trouverait la France sur son chemin, ne tolérant l'intervention ni chez elle, ni autour d'elle. M. Molé et M. de Talleyrand étaient aussi résolus que le Roi à appliquer ce programme. Deux écrivains que les affaires publiques devaient emprunter au *Journal des Débats* sans les lui enlever, M. de Salvandy et M. de Bourqueney, défendirent avec vigueur la politique de non-intervention. Exactement informés des moindres incidents diplomatiques, mettant en lumière les dispositions des cabinets, observant l'évolution qui avait fait succéder au ministère du duc de Wellington celui de lord Grey, ils montraient l'Angleterre de plus en plus disposée à soutenir l'indépendance de la Belgique et l'accord avec la Grande-Bretagne menant à une alliance féconde et libérale.

En présence du mouvement européen qui menaçait de toutes parts l'œuvre de 1815, les rédacteurs du *Journal des Débats* avaient un sentiment trop vif de la dignité nationale pour dissimuler leurs sympathies : on sent l'ardeur qui les émeut, mais le bon sens l'emporte. « Il y a huit ans, disent-ils, au temps de la Sainte-Alliance, il nous fallait aller relever tous les rois qui se laissaient tomber ; nous étions les chevaliers de la légitimité. On veut faire de nous maintenant les chevaliers de la démocratie ; il nous faudra aller aider les peuples qui ne se lèvent pas assez vite. » (30 janvier. Saint-Marc Girardin.) Contre de telles aventures, ils protestaient hautement; mais le jour où la marche de l'armée hollandaise menaça Bruxelles, lorsqu'en une nuit le ministère Casimir Périer décida la reconnaissance du nouveau royaume et l'entrée en Belgique de cinquante mille hommes, le journal

[1] C'est le 6 octobre, huit jours après, que, pour la première fois, M. Molé parlait à la tribune du principe de *non-intervention.*

applaudit à cet acte d'énergie qui faisait de la France la protectrice de l'indépendance belge. « Ni la paix à tout prix, ni la guerre à tout risque », telle était la formule de sa politique (20 mars 1831). L'énergie que le cabinet venait de montrer sur la frontière du Nord, et qui allait conduire l'armée française quelques mois plus tard jusqu'au siège et à la prise d'Anvers, eut au midi de l'Europe un contre-coup plus imprévu et non moins décisif.

Après de longues négociations, la France avait obtenu que l'Autriche évacuât les Romagnes. En janvier 1832, sous prétexte de quelques désordres, les Autrichiens rentraient à Bologne. Le cabinet français n'hésita pas. Pourquoi la politique de M. de Metternich aurait-elle eu le privilège de l'influence en Italie? Les traités étaient formels : la protection du Pape devait être l'œuvre collective des puissances. Résolue par le Roi et le conseil des ministres, l'expédition d'Ancône fut exécutée dans le plus grand secret. Seul dans la presse, le *Journal des Débats* avait été informé de tout. Dès le 10 février, trois jours après le départ du corps de débarquement de Toulon, il disait :

« Cette fois, l'Autriche nous écoutera : l'an dernier, quand elle se souciait peu de nos représentations, nous n'avions pas d'armée en mer prête à débarquer... En reparaissant en Italie, nos soldats agissent en vertu d'un traité solennel, et leur présence rend la partie égale entre nous et l'Autriche. Désormais il y aura dans les affaires italiennes deux arbitres au lieu d'un seul. » (10 février, Saint-Marc Girardin.)

Et quelques jours après :

« Notre intervention empêchera l'Autriche de conquérir Bologne. Nous avons promis, de concert avec l'Europe, de maintenir l'intégrité des États du Pape. C'est cette intégrité que nous allons maintenir. » (Saint-Marc Girardin. 15 février.)

Et enfin :

« Nous allons exercer un arbitrage nécessaire entre le Pape et ses sujets; nous n'entendons pas que l'Autriche règle à elle seule la question italienne. Notre expédition vogue. Elle entrera à Ancône, et le Pape ne nous fermera pas ses portes à coups de canon. » (25 février.)

Les événements justifièrent les prévisions : nos troupes occupèrent Ancône sans coup férir, et l'Europe tout entière, après une première heure de dépit, comprit qu'il fallait compter avec un gouvernement aussi modéré que résolu.

Exposés avec talent, soutenus avec vigueur, les avantages de cette politique frappaient de plus en plus les esprits. C'est l'honneur de la presse sous un gouvernement libre de prendre une large part à toutes les affaires et de ne demeurer étrangère à aucune des questions soulevées par la diplomatie. Quand on a sous les yeux un personnel politique ignorant, des assemblées médiocres ou violentes, il est facile d'oublier la force que peut

tirer le pouvoir des grandes et solides discussions que fait naître la liberté de la presse et de la tribune. Tout autre est l'action réciproque du gouvernement et des journaux, quand les destinées du pays sont confiées à une élite intellectuelle : il se fait une collaboration de chaque jour entre le journaliste qui écrit, l'orateur qui parle et le ministre qui agit. La politique ne ressemble alors ni à une dispute de réunion publique, ni à une querelle de la rue. C'est une conversation entre gens d'esprit, appliquant toutes les forces de leur intelligence à la pratique d'un art, et du plus élevé de tous, celui de conduire les sociétés humaines. Entre le cabinet du ministre des affaires étrangères et le salon où chaque soir M. Bertin recevait, en corrigeant les épreuves, les hommes politiques, les communications étaient continuelles. Véritable salon où la conversation se prolongeait parfois très avant dans la nuit, où MM. Bertin causaient avec leurs amis « de toutes choses, questionnant, avertissant, conseillant, critiquant, conjecturant, toujours l'esprit dégagé et sans humeur, et sincèrement zélés pour le succès de la politique que soutenait le *Journal des Débats* ». Le cabinet de rédaction n'était pas cette salle enfiévrée où se heurtent les ambitions de politiciens agités, mais un terrain commun où venaient se rencontrer sans embarras les amis les plus éclairés de la monarchie nouvelle. M. Molé n'avait pas dédaigné d'y paraître, et, pendant son ministère, M. Casimir Périer, avec plus d'un de ses collègues, s'y était souvent rendu ; une partie de whist le réunissait à M. Bertin de Veaux, à M. Guizot ou à tout autre député influent; puis la conversation reprenait plus intime sur l'état des affaires, les questions de conduite, les perspectives de l'avenir, et « M. Périer se retirait avec la satisfaction de se sentir aussi bien soutenu dans la presse qu'à la tribune [1] ».

Certes, il en avait besoin, car jamais ministère n'avait rencontré plus d'obstacles. Son premier but était de rétablir à l'intérieur l'ordre dans les rues et dans les esprits : il vit se dresser devant lui des insurrections républicaines bien plus violentes que les émeutes de la fin de 1830, et au moment où il était aux prises avec l'anarchie, les départements de l'Ouest se soulevèrent. Son désir le plus vif était de maintenir la paix en Europe : chaque jour, chaque mois multipliaient les incidents; l'affaire de Belgique s'aggravait, les villes italiennes frémissaient en entendant les échos de l'indépendance, l'insurrection de Pologne enflammait toutes les imaginations. Le patriotisme lui-même devenait le plus grand des dangers, et des associations se formaient en vue de défendre l'honneur que le gouvernement,

[1] GUIZOT, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, p. 246.

disait-on, était impuissant à protéger. A tant de maux qui auraient abattu des cœurs moins fortement trempés, s'ajoutaient les ravages d'une épidémie qui répandait le découragement et la panique.

Chacune de ces crises vit le *Journal des Débats* fidèle à la politique de sagesse d'un cabinet qui tenait à honneur de se montrer ferme sans violences, résolu sans colère et énergique sans loi d'exception. C'était un tour de force : en vain les amis du ministère lui offraient-ils leur concours pour demander aux Chambres le vote de mesures extraordinaires; il refusait. Ce sera dans l'histoire son éternel honneur d'avoir mis toute sa confiance dans l'usage des lois. Le *Journal des Débats* le seconda dans cette lutte : il s'appliqua à montrer que ce ministère de résistance n'était pas et ne voulait point être un gouvernement de combat. « Un gouvernement, disait-il, doit prendre de sérieuses précautions contre tous les partis hostiles, mais il ne doit de haine à aucun... Les gouvernements n'opèrent de conversions qu'en protégeant la liberté et la sécurité de tous. » (1er juin 1831.) Dans d'autres temps, on a vu des pouvoirs nouveaux recourir, pour se fonder, aux moyens extrêmes, écouter les dénonciations, arrêter les suspects, les déporter au delà des mers ou les jeter hors des frontières. Seul entre tous, Casimir Périer a lutté contre l'anarchie des rues et celle bien plus terrible des esprits, en « demandant uniquement, suivant l'expression d'un de ses plus vaillants collaborateurs, à la raison publique, au droit commun et aux institutions libérales des armes pour vaincre ses adversaires et pour contenir, ce qui est plus difficile encore, les impatiences et les passions d'un grand nombre de ses amis [1] ». Ni les émeutes continuelles qui maintenaient sur pied nuit et jour la garde nationale de Paris, ni les échauffourées du Midi, ni l'insurrection de Lyon, ni les troubles de la Vendée, ni cette alliance monstrueuse des carlistes et des bonapartistes unis aux républicains pour calomnier, attaquer et détruire, ne parvenaient à décourager les défenseurs du gouvernement libre.

Le *Journal des Débats* fut constamment sur la brèche pendant le ministère Casimir Périer. La politique des hommes d'État qui ont fondé avec lui le gouvernement de Juillet a pris depuis un demi-siècle un tel renom, qu'il paraît tout simple qu'en 1831 des écrivains aient consacré à le défendre toutes les forces de leur talent. En réalité, M. Périer avait très peu de défenseurs dans la presse : on pouvait dire qu'un seul journal soutenait vaillamment le cabinet du 13 mars [2]. Ainsi le courage, le bon sens, l'éclat du talent et

[1] Montalivet, *La politique conservatrice de Casimir Périer*. Paris, Lévy, 1877, p. 107.

[2] « Un seul journal, écrivait le *National*, soutient aujourd'hui avec chaleur le ministère du 13 mars : c'est le ci-devant journal de la légitimité, le *Journal des Débats*. » (23 avril 1831.)

jusqu'à cette prescience des arrêts de la postérité qui leur faisaient deviner et soutenir la politique la plus courageuse et la plus efficace qu'aient vue les gouvernements modernes, tout s'unissait pour placer le *Journal des Débats* au premier rang aux yeux des contemporains comme au jugement de l'histoire.

Dans la lecture de la plupart des journaux, ce qui surprend le plus, c'est la passion et l'ardeur, la colère et la joie, les mouvements imprévus et souvent désordonnés d'écrivains recevant les impressions les plus soudaines et les plus contradictoires. Peu d'unité de vues, beaucoup d'incohérence, tel est le caractère des articles écrits au jour le jour et relus à distance. Grâce à la sûreté d'un jugement haut et ferme, les Bertin échappaient au sort commun; ils dirigeaient sans une heure de défaillance leurs collaborateurs, les animant de leur esprit, les soutenant de leur courage et ayant cette supériorité si précieuse en temps de trouble d'avoir vécu plus longtemps qu'eux et traversé de bien autres révolutions. Le tort des hommes est de juger incomparables les malheurs dont ils souffrent; de là une tendance continuelle à l'exagération. La vieille expérience des Bertin avait éclairé leur esprit sans refroidir leur âme. Fidèles à la liberté, ennemis de l'anarchie, attachés à la Charte qui garantissait l'ordre légal, ils avaient rencontré dans le cabinet Périer l'expression de la politique modérée telle qu'ils l'avaient conçue. Leur sympathie y trouvait la même satisfaction que leur raison. Leur choix fait, ils y demeurèrent fidèles. Ni la mort de M. Casimir Périer, ni les insurrections du 6 juin, ni le débarquement de la duchesse de Berry et les prises d'armes de Vendée ne provoquèrent chez eux ni autour d'eux de panique. Ils travaillèrent à la constitution du ministère du 11 octobre, et continuèrent avec MM. de Broglie, Thiers et Guizot l'œuvre entreprise le 13 mars. La monarchie était désormais fondée; l'établissement nouveau, qui avait paru précaire, dont on se plaisait à prédire l'effondrement, avait sa politique, ses partisans et ses défenseurs. La première et la plus rude campagne était finie. Aux travaux de la guerre, qui avait fait ressembler l'écrivain au soldat, allaient succéder les travaux de la paix.

II

Lorsque l'ébranlement causé par les événements de 1830 commença à se calmer, MM. Bertin furent des premiers à discerner le mouvement qui devait emporter le pays vers les améliorations matérielles. Par un contraste qui fait honneur à leur pénétration, ce fut le journal le plus littéraire qui

fit ressortir avec le plus de force l'importance des travaux publics, et qui prévit avant tout autre organe de l'opinion la transformation économique. Les plus prudents des politiques se montrèrent à propos de hardis novateurs. Enrôlant dans le journal les disciples les plus distingués de Saint-Simon, recueillant les débris de l'armée dispersée, ils donnaient une place de plus en plus large au développement des intérêts, au mouvement industriel, aux relations que pouvait étendre la liberté du commerce. Ils conçurent les premiers les plans de travaux publics, applaudirent à ceux de M. Thiers, prirent la défense du commerce des villes maritimes, des intérêts agricoles et des « compagnies qui seraient prêtes à exécuter des travaux que l'État n'a aucun intérêt à retenir dans son domaine ».

En ouvrant leurs colonnes à M. Michel Chevalier, l'un des défenseurs les plus actifs de l'émulation commerciale, ils faisaient la part très large à ce développement des intérêts matériels qui ouvrait à la richesse publique des sources nouvelles. Là ne se bornait pas leur œuvre : leur vue allait au delà et plus haut : enrichir ceux qui étaient déjà riches eût été un médiocre succès ; songer au pays légal, et ne songer qu'à lui, eût mérité les reproches des organes populaires. Il fallait atteindre deux buts : instruire les ouvriers et les rendre propriétaires. Cette double préoccupation se retrouve à toutes les époques. L'instruction primaire fut la première pensée des ministres après 1830 ; elle inspira la belle loi de 1833 et anima tous les grands maîtres de l'Université. Avec M. Charles Dupin, on multipliait les manuels, les conseils pratiques, les avertissements aux ouvriers qu'exaspéraient les machines. Ce n'était qu'un premier pas : il fallait songer au sort matériel des ouvriers ; il ne s'agissait ni de détourner les yeux, ni de tenir le problème pour insoluble ; il fallait parler haut et ferme, obliger la classe moyenne à entendre, lui montrer à la fois sa situation et son devoir. Accorder à la foule des prolétaires des droits politiques avant qu'ils eussent l'instruction et des intérêts à sauvegarder, c'était un acte de folie.

« Républicains, monarchistes, disait M. Saint-Marc Girardin, quelle que soit la diversité d'opinions entre vous sur la meilleure forme de gouvernement, vous n'avez qu'une voix pourtant, j'imagine, sur le maintien de la société. Or, c'est aller contre le maintien de la société que de donner des droits politiques et des armes nationales à qui n'a rien à défendre et tout à prendre... Donc, point de duperie, mais point de tyrannie non plus, et ce serait tyrannie que de vouloir élever une barrière insurmontable entre la classe moyenne et les prolétaires, que de nous renfermer dans notre aisance et de les parquer dans leur misère. Les grandes murailles de Chine réussissent fort mal en politique. » (8 décembre 1831.) Les démagogues veulent « qu'on arrive à la propriété par les droits politiques; nous voulons, nous, qu'on arrive aux droits politiques par la propriété ». (18 avril 1832.)

Théorie du progrès par le travail et de l'ascension progressive des plus actifs et des plus laborieux, opposée au système des castes fermées, théorie salutaire qu'il eût fallu appliquer d'une main ferme, avec suite et décision, et qui eût sauvé la monarchie constitutionnelle! Ce langage, qui semble aujourd'hui banal, était peu compris alors. Que de gens de bonne foi, défenseurs courageux des principes conservateurs, et qui tenaient les ambitions du peuple pour une sorte de convoitise individuelle! Détournant les yeux des souffrances parce qu'elles les attristaient, de la misère parce qu'il était impossible de la guérir, fermant les yeux pour ne pas voir, égoïstes par amour du repos, ils ont fini par faire prévaloir leurs systèmes décourageants : ils n'ont pas vu qu'une forme gouvernementale est condamnée lorsqu'elle n'est pas parvenue à convaincre les classes inférieures qu'elle leur ménage une place dans la société, et que, loin de contrarier leur élévation progressive, elle la favorisera.

En refusant pour le présent les droits politiques, on semblait injuste ; en les laissant espérer, on était taxé de socialiste. C'est le sort commun de tous les modérés. Ici comme ailleurs, le *Journal des Débats* était fidèle au juste milieu.

En dehors de la Charte, il ne concevait aucune réforme, et, il faut le reconnaître, la masse du pays n'avait pas un autre sentiment. De questions constitutionnelles il n'en existait point. Nul n'avait pris pour mot d'ordre la dissolution et la revision. La réforme de la Charte n'était demandée par personne.

Entre cette époque et la nôtre il semble qu'il se soit écoulé un siècle. On croirait même que les politiques avaient l'esprit fait d'autre sorte, si une fois par an les Chambres et les feuilles publiques n'avaient retenti d'une lamentation périodique. Vers la fin de la session, on lisait invariablement :

« La Chambre des pairs se plaint tous les ans de l'impuissance où elle est de discuter sérieusement le budget. Cette année, le rapporteur de la commission a fait entendre des plaintes plus vives encore que de coutume; dans la séance d'aujourd'hui, plusieurs pairs ont insisté sur cette position fâcheuse de la Chambre haute, qui ne peut qu'enregistrer purement et simplement le budget, si elle ne veut pas le rejeter tout entier [1]. »

En ce temps-là, les députés qui étaient doués de grandes qualités, qui étaient laborieux, appliqués, compétents, avaient un défaut très singulier, que dis-je? une passion qui modifiait les mœurs et la pratique parlementaires. Dès le mois de juin, ils prenaient Paris en grippe, le Palais-Bourbon en

[1] Voyez entre autres l'article du 5 juillet 1836.

horreur. Retenus loin de leurs intérêts, séparés par de grandes distances, craignant des voyages longs, coûteux et difficiles, les députés appelaient de leurs vœux la fin des sessions, qui se terminaient toujours par le vote du budget. Aussi à la dernière séance, quelle hâte ! Jamais écoliers à l'heure des vacances ne montrèrent plus de joie ! M. Dupin s'amusait parfois de leur impatience : un jour, le ministre des finances avait déposé au moment du dernier vote un projet inattendu. Exclamations des députés. « Vous avez le temps de voter cette loi, dit le président, si vous voulez rester quelques jours de plus à Paris ! — C'est impossible, s'écrient les députés, toutes les places des malles-poste et des coupés dans les diligences sont retenues pour ce soir, demain et après-demain ! » (17 juin 1836.) Une heure après, l'ensemble du budget était voté, et trois jours plus tard, parmi les députés, on ne comptait à Paris que ceux de la Seine et les membres du cabinet.

La Chambre des pairs demeurait seule. De droit, les deux Chambres étaient en session ; de fait, les députés étaient absents. Situation fausse qui privait la Chambre haute de ses droits. « Eh quoi ! disaient les ministres, si vous touchez au budget, vous allez forcer les députés à revenir ! Y pensez-vous ? Ce serait un coup d'État. » A ces maximes de faiblesse, excuses banales de toutes les défaillances, le *Journal des Débats* opposait un langage politique, c'est-à-dire des conseils virils. Assurément « l'habitude est prise : pour les députés, la session est finie dès qu'ils ont voté le budget ; on sait bien que la Chambre des pairs se plaindra, mais ces plaintes elles-mêmes, qu'on entend depuis vingt ans, ne sont plus regardées que comme une formalité qui ne retient et n'effraye personne ; on y est accoutumé ». Il n'y a qu'un remède : « Il faudrait que la Chambre des pairs usât de son droit, prît une bonne fois son parti d'examiner le budget, de le discuter, de l'amender. Soyez sûrs que les députés, à dater de ce jour, s'arrangeraient pour envoyer plus tôt la loi de finances au Luxembourg, et pour attendre le vote définitif du budget. En thèse générale, quand un corps possède un droit, si ce droit est paralysé dans ses mains, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même ; c'est qu'il n'en use pas. » (5 juillet 1836. S. de Sacy.)

Si nous nous arrêtions à tous les détails de la politique, nous serions entraînés à faire l'histoire même de la monarchie parlementaire. Les ministères du duc de Broglie et de M. Thiers, les menaces de l'insurrection, les crimes des régicides, provoqués par une opposition factieuse, les lois de presse votées en septembre 1835, trouvèrent le *Journal des Débats* aussi résolu à défendre le pouvoir contre l'anarchie que la paix européenne contre les aventures extérieures. Il était de plus en plus attaché à la politique conservatrice. Les liens qui l'unissaient aux chefs du centre droit ne l'em-

pêchèrent pas de discerner leurs fautes et de se séparer d'eux en 1838. Sa conduite, lors de la coalition, mérite qu'on s'y arrête.

La coalition parlementaire nouée en 1838, poursuivie en 1839 et périssant dans son propre triomphe, est le drame qui a laissé les souvenirs les plus profonds chez tous les spectateurs de ce temps. La plupart avaient un sentiment d'anxiété : ils comprenaient vaguement qu'il se tramait quelque chose de nouveau et d'étrange. Il ne s'agissait plus de sauver la société, — l'ordre était complet, — de défendre les droits de la Charte : la liberté constitutionnelle n'était attaquée par personne. Quelle était donc la cause de ces luttes ardentes? Pourquoi réunir les troupes en colonnes d'assaut? Quelle violation des lois justifiait la menace de refuser le budget? Jamais le pays n'avait été plus calme. La coalition l'agita pendant près d'une année. La France ne le pardonna pas, et il est permis de penser que les coups portés au cours de cette guerre civile ameutée par le désir du pouvoir contribuèrent à déconsidérer le gouvernement parlementaire. Dès le début, le *Journal des Débats* prit position, et certes sa détermination ne fut pas sans mérite.

Depuis huit ans, il ne s'était pas séparé un seul jour du centre droit. Fidèle à la majorité qui avait soutenu Casimir Périer, il n'avait cessé d'appartenir au système politique qui faisait de l'ordre dans la liberté la devise du gouvernement de Juillet. Entre M. Guizot et M. Duchâtel, demeurant invinciblement attachés au parti conservateur, s'efforçant de former des cabinets purs de tout alliage, et d'autre part le comte Molé et M. de Montalivet voulant rallier autour du trône toutes les forces vives du pays, cherchant, après avoir dompté l'anarchie, à faire une politique de conciliation, le *Journal des Débats* avait opté en 1836 pour ceux que l'opinion publique appelait les doctrinaires. Quand ils refusèrent d'entrer dans le ministère du 15 avril 1837, M. Bertin en ressentit une vive déception; pendant quelque temps, il hésita à soutenir le cabinet Molé; quand il vit le succès de sa politique, il se prononça, mais sans jamais attaquer ses anciens amis. Malheureusement, un jour vint où ceux-ci cédèrent au désir de reprendre les hostilités : au lieu d'agir seuls, ils s'allièrent, contractant les accords les moins prévus. Le *Journal des Débats* en fut consterné.

« Nous ne pouvons ajouter foi aux bruits qu'on fait courir sur leur compte. De quoi s'agirait-il, en effet, dans ce projet de coalition qu'on impute aux hommes qui n'ont donné à personne le droit de suspecter la loyauté de leur caractère ou la solidité de leurs principes? De changer le système du gouvernement? Pas du tout. De reproches sérieux, on n'en fait pas, on n'en a pas à faire au ministère. Son seul tort

serait donc de durer? Son tort serait de ne pas faire place assez vite à des ambitions impatientes? On avait cru qu'il ne ferait rien; on riait d'avance de l'impuissance à laquelle on l'avait condamné. Il a fait l'amnistie, et l'amnistie a réussi! Il a fait une réélection générale, et cette réélection a réussi! Il a entrepris l'expédition de Constantine, et l'expédition de Constantine a glorieusement réussi! Il s'est chargé de pacifier les esprits, et son système de pacification, conduit avec prudence et fermeté, a réussi au delà de toutes les espérances. Est-ce parce qu'il a beaucoup fait et réussi dans tout ce qu'il a fait qu'il faut s'en débarrasser au plus vite? » (12 mars 1838.)

Après le tableau de la situation, un éloquent appel était adressé aux chefs de l'opposition :

« Il n'est pas possible qu'ils donnent suite à de tels projets : le pays et la Chambre auraient trop de reproches à leur faire. Ils sont trop dévoués à la monarchie pour faire de leur ambition personnelle une question entre le Roi et la Chambre. Ils savent que vouloir renverser un ministère uniquement parce qu'on s'ennuie de n'être plus ministres, c'est un jeu qui ne convient ni à leurs caractères, ni à leurs principes, ni à leurs talents. » (12 mars 1838.)

La raison fut moins forte que l'ambition : celle-ci, comme il arrive trop souvent, altéra le jugement, excita les esprits; les chefs des partis parlementaires se laissèrent entraîner; ils se liguèrent, oubliant leurs querelles personnelles, leurs systèmes différents, mettant en commun leur autorité, leur renommée oratoire, leurs talents supérieurs, pour renverser un cabinet contre lequel ils avaient peine à trouver des griefs. — Après deux sessions profondément troublées, la lutte fut transportée des Chambres dans le pays, auquel le ministère demandait un verdict. Le corps électoral donna raison à la coalition. Elle se crut triomphante; mais comme ses membres étaient en désaccord sur tout, trois ministères se succédèrent en dix-huit mois, comme pour mieux démontrer l'inanité des luttes qui reposent sur la seule ambition des hommes et que n'explique pas la divergence des principes. Le mal a été tellement irréparable que le long ministère du 29 octobre 1840, qui a duré plus de sept ans, n'est pas parvenu à en effacer les souvenirs. Les rivalités mesquines, les questions de personnes, les crises ministérielles fréquentes sont restées attachées à l'histoire de ce temps. Le *Journal des Débats* a eu raison d'être sévère contre les coalisés de 1838. S'il avait prévu l'avenir, il l'aurait été plus encore. Ces luttes avaient terni le renom du gouvernement représentatif. Elles avaient préparé un arsenal de calomnies, déconsidéré le régime, facilité la chute, et servi la cause du despotisme.

Toutes les institutions humaines ont une part de bien et de mal. Le sage le sait, parce qu'il compare le passé au présent, qu'il juge sur un ensemble, non sur un fait ou sur un accident isolé. Si nous avions eu en 1838 une

plus longue pratique du régime parlementaire, les contemporains auraient trouvé dans leurs souvenirs, comme auraient pu le faire les Anglais, des crises semblables d'où leur nation et leurs lois étaient sorties sauves. Pour le malheur de notre histoire, aucune de nos expériences ne s'est prolongée au delà d'une génération d'hommes. Aussi se sont-ils dégoûtés de chaque système aussi vite qu'ils s'en étaient épris. Ne voyant que le présent, ne songeant qu'à ses maux, les mesurant avec exagération, semblables au savant qui verrait au microscope tous les accidents de la nature, ils passent de l'engouement au désespoir; de là une perpétuelle oscillation qui emporte avec elle non seulement les ministres, mais les systèmes. Chaque génération veut avoir un régime qui lui appartienne en propre, sans avoir la force de le soutenir à l'heure du danger. Il est certain que de 1837 à 1840, un mauvais vent de querelles, de jalousies, d'ambitions étroites, souffla pendant deux ou trois ans, et que dans l'âme des cinq ou six hommes politiques les plus éminents prévalut un esprit d'intrigue et de lutte que rien ne justifiait. Le *Journal des Débats,* en demeurant fidèle à la sagesse, devançait le jugement de la postérité; il ne perdait pas une occasion d'expliquer en quoi l'esprit de parti différait de l'esprit politique : l'un « alimenté par les rivalités personnelles, par les jalousies d'autorité, de crédit, de talent même; l'autre reposant sur un principe à faire prévaloir, sur une grande cause politique à défendre ».

Les écrivains qui se groupaient autour de M. Bertin étaient trop parlementaires pour ne pas pressentir le discrédit qui était la suite de ces étroites querelles.

« Le gouvernement représentatif, disaient-ils, après le triomphe de la coalition, peut, à certains jours, fatiguer et ennuyer la société; mais il ne peut pas la perdre. Dans ces époques d'ennui et de fatigue, loin de vouloir changer son gouvernement, sous prétexte d'en avoir un qui sera plus actif et plus ferme, c'est le devoir de la société de le ménager soigneusement. Nous ne demandons pas aux intérêts matériels, nous ne demandons pas au bon sens public de s'intéresser bien vivement à ces luttes sans grandeur, à ces péripéties sans éclat; le commerce, l'industrie, les arts, la littérature, nous répondraient qu'ils ont d'autres occupations que de suivre la politique dans sa mobilité monotone. Les uns ont leur fortune à faire, les autres leur renommée, et la société active et intelligente ne peut pas être tenue de faire foule autour de la table de jeu où sont assis quelques hommes. Ce que nous demandons seulement aux intérêts matériels, c'est de ne pas se laisser aller, contre nos institutions, aux préventions et à la mauvaise humeur; c'est de réfléchir que le gouvernement représentatif est le plus favorable à l'ordre et au repos véritable de la société, parce que, s'il multiplie les petites secousses, il empêche les grandes. » (25 mars 1839. Saint-Marc Girardin.)

Le *Journal des Débats* sortait des luttes de la coalition avec un méconten-

tement qu'il ne pouvait dissimuler; le ministère Soult-Dufaure ne le satisfit pas; le cabinet Thiers-Rémusat l'inquiéta vivement; il vit l'Europe alliée contre nous, entrevit le fantôme de la guerre étrangère et applaudit à la retraite du ministère. Pour se remettre d'une si chaude alarme, il se jeta dans les bras de M. Guizot, formant, sous le nom du maréchal Soult, le cabinet du 29 octobre, qui devait durer autant que la monarchie.

III

C'est un phénomène constant dans les pays libres, une loi de l'histoire, qui fait succéder aux périodes agitées des périodes de calme où tout s'apaise, même les passions des partis. Après les crises ministérielles qui s'étaient répétées onze fois depuis six ans, il y avait dans tous les esprits une telle lassitude que toute administration résolue à assurer l'ordre et la paix devait trouver une majorité fidèle. Électeurs et députés se groupèrent autour du cabinet et formèrent un faisceau de forces conservatrices que nul assaut ne put rompre. Le ministère, tout surpris d'avoir prolongé son existence au delà de deux années, maximum atteint par ses prédécesseurs, se demanda bientôt pourquoi sa durée aurait un terme : il s'identifiait si intimement avec le vœu du pays, il lui donnait si évidemment le repos et la prospérité dont il avait soif, que la pensée de prolonger le gouvernement conservateur autant que la vie du prince traversait l'esprit de plus d'un député. Le *Journal des Débats* s'était fait, toujours avec ardeur, quelquefois avec passion, le défenseur du cabinet; amis et ennemis du ministère étaient devenus ses amis et ses ennemis. A aucune époque sa polémique n'avait été aussi vive. Pour défendre les ministres, il n'est personne, si haut placé qu'il fût, qu'il n'eût attaqué. Veut-on mesurer jusqu'où il poussait la hardiesse? Le prince de Joinville avait publié une note sur la marine, prélude des pages brillantes qui devaient révéler dans la suite la science du marin et le talent de l'écrivain : ce début était un acte. Les critiques qu'il contenait blessèrent le ministre de la marine. L'opposition triompha; la presse ministérielle répondit, et le *Journal des Débats,* placé entre le trône et le cabinet, se prononça pour le ministère; il alla jusqu'à insinuer que le Roi aurait dû empêcher le prince de publier sa note. Telle était l'intimité entre les ministres et le journal, que le Roi, très mécontent de l'article, s'en prit à M. Guizot et lui écrivit en termes assez vifs pour en blâmer l'auteur et l'assurer que l'on se trompait bien si l'on croyait « de telles dissertations personnellement utiles aux ministres ». (22 mai 1844.) Ce jour-là, on avait fait du zèle aux

dépens du Roi. Peu de temps auparavant, c'était M. Saint-Marc Girardin qui avait présenté avec M. d'Haussonville une proposition très sage pour restreindre, en matière d'avancement de fonctionnaires, l'arbitraire ministériel. La majorité s'empressa de la prendre en considération. Le journal ne craignit pas de tancer son collaborateur devenu député, parce qu'il avait menacé la prérogative des ministres (9 avril 1844).

Mais pourquoi s'arrêter à ces minuties? En lisant les articles de ce temps, c'est à la défense énergique, élevée, souvent éloquente, des idées conservatrices et libérales qu'il faut s'arrêter. La conception du gouvernement libre se retrouve avec toute sa puissance quand s'ouvrent les débats soulevés périodiquement par l'opposition. Relues à cinquante ans de distance, ces discussions changent de proportions : les unes s'élèvent et saisissent encore le lecteur; d'autres se rapetissent, et le talent incomparable des orateurs ne parvient pas à leur conserver l'importance qu'elles ont eue en leur temps. Parcourez la plupart des journaux; ce qui frappe le plus, c'est la disproportion des incidents et des émotions qu'ils provoquent. La presse a toujours eu le tort de grossir démesurément les moindres questions. Pour juger avec équité le *Journal des Débats,* il est bon de le rapprocher des feuilles contemporaines; c'est alors qu'il est aisé de juger par comparaison tout ce qu'il y avait de mesure dans les polémiques, d'équité dans les jugements et de respect pour la dignité des adversaires. Les récriminations, les luttes personnelles étaient bannies de ses colonnes, tandis qu'elles remplissaient les articles des autres journaux. La tribune elle-même retentissait trop souvent des mêmes querelles. Aussi quelle satisfaction de voir comment, au milieu de cette mêlée confuse, le bon sens d'un journaliste peut devancer l'histoire!

« Chez nous, écrit-il, au lendemain d'une des attaques les plus violentes, chez nous on a fait prévaloir cette doctrine déplorable que les ressentiments personnels, l'amour-propre blessé, le désappointement des ambitions, le mécompte des intérêts subalternes doivent suffire pour fonder une opposition, et qu'il n'est nécessaire, pour combattre le pouvoir à outrance, ni d'avoir un drapeau différent du sien, ni de marcher vers un autre but. Réduit à ces termes, le gouvernement parlementaire n'est plus qu'une lutte d'ambitions misérables; ce n'est plus la guerre loyale des systèmes contraires. » (26 décembre 1844.)

Au cours de sa longue lutte contre l'opposition, le *Journal des Débats* a déployé les qualités les plus diverses : tour à tour élevé ou pressant, invoquant le passé ou faisant appel à l'avenir, défendant les intérêts généraux du pays, se servant avec art de toutes les armes de la polémique, ses rédacteurs montraient autant d'esprit que de fermeté. Assurément la tactique

ne varie pas, la satisfaction est uniforme, les attaques contre les adversaires un peu monotones, mais il est des sentiments qui rachètent ces défauts : l'attachement à la liberté de la presse et aux institutions libres perce au milieu des polémiques les plus vives et les domine. Jamais n'avait paru dans ses colonnes, aux plus mauvais jours de nos discordes civiles, entre les insurrections de Lyon, les émeutes de Paris ou le soulèvement de la Vendée, un article réclamant des mesures d'exception ; à l'heure où il trouvait injustes les attaques de l'opposition, où il dénonçait leurs violences, où la querelle soulevait toutes les passions, il rendait un public hommage à ces libres discussions qui, du haut de la tribune ou dans la presse, s'élevaient pour l'instruction de la France, juge suprême de ses intérêts. Il avait beaucoup d'ardeur, mais point de sentiments aigres ni jaloux, un ton grave et aisé, une grande manière d'infliger des leçons sans blesser et de les donner de haut sans morgue ; jugez-en : les débats de l'adresse viennent de se clore ; nous sommes en 1846, à l'apogée du ministère Guizot. De longues séances ont été remplies de tous les griefs de la gauche et de l'extrême droite ; les journaux qui attaquent le ministère sont pleins de fiel, de rancunes, de récriminations ; quelle tentation de répondre en la même langue ! Au lieu de cela, quel contraste !

« Loin de nous plaindre de la longueur de ces débats, nous remercions l'opposition d'avoir attaqué sur tous les points la politique du gouvernement. Nous l'en remercions et l'en félicitons pour elle-même ; c'est ainsi que doit se conduire une loyale opposition qui aspire, non pas à renverser les personnes et à prendre leur place, mais à changer la politique du gouvernement. Nous avons confiance dans la bonté de notre cause : il nous paraît juste et naturel que l'opposition ait confiance dans la bonté de la sienne. Nous ne reculons devant aucune explication : notre politique n'a pas de mystères ; nous ne désirons qu'une chose, c'est que la politique de l'opposition n'en ait pas non plus. Nous ne voulons, en un mot, puiser notre force que dans la raison publique incessamment éclairée soit par les débats de la presse, soit par ceux du Parlement. Nous ne craignons rien de la France bien avertie.

« Voilà précisément le côté admirable de nos institutions ; elles ne demandent que la lumière. Tout leur mécanisme repose sur une grande confiance dans la raison publique. — Nous remercions donc l'opposition au nom de nos institutions qui grandissent et se fortifient dans cette rude pratique du gouvernement parlementaire, au nom des mœurs publiques qui se forment et des esprits qui s'éclairent, au nom de notre politique que les contradictions affermissent en la faisant mieux connaître et mieux apprécier ! Au nom de nos institutions : car il n'y a pas bien longtemps encore, malgré trente ans de gouvernement représentatif, beaucoup de gens doutaient que le problème de l'alliance d'un gouvernement fort avec un régime qui permet de tout dire et livre tout à la discussion fût résolu. Peut-on en douter aujourd'hui ? Le fait ne parle-t-il pas assez haut ? Quand avons-nous eu un gouvernement plus attaqué et un gouvernement plus fort ? Au nom des mœurs publiques qui se forment : combien y a-t-il d'années qu'on s'inquiétait encore du bruit de la

tribune, qu'on s'alarmait de toutes les témérités de l'opposition? Esquiver un débat paraissait une grande victoire. Le ministre qui évitait le mieux de s'expliquer passait pour le plus habile. On ne voulait pas voir que la discussion elle-même est un principe de force dans un régime de liberté. Il faut bien qu'on le voie aujourd'hui! Le fait éclate à tous les yeux! » (8 février 1846.)

Oui, on devait croire, après cinq ans d'un ministère prospère, la cause du gouvernement libre à jamais gagnée. L'optimisme, cette grande force des hommes qui s'adressent à l'opinion, était certes bien permis. Vers quelque point de l'horizon que les regards se portassent, le ciel était pur; si l'on apercevait de légers nuages, aucun ne semblait recéler de tempête. Les affaires extérieures, qui excitaient au plus haut degré l'attention des Chambres, ne donnaient lieu qu'à des incidents insignifiants en eux-mêmes; orateurs et journaux les grossissaient à plaisir : ni le protectorat de Taïti, ni les démêlés relatifs au droit de visite, ni l'indemnité Pritchard ne dépassaient les proportions d'une discussion fort ordinaire; faute de mieux, les passions s'en emparaient, mais il n'y avait pas là de griefs sérieux. A l'intérieur, la création des chemins de fer absorbait les intérêts et éveillait les imaginations; les départements commençaient à croire à ce moyen magique de rapprocher les distances, accablaient leurs députés de demandes et montraient une avidité qu'un demi-siècle de sollicitations ne devait pas épuiser. Les travaux publics furent la grande affaire de l'année 1846, que devaient clore les élections générales.

Pour multiplier les travaux publics, l'esprit d'association longtemps engourdi s'était réveillé. Lancées vers l'acquisition de la richesse, toutes les volontés prirent part à l'essor qui, en groupant les capitaux dans de vastes sociétés commerciales, donnait naissance à la fortune mobilière de la France. Cette création soudaine de forces jusqu'alors inconnues tenait une grande place dans les préoccupations publiques. Le *Journal des Débats* comprit un des premiers la portée du mouvement. Il sut à la fois l'encourager et le modérer; il en fut l'initiateur, sans être à aucun moment le complice de l'agiotage.

Le gouvernement de Juillet avait cruellement souffert des crises ministérielles trop fréquentes. Depuis six ans, il avait trouvé le repos grâce à un cabinet d'hommes très distingués dirigés par un ministre éminent. Pour la masse du parti conservateur, c'était le port après la tempête, c'était le salut définitif. Malheureusement, ni pour les hommes, ni pour les peuples, le repos n'est la forme normale de la vie. Le gouvernement qui se repose dépérit et succombe. Les élections de 1846, en donnant un triomphe à M. Guizot, furent fatales à la monarchie. Les conservateurs s'endormirent dans leur

victoire. Avec vingt ou trente voix de majorité, disait-on, le ministère avait vécu six ans. Avec cent voix, il était assuré d'une longue existence. — Il faut lire les articles écrits à la suite des élections pour mesurer à leur sécurité l'état d'esprit des amis du ministère. Dans leur joie immodérée du succès, dans leur évaluation d'une majorité sans précédents, il semble que l'avenir leur appartienne sans conteste. C'est plus que de la confiance, c'est de l'enthousiasme, c'est un orgueil démesuré, avant-coureur des chutes.

Un jour, en 1836, le *Journal des Débats* avait eu un singulier pressentiment : après six ans de lutte, M. de Sacy s'écriait :

« Le triomphe sur l'émeute est complet. Nous ne devons pas nous engourdir... Une époque est finie, l'époque des violences révolutionnaires et du tumulte des rues. Une autre commence, qui aura ses difficultés et ses périls... Les jours de danger nous ont trouvés fermes et courageux; il faut espérer que les jours de prospérité ne nous trouveront pas insouciants et présomptueux. » (14 janvier 1836.)

Toutes les prévisions étaient justifiées! Une excessive sécurité avait amené à sa suite l'égoïsme et l'aveuglement. Pour ceux qui s'en tiennent aux apparences, l'année 1847 s'ouvrait sous des auspices favorables; l'opposition était irritée, mais impuissante. Le cabinet n'avait aucune inquiétude, et l'avenir, non de la session, mais de la législature nouvelle, lui semblait assuré. « Il n'y aura pas de changement tant que le Roi vivra », était le pronostic banal qu'on retrouve sur les lèvres des conservateurs et que répète la foule. Les mariages espagnols semblent la grande question du moment; dans la discussion de l'adresse, ils occupent la première place, et lorsque la réforme électorale est l'objet d'un amendement, 248 voix contre 84 opposants montrent que la majorité, fidèle au pays légal, n'entend ni affaiblir ses pouvoirs, ni retourner de sitôt devant les électeurs. Les résultats de ce scrutin marquent l'apogée des succès du ministère et des satisfactions du *Journal des Débats*. Dès le mois de mars, de mauvais symptômes apparurent. La majorité était trop nombreuse. Elle comptait dans son sein des hommes jeunes qui n'entendaient pas renoncer à toute extension du droit électoral; pour les retenir, on allait jusqu'à écrire : « Les réformes, la majorité saura les accomplir, et au besoin les exiger, quand le moment en sera venu. » (17 février 1847.)

L'ébranlement était tel, qu'une proposition de réforme ayant été déposée, trois bureaux en autorisèrent la lecture, malgré les adjurations du journal. C'était un succès pour les adversaires du cabinet. Peu de jours après, un des membres les plus animés de l'opposition, M. Léon de Maleville, était nommé vice-président à une voix de majorité. « Nous marchons depuis quelque temps d'échec en échec, s'écrie le journal. C'est la faute des conser-

vateurs progressistes. Le ministère ne sait pas discipliner sa majorité. L'Angleterre a attendu cent cinquante ans pour réformer sa législation électorale, et nous voulons faire une réforme sur la fin d'un règne ! » (23 mars 1847.) Le mois de mars se passe à gourmander les jeunes députés de leur défection, le cabinet de ses hésitations ; le groupe qui a fait passer M. de Maleville veut obtenir la promesse d'une réforme ; il faut briser avec les jeunes. Enfin, arrive le vote : « Vive M. Guizot! Il n'a rien promis, rien concédé, et il a eu 98 voix de majorité ! » Le mois suivant, il faut recommencer la lutte ; M. de Rémusat a proposé la réforme parlementaire et soutenu les incompatibilités pour écarter de la Chambre les fonctionnaires. La majorité est réduite à cinquante voix. « Tant mieux ! Tous ceux qui hésitent nous ont abandonnés ! leur défaite souligne leur impuissance ! »

Quelle présomption ! On croyait avoir doublé le cap des tempêtes. L'effort de la session semblait achevé ; nul ne s'attendait à de graves incidents lorsque éclata un scandale plus funeste à la monarchie qu'aucune crise ministérielle. Deux ministres depuis longtemps sortis de charges furent accusés d'avoir accordé à prix d'argent des concessions de mines. L'effet fut immense. L'opposition, depuis plusieurs années, usait de cette arme ; mais elle vivait moins sur des faits que sur des allégations ; elle soupçonnait et affirmait sans preuves ; on disait ses soupçons calomnieux. Pour se défendre, elle groupait les moindres indices et épiloguait sur des vétilles. Au milieu de cette disette de preuves éclatait une accusation terrible contre d'anciens collègues des ministres, contre deux membres de la Chambre haute. Le gouvernement n'eut pas un instant d'hésitation : le 3 mai, les premiers indices avaient apparu ; le 6, la Cour des pairs était convoquée, l'instruction se poursuivait pendant deux mois, et, le 11 juillet, après les débats les plus émouvants, le général Cubières et Teste, avouant leur culpabilité, étaient condamnés.

Le ministère avait loyalement accompli son devoir de justice, mais il avait reçu un coup mortel. A dater de ce jour, la foule ajouta foi à toutes les accusations, à toutes les diffamations, à toutes les calomnies. L'opposition pouvait tout insinuer ; il n'y avait plus de réputation à l'abri de ses sarcasmes. Il n'y a pas pour un gouvernement d'obligation plus rude que de mener à fin ces grands procès dans lesquels, quoi qu'il fasse, il est assis sur la sellette à côté de l'accusé. Si la juridiction est d'ordre inférieur, le public la croit servile ; si elle est, comme alors, la plus haute cour du royaume, il la tient pour complice. L'autorité imposante du parlementaire illustre qui, sous la toge de chancelier, conduisit ces débats et fit jaillir d'un incident secondaire toute la vérité, sauva la pairie aux yeux de l'élite ; mais

pour la foule, l'arrêt du 17 juillet avait des conséquences illimitées. L'opposition en profita, et avant la fin de la session, on vit défiler une suite d'interpellations sur une multitude de petits faits qui attisaient le feu et troublaient les esprits.

Le *Journal des Débats* n'hésitait pas à porter un jugement sévère sur la session :

« Elle a été, disait-il, mauvaise pour tous : pour l'opposition qui n'a pas suivi un plan, ni exposé une politique, qui s'est montrée nerveuse et sans talent ; — pour le ministère qui n'a pas su se concerter avec sa majorité, la discipliner et s'en servir, qui, au lieu d'agir, s'est endormi dans sa victoire électorale. »

Il concluait en disant : « Oui, la session n'a pas été bonne. La session prochaine, si elle n'était pas meilleure, serait funeste. » (28 juillet 1847.) Et deux jours après :

« Le public n'a eu pour aliment de sa curiosité que les débats d'un lamentable procès... des accusations infamantes et des soupçons odieux. L'opposition a profité de ces tristes circonstances : elle n'a rien négligé pour jeter dans les âmes la tristesse et le découragement, pour faire croire que notre gouvernement tout entier n'était que désordre, que laisser-aller, que corruption, et jusqu'à un certain point, il faut le reconnaître, elle a réussi à ébranler l'opinion. » (31 juillet 1847.)

C'était un ton tout nouveau auquel les lecteurs du journal n'étaient point habitués : pour tenir ce langage, il fallait qu'en trois mois le monde politique eût singulièrement changé.

Les vacances, hélas ! allaient révéler combien était profonde la modification des esprits. Il y avait un mois à peine que la Cour des pairs avait condamné deux des siens, quand une ordonnance royale la convoqua pour juger un nouveau crime. Un pair de France avait assassiné sa femme. Le chancelier eut à peine le temps de réunir la Cour. Le coupable s'était fait justice et mourait dans la prison du Luxembourg. Les calomnies éclatèrent : pendant que la crédulité populaire, se refusant à ajouter foi au suicide, parlait d'une évasion concertée, la presse opposante accusait les ministres d'avoir facilité le suicide pour épargner à la pairie la honte d'une condamnation capitale.

Pour une opposition résolue et nombreuse, se sentant prête à l'action, la tentation était irrésistible. Vers la fin d'août, le plan d'une vaste campagne était arrêté ; en septembre, les banquets commencèrent, et pendant quatre mois, de ville en ville, on entendit, sous prétexte de réforme électorale et parlementaire, les attaques les plus violentes contre le gouvernement constitutionnel. Si les modérés, qui ne voulaient qu'une réforme, avaient pu

croire l'agitation un moyen légitime d'émouvoir l'opinion publique, leur illusion n'avait pas dû être longue. Les journaux conservateurs, et au premier rang le *Journal des Débats,* montraient chaque jour les radicaux en rangs pressés qui envahissaient, derrière les députés constitutionnels, les salles de banquets, refusaient de porter le toast au Roi, prononçaient le mot de République, et plus loin, à leur suite, les communistes qui prêchaient une révolution sociale. En octobre, le doute n'était plus possible :

« Le parti républicain profite de l'occasion; il passe la revue de ses forces : il se prépare... Le mot de révolution est dur et trop clair; le mot de réforme est ambigu et commode. » (6 octobre.)

Les échos de chaque banquet apportent une preuve nouvelle :

« Au commencement de décembre, il était visible que la bourgeoisie de province prenait peur. Les organisateurs des banquets se plaignaient de la poltronnerie de la classe moyenne. N'accusez pas, leur répondait-on, le patriotisme de vos concitoyens, parce qu'ils ont ce qui vous manque : des yeux pour voir, des oreilles pour entendre! et qu'ils ne se soucient pas de faire franchir une étape à la République en la rapprochant par une réforme intempestive et demandée de la manière la plus factieuse du suffrage universel, le vrai but et le dernier mot de vos banquets. » (9 décembre.)

En six mois, l'opposition avait soulevé les ardeurs de la foule et mis en mouvement des passions dont elle ne soupçonnait pas la puissance. La session de 1848 s'ouvrait : la discussion de l'adresse donnait lieu à des débats éclatants. Le cabinet signalait « les passions ennemies ou aveugles ». L'opposition déclarait que le ministère, par sa résistance, menait la France aux abîmes. Des deux parts on se servait des mots les plus violents, des critiques les plus vives. Comment le gouvernement et l'opposition dynastique ne s'apercevaient-ils pas qu'au dehors s'amassait une foule misérable, curieuse et irritée, qui écoutait avidement ces appels aux passions, qui recueillait les cris de colère, les traduisait en cris de haine et se préparait à donner l'assaut à une société que l'opposition avait réussi à couvrir de mépris?

Le *Journal des Débats* voyait très clairement les fautes de ses adversaires et les signalait sans se lasser :

« Dans un pays comme le nôtre, on ne remue pas impunément les passions. L'agitation réformiste a rendu aux partis une audace qu'ils n'avaient plus. Le vent a emporté les paroles de M. Odilon Barrot. Les professions de foi montagnardes et l'apologie de la Terreur sont restées dans tous les esprits. De là cette inquiétude qui plane dans l'air. » (20 janvier 1848.)

Les exagérations et les violences redoublent, les injures se mêlent à la

discussion, l'opposition s'emporte : « Polignac et Peyronnet n'ont jamais fait pis ! » s'écrie le chef des gauches. (9 février 1848.)

« Votre agitation était pacifique, répond le *Journal des Débats;* elle ne l'est plus. Elle a pris, par la durée même et par l'effervescence des esprits qui s'accroît toujours, un caractère révolutionnaire. Si vous ne le voyez pas, vous êtes seuls à ne pas le voir ! Les factions le voient bien, elles ! Elles lèvent la tête, elles se flattent que leur heure est proche. Ne poussez pas l'aveuglement jusqu'à l'hostilité ! » (12 février 1848.)

Chaque parti jetait à ses adversaires le même cri : « Vous nous conduisez aux abîmes ! » Et nul ne s'arrêtait ! La résistance était aussi absolue que l'attaque était violente. Les phalanges serrées de la majorité soutenaient le cabinet et la royauté : personne ne semblait hésiter. Au fond du cœur, combien de députés interrogés séparément se sentaient alarmés ! Mais l'amour-propre et la discipline de parti sont plus forts que la raison. Conseiller à son chef de traiter sur le champ de bataille, n'est-ce pas trahir? Les députés veulent rester fidèles à M. Guizot. M. Guizot veut rester fidèle à sa majorité. Les ministres, qui commencent à voir le péril, veulent rester fidèles au président du conseil. Tous répètent : « Nous avons le temps. En mars, sur les fonds secrets, nous tomberons, la crise se dénouera naturellement. »

Mais si le Parlement ne voit rien en dehors de la Chambre, si le cabinet n'écoute pas les bruits du dehors, si la majorité ne mesure pas le péril croissant, comment le Roi n'agit-il point? Comment n'use-t-il point de cette prérogative souveraine qui fait et défait les ministères? Le chef du pouvoir exécutif est à lui seul un des pouvoirs de l'État : il y a des heures où il doit intervenir ; s'il demeure immobile, il est perdu. Comment le Roi, naguère si vigilant, refusait-il d'agir? Était-ce indifférence ou inertie? Nullement. Si vous voulez découvrir le vrai motif de sa résistance, ne la cherchez pas dans l'état de la France. Le Roi avait pris l'habitude de se désintéresser peu à peu de la politique intérieure. Les yeux fixés sur l'Europe, convaincu que le repos du monde tenait à la sagesse de son gouvernement, tout ce qui pouvait altérer l'équilibre l'alarmait ; il ne voulait pas de la réforme, parce qu'en amenant la gauche aux affaires, elle menacerait la paix. La paix, c'était, à ses yeux, sa grande affaire, sa politique personnelle, l'honneur de son règne.

Ainsi, conviction profondément généreuse, mais exclusive, chez le Roi, alliance tellement fidèle entre les ministres et la majorité qu'ils préféraient périr que de se séparer, le souverain, les conservateurs et le cabinet formant une phalange compacte, l'opposition surexcitée par la lutte, liée

par l'amour-propre, ne voulant pas céder, faisant appel aux passions du dehors, et, au milieu de ce duel, la foule imprudemment ameutée se précipitant, avec ses colères, pour chasser les combattants et prendre possession du champ de bataille : voilà le lamentable tableau qui ressort, page par page et heure par heure, de la lecture du journal en cette crise fatale de la monarchie constitutionnelle.

Le *Journal des Débats,* qui avait manqué de clairvoyance politique en 1846 et au commencement de 1847, qui n'avait pas discerné les avantages de la retraite à l'heure où le cabinet pouvait se retirer avec dignité, montra un rare courage dans tout le cours de la bataille. Au lendemain de la discussion de l'adresse, l'opposition s'emporte ; elle annonce un banquet à Paris même pour braver le cabinet. Le *Journal des Débats* en signale sur-le-champ le caractère :

« C'est un défi jeté au gouvernement, un signal donné aux factions et aux anarchistes. Vous détestez comme nous l'insurrection, la révolte, la force brutale. Prenez garde! elles vous accompagneront malgré vous!....... Vous n'êtes pas des factieux, ne déchaînez pas les factions. Ayez pitié de votre pays et de vous-mêmes. » (15 février.)

Il était trop tard ! Ce mot terrible de toutes nos crises révolutionnaires pouvait désormais être prononcé. Il était trop tard pour sauver la monarchie constitutionnelle et, avec elle, la liberté légale. Demander une concession au ministère, à cette heure où l'épée était tirée du fourreau, c'était pure folie. En interdisant le banquet, auquel ses organisateurs avaient osé convoquer la garde nationale, le gouvernement obéissait à un devoir. L'opposition de gauche déposa un projet de mise en accusation du ministère. A ceux qui lui demandaient sa signature, M. Dufaure répondait : « C'est dans le cas où le cabinet n'aurait pas interdit le banquet qu'il aurait fallu le mettre en accusation. » D'heure en heure la parole échappait aux modérés ; l'action passait aux plus violents. La foule s'amassait dans les rues ; les faubourgs faisaient entendre des cris menaçants. La garde nationale criait : « Vive la réforme! » Le cabinet, qu'il aurait fallu écarter six mois auparavant, était congédié en pleine lutte. Comment changer l'état-major au milieu de la bataille sans assurer la défaite? En quelques heures, la déroute fut complète. Tout ce que le courage des hommes d'État, l'intelligence des orateurs, le talent des écrivains avaient soutenu pendant dix-huit ans s'écroula en un jour d'affolement pour le malheur de la France.

« Ah ! si nous avions su que le sol était miné de la sorte ! » répétèrent à l'envi les députés de gauche après la catastrophe. Vaines lamentations qui justifient la polémique lumineuse du *Journal des Débats!* Contre les ennemis

de l'ordre, contre ceux qui appellent les foules à l'assaut du pouvoir, il faut lutter sans merci, et sa lutte d'août 1847 à février 1848 a été aussi courageuse qu'éclairée. Contre le désordre de l'émeute, l'obstination est un devoir. Plût à Dieu qu'on eût vu renaître la résistance de Casimir Périer et de ses successeurs! Le sang qui eût coulé le 24 février 1848, et que de généreux et déplorables scrupules ont épargné, n'a-t-il pas été versé au centuple dans l'insurrection de Juin, dans les émeutes successives et dans les journées de Décembre? La paix, que devait, assure-t-on, compromettre la réforme électorale, n'a-t-elle pas été plus profondément troublée par les guerres d'ambition qui ont facilité la constitution des nationalités et ouvert à notre flanc une plaie qui saigne encore? Ainsi, la royauté, pour ne pas s'être inspirée à temps de l'esprit de transaction qui est l'art même de la politique, l'opposition, pour avoir fait appel aux passions de la foule, le pouvoir, pour n'avoir pas su résister aux violences populaires, tous ont sombré dans un commun naufrage, entraînant avec eux tout un ordre social et laissant à la place d'un régime fondé sur l'équilibre de l'ordre et de la liberté, une société gouvernée par le suffrage des foules et ballottée de l'anarchie au despotisme.

IV

Quel que soit leur intérêt, les événements politiques n'occupent dans un journal, comme sur le théâtre du monde, que le devant de la scène : ils font beaucoup de bruit et tiennent une grande place, mais la société a d'autres soucis, l'esprit, des besoins permanents et d'un ordre plus élevé. C'est l'honneur de l'intelligence humaine d'éprouver, malgré les révolutions et leurs secousses, des aspirations étrangères aux calculs des partis. Aucun de ceux qui tinrent la plume pendant dix-huit ans dans le *Journal des Débats* ne se désintéressa de la littérature ; tous les écrivains, même les plus mêlés à la polémique de la presse et des Chambres, avaient quelque sujet en réserve qui servait de délassement à leur esprit, qu'ils traitaient avec prédilection dans les livres, développaient à la Sorbonne, au Collège de France, et dans lequel ils épanchaient le meilleur de leur âme. Les articles politiques n'étaient pas signés ; aussi ne voyait-on paraître qu'à la troisième page, dans des études brillantes sur les questions les plus diverses, les noms à demi connus qui devaient figurer plus tard au premier rang de la critique. Si l'on résumait ces articles, on écrirait l'histoire littéraire du règne.

Il y a des temps où la curiosité excitée s'éveille et se répand au dehors.

De 1830 à 1840, les voyages s'étaient multipliés ; chacun sortait de France pour aller à la découverte ; les économistes cherchaient en Amérique, au contact d'une société nouvelle, la vérification des lois qui président à la formation des richesses ; la critique poursuivait chez les peuples d'Orient les sources taries de l'inspiration ; les financiers allaient étudier en Angleterre les premiers chemins de fer ; l'Algérie, conquise par nos soldats, visitée par nos savants, décrite par tous ceux qui tenaient une plume, attirait l'attention publique, et de cette vaste enquête poursuivie dans les deux mondes sortaient une foule de récits et d'impressions, de lettres et d'articles où se mêlaient, sous la forme la plus variée, la science et l'imagination.

Avec cet ensemble de rédaction, l'autorité du *Journal des Débats* franchissait les limites de la politique parlementaire, allait porter de plus en plus loin, au delà des frontières, l'écho des intelligences françaises, pendant que ses rédacteurs, entrant peu à peu à l'Académie, dans les Chambres, sans rompre avec les *Débats,* ajoutaient à la réputation du journal l'éclat de leurs propres succès.

Le *Journal des Débats,* nous dira-t-on, n'était pas populaire. Évidemment non ; mais il ne cherchait ni le bruit, ni les applaudissements de la foule. Il visait plus haut : agir sur les esprits distingués, être écouté d'une élite, entouré de considération, servir de conseil et d'appui, telle était son ambition, et, pendant dix-huit ans, elle fut pleinement satisfaite. Assurément ses rédacteurs n'avaient pas le dédain du succès, ils ne cherchaient pas à braver l'opinion publique ; mais leur esprit était trop philosophique pour se plier aisément aux caprices de la multitude. Ils n'avaient pas le ton arrogant ; ils discutaient sans donner de leçons ; ils savaient débattre les questions sans blesser les hommes ; ils prenaient leur parti de n'être pas l'idole du peuple, sans pour cela l'insulter.

« Nous avons vu, disaient-ils, ce que l'histoire signale à toutes les pages, c'est que la popularité n'appartient spécialement à aucune forme de gouvernement; même elle est plus souvent le lot des gouvernements absolus que des gouvernements fondés sur la liberté : elle ne manque jamais aux pouvoirs fondés et perpétués par le prestige de la gloire militaire. Mais elle est fatalement refusée aux gouvernements à qui est échue la mission laborieuse de reconstituer sur un sol remué par les révolutions, d'asseoir sur ces simples fondements : l'ordre, la liberté, la paix, l'édifice du pouvoir et des lois. Le patriotisme le plus pur et le plus éprouvé ne suffit jamais à sauver ces gouvernements de l'impopularité. La popularité leur est interdite, car ils sont institués pour lutter contre les passions qui la dispensent, car ils ont la mission de remonter le courant qui emporte la foule. » (13 septembre 1836.)

Pour assurer à une feuille cette puissance croissante, cette variété dans

une ligne uniforme, il faut une main ferme et douce, un esprit d'une rare portée. Sans tenir la plume, et peut-être parce qu'il refusait de la tenir, ne se mesurant jamais avec ses collaborateurs, M. Bertin fut constamment le maître d'une rédaction qu'il animait de sa pensée, toujours haute et juste.

Comment séparer l'histoire du *Journal des Débats* du prestige qu'il exerçait? Nous voudrions citer ce que nous en disaient ses collaborateurs au déclin de leur vie. Craignez-vous la partialité des plus fidèles? Lisez ce qu'en écrit M. Nisard. Transfuge d'une maison qu'il avait habitée pendant quatre ans, séparé du journal par des scrupules politiques et littéraires, devenu l'ami d'Armand Carrel, enrégimenté dans le bataillon du *National*, il ne peut parler de M. Bertin sans admiration : il ne le voyait plus; au Salon de 1832, il le retrouve tout à coup : il est en face du portrait d'Ingres; la vie sort de la toile; il se sent en présence du modèle, ses regrets et ses remords se réveillent; il lui parle, l'écoute, lui demande pardon de l'avoir quitté. Cette scène muette dit tout. Les années se passent sans amener l'oubli, et le jour des funérailles, l'ancien rédacteur se mêlera à la foule, apportant à la mémoire de M. Bertin, sans oser se montrer, l'obscur tribut d'une gratitude que ni le temps ni les dissentiments n'ont refroidie.

Il m'est arrivé d'ouvrir bien des volumes in-folio et de feuilleter les pages jaunies de beaucoup de journaux : j'y ai retrouvé des cris de colère ou des querelles de personnes, le reflet des prédilections de coteries ou des haines de factions : seul, le *Journal des Débats* m'a offert, à travers les détails secondaires qui passent, une suite dans le développement de la pensée, un effort régulier pour s'élever au-dessus des misères des partis, une vue philosophique des faits, un jugement sûr des hommes au milieu d'une rare intensité de vie. Les années qui suivent 1830 reproduisent un tableau particulièrement fidèle : les événements s'animent. En relisant les articles écrits au milieu de la lutte, on pénètre de plus en plus dans ce temps : on croit entendre battre le rappel; chacune des lettres de l'Ouest apporte à nos oreilles l'écho du tocsin qui retentit dans les landes de Bretagne ou dans les chemins creux du Bocage; à Paris, les menaces et les violences se croisent, les haines se dégagent de tous les fragments des feuilles d'opposition, des procès sans nombre, des discours audacieux, de ces faits de chaque jour qui décèlent l'irritation des partis. Dans cette mêlée, ce qui frappe le plus, ce n'est pas le talent supérieur des écrivains qu'animait l'esprit des Bertin, ce n'est pas la variété et la fécondité de leur polémique, c'est leur sang-froid. Conservant dans la lutte autant de liberté que de

mesure, ils sentaient assez vivement pour inspirer confiance aux nobles passions de leur temps et s'exprimaient avec assez de modération pour les calmer. Équilibre bien rare en temps de révolution et qui assure aux ardeurs tempérées par le bon sens une force incomparable! Ils avaient à la fois de la gravité et de l'esprit. Leurs articles étaient longs, bien plus longs que ne le pourrait supporter la fatigue de nos contemporains : leur style était vif, pressant, d'une grande hauteur de ton et beaucoup plus sérieux que le nôtre. Ils entraient dans le fond des questions, les traitaient en elles-mêmes sous tous leurs aspects, s'y arrêtaient, savaient être complets sans être lourds, profonds sans cesser d'être alertes, enjoués, spirituels et fins sans scepticisme.

Dans notre société inquiète et pressée qui n'a plus le temps de lire parce qu'elle a perdu peut-être l'habitude de penser, on ne peut s'astreindre à quelques minutes d'attention. Le livre a été délaissé pour l'article de revue, le périodique a subi la concurrence de la feuille quotidienne, et le journal lui-même, atteint par les dépêches, cherche à attirer l'attention distraite du lecteur en imitant la brièveté du style télégraphique ou en condensant sa pensée en des titres à sensation. Notre siècle, qui a vu de si prodigieuses merveilles, qui à tant d'égards sera un des grands siècles de l'humanité, contre lequel je n'ai garde de médire, n'aurait-il pas affaibli la force de la réflexion? En introduisant dans notre vie deux éléments nouveaux, la hâte et la vitesse, notre pensée n'a-t-elle pas acquis une instabilité qui l'a privée de sa force? En 1831 et en 1832, nous devinons, à travers toutes les pages du journal, une société organisée, arrivée à la maturité, capable de réflexion, qui pratique la politique de résistance en sachant ce qu'elle fait, ce qu'elle veut, à quoi elle s'expose.

J'ai beaucoup entendu parler des conversations de ce temps; il est de mode aujourd'hui de médire des salons et de leur rôle dans la politique. Je ne sais si ceux qui s'en plaignent oseraient préférer l'influence des cafés et des carrefours. Quoi qu'il en soit, les salons avaient laissé des traces profondes dans les esprits, la mémoire des vieillards en était pleine, leurs souvenirs en avaient conservé un reflet, leur pensée, un charme que l'âge n'avait pu flétrir. Je m'étais demandé s'ils avaient emporté avec eux le secret de ces conversations politiques qui n'étaient ni la dissertation pédante, ni le monologue infatué, ni le discours, ni le dialogue. Comment ressusciter, comment surtout évoquer devant les jeunes gens ces chefs-d'œuvre de l'esprit et du style, aussi variés qu'imprévus, entendus en un jour d'heureuse improvisation, tout brillants de verve et de vérité?

Je dois à ma lecture du *Journal des Débats* de les avoir retrouvés. Il m'a

semblé les voir revivre tout entiers dans les articles des Villemain et des Sacy, des Salvandy et des Saint-Marc Girardin. La forme est parfaite; le fond est plein de force et d'autorité. Les problèmes sont l'objet d'études et d'exposés destinés à instruire et à convaincre. Il ne s'agit ni d'écraser ses adversaires, ni de leur imposer sa volonté : chacun discute en citoyen libre, profondément convaincu, mais toujours respectueux des convictions adverses : il semble que vous assistiez à une délibération calme et digne entre gens épris de l'honneur national et de la grandeur de la France. L'histoire, ce composé mystérieux des faits de la veille modifiés par les faits ignorés du lendemain, se prépare devant vous : tous les ressorts se montrent à nu. Chefs et soldats, ministres et députés accomplissent en commun une grave besogne. Le journaliste qui sera demain l'historiographe est aujourd'hui le conseil; il prévoit les événements et éclaire les esprits, suggère les idées, sert d'interprète aux besoins mal définis qu'exprime l'opinion publique, la calme quand elle s'emporte, stimule l'inertie des gouvernants, leur montre les périls, tantôt les précède ou les accompagne, combat en éclaireur ou couvre la retraite.

Dans le cours des dix-huit années de la monarchie de Juillet, le *Journal des Débats* a déployé toutes les formes du talent le plus souple au service de l'énergie la plus vaillante. Luttant en volontaire au lendemain de la Révolution, dégagé de tout lien avec un parti, ne représentant que les ardeurs d'une jeunesse impatiente de gouverner, il combattait en conservateur résolu un ministère trop faible à son gré. Entre son mécontentement de M. Laffitte et sa fierté du cabinet Casimir Périer se forme l'idéal politique qu'il poursuivra durant tout le règne. L'ordre à l'intérieur, la liberté de discussion à la tribune et dans la presse, la paix en Europe, non une paix humiliée, mais cette paix digne qui promenait notre pavillon sur toutes les mers, vengeait toutes les insultes et poursuivait en Afrique le triomphe de la civilisation, voilà le programme conservateur, libéral et pacifique qui était le but constant de sa politique. N'était-ce pas le triomphe de la raison dans le gouvernement? A quelle époque vit-on plus d'intelligence dans les débats des Chambres, plus de liberté dans la critique des agents du pouvoir, plus de loyauté sur le trône, plus d'honneur dans la famille du souverain, plus de bon sens mis au service des affaires publiques? A tous ces efforts, le *Journal des Débats* prit la part la plus honorable. Malheureusement son triomphe fut trop complet, sa voix fut trop écoutée du pays légal : quand la société politique qui en était issue sentit l'ordre définitivement établi, la paix européenne tout à fait assurée, elle s'endormit dans sa victoire; elle ne vit plus qu'elle-même et crut qu'à elle seule elle repré-

sentait toute la France. Atteinte par les maux qui sont le châtiment des trop grandes prospérités, elle s'aperçut trop tard des périls qui la minaient. Le *Journal des Débats* partagea les mêmes erreurs : au premier rang de cette société qui, sans en avoir conscience, s'était peu à peu fermée et dont il était la vivante expression, il montra les mêmes qualités qu'elle, la même valeur dans le gouvernement, la même défiance des nouvelles recrues, les mêmes illusions dans le succès. S'identifiant avec le pays légal et avec le cabinet qui en était issu, disposé à ne voir que les Chambres et dans l'une d'elles que la majorité, regardant beaucoup moins le pays vers la fin du règne que dans les grandes luttes du début, il eut du moins le mérite de lutter jusqu'à l'heure suprême et tomba le dernier, atteint par le coup qui foudroyait la monarchie.

Envisagé à ce point de vue, le rôle du *Journal des Débats,* de 1830 à 1848, permet d'entrevoir tout un aspect de l'histoire de notre siècle; il jette la lumière la plus vive sur l'état d'esprit de la bourgeoisie française à l'heure où elle a conquis et exercé le pouvoir; on voit son énergie, son ardeur, son courage dans la lutte, son intelligence dans la délibération, puis, lorsqu'elle est arrivée au but, son dégoût de l'effort, son défaut de patience, son dédain de tout ce qui n'est pas elle, et cette répugnance pour toutes les réformes qui ont sauvé, grâce à la hardiesse des conservateurs, la constitution anglaise.

Pendant dix-huit ans, le journal avait pris part à toutes les luttes, honoré tous les talents, défendu toutes les grandes causes. Dans le domaine de la politique, de la littérature, de l'économie politique, il avait été à la fois conservateur et novateur, aimant le beau, cherchant sincèrement le vrai et l'utile, voulant le progrès, suscitant l'initiative, plus bourgeois que démocrate, préférant l'élite au vulgaire, mais aimant la liberté en elle-même et l'aimant pour ses adversaires, fière des discussions qu'elle suscitait, les voulant larges, élevées et efficaces, y voyant l'instrument du progrès, ayant en un mot le sens profond de ce régime parlementaire que l'étude des débats des Chambres sous la monarchie de Juillet et la lecture du *Journal des Débats* de 1830 à 1848 vengeront de tous les sarcasmes et placeront à son vrai rang devant l'histoire et la postérité.

G. Picot

SILVESTRE DE SACY

La vie de M. de Sacy fut simple, unie, sans événements :

« Le même travail a rempli toute ma vie, dit-il ; j'ai fait des articles de journaux, je n'ai pas fait autre chose. Encore n'ai-je travaillé qu'à un seul journal, le *Journal des Débats*. J'y travaille depuis trente ans. En quatre mots, voilà toute mon histoire. » Bien que cette autobiographie soit courte, nous ne pouvons guère y ajouter que quelques détails, avec des réflexions sur l'homme et sur l'écrivain.

Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, né en 1801, fils de l'illustre orientaliste de ce nom, reçut dans la maison paternelle une éducation sévèrement chrétienne. A quinze ans, il lisait déjà les *Lettres provinciales* de Pascal, dans deux jolis volumes qu'une vieille tante janséniste lui avait donnés comme livres d'étrennes. Le choix un peu prématuré de ce cadeau presque maternel laisse voir que dans cette famille on ne pensait pas que l'exercice de la raison dût nuire à la vérité religieuse, ni que la controverse mît en péril la foi. M. de Sacy garda toute sa vie l'empreinte de cette éducation libre dans son austérité. Après de brillantes études au lycée Louis-le-Grand et des succès au concours général, il fit son droit, plaida quelques années et, en 1828, entra au *Journal des Débats,* dont la ligne politique convenait à son esprit naturellement libéral et modéré. Il y entra avec enthousiasme, dans un beau moment, en ces jours d'illusion et d'espérance où le ministre Martignac parvenait, par sa séduisante éloquence et les grâces de sa personne, à réconcilier la monarchie et l'esprit moderne, à conclure entre eux une sorte de mariage dont le bonheur ne fut pas long. Après la révolution de 1830, quand fut établi un nouveau gouvernement qui assurait l'ordre en donnant à la liberté de sincères garanties, M. de Sacy, trouvant réalisé son idéal politique, consacra sa vie à le défendre, non pas comme un indifférent soldat enrôlé sous un drapeau, mais avec toute l'ardeur civique d'un homme bien convaincu que le salut de la monarchie parlementaire était le salut de la France. Pendant tout le règne de Louis-Philippe il fut sur la brèche, faisant le coup de feu avec une vaillante allégresse, prodiguant si



J. C. Chaplain   Imp Eudes   Héliog Dujardin.

SILVESTRE DE SACY

E. Plon Nourrit & Cie Edit

bien son activité que son ami M. Saint-Marc Girardin disait un jour : « De Sacy fait à lui seul le journal. »

M. de Sacy dit lui-même : « Dans l'espace de ces vingt années (de 1828 à 1848), il n'y a pas eu à la tribune ou dans la presse une discussion de quelque importance à laquelle je n'aie pris part... Improvisation perpétuelle qui consume le talent et l'épuise, sans lui offrir d'autre récompense que le succès d'un jour et l'estime d'un moment. » Encore n'était-ce que l'estime de quelques amis, le public ne connaissant pas même de nom l'auteur des articles, qui alors n'étaient pas signés. Tout l'honneur du talent dépensé revenait au journal. Combien aujourd'hui est plus soutenu dans sa tâche le journaliste politique qui met son nom au-dessous de ses raisons ou de ses colères, qui, soignant son style, soigne sa renommée, se fait admirer ou craindre, et goûte la joie de cet archer antique qui gravait son nom sur ses flèches pour que l'ennemi n'ignorât pas de quelle main redoutable lui venait sa blessure! M. de Sacy remplissait donc dans l'ombre ou dans un demi-jour le devoir qu'il s'était imposé, avec cette pensée maîtresse que défendre le pouvoir, c'était défendre la liberté elle-même. Découragé après la révolution de 1848 et l'établissement de l'Empire, il renonça aux luttes de la presse, et s'il fit encore paraître dans son journal des articles politiques, ce fut toujours sur la situation des divers États de l'Europe. Il semble que ne voulant pas appuyer un gouvernement qui n'était pas celui de son choix, ni attaquer un régime qui restaurait l'ordre public, il se soit fait une loi de ne plus porter ses regards qu'au delà de nos frontières. Que reste-t-il aujourd'hui de tous ces articles que lui-même n'a pas tenu à recueillir, de cette forte dialectique, de ces controverses habiles et de cette vaillance poussée durant vingt années jusqu'au dévouement? Rien qu'un vague et honorable souvenir. Tout cela a vécu, effacé par le temps et les révolutions. La polémique quotidienne s'écrivant sur une poussière qui de jour en jour est recouverte par la poussière du lendemain, il nous faut chercher l'esprit, le caractère et le talent de M. de Sacy en des œuvres d'un intérêt moins éphémère.

Ses *Variétés littéraires, morales et historiques* en deux volumes sont un recueil d'articles composés à d'assez longs intervalles, qui ont pu être médités, sur des livres très divers qui attiraient plus ou moins la curiosité du jour. Si quelques-uns de ces livres sont aujourd'hui oubliés, du moins ils fournissaient au critique l'occasion de toucher à quelque importante question sur laquelle il tenait à dire son mot. Ainsi, en histoire, M. de Sacy a été amené à juger de haut et au vol les principales époques de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes, mais surtout les grands mouvements

politiques de notre siècle et particulièrement de la Révolution française, dont il avait connu des témoins et des acteurs. Ces jugements historiques ne sont point des dissertations savantes, mais des réflexions animées, souvent profondes, avec un accent personnel de moraliste qui touche quelquefois à l'éloquence.

Quant à sa morale, soit en histoire, soit en philosophie, elle est d'une simplicité qui ferait peut-être pitié à plus d'un moraliste de nos jours. M. de Sacy ne cherche pas à briller par des découvertes subtiles sur la perversité humaine, il ne raffine jamais, il ne soutient pas de paradoxes. Il est l'humble disciple de Platon, de Cicéron, qu'il admire et qu'il aime, des stoïciens, de l'Évangile ; il s'accommode même de l'épicurisme quand il est chanté par Horace, et s'arrange enfin de toutes les doctrines qui ont un fonds commun d'honnêteté ; mais il exclut formellement de son accueillant libéralisme, avec une singulière véhémence et une haine déclarée, le pessimisme de La Rochefoucauld, dont les finesses ne sont, à ses yeux, que des calomnies sur le cœur humain. M. de Sacy appartient en morale à cette Église universelle où les plus grands philosophes se rencontrent avec le pauvre monde, qui croit à la justice, au désintéressement, à la liberté, à la dignité de l'homme, et qui flétrit tout ce qui leur est contraire ; morale bien simple, mais que l'auteur met en pratique dans ses articles avec une impartialité digne de remarque. Chrétien, il défend la société païenne contre les reproches outrés des chrétiens, et combat dans les temps modernes l'intolérance avec la décision d'un disciple de Voltaire ; catholique, il se range du côté des protestants persécutés ; gallican, il déplore les entreprises téméraires du pouvoir civil sur l'autorité spirituelle ; libéral, il dénonce les crimes et les hontes de la liberté. Sa main ferme ne laisse jamais trébucher la balance dans l'intérêt d'un parti ou au gré d'une secte, même de la sienne. Le charme sévère de cette critique tient à la parfaite justesse de ce sens moral, d'autant plus parfaite que la modération ou l'indulgence des expressions fait dans toutes les fautes pardonnables la part de l'excuse. C'est avec une agréable sécurité qu'on se livre aux jugements de M. de Sacy, parce qu'en éveillant vivement la conscience il ne la trouble jamais.

En littérature, M. de Sacy est un critique qui n'a point son pareil de nos jours. Il se renferme dans un horizon étroit qu'il a volontairement rétréci. Il connaît peu les littératures étrangères, qu'il ne lit que dans les traductions. En France, tout en se montrant clément envers le moyen âge, il se tient à distance de sa barbarie scolastique et de sa gaucherie enfantine. Bien qu'il rende justice aux grandes et salutaires idées du dix-huitième siècle, on sent qu'il n'y est pas tout à fait à l'aise au milieu de la corruption

des esprits ou de l'imperfection des œuvres. Quant au dix-neuvième siècle, on dirait que M. de Sacy n'a jamais entendu parler de nos poètes et de nos romanciers, ses contemporains. Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset, George Sand ne sont pas même nommés par lui. De plus, dans tous les siècles il ne parcourt jamais qu'à son corps défendant les écrivains de second ordre. Il estime que n'ayant pas le temps de tout lire, on fait bien de s'en tenir à l'excellent. Pour lui, il ne veut vivre qu'avec ses amis les grands écrivains de l'antiquité, Cicéron, Tacite, qu'il lit dans le texte, surtout avec ceux du seizième et ceux du dix-septième siècle, qu'il fréquente entre tous, les premiers, qui lui plaisent par leur franchise et leur verdeur, les seconds, parce qu'ils sont la perfection même. Il se confine dans ce domaine, qu'il parcourt sans cesse et en tous sens, comme l'heureux possesseur d'un petit mais riche enclos, au milieu de ses fleurs et de ses fruits, n'est pas tenté d'en sortir et d'errer dans la campagne. Mais ne laissons pas croire qu'il est un de ces classiques dédaigneux, farouches et doctrinaires qui, au nom de l'art ancien, méprisent l'art nouveau. M. de Sacy ne méprise rien, il ne décide rien en art; il suit simplement son goût et répète : « Je vous laisse le vôtre, laissez-moi le mien. » C'est là toute sa doctrine, assurément la moins irritante des doctrines littéraires. Il n'est donc pas un critique qui rend des oracles, ni un fureteur avide de curiosités; il n'est qu'un liseur, et, dans les choses de l'esprit et de l'âme, un homme de plaisir.

« On dira ce que l'on voudra, écrit-il; le premier des mérites pour un livre, c'est d'être amusant. Pour mon compte, ce mot me paraît si bon que c'est le terme dont je me sers, qu'il s'agisse d'un sermon ou d'un roman, d'une pièce de théâtre ou d'un ouvrage de morale... Ne serait-ce pas un trop beau privilège pour les choses frivoles, si on leur réservait à elles seules le droit d'amuser ? » Aussi lit-il le plus souvent des livres très sérieux, c'est-à-dire amusants. Ses amuseurs sont Pascal, Bossuet, Bourdaloue. Il lit en tout temps, en tout lieu. Aux Chambres, où l'appelle son devoir de journaliste, il porte toujours sur lui un petit volume, un Montaigne ou un Horace, pour distraire les ennuis de l'attente, et s'il voit monter à la tribune un orateur bavard, il n'a pas à s'en effrayer, sentant dans la poche son salut. En un temps d'émeutes prolongées ou répétées, à Paris, enfermé dans son humble chambre, il lit pour la première fois d'un bout à l'autre la correspondance de madame de Sévigné, « avec un sentiment de fraîcheur délicieuse ; j'oubliais mon temps », dit-il. Pourquoi s'en étonner? Un autre grand ami des lettres, Pline le Jeune, n'a-t-il pas raconté que, non loin du Vésuve en éruption, il faisait des extraits de Tite-Live sous la pluie de cendres qui était en train d'ensevelir Pompeï? Quand M. de Sacy dans son cabinet, en un

moment de loisir, étend nonchalamment la main pour prendre un volume quelconque, est-ce instinct ou bonne fortune? il tombe toujours sur un Racine ou un La Fontaine que les enfants savent par cœur, mais que lui ne croit pas assez connaître. Les jours de fête religieuse, par respect pour certaines bienséances, il se choisit un beau sermon de Massillon, il s'édifie littérairement et assure ainsi son plaisir sans déplaire à Dieu. S'il revient toujours à ses amis du dix-septième siècle, c'est qu'ils sont de si honnêtes gens, c'est qu'ils ont un si beau style! « Le style, c'est la beauté de la pensée, dit-il, comme les bois, les eaux, la lumière sont la beauté du monde. » Dans un livre bien écrit, il semble trouver jusqu'à cette joie des yeux que d'autres vont chercher au loin dans un frais paysage. S'il se livre à des rêveries et se retrace l'image du bonheur le plus désirable, il se représente une vie toute plongée dans l'étude et dans la lecture, une retraite bien modeste où l'on n'aurait plus à s'occuper que du beau et du vrai en eux-mêmes. Quelles charmantes matinées que celles qu'on passerait à lire Racine ou Bossuet « par un beau soleil, dans une allée bien sombre, au milieu de ce bruit des champs, immense, confus et pourtant si doux »! Voilà son rêve et son idylle; mais il y a des gens, dit-il, en faisant allusion à lui-même, qui ne connaîtront jamais ce bonheur : « Consolons-nous. Peut-être, n'ayant pas leur paradis dans ce monde, ces gens-là l'auront-ils dans l'autre. » Comment ici ne pas faire le vœu que M. de Sacy ait été recueilli dans un séjour où il soit donné aux justes de lire des livres encore plus beaux, si c'est possible, que ceux du dix-septième siècle?

Ce liseur vraiment amoureux des grandes pensées et du grand style voulait que les objets de son adoration fussent richement vêtus. Il aimait le luxe des livres, le seul luxe qui excitât son envie. La simple vue des belles éditions et des belles reliures le ravissait et, dans les salles de vente, lui donnait des battements de cœur, surtout quand quelque sot concurrent, par l'avantage brutal de ses écus, emportait sous ses yeux un trésor convoité par lui. M. de Sacy était un bibliophile, mais d'un genre particulier, un bibliophile qui lisait ses livres et, à ce titre, doublement passionné. Son célèbre article *Sur la bibliothèque de M. de Bure,* d'une poésie si intime et si touchante, est un véritable *art d'aimer,* d'aimer les livres, où l'on voit que cet amour-là a aussi ses transports, ses déceptions, ses jalousies, ses haines féroces. Avec quelles délices il maniait ses chers volumes, les époussetait, les rangeait à leur place! « Je deviendrais aveugle, dit-il, que j'aurais encore, je le crois, du plaisir à tenir dans mes mains un beau livre. » En lisant, il était heureux de sentir sous sa main le velouté d'une fine reliure; et la lecture n'était jamais plus exquise pour lui que si, remplissant son

esprit et son cœur, elle lui mettait encore du bonheur jusqu'au bout des doigts.

On peut juger de son affection pour ses livres par les adieux qu'il leur adresse à la seule pensée qu'un jour ils ne seront plus à lui : « O mes chers livres, un jour viendra aussi où vous serez étalés sur une table de vente, où d'autres vous achèteront et vous posséderont, possesseurs moins dignes de vous peut-être que votre maître actuel ! Ils sont bien à moi pourtant, ces livres, je les ai tous choisis un à un... et je les aime tant ! Il me semble que par un si long et si doux commerce ils sont devenus comme *une portion de mon âme !* » C'est le vrai et l'éternel cri de tout amour et de toute amitié : *dimidium animæ meæ.*

Ce goût exclusif pour les livres excellents, cet amour si sincère et si constant pour les écrivains du dix-septième siècle donnent à la critique de M. de Sacy un caractère fort original qui plaît et qui touche. On ne trouve chez lui ni l'éclat chatoyant de Villemain, ni la curiosité pénétrante de Sainte-Beuve, ni la malice accorte de Saint-Marc Girardin, ni le haut dogmatisme de Nisard, mais la bonhomie d'un libre esprit qui s'offre à nous tel qu'il est, ne pense pas pour les autres, mais pour lui-même, le plus souvent ne juge pas, mais se délecte, prétend plutôt nous imposer des jouissances que des opinions, et nous présente enfin le spectacle d'un homme qui trouve sa félicité dans l'admiration des fortes ou aimables perfections de l'intelligence humaine et de la raison divine ; spectacle qui de nos jours devient de plus en plus rare. Il est vrai qu'on étudie encore, et mieux qu'autrefois, les anciens et nos classiques ; des savants les commentent avec toutes les ressources nouvelles de la science ; la jeunesse est même de plus en plus invitée par les programmes à les lire et même à les célébrer ; mais qui donc a le temps ou le goût pour les lectures longues, paisibles, désintéressées ? Qui songe à vivre avec ces écrivains dans un commerce tendre et familier ? Qui s'avise de leur demander, comme M. de Sacy, un soutien pour les bons sentiments, ou des plaisirs qui font supporter « une vie simple et pauvre » ? La faute, je le sais, n'en est pas à nous, mais à notre temps affairé qui ne permet plus ces doux loisirs. Nous n'avons plus le droit d'être *nés paresseux,* comme l'était ou du moins croyait l'être M. de Sacy. Mais il est bon qu'il y ait, ou plutôt qu'il y ait eu çà et là dans le monde de ces paresses généreuses qui rendent, ne fût-ce que pour l'exemple, un vrai culte aux grands génies et qui les lisent comme eux-mêmes voudraient être lus. Ceux-ci, en effet, dans leurs profondes méditations, n'ont point composé leurs chefs-d'œuvre pour être seulement des documents historiques, mais pour enlever les esprits et remuer les cœurs par les merveilles

de leur art. C'est notre admiration qu'ils nous demandent; c'est pour l'obtenir qu'ils ont pensé, souffert, qu'ils ont vécu et que quelques-uns sont morts. N'est-ce pas d'ailleurs une lente contemplation qui nous fait saisir leurs plus délicats secrets? Rien n'est plus clairvoyant que l'amour, du moins dans l'art et dans les lettres, à peu près comme il est dit en religion que les choses divines se révèlent surtout aux âmes qui se consument devant l'autel dans une adoration perpétuelle. Nous insistons un peu sur les caractères de cette critique sans apprêt, de peur qu'on n'en dédaigne tout d'abord l'extrême simplicité. Elle n'était pas dédaignée en son temps. Ces articles étaient goûtés des lecteurs les plus difficiles, et M. Thiers allait jusqu'à dire : « De Sacy écrit mieux que nous tous. » Sans agiter les esprits, M. de Sacy leur donnait de profonds contentements. Idées, sentiments, langue, urbanité, tout chez lui était exemplaire. Si cette prose vive et bien coulante n'était ni pétillante, ni capiteuse, elle était saine, douce, abondante, nourricière, osons dire hygiénique. Aussi, il y a quarante ans, en ouvrant le matin notre *Journal des Débats*, nous disions-nous entre amis, gaiement, mais non sans respect : « Nous allons prendre un verre de bon lait à la ferme modèle de Sacy. »

Ce n'est pas assez de l'appeler un ami ou un amoureux du dix-septième siècle, il est plus; par ses mœurs et certaines coutumes, il est de ce siècle-là. Grâce, sans doute, à de vieilles traditions conservées dans sa famille et à une éducation qui semble dater de Port-Royal, qui en vient peut-être, il eut les goûts, les habitudes morales et les pratiques du bon vieux temps. Il y a en lui deux hommes fort dissemblables qu'on pourrait appeler celui du matin et celui du soir. Le matin, il est si bien de notre siècle qu'il se met au courant de tous les événements du jour et fait sa guerre de plume, on sait avec quelle ardeur; le soir, il rentre dans son siècle à lui et semble ne plus tenir à ce qui se passe dans le nôtre. Il prend alors son esprit de rechange; il lit, comme on lisait au temps de Louis XIV, ces livres jadis si fort en faveur, dont on ne saurait dire au juste si ce sont des livres de piété ou des livres d'agrément, traités de morale ou sermons, que les gens du monde même et les belles dames recherchaient pour se connaître, comme on disait, pour se démêler, pour voir le jeu des passions, et en s'occupant de l'homme pour s'occuper de soi-même; livres doublement chéris, parce qu'ils assuraient à la fois le salut éternel et le charme de l'heure présente. On se plongeait et replongeait dans les mêmes lectures pour en faire descendre la teinture jusqu'au fond de l'âme, ou on regrettait, comme madame de Sévigné parlant de Nicole, de ne pouvoir les *prendre en bouillon*. M. de Sacy est bien de ce temps-là, en disant : « Quand les livres de dévotion sont vraiment bons,

ils sont les meilleurs et les plus aimables des livres. » Mais ici il ne faut pas se méprendre sur la dévotion de M. de Sacy. Pour ce libre chrétien qui se plaisait aux mystères de l'âme, ces sortes de lectures, pleines de tendresses mystiques et d'expressions savoureuses, étaient moins des aliments de la piété que des friandises morales et littéraires.

On a dit que M. de Sacy était un esprit arriéré, trop étranger à son siècle. On oublie qu'il a écrit sur les événements et les passions politiques du jour, selon sa propre estimation, de quoi remplir trente volumes in-folio à deux colonnes. Son labeur, il l'a donné à son temps; son plaisir, il le demandait à un autre. S'avise-t-on de blâmer un artiste pour préférer le Louvre au Salon? Si un lettré n'estime que le naturel et les fortes simplicités de la pensée et du style, pourquoi ne chercherait-il pas où il les trouve ces sévères voluptés de son esprit?

Ce qui peut faire sourire chez M. de Sacy, c'est l'obstination qui lui fit repousser les textes nouveaux de Pascal, par exemple, ou de madame de Sévigné, que de savants éditeurs, dignes de toute confiance, nous avaient donnés d'après les manuscrits autographes. Il ne voulait pas en entendre parler. On lui gâtait ses auteurs! C'est un trait de caractère que cette fidélité à d'anciens textes qui avaient depuis si longtemps fait son bonheur. Il éprouvait sans doute le sentiment d'un homme qui, ayant vieilli dans une vieille demeure, finit par en aimer la vétusté par l'accoutumance et ne veut pas y être dérangé, fût-ce pour cause de réparations et d'embellissements.

Là où il était très moderne, c'est dans la conversation. S'il était un peu janséniste, il conciliait, on ne sait comment, un certain scepticisme avec la foi, en homme qui pensait sans doute que la foi doit régler les mœurs, mais non enchaîner la raison. Il était vif, enjoué, jovial même à ses heures, non sans malice, parfois absolu dans ses jugements, éloquent par occasion et si prompt à la réplique que ses amis et ses pairs se plaisaient à n'être pas de son avis pour jouir de ses ripostes, dont la langue rappelait plutôt la familière hardiesse du seizième siècle que la majesté du dix-septième.

Pendant vingt ans M. de Sacy avait semé dans le *Journal des Débats* ses articles littéraires sans prendre la peine de les réunir en volumes. Il professait hautement son horreur des *Mélanges,* disant à plus d'une reprise que c'était une trop commode manière de solliciter la renommée, et que ces faciles productions empêchaient les auteurs de faire un vrai livre. Il allait même jusqu'à proposer cette loi mi-sérieuse, mi-plaisante : « Pourquoi n'établirait-on pas une petite loi qui porterait que quiconque s'aviserait de publier des *Mélanges* serait frappé de mort littéraire et déclaré inhabile à rien faire

imprimer désormais ?... N'est-il pas juste de tenir pour morts les gens qui publient leur testament ? » Il ne prévoyait pas, l'inconsidéré législateur, que lui-même tomberait dans le crime si terriblement puni par lui, en méritant, il est vrai, le bénéfice des circonstances atténuantes. Comme l'Académie française, qui était l'unique but de son ambition et de ses plus chères espérances, lui avait laissé voir qu'un jour ou l'autre elle accueillerait sa candidature avec grande faveur, il dut naturellement songer à réunir en volumes ses articles épars, pour ne pas se présenter les mains vides ; mais il advint que l'Académie mit plus d'empressement à l'élire qu'il ne mit de diligence à rassembler son bagage, et ce fut seulement en 1858, quatre ans après son élection, que cet ennemi déclaré des *Mélanges* publia les siens.

En 1865, un honneur moins prévu vint le surprendre et surprit encore plus ses amis ; il fut fait sénateur. Comment le devint-il ? Avait-il incliné vers l'Empire par haine des révolutions, ou plutôt n'avait-il pas été séduit par des attentions flatteuses que lui prodiguait la cour des Tuileries, qui eût été heureuse de conquérir un homme si estimé ? Sa préface à l'*Introduction à la vie dévote* par saint François de Sales avait touché, dit-on, une auguste lectrice qui marqua le désir de connaître l'auteur. Dans l'entrevue qui eut lieu, le charme fut si bien réciproque que le vieux lutteur du *Journal des Débats,* ébloui cette fois par une autre beauté qu'une beauté littéraire, peu à peu captivé, de plus en plus converti, sans toutefois rien abjurer, fut conduit avec grâce à un fauteuil du Sénat, comme il avait été amicalement appelé à un fauteuil de l'Académie. Ce qui peut paraître piquant dans ce miracle politique, c'est d'avoir été opéré, dans une cour un peu profane, par saint François de Sales. D'autres, faisant remarquer que M. de Sacy avait publié deux articles sur le *Jules César* de l'Empereur, expliquent les choses plus humainement.

Lors de l'Exposition, en 1867, M. de Sacy subit un nouvel honneur, qu'il n'a pas dû briguer : il fut nommé président de la commission chargée de faire un rapport officiel sur les progrès des lettres en France depuis vingt-cinq ans, avec la collaboration de MM. Ed. Thierry, Paul Féval et Théophile Gautier. Lui, si antique par ses goûts, ayant si peu vécu de la vie qui anime cette littérature et de l'esprit qui l'inspire, était donc glorieusement condamné à la célébrer. Ce survivant du dix-septième siècle conférant sur le *progrès des lettres* avec Théophile Gautier et Paul Féval, cela ne pouvait-il point passer pour une des amusantes curiosités de l'Exposition universelle ? Dans son solennel rapport de président, M. de Sacy, tout en s'excusant de remplir un rôle qui eût mieux convenu à un autre, se fit avec bonne grâce, pour la circonstance, le contemporain de la littérature contemporaine et sut

lui rendre de justes honneurs avec autant de bienveillance que de dignité, non pourtant sans laisser voltiger entre les lignes une imperceptible ironie d'une légèreté tout aérienne. Qu'il dut en revanche se sentir plus à l'aise et plus compétent, lorsque, en 1876, l'Académie française lui confia le soin d'écrire la préface de la septième édition de son Dictionnaire ! Il était tout désigné pour être, après Villemain, comme le gardien du monument séculaire destiné à conserver dans son intégrité la langue dont il avait durant toute sa vie goûté les douceurs et admiré les anciennes vertus. M. de Sacy, qui avouait lui-même n'être point d'un tempérament à composer un long ouvrage, se plut à faire d'autres préfaces, tantôt en publiant les lettres de madame de Sévigné, tantôt en réimprimant des livres de haute ou attrayante dévotion, tels que l'œuvre de saint François de Sales, ou l'*Imitation de Jésus-Christ* traduite par Michel de Marillac, ou les *Lettres spirituelles* de Fénelon. Chrétien, fin lettré et bibliophile, il trouvait un triple plaisir à éditer ces sortes de livres sur beau papier, en un joli format ne pesant pas à la main, pour réjouir à la fois les amateurs de notre vieille langue et les pieuses âmes qui tiennent à mettre de l'élégance dans leur piété.

La vie de M. de Sacy s'est passée presque tout entière en silence au milieu des livres, longtemps au palais de l'Institut qui fut sa demeure, où, sans sortir de chez lui, il n'avait qu'un pas à faire pour aller de sa bibliothèque privée, qui était fort choisie, à la riche bibliothèque Mazarine, dont il fut depuis 1836 un des conservateurs, et après 1848 l'administrateur jusqu'à sa mort. Pour ce solitaire liseur, le plus bel horizon n'était-il pas une rangée de volumes vénérables et de précieuses reliures? On ne peut guère imaginer une fonction publique plus conforme à ses goûts et mieux faite pour assurer son tranquille bonheur ; à moins toutefois qu'il n'ait trouvé, comme il arrive, sa peine dans son bonheur même, et que dans cette âme ardente de bibliophile ne se soit glissé quelquefois l'innocent mais cuisant regret de ne pas posséder en propre certains trésors rares dont, hélas ! il n'avait que la garde.

En 1879, M. de Sacy mourut, comme il avait vécu, avec la foi d'un chrétien des vieux temps. Quelques jours avant sa mort, il avait fait ses adieux à sa chère Académie devant une députation de ses confrères chargée de lui porter le dernier témoignage d'une commune affection. Se sentant près de sa fin, il fit venir les plus jeunes membres de sa famille et leur adressa à la façon antique de suprêmes paroles d'une éloquence touchante. Mais si résigné qu'il fût à tous les accidents humains, n'aurait-il pas éprouvé un léger frémissement, s'il avait pu prévoir que l'Académie française lui donnerait pour successeur, en un jour de belle humeur, M. Labiche? Le

jansénisme jugé par le vaudeville! La gloire du dix-septième siècle confiée au Palais-Royal! On ne pouvait pas dire cette fois que l'Académie fût timide. Très heureuse pourtant fut cette hardiesse, car le discours du successeur fut charmant, si charmant que nous sommes obligé d'y renvoyer le lecteur qui voudrait voir M. de Sacy dans sa famille, au milieu de ses enfants et petits-enfants. Véritable tableau de Greuze, a-t-on dit, qu'on serait imprudent de vouloir refaire. Tout le discours fut digne de M. de Sacy. Il est vrai que ce jour-là M. Labiche avait oublié la langue de sa célèbre *Grammaire*.

M. de Sacy, qui aimait surtout ce qu'il appelait les livres « vrais », fut un écrivain vrai lui-même. Ses articles ne sont que les mémoires véridiques et souvent ingénus de son esprit et de son âme. Chose rare en tout temps : chez lui, le mérite de l'homme et le mérite du livre ne font qu'un. Dans un siècle de hautes vanités littéraires et de préfaces superbes, lui seul osait dire aux lecteurs en leur offrant ses écrits : « Je suis là tout entier, je n'ai pu faire ni autrement ni mieux. » Le sincère écrivain ne cherchait ni à se tromper ni à tromper les autres sur son propre talent. Prévoyant qu'après sa mort on ne pourrait pas manquer d'écrire quelque chose sur lui, il espérait que son éloge serait fait avec mesure, parce que la mesure est un témoignage de sincérité : « Voilà, dit-il, comment je voudrais qu'on fît un jour mon article nécrologique, si je vaux la peine qu'on en fasse un pour moi. » Aussi, dans nos jugements sur l'homme et sur l'écrivain, avons-nous cru devoir déférer à ce modeste vœu.

Constant Martha

SAINT-MARC GIRARDIN

Saint-Marc Girardin fut le type accompli du publiciste, si l'on désigne de ce nom l'écrivain qui éprouve l'impérieux besoin de répandre et de communiquer ses idées à mesure qu'elles se produisent, de penser tout haut et de faire profiter chacun des découvertes de son esprit. Nulle joie n'égalait pour lui celle de retrouver dans le domaine public des impressions qu'il y avait mises et qui d'abord lui avaient appartenu en propre, et la gloire qu'il ambitionnait le plus, il l'a avoué lui-même, était de créer des lieux communs. Aux *Débats*, où il écrivit pendant quarante-cinq ans sans interruption, à la Sorbonne, à la *Revue des Deux Mondes*, dans la conversation même, dans ces causeries étincelantes dont ses contemporains ont gardé le souvenir, il était toujours à la tribune : une idée le frappait-elle par sa justesse, il ne se bornait pas à lui rendre un hommage platonique, mais il y voyait une cause à soutenir et mettait à son service toutes les ressources d'un esprit fait pour charmer et entraîner. Il est peu de questions qu'il n'ait abordées et enrichies d'aperçus originaux ; il en est qu'il a fait avancer d'un pas décisif vers la solution de son choix, habile à les traiter sous toutes leurs faces, à les reprendre et à les renouveler sans cesse, passé maître dans cet art de se répéter qui est souvent le secret de convaincre. Faisant valoir l'idée par l'ampleur du développement, il excellait non moins à l'orner, à la parer, afin de la rendre plus attrayante, et aussi, par des expressions d'un vigoureux relief, à la détacher vivement et à la mettre en saillie : avec la clarté et l'abondance, il eut l'esprit, le trait, le don des formules brillantes et pittoresques ; son style coule de source, mais cette onde limpide et courante roule d'éblouissantes paillettes. Saint-Marc Girardin n'eut pas seulement tous les talents, il eut toutes les vertus de son état : le respect de sa plume, l'indépendance absolue, le courage de résister aux gouvernements et, ce qui est plus difficile, à l'opinion. De tels hommes sont l'honneur de la presse, ils en expliquent et en justifient le pouvoir. Chacun d'eux rencontre nécessairement son heure d'influence ; à certains moments, il dégage le jugement de ses contemporains et l'aide à se formu-

ler, en lui fournissant une expression ; il prend ainsi sa part des événements de son époque. Puis, quand l'actif écrivain a terminé sa tâche et dort l'éternel sommeil, parmi tant d'appréciations tombées de sa plume, un choix s'opère aisément; les unes n'étaient que de leur temps et ne doivent point lui survivre ; les autres prennent rang parmi les vérités définitivement acquises, utiles à l'homme ou à la patrie, et dans ce trésor d'idées la postérité reconnaît facilement et recueille son bien.

Saint-Marc Girardin lui a d'ailleurs préparé la tâche. Dans un livre unique en son genre, les *Souvenirs et réflexions d'un journaliste,* il a fait lui-même sa critique et son examen de conscience. Après trente ans de lutte, il a jeté un coup d'œil en arrière et mesuré du regard le chemin parcouru ; reprenant alors ses principaux articles sur nos affaires intérieures, il les a livrés de nouveau au public, avec beaucoup de modestie et un peu de fierté, sans en rien retrancher, se bornant à signaler dans chacun d'eux ce que l'expérience lui semblait avoir confirmé ou démenti. Combien d'œuvres résisteraient à cette épreuve, et combien d'écrivains seraient capables de cette confession générale ? On peut ainsi, grâce à Saint-Marc Girardin lui-même, retracer l'histoire de ses idées, en remonter le cours, reconnaître en elles une progression logique ; on comprend comment il a pu évoluer au nom et dans l'intérêt d'une croyance fondamentale, sa foi dans l'absolue nécessité d'accorder en France la liberté avec la monarchie. De quelque point de vue que l'on considère sa ligne politique, il est impossible de ne pas rendre hommage à cet effort constant pour mieux saisir et définir les véritables conditions du régime représentatif, à cette faculté de réfléchir et d'observer conservée au milieu de la lutte, à cette honnête et sévère éducation de soi-même poursuivie à travers les ardeurs de la polémique et le labeur quotidien du journal.

La littérature l'avait amené aux *Débats;* la politique l'y saisit. Le 17 novembre 1827, son premier article retentit comme un appel de clairon et sonne la charge contre le ministère Villèle. Ces quelques lignes, toutes vibrantes des passions d'autrefois, firent en un jour leur auteur presque célèbre. Doivent-elles figurer parmi ses meilleurs titres de gloire ? Saint-Marc Girardin en doute lui-même dans ses *Souvenirs :* il reconnaît que la vivacité de l'attaque dépassait la mesure, et qu'en frappant un ministère il risquait d'ébranler un régime. Plus tard, il se reproche également d'avoir manqué de conviction et de chaleur en défendant le ministère Martignac, de n'avoir point apprécié à sa juste valeur cette tentative de médiation entre l'ancienne et la nouvelle France. Et pourtant, dès cette époque, on sentait poindre chez le journaliste d'opposition

l'homme d'autorité et de gouvernement. Il comprenait déjà qu'une révolution est toujours un malheur, qu'un parti gagne à s'élever progressivement par les voies légales, et qu'enfin, pour nos libertés naissantes, le moyen le plus sûr d'éviter l'orage était de se mettre à l'abri d'une royauté séculaire. La formation du cabinet Polignac lui causa moins de colère que de tristesse. Avec une logique inexorable, il démontra que les nouveaux gouvernants, par la fatalité de leurs origines, seraient conduits, entraînés aux mesures violentes ; mais il craignit aussitôt pour son parti les suites plutôt que les chances de la lutte. Jusqu'au bout il s'efforça d'éloigner la crise ; puis, quand tout fut irréparable, s'il se jeta dans la mêlée avec l'ardeur de ses convictions, il ne subit jamais l'enivrement d'une victoire nécessaire. Au lendemain de Juillet, il comprit que la chute de la dynastie légitime ouvrait un abîme où la France risquait de s'engloutir; il vit les esprits profondément troublés, les éléments de désordre remontant à la surface, le pays désemparé, et s'il se rattacha aussitôt, sans une minute d'hésitation, à la monarchie nouvelle, ce fut qu'il y vit une ancre de salut jetée par la France en détresse. Il eut alors l'heureuse fortune de rencontrer le régime de ses préférences personnifié par une dynastie qu'il apprit promptement à aimer, et dans le dévouement passionné, inébranlable, exclusif qu'il porta désormais à la famille d'Orléans, sa raison fut toujours d'accord avec son cœur.

Pendant la monarchie de Juillet, son rôle peut se définir ainsi : dix-huit ans de polémique préventive. Le mérite des *Débats* fut de dire avant 1848 ce que chacun devait dire après ; Saint-Marc Girardin contribua pour beaucoup à cette sagacité. Défenseur assidu du gouvernement, il dénonça et combattit avec une égale vigueur ce que l'on peut appeler le péril du dehors et celui du dedans. A l'extérieur du pays légal, le parti républicain s'organisait, la coalition des rancunes et des utopies s'apprêtait à frapper la société à travers la monarchie. Saint-Marc Girardin fut des premiers à démontrer l'inanité et le danger des doctrines nouvelles, à désigner l'esprit révolutionnaire comme le pire adversaire de l'esprit libéral. A l'intérieur du gouvernement, un autre ennemi était à craindre, l'esprit de compétition et d'intrigue. Tandis que l'émeute ensanglantait Paris, soulevait Lyon, la nuée des ambitieux inquiets menaçait d'envahir l'administration et le Parlement. C'est le malheur des partis nouveaux au pouvoir que de se grossir inopinément de recrues inutiles ou dangereuses, et que le succès d'une cause fasse toujours surgir plus de vainqueurs qu'il n'y eut de combattants. « Je ne sais comment cela se fait », disait en 1815 un royaliste, homme d'esprit ; « nous étions quinze cents à Gand, et nous en sommes revenus

« quinze mille. » Saint-Marc Girardin ne se fit pas faute de retourner cette parole contre son propre parti; aux affamés de pouvoir ou d'influence, aux quêteurs de places, dont chacun se doublait d'un délateur, il fit rude et bonne guerre, et son article du 16 août 1830 *Sur les solliciteurs* demeure l'un des types les mieux venus de la satire politique. Il comprit aussi que l'abus du parlementarisme pourrait tuer la liberté. On n'a pas oublié qu'en 1839, lors de la *coalition,* il se sépara de ses amis les plus chers pour défendre le principe de la stabilité ministérielle et éviter aux institutions une épreuve qu'il jugeait fatale à leur bonne renommée. Toutefois, la campagne parlementaire terminée, il chercha moins à en faire la critique qu'à en tirer la leçon; les judicieux avis qu'il adressait alors aux amis des libertés publiques n'ont rien perdu de leur utilité, et d'autres temps pourraient faire leur profit d'une parole dont il a recueilli l'écho dans ses *Souvenirs.* « Vous en ferez tant avec tout votre tapage sans besogne », entendait-il dire à un observateur perspicace, « qu'un beau jour tout cela tombera par terre, et le public battra des mains. — Allons donc! répondait-on. Et quel gouvernement voulez-vous que nous ayons? — Vous aurez le gouvernement de Sa Majesté l'empereur Imprévu Ier. »

Comme Saint-Marc Girardin avait à l'avance jeté le cri d'alarme, l'approche du péril ne le déconcerta pas et le trouva tout armé. Après la surprise de Février, au lendemain de cette révolution qui n'était qu'une émeute, il se retrouva tel qu'il était en 1847, luttant pied à pied pour les principes d'ordre et de conservation sociale, avec cette différence qu'à la puissance de l'erreur se mesure la gloire de défendre la vérité, et qu'en 1848 un bon article était un acte de courage. Puis, quand vint pour ses idées l'heure des suprêmes épreuves, n'ayant jamais cédé aux illusions, il se garda du découragement et ne douta point de la liberté. Il ne se crut pas obligé de déserter son poste de combat parce qu'on lui avait retiré une partie de ses armes, se contenta d'aiguiser davantage celles qui lui restaient, remplaça la discussion par l'allusion, et, possédant moins de franchises que par le passé, sut avoir encore plus d'esprit. Ses articles, d'un ton toujours alerte et vif, parfois véhément, furent fort remarqués à cette époque, au milieu de l'universel silence, et l'un d'eux valut au *Journal* les rigueurs d'un premier *avertissement.* Quelques années plus tard, Saint-Marc Girardin saluait avec joie le renouveau des idées libérales et les promesses d'un gouvernement qui jusqu'alors avait tout donné à l'autorité. Toutefois, ce qui le caractérise désormais et lui assigne dans son parti même une place à part, c'est qu'il sait se dégager de ses propres passions et s'élever au-dessus d'elles; applaudissant au mouvement qu'il

voit se dessiner, il lui indique à l'avance des limites, et l'ardeur de ses espérances ne nuit point à la sagesse de ses conseils. C'est alors qu'il donne pour conclusion à ses *Souvenirs* une étude fortement méditée sur l'avenir du système représentatif en France et les moyens d'en assurer le fonctionnement. Dans cet aperçu plein d'idées, riche d'observations, il ne craint pas de dire, s'adressant à ses amis, trop disposés à démanteler le pouvoir en haine de la dictature : « Accordez au pouvoir monarchique plus que certains libéraux de 1830 ne voulaient lui donner... Notre pays, ajoute-t-il, se passera plutôt d'être libre que d'être gouverné, et comme dans l'état actuel de notre civilisation le premier besoin du pays est d'être administré, ce besoin-là créera toujours une monarchie illimitée, si le parti libéral ne sait pas supporter une monarchie forte, quoique limitée. » Ces paroles remarquables, par lesquelles Saint-Marc Girardin semblait inviter les partisans de la royauté constitutionnelle à une évolution dans laquelle il les devançait, marquent pour ses opinions le point d'arrivée et demeurent sa profession de foi définitive.

Cette souveraine impartialité, cette manière toute philosophique de discerner l'avenir par-dessus le présent, Saint-Marc Girardin les devait-il seulement aux qualités d'un esprit toujours maître de lui-même et parfaitement pondéré? On peut aussi leur reconnaître, croyons-nous, deux autres causes. Et d'abord, aux moments mêmes où il appartenait le plus à la politique, il ne se livrait jamais à elle complètement; il gardait toujours une part de lui-même pour de plus calmes occupations, où il allait puiser le repos et l'indépendance de l'esprit. On a dit que la littérature mène à tout, quand on sait la quitter à propos; Saint-Marc Girardin a prouvé par son exemple que la littérature élève continuellement, dans l'ordre de l'intelligence, celui qui sait lui rester fidèle. Il n'en fit pas seulement la consolatrice des mauvais jours, mais la compagne de toute sa vie. La période qui s'étend de 1828 à 1840 est celle où le journaliste reste constamment sur la brèche; c'est aussi l'époque où le professeur rencontre ses plus brillants succès. Nous ne le suivrons pas à la Sorbonne, et pourtant peut-on s'empêcher de relever quelque analogie entre la lutte qu'il y soutint après 1830 et celle qu'il menait vaillamment dans les colonnes du *Journal?* Furent-elles sans influence l'une sur l'autre? A cette époque, une effervescence tumultueuse succédait dans toutes les branches de l'activité intellectuelle à un grand mouvement d'émancipation; le désordre, la licence régnaient sur la scène, dans le livre, comme dans la rue; on érigeait en qualités les défauts des maîtres, afin de se donner le droit de les exagérer, et il semblait que la littérature française, après son 89, voulût avoir son 93. Saint-Marc Girardin

la rappela à elle-même, c'est-à-dire au bon sens, à la clarté, à la mesure, à toutes ces qualités dont il donnait l'exemple. Soit qu'il abordât quelque sujet de philosophie ou de morale, soit que, parlant de l'*Usage des passions dans le drame,* il refît l'histoire tout entière du cœur humain, il savait toujours donner à ses discours des conclusions pratiques, en tirer profit pour la discipline de l'esprit et le bon goût. A force de grâce et de charme, il conquit un auditoire d'abord prévenu, s'empara de l'esprit de la jeunesse et fit ce miracle d'être à la fois « modéré et populaire [1] ». Il resta ainsi maître du terrain; mais le combat qu'il avait eu à soutenir contre un genre particulier d'anarchie n'était-il pas pour lui inspirer le dégoût de l'excès sous toutes ses formes?

Aux *Débats,* il ne sacrifia en aucun temps la littérature à la politique, et, pour employer une expression de métier, la première page du journal ne fit jamais tort chez lui à la troisième. C'est plaisir que de le voir, au sortir d'une polémique où sa verve mordante s'est dépensée librement, se rasséréner pour composer une belle *Variété,* apprécier un ouvrage ou engager à armes courtoises quelque dispute littéraire. Il se retrempait alors avec bonheur dans ces exercices désintéressés, si utiles à la santé de l'esprit. Tantôt c'était l'histoire qui l'attirait, c'est-à-dire la politique vue à distance et dégagée de ses passions, et il en tirait de fructueux enseignements; tantôt il se reprenait à l'étude des écrivains et des philosophes d'autrefois, et c'est ainsi que son adieu à la vie fut un souvenir aux lettres, cette éloquente étude sur Rousseau que la piété des siens nous a seule permis de connaître sous une forme définitive. Nul doute que ce retour constant aux choses de l'esprit, cette habitude des pures spéculations n'aient exercé sur lui leur vertu d'apaisement : il leur a dû pour une bonne part de conserver toujours et le souci de bien dire et le secret de penser largement.

De plus, sur le terrain même de la politique, il ne se confina jamais dans le cercle étroit de nos dissensions intestines; il avait le goût des vastes horizons, et sa connaissance des affaires du monde lui permettait d'apprécier les nôtres d'un point de vue supérieur. Il est bon qu'un publiciste, si mêlé qu'il soit à la lutte des partis, tienne sa fenêtre ouverte sur l'Europe, afin que l'air du dehors vienne rafraîchir son esprit et l'empêche de se consumer à la flamme trop souvent stérile de nos passions. Saint-Marc Girardin se conforma sans peine à cette règle; aussi bien, sa curiosité universelle l'attirait vers tous les problèmes posés, vers tout ce qui ouvre l'esprit et excite

[1] Discours de réception à l'Académie française de M. Mézières, successeur de Saint-Marc Girardin.



R Victor Meunier sc Imp Eudes

SAINT-MARC-GIRARDIN

E. Plon Nourrit & Cie Edit

à penser. Il considéra d'abord l'Europe en observateur, cherchant dans ce spectacle un délassement; il se trouva ainsi tout préparé à traiter de politique étrangère, quand les circonstances l'y appelèrent; enfin, lorsque le régime de 1852 ne laissa plus dans le *Journal* qu'une part restreinte à la controverse intérieure, Saint-Marc Girardin reporta naturellement son activité sur le terrain qu'il lui avait à l'avance ménagé; il s'en empara de plus en plus, s'en fit un domaine merveilleusement fécond, si bien que, dans l'œuvre immense dont il fut l'un des collaborateurs, c'est la partie qui lui revient en propre et à laquelle son nom mérite de rester spécialement attaché.

L'Allemagne l'avait attiré tout d'abord : il y alla, poussé par la curiosité littéraire et la passion des découvertes intellectuelles. A la fin du dernier siècle et au début du nôtre, la France avait deux fois conquis l'Europe, par l'esprit et par les armes, sans la connaître. Aux environs de 1830, elle revenait, pour observer et apprendre, dans les contrées où elle avait passé triomphante avec Voltaire et Napoléon; elle renouvelait au contact de l'étranger sa manière de sentir et de penser, et elle recommençait par l'Allemagne son tour d'Europe. Un esprit limitrophe, si je puis dire, Gans, qui unissait la vivacité française au sérieux germanique, servit à Saint-Marc Girardin d'introducteur auprès de l'Allemagne policée. Dans ce milieu si conforme à ses goûts, le jeune voyageur se trouve immédiatement à l'aise; il fréquente les universités, et là, son intelligence se sent de toutes parts sollicitée, stimulée, elle vit double en quelque sorte; il pénètre aussi jusqu'à ces calmes villes de province où l'érudition se recueille et qui ressemblent à de vastes laboratoires, prend place au foyer de ces savants chez lesquels la hardiesse de la pensée fait contraste avec la tranquillité un peu timide de l'existence, et il croit avoir découvert la patrie idéale des études désintéressées; l'atmosphère qu'il y respire l'enivre, et ce ravissement décide pour plusieurs années de ses préférences internationales. Nous n'avons rien à dissimuler ici, car tous les sentiments de Saint-Marc Girardin furent à la fois sincères et élevés; à ce double titre, ils commandent le respect. L'Allemagne s'étant révélée à lui sous ses côtés les plus nobles et les plus honnêtes, il se prit pour elle d'un goût prononcé et l'aima comme il savait aimer, c'est-à-dire avec un dévouement actif et délicat : il ne se contenta pas de l'admirer, mais voulut faire partager son enthousiasme et communiquer ses sympathies.

De ses voyages d'outre-Rhin il rapporta d'abord de mystiques fleurs d'Allemagne, pieuses légendes, contes d'une mélancolie gracieuse, poèmes ignorés. Il publia ces récits dans le *Journal des Débats;* toutefois, afin de les faire mieux goûter à ses lecteurs, il eut soin de les adapter à la tournure

toute française de leur esprit et de les transposer sur le ton de brillantes et limpides causeries. Pour nous présenter les philosophes, les historiens, les poètes contemporains de l'Allemagne, il usa des mêmes précautions et familiarisa ainsi la France avec toutes les formes de la pensée germanique.

Sa passion pour nos voisins ne demeurait pas exclusivement littéraire. Les discours imprimés en tête de ses *Notices* forment de pénétrantes études de psychologie politique; il s'y attache à pressentir la destinée future de l'Allemagne, d'après ses propres observations. Ce qui l'a frappé à toutes les étapes de sa route, sur les bords du Rhin, du Danube et de la Sprée, dans la jeune Prusse aussi bien que dans les vieilles et pittoresques villes du Midi, si jalouses de leurs traditions et tourmentées cependant d'idées nouvelles, dans ces cités historiques où l'avenir croît à l'ombre du passé, c'est l'ardent désir de rapprocher et de lier toutes les provinces de la Germanie; le besoin d'une patrie, tel est le ferment qui travaille ce grand corps, qui le soulèvera quelque jour et qui fera l'unité de l'Allemagne. Saint-Marc Girardin aperçoit nettement ce terme de l'évolution dont il note les progrès; seulement, — et c'est en ce point que sa clairvoyance se trouve en défaut, — il n'y découvre pour nous qu'un sujet de satisfaction et d'espoir. Selon lui, l'Allemagne ne s'unira que pour devenir un grand État constitutionnel, pacifique, attaché surtout au développement de ses institutions; loin de nous attaquer, elle s'adossera à la France pour résister à l'esprit de conquête et d'envahissement, personnifié par la Russie, et l'on verra se former la Sainte-Alliance des peuples libres contre le despotisme du Nord. Erreur généreuse et que partagèrent alors beaucoup de penseurs d'élite! Avec plus d'enthousiasme que de perspicacité, ils se précipitaient au-devant d'une déception qui devait devenir plus tard l'amertume de leur vie, et ce fut encore aux *Débats*, par la bouche d'amis avisés, que Saint-Marc Girardin s'entendit le moins rarement rappeler à la prudence : « Défions-nous », lui répondait S. de Sacy le 7 novembre 1835, « de ce mouvement d'unité et de concentration; prenons garde qu'il ne prépare l'Europe à la conquête et à l'empire universel. »

Au delà de l'Allemagne, Saint-Marc Girardin avait promptement distingué d'autres régions, d'autres problèmes. De bonne heure, le mystère de l'Orient le tenta. Dès 1830, il signalait dans l'expédition d'Alger un simple épisode de la lutte tant de fois séculaire entre l'Occident et l'Orient, double mouvement de flux et de reflux qui pousse les deux mondes rivaux à empiéter alternativement l'un sur l'autre. Un peu plus tard, il éprouve le besoin de s'initier par les yeux aux questions qui le sollicitent; il s'exile pour de longs mois et se dirige vers l'Est. Ce qui l'attire, ce n'est point la

féerie de l'Orient, ce n'est point le pays de lumière chanté par les poètes; Constantinople n'aura pas sa première visite, ni même Athènes, où cet Attique eût retrouvé une seconde patrie; il va vers les obscures régions du Danube et du Balkan. C'est qu'il a deviné sur cette scène mystérieuse des mouvements bien dignes de son attention; il y a là un monde qui s'éveille, des nations qui sortent d'un long assoupissement; à remuer ce sol où les invasions ont déposé tant de couches d'hommes successives, si les chefs-d'œuvre du génie antique ne reparaissent pas à la lumière, l'effort n'en est pas moins payé par de saisissantes découvertes, et l'on exhume des vivants. A côté des Hellènes déjà émancipés, les Serbes et les Roumains ont reconquis une semi-indépendance; d'autres peuples, tels que les Slaves d'Illyrie, encore sous le joug, reprennent conscience d'eux-mêmes, remontent à leurs origines, se retrouvent une histoire et une littérature, s'unissent par des traditions et des espérances communes, et refont une âme à la patrie, avant de lui restituer un corps. Ce sont ces races en travail que Saint-Marc Girardin ira étudier et interroger tout d'abord, et il confie au Danube le soin de le conduire auprès d'elles. La Turquie lui apparaît du haut des remparts de Belgrade et lui révèle bientôt sa profonde décadence; au contraire, sur le sol serbe et roumain, malgré les vices des gouvernements, il rencontre des peuples en marche vers le progrès et constate que partout où l'autorité ottomane recule, la civilisation avance. Vivement frappé de ce phénomène, il sent redoubler sa sympathie pour les chrétiens du Levant, s'enflamme du désir d'aider à leur destinée et va désigner en eux l'élément d'une solution graduelle, équitable, relativement pacifique, pour le redoutable problème qui fait à intervalles réguliers l'occupation et le tourment de l'Europe.

Jusqu'alors la question d'Orient avait paru s'enfermer en un dilemme; il semblait que l'Europe n'eût à choisir qu'entre deux partis : maintenir la Turquie au préjudice de la civilisation, ou laisser la Russie détruire cet empire et s'en approprier les plus riches dépouilles. En 1807, quand le tsar Alexandre pressait Napoléon d'effectuer avec lui le partage de l'empire ottoman, son ministre disait à notre envoyé : « Vous verrez que l'on sera obligé prochainement de mettre dans les journaux que la Turquie est morte, et que ses héritiers sont invités à se présenter. » Et il ajoutait que l'héritier désigné, au moins pour la plus grande part, n'était autre que la Russie. De cette double affirmation, qui résume la politique moscovite, Saint-Marc Girardin admet le premier terme, mais repousse énergiquement le second. Oui, dit-il, la Turquie est condamnée à périr, mais ce n'est pas en dehors d'elle, chez des voisins ambitieux, qu'il faut lui chercher des successeurs;

ses héritiers naturels sont ses propres sujets, les races chrétiennes ou même musulmanes dont elle a brusquement interrompu les destinées et dont l'Europe doit aujourd'hui favoriser la renaissance, afin de les mettre en état de combler un jour le vide que la disparition de leur ancien maître laissera sur la carte du monde. L'Orient aux Orientaux, telle est la solution de Saint-Marc Girardin. Ce n'est pas seulement la plus juste, ajoute-t-il, mais aussi la plus avantageuse. Le partage de l'empire ottoman entre les grandes puissances ouvrirait pour elles une ère de rivalités et de déchirements; la substitution à la Turquie d'États indigènes s'opérera sans altérer la situation respective des puissances ni troubler gravement leurs rapports : l'équilibre européen n'y perdra rien, et l'humanité en retirera d'amples satisfactions.

Si la conception même de cette idée ne saurait être attribuée à Saint-Marc Girardin, si elle naquit de la force des choses et frappa avant lui d'éminents esprits, ce fut son honneur que de la dégager nettement et de la mettre en pleine lumière; le premier, il la réduisit en système, l'exprima en termes précis, saisissants, trop absolus peut-être, mais par cela même il fut l'agent le plus utile de sa propagation; les théories énoncées avec une simplicité tranchante possèdent seules le don de frapper l'imagination publique, et l'on sait qu'une formule fait souvent la fortune d'une idée.

Dès 1839, c'est au nom du droit de l'Orient à se gouverner lui-même que Saint-Marc Girardin défend la politique égyptienne de la France. L'Égypte de Méhémet-Ali, c'était alors ce qu'il y avait de plus neuf, de plus vivant dans le vieil Islam; étendre et consolider cet État, n'était-ce point assurer la régénération d'une partie du Levant par elle-même et la mettre ainsi à l'abri des vicissitudes de l'avenir? Notre faute fut de compromettre cette politique en la compliquant d'un point d'honneur. Par la témérité de son attitude, notre gouvernement réveilla des défiances mal assoupies; la jalousie de l'Angleterre fit cause commune avec l'hostilité préconçue du tsar Nicolas pour régler la question sans nous et nous mettre un instant hors la loi européenne. Fallait-il que la France s'insurgeât contre cette décision, au risque d'accepter la lutte seule contre tous? L'opinion, les Chambres, le ministère le crurent tout d'abord. Saint-Marc Girardin n'hésita point à réagir contre ce dangereux emportement; parce que la France avait raison, il ne jugea point qu'elle fût tenue d'avoir raison contre tout le monde et de risquer son existence pour un principe. Par des articles d'une modération résolue, il contribua au revirement des esprits, aida le roi Louis-Philippe à retenir la France au bord de l'inconnu, et y eut d'autant plus de mérite que sa sympathie pour l'Égypte rajeunie n'était point faite d'un engouement passager, mais de calcul et de conviction.

Quinze ans après, les lauriers de Sébastopol consolaient la France de ses mécomptes de 1840, et Napoléon III devenait le vengeur de Louis-Philippe. En Crimée, la France prit sa revanche contre le Tsar, puni de ses injustes dédains ; elle la prit aussi contre l'Angleterre, de la manière la plus noble et la plus piquante, en l'obligeant à reconnaître que, sans nous, il lui eût été impossible de fermer aux Russes le chemin de Constantinople. Peu de temps avant l'assaut de Malakoff, des officiers français et russes, rapprochés par les loisirs d'une trêve, échangeaient des compliments et des cigares : un Anglais survint, et s'adressant à nos courtois adversaires : « Eh bien, messieurs, leur dit-il, quand prenons-nous Sébastopol? » Un officier russe répondit : « Les Français le prendront peut-être; mais vous, jamais ! » La pensée si vertement exprimée était alors au fond de tous les esprits et ne fut pas étrangère à l'enthousiasme qui accueillit les victoires de nos armes. Saint-Marc Girardin approuva sans réserve la guerre d'Orient, mais ce fut par des motifs d'un ordre plus élevé. Mieux que personne il comprit l'excellence d'une politique qui nous ramenait à nos plus saines traditions, rompait à l'extérieur avec les errements révolutionnaires, permettait à la France de reprendre rang en Europe sur une question d'intérêt conservateur et faisait d'elle le champion victorieux des idées d'équilibre et de modération. Serviteur des principes plutôt que des partis, il n'éprouva aucune difficulté à exprimer sa joie patriotique, et des lignes comme les suivantes, où la justice rendue au présent se mêle d'un hommage délicat au passé, font honneur à l'écrivain qui les a signées, au journal qui les a publiées, à la politique qui les a inspirées : « C'est une grande revanche », écrivait Saint-Marc Girardin, le 28 septembre 1854, en faisant allusion à la guerre en cours et en la rapprochant des événements antérieurs ; « nous savons bien que ce n'est pas le même gouvernement qui la prend, mais c'est le même pays, c'est la France, et cela nous suffit pour nous en féliciter. Nous sommes heureux, et, en parlant ainsi, nous sommes sûrs d'exprimer la pensée de tout le parti libéral en France et hors de France. »

Pendant la guerre de Crimée, la suprême habileté de Saint-Marc Girardin fut de rattacher cette crise aux idées qui lui étaient chères, de montrer qu'elle était destinée à en assurer le progrès, malgré les apparences contraires, et que l'intervention des puissances occidentales, dont l'objet annoncé était la défense de la Turquie, ne serait susceptible de résultats féconds que si on la faisait tourner en définitive à l'avantage des chrétiens du Levant. Son raisonnement était celui-ci : il est bon, il est juste que la Russie soit empêchée de régler à elle seule le sort de l'Orient; mais,

d'autre part, la vieille administration turque, avec ses vices mortels, ne saurait se perpétuer. La Turquie telle qu'elle est, c'est l'empire de Sisyphe ; elle retombera toujours sur les épaules des puissances qui la soutiennent, si l'on n'introduit en elle un principe de vie propre, ou plutôt de résurrection. Le véritable moyen de la sauver, c'est d'appeler ses sujets chrétiens à des droits de plus en plus larges ; le nombre, l'activité des *raïas* leur assureront bientôt la prépondérance, et, grâce à eux, la Turquie se transformera insensiblement ; elle changera de substance, si l'on peut dire, sans que sa forme extérieure et son enveloppe soient modifiées, et cet empire barbare, vivant anachronisme, se métamorphosera en un État civilisé, digne de participer à tous les bénéfices du droit européen. Sinon, la persistance des mêmes abus ramènera les mêmes effets, la Russie reprendra tout son prestige, elle apparaîtra de nouveau aux *raïas* en libératrice, et l'Europe se retrouvera sans force contre ce retour d'influence, car elle ne saurait passer son temps à étayer un cadavre, ni reprendre Sébastopol tous les vingt ans. Tel est le thème de Saint-Marc Girardin, et il le développe avec une persévérante éloquence. Tandis que nos soldats luttent devant les ouvrages russes, il fait aussi sa campagne d'Orient ; il conclut même son alliance anglaise, encourage le *Times* à soutenir la cause juste et lui donne la réplique. Ces efforts ne furent pas inutiles : ils rendirent plus actives les sympathies de la diplomatie anglo-française en faveur de la chrétienté orientale, et l'on sait que, peu de mois après la prise de Sébastopol, un firman solennel, rendu sous la pression des puissances alliées et mentionné dans le traité de paix du 30 mars 1856, vint proclamer l'égalité de droits pour tous les sujets du Sultan.

Ce n'était encore qu'une promesse ; mais Saint-Marc Girardin se hâta d'en prendre acte. Le 1er avril, dans un article ému, écrit au bruit du canon qui, changeant de rôle, célèbre la paix, s'il se félicite hautement des résultats du congrès de Paris, il rappelle aussi aux cours alliées que leur mission n'est remplie qu'à moitié. La solution n'est que négative : la Russie est refoulée, il faut maintenant vivifier la Turquie ; le traité de Paris n'assure pas les destinées de l'Orient, il les réserve. La réorganisation de cette partie du monde reste à opérer et doit être poursuivie de deux manières : d'une part, en imposant à la Porte l'application sincère de la charte d'affranchissement ; d'autre part, en favorisant le développement progressif des États chrétiens déjà parvenus à l'indépendance ou à l'autonomie, Grèce, Serbie, principautés roumaines, et c'est à cette double tâche que Saint-Marc Girardin va pendant seize ans animer sans trêve ou rappeler les puissances.

Au lendemain même de la paix, les cours européennes eurent à fixer le régime des provinces moldo-valaques, à l'égard desquelles elles s'étaient réservé le pouvoir constituant. Saint-Marc Girardin soutint énergiquement la nécessité de réunir les deux principautés en une seule, pourvue d'un gouvernement national et destinée à devenir le germe d'une future Roumanie. Ce point provisoirement réglé, il revient à la question générale, celle des réformes de la Turquie. Deux années se sont écoulées depuis le firman de 1856, et cette déclaration des droits du *raïa* est demeurée à l'état de lettre morte. Loin que la condition des chrétiens se soit améliorée, une réaction musulmane s'annonce par d'effrayants témoignages. A l'aspect de populations déçues dans leurs espérances, menacées dans leur sécurité, une pitié vengeresse s'empare de Saint-Marc Girardin. Sous l'aiguillon de ce sentiment, son activité redouble, son rôle s'agrandit, et ce journaliste, armé de sa seule conviction et de son talent, devient vraiment une puissance. Tandis que la diplomatie procède à une enquête sur la situation des *raïas,* il opère hardiment sa contre-enquête et ne craint pas d'en opposer les résultats aux appréciations des défenseurs intéressés de la Turquie. Les documents publics ou privés, les rapports des consuls, les récits des voyageurs, qu'il compulse, analyse, compare, lui fournissent les éléments d'un réquisitoire accablant contre l'administration des pachas. Il en dévoile les plaies, montre que la vraie Turquie n'est pas à Constantinople, où elle se masque d'une façade à l'européenne, mais dans les provinces, où l'arbitraire s'est réfugié, retranché, et d'où les remontrances des ambassadeurs ne parviendront pas à le déloger. Il proclame la Turquie incapable de s'amender par elle-même, et sa conclusion est que les puissances doivent la réformer d'autorité, intervenir sur tous les points où l'aggravation des abus amène des désordres, procéder par voie d'occupation et au besoin de séparation violente; faute d'appliquer ce remède, l'Europe se préparera de cruels remords, et c'est risquer « l'effusion du sang innocent » que d'ajourner cette expropriation pour cause d'humanité.

Cet avertissement porte la date du 25 juillet 1858 ; moins de deux ans après, les massacres de Syrie, l'extermination systématique des Maronites par les Druses, en faisaient la plus douloureuse des prophéties. A l'aspect d'une nation entière suppliciée, l'appel adressé naguère aux puissances par Saint-Marc Girardin devint le cri de l'opinion, et la France envoya en Syrie un corps expéditionnaire. Dans le Liban, notre œuvre fut moins entravée par la résistance des Druses que par les intrigues de la Porte et la jalousie de l'Angleterre. Tandis que les autorités ottomanes s'interposaient entre l'armée justicière et les coupables à atteindre, la diplomatie britannique

cherchait en faveur de ces derniers des circonstances atténuantes : Palmerston menaçait d'occuper l'Égypte, si nous restions en Syrie ; la presse de Londres dénonçait nos projets usurpateurs, et ses craintes la jetaient en d'étranges égarements. « Il n'est pas étonnant », écrivait avec gravité la *Saturday Review,* « que *Partant pour la Syrie* soit devenu l'air national des Français : la conquête de l'Égypte et de la Syrie a été de tout « temps le but de l'ambition des Bonaparte. » Contre de telles insinuations, l'ironie était l'arme la plus appropriée ; Saint-Marc Girardin s'en servit avec bonheur ; contre les difficultés opposées à notre action, il trouva des accents indignés et fit appel à la conscience européenne. Puis, quand le calme eut été rétabli et qu'une commission internationale dut procéder à la réorganisation du Liban, il reprit la question à ses origines, rappela les antiques franchises de la Montagne, indiqua le retour à un pouvoir indigène comme le seul moyen de prévenir de nouveaux désordres, et son livre sur *La Syrie en* 1861 vint présenter au public toutes les pièces du procès. La diplomatie ne lui donna qu'à demi gain de cause, et le règlement de 1861 n'accorda au Liban que l'indépendance administrative, sous un gouverneur nommé par la Porte avec l'assentiment des puissances. Et pourtant, quelque incomplète qu'elle fût, cette application du principe posé par Saint-Marc Girardin suffit à en démontrer la valeur. A l'abri du règlement de 1861, amélioré en 1864, le Liban a pu désormais traverser sans épreuves les crises de l'Orient et demeurer calme au milieu de périodiques tempêtes.

Ce précédent indiquait la voie à suivre, et ce fut désormais l'extension des franchises locales, l'autonomie des provinces, que Saint-Marc Girardin désigna comme le seul moyen de conserver la Turquie sous une forme acceptable pour la civilisation et d'éviter le dépècement de cet empire : « autonomie ou anatomie », disait le prince Gortchakof ; pour cette fois, le publiciste des *Débats* se trouva d'accord avec la Russie. Désespérant toujours d'une réforme générale et spontanée de la monarchie ottomane, il ne se préoccupait plus que d'assurer l'émancipation graduelle de chacune des nationalités comprises dans son sein. Il put rester fidèle à ce système sans méconnaître un instant les intérêts traditionnels de la France. En effet, l'application du principe des nationalités conduit à des résultats tout différents, suivant qu'elle s'opère en Orient ou en Occident : ici, elle produit l'unité ; là, elle aboutit à la division. Dans la péninsule des Balkans et même dans cette Asie où les races gisent confondues, leur émancipation les amène à se séparer, à s'ériger en groupes distincts, et, loin de créer de vastes agglomérations, multiplie ces petits États chez lesquels la France cherchait naguère les points d'appui de son influence ; en ramenant notre

politique dans cette voie au nom de l'humanité et de la justice, Saint-Marc Girardin n'eut jamais à sacrifier la raison au sentiment.

Avoir consacré sa vie au triomphe de l'idée, lui avoir voué le meilleur et le plus pur de son talent, puis, au déclin de la vie, ressentir dans ce qu'on a de plus cher l'atteinte brutale de la force, avoir non seulement à en supporter, mais à en ratifier l'abus, au nom de la patrie vaincue, quelle épreuve poignante et imméritée ! Saint-Marc Girardin la subit tout entière en 1871. Membre de l'Assemblée nationale, il fut élu au nombre des commissaires qui eurent à examiner les préliminaires de la paix et durent reconnaître la nécessité de cette capitulation de la France. Il survécut peu à ce devoir cruel, et sa fin, trop hâtive pour son pays et pour les lettres, lui épargna, ou au moins abrégea pour lui d'autres douleurs[1]. Cependant, s'il eût vécu davantage et qu'il eût pu se distraire parfois de nos misères pour contempler l'Est lointain, objet de ses études favorites, il y eût trouvé des sujets de consolation et de légitime fierté. Là, il eût vu s'accomplir tout ce qu'il avait prédit et se lever de toutes parts les races dont il avait annoncé la résurrection. Par un travail spontané, plus fort que la volonté des congrès, la carte de l'Orient se refait dans le sens qu'il avait indiqué. La Roumanie et la Serbie, dont il s'était institué le défenseur au tribunal de l'Europe, y ont fait reconnaître leur pleine indépendance. La Grèce, pour laquelle il avait réclamé tant de fois des limites moins étroites que celles où la diplomatie avait prétendu l'enfermer, respire plus librement dans ses frontières élargies. Saint-Marc Girardin avait signalé la renaissance bulgare; en 1861, prévoyant le cas d'une nouvelle guerre entre la Russie et la Porte, il indiquait que les armées du Tsar rencontreraient sur la rive gauche du Danube, comme les nôtres au delà des Alpes, une nationalité déjà formée, prête pour la délivrance, qu'elles combattraient et vaincraient pour autrui; cette prédiction s'est réalisée à la lettre en 1877, et la Russie a fait chez les Bulgares sa campagne d'Italie. Enfin, plongeant ses regards jusqu'au fond de l'Asie chrétienne, Saint-Marc Girardin rappelait dès 1839 les populations arméniennes au souvenir de l'Europe, et voici que l'Arménie rentre à son tour sur la scène et redemande à vivre. Certes, dans l'immense Orient, bien des plaies restent à vif, bien des souffrances saignent, et là, plus qu'ailleurs, douloureuse est la voie qui mène les peuples au progrès. Parmi les races chrétiennes, quelques-unes traversent cet âge d'épreuves où l'anarchie menace de remplacer la servitude; d'autres demeurent

[1] Les incidents à la suite desquels Saint-Marc Girardin quitta le *Journal* ont trouvé place dans l'étude consacrée par M. Francis Charmes au rôle des *Débats* sous la troisième république; nous n'avons pas à les rappeler ici.

soumises à un régime oppressif et attendent encore un adoucissement de leur sort : au moins le droit de ces dernières a-t-il été reconnu par l'Europe, consacré par les traités ; elles agissent et luttent au nom d'un titre formel, et la chrétienté souffrante du Levant en est devenue la chrétienté militante.

Cette grande évolution, Saint-Marc Girardin l'avait prévue avec son cœur au moins autant qu'avec son esprit ; il croyait à l'équité finale des événements, et dès qu'une idée lui apparaissait bienfaisante, il se hâtait de la proclamer irrésistible et de lui promettre l'avenir. Notre temps procède autrement : il aime moins à croire qu'à savoir. S'attachant à l'étude minutieuse des faits d'autrefois, déduisant froidement leurs conséquences, il explique les origines du présent et s'élève parfois à la connaissance des lois générales qui régissent le mouvement des sociétés. Saint-Marc Girardin se contentait d'invoquer l'histoire à l'appui de ses théories, de l'appeler en témoignage, et, l'abordant dans un esprit préconçu, lui faisait tenir par instants un langage de commande. Toutefois, en Orient, son enthousiasme a vu juste ; ses prévisions se trouvent d'accord avec toutes les données que nous fournit l'étude des faits accomplis depuis le commencement du siècle, et cet esprit hardi, se jetant en plein cœur de la question, y a porté d'emblée de grands coups de lumière. D'ailleurs, en appelant le relèvement progressif des nationalités chrétiennes, en l'annonçant avec confiance, en le déclarant nécessaire, fatal, inévitable, il y a préparé l'opinion et a contribué à l'opérer ; ce précurseur s'est trouvé ainsi l'auxiliaire utile d'une grande œuvre, et les races dont il s'était fait l'allié ont pu lui payer avec raison un mémorable tribut de gratitude. C'était une coutume des Grecs d'autrefois que de parer de fleurs le visage de leurs morts et de mettre cette couronne de jeunesse au front de qui allait renaître pour la vie d'au delà ; en déposant sur la tombe de Saint-Marc Girardin leurs offrandes fleuries, les Grecs d'aujourd'hui l'ont traité comme un des leurs, et cette piété n'était que justice ; ils lui devaient, ainsi que leurs coreligionnaires du Levant, le plus grand bienfait qu'un peuple puisse recevoir d'un homme, la foi en eux-mêmes et la confiance dans leurs destins. Nous-mêmes, ne disputons pas notre reconnaissance à ce grand dispensateur d'idées ; son exemple vient à propos pour nous instruire et nous fortifier. Par l'action qu'il a exercée sur le sort de l'Orient, il a prouvé que le bon sens et la justice ont gardé une vertu de propagation qui leur est propre, un mouvement qui les fait cheminer dans l'esprit des hommes : apprenons de lui à ne point désespérer de la puissance des idées généreuses.

A. Vandal

CUVILLIER-FLEURY

Woodnorton, octobre 1888.

Dans le paisible cottage qu'animait jadis la présence de ma femme et de mes fils, et où le vent de l'adversité me ramène solitaire au déclin de la vie, je retrouve la volumineuse correspondance de mon vieux maître, de mon plus vieil ami. Voilà bien cette écriture, si menue d'abord, puis qui va s'élargissant avec l'âge et l'affaiblissement de la vue, tout en restant nette, ferme, correcte comme son esprit et son style. Toutes ses lettres sont là, depuis celle qu'il écrivait à l'enfant en vacances, ensuite au soldat en campagne, jusqu'aux longues épîtres qui venaient chercher le proscrit sur la terre d'exil. La vue de ces gros paquets ficelés, étiquetés, fait revivre soixante ans de souvenirs, et me voici prêt, Monsieur, à vous parler de Cuvillier-Fleury comme vous me l'avez demandé.

Il y a au musée de Versailles un tableau intitulé *Préliminaires de Léoben*. Parmi les redingotes bleues de nos généraux républicains et les traditionnels habits blancs de l'état-major autrichien, on distingue l'uniforme vert d'un jeune officier de dragons qui présente la plume au général Bonaparte, prêt à signer les bases de la paix. C'était le commandant Louis Cuvillier-Fleury. Déjà intimement lié avec le frère du général en chef, il le suivit plus tard en Hollande, emmenant un fils de quatre ans, qui revint en France orphelin (1810). Le bras puissant qui avait élevé le trône du roi Louis venait de le renverser.

Nommé boursier de l'Empereur à Louis-le-Grand (1813), Alfred-Auguste remportait le prix d'honneur en 1819. « Regardez ces images, me disait-il en montrant quatre médaillons accrochés à sa cheminée, elles sont gravées dans mon cœur : le commandant Fleury, qui m'a donné le jour ; — Napoléon, à qui je dois l'éducation ; — le maître éminent[1] dont les leçons m'ont valu le triomphe universitaire ; — votre père, qui m'a confié le soin de vous élever. » J'avais sept à huit ans, et je ne puis cacher que je me

[1] M. Pierrot Deseilligny, alors proviseur à Louis-le-Grand.

sentais très fier d'être ainsi indirectement associé à la mémoire de l'Empereur.

La Hollande n'avait laissé au bambin qu'une impression assez vague, hors les tulipes de Harlem, qui plus tard inspirèrent maints dithyrambes adressés devant moi aux plates-bandes du fleuriste de Neuilly, sans pouvoir élever mon indifférence à la hauteur de l'admiration. Plus vifs, plus profonds, plus sérieux étaient les souvenirs rapportés d'Italie, où le lauréat de la Sorbonne avait été appelé par l'ami, le bienfaiteur de son père. Deux ans passés auprès du roi Louis à Milan, Florence et Rome, donnèrent une trempe nouvelle à cet esprit bien préparé par les leçons et les travaux du collège, développèrent le caractère essentiellement latin et classique de ses goûts, de ses opinions : Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, voilà ses modèles! la quintessence du siècle d'Auguste! Son premier « Essai » est une étude sur Horace qui a paru dans la *Revue de Paris* en 1828 ou 1829. — J'entends encore notre médecin Auvity entrant dans la salle d'étude : « Ah! Fleury, je sors de chez M. de Martignac; il est enchanté de votre Horace. » — Personne ne savait le *Conciones* mieux que lui, — son prix d'honneur en témoigne, — et n'avait la mémoire plus fournie d'hémistiches virgiliens. Parfois, quand il me voyait surchargé de travail, il m'aidait, en quelques minutes, à terminer mes vers latins; aux jours de composition, mes places disaient assez que les hexamètres loués dans mes devoirs de semaine n'étaient pas tous de mon fait.

Ses amis connaissaient bien son faible. « Quelle chance a ce Fleury! me dit un jour à Twickenham Saint-Marc Girardin : sa fille épouse un mot latin. » M. Tiby n'était pas qu'un mot latin : caractère élevé, esprit fin et cultivé, mérite solide, — surpris par la mort au cours d'une brillante carrière, il fut ravi trop tôt à la diplomatie et à la tendresse d'une charmante et spirituelle femme.

Cette prédilection, assez exclusive, pour les lettres latines se reflétait dans son enseignement : les Grecs ne furent pas omis, mais restèrent dans l'ombre. Il m'est arrivé de parler trop légèrement de Démosthène; je pourrais essayer de faire partager à Fleury la responsabilité de cette irrévérence; mieux vaut reconnaître mon erreur et m'accuser seul. J'ai, depuis, visité Athènes et Syracuse, lu Thucydide en Sicile, suivi sur place ses incomparables récits : le brillant, vaniteux et perfide Alcibiade, porté au commandement par un courant de faveur populaire, entraînant sa patrie dans les aventures, puis quittant l'armée, emmenant la flotte pour retourner au théâtre de ses exploits politiques, laissant l'austère soldat Nicias soutenir seul la lutte que terminent la défaite et la mort. Ah! que Dieu

nous préserve des Alcibiade! Relisons Thucydide; puissions-nous être éclairés par le spectacle que présentent les démagogies d'Athènes, de Corcyre ou d'Agrigente !

Lorsque je commençai à enfourcher un poney, Fleury me conduisait parfois au bois de Boulogne. Un cavalier, au teint olivâtre, au nez légèrement retroussé, avec des yeux perçants et une fine moustache (ce qu'on remarquait alors), venait serrer la main de mon maître et deviser avec lui des choses, surtout des livres du jour. Assurément je ne pouvais comprendre tous les propos échangés dans ces conversations qui me semblaient longues, — car on leur sacrifiait le trot et le galop, — mais je voyais bien qu'au mot de « romantique » la verve des deux interlocuteurs s'allumait. Si parfois l'accord était troublé, c'était sur le nom de Voltaire, à qui Fleury n'a jamais permis qu'on touchât. Son ami, qui, s'arrêtant à Racine, n'admettait pas qu'on écrivît le français au dix-huitième siècle, et se plaisait à « éreinter » (voilà un mot que mon cher maître ne m'aurait jamais passé), — à éreinter les modernes, ce « classique » intolérant passait déjà pour être en peinture le plus téméraire des novateurs : Eugène Delacroix terminait alors les premières toiles de cette œuvre si vaste, si hardie, si brillante, qui restera une des gloires de l'École française.

Cuvillier-Fleury avait, en littérature, des vues autrement étendues que le peintre de l'*Entrée des croisés,* et son horizon s'était agrandi de bonne heure. Ses préférences restèrent les mêmes, mais il sut étudier, apprécier les chefs-d'œuvre de tous les pays, de tous les temps, même du nôtre. De bonne heure, il me fit lire beaucoup, dans les genres les plus divers, — ménageant scrupuleusement ce qu'il devait respecter, mais, dans cette limite, ne craignant pas d'élever l'intelligence de l'enfant, choisissant hardiment les livres, même ceux de la veille; et avec quelle verve, quel à-propos il les commentait! Sur le terrain de l'art, il se montrait moins éclectique, restant absolument Italien, en musique surtout. Rossini était pour lui ce que Racine était pour Delacroix. Aux quatre portraits que je nommais tout à l'heure, et qu'avaient d'abord accompagnés Lafayette et le général Foy, vinrent s'ajouter de grandes lithographies représentant les artistes applaudis par les « abonnés » : Rubini, Lablache, la Malibran, puis la Grisi.

Le charme que la musique exerçait sur lui n'avait pas calmé l'impétuosité du premier mouvement, une certaine allure impérieuse et l'impatience de toute résistance. Je dois confesser que nous avons souvent bataillé; le sentiment de la discipline, que je crois avoir eu d'assez bonne heure, ne m'interdisait pas de rechercher l'avantage que donne le calme devant un peu d'emportement; l'acte de soumission était accompagné de protestations

froides et respectueuses, déplacées sans doute, car elles ne rencontraient pas un accueil favorable : « Allez, ergoteur! vous étiez né pour plaider en police correctionnelle. » J'en demande pardon aux amis que je compte dans le barreau; mais c'était le *nec plus ultra,* le reproche le plus vif que j'aie eu à endurer.

Jamais mon précepteur ne s'est laissé entraîner à ces écarts qui humilient l'enfant, abaissent le caractère; la chaleur de son cœur égalait sa pétulance, et nous avons toujours promptement « fait la paix ». En somme, son tempérament était militant; je parle du tempérament intellectuel et moral, car son organisation physique assez frêle, son extrême susceptibilité nerveuse, ne se seraient guère accommodées du métier des armes; et cependant que de fois il m'a exprimé son regret de n'être pas, de n'avoir pas été soldat comme son père! Invariablement attaché aux principes libéraux, ceux de 89 et de 1830, il poussait assez loin la fierté de son origine plébéienne, sans mélange de sentiments mesquins et avec des goûts très délicats. Soigneux de sa mise comme de son style, tout ce qui était trivial l'offusquait. La vue de ma première pipe de terre lui causa un étrange émoi.

Je ne puis vous indiquer de façon précise l'époque où sa prose figura pour la première fois dans les colonnes de votre journal. N'était-ce pas en 1834? Je me souviens qu'un dimanche matin, en sortant du déjeuner de famille, mon père alla vers lui et le remercia de l'avoir défendu avec courage et talent dans le *Journal des Débats.* Voilà comme j'appris qu'il était devenu un de vos rédacteurs. Depuis ce jour, je le vis souvent quitter la salle d'étude aussitôt rentré du collège, pour revenir quelques minutes avant le souper. Il ne me disait pas où il allait; mais les enfants savent tout, et j'aurais pu montrer le chemin de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Cette collaboration tint une grande place dans sa vie, en demeurant assez longtemps anonyme, intermittente. Il s'était promptement senti de la famille, s'associant de cœur et d'âme à cette forte race des Bertin qui l'avait comme subjugué par la cordialité, la droiture, le bon sens; il éprouvait comme un sentiment filial envers les aînés, fraternel envers les jeunes. Mais ses fonctions, sa résidence aux Tuileries, dans l'intimité du « château » (mot du temps), lui imposaient une grande réserve. Et puis je grandissais; l'accomplissement de sa tâche devenait plus délicat, plus absorbant, lui causait plus de soucis, le retenait davantage.

Enfin, voici venir le jour de l'émancipation, délivrance pour le maître plus encore que pour l'élève! Il y eut cependant un peu de tirage, comme

on dit familièrement. J'étais passé des bancs de la rhétorique au commandement d'une compagnie d'infanterie ; ce changement radical dans mes habitudes causait à Fleury un certain malaise et quelque anxiété ; il était heureux de me savoir lancé dans la carrière, mais il s'habituait difficilement à me voir nanti de cette indépendance qu'il n'avait pas été fâché sans doute de recouvrer lui-même. La déférence affectueuse que je ne cessais de lui témoigner le touchait sans le satisfaire tout à fait, car elle était volontaire, et il ne pouvait pas toujours maîtriser les mouvements de son humeur. Cette période de transition un peu pénible fut de courte durée : mon frère aîné trouva moyen de l'abréger et sut adoucir la légère amertume de cette inévitable séparation.

Au mois de mars 1840, le duc d'Orléans partait pour l'Afrique ; il proposa à Fleury de l'emmener, moins peut-être pour s'assurer le précieux concours de son talent que par une délicate attention pour ses sentiments : j'accompagnais mon frère ; c'était ma première campagne. Pendant l'expédition que marquèrent les glorieux épisodes du col de Mouzaïa et du bois des Oliviers, Fleury, resté à Alger, ouvrait, lisait, analysait, rédigeait les dépêches, les notes, les lettres ; il avait toute la confiance de mon frère. Et pourtant il ne connaissait pas ce que, moi, je connaissais, l'ayant vu tracer, phrase par phrase, l'admirable testament écrit à la préfecture maritime de Toulon, pendant quelques heures d'un violent mistral qui retardait l'embarquement. Car le duc d'Orléans initiait de bonne heure ses frères à sa pensée, comme il comptait les associer à son œuvre, voyant en eux des auxiliaires peut-être utiles, jamais dangereux. Secondé par toutes les grâces de l'esprit et les délicatesses du cœur, son mérite supérieur s'imposait sans qu'il eût à faire sentir le poids de l'autorité que le rang lui conférait. Esprit ferme et sagace, mesuré et brillant, nourri des plus solides études ; nature généreuse et chevaleresque, mais nullement chimérique ; brûlant de cette passion de la France qui inspirait Henri IV, réchauffait la froideur de Louis XIII, animait la solennité de Louis XIV ; profondément dévoué à la patrie, à sa prospérité, à ses libertés, à sa grandeur et à sa gloire ; connaissant et comprenant la France moderne, partageant ses aspirations, résolu à la seconder dans sa marche en avant sans la précipiter dans les témérités fatales ; avec l'ardent désir, la volonté de l'élever, de la maintenir à la hauteur de son glorieux passé !

Ah ! la France a été cruellement frappée le 13 juillet 1842. Fleury le savait. Il a exprimé sa douleur dans quelques pages qui resteront. Il avait été témoin du désespoir de mon père pleurant son « ami Chartres », l'appui de sa vieillesse, le conseiller préféré, le successeur sur lequel il comp-

tait pour continuer son œuvre, sans qu'aucune ombre jalouse vînt obscurcir sa tendresse et sa confiance.

Deux ans avant la catastrophe du 13 juillet, un grand changement s'était fait dans la vie de Cuvillier-Fleury. Il avait trouvé, dans une de ces bonnes familles de soldats et de bourgeois de notre Lorraine, une femme accomplie, fille d'un colonel d'artillerie, qui, unissant à la beauté éclatante et durable la grâce, la douceur, toutes les vertus de l'épouse et de la mère, entoura sa vie de charme et de bonheur, sans un nuage, sans une ombre, — dont l'infatigable dévouement ne se ralentit pas une heure, pas une minute, le soutint dans les épreuves, les douleurs, les tristesses de l'obscurité finale.

Les goûts simples de madame Cuvillier-Fleury s'accommodaient des habitudes studieuses de son époux. Affranchi de toute contrainte, celui-ci s'adonnait à la polémique avec une activité nouvelle. Notre intimité s'était resserrée, et chaque jour je comprenais mieux combien je lui étais redevable pour des sévérités dont je ne sentais plus le poids. Les visites à Chantilly, les courses à Brest, à Toulon, pour me remettre sur le chemin de l'Afrique ou me retrouver au retour, les voyages à Naples et à Madrid, animaient sa vie sans le détourner de la politique militante qui l'attirait de plus en plus. Il eut même une velléité de candidature à la députation; il échoua. Peut-être pensait-il à renouveler la tentative, lorsque survint le bouleversement de 1848.

La révolution de Février le frappait dans ses plus chères affections, dans sa foi politique, dans toutes ses espérances; son esprit n'avait jamais admis qu'un tel accident pût survenir; il n'était pas mieux préparé à la réaction qui suivit. Cependant il avait conservé très vif le goût de l'activité, et une ambition moins délicate aurait pu soit se prévaloir tout d'abord d'anciennes relations avec le général Cavaignac [1], à qui d'ailleurs il pouvait librement parler de moi, car, assuré que personne n'oserait douter de sa fidélité à la ligne politique où il était engagé, ce noble caractère ne craignait pas d'échanger avec son ancien camarade, son ancien chef, les témoignages d'une affectueuse et réciproque estime; — soit, pendant une période plus longue et sous un régime mieux affermi, rappeler son intimité avec le fils aîné du roi Louis [2]; — enfin tirer parti de la haute situation de son beau-frère, M. Thouvenel, dont le nom tient une place éminente dans les meilleures pages de l'histoire extérieure du second Empire. Mais il resta fidèle à son passé, à ses amis, à ses principes, s'enferma dans une docte retraite,

[1] Il l'avait connu lorsqu'il était préfet des études à Sainte-Barbe.
[2] Mort en 1831, pendant l'insurrection des Romagnes.



J. C. Cuvillier Fleury — Imp. Eudes. — Héliog. Dujardin.

CUVILLIER-FLEURY

E. Plon, Nourrit & Cie Edit.

dont il ne sortait guère que pour venir à Claremont et à Twickenham, hôte toujours désiré et bienvenu de ma femme, dont il a peint les vertus et honoré la mémoire dans quelques pages touchantes, des meilleures qu'il ait écrites.

C'est le temps de sa grande fécondité littéraire. Onze volumes d' « Essais », déjà connus de vos lecteurs et qui le mettent au premier rang de nos critiques, lui ouvrirent les portes de l'Académie française [1]; le rêve de sa vie était accompli. Il n'eut plus rien à désirer quand il me vit rentré en France, occupant à côté de lui un des quarante fauteuils.

Cependant, avec les années qui s'accumulaient, les épreuves se succédaient terribles. Quel spectacle pour les vieux jours de mon ami : nos défaites, nos provinces perdues, Verdun [2] devenant frontière, nos monuments incendiés, Paris, son cher Paris, qu'il n'avait pas voulu quitter pendant le siège, déchiré, inondé de sang français! Parfois accablée, cette nature impressionnable avait de singuliers retours d'énergie. Il se remit à l'œuvre, et pendant quelques années encore, sans que l'âge pût éteindre sa verve, ni ralentir l'activité de sa plume. Enfin, le moment arriva où le travail devint pénible et comme paralysé par le progrès des infirmités physiques et la plus cruelle de toutes, la cécité! Mais l'esprit restait net et le cœur chaud.

Jusqu'à l'heure où il s'éteignit dans les bras de sa femme et de sa fille, Fleury conserva la vivacité de ses affections, la fermeté de ses opinions. — La France, la liberté, les lettres, l'amitié, tous les sentiments, tous les souvenirs semblaient s'être concentrés, résumés pour lui dans une sorte de court formulaire : l'Académie, les *Débats*, la mémoire de Louis-Philippe.

L'Académie! Quelle place il y tenait, et comme elle occupait sa vie! Et avec quelle émotion, quelle tendresse, mes confrères Renan, Mézières, Léon Say, ont fait revivre son image, son action dans les séances du palais Mazarin!

Les *Débats!* Ici, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, si ample que fût la moisson des succès littéraires recueillis par Fleury dans vos colonnes, sa pensée remontait au temps où, à côté de ses plus chers amis, lui-même prenait part à la polémique quotidienne, lorsque tant de brillants articles semblaient comme l'écho animé des voix puissantes qui faisaient retentir la tribune française d'éloquents et courageux accents. Son cœur associait le *Journal des Débats* au gouvernement de Juillet, au gouvernement constitutionnel, au souvenir de ce prince qui ne craignait pas de mettre en pratique

[1] Il fut élu le 12 avril 1866.
[2] Ville natale de madame Cuvillier-Fleury.

le régime parlementaire, qui lutta toujours pour lui conserver sa sincérité; repoussant les agressions ouvertes et s'efforçant de retenir des esprits trop ardents sur la pente où les entraînaient les rivalités, les passions. Oui, le roi Louis-Philippe voulait épargner à cette noble forme de gouvernement le discrédit dans lequel on cherche aujourd'hui à précipiter le régime parlementaire dénaturé, parodié, menacé par les fautes ou les méfaits de ses plus cruels adversaires, les uns cherchant à s'en couvrir, l'affichant comme une enseigne pour l'exploiter, le corrompre, les autres le criblant de coups comme une cible et s'acharnant à en détruire les derniers vestiges pour le remplacer, Dieu, ou plutôt le diable, sait par quoi.

Aux premiers jours de juillet 1886, j'entrais dans la petite maison de Passy; l'aveugle sommeillait, affaissé sur son fauteuil. Le son de ma voix l'avertit de ma présence; il causa avec entrain, et revint bien vite à son thème favori, la mémoire de Louis-Philippe, « ce grand prince, s'écria-t-il, que Thiers appelait « *le roi patriote* », et Victor Hugo, « *le roi de plein jour* ». Il sut maintenir les libertés de la nation et garder ses frontières. Il a légué à la France — des lois justes et observées, — une prospérité saine, — l'apaisement des haines de classes, — le respect de l'Europe, — l'Algérie conquise et l'admirable armée qui dort dans les tranchées de Sébastopol... » Et le bon vieillard cherchait à rouvrir ses yeux depuis longtemps fermés à la lumière. Son teint se colorait; il m'embrassa avec effusion.

C'est la dernière fois que je le vis. Quelques jours plus tard, je retournais en exil. Fleury survécut quinze mois à ce coup, qui, lui aussi, l'avait frappé au cœur.

H. d'Orléans

FRÉDÉRIC SOULIÉ

Le 27 septembre 1847, entre onze heures et midi, le quartier du Temple, les boulevards, depuis l'église Sainte-Élisabeth jusqu'au cimetière du Père-Lachaise inclusivement, avaient un air de fête. C'est que, ce jour-là, on enterrait un mort illustre, et que le Parisien, surtout le Parisien des faubourgs, est friand de ces solennités funèbres. Il y apporte une grande curiosité et même un peu d'émotion. Quand le char passe devant lui, il n'est pas rare que ses yeux se mouillent, et il se croit meilleur en allant ensuite où il va, et il l'est, en effet, pendant quelques minutes. L'homme est toujours disposé à être meilleur. S'il s'arrête en route, c'est pour des raisons qu'il serait d'autant plus inutile d'exposer ici, qu'elles sont connues de tout le monde. Ce 27 septembre 1847, la sentimentalité naturelle du Parisien s'augmentait d'une véritable sympathie et d'une véritable reconnaissance. Le mort était non seulement un des écrivains les plus acclamés, mais un des hommes les plus aimés du moment.

Sa dernière œuvre dramatique, *la Closerie des genêts*, avait tout récemment obtenu un succès retentissant qui durait encore. Cette pièce plaidait avec une éloquence chaude, sincère, ingénieuse, l'éternelle cause de la fille séduite et de l'enfant abandonné; cause populaire s'il en est, le cas se reproduisant tous les jours dans l'existence des gens du peuple. Les masses, déjà hantées par les questions sociales dont Février 1848 allait, cinq mois plus tard, demander violemment et inutilement la solution, les masses se portaient avec confiance, à cette époque, vers ceux qui leur parlaient de progrès, d'espérance, de pitié, d'idéal : vers Lamartine, Hugo, Michelet, Eugène Süe, Alexandre Dumas, George Sand. Le peuple ne haïssait pas encore; il croyait, il aimait ceux qui paraissaient l'aimer, qui l'aimaient. Il répétait, il glorifiait les noms que nous venons de citer, et, parmi ces noms, celui du mort dont il s'apprêtait à escorter les funérailles.

Frédéric Soulié mourait jeune, à quarante-sept ans, et cependant un des aînés de cette puissante génération d'écrivains romantiques fournis coup sur coup par les premières années du siècle, en prévision sans doute des revanches que la paix aurait bientôt à prendre après tous les désastres de

la guerre. Frédéric Soulié était né en 1800, Victor Hugo et Alexandre Dumas en 1802, Mérimée en 1803, Eugène Süe et George Sand en 1804, Alfred de Musset en 1810, Théophile Gautier en 1811. Les précurseurs avaient été Balzac, né en 1799, de Vigny en 1797, et enfin Stendhal, le père du romantisme, le saint Jean de la religion nouvelle, né en 1783.

Ce romantisme, dont on a tant médit autrefois et dont on médit tant encore, avait du bon ; il était une foi, et par conséquent une force. Tous ces jeunes hommes rêvaient le beau et le cherchaient dans une forme nouvelle. Ils étaient pleins de nobles illusions, ils les avouaient ingénument. Pas l'ombre d'orgueil ni de jalousie. Ils se communiquaient leurs idées, ils unissaient leurs efforts, ils contribuaient au succès les uns des autres, ils riaient de leur misère. Il y avait fraternité, il n'y avait pas coterie. Ambitieux de renommée, affamés de gloire, ils ne pensaient pas une seconde à la fortune. La littérature était alors un véritable métier de dupe. Il y fallait une irrésistible vocation chevillée dans l'âme et le corps. On y courait la chance de la malédiction paternelle, on en vivait à peine ; on en mourait quelquefois.

L'autel n'a pas nourri tout de suite le prêtre. Une pièce à grand succès était représentée vingt fois, un livre à sensation rapportait quinze cents francs. La santé, la bonne humeur, la confiance, la jeunesse venaient en aide. L'insouciance dans la pauvreté, la générosité dans la fortune, faisaient le fond du caractère de ces hommes ; car la fortune finissait par venir tout de même avec le succès, les éditeurs et les directeurs de théâtre n'éprouvant jamais ni embarras ni honte, quand leur intérêt s'en mêle, à venir gratter à la porte de ceux à qui, la veille, ils fermaient obstinément la leur.

La politique est certainement une belle invention, mais elle ne suffit pas au bonheur des hommes, et surtout des femmes. L'homme de lettres est, dans l'État, un personnage inutile ; tout le monde le sait, et les gouvernements ne cessent de le lui répéter, sans doute parce qu'ils n'arrivent pas à le lui faire comprendre. Mais enfin on ne vit pas que de politique ; l'esprit a ses besoins comme le corps, et l'imagination a ses droits. Le soir venu, quand les hommes de tribune et de bourse, quand les grands politiques et les grands financiers, quand les gens sérieux enfin ont terminé officiellement leur tâche quotidienne, toujours au profit de la civilisation et du progrès, comme chacun sait, les hommes de lettres, les auteurs dramatiques et autres histrions, acrobates et bateleurs de même espèce, à qui est réservée la partie basse de l'âme humaine, montent à leur tour sur les tréteaux. A ceux qui peuvent sortir, le théâtre ; à ceux qui ne le peuvent pas, le livre. Donc, certains directeurs de journaux, ayant reconnu la politique

insuffisante à enrôler et à retenir les abonnés, crurent devoir faire une concession à la partie basse de l'esprit, dans la partie basse de leurs feuilles. De là naquit le feuilleton. Le feuilleton devint le spectacle de ceux qui ne peuvent pas aller au théâtre, du rural, de l'ouvrier, de la grisette. Le *Journal des Débats* fut un des premiers à inaugurer ce genre de publications, et c'est dans ce journal que Frédéric Soulié débuta comme feuilletoniste en 1837, par une sorte de chronique nouvelle intitulée : *Une averse*. Il a ensuite fourni au même journal vingt-deux romans-feuilletons ou nouvelles, parmi lesquels on peut citer des extraits des *Mémoires du Diable*, le *Maître d'école*, les *Quatre Sœurs*, les *Drames inconnus*, et ce petit chef-d'œuvre de délicatesse et de grâce, le *Lion amoureux*. Le *Constitutionnel*, la *France*, le *Siècle*, s'étaient mis de la partie. Aussi Méry disait-il : « Si j'étais le roi Louis-Philippe, je ferais des rentes à Alexandre Dumas, à Eugène Süe et à Soulié, pour qu'ils continuent toujours les *Mousquetaires*, les *Mystères de Paris* et les *Mémoires du Diable*. Il n'y aurait plus jamais de révolution ; la France ne lirait plus que les feuilletons des journaux. »

Et voilà pourquoi une foule si grande, si sympathique, si émue, se pressait aux obsèques de Frédéric Soulié. Elle venait de perdre en lui un de ses grands enchanteurs du matin et du soir. Il avait succombé à la production fiévreuse, au labeur incessant. La muse, comme on avait dit longtemps, après avoir tué ses amoureux par ses dédains, se mettait à les tuer par ses faveurs. Soulié avait pris au sérieux ce public nouveau; il avait mis sa puissance et sa fécondité au service des masses ignorantes, instinctives, et par conséquent insatiables. Puisque la gloire lui avait refusé les pures et légitimes fiançailles qu'il lui avait offertes jadis sur l'autel de la poésie, au début de sa carrière, il se promit de la violer.

« Paris, s'était-il écrié un jour, est le tonneau des Danaïdes; on lui jette les illusions de sa jeunesse, les projets de son âge mûr, les regrets de ses cheveux blancs; il enfouit tout et ne rend rien. O jeunes gens que le hasard n'a pas encore amenés dans sa dévorante atmosphère, ne venez pas à Paris si l'ambition d'une sainte gloire vous dévore. Quand vous aurez demandé au peuple une oreille attentive pour celui qui parle bien et honnêtement, vous le verrez suspendu aux récits grossiers d'un trivial écrivain, aux récits effrayants d'une gazette criminelle; vous verrez le public crier à votre muse : « Va-t'en ou amuse-moi. Il me faut des astringents et des moxas pour « ranimer mes sensations éteintes. As-tu des incestes furibonds ou des adultères « monstrueux, d'effrayantes bacchanales de crimes ou des passions impossibles à « me raconter? Alors parle, je t'écouterai une heure, le temps durant lequel je « sentirai ta plume âcre et envenimée courir sur ma sensibilité calleuse et gan-« grenée; sinon, tais-toi; va mourir dans la misère et l'obscurité. » La misère et l'obscurité! entendez-vous, jeunes gens? La misère, ce vice puni par le mépris; l'obscurité, ce supplice si bien nommé! La misère et l'obscurité, vous n'en voudriez pas! Et alors, que ferez-vous, jeunes gens? Vous prendrez une plume, une feuille

de papier, et vous écrirez en tête : *Mémoires du Diable,* et vous direz au siècle : « Ah! vous voulez de cruelles choses pour vous en réjouir, soit, monseigneur, voici « un coin de votre histoire. »

Tel fut le cri de colère que Soulié poussa en tête de ses *Mémoires du Diable,* qui l'auraient immortalisé peut-être s'il avait pu se recueillir pour les composer, prendre son temps pour les écrire, être assez calme pour être juste. Le succès n'en avait pas moins été très grand, mais il ne pouvait pas être durable. Quand on déclare une société aussi corrompue que Satan la fait voir à Luizzi, il faut au moins être convaincu de cette corruption, et cet homme excellent qui fut Soulié ne pensait pas un mot des monstruosités accumulées dans son récit. Tout dans sa vie démentait son œuvre. Il lui fallait un effort constant pour avoir l'air de croire au mal, et c'est sans doute à cet effort que ce cœur généreux a fini par se rompre. Il a fallu la mort pour le restituer ce qu'il était au fond, ce qu'il aurait dû être toujours. Il est mort comme un sage, presque comme un saint, en laissant sa conscience parler une dernière fois la langue poétique de sa jeunesse. Écoutez les dernières paroles de cet apôtre du Diable :

« J'aurais bien besoin de vivre pour être reconnaissant! Béraud, ayez soin de mon vieux père. Voici des vers que je compose pour vous tous, écrivez-les. Collin, faites approcher cet enfant, faites-le mettre à genoux; c'est un enseignement pour lui. Je n'ai jamais écrit contre la religion; si je l'ai fait quelque part, c'est par légèreté... Merci, mes bons amis, vous êtes tous là, je vous vois bien tous. »

Et d'une voix qui s'éteignait et se ravivait par intervalles, dit le biographe à qui nous empruntons ces détails, il dicta les vers suivants :

Louise, noble cœur, ange aux regards si doux,
Quand l'ange de la mort, presque vaincu par vous,
Oubliait de frapper sa victime expirante,
Pour le pauvre martyr, vous l'image vivante
De tous célestes dons et de toutes vertus,
Que vous dire, âme d'or, ma sainte bienfaisante?
Vous m'avez tenu lieu, sœur, d'une sœur absente,
  Mère, de ma mère qui n'est plus.

Je n'achèverai pas mon pénible labeur!
Plus de récolte, hélas! Imprudent moissonneur
Hâtant tous les travaux faits à ma forte taille,
Je jetais au grenier le froment et la paille,
De mon rude labeur nourrissant ma maison,
Sans m'informer comment s'écoulait la moisson.
Viens près de moi, Béraud, et vous, Massé, Collin,
Près de moi, près de moi, car voici bientôt l'heure.
Voici qu'on me revêt de ma robe de lin
Pour entrer dignement dans...

Il n'est pas difficile d'achever le vers que le mourant n'acheva pas. Deux grosses larmes coulèrent le long de ses joues, et tout fut dit.

Tous ces détails étaient connus de la foule qui encombrait les boulevards depuis la chaussée jusqu'aux toits des maisons, toutes les fenêtres servant de cadre à des milliers de têtes. Ce n'était donc pas seulement à l'un des plus grands producteurs, mais au meilleur des hommes que la foule faisait cortège.

Quand nous arrivâmes au cimetière, car j'étais dans cette foule à côté de mon père, dont Soulié avait été l'ami le plus fidèle et le plus dévoué, nous trouvâmes le cimetière envahi. Les monuments tumulaires disparaissaient sous les curieux qui les avaient escaladés pour voir de plus haut et pour entendre de plus près, car Victor Hugo devait parler.

Le lendemain, l'article que Jules Janin publiait dans le *Journal des Débats* sur ces imposantes funérailles se terminait ainsi :

« Un dernier incident a signalé cette longue journée. Tout était dit, les soldats de la ligne allaient saluer d'une dernière salve cette tombe à demi fermée, lorsque la foule, qui avait applaudi au gré de ses passions les divers orateurs, s'est mise à appeler : « Alexandre Dumas ! Alexandre Dumas ! » Le public avait reconnu M. Alexandre Dumas à sa taille, à son visage, à son geste, et le voyant, le public voulait l'entendre. Ainsi sollicité, M. Alexandre Dumas s'avance, il veut parler, les larmes étouffent sa voix ; il parle, les sanglots l'interrompent ; il s'arrête, il s'arrache à l'ovation. Il n'a pas été le moins éloquent de tous ces hommes qui ont tenu ce peuple attentif pendant deux heures, attentif à la louange d'un écrivain. »

La grande émotion d'Alexandre Dumas devant la tombe de Frédéric Soulié s'explique par cette lettre que je trouve dans le *Siècle* du 28 septembre 1847 :

« Mon cher Matharel, vous me demandez si j'ai conservé dans ma mémoire quelques faits de la vie littéraire de notre pauvre Frédéric. En voici un qui m'est relatif. Il y a vingt-deux ou vingt-trois ans que je connais Frédéric. Nous avons débuté ensemble, seulement il avait pris l'antériorité sur moi. Une traduction, ou plutôt une imitation du *Roméo et Juliette* de Shakespeare, fut son premier ouvrage dramatique ; une élégie, faite d'après un tableau d'Horace Vernet pour la galerie de M. le duc d'Orléans et intitulée *la Folle de Waterloo,* fut une de ses premières pièces de poésie. Frédéric Soulié, plus âgé que moi de cinq ans à peu près (c'est une erreur, il n'y avait que deux ans de différence entre les deux amis), dirigeait alors une scierie mécanique à la gare, près le Jardin des plantes. Nous passions une partie de nos soirées ensemble, et nous essayions, pendant ces soirées, d'écrire pour la Porte-Saint-Martin un drame des *Puritains d'Écosse.* Le rôle de Balfour de Burley nous avait séduits pour Frédérick-Lemaître.

« En cherchant dans la *Biographie* de Michaud un renseignement sur Charles Ier, je tombai sur l'article *Christine,* et, en le lisant, je m'arrêtai à l'épisode de la mort de Monaldeschi.

« — Pardieu, mon cher, dis-je à Soulié, il y a là un drame.

« — Je le sais bien, répondit-il.

« — Veux-tu le faire ensemble?

« — Non, je tiens à faire un ouvrage seul. Mon *Roméo* n'est qu'une traduction, et, par conséquent, est bon pour un début, mais doit être promptement et vigoureusement soutenu; c'est mon avant-garde. Si mon avant-garde, composée de troupes étrangères, plie, il faut que je puisse faire donner mon corps d'armée, composé de troupes nationales.

« — Alors, mon cher ami, fais de ton côté, je ferai du mien.

« — A merveille.

« — Mais tu comprends, n'est-ce pas, sans rivalité, sans haine, sans refroidissement?

« — Cela va sans dire. »

« Nous nous donnâmes la main, et ce fut chose convenue que chacun de nous ferait sa *Christine*. Nos *Puritains d'Écosse,* abandonnés quelques jours après pour les premiers travaux de ce nouveau drame, ne virent jamais le jour.

« J'eus fini mon œuvre le premier. Soulié travaillait difficilement. C'était par rayons aigus que la lumière filtrait dans cette tête, si vigoureusement organisée, et jamais cette lumière, éblouissante où elle frappait, n'était assez complète pour éclairer le vaste chaos de sa pensée. Il en résultait que certaines portions de son œuvre restaient dans l'ombre. De sorte que ce monde inconnu qu'il portait en lui, pareil à notre monde réel, lumineux d'un côté, demeurait presque toujours, de l'autre, à moitié plongé dans la nuit.

« Je lus ma *Christine* au Théâtre-Français; elle fut reçue.

« Soulié, trois ou quatre mois après, lut la sienne à l'Odéon; elle fut reçue également. Dans l'intervalle, sa tragédie de *Roméo* avait été jouée et avait obtenu un beau succès. *Christine* fut jouée à son tour. Moins heureuse que *Roméo, Christine* tomba. Harel était à cette époque directeur de l'Odéon. C'était un homme auquel il poussait trois ou quatre idées par heure. Au nombre de celles qui lui vinrent pendant l'heure qui suivit le baisser du rideau, il y en eut une qui se manifesta à moi par cette lettre :

« MON CHER DUMAS,

« La Comédie française, fidèle à ses traditions d'inhumation littéraire, vous a « reçu votre *Christine* pour ne jamais vous la jouer. Je vous la reçois, moi, pouvant « la jouer tout de suite : vous aurez neuf du cent de la recette, et vous serez joué « par mademoiselle Georges, par Ligier, par Lockroy et par l'élite de la troupe. Je « trouve original de jouer sur le même théâtre, avec les mêmes artistes, deux « pièces sous le même titre, faites en même temps, je ne dirai pas par deux rivaux, « mais par deux amis. Tout à vous. — HAREL. »

« Sa proposition était trop galante pour ne pas me séduire; cependant, elle soulevait un remords dans mon esprit, ou plutôt dans mon cœur. Ne serait-ce pas un chagrin pour Soulié que cette substitution si rapide d'une œuvre à une autre, et plus qu'un chagrin, une douleur, si je réussissais là où il venait de tomber? Je lui envoyai la lettre d'Harel sans y rien ajouter, sans lui rien faire dire. Le lendemain je la reçus; il y avait ajouté ce *post-scriptum :* « Merci du bon procédé; ramasse les « morceaux de ma *Christine,* fais balayer le théâtre et prends-le, je te le donne. « Tout à toi. — F. SOULIÉ. »

« Le lendemain, ma *Christine* était lue aux acteurs, et le surlendemain mise en répétition.

« La veille de la répétition générale, je fis prévenir Soulié que s'il voulait faire le voyage de l'Odéon, il me ferait grand plaisir. Soulié vint. Ceux qui ont vu cette répétition générale se rappelleront l'immense succès qu'eut la pièce à cette répétition. Je puis le dire, *Christine* étant avec le *Laird de Dumbiky* celui de mes ouvrages dramatiques qui a été le plus sifflé. Pendant toute cette répétition, je n'eus d'yeux que pour Frédéric. L'avis de Frédéric me semblait, au milieu de tous ces applaudissements, le seul dont je dusse me préoccuper. Pendant les premiers actes, il resta froid; mais au quatrième et au cinquième, il fut pris comme les autres. Je le vis sortir, je sortis. Nous nous rencontrâmes dans le corridor. Il se jeta à mon cou.

« — Ma foi, mon ami, me dit-il avec cet accent auquel il n'y a pas à se tromper, les autres te diront ce qu'ils voudront. Je te dirai, moi, que tu as fait une belle chose.

« — Merci, merci. »

« J'étouffais fort, je me le rappelle, en disant cela.

« — Maintenant, continua-t-il, as-tu distribué tes billets?

« — Pas encore.

« — Alors, donne-moi tous les parterres que tu pourras me donner. Je t'amène demain mes scieurs de long, je me mets à leur tête, et tu vas voir comme nous allons te mener[1]. »

« Je donnai cinquante places à Soulié. Soulié les distribua à ses cinquante scieurs de long. Sans Soulié et ses cinquante scieurs de long, je suis convaincu que la pièce n'eût point été jusqu'à la fin.

« Voilà ce qu'a fait Soulié, mon cher Matharel. Ouvrez les annales dramatiques du monde entier, vous n'y trouverez pas, j'en suis certain, un fait analogue à celui-là. C'est un des plus grands et des meilleurs qui nous a dit adieu.

« Tout à vous.

« ALEXANDRE DUMAS. »

Heureux temps, celui où des confrères se donnaient de pareils témoignages d'affection dans la vie et de pareils regrets dans la mort!

En revenant de cet enterrement, au milieu de la foule, j'entendis un des hommes du peuple qui avaient assisté aux obsèques dire à son camarade :

— Y en avait-il, du monde!

— Il y en aura bien davantage à l'enterrement de Béranger, répondit le compagnon. Ce jour-là, il y aura des trains de plaisir.

Combien sommes-nous aujourd'hui qui nous rappelons et relisons Soulié, qui a laissé cent cinquante volumes in-8° et vingt-deux drames en cinq actes? Combien sommes-nous aussi qui nous souvenons de Béranger, trente ans après sa mort, dans une société qui exécute tout ce qu'il a conseillé et qui réalise tout ce qu'il a prédit?

A. Dumas

[1] Frédéric Soulié était à cette époque, la littérature ne suffisant pas à le faire vivre, à la tête d'une grande scierie mécanique!

LE JOURNAL DES DÉBATS

SOUS LE SECOND EMPIRE

Je fus mis en relation avec la rédaction du *Journal des Débats* en avril ou mai 1853. Voici à quelle occasion. La nouvelle édition du commentaire arabe du grand orientaliste Silvestre de Sacy sur les *Séances* de Hariri venait de paraître par les soins de MM. Reinaud et Derenbourg. M. Ustazade[1] Silvestre de Sacy, fils de l'illustre savant, dirigeait le journal depuis des années; il demanda à M. Reinaud de lui désigner quelqu'un de ses élèves qui pût rendre compte dans le journal de l'œuvre magistrale de son père. M. Reinaud voulut bien songer à moi. J'allai présenter mon article à M. Ustazade[2], qui en fut content. Il y remarqua un certain soin de la langue, et il eut la bonté de m'engager à traiter dans le journal les sujets qui rentraient dans mes études, ou qui me suggéreraient quelque pensée.

Il semble que les opinions religieuses de M. de Sacy auraient dû établir entre lui et moi un obstacle à toute sympathie. Il n'en fut rien cependant. M. de Sacy vit très bien qu'en me séparant des croyances religieuses positives, j'en avais gardé tout ce qui n'était pas frappé, à mes yeux, d'une caducité absolue. Il sentit le tronc et les racines vivantes derrière les branches flétries. La religion de M. de Sacy, de son côté, était bien plutôt le parfum qui reste d'une croyance évanouie qu'une adhésion ferme à des dogmes définis. Il vit ma sincérité. Nous avions en commun le goût du sérieux, que nous avions pris, lui dans sa famille janséniste, moi au séminaire Saint-Sulpice. Les meilleures traditions du dix-septième siècle, pacifiées, se rencontraient et se donnaient en nous le baiser de réconciliation.

[1] Silvestre de Sacy, comme janséniste et orientaliste, avait lu les *Actes des martyrs orientaux*, parmi lesquels saint Ustazade est un des plus célèbres. Il donna ce nom à son fils aîné, sans doute avec quelque arrière-pensée du culte que les jansénistes aimaient à vouer aux saints inconnus.

[2] C'est toujours sous ce nom que M. de Sacy était désigné dans l'intimité du journal.

M. de Sacy, en effet, avait conservé, des liens qui l'unissaient à la vieille secte de son père, plutôt les liens du cœur que ceux des formules. C'était un catholique respectueux, mais indépendant. Il voyait fort bien les difficultés de croire; il ne s'empêchait nullement de les voir. Il ne s'y arrêtait pas; mais il trouvait fort bon qu'on s'y arrêtât. Il n'aimait pas les apologistes; il détestait les hypocrites d'orthodoxie. Les moyens termes déistes à la façon de M. Cousin ne le satisfaisaient pas davantage. Il me disait souvent que le Dieu de M. Saisset était celui qu'il comprenait le moins. Les sectes finissantes en viennent presque toutes à cette latitude dogmatique. L'éducation morale des générations croyantes reste; la lettre des symboles se fond, et ne laisse après elle que la solide foi au devoir qui résulte, par une sorte d'hérédité, d'une discipline sectaire longtemps continuée.

Le jansénisme, à vrai dire, avait été bien plutôt une école de vertu qu'une école de théologie. La nuance de dogme qui en fit d'abord l'essence s'effaça de bonne heure. L'hérésie de Jansénius, si hérésie il y eut jamais, en était venue à ne plus désigner que les mœurs d'une bourgeoisie grave, studieuse, peu mondaine dans ses habitudes, assez analogue à l'ancienne société calviniste, mais moins pédante et moins raide. M. Ustazade me racontait qu'une des clauses du contrat de mariage de sa mère portait que son mari ne pourrait jamais l'obliger à porter des chapeaux. Le rare mérite de M. Silvestre de Sacy faisait augurer qu'il arriverait à un rang social élevé; les vieilles mœurs prenaient leurs précautions contre les hasards possibles de la fortune. M. Ustazade garda ces habitudes d'exquise bonhomie. Par un usage abusif, il est vrai, mais devenu presque universel, il aurait pu porter le titre nobiliaire que Napoléon Ier avait conféré à son père. Il ne le fit jamais. Une ravissante simplicité de manières et de langage était le vrai titre de noblesse qu'il tenait de son origine bourgeoise et parisienne. Il avait une sorte d'aversion pour ce qui aurait pu lui donner les allures d'un homme du monde. Il n'aimait pas aller aux eaux pour sa santé; il disait que ces cures devaient être réservées aux princes, à la noblesse, et que la bourgeoisie devait se contenter de la vieille médecine (meilleure peut-être), les cautères, les purgations, la saignée.

Je lui parlais souvent de la gravité de ces messieurs de Saint-Sulpice, et, oubliant complètement que Saint-Sulpice eut autrefois envers les jansénistes de mauvais procédés, il était ravi de ce que je lui disais de cette prolongation des vieilles mœurs. Il me transmettait, de son côté, les souvenirs de la vie dont il avait été le témoin. M. de Sacy père, sous un abord froid, réservé, avait été un homme excellent. Son fils me confirma ce que j'avais su déjà par M. Reinaud, que, toute sa vie, il éprouva du plaisir dans la société

des jeunes femmes qui à la sensibilité de leur âge joignaient un esprit délicat. L'austère savant ne sortait presque jamais le soir. M. Ustazade aimait à se rappeler ces longues veillées de famille. M. de Sacy père faisait de l'arabe, ou revoyait, en s'aidant des cases d'une sorte d'échiquier, les comptes du bureau de bienfaisance de son quartier, tandis que ses filles, ses sœurs et ses tantes copiaient des livres imprimés. C'était là, dans la société janséniste, une manière de passer les soirées. Les sens et l'imagination étaient ainsi convenablement occupés ; de plus, on servait les intérêts de la secte en répandant des copies de livres dont la circulation était gênée par l'autorité. M. Ustazade en garda toute sa vie un goût vif pour la lecture. « Un vieux bon livre », comme il disait, le consolait de tout. Un de nos confrères étant, par je ne sais quel hasard, devenu riche, n'imagina qu'une manière de lui témoigner sa reconnaissance : ce fut de faire la cour à sa bibliothèque. Il lui donna un *Fénelon* splendidement relié, si splendidement que M. de Sacy me fit à cet égard une confidence. Quand il voulait relire la *Lettre sur les travaux de l'Académie* ou le *Traité de l'éducation des filles,* il empruntait l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, dont il était conservateur, afin de laisser à l'exemplaire que M. B... lui avait donné sa patine première, son absolue virginité.

M. Ustazade revoyait mes articles avec le plus grand soin. Je les lui lisais, et il me faisait des observations qui ont été la meilleure leçon de style que j'aie reçue. Tout en lisant, je levais furtivement les yeux, à certains endroits, pour voir s'ils passaient sans encombre. Je cédais toujours quand la foi religieuse ou littéraire de ce maître excellent était blessée. A propos d'un passage légèrement ironique que j'avais écrit sur le diable [1], il fut inflexible et me soutint que, dans l'état actuel de notre législation religieuse, le diable a droit à des égards. Lui, de son côté, retirait son objection chaque fois que je lui prouvais que ce que j'avais dit n'avait rien de blessant pour la liberté de personne. Je dois dire que j'avais, avec ma subtilité de théologien, trouvé des tours qui lui faisaient illusion ; je souriais parfois des hérésies que je lui faisais contresigner. En littérature, il était classique pur ; il trouvait Lucrèce un mauvais poète ; il ne pouvait souffrir qu'on changeât, même pour les améliorer, les textes auxquels il était habitué, et il m'avouait que, quand une histoire comme l'histoire romaine a donné lieu à des phrases très bien faites, cette histoire devrait être fixée une fois pour toutes contre les attentats de la critique. Sur ce point, nous ne pouvions nous entendre ; mais il savait si admirablement le fran-

[1] *Études d'histoire religieuse,* p. 428.

çais! Il avait un sens si exact de la portée de chaque mot! Il corrigeait si bien les inexpériences juvéniles de ma manière d'écrire! J'en étais venu à laisser en ma première rédaction beaucoup de traits sur lesquels j'avais des doutes, bien décidé à les retrancher au premier signe de mécontentement qu'il me donnerait.

Le *Journal des Débats* était pour M. Ustazade une vraie religion, et il ne négligeait rien pour me l'inculquer. C'est à lui que je dois cette idée, profondément enracinée en moi, que, pour aucune raison au monde, on ne quitte le *Journal des Débats*. Il me contait à ce sujet de terribles histoires. M'énumérant ceux qui, par suite d'un égarement quelconque, avaient abandonné le journal, il me prouvait que tous avaient mal fini. L'un était tombé en des erreurs financières, un autre dans des erreurs sociales, un troisième dans une opposition désastreuse; puis, tous, d'erreurs en erreurs, étaient tombés dans la démagogie, et de la démagogie dans la misère, qui est vraiment la mort et la cessation de la vie.

Ces exemples faisaient sur moi une forte impression, et, dès lors, un des principes fondamentaux de ma vie fut : on ne quitte pas le *Journal des Débats*. Arrivé à la fin de mes jours, je reconnais combien il avait raison, et je tiens à transmettre cette bonne doctrine à ceux qui viendront après moi. L'amitié que je trouve dans cette excellente maison est une des joies de ma vieillesse, des consolations de mon déclin.

Je dois ainsi à M. de Sacy quelques-unes des règles morales que j'ai toujours suivies. Je lui dois en particulier cette règle de ne jamais répondre aux attaques des journaux, même aux plus grandes énormités. Il était, sur ce point, de l'avis de M. Guizot, qu'aucune calomnie n'atteignit, parce qu'il les dédaigna toutes. Aux divers cas d'exception possibles que je lui soumettais, il répondait : Jamais, jamais, jamais. Je crois avoir sur ce point, comme sur bien d'autres, consciencieusement suivi les conseils de mon vieux maître. Un journal a publié de moi, en *fac-simile*, un prétendu autographe, de nature vraiment à me couvrir de ridicule s'il eût été authentique. Je n'ai rien dit, et je ne me suis pas aperçu que cela m'ait fait le moindre tort. Je n'ai également opposé que le silence à des comptes rendus de conversations qui auraient duré huit jours et où il n'y a pas un mot de vrai, à des récits de dîners et de déjeuners faits par quelqu'un qui n'a pas pris chez moi un verre d'eau. J'ai laissé imprimer sans réclamation que j'avais reçu un million de M. de Rothschild pour écrire la *Vie de Jésus*. Je déclare d'avance que, quand on publiera le *fac-simile* du reçu, je ne réclamerai pas. Du haut du ciel, M. de Sacy sera content de moi. Ceux qui ont besoin, pour l'apologie de leurs dogmes, que je sois un être bien noir, trou-

veront toujours moyen de se fournir d'arguments ; « on ne vous croira pas, beaux sires. » Je suis persuadé que les hommes éclairés de l'avenir [1] verront assez bien la vérité sur mon compte, en dépit de toutes les calomnies. Et puis, dans le sein du Père éternel, comme on deviendra indifférent aux erreurs d'histoire littéraire !

Le principe de M. de Sacy était alors la vérité même. Le serait-il encore aujourd'hui ? La règle que me prêchait mon vénérable maître était excellente à une époque où il y avait une société éclairée, formant son opinion d'une manière raisonnable. Elle serait dangereuse en démocratie. Le peuple, en effet, est naturellement crédule ; son premier mouvement est d'accepter ce qu'on lui dit. Le doute méthodique est ce qu'il comprend le moins. Habitué à des mœurs rudes, il croit que l'injure non relevée est par cela même acceptée ; pour lui il en reste toujours quelque chose. Je pense parfois qu'à l'heure qu'il est, M. de Sacy changerait d'avis. Faut-il laisser, par exemple, les reporters vous prêter des choses à mille lieues de ce qu'on pense ? La question est délicate ; en effet, si on leur déclare qu'on ne veut rien répondre, ils vous font tout de même parler à leur guise. M. de Sacy pourrait dire que, au point de vue de l'éternité, tout cela est bien peu de chose !

Le sentiment que ces rapports intimes nous inspirèrent l'un pour l'autre devint une véritable amitié. M. de Sacy me défendit toujours et fut le principal auteur de mon entrée à l'Académie française. Le petit discours qu'il prononça dans la compagnie, pour exposer ce qu'il regardait comme mes titres, fut d'une allure si vive, si franche, si naturelle, que beaucoup de nos confrères me le répètent souvent et le savent par cœur. « M. Renan, dit-on, est hérétique sur certains points ; je ne le nie pas. Mais je voudrais bien savoir qui d'entre nous n'est pas un peu hérétique. Vous, monsieur de Montalembert, savez-vous que, si j'étais inquisiteur, je trouverais, sans chercher beaucoup, de quoi vous brûler ? Vous, monsieur de Broglie, votre foi au surnaturel est-elle d'une parfaite orthodoxie ? Vous, monsieur de Falloux, êtes-vous dans le troupeau une brebis bien docile ?... » Et il finissait par ces mots : « Pardonnons-nous réciproquement nos hérésies. » J'ajouterai encore ici une histoire, que je ne rappellerais pas si madame la princesse Mathilde ne se plaisait à la raconter. Un jour, donc, madame la princesse Mathilde, venant le voir dans sa petite maison d'Eaubonne, crut remarquer qu'il cachait sous la table le livre qu'il lisait. Con-

[1] Je dis éclairés ; car, d'un autre côté, le raisonnement que voici paraîtra bien solide aux esprits médiocres : « Il est écrit dans de bons auteurs, diront-ils, que Renan reçut un million. Ses partisans prétendent qu'il ne reçut rien du tout. La vérité est probablement entre les deux. Soyons modérés ; il reçut quelques centaines de mille francs. » Décidément, tâchons de maintenir, dans le drame du monde, l'épilogue final de la vallée de Josaphat.

naissant le libre esprit de la princesse et voyant ses yeux suivre le volume avec une certaine curiosité, il le lui montra. C'était la *Vie de Jésus*. « Pardon, princesse, dit-il ; j'avais cru voir entrer madame de Sacy. » Il avoua qu'il aimait ce livre, mais qu'il ne le lisait qu'en cachette, de peur d'être grondé.

La mort subite qui enleva M. Armand Bertin, peu de temps après mon entrée au journal, ne me laisse de lui que peu de souvenirs. Je ne l'ai vu qu'une seule fois, en son appartement de la rue de l'Université. Il me répéta ce que M. Bertin l'aîné avait coutume de dire aux débutants du journal : « Écrivez pour cinq cents personnes ; le reste, nous nous en chargeons. » Un journal noble, analogue dans la presse à ce qu'est l'Académie française en littérature ; un journal où les hommes les plus considérés pussent écrire, et dont la collaboration honorât : tel était le programme que ces hommes éminents conçurent et qu'ils réalisèrent à force de tact, de connaissance des hommes, de persévérance et d'habileté.

M. Édouard Bertin est un des esprits les plus complets et les plus justes que j'aie connus. Si je ne parle pas plus longuement de lui, c'est que cette tâche a été remplie ici même par l'homme qu'il a le plus aimé, M. Taine. C'était une rare intelligence, de la plus haute culture. Il se moquait un peu parfois de ce goût du vieux en toute chose qu'avait M. de Sacy ; il souriait de son jansénisme, de son classicisme. M. de Sacy était sensible à ces petites misères ; il m'en faisait la confidence presque en pleurant. M. Édouard avait assurément une plus ample vue des choses que M. de Sacy. Il savait en érudit l'histoire de l'art italien. Sa connaissance de la littérature chrétienne était surprenante. C'est, parmi les laïques, l'homme le plus au courant des questions de critique et de controverse que j'aie jamais vu. Son incrédulité était savamment raisonnée. Son scepticisme en politique était aussi le résultat d'une parfaite raison. Pendant le siège, il fut admirable. Aucune illusion n'approcha de lui. Malgré l'affaiblissement de sa santé, il venait tous les jours au journal. Il écoutait avec bienveillance les nouvelles les plus absurdes ; puis, se penchant vers moi, il me disait : « Je n'en crois pas un seul mot. » Sa philosophie était à la fois curieuse du vrai, aimable et résignée.

Les temps, sous le second Empire, furent pour la presse d'une difficulté extrême. Il fallait être son propre censeur à soi-même ; c'étaient des angoisses de tous les jours. C'est alors que s'opéra dans le journal une transformation considérable. La politique était si peu libre que la vie passa aux articles littéraires et moraux. Les lecteurs intelligents cherchèrent à la troisième page ce que ne pouvait dire la première. Les articles Variétés prirent une importance qu'ils n'avaient pas encore eue. Jusque-là ces

articles avaient été anonymes; ils engageaient l'opinion du journal entier. L'auteur n'en revoyait pas les épreuves. En se relisant (c'est de M. de Sacy que je le tiens), il éprouvait souvent d'étranges surprises. Dès les premières années après le coup d'État, tout fut changé. Les articles Variétés devinrent pleins de sous-entendus; on y sentit la responsabilité personnelle, l'allure originale de l'auteur. La forme fut bien plus soignée; parfois elle le fut trop peut-être; la critique du livre en souffrit. Le public lut ces petits morceaux avec attention, cherchant entre les lignes ce que l'auteur n'avait pu dire. Sous apparence de littérature, on parla ainsi de bien des choses alors défendues; on insinua les plus hauts principes de la politique libérale.

Quand on possède la liberté et surtout quand on commence à en abuser, les services de ceux qui ont contribué à la conquérir sont vite oubliés. Ceux qui avaient confessé la foi sous Dioclétien trouvaient, sous Constantin, qu'on les négligeait un peu. Si notre cher Prévost-Paradol vivait encore, il se serait, je crois, trouvé victime d'une pareille injustice. Le talent, la passion, l'habileté qu'il déploya dans la lutte furent quelque chose d'extraordinaire. Sa facilité tenait du prodige. Ces articles exquis étaient écrits au dernier quart d'heure, sans une rature; le prote coupait avec des ciseaux les lignes aussitôt que rédigées, et Prévost ne les revoyait pas. Avec cela, si courageux, si loyal! Sa prétendue conversion à l'Empire ne fut pas du tout le caprice intéressé que l'on dit. Sa mort n'eut aucune signification politique ni morale; ce fut un accident matériel, amené par les grandes chaleurs de Washington et par la surprise que lui causa le régime américain des liqueurs alcooliques glacées. Je l'aimais beaucoup, et il m'aimait aussi; seulement le monde l'aimait plus encore, et M. Thiers était comme un volet qui lui fermait la moitié du ciel. Un excellent juge dira mieux que moi ce que fut cet homme rare, et ce qu'il eût été s'il lui avait été donné de voir les années qui suivirent 1870.

Grande injustice aussi que celle qui s'attacha au ferme et loyal Laboulaye! Il eût voulu être ministre et membre de l'Académie française; il eût été excellent ministre, et il avait plus de titres à l'Académie que la moitié de ceux qui en sont. Il se consola en réalisant dans sa vie, par un effort continu, l'idéal d'un honnête homme. Je ne crois pas que personne ait compris et pratiqué mieux que Laboulaye la règle du parfait libéral. S'il a jamais péché, c'est par trop d'amour de la liberté. Oh! la belle faute, et que je fais mon compliment à ceux qui n'en ont jamais commis d'autre!

Le libéralisme était la religion de cette génération excellente. Leurs principes étaient si arrêtés qu'au lendemain de la catastrophe qui semblait leur donner tort, ils se retrouvèrent tels qu'ils avaient été la veille. « J'en

fais l'aveu sincère, disait M. de Sacy, je n'ai pas changé. Bien loin de m'avoir ébranlé dans mes convictions, la réflexion, l'âge et l'expérience m'y ont affermi. Je crois au droit et à la justice, comme j'y croyais dans ma plus naïve jeunesse. Ce principe de liberté, que le temps et les circonstances ont ajourné dans la politique, je suis heureux de le reprendre dans les lettres, dans la philosophie, dans tout ce qui est du domaine de la conscience et de la pensée pure. C'est là ce que nous essayons de faire au *Journal des Débats*. Avec des nuances de goût et d'opinion différentes, c'est l'esprit qui nous rallie tous. »

M. Cuvillier-Fleury aurait pu dire cela aussi bien que M. de Sacy. Son libéralisme ne souffrit jamais d'éclipse; aucune réaction ne l'atteignit. Il aimait ardemment ce qu'il croyait vrai. Sa conversation était vivante; il la soignait, car c'était une manière d'accentuer la conviction qu'il portait en lui. Oh! la bonne maison qu'étaient les *Débats* d'alors, et quelle souvenance nous avons gardée de ces joutes aimables de paroles où M. de Sacy et M. Cuvillier-Fleury luttaient ensemble d'esprit, de verve, de bonhomie! A l'Académie, le tournoi recommençait inoffensif; tous deux, en effet, rompaient des lances pour la même pensée; tout ce qui était bon, noble, généreux, faisait vibrer leur cœur. Leur patriotisme était pur comme le sentiment d'un enfant. Au-dessus de tout, ils voyaient la France; ils croyaient en elle; ils l'adoraient. Pauvre France! il est impossible qu'elle périsse; elle a été trop aimée!

Que serait-ce, si je devais rappeler ici M. Saint-Marc Girardin, Hippolyte Rigault, Jules Janin, Michel Chevalier, Alloury, Philarète Chasles, dont le portrait sera donné ailleurs, et ces vaillants confrères, vivants encore, dont la loi de ce mémorial nous interdit de parler? M. Saint-Marc Girardin fut un homme de grand sens politique. Sa parole, forte et assurée, était relevée par un esprit vif et piquant. Il m'intimidait un peu, comme le font en général les universitaires. Ils parlent trop bien. Une de mes manies est de faire exprès des phrases incorrectes, où l'accent de pensée porte justement sur l'incorrection, qui le fait saillir. Habitués à réprimander cela chez leurs élèves, les professeurs ne comprennent pas cette appréhension de parler comme un livre, et trouvent ma conversation touffue, entassée. Ce cher Hippolyte Rigault, j'imagine, était bien un peu de cet avis. C'était un homme d'un rare mérite. Sa mort prématurée nous attrista profondément. L'exposition orale lui était si nécessaire qu'il mourut de chagrin de se la voir interdite. Par la faute d'une administration inintelligente de l'instruction publique, la presse sérieuse et l'enseignement supérieur furent privés d'un homme de grand talent.

D'autres expliqueront mieux que moi l'éblouissante facilité de Jules Janin. J'admirais sa verve étincelante; je ne sais pourquoi, cependant, nos atomes ne s'accrochèrent jamais d'une manière durable, tandis qu'une sympathie, mêlée d'une sorte de pitié, m'attacha bien vite à Philarète Chasles, cet esprit si original, ce semeur d'idées neuves, qui eût bien mérité qu'on lui pardonnât quelques légers travers. On fut sévère pour de petits défauts; on ne vit pas de grandes qualités. L'ardeur extrême que M. Michel Chevalier portait dans les questions sociales faisait oublier, au contraire, tous les dissentiments politiques. Durant la première moitié de l'Empire, son optimisme saint-simonien mettait souvent les nerfs de ce pauvre Prévost à de rudes épreuves. Un jour, il entra rayonnant; ses premiers mots furent : « J'ai conquis la liberté..... » On était plein d'attente; on demanda des explications. Il s'agissait de la liberté de la boucherie... Mais il aimait vraiment le progrès; tout le monde lui accordait une grande vaillance et chaleur de cœur.

Ainsi nous traversâmes gaiement, et en nous soutenant les uns les autres, ces tristes années qui s'écoulèrent du coup d'État à l'an 1860 à peu près. Une influence meilleure commença de s'exercer alors. Les gouvernements, en général, s'améliorent en vieillissant; malheureusement, on ne leur en laisse guère le temps. La seconde moitié de l'Empire fut bien moins mauvaise que la première. Le gouvernement nouveau avait récompensé ses complices et payé ses frais d'établissement. Il lui était maintenant loisible de penser au bien public. Le caractère personnel de Napoléon III, l'esprit si ouvert du prince Napoléon, de la princesse Mathilde, se firent mieux sentir qu'à l'époque où l'Empire portait lourdement la tutelle de ses premiers patrons. On put parler d'Empire libéral comme d'un espoir; espoir faible, il est vrai, mais préférable encore à tant d'autres hypothèses chimériques ou funestes. L'Empire libéral a fait une faute irrémissible, la guerre; après tout cependant, il donna peut-être la plus grande somme de liberté qu'il soit permis de réaliser en France sans provoquer des excès; Dieu, c'est-à-dire l'histoire, lui feront miséricorde. L'Empire libéral échoua comme tous les gouvernements en France ont échoué, depuis cent ans. Mais, dans un naufrage, on ne dédaigne pas la cage à poules qui vient se présenter à la portée de votre main. On s'accroche à ce qu'on peut; l'heure du sauvetage n'est pas le moment de faire le dégoûté.

Voilà comment il arriva qu'avec une parfaite honnêteté plusieurs d'entre nous acceptèrent, dans les dernières années, l'Empire qu'ils n'aimaient pas, et s'attelèrent à la rude besogne de l'améliorer. Le *Journal des Débats* a pour principe de s'attacher au possible et de préférer les chances modestes

aux placements aventureux. Nous acceptâmes l'Empire libéral par le principe même qui nous a forcés d'accepter tant d'autres choses que nous n'aimions pas, mais qui s'imposaient par crainte de pire. Nous fîmes bien. Je le crus, du moins, et aujourd'hui je le crois plus que jamais. En 1860, je consentis à prendre part au travail scientifique, qu'on essayait de relever. En 1869, je fis, dans le département de Seine-et-Marne, une campagne électorale indépendante, qui eût réussi sans M. Rouher et sans mon honnêteté.

La faute que nous fûmes amenés à commettre en cette circonstance, si faute il y eut, il est probable que nous la commettrons plusieurs fois encore. Toutes les fois que nous verrons se lever l'aube de la liberté, nous la saluerons. Tout essai qui se présentera comme ayant chance de concilier les exigences opposées de la politique, nous l'appuierons. A qui la faute si tout cela n'aboutit qu'à des déceptions? Au siècle, non à nous. Le gouvernement vraiment constitutionnel ne s'improvise pas; les nations y arrivent quand elles le méritent. Avions-nous une bien forte confiance dans l'Empire libéral? Espérions-nous que le pouvoir personnel deviendrait, par une transformation à vue, cette royauté constitutionnelle, le plus parfait des gouvernements, où une nation contracte un pacte séculaire avec une famille, et peut, à certaines heures, se concentrer en un cerveau? Oh! non certes; nous espérions peu; les gouvernements sortis d'aventures sont forts par le mal qu'ils font; quand ils commencent à faire le bien, ils sont faibles; mais enfin la réussite n'était pas impossible. Ce qui, au contraire, se présentait alors comme tout à fait improbable, c'était l'autorité sortant du suffrage universel, le respect créé par l'émeute de la rue, l'ordre émergeant de l'anarchie.

Les événements qui ont suivi ont-ils été de nature à nous faire repentir d'être allés, en 1868 et 1869, au-devant d'un échec à demi prévu? Pour nous blâmer, nous demandons qu'on veuille bien attendre vingt ans. Si d'ici là un ordre constitutionnel a réussi à se fonder sans déraillement de la légalité, nous reconnaîtrons que nous aurions dû, vers la fin du second Empire, nous montrer plus difficiles. Dans le cas contraire, on nous pardonnera d'avoir cru que les pires expédients de la politique, ce sont les coups d'État et les révolutions; qu'il faut par conséquent tirer parti de ce qu'on a, même quand ce qu'on a peut paraître assez défectueux.

E. Renan

ERNEST BERSOT

Ernest Bersot entra au *Journal des Débats* en 1858. Son premier article, « Une philosophie nouvelle », est daté du 11 janvier 1859. Il fut introduit au journal par deux illustres parrains, M. Saint-Marc Girardin et M. de Rémusat, qui tenaient en très haute estime son caractère et son talent. Ernest Bersot était alors professeur libre, et il habitait Versailles, où il vivait modestement et fièrement. Ancien élève de l'École normale supérieure (promotion de 1836), secrétaire de Victor Cousin au ministère de l'instruction publique (mars à octobre 1840), docteur ès lettres, successivement professeur de lycée et professeur de faculté en province, à Bordeaux et à Dijon, il enseignait la philosophie à Versailles, où ses élèves l'appréciaient comme le plus sûr des guides et le meilleur des amis, lorsque le coup d'État, qu'il avait prédit et qu'il n'était pas homme à reconnaître, vint briser sa vie.

Le 30 mars 1852, il refusa le serment au prince Louis, qui allait devenir l'Empereur. Il aima mieux renoncer à ses ambitions qu'à ses convictions, et il se renferma dans une solitude virilement acceptée, où son âme, stoïque et délicate, se réjouissait, sans orgueil et, ce qui est encore plus rare, sans amertume, des sacrifices du devoir accompli, comme de la plus noble des compensations. Il vécut ainsi de 1852 à 1858, suspect et oublié, avec des amis et des livres de son choix, cachant à tous la blessure d'un mérite enfoui et d'une intelligence condamnée. La sève intérieure n'était pas tarie, mais refoulée : il est dur à un homme de cette valeur de n'écrire que pour subsister, et le mépris de la force et du hasard ne suffit pas toujours à nous consoler de notre inaction. Son entrée au *Journal des Débats* rouvrit à Ernest Bersot la carrière de l'activité véritable, celle qui honore et qui satisfait. C'est à partir de ce moment-là qu'il nous appartient, et c'est là surtout qu'il faut le prendre. Ernest Bersot a été, plus tard, membre de l'Académie des sciences morales et directeur de l'École normale supérieure. Il n'y a pas de titre, — nous le savons, car il nous l'a écrit, —

qui lui fût plus cher que son titre de rédacteur aux *Débats;* il en fut heureux, dès le premier jour, comme d'une revanche ; il s'en honora constamment, comme de la plus personnelle et de la plus intime des distinctions.

Journaliste, philosophe, critique littéraire, polémiste, éducateur, partout et toujours, dans sa vie et dans ses œuvres, qui en sont le pur reflet, Ernest Bersot a été, du commencement à la fin, — et il n'y a pas de plus bel éloge, — un « libéral », c'est-à-dire un esprit indépendant et mesuré.

La mesure, dont trop de gens, qui ne l'ont pas, font bon marché, n'est que la force contenue. Elle n'exclut ni l'énergie, mais elle la dirige ; ni la profondeur, mais elle la veut transparente ; ni la passion, mais elle la gouverne ; ni la colère même, mais elle ne la gaspille pas, ou elle la tait : l'indifférence et quelquefois le mépris lui en tiennent lieu. Les faibles ne connaissent pas la mesure, parce qu'elle est trop haut pour eux : ce sont le plus souvent de petits hommes qui font et qui disent de petites choses avec de grands gestes et de grands mots. Les violents ne la connaissent pas davantage, parce qu'ils la dépassent : hommes politiques, ils se plaisent aux brutalités et aux aventures, aux coups de force ou aux coups de dés ; écrivains, ils usent et abusent de l'hyperbole, qui leur sourit. Les faibles et les violents ne sont jamais, en littérature comme en politique, des libéraux ni des modérés. La mesure, au contraire, est à l'esprit ce que la modération est à l'âme. Elle redoute et dénonce tous les excès, non par impuissance, mais par sagesse et par distinction. Cette distinction d'une âme qui se connaît et cette sagesse d'une volonté qui se maîtrise, voilà, quand on y regarde de près, les deux qualités, originales et supérieures, d'Ernest Bersot.

Aussi, dès le début, se trouva-t-il au *Journal des Débats* « comme chez lui ». Ces traditions de mesure et de libéralisme y demeurent encore ; en les y fortifiant par son exemple, Ernest Bersot a été vraiment un de nos doyens. Sa carrière se partage alors en deux moitiés à peu près égales : l'une, de 1859 à 1870, pendant laquelle il est un journaliste indépendant ; l'autre, de 1870 à 1880, pendant laquelle il est un journaliste intermittent. Nous allons les parcourir l'une après l'autre.

De 1859 à 1870, Ernest Bersot a surtout donné au *Journal des Débats* des articles de philosophie, de critique littéraire et de pédagogie. Philosophe, il avait d'abord été l'élève, puis le secrétaire de Victor Cousin, qui usa beaucoup de secrétaires ; mais ce fut un élève qui ne pouvait pas être un écho et un secrétaire qui n'eût jamais consenti à n'être qu'un homme de peine. Quand son maître était aux Chambres, il prenait un La Bruyère et

allait se promener. Ce La Bruyère-là n'a jamais quitté Ernest Bersot; il l'a toujours eu dans sa poche, comme son bréviaire. Voilà pourquoi sans doute il a été de bonne heure un moraliste, j'entends un homme qui traverse le monde en le regardant et qui a lu cet admirable chapitre « Du mérite personnel » avec de bons yeux. La philosophie d'Ernest Bersot n'était donc pas tout à fait l'éclectisme, qui d'ailleurs n'est peut-être pas une philosophie. Lorsqu'il professait à Bordeaux, il avait eu des démêlés avec l'Église, et même avec l'Université, à propos des prédications de Lacordaire, ce Dominicain romantique dont l'intolérance persuasive ne l'avait pas séduit. Il ne crut jamais beaucoup, malgré les exemples et les avertissements de Victor Cousin, à la vertu d'un concordat entre la société mouvante du dix-neuvième siècle et l'Église immuable, entre les chaires de philosophie et celle de Saint-Pierre, ou, en d'autres termes, entre la raison et la foi. Il avait cependant sa foi, et il faisait sa prière.

« Mon Dieu..... — Oui, je m'adresse à Dieu, et cependant ce terme est bien obscur pour moi. Je crois fermement à la liberté, au devoir, à l'immortalité : l'effort de la pensée, la lutte pour discipliner son âme, tout le travail d'une vie ne peut être perdu; mais l'idée de Dieu me semble de moins en moins nette; cependant, je m'adresse à lui : — Mon Dieu, sauve la France et la liberté, et fais que je revoie ceux que j'aime. »

Toutes les fois que, dans ses causeries ou dans ses articles, Ernest Bersot venait à parler de la religion, il le faisait librement et courtoisement, en homme des temps nouveaux qui ne veut être ni un esprit faible, ni un esprit fort, également éloigné de ces deux fanatismes, l'un qui admet tout, même l'absurde, par aveuglement, et l'autre, aussi borné, qui prétend tout connaître, même l'inconnu, par outrecuidance. Laissant de côté le plus souvent la métaphysique, avec ses nuages, et la théodicée, avec ses mystères, peu soucieux des chicanes et peu ami des épines de la logique, c'est surtout dans la psychologie et dans la morale qu'Ernest Bersot s'était taillé son domaine et qu'il excella. Victor Cousin triomphait à régenter les esprits; il faisait rayonner autour de lui, de gré ou de force, son *moi* éloquent et impérieux; Ernest Bersot, plus modeste, — et c'est encore une manière d'être mesuré, — enseignait et pratiquait une philosophie moins dogmatique et moins oratoire; il s'ingéniait à descendre dans les replis de son âme et de l'âme des autres; il avait pris à Montaigne, son compatriote, quelque chose de ce scepticisme aimable et tolérant qu'effarouchent aussi bien les gens infaillibles que les réponses toutes faites, et qui essaye de concilier ou au moins de comprendre les contradictions. Religieux sans super-

stition, éclectique sans âpreté, sceptique sans mauvaise ironie, Ernest Bersot était un savant et un sage auquel les livres et la vie avaient donné, malgré les déceptions et les souffrances, l'équilibre de l'esprit et la droiture du cœur, qui ne font pas un système, mais qui font un caractère, — ce qui vaut mieux.

Mettez Victor Cousin en regard d'Ernest Bersot, et vous comprendrez sa philosophie ; opposez-lui Désiré Nisard, et vous comprendrez sa critique. Désiré Nisard est un classique pur, un orthodoxe. Il ne voit rien et il ne veut rien voir de comparable au dix-septième siècle, cet âge d'or merveilleux et unique de notre littérature nationale ; c'est pour lui la loi et les prophètes, le moment de la perfection canonique et absolue, en dehors de laquelle il n'y a plus que des œuvres inégales ou irrégulières ; les genres sont établis et la langue est fixée ; le génie même ne peut que s'égarer en osant rompre avec la tradition. Ernest Bersot respecte et admire autant que personne le siècle de Louis XIV ; peu de gens ont parlé avec une piété littéraire plus convaincue et plus pénétrante des grands écrivains de ce temps-là, Pascal et Bossuet, par exemple ; il a été plus froid peut-être pour Boileau, mais il se gardait de le mépriser. Pourtant, c'est aux penseurs et aux écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Jean-Jacques, Diderot, Voltaire surtout, que s'adressent ses préférences et que vont plus volontiers ses lectures et ses entretiens. Leur pensée lui semble plus voisine de la nôtre, et il a certainement raison ; leur langue aussi lui paraît plus agile, plus expressive et plus colorée, moins distante en un mot de la langue moderne, de cette langue active, fiévreuse ou populaire, que nous parlons, en courant et en criant, depuis que la Révolution, fille du dix-huitième siècle, a changé la face du monde et donné à l'esprit ou à l'imagination des hommes des ébranlements nouveaux. Le livre d'Ernest Bersot qui a pour titre *Études sur le dix-huitième siècle* est un livre exquis et trop peu connu. Ce qu'il aime avec effusion dans ces grands précurseurs de la France contemporaine, c'est qu'ils ont combattu pour l'humanité ; c'est qu'ils ont voulu, prêché, introduit peu à peu dans les mœurs et dans les lois la liberté, la justice et la tolérance ; déclaré une guerre acharnée à l'ignorance et aux abus ; élargi ou adouci pour l'homme les conditions essentielles de la vie ; c'est enfin qu'ils ont été, au temps où ils sont venus, des journalistes de la première heure, ceux dont le sang a fait notre chair, la parole notre âme, l'effort notre patrimoine, et le bon grain notre moisson. Les renier serait pour Ernest Bersot une apostasie, les diminuer un attentat, et les méconnaître un contresens ; il les aime, comme il faut toujours aimer ceux qui nous ont nourris, malgré leurs erreurs et malgré leurs fautes. Il défend

Jean-Jacques contre Saint-Marc Girardin lui-même dans des pages tour à tour charmantes et passionnées. Traitez-le, si vous voulez, de voltairien, il ne s'en révoltera pas, il s'en glorifie.

« .....Qu'est-ce qu'un voltairien? Un voltairien est un homme qui aime assez à voir clair en toutes choses; en religion et en philosophie, il ne croit volontiers que ce qu'il comprend et il consent à ignorer, il estime plus la pratique que la spéculation, simplifie la morale comme la politique et la veut tourner aux vertus utiles; il aime une politique tempérée qui préserve la liberté naturelle, la liberté de la conscience, de la parole et de la personne, retranche le plus possible de mal, procure le plus possible de bien et met au premier rang des biens la justice; dans les arts, il goûte par-dessus tout la mesure et la vérité; il déteste mortellement l'hypocrisie, le fanatisme et le mauvais goût; il ne se borne pas à les détester, il les combat *à outrance.* »

A outrance, voilà donc le dernier mot de sa vive et brûlante profession de foi. Vous voyez que ce « libéral » se passionne, et que ce « modéré » s'emporte pour quelque chose ; mais ce quelque chose n'est pas peu de chose : c'est ce qui fait, — comme il aimait à le répéter, — « qu'il vaut ici-bas la peine de vivre », tout simplement.

Ernest Bersot, qui aimait tant le dix-huitième siècle, lui préférait encore, si douloureuses que lui en aient été certaines heures, le siècle même où il a vécu, ce dix-neuvième siècle très orageux, et quelquefois très ballotté, mais très éveillé aussi, où nous sommes bien, après tout, forcés de vivre, puisque c'est le nôtre, et que la terre qui nous porte est la terre natale où nous avons posé notre tente d'un jour. En s'appliquant aux œuvres contemporaines que les *Variétés* du *Journal des Débats* lui donnaient l'occasion de juger, la critique d'Ernest Bersot s'inspire toujours des principes et des habitudes que nous venons de reconnaître. Il n'aimait ni les livres inutiles, ni les livres à effet et à scandale ; c'est dire qu'il ne goûtait qu'une élite d'écrivains et un choix d'ouvrages, mais il les goûtait alors de tout son cœur et il en parlait avec tout son esprit. Comme il avait l'amour du vrai, la haine du faux et l'horreur du vague, ce qu'il demandait premièrement à l'écrivain, poète, romancier, historien ou philosophe, qui lui tombait sous la main, c'était d'avoir fait une œuvre vivante et une œuvre utile, d'avoir exprimé en termes clairs une pensée ou un sentiment qui fussent dignes d'être recueillis; bref, d'avoir écrit pour son pays et pour son temps, et non pas d'avoir noirci du papier, — par vocation ou par profession, — pour amuser des oisifs ou pour étonner des nigauds. Dès 1860, dans un article spirituel et profond *Sur la médecine en littérature,* il écrivait : « Puisque nous parlons médecine entre nous, qu'ils permettent qu'on leur dise leur maladie : c'est tout simplement le naturalisme qui nous envahit. » Et,

un peu plus loin : « Ces auteurs nous font, à nous autres critiques, une position désagréable, la situation de gendarmes dans un bal public. Nous représentons la police ; eux, ils représentent la liberté, la joie, la nature : ils n'ont pas mal choisi, mais nous n'acceptons pas le rôle qu'ils nous donnent. Nous sommes simplement de bonnes gens qui avons le goût d'une société polie, où on ne parle pas de tout et où on ne parle de rien que délicatement, où chacun dans son costume, dans son attitude, ses gestes, son langage, se présente honnêtement, et où nul ne craint l'offense ; une société qui ne gagnerait pas à échanger sa conversation contre les discours entre savants ou les propos entre garçons. » En revanche, avec quelle joie de lettré Ernest Bersot parle d'ouvrages tels que ceux de Lamennais, de Michelet et de M. Renan ! Comme, toutes les fois qu'il rencontre la force ou le charme du style associés à l'énergie ou à la délicatesse de la pensée, il éprouve et nous fait éprouver avec lui un plaisir d'artiste ! Comme ce « libéral », ce « modéré » et cet honnête homme accueille avec une intelligence hospitalière, analyse avec une finesse pénétrante et loue avec une grave simplicité chacun de ces « ouvrages de l'esprit », ainsi que les appelait son maître La Bruyère, qui sont une gloire ou une parure pour le siècle, et une acquisition pour la bibliothèque de l'humanité !

Rien ne sert plus l'humanité, présente et future, que la bonne éducation de la jeunesse. Ernest Bersot avait les goûts et les dons de l'éducateur. Dès l'adolescence et au sortir de l'École normale, il avait rêvé de devenir proviseur d'un grand lycée. On aime presque toujours ce qu'on fait bien, mais il nous est donné trop rarement de pouvoir le faire. Ernest Bersot proviseur, c'eût été charmant pour ses professeurs et pour ses élèves ; il eût été un proviseur comme on en voit peu, très entendu, et, là encore, très libéral, moins attaché à la lettre qui tue qu'à l'esprit qui vivifie, moins à cheval sur le règlement et sur les programmes que soucieux d'éveiller et de diriger autour de lui les intelligences et les caractères. Arraché par sa démission au professorat militant, Ernest Bersot ne se désintéressa point pour cela du mouvement d'idées qui emporte l'Université comme tout le reste, à notre époque, dans un invincible courant de rénovation. Professeur libre, éducateur en disponibilité, il demeura toujours et tint à demeurer un universitaire *in partibus,* qui apportait à traiter les questions scolaires un zèle que sa retraite forcée n'avait pas aigri et une justesse de vues que son isolement rendait plus indépendante. Les longs et substantiels articles qu'il publia (janvier 1870) sur *L'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse* et sur *L'enseignement classique en France* sont des modèles de saine pédagogie, sans routine, sans paradoxe et sans chimère, ces trois

fléaux. Il tenait par-dessus tout à ces deux choses, toujours nécessaires : les études classiques, qu'il est possible de rajeunir sans les supprimer, et la tradition française, libérale et modérée, qu'effraye une pédagogie aventureuse, mais qu'une éternelle et déplorable immobilité ne satisfait pas. La guerre de 1870, et bientôt après la chute de l'Empire et la révolution du 4 septembre, appelèrent alors Ernest Bersot, membre de l'Académie des sciences morales depuis 1866, à une autre existence que celle du *Journal des Débats* et de l'Institut, où les sympathies qu'il avait méritées, et qui ne lui manquèrent jamais, vinrent le chercher.

Ernest Bersot était un républicain de la veille et même de l'avant-veille, un républicain de raison, bien entendu. La monarchie constitutionnelle le satisfaisait, provisoirement, comme une halte entre l'avenir et le passé, mais il ne l'avait jamais crue définitive ; le césarisme autoritaire répugnait à son indépendance et le césarisme parlementaire à sa franchise; par contre, la république et la démocratie n'avaient rien ni pour le surprendre, ni pour l'effrayer; mais il voulait — ou il rêvait — une république libérale et une démocratie éclairée. Il avait pour M. Thiers et M. Thiers avait pour lui une véritable affection. M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, son camarade, son confrère et son ami, le nomma directeur de l'École normale supérieure. C'est là que nous avons connu Ernest Bersot; c'est là qu'il nous a été donné, comme à tous ses élèves, de voir de près l'homme éminent et parfaitement bon qui était en lui.

Ancien élève de l'École normale sous le régime, nous allions dire sous le règne de Victor Cousin, Ernest Bersot y avait subi un règlement plus dur que celui qu'il y trouva et qu'il adoucit encore quand il y revint pour la diriger. Grave sans raideur, affectueux sans faiblesse, et spirituel sans méchanceté, il traitait ses grands élèves comme ses enfants. Sa surveillance de l'intérieur n'avait rien d'étroit ni de tracassier : il aimait mieux la confiance que la police; sa direction des intelligences et des travaux n'avait rien non plus d'oppressif ni d'agité; il commandait à une ruche bourdonnante, qu'il laissait butiner en souriant. On venait lui dire : « Monsieur le directeur, un tel ne fait rien. — Ah! il ne fait rien, répondait Ernest Bersot sans se fâcher, voilà qui est grave! Mais que voulez-vous? C'est peut-être sa manière de travailler... » Et l'on travaillait, chacun à sa façon, même les paresseux, qu'il excitait sans en avoir l'air, pour les empêcher de devenir des traînards ou des endormis. A deux reprises, Ernest Bersot fut menacé dans sa situation : au 24 mai, à la chute de M. Thiers, et au 16 mai, à l'avènement d'un ministère de hasard qui s'intitulait, en grondant, un ministère de réaction, mais qui ne faisait la grosse voix que pour se rassu-

rer. Ernest Bersot ne trembla point : il en avait vu bien d'autres ! Il garda son attitude habituelle et laissa passer l'averse sans plier le dos ni tendre la main. Grâce à lui, l'École ne fut ni imprudente, ni compromise : elle écouta et elle imita son cher directeur en continuant, malgré tout, à bien travailler.

Ce brave homme, cet homme charmant, était, à l'occasion, un héros. Nous le savions tous. Il souffrait, depuis des années, d'un mal terrible et incurable qui le rongeait; il était atteint d'un cancer de la face qui, peu à peu, avait perforé la joue, et dont l'envahissement mortel ne pouvait plus être ni conjuré, ni ralenti. Il supportait et il dissimulait sa souffrance avec le sourire, parfois triste, mais courageux, d'un stoïcisme assez tendre pour accepter la sympathie, mais trop fier pour ne pas écarter la commisération. Il entendait rester à son poste jusqu'au bout, comme un soldat, et il ne voulait pas être plaint. Il nous offrait ainsi à tous un rare exemple de constance et de bonne tenue contre les cruautés de la vie; il nous apprenait à subir l'irréparable sans murmure et sans défaillance; il nous donnait le mot d'ordre de sa belle et vaillante carrière de professeur, de philosophe et de journaliste : faire sa tâche. Il fit sa tâche, intrépidement et obstinément, malgré les progrès du mal. Après un article sur Victor Cousin, il s'occupait, dans le *Journal des Débats,* d'un article sur le volontariat d'un an, dont la suppression l'effrayait pour l'avenir intellectuel de ce pays; de l'épuration, déjà commencée, des fonctionnaires, et de la fusion des gauches, — qui ne sera peut-être jamais finie. Il disait d'autre part à un ami, le docteur Reclus : « Je puis mourir tranquille, je sais du ministre que le choix de mon successeur sera bon. » Il cessa de souffrir le 1er février 1880.

Ceux d'entre nous qui ont eu la joie de le connaître et l'honneur d'être guidés par lui ne l'oublieront pas. Ce qu'il a écrit suffira d'ailleurs à le faire aimer, et, parmi les pages qu'il a laissées, il y en a plus qu'il ne faut de fortes et d'exquises pour garder son nom. Outre les études que nous avons rappelées au courant de cet article, deux volumes de choix, le premier qui a pour titre *Études et Discours* (Hachette, 1879), et le second, *Un moraliste* (même librairie), donnent à Ernest Bersot son prix et son rang au milieu des écrivains français du dix-neuvième siècle. La postérité, nous n'en doutons pas, lui rendra une justice plus complète encore que ses contemporains, qui n'ont pas estimé tout son mérite. Ernest Bersot était un homme de petit bruit; il écrivait sans tapage et sans réclame; il ne cherchait pas la mode, il la fuyait plutôt, ou, du moins, il se dérobait à elle, parce qu'il en méprisait la vanité; mais bien des fois, en songeant à la prose si personnelle et si sincère d'Ernest Bersot, nous nous sommes

rappelé le mot de Pascal : « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi ; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » Penser avec délicatesse et avec énergie, vivre avec honneur, écrire avec distinction, et agir, quand le devoir a parlé, avec courage : c'est là tout l'homme, en effet, et ce fut, tout entier, notre maître et notre confrère. Nous autres, qui venons après lui, essayons, autant qu'il nous est possible, de lui ressembler.

LABOULAYE

Laboulaye était un homme de grand savoir, un homme d'esprit et un homme de bien.

Une curiosité universelle, un prodigieux labeur, voilà les deux mots qu'on prononce sans le vouloir, au premier regard jeté sur la bibliographie de ses œuvres, pieusement dressée par M. de Rozière. De 1833, date de sa licence en droit, jusqu'en 1870, année où la politique militante le prend aux lettres et à l'étude, la liste ne comprend pas moins de deux cent trente-six numéros. La diversité des sujets n'est pas moins surprenante que le nombre des écrits. Travaux sur l'histoire du droit, éditions savantes d'anciens textes, traductions annotées de l'espagnol, de l'anglais et de l'allemand, imitations et transcriptions de légendes et de chants populaires, récits originaux, contes de Noël, satires humoristiques, commentaires étudiés sur des philosophes et des moralistes de tous les temps et de tous les pays, morceaux de critique sur les questions les plus variées, depuis les catalogues de M. Libri jusqu'à l'Immaculée Conception, depuis l'organisation des Facultés de droit jusqu'aux révolutions de Hongrie, nous montrent un esprit que tout attire et que rien ne retient bien longtemps, tant il est avide de reproduire en lui-même tout l'immense et mobile tableau des choses. Universalité dangereuse, et qui aurait nui davantage à Laboulaye, s'il n'avait commencé par vivre sous la stricte discipline des études de droit et dans un long tête-à-tête avec une érudition ingrate. Il garda de ces premières fréquentations un goût de voir juste et de bien savoir, une sévérité de méthode et une sagacité rapide, qui se retrouvent en tenue et en solidité relatives dans maint travail trop tôt quitté pour d'autres.

Laboulaye, d'ailleurs, était comme l'homme *qui change souvent d'idée fixe*. Il se donnait tout entier à chacune des questions qu'il abordait successivement. Engagé avec un sujet, il ne s'en détournait guère, y ramenait toutes ses lectures et ne le quittait qu'après en avoir pris tout ce qu'il lui appartenait d'en tirer. On n'a pas oublié *Abdallah,* la perle de ses contes,

et qui serait un des chefs-d'œuvre du genre, sans l'intention morale trop suivie qui attriste un peu l'imagination, un moment maîtresse de l'espace et toute à l'éclat des sables blancs et des riches étoffes. Il paraît qu'avant d'écrire ces pages charmantes, l'auteur avait passé quinze mois enfermé avec des ouvrages sur l'Arabie et ne parlant guère d'autre chose.

L'histoire du droit, qui n'a jamais cessé d'intéresser et d'occuper Laboulaye, a rempli à elle seule les quinze premières années de sa vie savante. Jusqu'en 1848, toutes ses publications importantes appartiennent à cet ordre de recherches. On sait à quel état de sécheresse et de stérilité étaient alors réduites en France les études juridiques. D'une part, les excès et les mécomptes produits par l'idéologie exaltée du dix-huitième siècle avaient discrédité les spéculations sur le droit naturel. « La France a passé l'âge des théories », disait, dans un rapport célèbre, M. de Salvandy. « Les idées générales, les principes abstraits ont fait leur temps. » — Les hautes perspectives philosophiques manquaient donc à la science du droit. D'autre part, les études comparées, si fécondes, étaient rendues impossibles par l'ignorance très générale des langues vivantes. Enfin et surtout, les nombreuses codifications qui avaient marqué le commencement du siècle voilaient derrière la loi l'horizon historique. La codification est un acte tranchant du législateur, qui coupe en quelque sorte le droit de ses origines, fait profession de liquider en une fois tout le passé, et consigne le résultat de l'opération dans un instrument de date certaine, au delà duquel on peut croire superflu de remonter. Ainsi privé des vues profondes que l'histoire, la philosophie, la comparaison avec d'autres législations vivantes ouvrent devant le jurisconsulte, l'enseignement se réduisait à la commentation d'un texte. Une exposition exégétique sans chaleur avait prévalu dans les Facultés, et le froid de cette méthode avait gagné jusqu'à la science elle-même.

Éclairé par l'exemple de l'Allemagne, Laboulaye entreprit de restaurer en France l'étude historique et comparée du droit. Ses trois essais sur l'histoire du droit de propriété en Occident, la condition des femmes et les lois criminelles des Romains, le classèrent au premier rang des jurisconsultes français et lui ouvrirent les portes de l'Institut en 1845. Il est dans la destinée des travaux de cet ordre de céder sans bruit leur substance à des œuvres plus exactes et plus complètes, qui les font oublier. Les trois essais de Laboulaye méritent de se survivre à un autre titre. Ils marquent dans l'histoire de la science française l'un des plus mémorables efforts faits pour rendre aux études juridiques le large horizon qu'elles n'avaient plus. Laboulaye a porté au *droit de manuel* un coup aussi sensible que

M. Cousin à la *philosophie de cahier*. Il n'est que juste de lui reporter en partie l'honneur de toutes les savantes recherches qui ont suivi, et qui continuent en se multipliant. C'est lui qui a ouvert la voie. La Société de législation comparée en témoigna comme il convenait, en faisant de Laboulaye son premier président.

Il importe de noter ici la théorie « subtile, engageante et hardie » qui possédait alors l'esprit de Laboulaye. De son commerce avec la science allemande, il avait reçu une impression profonde, qui remonte en émotion et se répand en éloquence dans sa belle notice sur Savigny. C'était l'époque où l'école historique, relevée par ce jurisconsulte éminent, l'emportait décidément sur l'école abstraite de Thibaut. Savigny estimait qu'on ne peut que par une fiction vaine et forcée isoler le présent du passé et l'individu éphémère de l'État permanent. Il dénonçait comme coupables d' « égoïsme historique » les vivants qui répudient la tradition des morts, écoutent leur prétendue raison, et se flattent de régler la société à nouveau comme pour eux seuls. « L'étoffe du droit est formée par le passé tout entier de la nation. » Les institutions d'un peuple croissent avec lui ; elles se modèlent, par transitions insensibles, sur le fond lentement variable de ses idées, de ses sentiments et de ses besoins. En apparence, le législateur crée arbitrairement le droit; en réalité, le droit s'engendre tout seul, le législateur ne fait que le recevoir et le contresigner. Il ne doit pas le devancer, mais le suivre. Il troublerait le cours naturel du progrès en précipitant le mouvement vers un mieux entrevu; il l'entraverait, s'il donnait à ce mieux une forme trop arrêtée qui deviendrait elle-même un obstacle aux progrès ultérieurs. C'est, — on le voit, — l'anathème lancé contre la codification. Tout développement sain et normal du droit doit se faire par voie prétorienne.

La parenté de ces idées avec celles de Joseph de Maistre n'avait pas échappé à la sagacité de Laboulaye. N'est-il pas singulier que cette doctrine, qui ne fait état que de l'être collectif, refuse de connaître l'individu, impose silence à la raison raisonnante et n'accepte le progrès que des mains de la coutume, ait été embrassée avec chaleur, et sous quelques réserves à peine, par l'homme dont plus tard tout l'effort devait tendre à rétrécir et à discréditer la notion de l'État, à revendiquer les droits de l'originalité individuelle, et qui s'est fait à la fin l'éditeur d'un plan général de réforme ?

La contradiction est moins profonde qu'on pourrait le croire. Il y a en tout homme un instinct esthétique qui est la source la plus reculée de sa manière personnelle de penser. L'idée qu'on se fait du vrai dépend de celle

qu'on se fait du beau. Ce qu'on croit procède de ce qu'on aime. Laboulaye aimait la *vie :* ce mot dit tout. La vie, c'est-à-dire l'individualité, l'originalité, la spontanéité, c'est-à-dire encore la croissance robuste et le plein épanouissement, c'est-à-dire encore la liberté, condition de toute expansion vigoureuse. Par la même raison, l'artificiel, le convenu, l'émondé lui répugnaient; la règle littérale, mortelle aux différences naturelles, et la routine, mortelle aux nouveautés, lui causaient une souffrance. C'est l'individualité vivante d'une nation, engendrant en quelque sorte son droit par le mouvement de sa croissance et se refusant à des lois imposées du dehors, qui avait séduit Laboulaye dans la doctrine de Savigny. Substituez l'homme à la nation; moyennant ce simple changement dans les termes, vous avez la seconde doctrine de Laboulaye, qui n'est pas autre, au fond, que la première, — toutes deux dérivées de ce même amour de tout ce qui vit et se meut librement.

Il fut un moment comme amoureux de ces belles études qui venaient de se révéler à lui. Il lui a échappé de dire qu'une formule de Marculf est plus vivante et en dit plus sur une société que la plus abondante des chroniques. Puisse cette phrase échapper à M. Taine et n'être lue que de M. Fustel de Coulanges! Propos de lune de miel juridique, d'ailleurs, et qu'il se chargea bientôt de démentir par ses recherches passionnées sur les mythes de race, les légendes locales, les chants guerriers ou élégiaques des Serbes et des Albanais. Il admirait là l'expression chaude et sincère d'un génie ethnique naturel; ce goût pour la littérature primitive et populaire ne s'est jamais refroidi et se retrouve jusque dans ses Contes bleus et ses Contes de fées, dont plusieurs sont des transcriptions et des adaptations de légendes.

En 1848, Laboulaye, entraîné par l'intérêt des grands événements d'alors, publie des considérations sur la constitution républicaine. Nommé, en 1849, professeur au Collège de France, il monte en chaire le 5 mai de la même année. En 1852, il écrit son premier article pour les *Débats*. Le publiciste politique, le professeur, le critique et le romancier entrent en scène en même temps; le juriste et l'érudit s'effacent sans disparaître.

Le critique était un croyant : on se rappelle ses belles études sur Channing, sur Bunsen, sur la liberté religieuse; ce sont des pages qui vivront. Il y encadrait son rationalisme dans un christianisme assoupli, mobile et progressif. La religion naturelle n'est que du bois sec; Laboulaye sentait la nécessité de la greffer sur le tronc vivant de la tradition évangélique, de faire affluer dans les vaisseaux aplatis du déisme la sève de ces vieilles et plongeantes racines. Ses mérites n'étaient pas ceux du psychologue; il n'y prétendait pas. On a relevé durement une phrase où il regrette de

n'avoir pas « la jeunesse et la foi » de Benjamin Constant. Un Benjamin jeune et croyant! C'était plus qu'il ne fallait pour faire bondir Sainte-Beuve. C'est que Laboulaye ne s'attardait pas à l'homme : il allait aux idées, il excellait à les discerner, à les dégager, à les grouper; il a donné de véritables modèles de ces analyses rationnelles. En cela, il se rattachait au dix-huitième siècle. Il procédait aussi de cette grande époque pour la trame générale du style. Il en avait la phrase liquide, correcte, précise, accélérée. La pensée sortait toujours claire; il n'avait besoin pour la rendre ni du néologisme ni de la métaphore. Il a des pages de sincère émotion et de grand effet; il en a de fines et d'attrayantes. Tout homme sensible au charme d'écrire goûtera son morceau sur le plaisir qu'il éprouve à s'enfermer dans sa bibliothèque, près du rayon des contes de fées, et à oublier là, en compagnie des enfants, les hommes de son temps et de tous les temps. C'est dans la manière de Sacy, d'un Sacy légèrement romantique et qui a passé par l'Allemagne.

Dans ses œuvres d'imagination légère, il se montrait narrateur aisé et spirituel. Il donnait tous les ans dans les *Débats,* à Noël ou au 1er janvier, des contes très goûtés du public; l'esprit en était français, l'*humour* exotique, et cela faisait un mélange singulier qui n'était pas sans saveur. Plusieurs de ses nouvelles sont aussi charmantes que touchantes; fond et forme, tout en est pur, et l'on est un peu surpris et comme humilié de se trouver si sensible à ces philtres innocents, si captivé par ces œuvres saines où manquent les condiments excitants et toxiques de notre littérature contemporaine.

Le recueil posthume édité par les soins de M. Dareste : *Trente ans d'enseignement au Collège de France,* rappelle à ceux qui avaient pu les oublier ou les méconnaitre, l'énorme travail accompli par Laboulaye dans sa chaire et les services qu'il n'a pas cessé de rendre à la législation comparée. Au temps de ses plus grands succès, obtenus en des sujets plus accessibles, il gardait une place pour les parties les plus austères et les plus ingrates de cette science. Le public n'a guère mémoire que des leçons qui ont été plus tard rédigées et publiées : le remarquable tableau de l'administration et de la législation françaises sous Louis XVI, l'histoire de la constitution des États-Unis. On ne se souvient pas des cours consacrés soit à la philosophie du droit, à l'histoire des origines du droit romain, que Laboulaye rajeunissait par de larges emprunts à l'ethnologie, à la philologie et aux mythes, soit à des sujets aussi anciens que la politique d'Aristote, aussi compliqués que l'analyse de la loi salique, aussi spéciaux que le droit criminel anglais. Il paraît que Laboulaye avait commencé par ne pas réussir auprès de ses auditoires. Cette indifférence ne dura guère. Les hommes

de notre génération se le rappellent dans sa chaire pendant les dernières années de l'Empire. On revoit cette physionomie calme et fine, ce large front veiné où errait une mèche détachée de ses cheveux un peu longs, ces lèvres où la bonne grâce était chez elle, où l'ironie passait, triste parfois, jamais amère. La salle était comble. Une jeunesse aux yeux brillants s'y pressait, prompte à saisir et à souligner par des bravos la moindre allusion aux choses du jour, suivant de l'œil les flèches qu'il lançait de temps à autre par la fenêtre, curieuse du mot de la fin, moins attentive au corps toujours solide et substantiel de la leçon.

Succès de mauvais aloi, puérile revanche, si l'on veut. Disons mieux : excusable faiblesse, faute heureuse, s'il y a faute. Il est dans la force des choses que lorsque la tribune a été rasée sur le forum, il s'en relève une ailleurs. La chaire recueille malgré elle quelques échos de l'éloquence bannie. Cette ironie discrète, ces insinuations piquantes, ces ricochets imprévus ont été un puissant réconfort pour toute une génération qui se sentait près de désespérer. On sortait de là vengé, animé, confiant. Les articles de Prévost-Paradol et le cours de Laboulaye, deux foyers où, dans un pétillement et parmi les étincelles, se rallumait, se réchauffait la passion de la liberté politique!

Ce que le professeur se permettait par occasion et par exception, le publiciste le faisait avec suite, par choix et par devoir. Les brochures politiques de Laboulaye sont, des œuvres sorties de sa main, celles qui ont exercé l'action la plus opportune, la plus efficace, la plus salutaire. On peut relire encore avec fruit ces considérations sur la constitution de 1848, où toutes les causes de fragilité de cette construction ruineuse, les points où se produiront les fissures et les fractures, le sens dans lequel se fera l'écroulement, sont prévus et indiqués avec une admirable finesse de bon sens.

Deux théories remplissent ses écrits politiques postérieurs : l'une a été amplement exposée dans *Le Parti libéral,* l'autre condensée dans *L'État et ses limites,* toutes les deux mises en action dans *Paris en Amérique*. Que chaque citoyen soit libre de se déplacer, de fabriquer, de vendre, d'ouvrir une école et d'y enseigner, de fonder un journal et d'y publier sa pensée, de s'associer à d'autres citoyens pour prier selon sa croyance ou pour toute autre fin non destructive de l'ordre public : voilà la première théorie. On en saisit la parenté avec ce besoin de large respiration en quelque sorte et d'expansion illimitée que Laboulaye portait en lui. Il a défendu cette thèse avec une abondance de ressources, une variété d'arguments, une souplesse de tours vraiment remarquables. Ce sera l'honneur de sa vie d'avoir constamment tenu haut et fait miroiter cette grande lumière. Plus contestable en un

sens était la seconde théorie. C'est, en substance, celle de G. de Humboldt, de Tocqueville, de Bastiat. M. Taine vient de la reprendre après Spencer et de l'exposer magistralement. L'individu n'est pas fait pour la société; c'est la société qui est faite pour lui et par lui. Maintenir l'intégrité, assurer la mobilité et la vigueur de la molécule humaine, voilà, en dernière analyse, le but de toute union entre les hommes. L'État n'a pas d'autre fin, il n'a pas de fin qui lui soit propre. La protection du corps social contre les ennemis du dehors, et, au dedans, la police, la justice, le maintien du *fair play* entre forts et faibles, sa compétence ne s'étend pas plus loin. Tout le reste doit être laissé à l'individu. Laboulaye réclamait quelques tempéraments discrets à cette théorie, mais il l'acceptait en principe.

Ne croit-on pas entendre ce Savigny qu'il avait tant admiré, lui répondre : « Si l'étoffe du droit est faite du passé tout entier de la nation, ne faut-il pas, surtout en France, plus d'art et de façons pour obtenir des renoncements de la part de l'État, et la proposition d'une retraite sur toute la ligne peut-elle être faite sérieusement à un pouvoir qui n'a pas cessé d'étendre ses prises depuis des siècles? Est-ce d'ailleurs impunément qu'on peut lui soustraire tout ce qui fait la matière du progrès, religion, éducation, sciences et arts, industrie et commerce, et le restreindre aux services directement improductifs par lesquels il protège l'individu, seul actif et créateur? N'est-ce pas éliminer de l'idée de l'État tout principe de vif intérêt, tout élément mystique, et par là les éliminer aussi de l'idée de patrie? Celle-ci ne sera-t-elle pas atteinte par l'amoindrissement de son organe historique, par l'abaissement de son symbole le plus en vue? Et le jour où la plus haute recommandation d'une organisation sociale serait qu'elle garantit la sécurité d'un chacun et ne gêne la liberté de personne, le patriotisme ne serait-il pas bien près de trouver son expression exacte dans la formule : *Ubi bene, ibi patria?* Enfin ne risque-t-on pas d'obscurcir la notion de bien public, de bien commun à tous, si l'on découronne la figure centrale de « l'État », la seule où prenne corps et s'idéalise cette notion capitale, pour laisser retomber l'individu sur des fins spéciales ou partielles de son choix, honorables prolongements de son égoïsme? Parmi les qualités qui ont fait, dans le passé, plus d'une race forte et redoutable, le penseur compte la fidélité aux traditions et aux mœurs nationales, l'effort sur soi-même et sur sa propre raison pour rester, le plus longtemps possible, en communion avec les croyances et les institutions de ses ancêtres. Bien affaibli serait le lien d'une société où l'individualisme triomphant aurait rendu impossible la prosopopée du *Criton* en l'honneur des lois qui frappent éventuellement le juste ou le sage, après l'avoir nourri et protégé. »

Ne prolongeons pas ces restrictions d'école et ces objections de cabinet, qui fort heureusement n'ont pas arrêté le sûr instinct du publiciste. Le publiciste n'est pas un philosophe. Il ne doit pas considérer la vérité seulement au point d'où elle part. Il a charge de la conduire où il importe de la faire arriver. C'est pourquoi il doit tenir compte surtout de la valeur de position ou d'opportunité d'une doctrine, n'en retenir que les lignes générales qui sont seules vues à distance, et ne pas s'attarder aux nuances qui de loin brouillent les images. La France a dû à Laboulaye, et à quelques autres hommes généreux, que le dépôt de la doctrine libérale et individualiste lui ait été conservé pour de meilleurs jours. Ils ont contribué à rendre inévitable, par le mouvement même de l'opinion, l'évolution libérale de la fin de l'Empire et à préparer les éléments de la grande et patriotique Assemblée de 1871. On sait le rôle qu'y a joué Laboulaye. La vie parlementaire, qui s'ouvrit alors pour lui tardivement, lui réservait, pour prix de réels services, plus de mécomptes et d'amertumes qu'il n'en avait éprouvé avant d'y entrer. Il les supporta noblement. On se rappelle ses discours toujours si élevés, si sensés, souvent si à point, ceux où il défendit la liberté de l'enseignement supérieur, — qui nous est restée, — celui d'où est sortie la République, — qui a été votée sur l'amendement d'un autre, — ceux où il combattit en vain la nouvelle organisation du conseil supérieur et s'opposa à l'article 7. Il était de mode alors, dans un certain parti, — il l'est encore bien plus aujourd'hui, — de bafouer comme des chimères les idées auxquelles Laboulaye avait voué sa vie. Ce qu'on appelait sa foi mystique dans les vertus de la liberté, son optimisme libéral ont été persiflés par des hommes soi-disant plus avisés et qui croyaient être par là plus dans le ton de ce siècle positif. Nous avons connu ces railleurs, optimistes à leur manière, gens à digestion chaude et facile, qui veulent le pouvoir pour y dépenser leurs esprits animaux surnourris, pour *écraser l'infâme* au nom des lois et en dépit des lois, admirateurs secrets de la Constitution de 1852, qui estiment que l'arbitraire est l'essence de l'autorité, à qui un coup de force ne coûterait pas plus qu'un éclat de voix, et qui lancent leurs actes de gouvernants comme ils lâchent, dans l'abandon de l'après-souper, un mot dont la portée échappe à leur bonne humeur sanguine et replète. Laboulaye n'était pas de cette race d'hommes ; il est mort en butte à leurs sarcasmes, attristé, impuissant, méconnu, mais toujours indulgent et serviable, et laissant le souvenir d'une noble vie que ces outrages n'atteignent pas. Il est honorable d'être appelé le docteur Pangloss de la liberté par ceux qui ne sont que les maîtres Blasius de la démocratie.

E. Boutmy

HIPPOLYTE RIGAULT

I

Le premier article de Rigault dans les *Débats* est du 14 octobre 1853; le dernier est du 28 octobre 1858 : il n'a appartenu que cinq ans à ce journal, mais sa collaboration a été si active et si brillante, il a payé d'un tel prix la liberté de lui demeurer fidèle, qu'une place d'honneur lui revient dans le livre d'or de la maison.

Sa vie a été racontée avec une pénétrante émotion par l'un de ceux qui l'ont le mieux connu et le plus aimé, M. Paul Mesnard[1]; je ne puis que la résumer en traits rapides.

Il naît le 2 juillet 1821, à Saint-Germain en Laye, dans l'un de ces milieux simples et droits où réside la force obscure et inépuisable de ce pays. Son père est secrétaire de la mairie et receveur de l'hospice de Saint-Germain; l'emploi est modeste, le caractère élevé, l'esprit ouvert et même orné, les mœurs laborieuses et pures; point d'autre ambition que celle d'ouvrir la voie plus large et plus belle à l'enfant que la nature a libéralement doué. Rigault entre au collège de Versailles, y remporte toutes les couronnes; en 1840, il obtient la plus belle de toutes, le prix d'honneur de rhétorique au concours général : son père n'avait pas vécu jusqu'à ce jour, qui pourtant lui semblait dû. La première pensée du lauréat fut pour lui : « Mon père, mon pauvre père! » murmura-t-il en fondant en larmes. Cette mort prématurée changea la carrière à laquelle il avait été destiné, et l'Université gagna tout ce que perdit le barreau. Il entre à l'École normale en 1841, le second de sa promotion, et il en sort le premier. Sa figure est restée très vivante dans l'imagination de deux de ses brillants camarades de la promotion de 1843, MM. Manuel et Perrens, dont j'interroge les souvenirs. Voici les traits sous lesquels ils me le dépeignent : agile et souple de corps dans sa vigueur un peu ramassée; non moins ardent au jeu qu'à l'étude; mettant dans ses amitiés plus de réflexion et de choix

[1] *Conversations littéraires et morales,* par H. Rigault. — *Notice,* par P. Mesnard. — M. Paul Mesnard était, lui aussi, rédacteur au *Journal des Débats*.

que de facilité et d'abandon ; sentant de bonne heure ce qu'il vaut et ce qu'il peut; muni et comme armé d'un sens critique extrêmement précoce et d'une prompte et mordante parole ; ses camarades comptent avec ses jugements; ses maîtres ne le contredisent qu'avec une visible circonspection. Le directeur ne le voyait pas sans quelque inquiétude lui apporter les doléances de l'École sur les rigueurs de la discipline ou les austérités du réfectoire : à son ton d'agression mesurée, à son regard brillant de respectueuse malice, il sentait que l'argumentation serait pressante et la réfutation mal commode.

Il ne professe qu'un an en province et revient à Paris en 1845, comme professeur de seconde au collège Charlemagne. Sa sérieuse jeunesse s'éclaire d'un gai sourire; il a vingt-quatre ans et les grâces de son âge; il joue du violon, il danse, il cause, il charme les simples et aimables réunions où l'introduisent ses relations de famille et d'amitié. Il n'écrit pas encore; il appartient avant tout à ses élèves, que captive l'attrait de son enseignement. En 1847, il accepte la place de précepteur du comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours. Ses opinions politiques étaient connues du prince; il les avait déclarées sans embarras ni réticence; la franchise de son caractère avait accru la sympathie qu'inspirait son talent, et la maison royale ne s'était point effarouchée d'un libéralisme qui s'arrêtait juste en deçà de la république. Rigault se donna tout entier à la noble tâche qu'on lui confiait, l'éducation d'un prince; il y engagea son cœur avec son esprit, et celles de ses lettres qui sont datées de ce temps ont une gravité tendre et comme un coin de Rollin qui paraît deux fois aimable dans une aussi brillante nature.

La révolution de 1848 éclate; il continue à Claremont l'œuvre commencée aux Tuileries; il était prêt à l'achever, même au prix d'un long exil, si l'on ne se fût généreusement obstiné à refuser son sacrifice et à le rendre à sa vieille mère et à sa patrie. Il reprend sa carrière où il l'avait laissée, professe la seconde au lycée Henri IV, la rhétorique au lycée de Versailles. Il se marie, en 1851, avec la fille d'un magistrat d'Évreux, M. Roussel. Sous les dehors d'un esprit railleur, Rigault cachait une âme faite pour les affections et les joies du foyer; la charmante et dévouée compagne qu'il s'était choisie les lui donna aussi pures et aussi pleines qu'il avait pu les souhaiter. Les choses qu'il aimait le plus, l'enseignement, les lettres, furent mêlées pour lui de douloureuses déceptions ou de cruelles fatigues : son bonheur intime n'eut point une ombre et enchanta sa courte vie. Si sobre, si avare qu'il fût de confidences personnelles, il lui arrivait de laisser entrevoir ou du moins deviner ce bonheur dans des pages destinées au public.

Défendait-il contre un siècle affolé de luxe et de jouissances l'heureuse médiocrité d'un ménage bien uni, on sentait, à certains moments, à je ne sais quel accent plus vif, quelle grâce plus émue, quel détail plus précis et plus intime, que l'homme et l'écrivain ne faisaient plus qu'un; on le sentait, quelqu'un le savait et savourait en son cœur le plus délicat et le plus touchant des hommages.

II

Rigault débuta comme journaliste en 1852 dans la *Revue de l'instruction publique,* où il défendit l'enseignement des lettres grecques et latines contre les attaques de l'abbé Gaume : il avait trouvé une cause et un adversaire à souhait. Il vengea ses dieux outragés avec une verve de raison et d'ironie qui s'alliait heureusement au respect des plus délicates convenances. Louis Veuillot, voyant l'abbé Gaume en détresse, se jeta dans la lutte avec sa fougue insolente et grossière; Rigault rendit coup pour coup, tout en gardant l'avantage du bon goût même dans ses plus grandes vivacités. Veuillot, le louant à sa manière, disait en rappelant cette querelle : « Il avait du fiel, je m'y connais, il en avait! » Du fiel, non pas, mais une raison armée, perçante, visant droit au défaut de l'armure de l'antagoniste, et s'y enfonçant avec une espèce d'ardeur et d'allégresse.

Il entra peu après aux *Débats;* il y fut présenté par Sacy, qui avait un goût très vif pour son talent et son caractère, et il y eut vite conquis le suffrage de tout le monde et des lecteurs. Rigault a les dons supérieurs du journaliste critique, un esprit souple, pénétrant, riche d'un savoir varié et approfondi, apte à juger des œuvres les plus dissemblables, sans être arrêté par les différences des genres, des talents, des temps et des lieux. Il va d'Homère à Baour-Lormian, de Shakespeare à Ponsard, des lettres spirituelles de Fénelon à celles de la mère du Régent, de Chamfort à Silvio Pellico. Entre deux études littéraires, il glisse une charmante fantaisie de moraliste, où l'on trouve tout le sens et tout le sel d'Addison avec une grâce plus légère, une grâce française. Il sait toujours les choses dont il parle, quelquefois mieux que l'auteur qui est censé en parler pertinemment, et le livre sort de son article jugé, corrigé et considérablement augmenté. Quoi qu'il écrive, il a par-dessus tout le souci de la justesse et de la mesure. Il dédaigne et fuit ce genre de force et d'éclat qui vient de l'étroitesse et de l'intempérance du jugement, ou de l'exagération volontaire de la pensée et du style. Il aime à éclairer tous les aspects d'une question, tous les traits d'une physionomie, et tient la vérité pour faite de

tempéraments et de nuances. Lorsqu'il touche à des noms, à des vies, à des œuvres qui sont le perpétuel objet des controverses religieuses, philosophiques, littéraires, il pèse dans ses fines et loyales balances les faits et les arguments contradictoires, distribue le blâme et l'éloge avec la haute équité d'un arbitre, et de ce mélange de science et de conscience, de pénétration et de réflexion, naissent des jugements solides, éprouvés, durables.

Par la naturelle étendue de son esprit, autant que par amour de la justice, Rigault échappe aux préjugés et aux superstitions d'école. Classique par tempérament, par éducation, par profession, il a un goût médiocre pour le style aigu et intense cher à notre époque; mais c'est un classique nourri de la moelle des lettres anciennes, qui tient les écrivains de l'école dite du bon sens pour de pâles imitateurs des maîtres du dix-septième siècle et estime que la simplicité de Ponsard mériterait parfois un autre nom. Il aime, au moins autant que la sobre vigueur de la raison latine, les grâces libres et familières de l'imagination grecque, croit que les âges du goût le plus parfait n'ont pas épuisé les formes de la beauté, et qu'elle renait sans cesse, nouvelle et charmante, dans des types appropriés au génie de chaque époque et de chaque peuple.

Sa critique, pour être large et libérale, n'en a pas moins ses principes, ses règles, ses exclusions, différente en cela de celle qui nous séduit aujourd'hui et qui n'est qu'une vaste et pénétrante curiosité appliquée aux œuvres de l'esprit, les expliquant et les reflétant toutes avec infiniment de souplesse et d'attrait, mais se gardant d'un jugement, presque d'une opinion, comme d'une marque d'esprit étroit ou pédantesque, uniquement soucieuse et amoureuse du talent et surtout de ses caprices, de ses audaces, de ses grâces les plus aventurées et les plus dangereuses. Rigault discerne le talent partout où il brille, mais il lui demande quel il est, d'où il vient, où il va; plus il est naturel et sain, plus pures sont les sources où il s'inspire, plus généreux le dessein qu'il se propose, plus il l'aime et le prise, fidèle en cela au précepte de La Bruyère, aujourd'hui si démodé, mais le meilleur encore pour tenir haut la littérature et l'âme d'une nation : « Quand une lecture vous élève l'esprit, qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. » Il est l'un des rares maîtres de la critique qui ne se soient pas laissé séduire par l'éclat prestigieux des premières œuvres de l'école réaliste. Sainte-Beuve sourit à madame Bovary, « la belle et forcenée adultère », et goûte volontiers la part plus large faite à la plastique dans le roman contemporain. Jules Janin conseille la lecture

de *Fanny* aux belles dames sûres de leur vertu : celles-ci avaient devancé le conseil, entraînées par ces raisons qui les mènent toujours plus loin qu'elles ne veulent : fatigue de la règle et des bienséances, curiosité d'âmes oisives, avidité d'images ou de sensations nouvelles, enfin désir de l'inconnu, désir d'Ève toujours renaissant et toujours inassouvi. Rigault tient bon contre l'engouement général, pressent la rapidité de la pente et les précipices prochains, et, se chargeant d'un rôle toujours ingrat chez nous, défend contre les novateurs la pudeur des lettres françaises. Je dis mal en disant un rôle : Rigault est ici dans son naturel; il parle comme il pense, comme il sent, comme il agit : en lui se réalise l'accord, si rare en littérature, du talent et de la vie. Dans ces questions plus graves qu'on ne se l'imagine, où l'art confine à la morale, comme dans celles qui relèvent uniquement du goût, le lecteur de Rigault sent qu'il est conduit par un guide ferme, vigilant et sûr, par un critique enfin, au sens déjà ancien du mot.

III

Avec tant de mesure, de sagesse et d'autorité, ce critique n'a rien du censeur, ni du pédant. Il a de l'esprit, beaucoup d'esprit pour se faire pardonner d'avoir tant de sens; il en a toujours et partout, même dans les plus graves sujets, même en parlant des Pères de l'Église; non qu'il leur en prête assurément, — il a trop de goût pour cela, — mais il n'a garde de laisser tomber celui qu'ils ont, surtout lorsqu'ils sont aux prises avec les artifices et les ruses de la coquetterie féminine. On ne peut dire de l'esprit de Rigault qu'il soit prime-sautier, imprévu, involontaire; il est toujours lesté de raison, amené et aiguisé avec art, mais dans cet art et dans cette raison il entre bien de la malice et de la grâce. Il dira de La Fontaine partant pour Château-Thierry « qu'il allait voir ou plutôt ne pas voir sa femme », d'un écrivain un peu fruste « qu'il parle un des dialectes du français ». L'auteur de l'*Oiseau* se décide, en gémissant, « à faire de ses poules un banquet funèbre ». « Longuement nous délibérâmes, écrit Michelet. — Oui, mais décidément vous mangeâtes », réplique Rigault. Il termine un éloge de Nisard en assurant que ce grave critique n'est pas la *duègne* de la littérature, un bien joli mot que les romantiques eux-mêmes n'avaient pas trouvé.

Parfois, il est vrai, cet esprit a quelque chose de trop ingénieux, de trop ajusté, surtout de trop redoublé, mais ce n'est guère que dans la dissertation critique, où il se sent encore des grâces de l'école, jamais dans la

polémique, la forme qu'il préfère et où il excelle. Dès qu'il a quelqu'un ou quelque chose à combattre, il retrouve sa vive et franche allure; il harcèle, il presse l'adversaire, il l'accable de traits encore plus acérés que brillants. Son article sur la *Fanny* de Feydeau est un petit chef-d'œuvre d'implacable et triomphant persiflage. L'héroïne du roman nous est présentée dans un choix de citations d'une exquise cruauté, où périt la magie de ses séductions et de ses philtres. Un mot plus que malheureux, échappé au romancier, achève son image. « Pauvre femme conciliante! » écrit-il, lorsque après avoir réussi à faire recevoir Roger dans la maison, Fanny, à deux pas de son mari, « presse d'une molle étreinte le pied de son amant par-dessous la table ». Le partage de l'épouse entre l'époux et l'amant, de la conciliation! Rigault s'empare de l'épithète, qui passe ses espérances, et en fait fête au lecteur.

Où il a encore bien du charme, c'est dans la polémique atténuée ou voilée par toutes sortes de respects et de louanges, celle dont il use, par exemple, avec l'auteur des *Causeries du lundi*. Quelle jolie façon d'aborder le prince de la critique narrative, explicative et pittoresque, de lui faire sentir à la fois la grâce de son accolade et la vigueur de son étreinte! Il est là dans l'une de ses attitudes les plus distinguées, à la fois caressant et provocant, réprimant à grand'peine son appétit de fine chère; il tourne autour de sa proie, il voudrait mordre, il a mordu, mais au premier sang, et déjà le baume coule à flots sur la plaie légère. « Il me ballottait », dit Sainte-Beuve, « ayant bonne envie d'en faire plus. » Rigault s'en tint au ballottage, et Sainte-Beuve ne le poussa point à aller au delà, « parce qu'il vaut toujours mieux avoir les gens d'esprit pour soi que contre soi ». Quand l'homme d'esprit n'est plus, on en prend un peu plus à son aise avec lui.

IV

La réputation de Rigault grandit rapidement, portée par le *Journal des Débats*. Il avait ce mélange de raison, de savoir et d'esprit, ce solide agrément qui conquiert les suffrages les plus divers, ceux des mondains, des lettrés et des doctes. L'Université applaudissait alors aux succès que ses brillants transfuges, les Prévost-Paradol, les Taine, les Weiss, obtenaient dans la presse politique et littéraire, mais elle avait une secrète prédilection pour le jeune maître qui l'honorait en restant dans ses rangs. J'étais alors à l'École normale; je me rappelle comme nous étions friands des articles de Rigault, heureux s'ils paraissaient les jours de sortie, — les

Débats n'entraient point à l'École, — et comme nous en dégustions la fine prose, à petits coups, avec le moka du café Voltaire! Le jeudi, au café Voltaire, à défaut de ses articles, nous avions la bonne fortune de rencontrer Rigault lui-même, alors professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, qui venait s'y délasser une heure dans la conversation de quelques amis. Nous prenions un peu sournoisement place à quelque table rapprochée de la sienne, et nous nous offrions, pour notre jour de congé, le voisinage et le contact de son piquant esprit. Sa nette et vibrante parole, toujours élégante et distinguée même dans l'abandon d'une causerie familière, nous charmait; mais le charme n'était jamais si vif que lorsqu'il y avait là certain interlocuteur, dont le nom m'échappe, d'humeur dissidente ou taquine, qui s'avisait de trouver que les gouvernements absolus avaient du bon, ou que l'*Univers* ne déraisonnait pas tous les jours. Rigault, provoqué, avait des ripostes qui nous remplissaient d'une joie sourde, et j'imagine que la vue de notre jeunesse à palmes, de nos oreilles dressées, de nos regards obliques, n'enlevait rien à la qualité de sa verve.

Nous étions encore là, deux années d'École au complet, ce jour qui marqua dans la carrière de Rigault et dans les fastes de la Sorbonne, celui où il soutint ses thèses de docteur. Je ne sais si jamais fête intellectuelle offrit aux gourmets d'esprit plus savoureux régal. La thèse latine elle-même eut ses agréables moments; elle traitait de la critique philosophique et littéraire dans Lucien. Rigault y fut aux prises avec l'un de ses anciens collègues de rhétorique, Berger, homme d'un grand savoir et de beaucoup d'esprit, mais d'un esprit moins délié et moins agile que celui de Rigault. Ce fut la lutte du vélite et de l'hoplite. Rigault s'était un peu embrouillé dans l'évaluation des monnaies attiques; il en pâtit et s'en vengea. Je vois encore l'anxiété moqueuse que peignait son visage, lorsque, sur le point de faire une simple addition de drachmes ou seulement de citer quelque date dont il était dix fois sûr, il semblait d'avance demander indulgence et pardon « à M. Berger, auquel revenait à si juste titre le département des chiffres ». Là-dessus Berger bondissait, — autant qu'hoplite peut bondir, — et s'attaquait aux parties capitales de la thèse. Il y a, dans un plaisant dialogue de Lucien, un certain pêcheur, du nom de Parrhésiade, qui s'amuse à prendre à l'appât d'un hameçon d'or des philosophes de toutes les écoles. Comme Berger reprochait à Rigault d'avoir trop maltraité Parrhésiade et le poussait vivement à ce sujet, celui-ci dit gaiement, pour se dégager : « Mais je ne veux pas la mort du pêcheur! » Un càlembour! s'écria Berger, un càlembour! — il prononçait les *a* très ouverts. — Et ses

joues s'empourpraient, et ses bons gros yeux à fleur de tête brillaient d'indignation et cherchaient sur nos visages, hélas! sans l'y trouver, la pénible impression que devait y mettre un tel scandale éclatant en Sorbonne.

L'après-midi fut donnée à la thèse française,— cet excellent livre sur la *Querelle des anciens et des modernes*. Le principal attrait de la discussion fut la brillante passe d'armes entre Rigault et Saint-Marc Girardin, si l'on peut donner ce nom à un dialogue d'une vivacité toute courtoise, où les deux interlocuteurs ne songeaient qu'à faire valoir l'esprit l'un de l'autre. Les traits malins pleuvaient pourtant, mais ils tombaient sur Perrault, La Motte, Fontenelle, et aussi sur un plus gros personnage, invisible et présent, que les deux confrères en journalisme avaient trouvé moyen d'introduire dans le débat, je veux dire le gouvernement autoritaire. Au lieu d'*impérialiste,* on disait simplement *impérieux,* et l'adjectif ainsi tronqué enhardissait les allusions. Il y avait, ce jour-là, une réelle invasion des *Débats* en Sorbonne; non seulement le docteur leur appartenait, mais il avait dédié sa thèse latine à Saint-Marc Girardin, sa thèse française à Sacy, et un souffle libéral emportait la discussion. L'auditoire goûtait fort le tour imprévu que prenait la soutenance; le doyen, Victor Leclerc, souriait et laissait aller; Nisard doucement se résignait, et l'École ne se sentait plus d'aise.

M. Havet avait désigné Rigault, même avant qu'il fût docteur, pour le suppléer dans sa chaire de littérature latine au Collège de France. Il y obtint un si éclatant succès qu'à la fin de cette suppléance M. Nisard lui offrit celle de sa chaire de littérature française à la Sorbonne. Le ministre, qui n'avait cependant pas le goût de la persécution, crut devoir mettre une condition à son assentiment : il voulut que Rigault s'engageât à n'avoir plus d'esprit que dans sa chaire, ou du moins que s'il en avait de reste, il en gratifiât des journaux ou des recueils plus soucieux que les *Débats* d'être agréables au gouvernement. Rigault fut mis en demeure d'opter entre les *Débats* et la Sorbonne, entre ces deux maisons qu'il était fait pour aimer et honorer l'une et l'autre. La fierté naturelle de ses sentiments l'emporta; il resta fidèle à ses amis, à ses idées, à son caractère, et leur fit le plus généreux des sacrifices, celui de sa carrière, au moment même où il en atteignait le faîte. Ce ne fut pas sans un grand déchirement; il abandonnait, avec l'enseignement supérieur, la moitié de son talent et de sa vie, et ce plaisir, qu'on ne peut concevoir si on ne l'a point goûté, d'agir sans intermédiaire sur l'âme et la pensée d'un auditoire d'élite. La douceur d'écrire ne l'empêcha pas de sentir le poids du silence imposé. Un jour, au bras d'un ami, il s'aventura dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne; le maître qu'il goûtait le plus, Saint-Marc Girardin, parlait et charmait

l'auditoire. Il écouta quelque temps, puis, d'une voix altérée : « Sortons, dit-il, cela me fait trop de mal. » Qui pourrait affirmer que le sentiment amer de ses plus chères espérances injustement frustrées n'ébranla pas les plus secrètes fibres de son être et ne fut pour rien dans le subit affaissement intellectuel qu'il éprouva dès l'année suivante?

Pour remplir des loisirs qu'il ne s'était point faits, il multiplia ses articles aux *Débats;* il y ajouta des chroniques de quinzaine. Une chronique aurait été pour un autre journaliste un délassement de sa plume. Mais Rigault, quelque sujet qu'il traitât, ne pouvait se déshabituer de penser et d'écrire; il croyait que les plus jolis riens ne se suffisent point à eux-mêmes, et il s'obstinait à y mettre quelque chose. Sa chronique, commencée par quelque caquetage mondain, tournait vite en fine peinture de mœurs. Un écrivain de tant d'art et de goût ne se prodigue pas impunément. Ses articles si étudiés ne paraissaient pourtant pas lui coûter beaucoup de peine à écrire. M. Mesnard l'a vu souvent, à la campagne, les tracer sur une table de jardin, presque sans rature. Mais il en avait longuement médité la matière et la forme; il les avait écrits en lui, avant de les jeter sur le papier. L'effort, pour être tout intime, n'en était pas moins épuisant. Un jour, sa pensée hésita, se déroba. Il laissa sa plume; — il était alors à Évreux, au milieu de tous les siens, — prit quelque repos, s'en trouva bien, parut un moment se ressaisir. Dans un court voyage qu'il fit à Paris, il causa avec ses amis, gaiement, spirituellement, comme aux bons jours. Ce fut le dernier éclair de ce charmant esprit. Dès le lendemain, il était repris de malaise, et de retour à Évreux, le mal, faisant d'effrayants progrès, l'emporta en moins de quinze jours. Il témoigna, jusqu'à son dernier souffle, de son profond amour pour les plus saines et les plus mâles beautés des lettres françaises. L'évêque d'Évreux, qui savait ses prédilections, « présenta à ses dernières pensées la foi de Bossuet », et le trouva docile. Rigault expira le 21 décembre 1858, âgé seulement de trente-sept ans.

Ernest Bertin

HETZEL

Il y a quelque vingt-cinq ans, je lus dans le *Journal des Débats* un article sur les enfants, qui m'enchanta. Je n'avais jamais entendu parler de l'enfance avec plus de finesse, avec plus de tendresse, avec plus de sagesse. L'article était signé *Stahl;* si bien que, comme La Fontaine à propos de *Baruch,* je m'en allais répétant à tout le monde : « Avez-vous lu l'article de Stahl? » Je voulus absolument connaître l'auteur, et j'entrai un matin chez Michel Lévy, dont le magasin était alors rue Vivienne, et je dis à l'employé :
— Pourriez-vous me donner l'adresse de M. Stahl?...

« Eh! pourquoi donc voulez-vous cette adresse? » me dit une voix qui s'éleva derrière moi. Je me retourne et je reconnais, dans mon interlocuteur, une de ces sympathiques figures parisiennes qu'on aime, quoiqu'on ne les rencontre que de temps en temps et par hasard. « Pourquoi je veux cette adresse? répondis-je. Pour aller tout de suite dire à l'auteur tout le plaisir que je lui ai dû. — Eh bien, dites-le-moi, je vous promets de le lui redire. — Vous le connaissez donc? — Oh! beaucoup. — Eh bien, je suis sûr que ce doit être un homme... — Oh! charmant! Je puis en répondre. C'est moi! — Hein! quoi! vous!... Hetzel. — Oui! *Hetzel* quand j'édite, et *Stahl* quand j'écris. — Parbleu! je vous en fais bien compliment à tous deux. » Ainsi commença notre amitié. Notre amour commun pour les enfants en fut l'occasion, et le temps en fit un lien, en établissant entre nous des rapports d'auteur et d'éditeur.

Hetzel a eu des dons intellectuels vraiment rares, mais rien ne le caractérise mieux, comme éditeur, que d'avoir mérité le nom que Socrate aimait à se donner à lui-même. *Il fut un accoucheur d'esprits.*

Son talent d'invention ne consistait pas seulement à inventer pour lui-même; il inventait pour les autres; je dirais volontiers, dans les autres. La Fontaine, définissant l'ami véritable, a dit :

Il cherche vos besoins au fond de votre cœur.

Eh bien, Hetzel cherchait vos idées au fond de votre imagination. Un

mot, un trait, une page, un article, lui rendaient visibles des qualités que vous ne vous soupçonniez pas. Il devinait les livres que vous étiez capable de faire : il voyait l'œuvre dans le germe, et une fois ce point de départ entrevu, il ne vous lâchait pas que vous n'eussiez tiré de vous ce qui était en vous.

J'en puis citer un exemple. Un jour, nous causions de La Fontaine, je lui citais et lui récitais *le Loup et le Chien*. Je tâchais de faire sentir de mon mieux les intentions du poète par mes intonations ; je lui expliquais le pourquoi de chacune d'elles. Tout à coup, m'arrêtant : — Il y a là un livre, me dit-il. — Un livre sur La Fontaine ? — Non ! sur nos grands poètes, voire même sur nos prosateurs, et j'appellerais ce livre : *L'Art de la lecture*. Ce qu'il fit pour moi ce jour-là, il le fit pour bien d'autres. De tant d'ouvrages éminents et divers publiés par Hetzel, ouvrages d'éducation, ouvrages d'imagination, voyages, histoires, poésie, études morales, je n'en connais guère où il n'ait eu sa part d'initiative ou de conseil. Critique merveilleux, son goût, original comme son esprit, était plein d'imprévu, de trouvailles. Il plantait des fleurs dans votre jardin, c'était l'éditeur collaborateur.

Legouvé

MARC MONNIER

Marc Monnier était un écrivain heureusement et abondamment doué. Avec quelque succès qu'il se soit essayé dans des genres fort divers, jamais peut-être il n'a mieux montré la souplesse de son esprit, de son talent, qu'en écrivant de sa plume la plus facile et la plus rapide cette correspondance politique qu'il adressait de Genève au *Journal des Débats,* et qui se recommandait aux lecteurs les moins attentifs par l'originalité du tour, par la netteté des informations, par un bon sens assaisonné de grâce piquante et d'une malice sans venin, par un style ingénieux, vif, alerte, agile, toujours courant. Ces lettres, aussi instructives qu'agréables, aussi judicieuses que spirituelles, étaient un vrai régal pour les connaisseurs. Le sujet pouvait sembler un peu maigre. La Suisse est un petit pays; mais ce petit pays est un laboratoire où la démocratie expérimente beaucoup, où elle fait l'essai de ses nouveaux remèdes comme de ses nouveaux poisons, et Monnier pensait avec raison que ces expériences, les unes heureuses, les autres manquées, étaient riches en enseignements, que les grandes nations seraient bien sottes si elles refusaient de se laisser instruire par les petites.

Né à Florence, en 1829, d'un père français et d'une mère genevoise, il avait fait ses classes à Paris, puis habité longtemps l'Italie, jusqu'à ce qu'il se fixât pour toujours à Genève, où il devint professeur de littérature à l'Université. Il se plaisait en Suisse; ayant passé plusieurs années à Naples sous le régime odieusement paternel des Bourbons, il avait appris à aimer les pays libres, et cet homme très sensé avait un goût particulier pour les peuples qui usent sensément de leur liberté. Au surplus, il s'acclimatait facilement, se trouvait bien partout, ou du moins dans tout endroit où il est possible de travailler dix heures par jour et d'en employer deux à causer avec ses amis.

Il avait beaucoup d'amis à Genève, et il y était à merveille pour travailler; mais il n'oublia jamais que la France était sa patrie. Heureuse et triomphante, il fut quelquefois sévère pour elle; malheureuse, il ne vit plus ses défauts, et il comparait les animosités jalouses qu'elle inspire même

dans ses jours de disgrâce à des haines de laiderons pour une jolie femme. C'était à Genève qu'il écrivait ses lettres sur la Suisse; mais il les écrivait pour les Français. Il leur disait : « Les Suisses vous donnent de bons exemples dont il faut profiter, et de fâcheux dont il faut profiter aussi en vous gardant de les suivre. » On trouverait difficilement une seule de ces lettres politiques où il ne prêchât la sagesse aux fous, la mesure aux intempérants, la prudence aux étourdis, la tolérance aux fanatiques, et qui ne contienne quelques bons avis, quelque excellent conseil. Hélas! à quoi servent les conseils et les avis?

Les cosmopolites sont des indifférents, ils n'ont pas de préférences. Marc Monnier n'était pas cosmopolite, il était Français et Européen. Il avait visité mainte ville, maint peuple, maint royaume, et les comparaisons avaient étendu son esprit. La diversité de ses œuvres témoigne de la remarquable variété de ses goûts et de ses aptitudes. Il a traduit en vers, avec une étonnante précision, *Faust* et le *Roland furieux;* il a écrit des poésies souvent exquises; il a fait des pièces de théâtre et des comédies de marionnettes politiques fort divertissantes et pleines de sens; il a publié des nouvelles, des contes, des romans, d'importantes études sur la littérature italienne, et les deux premiers volumes d'une *Histoire générale de la littérature moderne*, qu'il n'a pu terminer.

Ce vrai lettré, qui joignait à beaucoup de talent naturel le don des langues, aux grâces de l'esprit une raison ferme, un jugement solide et sain, avait eu beaucoup de mérite à devenir ce qu'il était. La plus dangereuse des fées lui avait fait à sa naissance un don funeste; elle lui avait dit : « Tu seras étonnamment précoce; je te doue d'une facilité désolante, déplorable, qui ne peut manquer de te tourner à piège; à dix ans, tu auras l'affreux malheur d'être un enfant prodige. » A dix ans, en effet, il composait des odes, des scènes de tragédie, des poèmes de circonstance, des vers innombrables qui avaient tous leurs pieds, et, debout sur une chaise qui lui semblait haute et glorieuse comme un tréteau, il les récitait d'une voix retentissante à un auditoire émerveillé, béant. Par bonheur, il avait ce fonds de bon sens qui préserve des imbéciles fatuités, et l'arrêt de la mauvaise fée fut cassé. Il m'avouait un jour qu'il était né canari, qu'il avait eu plus de peine qu'un autre à devenir un homme. L'histoire, la politique, les sciences, tout ennuie les canaris; ils n'ont de goût que pour leur musique, ils ne s'intéressent qu'aux trois notes de leur chanson. Monnier se condamna héroïquement à acquérir beaucoup de connaissances qui lui semblaient aussi inutiles qu'insipides. Il avait toujours eu l'habitude de causer avec lui-même, en s'appelant par son petit nom, et il s'était dit plus d'une fois : « Mon petit

Marc, on n'arrive à rien sans se donner la discipline; fouettons-le, fouettons-le bien, ce petit Marc, jusqu'à ce qu'il ait appris à faire avec plaisir les choses qui lui répugnent le plus. »

Il approchait de ses vingt ans quand Amiel, qui se conseillait très mal lui-même et conseillait assez bien les autres, l'exhorta à passer quelque temps en Allemagne pour y compléter ses études fort incomplètes. « Mais c'est de tous les pays celui qui m'attire le moins. — Raison de plus. — C'est donc une pénitence que vous m'infligez? — Précisément. — Et qu'étudierai-je en Allemagne? — L'Allemagne, l'allemand, et, si vous m'en croyez, un peu de philosophie allemande. — Y pensez-vous? J'en mourrai, vous ne me reverrez pas. » Il ne laissa pas de faire ce qu'on lui disait, et il n'en mourut point.

J'étais à Berlin quand il y arriva. Je n'oublierai jamais que nous entendîmes ensemble notre première leçon de philosophie hégélienne. Le professeur, homme d'autorité et d'un mérite considérable, abusait du style périodique, et ses phrases denses, touffues, où fourmillaient les incidentes, les parenthèses, nous faisaient attendre trop longtemps leur verbe final. Cette première leçon roulait sur l'identité de l'être et du non-être et sur leur absorption dans l'éternel devenir. Monnier écoutait avec une telle contention d'esprit qu'il en devint tout pâle et faillit se trouver mal. Pourtant, il revint le lendemain, il revint les jours suivants, et, pendant tout le semestre, il fut le plus appliqué, le plus assidu de nous tous. Il avait conquis, par sa religieuse attention, les bonnes grâces de notre philosophe périodique, à qui il faut rendre la justice qu'il ne demandait pas mieux que d'être clair. « Si vous avez des objections à me faire, disait-il à ses étudiants, ne vous gênez pas, je serai charmé de les résoudre. » On racontait qu'un jour un jeune baron autrichien, très doux, très blond, frais comme une rose des Alpes, égaré par je ne sais quel hasard dans ce cours, s'était levé en rougissant et avait dit d'une voix plaintive et roucoulante : « Monsieur le professeur, je suis un homme bien élevé, et je n'ai point d'objections à faire. Je vous tiens de votre côté pour un très galant homme; pouvez-vous me donner votre parole d'honneur que tout ce que vous nous dites est vrai? » Comme ce baron autrichien, Monnier ne faisait point d'objections. Il s'étonnait, s'inclinait, se soumettait, et quand il arrivait à comprendre, il tremblait pour sa raison.

Il resta plus d'un an en Allemagne. Il n'en revint pas hégélien, ni convaincu que tout ce qui est réel est rationnel, mais il en revint fermement persuadé qu'on se trouve bien de vaincre ses dégoûts, que quoi qu'en pensent les canaris, les occupations qui paraissent fastidieuses et rebutantes

ont leur utilité et même leur charme ; que la philosophie hégélienne ou autre est une gymnastique qui, au risque de les disloquer, assouplit pour la vie toutes les jointures de l'esprit. En somme, il ne s'était point ennuyé. Il avait eu quelque plaisir à visiter la Souabe, la Thuringe et la grande sablonnière prussienne, à converser avec des hommes de génie tels que Uhland et Schelling ; il s'était mis en état de traduire *Faust;* il avait appris une langue et une littérature de plus, et ce qu'il avait appris, il le savait pour toujours. Son admirable mémoire était un de ces greniers où les rats n'entrent jamais.

En politique comme en religion, comme en littérature, Monnier se défiait des systèmes et de ce qu'il appelait la logique du diable, et peut-être s'en défiait-il trop. La plus grande preuve de force que puisse donner l'esprit humain est de réduire une chimère en système, et il y a toujours quelque vérité dans un ensemble d'erreurs tissues avec art et méthodiquement enchaînées. Mais Monnier jugeait que les vérités nécessaires au bonheur sont des vérités de sentiment, lesquelles sont vieilles comme le monde ; qu'il faut respecter le nuage dont s'enveloppent les causes premières et les premiers principes, laisser tranquillement travailler dans l'ombre ces tisserands taciturnes qui n'ont pas besoin que nous les aidions à raccommoder le fil de leur toile quand il se casse. Marc Monnier était un esprit essentiellement tempéré. La métaphysique était de tous les romans, disait-il, celui qui lui plaisait le moins. Il vivait de préférence dans les régions moyennes, et il a dit en vers pourquoi la colombe lui semblait plus heureuse que l'aigle :

C'est que le bonheur n'est point aux sommets ;
Plus on veut monter, plus bas on retombe,
Et qui va trop loin ne revient jamais...
Ainsi, douce et belle entre les plus belles,
J'aime la colombe, et Dieu la bénit.
Elle ne sait pas, bien qu'elle ait des ailes,
Monter dans les cieux plus haut que son nid.

Il faisait beaucoup moins de cas de la hauteur et des hardiesses de l'esprit que de cette largeur d'idées et de cœur que donne la simplicité, et qui est le signe des natures généreuses. Il n'a jamais consenti à s'enrôler dans aucune secte, dans aucune coterie. Il reprochait aux partis politiques de mettre des passions violentes au service d'opinions douteuses, et il considérait les débats des écoles littéraires comme des querelles d'enfants qui trouvent plus facile de s'injurier que de se comprendre. Il se réservait, quant à lui, le droit d'admirer également Dante et Corneille, Pétrarque et

Henri Heine, Shakespeare et Racine, Molière et Gœthe, Béranger et Léopardi. Il goûtait les anciens et les modernes, les classiques et les romantiques, et les naturalistes eux-mêmes, pourvu qu'ils eussent du goût, et quelquefois les symbolistes, quand ils avaient un grain de bon sens. Il aurait voulu que les écoles comme les partis fissent régler leurs différends par voie d'arbitrage. Il se moquait des utopies, et il avait la sienne : il s'imaginait qu'il est tout simple et très aisé d'être raisonnable. Il lui en coûtait si peu! Sa devise était : Foin des intolérants! Foin des esprits étroits! Accommodez-vous, le pays est large!

Sa philosophie naturelle, qui n'était pas un système, le disposait à l'indulgence. S'il a excellé dans la comédie de marionnettes, c'est que la vie lui apparaissait le plus souvent comme un spectacle de fantoches, et qu'il tenait la plupart des hommes pour des inconscients ou des innocents qui, neuf fois sur dix, aiment ou haïssent, se réjouissent ou s'affligent, désirent ou regrettent sans trop savoir pourquoi. Il était tenté de leur dire : « Vous vous croyez des êtres libres et pensants, vous n'êtes que des poupées en carton colorié, et vous mourrez sans avoir aperçu la main décevante qui fait mouvoir vos ressorts et vos ficelles. Tous ou presque tous, vous êtes les pantins d'une idée fausse. »

On ne se fâche pas contre des pantins, et Monnier ne se fâchait jamais. Il faisait le désespoir des médisants par la bénignité de ses jugements, par son empressement à défendre les accusés, à plaider les circonstances atténuantes, à blanchir les vilains cas. Il ne croyait pas aux scélérats, aux malhonnêtes gens; il ne voyait dans les actions les plus noires que des péchés d'ignorance ou d'erreur; les plus grands sacripants du monde étaient pour lui des gens qui se trompaient, qui se méprenaient, qui s'abusaient, qui ne savaient pas. Il disait avec Spinosa : « Pourquoi vous indigner? Tâchez d'être intelligents. » Mais Spinosa pensait que ces marionnettes de l'amour et du hasard qu'on appelle des hommes ne vivent qu'une fois, qu'elles épuisent ici-bas leur courte destinée, qu'après avoir joué tant bien que mal leur rôlet, elles vont s'engloutir à jamais dans les abîmes de la substance infinie, et Marc Monnier, au contraire, avait besoin de croire qu'une seconde vie les attend dans un délicieux pays, rose et bleu, où elles seront toutes parfaitement raisonnables et parfaitement contentes.

Ce qui l'aidait encore à être indulgent, c'était son optimisme enjoué, sa confiance dans l'efficacité du désir et de l'espérance pour changer le cours des événements, pour les faire tourner comme nous le voulons; il est si facile de pardonner quand on voit l'avenir en beau! Sa belle humeur naturelle était la source de ses meilleures inspirations, elle était sa muse. Sachant

tout ce qu'il lui devait, il la protégeait avec soin contre toute atteinte fâcheuse, contre tout accident et contre les méchants propos des méchantes gens. Cet homme de cœur, à qui les devoirs de l'amitié étaient sacrés, entrait sérieusement dans les peines des autres et portait légèrement les siennes. Piqûres de mouches ou de frelons, il avait bientôt fait de guérir sa plaie; personne n'était plus prompt à se distraire, à se consoler. Il disait : « Eh! oui, c'est fâcheux, c'est déplorable et c'est absurde; n'y pensons plus. »

Il tenait la mélancolie pour une infirmité, et il était sans pitié pour les pessimistes; c'est la seule injustice qu'il ait commise. Il est vrai que les pessimistes qu'il détestait le plus étaient ceux qui ne veulent voir dans ce monde que les fanges humaines et qui éprouvent une joie secrète à les remuer, ces polissons moroses à qui Juvénal reprochait jadis leurs tristesses malpropres, *tristes obsceni*. Ajoutons que la belle humeur de Monnier était une vertu, une vraie vertu, car elle avait résisté victorieusement à de cruelles épreuves. Il a été frappé dans ses espérances de fortune, frappé dans ses affections, dans sa santé. Longtemps il fut en danger de perdre la vue; condamné à subir une redoutable opération dont le résultat semblait douteux, il eut toujours le sourire aux lèvres, et il prouva aux gens lugubres qui le traitaient dédaigneusement d'homme léger, que la légèreté est quelquefois la marque d'une âme forte.

Henry Meilhac me disait un jour : « Comment définissez-vous l'art? Pour moi, c'est la gaieté, avec quelque chose dessous. » Marc Monnier a passé sa vie à étendre ses idées, à nourrir son esprit, à fortifier sa raison, et d'année en année il mettait sous sa gaieté quelque chose de plus. Pourquoi faut-il qu'une vie si bien employée ait été si courte, et que notre ami ait laissé inachevé sur le métier le beau livre sur lequel il comptait le plus pour faire savoir tout ce qu'il valait? Cet infatigable et joyeux laboureur aiguillonnait ses bœufs en chantant, lorsque la mort est venue le chercher, et il est tombé sur sa charrue avant d'avoir pu creuser son sillon jusqu'au bout.

V. Cherbuliez

LITTRÉ

Pendant plus de dix ans le célèbre historien de la médecine, l'éminent philologue, envoya de nombreux articles au *Journal des Débats*. Il écrivait sur les sujets les plus variés : les littératures française et étrangères, l'histoire, la philosophie, l'archéologie, la médecine ancienne et moderne. Ce n'était pas ici cependant qu'il faisait ses débuts dans le journalisme. En 1831 il entrait dans la rédaction du *National*, en 1836 il commençait sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*. Littré aimait à faire des articles, « soit pour accéder à une requête, disait-il, soit pour complaire à un ami, soit pour se satisfaire lui-même. Ces études, nées ainsi des circonstances, n'ont pas du moins failli à leur nom : elles ont été pour lui occasion d'étudier. » Quelques-unes des études médicales insérées par lui dans les *Débats* sont fort instructives ; sous forme de sérieuse causerie, il charme, étonne et attache notre esprit par sa connaissance approfondie des anciennes doctrines médicales, la sûreté de son jugement sur les découvertes et les théories de la médecine contemporaine, ses vues hardies sur les points les plus discutés de la science moderne.

Depuis 1839, l'Académie des inscriptions, en accueillant Littré dans son sein, à l'âge de trente-huit ans, l'avait reconnu pour le maître des historiens de la médecine. La publication de l'Introduction des œuvres d'Hippocrate avait été le signal d'une véritable révolution dans l'étude de la médecine ancienne. Enfin, grâce à lui, la critique historique pénétrait dans cet antre obscur. Les médecins érudits avaient un maître et une méthode ; en France, à l'étranger, ils se groupèrent autour de lui. Notre journal est fier d'avoir compté parmi ses collaborateurs ce chef d'école : nous pouvons citer parmi les études historiques qu'il a insérées dans nos colonnes, celles sur Galien, sur Oribase, sur la médecine au début du moyen âge. Le moyen âge intéressait vivement Littré. On avait cru que ce temps était une époque de barbarie complète, où les sciences, les lettres et les arts étaient inconnus ou délaissés. La Renaissance était regardée comme une ère nouvelle, sans aucun lien avec les siècles précédents. Cette opinion semblait à Littré une hérésie historique. Ces brusques changements à vue

sont bons dans les féeries, mais l'histoire ne peut les admettre. La nature ne fait pas de sauts. De même que dans les études d'histoire naturelle on recherche les affinités qui rattachent les espèces entre elles, de même, dans l'histoire des peuples et de leurs diverses manifestations physiques, intellectuelles et morales, il faut chercher les liens qui unissent une époque à une autre. Le moyen âge n'est pas un grand trou noir que la Renaissance est venue combler et transformer en de riches et fertiles contrées. Le sol fécond sur lequel naissent, croissent, meurent et renaissent les pensées humaines, n'était pas détruit. Les graines apportées de Rome par les cohortes victorieuses avaient été pieusement déposées dans quelques coins retirés, où elles fructifiaient doucement, lentement, humblement cachées, dérobées à la grande lumière. Dans les couvents, les moines copiaient les manuscrits des médecins, des pharmaciens, des vétérinaires, des naturalistes grecs et latins, et les préservaient du pillage, de l'incendie, de toutes les calamités de la barbarie. Certes, des plantes ainsi cultivées, dans cette atmosphère confinée, ne donnèrent pas des récoltes abondantes et des fruits savoureux ; mais sur ces quelques parcelles de terre féconde s'implanta la riche flore apportée d'Orient par les Arabes. Si cette médecine grecque, traduite par les Arabes, assimilée par leur cerveau admirablement conformé pour la digestion et non pour la production intellectuelle, si cette science gréco-arabe put donner en Europe des fruits qu'elle avait été impuissante à produire au milieu des grasses alluvions du Nil, sous le radieux soleil d'Orient, c'est qu'elle trouva en Occident un sol lentement, mais constamment entretenu. Et ainsi se développèrent les germes recueillis en courant à travers la Syrie, l'Arabie, l'Égypte, la Numidie, l'Espagne, les îles méditerranéennes et la France.

Littré étudie cette période mal connue de l'histoire des sciences médicales, et montre (*Journal des Débats,* 16 janvier 1858) qu'avant les Arabes, on étudiait et on enseignait la médecine, que l'on traduisait en latin les œuvres d'Hippocrate, de Dioscoride, d'Oribase, et qu'on les commentait. En exposant les recherches de son collègue au *Journal des Débats*, le professeur Charles Daremberg, il prouve que les bases de cet enseignement traditionnel de la médecine n'étaient pas les grandes doctrines de Galien, mais les humbles et modestes théories de l'école méthodiste, représentée par Soranus et Cœlius Aurelianus. Les médecins du moyen âge sentent bien que le temps des grandes discussions est passé ; ils se contentent d'étudier dans d'honnêtes manuels, appelés Sommes, la médecine pratique, l'anatomie, la pharmacie. Ainsi le moyen âge, nous dit Littré, a entretenu la culture et continué la tradition. Qui aurait le droit de lui demander davantage

au milieu de l'écroulement de l'empire, de l'établissement des Barbares, de la fondation de nouveaux royaumes ?

C'est encore dans le *Journal des Débats* (23, 25 et 27 novembre 1858) que Littré a traité magistralement les grandes questions soulevées par l'étude des maladies épidémiques. En présence de ces fléaux qui remplissent l'homme d'épouvante, qui terrassent tout devant eux, le fort, le faible, le pauvre, le riche, l'enfant, le vieillard, devant le spectacle de ces avalanches morbides, Littré se recueille et cherche à se faire une idée nette sur la nature intime de ces maladies. Et l'on demeure surpris de voir surgir, au milieu des erreurs régnantes, des vues aussi justes sur la cause essentielle des affections épidémiques. C'est cependant bien en 1858 qu'il écrit : « Plus on étudie les causes malfaisantes, plus on est porté à les ranger dans cette classe que les médecins nomment des *intoxications,* c'est-à-dire des causes qui se régénèrent dans chaque malade, qui, par conséquent, s'étendent de proche en proche sur les populations. » Et encore : « Les miasmes qui portent la mort sont jusqu'à présent trop subtils pour être saisis par la chimie. Seuls les corps vivants en sont les réactifs, et témoignent par leur souffrance et leur destruction de l'intensité du principe morbifique qui s'y est développé. » Ces miasmes si subtils ont été saisis par un illustre chimiste, M. Pasteur; grâce à lui, nous savons qu'ils sont constitués par des êtres vivants, des microbes, qui envahissent les organismes humains, « se régénèrent dans chaque malade » et produisent en eux des intoxications, en répandant des poisons dans notre sang et nos organes. Littré approchait de bien près la vérité, en disant à propos de la nature du choléra : « On suppose avec quelque vraisemblance, en raison de l'analogie, qu'elle est due à un principe animal ou végétal comparable aux virus et aux effluves, et qui comme eux agit avec une énergie fatale sur la substance vivante. » Aujourd'hui les beaux travaux de Koch ont démontré que le choléra est causé par la prolifération d'un microbe en virgule, et les recherches récentes de M. Gamaleia ont prouvé que la présence de ce micro-organisme produit dans notre corps un poison, véritable agent de la maladie et de la mort.

C'est aussi avec une grande assurance que Littré combat la thèse de la spontanéité des maladies épidémiques, complètement réfutée depuis par les mémorables expériences de M. Pasteur. C'est toujours en 1858 qu'il écrit : « La fièvre jaune a été importée dans quelques villes d'Europe par contagion, et elle n'est pas, comme quelques-uns le supposent, née spontanément dans ces villes. » En parlant de la variole, il dit encore : « Il n'y a en dehors de la contagion aucun moyen de produire cette affection. Le vulgaire

est disposé à croire que le chaud ou le froid, le boire ou le manger, peuvent donner ces sortes de maladies; il n'en est rien, elles sont spécifiques... Le mal se propage par les germes. » On est vraiment surpris de voir ces sagaces notions de contagion, de spécificité, de nature animale ou végétale et toxique des maladies contagieuses, exprimées avec autant de netteté, conçues si clairement, bien des années avant que les travaux de M. Pasteur et de ses émules aient fait passer ces prévisions dans le domaine des certitudes.

Ces vues si nettes sur les choses de la médecine que nous sommes étonnés de trouver parmi les œuvres variées de ce grand encyclopédiste, il les avait puisées en fréquentant pendant de longues années le laboratoire de Rayer, qui fut un maître bienfaisant par la précision de sa méthode, l'ingéniosité de son esprit, la hardiesse de ses conceptions. Rayer fut un véritable précurseur quand, en 1850, il signala dans le sang des animaux morts du charbon de petits corps filiformes, ceux que nous appelons aujourd'hui les bactéridies charbonneuses. A pareille école, Littré devait être entraîné vers la précision scientifique, vers les doctrines qui rattachent la médecine à la physique et à la chimie. « Le sol de la vie tremble, comme tremble la terre sous nos pieds, parce que la substance organisée, qui est le support de la vie, repose sur le fond complexe et mobile des propriétés physiques et chimiques de la matière. » Contrairement à l'immense majorité des médecins de son temps, il proclame que la médecine ne peut être une science qu'en s'appuyant sur la physiologie; que l'organisme malade n'est qu'une manière d'être de l'organisme sain ; que la maladie n'est que l'ensemble des réactions de nos organes en présence des agents nocifs qui l'envahissent. Aussi défend-il l'expérimentation, la vivisection, contre les médecins qui l'attaquent : « La physiologie (*Journal des Débats,* 30 mai et 28 juin 1856) est une divinité à laquelle bien des vies sont constamment sacrifiées. Il ne faut pas qu'intervienne ici une pitié excessive, la loi de la destruction est partout. Pour le plaisir de la chasse, on poursuit à outrance un cerf tout pantelant ; pour le plaisir de la table, on inflige des tortures à des animaux comestibles. Pourquoi s'étonner si, poursuivant les secrets de l'organisation, le physiologiste soumet des êtres organisés à des expériences destructives? » Voilà de sages paroles que l'on peut malheureusement encore répéter avec fruit, puisque les ligues antivivisectionnistes sont loin d'avoir désarmé, surtout en Angleterre.

C'est encore dans les *Débats* que Littré émit pour la première fois, en 1858, une idée qui a été bien souvent réinventée depuis, celle de la création d'un ministère de la santé publique. « Je me suis bien des fois demandé, dit-il, comment il se faisait que, dans les États civilisés, il n'y

eût pas un ministère spécial pour la santé publique... Cette lacune était inaperçue tant que les populations n'avaient pas assez souci d'elles-mêmes, tant que les administrations ne savaient à qui s'adresser, tant que la médecine ne se voyait pas assez forte pour intervenir... » Littré pensait que ces trois conditions étaient remplies. Il est certain que les médecins sont capables de diriger les individus et le gouvernement dans la voie d'une sage hygiène publique ; mais les individus et les administrations sont-ils préparés à leur obéir, au moins en France? Nous ne le pensons pas. L'éducation du peuple n'est pas faite, au point de vue de la vraie propreté, de la propreté aseptique ; et sur ce sujet les administrateurs ne sont guère plus avancés que les administrés. Un ministère de la santé publique n'empêcherait pas ses nouveaux fonctionnaires de s'occuper exclusivement de politique, et ne réussirait pas à inculquer aux Français la foi dans les règlements sanitaires. Il faut commencer par réformer les mœurs, apprendre la propreté aux enfants des écoles primaires et des collèges, et montrer aux jeunes filles qu'il leur convient mieux de savoir éloigner de leur ménage toutes les souillures provenant des détritus de la vie, que de scruter les profondeurs de la philosophie ou de gravir les sommets de la poésie.

Dans toutes les études médicales de Littré percent sa bonté, son grand cœur, son amour infini de l'humanité. S'il veut un ministère de la santé publique, c'est pour racheter quelques-unes de ces vies humaines qu'il ne voit s'éteindre qu'avec déchirement. « Je ne connais pas, écrivait-il, de sentiment plus douloureux que celui qui saisit le cœur, quand, à la lumière froide et inexorable des lois qui ont été découvertes, on prévoit à l'avance la destruction d'existences qui mériteraient d'être conservées. » Cette horreur de la mort et de la triste et fréquente impuissance du médecin l'avait détourné de l'exercice de notre profession. Mais, se détachant des applications pratiques de la médecine, il l'aimait, parce qu'il éprouvait un charme immense à en scruter tous les problèmes. « La destination de la science est le vrai (*Journal des Débats,* 12 mai 1855), l'utile ne vient qu'ensuite. Il ne faut pas changer en humble servante une divinité radieuse. »

Dr G. Daremberg

PRÉVOST-PARADOL

I

C'est à l'École normale que j'ai connu Prévost-Paradol. Je le vois encore, le jour de notre entrée commune (3 novembre 1849), avec sa taille élancée, son port de tête élégant et fier, ses yeux pleins de feu, sa physionomie où se peignaient avec une mobilité expressive tous les contrastes, je ne sais quel mélange de hauteur et d'abandon, de vigueur contenue et de pétillante jeunesse, de gravité précoce et de grâce caressante, qui, dès ce moment, donnait à sa personne une sorte d'autorité et tant de charme. A ceux à qui il n'était pas encore arrivé de le rencontrer dans les concours, il apparut comme la vivante image de la distinction ; il avait « ce certain air » dont parle La Rochefoucauld, « qui manifestement destine aux grandes choses ». En même temps des bruits couraient sur son examen, qui ne contribuaient pas médiocrement à exciter l'attente. On se racontait que, classé le premier hors ligne en français, il occupait en grec et en latin l'extrémité contraire, et qu'il n'avait dû son admission qu'aux instances du professeur de philosophie, M. J. Simon, énergiquement appuyé par le directeur des études, M. Vacherot. On n'ignorait point qu'au collège Bourbon, jusqu'en seconde, il n'avait guère marqué que par son indifférence obstinée. Un maître, un seul, le professeur d'anglais, était arrivé à s'emparer de son esprit. Sous la direction aussi éclairée qu'affectueuse de M. Fleming, il avait lu non seulement les chefs-d'œuvre de la langue anglaise, mais les maîtres de la littérature française, J. J. Rousseau notamment, qui avait donné à son talent comme le premier éveil ; et, à peine en rhétorique, où le français proprement dit avait droit de cité, l'instrument ne lui faisant plus défaut, sa rare intelligence, très active et très ferme sous les dehors de la nonchalance, s'était révélée avec éclat. Tout le monde, professeurs et condisciples, aurait été aussi surpris de ne le point voir remporter au concours général le prix de discours français, doublé en philosophie du prix de dissertation française ou prix d'honneur, qu'on eût pu

l'être trois ans auparavant de le trouver hors des rangs les plus obscurs.

Il ne s'en défendait pas au surplus : à l'École, il avait conservé contre le vers latin et le thème grec un ressentiment qui se trahissait, au milieu de ses efforts, par des mouvements de piquante impatience : il définissait le vers latin l'art d'arranger puérilement des mots en cadence, en cherchant dans un dictionnaire les diverses manières de ne pas appeler les choses par leur nom. Il comprenait l'utilité du thème grec pour l'intelligence de l'idiome; mais la simplicité de la langue anglaise qu'il possédait en perfection l'avait gâté : se pouvait-il qu'un peuple si spirituel se fût ingénié à se créer tous ces pièges? Telle était cependant la souplesse de son esprit, — M. Vacherot déclarait n'en avoir pas connu de plus perfectible, — qu'après une épreuve malheureuse, il obtenait la licence, premier en vers latins et en thème grec comme en tout le reste. Au bout de dix-huit mois, notre promotion s'honorait de l'avoir à sa tête : il en était le chef incontesté.

Déjà se dessinaient nettement quelques-uns des traits essentiels de son caractère et de son talent. La vie s'était ouverte pour lui sous d'assez sombres auspices. Il entrait à peine dans sa neuvième année, quand sa mère avait dû renoncer au théâtre. A l'occasion de la représentation à bénéfice qui devait clore sa carrière à la Comédie française, elle lui écrivait :

« Je ne veux pas, mon chéri, que tu ailles à cette soirée comme à une partie de plaisir; la représentation, qui paraîtra si gaie pour tout le monde, doit être triste pour toi, si tu y réfléchis bien, car elle témoigne de l'état de misère dans lequel nous sommes... Maintenant, cher enfant, tu peux te dire aussi en levant la tête avec un petit air de fierté : voilà les amis de ma mère, voilà ses camarades, voilà toute la Comédie française, le premier théâtre de l'Europe, qui vient dire au public : « Nous donnons une preuve de notre affection à notre camarade Paradol : elle a été « vingt ans avec nous, et jamais nous n'avons eu à lui reprocher la moindre faute « envers l'un de nous. » Tu vois, cher ami, qu'il y a encore un peu de joie pour toi dans cette fête. Adieu, mon cher enfant, sois sage, ton père te donne la gloire des champs de bataille[1], moi celle de l'artiste et l'amitié de tous mes camarades. »

Cinq ans après, la veille de sa mort, dans une autre lettre non moins touchante, elle léguait son fils à la Comédie :

« Quand vous recevrez ces lignes, mes chers et bons camarades, disait-elle, je ne serai plus. Écoutez donc avec indulgence la dernière prière que je vous adresse : elle est en faveur de mes pauvres enfants[2]... Vous le savez, je n'ai jamais gagné

[1] M. Prévost était un ancien commandant du génie maritime.

[2] La sœur de Prévost-Paradol, plus jeune que lui, est aujourd'hui religieuse de la congrégation de Notre-Dame de Sion, à Jérusalem.

d'argent à la Comédie, et les efforts que j'ai faits pour y rester d'une manière convenable ont absorbé le peu que je possédais. Je connais votre cœur à tous; si, dans les derniers mois de mon existence, j'ai éprouvé quelque bien-être, c'est à votre générosité que j'en suis redevable. Mettez le comble à vos bienfaits en venant en aide à de malheureux enfants... Croyez-moi, mes chers et bons camarades, je suis arrivée au moment de quitter la vie, et je le sens bien, ce n'est que le souvenir des services qu'on a rendus qui nous donne force et résignation pour passer de ce monde à celui que l'on redoute tant parce qu'il nous est inconnu. Je n'ai pu faire beaucoup de bien : ma pauvreté m'en a empêchée; mais le peu que j'ai pu faire me donne espérance et courage. Je suis calme, je ne pleure qu'en songeant au sort qui attend mes aimés et chers enfants. Adieu, mes chers et bons camarades; je vous souhaite à tous le bonheur que je n'ai pas eu. J'ai rempli mes devoirs religieux, mais je n'ai pas renoncé à mon état : je n'ai pas renié mes camarades. Je meurs en les aimant et en les bénissant. Adieu, je vous embrasse tous. Pensez un peu à moi, en voyant mes enfants. Adieu encore une fois, j'ai bien de la peine à vous quitter. »

Prévost-Paradol avait conservé ce testament avec un soin pieux; il n'en parlait pas sans qu'un voile de mélancolie s'étendît sur son visage : le légitime orgueil qu'il tirait du nom de sa mère, — il l'avait fait ajouter à celui de son père, — ne le rendait que plus sensible au souvenir des souffrances sous lesquelles plus d'une fois il avait vu fléchir cette âme si vaillante et si tendre.

Dans l'institution où des amis dévoués avaient assuré son éducation, sa jeunesse s'était écoulée solitaire, languissante, presque douloureuse. A quinze ans de distance, il en retraçait lui-même le tableau en termes saisissants [1] :

« Écarté du travail régulier des classes par l'aridité des matières et par de mauvaises méthodes, j'étais en même temps éloigné du commerce et des jeux de mes camarades par une misanthropie naissante. Une idée exagérée de la liberté et du droit, que mon isolement même m'avait inspirée, me faisait considérer comme des crimes l'empire de quelques écoliers sur les autres... Aidé d'un ami qu'une situation semblable rapprochait de moi, je m'entourai d'une sorte de rempart... Un livre, où nos maîtres ne nous faisaient lire que des mots, m'enflamma par ses idées... J'ai souvent relu depuis ce jour l'inoffensif recueil appelé *Selectæ è profanis scriptoribus historiæ,* sans pouvoir comprendre qu'il ait eu sur mon esprit une action dont je ne puis oublier ni la durée ni la force. Ces exemples héroïques de la résistance à l'oppression, de mépris pour l'injustice, d'une fière indépendance de l'âme au milieu des misères du corps, me parurent proposés à mon imitation et donnèrent à ma conduite un nouveau caractère de persévérance et de raideur... Les punitions n'étaient à mes yeux que les accroissements passagers de ces épreuves, et dans mes moments de loisir, je faisais quelques *pensums* d'avance pour les mauvais jours. Mais l'instruction et les maîtres tenaient peu de place dans ma vie : j'étais tout entier à mes pensées et à mes passions... La pompe de mon stoïcisme,

[1] *Du rôle de la famille dans l'éducation,* liv. I, chap. III.

la disproportion qui existait entre mes invectives et leur objet, ne pouvaient échapper au ridicule, qui a conservé au collège cette puissance mortelle qu'il semble avoir perdue dans le monde. J'endurai pourtant ce ridicule, je tirai vanité des surnoms mérités qui me frappèrent, et mon isolement s'en accrut avec mon orgueil. »

Ses succès inespérés après des commencements si troublés, l'esprit hospitalier de l'École normale, l'accueil qu'il y reçut, — il reconnaissait lui-même qu'il n'avait jamais été plus heureux, — tout semblait fait pour le détendre. Mais le pli était pris. La promotion qui précédait immédiatement la nôtre est une des plus brillantes que l'Université ait produites. Bien qu'on y fît fête à son esprit alerte et toujours prêt, il ne se laissait guère attirer. Il appréciait autant que personne le talent d'About, l'activité et les ressources prodigieuses de son intelligence; cependant il en était plus émerveillé que touché. Il tenait en grande estime F. Sarcey, la solidité de son savoir, la pénétration et la sincérité de son esprit, la justesse de son tact littéraire, sa verve. Chez M. Fleming il s'était trouvé en rapport avec Édouard de Suckau; il avait beaucoup de goût pour sa nature déliée et « sa douceur germanique »; de cruelles épreuves, noblement supportées, achevèrent plus tard de l'attacher à lui. Son affection pour Taine était empreinte de déférence; c'est en rhétorique qu'il s'était comme placé sous sa direction, de nouveau à vétéran : il lui enviait sa connaissance profonde de l'antiquité; pendant sa philosophie, alors que Taine était déjà à l'École, il avait entretenu avec lui une correspondance suivie sur Spinosa. « J'ai lu Spinosa, disait-il, mais toi, tu l'as digéré, et c'est par toi que je l'ai compris... » — « Toi qui es spécial en tous les genres... », lui écrivait-il un autre jour en le consultant sur un travail. La satisfaction de vivre de son commerce intime sous le même toit fut certainement une des raisons qui le déterminèrent à affronter les difficultés du concours de l'École [1]. Quant aux autres, il ne s'en rapprochait que de loin en loin. Je ne crois pas qu'on ait souvent réussi à l'entraîner dans les réunions du soir, où, après souper, autour du poêle, on devisait de tout, hommes et choses, à toute volée. Même dans notre promotion, où il se sentait chez lui, il ne frayait pas avec tout le monde. Très fidèle, très confiant, très tendre même en amitié, comme autrefois il se gardait. Quand, dans une salle d'étude ou de conférence, il était maître de choisir sa place, il la prenait à l'extrémité d'une table ou près du mur, afin de n'avoir qu'un voisin. Il adorait la lecture et la controverse à deux, mais seulement à

[1] « Deux ans à tes côtés, si je réussis; des livres, du travail, du repos, de l'indépendance : admirable vie à laquelle je n'ose penser. » (16 juillet 1849.)

deux. Que de fois je lui ai entendu répéter le *paucis humanum vivit genus*, en l'interprétant dans le sens de son humeur solitaire! Et un jour, dans un entretien où pour la centième fois nous avions passé en revue ses rêves d'avenir, comme je lui faisais remarquer qu'on n'agit sur les hommes qu'en se mêlant à eux : « Ah! me répondit-il avec un éclair dans les yeux, je ne gouvernerai jamais que par la parole, mais je gouvernerai de haut[1]! »

En même temps, par un singulier contraste, tout trahissait en lui l'impatience de vivre; l'étude pour l'étude ne lui suffisait pas. Un souffle puissant agitait à cette époque et pénétrait l'École. Les opinions et les croyances les plus diverses y avaient, comme dans toutes les périodes prospères, leur pleine liberté d'expansion, de défense et d'action. Mais un courant général entraînait les esprits vers un ordre nouveau de recherches. L'observation des faits en philosophie, en morale, en histoire, en littérature, était arrivée à prendre une part notable de la place qu'avait occupée par privilège l'étude des pures théories. L'École normale a été l'un des berceaux de la critique qu'on a appelée depuis la critique scientifique. On dévorait les articles de Sainte-Beuve. Balzac excitait presque l'enthousiasme : c'était, pour les veillées prolongées ou pour les matinées commencées aux premières lueurs du jour, le livre de chevet; à ceux que retenait la consigne du jeudi ou du dimanche les règles de la camaraderie prescrivaient d'apporter un volume de la *Comédie humaine*. On suivait avec une curiosité réfléchie les découvertes de la physiologie. Claude Bernard et Pasteur n'ayant pas encore fixé les résultats de leurs premiers travaux, on lisait un physiologiste allemand fort en vogue à ce moment, le professeur Burdach. Prévost-Paradol était entré très avant dans ce mouvement d'idées. Au Collège de France, dont les cours nous étaient ouverts, il se dérobait, quand il pouvait, aux explications de Boissonnade, — qui, il est vrai, n'était arrivé en fin d'année qu'au dix-septième vers de l'*Ajax*, — pour suivre les démonstrations de Magendie. Il assistait le jeudi dans les hôpitaux aux opérations et aux pansements : la première fois il se trouva mal, mais il s'aguerrit vite. « J'aime à chercher, disait-il, dans les phénomènes de la maladie et de la

[1] Pour justifier ce témoignage et ceux qui suivront, me sera-t-il permis de citer ici un passage d'une lettre dans laquelle Prévost-Paradol caractérisait lui-même nos relations? « J'ai ici un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon Ovide, mon refuge. Je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes châteaux en Espagne... Nous passons en proverbe à cause de notre sauvagerie croissante et de notre inaltérable amitié. Hors lui et par intervalles mon bon Levasseur, je ne vois ici personne, à peine Crouslé; non qu'il nous fuie, au contraire; mais je n'ai pas avec lui ce lien de l'affligé au consolateur qui fait d'Octave et de moi une seule âme... » (21 janvier 1851.)

mort l'explication de la vie. » La vie, voilà ce qu'il étudiait aussi dans Balzac, dont il était un des plus fervents admirateurs, la vie avec son activité et ses passions. L'un des attraits les plus séduisants du caractère de Prévost-Paradol, c'est la franchise prime-sautière, presque fougueuse, avec laquelle, dans l'intimité, il se livrait à toutes ses impressions. L'année où il se préparait à entrer à l'École, la pensée lui était venue un moment de se retirer dans un couvent pour philosopher à son aise. Mais, dès le lendemain, avec quelle éloquence il s'écriait « qu'il avait mille raisons d'être ambitieux et amoureux de l'existence » ! C'est vers le même temps, sur les bancs du collège, qu'il avait conçu le plan de la conduite à tenir par la jeunesse au milieu de la confusion que les troubles de juin 1848 avaient jetée dans les esprits : aux discours du parti conservateur il opposait les discours du parti socialiste [1]. Mais comment faire imprimer le livre, et à quelles tempêtes ne l'exposerait-il pas? « N'importe, ma résolution est bien prise, écrivait-il avec une ardeur juvénile (27 avril 1849), je ne reculerai devant aucune crainte pour sortir de ma médiocrité et faire mon entrée dans le monde, qu'il faut prendre d'assaut. »

Son talent rapprochait de lui ceux que la réserve inquiète de son caractère tenait à distance. L'usage était de se communiquer d'une promotion à l'autre les devoirs marquants. En deuxième année, Prévost-Paradol avait fait sur les *Économiques* de Xénophon et le *De re rustica* de Caton une étude comparative qu'il a plus tard jugée lui-même digne d'être imprimée dans les appendices de son *Histoire universelle*. Le premier aux mains de qui elle arriva s'était écrié, dans un de ces mouvements d'enthousiasme qui ne se piquent pas de mesure : « Messieurs, il nous est né un grand écrivain. » Et le mot avait fait, avec le morceau, le tour de l'École. Il n'était personne qui n'admirât sincèrement la magistrale ordonnance de ses compositions, ses vues larges, l'élévation soutenue et l'enveloppante ampleur de son style. Ce qui nous frappait le plus, nous qui le voyions de près, c'est l'aisance supérieure avec laquelle il saisissait un sujet. J'ai dans le souvenir une pensée de Vauvenargues qui nous avait été donnée comme matière de dissertation : « La netteté est le vernis des maîtres. » Nous en étions encore à rassembler nos idées que déjà il avait mis sur pied quatre pages exquises : définitions, comparaisons, exemples, tout était trouvé, disposé et exprimé à souhait; l'œil le plus exercé n'aurait pu découvrir une défaillance, une impropriété, une tache, pas un

[1] Le travail a été imprimé en 1851 sous un nom d'emprunt. Il est aujourd'hui presque introuvable. En voici le titre complet : *Conseils à un jeune homme. Du choix d'un parti*, par Lucien Sorel. Suit cette épigraphe tirée de Xénophon : « Jeune homme, faites vos efforts pour n'être pas compté parmi les races serviles. » — Paris, in-16, 91 pages.

grain de poussière, suivant le mot qui lui était familier. Ce don de conception si prompte et d'exécution si sûre, il le portait dans les études auxquelles il semblait le moins préparé. N'ayant eu, comme il le reconnaissait spirituellement, que des relations respectueuses avec l'antiquité, il n'a jamais pu arriver à écrire facilement le latin, mais il le comprenait en maître. En troisième année, nous nous assemblions souvent un certain nombre pour lire ensemble les textes de l'agrégation. Chacun avait son tour de parole. D'autres que moi se rappellent sans doute aujourd'hui encore la séance où il expliqua tout d'une haleine les onze premiers chapitres du quatorzième livre des *Annales* : la traduction jaillissait de source, pénétrante, vigoureuse et pleine; le commentaire suivit, riche et nerveux, avec des bonheurs de tour et d'expression qui faisaient penser à la langue de Saint-Simon.

Ce que cette maturité d'esprit et cette fierté d'âme, si repliée à la fois et si ardente, recouvraient de décision politique se manifesta au coup d'État. Le 2 décembre 1851, à la première nouvelle de l'arrestation des membres de la Chambre, Prévost-Paradol monta chez le directeur en qualité de chef de la troisième année et lui déclara, au nom de l'École entière, avec la solennité de la jeunesse faisant acte d'indépendance pour la première fois, que l'École était avec l'Assemblée. La semaine suivante, nous assistions, en Sorbonne, à la dernière leçon de M. Jules Simon. « L'admirable séance! écrivait Prévost-Paradol à un absent. Cet homme est né orateur. Quel feu! quelle voix! quel geste! Il fut magnifique ce jour-là! » (24 décembre 1851.) Quelques jours après, dans une dissertation intitulée : *De la classe éclairée d'une nation,* il rédigeait lui-même une sorte de protestation du droit contre la force, de l'élite contre la foule. Mais, aussi élevée que vive et incapable de se payer de sophismes, l'ambition de Prévost-Paradol visait plus haut que sa propre destinée. Autour de nous il n'était bruit que de retraites, de suspensions, de démissions, et l'on se demandait où était le devoir. Un fragment d'une lettre intime a été publié où Prévost-Paradol disait : « Nous ne sommes pas tenus de donner un inutile exemple, nous que l'État tient à la chaîne d'indispensables appointements. » Ce n'était qu'une partie de sa confession et la moindre. S'il disait avec franchise que devant la nécessité « il fallait s'avouer qu'on n'était pas un héros », il concluait que le corps enseignant, dont la fonction permanente est supérieure aux mouvements passagers de l'opinion, se devait à lui-même de travailler à maintenir dans les esprits les grands courants que pour tout le monde, pour ceux qui étaient condamnés à rester à leur poste comme pour ceux que leurs engagements forçaient à s'en détacher,

l'obligation la plus haute était d'aider énergiquement le pays à reprendre possession de lui-même, qu'au-dessus de la forme du gouvernement il y avait la France : là est presque tout le secret de sa vie.

II

Quatre mois plus tard, Prévost-Paradol prenait un congé pour se préparer à servir l'Université suivant ses aptitudes et ses goûts. L'agrégation de philosophie, à laquelle il se destinait, était supprimée. Le caractère scolastique de l'agrégation des lettres l'effrayait. Il ne se voyait pas d'ailleurs sans quelque embarras dans une classe d'humanités enseignant le grec et le latin, et c'est aux Facultés qu'il aspirait. Dès lors, pouvant librement faire ses thèses de doctorat, rien ne l'attachait plus à l'École, dont le nouveau régime lui pesait. Il s'était ouvert l'accès de la presse universitaire : sous le nom de Louis Brégan et de Lucien Sorel, il avait donné à la *Liberté de penser* quelques études de philosophie sociale; il collaborait à la *Revue de l'instruction publique,* où il était devenu le rapporteur ordinaire des grandes solennités de l'Institut. Le compte rendu de l'Éloge de Geoffroy Saint-Hilaire par M. Flourens, la réception de M. de Montalembert à l'Académie française, et surtout un article sur la Notice consacrée à Droz par M. Mignet dans une séance annuelle de l'Académie des sciences morales, l'avaient mis en lumière et presque en faveur auprès des maîtres de la critique littéraire, qui étaient en même temps les chefs de l'opinion libérale. En 1851, l'Académie française avait choisi pour sujet du prix d'éloquence une étude sur Bernardin de Saint-Pierre : Prévost-Paradol passa ses vacances à traiter le sujet, dans sa petite chambre de la rue du Cherche-Midi, le matin, avant que vinssent les visiteurs. Nous n'étions que trois, Taine, Levasseur et moi, dans la confidence. Les concurrents étaient nombreux et brillants. Après une discussion qui avait longtemps tenu en suspens le jugement de la commission, la majorité des suffrages s'était décidée pour Prévost-Paradol. Mais le jour où il m'écrivait (25 mai 1852) : « Victoire ! j'ai le prix tout seul, tu entends bien, tout seul; Caro n'a que l'accessit et Poitou la mention », il ajoutait : « Es-tu en état de me faire dîner? J'ai douze sous à moi. »

Dans son existence si remplie, je ne sais rien de plus honorable que la lutte qu'il soutint contre les nécessités de la vie pendant les trois années qui précédèrent sa nomination à Aix. Plus tard il dira volontiers, trop volontiers parfois, qu'il ne peut s'imposer aucune contrainte[1], et qu'il aime à

[1] C'est un propos qui lui était habituel. « Je n'ai jamais eu la force de me gêner, je ne l'aurai jamais. » (11 juillet 1849.)

suivre son penchant. Pendant ces trois années, sa vie fut une vie de travail surhumain et de gêne étroite. Il ne lui eût pas été impossible de se faire jour dans le monde des distractions faciles et des loisirs malsains; le hasard des relations qui s'imposent ou qui s'offrent sans qu'on les cherche faillit même l'y introduire plus d'une fois. Mais il avait en aversion la jeunesse dorée des premiers jours de l'Empire, « ces fils d'agents de change et de banquiers, race anoblie des Mercadet, n'ayant plus à la seconde génération l'actif savoir-faire du père, mangeant fastueusement de l'argent mal acquis, blasphémant politique bêtement et cruellement, sans plus de cœur que d'esprit, vrais fils d'affranchis qui oublient le collier de leurs ancêtres et mériteraient de le porter » (1er octobre 1852). C'est d'un autre côté, c'est vers les hommes « dont la fortune scientifique et littéraire représentait une dépense énorme de talent et de patience » que se portaient son ambition et son courage (9 décembre 1852). « Nous vivons et nous mourons au concours », écrivait-il avec un de ces mélanges d'abattement et de vaillance qui se partageaient si souvent son cœur. Son père, avec sa modique pension, possédait tout juste assez pour subvenir aux frais de l'éducation de sa sœur. Les quinze cents francs du prix d'éloquence, sur lesquels il avait fondé tant d'espérances, n'étaient qu'une ressource de transition. Grâce à un maître dévoué, M. Geruzez, un traité avec une grande maison de librairie lui assurait, pendant quelque temps, moyennant un travail considérable, un modeste revenu. « Entre les soussignés Louis-Christophe Hachette et Anatole-Lucien Prévost-Paradol, élève de l'École normale, demeurant rue du Cherche, etc., disait-il gaiement, a été convenu ce qui suit : le pauvre jeune homme fera un gros volume intitulé *Revue de l'histoire universelle,* avec quelques faits et force considérations générales. Il a, pour ce faire, treize mois ou moins, s'il le peut, et le premier de chaque mois il touchera deux cent cinquante francs, jusqu'à ce qu'il ait touché (et dépensé, hélas!) trois mille francs. » Les treize mois écoulés, M. Léon Halévy, qui lui portait une vive affection, lui avait procuré quelques leçons. Il comptait aussi sur les concours de l'Institut, même sur les scénarios de l'Académie des beaux-arts. Mais tout cela n'était pas assez pour donner la sécurité du lendemain.

Chaque jour, après une matinée de travail commencée en plein hiver à cinq heures, à la lueur d'une bougie, les jambes enveloppées dans la couverture de son lit, faute de feu, il partait et parcourait Paris dans tous les sens, allant bravement de projet en espérance, et trop souvent d'espérance en déception. Un moment il se flatte d'être chargé de la suppléance du cours de littérature française à la Sorbonne ; mais M. Geruzez, pour être

suppléé, doit d'abord obtenir la chaire, et la chaire lui échappe. Pendant quelques semaines, il poursuit l'emploi de répétiteur de langue française à l'École polytechnique; il y est désiré, presque attendu; l'emploi est supprimé. La bibliothèque de l'École normale lui est offerte; il n'attend plus que sa nomination, quand il apprend qu'un de ses maîtres a posé sa candidature : il se retire. Puis c'est la *Revue des Deux Mondes* qui lui fait des avances : le choix de l'article qu'il doit fournir est arrêté avec M. de Mars; il traitera du roman contemporain. Mais voici que M. de Mars trouve l'article trop court : il réclame des recherches nouvelles et quelques développements. Des recherches pour un homme qui n'a jamais eu le goût d'en faire et qui a moins que jamais le temps de s'y livrer! Des développements pour qui se sent absolument incapable d'étendre ce qui peut clairement, d'un mot, s'indiquer ou s'insinuer! Mieux valait s'en tenir aux colonnes moins exigeantes de la *Revue de l'instruction publique*. Aussi bien, sous la direction de Rigault, la *Revue,* devenue une revue critique de la littérature, des sciences et des beaux-arts, avait groupé autour d'elle toute une pléiade d'écrivains distingués : Ch. Levêque, Bersot, Caro, Taine, J. J. Weiss, E. Hervé, F. Baudry, J. Girard, A. Claveau. Quelle compagnie plus souhaitable! quel moyen plus à portée pour payer ses dettes, — dettes de ménage et dettes de reconnaissance envers ceux dont il avait éprouvé le bienfaisant patronage!

Toute la correspondance particulière qui ravive pour nous ces souvenirs est pleine de détails où se peint la nature si attachante de Prévost-Paradol. Parfois sans doute la lassitude est la plus forte : « Se conduire devant vingt personnes en jeune homme tranquille, indépendant, occupé seulement de travail et de littérature et une heure après faire face au présent et à l'avenir, sentir s'appuyer sur soi un père désespéré, une femme inquiète, — il venait de se marier, — et porter deux familles : ah! quand tout cela sera fini, si la vie me devient jamais douce et aisée, je n'y croirai pas (21 octobre 1853). » Cependant il n'en conçoit aucune pensée d'aigreur ou de révolte : « Je reste toujours dans les mêmes parages (2 juin 1853), sans grande tempête et sans beau temps, écrivaillant mon *Histoire* et en désirant ardemment la fin, aussi vivement que je désirerai ensuite quelque chose et ensuite quelque chose encore, et toujours ainsi, jusqu'à ce que ma petite lampe soit éteinte et mon rideau tiré. » Il semble même que ces épreuves le rassérènent : « Croirais-tu que cette seule pensée de l'infinie succession de nos désirs, faite pour contrister l'âme, me console au contraire en m'empêchant de m'attacher trop fortement au désir présent, comme font ceux qui croient toujours toucher au port et mettre la main

sur le repos? » Il connaissait enfin, pour le pratiquer, un moyen souverain d'alléger son fardeau, ou du moins de n'en pas trop sentir le poids; c'était de se mettre aux moindres choses, dès qu'elles étaient nécessaires, allègrement et sans compter. Ainsi entendue, son activité suffisait à tout et ne se rebutait de rien. Lui que jadis l'idée seule d'une classe faisait frémir, il était un professeur accompli. Ses deux élèves le ravissent. Il les a jetés tout d'abord dans l'antiquité par les grands livres. Il lit avec eux Hérodote et Tite-Live, et, chemin faisant, il leur ouvre l'esprit à toutes sortes d'idées nouvelles : ce sont des curiosités, des étonnements, des enthousiasmes sans fin. Il en jouit avec eux et autant qu'eux. Ah! que ne l'a-t-on ainsi affriandé au collège, au lieu de le dégoûter par d'ennuyeuses et stériles élucubrations!

Si occupées d'ailleurs que fussent ses journées, il avait ses moments de réconfort et d'excitation féconde. Il entretenait d'étroits rapports avec tous ses maîtres de l'École : Geruzez, Chéruel, Havet, Vacherot, J. Simon. Ses relations avec le monde académique s'étaient étendues et fortifiées. Son prix lui avait facilité tous les accès; il en était aussi étonné que reconnaissant : jamais il n'aurait cru, — c'est le misanthrope du collège qui se réveille, — qu'il fût aussi aisé de se laisser protéger[1]. M. Villemain était presque jaloux de l'affectueux intérêt que lui témoignait M. Mignet, et chaque fois redoublait d'attentions flatteuses. M. Michelet avait demandé à le voir à l'occasion d'un article qu'il lui avait consacré : l'éloge du jeune critique tournait un peu court; son admiration avait eu trop de sous-entendus; mais après ce léger froncement d'un amour-propre mal satisfait, quelle large expansion de bienveillance et quelle conversation savoureuse! Chez M. Garnier, il rencontre Renan, « le grand Renan, avec qui un quart d'heure de causerie l'a lié, il l'espère, pour toute la vie ». Un autre jour, c'est Augustin Thierry, Génin, Guigniault, Paulin Pàris, Hauréau. Il « fréquentait » chez M. Cousin. « J'ai passé hier ma soirée avec lui, de sept à dix, en tête-à-tête. La séduisante créature! Comme il accouche les esprits! comme il peint ce qu'il sait! Il m'a raconté sa Longueville, son Condé; il m'a joué le Dix-septième siècle, les Carmélites. Je l'ai suivi, animé, et nous avons visité ensemble le ciel et la terre. A quoi n'a-t-il pas touché, et que ne sait-il embellir? Il me presse toujours de revenir..... Je lui veux arracher une théorie du roman à l'usage de mon article de la *Revue des Deux Mondes.* » (24 novembre 1852.)

Tout ce qu'il recueillait de directions judicieuses, tout ce qu'il amassait

[1] « Je suis partout bien reçu, ce qui m'étonne toujours, moi qui connais mon peu de valeur et qui ne puis me regarder sans rire. » (24 novembre 1852.)

d'encouragements ou de renseignements utiles ne lui profitait pas à lui seul. De Paris il nous donnait de nos nouvelles les uns aux autres. Un tel est malade, il faut lui écrire. Tel autre s'endort, il faut le stimuler. Il soutient les défaillants : « Ceux qui maudissent la société ressemblent à ceux qui maudissent la tribune : c'est qu'ils ne savent pas y monter et s'y tenir. » Il indique les sujets de doctorat que l'on peut traiter et ceux dont il est prudent de se garder : point de métaphysique ; elle est suspecte ; en histoire même, un choix habile est nécessaire, sous peine de n'être pas agréé. Une thèse de Taine avait été écartée par la Sorbonne. « Qu'importe? lui écrivait-il. Il te reste un livre, de la jeunesse, l'habitude de l'application, et si j'en crois mes espérances, quelque chose de plus que du talent... Il faut patienter et s'exercer, voleter en attendant que l'espace s'ouvre aux larges ailes, manger ton cœur quelques années. Je te supplie de deux choses : faire une thèse littéraire plus qu'inoffensive et paraître avoir renoncé à la philosophie; l'autre, c'est d'en faire plus que jamais. » (30 juillet 1852.) Ainsi nous poussait-il tous au travail, au souci de l'avenir. Il travaillait lui-même et donnait l'exemple. Au cours de son *Histoire universelle,* il s'était épris du seizième siècle, et il en voulait tirer sa thèse française. Il avait successivement tâté Duplessis-Mornay, Coligny, Duperron, d'Ossat; mais ni les uns ni les autres n'offraient de l'inédit, et déjà l'inédit était en honneur à la Sorbonne. M. Mignet l'invitait à prendre pour sujet la *Conversion de Henri IV :* c'était l'occasion d'examiner si l'esprit français n'aurait pas gagné à s'engager dans la religion du libre examen. De cette proposition Prévost-Paradol retint seulement l'idée qu'une étude sur la politique de Henri IV pouvait avoir de l'intérêt. Dans son *Histoire de Marie Stuart,* M. Mignet avait au passage signalé l'esprit et le caractère de l'ambassadeur Hurault de Maisse, alors détaché en Italie. Or il existait aux archives du ministère des affaires étrangères « un manuscrit de 353 feuillets ou 706 pages sur l'ambassade de Monsieur Hurault de Maisse en Angleterre vers la royne Élisabeth, ès années 1597 et 1598, touchant la paix qui depuis fut conclue à Vervins ». Prévost-Paradol aborda l'étude du document avec résolution. Pendant plusieurs semaines, il s'enferma dans un petit cabinet, aux Archives, du matin au soir, sentant que chaque journée de travail le rapprochait du but qu'il était de plus en plus pressé d'atteindre. En même temps, il rassemblait ses notes et ses souvenirs sur *Jonathan Swift,* qu'il avait adopté pour sa thèse latine. « De rédiger en français, ce n'était rien; la difficulté fut de faire ce long thème. » Le 1er décembre 1855, quinze jours après la soutenance, « la plus brillante qu'eût entendue la Sorbonne depuis trente ans, une de celles qui annonçaient un homme non moins qu'un écrivain », disait

Saint-Marc Girardin, je recevais ce billet : « Je verrai le champ de bataille des Cimbres, mais je ne verrai plus de longtemps mon cher Ottavio ; car je vais à Aix, chargé du cours de littérature française comme suppléant de M. Fortoul. »

III

Entre les épreuves de sa jeunesse et l'activité militante de ses dernières années, le séjour à Aix est, dans la vie de Prévost-Paradol, une halte de repos et comme une oasis. Ce qu'il avait eu l'ambition de trouver tout de suite à la Sorbonne n'était pas quant à présent réalisable. Aucun devoir ne le retenait à Paris : son père était mort, sa sœur était en passe d'entrer, suivant son vœu, dans les cadres des maîtresses de la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis. Il emportait avec lui tout son bonheur. Il était encore à l'École normale, quand il avait rencontré chez M. Fleming la jeune Suédoise qu'il devait épouser. Une beauté qui lui rappelait celle de sa mère, un rare talent d'artiste, une grande élévation de sentiments, un tour d'imagination vaporeuse et poétique à laquelle l'incomplète expérience de la langue française ajoutait un charme de plus, l'avaient séduit dès l'abord. J'ai lu presque jour par jour les lettres qu'il adressait à la suite de chaque entrevue, et plus tard, pendant plusieurs années, j'ai eu le secret dépôt de toute cette correspondance. Je ne crois pas que la passion ait jamais parlé une telle langue ! C'était la langue de J. J. Rousseau; mais combien plus sincère ! Quelles analyses saisies sur le vif de ces deux cœurs également épris ! Et comme, rapprochées de cette pure flamme, les lettres de la *Nouvelle Héloïse* perdaient de leur éclat ! Le mystère dont il avait fallu envelopper les commencements de cet amour en augmentait l'attrait. De cette union étaient nés trois enfants [1], et dans les agitations de sa fiévreuse existence, Prévost-Paradol se reprochait de ne leur point assez appartenir. Aix se prêtait au repos qu'il cherchait.

Pour mieux garantir son indépendance, il avait pris domicile à la campagne, dans une rustique maison d'où il embrassait la vallée de l'Arc et la pittoresque ceinture des collines qui l'enserrent. Avec le recteur, M. Mottet, ancien député, ancien conseiller d'État, demeuré libéral, et ses collègues de la Faculté, il ne voyait guère qu'un vieux procureur général

[1] Lucy, Yalmar et Thérèse. — Yalmar est mort le 22 décembre 1877; Lucy a succombé quelque temps après, le 17 mars 1878, au couvent des dames de la Retraite, où elle s'était retirée pour prendre le voile; Thérèse est aujourd'hui, avec sa tante, dans l'Ordre de Notre-Dame de Sion, au couvent de Ramleh, en Égypte.

de la monarchie de Juillet, ami de M. Thiers et de M. Mignet, homme de cœur, original et instruit, mais si sourd qu'on osait à peine se risquer à un entretien. De Paris même il ne lui restait, avec l'affection de ses amis, que deux souvenirs dont il lui eût coûté de se détacher : avant son départ, il avait déposé à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire pour le concours sur *Le rôle de la famille dans l'éducation*, et, à peine arrivé à Aix, il avait écrit, en moins de trois semaines, un éloge de Vauvenargues : c'était le sujet du prix d'éloquence proposé par l'Académie française. Et il se laissait aller au courant nouveau qui le portait doucement. « Ma petite fille, monsieur le soleil, mon jardin que je vais orner de poules, mon cabinet de lecture et mes journaux, mon cours qui me réveille une fois par semaine et me chatouille, mon cher Borély avec qui je crie un peu tous les jours et dont l'oreille n'a plus de secret pour moi, — quant à son esprit, il y a longtemps que j'y suis et lui dans le mien, — tout cela me roule si paisiblement à travers la vie qu'elle me semble un chemin de mousse qui peut me conduire au néant sans que j'y songe. A peine si la demi-incertitude où je suis de la chute de *Vauvenargues* et si l'inquiétude que doit me causer sur l'*Éducation* l'instinctive antipathie du rapporteur du concours ont le pouvoir de me troubler. Il me faut un effort pour m'affliger de ces échecs lointains qui perdent ici de leur réalité. » (10 avril 1856.) L'automne de la Provence surtout le transportait : « Imagine la température et l'atmosphère des Champs Élysées de Fénelon..... Vraiment je suis ici le plus patient des hommes, parce qu'en définitive, sauf vous autres, rien ne me manque, et que cette vie tranquillement occupée est tout à fait de mon goût. Croirais-tu que je commençais à trouver les vacances un peu longues ? » (22 octobre 1856.) Ce dont il jouit plus encore, c'est du bonheur de sa femme, qui a retrouvé la santé, et de celui de ses enfants, qui grandissent ; sa dernière fille seule, sa quatrième enfant, née à Aix et morte à dix-huit mois (mars 1858), l'inquiète par son appétit irrassasiable : « Comment conduire dans le monde une personne aussi affamée qui mange des deux mains et toujours ? » Qui n'a pas suivi Prévost-Paradol à cette époque, dans son intérieur de famille, ou qui ne l'a pas vu ailleurs prodiguant les soins les plus dévoués à la vieille gouvernante de sa mère, ne l'a pas connu tout entier.

Sa correspondance avec Mme Léon Halévy, qui de Paris veillait sur lui avec une sollicitude maternelle[1], le montre gouvernant son ménage dans

[1] « Votre billet, lui écrit-il (4 janvier 1856), a ramené mon imagination en arrière jusqu'au jour où vos lettres venaient consoler et rassurer un petit écolier qui avait perdu sa mère, et qui souvent allait l'oublier le dimanche auprès de vous. Votre écriture est restée pour moi attachée à ces souvenirs, et par là elle m'émeut et me fait redevenir enfant... »

le plus minutieux et le plus touchant détail. Il avait trouvé dans sa fonction la tranquillité, mais non l'aisance : il fallait se restreindre, se priver ; la dépense d'un voyage à Marseille était une affaire ; quant à Paris, on n'y pouvait songer. D'une intégrité rare, incapable de compter avec les autres quand il s'agissait de mettre le prix à son talent, Prévost-Paradol a toujours su compter pour lui-même ; même alors que plus tard le goût du plaisir l'entraînait, sa vie resta ordonnée. Rien de plus curieux dans leur précision spirituelle que les renseignements qu'il donne à Mme Halévy sur le prix du beurre et des olives, de la viande et du pain, qui ne coûtent pas moins cher qu'à Paris : ce qui est bien injuste, car on vit à Aix moins qu'à Paris certes, et, en bonne conscience, on ne devrait payer que moitié une demi-existence, — ou sur les domestiques, n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, par lesquels en moins d'un mois il a dû passer (12 février 1856). Il sourit d'ailleurs de ses *Provinciales,* — c'est le nom qu'il donne à ses lettres, — et il semble en effet que le provincialisme le gagne. Un scandale local l'occupe, comme s'il était du pays. Les événements de son journal sont une promenade au Tholonet, où M. Zeller, son collègue, lui faussant compagnie, il a bu seul une pleine bouteille d'un petit vin pétillant qui a failli le mettre à mal ; — une représentation de la *Juive,* dans une petite salle de cour d'assises, par une Rachel de soixante-cinq ans, ridée, cassée, essayant de chanter d'une voix tremblante : « Et cependant il va venir », et laissant, faute de dents, échapper des sons commencés ; — ou bien encore une chasse malheureuse chez M. Borély : « Oui, j'ai chassé, j'ai tué des grives et ce qu'on nomme ici des palombes ; j'ai même tué, à deux pas du pigeonnier, un pauvre pigeon que j'ai eu la naïveté de prendre pour une palombe : « Sacrédienne ! » criait M. Borély en me voyant ajuster l'animal au vol, et moi qui interprétais l'exclamation par : « N'allez pas le manquer », je lui ai coupé la tête, comme M. de Framboisy à sa femme. » (22 octobre 1856.)

Cette bonne humeur était entretenue par le succès de son cours. On a rappelé récemment, sur le théâtre même de ses débuts [1], quel effet produisit sa première leçon (10 janvier 1856). Écrite avec éloquence, sans amplification ni emphase, prononcée debout, d'une voix simple et pénétrante, soutenue par un geste sobre et gracieux, elle avait dépassé l'attente d'un auditoire bien prévenu cependant en sa faveur. Le bruit des applaudissements était arrivé à Paris qu'il doutait encore de lui-même. Mais quelques jours après, tandis qu'il descendait la rue, le soir, au milieu des étudiants, qui ne le reconnaissaient point, il avait entendu ce dialogue sur le nouveau pro-

[1] *Prévost-Paradol à Aix en* 1856. Discours prononcé à la séance solennelle de la rentrée des Facultés des lettres, le 14 novembre 1887, par M. Gaston Bizos, doyen de la Faculté.

fesseur : « Eh bien, qu'en penses-tu? — Moi, j'ai dormi tout le temps. — Comment as-tu pu dormir? Il vous a une parole, celui-là ! » — « Et comme je suis sûr de ne pas crier, ajoute-t-il, cela veut dire qu'ils me trouvent intéressant; et voilà le premier compliment qui m'ait rassuré depuis que je suis à Aix ! » (26 janvier 1856.) Au reste, il n'avait pas tardé à se mettre à l'aise : dès la deuxième leçon, rompant avec l'usage, il parlait sans autre préparation que trois ou quatre lignes de plan arrêtées la veille et méditées le matin. En outre, il était décidé à ne pas se piquer de remplir à tout prix l'heure réglementaire : dès qu'il avait dit ce qu'il voulait dire, il se retirait; rarement restait-il en chaire plus de quarante minutes. Il ne cherchait pas davantage à séduire par la nouveauté de la matière. La première année, il avait pris pour texte d'études les *Moralistes français ;* la seconde, il devait traiter l'*Histoire de la poésie française au dix-septième siècle.* C'est sur la grandeur des sujets que, non sans raison, il comptait. Le 20 novembre, il reprenait la parole « devant un public de 178 Aixois, dont 23 Aixoises ». « En vérité, disait-il en envoyant cette statistique qui témoignait d'une popularité croissante, j'aime fort mon cours et mon auditoire. »

Y était-il aussi décidément attaché qu'il s'efforçait de le croire? D'Aix il prenait assurément tout ce qu'il pouvait prendre, et il énumérait à ses amis sincèrement, comme il se les répétait à lui-même, toutes les raisons qu'il avait de ne s'y pas trop déplaire. Mais il n'était pas arrivé au terme du premier semestre qu'il se comparait à un malade qu'on amuse à compter les fleurs de la tenture de sa chambre, qui travaille à tromper son ennui, et qu'un beau matin la vigueur de sa santé renouvelée emporte à travers champs. Il éprouvait d'insupportables langueurs, suivies de sourdes colères. Ce huis clos de province l'énervait. Il avait soif du grand air. Qui le rejetterait dans le tourbillon de Paris? Si, à la fin d'une de ces journées où il s'était abandonné au flot qui le berçait, un coup de vent venait à le ressaisir, « il regretterait Aix, pendant dix bonnes minutes, peut-être »; mais les dix minutes passées, quel soulagement! quelle joie! quelle envolée !

« J'aime passionnément Paris, a-t-il dit un jour; je l'aime non seulement pour tout ce qu'il contient, mais pour lui-même. J'aime ses rues, ses places, ses jardins, son fleuve, ses aspects variés de jour et de nuit, ses bruits et ses silences. Aucune capitale ne me semble, comme Paris, avoir été créée et mise au monde pour être le vrai théâtre de la pensée et des passions [1]. » Pour lui, à ce moment, Paris, tout Paris, c'était la rue Saint-Jacques. Il

[1] *Nouveaux Essais de politique et de littérature, Paris*, p. 381.

n'embrassait pas d'autre horizon. Il ne concevait pas de fortune plus enviable que celle de M. Saint-Marc Girardin, professeur en Sorbonne et collaborateur du *Journal des Débats*. Nul doute qu'il n'eût pris sérieusement le goût de l'enseignement public. Ses amis avaient le dessein de faire créer à son profit un cours de littérature française à Marseille. Outre les avantages qui devaient en résulter pour l'aisance de sa famille, « l'idée de haranguer les arrière-petits-fils des Hellènes » lui souriait. Malgré tout, néanmoins, le fond de ses ambitions n'appartenait pas à l'Université. Ce qu'il enviait le plus à M. Saint-Marc Girardin, ce n'était pas sa chaire en Sorbonne. Ah! si, comme Rigault, il avait eu pied tout de suite aux *Débats*, « il n'aurait pas pris le long détour d'Aix ». La politique l'attirait invinciblement. Les invitations à y prendre part ne lui manquaient pas. Il n'eût tenu qu'à lui d'entrer à la *Revue contemporaine,* que le gouvernement venait de prendre sous son patronage. Mais il s'en défendait résolument. Reconnaissant à M. Fortoul du bien qu'il lui avait fait, des projets qu'il concevait pour le développement de l'enseignement supérieur, des égards qu'il témoignait au talent, il était décidé à accomplir son devoir, tout son devoir, sagement, et à ne donner, ni dans son cours, ni hors de son cours, aucun sujet de plainte légitime; quant à s'enrôler sous la bannière où on l'appelait, « il aurait plutôt tout jeté là ». C'est dans l'opposition qu'il voyait l'honneur et le salut du pays. Il faisait venir le *Times* d'un cabinet de Paris, non sans grands frais, et pour n'y trouver que des nouvelles vieilles de huit jours : au moins les avait-il comme il les voulait, indépendantes et sûres. Des journaux français, chaque matin, il se donnait la tâche d'en lire un, — une feuille officieuse, — et lorsque l'article en valait la peine, il s'amusait à dresser un plan d'attaque ou de riposte pour se faire la main. Le jour où arriva la lettre de Rigault qui, de la part de M. de Sacy, lui offrait aux *Débats* une place devenue libre (7 décembre 1856), on raconte qu'il se donna pour réfléchir le temps de faire trois fois le tour de son petit jardin; je crois bien que sa décision était prise avant d'avoir fini le premier.

IV

Les hommes obéissent, même à leur insu, aux lois de leur destinée, qui ne sont, il est vrai, d'ordinaire que les lois de leur nature. Tout ce que Prévost-Paradol avait écrit et médité jusque-là était comme une préparation au rôle qu'il était désormais appelé à jouer. C'est cette vocation inté-

rieure qui explique l'idée qu'il se faisait de ses ouvrages, leur objet, leur méthode, leur esprit.

En 1861, Sainte-Beuve s'étonnait qu'après avoir dispersé dans divers recueils tant d'articles sur toute sorte de sujets, la pensée ne lui fût pas venue de les réunir pour le plaisir et le profit de ses lecteurs : était-ce sévérité pour lui-même ou indifférence? — Sévérité d'abord peut-être, en partie au moins. Prévost-Paradol se jugeait sans complaisance. C'est bien volontairement qu'il avait condamné à l'oubli les essais de sa jeunesse. A peine crut-il pouvoir y relever plus tard un certain nombre de fragments : quelques observations générales, des maximes, cinq ou six pages de l'Éloge de Bernardin de Saint-Pierre. Il traitait ces premières études comme les heureux de la terre qui ne font pas état de toutes leurs richesses. Mais ce qui émeut surtout Sainte-Beuve, c'est que la critique littéraire proprement dite semblait lui être de peu de prix, et en cela il ne se trompait pas. Tout au plus, en effet, dans les sujets qui y prêtent le mieux, Prévost-Paradol aborde-t-il la critique littéraire, d'un mot à la fin, négligemment. Cet artiste consommé ne tenait chez les autres presque aucun compte de l'art. Ce lettré si fin était plus touché pour lui-même des vertus de combat auxquelles les lettres l'aguerrissaient que du délicieux repos de leur commerce. « Salut, lettres chéries, douces et puissantes consolatrices! s'écriera-t-il au lendemain d'un échec immérité ; vous êtes comme ces sources limpides cachées à deux pas du chemin, sous de frais ombrages! Celui qui vous ignore continue à marcher d'un pied fatigué ou tombe épuisé sur la route ; celui qui vous connaît, nymphes bienfaisantes, accourt à vous, rafraîchit son front brûlant, lave ses mains flétries et rajeunit son cœur. Vous êtes éternellement belles, éternellement pures, clémentes à qui vous revient..... » Mais cette éloquente invocation n'était que le cri d'un cœur blessé. Prévost-Paradol s'est reposé sous le toit hospitalier des lettres ; il ne s'y est jamais fixé. Elles le charmaient sans le retenir. Dans la préface même du volume où se retrouve cette apostrophe devenue classique, il disait, non sans en tirer honneur, que, « s'il n'écrivait point sur la politique sans y porter quelque préoccupation littéraire, il ne faisait guère de littérature sans songer à la politique ».

Tout politique digne de ce nom est doublé d'un moraliste. Ceux-là seuls peuvent légitimement aspirer à gouverner les hommes, qui ont étudié le cœur humain. C'est le moraliste qui s'annonce chez Prévost-Paradol dès ses premiers ouvrages, comme il se marquera dans ses ouvrages postérieurs, chaque fois avec plus de force et d'éclat. La *Revue de l'histoire universelle* est une œuvre morale, œuvre de jeunesse, sans doute, où l'on sent trop sou-

vent une science de fraîche date et de seconde main, mais œuvre vigoureuse dans sa conception première et qui vaut surtout par l'idée que l'auteur y poursuit : or ce qu'il se propose de démontrer, c'est que, suivant le mot de Pascal, l'humanité est un grand être qui vit et se développe perpétuellement, que dans le mouvement général de la civilisation il n'y a ni affaiblissement ni arrêt, que la décadence d'une nation prépare la grandeur d'une autre, que les défaites du bon droit ne sont que des dérèglements momentanés de l'ordre universel, qu'en un mot l'histoire du genre humain ne donne point de démenti à la conscience humaine. C'est également une œuvre de morale que le Mémoire sur *Le Rôle de la famille dans l'éducation,* dont on a pu dire justement, caractérisant à la fois ses défauts et ses mérites, que l'âme et l'intelligence de l'enfant y sont vues à l'antique sous leurs traits les plus généraux, comme dans un rapide traité de Xénophon. L'observation morale est le fond lumineux des peintures si riches et si curieuses de la cour d'Angleterre dans *Élisabeth et Henri IV,* la grâce piquante de l'étude sur *Swift.* Quand, enfin, pour paraître devant un public dont l'opinion pouvait décider de son avenir, Prévost-Paradol choisit dans la pleine indépendance de ses goûts le sujet de son premier cours, n'est-ce pas au cœur de la grande tradition des moralistes français qu'il s'établit ?

Le volume qu'il a tiré de ce cours est son chef-d'œuvre et un chef-d'œuvre. Ébauché à Aix, il l'a repris depuis et poussé jusqu'à la perfection. Il y suit tour à tour, dans leurs spéculations diverses, avec une égale sagacité, Montaigne, La Boétie, La Rochefoucauld, La Bruyère et Vauvenargues. Ses analyses, sobres et vives, sont éclairées par des citations bien préparées, coupées avec art, merveilleusement encadrées. Rien ne lui échappe de ce que ces ingénieux investigateurs des mystères du cœur humain ont plus ou moins laissé dans l'ombre de leur esprit. Il remonte le courant de leur pensée, en ressaisit les origines lointaines et les sources profondes, la pénètre et la complète. Nul n'a mieux vu dans l'« arrière-boutique » de Montaigne, et je ne crois pas qu'on ait jamais sondé plus à fond l'âme de La Boétie et de Vauvenargues.

Mais, outre son intérêt spécial, le livre des *Moralistes* a ce caractère, entre tous les ouvrages de Prévost-Paradol, qu'il nous fait comprendre sa méthode d'observation personnelle et l'objet propre de son étude. Or il n'y faut point chercher les libres allures des biographies raisonnées de Sainte-Beuve, ces percées d'analyse inattendues, ces digressions suggestives, toute cette infinie richesse d'érudition de choix qui replace un personnage dans son cadre et le fait vivre. Rien non plus qui rappelle la théorie puissante des milieux et de la qualité maîtresse dont M. Taine a posé les principes et donné

tant d'applications vigoureuses. Sur les hommes qu'il veut faire connaître, Prévost-Paradol sait peu de chose en dehors de leurs ouvrages, et il ne croit pas avoir besoin d'en beaucoup savoir. Lorsqu'il se mit à écrire à Aix l'éloge de Vauvenargues, il n'avait sous la main que la notice de Suard; elle lui suffit. L'histoire de Montaigne a été faite : pourquoi la refaire? A peine rappelle-t-il les événements auxquels La Rochefoucauld a été mêlé, les misères domestiques dont La Bruyère a souffert. Du premier bond, sans effort, sans secousse, il quitte terre, il s'élève à larges coups d'aile, il s'espace, il plane. Et de cette hauteur les idées générales seules lui apparaissent. Il ne prend même point toujours le souci de les rattacher aux penseurs qui l'occupent. Ce qu'ils ont d'individuel est ce qui le touche le moins. Ce sont les grands ressorts des actions humaines, les vérités morales universelles et éternelles qui l'intéressent. « Quiconque a exprimé avec bonheur une de ces vérités qui ne changent point, et que chaque pas de l'humanité confirme, est assuré de vivre dans notre race, disait-il, et mérite en effet de vivre. » A Aix, ces développements étaient la principale substance de son cours; il les appelait ses petits sermons. Il avait aussi ses grands sermons, ses sermons de prédilection. Tels les morceaux sur l'ambition, la tristesse, la maladie, la mort, qu'il a insérés à la suite des *Moralistes,* comme pour mieux marquer le lien. Le plus grand nombre des articles de ses trois volumes d'*Essais* participent du même caractère. Le livre qu'il annonce n'est qu'un point de départ, un prétexte pour l'étude qu'il se propose. A peine entré en matière, il rompt avec l'auteur et s'engage dans un développement personnel du sujet. Sans les allusions politiques qui rappellent avec plus ou moins de précision le moment où a dû être rédigé l'article, il serait souvent difficile de lui assigner une date. Les anciens ont connu sous le nom de lieux communs ce genre de considérations. Les lieux communs constituaient comme un trésor psychologique où puisaient les philosophes, les orateurs, les hommes d'État. Prévost-Paradol, qui avait beaucoup pratiqué Sénèque et les écrivains du premier siècle de l'ère chrétienne, se complait dans ces grands thèmes d'éloquence morale. Le plus souvent il les renouvelle. Où le fond de l'observation originale est moins riche, il reprend les idées des maîtres sous une forme qui lui est propre; il élargit les horizons, il y répand d'admirables traînées de lumière. Ce qui, à l'origine, dans la grâce allongée de son style, pouvait subsister de procédés d'école s'atténua de jour en jour et finit par disparaître. Seule l'ampleur du développement, qui soutenait si heureusement l'inspiration philosophique de la pensée, lui demeura.

Mais autant cette méthode était calme et sereine, autant était vive et

ardente la pensée qu'elle servait. Prévost-Paradol n'était rien moins qu'un contemplateur. De bonne heure il avait conçu sa règle de vie en dehors de toute idée métaphysique. Spinosa était son maître, la conformité à l'ordre général de la nature son idéal, l'activité ou le développement de l'être, pour parler comme Spinosa, sa loi. Cette activité, il en reconnaissait deux modes : l'action proprement dite et la science. Que la science fût un mode supérieur à l'action, il ne le contestait pas. « Quelle plus noble ambition que celle de s'élever à la pleine intelligence de la nature! Elle seule met toute chose à sa place; elle seule est efficace contre les agitations de l'âme, parce qu'elle en réduit immédiatement les causes à leur valeur véritable, c'est-à-dire à rien ou à presque rien. » Viennent les jours d'épreuve : il cherchera dans cette adhésion aux lois naturelles la force nécessaire pour endurer les maux de la vie et la quitter sans regret. Mais cette sagesse, à la fois résignée et fière, il la tient en réserve, pour ainsi dire, et c'est la passion de l'action qui l'emporte. Le goût de l'action est pour Prévost-Paradol comme le signe d'élection chez les hommes; il décide de son admiration pour La Boétie et Vauvenargues. L'énergique protestation de l'auteur de la *Servitude volontaire* « l'a pénétré jusqu'aux moelles ». Mais, au témoignage de Montaigne, La Boétie a souffert « d'être né à Sarlat plutôt qu'à Venise, d'avoir croupi aux cendres du foyer domestique, condamné à laisser oisives de grandes parties desquelles la chose publique eût pu tirer du service et lui de la gloire » : c'est par là qu'il s'attache à lui et qu'il l'aime de prédilection. Pour Vauvenargues, il semble parfois qu'il eût pressenti en lui le secret de sa propre destinée, tant il s'applique à mettre en lumière ce que l'œuvre du jeune et brillant moraliste recèle de force et de grâce! Il y trouve ce que personne n'avait vu : une théorie complète du libre arbitre; il en fait un émule de Spinosa, un précurseur de Kant; il le grandit et l'exalte. Mais, par-dessus tout, il se plaint, et il le plaint que tout lui ait manqué pour exercer l'action dont le besoin le dévorait : des amitiés puissantes, la santé, l'occasion, la vie enfin au moment où allait commencer pour lui la renommée.

« L'action, s'écrie-t-il, voilà le mot qui revient peut-être le plus souvent dans les écrits de Vauvenargues, voilà l'image et le rêve qui obsédaient sa pensée, et il entendait par l'action l'influence sur les affaires humaines, la lutte de l'intelligence aux prises avec les difficultés et avec les hommes. » Ne lui prête-t-il pas ici ses propres idées avec quelque excès? « Vauvenargues, avait dit judicieusement Mirabeau, parle par théorie. » C'est le jugement que développait Sainte-Beuve, quand il écrivait : « N'ayant pu être ambitieux lui-même et pour son compte, Vauvenargues demeure le plus vertueux

professeur d'ambition. » Mais cette exagération même est chez Prévost-Paradol une lumière. Plus il découvre en Vauvenargues ce qui n'y était pas, plus il se découvre lui-même. L'action, voilà la passion qui, à lui aussi, lui enflammait le cœur. « L'ambition, disait-il peu de temps après avoir quitté Aix, n'est pas autre chose que le désir du commandement et de la gloire, et le plus souvent de ces deux biens ensemble... Désirer le commandement ou la gloire, c'est vouloir s'étendre comme le veut toute créature, c'est aspirer à vivre hors de soi, à reculer les limites de son être, à remplir un plus grand espace dans le monde... Désirer la gloire, c'est entreprendre sur l'imagination des hommes. Désirer le commandement, c'est entreprendre sur leur volonté,... faire sienne la volonté de ses semblables, agir par eux... » Fondé sur la loi générale de la nature, ce besoin d'agir est en même temps conforme aux règles de l'ordre moral. Ce dont Prévost-Paradol sait le plus de gré à Vauvenargues peut-être, après sa théorie kantienne du libre arbitre, c'est d'avoir pris la défense de l'homme, « jusque-là en disgrâce chez ceux qui pensent » . Le dix-septième siècle s'était montré sévère pour la nature humaine, se défiant de ses élans et redoutant dans ses meilleurs instincts l'influence d'une perversité originelle. Vauvenargues remet en honneur les passions et s'efforce de montrer comment, ayant leur justification, leur rôle dans l'ordre universel, elles peuvent se concilier avec la vertu, comment elles peuvent même le plus souvent y conduire. « Si vous avez quelque passion qui élève vos sentiments, écrivait-il dans ses *Conseils à un jeune homme,* qui vous rende plus généreux, plus compatissant, plus humain, qu'elle vous soit chère. » Et il donnait à cette partie de ses écrits ce titre d'une éloquence si concise et si forte, qui paraît résumer son œuvre et raconter sa vie : « Aimer les passions nobles. » Aimer les passions nobles, telle pourrait être aussi la devise de Prévost-Paradol. « L'amour de soi, dit-il, est le fond indestructible et nécessaire de l'âme humaine. Chercher son bien en ce monde ou son salut dans l'autre, suivant la loi des chrétiens, est la règle naturelle de l'homme, sa raison d'être, le principe sur lequel repose sa vie, comme celle de l'univers dont il n'est qu'une parcelle. Mais il y a deux façons de s'aimer : l'une basse et étroite, qui subordonne tout à soi et qui s'appelle le vice; l'autre intelligente, courageuse, qui subordonne son bien propre au bien général, ou plutôt qui les identifie l'un à l'autre, et qui s'appelle la vertu. » C'est ainsi qu'il arrivait à définir la vertu « l'art de faire remonter l'égoïsme à sa source la plus élevée » . Et tandis qu'il décrit les effets de cette vertu « agissante » , il semble qu'il en goûte l'ivresse. L'idée de l'action le fascine. Aussi bien n'est-ce pas seulement par le commandement qu'elle s'exerce ; elle s'impose



PREVOST-PARADOL

E. Plon, Nourrit & Cie Edit

également aux esprits par la parole, par la plume, en dépit du pouvoir et contre le pouvoir lui-même. Prévost-Paradol ne prisait si haut la littérature politique que parce qu'à ses yeux elle représentait la littérature d'action.

V

C'est le 1er janvier 1857 qu'il entra aux *Débats*. Il ne les quitta que quatre mois, du 9 avril au 12 août 1858, pour la *Presse*. Il n'a plus cessé ensuite de leur appartenir, même pendant sa campagne dans le *Courrier du dimanche;* il leur appartenait encore, lorsque le gouvernement de l'Empire fit appel à ses services. C'étaient M. Thiers, M. Mignet, M. Villemain, M. Saint-Marc Girardin qui l'avaient présenté à M. Bertin. Il avait pour rédacteur en chef M. de Sacy. Il devait suppléer M. John Lemoinne. On ne pouvait s'engager dans l'action sous de meilleurs auspices. « Enfin, disait-il triomphant, j'ai rallié le drapeau ! »

Le *Bulletin,* ou ce qu'on appelle ailleurs le *Premier-Paris,* était, pour ainsi dire, la rançon de l'entrée. Rançon d'honneur : qui pouvait oublier que, durant dix-huit ans, M. de Sacy avait tenu la plume? Prévost-Paradol, qui occupa la place dix-huit mois, y porta du premier coup les plus essentielles qualités du publiciste : la clarté, la concision, la justesse. La lucidité avec laquelle il exposait une question n'avait d'égale que la promptitude avec laquelle il en avait saisi le caractère. Comme il l'a dit de M. de Sacy, son maître, il allait droit au but. On se savait gré, en le lisant, de si bien comprendre les choses. L'effet était d'autant plus vif qu'il ne coûtait aucun effort prolongé : en une phrase, Prévost-Paradol avait dit tout ce qui était à dire : à la veille de la guerre de 1859, il dressa en deux colonnes un tableau complet de l'opinion des cabinets européens. Ses mois de service, — on sait qu'il se partageait l'année avec Alloury, — étaient pour M. de Sacy « un avant-goût du repos et des douceurs du Paradis ». L'art n'était pas certes étranger à cette rapidité lumineuse et sûre. Mais Prévost-Paradol cherchait surtout sa force dans l'indiscutable rectitude des appréciations. Le suprême mérite du journaliste, à ses yeux, était d'exprimer avant tout le monde, la veille, ce que tout le monde devait penser le lendemain, et ses adversaires ne lui refusaient pas ce mérite. « Il tirait sur nous, a dit Sainte-Beuve; mais il tirait bien. »

A ces qualités de fond Prévost-Paradol joignait un agrément sans égal. Il n'était pas de question qui sous sa plume ne prît un intérêt général et comme une portée philosophique. Intérêt d'autant plus saisissant que

presque chaque jour, au milieu des indications courantes, il changeait le sujet sur lequel il s'attachait à faire la lumière. Puis vint, et au bout de peu de temps, la malice : malice de rapprochements imprévus, de nouvelles déconcertantes, de sous-entendus, de silences, de procédés de toute sorte, où l'innocence calculée de la forme rendait plus pénétrante la perfidie de l'intention. « J'entourerai mon épée de feuilles de myrte », dit un hymne athénien. « Bon conseil, ajoute Prévost-Paradol : pour être invisible, la pointe du glaive n'est pas moins acérée. » Nul n'a porté plus loin l'habileté à se rendre invulnérable en bravant les coups, à faire entendre ce qu'on ne peut pas dire, à tout dire en se défendant de parler.

Quelques années après, alors qu'il était en pleine possession de son autorité, Prévost-Paradol se plaignait des entraves qui retenaient sa plume et l'empêchaient de prendre tout son essor. Il s'indignait des rigueurs d'une législation qui aurait étouffé la voix d'un Pascal, d'un Swift, d'un Junius, et frappé leur talent d'interdit. Il n'admettait pas que le grand art pût s'accommoder de cette gêne humiliante. Pour un peu de souplesse qu'on y pouvait gagner, que de force et de sincérité on s'accoutumait lâchement à perdre ! « Oui, disait-il, je le connais, cet art misérable, et j'en use quand il le faut, en pleine conscience, mais j'en sens tout le poids, et ceux qui me louent parfois de l'avoir pratiqué avec quelque succès, — la réponse s'adressait à Sainte-Beuve, — ne sauront jamais combien je le dédaigne, combien j'aurais voulu naître dans un temps qui m'eût permis de l'ignorer. » C'était, en vérité, faire trop bon marché de ce qu'il devait à cette « gêne ». Assurément il ne lui manquait rien de ce qui constitue la grande éloquence : et la période dans laquelle il enveloppe sa pensée se redresse parfois en jets magnifiques. Mais aurait-il pu soutenir longtemps le ton de l'invective? Avait-il le tempérament nécessaire pour faire retentir tous les jours, comme un Mirabeau, ces vérités qu'il se reprochait si hardiment de balbutier avec embarras? Il était plus juste pour l'art exquis dont il a donné le modèle, lorsqu'en 1853, — ah ! si Sainte-Beuve eût connu cette lettre ! — il en décrivait avec tant de bonheur l'attrait de haut goût et les raffinements :

« Quelle volupté de compter et de peser ses mots, d'enfoncer délicatement l'aiguille, d'ajuster à coups posés ! Vive l'oppression pour donner toutes ses ressources et tout son prix à la pensée, pour nous instruire à la force contenue, aux nuances savantes, au mépris laconique et acéré ! Que ce silence général est favorable ! Les braillards se taisent : il faut une voix métallique, dure, vibrante, pleine d'intonations fines et mordantes. Plus de chanteur des rues; place aux artistes ! Que je voudrais en être pour mon plaisir encore plus que pour l'honneur ! La main me démange, et l'épée danse au fourreau. »

L'ironie était son arme favorite. Il en connaissait la puissance et les règles, pour les avoir étudiées chez les maîtres. Il ne le cédait à aucun d'eux pour la façon de la manier. Il avait le coup d'œil sûr, la main preste, le jeu hardi. Les traditions courtoises du *Journal des Débats* et l'influence pacificatrice de M. de Sacy lui imposaient une modération à laquelle il ne se soumettait qu'en frémissant. Sans que rien pût altérer dans son cœur sa fidélité aux amitiés dont le patronage lui était cher au-dessus de toute chose, il en était venu à se trouver moins à l'aise; il sentait que le ton trop détendu de sa polémique n'éveillait plus au dehors les mêmes échos. Une feuille jeune, confiante, décidée à tous les risques, le *Courrier du dimanche,* lui avait offert un nouveau terrain de lutte. Il devait y trouver de vaillants compagnons d'armes, MM. Villetard, Hervé, Ferdinand Duval, J. J. Weiss, qui lui avait succédé à Aix et pour qui il avait fait ce que Rigault avait jadis fait pour lui-même. Réservant aux *Débats* ses articles littéraires, il se jeta dans le *Courrier,* et il y introduisit avec lui « cette indomptable et insaisissable ironie qui enveloppe et dissout peu à peu les dominations les plus triomphantes ». Son premier article, — il portait sur les limites du droit de discussion, — résonna comme un coup de clairon (décembre 1859). Et pendant quatre ans, de quinzaine en quinzaine, sous forme de lettres, il expliqua, commenta, discuta les événements qui occupaient l'esprit public. Les mesures qui intéressaient le régime intérieur de la France l'attiraient de préférence: outre que l'appréciation en était plus accessible à tout le monde, elles lui fournissaient un point immédiatement vulnérable, et il ne comptait les coups qu'il portait que par les blessures qu'il faisait. Mais il suivait avec plus de sollicitude encore peut-être, non moins d'inquiétude assurément, la menace des dangers qui d'année en année s'amoncelaient autour de nous, — l'unité de l'Italie, Rome, l'expédition du Mexique, le démembrement du Danemark et le principe des nationalités, — analysant à fond chacune de ces questions au fur et à mesure qu'elle surgissait, l'envisageant virilement dans toutes ses conséquences et les jugeant, comme tant d'autres, hélas! ne devaient les juger que par l'expérience.

Dans ces articles étincelants, l'esprit n'était que l'aiguillon du patriotisme et la parure du bon sens. Mais quelle richesse de ressources! Ici la fantaisie ailée d'Aristophane, là le sarcasme rieur de Lucien, ailleurs l'âpre raillerie de Swift, et cela dans une langue transparente et pleine, souple et nerveuse, tour à tour brûlante et légère comme la flamme, ou froide et tranchante comme l'acier, toute de verve et qui rappelle, sans l'ombre d'une imitation ou d'un pastiche, Chamfort et P. L. Courier, Montesquieu et Voltaire.

Tous les incidents lui étaient matière à satire : un discours, un article de loi, un mot qui avait couru le monde. Sous le couvert d'une comparaison, d'un apologue, d'un souvenir, d'une citation, il n'était rien qu'il ne s'enhardît de jour en jour et qu'il ne réussît chaque fois davantage à faire passer. Il avait à la fois toutes les audaces et toutes les prudences. Dur et hautain envers le pouvoir, doué d'une incroyable puissance de mépris, il trouvait le moyen de toucher à fond ses adversaires sans les injurier. Jamais poison plus subtil ne fut présenté dans une coupe plus élégamment ciselée. Même alors qu'il semble s'indigner, à Dieu ne plaise qu'il s'enfle ou se travaille! Le ton reste de bon goût, comme dans une conversation de salon. Mais le trait porte avec d'autant plus de vigueur qu'il semble lancé, — le mot est de Sainte-Beuve, — le cou penché et comme nonchalamment. La théorie qu'il donnait de son secret est peut-être encore plus superbement mordante que l'application qu'il en fait [1]. « L'art n'y suffit point, disait-il, il faut le don. » Il avait reçu le don. Je n'oserais dire qu'il n'en a jamais abusé. Dans certaines lettres au *Courrier*, l'ironie est parfois trop prolongée. Il n'est rien dont on ne se lasse. A quelques années de distance, alors qu'il n'était plus dans le feu de l'action, Prévost-Paradol aurait été le premier, je le crois bien, à retrancher ou à resserrer. Mais on n'écrira point l'histoire du second Empire sans consulter les *Pages d'histoire contemporaine,* et il en est qu'on lira pour elles-mêmes, tant qu'il y aura des hommes de cœur et des hommes de goût : elles font partie du meilleur patrimoine de l'esprit français.

Le plus heureux talent ne saurait s'assurer un crédit durable, s'il n'a pris haut son point d'appui. En tout pays, en France surtout peut-être, l'opposition aura toujours pour soi la faveur publique. Mais la faveur publique ne reste fidèle qu'à l'élévation des sentiments. En faisant passer dans la littérature les ardeurs de la passion politique, Prévost-Paradol aurait voulu faire entrer dans la politique la dignité des mœurs littéraires. Il professait sur le journalisme des opinions qui s'étaient fortifiées dans le commerce des *Débats*. Après l'ambition de gouverner un peuple par la parole, il n'en comprenait pas de plus généreuse que celle de l'éclairer par la presse. C'est une thèse qu'il développa un jour publiquement dans une séance de l'Institut. Sans doute il y a de mauvais journalistes ; mais n'y a-t-il pas aussi de mauvais avocats, et le devoir de défendre l'innocence en est-il amoindri ? Sans doute encore le mal fait par un mauvais journaliste est plus retentissant que celui que peuvent faire cent mauvais avocats ; mais si le

[1] *Nouveaux Essais de littérature et de politique : Sur la poésie et l'ironie*, p. 325.

scandale est grand, il est court, et les meilleures de ces feuilles, à peine noircies, ne sont-elles pas emportées par le fleuve du temps, comme une écume légère? Que si l'on reprochait au journalisme de détourner des jeunes gens qui auraient fait autre chose, il répondait que peut-être, en effet, ils auraient fait de mauvais vers, de mauvaises comédies ou de mauvais romans, que neuf fois sur dix ils faisaient tout de même. Le journalisme était, à son sens, l'une des formes les plus nobles de l'éloquence délibérative, c'est-à-dire de l'éloquence qui a de tout temps réglé les intérêts des peuples jaloux de présider eux-mêmes à leurs destinées. Comme l'éloquence délibérative, le journalisme avait ses règles, ses modèles, qu'il trouvait dans Junius, Swift, Bolingbroke, Chateaubriand, Benjamin Constant. « Si au savoir, à l'habileté, à la force on joint, concluait-il, la première condition que Caton impose à l'orateur, en l'appelant *vir bonus dicendi peritus,* et si l'on suppose que le publiciste est intègre, de bonne foi, indépendant à l'égard du pouvoir, ferme contre les passions injustes et dédaigneux d'une popularité trop facile, n'aura-t-on pas porté assez haut cet art indispensable aux sociétés modernes pour lui donner droit de cité dans les régions les plus élevées de la littérature[1] ? » Ses plus violents adversaires ne se refusaient pas à reconnaître dans ce portrait le publiciste qu'il voulait être. En combattant son talent, on respectait son caractère. Nul ne protestait contre le témoignage qu'il se rendait, dans sa préface des *Pages d'histoire contemporaine :* « Je n'ai rien négligé pour faire entendre au plus distrait ou au moins éclairé de mes lecteurs que les affaires publiques étaient les siennes... Si un seul d'entre eux sort de cette lecture plus attentif aux intérêts communs, plus occupé de l'avenir du pays, plus favorable à la liberté, j'ai fait mon devoir et j'en suis récompensé. »

VI

Il n'est pas un seul de ses écrits où Prévost-Paradol n'ait plus ou moins directement travaillé à cette propagande. Mais c'est particulièrement dans les *Essais,* dans les *Pages d'histoire contemporaine* et dans la *France nouvelle* qu'il en a établi les principes. Qu'entre ces trois ouvrages eux-mêmes se trouvent quelques divergences de vues, on ne saurait s'en étonner. Il avait trop le sentiment de l'opportunité, l'intelligence des nécessités contingentes, l'esprit politique, en un mot, pour ne pas tenir

[1] *Des rapports de la politique et des lettres,* Lecture faite dans la séance annuelle des cinq Académies (14 août 1868).

compte des circonstances et fléchir au temps. Il est d'ailleurs certains points, et non des points indifférents, sur lesquels il a eu quelque peine à se résoudre. Mais finalement il s'est résolu, et en rassemblant les traits divers de sa pensée, il est aisé de reconstituer sa doctrine de gouvernement : en cela, comme en toute chose, il n'a jamais laissé planer sur le fond de ses idées l'ombre d'un nuage.

La démocratie est l'état inévitable et légitime du monde moderne. Tous les peuples y marchent, et tôt ou tard y aboutiront. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, il faut gouverner avec elle et pour elle. Prévost-Paradol était pénétré du sentiment de cette transformation. Il en avait compris la loi irrévocable, et le principe ne lui en déplaisait pas. Mais il en apercevait clairement les dangers, et il aurait voulu les prévenir.

L'égalité est le fondement de la démocratie. Prévost-Paradol y voyait volontiers une des forces de renouvellement les plus sûres en même temps qu'un des instincts les plus invincibles et au fond les plus louables de l'esprit français. « Voulez-vous savoir, disait-il, quelles racines le nouvel état social a jetées dans nos âmes? Évoquez par la pensée la moindre division de castes, la moindre inégalité provenant du fait de la naissance, soit devant la justice, soit dans la répartition de l'impôt, soit dans l'accès aux fonctions publiques et aux grades militaires; figurez-vous quelque distinction sérieuse et efficace dans la société reposant sur autre chose que la fortune et le talent, et vous sentirez aussitôt combien ces fantômes sont loin de nous, combien il est impossible d'en concevoir la résurrection, avec quelle force irrésistible la Révolution les a relégués dans l'histoire. » Mais, contraire à tout système de privilège, il n'était pas moins éloigné de toute idée préconçue d'hostilité contre l'aristocratie. Il flétrissait comme un abus de pouvoir puéril la proscription des titres de noblesse; il approuvait la politique du gouvernement de 1830, « qui en reconnaissait l'existence sans lui donner la sanction publique d'une protection particulière de la loi [1] ». A chacun selon son mérite. Il admettait la formule pour tous. Mais il la voulait imposer à tous. « Qui a pu lire sans douleur et sans quelque honte, écrivait-il, le passage des Mémoires de lord Normanby... dans lequel il raconte la conversation de deux ouvriers qui se plaignaient, en 1848, de l'Assemblée nationale : « Ils gagnent vingt-cinq francs par jour, ils nous font gagner trois « francs par jour, et ils appellent cela de l'égalité! » Voilà la contre-partie de la nuit du 4 août : l'âme de la France n'a jamais été plus sage, jamais plus folle, jamais plus grande, jamais plus basse, que lorsqu'elle a cédé à la

[1] *Essais de politique et de littérature : Sur la noblesse*, p. 41.

passion ou à l'ivresse de l'égalité[1] ! » Il se'ffrayait de cette ivresse pour l'avenir de la démocratie. Les outrages faits à la justice et au bon sens l'indignaient plus, à vrai dire, qu'ils ne l'inquiétaient, un pays, quel qu'il soit, ne les supportant jamais longtemps, parce qu'il n'est pas de société qui puisse vivre d'un régime de violences. Le vrai péril, c'était l'esprit de nivellement qui, s'insinuant peu à peu dans les idées et dans les lois, travaille inconsciemment parfois, mais d'autant plus dangereusement, à tout réduire, à tout abaisser. Ainsi prépare-t-on à coup sûr l'anarchie ou la servitude, les criminels désordres de la foule ou l'avilissant despotisme d'un maître[2]. Un peuple ne vaut que par ses élites. Le propre d'une démocratie est de faire incessamment sortir ces élites de son sein : c'est son honneur et son salut.

La sanction suprême de l'égalité est le droit de suffrage. Sur ce point les vues de Prévost-Paradol participaient de la même prévoyance loyale et ferme. Libre, au moment où la question était posée, de déterminer l'étendue et le mode d'exercice du suffrage, il eût préféré le suffrage restreint en fait, sinon en droit, au suffrage universel, le suffrage à deux degrés au suffrage direct. Il ne contestait virtuellement à aucun citoyen le droit d'avoir sa part d'action sur les destinées du pays, mais il considérait que nul ne devait être mis en possession de ce droit, qui ne fût capable de l'exercer. La République de 1848 avait fait œuvre de justice en proclamant le principe du suffrage universel. Elle eût fait acte de sagesse en soumettant l'application progressive de ce principe à des conditions d'éducation préalable. Prévost-Paradol aurait voté la loi du 31 mai. Il voulait mettre la force du côté où était la lumière. Au lendemain du 2 décembre 1851, il voit que le suffrage universel ratifiera le rétablissement de l'Empire, et il s'indigne contre cette surprise de la raison publique par la coalition des intérêts mal éclairés ou perfidement alarmés.

« Les ilotes ont pris Lacédémone, écrit-il sous le coup de l'événement[3]... Quoi ! voici, dans ce malheureux pays, une foule immense d'artisans et de laboureurs... qui, parce qu'elle ne sait ni lire, ni écrire, ni parler, trouve superflues la presse et la tribune, qui, n'ayant pas le sentiment moral qui nous rend la liberté chère et indispensable, donne à un homme la toute-puissance ; et je laisserai faire patiemment cette mutilation de ma nature par ces Procustes hébétés ! Non : pas plus que je ne laisserai ronger mes livres par les rats qui, innocemment aussi, ne les trouvent bons qu'à être rongés, pas plus que je ne laisserai casser mes lunettes par un aveugle... Ouvrir la politique à des hommes à qui la moindre notion du

[1] *Essais de politique et de littérature : Sur l'égalité*, p. 329.

[2] « De tous les maîtres, dit-il, reprenant une maxime de La Boétie, le pire est celui qui a le royaume par l'élection du peuple, à qui le peuple lui-même a donné l'État. » *Les Moralistes français*, La Boétie, p. 54.

[3] 10 et 17 décembre 1851.

droit individuel est fermée et qui vont droit au despotisme comme un âne au moulin, c'est, comme le dit le grand Balzac, lâcher un taureau dans la boutique d'un faïencier. Le droit ne l'exige pas, et le bon sens s'y refuse... »

Ce n'était là toutefois que l'emportement de la première heure. Le lendemain de la révolution, quand la colère ne l'aveugle plus et qu'il cherche à se rendre compte du mouvement qui emporte le pays, il en analyse les causes avec une profondeur et une franchise qui ne font pas un médiocre honneur à son sens politique. Qui pourrait aujourd'hui lire ces lignes sans frémir!

« Ce ne sont pas les canons du boulevard qui ont vaincu l'indignation publique, c'est l'inaction du vrai peuple, c'est l'indifférence presque sympathique des ouvriers, c'est le bruit lointain que nous entendions par avance des acclamations de la campagne. Le parti éclairé de la nation a fatigué les masses de discussions et d'agitations incomprises, et les masses le font brutalement taire en prêtant pour cela une irrésistible force à cet homme prédestiné que l'antiquité a bien connu et que tout peuple a tour à tour adoré, sous le nom de bon tyran[1]. »

Ainsi ramené par la réflexion à la nécessité d'accepter la force des choses, Prévost-Paradol estimait que le suffrage universel, même prématurément établi, n'était pas sans porter en soi d'utiles compensations. Peu à peu il accoutumerait le pays à comprendre que les révolutions matérielles sont aussi inutiles que funestes, puisque la volonté populaire pouvait légalement enlever tous les obstacles. Il avait cet autre avantage, qu'il ne laissait plus rien à inventer aux agitateurs pour séduire l'imagination des foules. Enfin ne devait-on pas espérer qu'après un certain temps d'épreuve la multitude découvrirait elle-même qu'il existait, entre la façon de voter et la façon dont les affaires publiques étaient conduites, un rapport de cause à effet, et qu'à la longue l'intelligence plus ou moins complète de cette responsabilité serait pour les esprits un frein? « Que les ilotes deviennent Lacédémoniens, et nous nous croirons assez vengés. »

Cependant, et même en ajoutant à ces espérances les conditions d'indépendance, de moralité, de lumière qu'assureraient la liberté de la presse, — d'une presse à bon marché, — et la diffusion de l'instruction primaire, Prévost-Paradol persistait à demander des garanties contre les dangers de l'oppression du nombre. Garanties de liberté individuelle et garanties de liberté publique. Il croyait trouver les garanties de la liberté individuelle dans le droit accordé à chaque citoyen de disposer de sa voix au mieux de ses intérêts par le système du vote accumulé. D'autre part, il pensait donner aux libertés publiques un rempart durable, en établissant pour la

[1] 14 janvier 1852.

Chambre haute, — la coexistence de deux Chambres étant l'indispensable condition de la vie régulière d'un parlement, — un mode spécial de recrutement. Dans la sincérité de son libéralisme, il admettait que la Chambre des députés, issue du suffrage populaire direct, devait représenter non seulement la raison d'un État libre, mais même ses incertitudes et sa mobilité. Mais pour parer aux entraînements, il proposait que la Chambre haute fût le produit de la désignation combinée des conseils généraux, des conseils régionaux, et d'un certain nombre de corps indépendants, tels que l'Institut, l'Université, les associations syndicales, les chambres de commerce, etc. En un mot, faire à l'élite de la nation sa place dans le concours des forces communes, équilibrer la représentation des idées et des intérêts, concilier l'esprit de conservation et l'esprit de progrès, assurer tout à la fois la vie dans l'ordre et l'ordre dans la vie, tel était l'idéal que par ces correctifs il se flattait de réaliser.

De quelque façon que l'exercice du suffrage universel fût organisé, une démocratie ne pouvait espérer de vivre qu'en s'appartenant à elle-même. Monarchie ou République, il n'importait, pourvu que le pays restât son propre maître. Prévost-Paradol pouvait avoir ses inclinations particulières, ses amitiés privées; il n'avait point de préjugés de parti, point de liens. « On retrouvera ici, dit-il dans l'Introduction de la *France nouvelle,* cette indifférence déclarée aux questions secondaires de personnes, de dynasties, de cadre extérieur du gouvernement, qui m'a valu tant d'attaques, mais qui sera toujours, je l'espère, mon principal titre à l'approbation des esprits sages et des bons citoyens. » Sous le nom d'*anciens partis,* dans la brochure qui lui avait valu trois mille francs d'amende et un mois de prison (22 juin 1860), il comprenait l'ensemble des opinions qui avaient tenu jadis et qui tenaient encore pour le gouvernement de la nation par la nation. Il ne lui déplaisait pas que Sainte-Beuve lui décernât avec une bonne grâce malicieuse le titre de secrétaire général de ces anciens partis, à la condition que le mot voulût dire secrétaire général de la protestation de tous les esprits libéraux contre l'arbitraire et l'oppression. Il avait la haine du gouvernement absolu [1]. Prêt à transiger avec les formes, il n'admettait sur le fond aucune concession. Le premier chapitre de ses *Essais,* celui qu'il considérait comme la clef de ses idées, a pour titre : *Du gouvernement parlementaire*. Et par gouvernement parlementaire il entendait « tout établissement politique où les Assemblées ont la haute main sur les affaires du pays, où l'on ne peut conduire ces affaires sans leur concours ou de leur aveu ». Il ne souffrait point qu'on rusât avec ce principe. Des artifices inventés

[1] Une anecdote racontée par M. Maxime du Camp achèvera de bien mettre ce point de doc-

par l'intérêt dynastique, le plus redoutable à ses yeux était « cette sorte de croisement du gouvernement personnel avec le gouvernement parlementaire, imaginé par l'Empire », qui donnait à la nation l'illusion de l'indépendance et l'entretenait dans l'illusion de la sécurité. *Fair play*, disait-il, franc jeu.

On a dit justement qu'il était en Angleterre comme chez lui. Sa mère l'avait, tout enfant, plongé dans la vie anglaise. Il en goûtait les mœurs vigoureuses. Il en aimait le sport, le *high-life*. Cependant il n'avait pas plutôt séjourné à Londres quelques semaines qu'il brûlait de se retrouver à Paris. Mais sa pensée restait invariablement attachée au spectacle de la liberté dont le Parlement anglais offrait l'exemple au monde civilisé. Seul, selon lui, le gouvernement parlementaire ainsi appliqué devait donner à un peuple le ressort de la vie publique, faire le présent digne et prospère, l'avenir solide et durable. Obligé par hypothèse de sacrifier momentanément la liberté à l'égalité ou l'égalité à la liberté, Prévost-Paradol aurait sans hésiter fait le sacrifice de l'égalité, sûr que, poussée à outrance, l'égalité tuerait la liberté, tandis que, bien comprise, la liberté amènerait infailliblement la saine égalité. Seul, enfin, le gouvernement parlementaire pouvait ouvrir l'essor aux talents qui sont la force d'un pays. On reprochait au parlementarisme d'entretenir parmi les hommes les agitations de l'ambition. N'était-ce pas précisément la marque de sa grandeur et de sa moralité? « Ce n'est pas l'ambition qui est funeste ; c'est le parti qu'on en tire. Il y a eu des ambitieux en Angleterre qui se nommaient Pitt, Fox, Canning ; il y en a eu en Perse et en Chine qui n'ont point de nom, parce que les premiers ont agrandi leur pays et que les seconds n'ont agrandi que leur fortune. Fait-on beaucoup pour la dignité de l'homme et pour le bien des sociétés quand à l'ambition de gouverner on substitue l'ambition de faire ses affaires, quand on met l'ambition de Narcisse et de Pallas à la place de celle de Cicéron et de Pompée? C'est la vertu de l'ambition chez les peuples libres qu'elle cherche à se légitimer par ses services en même temps qu'à se satisfaire, et que celui qu'elle anime, ne pouvant emprunter son autorité qu'à la persuasion, ne saurait se passer ni de l'estime générale ni de sa propre estime. » Dans une définition que n'aurait pas désavouée Montesquieu, Prévost-Paradol, résumant ces vues élevées, appelait la politique

trine constitutionnelle en lumière : « Nous revenions ensemble avec M. Prévost-Paradol, dit-il, d'une séance de la commission de décentralisation qui se tenait dans les salles du Conseil d'État : nous étions dans la grande allée centrale des Tuileries d'où l'on découvre le palais, et je lui dis : « Quel est votre rêve? » Il s'arrêta, et me montrant le pavillon de l'Horloge, il répliqua avec une sorte d'exaltation que je ne lui connaissais pas : « Le maître de la France est là ; eh bien! je vou- « drais être le maître de ce maître. » (*Souvenirs littéraires*, tome II, chap. XXVI.)

« l'art de n'employer que la moindre force nécessaire pour la conduite des affaires humaines et d'agir sur la volonté par la puissance de la persuasion ».

Un tel régime suppose chez un peuple les mœurs de la liberté. Et c'était là le but suprême de sa doctrine. S'il n'attachait point de valeur à la forme du gouvernement, c'est qu'il ne croyait pas qu'aucune forme pût tenir lieu à un peuple de virilité, c'est-à-dire de courage et de sagesse. S'il n'admettait pas plus le droit primordial de la République que le droit divin de la monarchie, c'est qu'il était convaincu qu'une nation ne vaut que par la force qu'elle suscite et entretient en elle. A ses yeux, le malheur de la France était d'avoir laissé les partis s'arroger tour à tour le droit de la personnifier. Elle n'échapperait à la discorde que du jour où, rejetant tous les jougs illégitimes, elle s'appartiendrait à elle-même et se développerait, sous son propre contrôle, dans la liberté. Prévost-Paradol était humilié de penser « que nous avions encore dans les veines le sang de ces hommes d'État qui croyaient pratiquer l'esprit de 1789 en prescrivant à peine de mort l'horreur du vice et l'amour de la vertu ». Sous la tutelle d'un Parlement librement élu et procédant librement à la confection des lois, le principe de la responsabilité ministérielle lui paraissait mettre entre les mains des mandataires de la nation les armes nécessaires pour prévenir les égarements ou réprimer les excès de la liberté. Il demandait que tout citoyen eût le droit de professer son opinion par la presse ou par la parole, sans autre réserve que celle qu'imposent les nécessités de la sécurité commune et les intérêts de la morale, le jury, c'est-à-dire la conscience publique, étant seul juge des infractions. Il voulait, sous la même sanction, que chaque Église, chaque individu eût le droit de confesser, d'exercer, de propager ses croyances religieuses et son culte, sans autres restrictions que celles qui résultaient du droit d'autrui.

La situation de l'Église catholique est une des questions qui reviennent le plus souvent sous sa plume; elle est peut-être aussi celle où se manifeste le mieux la netteté de sa politique en même temps que l'élévation de ses sentiments. Il reprochait hautement à l'Église catholique d'avoir combattu le gouvernement de Juillet, trahi la République de 1848, acclamé l'Empire, et le jour où le pouvoir devant qui elle s'était inclinée avec trop d'empressement se retourna contre elle, on sait avec quelle vigueur il tira la moralité de la leçon. « Qui s'abandonne lui-même est abandonné de tous... J'ai lu, dans les récits fort curieux d'un voyageur anglais, qu'un petit prince de l'Hindoustan n'avait pas de plus grand plaisir que de perdre soudainement ceux qui l'avaient trop flatté. Il se laissait volontiers adorer

et paraissait regarder avec complaisance celui qui se prosternait le mieux devant lui ; mais tout à coup il mettait le pied sur le front de l'incomparable adorateur et l'envoyait rouler dans la poussière. C'était sa façon de rétablir l'équilibre et de venger la dignité humaine. » Le véritable équilibre, Prévost-Paradol le voyait pour l'avenir dans la séparation de l'Église et de l'État. « Les auteurs immortels de la Constitution des États-Unis n'ont parlé qu'une fois de la religion, et c'est pour déclarer qu'ils n'ont rien à en dire. Ils ont cru avec raison faire assez pour le bonheur de leur pays et pour la prospérité de la religion, en proclamant que l'État n'avait reçu du ciel ni le don de s'y entendre, ni le droit de s'en mêler. » Mais si, dans sa pensée, c'était là le terme vers lequel tendent toutes les nations civilisées, il ne jugeait pas que la France fût prête à s'y accommoder. Pour le présent, partageant la leçon entre tout le monde, il entendait d'abord que le devoir de l'Église était de se soumettre sans arrière-pensée, sans réserves secrètes, aux lois du pays ; mais en même temps il estimait qu'il n'y avait pas de pouvoir, quelle que fût son origine ou sa forme, qui n'eût intérêt à bien vivre avec l'Église, et qu'il n'était point indifférent pour ceux qui voulaient fonder un gouvernement libre d'avoir son concours, tout au moins sa neutralité. Il savait la force qu'elle tient du sentiment de sa perpétuité. « L'Église, écrivait-il, réclame avec autorité ce qu'on lui a pris hier ; elle redemande de même ce qu'on lui a pris il y a trois siècles, et il ne dépend pas d'elle de rien oublier : c'est sa faiblesse et sa grandeur. » Il la respectait dans son influence légitime : il n'aimait pas que, dans les affaires qui n'intéressaient pas la foi, elle prît un rôle militant ; mais la liberté étant assurée à toutes les opinions dans l'élection des Assemblées, il lui semblait étrange et injuste que le clergé n'eût pas le droit d'user de la sienne. Il l'honorait dans son œuvre de charité. Personne, depuis Chateaubriand, n'a parlé de la prédication chrétienne en termes plus dignes. Les sceptiques s'étonnaient de l'hommage qu'il rendait à Vincent de Paul et souriaient de son admiration attendrie pour madame Swetchine. C'était méconnaître ce qu'il y avait dans sa nature de générosité native. En pleine effervescence de jeunesse, alors que l'âge et l'esprit politique n'avaient pas encore amorti en lui les ardeurs de la passion, ses hardiesses de polémique les plus résolues étaient toujours tempérées par toute sorte de ménagements. Philosophe convaincu, il ne croyait pas qu'il fût possible de faire un peuple de philosophes. Très fidèle à ses idées et, dans ses rapprochements fréquents entre les préceptes de la sagesse païenne et les prédications de la morale évangélique, ne laissant pas ignorer où il puisait sa force et ses ressources, mais vraiment libéral, il se faisait scrupule de froisser des sentiments où s'étaient

reposées, où se reposaient avec confiance tant de consciences délicates.

A l'abri de ces principes, Prévost-Paradol avait conçu le plan d'un certain nombre de réformes. On a été frappé de l'espèce de prescience avec laquelle, au dernier chapitre de la *France nouvelle,* il décrit, comme si la chose se fût accomplie sous ses yeux, le conflit de la France et de l'Allemagne ; on n'a point assez remarqué peut-être ce que le livre tout entier et les études qui l'avaient précédé contiennent d'idées ou de germes d'idées fécondes. Sur la décentralisation et les conseils cantonaux, départementaux et régionaux, sur l'esprit de la magistrature et les améliorations à introduire dans la procédure criminelle, sur le dédoublement des études secondaires mieux appropriées aux besoins de la société moderne, sur la liberté de l'enseignement supérieur et la nécessité de conserver à l'État la collation des grades, enfin sur l'organisation de l'armée, considérée comme la grande et commune école du patriotisme, il a, au jour le jour, aux *Débats,* élucidé et défendu des idées dont quelques-unes sont entrées aujourd'hui dans nos institutions. D'autres ne sont encore qu'à l'étude. En les développant avec largeur et précision dans la *France nouvelle,* Prévost-Paradol n'avait pas l'espoir de les faire prévaloir sur-le-champ; il lui suffisait de les avoir proposées à la controverse. Il se raillait des illuminés, « qui se flattent de résoudre miraculeusement tous les problèmes, de concilier le travail et le capital, de décharger l'agriculture sans écraser le commerce, de faire le bien des pauvres en exaspérant les riches » . Prêt à rompre sans hésitation avec la routine, il n'était pas moins déterminé à combattre l'esprit d'aventure. Réformateur aussi réfléchi que résolu, il n'estimait pas qu'une chose nouvelle fût bonne, par cela seul qu'elle était nouvelle. « C'est pas à pas que se réalisent les conquêtes importantes et durables : nous ne sommes que trop enclins à dédaigner cette façon d'avancer sur la route du progrès, qui est aussi l'unique façon de s'y maintenir. Tantôt nous nous croisons les bras en attendant le retour de l'âge d'or; tantôt nous nous mettons à l'œuvre pour le rétablir en un jour. Combien de châtiments et d'humiliations nous faut-il encore pour être guéris de ces excès de résignation et de ces excès d'espérance! »

VII

Si cette œuvre libérale et forte ne perd point à être ainsi ramassée à distance, sous la lumière des vingt années d'épreuves terribles et de laborieuses expériences qui en ont justifié et consacré les principaux traits, l'analyse ne saurait donner une idée des conditions dans lesquelles elle fut

produite, et la façon dont travaillait Prévost-Paradol n'est pas un des caractères les moins curieux de son talent.

Les confidents les plus intimes de sa pensée se sont demandé bien des fois où il prenait le temps de se recueillir. La collaboration qu'il apportait presque quotidiennement aux *Débats,* les lettres au *Courrier du dimanche,* les articles qui lui étaient incessamment demandés par les revues françaises ou étrangères, absorbaient la plus grande part des matinées qu'il donnait au travail. D'autre part, « ami de la vertu plutôt que vertueux », il n'était indifférent à aucune des séductions de la vie de Paris. C'était le plus aimable et le plus franc des compagnons : il avait des gaietés d'enfant. L'un des intérêts les plus doux de son existence a été certainement d'assister au développement de la fortune littéraire de M. Ludovic Halévy, de suivre dans le détail de leur éclosion charmante, à Étretat et à Saint-Germain, avec Offenbach et M. Meilhac, la *Grande-Duchesse de Gérolstein, Froufrou, Monsieur et Madame Cardinal,* toutes ces fantaisies d'une originalité si fine et parfois si profonde [1]. Il s'est lui-même essayé dans le roman, sous le voile de l'anonyme, à la façon de Benjamin Constant [2]. L'histoire de *Mon ami Hermann* rappelle avec plus d'ampleur philosophique et de mordant les aimables contes de M. Laboulaye. L'article sur l'Opéra avec sa conclusion grave est une peinture achevée des mœurs de l'Empire; à revoir aujourd'hui certains tableaux enlevés d'une main leste, on dirait des fresques détachées d'une moderne Pompéi. Et a-t-on jamais poussé plus loin que dans la *Lettre sur les femmes et l'infidélité* l'observation tout à la fois délicate et hardie des faiblesses mondaines? Ces brillantes échappées ne sont pas seulement une des grâces de l'esprit de Prévost-Paradol. Elles concourent à en caractériser la force jaillissante. Dans ses œuvres les plus soutenues, qu'on y regarde bien, la veine est admirablement franche. La forme trompe par sa perfection; c'est ainsi qu'elle lui venait; elle coulait de source avec la

[1] Il avait de bonne heure reconnu chez M. Ludovic Halévy ce goût de l'observation et ce don de la force comique. En 1853, M. Ludovic Halévy avait eu l'occasion de faire son tour de France en fonctionnaire; Prévost-Paradol sentait tout ce que l'auteur dramatique devait en rapporter : « Ce Ludovic que tu connais goûte aussi de la province, mais en souverain et dans une allure héroï-comique. Il est secrétaire de M. Villemain, — frère du vrai, — conseiller d'État en mission, et tous les deux inspectent avec une majestueuse lenteur, — six mois! — un quart de la France, les vingt-deux départements du Sud-Ouest. C'est une curieuse et instructive revue pour mon Ludovic que cette course de préfecture en préfecture, que ce défilé d'autorités brodées et quêteuses; chaque village veut être ville, chaque coucou locomotive; que de désirs inassouvis! que de manières d'être ambitieuses! Ludovic est amusé par cette fantasmagorie; il ne sera pas gâté par les honneurs civils et militaires dont on comble son brillant uniforme. Il a trop d'esprit pour se prendre au sérieux, lui et tout le reste... » (2 juin 1853.)

[2] *Madame de Marçay, Revue des Deux Mondes,* 1er février 1860. C'est presque une page d'autobiographie. La nouvelle fit du bruit. Huit jours après, dans les *Débats* (8 février), Prévost-Paradol déclarait que l'œuvre était « médiocre, d'une lecture pénible », et conseillait à l'auteur anonyme « d'en rester là ». Personne toutefois ne s'y trompa.

pensée : il était né éloquent. « Sa facilité, a dit M. Schérer, était prodigieuse. On entrait dans son cabinet, on le trouvait la plume à la main; il vous disait bonjour avec cette bonne humeur qui semblait ne l'abandonner jamais, vous passait un livre ou un journal, vous interrompait bientôt sans s'interrompre lui-même et continuait la conversation, en achevant de couvrir des feuilles de papier de sa grande écriture. Et cela sans une hésitation ni une rature : sa phrase semblait travaillée ; en réalité il improvisait. » Quelques-uns de ses plus beaux articles des *Débats* ont été conçus dans la rue, pour ainsi dire, chemin faisant, de la rue Saint-Georges à la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Nous nous arrêtions à chaque kiosque, prenant les journaux qui venaient de paraître et du même coup déposant ceux que d'un kiosque à l'autre il avait parcourus, tout en causant de mille choses. Arrivé au bureau, il s'installait sur le coin d'une table, écrivait deux ou trois colonnes tout d'une venue, allait faire un tour au Louvre pendant qu'on imprimait, corrigeait sur l'épreuve une virgule, un accent, un mot; et le lendemain l'article était l'événement du jour. Les idées se classaient, les arguments s'ordonnaient d'eux-mêmes dans son esprit. Les sujets qui semblaient lui être le moins familiers le trouvaient prêt. Dans les commissions formées pour l'étude des questions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur et à la décentralisation administrative où siégeaient les maîtres de la politique et de la science, il lui arrivait rarement d'assister au commencement de la séance ; mais en quelques minutes il était au courant, et il résumait la discussion, qu'il n'avait pas toujours entendue, sous la forme d'une proposition lumineuse qui, au témoignage même de ceux qui hésitaient à le suivre, avait déjà la précision d'un texte de loi. Il avait ébauché le plan de la *France nouvelle* sous le nom de *Démocratie et liberté,* à Étretat, dans un grenier, et c'est dans ce grenier, où il regrettait de s'être ménagé trop tard une retraite, qu'il aurait voulu l'achever. L'ouvrage s'est fait à Paris, au jour le jour, par la réflexion courante; nous en avons lu ensemble les dernières feuilles sous les ombrages du parc Monceau.

Ce qui lui restait de loisir, dans cette vie parfois si dispersée, appartenait aux salons, et il y portait les mêmes dons de supériorité sans effort. Chez M. Thiers et chez M. de Broglie, dans tous les cercles politiques où il était recherché, on souriait à sa jeunesse, on applaudissait à son talent, on faisait fond sur la fermeté de ses convictions parlementaires; par-dessus tout on était touché de la gravité aisée avec laquelle il en soutenait le poids. « C'est un croyant », disait en souriant Sainte-Beuve, qui trouvait cette religion trop forte pour lui, et je retrouve la même et profonde impression

dans un portrait tracé en 1868 par l'un des confidents les plus autorisés des hommes d'État que l'Empire avait écartés du pouvoir, juge délicat lui-même et difficile. « Oui, disait Doudan à propos de la *France nouvelle,* je comprends que sur l'originalité de telle ou telle proposition, chacun, selon son humeur, fasse ses réserves ; mais, pour moi, la grâce de ce jeune homme hardi et judicieux l'emporte. Celui-là dit ce qu'il pense ; tout ce qu'il dit lui appartient à bon droit, puisqu'il le sent et est tout prêt à le faire. C'est le commencement et peut-être la fin de tout talent et de toute éloquence que cette sincérité vive. Je crois que Cicéron l'eût pris en grande affection, s'il l'avait rencontré dans Rome aux temps d'Antoine, de César et d'Octave, et il en aurait espéré quelque chose de considérable. En attendant, il demeure dans un pauvre petit appartement rue Saint-Georges ; aimant, je crois, le luxe et les chevaux, mais aimant mieux encore la dignité et la raison. »

Depuis trois ans, l'Académie française l'avait adopté. Il venait de débarquer en Égypte, quand il apprit que son nom avait été prononcé pour la succession d'Ampère. C'est Sainte-Beuve qui, dès 1861, avait le premier posé publiquement sa candidature. M. Thiers et M. de Rémusat, M. Guizot et ses amis s'étaient réunis pour la soutenir. Le duc de Broglie se déclarait prêt à braver les fatigues d'un voyage pour apporter son vote « à cet honnête homme ». La lutte contre J. Janin, un aîné des *Débats* et un des aînés les plus populaires, n'était pas sans danger. Il ne manquait pas d'adversaires pour dire « qu'à trente-quatre ans on ne pouvait avoir encore du talent ». Cependant de nombreux articles, d'une remarquable élévation de forme en même temps que d'une grande portée philosophique, sur Aristophane et Pétrone, Thucydide, Démosthène, Tacite, Sénèque, Boëce, Macaulay, Jouffroy, deux études approfondies sur Lucrèce et Spinosa, les plus beaux morceaux peut-être qui soient sortis de sa plume, avaient achevé de marquer sa place au premier rang parmi les écrivains. Il l'emporta de deux voix. Mais de tous les applaudissements qui, le jour de sa réception, consacrèrent son triomphe, il n'en est pas qui lui soient allés plus au cœur que ceux au milieu desquels le directeur, M. Guizot, de sa voix grave et vibrante, lui adressa ces paroles de bienvenue : « Vous êtes, Monsieur, d'une génération en qui la France espère... Vous êtes de ceux à qui il appartient d'aider au succès de notre époque dans sa difficile tâche : la pratique efficace du gouvernement libre... Vous aurez autant, vous n'aurez pas plus de respect et de dévouement que vos devanciers pour la vérité, le droit, la liberté, l'ordre légal, le bien public. Je vous souhaite de moins rudes combats et plus de bonheur. »

VIII

Cet avenir, à son gré, tardait trop à s'ouvrir. Ni la courageuse persistance de sa lutte au *Courrier du dimanche,* ni l'éclatante condamnation qu'il y avait encourue, ni ses dix années de polémique libérale aux *Débats,* ni même le succès de la *France nouvelle,* tirée à dix éditions en moins de quelques semaines, n'avaient réussi à appeler sur son nom la faveur du suffrage populaire. « Les dieux ne sont pas ou ne paraissent pas justes, écrivait Doudan; voici que la *Lanterne* de Rochefort jette plus d'éclat que le livre de Prévost-Paradol. » (25 février 1868.) Candidat au Corps législatif aux élections générales de 1863, à Paris et à Périgueux, il avait échoué dans les deux collèges. Il se plaignait « qu'une société pût devenir de plus en plus démocratique sans avoir même l'idée de ce que c'est qu'un État libre ». Il rappelait non sans amertume « le temps où écrire avec talent sur la politique paraissait un titre pour participer aux affaires du pays, où l'on n'avait pas encore découvert l'incompatibilité radicale qui maintenant semblait établie entre l'action et la pensée ». Était-il donc arrivé à être une sorte de proscrit dans son pays? L'action par la presse, à laquelle il avait jadis aspiré si ardemment, ne lui suffisait plus. « La littérature politique, disait-il, n'a de fécondité et de force que si elle est liée à l'action, soit qu'elle la devance, soit qu'elle la suive. Il n'y a de vrai que le pouvoir. » Comme autrefois son cours à Aix, et plus lourdement, sa plume lui pesait.

C'est sous l'impression de ce sentiment qu'en 1869 il entreprit la campagne d'une élection partielle à Nantes; et ce court épisode de sa vie est peut-être un de ceux qui contribuent le mieux à expliquer sa destinée. Il entra dans la lutte le visage découvert. A ceux qui lui demandent quels sont ses principes il répond par ses ouvrages et par sa vie : « La *France nouvelle,* si vous l'avez parcourue, vous les a fait connaître ; c'est avant tout le gouvernement du pays par le pays, soit en république, soit en monarchie, et la nécessité d'en finir au plus tôt avec le gouvernement personnel. » Sur ce terrain, il est prêt à combattre comme un lion. Mais qu'on ne lui demande rien qui le mette en désaccord avec lui-même :

« Oh! mon bon Ludovic, pour quelques bons Français éclairés et honnêtes dont la vue réjouit le cœur, combien de vilaines gens et surtout d'imbéciles ! car après tout les vrais sentiments mauvais sont rares, mais la bêtise est maîtresse du monde. Tu n'imagines pas ce que sont les cléricaux d'ici, comme on les appelle, et le parti avancé est plus sot encore. Les uns veulent qu'on leur promette d'abolir l'armée et les impôts; les autres mettent tout sous les pieds du Pape. Et quand on pense que la France en est partout là!... Je parlerai ce soir de mon mieux... Mais je me montrerai bien tel que je suis : je ne ferai ni une concession ni un mensonge. Je le voudrais que, tu le sais, je ne le pourrais pas. »

Et il reste fidèle à sa parole. Devant deux mille personnes, au milieu d'un tapage d'enfer, il attend, les bras croisés, qu'on le laisse ouvrir la bouche. Au premier moment de calme, il commence si haut et si clair que le silence s'établit, et pendant deux heures il tient l'auditoire en respect, sans émotion, sans embarras, ne voyant plus rien que la chose à dire et l'effet produit. Ce succès le réconforte sans l'exalter. Il se prête à tout. On l'emballe, on le déballe, on le fait parler, on le remporte, et ainsi du matin au soir, dans les cercles politiques et dans les salons où il lui faut gagner les sympathies des dames ; il n'a pas même le temps d'aller embrasser sa fille ou de lui écrire un mot. « Il faisait ses tournées à cheval, raconte un des historiens de la campagne, la rose à la boutonnière et le sourire aux lèvres. On eût dit un grand seigneur visitant ses terres. Quand il arrivait dans un bourg, les gros bonnets se découvraient respectueusement devant lui. Mais le peuple ne bougeait pas. » Il n'avait pas besoin d'être averti. Malgré ce que ses amis répètent autour de lui, il se rend bien compte que la foule qui dispose du succès ne se rapproche pas. Et à travers la spirituelle gaieté de sa correspondance, on sent le désenchantement qui le gagne. « Ah ! cher Ludovic, j'aimerais mieux courir les bois à cheval avec toi, même sur un petit arabe, que d'être candidat ici ou ailleurs... Si je suis nommé, je prendrai la bataille au sérieux ; mais quelle vraie délivrance, si je ne le suis pas ! »

Ce soupir de résignation à la défaite n'est pas moins sincère que le cri de confiance des premiers jours. Aussi vivement Prévost-Paradol se laissait éprendre, décidé, sur le moment, à porter toute l'ardeur de son ambition sur ce qu'il convoitait ; aussi promptement il arrivait à se détacher, dès qu'il avait reconnu l'inanité de ses espérances. Le fond d'« incurable indifférence » qu'il ne découvrait que dans l'intimité, mais qui était, comme il disait, le *substratum* de sa nature ondoyante, reprenait le dessus et l'envahissait. Parmi les moralistes, il en est peu qui, sous le coup des événements, aient fait aussi vite le tour des choses et en aient vu plus clairement la fin. Ce n'est point par dilettantisme littéraire qu'il a écrit tant de pages pénétrantes sur la maladie, la mort, le suicide ; ce sont les sujets auxquels sa pensée se portait d'elle-même et qu'il méditait le plus volontiers. Que de notes mélancoliques, notes voilées, mais profondes, dans ses plus brillants morceaux ! La tristesse, selon lui, était la mesure de notre valeur morale. Et appliquant particulièrement cette observation à la politique, il ajoutait : « L'esprit de 1789 a fondé sa société, il cherche encore son gouvernement, et du spectacle des ruines que cent ans de tentatives infructueuses ont amoncelées les unes sur les autres est né un décourage-

ment, une lassitude qui, aujourd'hui, semblent devenus le tempérament même du pays... C'est cette tristesse que nous respirons tous, jeunes et vieux, traversant ce siècle, et c'est en proportion de notre patriotisme et de nos lumières que nous la sentons plus ou moins peser sur nous. » Au cours de sa campagne, la conclusion du livre de M. Laboulaye sur *L'État et ses limites* lui était plus d'une fois revenue douloureusement à l'esprit : « Avec deux Chambres, une tribune et la presse, un peuple sera toujours libre, si l'esprit public est vivant; mais députés et journaux ne serviraient de rien à un peuple qui s'abandonne et qui n'a plus le goût de la liberté. » Après son échec, sa vraie, sa seule consolation, c'est de penser qu'il a contribué « à produire un réveil de l'opinion libérale, et que la fin des mauvais jours approche ».

L'évolution du 2 janvier 1870 parut définitivement lui ouvrir le champ. Quelques-uns de ses amis ont regretté, alors et depuis l'événement, qu'il ait trop vite cédé à son impatience. Si cet empressement fut une faute, au prix dont il l'a payée, qui pourrait aujourd'hui en charger sa mémoire? Mais en vérité, lui reprocher de s'être prêté à l'application des institutions parlementaires dont il avait toute sa vie poursuivi le rétablissement, n'est-ce pas lui faire un grief de ce qui, au regard de la postérité, lui sera sans aucun doute un titre d'honneur? Il n'est point juste de juger ici par le succès. C'est le sentiment qu'il faut apprécier. Prévost-Paradol n'a jamais été un irréconciliable. Il répétait souvent ce mot de Vivien : « La liberté est une chose si sainte et si douce que je la prendrais de quelque main qu'elle sortît; je serais heureux de la devoir à un Washington; elle me réconcilierait avec un Stuart, et j'en saurais gré même à un Cromwell, s'il pouvait me la donner. » Au moment même où il était engagé à fond, le *Moniteur* annonçait-il une mesure sage? « Bonne leçon, disait-il, et dont chacun doit tirer son profit, que de voir un gouvernement que personne ne presse, que nul ne menace, qu'on n'ose pas toujours conseiller, céder de lui-même à l'expérience et au bon sens[1]. » Après la publication du décret du 24 novembre 1860 qui assurait la publicité immédiate et complète des discussions du Corps législatif et du Sénat, il écrivait :

« Il s'agit aujourd'hui pour l'opinion libérale de se demander quel est désormais son devoir. Cette question équivaut pour nous à celle-ci : Sommes-nous d'honnêtes gens? Quand nous avons répété sans cesse que nous mettions l'extension de nos libertés au-dessus de tout le reste, et que nous réclamions avant toute chose le gouvernement de la nation par elle-même, avons-nous joué la comédie? Que nous répondraient les détracteurs acharnés des institutions libres qui doivent

[1] *Journal des Débats* du 16 novembre 1861. Il s'agissait de la nomination de M. Fould au ministère des finances.

être convertis depuis dimanche matin à des théories plus salutaires? Nous croyons les entendre encore : ils nous dénonçaient comme d'égoïstes perturbateurs, uniquement occupés à embarrasser le pouvoir, demandant la liberté, mais ne se souciant guère de l'obtenir, et résolus à en mal user, s'ils l'obtenaient. Nous a-t-on calomniés, ou a-t-on dit vrai? Que notre conduite en décide. Mais sachons-le bien : ne pas accepter ce que nous avons demandé, n'en pas faire un honnête usage, ce serait nous exposer à la sévérité de la nation [1]. »

Quel plus irrécusable témoignage de la loyale persistance de ses sentiments et de l'unité de sa vie! Oublions pour un instant nos déceptions et nos malheurs. Celui qui, dix ans avant le 2 janvier 1870, avait tenu ce ferme langage, celui qui avait déclaré ailleurs et sans cesse qu'il n'avait d'engagement avec personne, de préférence pour aucune forme de gouvernement, qu'il était et serait toujours avec la France et pour la France, celui-là ne dut-il pas se croire autorisé, obligé même par son patriotisme et par son honneur, à écouter l'appel adressé au nom de la France? Ambitieux, il l'était assurément, et il ne se défendait pas de l'être. Aussi bien l'essence du gouvernement parlementaire n'était-elle pas précisément « d'ouvrir à l'ambition un chemin si large et si droit qu'on pouvait y mettre le pied sans s'alléger de sa conscience ». Ajoutez qu'il ne doutait pas de la sincérité de l'Empereur : au lendemain de l'organisation de l'opposition constitutionnelle, Napoléon III avait accepté ce qu'on appelait le programme des 116 [2]. Que n'auraient pas le droit de dire ceux qui combattaient ses idées nouvelles, si ceux qui les approuvaient ne lui venaient en aide? Tel est le langage qu'il se tenait, et qu'il tenait à ses maîtres et à ses amis [3]. Parmi ceux-là mêmes qu'autour de lui retenait la froide raison, combien

[1] *Journal des Débats* du 28 novembre 1860. — Cf. l'article du 16 mars 1861 au sujet d'une loi que M. E. Ollivier avait proposé de substituer au régime discrétionnaire. — Sur ce sentiment, les témoignages épars dans ses œuvres sont sans nombre. Voir notamment l'Avertissement des *Essais*, pages II à III, VI à VII, et l'article intitulé : *Quelques réflexions sur notre situation intérieure* (1864), pages 15 et 16.

[2] « Mon cher ami, disait-il à un de ses amis d'Angleterre, dans une lettre datée de Nantes, 24 août 1869, je vous suis reconnaissant de votre bon souvenir aussi bien que de l'intérêt avec lequel vous suivez la marche de nos affaires. Cette fois l'Empereur agit de bonne foi, en tant qu'il est désireux de rallier autour de lui tous les libéraux modérés par des concessions au régime parlementaire... »

[3] Il a dépeint lui-même l'état de son esprit dans une lettre datée du 17 juin, quelques jours après sa nomination à l'ambassade des États-Unis : « Mon cher ami, j'ai reçu votre livre, et je comprends, n'en doutez pas, le sentiment très naturel qui vous inspire. Penser aux regrets que ma résolution peut avoir causés m'est plus pénible que je ne puis le dire, et vous le savez aussi bien que moi ; mais vous savez aussi combien sont fortes les raisons qui me l'ont dictée. Le dégoût de la presse m'a saisi, après quinze ans de cette rude carrière. Je ressens littéralement des nausées quand je prends la plume.

« Quant à entrer aux affaires publiques par la Chambre, c'était évidemment ma voie ; mais que pouvais-je espérer après que tant d'efforts inutiles avaient prouvé mon impuissance sous ce rapport? Être démagogue et antipropriétaire dans les villes ; dans la campagne être propriétaire sur une échelle assez large pour pouvoir consacrer quarante ou cinquante mille francs à son élection, — telles sont les conditions du succès. Je ne puis remplir ni l'une ni l'autre ; et il m'aurait

n'en était-il pas qui se montraient prêts à pardonner à l'Empire ses origines, le vice de ses institutions premières, ses passions et ses fautes, pour s'associer à l'entreprise sagement libérale que le pays soutenait manifestement de ses vœux[1]! Aujourd'hui, de quelque façon qu'on raisonne, ce qui est sûr, c'est qu'on ne se trompe point en ne prêtant à Prévost-Paradol rien de médiocre. M. Scherer l'a dit avec autant de justesse que de force : sa nature entière répugnait à la bassesse.

Le 12 juin, il était nommé ministre de France aux États-Unis. Quelques jours après, l'Empereur et l'Impératrice le recevaient en audience de départ. Sur une note prise au crayon, le lendemain, presque sous sa dictée, je retrouve dans leur désordre familier les impressions suivantes :

« L'Impératrice, ardente, résolue, adorant son fils, prête à tout pour préparer son avènement, parlant avec passion de la Prusse et de représailles, comme si nous avions quelque injure à venger, encore mal éclairée sur la portée de la politique du 2 janvier, ayant son parti de cour... Bien voir de ce côté, le jour où nous ferons quelque chose... L'Empereur, très affable et préoccupé de plaire, parlant librement et naturellement du couronnement de l'édifice, en homme déchargé, heureux même de courir après toutes les autres cette suprême aventure, un peu triste : serait-il gravement malade, comme on l'a dit?... Quelques allusions avec un fin sourire aux anciens partis, auxquels il faut arracher leurs armes en faisant mieux qu'eux... Il avait sur sa table la *France nouvelle*... Il déclare qu'il veut la paix, et que nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances. Nous avons fait

fallu continuer à m'appliquer avec dégoût à la presse, tout en tournant vainement autour de la Chambre.

« En outre, si par impossible j'étais entré à la Chambre, dans la présente disette d'hommes capables et avec les tendances connues de l'Empereur, je n'aurais pu échapper au ministère, pas plus que M. Buffet, et la séparation qui a lieu aujourd'hui n'eût été retardée que de peu de temps.

« Que faire alors? Vivre à la campagne et renoncer à la politique? Certes, c'est ce que mon cœur aurait choisi, mais cela non plus n'était pas en mon pouvoir, vous le savez.

« Le parti que j'ai pris en y voyant comme un ordre de la destinée (car moi aussi j'ai mes superstitions) me donne un ou deux ans de repos, tout en me préparant aux élections, et me tient à l'écart assez longtemps pour que le cours des événements se règle et se détermine. Jusqu'ici à ceux qui en savent plus que moi, je ne puis dire qu'une chose : c'est que, quoi qu'il en coûte, je n'ai pu ni dû faire autrement. A vous de cœur. »

[1] « Il est certain, disait Doudan, que l'expérience que nous tentons de faire toutes choses sans révolution, est périlleuse; mais comme le jeu en vaut bien la chandelle, il faut se tenir en espérance. » (2 mars 1870.) Et ailleurs : « Je suis porté à penser que l'Empereur n'est pas insensible au plaisir nouveau d'entrer dans cette belle économie du bon sens qui est le gouvernement que nous tentons avec lui... Il rentre chez lui fatigué, revenu des chimères, repris par les sentiments naturels de famille, de conservation, heureux peut-être de n'avoir plus un monde sur les bras ou sur le dos comme Atlas, et de pouvoir se reposer de temps en temps en rêvant la gloire sensée d'être du petit nombre de ceux qui, dans l'histoire, ont limité volontairement les pouvoirs dangereux qu'ils avaient entre les mains. » (3 mars 1870.)

« Prévost-Paradol, dit de son côté Maxime du Camp, n'avait jamais demandé en réalité que la liberté; il l'avait, il l'accepta, s'y rallia et fut conséquent avec lui-même. » (*Souvenirs*, tome II, page 405.)

« Au fond, écrivait M. Francisque Sarcey dès 1863, ce que Prévost-Paradol aime, c'est le gouvernement parlementaire; et il est probable que, si l'Empereur voulait ou pouvait couronner l'édifice, il se rallierait franchement au régime impérial. »

ensemble le tour de l'Europe... Son dernier mot : Terminez l'affaire de l'Alabama et revenez vite prendre votre place dans le gouvernement... Il a beaucoup de goût pour Ollivier... »

Heureux de ces pacifiques assurances, Prévost-Paradol en avait répandu le sentiment parmi ses amis. La veille de son embarquement à Brest (30 juin), un organe officiel les confirmait en termes exprès : jamais, disait-on, le maintien de la paix n'a été mieux garanti sur le vieux continent. L'affaire de l'Alabama, qu'il était chargé de conclure, était un démêlé pendant depuis quelque temps, et par là même déjà fort apaisé, entre l'Angleterre et les États-Unis. Il se voyait, libre de tout souci d'affaires, parcourant le nouveau monde et renouvelant le trésor des observations recueillies trente-cinq années auparavant par de Tocqueville sur la démocratie américaine. Des rêves de mariage, pour sa fille aînée qu'il emmenait avec lui, peut-être pour lui-même, — il était veuf depuis trois ans, — se mêlaient à ses visées politiques. Comme le Clazomène de Vauvenargues, « l'espérance commençait enfin à flatter sa peine ». Il n'avait pas franchi l'Océan qu'un télégramme le devançant annonçait que le conflit avait éclaté avec la Prusse. « La guerre, n'est-ce pas, c'est la guerre? » lui criaient les reporters accourus à son débarquement; et le jour où il déposait ses lettres de créance, les hostilités étaient déclarées.

Que se passa-t-il dans son esprit? On a cherché à sa mort des explications diverses : l'accueil malveillant de la légation française et du gouvernement américain, l'éloignement de ses enfants qu'il avait, hélas! laissés à New-Port et qui ne purent arrêter son bras, une insolation, un jeûne prolongé, un trouble dans la circulation du sang dont les premières atteintes s'étaient manifestées l'hiver précédent. Oui, à ce moment, sans doute, toutes les amertumes, toutes les mélancolies de sa vie lui remontèrent au cœur. « N'y a-t-il point, s'écrie-t-il quelque part, tel jour de l'existence où l'on est éprouvé par de si injustes douleurs, frappé par des déceptions si odieuses que le monde et la vie paraissent n'avoir plus de sens, et que notre main se lève comme d'elle-même pour accuser un ciel vide? Les uns se redressent après de telles secousses, les autres jamais; mais ces heures cruelles sonnent tôt ou tard pour la plupart des âmes, et quiconque ne les connaît pas n'a pas vécu [1]. » Il était d'ailleurs familiarisé avec l'idée de la mort volontaire :

[1] Ces sentiments de découragement, il les avait éprouvés dès les premières heures de sa jeunesse. Voici ce que nous trouvons dans une lettre du 20 juin 1852 : « Mon cher ami, je tourne de jour en jour à l'indifférence. La vie est un néant; nos plaisirs et nos douleurs, d'imperceptibles mouvements dans une goutte d'eau, et le tout ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe même pour faire des thèses. Au reste, la conviction de ce néant de nos individualités, la pensée de l'infini auquel nous aspirons et qui nous avalera tout à l'heure, c'est le *suave mari magno*. » — « Si

le héros de *Madame de Marçay*, Ferni, ne dénoue-t-il pas par un coup de pistolet le drame de son aventure? Toutefois, si les circonstances purent aggraver, précipiter la crise, elles ne la créèrent point. C'est en lui-même, en lui surtout, qu'il faut chercher la cause de son suicide. A l'annonce de la guerre, l'image du péril qu'il avait prévu, qu'il croyait au moins ajourné, se dressa devant ses yeux. Il vit l'Allemagne et la France s'aborder corps à corps comme deux trains « lancés à toute vitesse » l'un contre l'autre, la France jetée à terre, meurtrie, mutilée. Et il ne put supporter la pensée de paraître avoir été trompé, encore moins de paraître avoir trompé les autres, ceux qui le suivaient avec confiance dans sa nouvelle fortune, comme ceux qui ne l'avaient pas vu sans peine s'y engager sitôt. Une fois de plus ses écrits nous fournissent l'interprétation de sa conduite. « Notre façon d'accueillir la mort, disait-il, fait mieux connaître que tout le reste de nos actions ce que nous sommes. Il y a des exemples d'un certain courage qui se passe de témoins, de lumière, de vanité, de récompense, d'espérance même, qui est par ce qu'il est, et qui compte parmi les plus nobles mouvements de l'âme humaine. » Ce courage, il en explique ailleurs la raison profonde. Dans son étude sur Sénèque, après avoir montré, par une analyse d'une rare vigueur, ce que l'orgueil du philosophe romain recouvrait de faiblesse, il concluait : « L'honneur, voilà ce qui en définitive a manqué à la vie de Sénèque. Les anciens ne connaissaient pas plus le mot que la chose, tandis que le plus ignorant, le plus humble des Français a l'oreille toujours ouverte à cette voix intérieure qui le soutient mieux que tous les préceptes. Nul discours, nulle subtilité, nulle distinction n'est nécessaire pour avertir l'homme moderne de ce qu'il lui est interdit de souffrir. C'est le sentiment de l'honneur qui, dans sa sublime simplicité et sans lui donner d'autre raison, lui crie : « Plutôt mourir! » Ce cri de la dignité offensée, Prévost-Paradol l'entendit retentir au fond de son âme, froidement inexorable ; toute autre idée, tout sentiment de ses autres devoirs s'effaça de sa pensée : c'est au sentiment de l'honneur qu'il se sacrifia.

la vie est menacée de pareilles chausse-trapes, disait-il ailleurs (24 août 1853), elle ne vaut pas grand'chose, et comme je la quitterais de bon cœur, sans les trois ou quatre fils de soie qui m'attachent à ce monde! » — Et dans son étincelant article sur Paris : « Le grand festin intellectuel de la vie de Paris a ses nombreuses victimes qui disparaissent de temps à autre, souvent sans bruit, quelquefois comme ces fusées de feux d'artifice qui font dans le ciel une grande courbe lumineuse pour aller tomber éteintes dans la rivière. Cette fête brillante n'a pas de fin, mais elle use bien des acteurs : la mort prématurée, le suicide, la folie, sont à la porte du salon, qui réclament leur part ou plutôt qui la prennent, et non pas certes dans les derniers rangs des convives. »

IX

Sainte-Beuve s'est un jour ingénié à retracer la vie de Prévost-Paradol idéalement, telle qu'il en comprenait la direction. Le faisant naître vingt-cinq ans plus tôt, il le voyait sous la Restauration, professeur en Sorbonne applaudi et destitué, sous la monarchie de Juillet, membre autorisé du Conseil d'État et du Conseil de l'instruction publique, puis brillant député, sous-secrétaire d'État peut-être, cherchant sa voie entre M. Thiers et M. Guizot, M. de Broglie et M. Molé, finalement se fixant sous le drapeau de M. Thiers. Que de fois à notre tour, depuis 1870, ne nous sommes-nous pas demandé avec l'inquiétude du patriotisme et la tristesse de l'amitié quel rôle il aurait joué et quelle serait aujourd'hui sa place! Même à l'égard de M. Thiers, il aurait maintenu l'indépendance de son jugement. « Vous pourrez me réduire au silence, vous ne me convaincrez pas », répondait-il un jour avec un sentiment de résistante déférence à l'homme d'État qui souffrait malaisément qu'on ne se laissât pas amener à son opinion. Mais il avait pour la lumineuse intelligence de M. Thiers une admiration sincère, un respect profond. Il aurait servi avec un absolu dévouement son gouvernement réparateur, sous l'inspiration de M. Jules Simon, de M. de Rémusat, de M. Barthélemy Saint-Hilaire, ses maîtres; et peut-on douter que M. Thiers l'eût fait entrer dans un ministère? M. Thiers tombé, Prévost-Paradol aurait voté la Constitution de 1875, aux côtés de M. Dufaure, qui l'avait si énergiquement défendu dans son procès du *Courrier du dimanche*. M. Gambetta goûtait l'élévation de son talent et la franchise de son caractère. La politique de M. Ferry en Tunisie l'aurait trouvé favorable : en présence des rivalités haineuses qu'il sentait frémir au sein de la vieille Europe, c'est dans le développement de nos possessions d'Algérie, sur l'autre rive du grand lac méditerranéen, qu'il voyait se refaire la grandeur de la France...

Mais aurait-il jamais eu son jour de plein épanouissement, son heure de pouvoir, cette heure qu'il avait rêvée toute sa vie? Aurait-il même conservé son crédit? Élu à Paris et dans deux ou trois autres départements peut-être en 1871, au moment où le suffrage universel admettait, sans distinction de nuances, tous ceux qui voulaient libéralement travailler au relèvement de la patrie, eût-il plus tard trouvé un collège résolu à le prendre tel qu'il se présentait et à le soutenir contre les passions contraires? Ce n'est pas sans raison que Sainte-Beuve le classait parmi les jeunes doctrinaires de la Restauration et du gouvernement de Juillet. Il n'avait rien

du tribun moderne. La distinction aristocratique de sa personne et de son talent le rendait peu propre aux grandes luttes à ciel ouvert de la plate-forme électorale. Il ne savait pas hausser la voix, ni enfler les promesses; il s'en tenait à ce qu'il avait à dire; il ne disait que ce qu'il se sentait assuré de faire. C'est au Sénat sans doute que de prévoyantes amitiés lui auraient ménagé sa place à l'heure où la cooptation était une des formes du recrutement de la Chambre haute; et c'est là qu'il eût aisément pris son rang parmi les conseillers d'une politique républicaine conciliante et ferme.

Que penserait-il de l'état présent des esprits, de nos divisions intestines, du péril extérieur, de l'avenir des institutions parlementaires? Je crois l'entendre, dans ce journal, sa vraie patrie politique, essayant de rallier autour du gouvernement national les esprits généreux et sagement ouverts aux idées nouvelles, défendant contre toutes les violences et en dehors de tout esprit de parti la France et ses libertés. C'est le juste privilège de ces nobles existences, soudainement interrompues, qu'on n'en peut rien rêver qui ne les honore. Prévost-Paradol reste et restera, au-dessus de La Boétie et de Vauvenargues, au premier rang dans cette famille des Hoche, des Desaix, des Marceau de la littérature et de la politique, comme il les appelait, auxquels il n'a pas été donné de remplir leur destinée, et qui, après avoir brillé d'un vif et trop court éclat, laissent de leurs talents une idée encore supérieure à leur œuvre.

Janvier 1889.

Gréard.

LE JOURNAL DES DÉBATS

PENDANT LE SIÈGE ET LA COMMUNE

I

Après le désastre de Sedan, les hommes du métier considéraient la guerre comme finie. La puissance militaire de la France était désorganisée. De la vaillante armée que des forces, une prévoyance et une tactique supérieures avaient écrasée à Reichshofen, à Forbach, à Gravelotte, à Sedan, il ne restait plus que des débris mutilés. La paix s'imposait. Mais la passion, — une passion généreuse sans doute et excusable dans son inconscience de la dure réalité, — l'emporta sur la raison. Un soulèvement de l'indignation populaire renversa l'Empire à la nouvelle de la capitulation de Sedan. On s'applaudit comme d'une victoire de la chute d'un gouvernement incapable et néfaste ; il semblait que l'avènement de la République dût avoir la vertu d'arrêter l'invasion et de rejeter l'ennemi au delà des frontières. Cette vertu magique, que les imaginations nourries de la légende de 92 prêtaient alors à la République et qu'elles allaient, un peu plus tard, attribuer à la Commune, inspirait la résolution formulée en style lapidaire par M. Jules Favre : *Ni une pierre de nos forteresses, ni un pouce de notre territoire*. Cette résolution héroïque et cette phrase littéraire excitaient l'enthousiasme des croyants de la légende, mais ne contenaient-elles pas un engagement singulièrement téméraire? On se persuadait, à la vérité, que l'armée de Metz continuerait d'immobiliser l'élite de l'armée allemande, en attendant de se dégager de son étreinte ; que Paris arrêterait le restant du flot de l'invasion sous ses fortifications imprenables ; que des armées nouvelles, jeunes et enflammées de l'amour de la République et de la patrie, auraient ainsi le temps de se recruter et de s'organiser ; qu'en se joignant aux défenseurs de Metz et de Paris elles exerceraient une poussée irrésistible qui refoulerait l'ennemi et l'obligerait, comme en 92, à chercher son salut dans une retraite précipitée. On ne s'avisait

point de rechercher si la situation était la même aux deux époques; on oubliait qu'en 92 la puissance militaire de la France était intacte, tandis qu'elle venait d'être brisée et presque anéantie; que l'armée de Metz, affaiblie par des luttes formidables, se trouvait désormais hors d'état de franchir les lignes ennemies, et que la durée de sa résistance était mesurée à celle de ses vivres; que si l'on disposait, à Paris et en province, de centaines de milliers d'hommes courageux et dévoués, on ne pouvait, du jour au lendemain, en faire des soldats exercés, disciplinés et capables de lutter contre un million d'ennemis victorieux. Continuer la guerre dans de pareilles conditions, imposer d'autorité à la nation, traitée en mineure au moment même où l'on prétendait lui restituer le droit de se gouverner, des sacrifices et des souffrances que ne justifiait aucune chance raisonnable de succès, n'était-ce pas assumer une lourde responsabilité et s'exposer au jugement sévère de la postérité?

II

La continuation de la guerre étant résolue, Paris devenait le foyer de la résistance. Quoique le temps eût manqué pour approvisionner cette forteresse, qui contenait la population d'un petit État, elle avait reçu un supplément abondant de blé et de bétail; elle possédait d'ailleurs, dans la multitude des magasins et des débits du commerce de gros et de détail, un stock considérable de denrées alimentaires de toute sorte. Abrité par son enceinte de forts et de remparts, pourvu d'un matériel de guerre suffisant et qu'il était, au besoin, facile d'augmenter, disposant d'une armée composée d'éléments de valeur inégale, marins, soldats, gardes mobiles et gardes nationaux, mais, sauf de rares défaillances, également résolus à faire leur devoir, Paris ne se montrait nullement effrayé de la perspective d'un siège. Il y avait même, dans cet événement imprévu et extraordinaire, je ne sais quoi de séduisant pour les imaginations, et l'on pouvait démêler dans les sentiments de la population quelque chose de l'intérêt de curiosité que provoque une première représentation. Au surplus, on ne croyait guère que le siège pût se prolonger au delà d'un mois ou six semaines. On comptait sur l'armée de Metz, sur la levée en masse des départements, sur l'intervention des puissances et même, ô comble de l'illusion! sur les dissensions et la lassitude des Allemands. Faut-il ajouter que la chute du gouvernement impérial et l'avènement de la République avaient absorbé les préoccupations des esprits au point que, dans la semaine qui suivit le 4 septembre, on avait presque oublié l'invasion?

La foule s'attroupait autour des caricatures de l'ex-empereur, suspendues à des cordes le long des boulevards; des nuées de camelots criaient les feuilles nées de la veille, d'autres vendaient des médailles de la République et des cannes à épée. Les populations de la banlieue, auxquelles un décret imprudent prescrivait de faire le vide devant l'ennemi, comme si la banlieue de Paris avait ressemblé à celle de Moscou! affluaient aux portes avec leurs mobiliers et leurs bestiaux, et l'on s'occupait de les caser dans les appartements vacants. Cependant les laitières n'arrivaient plus, et, le 19 septembre, on apprenait que les communications postales avec le dehors étaient interrompues depuis la veille à deux heures.

Paris était investi, le siège commençait. Au lieu de quelques semaines, il allait durer plus de quatre mois, du 18 septembre 1870 au 29 janvier 1871.

III

Dans cette crise, l'une des plus douloureuses que la France ait traversées, le rôle de la presse conservatrice était particulièrement difficile. Sans abattre les courages, il fallait cependant dissiper les illusions de la foule enfiévrée et lui faire connaître la vérité de la situation; il fallait, au moment où des négociations pouvaient encore mettre fin à une lutte devenue par trop inégale et épargner à la France un surcroît de sacrifices, faire entendre le langage de la raison, si peu populaire qu'il pût être; il fallait soutenir le gouvernement qui avait hérité de la faillite de l'Empire et empêcher l'invasion de la démagogie et du socialisme d'ajouter ses calamités à celles de l'invasion étrangère; il fallait enfin, dans la ville assiégée, lutter à la fois contre l'ignorance et les passions égalitaires de la multitude qui réclamait la mise en commun des approvisionnements, au risque de les épuiser, et contre la routine bureaucratique, aggravée de l'inexpérience d'un gouvernement improvisé. Le *Journal des Débats* ne faillit point à cette tâche. Son directeur respecté, M. Édouard Bertin, n'avait pas un seul instant partagé les illusions qui avaient déchaîné une guerre dont il prévoyait, — il n'hésitait pas à le dire tout haut, — l'issue funeste. Ces illusions, il en faisait justice avec son solide et implacable bon sens. Dans sa visite quotidienne au bureau du journal, ce grand vieillard, dont la physionomie énergique était adoucie par une expression bienveillante, donnait la note juste qu'il s'agissait de faire entendre, dût-elle n'être point écoutée. Quand le gouvernement de la Défense nationale déclarait par exemple, en répétant la phrase célèbre de M. Jules

Favre, qu'il ne céderait « ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », le *Journal des Débats* ne craignait pas de résister à l'excitation populaire que provoquait cette déclaration imprudente :

« Les deux points contenus dans cette formule, écrivait M. John Lemoinne, sont loin d'avoir à nos yeux une valeur égale. Nous ne mettons point sur le même rang la terre et les pierres. Un pouce de territoire représente la patrie ; il représente un citoyen, une âme, une créature humaine. Des pierres, des moellons et des briques représentent des moyens d'attaque et de défense qui suivent la fortune de la guerre [1]. »

Est-il nécessaire de dire que la polémique habituelle du journal avait pour objectif les néo-jacobins, ces alliés inconscients des Allemands, qui déchainaient la guerre civile dans Paris assiégé? La prétention qu'ils affichaient d'être seuls capables de sauver la France, en invoquant les souvenirs de 93, leur attirait cette verte réponse :

« Comme les aristocrates de l'ancien régime, les jacobins de 1870 s'appuient sur des témoignages généalogiques. Ils sont les fils et les héritiers de ces jacobins illustres qui ont sauvé en 93 la France et la Révolution. D'abord, il n'est pas du tout avéré que les jacobins aient sauvé la France en 93. Quant à la Révolution, il est trop certain qu'ils l'ont conduite au 18 brumaire et qu'ils ont dégoûté pour longtemps, Dieu nous garde de dire pour toujours, la France de la République. Mais enfin, quand même les jacobins de 93 auraient sauvé la France, qui nous garantit que leurs descendants soient capables de la sauver aujourd'hui? Dans une jolie fable du poète russe Kryloff, les oies rappellent avec orgueil que leurs ancêtres ont sauvé le Capitole. — Vos ancêtres, oui... mais vous, qu'avez-vous fait? — Eh bien, qu'ont fait les héritiers des jacobins de 93? Quelles preuves d'intelligence et d'énergie nous ont-ils données? Par quels actes de dévouement et d'énergie se sont-ils signalés? Quelles vues politiques profondes, quelles connaissances militaires ont-ils déployées dans leurs journaux et dans leurs clubs? Ils ont passé leur vie à conspirer, nous le voulons bien, mais on peut être un conspirateur des plus distingués et un général des plus médiocres... Nous n'avons pas entendu dire, non plus, que les jacobins de 1870 se soient particulièrement illustrés dans les sorties contre les Prussiens. Jusqu'à présent, leur unique exploit a consisté à surprendre l'Hôtel de ville. Encore ces habiles tacticiens, ces stratégistes qui ont la prétention d'en remontrer à M. de Moltke, n'ont-ils pas su le garder après l'avoir pris [2] ! »

La question des subsistances ne provoquait pas des luttes moins vives. De quoi s'agissait-il? Quel était le problème à résoudre? Il s'agissait, avant tout, de faire durer les approvisionnements le plus longtemps possible. Ce problème, les jacobins et les socialistes des clubs le résolvaient d'emblée par la réquisition de toutes les denrées alimentaires et le ration-

[1] Numéro du 22 septembre 1870.
[2] Numéro du 6 novembre 1870.

nement général et obligatoire. Ce qui en serait résulté, il était facile de le prévoir. En supposant même que toutes les denrées eussent pu être réquisitionnées et mises entre les mains de l'autorité, cette opération colossale et compliquée aurait-elle pu s'effectuer sans un énorme coulage? L'administration aurait-elle appliqué à la conservation des subsistances la sollicitude que déployait l'intérêt privé, et qui croissait naturellement à mesure qu'elles devenaient plus rares et plus chères? Enfin, n'était-ce pas entreprendre une tâche dépassant les ressources du génie administratif le plus subtil, que de distribuer, chaque jour, à chacun des deux millions d'habitants de Paris, une ration composée égalitairement de toutes les variétés des subsistances réquisitionnées, depuis le pain et la viande jusqu'au sel, au poivre et à la moutarde, sans oublier le café, le thé, le chocolat, les confitures et les truffes? Déjà, on pouvait constater les difficultés que l'administration éprouvait à distribuer les articles de première nécessité, sur lesquels elle avait mis la main, et les souffrances que ses maladresses infligeaient à la portion de la population la moins capable de les supporter. Combien cette difficulté se serait aggravée si, au lieu de faire une queue de plusieurs heures seulement pour le pain et la viande de boucherie, il eût fallu la faire pour tous les autres aliments! Dans l'opinion du journal, il suffisait que le gouvernement eût en sa possession les matériaux les plus nécessaires à l'existence, et qu'il les mît en vente à un prix généralement abordable, sauf à encourager la création de cantines et de fourneaux économiques où la classe la plus dénuée de la population pourrait se procurer la subsistance à un prix réduit, ou même gratis, sur la présentation d'un certificat d'indigence. Sans doute, à mesure que le siège se prolongeait, les articles de confort et de luxe, — et le luxe confinait alors de près au nécessaire, — devenaient de plus en plus chers. Mais leur enchérissement progressif en modérait la consommation et en prolongeait ainsi la durée. C'était le « rationnement par la cherté ». Quoique les rigueurs de ce régime dussent être principalement supportées par les classes aisées, le *Journal des Débats*, en le soutenant, ne manqua pas de s'attirer la réprobation des clubs, les dénonciations et les injures des feuilles jacobines, le *Réveil*, le *Combat*, la *Patrie en danger;* le ministre du commerce lui-même crut devoir déclarer dans le *Journal officiel* que le système préconisé par le *Journal des Débats* était « antidémocratique »; mais, tout en le répudiant, il eut le bon esprit de le suivre. On essaya bien de réquisitionner les pommes de terre et, plus tard, de taxer le sucre; on ne réussit qu'à les faire disparaître, et l'on dut se hâter de lever la réquisition et de renoncer au maximum. Malgré son impopularité, le rationnement par la cherté

contribua certainement à prolonger, dans une proportion notable, la durée des approvisionnements et, par conséquent, celle de la résistance.

La politique intérieure et extérieure, autant que les nouvelles intermittentes du dehors, permettaient d'apprécier la situation ; la lutte quotidienne contre la démagogie, la question des élections générales et municipales, les questions de droit des gens soulevées par l'abus des réquisitions allemandes, les questions des subsistances, des loyers, des échéances, les mesures d'hygiène, les dénonciations contre les accapareurs, la manie des espions et des signaux, fournissaient une ample matière aux articles de fond ; les opérations militaires, les décrets parfois surabondants du gouvernement de la Défense nationale, les proclamations de M. Gambetta et les autres communications officielles, sinon toujours véridiques, qu'apportaient les pigeons, les extraits des journaux des départements et de l'étranger, sans oublier le *Moniteur de Seine-et-Oise,* que publiait la chancellerie allemande, les menus événements et incidents du siège suffisaient, et au delà, pour remplir le reste du journal. Le feuilleton des théâtres était remplacé par le compte rendu des clubs ; l'intérêt dramatique n'y manquait point ; comme dans les pièces de Shakespeare, la tragédie s'y mêlait à la comédie et même à la farce. Au lieu des annonces, la quatrième page contenait, imprimés en grosses lettres, tantôt des « avis » concernant la santé des soldats et des « conseils pour éviter les maladies, adressés aux gardes mobiles et aux gardes nationaux mobiles et sédentaires, par la société des médecins des hôpitaux civils et militaires de Paris », tantôt des « prescriptions et secours contre l'incendie en cas de bombardement », des « instructions pour le tir au fusil » ou d'autres avis de circonstance. A dater du 1er janvier 1871 et jusqu'au 1er février, le journal ne parut toutefois que sur une demi-feuille, afin de ménager les approvisionnements de papier, que la prodigieuse multiplication des affiches, proclamations et publications de toute sorte menaçait d'épuiser [1].

[1] Pendant le siège de Paris, le personnel du *Journal des Débats* se composait de MM. Édouard Bertin, directeur; Auguste Léo, rédacteur en chef; Clément Caraguel et Edmond Villetard, rédacteurs du bulletin ; John Lemoinne, Eug. Dufeuille, E. Yung, Louis Ratisbonne (politique intérieure et extérieure) ; G. de Molinari (questions de droit des gens, subsistances, comptes rendus des clubs, etc.) ; Xavier Raymond (opérations militaires) ; docteur Daremberg (questions d'hygiène) ; Ernest Dottain, A. Viollet-le-Duc, Ernest Vinet (sujets divers); Émile Legrand (tribunaux) ; P. David, secrétaire de la rédaction. Le journal publiait encore des articles et des lettres de MM. Léon Say, Ernest Renan, de Pressensé, et un compte rendu de la conférence de M. Legouvé au Théâtre-Français, par M. Cuvillier-Fleury. L'administration était placée sous la direction de M. Jules Bapst.

IV

Dans les semaines qui suivirent la capitulation, Paris se trouva abandonné à lui-même. Les élections, la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux, le remplacement du gouvernement de la Défense nationale par le gouvernement de M. Thiers élu dans vingt-deux départements et nommé chef du pouvoir exécutif (17 février 1871), les négociations engagées pour la conclusion de la paix, les préoccupations de personnes et de partis, absorbaient l'attention et l'activité des hommes politiques. On ne s'avisa point qu'après un siège, pendant lequel les passions avaient été exaltées jusqu'au délire, tandis que des privations de tous genres anémiaient les tempéraments, la population parisienne devait se trouver dans un état anormal et maladif qui exigeait une sollicitude particulière. Cette population dont on avait jusqu'au dernier jour entretenu les illusions, elle était maintenant en présence de la plus triste des réalités; on lui avait juré que Paris ne capitulerait pas, et Paris avait capitulé; on lui avait promis que les Allemands n'entreraient point dans ses murs, et cependant les uhlans allaient descendre, le pistolet au poing, l'avenue des Champs-Élysées; ajoutez à cela les difficultés matérielles de l'existence et les soucis du lendemain; en attendant que les ateliers se rouvrissent, les ouvriers n'avaient d'autre ressource que leur solde de gardes nationaux, et ils redoutaient le moment où cette ressource leur serait enlevée; ils avaient contracté d'ailleurs des habitudes qui ne leur faisaient pas envisager sans répugnance la nécessité de reprendre le joug de la vie régulière; en les enrégimentant, on avait, pour tout dire, constitué un immense atelier national où s'étaient développés et épanouis les vices inhérents à cette institution : l'oisiveté, l'indiscipline et l'intempérance. Cet atelier, il eût été possible, sinon de le dissoudre, au moins de le désarmer dans le moment de prostration découragée qui suivit la capitulation. M. Jules Favre déclina la proposition qui lui en fut faite, par cette affirmation théâtrale : *Je réponds de la garde nationale.* Au lieu de désarmer la garde nationale, on désarma l'armée, et ce ne fut pas un des moins navrants spectacles de cette époque douloureuse que celui des troupeaux de soldats débandés qui traînaient leurs uniformes salis dans les cabarets et les mauvais lieux. La police était désorganisée. On mit les halles au pillage, et pendant quelques jours le ravitaillement fut retardé par le chapardage. Tandis que les pommes de terre se vendaient deux francs le

boisseau à Courbevoie, on continuait à les payer quinze francs de l'autre côté du pont de Neuilly. Le désordre et l'effarement étaient partout. En même temps l'exode des classes supérieures, qui profitaient du rétablissement des communications pour aller respirer l'air du dehors, laissait abandonné à lui-même et sans contrepoids l'élément populaire, aigri par les déceptions de la veille et les inquiétudes du lendemain. L'entrée de l'armée allemande, quoique limitée au quartier des Champs-Élysées, porta à son comble l'exaspération et l'affolement des esprits. Les bruits les plus alarmants se propagèrent et trouvèrent créance. On répandit la nouvelle que l'Assemblée de Bordeaux se disposait à rétablir la monarchie. Les comités de la garde nationale se réunirent et prirent une attitude menaçante. Le gouvernement s'émut enfin du péril de la situation et donna l'ordre d'enlever les canons de la garde nationale, qui avaient été transportés sur les hauteurs de Montmartre, à la veille de l'entrée des Allemands. Alors l'abcès révolutionnaire creva, et pendant plus de deux mois Paris demeura au pouvoir des insurgés.

Le soir même du 18 mars, le *Journal des Débats* protestait contre l'insurrection victorieuse :

« La journée du 18 mars, disait-il, comptera parmi les plus lugubres de notre histoire. L'émeute est maîtresse de Paris; le général Lecomte et M. Clément Thomas auraient été, dit-on, lâchement assassinés dans le jardin de la maison occupée à Montmartre par le prétendu comité central de la garde nationale. Toute la France sera unanime à flétrir les auteurs de ces meurtres et les promoteurs de cette odieuse insurrection, qui n'a ni prétexte avoué, ni drapeau avouable. Quel sera le résultat de ces déplorables événements? La province viendra-t-elle rétablir l'ordre parmi nous? L'émeute s'éteindra-t-elle d'elle-même en l'absence de toute résistance, comme un feu sans aliment, ou bien sommes-nous réservés à cette suprême humiliation de voir l'ennemi rentrer dans nos murailles? Quoi qu'il en soit, cette affreuse journée a fait plus de mal à la République que n'auraient pu lui en faire les intrigues bonapartistes les plus habilement ourdies, et la France qui se déchire de ses propres mains est aussi malade que la République. Dans ces douloureuses circonstances, les bons citoyens ont un devoir tout tracé, c'est de se ranger autour du gouvernement constitué par les représentants légitimes du pays. L'Assemblée nationale et ses délégués ont seuls le droit de commander; c'est en lui obéissant qu'il nous reste un dernier espoir de sauver notre malheureux pays[1]. »

Le lendemain, le *Journal des Débats* s'élevait avec un redoublement d'énergie contre la domination des inconnus qui prétendaient substituer leur autorité à celle des représentants légitimes de la France, et le 21 mars,

[1] Numéro du 19 mars.

il s'associait à la déclaration de la presse, invitant les électeurs à s'abstenir de participer à l'élection des membres de la Commune [1].

Cette ferme attitude, le journal la conserva pendant trois semaines, sans se laisser intimider par les menaces des vainqueurs; mais l'issue de la lutte inégale qu'il soutenait contre la Commune, maîtresse de Paris, ne pouvait être douteuse. Dans la nuit du 4 au 5 avril, un commissaire de police de la Commune, muni d'un ordre du comité de sûreté générale, mettait les scellés sur ses presses [2], avant le tirage du numéro [3].

Le *Journal des Débats* reparaissait le 31 mai.

G. de Molinari

[1] DÉCLARATION DE LA PRESSE AUX ÉLECTEURS DE PARIS.

Attendu que la convocation des électeurs est un acte de la souveraineté nationale;

Que l'exercice de cette souveraineté n'appartient qu'aux pouvoirs émanés du suffrage universel;

Que, par suite, le comité qui s'est installé à l'Hôtel de ville n'a ni droit ni qualité pour faire cette convocation;

Les représentants des journaux soussignés considèrent la convocation affichée pour le 22 mars comme nulle et non avenue, et engagent les électeurs à n'en pas tenir compte.

Étaient présents et ont adhéré :

Les journaux du matin : *Journal des Débats*, *Constitutionnel*, *Électeur libre*, *Petite Presse*, *Vérité*, *Figaro*, *Gaulois*, *Paris-Journal*, *Petit National*, *Rappel*.

Journaux du soir : *Presse*, *France*, *Liberté*, *Pays*, *National*, *Univers*, *Cloche*, *Patrie*, *Français*, *Bien public*, *Union*, *Opinion nationale*, *Journal des Villes et des Campagnes*, *Journal de Paris*, *Moniteur universel*, *France nouvelle*, *Gazette de France*.

[2] Voici le texte de l'ordre du Comité :

Paris, 4 avril 1871.

SECRÉTARIAT PARTICULIER
DU PRÉFET DE POLICE.

Ordre au citoyen Vinchon, commissaire de police de la commune de Paris, d'avoir à se rendre immédiatement à l'imprimerie du *Journal des Débats* à l'effet d'y détruire la composition, mettre les scellés sur les presses et généralement prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le journal de paraître.

Interdiction est faite à l'imprimeur de continuer à faciliter la publication de ladite feuille en la faisant composer et imprimer.

Tout commandant de la force publique est requis d'avoir à prêter main-forte à l'exécution du présent ordre.

Les membres du comité de sûrete générale,
Raoul RIGAULT, Th. FERRÉ, L. CHALAIN.

[3] Quatre ou cinq exemplaires seulement de ce numéro ont été tirés à la brosse.

Secrétariat part.re

du

Préfet de Police.

Paris, le 4 avril 1871

Ordre au citoyen Vinchon commissaire de police de la Commune de Paris, d'avoir à se rendre immédiatement à l'imprimerie du Journal des Débats à l'effet d'y détruire la composition, mettre les scellés sur les presses, et généralement prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le journal de paraître.

Interdiction est faite à l'imprimeur de continuer à faciliter la publication de ladite feuille en la faisant composer et imprimer.

Tout commandant de la force publique est requis d'avoir à prêter main forte à l'exécution du présent ordre.

Les membres du comité de sûreté gale

Raoul Rigault



Th. Ferré

L. Chalain

MERCREDI 5 AVRIL 1871.

ON S'ABONNE
rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, 17.
PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Départemens.	80 fr.	40 fr.	20 fr.
Paris.........	72 fr.	36 fr.	18 fr.

Un numéro.... 20 centimes.

In LONDON, apply to COWIE and son, foreign newspapers office, 2, Saint-Ann's lane, G. P. O.; and DELIZY, DAVIES et Cº, 1, Finch lane, Cornhill, et 1, Cecil street, Strand; and to A. MAURICE, general advertising agent, 13, Tavistock row, Covent-Garden, W. C.

Le JOURNAL DES DÉBATS se trouve à Versailles dans les kiosques, et chez Magrez, libraire, rue de la Paroisse.

JOURNAL DES DÉBATS
POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

MERCREDI 5 AVRIL 1871.

ON S'ABONNE
à Rome,
chez PIERRE MERLE, place Colonne;
Pour la Prusse et la Russie,
chez le directeur des postes, à Cologne et à Sarrebruck (Prusse);
Pour l'Allemagne et l'Autriche,
chez le directeur des postes, à Kehl (Bade) et chez A. S.-A. ALEXANDRE, à Strasbourg.

Les annonces sont reçues
chez MM. FAUCHEY, LAFFITE, BULLIER et Cº, 8, place de la Bourse,
et au bureau du JOURNAL;
elles doivent toujours être agréées par la rédaction.

FRANCE

PARIS, 4 AVRIL.

La lutte qui s'était engagée dimanche et qui avait pris hier les proportions d'une véritable bataille s'est continuée aujourd'hui. On trouvera plus loin de nombreux détails sur ces trois journées; les uns nous sont fournis par des témoins oculaires, les autres sont empruntés aux journaux de Versailles. Les bataillons fédérés paraissent avoir subi un nouvel échec. Plusieurs de leurs chefs, Gustave Flourens, Duval et Henri, auraient été tués. Aujourd'hui, 1,500 prisonniers ont été ramenés à Versailles, d'où on les a dirigés sur le camp de Satory. On pouvait espérer que la guerre civile allait enfin s'arrêter, et que les chefs du mouvement ne voudraient pas prolonger plus longtemps l'effusion du sang; mais nous avons la douleur de voir placarder ce soir sur les murs de Paris une affiche qui appelle sous les armes tous les célibataires parisiens de dix-sept à trente-cinq ans.

Les communications officielles de « la Commune » accusent les troupes de l'Assemblée Nationale d'avoir hier commencé la lutte. Cependant nous devons constater que les journaux les plus dévoués aux hommes de l'Hôtel-de-Ville sont à peu près unanimes, dans leurs récits des événemens du 3 avril, à montrer les bataillons fédérés se réunissant dans le cours de la nuit, et s'élançant dès la pointe du jour pour aller s'emparer de Versailles. Sur ce point au moins ils sont en parfait accord avec les journaux publiés dans le chef-lieu de Seine-et-Oise, et avec M. Thiers lui-même, dont on trouvera plus loin le discours.

Nous ne sommes pas les seuls, du reste, à remarquer l'inexactitude des publications officielles de Paris. Le journal *la Commune* en dit lui-même presque autant que nous : « Que les zouaves pontificaux, que les chouans et les Corses ne demandent jamais, comme le résigné de l'islamisme, le motif des ordres d'en haut; rien de plus naturel, puisqu'ils ne relèvent que de l'absolutisme du Pape, du prince et de leurs fondés de pouvoirs; mais la République, la grande cité républicaine surtout, ne sauraient [illegible] la province, la province marche sur Paris; et dans cette mêlée sinistre, sur cent créatures humaines nées sur le même sol, parlant la même langue, partageant le même sang, vivant de la même vie, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui ne savent pas pourquoi elles s'entre-tuent. Au fond, nous savons bien qu'on retrouvera toujours l'éternel problème de la souffrance et de la misère; mais nous prenons seulement la question politique, la question de la Commune, par exemple, et nous mettons en fait que les quatre cinquièmes de ceux qui se battent pour la Commune ne savent pas le premier mot de ce que cela veut dire, ou que, dans tous les cas, ils ne comprennent absolument rien aux termes dans lesquels les doctrinaires d'aujourd'hui posent la question.

Une chose nous frappe quand nous voyons défiler les bataillons de la garde nationale et quand nous regardons les factionnaires qui se promènent devant les barricades et les embrasures des canons, c'est le nombre considérable de vieillards qu'on y trouve. Il y a là des hommes en cheveux blancs (aujourd'hui les jeunes gens sont chauves, ils n'arrivent pas aux cheveux blancs), il y a là, disons-nous, des anciens de la révolution et de l'insurrection qui avaient la nostalgie de la barricade et qui se retrouvent dans leur élément, dans leur air ambiant. Eh bien! nous sommes convaincus que la plupart d'entre eux ne se doutent pas de ce qu'on fait aujourd'hui de la Commune de leur enfance et de leurs rêves, et de la transfiguration que les jeunes doctrinaires lui ont fait subir. Il y a peut-être parmi eux des insurgés presque centenaires qui s'imaginent qu'ils reprennent une seconde fois la Bastille, et qui répéteraient avec André Chénier :

> Déracinée dans ses entrailles,
> L'Enfer de la Bastille, à tous les vents jeté,
> Vole, débris infâme et cendre inanimée;

et qui s'attendent à en voir sortir

> ... La jeune Liberté
> Altière, étincelante, armée.

Ah! quel serait leur étonnement et leur ébahissement si on leur expliquait de quelle façon on entend en 1871 l'idée de la Commune de 1792! Si nous interrogeons l'histoire, non pas l'ancienne histoire de la [illegible]

Neuilly, où ils s'étaient retranchés et dont ils avaient barricadé le pont, ont perdu successivement et rapidement toutes ces positions. La barricade du pont de Neuilly a été enlevée, et les insurgés, dans une fuite précipitée, ont laissé entre les mains des troupes un certain nombre de tués et de blessés, quelques prisonniers et des armes de toute sorte.

» Le lendemain, une forte colonne d'insurgés, se dirigeant par Courbevoie et Nanterre, s'était de nouveau retranchée dans Rueil. Bougival et Chatou furent même momentanément occupés. A cinq heures, Rueil, Nanterre, Courbevoie étaient abandonnés par les insurgés. Les troupes rentraient à Versailles en ramenant environ 150 prisonniers.

» Le corps de M. Flourens, tué dans la journée, était dans la soirée apporté à Versailles.

» Mardi matin, le gouvernement a fait attaquer le plateau de Châtillon. A trois heures, on savait déjà que les insurgés étaient chassés du plateau et se retiraient vers les forts, dans la direction de Paris. M. Duval, un des généraux de l'insurrection, pris les armes à la main, a été fusillé. M. Henry, qui s'intitulait aussi général, est prisonnier à Versailles; la gendarmerie a déjà ramené un convoi de 1,500 prisonniers. Les troupes se sont partout battues avec vigueur et sang-froid. »

Nous ne croyons pas avoir besoin de revenir longuement sur les événemens qui ont marqué la journée d'hier. Les renseignemens que nous avons reçus aujourd'hui confirment de tous points ceux que nous avions donnés.

Les détails nous éclairent seulement sur le sort de la colonne qui avait réussi à tourner en partie le mont Valérien. Cette colonne, après avoir vu son arrière-garde décimée par le feu du fort, s'est trouvée poussée beaucoup plus vite qu'elle ne l'aurait désiré, vers Rueil et Chatou.

Là, en présence des cavaliers du général de Galliffet, elle s'est débandée, s'est éparpillée dans la campagne, et 1,500 prisonniers ont été ramenés à Versailles, et de là conduits au camp de Satory.

[illegible]

danger, ordre est donné à tout citoyen de suspendre provisoirement le travail pour courir aux armes et repousser les chouans qui viennent nous attaquer.

» Tout citoyen qui ne se conformerait pas à cet ordre serait regardé comme traître à la République et passible des peines réservées aux traîtres.

TOUT CE QUI N'EST PAS AVEC NOUS EST CONTRE NOUS.

» Le chef de légion.
» HENRI (LUCIEN).

» Pour la Commune : POUGET. »

L'émotion est grande, surtout parmi les femmes, irritées contre les bataillons qui n'ont pas cru devoir prendre part à la lutte.

On nous assure que des forces considérables sont massées sur le plateau de Châtillon, au Petit-Bicêtre.

Sous ce titre : Dernières nouvelles, le *Journal officiel*, édition du soir, publie la dépêche télégraphique suivante :

« 4 avril, onze heures du matin.

» Le service de nuit est fait avec la plus grande sollicitude.

» Tous les points ont été suffisamment garnis de troupes.

» A l'heure qu'il est, il n'y a nulle crainte à avoir; au contraire la défense comme l'attaque est partout parfaitement organisée. »

Voici le récit de *la Montagne, journal de la révolution sociale* :

« Ce matin, le plateau de Châtillon, que nous occupons, a été attaqué par les royalistes.

» Les batteries du château de Meudon ouvrirent le feu, les soldats marchèrent vers le plateau.

» Ils furent repoussés.

» Il est absolument faux, comme quelques fuyards en font courir le bruit, que cette attaque ait réussi. On a pris le Moulin-de-Pierre et l'on s'y est admirablement fortifié.

» A huit heures, ce matin, une fusillade très vive part des bois de Clamart; assurément c'est le feu des nôtres.

» Aux décharges continues des mitrailleuses de Meudon, le fort d'Issy répond; les canonniers d'Issy tirent à toute bordée sur le château.

» Flourens, ayant réussi à opérer son mouvement tournant, attaquerait en ce moment Meudon par derrière. C'est lui qui, sans doute, est dans les bois de Clamart.

l'argument se retournait, et qu'il ressortirait de là un regain de popularité pour le général Trochu, qui, certes, ne pouvait s'y attendre.

» Quant à Versailles, on n'y est pas encore, et voyons le chemin qui reste à faire.

» Au début de l'attaque, hier, il était impossible de savoir quelle route on comptait suivre.

» Il y en a trois possibles, en effet.

» L'une (routes 51 et 186) passe par le Plessis-Piquet, Villacoublay et le Petit Montreuil. Au point de vue stratégique, c'est la seule possible : elle est plus longue, mais elle ne traverse pas les bois.

» On l'a tout d'abord écartée.

» Restent deux chemins.

» Le premier passe par Clamart, à 1,500 mètre du fort d'Issy; il traverse les bois de Meudon et aboutit à Versailles par Viroflay.

» Mais il faut passer à 1,200 mètres des redoutes de Meudon, et les formidables batteries construites par les Prussiens sont occupés par l'armée de Versailles.

» L'autre chemin part des Moulineaux, en face de Billancourt (route 189), traverse également les bois de Meudon et aboutit au Grand-Montreuil.

» Il faut passer à moins de 1,000 mètres du pont de Sèvres.

» En outre, par les deux chemins il faut traverser les bois, et, n'en déplaise aux généraux de la Commune, c'est là une chose impossible. Les bataillons de la garde nationale, peu habitués aux manœuvres, sont incapables de se former en tirailleurs, d'avancer en rampant, isolés; on ne peut attendre cela que de vieilles troupes. En outre, en abordant ces bois, pas une balle des troupes embusquées, pas un projectile des mitrailleuses dissimulées derrière les arbres ne s'égarent, tandis que les soldats qui attaquent perdent inutilement leur poudre et leur plomb.

» Ainsi donc passage entre les redoutes, lutte dans les bois, sans compter les défenses de Versailles, voilà ce qui attend les bataillons de la Commune :

» Quoi qu'on en ait dit : hier pas un pas n'a été fait; les troupes n'ont pu franchir le Val-Fleury protégées par le feu des forts d'Issy et de Vanves; elles ont pu se maintenir et ont prouvé leur courage. Quant à marcher en avant, elles ne l'ont pas fait, elles ne le pouvaient pas.

» Sur la route, tous ces gardes nationaux si négligés par le général Trochu, ces soldats d'un jour, [illegible] juste bons à garder les remparts, ont fait preuve d'un réel courage; mais cette énergie, cette vigueur ne pouvaient réussir, et elles ont échoué.

» La nuit s'est passée tranquille. Ce matin, une brume épaisse s'étend sur les hauteurs et on ne peut rien distinguer à 100 mètres [illegible] [illegible] Soudain, à cette heure, la fusillade reprend; on distingue le bruit des mitrailleuses. Le bruit vient de Meudon et du Val-Fleury.

» Est-ce une escarmouche ou le combat re[illegible]

» L'attitude de la population est profondément désolée. On sent, sous la lassitude, la douleur la plus vive, en présence de cette lutte implacable qui fait couler tant de sang français et achève si cruellement l'œuvre de nos ennemis. »

On lit dans *le Rappel* :

« D'après les nouvelles qui nous étaient parvenues sur les dispositions des troupes parlementaires, il paraissait certain qu'en dehors des gendarmes, des pontifícaux et des chouans, les soldats et même les marins déclaraient tous qu'ils se défendraient si on les venait attaquer, mais qu'ils n'attaqueraient pas. Marcher sur Paris bien fortifié et bien gardé est tout autre chose que de repousser l'agression sur un terrain qu'on occupe.

» Les chefs militaires de la Commune ont compté sur l'enthousiasme de leurs hommes et sur la sympathie fraternelle dont la ligne a donné déjà la preuve à la garde nationale. Mais il ne fait pas non plus mettre à trop rude épreuve le point d'honneur et la discipline militaires. »

L'affiche suivante a été placardée ce soir dans Paris :

Commune de Paris.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Les compagnies de marche seront immédiatement réorganisées.

Les officiers, sous-officiers et gardes entreront en solde à partir du 7 avril.

Les gardes toucheront 1 fr. 50 c. et les vivres.
Les sous-officiers....... 2 fr.
Les officiers........... 2 fr. 50 c.

Quand les compagnies agiront en dehors du service, les officiers toucheront la solde de leur grade dans l'armée.

Les quatre compagnies de chaque bataillon éliront un chef de bataillon spécial.

Les élections auront lieu le 6 avril.

La revue sera passée au Champ-de-Mars par les membres de la Commune le 7 avril, à deux heures de l'après-midi.

Bureau d'organisation et de renseignemens au ministère de la guerre et à la place.

Font partie des bataillons de guerre tous les citoyens de dix-sept à trente-cinq ans non mariés, les gardes mobiles licenciés, les volontaires de l'armée ou civils. Les effets de campement seront complétés dans le plus bref délai.

Paris, le 4 avril 1871.

Par ordre de la Commune :
Le délégué au ministère de la guerre[illegible]

... pas tout, une police qui opère dans l'ombre, des décrets qui surprennent, des décisions dépourvues de compétence, des empiétemens d'attribution. »

Nous ne reprochons pas seulement à l'*Officiel* de ne pas tout dire; nous avons le droit de constater qu'il pèche autrement que par omission. Ainsi la fameuse histoire du pensionnat de jeunes filles hachées par les obus au sortir de vêpres est aujourd'hui démentie par un grand nombre de journaux, et un habitant de Neuilly, qui a interrogé beaucoup d'habitans de son quartier, nous affirme qu'aucun d'eux n'a eu connaissance d'un seul fait qui ait le moindre rapport avec l'événement annoncé dans la proclamation de la commission exécutive.

Il en est de même pour ce qui s'est dit des « Chouans », des « Vendéens » de Charette venant combattre la République en déployant le drapeau blanc. Le corps du général de Charette, qui a pris une part si glorieuse à la guerre contre les Prussiens, avait été dissous après la signature des préliminaires de paix. Il est vrai que son chef a fait depuis le 18 mars un nouvel appel à ses anciens compagnons d'armes; mais ils étaient déjà dispersés sur tous les points de la France, et ce corps est en train de s'organiser à Rambouillet; le nombre des volontaires déjà arrivés dans cette ville est encore fort peu considérable, et loin de songer à déployer un drapeau blanc dans les rues de Courbevoie, ils n'ont pu prendre aucune part à un combat livré si loin du lieu où ils se réorganisent.

Le *Paris-Journal* a reçu hier du ministère de l'intérieur un *communiqué* tout à fait semblable dans la forme et même dans le fond à ceux que nous recevions jadis sous le second Empire. Puisque les ministres de la Commune se [illegible] sur ce point en [illegible] nous supposons qu'ils ne [illegible] de réprimander de [illegible] *l'Action* qui [illegible] pour les journaux [illegible], le *Père Duchêne*, qui invoque « la justice du peuple, la justice prompte, [illegible] », sommaire » contre les gens qui lui déplaisent, et *la Montagne* qui demande en termes formels « le couteau de Heinreich » pour ses adversaires politiques. »

Le secrétaire de la rédaction : P. DAVID.

BOURSE DE PARIS.

CLÔTURE	le 3.	le 4.	HAUSSE.	BAISSE.
3 0/0				
Comptant.	51 30 ./.	51 30 ./.	. . ./.	. . ./.
Fin cour...	51 45 . .	51 27 1/2	. . ./.	. . 17 1/2
Emprunt.				
Comptant.	52 30 ./.	. . ./.	. . ./.	. . ./.
Fin cour.	52 55 ./.	. . ./.	. . ./.	. . ./.
4 1/2 0/0				
Comptant.	74 25 ./.	. . ./.	. . ./.	. . ./.

Ce n'est rien ou presque rien, l'anarchie dans les faits, le désordre dans la rue; mais l'anarchie dans les idées et le désordre dans les cerveaux, voilà le vrai danger. Or jamais, je crois, nous n'avons assisté à une pareille confusion. Paris fait feu sur [illegible] centralisation nationale et la domination de Paris sur la France entière. C'est sous cette forme et sous ce drapeau que la comprennent certainement la majorité de ceux qui s'insurgent aujourd'hui en son nom.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent les théoriciens du jour, et c'est cet immense malentendu qui nous frappe. C'est le renversement de toutes les idées, nous ne dirons pas des idées justes, mais des idées reçues. La province se met en révolte contre Paris parce qu'elle ne veut plus que Paris soit une capitale despotique et tyrannique, que Paris lui impose des révolutions par des coups de main et par le télégraphe. Et que répond Paris, de son côté? Paris répond : Mais c'est ce que je vous demande! Je demande à ne plus être mis hors la loi, à ne plus être gardé à vue comme une poudrière; je demande à avoir une mairie comme vous, un maire comme vous, fût-il en sabots; je ne veux plus d'une centralisation dont je suis la première victime, je ne veux plus de toi, fatal bandeau, malheureux diadème, je veux être une commune, je veux être un chef-lieu de canton, je veux être un village, et être libre et maître chez moi. En un mot, ce sont les Parisiens qui veulent être des ruraux.

C'est très bien, messieurs les théoriciens de la Commune. Mais essayez donc de faire entrer ce genre de notions dans la tête des Parisiens et dans celle des provinciaux. Pour les uns comme pour les autres, la Commune de Paris signifie le Comité de Salut public. Cela est si vrai, si fatalement logique, que le gouvernement de la Commune se met tous les matins à légiférer à tort et à travers pour la France entière, à renverser de fond en comble le Code civil, à changer l'organisation militaire du pays, à décréter hier la séparation de l'Eglise et de l'Etat, demain le divorce, et à gouverner les provinces et les colonies comme il [illegible] arrondissements. Le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville se défend tant bien que mal de vouloir gouverner la France, et déclare qu'il veut seulement donner l'exemple et prendre l'initiative pour toutes les communes, les plus petites comme les plus grandes. Mais les plus grandes comme les plus petites se révoltent contre cette initiative, précisément parce qu'elle vient de Paris; elles ne comprennent pas le premier mot de cette prétendue évolution de la Commune parisienne; elles ne voient, nous le répétons, dans la Commune de Paris que l'ancien Comité de Salut public, et ses proconsuls qui portaient avec eux le triangle et qui faisaient passer le rouleau du nivellement sur toutes les aspérités provinciales.

Voilà pourquoi nous disons qu'on ne se comprend pas et qu'on se bat dans les ténèbres. Malheureusement on se bat.

JOHN LEMOINNE.

On nous adresse de Versailles le résumé des opérations militaires depuis la journée du 2 :

« Les opérations militaires ont commencé dimanche matin.

» [illegible] de Puteaux, de Nanterre, de Courbevoie, [illegible]

[illegible] officier de gendarmerie lui a fendu la tête d'un coup de sabre.

A la prise de la redoute de Châtillon, les pertes des troupes versaillaises ont été sensibles, et cela s'explique par la nature du terrain et par les conditions inhérentes à tout assaut.

Les efforts des fédérés se sont concentrés aujourd'hui sur deux points : Sèvres et Châtillon.

Dans la matinée, la canonnade entre le fort d'Issy et les batteries de Meudon était très vive, mais les troupes engagées paraissent n'avoir point fait un pas.

A Châtillon, les troupes fédérées fraîches, passées vers cinq heures du matin dans la plaine, ont été renforcer les quelques gardes nationaux qui, descendus du plateau, s'étaient établis sur le versant nord dans les premières maisons du hameau de la Tour-de-Crouy et derrière une barricade coupant la route de Chevreuse.

Vers neuf heures, ces troupes ont été cernées par les chasseurs à pied et la ligne. Beaucoup d'hommes sont rentrés dans Paris. Le chef de légion Henry aurait été, d'après des renseignemens que nous croyons sûrs, fait prisonnier.

Toutes les voitures et tous les chevaux d'omnibus, ainsi que les charrettes des paysans, sont mis en réquisition pour aller chercher les blessés et transporter de nouveaux canons sur le lieu du combat.

Trois batteries de pièces de 7 et une mitrailleuse partent à onze heures de l'état-major du 8e secteur.

A partir de ce moment, l'action se concentre sur le plateau que le fort de Vanves couvre d'obus.

Les artilleurs versaillais, abrités derrière quelques bouquets d'arbres et deux maisons qui dominent Clamart, ripostent avec énergie.

Une nouvelle batterie assaillante placée dans le bas de Clamart prend part à l'attaque vers deux heures.

Issy continue à tirer dans la direction des Moulineaux. Au sommet du coteau sont placées des troupes qui se dirigent vers Châtillon. Meudon a éteint son feu, et toute la campagne au-dessus de Sèvres est calme de Sèvres au mont Valérien qui est resté muet toute la journée.

A quatre heures, des groupes peu nombreux de gardes nationaux sortent par la porte de Vanves; quelques autres se rassemblent à la porte de Châtillon, ayant à leur tête un membre de la Commune, écharpe rouge à franges d'argent en ceinture.

La canonnade diminue. Les mitrailleuses, qui avaient fait grand bruit entre une heure et deux, ne se font plus entendre. On nous affirme que les troupes fédérées sont définitivement redescendues au lieu dit *la Maison-Blanche*, à l'angle de la route de Châtillon et de la route stratégique, sous la protection du fort de Vanves.

Aucune nouvelle ne nous parvient à partir de six heures.

Seulement, en rentrant en ville, nous trouvons affiché dans le 14e arrondissement l'ordre ci-après :

[illegible]

« [illegible]

[illegible] rouge.

» Deux batteries partent au galop vers Châtillon. Deux bataillons de la garde nationale les suivent. »

On lit encore dans *la Sociale* :

« Une heure trois quarts.

» Les fédérés occupent de fortes positions.

» Nuit tranquille.

» Toutes précautions sont prises contre une attaque quelconque de l'ennemi.

» Pas d'attaque nouvelle depuis hier.

» Attendons.

» Aucune nouvelle n'est arrivée au sujet du bruit qui se propageait hier, que Flourens était blessé.

» Les royalistes ne semblent pas disposés à attaquer aujourd'hui.

» Les troupes de la Commune très nombreuses et pleines de confiance. »

On lit dans une lettre écrite au *Soir* :

« Il est presque impossible de se guider et de se faire une opinion bien arrêtée au milieu des versions qui circulent et des contradictions de toute sorte. Il est pourtant utile de dégager la vérité, qui n'apparaît qu'à bien faible dose dans tous les récits.

» L'attaque sur Versailles par Nanterre est à cette heure absolument abandonnée. Pas un coup de fusil, pas un obus, le mont Valérien [illegible] plus. Si le canon tonne encore de ce côté, ce ne sera plus pour empêcher une attaque, mais pour arrêter [illegible] des quelques bataillons qui ont pu [illegible].

» Il n'est pas inutile à ce propos de faire remarquer que la version donnée par le *Soir*, et reproduite depuis par tous les journaux, était bien exacte. Les généraux de la Commune avaient persuadé à leurs hommes que le mont Valérien ne tirerait pas. Un capitaine de francs-tireurs, promu colonel, avait répété cette fable avec tant d'assurance, que les gardes nationaux n'avaient aucune crainte. Après la première décharge ils arrêtèrent leur colonel, qu'ils voulurent fusiller sur place. Le malheureux ne dut la vie qu'à l'intervention de plusieurs courageux citoyens parmi lesquels j'ai remarqué un employé d'ambulance.

» Ce système de mensonges, qui a eu hier un si funeste résultat, n'est pas abandonné. En ce moment, tous les bataillons de la garde nationale répètent à l'envi que le mont Valérien ne tire pas parce qu'il est au pouvoir des hommes de la Commune. Des officiers [illegible] ne craignent pas d'appuyer et de soutenir ce dire.

» Je ne sais si c'est là un ordre donné par la Commune, mais il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que les hommes du 31 octobre ont justement reproché au gouvernement de la défense ce [illegible] à leur tour. On sait quel [illegible] le résultat pour la popularité du général Trochu; les mensonges, [illegible] à la Commune et la [illegible] à périr sous le coup des [illegible] et des déceptions.

» Or, malgré les bulletins officiels, malgré les assurances [illegible], [illegible] jusqu'ici que le [illegible].

» Si le mont Valérien [illegible], c'est qu'il n'y a pas [illegible] qu'à l'ouest.

» [illegible] c'est l'incapacité, l'ignorance profonde des généraux de la Commune. Les gardes [illegible] je les ai vus. L'artillerie, mal commandée, mal dirigée, [illegible] avec [illegible], mais il n'y a ni ensemble, et, disons-le, ni plan.

» C'est une raison plutôt politique que militaire qui a décidé la Commune. Si elle réussissait, en effet, elle [illegible] dire :

» — Voyez si nous avions raison le 31 octobre, ou [illegible] mettre à [illegible] qu'il était impossible d'aller à Versailles. Nous y voilà.

» On n'a pas réfléchi qu'en cas d'insuccès [illegible]

est aussitôt entouré.

» — Citoyens, dit-il, la trouée est faite.

» Des cris enthousiastes accueillent ces paroles; le fameux mot de trouée continue à faire son effet.

» Ainsi la trouée est faite! Le bruit est-il fondé? Je ne sais; mais, s'il l'est, tant pis pour la Commune. Il faut être insensé pour ne pas voir que si les batteries de Meudon se taisent, si elles laissent passer, comme hier le mont Valérien, quelques milliers d'hommes, ces soldats arrivant à Versailles, non comme des triomphateurs, mais comme des captifs.

» Libre de couper toute colonne qui s'avancerait et d'empêcher toute retraite, la batterie de Meudon est [illegible]. Je le répète, et nul ne me contredira, si elle laisse quelques milliers d'hommes s'engouffrer dans l'entonnoir qui conduit au bois, c'est qu'à Versailles on désire peut-être avoir des otages qui répondent de la vie des prisonniers faits par la Commune.

» En dehors de cette hypothèse, il n'y a place pour aucun autre raisonnement, à moins que l'on ne suppose que les artilleurs ou les marins font cause commune avec la garde nationale. On a vu hier au mont Valérien ce qu'il y a de vrai dans cette supposition.

» Le nombre des blessés est jusqu'ici de 1,500. Malheureusement les blessures sont presque toutes très dangereuses, ce qu'il faut attribuer à la balle du chassepot. Quatre fois sur dix, d'après les renseignemens que j'ai pu recueillir, il faut faire l'amputation.

» La lutte continue-t-elle, ou bien les efforts tentés par les maires aboutiront-ils une solution pacifique?

» Il faut que les membres de la Commune le sachent bien : en dehors de toute idée de parti, ils sont dans une situation impossible. Pendant cinq mois, eux, les chefs, ils ont poussé leurs soldats à crier : A la trahison! chaque fois que le général Trochu affirmait une fois de plus son incapacité. Cette habitude-là ne se perd pas, et les bataillons qui reviennent tous du combat n'ont à la bouche qu'un mot : Trahison!

» On leur avait dit que le mont Valérien ne tirerait pas : trahison! On leur avait affirmé que le succès était certain : trahison!

» Trahison! trahison! ce mot est dans toutes les bouches.

» Que feront les hommes de la Commune pour se disculper? Il leur faut la victoire et la victoire est impossible.

» Ils sont honnêtes : de quel droit font-ils massacrer ces milliers d'hommes [illegible] des mensonges, tués par leur [illegible]?

» Allons, il y a assez de sang français [illegible] répandu.

» Généraux Bergeret, Eudes, Duval, tant que vous êtes, rentrez vos [illegible] au fourreau, et si vous tenez à commander des armées, à faire tuer des hommes, eh bien! avant, allez à l'école.

» Allons à Versailles, non plus pour tuer et surtout pour être tué, mais pour négocier une paix sérieuse, durable, qui ramène le calme, la tranquillité et fasse reprendre le travail. »

On lit dans le même journal :

« Six heures.

» A quatre heures, l'artillerie [illegible] vers Meudon, mais faiblement. [illegible] des deux côtés on soit pressé [illegible].

» C'est le général Cluseret qui dirige l'attaque des fédérés.

» Les portes sont fermées. On refuse de laisser rentrer les fuyards [illegible].

» A chaque instant des renforts sont dirigés vers Châtillon.

» Les voitures d'ambulance sont nombreuses dehors, mais presque tous les blessés sont recueillis dans un hospice qui est proche du lieu de l'action.

» Un grand mouvement s'opère sur la place Vendôme. »

On lit encore dans *le Soir* :

« La bataille dure toujours. Du haut du Trocadéro, on peut voir les [illegible] de fumée suivre la trajectoire des obus sur les coteaux de [illegible].

On lit dans *le Mot d'ordre* :

« Nous apprenons au dernier moment que le citoyen Assi, membre de la Commune, est détenu depuis deux jours au dépôt de la préfecture de police. »

On lit à ce sujet dans *le Moniteur universel* :

« L'arrestation du citoyen Assi, qui a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, a eu pour cause un discours de celui-ci, dans lequel il disait que la Commune outrepassait ses pouvoirs, et qu'elle sortait de la légalité que de marcher contre Versailles.

» Il ne faut pas, a-t-on dit, céder à l'opinion de la masse ignorante, complètement incapable de juger sainement la situation présente.

» Nous avons déjà trop fait pour elle. La plupart de nos décrets et de nos arrêtés ont mis contre nous ceux qui hier étaient pour nous. »

On lit dans *le Moniteur universel* :

« On annonce que les représentans de la Seine présens à Paris se sont réunis hier soir pour chercher un moyen d'arrêter l'effusion du sang.

» Ils ont dû s'aboucher immédiatement avec les membres de la Commune. »

La Montagne, journal de la révolution sociale, réclame en ces termes la punition des « bandits » qui « allument la guerre aux quatre coins de Paris : »

« . . . Aujourd'hui, c'est la victoire, non la défaite, qui marche derrière le drapeau rouge. La ville entière s'est levée au son des trompettes; nous allons, vautours, aller vous prendre dans votre nid, vous apporter tout clignotans à la lumière.

» La Commune vous met ce matin en accusation; vous serez jugés et condamnés. Il le faut.

» — Heindreich, passe ton couperet sur la pierre noire.

» — Oui!

» En fondant *la Montagne*, j'ai fait le serment de Rousseau et de Marat : *Mourir, s'il le faut, mais dire la vérité*.

» Je le répète : Il faut que la tête de ces scélérats tombe! — *Gustave Maroteau.* »

On lit dans *le Mot d'ordre* :

« Dans la [illegible], le citoyen Lullier a [illegible]. Nous avons pu lui [illegible].

» Il vient d'[illegible] la lettre suivante à notre rédacteur en chef :

« Mon cher Rochefort,

» Vous savez de quelle infâme machination j'ai été victime. Arrêté sans motif par ordre du comité central, je [illegible] jeté au dépôt de la préfecture de police et mis au secret au moment [illegible] d'hommes d'action et de [illegible].

» [illegible] en prison d'Etat, et [illegible] plus rigoureuses sont [illegible].

» [illegible] mon secrétaire, j'ai [illegible] tranquillement le [illegible] gardé à vue, de [illegible] gardés par une douzaine [illegible] ouvrir trois portes fermées [illegible] les armes par tous [illegible] de la préfecture. A cette heure, j'ai [illegible] hommes déterminés qui me [illegible] trois bons revolvers chargés dans mes poches.

» J'ai eu trop longtemps la simplicité de voyager sans armes et sans escorte; aujourd'hui je suis bien décidé à casser la tête au premier venu qui viendra pour m'arrêter. Je ne me cache pas, je circule librement et ouvertement sur les boulevards.

» Je vous serre fraternellement les deux mains.

» [illegible]

» CHARLES LULLIER. »

On lit dans *Paris-Journal* :

« Nous avons reçu la lettre et le communiqué suivans :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
Cabinet du ministre.

« Paris, le 3 avril 1871.

» Citoyen,

» J'ai l'honneur de vous inviter à insérer dans votre plus prochain numéro le *communiqué* ci-joint.

» Salut et fraternité.

» ALEXANDRE LAMBERT. »

Cabinet du ministre de l'intérieur.

« Paris, le 3 avril 1871.

» La rédaction de *Paris-Journal*, en présence du sang qui coule, à la vue de nos frères égorgés par les gendarmes et les sbires de Versailles, continue avec acharnement ses calomnies haineuses contre la Commune et l'héroïque garde nationale de Paris.

» Il est criminel et faux de dire que « Paris » désire la guerre à la France » ; il est faux que la garde nationale ait fait le [illegible] au contraire traîtreusement [illegible].

» [illegible] n'est pas le droit de s'embusquer [illegible] derrière un journal pour refouler les horreurs d'une lutte que Paris n'a pas commencée, mais dans laquelle il fera triompher la République et la Commune.
— *Communiqué.* »

» Nous aurions pu nous dispenser de donner à ce *communiqué* une publicité que nous ne lui devons pas, à moins que la Commune considère comme [illegible] et non avenue la révolution du 4 septembre. Mais nous tenons à ne pas [illegible] une occasion de prendre le public pour juge [illegible] et la Commune.

» Nos lecteurs ne nous pardonneraient certainement pas de répondre aux invectives anonymes qui partent d'un ministère dont personne ne soupçonne l'existence. Bornons-nous donc à souhaiter que l'avertissement donné à *Paris-Journal* serve de leçon à nos confrères de la presse. Il est bien avéré aujourd'hui que le régime [illegible] s'accommode fort bien des [illegible] : nous n'en sommes encore [illegible] ; à bientôt sans doute les *avertissemens* ; à quand les suppressions ? »

La fédération républicaine de la garde nationale parisienne avait offert le commandement au général Garibaldi. Voici la réponse de Garibaldi, transmise par Tibaldi à *l'Affranchi* :

« Caprera, le 28 mars 1871.

» Citoyens,

» Merci pour l'honneur de ma nomination au commandement de la garde nationale de Paris, que j'aime et dont je serais bien fier de partager les [illegible].

» Je veux d'abord exposer les considérations suivantes :

» Un commandant de la garde nationale de Paris, un [illegible] de l'armée de Paris et un comité directeur [illegible] qu'ils soient, sont trois pouvoirs qui [illegible] ne pourront se concilier dans la situation présente de la France.

» Le despotisme [illegible] sur nous de la [illegible], et c'est cette [illegible] opposer à vos ennemis.

» [illegible] honnête, et vous n'[illegible] Victor Hugo, Louis Blanc, Félix Pyat, [illegible] Edgar Quinet et les autres [illegible] pouvent [illegible] Greppo et Brisson [illegible] toute confiance, peuvent [illegible].

» [illegible] bien cependant qu'un seul homme [illegible] chargé du poste suprême [illegible] pouvoirs. Cet homme [illegible].

2 avril, à dix heures, à tous les préfets et sous-préfets, par M. Thiers, chef du pouvoir exécutif :

« Versailles, le 2 avril 1871.

» Depuis deux jours, des mouvemens s'étant produits du côté de Rueil, Nanterre, Courbevoie, Puteaux, et le pont de Neuilly ayant été barricadé par les insurgés, le gouvernement n'a pas voulu laisser ces tentatives impunies, et il a ordonné de les réprimer sur-le-champ.

» Le général Vinoy, après s'être assuré qu'une démonstration qu'il était faite par les insurgés du côté de Châtillon n'avait rien rien de sérieux, est parti ce matin à six heures avec la brigade Daudel, de la division Faron, et la brigade Bernard, de la division Bruat, éclairé à gauche par la brigade de chasseurs du général Galliffet, à droite par deux escadrons de la garde républicaine.

» Les troupes se sont avancées sur deux colonnes, l'une par Rueil et Nanterre, l'autre par Vaucresson et Montretout. Elles ont opéré leur jonction au rond-point des Bergères. Quatre bataillons des insurgés occupaient les positions de Courbevoie, telles que la caserne et le grand rond-point de la statue. Les troupes ont enlevé ces positions barricadées avec un élan remarquable. La caserne a été prise par les troupes de marine, la grande barricade de Courbevoie par le 113e. Les troupes se sont ensuite jetées sur la descente qui aboutit au pont de Neuilly, et ont enlevé la barricade qui fermait le pont. Les insurgés se sont enfuis précipitamment, laissant un certain nombre de morts, de blessés et de prisonniers. L'entrain des troupes hâtait le résultat, nos pertes ont été presque nulles. L'exaspération des soldats était extrême, et s'est surtout manifestée contre les déserteurs qui ont été reconnus.

» A quatre heures, les troupes rentraient dans leurs cantonnemens, après avoir rendu à la cause de l'ordre un service dont la France leur tiendra grand compte. Le général Vinoy n'a pas un instant quitté le commandement.

» Les misérables que la France est réduite à combattre ont commis un nouveau crime. Le chirurgien en chef de l'armée, M. Pasquier, s'était avancé seul et sans armes trop près des positions ennemies, a été indignement assassiné.

» THIERS. »

Nous empruntons au *Gaulois* le récit de la journée du 3 avril :

L'attaque que les insurgés de Paris ont dirigée sur Versailles constitue un grand mouvement militaire, assez compliqué, exigeant une mise en œuvre de forces importantes, et révélant, il faut bien le dire, une certaine entente de la stratégie.

Les forces insurgées se sont tout d'abord divisées en deux petits corps d'armée, correspondant à deux fortes divisions :

L'un, parti de Vaugirard ou du moins de ces parages et s'avançant par la route des Moulineaux avec des colonnes détachées par derrière Sceaux pour occuper Châtillon et s'avancer jusqu'au Plessis-Piquet et le Petit-Bicêtre ; l'autre, sorti de Paris par Neuilly, s'avançant, comme avant-hier, par le rond-point des Bergères, et se ruant sur Rueil et la voie ferrée de Saint-Germain.

Par rapport à Versailles, Châtillon fait notre droite, Rueil notre gauche : nous décrivons d'abord le mouvement de droite.

Les forts d'Issy et de Vanves étaient occupés et armés ; le plateau de Châtillon était utilisé contre nous et armé de pièces de 7. Les insurgés ont tenté d'opérer un mouvement tournant par le Val-Fleury et la hauteur de Clamart.

De la route des Moulineaux, ils ont gagné Meudon et s'ont occupé, s'établissant solidement dans le château. Ils avaient aussi Clamart et les hauteurs jusqu'au Plessis-Piquet.

Le premier engagement sérieux a eu lieu à Meudon, que le général Faron a attaqué avec sa vigueur habituelle.

C'est le régiment de gendarmerie à pied, avec [illegible]

tout à fait réalisé, mais la défaite a été complète.

M. Thiers, qui suivait tout le mouvement, grâce aux dépêches qu'il recevait, ne voulait pas pousser à fond sur Paris. Il a donné des ordres à quatre heures et demie au général du Barrail, qui est parti avec cinq escadrons qui n'ont pu arriver avant la fin de la journée. Déjà, vers quatre heures et demie, toute action avait cessé ; les troupes qui occupaient les positions stratégiques s'y sont maintenues ; les autres sont rentrées dans leurs cantonnemens après avoir fait vaillamment leur devoir. C'est, en somme, une très bonne journée, qui doit être fatale à la Commune. L'heure n'est pas venue de frapper le grand coup.

La gendarmerie qui avait fait les prisonniers à Meudon fut chargée de les ramener en ville.

La tête de la colonne franchit vers cinq heures la grille de l'avenue de Paris, se dirigeant vers le palais.

Une foule immense accueille de bravos chaleureux les défenseurs du pays et de l'unité française.

Ces bravos distribués, on regarde les tristes soldats de la Commune.

Le plus grand nombre des prisonniers appartient aux 123e et 66e bataillons de la garde nationale. Ils ont encore vareuse, képi et couverture de campagne en sautoir.

Plusieurs officiers sont parmi eux.

La foule les reconnaît.

— A bas les galons ! crie-t-elle.

Constatons-le :

Les officiers insurgés, qui paraissent reconnaître, mais un peu tard, le triste rôle qu'ils viennent de jouer, retirent leur képi et arrachent eux-mêmes les insignes de leur grade.

Le bruit qui avait couru de la vigueur de l'action engagée a motivé l'accueil bien plus chaleureux encore aujourd'hui qu'hier fait à nos braves soldats de toutes armes.

Le soir venu, les soldats partis le matin rentrent à Versailles et à Satory.

Ils vont se reposer : nos grand'gardes, poussées maintenant presque jusqu'aux portes de Paris, sont occupées par des troupes absolument fraîches.

INCIDENS DIVERS.

A onze heures les nouvelles étaient bonnes.

Cependant, en présence du nombre considérable des émeutiers qu'on savait être sortis de Paris, le gouvernement de l'Assemblée donnait de nouveaux ordres.

En une heure et demie de temps, de onze heures et demie à une heure, il a fait parvenir sur le lieu de l'action :

Un régiment de gendarmerie à cheval ;
Une batterie et demie de mitrailleuses ;
Une batterie d'artillerie de 4 ;
Un escadron de chasseurs ;
Un régiment de cuirassiers ;
Deux régimens de ligne, les 65e et 4e ;
Un bataillon de chasseurs de Vincennes, le 23e ;
Un bataillon d'infanterie de marine.

Toutes ces troupes ont défilé dans un ordre parfait, les unes par l'avenue de Paris, les autres par le boulevard du Roi.

Un progrès notable, et qu'il faut s'empresser de signaler : nos troupes d'infanterie ne portaient plus, pour aller au combat, le lourd sac de 40 à 45 kilogrammes, sous lequel ont si longtemps succombé nos hommes. Elles n'avaient que leur fusil, leur cartouchière et une couverture de laine en bandoulière.

Derrière chaque régiment arrivent les voitures chargées de tous les ustensiles nécessaires à un campement.

Voici dans quelles circonstances Flourens a été tué :

Vers quatre heures, les gendarmes du 2e régiment commençaient des perquisitions dans le village de Chatou, lorsqu'un coup de feu partit d'une fenêtre de la maison d'un aubergiste nommé Duroy, située à 150 mètres environ du pont de Chatou. Les gendarmes firent irruption dans la maison, et l'un d'eux, monté au premier, [illegible] a l'épaule au moment où il entrait dans une des [illegible]

les colonnes d'insurgés accusent leur mouvement de retraite vers Paris. Je ne veux rien ajouter de plus quant à présent. (Très bien ! très bien !)

L'Assemblée pourrait sans doute continuer ses délibérations ; ce n'est pas moi qui y mettrai obstacle ; seulement, sur le projet à l'ordre du jour relatif aux élections municipales, il y a lieu que votre commission s'entende encore avec le gouvernement sur certains points et sur des amendemens nouveaux. J'estime qu'il y aurait lieu d'ajourner la délibération à demain.

M. Journeaux : J'arrive de Meudon et je ne puis que confirmer ce qui vient de vous dire M. le ministre de l'intérieur.

J'ai quitté Meudon à midi. J'y ai été témoin des engagemens qui s'y sont livrés depuis ce matin. La lutte y a été soutenue pendant quatre heures avec un très grand courage par le régiment de gendarmerie à pied qui était caserné à Sèvres ; ce régiment a courageusement lutté pendant quatre heures contre le flot des fédérés qui s'étaient établis dans les maisons d'où il a fallu les déloger.

Une voix : Assez ! assez !

M. Leflanc : N'entrez pas dans des détails qui pourraient avoir leur danger.

M. Journeaux : Je veux seulement vous signaler la belle conduite du régiment à la tête duquel marchait le brave colonel Gremlin. (Applaudissemens.) Trois pièces d'artillerie qui tiraient de la plate-forme du château de Meudon ont aidé l'action de nos troupes. (Marques d'impatience au banc des ministres.) A midi donc, les insurgés étaient en pleine retraite sur Paris, et sur ce point le combat était à peu près terminé. (Applaudissemens.)

Je tenais surtout, je le répète, à rendre hommage à la conduite du régiment dont j'ai admiré la tenue et l'énergie. (Nouveaux applaudissemens.)

Un membre : Il est un autre fait d'armes que M. le ministre de l'intérieur a omis de vous faire connaître ; je veux parler du brillant engagement qui a eu lieu hier entre, non pas des gardes nationaux, mais entre des insurgés et les troupes qui combattaient au nom de l'Assemblée et de la France. Or, il n'y a que l'Assemblée qui puisse, par son vote, remercier comme elles méritent de l'être les troupes qui ont montré une telle ardeur. (Adhésion.)

Je proposerais que l'Assemblée se portât au-devant de nos troupes qui vont revenir victorieuses. (Approbation.)

M. le marquis de Talhouët dépose le rapport sur la demande d'un crédit de 72 millions 500,000 fr. pour faire face aux dépenses de l'entretien des armées allemandes.

M. le président : L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif sur les élections municipales ; mais je viens de recevoir de nombreux amendemens dont l'examen motiverait une nouvelle réunion de la commission.

La délibération sur les élections municipales est renvoyée à demain.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture sur la proposition tendante à transporter le siége du chef-lieu de canton au chef-lieu de la commune.

M. C. Périer : Je demande que la séance soit suspendue. La Chambre n'ayant pas le calme nécessaire pour délibérer en ce moment, je serais d'avis qu'elle s'ajournât à ce soir cinq heures, dans les bureaux pour connaître l'heure à laquelle le gouvernement pourra lui faire une communication sur les résultats de la journée.

M. Emmanuel Arago : Je demande à l'Assemblée de se déclarer en permanence.

M. le président : La permanence, étant demandée, doit être mise aux voix.

circonscription électorale. Cette circonscription serait déterminée par le conseil général.

Le scrutin demandé sur cet article donne les résultats suivans :

Nombre de votans	486
Pour l'adoption	111
Contre	375

L'article additionnel n'est pas adopté.

L'article 2, relatif à la division des communes en sections, est adopté.

L'Assemblée, après avoir adopté sans discussion les autres articles, décide qu'elle passera à une troisième délibération dans les délais réglementaires.

M. le président fixe à l'ordre du jour de demain la discussion de la loi sur les [illegible].

M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, [illegible] à l'instant [illegible] au sein de l'Assemblée. Sa présence [illegible] au siége du gouvernement où il reçoit incessamment des dépêches sur les opérations qui s'accomplissent, dépêches auxquelles il est obligé de répondre sans retard.

Je n'ai rien à vous dire qui ne soit complétement satisfaisant.

Nos troupes, attaquées par deux colonnes assez considérables d'insurgés, sur des points opposés, ont constamment eu l'avantage.

Je crois pouvoir dire qu'il ne se passera pas plus de deux heures avant que la journée ne soit terminée de la manière la plus favorable.

Je suis heureux d'ajouter, — et l'Assemblée partagera mon sentiment, — que la conduite de nos troupes a été, aujourd'hui comme hier, entièrement admirable. (Longs applaudissemens.)

Ce soir, nous nous rendrons à la salle des conférences pour vous donner les renseignemens les plus complets sur l'issue de cette journée.

Voix nombreuses : En séance publique.

M. le ministre : Sans doute, si la Chambre le désire, nous sommes à ses ordres.

Je dois toutefois [illegible] que les renseignemens que nous aurons à donner peuvent être plus complets, plus faciles à donner et à recevoir, si nous faisons nos communications dans la salle des conférences. (Protestations sur quelques bancs.)

Quand la Chambre est réunie dans la salle des conférences et que le président s'y trouve, elle reste toujours libre de se constituer en séance publique.

Seulement, vous penserez peut-être avec nous que ce n'est pas pendant qu'une lutte est engagée qu'il convient d'entrer dans tous les détails, et qu'on peut demander au gouvernement de s'expliquer sur toutes choses, sans réserve. (Adhésion.)

A l'heure qu'il est, je dis tout ce que nous savons ; mais peut-être y aurait-il un moment où il serait préférable de ne pas tout dire, si nous parlions publiquement. (Mouvement.)

La Chambre doit toujours réserver ce que la prudence demande.

M. Em. Arago : Je ne voudrais pas m'opposer à ce qui paraît le plus convenable au gouvernement ; mais je dois faire observer qu'une réunion de nous tous dans la salle des conférences n'est pas possible matériellement, que du moins la réunion ait lieu dans cette salle ; que la Chambre s'ajourne à neuf heures et, s'il le faut, en comité secret.

M. Jules Simon : Nous n'établissons aucune différence entre la réunion dans cette salle ou dans celle des conférences.

Quand nous disons qu'il ne faudrait pas obliger le gouvernement à donner des nouvelles dans quatre ou cinq heures, nous ne faisons que déclarer une chose dont toute la Chambre comprend [illegible]

[illegible] ne doutons pas que ces malheureux, égarés par des malfaiteurs, ne soient bientôt trop heureux d'implorer la clémence du gouvernement [illegible] ne leur fera pas défaut. (Applaudissemens à gauche.)

Voix à droite : Oui, la clémence des gendarmes.

M. Thiers : Remarquez que dans ma pensée il ne saurait être question d'indulgence [illegible] ; il ne peut y en avoir que pour [illegible]. (A gauche : Très bien ! très bien !)

[illegible] donc conserver une parfaite [illegible] être sûre que respect [illegible] aux lois et à la volonté nationale. [illegible] donc un complet repos d'esprit [illegible] à nous de la vigilance, du soin et de la prudence que nous apporterons dans [illegible]. (Applaudissemens.)

M. Jules Simon : Je viens seulement ajouter, à la demande de M. le président du [illegible] qu'il doit être bien entendu que les militaires qui ont été blessés hier et aujourd'hui seront traités en tout comme des soldats en campagne et avec des soins qui leur prouveront notre reconnaissance. (Approbation.)

[illegible] au sort la députation qui doit demain aller visiter les blessés.

M. Jules Simon fait savoir que le gouvernement entend se joindre à la députation de l'Assemblée et l'accompagner dans sa visite aux hôpitaux.

Des voix : A quelle heure ?

M. Thiers : Pour la fixation de l'heure, nous aurons besoin de nous entendre avec le service [illegible].

L'heure sera indiquée demain.

Demain, séance publique à deux heures.

JOURNAL OFFICIEL DE PARIS.

PARTIE OFFICIELLE.

La Commune de Paris,

En raison des opérations militaires engagées, arrête :

Art. 1er. Les élections communales précédemment fixées au mercredi 5 avril sont ajournées.

Art. 2. Le jour du scrutin sera indiqué aussitôt que le permettra la situation faite à Paris par l'attaque du gouvernement de Versailles.

La Commune décide :

Les citoyens Duval, Bergeret et Eudes, retenus loin de Paris par les opérations militaires, sont remplacés à la commission exécutive par les citoyens Delescluze, Cournet et Vermorel.

Le citoyen Cluseret est délégué au ministère de la guerre.

Les citoyens Blanchet et Géresme sont délégués à la commission de justice.

Aux citoyens Bergeret, Duval et Eudes :

Citoyens,

Nous avons l'honneur de vous prévenir qu'afin de vous laisser toute liberté pour la conduite des opérations militaires qui vous sont confiées, la Commune vient d'attribuer au général Cluseret la direction de l'administration de la guerre.

L'Assemblée a estimé que, dans les graves circonstances où nous sommes, il importait d'établir l'unité dans les services administratifs de la guerre.

La Commune a également jugé indispensable de vous remplacer provisoirement à la commission exécutive, dont votre situation militaire ne vous permet plus de partager les travaux.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'en prenant cette [illegible] est [illegible] d'attribution de votre [illegible] chef de [illegible]. Vous [illegible] les conséquences

me [illegible] au devoir de servir la France républicaine. Non, je ne désespère point de combattre moi-même à côté de ses braves, et je suis

» Votre dévoué,

» G. GARIBALDI. »

On lit dans *le Temps* :

« Hier encore, la Compagnie de l'Est a eu à souffrir d'une persécution nouvelle et tout à fait inexplicable. Un piquet de gardes nationaux, appartenant au 143e bataillon, est venu dans la matinée prendre possession de la gare, en déclarant qu'il avait l'ordre d'empêcher le départ des trains.

» Sachant, par expérience, que toute protestation [illegible], la Compagnie a dû déléguer, comme elle l'avait fait déjà il y a peu de [illegible], un de ses agents auprès des membres de [illegible] Commune. Ceux-ci manifestèrent une très vive surprise au récit de cet incident qui leur était tout à fait inconnu. Ils ne firent aucune difficulté pour délivrer un ordre signé [illegible] Pindy et Leroudier, autorisant la reprise [illegible] du service.

» [illegible], les trains du matin n'avaient pu partir, et le train de midi n'a pu quitter la gare qu'à trois heures.

» De pareils faits sont d'autant plus regrettables, que la Compagnie de l'Est avait déployé la plus louable activité pour remettre toutes ses lignes en exploitation. Sans ces [illegible] incidents, la ligne de Mulhouse devait être ouverte aujourd'hui même. La Compagnie [illegible] pouvoir marcher jusqu'à [illegible] à un avenir très rapproché. »

Le *Moniteur officiel du gouvernement général de Lorraine* contient l'avis suivant :

« Le gouvernement général de Lorraine et avec lui le commissariat civil cessent leurs fonctions le 28 mars. A partir du 29 du même mois les fonctions de gouverneur général seront confiées, pour les départements de la Meurthe et des Vosges, au général d'infanterie commandant le 7e corps d'armée; pour le département de la Haute-Saône, au général de cavalerie, comte de Man-[illegible] de l'armée du Sud; [illegible] la Haute-Marne, au [illegible] commandant le 10e corps [illegible] fonctions, sauf [illegible] généraux, jusqu'à leur remplacement par des préfets français.

» Le *Moniteur officiel du gouvernement général de Lorraine* cesse de paraître à partir de ce jour. MM. les préfets feront connaître la voie de publication qu'ils emploieront pour leurs dispositions ultérieures.

» V. BONIN,

Général d'infanterie et aide-de-camp de S. M. l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse.

» Nancy, le 23 mars 1871. »

On écrit de Berlin à *l'Indépendance belge* :

« La question du traité de commerce ne peut pas encore avoir été discutée par les négociateurs de Bruxelles. On espère obtenir pour le moment le renouvellement du traité de 1862 pour un temps déterminé.

» [illegible], l'Allemagne réclamera [illegible] du tarif dont jouissent l'Angleterre [illegible]. Si la France veut en [illegible] prohibitif, nous serons [illegible] de représailles; la France ne [illegible] préjudice qu'[illegible] elle-même en nous déclarant une guerre de tarifs en pleine paix. »

Journaux de Versailles.

Nous avons reçu *l'Echo français* d'hier et *le Gaulois* de ce matin. Nous leur empruntons les pièces et les renseignements suivants :

CIRCULAIRE AUX PRÉFETS.

La dépêche suivante a été adressée hier soir aux [illegible], tenaient ferme. On les a culbutés, pris quatre-vingts des leurs et enlevé cent cinquante fusils.

Les fusiliers marins, 2e régiment d'infanterie de marine et 9e de ligne ont suivi le mouvement en le soutenant, et le 91e de ligne a été dirigé sur Sèvres pour renforcer la gendarmerie.

La 2e et la 3e batterie d'artillerie (15e) ont contribué à arrêter le mouvement tournant.

Une fois établies dans Meudon et les insurgés chassés de leurs positions, Châtillon et Issy ont croisé leurs feux sur le château, une autre batterie volante était établie entre le parc d'Issy et le cimetière, de sorte que nous avions à faire non plus à une partie de la guerre, mais à la guerre organisée, avec toutes ses ressources.

L'artillerie a répondu à ces feux divers, elle les a éteints; et le général Derroja s'est avancé pour poursuivre l'ennemi, qui dessinait un mouvement de retraite sur Châtillon.

Le général Faron, convaincu de l'importance des positions, a demandé à occuper Meudon, afin de ne pas recommencer chaque jour des combats destinés à nous livrer des positions que nous tenions la veille.

Ces incidents se produisaient vers midi. Diverses péripéties de détails seront rapportées plus tard; nous nous bornons à esquisser le grand mouvement d'ensemble.

Jusqu'à trois heures on a maintenu les dissidents dans les lignes extrêmes; à cette heure on a donné l'ordre au général Du Barrail de pousser à fond une attaque sur Châtillon avec sa cavalerie, et de poursuivre l'ennemi, sans cependant entamer l'attaque de la ville elle-même. Ce mouvement s'est opéré un peu tard, mais il est certain qu'il aura it pu réussir.

Indiquons un mouvement en avant de cette même cavalerie, sur le Petit-Bicêtre et Plessis-Piquet, où les dissidents s'étaient avancés.

A la gauche de Versailles, les opérations ont été plus complexes, quoique les engagements aient été moins meurtriers.

La colonne assez considérable, et qui pouvait compter près de 8,000 hommes, s'étant avancés par l'avenue de la Grande Armée, la route de Courbevoie, le rond-point des Bergères et la route de Nanterre, a tenté [illegible] vers ce point le feu du mont [illegible] dirigé par le colonel Lockner.

La colonne s'est divisée en deux : l'une a pris la route, et, longeant la voie ferrée, a exécuté un mouvement stratégique très [illegible] a passé la Seine au pont de Chatou, [illegible] dans la presqu'île de Gennevilliers [illegible], et s'est dirigée avec de l'artillerie [illegible] dans Croissy, où elle [illegible] ses batteries qui menaçaient la route de Rueil et de Bougival.

Pendant ce temps la colonne de gauche s'avançait sur Rueil, occupait le village, suivie par la Malmaison, y rencontrait la cavalerie du général Galliffet, soutenait un choc et de là s'avançait sur Bougival.

M. de Galliffet, comprenant alors le mouvement tournant par Croissy, descendait avec sa cavalerie par le Pecq, entrait lui-même dans la presqu'île et barrait le chemin à la première colonne dans la plaine des Gabillons.

Le général Vinoy, qui de sa personne était à la Celle-Saint-Cloud, et avait [illegible] du mouvement général, a [illegible] à Louveciennes, dé[illegible] ses troupes sur les crêtes de Bezenval, [illegible] entrait dans Fouilleuse, [illegible] la mont Valérien, [illegible] à la colonne engagée dans [illegible] [illegible] très audacieux [illegible] dans [illegible] une masse [illegible] mais il [illegible] un peu tard.

M. de Galliffet chassait les dissidents dans la presqu'île, le général Vinoy les attendait sur la route, mais l'espace est large entre la Seine et la route, et ces masses se sont espacées et pour ainsi dire volatilisées dans la plaine de Rueil. La retraite s'est prononcée ouvertement. Ceux qui étaient enfermés dans la presqu'île ont dû descendre jusqu'à Bezons; les autres se sont divisés et ont [illegible] à la hâte leur costume de gardes nationaux; quelques-uns s'y sont cachés; enfin le projet n'a pas été

sabre.

Un jeune garibaldien, Pisani, l'officier d'ordonnance de Flourens, eut en même temps la cuisse traversée d'un coup de sabre, et on put le faire prisonnier.

Cet Italien, qui ne dit pas un mot de français, avait eu le temps de changer de vêtements. Il était en civil, ne portait qu'un képi de chef de bataillon. Quant à Flourens, il avait conservé son costume militaire. On s'est emparé d'un sac de nuit en cuir noir qui se trouvait auprès d'eux, et dans lequel ils avaient apporté les vêtements destinés à se déguiser.

Le corps de Flourens a été transporté à l'hôpital de Versailles.

Pisani est écroué à la prison.

Le 109e de ligne, qui a vaillamment fait son devoir, a ramené un certain nombre de prisonniers, et il a enlevé notamment un drapeau rouge appartenant, croyons-nous, au 101e bataillon.

Les troupes qui se sont battues ce matin rentrent à Versailles; elles sont remplacées dans leurs positions par des troupes fraîches.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

Séance du 3 avril.

A deux heures et demie, la séance est ouverte.

M. le président : La parole est à M. Turquet pour une question à adresser à M. le ministre de l'instruction publique.

M. Turquet : J'ai l'honneur de demander à M. le ministre de l'instruction publique, au nom d'un grand nombre d'instituteurs de France, s'il entend appliquer à ces instituteurs les dispositions de la loi des finances de 1871, qui prescrit que leur traitement sera porté de 600 à 700 fr. (Interruption, bruit.)

Un membre : Je demanderai à la Chambre si, à raison des graves préoccupations du moment, il ne conviendrait pas à l'Assemblée de lever sa séance.

Voix nombreuses : De la suspendre.

Autres voix : A ce soir!

Un membre : Je suis d'avis, au contraire, que l'Assemblée n'interrompe nullement ses travaux, qu'elle reste en séance, et même j'inviterai MM. les ministres à tenir l'Assemblée au courant de ce qui se passera à mesure que les événements se produiront. (Adhésion.)

M. Ernest Picard : Le gouvernement voudrait pouvoir tenir incessamment l'Assemblée au courant des événements et l'informer exactement de ce qui se passe sur le théâtre de l'action.

Cependant la Chambre comprendra qu'il peut y avoir quelque difficulté et aussi, sous certains rapports, quelque inconvénient à dire ici ce qui ne doit pas être dit prématurément et à propager des nouvelles qui ne sont pas absolument certaines.

Ce que je puis dire se borne à ceci :

Dès les premières heures du jour, une colonne de gardes nationaux, ou plutôt d'insurgés... (voix : A la bonne heure!) oui, d'insurgés, se sont montrés à la hauteur du mont Valérien.

Quelques coups de canon ont été tirés, et aussitôt la colonne s'est rejetée du côté de Rueil et de la Jonchère, où elle a été dispersée et rejetée en déroute du côté de Paris. Là, en effet, comme à Meudon, où une autre colonne insurrectionnelle s'est montrée, l'action a été engagée, et j'ai la satisfaction de dire à la Chambre que partout l'armée a rempli son devoir (vifs applaudissements), et qu'elle a défendu avec autant de patriotisme que d'énergie la France, car c'est pour la France représentée par cette Assemblée qu'elle a courageusement lutté.

Les dernières dépêches nous apprennent que [illegible], pour pouvoir se concilier avec la permanence.

M. le président : Comme la Chambre n'a rien à faire dans ses bureaux, je ne vois pas pourquoi elle s'y retirerait. La permanence, si elle n'implique pas la réunion dans la salle des séances, implique au moins la présence continuelle des membres de l'Assemblée dans ce palais. Epuisez au moins votre ordre du jour.

La parole est à M. Jozon sur la proposition tendant à modifier la loi électorale.

M. Jozon combat l'idée du vote au chef-lieu de la commune; il considère que le vote à la commune porte atteinte à la liberté du suffrage universel. (Interruptions, rumeurs.) Personne n'ignore quelles sont les influences qui dominent dans la commune, ce sont celles du curé, celles des riches propriétaires. (Rumeurs.) Prenez garde, continue M. Jozon, que je ne sois pas non plus pour le vote au canton...

Voix : Eh bien, que voulez-vous?...

M. Jozon : Je veux la réunion d'un groupe de communes, de manière que les influences locales soient tout au moins restreintes. Un second reproche que mérite selon moi, le vote à la commune, c'est de porter atteinte à la sincérité du vote. Les formalités ne peuvent être observées qu'autant qu'il y a un certain nombre d'électeurs. Le bureau ne s'y forme pas même du tout. C'est le plus souvent le maire assisté du garde champêtre et du maître d'école qui représente le bureau. (Dénégation.)

M. Fortoni, rapporteur : On ne méconnait pas les vices dont le système du vote cantonal est rempli. Ce système crée une entrave au vote, par conséquent à la liberté du vote; cela suffirait.

Maintenant, le système des circonscriptions cantonales remet les divisions à l'arbitraire des préfets, qui ont toujours des affections platoniques; or, il est de l'essence des affections platoniques de glisser sur la pente d'un sentiment plus actif. (Sourires.) Le système des circonscriptions est donc tout au moins insuffisant.

On redoute, pour le vote à la Commune, l'influence du maire, mais faites une bonne loi électorale, et l'influence du maire ne sera plus à redouter. Vous redoutez d'autres influences, mais parmi ces influences il en est de légitimes, et celles que j'appelle légitimes sont les influences religieuses. Voulez-vous donc que les populations soient entièrement absorbées par la politique qui, dans un certain milieu, devient un dissolvant. (Bruit à gauche. — Adhésion à droite.)

Au surplus, il y a une longue possession qu'il convient de respecter par le maintien du vote à la commune.

L'article 1er est ainsi conçu : « En attendant la présentation et l'adoption d'une nouvelle loi électorale, le vote est rétabli au chef-lieu de chaque commune pour les élections à l'Assemblée Nationale, qui auront lieu par suite de décès, de démission, d'option ou autre cause. »

M. le président : Il m'est remis une demande de scrutin.

M. Jozon : Je ne dépose pas d'amendement. Je n'ai pas besoin d'en déposer, puisque je prétends que la législation qu'on veut remplacer est celle qu'il faut conserver. Ceux qui voudront conserver la législation existante n'auront qu'à voter contre la loi.

Le scrutin est demandé. Voici le résultat du vote :

Nombre de votans	506
Majorité absolue	254
Pour	426
Contre	80

L'article 1er du projet de loi rétablissant le vote à la Commune est adopté.

MM. Marhaine; Taxile Delord, Jozon ont présenté un article additionnel ainsi conçu :

« Toute commune qui ne comptera pas 150 électeurs au moins sera réunie à une ou plusieurs communes voisines pour former une [illegible] pour tout le monde. Mais nous devons toujours faire nos réserves. (Adhésion.)

L'Assemblée décide qu'elle se réunira à neuf heures, en comité secret, s'il y a lieu.

M. de Juigné demande qu'un des membres du bureau de la Chambre, assisté d'une députation de l'Assemblée, se rende ce soir dans les hospices auprès des blessés. (Adhésion unanime.)

M. le président : Il sera inutile, je crois, de tirer la députation au sort. Il se présentera plus de membres qu'il ne sera nécessaire. (Réclamations.)

Une voix : Que la députation se compose des présidents des bureaux!

M. le président : Il est plus régulier, puisqu'il y a dissidence, que la délégation soit tirée au sort. Le tirage au sort aura lieu ce soir à neuf heures. La députation se rendra demain dans les hospices.

La séance est levée à cinq heures pour être reprise à neuf heures.

Séance de nuit.

La séance est reprise à dix heures.

La plupart des tribunes sont vides.

M. le président : Je comprends l'impatience de l'Assemblée; la séance était annoncée pour neuf heures, et il est dix heures.

Un membre : Eh bien! levons la séance!

A ce moment M. le chef du pouvoir exécutif arrive. Il monte à la tribune.

Des voix : Le comité secret!

M. Thiers : Messieurs, j'ai très peu de mots à adresser à l'Assemblée, mais ce que j'ai à lui dire est tellement satisfaisant, — s'il peut y avoir quelque chose de satisfaisant dans la guerre civile, — que ces quelques mots seront, je n'en doute pas, bien accueillis... (Voix : On n'entend pas! Si ma voix est faible et n'arrive que difficilement aux extrémités de la salle, j'en demande pardon à l'Assemblée, je suis très fatigué.

Hier, tout le monde le sait, un combat a dû être soutenu par nos troupes contre ces malheureux qui, égarés par des pervers, voulaient marcher sur Versailles. L'armée a prouvé hier comme aujourd'hui, qu'elle était animée d'un sentiment profond de son devoir et qu'elle avait, comme le pays lui-même, l'intelligence de la situation. L'armée a montré une grande valeur; elle a débusqué les insurgés des positions où ils s'étaient retranchés et enlevé les barricades avec une remarquable décision.

Cette première action devait en amener une seconde. Nous savons déjà que le comité de l'insurrection songeait à une attaque sur Versailles. Le combat d'hier les a décidés à cette attaque.

Dès cette nuit, nous savions d'une manière formelle qu'une action s'engagerait.

Dès une heure du matin, nos troupes s'étaient portés en avant. A six heures du matin, elles étaient en ligne.

Les positions attaquées étaient situées entre Courbevoie, Nanterre, Rueil et Bougival au nord, et au midi entre Meudon, la route de Châtillon et le Petit-Bicêtre.

Dès qu'ont apparu les masses profondes qui s'avançaient, le mont Valérien a ouvert le feu et causé un grand dommage aux assaillans.

La position, néanmoins, a été attaquée et l'ennemi repoussé.

Un de leurs chefs principaux a succombé dans cette rencontre.

L'insurrection s'est montrée en force à Meudon; les gendarmes à pied ont été héroïques. Des divisions nouvelles sont arrivées, mais vers la fin du jour. Les insurgés se sont alors repliés, et un certain nombre d'entre eux est resté dans la redoute de Châtillon. Il était alors trop tard pour les y attaquer. Tout le gros de l'insurrection a été repoussé jusqu'aux murs de Paris.

Demain, il suffira de quelques coups de canon pour déloger ces derniers insurgés; et,

Les membres de la commission exécutive,

CH. DELESCLUZE, FÉLIX PYAT.

La réaction monarchique est sans pitié! Hier, elle attaquait Neuilly; aujourd'hui, Vanves et Châtillon.

Heureusement qu'averties à temps, nos forces ont pris une vigoureuse offensive et repoussé l'ennemi sur toute la ligne.

L'ennemi a été rejeté sur les hauteurs de Meudon, et une reconnaissance hardie a été poussée jusqu'à Bougival.

3 avril 1871.

La commission exécutive :

BERGERET, EUDES, DUVAL, LEFRANÇAIS, FÉLIX PYAT, G. TRIDON, E. VAILLANT.

Ordre est donné à tous les inspecteurs et vérificateurs des halles et marchés de Paris de délivrer les bordereaux aux caissiers-facteurs [illegible] puissent opérer leurs versements à la délégation des finances (ministère des finances).

Tout [illegible] qui ne se conformera pas au [illegible] dans les quarante-huit heures sera révoqué.

Seront poursuivis comme concussionnaires ceux qui auraient détourné une partie quelconque des ressources de la Commune.

Les membres de la Commune délégués aux finances,

FR. JOURDE, E. VARLIN.

Sur sa demande, le citoyen Lefrançais cesse de faire partie de la commission exécutive de la Commune.

Il appartient, dès ce jour, à la commission du travail et de l'échange.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

La situation que nous ont faite les fonctionnaires qui ont abandonné la direction des postes en emportant argent, timbre et matériel, nous oblige à prévenir le public que nous ne pouvons payer que les mandats de Paris pour Paris, et postérieurs à la date du 29 mars.

Les citoyens porteurs de mandats autres que ceux indiqués ci-dessus comprendront qu'il nous est impossible de leur en solder le montant, l'administration de Versailles détenant entre ses mains les sommes qui devaient servir à cet effet.

Le service pour la levée et la distribution des lettres dans Paris sera complétement rétabli à partir d'aujourd'hui.

Paris, le 3 avril 1871.

L'administration prévient le public que jusqu'à nouvel ordre il ne sera délivré aucun mandat pour envoi d'argent et valeurs dans les départements ou à l'étranger.

En ce qui concerne Paris, le service est complétement rétabli dès aujourd'hui.

Le public est prévenu qu'à partir de ce jour mardi, 4 avril, les dépêches de Paris à destination des départements et de l'étranger seront régulièrement expédiées.

La dernière heure des levées de boîtes de quartiers est fixée à sept heures du soir.

Toutes les correspondances laissées en souffrance dans les boîtes de Paris depuis le départ de l'administration pour Versailles ont été expédiées dès ce matin.

Paris, le 4 avril 1871.

Le directeur général des postes,

A. THEISZ.

Tous les jours, assemblée des membres de la Commune, à dix heures du matin. Les membres de la Commune sont en permanence à l'Hôtel-de-Ville, dans leurs commissions respectives.

La Commune a décidé que, vu la situation où le gouvernement de Versailles l'a placée, il n'est pas possible de procéder en ce moment aux élections partielles qui devaient avoir lieu

mercredi, par suite de démissions ou d'options.

Le jour des élections sera ultérieurement indiqué.

PARTIE NON OFFICIELLE.

La commission provisoire déléguée à l'administration communale du 1er arrondissement aux habitans du 1er arrondissement.

Citoyens,

Dans les circonstances critiques que nous traversons, au moment où le devoir civique de tous doit être à la disposition de la Commune, des traîtres, des lâches et des peureux, obéissant ouvertement ou secrètement aux ordres [illegible] du gouvernement de Versailles, cherchent et emploient tous les moyens d'augmenter le désordre dans lequel une administration [illegible] et concussionnaire a laissé tous les services publics.

La mairie du 1er arrondissement a été abandonnée.

La Commune a toute l'énergie révolutionnaire nécessaire pour la réorganisation et l'installation de toutes choses. Elle pourvoit d'abord au remplacement des hommes criminels qui, complices de la réaction, ont abandonné systématiquement leur poste, ne sachant que fuir après avoir sollicité vos suffrages, brigué les honneurs et les emplois.

En conséquence,

La commission exécutive de l'Hôtel-de-Ville a demandé aux comités de cet arrondissement de lui indiquer les citoyens auxquels elle pourrait momentanément confier le soin des [illegible] quartier.

[illegible] sur la liste présentée à la Commune, nos noms ont été indiqués pour former une commission municipale.

En attendant qu'une élection nous en relève, nous acceptons les devoirs de ces fonctions. Nous travaillons à remédier aux désordres incroyables de la mairie abandonnée, et dès demain, après que nous aurons séparé, au moyen de constatations auxquelles nous faisons procéder par huissiers et commissaires de police, en présence des officiers de la garde nationale, notre responsabilité de celle des gens que nous venons remplacer, tous les services municipaux seront organisés et élargis selon les circonstances et les besoins publics.

Paris, le 3 avril 1871.

Les membres de la commission municipale du 1er arrondissement,

Docteur PILLOT, MARTIAS-PIQUET, TOUSSAINT, WINANT, TANGUY, JOLY, SALLÉE.

La délégation communale du 1er arrondissement à ses administrés.

Citoyens,

Dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons, il est du devoir de tout bon citoyen de faire acte de patriotisme, et de courage civique en offrant spontanément à faire partie des bataillons de gardes nationaux fédérés.

La loi nous autorise à vous y forcer.

Nous ne voulons pas recourir à la force.

Nous voulons simplement faire appel à votre honneur, à votre patriotisme, persuadés que nous serons entendus et compris par tous ceux qui ont un cœur généreux.

Nous ne voulons pas faire appel aux lâches ni à ceux que vingt ans d'empire ont corrompus jusqu'aux sentimens les plus nobles qui caractérisent l'homme : les sentimens de liberté.

Vous ne voulez pas plus que nous vous donner un maître. Vous voulez vivre libres et participer à la régénération de notre malheureuse patrie.

Ne poussez donc pas à la décadence notre malheureux pays. En tout temps, l'abstention et l'indifférence sont coupables. Aujourd'hui sachez que ce sont des crimes.

Citoyens, formez vos bataillons! Fédérez-vous sans retard! Unissez vos efforts contre l'[illegible]

Si le gouvernement veut s'asseoir sur toutes ces épées, je lui garantis qu'il ne tiendra pas longtemps.

Le journal *la Commune* nous informe qu'au nombre des réformes que la Commune se propose de réaliser, on cite l'abolition du monopole des plaideurs.

Les avocats soumis à la libre concurrence!

Il n'est que temps de mettre ces révolutionnaires à la raison. Le jour où la larme pour la veuve ou le sang et pour l'orphelin ne constitueront plus un privilége, la société chancellera sur ses bases.

On parle déjà d'une pétition adressée à la Commune par quelques confrères de Troppmann décidés à n'accepter pour avocats que des Jules Favre et des Lachaud.

Ces coquins émettent la prétention d'être non seulement jugés, mais défendus par leurs pairs.

Eh bien, ça n'est pas *tropp*... *mann!*

L'Almanach des Cinq cent mille adresses Didot-Bottin n'a pas paru cette année le 1er avril. Afin de combler un tant soit peu cette lacune, nous avons réuni les renseignemens suivans que nous nous empressons de soumettre à nos chers lecteurs.

Que ceux qui ne comprennent point que nous cherchons tous les moyens de les dérider un peu nous jettent le premier reproche :

M[illegible], rue Vincent-Compoint, 8, loueur d'échelles métaphysiques.

Grelot, rue de la Villa-Thiboumery, marchand de ressemblances photographiques, expédie en province.

[illegible]ère, impasse des Paillassons, 9, fabricant de copeaux de menuisier.

Voyard, passage des Soupirs, 7 ter, spécialité de cinquièmes roues pour carrosses.

[illegible]rot, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 108, tient [illegible] rechange pour les guillotinés.

Paulain Vespraut, rue Alouettes-Belleville, 8, tire le diable par la queue. (Travaille à la pièce.)

[illegible]e Famichon, impasse des Jardiniers, 23, étouffeur de scandales. (Va en ville.)

Dubernat, rue Babile, 41, fabricant de poudres pour œil d'autrui.

A[illegible] Cornipiet, rue Barouillère, 60, rengaineur de compliments.

Yo[illegible] Balecha, rue Basse-des-Carmes, 9, tuyauteur d'orgues.

A[illegible] D[illegible], rue des Biches, à Passy, 7, [illegible] de couvercles en bois des îles pour [illegible] soulieur.

[illegible] Vauvineux, rue du Bosquet-de-[illegible]champs, 36, entrepreneur d'accidens de [illegible] (Travaille à forfait.)

P[illegible], rue Mercadet, 3, fait des efforts en tous genres.

Bigarreau, rue Beurrière, 101, tue le temps au mois ou à la journée.

Goustru, quai des Lunettes, 9, friseur de cheminées.

Guilot, avenue de Lowendal, 21, ficeleur d'embarras.

F[illegible], rue des Billettes, 4, témoin à décharge [illegible].

B[illegible], rue de Picpus, 102, marchand de [illegible] pour écumoires, passe-bouillon et [illegible].

B[illegible], rue du Retrait-Prolongé, ancien 9, tourneur de bâtons à frapper les trois coups dans les théâtres. En fait aussi pour frapper quatre coups.

Cauzard, rue du Mail, 2, spécialité de dièzes pour clarinettes.

O[illegible], rue de Lappe, 9, tient un grand choix d'ordonnances de médecins presque neuves.

Il [illegible] qu'il en tient une grande quantité à la disposition des commerçans auquel le *Didot Bottin* n'a pas été servi.

Il y en a encore :

Thiers, place Saint-Georges. Prêteur de sermens délicats, a serments près des gouvernemens qui [illegible]; a des protestations [illegible] pour les journalistes qu'il aiment un voyage de désarmement vers Lambessa ou Cayenne. [illegible] Paris en province *et vice versa* [illegible]

Voici l'exposé des motifs du projet de loi relatif aux loyers, présenté par M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil des ministres, et par M. Dufaure, garde des sceaux, ministre de la justice :

Messieurs,

Durant l'investissement de la ville de Paris par les armées allemandes, le gouvernement de la défense nationale, sous la pression d'un cas de force majeure qui avait interrompu les relations commerciales et suspendu le travail, rendit deux décrets portant concession des délais aux locataires, pour les loyers qui devraient être dans l'impuissance de payer leur loyer.

Par le premier de ces décrets, en date du 30 septembre 1870, un délai de trois mois fut d'abord accordé pour le paiement des termes à échoir le 1er octobre suivant et des termes antérieurement échus qui n'avaient pas encore été acquittés. Par le second décret, en date du 3 janvier 1871, la même disposition fut prise et un nouveau délai de trois mois accordé pour le terme à échoir le 15 janvier, ainsi que pour les termes précédemment restés en souffrance.

L'approche de l'échéance d'avril impose au gouvernement le devoir pressant de prendre parti sur les questions que fait naître une situation qui ne pourrait être prolongée sans de très graves inconvéniens, sinon sans péril.

Indépendamment de cette circonstance, des raisons plus générales et plus hautes placent l'Assemblée et le ministère dans la nécessité de régler sans retard et d'adopter [illegible] bien que une solution de ces difficultés qui soit dès maintenant définitive.

Comme nous, Messieurs, vous avez hâte de rentrer à son cours naturel [illegible] des fonctions économiques, car de leur régularité [illegible] la vie même de toute société. Pour atteindre ce but, vous voudrez avec nous restituer le plus promptement possible à tous les contrats qui touchent aux intérêts de cet ordre leur efficacité habituelle et normale.

Deux considérations principales nous ont guidés dans l'élaboration du projet de loi que nous avons l'honneur de soumettre à vos délibérations. Nous avons pensé d'abord qu'il fallait, avant tout, maintenir l'intégrité des engagemens contractés; mais nous estimions en même temps que, s'il y a nécessité d'écarter toute idée d'une réduction générale des dettes de loyers, l'équité ne commande pas moins impérieusement d'admettre au bénéfice d'un délai, largement calculé, tout preneur de bonne foi que les malheurs publics auront placé dans l'impuissance constatée de faire face dès maintenant à la totalité des obligations pécuniaires qui se sont successivement accumulées à sa charge.

L'Assemblée nous permettra d'entrer dans quelques explications, peut-être nécessaires, pour justifier les diverses propositions que contient notre projet.

Quelques personnes semblent incliner à croire que le seul moyen de remédier aux difficultés de la situation présente serait d'imposer aux propriétaires d'immeubles l'obligation de faire remise à leurs locataires, momentanément insolvables, de la totalité ou d'une partie des loyers échus. On ne prend pas garde que cette abolition des dettes de loyers ne saurait avoir aucune raison d'être qui ne puisse être invoquée pour celle de toutes les autres dettes dont la cause est différente.

D'ailleurs, un tel acte ne serait qu'un expédient et n'aurait pas même le mérite d'être une solution. Il produirait en effet des conséquences qu'il suffirait par conséquent [illegible] la classe spéciale de débiteurs dont on aurait cru servir [illegible] par ce moyen. A moins [illegible]

breuse en même temps, est celle qui a eu le plus à souffrir.

Or, si l'examen des commissions arbitrales devait se borner à l'évaluation des ressources matérielles que peuvent conserver encore les locataires qui ont [illegible] cette situation, ce seul élément d'appréciation demeurait presque toujours une base fausse [illegible] décision arbitraire.

Il n'y a pas seulement équité, il y a la plus grande utilité à ce qu'il soit tenu compte au débiteur de son capital moral, c'est-à-dire de ses habitudes de travail, de la régularité de sa vie, de son exactitude en affaires; car ce seront là pour le créancier, dans beaucoup de cas, des garanties d'une bien autre valeur que celle du gage réel qu'il possède dans la masse des biens de son débiteur.

Nous sommes tellement pénétrés de cette idée que nous n'hésitons pas à vous demander d'adopter une disposition qui peut être paraîtra hardie à quelques personnes, mais qui, en réalité, n'est que sage. Nous vous proposons de conférer aux commissions arbitrales le pouvoir de modifier ou de suspendre le privilége que la loi accorde au propriétaire sur les meubles de son locataire (article 5).

Dans beaucoup de cas, en effet, il peut arriver que le propriétaire, bien que devenu successivement créancier de plusieurs termes restés impayés, conserve encore néanmoins, dans le mobilier de son débiteur, un gage spécial d'une valeur supérieure au total de la dette, alors que le débiteur, s'il avait la faculté de disposer librement de la valeur que représente une partie du gage, pourrait en faire un emploi de manière à se procurer les moyens de se remettre au travail, c'est-à-dire de manière à hâter et assurer sa libération.

Nous croyons qu'en considération de la sécurité très réelles que la moralité du débiteur sera de nature à inspirer dans bien des cas à son créancier, il y a lieu de faire fléchir ici la sévérité de la loi, et de ne maintenir rigoureusement l'intégrité du gage que dans la mesure où l'intérêt bien entendu du propriétaire l'exige. Les commissions arbitrales, en réduisant à une partie déterminée et suffisante du mobilier le gage du créancier, rendront au débiteur la liberté d'action dont il a besoin pour être promptement en mesure d'amortir sa dette.

Nous avons dû aborder une question plus grave : donnerons-nous aux commissions le droit de réduire, même pour quatre termes de loyer, la créance du propriétaire contre le locataire? Notre respect sincère et profond pour les engagemens contractés, pour les droits acquis, nous a fait hésiter longtemps devant une pareille résolution. Cependant nous avons considéré qu'avant la guerre fatale qui a été pour la France la source de tant de malheurs, le prix de la location des lieux destinés spécialement au commerce ou à l'industrie s'était élevé dans des proportions excessives, que ces locaux payés si cher étaient devenus à peu près improductifs après le siége et l'investissement de la capitale; qu'immédiatement après une reprise des affaires remarquable, une révolution sans résultat possible comme sans motif, combinée avec ce qui reste de l'occupation étrangère, a supprimé tout à coup dans Paris tout travail comme tout commerce; que ces deux grandes choses, si nécessaires à la vie des peuples, seront sans doute quelque temps encore suspendues; que ce serait de la part du propriétaire une rigueur excessive que d'exiger tout le loyer d'un immeuble qui a perdu toute sa valeur locative; nous inspirant d'ailleurs des dispositions analogues de l'article 1709 du Code civil, nous nous sommes décidés à vous proposer l'article 6 de notre projet, en limitant avec soin le pouvoir tout exceptionnel que nous attribuons à la commission municipale.

Toutefois, pour mettre le propriétaire à couvert des risques auxquels il pourrait être exposé, il nous paraît juste de décider que, dans le cas où le débiteur n'acquitterait pas l'une des échéances fixées par la commission arbitrale, et où, par conséquent, il y aurait lieu de [illegible]

150,000 rations de vivres et 50,000 rations de fourrages par jour.

Le chiffre des rations que représente l'indemnité diminuera ensuite au fur et à mesure que le paiement des à-comptes des frais de guerre s'effectuera, de sorte qu'il ne restera à payer :

1° Quinze jours après le versement du premier milliard,

Que pour 120,000 rations de vivres et pour 40,000 rations de fourrages;

2° Quinze jours après le versement du premier milliard et demi,

Que pour 80,000 rations de vivres et pour 30,000 rations de fourrages;

Et 3° quinze jours après le versement des deux premiers milliards,

Que pour 50,000 rations de vivres et pour 18,000 rations de fourrages.

Les paiemens s'effectueront toujours par anticipation pour quinze jours. Le premier versement, comprenant pour le laps du temps du 3 au 31 mars, aura lieu dix jours après la signature de la présente convention.

Art. 5. Si le gouvernement français veut se charger lui-même, à partir du 1er janvier 1872, de l'alimentation des troupes allemandes et des chevaux qui resteront en France, il sera tenu d'en informer l'intendance allemande avant le 1er octobre prochain. Dans ce cas, les distributions dans les entrepôts respectifs seront faites par les agens du gouvernement français aux troupes allemandes, d'après les tarifs contenus dans l'annexe n° 1.

Si un avis pareil n'a pas été donné en temps opportun, l'intendance militaire allemande continuera à se charger, au delà du 1er janvier 1872, de l'alimentation des troupes allemandes en France, pour une année encore, moyennant le prix qui sera concerté de nouveau entre l'intendance militaire allemande et l'intendance militaire française, et ainsi de suite pour les années suivantes.

Art. 6. Pour garantir la régularité des distributions dans le cas où le service serait fait par les soins du gouvernement français, on réunira sans interruption, depuis le 1er décembre, [illegible] dans les [illegible] qui seront [illegible] à la même hauteur dans [illegible] par les troupes allemandes. Ces approvisionnemens contiendront les fourrages, le riz et les légumes secs, le sel, le café, le vin et l'eau-de-vie pour trente jours, la farine représentant une quantité de pain pour quinze jours, la viande salée pour dix jours. La viande fraîche sera assurée par marché pour trente jours au moins.

Art. 7. Si cet approvisionnement n'était pas réuni ou entretenu à la hauteur prescrite par l'article précédent, l'intendance militaire allemande aura le droit d'y pourvoir en se procurant elle-même et faisant entrer en magasin les denrées qui manqueraient, et de réclamer au gouvernement français les prix de remboursement, comme il est dit à l'article suivant.

Dans le cas où des dissentimens s'élèveraient sur la qualité des denrées, une commission mixte, composée d'un officier allemand comme président, d'un employé allemand et de deux employés ou agens français, statuera à la majorité des voix.

A voix égale, celle du président sera prépondérante.

Art. 8. Les denrées en magasin qui seront refusées par la commission devront être remplacées dans les vingt-quatre heures par d'autres fournitures d'une qualité irréprochable, sans quoi les autorités allemandes seront autorisées à remplacer elles-mêmes ces denrées et à les mettre en compte au gouvernement français, en doublant les prix officiels cotés sur les marchés de Paris.

Art. 9. Lorsque la mauvaise qualité des denrées ne sera reconnue qu'au moment de la distribution et qu'elles ne pourront pas être échangées immédiatement contre d'autres prises dans le [illegible] ou ailleurs dans la localité, les autorités allemandes y pourvoiront comme il a été stipulé dans les articles 7 et 8.

Art. 10. Le gouvernement français prend en outre l'engagement de mettre à la disposition des troupes allemandes, dans chaque ville ou [illegible]

[illegible] transportables restés dans les départ[illegible]

[illegible] sanitaires pourront être envoyés de [illegible] pour l'enlèvement de ces malades dans les hôpitaux.

Dans le cas où leur évacuation ne serait pas possible de cette manière, le gouvernement français s'engage à la faire, avec toutes les conditions de sécurité et de célérité, chaque fois que les malades deviendront transportables.

Les malades non transportables que l'armée allemande [illegible], soit [illegible], soit [illegible] pendant leur évacuation, seront entretenus aux frais du gouvernement français [illegible] leur évacuation.

Art. 15. Toutes les caisses françaises seront obligées d'accepter ou de changer [illegible] en espèces ou en billets de banque [illegible] prussiens présentés par l'intendance ou les chefs de troupes, au cours suivant :

1 thaler = 3 fr. 75 c.

1 florin d'Allemagne = 2 fr. 15 c.

Ces espèces et billets pourront servir au même cours, pour le paiement de la contribution de guerre due par le gouvernement français au gouvernement allemand.

Art. 16. Voir l'annexe n° 3.

Art. 17. L'administration française [illegible] dès à présent, [illegible] télégraphiques [illegible] se conformant aux conditions ci-après :

1° Les fils construits ou appareils et [illegible] des autorités allemandes resteront [illegible] respectés. Les fils seront à cet effet indiqués à l'administration française dans le plus bref délai possible, et ils seront entretenus en bon état par cette dernière;

2° Les employés du télégraphe allemand auront le droit de surveiller dans les chefs-lieux de départemens le service télégraphique, en tant que contenu des dépêches et ordres de transmission;

3° Les télégrammes allemands jouiront, comme les [illegible] de l'État, de la gratuité, et seront expédiés avec préférence.

Art. 18. L'administration française pourra dès à présent, jusqu'à la conclusion de la paix définitive, reprendre l'exploitation du service postal dans le territoire occupé, en se conformant aux conditions ci-après.

Tant que le service postal [illegible] entièrement confié à l'administration française, le gouvernement français [illegible].

Partout où le service postal français est repris par les agens français, les autorités allemandes auront le droit d'exercer un contrôle par l'intermédiaire de leurs officiers.

Toute la personne faisant partie de l'armée d'occupation aura droit au transport gratuit de la correspondance particulière. Il en sera de même pour les envois d'argent et de valeurs, mais toutefois ces envois seront restreints dans les limites de l'organisation postale française.

En cas de perte, l'administration française aura vis-à-vis des envoyeurs allemands la même responsabilité que vis-à-vis des envoyeurs français.

Art. 19. La franchise des droits de douane est accordée à toutes les marchandises, aux armes et effets d'habillement et d'équipement destinés à l'armée allemande, et adressés aux commandemens militaires de cette armée.

La dénomination d'officiers doit, dans cette convention, comprendre les médecins, les employés militaires supérieurs et ceux qui font le service d'officier.

Les employés inférieurs, les cantiniers et voituriers sont considérés comme hommes de troupe.

Fait double au château de Ferrières, le 11 mars 1871.

Signé JULES FAVRE. *Signé* [illegible]

Il résulte de cette convention [illegible] de 1 million 250,[illegible] tant que le premier [illegible] indemnité de guerre n'aura pas été réglée [illegible] magne, et que cette dépense [illegible] proportionnellement aux versements [illegible] rons, non et suivant le terme de la co[illegible]

plus que les vrais ... troupes mercenaires au service de tous les despotes.

Paris, le 3 avril 1871.

Le [illegible] communale provisoire du [illegible] arrondissement,

Dr [illegible], [illegible], Piquet, Toussaint, Winant, [illegible], Joly, Salles.

Hier, à deux heures de l'après-midi, un détachement du 234e bataillon des quatre compagnies de guerre des gardes nationales de la Seine, composé d'environ 150 hommes, avait été placé en avant-poste, la veille au soir, au village des Moulineaux, près le Bas-Meudon. Après une nuit calme et une matinée tranquille, il fut tout à coup surpris de voir des reconnaissances successives faites par la gendarmerie de la Seine et les chasseurs à cheval en garnison à Versailles; ces derniers commencèrent bientôt par attaquer une patrouille envoyée en reconnaissance, commandée par le sous-lieutenant Berge, de la 1re compagnie du 234e bataillon; cet officier, voyant la nécessité de se mettre en état de défense, se replia sur sa faible grand'garde, et, quelques minutes après, ce détachement, commandé par le capitaine Denetvuiller, fut attaqué vivement par un nombre bien supérieur composé d'environ 800 hommes, gendarmes et chasseurs à cheval de Versailles.

Les officiers ainsi que les gardes de ce faible détachement ont déployé la plus grande énergie dans ce combat inégal; ils ont repoussé l'attaque en infligeant des pertes sensibles à l'ennemi.

Malheureusement ils ont eu deux morts, quatre blessés, plus un homme disparu. La résolution prise par ce faible détachement est de venger la mort des malheureux frères tombés glorieusement dans un combat inégal en nombre, après avoir soutenu une fusillade bien nourrie pendant quarante minutes; aussi attendent-ils avec impatience le moment de retourner au feu au cri de : *Vive la République! Mort aux traîtres de la guerre de 1870 et 1871!*

Paris, le 3 avril 1871.

Le capitaine commandant par intérim le 234e bataillon,
Deneuviller.

Approuvé :
Le chef de bataillon,
Villaume.

Nous lisons encore dans le *Journal officiel* du soir :

ÇA ET LA.

En dépouillant les journaux du matin, examiner à la droite du titre des feuilles de province : *Messager de Toulouse, le Bien public, Nouvelliste de Rouen, l'Union bretonne* et bien d'autres inutiles à citer, le magnifique « timbre impérial » qui s'y étale..

D'après l'avis du gouvernement du 4 septembre, je croyais que la République avait été proclamée dans toute la France entière.

Il est bien et dûment prouvé que ces faux-bonshommes ont tous les vices.

On m'annonce que la paroisse de la rue des Marais a maintenu au rituel de ses cérémonies l'*Invocation pour l'Empereur.*

Le *Domine salvum fac imperatorem nostrum Napoleonem!* (Traduction libre : Pour dominer les hommes, les impériaux nocent trop. — Napoléon.)

Hier matin on chantait encore cette petite machine monarchico-ridicule à l'office du soir.

Fier toupet! messieurs les calotins! Que vont dire les ruraux?

On assure que parmi les questions dont la Commune serait appelée à s'occuper, figure la question du divorce.

A cette nouvelle, Jules Favre s'est arraché plusieurs poignées de cheveux... Trop tard! se serait-il écrié.

Les généraux de Cissey et de Ladmirault, rentrés tous deux en France, ont offert leur épée au gouvernement de Versailles.

[illegible] de [illegible] par [illegible] de corps et de fusillade [illegible] de [illegible] exécution [illegible] à [illegible] tout ce qui concerne [illegible] gouvernementale et fait l'échange, la vente et l'exportation des provinces françaises en Allemagne.

Signe particulier :

A plus mérité du bagne que de la patrie.

Floriss Piraux.

Faits divers.

Les employés des postes ont reçu aujourd'hui la lettre suivante :

« Le directeur général délégué de l'administration des postes requiert M. , agent des postes, de se transporter au bureau de pour y exercer les fonctions de . Il requerra au besoin l'assistance de la garde nationale pour l'accomplissement de sa mission.

» *Le directeur général des postes délégué de la Commune de Paris,*

» Theisz. »

— Ce soir, vers six heures, deux compagnies du 198e bataillon, au milieu desquelles se trouvaient trois pièces de canon, défilaient rue de Vaugirard et paraissaient se diriger du côté d'Issy.

Sur l'un des caissons, on apercevait une femme d'une forte stature, vêtue d'un caraco rouge et armée d'un chassepot.

— La physionomie des halles centrales est des plus animées. Les ménagères prudentes s'empressent de faire leurs approvisionnemens. Le marché s'est ressenti déjà de la fermeture des portes. Les denrées y sont plus rares et plus chères.

Nous avons la ferme confiance que cette augmentation des prix ne sera que passagère. La même animation règne au boulevard de Sébastopol, devant la maison Potin. Des barrières y ont été installées comme à la porte des théâtres, pour contenir et réglementer la foule qui s'y presse, et c'est un spectacle vraiment curieux que celui de ces mères de famille qui craignent de ne jamais arriver à temps, comme les enfans redoutent, parvenus au contrôle, de ne plus trouver de place au théâtre. (*Journal officiel.*)

— On commence à faire des approvisionnemens chez les épiciers et les marchands de denrées alimentaires, comme à la veille du siége de Paris. Dans plusieurs boutiques du 9e arrondissement, les commerçans, débordés, ne savent à qui entendre.

A la porte d'un gros épicier du boulevard de Sébastopol, nous avons compté 131 personnes faisant la queue, sans parler de celles qui encombraient le magasin en assourdissant patrons, demoiselles de comptoir et garçons, qui ne savaient où donner de la tête. (*Patrie.*)

Le service régulier de nos abonnemens, par suite de la reprise des communications postales, ayant recommencé avec le Numéro du 6 mars, nous indiquons dans le tableau ci-dessous les dates des échéances nouvelles des abonnemens qui ont été suspendus pendant l'investissement de Paris. A l'aide de ce tableau, nos abonnés pourront facilement se rendre compte de leur situation, et nous faire parvenir leur renouvellement en temps utile.

Les expirations se trouveront reportées ainsi qu'il suit :

nouveau, sinon aux conditions les plus onéreuses et les plus dures.

Nous sommes convaincus que la solution des difficultés auxquelles il est nécessaire de pourvoir doit être cherchée dans la concession d'un délai, non pas uniforme assurément, mais fixe, c'est-à-dire établi dès maintenant, d'une manière définitive, variant dans sa durée suivant la diversité infinie des situations où peuvent se trouver placés les débiteurs malheureux ou embarrassés, partagé en un assez grand nombre d'échéances successives pour faciliter la libération des locataires les plus malaisés, mais n'atteignant pas toutefois un terme qui, s'il était trop reculé, finirait par rendre la valeur d'une créance devenue presque illusoire.

L'Assemblée reconnaîtra qu'il n'était pas possible de confier aux tribunaux ordinaires le soin d'appliquer les dispositions exceptionnelles que nous lui proposons de prendre pour faciliter et hâter la liquidation de la situation présente. Nous lui demandons d'instituer, dans les trois jours qui suivront la promulgation de la présente loi, et dans chacun des vingt arrondissemens de Paris, ainsi que dans les autres cantons du département de la Seine, une ou plusieurs commissions arbitrales. Ces commissions devront être saisies de toutes les contestations entre propriétaires et locataires, relativement aux deux derniers trimestres échus, ainsi qu'aux deux termes prochains. Elles auront pouvoir de fixer des délais suivant les cas, d'en proportionner la durée aux nécessités de chaque situation particulière qu'elles auront examinée, sans que ces délais puissent excéder toutefois le terme de deux ans (articles 3 et 4).

Ces commissions étant instituées d'office et ayant à prononcer sur une multitude de cas où l'appréciation des faits peut laisser place à l'arbitraire, il est nécessaire d'en assurer, autant que possible, la pleine et entière impartialité par la composition uniforme qui doit leur être imposée. Nous vous proposons d'y faire entrer, sous la présidence du juge de paix ou de l'un de ses suppléans, deux propriétaires de maison et deux locataires ayant l'un un loyer de 1,000 fr. et plus, l'autre un loyer inférieur à 1,000 fr. (article 1er).

Les membres de ces commissions seront choisis par le juge de paix (article 2). Ainsi constituées, chacune de ces commissions procédera en quelque sorte à la façon d'un jury spécial. Nous ne demandons aux arbitres autre chose pour l'examen des circonstances que le locataire invoquera afin de justifier les [illegible], les moyens d'enquête que pourra fournir le débat contradictoire entre les parties, et en particulier les documents [illegible] que le propriétaire sera admis à produire pour prouver que son débiteur est en état de payer, mais en tout cas ils pourront et devront prendre en considération, indépendamment de l'état des ressources du débiteur, l'état de sa famille, sa moralité connue et ses habitudes de travail.

Si nous vous proposons de déclarer dans la loi que les arbitres sont juges souverains des circonstances (article 4), c'est précisément afin de leur attribuer un pouvoir d'inquisition qui ne s'étende pas seulement à la situation matérielle du locataire, mais encore à sa situation morale. Nous sommes guidés, en cela, non pas uniquement par une raison de convenance générale, mais principalement par un vif sentiment de sympathie et de bienveillance pour ce grand nombre d'habitants paisibles, composé surtout d'ouvriers, établis de petites industries et petits marchands, que les conséquences économiques de la guerre et du siége de Paris ont placés dans la situation la plus douloureuse.

Privée pendant de longs mois des ressources qu'elle trouvait auparavant dans les fruits de son travail, de son industrie, de son négoce; accoutumée à une aisance modeste, laborieusement et honnêtement acquise, dont le souvenir entretenait en elle le souci de sa dignité; trop fière, par conséquent, pour ne pas répugner à profiter des secours de diverse nature que le gouvernement de la défense nationale distribuait libéralement aux nécessiteux, cette partie de la population parisienne, la plus stable, la plus ordonnée, la plus laborieuse, la plus hon-

avons l'honneur de vous proposer, elles ont été dictées par un vif sentiment de sympathie pour la détresse et la gêne que cinq mois de siége ont infligées à la partie souffrante de la population parisienne, par la ferme volonté d'assurer, dans les limites du possible, le respect des engagemens contractés, et enfin par l'ardent désir de hâter le moment où l'ordre économique régulier pourra être pleinement rétabli, sous la sanction efficace et sous l'autorité reconnue de la loi.

Voici le texte du projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1871, d'un crédit de 72 millions 500,000 fr. pour l'alimentation et l'entretien des troupes allemandes, présenté par M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, président du conseil des ministres, par M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, et le général Le Flô, ministre de la guerre :

EXPOSÉ DES MOTIFS.

Messieurs,

L'article 4 du traité préliminaire de paix conclu avec l'Allemagne est ainsi conçu :

« Les troupes allemandes s'abstiendront de » faire des réquisitions soit en argent, soit en » nature, dans les départemens occupés. Par » contre, l'alimentation des troupes allemandes qui resteront en France aura lieu aux » frais du gouvernement français, dans la mesure convenue par une entente avec l'intendance militaire allemande. »

Par suite de l'article précédent, une convention a été signée le 11 mars 1871, à Ferrières, entre l'autorité allemande et M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

En voici le texte :

Convention relative à l'exécution des préliminaires de paix signés à Versailles le 26 février 1871.

Entre les soussignés,

S. Exc. le général von Stosch, intendant général de l'armée allemande, et M. Engelhardt, intendant d'armée, munis des pouvoirs de S. M. l'empereur d'Allemagne,

D'une part;

Et S. Exc. M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères de la République française,

D'autre part;

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Art. 1er. L'intendance militaire allemande se charge de l'alimentation des troupes allemandes restant en France jusqu'au 31 décembre de [illegible], la nourriture qui doit avoir lieu aux frais du gouvernement français, dans la mesure convenue par une entente avec l'intendance militaire allemande, d'après l'article 4 du traité préliminaire de paix conclu le 26 février dernier.

Art. 2. Le gouvernement français paiera pour couvrir une indemnité fixée à 14 gros, soit 1 fr. 75 c. pour chaque ration de vivres; et à 20 gros, soit 2 fr. 50 c., pour chaque ration de fourrages. L'indemnité à payer pour chaque ration de fourrages sera réduite à 2 fr. 25 c. à partir du 1er octobre jusqu'au 31 décembre de l'année courante.

Art. 3. Cette indemnité ne sera payable qu'à partir du 3 de ce mois, pour 500,000 rations de vivres et 150,000 rations de fourrages par jour. Le gouvernement français ne sera par conséquent plus aucunement [illegible] de [illegible] aucun dédommagement pour les réquisitions faites depuis le 26 février dernier par les troupes allemandes en France.

Les autorités militaires allemandes cesseront, après la signature de la présente convention, de faire toutes réquisitions.

Art. 4. Après la ratification du traité de paix définitif et le paiement du premier demi-milliard de la contribution imposée à la France, l'indemnité susmentionnée sera réduite, par semaine et par quart, de la différence qui existe entre 500,000 rations de vivres et 150,000 rations de fourrages d'une part, et 120,000 rations de vivres et 30,000 rations de fourrages d'autre part, et le [illegible] quatre semaines, [illegible] sera plus décomptée [illegible] sur le pied de

[illegible] et leur éclairage, d'après les prescriptions des réglemens prussiens.

Savoir :

Logemens pour officiers, conformément à l'annexe n° 2;

Logemens pour troupes;

Corps de garde;

Salles de discipline;

Ateliers pour les ouvriers des corps;

Magasin d'habillement;

Bureaux pour les chefs des corps et des administrations;

Ecoles régimentaires;

Infirmerie;

Ecole de natation, s'il y a des cours d'eau suffisans;

Manége couvert, s'il en existe;

Ou manége ouvert;

Butte pour le tir de l'infanterie et de la cavalerie;

Champ d'exercice;

Magasin de vivres et de fourrages;

Place nécessaire dans l'abattoir, dans une boulangerie et dans une forge.

En ce qui concerne les logemens pour troupes, on occupera d'abord les bâtimens publics et ceux pris à loyer dans ce but. Ce n'est qu'en cas d'insuffisance de ces ressources qu'on sera logé chez l'habitant.

Les troupes logées chez l'habitant auront place au feu et à la chandelle.

Toutes ces fournitures seront faites gratuitement à l'armée allemande.

Les officiers mariés pourront recevoir, s'ils le préfèrent, au lieu de logement en nature, une indemnité représentative payée par le gouvernement français, conformément à l'annexe n° 2.

Les établissemens susmentionnés, tels que magasins d'habillement, écoles régimentaires, écoles de natation, ne seront demandés que dans les six départemens occupés en dernier lieu, et en outre dans ceux où l'occupation paraîtrait prendre une longue durée.

On évitera les dépenses coûteuses pour l'établissement des buttes à tir, autant que le permettront la sécurité publique et les exigences de la police. Ces travaux seront, autant que possible, exécutés par les troupes elles-mêmes.

Art. 11. Dans les départemens indiqués à l'article précédent, le gouvernement français s'oblige de procurer, à ses frais, un local meublé, chauffé et éclairé, dans les différentes places de garnison, ou par corps, local dans lequel les officiers puissent se réunir dans la journée et prendre leur repas en commun, ainsi qu'une cuisine.

Dans le cas où le gouvernement pourvoirait lui-même à l'alimentation des troupes allemandes, mais seulement dans ce cas, il paiera pour chaque officier et ceux qui font le service d'officier une indemnité de nourriture de 5 francs par jour, et l'effectif des troupes à nourrir, d'après l'article 4 de la présente convention, sera diminué du nombre des officiers qui recevront cette indemnité.

Art. 12. Les indemnités à accorder pour les dégâts causés aux champs par les manœuvres des troupes allemandes seront évaluées par deux experts assermentés, nommés l'un par une des parties, l'autre par l'autre; et, s'ils ne peuvent s'accorder, ils s'adjoindront un tiers expert qui décidera. Le montant en sera remboursé par l'intendance allemande.

Dans le cas où les manœuvres des troupes nécessiteraient l'établissement de bivouacs, le gouvernement français fournira la paille et le bois nécessaires, conformément aux réglemens prussiens qui seront communiqués au gouvernement français.

Art. 13. Si la location des chevaux et voitures dont pourraient avoir besoin les troupes allemandes pour convois dépassait le prix de 40 c. par collier et par kilomètre (rien n'étant alloué pour le retour à vide), le fait serait constaté par l'autorité municipale, et le gouvernement français prendrait à sa charge l'excédant de la dépense.

Art. 14. Le gouvernement français garantira dans les départemens évacués la sécurité et la tranquillité des hôpitaux militaires, ainsi que des membres de la Société de secours volontaires munis de papiers réguliers. Une protection toute particulière sera accordée aux ma-

[illegible] ces populations.

Notre situation financière était prospère; sans les déplorables événemens de Paris, [illegible] exposé ainsi que nos prévisions budgétaires vous auraient été déjà soumis depuis quelques jours. La réunion de l'Assemblée et la constitution définitive du gouvernement avaient ranimé la confiance; le crédit public se relevait, sur un grand nombre de points le travail, interrompu depuis si longtemps par les événemens, reprenait son essor; les plénipotentiaires des deux pays, réunis à Bruxelles, préparant en ce moment les termes du traité de paix définitif, [illegible] ne plus devoir se faire attendre, enfin nos dispositions financières [illegible] de telle sorte que nous avions le droit d'espérer que tous les départemens [illegible], à l'exception des six départemens dont l'évacuation doit avoir lieu qu'après le paiement de l'indemnité totale, auraient vu cesser l'occupation étrangère le jour même de la signature du traité de paix définitif. C'est [illegible] mouvement révolutionnaire et criminel de Paris contre la souveraineté nationale que toutes ces populations devront la prolongation des douleurs et des sacrifices qui accompagnent toujours l'occupation étrangère.

La somme de 1 million 250,000 fr. par jour étant payable à partir du 3 mars (article [illegible] de la convention), c'est un crédit de [illegible] millions qui est d'abord nécessaire pour régulariser les paiemens faits ou à faire pendant ledit mois.

En outre, il paraît indispensable au gouvernement de demander, dès à présent, à l'Assemblée Nationale le crédit destiné à assurer provisoirement, jusqu'à la fin du mois d'avril, le paiement de la dépense journalière de 1 million 250,000 fr., soit environ 37 millions 500,000 francs.

Tel est l'objet du projet de loi ci-joint, qui ouvre au ministre de la guerre, sur l'exercice 1871, un crédit de 72 millions 500,000 fr., s'appliquant aux mois de mars et d'avril.

Versailles, le 31 mars 1871.

Le ministre de la guerre,
Général Le Flô.

Le ministre des finances,
Pouyer-Quertier.

PROJET DE LOI

Le président, chef du pouvoir exécutif de la République française propose à l'Assemblée Nationale le projet de loi suivant, qui lui sera présenté par les ministre de la guerre et des finances, chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion :

Art. 1er. Un crédit de 72 millions 500,000 fr. est ouvert au ministre de la guerre, sur l'exercice 1871, pour assurer jusqu'à la fin du mois d'avril l'exécution des préliminaires du traité de paix du 26 février 1871.

Art. 2. Il sera pourvu à cette dépense au moyen des ressources extraordinaires qui seront demandées à l'Assemblée Nationale dans le budget rectificatif de l'exercice 1871.

Versailles, le 30 mars 1871.

Le président du conseil, chef du pouvoir exécutif,
Signé A. Thiers.

Le ministre de la guerre,
Signé Général Le Flô.

Le ministre des finances,
Signé Pouyer-Quertier.

LE JOURNAL DES DÉBATS

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Après la guerre et la Commune, une question se posait, qui dominait toutes les autres, à savoir quelle serait la forme définitive du gouvernement de la France, république ou monarchie. A vrai dire, la question n'avait même pas attendu pour se poser que la Commune fût vaincue. Pendant la guerre, la préoccupation patriotique de la défense nationale était passée avant toutes les autres, et les avait même momentanément étouffées. Plus tard, l'Assemblée de Bordeaux avait consacré ses premières séances au traité de paix qui mutilait si cruellement la France, mais qui la rendait à elle-même. Or, la rendre à elle-même, c'était, hélas! la livrer aux discordes intérieures; elles éclatèrent aussitôt. Pendant que l'insurrection prenait possession de la capitale, la question constitutionnelle s'emparait déjà de tous les esprits. La majorité de l'Assemblée regardait volontiers cette question comme résolue : elle était monarchique, il semblait que la monarchie dût nécessairement sortir de ses délibérations et de ses votes. On sait quelles difficultés et bientôt quelles impossibilités se présentèrent. Nous ne les raconterons pas, car nous n'écrivons pas l'histoire de France à cette époque : nous voulons seulement indiquer la part qu'y prit le *Journal des Débats,* et lorsque nous paraîtrons raconter, ce sera seulement pour essayer de rappeler sous cette forme ce que nous avons pensé, senti et voulu à travers les événements qui se succédaient.

La question de république ou de monarchie se posait au *Journal des Débats* comme au pays lui-même : il fallait choisir, et le choix était rendu plus difficile par la composition même de la rédaction. Elle n'était pas homogène. Sous l'Empire, tous avaient combattu le même combat. L'union libérale couvrait de son drapeau multicolore une armée dont les éléments étaient assez disparates; diversité qui disparaissait dans la lutte, mais devait se manifester après. Tous voulaient la liberté et le gouvernement parlemen-

taire; seulement ils ne les voulaient pas de la même manière, car les uns ne les concevaient, au fond, que sous la forme monarchique, et les autres, tout en conservant aux anciennes traditions le respect qu'elles méritaient, se montraient moins attachés à la forme, plus ouverts aux nécessités actuelles, plus libres d'esprit et plus indépendants d'humeur. La divergence tenait à la fois, comme il arrive toujours, aux caractères autant qu'aux opinions. Que de fois ne s'était-on pas dit, alors qu'on combattait l'Empire, que la forme du gouvernement n'avait au total qu'un intérêt de second ordre, et qu'il serait puéril de lui sacrifier les questions capitales! On répétait volontiers que, l'adversaire une fois abattu, on se retrouverait certainement d'accord pour le remplacer comme on l'avait été pour le renverser. Si le pays se prononçait alors pour la monarchie constitutionnelle, lequel, parmi les libéraux et les parlementaires, voudrait s'opposer au verdict du pays? Mais s'il se prononçait pour la République, on accepterait la République, car on n'avait ni préjugés, ni engagements : les circonstances et la volonté nationale trancheraient une question qui n'avait pas une importance extrême. Elle en avait plus qu'on ne le croyait. Tous étaient sincères sans doute dans l'échange de ces sentiments réciproques : on l'est toujours quand on est uni par une passion commune; mais la sincérité est parfois doublée d'illusions, et tel qui se ferait scrupule de tromper autrui ne s'aperçoit pas qu'il s'abuse lui-même. C'est ce qui est arrivé aux vaillants lutteurs de l'Union libérale. Les uns étaient restés plus obstinément monarchistes qu'ils ne le pensaient, et les autres étaient encore plus prêts qu'ils ne le croyaient peut-être à se rallier résolument à un gouvernement républicain.

De là des oppositions qui, peu sensibles au début, ne tardèrent pas à s'accentuer dans la rédaction du journal. Le fait est trop naturel pour qu'il y ait lieu de s'en étonner : il se produisait, sous des formes différentes, dans la France entière, dans les groupes de l'Assemblée nationale, dans les ministères que M. Thiers était obligé de former. Singuliers ministères qui comprenaient en même temps M. de Larcy et M. Jules Favre! Certes, on pouvait leur reprocher de ne pas correspondre à la saine doctrine parlementaire, mais ils correspondaient parfaitement à la situation, ils en étaient l'image très ressemblante. La confusion était partout. Il faut bien reconnaître qu'elle était chez nous, comme ailleurs, et qu'il en résultait quelque embarras dans la politique du journal. Parmi nos rédacteurs, les uns applaudissaient sans réserve aux travaux heureux et féconds de M. Thiers, les autres lui demandaient, avec une inquiétude apparente, des gages conservateurs. On sait ce que cela voulait dire. Un jour ou l'autre

une rupture était inévitable, mais il y avait intérêt à ne pas la précipiter, afin de retenir ou de ramener les dissidents, si on le pouvait. Leur situation, leur talent, leur dévouement méritaient d'ailleurs tous les égards. Le plus illustre d'entre eux, M. Saint-Marc Girardin, était une des gloires de la maison; nul, pendant de longues années, n'avait répandu plus d'esprit et de bon sens dans les colonnes du journal; il en avait été, avec M. de Sacy, la plume la plus alerte et la plus active; mais son âge lui rendait peut-être plus difficile de rompre avec des opinions auxquelles se mêlait pour lui un sentiment de fidélité. M. Saint-Marc Girardin était membre de l'Assemblée nationale; il appartenait à la majorité royaliste et faisait partie de ses conseils; il en partageait aussi les entraînements, autant du moins que cela était possible à un homme de tant de finesse. Un jour, M. Saint-Marc Girardin, accompagné de quelques membres de la droite, se rendit chez M. Thiers pour lui adresser quelques représentations mêlées de prières, et pour tâcher de ramener au bercail conservateur la brebis égarée dans des voies qui conduisaient manifestement à la République. Cette démarche, malgré son caractère historique, aurait peut-être déjà disparu des souvenirs si, le lendemain, M. John Lemoinne ne l'avait marquée d'un de ces mots à l'eau-forte, qui ne s'effacent plus. Rappelant une démarche analogue qu'un bataillon conservateur de la garde nationale avait tenté de faire, en 1848, auprès du gouvernement de l'Hôtel de ville, M. John Lemoinne parla de « manifestation des bonnets à poil ». Le mot eut une fortune toute naturelle, bruyante, éclatante. On le trouva généralement fort bon, mais M. Saint-Marc Girardin le trouva mauvais, et il donna sa démission de rédacteur du journal. Il fut suivi dans sa retraite par MM. Auguste Léo et Eugène Dufeuille, qui, pour être moins en vue que lui, n'en rendaient pas moins au journal des services très appréciés. M. Léo était un écrivain de mérite, mais il était surtout un secrétaire de rédaction exemplaire; il apportait à sa tâche une exactitude et une application qui lui valaient la reconnaissance de tous; il revoyait tout, corrigeait tout, passait les nuits s'il le fallait, ne ménageant ni son temps ni sa peine; il était la sécurité du journal. Quant à M. Dufeuille, introduit dans la maison par Prévost-Paradol, jeune, ardent, toujours sur la brèche, il laissait une large place à remplir. M. John Lemoinne était maître du champ de bataille, mais il y restait avec un contingent fort diminué; le général avait besoin d'une nouvelle armée. Nous parlons, bien entendu, des rédacteurs politiques quotidiens, de ceux qui prenaient part aux polémiques du jour et les soutenaient chaque matin, car il ne devait y avoir et il n'y eut aucun changement dans le reste de la rédaction.

C'est alors que M. Henry Aron et moi-même, nous entrâmes au *Journal*

des Débats. Mon frère Gabriel ne tarda pas à m'y suivre. Ils ont été enlevés, Aron et lui, par une mort cruellement prématurée. Aron avait été un des brillants élèves de l'École normale, qui nous a fourni tant de collaborateurs éminents. Son talent, comme sa personne, était fin et distingué, avec quelque chose de nerveux et, parfois, d'inquiet et de douloureux. Il avait beaucoup de charme et d'attrait, rien de familier : on sentait chez lui une certaine réserve et comme une difficulté à s'abandonner et à se livrer tout entier. Ceux qui l'ont connu ne l'oublieront pas et garderont de lui le souvenir mélancolique d'une destinée qui semblait devoir être heureuse et qui a été triste et incomplète. Entré dans la maison avant nous, il nous fit place à côté de lui avec bonne grâce, et pendant plusieurs années notre collaboration n'a pas cessé un seul jour. L'harmonie du journal était devenue parfaite ; nul n'était d'ailleurs plus à même de l'entretenir que notre directeur et ami, M. Jules Bapst, dont l'autorité s'exerçait sur nous sous la forme d'une bienveillance, d'une bonté toujours égale, et d'un bon sens toujours sûr. M. de Molinari était secrétaire de la rédaction ; son accueil était des plus aimables ; il savait conseiller et encourager les jeunes gens avec cet esprit vif et gai que nos lecteurs connaissent et dont ils viennent encore de jouir ; il n'était intransigeant qu'en économie politique, pour le reste très conciliant. Le bulletin du journal, que j'ai fait depuis en alternant d'abord avec Aron, ensuite avec mon frère, était alors rédigé par Clément Caraguel et Ernest Dottain, que nous avons aussi perdus l'un et l'autre. Caraguel était un homme d'esprit plus encore qu'un politique ; quant à Dottain, sorti en 1848 de l'École normale, avec MM. Weiss, About, Taine, Prévost-Paradol, moins habile écrivain que ceux-ci et d'une portée d'esprit plus modeste, il ne le cédait à personne pour la solidité de son jugement et surtout pour la sûreté de sa mémoire, qui était surprenante. Dottain, ancien professeur d'histoire, savait tout. Il suffisait de le consulter pour s'éviter la peine des longues recherches : aussi ne s'en faisait-on pas faute, et le bon Dottain se laissait tourner et retourner comme un dictionnaire infaillible et commode, grâce à cette douceur de caractère qui ne lui a pas toujours permis de se conduire avec prud'homie dans les hasards de l'existence, mais qui lui a valu la sympathie de tous. Enfin, M. Louis Ratisbonne, rédacteur plus intermittent, mais très actif à cette époque, nous apportait une collaboration que son esprit mordant rendait très remarquable. On me pardonnera de reconstituer en quelques traits le milieu du journal au moment où j'y suis entré, et d'en fixer la physionomie, hélas ! bientôt changée. Ces temps sont déjà loin, et, comme on le voit, presque tous les témoins en ont disparu. Pour compléter notre petit groupe, je dois encore nommer Émile

Legrand, notre courriériste parlementaire. Aron et moi, nous faisions tour à tour le compte rendu des séances publiques de l'Assemblée nationale; Legrand était l'homme des conciliabules secrets, des commissions et des couloirs. Il a presque inauguré, dans la presse parisienne, ce genre d'informations, ou du moins il l'a beaucoup développé. On l'a depuis développé plus encore; mais Legrand avait l'originalité d'être intéressant et complet sans jamais être indiscret. Aussi la confiance en lui était la même dans tous les partis. Que de confidences n'a-t-il pas entendues, sur ce chemin de Versailles que nous avons fait ensemble si souvent, par toutes les saisons! J'aimerais assez à les rappeler, mais cela me conduirait trop loin. La physionomie du train parlementaire qui menait à Versailles mériterait pourtant d'être conservée. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur la tribune des journalistes à l'Assemblée nationale et sur le personnel très varié qui s'y coudoyait. J'ai fait là des connaissances dont quelques-unes sont devenues peu à peu des amitiés. Je puis sans sortir de mon sujet, je dois même citer F. Joussemet, parce que, n'ayant pas l'intention de prolonger ces souvenirs au delà de 1878, je n'aurais peut-être pas l'occasion de parler de lui plus tard, et qu'il a tenu pendant plusieurs années une place considérable au journal. Je vois encore sa figure aimable et souriante, et je me souviens de nos longues causeries qui m'aidaient à traverser sans ennui les séances parfois traînantes de l'Assemblée. Joussemet appartenait alors à un autre journal, mais il me parlait déjà de son désir d'entrer aux *Débats*, et je ne demandais qu'à l'y aider. Il avait une véritable érudition dans tous les sujets qui touchaient à la politique et à l'histoire, beaucoup d'esprit, beaucoup de bon sens et une humeur tout à fait avenante. Lorsqu'il fut des nôtres, il ne tarda pas à se faire apprécier et aimer de tous. Sa modestie l'empêchait de remplir les premiers rôles, mais il était éminemment utile dans les seconds, et il a été à son tour un excellent secrétaire de rédaction. La diversité de ses connaissances et la tournure de son esprit le portaient à une sorte de scepticisme qui n'était pas sans charme, et qui le faisait s'intéresser à tout sans se passionner pour rien. Il gardait la chaleur de ses sentiments pour l'amitié, de sorte que le commerce intellectuel avec lui était des plus agréables, et les relations plus intimes d'une cordialité et d'une sûreté parfaites. J'anticipe en évoquant son souvenir à cette place, puisqu'il n'est entré au journal qu'en 1878, et cependant je dois parler de lui au passé, car lui aussi nous a été enlevé dans la force de l'âge, laissant parmi nous les plus profonds et les plus durables regrets.

Mais revenons en 1872. On sait quel était alors le personnel ordinaire du journal, la petite escouade laborieuse qui faisait le travail de chaque

jour. Que voulions-nous, et quelle pensée politique était la nôtre? Nous le savions très bien, et il est facile de le dire.

Nous voulions que la France eût, comme on disait alors, un gouvernement défini et définitif, et que ce gouvernement fût la République. Nouveaux venus dans la politique, nous n'y apportions aucune des préoccupations que le souvenir du passé avait laissées dans certains esprits. Le droit de la France d'avoir un gouvernement nous apparaissait incontestable, et l'impossibilité de restaurer un trône quelconque ne nous semblait pas moins évidente. La majorité de l'Assemblée rêvait, au contraire, le rétablissement de la monarchie, et, en attendant la réalisation de son rêve, elle refusait de donner au pays un gouvernement ayant une forme et un nom. Toutes les luttes de cette époque procédaient de ces tendances divergentes. Elles ont été longues, à la fois très subtiles et très passionnées. Le pays s'y intéressait ardemment, mais nos lecteurs d'aujourd'hui n'y prendraient aucun goût, et, si nous en signalons le caractère et le but, nous nous garderons bien d'en rappeler les détails. Qui se souvient encore de la commission des Trente et de ses « chinoiseries »? C'était pourtant la matière ordinaire de nos articles, sans parler de la « conjonction des centres », qui nous a fait répandre aussi des flots d'encre. La conjonction des centres était notre rêve, à nous! Nous l'avons poursuivie pendant plusieurs années avec autant de persévérance que d'insuccès, car l'insuccès a été complet. Malgré nos efforts, le centre droit s'est montré irréductible; le centre gauche ne l'est pas resté moins de son côté, et il a fallu renoncer à l'espoir de conquêtes réciproques. Unis sur bien des points, nous étions séparés profondément par la question constitutionnelle, et rien n'a pu jusqu'ici opérer un rapprochement toujours désirable et toujours chimérique.

Notre conception de la République nous semblait pourtant faite pour rapprocher les hommes de bonne volonté. Nous ne regardions pas la République comme une vérité indépendante des temps et des milieux; nous ne pensions pas qu'elle fût supérieure et antérieure à tous les autres gouvernements; nous ne lui attribuions pas des vertus mystiques, opérant sur la société française par une sorte de dynamique surnaturelle; nous ne soutenions pas que de son principe dût nécessairement résulter tout un programme inflexible comme un *Credo*. Non! nous n'avions pas renoncé au dogmatisme sous une forme pour l'adopter sous une forme nouvelle. La République était à nos yeux un gouvernement comme un autre, avec la différence qu'il était possible et que les autres ne l'étaient pas, qu'il était vivant et que les autres nous paraissaient morts. A l'usage, entre les mains de M. Thiers, la République s'était montrée un instrument de gouverne-

ment d'une souplesse et d'une puissance extrêmes. Si elle avait suffi à une des crises les plus terribles de notre existence nationale, pourquoi ne suffirait-elle pas aux jours plus calmes et relativement plus faciles? Pourquoi le gouvernement du jour ne serait-il pas celui du lendemain? Présentée ainsi, la République était, nous le croyions du moins, acceptable pour tous. Mais ce que nous demandions à chacun, c'était la bonne foi que nous avions apportée nous-mêmes à notre acceptation. Ce n'était pas un bail à échéances que nous avions contracté avec la République et que nous proposions aux autres; c'était un engagement ferme et définitif. Si les adhésions, comme nous l'avons dit, ne venaient pas du côté des partis parlementaires, elles étaient tous les jours plus nombreuses du côté du pays. Grand sujet, pour nous, de joie et d'espérance! La majorité de l'Assemblée voyait, elle aussi, ce mouvement national se prononcer et s'accentuer; mais, loin de s'en réjouir, elle s'en épouvantait. Son affolement, mêlé de surprise et d'irritation, grandissait sans cesse. Il n'était que temps de renverser M. Thiers.

Le grand patriote était en effet, dans l'opinion de l'Assemblée, le seul obstacle au rétablissement de la monarchie. Habituée à tout personnifier en politique, la majorité voyait dans un homme la ruine de ses projets et cherchait un autre homme pour lui en confier le salut. Elle n'avait pas compris que l'obstacle n'était pas dans M. Thiers, mais dans le pays lui-même, dans les conditions morales et politiques qu'il présentait. Sa colère devenait impatiente, et lorsqu'elle ne s'attaquait pas directement à M. Thiers, elle prenait à partie ses ministres, ou du moins quelques-uns d'entre eux. Un parmi les autres suscitait à droite les passions les plus violentes. Il était noté comme un anarchiste particulièrement dangereux, un affilié à l'Internationale, et surtout un ennemi de la liberté de conscience qu'il avait supprimée de l'enseignement. Qui ne reconnaît à ce portrait M. Jules Simon? Son merveilleux talent le rendait encore plus insupportable à l'Assemblée. Enfin il avait présenté, dans son ministère de l'instruction publique, un phénomène de durée qui était inadmissible en République. On devait par lui faire brèche au gouvernement. L'attaque s'annonçait furieuse, et M. Thiers avait besoin, plus que jamais, du concours de tous les républicains.

C'est alors que certains d'entre eux opposèrent, à Paris, la candidature de M. Barodet à celle de M. de Rémusat. On a peine, aujourd'hui, à s'expliquer l'aberration à laquelle ils ont obéi. Si jamais faute politique s'est présentée avec un caractère d'évidence, à coup sûr c'est celle-là. Les avertissements n'ont pas manqué; il n'en a été tenu aucun compte. La période électorale a été un des moments les plus actifs et les plus passionnés de ce

temps. La lecture du *Journal des Débats* pourra, plus tard, si l'historien s'y reporte, donner une idée de cette lutte qui déchaînait toutes les violences et faisait fermenter toutes les intrigues. Chaque soir, la population de Paris se pressait dans les réunions publiques, où la question du jour était débattue avec une ardeur égale de part et d'autre. Nous nous partagions la besogne, et chacun de nous rentrait au journal, vers minuit, avec un compte rendu de la réunion à laquelle il avait assisté. On retrouverait dans ces comptes rendus la physionomie de cette curieuse époque, si différente de nos mœurs actuelles. En 1873, les réunions étaient relativement calmes, et les orateurs défendaient avec une liberté suffisante les thèses opposées. Il y avait un certain respect des opinions contradictoires. J'ai vu de près en ce moment le peuple de Paris; j'ai causé avec des ouvriers, de petits employés. Comme l'élection l'a prouvé, le plus grand nombre était égaré par un sophisme ; mais ils apportaient de la bonne foi dans la discussion, et s'ils ne cédaient pas à l'objection, ils l'écoutaient encore avec quelque déférence. J'ai parlé de sophisme ; c'en était un, en effet, et bien étrange. qui s'était emparé des esprits. On avait fait croire à ces malheureux que M. Thiers était prisonnier de la droite, comme la châtelaine dans une tour enchantée, et qu'il fallait le dégager et lui apporter de la force par une manifestation radicale. L'idée de donner une leçon au pouvoir, idée toujours présente à l'esprit de la population de Paris, parce que la leçon lui paraît toujours également opportune, a joué un rôle dans l'élection Barodet; mais avant tout, on voulait du bien à M. Thiers, et c'est pour son bien qu'on agissait en votant contre son ministre et son ami M. de Rémusat. « Voyez-vous, me disait un ouvrier, il faut le caler. » Ce mot était celui de la situation. J'affirme que chez beaucoup, et même chez le plus grand nombre, l'intention était aussi bonne que celle de l'ours de la fable envers l'amateur des jardins. Le résultat a d'ailleurs été du même genre. Les chefs de file, M. Gambetta et son entourage, savaient bien ce qu'ils voulaient : ils voulaient, en montrant leur force, mettre M. Thiers en demeure de renoncer aux ménagements qu'il gardait encore envers la droite, et de compter désormais plus directement avec eux. Mais ils n'avaient pas prévu, ou du moins mesuré l'effet de réaction qu'une élection radicale devait produire sur l'Assemblée, ni l'énergie d'impulsion qu'elle donnerait aux droites coalisées. Nous le leur annoncions pourtant tous les matins.

M. Thiers comprit, au contraire, qu'il devait, pour essayer de se sauver, — ce qui était non pas tant son désir que son devoir, — faire des sacrifices à la droite. Le premier effet de l'élection Barodet fut la sortie de M. Jules Simon du ministère. Malheureusement cela ne suffit pas, et la seconde

conséquence fut la chute de M. Thiers, le 24 mai. L'essai loyal de la République était terminé.

On a dit que M. Thiers aurait pu se maintenir au pouvoir après le vote de l'Assemblée, et il est certain que la loi qui définissait ses pouvoirs lui en donnait le droit, puisqu'elle leur avait fixé pour durée celle de l'Assemblée elle-même. M. Thiers pouvait prétendre que le vote de la majorité ne l'atteignait pas personnellement, changer encore quelques-uns de ses ministres, céder aux circonstances du moment, et se préparer une revanche qui ne lui aurait pas échappé : les événements qui se sont produits par la suite en ont fourni la preuve. On lui a donc reproché de n'avoir pas prolongé la défense aussi longtemps qu'il l'aurait pu. Il avait plusieurs raisons d'agir comme il l'a fait. D'abord, il était profondément respectueux du gouvernement parlementaire; il en respectait les fictions, et plus encore les réalités. La droite n'avait cessé de dénoncer ce que son pouvoir avait de personnel : il était le premier à reconnaître que sa personnalité y jouait, en effet, un rôle prépondérant. La droite, par les mille liens dont elle cherchait à l'envelopper, prétendait le traiter comme une sorte de souverain constitutionnel; elle lui représentait, non sans quelque ironie, la formule qu'il avait inventée autrefois : « Le Roi règne et ne gouverne pas. » — « Régnez, lui disait-elle; c'est à vos ministres à gouverner; vous en durerez davantage. » — La perfidie de ces conseils n'échappait pas plus à celui qui les recevait qu'à ceux qui les donnaient. M. Thiers sentait fort bien que le rôle qu'on lui proposait le diminuait et l'annihilait même, sous prétexte de le grandir. Il y avait à ses yeux une différence profonde entre un roi et un président de République. Un roi prend sa force dans les antiques traditions qu'il représente et qu'il incarne. Mille intérêts qui ont en lui leur sauvegarde, en même temps l'entourent et l'appuient. L'institution dont il est la tête a une vigueur propre, et contient même un principe actif d'une telle puissance que les constitutions ont généralement pour principal objet d'en limiter et d'en modérer l'exercice. Un roi enfin doit durer jusqu'à sa mort et se perpétuer dans sa dynastie, ce qu'il ne peut obtenir dans un gouvernement parlementaire qu'à la condition de déléguer à des ministres amovibles celles de ses fonctions qui le mettraient en rapports trop étroits avec les luttes des partis. Il n'en est pas de même d'un président de République. Qu'il le veuille ou non, il est le représentant d'un parti, ou, si l'on préfère, d'une opinion. S'il a été élu, il le doit à l'éclat de ses services, ou à la confiance et au respect que son caractère a inspirés. Sa force principale vient donc de lui-même et de ses amis politiques. Il ne la puise pas dans une institution qui ne lui attribue qu'une magistrature de

quelques années. Vouloir qu'il cesse d'agir dès le moment où il est revêtu de cette magistrature, c'est le priver et nous priver nous-mêmes du bénéfice des qualités qui lui ont valu la popularité ou l'estime. M. Thiers était profondément pénétré de ces idées. Je l'ai entendu dire bien souvent qu'il ne comprenait que deux manières d'être pour le pouvoir exécutif, le pouvoir héréditaire sous la monarchie, le pouvoir au plus digne sous la République. Dans ce second cas, condamner le pouvoir exécutif à l'immobilité lui paraissait un non-sens, car alors, à quoi bon choisir? Une désignation de hasard comme celle de la naissance pourrait suffire. Il concluait qu'un président de République devait agir, et, pour son compte, loin de dissimuler son action, il l'avouait hautement et en revendiquait, bien entendu, la responsabilité. Où était donc, pour lui, le frein nécessaire au pouvoir exécutif sous la République comme sous la monarchie? Il était dans la durée provisoire de ce pouvoir, et dans la périodicité d'une élection qui permettait au peuple ou à ses représentants de se prononcer sur les mérites de celui qui l'avait exercé.

Nul n'était plus convaincu que qui dit gouvernement dit unité, et qu'il ne peut y avoir unité si quelque part, dans le gouvernement, n'existe une intelligence où tout se réfléchit et se condense, ce qui permet de savoir toujours à point nommé ce qu'on peut, et d'en déduire ce qu'il est permis de vouloir. Je l'ai entendu cent fois exposer ses théories à ce sujet, avec cette abondance d'arguments et cette vivacité de langage qui rendaient sa conversation si séduisante. Il reconnaissait volontiers que certaines parties de gouvernement n'avaient pas une importance générale, et qu'on pouvait les abandonner à des ministres bien choisis. « Je ne m'occupe pas, disait-il, de ce que fait Dufaure à la justice; je sais d'ailleurs qu'il s'y entend mieux que moi. Je ne m'occupe pas de ce que fait Simon à l'instruction publique, et cela pour des raisons analogues. Je parlerais de même de quelques autres départements ministériels et de leurs titulaires. Mais lorsqu'il s'agit de la diplomatie, de l'armée et des finances, c'est différent! La connaissance approfondie de ces trois administrations est absolument nécessaire à un homme d'État digne de ce nom, et il est indispensable qu'il y ait dans tout gouvernement un homme de cette espèce, sinon il n'y a pas de gouvernement du tout. Montrez-moi un ministère avec un excellent ministre des affaires étrangères, ayant à côté de lui un excellent administrateur militaire, et à côté encore un non moins bon financier, je vous dirai que la juxtaposition de ces trois hommes utiles ne fait pas un gouvernement, si l'un des trois, ou si un quatrième ne possède pas également les connaissances et les qualités des autres, et n'a pas autorité sur eux.

Il est clair que la première condition pour être un homme d'État est de connaître l'Europe à fond, sinon les surprises sont redoutables. Mais il faut encore connaître l'armée, en avoir calculé les ressources, en avoir étudié les ressorts et pouvoir se rendre compte à chaque instant de sa force offensive et défensive. Rien n'est plus indispensable à un diplomate que de connaître l'armée, car bien souvent la diplomatie est l'art d'accommoder la force, de la rendre présentable et décente, et dès lors il serait très dangereux de se tromper sur sa propre force ou sur celle de l'étranger : d'où je conclus qu'il ne suffit pas de connaître l'armée dont on dispose, qu'il faut encore connaître celles des autres et les avoir comparées. Enfin, on a dit que l'argent est le nerf de la guerre : ce qui est certain, c'est que les armées actuelles coûtent cher. Donc, pour l'armée d'abord, et ensuite pour l'entretien des divers services publics, un homme d'État a besoin d'avoir toujours présent à l'esprit le chiffre exact de ses ressources. Il sait alors ce qu'il peut donner à celui-ci ou à celui-là, et ce qu'il doit aussi refuser. Si on laissait faire chaque ministre, il viderait à lui seul et jusqu'au fond la caisse générale. C'est un danger; il y en a un autre, c'est qu'ils ne s'entendent pour vider la caisse fraternellement, en bons camarades, mais enfin pour la vider, c'est-à-dire pour épuiser les ressources disponibles du pays. Et alors qu'arrivera-t-il dans les temps difficiles? Il faut donc qu'au-dessus de ces intérêts divers il y ait un régulateur unique, autrement il y aura des ministres, des commis, mais il n'y aura pas de gouvernement. Il faut qu'il y ait un homme qui voie tout, qui sache tout et qui, à son tour, éclaire tout, qui soit comme une lampe, une veilleuse toujours allumée, projetant sa lumière sur chaque objet, afin de les montrer d'abord en détail, puis dans leur ensemble, et de permettre de les embrasser d'un même coup d'œil. Et cela sans cesse, sans une minute d'intermittence, le jour, la nuit, pendant que les autres s'amusent ou qu'ils dorment. Cette attention, cette action vigilante et continuelle, sont la vie des hommes faits pour gouverner : les autres feraient bien de ne pas s'en mêler. » Voilà ce que pensait et ce que disait M. Thiers; on nous pardonnera de l'avoir rapporté.

Pensant ainsi, il regardait autour de lui, et n'y trouvait pas l'homme qu'il définissait avec tant de verve. Alors, il revenait à lui-même. « Je suis, disait-il en riant, sévère pour moi quand je me juge, mais je reprends mes avantages quand je me compare. » Il sentait sa supériorité, et tout le monde la sentait également, même ses pires adversaires, mais ceux-ci ne la lui pardonnaient point. Quant à lui, par doctrine, comme on le voit, par caractère, par goût du pouvoir, et aussi pour l'intérêt de

son œuvre, il s'était mis en avant et personnellement découvert au milieu des conflits de chaque jour. Plus d'une fois déjà il avait menacé de donner sa démission, plus d'une fois même il l'avait donnée et avait fait par là reculer l'Assemblée nationale. Après le vote du 24 mai, il ne crut pas pouvoir se dispenser de la donner d'une manière définitive. Il avait lui-même défendu son gouvernement, exposé lui-même sa politique à la tribune. Il avait prononcé l'admirable discours qui restera comme une des productions politiques les plus remarquables de cette époque. Battu, comment ne se serait-il pas retiré?

Mais une autre raison encore devait le déterminer. La majorité de l'Assemblée nationale le regardait comme le seul obstacle à la restauration de la monarchie. « Soit! dit-il; je me retire, nous verrons bien si vous réussirez mieux. » Il était bon, en effet, que la démonstration de l'impuissance de l'Assemblée dans sa tâche impossible fût évidente pour tous. Il faut bien qu'elle l'ait été, puisque l'Assemblée elle-même a fini par en être frappée, et qu'après la longue et laborieuse élaboration de ses lois constitutionnelles, ayant voulu fonder la monarchie, elle a fondé la République.

Quel a été le rôle du *Journal des Débats* pendant cette seconde période? Nous avions soutenu M. Thiers jusqu'au bout, et sa chute, qui ne nous avait causé aucune surprise, nous avait causé une profonde douleur. Nous nous trouvions en présence du maréchal de Mac Mahon et de M. le duc de Broglie : nos sentiments n'étaient bienveillants ni pour l'un ni pour l'autre. Le maréchal jouissait personnellement de l'estime générale. On le savait très honnête homme, on le croyait incapable d'une illégalité, et il l'était en effet. Les malheurs mêmes qu'il avait eus pendant la guerre, et dont le pays avait été si cruellement éprouvé, n'avaient pas diminué la sympathie qui l'entourait. On était assez disposé à voir en lui l'image de la France blessée, vaincue, mais chevaleresque et toujours intacte au point de vue de l'honneur. Il ne tenait qu'au maréchal de conserver dans l'opinion publique cette situation privilégiée : il serait resté le premier soldat de France, ce qui était assurément un sort digne d'envie. Comment, dans cette âme toute militaire jusqu'à ce jour, l'ambition politique vint-elle à se glisser? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que, peu à peu, le nom du maréchal de Mac Mahon se mêla aux discussions politiques et occupa une place plus importante dans les espérances et les projets de certain parti. Le maréchal prit l'habitude d'assister aux séances de l'Assemblée, toutes les fois qu'elles présentaient quelque intérêt et que l'issue pouvait en être douteuse. Il attirait les regards par la fixité, l'immobilité avec lesquelles on le voyait, toujours à la même place, suivre les débats. Inexpérimenté en politique, il y mon-

trait quelque malaise, mais on sentait chez lui la résolution d'un homme qui a pris son parti et qui s'offre. Nous nous demandions naturellement quel titre il avait pour remplacer M. Thiers. Qu'allait-il faire dans cette galère, et comment saurait-il la conduire? Tout le monde savait d'avance que ce n'est pas lui qui la conduirait : le pilote désigné, attendu, connu, était M. le duc de Broglie. Celui-là avait à l'excès tout ce qui manquait au maréchal, une éducation politique accomplie, à la fois large et raffinée, le génie des petites combinaisons parlementaires, une ténacité et une souplesse extraordinaires, un courage qui ne s'abandonnait jamais, une fertilité de ressources qu'aucun événement ne déconcertait, et enfin un talent de parole qui, malgré l'organe le plus défectueux, frappait amis et adversaires par les qualités les plus rares. Ce talent manquait de charme; il était brillant et sec; la netteté, la précision, une sorte d'élégance hautaine en étaient les qualités saillantes; en revanche, pas la moindre chaleur. L'esprit y jouait le plus grand rôle, il tenait même toute la place. Il était facile de voir que M. de Broglie, rompu à tous les exercices de l'intelligence, historien de premier ordre, théoricien éminent, était complètement étranger aux mouvements qui agitaient l'âme du peuple, et qu'il ne tiendrait aucun compte des conditions dans lesquelles se trouvait la France contemporaine. Il les ignorait, vivant volontiers dans le passé et se complaisant dans un rêve de doctrinaire. Il était précisément l'opposé de ce que nous étions au *Journal des Débats*. Représentant la fraction de l'union libérale qui s'était montrée la plus réfractaire à la République, il traitait nos espérances avec dédain, décidé à en combattre la réalisation par tous les moyens, de préférence par les plus habiles et, au besoin, par les plus énergiques. Ambassadeur de M. Thiers à Londres, il venait à Paris combattre le chef du gouvernement qu'il représentait et conspirer sa chute. Il avait finalement renoncé à son ambassade pour se consacrer tout entier à son œuvre de démolition gouvernementale, et il y avait réussi. Qu'allait-il faire maintenant? Nul n'était plus impropre à une action puissante sur le pays, mais il pouvait et devait en avoir une très efficace sur l'Assemblée, et si celle-ci était à même de constituer la monarchie, personne assurément n'était plus capable que le duc de Broglie de la conduire à ce but.

Le lendemain de son élection, le maréchal ne manqua pas d'annoncer « qu'aucune atteinte ne serait portée aux lois existantes et aux institutions ». Il n'hésitait pas à prononcer le nom de la République. Il déclarait répondre de l'ordre matériel. Quant à l'ordre moral, on n'en parlait plus pour le moment, sans doute parce qu'on le considérait comme sauvé. Ces apparences ne trompaient personne. Il était clair que M. Thiers avait été renversé pour avoir annoncé hautement l'intention de constituer la République, et que,

par conséquent, le maréchal et son entourage chercheraient à fonder la monarchie. C'était leur droit, et ils auraient pu avouer leurs desseins avec plus de franchise. Ils étaient enfin maîtres du gouvernement; ils avaient la majorité dans l'Assemblée; le pays troublé, désorienté, semblait devoir supporter bien des choses : les conditions de leur œuvre apparaissaient exceptionnellement favorables.

La fusion eut lieu. L'effet de cette nouvelle fut considérable; il se fit sentir sur quelques-uns de nos rédacteurs. On se demanda si la monarchie n'était pas redevenue possible, et si elle ne se présenterait pas sous des formes acceptables. Mais l'obstacle invincible fut le comte de Chambord, le Roi lui-même, qui par sa lettre du 30 octobre 1873, adressée à M. Chesnelong, renversa sous une page éloquente l'édifice le plus laborieusement échafaudé. Le désespoir des royalistes était violent; il était mêlé d'affliction et de colère; et, certes, il y avait de quoi se désespérer et s'irriter, car jamais, dans l'histoire, un parti politique ne s'était cru plus rapproché du but, et ne l'avait plus cruellement manqué. C'était bien la peine d'avoir conservé si longtemps une religieuse fidélité à un principe et à un prince, pour voir subitement le prince s'ensevelir dans le principe, et le tout disparaître dans un épouvantable effondrement! Il était impossible de ne pas respecter le majestueux aveuglement du comte de Chambord; mais comment ne pas plaindre ceux qui s'étaient voués à lui?

La fusion des deux branches de la maison de Bourbon n'avait d'ailleurs pas amené celle des légitimistes et des orléanistes. Il est douteux que le succès eût produit un rapprochement sincère; ce qui est sûr, c'est que l'échec accentua les divisions. Les légitimistes de l'Assemblée nationale ne pardonnaient pas aux orléanistes, et les accusaient avec violence d'avoir, par leur esprit d'intrigue, par leurs petites prétentions, leurs susceptibilités et leurs jalousies, fait échouer la restauration de la monarchie nationale. Il va sans dire que les orléanistes n'étaient pas plus satisfaits des légitimistes. De part et d'autre une rancune implacable s'empara des cœurs. Il y avait, comme on le voit, dans le sein de la majorité, des germes de division que les républicains entretinrent avec le plus grand soin, et dont ils tirèrent plus tard un parti très utile. Quant au ministère et au maréchal lui-même, ils semblaient fort compromis, et c'est merveille s'ils ne furent pas renversés tout de suite. Il faut en faire honneur à M. le duc de Broglie. Quelques sentiments que nous eussions contre lui, je me rappelle l'admiration involontaire qu'à ce moment il nous inspira par sa présence d'esprit et sa résolution. Tout autre serait probablement resté sous le poids d'une telle mésaventure. Mais lui, sentant fort bien que sa majorité allait se disloquer, se voyant

perdu à brève échéance, il trouva le moyen de faire voter par l'Assemblée la loi du 20 novembre, qui établissait le septennat. C'était un coup de partie extrêmement habile et dont nous sentîmes la portée. Au fond, cela voulait dire, et personne ne s'y trompa, que si tout était ajourné, rien n'était irrémédiablement perdu, et qu'on se donnait sept ans pour rétablir la monarchie. « Tout arrive en France, disait Talleyrand, il suffit de vivre. » On s'assurait, ou du moins on croyait s'assurer de vivre pendant un laps de temps assez long pour que bien des choses arrivassent : on ne manquerait pas d'ailleurs d'y aider.

Nous entrons ici dans la période que j'appellerais volontiers l'âge héroïque du centre gauche. Le centre gauche était le parti auquel nous nous rattachions, et l'histoire de notre journal se confond avec la sienne : nous étions en effet son organe principal. Personne ne peut contester la part prépondérante qu'il prit alors à la fondation de la République. Qu'on relise les séances de l'Assemblée à cette époque, et l'on verra que presque toutes les propositions importantes étaient faites par nos amis, sous l'inspiration de M. Thiers. C'étaient M. Casimir Périer, M. Laboulaye, qui, revenant sans cesse à la charge, toujours battus, mais chaque fois un peu moins, préparaient les voies à une constitution républicaine. Ils demandaient d'abord et nous demandions avec eux l'organisation des pouvoirs du maréchal. C'était quelque chose d'avoir un président pour sept ans, mais ce n'était pas assez, il nous fallait un gouvernement. Nous avions l'impertinence de dire que le maréchal, quels que fussent ses mérites, ne suffisait pas pour en tenir la place. Le débat, alors, portait sur la question de savoir si le septennat serait personnel ou impersonnel. Sous cette forme scolastique, se cachaient des intérêts très réels. Personnel, comme avait voulu le fonder M. le duc de Broglie, le septennat n'était qu'un homme ; impersonnel, il était déjà une institution, institution très incomplète, mais que, le principe une fois admis, il devenait inévitable de compléter. La lutte fut longue; elle remplit toute l'année 1874. Le résultat a été le vote de la Constitution de 1875, arraché à la lassitude et au découragement de l'Assemblée. Quelle distance parcourue entre les séances de Bordeaux en 1871 et celles de Versailles en 1875! On avait tout tenté pour rétablir la monarchie : on avait renversé M. Thiers, on avait fait la fusion, on avait fait le septennat, et en fin de compte le représentant du septennat devenait, bon gré, mal gré, celui de la République; il en était le président pour sept ans. Nous avions enfin une constitution : restait à l'appliquer. Nous entendions qu'on l'appliquât républicainement : ce n'était pas chose facile à obtenir, ni qui allât de soi.

La majorité de l'Assemblée nationale s'était disloquée et mise en déroute,

mais elle pouvait se reformer, et parmi ceux qui avaient voté la République, plusieurs n'avaient pas renoncé à l'esprit pseudo-conservateur qui les avait animés jusqu'à ce moment. Le plus éminent parmi eux était M. Buffet, le chef du nouveau cabinet, cabinet composite dans lequel étaient entrés M. Dufaure et M. Léon Say. Rien n'était moins homogène que ce ministère; il ne l'était pas plus que ceux que nous avions connus autrefois sous M. Thiers. On devait prévoir que la lutte, d'abord sourde et inavouée, plus tard nette et résolue, éclaterait bientôt entre des ministres qui représentaient des tendances et des groupes aussi différents, hier en lutte et destinés à le redevenir demain. Chacun avait ses champions dans la presse : nous étions naturellement du côté de M. Dufaure et de M. Léon Say. Nous avons beaucoup combattu M. Buffet, avec vivacité souvent, mais sans nous départir de l'estime particulière que méritaient son caractère et son talent. M. Buffet était un adversaire très dangereux pour nous; il nous était toutefois impossible de méconnaître ce que ses convictions avaient de profondément sincère et de désintéressé. Il était incapable de les compromettre dans l'intrigue, n'étant point fait pour elle. Esprit entier, absolu, il s'imposait par la force et l'autorité de sa parole, dédaignant de persuader pourvu qu'il dominât les convictions. Nous sentions en lui un obstacle, et il l'était en effet à un degré redoutable. L'année 1875 lui appartient en propre; elle est toute remplie par son ministère; elle a été d'ailleurs immédiatement suivie de sa défaite et de la victoire des républicains.

La divergence qui existait entre lui et quelques-uns de ses ministres ne tarda pas à se manifester. Il prononça, dans le département des Vosges, un discours où il affirmait que le vote des lois constitutionnelles n'impliquait en rien l'abandon d'une politique nettement conservatrice, « ni même l'adoption d'une politique qui, sans être encore révolutionnaire, frayerait la voie à celle-ci et lui servirait de préparation et de transition ». Il faisait appel enfin à la concentration, comme on dirait aujourd'hui, de tous les « hommes d'ordre » contre l'ennemi commun, le radicalisme. Les mots, en politique, n'ont pas seulement la signification que leur donne le *Dictionnaire de l'Académie;* ils prennent celle que leur prêtent les partis, et tout le monde comprenait, au mois de septembre 1875, qu'en parlant comme il le faisait, M. Buffet n'avait d'autre objet que de reformer la coalition des droites contre le centre gauche envahissant. Nos amis du cabinet s'y méprirent moins que personne; au discours de Dompaire répondit celui de Stors. M. Léon Say disait à Stors : « Le 25 février dernier, l'ancienne majorité de l'Assemblée s'est heureusement dissoute, et une majorité nouvelle s'est formée..... Il n'y a en France de gouvernement durable que celui qui ral-

lie autour de lui le parti libéral... » La réplique ne s'était pas fait attendre, et l'on peut deviner l'effet qu'elle produisit sur M. Buffet. Ce chant de triomphe et de confiance au sujet de la dissolution de l'ancienne majorité, cet appel au parti libéral, seul capable de former un gouvernement durable, c'était l'annonce des temps nouveaux. Il s'en fallut de peu que le cabinet ne se disloquât du coup, et s'il vécut pendant quelque temps encore, c'est parce que nos amis n'avaient aucun intérêt à le renverser. Il fallait vivre ainsi, vaille que vaille, jusqu'aux élections générales : elles seules pouvaient créer une majorité qui n'existait plus alors pour aucun parti. C'est ce que le *Journal des Débats* exposait le 23 octobre dans une note très significative. Il s'agissait de choisir entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement. Le dernier était soutenu par le ministère, et M. Buffet en faisait une question de cabinet.

« Si M. Buffet disparaît, disions-nous, le ministère Buffet n'existera plus. M. Buffet quittera le ministère si le scrutin de liste est voté, et personne ne peut supposer que le ministère existera encore après que son chef aura cessé d'être ministre. Veut-on dire que l'Assemblée devra discuter, à propos du scrutin de liste, un programme ministériel, et que le ministère conviera l'Assemblée à le faire? Nous n'en croyons rien pour notre part : le débat a été plusieurs fois proposé par M. Buffet lui-même, et l'Assemblée ne l'a jamais accepté. Elle a eu raison de reculer, et M. Buffet a eu tort de s'avancer. Or, on sait que M. Buffet ne peut pas plus qu'aucun de ses prédécesseurs faire accepter par une majorité quelconque un programme ministériel... Il y a bien eu une majorité pour fonder un gouvernement; il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais, dans la Chambre actuelle, de majorité pour fonder une politique ministérielle. Mais du moins, disent quelques personnes, on saura, dans le cas où la bataille se livrera, si le ministère est homogène ou ne l'est pas. On peut prévoir cela dès maintenant. Le ministère est homogène pour fonder le gouvernement constitutionnel, il ne l'est peut-être pas pour résoudre toutes les questions d'administration intérieure. Le cabinet Buffet-Dufaure est constitutionnel, mais il n'est pas homogène dans le sens ordinaire du mot, et si on livre une bataille parlementaire, ce défaut d'homogénéité deviendra sensible. M. Buffet peut expliquer sa politique personnelle, et déclarer la guerre au centre gauche, ce que nous regretterons fort, mais cela peut arriver. M. Buffet peut même, — cela est encore possible, — avoir la majorité; mais le lendemain de sa victoire, il sera obligé de former un nouveau ministère, car MM. Dufaure et Say ne pourront rester ministres, s'il s'établit une majorité dont leurs amis ne feront pas partie. »

Nous avons reproduit cet article, qui affectait la forme d'une note, parce qu'il résume admirablement la situation où l'on était alors. Situation d'attente : le ministère était trop divisé pour agir. En revanche, l'œuvre parlementaire de l'année fut particulièrement laborieuse et féconde au point de vue constitutionnel. Loi des pouvoirs publics, loi organique du Sénat, loi électorale de la Chambre par le scrutin d'arrondissement, toutes ces

lois furent présentées par le ministère, étudiées par la seconde commission des Trente, et votées par l'Assemblée nationale. C'était son testament qu'elle faisait.

Son dernier acte fut l'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles. Le souvenir de cette comédie politique est encore présent aux esprits. C'est là qu'on put constater à quel point était amer et sans merci le ressentiment des légitimistes contre les orléanistes. Bien que des élections partielles eussent renforcé la minorité républicaine, elle restait toujours minorité, et il suffisait aux royalistes de diverses nuances et aux impérialistes de rester unis pour s'attribuer la totalité des soixante-quinze sièges. La gauche n'avait aucun espoir de succès; elle avait dressé des listes par devoir, par correction parlementaire, sachant d'avance qu'aucun de ses candidats ne passerait, ou le croyant du moins. On vit alors ce dont est capable, dans une Chambre coupée en deux parties égales, la résolution d'un petit groupe dissident. Quelques membres de l'extrême droite, de ceux que l'on appelait les chevau-légers, refusèrent, sous la conduite de M. de La Rochette, de soutenir les candidats du centre droit et n'hésitèrent pas à faire un pacte avec la gauche, s'engageant à voter pour ses candidats à la condition qu'elle voterait elle-même pour eux. Ils étaient environ une douzaine. La gauche prit le bien d'où il lui venait, comme il lui venait, et son succès fut complet. Je me rappelle l'indignation du centre droit; rien n'égalait sa surprise et sa fureur, sinon la passion du petit groupe dissident de la droite. Je vois encore M. de La Rochette montant à la tribune pour déposer son vote dans l'urne au milieu des huées, qu'il recevait la tête haute, le geste provocant : « Je vous connais, disait-il; vous ne m'intimiderez pas. » Ils allèrent, en effet, jusqu'au bout, lui et ses amis, et rendirent à la République le plus signalé des services. Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire, une manifestation plus éclatante de ce que peut la haine entre les partis. Nous en profitions sans scrupules; ce n'était pas à nous à en avoir. Au fond, la République avait été fondée par la défection provisoire de quelques membres du centre droit, après l'échec de la fusion; et la première fournée dans les Assemblées futures se trouvait lui appartenir, en majorité considérable, par la défection de quelques membres de l'extrême droite qui éprouvaient le besoin de se venger. Les voies du destin sont impénétrables.

L'élection des soixante-quinze fut pour nous un grand bienfait, car les élections sénatoriales qui suivirent ne nous donnèrent pas la majorité, et nous avions besoin, pour contre-balancer les forces de la droite au Sénat, du legs inespéré que nous avait fait l'Assemblée nationale expirante.

Quant à la Chambre des députés, elle fut élue, comme on sait, le 20 février 1876. Le pays donna largement la majorité aux républicains. M. Buffet, chargé du poids de l'impopularité qui s'était attachée pendant toute l'année aux résistances de la droite, fut battu dans les cinq départements où il s'était présenté. L'élection des soixante-quinze au Sénat, les élections générales de la Chambre, étaient un double désastre pour le centre droit. Le cabinet donna sa démission, et, sous la présidence de M. Dufaure, parut le premier ministère républicain.

Il dura un peu moins de dix mois. On peut dire de lui qu'il a assis la République en France. La lutte constitutionnelle paraissait terminée. La République existait de droit, il s'agissait d'en faire une vérité de fait. Pour cela, des changements nombreux devaient être introduits dans le personnel administratif, car un trop grand nombre de fonctionnaires, et notamment de préfets, étaient les ennemis avérés des institutions nouvelles. L'épuration s'imposait comme une nécessité incontestable ; le seul danger était d'y céder à l'excès ; mais ce danger était alors inaperçu, et le reproche qu'on adressait au ministère n'était pas de faire trop dans ce sens, c'était de ne pas faire assez. Le parti qui arrivait au pouvoir, ayant une clientèle abondante à placer, trouvait partout la place prise. Les objurgations les plus pressantes furent adressées à M. Dufaure ; il ne les écouta que médiocrement. Bientôt la menace succéda à la prière, puis l'attaque à la menace, et il devint évident que le ministère Dufaure ne serait qu'une étape plus ou moins longue, et plutôt moins que plus. Pour notre compte, nous l'avons soutenu jusqu'à la fin avec le dévouement le plus sincère, et nous avons déploré sa chute, qui nous paraissait très prématurée. Sans doute ce ministère ne devait pas suffire toujours à toutes les difficultés. M. Dufaure, quelles que fussent ses grandes qualités, était à bien des égards un homme du passé, et il était facile de prévoir qu'il n'accepterait pas certaines nécessités devenues inévitables ; mais il était admirablement propre à présider à une transition, si on voulait la bien ménager. L'austérité de sa vie, la fière dignité de son attitude pendant une longue carrière, son désintéressement personnel, sa parfaite loyauté, attiraient universellement le respect. Nul ne pouvait mettre en doute la sincérité de son adhésion à la République ; mais aussi longtemps qu'il serait à la tête du ministère, nul ne pouvait craindre non plus que la République ne s'égarât dans les voies où elle s'était antérieurement perdue. Il était, avec M. Thiers, le meilleur des répondants pour le gouvernement nouveau. Enfin, son talent de tribune, qui était de premier ordre, non pas toujours par l'habileté de l'argumentation, mais par la vigueur de la logique et la fermeté de la diction, était une

force considérable. Il nous semblait que notre devoir était de faire un bail prolongé avec un tel homme, et que nous devions même lui pardonner certaines obstinations qui tenaient à son âge, à ses préoccupations professionnelles, à ses habitudes invétérées. Nous pensions qu'il n'y avait pas lieu de mettre en parallèle M. Dufaure et un procureur général, et de renverser le premier pour se débarrasser du second. Nous soutenions donc le cabinet quand même. Tout le monde n'était pas de notre avis ; mais nous étions encouragés par M. Thiers.

M. Thiers, en effet, avait pris sur le journal une influence directe qu'il aimait à exercer surtout, on me permettra de le dire, par l'intermédiaire de mon frère et par le mien. Nous étions, comme on peut le croire, heureux de suivre ses conseils et touchés autant que flattés de la confiance affectueuse qu'il nous témoignait. Les soirées intimes de la place Saint-Georges ont laissé un souvenir impérissable à tous ceux qui en ont joui ; mais les conversations du matin, dans le laisser-aller du tête-à-tête, étaient encore plus intéressantes. M. Thiers, en déshabillé, physiquement et moralement, s'abandonnait à tous les hasards de son imagination vagabonde et de la verve la plus abondante, la plus étincelante, la plus nourrie de faits, d'anecdotes, de jugements rapides et profonds, de saillies de bon sens et de jets humoristiques que j'aie jamais rencontrée et que je rencontrerai jamais. Sur tous les sujets il était prêt, et il les enchaînait les uns aux autres avec une fantaisie pleine d'imprévu : on faisait en une heure plusieurs fois le tour du monde avec lui. En toutes choses, il était prodigieusement vivant, animant tout ce qu'il touchait; et il touchait à tout, car tout l'intéressait et l'attachait un moment. Il aimait à répéter sur la marche du monde un mot qu'il attribuait à Cousin : « C'est toujours la même chose, et c'est toujours amusant. » — « Je suis, me disait-il, comme une vieille femme de mon pays, qui était plus âgée que moi, elle avait quatre-vingt-dix ans, et qui, sentant sa fin prochaine, répétait : « Je voudrais bien encore voir quelque « chose. » Mais moi, ajoutait-il, je ne pense jamais à la mort, c'est un objet trop triste. » Sa prodigieuse activité d'esprit embrassait tous les problèmes de la politique, de l'histoire, de la littérature, de la philosophie, de l'administration, de la science, et l'on sait quelle lucidité il y apportait. Il avait horreur de l'obscurité, et il n'était pas de matière dont sa parole ne débrouillât aisément le chaos. Au reste, il niait que l'obscurité fût jamais dans les choses. « Il n'y a pas, répétait-il, de question obscure, il n'y a que des esprits obscurs. » Avec cette merveilleuse clarté d'exposition, cette parole alerte et vive, cette bonne grâce charmante que je lui ai toujours vue, il prenait sur nous une influence de plus en plus grande. Nous acceptions un

tel guide avec autant de plaisir que de profit. Certes, il était passionné; il aimait et il détestait avec violence, et les mots les plus terribles lui échappaient sans cesse sur nos contemporains; mais nous étions passionnés nous-mêmes, et quelque excès en ce genre ne nous déplaisait pas.

Si je parle ainsi de M. Thiers à propos de l'histoire du journal, c'est parce que, pendant cette période jusqu'à sa mort, il a été l'inspirateur constant de nos polémiques, soit dans la politique intérieure, soit dans la politique extérieure. Il soutenait M. Dufaure, pour lequel il avait d'ailleurs plus de considération que de goût : les deux hommes étaient très différents de tournure et aussi d'ouverture d'esprit, aussi bien que de caractère. M. Thiers n'avait pas les scrupules et les hésitations de M. Dufaure sur le personnel; il était partisan d'une épuration plus large. En toutes choses, il avait une hardiesse de conception et, lorsqu'il le pouvait, d'exécution qui s'accommodait mal des timidités et des lenteurs. Mais la raison politique dominait ses impatiences, et il comprenait la nécessité de maintenir le plus longtemps possible aux affaires le premier cabinet républicain. De plus, à cette date, ses préoccupations étaient loin de s'enfermer dans les limites de nos frontières; l'état de l'Europe était même le principal objet de ses soucis et le thème le plus ordinaire de ses conversations.

Tous les regards, en effet, commençaient à se tourner du côté de l'Orient. Des incidents d'un mauvais symptôme s'étaient produits en Herzégovine et en Bosnie, et plus tard en Bulgarie, où des tentatives insurrectionnelles furent étouffées dans le sang. M. Gladstone publia alors ses fameux pamphlets sur les « atrocités bulgares », et la Turquie fut dénoncée comme déshonorant le genre humain. Ce n'était pas l'avis de M. Thiers. Sans doute il regrettait les brutalités qui s'étaient produites, mais l'histoire lui avait appris que, toujours condamnables, elles étaient souvent inévitables; les annales de tous les pays en contenaient de non moins cruelles; il y avait d'ailleurs beaucoup d'exagération mélodramatique dans ce qu'on racontait; enfin on ne réprime pas la révolte seulement par la douceur et les bons procédés. M. Thiers défendait donc la Turquie, et il suivait d'un œil bienveillant les efforts qu'elle faisait pour se régénérer. Le journal était devenu très turcophile. En soutenant cette politique, M. Thiers était fidèle à des convictions anciennes chez lui. Il était ce que nous appellerions classique en diplomatie, et notamment en ce qui concerne la question d'Orient. Peut-être avait-il fait un peu de romantisme en 1840. Dieu sait pourtant si le romantisme lui était en horreur sous toutes ses formes! Aussi en était-il complètement revenu. Personne n'ignore que, sous l'Empire, il avait été un partisan avoué de l'expédition de Crimée, et que, bien qu'appartenant à l'opposition

la plus acharnée, il s'était montré publiquement sensible non seulement à l'éclat qui avait brillé sur nos armes à Sébastopol, mais aux résultats politiques qui avaient été consacrés au Congrès de Paris. Était-ce par hostilité contre la Russie qu'il pensait et qu'il parlait de la sorte? Non; je l'ai toujours vu animé d'une sympathie très vive pour ce grand pays, et, dans le corps diplomatique, il n'avait pas d'ami plus intime que le prince Orlof; mais il craignait que la Russie ne fît fausse route dans la politique qu'elle paraissait sur le point d'adopter, et qu'en se trompant sur ses véritables intérêts, elle ne menaçât gravement le repos et l'équilibre de l'Europe. C'était la mode de dire que l'Empire ottoman tombait en ruine, et que le premier choc l'achèverait. M. Thiers n'en croyait rien. Il admirait beaucoup le soldat ottoman, il comptait sur l'instinct militaire de la race turque, et il annonçait que la Russie rencontrerait sur sa route des difficultés plus nombreuses et plus graves qu'elle ne l'imaginait. Si elle devait arriver sous les murs de Constantinople, elle y rencontrerait sans doute des obstacles qui ne viendraient plus seulement du Sultan. Que résulterait-il donc de la guerre qui menaçait à l'horizon? L'épuisement de la Russie pendant plusieurs années, conséquence fâcheuse pour la Russie, fâcheuse aussi pour l'Europe, ou du moins pour certaines puissances en Europe qui tenaient à la force de la Russie et la regardaient comme un contrepoids fort utile. C'est ainsi que raisonnait M. Thiers et que nous raisonnions avec lui. Si cependant il se trompait, si la guerre devait être pour la Russie facile et heureuse, si l'Empire turc devait disparaître de l'Europe, si ces événements qui lui paraissaient impossibles venaient à s'accomplir, M. Thiers était convaincu qu'ils ne s'accompliraient pas sans une guerre générale ou sans une série de guerres particulières dans lesquelles l'Autriche d'abord, d'autres puissances ensuite seraient entraînées, et dont les contre-coups ne pouvaient que nous être fatals. Il s'intéressait beaucoup à l'Autriche, dans laquelle il voyait pour l'avenir, si elle savait se ménager, un facteur important de la politique générale, et tout en désirant pour elle une grande situation en Orient, il souhaitait qu'elle n'y usât pas toutes ses forces, n'y tournât pas toutes ses préoccupations et ne renonçât pas sans retour à son rôle historique au centre de l'Europe. Il voulait donc la paix, il la désirait ardemment, et il nous poussait à la prêcher par des arguments qui ne devaient pas toujours plaire à la Russie, mais qui n'avaient pourtant rien que d'amical envers elle. Nous n'avons pas été écoutés, la guerre a éclaté. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si M. Thiers s'est trompé dans ses craintes; il nous suffit de dire quel était le but que nous poursuivions et les motifs qui nous inspiraient.

Pendant cette période, la politique étrangère occupait une très grande place dans le journal. Mon frère et moi tenions la plume. Mais après avoir rendu à M. Thiers sa responsabilité dans ces polémiques, qui produisirent alors quelque impression, je manquerais de justice si je ne parlais pas d'un homme très modeste, très peu connu alors et aujourd'hui absolument oublié, qui nous a rendu les plus grands services. C'était un Polonais, nommé Wyzinski, Galicien d'origine, si je ne me trompe, en tout cas attaché à l'Autriche et résidant à Paris. Il était fort lié et vivait intimement avec un publiciste célèbre, M. Julian Klaczko, qui publiait à cette époque les *Deux chanceliers*. Wyzinski n'avait ni l'imagination brillante, ni le talent d'écrivain de M. Klaczko, mais il avait une capacité de travail et une force d'esprit peu communes. Pour employer un mot à la mode, c'est lui qui nous documentait. Connaissant à fond l'histoire diplomatique, très bien renseigné, au moins d'un certain côté, il lisait tous les journaux de l'Europe, dont il savait toutes les langues, et chaque jour il nous apportait avec abondance les matériaux de notre travail. Il aurait été très capable de les mettre en œuvre lui-même, s'il n'avait pas eu le travail écrit un peu lent pour le journalisme. Ses idées étaient très arrêtées et son intelligence très méthodique ; mais il n'avait aucune prétention personnelle, et il montrait une pleine satisfaction lorsqu'il voyait sa graine pousser dans le jardin d'autrui. D'ailleurs, Wyzinski était étranger, et son origine même le rendait parfois peu impartial. Tel qu'il était, il nous a été infiniment utile, et j'ai gardé de lui un souvenir reconnaissant. Son labeur était considérable. Il le prolongea pendant près de quatre années, sans autre interruption que celle que nous lui imposions lorsque la politique intérieure nous prenait tout entiers. Wyzinski ne comprenait pas que l'on pût se tant occuper de politique intérieure ; il la méprisait profondément, et nous lui parûmes un peu fous sous le 16 mai ; il s'étonnait de nous voir nous détourner des grands intérêts de l'Europe pour de misérables querelles de parti, et il en gémissait tristement. Enfin, il fut pris d'une maladie de langueur, d'un mal nerveux qui ébranla son cerveau surmené. Je le vois encore, dans les derniers temps de sa vie, morne, abattu, relevant avec peine sa tête, qui était intelligente et expressive, sur un corps petit et presque contrefait. Au commencement de 1879, il vint au journal. En me souhaitant une bonne année, il me serra la main et me regarda avec une expression fixe et douloureuse dont je fus étonné et frappé. Le lendemain, le pauvre Wyzinski se noyait dans la Seine. On me pardonnera de lui avoir consacré ces quelques lignes, car je suis bien sûr que nul autre ne parlera de lui.

Me voilà un peu loin du ministère Dufaure ; mais cette diversion est, en

somme, dans la nature même de mon sujet, et elle contribue à restituer à cette période du journal sa physionomie véritable. La République avait vaincu ; nous espérions que sa vie serait sans grandes secousses, au moins dans les débuts ; nous ne nous laissions donc pas absorber par la politique intérieure, si exigeante parfois, mais, à la longue, un peu desséchante. Les questions que j'appellerai à côté, comme les questions d'enseignement, nous occupaient beaucoup. Nous n'oubliions pas non plus que le journal était littéraire aussi bien que politique, et les articles littéraires étaient pour nous une distraction et un repos. Notre existence s'écoulait tranquille, non sans offrir quelque variété intéressante, lorsque, au mois de décembre 1876, M. Dufaure fut renversé. La Chambre lui avait infligé une série de petits échecs et l'avait en quelque sorte livré, affaibli et un peu dégoûté, au Sénat qui l'avait achevé. C'est sur un vote du Sénat qu'il remit sa démission au maréchal. Il faut le dire, M. Dufaure n'a pas été suffisamment soutenu par ses amis; son ministère éprouvait par là comme une difficulté de vivre. C'était une faute dont nous étions, comme nous l'avons dit, très innocents. A M. Dufaure succéda M. Jules Simon, ce qui fut d'abord une grande joie pour le parti républicain. Le maréchal eut toutefois bien tort de le renverser le 16 mai, car s'il avait attendu davantage, les propres amis de M. Jules Simon l'auraient laissé tomber, comme ils avaient fait de M. Dufaure. Le parti républicain n'avait pas encore appris à soutenir un ministère; je ne suis même pas bien sûr qu'il l'ait appris depuis.

M. Jules Simon débuta par un succès parlementaire qui lui fut vivement et éloquemment disputé : on n'a pas oublié la grande discussion qui se produisit entre M. Gambetta et lui au sujet des droits du Sénat en matière financière. Faire accepter par une Chambre toujours jalouse de ses privilèges les droits du Sénat, n'était pas une tâche facile. Cependant M. Jules Simon y parvint ; mais dès le premier jour il avait rencontré l'opposition de M. Gambetta, et tout le monde savait que cette opposition, qui tenait à des souvenirs anciens, ne manquerait aucune occasion de se manifester. C'était une cause de faiblesse pour le cabinet. Sans avoir, dès ce moment, la grande situation politique où nous l'avons connu un peu plus tard, M. Gambetta avait conquis une importance parlementaire très considérable, et il était difficile à un cabinet de se maintenir longtemps malgré lui. Il n'osait pas attaquer de front un ministre dont l'avènement aux affaires constituait un progrès très apparent pour le parti républicain ; mais il n'était pas en peine de trouver des moyens indirects de l'affaiblir, et il ne se faisait point faute d'en user. Un parti n'a jamais trop d'hommes de valeur ; le parti républicain n'en avait pas beaucoup qui fussent comparables à

M. Jules Simon pour les services rendus et pour l'éclat du talent. L'hostilité personnelle de M. Gambetta contre lui a été un malheur public. Cette hostilité, qui s'était déjà produite au sujet des pouvoirs financiers du Sénat, ne tarda pas à éclater une seconde fois à propos des manœuvres du clergé, manœuvres déplorables qu'il fallait réprouver énergiquement, tout en ayant soin de ne pas déchaîner les passions antireligieuses. C'est à propos de la question romaine que les manifestations des évêques eurent lieu. Le pape Pie IX les encourageait. Un certain nombre d'évêques publièrent des mandements, ou même adressèrent au président de la République des lettres destinés à appeler l'attention sur la situation temporelle qui était faite au Saint-Père. Il fallait une singulière imprudence et une méconnaissance bien grande de l'état général de l'Europe, pour s'adonner à une propagande de cette nature. M. Thiers en était indigné, et il s'exprimait sur le compte des évêques manifestants avec une vivacité extrême. On ne pouvait, d'après lui, être trop sévère, trop dur même contre une telle conduite, et il encourageait M. Jules Simon à se montrer tel dans son langage à la Chambre, parce que, disait-il, si les paroles ne sont pas assez vigoureuses, on demandera des actes contre l'agitation cléricale, et ces actes peuvent nous conduire loin. Il était d'ailleurs aisé de voir que la situation du Saint-Père n'était pas le seul souci des évêques; dans cet appel adressé au monde catholique et aux pouvoirs publics, les préoccupations intérieures tenaient une grande place; le clergé aspirait à jouer un rôle politique, et ses plaintes servaient de mot d'ordre aux partis réactionnaires coalisés. Une discussion parlementaire était inévitable sur ce sujet. Elle eut lieu, en effet, et M. Jules Simon, interrogé « sur les mesures qu'il avait prises et se proposait de prendre pour réprimer les menées ultramontaines dont la recrudescence inquiétait le pays », qualifia ces menées comme il convenait de le faire et affirma que le gouvernement saurait les réprimer. Mais M. Gambetta trouva son langage insuffisant, et c'est à cette occasion qu'il prononça la véhémente harangue qui se terminait par le cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » mot excessif dont le retentissement fut profond et les suites considérables. La Chambre vota par 346 voix contre 114 un ordre du jour accepté par le cabinet, et qui était ainsi conçu : « La Chambre, considérant que les manifestations ultramontaines, dont la recrudescence pourrait compromettre la sécurité intérieure et extérieure du pays, constituent une violation flagrante des lois de l'État, invite le gouvernement, pour réprimer cette agitation antipatriotique, à user des moyens légaux dont il dispose, et passe à l'ordre du jour. » On voit que la confiance dans le cabinet n'avait pas été mentionnée dans cette formule, et,

bien qu'acceptée par M. Jules Simon, elle paraissait inspirée par le discours de M. Gambetta.

Telle fut l'avant-veille du 16 mai. Le cabinet sortait diminué d'une discussion qu'il n'avait pas conduite, et dont il s'était approprié la conclusion plutôt qu'il ne l'avait dictée. L'impatience de M. Gambetta avait éclaté au grand jour, avec emportement, avec succès. La Chambre avait été entraînée par lui. Une influence plus considérable que celle du cabinet avait apparu clairement. Quant au parti clérical, dénoncé, démasqué, stigmatisé avec éloquence, assurément il ne renoncerait pas à la lutte ; mais par quels moyens la soutiendrait-il? On ne tarda pas à le savoir. A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés, que le maréchal de Mac Mahon congédiait M. Jules Simon en se demandant, à propos d'un incident parlementaire sans importance, si le chef du cabinet avait « conservé sur la Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues. Une explication à cet égard est, disait-il à M. Jules Simon, indispensable ; car si je ne suis pas responsable, comme vous, envers le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France, dont, aujourd'hui plus que jamais, je dois me préoccuper. » C'était la condamnation du ministère et de la Chambre, l'annonce d'un appel au pays, la mise en avant de la personne même du maréchal, qui se jetait imprudemment dans la lutte.

La surprise fut grande dans Paris et l'émotion très vive. On ne s'attendait pas à ce retour brusque et offensif des partis réactionnaires. Le bruit s'en répandit aux obsèques de M. Ernest Picard, qui avaient lieu à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, c'est-à-dire sous nos fenêtres. Il y avait là tout le personnel politique républicain, empressé pour rendre un dernier hommage à l'illustre orateur qui venait de mourir. La plupart de ceux qui arrivaient ignoraient la nouvelle, l'apprenaient aussitôt et manifestaient un étonnement sans pareil. La place Saint-Germain-l'Auxerrois présentait une animation extraordinaire. Le journal fut bientôt envahi. Les commentaires se multipliaient, les impressions s'échangeaient, et l'on put voir tout de suite que le gant qui nous était jeté serait relevé comme il devait l'être. Une même résolution s'empara de tous les cœurs avec la rapidité du feu qui prend à une traînée de poudre. La guerre était déclarée, elle devait être acharnée, mais pas un instant le succès ne nous parut douteux.

Nous ne raconterons pas l'histoire du 16 mai : on la trouvera dans le journal, si l'on veut s'y reporter. Il y eut, dans la presse républicaine, une entente, un accord et, en même temps, un entrain, un élan merveilleux. La lecture d'un journal peut donner une juste idée de ce qu'ils étaient tous ; mais, dans le nombre, le *Journal des Débats* avait un rôle particu-

lier. Il poussait la hardiesse, la violence même de l'attaque, aussi loin qu'il était possible. Nous ne ménagions rien, et, s'il faut dire la vérité, nous avions un secret mais très ardent désir d'être poursuivis. Nous fîmes tout ce que nous pouvions pour cela, hélas ! sans y réussir. C'était la popularité certaine et bruyante : le gouvernement eut la malice de ne pas nous l'octroyer. Tous nos efforts furent infructueux. Mais en parlant comme nous le faisions, nous les modérés, les conservateurs républicains, nous donnions en quelque sorte le ton au reste de la presse. Ce que se permettait le *Journal des Débats,* comment les autres ne se le seraient-ils pas permis? Si l'on ne nous frappait pas, comment aurait-on pu frapper autour de nous? Aussi jouissions-nous à ce moment de toutes les bonnes grâces des républicains les plus avancés, des radicaux de cette époque. Nous n'étions pas de leur avis sur bien des points; ils le savaient parfaitement; mais ils nous le pardonnaient avec autant de générosité qu'ils nous l'ont quelquefois reproché plus tard avec amertume. « Vous n'avez peut-être pas l'idée, nous disait un jour M. Gambetta, du service que vous nous rendez : vous nous couvrez. » La vérité est qu'il y avait quelques gens d'esprit égarés, je ne sais comment, dans cette triste aventure du 16 mai, et qu'ils n'osaient pas se donner le ridicule de nous poursuivre. Le même embarras, d'ailleurs, les tenait et les gênait pour tout ce qui concernait Paris. Nous criions à la persécution, à la tyrannie; mais la violence même avec laquelle on nous laissait crier se retournait un peu contre notre thèse. Elle n'était pas vraie à Paris, elle ne l'était qu'en province. Jamais le gouvernement n'a donné le spectacle d'un tel respect pour la capitale et d'un pareil sans-gêne envers les départements. En province, c'était une sorte de terreur. L'administration se montrait menaçante, brutale, dure et cruelle pour les malheureux incapables de se défendre, pour les petits et les humbles : ils étaient indignement persécutés. Mais il en était tout autrement à Paris, où régnait la plus grande liberté. Phénomène singulier et assez difficile à expliquer, car les hommes qui étaient au pouvoir professaient pour Paris des sentiments peu sympathiques, tandis qu'ils se vantaient d'être ruraux et provinciaux. Contradiction piquante, dont l'historien futur pourra rechercher la cause, et dont nous nous bornons à constater la réalité.

La campagne, dans nos colonnes, était conduite par M. John Lemoinne. Il était d'une impertinence transcendante. Ses articles cinglaient comme des coups de lanière, et jamais son talent, si ferme et si nerveux, ne s'était manifesté avec plus d'éclat. A côté de lui, sur un ton différent, mais avec non moins d'énergie et de vaillance, M. Cuvillier-Fleury publiait une série d'articles signés A. Tout Paris savait quelle haute personnalité littéraire

était derrière cette lettre, et l'on admirait, on applaudissait des qualités de polémiste politique qui étaient une révélation pour la jeune génération d'alors, un souvenir du passé pour ceux qui, plus âgés, avaient suivi M. Cuvillier-Fleury dans toute sa carrière. Il était notre doyen par le nombre des années, mais sa valeur ne les comptait pas, et je ne suis pas éloigné de croire qu'il était de cœur le plus jeune d'entre nous. Rien ne le laissait indifférent. Il portait en toutes choses une passion généreuse qui échauffait son langage et accentuait son style avec vigueur. Il était resté ce qu'il avait toujours été, un libéral, et rien ne lui était plus pénible que de voir quelques-uns de ses amis d'autrefois suivre une politique qu'ils avaient en commun combattue et stigmatisée. Je dois rappeler aussi M. Ernest Bersot, qui, déjà atteint du mal cruel qui l'a rongé dans un si long martyre, stoïcien avec grâce, spirituel, mordant, ingénieux dans sa finesse, travaillant volontiers son style en épigrammes acérées, nous apportait avec discrétion un concours toujours remarqué. Aron, mon frère et moi faisions de notre mieux pour ne pas rester trop au-dessous de tels maîtres. Nous avons eu même à deux reprises, — il n'y a pas d'inconvénient à le dire aujourd'hui, — un collaborateur dont nous avions le droit d'être particulièrement fiers. C'était M. Thiers en personne. Le rôle qu'il a joué comme chef de parti est connu de tous; il a été, avec M. Gambetta, l'organisateur de la campagne républicaine; mais les grandes affaires ne le détournaient pas de celles qui l'étaient moins, et il s'intéressait passionnément à nos polémiques. Il nous conseillait, nous encourageait, nous soutenait. Un jour, il nous dit : « Jeunes gens, vos articles sont très bien, mais ils sont trop longs; il faut tirer sur ces gens-là à coups de pistolet. Croyez-en un vieux journaliste, les articles les meilleurs sont les plus courts. Je n'ai pas, d'ailleurs, tellement abandonné le métier que je ne puisse vous montrer quelques spécimens de ma manière. » Et il nous donnait rendez-vous pour le lendemain vers huit heures, car, jusqu'à la fin de sa vie, il se levait et travaillait de bon matin. J'allais place Saint-Georges à l'heure dite; je trouvais M. Thiers un peu embarrassé; il avait sur sa table un manuscrit considérable. « Vous avez lu, me demanda-t-il, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire?* — Certes, monsieur le président! — Vous avez dû trouver cela bien long. » Et comme je protestais du contraire : « Eh bien, continua-t-il, c'était au moins deux ou trois fois plus long dans mon premier jet, car j'écris de verve, sans m'arrêter, sans ralentir le mouvement, sans regarder derrière moi. Chacun de mes volumes m'a coûté un an ou plus de préparation; mais je l'écrivais ensuite en un mois. Puis, je me relisais, je me corrigeais, et mon travail de correction consistait à

supprimer, resserrer, condenser, autant du moins que cela m'est possible. Je n'ai pas le temps de faire aujourd'hui ce travail de resserrement; faites-le vous-même, je me fie à vous; voilà mon manuscrit; je vous en prie, coupez, retranchez là dedans; moins il en restera, et mieux ce sera. » J'emportais le manuscrit; il y avait en effet des longueurs et des répétitions, mais tant de vie et de mouvement, de rapidité même dans ces longueurs, de grâce même dans ces répétitions, que je n'osais pas pousser trop loin le sacrifice demandé. M. Thiers ne s'en est d'ailleurs jamais plaint. Deux fois nous avons publié d'importants articles de lui sous le 16 mai. Il nous avait promis de nous enseigner l'art d'être court, et je dois dire qu'on pourrait encore reconnaître ses articles à leur étendue exceptionnelle. Mais on les reconnaîtrait mieux encore à la vivacité du style, à l'esprit qui y était répandu, à la logique pressante, impétueuse même, de l'argumentation, enfin à ces qualités si rares que l'âge semblait avoir affinées chez lui sans les altérer.

J'ai vu M. Thiers à Saint-Germain trois jours avant sa mort; j'ai passé avec lui une soirée qui devait être la dernière; rien ne le faisait prévoir. Il avait reçu des renseignements électoraux qui le rendaient particulièrement gai et de bonne humeur. Pour lui, le succès était certain. D'ailleurs, il croyait toujours au succès, ou du moins l'annonçait. C'était peut-être de sa part un moyen d'encourager les autres, de leur donner la force qu'inspire la confiance, de leur montrer plutôt le prix à saisir que les difficultés pour l'atteindre. Mais cette fois il était incontestablement sincère, et il se moquait des timides qui doutaient du résultat. Les souvenirs de cette soirée sont restés si bien présents à mon esprit, que je me rappelle un retour que M. Thiers fit subitement dans le passé. Parlant d'un de ses plus vieux amis : « C'était, dit-il, un esprit pessimiste; il doutait toujours du succès, il croyait d'avance à l'échec; mais il croyait avant tout au devoir, et son pessimisme ne le portait pas au découragement ni à l'abstention. En 1848, et c'est une des circonstances de ma vie dont je suis le plus fier, j'ai fait repousser le papier-monnaie. J'étais ému, indigné; je me suis jeté à la tribune. Au moment où j'y montais, j'ai croisé X..., qui m'a dit : — Je comprends votre dévouement, mais il sera inutile. Vous marchez à une défaite certaine, vous n'aurez pas vingt-cinq voix; mais parlez, vous avez raison de le faire, et c'est votre devoir. — Eh bien, j'ai parlé. Je n'ai rien ménagé. J'ai dit la vérité tout entière, sans m'occuper des personnes. L'Assemblée a vu un homme convaincu jusqu'à la violence. Je l'ai rudoyée; mais quand une Assemblée sent que celui qui lui parle sur ce ton n'agit point par vanité, par amour-propre, par ambition, qu'il est plein de sa foi et qu'il croit de

son devoir d'essayer de la faire partager, elle n'est pas choquée, ou du moins elle ne l'est pas longtemps. Elle écoute, elle cherche à comprendre, elle comprend. Et c'est ce qui est arrivé. X... me disait que je n'aurais pas vingt-cinq voix ; la situation a été absolument retournée, et ce sont les partisans du papier-monnaie qui ne les ont pas eues. Il faut aller de l'avant, marcher droit ; on est suivi. Je vous dirai comme Girardin : Confiance ! confiance ! Nous réussirons ! Le maréchal croit avoir des racines dans le pays ; il n'en a aucune. Tous les gouvernements ont cru qu'ils avaient des racines, et vous savez ce qui leur est arrivé. Tenez, quelques jours avant juillet 1830, j'ai vu le duc de Broglie, le père. C'était chez M. de Talleyrand. M. de Talleyrand n'aimait pas les doctrinaires, il ne frayait guère avec eux ; mais tout le monde avait pour le duc de Broglie personnellement de la sympathie et du respect. Son caractère le méritait. M. de Broglie était froid, un peu hautain même ; mais on sentait que cette froideur et cette réserve venaient d'une timidité qui n'était pas sans charme, même sous cette forme. Nous causâmes des Bourbons, et M. de Broglie, tout en s'exprimant avec énergie sur leur compte, ajoutait qu'on ne pourrait pas les renverser, qu'ils ne voudraient pas partir, qu'on serait obligé de s'arranger avec eux. — « Je viens de province, disait-il, et j'ai été frappé et surpris des racines profondes que les Bourbons ont jetées dans ce pays-ci. » — M. de Talleyrand souriait. Moi, je contestais. M. de Broglie soutenait son opinion avec une gravité inflexible. Quelques jours après, les ordonnances ! Puis la révolution ! La monarchie a été jetée par terre. Le Roi est parti. Le lendemain, j'ai rencontré le duc de Broglie : — Eh bien, ces racines profondes ? — Ah ! oui, vous aviez raison. — Il fallait bien le reconnaître alors ; mais vous pouvez reconnaître dès maintenant que le maréchal a moins de racines encore que les autres, et que, s'il s'obstine, il aura le même sort, seulement un peu plus vite. »

M. Thiers nous prit alors à part pour nous parler de son manifeste, dont la première partie était terminée et la seconde tout près de l'être ; il nous donna pour quelques jours plus tard un nouveau rendez-vous à Saint-Germain, afin de nous lire ce travail auquel il avait apporté un soin tout particulier. C'était une œuvre laborieuse, commencée plus de deux mois avant sa mort, et qu'il a remise vingt fois sur le métier. A chaque circonstance politique nouvelle, il y faisait des ajoutages ou des retranchements. Il témoigna quelque satisfaction de l'avoir terminée, car il commençait à en être fatigué. Sa voix alors devint plus grave, et il nous dit : « Je joue ma vie en travaillant comme je le fais, je le sens bien, mais je ne suis pas plus libre en ce moment à la tête de l'opposition que je ne l'étais au pouvoir

en 1871. Il faut que nous réussissions. L'Europe a les yeux fixés sur ce que nous faisons en France, et, je puis vous l'assurer, elle le voit avec bienveillance. Dieu me garde d'aller chercher des arguments au dehors! Toutefois, s'il serait peu conforme à la dignité d'introduire l'opinion de l'étranger dans nos luttes, il serait encore moins conforme à la prudence de ne pas se préoccuper de ce qu'il pense. Ces questions extérieures sont si délicates qu'on n'y saurait trop songer, qu'il faut sans cesse aller aux renseignements et se rendre compte des impressions produites. Ce ne serait pas agir en bon citoyen, en bon Français, que de ne s'être pas enquis de l'effet que doit produire le succès de nos efforts, et pour moi je vous déclare que si j'acquérais la certitude que cet effet dût être mauvais sur l'Europe, quelque ardente que soit la lutte actuelle, je modifierais mon attitude. Mais j'ai la certitude contraire, j'ai de bonnes raisons pour l'avoir, et alors je n'hésite plus. Vous le voyez, je travaille au delà de mes forces en vue du succès que j'attends : il m'est indispensable. Je me dois aux hommes que j'ai poussés dans la voie républicaine. Mes efforts d'aujourd'hui sont pour la justification finale de ce que j'ai fait depuis sept ans. Je ne puis plus, à mon âge, avoir d'autre souci que celui de ma mémoire. Que m'importe, à cet égard, d'être une seconde fois président de la République? Une nouvelle présidence ajouterait-elle quelque éclat à mon nom? Ce n'est pas au pouvoir que je tiens, je n'en ai pas besoin; mais j'ai besoin que la République réussisse. Si elle réussit, j'en serai incontestablement le fondateur dans l'histoire. »

Ce sont les dernières paroles que j'ai entendues de M. Thiers. Trois jours après, la nouvelle se répandait que le grand patriote était mort. Tout le monde sentait que la France venait de perdre son plus grand citoyen, et qu'il faudrait longtemps pour qu'un autre, même doué des qualités les plus brillantes ou les plus puissantes, conquît l'autorité que son âge et cinquante années de vie publique avaient donnée à M. Thiers. M. Thiers avait de plus l'avantage d'être accepté de l'Europe. Il avait traité les plus grandes affaires avec les principaux hommes d'État de tous les pays : on le connaissait, on l'appréciait et il rassurait. Au dehors comme au dedans, il était, pour la République, une garantie. Sa perte fut donc, de toutes les manières, une diminution considérable pour nous : nos adversaires le comprirent, mais ils respectèrent notre deuil. Il aurait, d'ailleurs, été imprudent de ne pas le faire. Les obsèques de M. Thiers donnèrent lieu à la manifestation la plus imposante et en même temps la plus significative. Paris tout entier se pressait le long du cortège : on sentait partout l'émotion très vive qui s'était emparée des cœurs, et en même temps l'irri-

tation, l'intention de défi qui donnaient une seule âme à la foule immense. L'ordre fut parfait. Pas un cri ne fut poussé. Mais l'opposition avait pu montrer sa force, et dès ce moment le 16 mai était visiblement vaincu.

Quelques jours plus tard parut le Manifeste de M. Thiers. Il a été imprimé au *Journal des Débats.* Sauf de rares initiés, on ne savait pas si M. Thiers avait terminé son travail et si la rédaction était arrivée au point qu'il pût être publié. M. Mignet et M. Barthélemy Saint-Hilaire, les deux amis les plus intimes de M. Thiers, ceux dans lesquels il avait la plus grande confiance, nous apportèrent le manuscrit, et M. Mignet fit précéder la copie qu'il nous en laissa d'une attestation signée de lui, affirmant la parfaite conformité avec l'original. La dernière partie présentait quelques négligences, qui furent respectées. MM. Mignet et Barthélemy Saint-Hilaire passèrent de longues heures au journal pour revoir les épreuves avec le soin le plus minutieux. Enfin, ils nous donnèrent le bon à tirer. On tira vingt épreuves qui furent par nos soins distribuées le soir aux journaux républicains de Paris, et envoyées en province et à l'étranger. Tout cela fut fait avec un certain mystère, un peu comme dans une conspiration. Nous craignions sérieusement que la publication ne fût saisie et arrêtée, et les plus grandes précautions furent prises afin de garder le secret jusqu'au dernier moment. Le lendemain, l'effet fut ce que nous avions désiré et espéré. Cette éloquente défense de la République et du parti républicain tel qu'il s'était comporté depuis qu'il était au pouvoir, était faite pour frapper tous les esprits. Les sophismes au nom desquels la Chambre avait été condamnée et dissoute étaient réfutés avec la plus ferme logique. Enfin le vieil homme d'État semblait, du fond de la tombe, jeter au pays comme le résumé de ses convictions et de son expérience, comme son testament et son programme politiques, les mots qui terminaient son œuvre dernière : « Souveraineté nationale, — République, — Liberté, — Légalité scrupuleuse, — Liberté des cultes, — Paix. — Telles sont, ajoutait-il, mes chers électeurs, les opinions de toute ma vie, celles de notre dix-neuvième siècle, qui marquera dans l'histoire de la France et de l'humanité, et que je vous conjure de consacrer dans cette occasion solennelle. »

La mort de M. Thiers nous remplit d'affliction, mais non de découragement. Je me rappelle pourtant un mot d'une grande mélancolie qui me fut dit alors par Ernest Bersot. Nous parlions de M. Gambetta, du grand rôle qu'il était peut-être appelé à jouer, de la perfectibilité dont il avait donné des preuves remarquables, des progrès politiques qu'il avait accomplis sur lui-même. « Eh! oui, me dit douloureusement Bersot; mais quand il sera sur le point d'être parfait, il mourra. » Je n'osai regarder Bersot,

car son admirable résignation à supporter, sans y faire jamais même une allusion, la plus cruelle et la plus implacable maladie, le rapprochait lui-même de la perfection philosophique, et il avait la mort écrite sur son visage ravagé. Il connaissait M. Thiers, comme nous-mêmes, depuis peu de temps, mais il l'aimait, et il était devenu un des familiers de la place Saint-Georges. Nous sentions tristement tout ce qui allait nous manquer. D'où nous viendrait maintenant l'inspiration qui nous avait si utilement soutenus? Nous espérâmes la trouver dans le souvenir de leçons inoubliables, et dans notre fidélité à nous y conformer.

La lutte contre le 16 mai continua avec la même ardeur et la même confiance : le plus brillant triomphe couronna nos efforts. Les élections du 14 octobre ne furent pas loin de réaliser la prophétie de M. Gambetta : « Nous partons 363, nous reviendrons 400 ! » Grâce à la discipline qui fut strictement observée dans tout le parti républicain, le succès fut complet. Assurément nous en étions heureux et fiers, mais nous n'étions pas, dès ce moment, sans quelques appréhensions. Il faut le dire, quoique le 16 mai nous ait procuré une grande victoire, et que la République en soit sortie avec une force et une solidité nouvelles, il nous a fait un mal durable et profond. Ceux qui ont pris l'initiative de l'agression et qui l'ont conduite jusqu'au bout avec tant d'imprudence auront une lourde responsabilité devant l'histoire. Ils ont coupé le pays en deux, et ils ont creusé entre les partis un fossé devenu difficile à franchir. Avant le 16 mai, les partis étaient sans doute nettement tranchés; l'attaque et la défense, l'accusation et la riposte se succédaient, de part et d'autre, comme il convient dans un État libre; mais les haines qui dorment dans l'obscurité des consciences n'avaient pas été surexcitées et ne s'étaient pas manifestées au grand jour, ou du moins, si les chefs de parti avaient apporté parfois dans la bataille des passions ardentes et même des injures personnelles, le pays était resté plutôt spectateur qu'acteur, assistant à la lutte, jugeant les coups et, comme conclusion, se ralliant tous les jours davantage à la République. Nous avions encore beaucoup de conquêtes pacifiques à faire, d'adhésions à déterminer, d'hésitants à entraîner, et nous espérions bien y réussir. Certes, nous n'y avons pas renoncé depuis, mais il a été évident, dès le lendemain du 16 mai, que l'évolution serait beaucoup plus laborieuse et plus lente. Chacun, pendant cette période de fièvre, avait été forcé d'arborer une cocarde de combat et de se compromettre avec elle. La division s'était mise partout, elle avait pénétré jusqu'au sein des familles. En province, dans le dernier village, des gens qui sans doute s'aimaient peu, mais que les obligations d'une vie commune avaient amenés aux

transactions nécessaires, et dont les rapports, sans être cordiaux, étaient supportables, avaient laissé éclater les instincts les moins généreux. Les calomnies réciproques, les accusations sans justice, les dénonciations sans pudeur, les persécutions sans pitié s'étaient donné libre carrière, comme dans une course débridée. Il est fâcheux, pour le maintien de la paix sociale, de mettre à nu le fond des cœurs. Il est déplorable de mêler l'administration à tous les désordres qui sont inséparables d'élections où chacun risque sa place, à moins qu'il ne vise celle d'autrui. Des manifestations de ce genre font naître dans les âmes de longs ressentiments. Elles laissent derrière elles quelque chose d'irréparable, d'inoubliable, qui, dans la circonstance dont il s'agit, devait rendre singulièrement plus difficile la politique d'union et de concorde que nous avions rêvée sur le terrain de la République.

Cependant, l'année 1878 fut une année facile et heureuse. Tout semblait sourire à un gouvernement qui ne rencontrait plus d'obstacles devant lui. L'ère des dangers était passée, et l'ère des difficultés n'était pas encore ouverte. Tout le monde avait un si vif besoin d'une détente, qu'il y eut détente, en effet. Paris cherchait les occasions de s'abandonner à la confiance et à la joie, et il les saisissait spontanément avec une unanimité qui ne s'est plus reproduite au même degré. On n'a pas oublié le 1er mai, jour de l'ouverture de l'Exposition universelle, exposition qui s'annonçait comme un grand succès. Le soir, sans que rien l'eût annoncé d'avance, la ville entière se trouva couverte de drapeaux et illuminée de millions de feux. L'allégresse éclatait dans les rues avec franchise et bonne humeur. Cette fête improvisée, que Paris se donnait gaiement à lui-même, eut un éclat tout particulier. Pendant les vacances parlementaires qui suivirent, deux ministres, MM. Léon Say et de Freycinet, firent de Calais à Bordeaux un voyage où ils distribuèrent à la fois de bonnes paroles et d'engageantes promesses. M. de Freycinet, qui avait disparu de la scène politique depuis la guerre, y faisait une rentrée brillante. On applaudissait des paroles comme celles-ci : « Je dis aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire les avances ; c'est à vous de ménager, de respecter la susceptibilité des autres partis. Messieurs, si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois : « C'est de la faiblesse ! » répondez : « C'est de la faiblesse quand « on est le plus faible ; mais quand on est le plus fort, c'est de la bonne « politique. » De tels discours faisaient bien augurer de l'avenir. Quant au présent, il était permis d'en éprouver quelque fierté. La République était fondée ; nos finances, entre les mains d'un ministre habile, présentaient des excédents dont on se disposait à tirer parti ; notre armée était

reconstituée. Enfin, au dehors comme au dedans, la paix avait succédé à la guerre. L'Europe était réunie au Congrès de Berlin : nous y étions représentés avec dignité et aussi avec profit pour notre situation méditerranéenne. Le but que nous avions poursuivi semblait donc atteint. La République était fondée, et, ne pouvant être glorieuse, elle était honorable et honorée. Il restait, il est vrai, une majorité hostile au Luxembourg, et à l'Élysée un président dont on pouvait toujours craindre quelque retour offensif; mais, dès les premiers jours de 1879, l'un et l'autre disparurent. Les élections pour le renouvellement partiel du Sénat nous attribuèrent la victoire devant le suffrage restreint, comme nous l'avions eue devant le suffrage universel. Quant au maréchal, il donna sa démission le 29 janvier. M. Grévy fut élu président de la République, et M. Gambetta président de la Chambre des députés.

Dix années se sont passées depuis : elles appartiennent à une histoire encore trop récente pour que nous y recherchions le rôle du journal. Nous craindrions de faire, malgré nous, œuvre de polémique, et rien n'est plus éloigné de notre pensée. Les discussions qui ont rempli ces dix années ne sont point closes; la période politique où nous sommes n'a pas terminé son évolution; un jugement serait prématuré. Mais avant de quitter la plume, jetons derrière nous un regard d'ensemble, et tâchons de déterminer le caractère moral et politique du journal depuis ses modestes débuts jusqu'aujourd'hui. Un journal, ou du moins le nôtre, n'est pas une rivière dont l'eau inconsciente réfléchit indifféremment les ponts sous lesquels elle passe et les champs qu'elle parcourt. Un journal a une vie propre, et comme une âme personnelle qui survit à vingt générations de rédacteurs. C'est son honneur de donner et de maintenir à son nom une signification particulière qui le distingue dans l'ensemble de la presse et lui assure la fidélité de ses lecteurs. L'un représente tel système politique, l'autre représente un système différent, et tous sont respectables, lorsque leurs opinions sont sincères et soutenues avec loyauté. Qu'a représenté le *Journal des Débats* à travers tout un siècle écoulé? Quel drapeau a-t-il servi dans la bonne comme dans la mauvaise fortune? Il a représenté, il a défendu le gouvernement parlementaire. Ce gouvernement, que l'on attaque si fort aujourd'hui, a été celui que tous nos devanciers ont voulu, sous des formes différentes sans doute, mais avec une égale énergie. Par une sorte de prédestination, notre journal s'est appelé dès son début *Journal des Débats et décrets de l'Assemblée nationale*, marquant ainsi le rôle que la destinée lui réservait de remplir et les services qu'il devait rendre. Il a traversé la Révolution sans faiblir. Sous le premier Empire, la gloire

ne l'a pas ébloui au point de lui faire perdre l'indépendance : il a fallu un petit coup d'État pour la lui enlever. Le journal a été confisqué pendant plusieurs années. En 1814 et en 1815, il a recouvré son indépendance; qu'en a-t-il fait? Il était ardemment royaliste, mais à ses yeux l'autorité du Roi ne devait pas s'affranchir du contrôle des Chambres, car si l'on venait d'échapper à un despotisme, ce n'était pas pour tomber sous un autre. Pendant le ministère Villèle, le journal, inspiré par Chateaubriand, entra dans l'opposition la plus vive, disons même la moins mesurée. La monarchie légitime a succombé; que demanda aussitôt le *Journal des Débats* à la monarchie de 1830? Il lui demanda la vérité, la sincérité du gouvernement parlementaire. Il fit de même sous la République de 1848, jusqu'au moment où la liberté fut étouffée partout, et où il fallut se taire. On se tut pendant quelques années, mais avec impatience, et la lutte ne tarda pas à recommencer. Elle prit le caractère qui était seul possible à ce moment; elle se dissimula sous l'ironie, le sous-entendu, l'allusion historique, les rapprochements ingénieux, enfin sous tous les procédés à l'usage des gens d'esprit pour se faire comprendre sans aller jusqu'à l'expression trop directe et toute simple de leur pensée. Peu à peu cependant la presse comme la tribune redevint libre. Que demandait le journal lorsqu'elle ne l'était pas encore, et que réclama-t-il lorsqu'elle le fut? Le gouvernement parlementaire. Il l'a eu sous la République actuelle, prêt à en profiter toujours, à en signaler les déviations lorsqu'il l'a fallu quelquefois, à le défendre énergiquement dès qu'il a été menacé. C'est ce qui constitue l'unité du *Journal des Débats*. A travers les circonstances les plus difficiles, il n'a pas cessé d'être libéral et parlementaire, avec une constance et une fermeté qui ne se sont jamais démenties.

Et si l'on se demande d'où est venu à nos rédactions successives ce même amour du gouvernement parlementaire, nous répondrons qu'il leur est venu d'un profond respect pour le pays. D'autres peuvent croire que le pays est incapable de veiller à ses intérêts, qu'il est toujours débile d'intelligence, incertain et mobile de volonté, et que le mieux pour lui est de demander à un maître de suppléer à son inaptitude politique. Les uns lui refusent le droit de souveraineté et le reportent à une dynastie; les autres le lui attribuent avec une générosité tapageuse, mais lui conseillent d'en confier aussitôt l'exercice à un homme providentiel et le lui extorquent au besoin. Le *Journal des Débats* a été le partisan de la souveraineté nationale, s'exerçant au moyen d'un pouvoir exécutif actif et fort et d'un contrôle parlementaire toujours obéi. Il a cru que le pays avait non seulement la souveraineté, mais la capacité politique, et qu'il n'était pas

impossible d'établir, sous la monarchie autrefois, sous la République aujourd'hui, l'organisation constitutionnelle qui lui permettrait d'user de ses droits et de faire ses affaires lui-même.

Arrêtons-nous là. Nous n'avons pas, je l'ai dit, à parler d'événements trop récents, ni de la part que le journal a pu y prendre. Nous avons voulu seulement, dans cette rapide évocation du passé, rappeler des souvenirs qui ne sont pas sans honneur, et aussi faire revivre, autant qu'il nous a été possible, quelques figures effacées dont la mémoire nous est chère et l'exemple fortifiant. A d'autres de reprendre cette histoire où nous la laissons. Ils nous jugeront mieux, avec plus d'équité et certainement plus de convenance que nous ne pourrions le faire. Nous passons la plume à nos successeurs... dans cent ans.

Francis Charmes

GABRIEL CHARMES

Parmi les ambitions de M. Thiers, qui les eut toutes, deux, au dire même de ses ennemis, étaient justifiées. Nul ne connut mieux la politique des autres peuples et la presse de son pays.

En 1876, M. Thiers s'occupait plus que jamais de la France et de l'Europe. Renversé par l'Assemblée nationale pour n'avoir pas favorisé la monarchie, il avait vu l'Assemblée voter la République, et le pays remplacer l'Assemblée par une Chambre de républicains. Il n'admettait pas que ses idées triomphassent sans sa personne, et, certain de ressaisir le pouvoir, travaillait déjà à assurer à son gouvernement des amitiés en Europe, et en France l'opinion.

C'est à ce moment que des articles sur la politique extérieure, publiés par le *Journal des Débats,* éveillèrent son intérêt. La sagesse des vues générales, l'exactitude des informations, lui parurent révéler la longue habitude des affaires internationales, et il désira savoir quel diplomate de carrière cachait son expérience et ses titres sous le pseudonyme de C. Gabriel.

Le diplomate se trouva être un jeune homme de vingt-cinq ans, tout frais débarqué de sa province, nouveau venu aux *Débats*. Son occupation unique avait été jusque-là de soigner sa santé toujours chancelante, ses maîtres avaient été la souffrance, la solitude, la réflexion, et son nom, plus inconnu que son pseudonyme, était Gabriel Charmes.

M. Thiers voulut le voir, puis le revoir. Encouragé par cette bienveillance illustre, le jeune homme montra dans ses entretiens des dons plus variés et plus rares que dans ses écrits. Il possédait la vivacité de l'esprit, la puissance du travail, la curiosité universelle d'apprendre et d'enseigner. Comment l'homme d'État n'aurait-il pas aimé des qualités qui étaient les siennes et lui rendaient la vision de sa propre jeunesse? M. Gabriel Charmes possédait non seulement ces dons, mais leur grâce, l'enthousiasme, la belle humeur, toutes les santés, sauf celle du corps. Et la maladie semblait n'avoir affaibli son corps que pour rendre son âme plus forte. Comme depuis l'enfance il sentait la fragilité de sa vie, il échappait à la cause la

plus constante de partialité et d'erreur qui trompe et abaisse les hommes. Il considérait toutes choses sans que les sollicitudes de l'ambition troublassent jamais la liberté de sa pensée et la conscience de ses jugements : il ne songeait pas à lui-même. Il serait téméraire d'affirmer que M. Thiers se reconnut en ce dernier trait. Mais les hommes les plus occupés d'eux ne sont pas ceux qui goûtent le moins le désintéressement des autres; le vieux politique fut indulgent pour ce beau péché de jeunesse, il s'attacha lui même à l'homme qu'il voulait s'attacher, et qui devint son dernier disciple.

L'occasion se présenta bientôt où le public apprit à connaître le talent deviné par le maître.

Des gens honnêtes, amis de la liberté et habiles, tentèrent, le 16 mai 1877, l'aventure la plus équivoque, la moins attendue par le pays, la plus dangereuse. Dénoncer la démagogie avant que le péril fût visible à tous les yeux; renverser un ministère qui l'avait contenue; dissoudre un parlement où elle ne disposait pas de la majorité; briser l'union des conservateurs qui seule pouvait perpétuer une politique sage; obliger le pays à choisir entre deux partis, l'un formé des seuls monarchistes, l'autre de tous les républicains, et par suite rouvrir la lutte entre la République et la monarchie; préparer de nouveau, si les royalistes l'emportaient, les divisions et les crises de l'Assemblée nationale; réduire, si le parti républicain se trouvait plus fort, les royalistes à l'état de rebelles et de vaincus; livrer leurs idées les plus respectables au même discrédit où ils tomberaient eux-mêmes; donner aux démagogues prétexte de proscrire comme monarchiste l'ordre même, voilà quelles fautes furent accumulées dans un seul acte.

M. Gabriel Charmes était tout ensemble républicain et conservateur. Il était républicain parce qu'il était de sa génération : presque tous ceux qui, nés à la politique sous l'Empire, avaient appelé la liberté et porté le deuil de la défaite, se réfugiaient d'instinct dans le régime où ils croyaient plus facile à des citoyens d'échapper à un maître. Il était conservateur par la nature de son intelligence : en quelque temps qu'il eût vécu, il aurait pensé que la première nécessité d'un gouvernement est l'ordre. Si cet ordre lui avait paru en péril, nul n'était plus prêt aux mesures de préservation sociale. Mais quand il apprit l'acte du 16 mai, son jugement n'hésita pas : à ses yeux, cette tentative, au lieu de sauver l'ordre, le compromettait; elle enlevait à ceux qui la hasardaient leur caractère de conservateurs, elle était un coup de main dont le succès pouvait être la guerre civile, une erreur capable d'enfanter un crime. Ce qu'il pensait, il voulut le dire. Durant la campagne que soutinrent alors les *Débats,* il ne cessa pas de

combattre, et comme dans ces mêlées l'ardeur fixe les rangs, il passa vite au premier. Ce n'est pas l'unique fois qu'aux jours de péril les hommes modérés se soient trouvés les plus courageux. La rapidité de ses coups, la vigueur de ses haines, l'angoisse visible de son patriotisme, témoignent qu'il lutte pour sa propre cause : ce n'est pas un lettré qui se console en beaux articles, c'est un citoyen qui songe à l'avenir et qui souffre. Là est la source profonde et saine de son éloquence. Cette éloquence eut d'autant plus de force que la colère de ce républicain contre les monarchistes était celle d'un conservateur contre des révolutionnaires. Or, à ce moment, les hommes dont le suffrage allait tout décider étaient les esprits timides qui campent sur les frontières des partis. M. Gabriel Charmes prononça des paroles faites pour entraîner cette masse vers la République. Et comme en ces jours d'incertitude et de menaces l'écrivain avait tenu à signer de son nom, il connut dans toute leur douceur les premières caresses de la renommée.

Joie sans lendemain. La fièvre du combat l'avait soutenu, mais l'avait épuisé. Quand elle tomba, il tomba lui-même comme le jeune soldat de Marathon, tenant sa palme et blessé à la poitrine. Sa vie était en péril, il lui fallait fuir les tentations du travail, l'espoir de succès nouveaux, à vingt-six ans n'être plus qu'un infirme. Il partit pour l'Égypte, le premier de ses exils où désormais il devait passer sous un ciel moins froid la plus grande partie de l'année.

Mais ce n'est pas seulement de pays qu'il aurait dû changer, c'est de nature. Pour lui, vivre était apprendre et enseigner. Son mal, le transportant dans un monde nouveau, lui offrait de nouvelles études, et dès que sa main eut la force de tenir une plume, il recommença à écrire. Quelle fatigue pouvait causer à son corps l'imperceptible mouvement de cette plume? Et son esprit trouvait tant de repos à s'étendre et à agir! Cet esprit pourtant épuisait si vite la nouveauté de tout, qu'après deux années la vaste Égypte lui parut comme une terre moissonnée. Dès qu'il se sentit oisif, il se sentit prisonnier et il forma son plan d'évasion. Il savait que plusieurs contrées passent pour salutaires aux malades atteints comme lui; il en tira la conséquence qu'il pouvait habiter les unes ou les autres, et qu'en les parcourant tour à tour il se donnait les meilleures chances de guérison. Elle deviendrait d'autant plus certaine qu'il soignerait ainsi l'âme avec le corps et les sauverait ensemble de l'ennui. Il était assez ingénieux et argumentateur pour convaincre, fût-ce les médecins, et se tromper lui-même. C'est ainsi qu'il passa de l'Égypte en Syrie, à Constantinople, à Tunis, en Tripolitaine, sur les côtes françaises de la Méditer-

ranée, au Maroc. La contrée bienfaisante était toujours celle qu'il ne connaissait pas encore. Durant neuf années ce malade accomplit des voyages qui auraient suffi à l'occupation d'un homme vigoureux, et il se reposa en les racontant.

Quoi qu'il eût écrit, sa vaillance aurait mérité la sympathie, et combien de sujets se disputaient ses préférences! Sous ses yeux, la gloire des pays qu'aime le soleil, et ces yeux savaient voir la nature [1] : quelques-unes de ses pages sur la Syrie gardent la lumière et les parfums de l'atmosphère où elles furent tracées [2]. Autour de lui, les souvenirs de races grandes parmi les grandes, et sa raison savait évoquer le passé : c'est ainsi que l'art égyptien, la morale juive, la civilisation arabe sont marqués au passage d'un trait précis, délicat et profond [3]. En lui-même, enfin, le plus poignant des drames, le combat de la mort contre la jeunesse; cet être si sain, enseveli vivant dans le cadavre de son corps, souffrait d'un de ces malheurs privilégiés qui donnent à leurs victimes droit à parler de leur infortune; et çà et là dans ses œuvres, surtout dans la dernière [4], on trouve sur l'attache de l'âme à la terre natale, sur les affections maîtresses du cœur, sur les espoirs lointains de l'intelligence, sur l'aspiration permanente de l'homme à la durée et sur l'amertume des avertissements précurseurs de la fin, des accents si douloureux et si vrais qu'ils révèlent un homme fait pour demander aux hommes des larmes sur la cruauté de la vie.

Mais son but n'est de peindre ni les pays lointains, ni les temps écoulés, ni lui-même. Ses confidences, cris involontaires que lui arrache parfois la surprise de l'admiration ou de la souffrance, sont aussitôt étouffées comme si elles lui volaient un temps dû tout entier à un plus noble objet. Il se propose uniquement de servir son pays, il porte dans toutes les contrées où il vit sa fidélité active à la France. L'Égypte est avant tout, à ses yeux, la terre où l'activité française a fondé la plus prospère de nos colonies, où l'initiative française a tracé le chemin de l'Extrême-Orient, où l'influence française règne sous le gouvernement nominal des Turcs. Les correspondances adressées durant deux années par l'écrivain au *Journal des Débats* traitent, sous la variété de leur forme, d'un seul intérêt : elles enseignent la politique à suivre pour que la France, créancière du prince, maîtresse du commerce, propriétaire du canal, ne se laisse pas déposséder d'une situation incomparable dans la Méditerranée. En Tunisie, s'il va

[1] Voir *Les Stations d'hiver de la Méditerranée*, 1 vol. 1885.
[2] *Voyage en Palestine*, 1 vol. 1884.
[3] *Cinq mois au Caire*, 1 vol. 1880.
[4] *Une ambassade au Maroc*, 1 vol. 1887.

s'asseoir sur les ruines de Carthage, il ne s'y attarde pas ; le présent et l'avenir seuls l'occupent : il cherche par quels moyens notre civilisation et notre influence s'établiront le mieux sur notre nouvelle conquête[1]. De Tripoli comme de Constantinople il rapporte le besoin de dire combien la durée de l'empire turc importe à notre pays[2]. Au Maroc, son souci est d'étudier tous les intérêts qui commandent à la France de laisser indépendant et de se rendre ami le successeur des califes. En Syrie, en Terre sainte, il ne demande au passé que les souvenirs des grandeurs françaises; laissant dans leur sépulcre héroïque celles qui sont mortes, il réserve sa sollicitude pour celles qui vivent encore ; il ne veut pas qu'elles meurent à leur tour, et sa conscience étrangère à la foi, mais inspirée par le patriotisme, reconnaît et proclame que le protectorat catholique est dans le Levant la sauvegarde de notre influence[3]. Durant ses hivers de Menton et de Cannes, dans les cités cosmopolites, en face de la mer qui appartient à tous, il se sent plus que jamais l'homme de son pays. Ce qu'il cherche au large, c'est notre pavillon; sur le littoral, c'est le chef-lieu de notre puissance navale. Ses entretiens, ses amitiés sont avec les officiers de notre marine, et l'éducation reçue par lui produit aussitôt les articles et les livres où il enseigne à son tour, avec le zèle un peu téméraire des croyances jeunes, la nécessité et les moyens d'accroître notre flotte[4].

Quelle opinion un Français si passionné pour la France pouvait-il avoir des hommes qui la gouvernaient? Il avait laissé la République, après les élections de 1877, plus forte que ne fut aucun régime depuis la Révolution. Le gouvernement de M. Thiers et des conservateurs avait pansé les plaies de la guerre, refait l'armée, rétabli les finances, reconquis la sympathie de l'Europe. La République, sous le nom de laquelle ces résultats s'étaient succédé, en bénéficiait, tout comme la gloire des princes le plus souvent est faite des actes accomplis par d'autres, et l'attachement à cette politique sage et réparatrice avait amené l'adhésion de la majorité au régime républicain. La même fortune continuait à le servir : elle frappait à la tête les anciens partis dont la fidélité résistait encore. La mort tragique du prince impérial et les discordes d'une famille où le fils s'était posé en rival du père brisaient la force jusque-là redoutable des Bonaparte. L'union rétablie entre les princes de la maison de France n'avait pas détruit les haines entre royalistes, et la fin du comte de Chambord surprenait,

[1] *La Tunisie et la Tripolitaine*, 1 vol. 1883.
[2] *Politique extérieure et coloniale*, 1 vol. 1885.
[3] *L'Avenir de la Turquie*, 1 vol. 1883.
[4] *La Réforme de la marine*, 1 vol. 1885. — *Les torpilleurs autonomes et l'avenir de la marine*, 1 vol. 1885.

répugnant à confondre leur cause, les deux factions qui s'accusaient depuis tant d'années d'être, l'une l'ancien régime, l'autre la Révolution. Non seulement leurs armées désagrégées n'étaient plus à craindre, la loi de gravitation, qui règle les rapports des hommes dans la politique comme la marche des corps dans l'espace, attirait ces débris vers la masse solide du régime nouveau. Il suffisait à ce régime pour être populaire de ne pas repousser ses adhérents, pour durer de se laisser vivre, pour être fort de ne pas disperser par ses fautes les trésors de puissance accumulés autour de lui par le travail d'autrui et la faveur du sort.

Cela était trop facile, paraît-il. Les « vrais » républicains avaient un autre plan de gouvernement. On vit, à la manière dont ils s'abattirent sur les fonctions, les dignités et l'argent, que l'État ne leur semblait pas fait pour protéger la nation, mais pour nourrir les vainqueurs. Dès que le pouvoir devenait un butin, la plus fâcheuse extrémité était qu'il le fallût partager avec trop d'ayants droit. Le remède fut, pour ces politiques, au lieu de favoriser le mouvement qui portait vers eux leurs anciens adversaires, de chercher même parmi les républicains des ennemis à exclure, de s'épurer sans cesse par des épreuves et des soupçons, de transformer leur parti en secte et de gouverner comme on conspire. Mais l'intérêt n'est un lien qu'entre les privilégiés admis à la dépouille, et l'on ne constitue une société qu'autour de desseins communs à tous ses membres : il fallait jeter à la multitude, pour tromper sa faim, des idées. Le grand dessein, l'idée maîtresse de ces hommes d'État furent de s'attaquer à la tradition la plus ancienne de la France, à la croyance la plus répandue, à la doctrine qui enseigne la résignation et l'obéissance, à la liberté qu'on ne saurait atteindre sans soulever la réprobation invincible des meilleurs citoyens, au droit que nul gouvernement régulier ne s'était reconnu la mission d'attaquer ni la force de détruire, au sentiment religieux. Et, dernière honte, cette politique de malfaiteurs et de brutes ne révolta l'intelligence ni l'honnêteté de presque personne parmi les républicains, et l'impudeur des uns, servie par la lâcheté des autres, s'imposa à la France durant des années comme un gouvernement régulier.

Préservé par sa nature des ambitions vulgaires, éloigné par son mal d'une atmosphère mortelle aux courages, confident de la réprobation que cette politique inspirait aux autres peuples, témoin de l'abandon où elle laissait nos intérêts extérieurs, M. Gabriel Charmes se trouvait blessé dans toutes ses fiertés, trompé dans tous ses espoirs, humilié dans toute son intelligence. Lui qui s'était imposé le devoir de présenter à son pays des vérités utiles, comprit quelle était la vérité la plus nécessaire et la plus urgente. Et depuis

1879 jusqu'en 1886, ses « Lettres de province », insérées dans le *Parlement* et dans le *Journal des Débats*, dénoncèrent les fautes qui déshonoraient la République avant de la perdre [1]. Le monde avait tourné si vite, que cet homme demeuré lui-même se trouva changer d'adversaires. Après avoir combattu contre les conservateurs pour fonder un gouvernement républicain, il lui fallait défendre contre les républicains les notions mêmes de gouvernement.

Quand il eut donné cette preuve la plus douloureuse de son courage, la mort, qui ne cessait de rôder autour de lui, le frappa. Il n'y a pas d'exagération à dire qu'il l'avait aidée à le détruire, et que ses travaux étaient un sacrifice conscient et continu de lui-même à son pays. Mais dans son sacrifice il avait sa récompense. Si l'homme est par ce qu'il pense et par ce qu'il tente, peu d'hommes ont vécu plus que lui. Il était de ceux qui savent enfermer une longue existence dans un court espace de jours. Dix volumes sur les sujets les plus divers, des articles de revues et de journaux en grand nombre, sans compter une vaste correspondance où il prodiguait à ses amis, comme un oisif, le meilleur de sa pensée et de son cœur, prouvent ce qu'il était capable de faire en dix années.

Une allure si rapide ne peut donner aux œuvres la perfection faite d'ordre, de mesure, de sûreté et de profondeur, qui est le fruit tardif de l'obstination dans le même effort, mais elle leur assure les qualités de naturel, de spontanéité, d'élan, de force, qu'il y a dans la pensée saisie en flagrant délit d'inspiration. Et ces qualités étaient celles dont M. Gabriel Charmes avait besoin. Dans la chevauchée qui emportait à travers la vie ce voyageur portant en croupe un spectre pâle et hâtif, l'unique et cruelle joie de l'homme était le spectacle de ce monde qui fuyait autour de lui. Avide de tout connaître, il ne pouvait donner à chaque chose qu'un regard. Il n'avait pas de loisir pour méditer les paroles qu'au passage il lançait aux vivants. Il fallait qu'à l'instant où une vérité lui apparaissait, il se délivrât d'elle, avant qu'une autre vérité occupât sa pensée et l'attention publique. C'est par là qu'il fut à un degré rare un publiciste et un politique. Il réunit les prémices des idées, des études dont la France avait besoin, il les lui offrit à l'heure où elles étaient plus utiles, il les soutint avec la chaleur, l'amour, la foi d'un homme qui annonce la vérité durant la vision même où il la découvre. Il semblait verser dans ses œuvres la vie qu'il usa à les produire, et nul n'était plus doué pour parler de leur temps aux hommes de son temps.

[1] *Nos fautes : Lettres de province*, par un républicain, 1 vol. 1886.

Il emporta néanmoins la douleur suprême de n'avoir sauvé aucune des causes auxquelles il s'était voué. Il avait vu l'influence française partout en déclin; notre protectorat catholique compromis dans tout l'Orient par notre politique antireligieuse; l'Égypte perdue pour nous; là, comme dans une nouvelle Inde, l'impéritie de nos ministres dispersant le patrimoine acquis par le travail, l'argent, la persévérance de nos nationaux, et l'Angleterre récoltant ce que la France avait semé; la passion des nouvelles conquêtes née à l'heure même où on laissait perdre les conquêtes anciennes et fécondes, Madagascar et le Tonkin occupés le lendemain du jour où la route de ces possessions tombait aux mains de notre plus constante rivale; nos forces navales, déjà trop faibles, usées dans ces petites guerres; notre armée livrée aux mains plus ennemies encore de nos politiques, et la défense du pays compromise par leurs réformes; les finances ruinées; les haines seules partout en progrès; le parti républicain enfin inconscient, que dis-je? glorieux du mal commis et hâtant sa marche vers ses dernières fautes : tout cela accompli en moins de dix ans, et aussi vite épuisées la santé d'un grand pays et les dernières forces d'un malade qui, malgré sa jeunesse, avait vécu trop longtemps pour son patriotisme. Celui-là, contemplant son sacrifice et ses résultats, n'eut-il pas le droit de penser que la plus vaine des entreprises est d'éclairer les hommes?

Non. Dans la nature, où rien ne se perd, il n'est pas vrai que les plus inestimables des biens, la vie, le courage, le désintéressement, la vérité, puissent luire et disparaître inutiles. Bienheureux les hommes qui se consument comme des flambeaux. Même quand ils sont vaincus par les ténèbres qu'ils voulaient dissiper, ils accomplissent la plus grande fonction de ce monde, et avec une double vertu, immédiate et future. Dans le présent, ils empêchent ceux qui commettent le mal de le pratiquer avec bonne foi, ils les contraignent à se connaître, ils interrompent la prescription du droit. Et si l'enseignement qu'ils jettent au présent est inutile, le présent sera demain le passé, et voici que l'avenir est proche. Plus d'un semeur est mort durant la saison inféconde, avant d'avoir rien récolté. Comme lui, le grain enseveli dans la terre se décompose et semble périr. Mais un lent mystère de résurrection s'accomplit sous le sol, le linceul de la neige cache la vie. Et quand la nature est devenue plus clémente, la moisson se lève et raconte ce que le bras d'un seul homme peut répandre de fécondité.

Etienne Lamy

DEUXIÈME PARTIE



F. Sadoux del. & sc.

Imp. Eudes

LA MAISON DES DEBATS, RUE DES PRÊTRES S.T GERMAIN L'AUXERROIS.

E. Plon Nourrit & C.ie Edit.

LA MAISON

DE LA

RUE DES PRÊTRES-SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

C'est un de mes plus anciens souvenirs d'enfance; cela se passait à l'Institut, dans le cabinet de mon grand-père, qui était M. Hippolyte Le Bas, architecte, et membre de l'Académie des beaux-arts. Horace Vernet était là, le crayon à la main; il avait commencé pour moi un petit croquis d'Abd-el-Kader, lequel n'a pas été achevé, et ce fut un des grands chagrins de ma jeunesse. Et il aurait été achevé, ce portrait, sans cette vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, qui, pour avoir abrité depuis un siècle le *Journal des Débats*, passe aujourd'hui à l'état de monument historique.

Ému, attentif, je regardais courir sur le papier le crayon d'Horace Vernet, et je dévorais des yeux cet Abd-el-Kader qui devait m'appartenir, lorsque la porte du cabinet de mon grand-père s'ouvrit brusquement. C'était M. Heim, le peintre, celui qui, après avoir été attaqué, raillé pendant vingt ans, devait prendre, à l'Exposition universelle de 1855, avec sa *Bataille de Rocroi* et ses merveilleux portraits d'académiciens, une éclatante revanche qui fut la joie de sa vieillesse. Un excellent homme, mais toujours agité, inquiet; et il était, ce jour-là, plus inquiet et plus agité que de coutume : « Le Bas, dit-il en entrant, il y a eu un tassement, cette nuit... la maison menace ruine... venez tout de suite, Le Bas... Ah! que j'ai eu tort d'acheter cette maison! »

Il s'agissait de la maison de la rue des Prêtres; M. Heim en était, depuis longtemps, le propriétaire. Le croquis d'Abd-el-Kader fut interrompu, et nous nous en allâmes, tous les quatre, voir si véritablement le *Journal des Débats* avait disparu sous les ruines. Sortir avec Horace Vernet, cela me consolait un peu de mon dessin perdu. Je le vois encore, avec ses moustaches et sa longue barbiche grises, sa redingote boutonnée, son pantalon à la hussarde, son chapeau sur l'oreille et ses bottes éperonnées. Colonel dans

la garde nationale à cheval, Horace Vernet portait presque toujours des éperons.

Il fallait alors payer un sou pour traverser la Seine; il y avait, à chaque extrémité du pont des Arts, une petite maisonnette de bois occupée par un receveur. Elles furent démolies et brûlées, les deux maisonnettes, le 24 février 1848, et c'est ainsi que fut aboli par la justice populaire le péage du pont des Arts. Les receveurs étaient protégés par des invalides, lesquels avaient pour fonction de courir après ceux qui tentaient de se soustraire à cet impôt de cinq centimes. Horace Vernet causait volontiers avec l'invalide de service : « Où étiez-vous, mon brave? — A Eylau, à Austerlitz, à Waterloo, *mon général...* » Et l'on avait de petits récits de toutes ces grandes batailles. Mais, ce jour-là, M. Heim n'autorisa pas la moindre conversation, il courait; nous étions bien obligés de le suivre. « A quoi bon se dépêcher, lui criait Horace Vernet, puisqu'elle est par terre, ta maison! — Ah! Horace, tu veux ma mort! » s'écriait douloureusement M. Heim. J'étais, quant à moi, partagé entre la tendresse que je portais à M. Heim et le vague désir (l'enfance a des goûts destructeurs) d'assister à l'écroulement d'une maison. Nous arrivâmes; la vieille maison de la rue des Prêtres était là, avec sa façade légèrement surplombante, mais debout et intacte. Le tassement était peu de chose, et, pendant notre promenade à travers les corridors et les escaliers, mon grand-père ne cessait de répéter : « Votre maison, Heim, elle durera plus longtemps que nous, plus longtemps que ce petit bonhomme-là. » Ce petit bonhomme-là, c'était moi.

Il y a de cela bien près d'un demi-siècle, et la vieille maison des Bertin est encore là, toujours la même, avec sa petite cour obscure, ses fenêtres à guillotine, son escalier carrelé à rampe de bois sculpté; absolument telle qu'elle était le 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800), date du premier numéro des *Débats* imprimé rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

L'inscription *Journal des Débats* remplaça probablement à cette époque l'enseigne de l'imprimerie installée, depuis longtemps déjà, dans la maison[1]: *Au corps sans tête.* Avant les *Débats,* avant les Bertin, bon nombre de journaux révolutionnaires étaient sortis de la maison de la rue des Prêtres,

[1] C'était l'imprimerie de M. Jean-Baptiste Le Normand, qui devint en 1800 l'associé des Bertin pour l'exploitation du *Journal des Débats.* Son fils, Victor Le Normand, né dans cette maison le 21 décembre 1789, mourut le 20 décembre 1878 : une des petites fenêtres donnant sur la cour était éclairée de deux bougies à chaque anniversaire de sa naissance.

La famille Le Normand s'est toujours montrée fidèle au journal que Jean-Baptiste Le Normand a contribué à fonder : la part de propriété qu'il acquit au commencement du siècle se trouve aujourd'hui entre les mains de mesdames Jules Bockairy et Eugène Chardon, ses petites-filles, et M. Jules Bockairy, son arrière-petit-fils. (*Note de l'éditeur.*)

celui-ci entre autres, une des plus aimables publications de la Terreur : « *Le calculateur patriote, compte rendu aux sans-culottes de la République française par dame Guillotine, contenant les noms de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde.* »

Le *Journal des Débats et des lois du Corps législatif* paraissait déjà depuis onze ans, imprimé chez Beaudoin, place du Carrousel, n° 662, dans le format in-8° ; il ne renfermait que les comptes rendus du Tribunat et du Corps législatif. C'est le 3 pluviôse an VIII que les *Débats,* agrandissant leur format, publièrent des nouvelles de Paris et de l'étranger. Les trois grandes innovations de ce numéro étaient : des faits divers, des annonces et un feuilleton. Il contenait même les lignes suivantes, qui ressemblent très fort à ce qui s'appelle aujourd'hui un écho de Paris :

« *Quelqu'un disait récemment à Bonaparte qu'il se livrait à un travail excessif.* « *Dans deux mois, répondit-il, je n'aurai pas besoin de trois heures de travail* « *par jour.* » *Heureux augure ! Heureux pays où ceux qui font tout n'ont rien à faire !* »

Les annonces n'étaient pas nombreuses dans ce numéro : deux seulement, mais toutes deux bien curieuses :

« *Chiffonnier d'acajou massif moucheté, de la plus grande beauté et de la plus grande dimension. Un bon cabriolet de route et sa vache. Deux superbes réverbères. S'adresser rue de Clichy, n°* 356, *à la portière.* »

« *Maison de Rheims, ci-devant café des Aveugles, palais Égalité, sous la galerie vitrée, près le théâtre de la République, n°* 228. *Portal, restaurateur et limonadier, donne à dîner à un prix modéré, également à déjeuner et à souper; de l'exactitude dans le service, l'agrément d'une bonne musique exécutée par des citoyens à talents, des vins de toute qualité, café, liqueurs, punch, etc., etc. Il y a des cabinets particuliers pour les sociétés; en outre, un citoyen qui joue de six instruments et qui est extraordinaire dans son genre.* »

Cette annonce, imprimée en caractères fins et serrés, occupait seulement sept lignes, et comme le prix de la ligne était de quinze centimes, cette magnifique réclame, en première page du *Journal des Débats,* ne coûtait que *vingt et un sous* au restaurateur Portal.

Oui, en première page, car les annonces faisaient alors partie du feuilleton, qui renfermait également des charades, des épigrammes, le programme des spectacles et de petites notes sur les théâtres. La Comédie française donnait, le 3 pluviôse, la reprise du *Séducteur* et *les Épreuves,* avec Fleury, Mars aînée, Mars cadette et la *citoyenne* Contat dans les deux pièces; l'Opéra-Comique jouait *le Délire ou les Suites d'une erreur ;* le Théâtre-Lyrique-Feydeau, la *Lodoïska* de Cherubini.

C'est entre le programme des spectacles et les annonces que Geoffroy débuta par de petites notes, très spirituelles, mais très sévères. Les auteurs dramatiques n'ont jamais eu l'âme bien endurante; ils ne tardèrent pas à se révolter contre les rigueurs du critique des *Débats*. Le premier qui se fâcha fut un certain Jamin, auteur d'une tragédie d'*Orphise* qui n'avait pu finir et avait dû, pour cause de sifflets, s'arrêter au troisième acte. Le jugement de Geoffroy avait été très dur : *pensées plates et triviales, style misérable, fautes contre la grammaire et la prosodie.* M. Jamin répondit à Geoffroy, et les *Débats* publièrent sa lettre. L'auteur d'*Orphise* reconnaissait que sa tragédie *avait fait une chute terrible, mais,* disait-il, *je vais la faire imprimer, et je prie les personnes impartiales de suspendre leur opinion sur cette pièce, sur laquelle j'avais fondé quelque espoir quant à ma réputation littéraire dont je suis jaloux.* Il ajoutait : *Salut et fraternité.* La formule était encore en usage, mais touchait à sa fin. Et il signait *Jamin, professeur de physique.*

Geoffroy répliqua en deux lignes imprimées à la suite de la lettre :

« Il n'est pas inutile de faire remarquer que le citoyen Jamin, dont *Orphise* est le coup d'essai, est âgé de soixante-dix-neuf ans. »

Geoffroy devait plus tard, en 1809, avoir une querelle plus sérieuse avec un auteur tragique plus célèbre. Et cette querelle eut pour résultat, non pas un duel, mais un poème épique en quatre chants de cinq cents vers chacun. Cela s'appelait *Folliculus* et était dirigé non seulement contre Geoffroy (*Folliculus*) et contre madame Geoffroy (*Follicula*), mais contre tous les rédacteurs des *Débats,* et même contre la malheureuse maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Napoléon songeait toujours à enfanter des Corneille, mais il lui était plus facile d'avoir du génie que d'avoir du goût. Il déclarait que *Manon Lescaut* était un livre pour les femmes de chambre, mais il laissait éclater le plus grand enthousiasme quand il entendait l'*Hector* de Luce de Lancival. Il crut, ce soir-là, de la meilleure foi du monde, tenir son Corneille. *C'est une pièce de quartier général,* dit-il ; *après l'avoir entendue, on marchera mieux à l'ennemi.* Une littérature faisant marcher à l'ennemi, c'était l'idéal de Napoléon. Il donna à Luce de Lancival la croix de la Légion d'honneur et six mille francs de pension. Geoffroy ne partagea pas l'admiration de l'Empereur. Il attaqua *Hector,* et très vivement. Luce de Lancival répondit par un poème épique, et voici quel était le début de sa philippique :

Nous renaissions : Brumaire avait sauvé la France,
Et des plus beaux destins nous offrant l'espérance,
D'un peuple détrompé l'heureux libérateur
Déroulait à nos yeux son plan réparateur.



F. Sadoux del. & sc. Imp. Eudes

LA COUR DE LA MAISON DES DÉBATS.

E. Plon, Nourrit & Cie Edit.

La raison triomphait, lorsqu'un monstre sauvage
Que l'orgueil enfanta, que nourrit l'esclavage,
Contre tous les talents toujours prêt à s'armer,
La barbarie enfin, puisqu'il faut la nommer,
Près du sacré parvis où les vrais catholiques
Du pontife d'Auxerre honorent les reliques,
Rassembla dans un antre impénétrable au jour
Tous les fléaux divers qui composent sa cour.

Un poème épique contre un journal! Les *Débats,* assurément, ont eu seuls cet honneur, mais ils ne l'auront plus. Les auteurs dramatiques, et même tragiques, n'ont plus aujourd'hui de tels ressentiments, et je suis bien sûr qu'aucun de nous ne songe à perpétrer un poème épique contre le successeur de Geoffroy.

En tout cas, cet *antre impénétrable au jour* a été, et il est encore le plus agréable, le plus brillant des cercles littéraires. Je ne monte jamais le vieil escalier des *Débats,* je ne regarde jamais les vieilles marches usées par des milliers et des milliers de pas, sans penser à tous ceux qui ont été les familiers de cette *caverne créée par la barbarie.* Ils s'appelaient Chateaubriand, Benjamin Constant, Charles Nodier, Villemain, Casimir Périer, Balzac, Victor Hugo, Sainte-Beuve, de Sacy, Saint-Marc Girardin, Rémusat, Prévost-Paradol. Ils s'appellent John Lemoinne, Jules Simon, Renan, Taine, Weiss, etc., etc. Il y a, dans cette maison de la rue des Prêtres, une salle de rédaction avec deux grands poteaux blancs placés au milieu de la pièce pour étayer un plafond aux sinuosités menaçantes. J'ai vu bien souvent dans cette salle, sous le second Empire, Prévost-Paradol écrire ces merveilleux petits bulletins qui avaient fait du premier coup, en quelques jours, sa réputation.

Et je retrouve, dans ses papiers, un petit billet de M. de Sacy qui me rend très précis le souvenir d'une de mes visites à la maison de la rue des Prêtres. M. de Sacy était alors rédacteur en chef du *Journal des Débats.* J'arrivais avec Paradol et je devais l'attendre pendant qu'il écrirait son bulletin quotidien; c'était l'affaire de bien peu de temps; jamais plume n'a été plus agile et plus légère. Nous entrons dans le bureau de rédaction, et cette lettre de M. de Sacy, à l'adresse de Paradol, était bien en évidence sur une table :

« 17 novembre 1859.

« Je vous en prie, mon cher ami, soyez aujourd'hui sage comme une image collée à la porte d'un savetier. C'est de moi-même que je vous fais cette recommandation, je vous dirai pourquoi; tâchez d'avoir fini votre article en sorte que je puisse le voir avant d'aller à l'Académie. Dites un mot des évêques de Modène, vous avez oublié d'en parler hier.

« Mille amitiés. » De Sacy. »

Paradol obéit à M. de Sacy, fut d'une sagesse exemplaire et parla docilement des évêques du duché de Modène. A cette même place, sur cette même table où Paradol écrivait, il y a plus de trente ans, son premier article, je voyais, ces jours derniers, travailler un jeune homme, un tout jeune homme. La maison de la rue des Prêtres a toujours été toute grande ouverte aux jeunes gens, et ceux qui entrent au *Journal des Débats* entrent un peu dans la vieille famille des Bertin. Car elle est là toujours, la famille des Bertin; dans cette même maison, depuis un siècle, c'est la même direction, la même pensée, le même esprit. Il y a là des traditions ininterrompues de bonne grâce, de bon sens et de bon goût, de délicatesse, d'honneur et de probité.

Pendant que la France, depuis 1789, voyait se succéder, dans des palais de plus en plus magnifiques, une centaine de ministres de la guerre et une centaine de ministres des affaires étrangères, de plus en plus éphémères, le *Journal des Débats* ne connaissait ni les révolutions, ni les changements de dynastie, et restait obstinément fidèle, dans la même maison, à la même politique. Hélas! elle a rarement triomphé, cette politique! Le *Journal des Débats* a été bien plus souvent du côté des vaincus que du côté des vainqueurs, et ce n'est pas ce qui l'honore le moins.

Ludovic Halévy

VICTOR HUGO ET LES BERTIN

Victor Hugo n'a jamais été collaborateur du *Journal des Débats*. Il y aurait pourtant une lacune grave dans ce recueil consacré à notre centenaire, si nous n'y pouvions rien publier de Victor Hugo ; non pas à cause de la place considérable que Victor Hugo tient dans l'histoire de l'imagination française et de l'âme française au dix-neuvième siècle, mais à cause de la place importante qu'il a tenue dans la vie des fondateurs de ce journal. Il était en quelque sorte de la famille. Le *Journal des Débats* lui-même, si l'on embrasse la suite de son développement, n'a pas été, comme on disait en 1830, hugolâtre continu. Sans doute, de 1827 à 1840, il a salué avec enthousiasme l'aube, l'éclosion et l'épanouissement de l'illustre écrivain. Mais trop de choses, en tant que journal, nous séparaient doctrinalement de lui. En littérature, en politique, Victor Hugo a suivi sa voie ; nous, la nôtre. Ces deux voies étaient profondément divergentes. A partir de 1850, Victor Hugo, quand il écrivait aux Bertin, se plaignait quelquefois de ne plus sentir que des adversaires, il disait même des ennemis, dans ce journal qui lui avait été, en d'autres temps, si absolument propice. Il ressentait peut-être avec un peu d'exagération, mais il devinait clairement des antipathies littéraires décidées entre nous et lui ; elles n'avaient pourtant rien qui lui fût hostile. Les Débatistes, si l'on nous passe cette expression qui désigne, nous nous en vantons, un genre littéraire, les Débatistes gardaient l'indépendance de leur goût ; lui, la personnalité farouche et absorbante du sien. Mais nous pouvons dire que sous le règne de Napoléon III, où nous est arrivé un afflux de jeunes collaborateurs qui sautaient tous par-dessus le romantisme pour revenir avec amour à l'esprit et à la langue du dix-huitième siècle, et qui, par conséquent, se tenaient littérairement très à part de Victor Hugo, il n'y a eu aucun groupe d'écrivains qui ait plus que nous entouré d'estime et de sympathie le nom de Victor Hugo, qui ait plus admiré la fierté invincible et l'obstination héroïque de son exil volontaire. On connaîtrait mal d'ailleurs Victor Hugo (et il a été assez défiguré par les idolâtres de sa secte pour qu'on ne le connaisse pas très bien), on aurait mal

démêlé combien il éprouvait l'impérieux besoin de se garder l'esprit haut et l'âme majestueuse, si l'on imaginait qu'il ait jamais pris la peine de répondre aux antipathies présumées de nos collaborateurs par des sentiments de rancune secrète et d'amertume. La reconnaissance de Victor Hugo resta jusqu'au bout inaltérable pour le journal qui avait appuyé ses débuts auprès de « l'immense public » dont il disposait. Jamais non plus il ne permit que les obligations imposées au *Journal des Débats*, par sa doctrine politique, vinssent jeter un nuage sur l'amitié qui l'unissait aux divers membres de la famille Bertin. Cette amitié demeura une des plus fidèles qui furent jamais à travers les vicissitudes de notre siècle changeant. Ni l'âge, ni les événements, ni les révolutions ne l'ont entamée. Du premier jour au dernier, elle paraît, dans ses lettres à la famille Bertin, toujours aussi tendre et aussi solide.

Ce sont quelques-unes des lettres de Victor Hugo aux Bertin que nous publions aujourd'hui dans ce recueil, avec l'autorisation des héritiers de Victor Hugo. Quand on les aura lues, on comprendra combien il eût été fâcheux de les laisser plus longtemps oubliées dans les archives de famille où elles dormaient. Elles sont un témoignage également précieux pour la mémoire de Victor Hugo et pour celle des Bertin. Elles font certainement partie nécessaire de l'histoire de ce journal ; elles font partie de l'histoire morale du siècle ; elles peignent et mesurent la valeur intime des âmes et le charme particulier des relations privées, au moment si beau et si fécond de 1830, moment qui a passé vite, mais qui a rejailli jusqu'au bout sur toutes les vies qu'il a un instant illuminées. La première des lettres dont il s'agit, et qui a été adressée à Bertin l'aîné, est du 14 janvier 1827 ; la dernière, qui est adressée à mademoiselle Louise Bertin, est du 3 mars 1877. Victor Hugo entra pour la première fois en relation avec Bertin l'aîné, du moins en relation de lettres, à propos de la publication des *Odes et Ballades*. C'était un simple billet de remerciement pour un article que le *Journal des Débats* avait consacré à ce volume. Le remerciement semble un peu aigre-doux ; le poète remercie et se cabre. La dernière lettre a pour objet de prier mademoiselle Louise Bertin de lui faire l'envoi « d'un beau et charmant livre[1] » qu'elle vient de publier. Ce billet très court n'est pas non plus sans réticences ; la jeune génération du journal est bien froide pour lui ! Celui qui parle ainsi et se plaint, c'est le poète, le tribun, le prophète ; l'homme lui-même ajoute aussitôt : « Mon vieux cœur est toujours le même ; et vous savez combien je vous aime. — V. H. » C'est l'homme qu'on trouvera et qu'on verra à nu dans la correspondance qu'on va lire, et quel homme ! Pas

[1] *Les Nouvelles Glanes.*

du tout posé sur son roc de Jersey comme sur le piédestal de sa superbe! Pas du tout planant sur son nuage d'Élie enlevé au ciel! mais le plus simple des hommes, ami modeste comme il est ardent et dévoué, père de famille enfoui dans l'amour de ses enfants, bourgeois de Paris très rangé qui mène sa femme avec ponctualité à la Comédie ou à l'Opéra, qui s'enfuit le plus souvent possible vers les champs et qui les goûte profondément, parce qu'il en jouit obscurément, bien moins riche en mots, en sons, en formes et en couleurs que l'écrivain, plus riche de sensations naturelles et d'émotions vraies. Est-ce l'auteur de la *Légende des siècles* et des *Châtiments* que nous entendons parler? est-ce le bon Ducis célébrant son petit bois, son ruisseau, son cabaret, ou écrivant le poème familier et immortel : *Les Bonnes Femmes?* En tout cas, c'est un Victor Hugo tout neuf, un Victor Hugo par-dessus tout aimable et aimant, dépouillé de sa pourpre et qui n'est plus sous le dais. Il perdrait trop à rester inédit.

Au moment où s'établirent des rapports familiers entre Bertin l'aîné et Victor Hugo, de 1827 à 1832, chacun d'eux, malgré la différence des âges, se trouvait au point culminant de sa vie, autant qu'il est permis de rechercher un point culminant en deux carrières qui, du commencement à la fin, ont été si soutenues, si égales à elles-mêmes, si remplies de faits et de gestes. En 1830, Bertin l'aîné avait cinquante-quatre ans; Victor Hugo était âgé de vingt-huit ans. Bertin l'aîné avait fondé et dirigeait un journal qui, de 1800 à 1830, était devenu et restait comme une des institutions de l'Europe, le seul journal qui eût causé presque autant de souci à Napoléon Ier et lui eût inspiré des fureurs aussi désordonnées que les papiers anglais. Victor Hugo, à ce même moment, avait donné les *Odes, Cromwell* avec sa préface, *Hernani, Marion Delorme;* il allait publier coup sur coup les *Orientales,* les *Feuilles d'automne* et *Notre-Dame de Paris.* Chacun de ces deux hommes était de même trempe. L'un, jadis déporté à l'île d'Elbe par Napoléon Ier, avait réussi à s'échapper à force de présence d'esprit et de sang-froid; l'autre, un jour, sous un nouveau Napoléon (qui n'était pas aussi petit qu'il l'a cru), devait embrasser vaillamment l'exil et s'assurer au sein de l'Océan un asile pour sa dignité d'homme et sa liberté. Tous deux étaient royalistes ou avaient passé par le royalisme, et tous deux aussi étaient des affronteurs de rois. En Bertin l'aîné, Victor Hugo admirait l'homme et le connaisseur d'hommes, celui dont il a dit, on va le voir : « De pareils hommes ne devraient pas mourir. » En Victor Hugo, Bertin l'aîné admirait le poète, le grand artiste en rhythmes et en rimes, le rénovateur du langage français, dont le bataillon sacré, formé sous les auspices du *Journal des Débats,* a toujours si bien soutenu l'honneur. Mais la différence d'âge faisait que, dans

l'amitié de Bertin l'aîné et du jeune Hugo, il y avait plutôt patronage de la part de Bertin l'aîné, respect sympathique de la part de Victor Hugo. L'amitié profonde et tendre fut réellement entre Hugo et la famille Bertin. Les deux fils de Bertin l'aîné, Édouard, qui se faisait déjà un nom dans les arts du dessin, Armand, voué au culte des lettres, furent pour Hugo non pas seulement des amis, mais des camarades jetés par l'influence du moment dans le même courant de vie et dans les mêmes passions. Et entre les trois enfants de Bertin l'aîné, ce fut surtout la fille, mademoiselle Louise, qui le gagna et le fixa. Elle fut littéralement une compagne de son cœur et de son esprit. Madame Hugo et ses enfants, alors bien jeunes et bien petits enfants, Didine, Dédé, Charlot, Toto, entrèrent très vite, avec leur mari et leur père, dans l'intimité de mademoiselle Louise. Hugo l'appelait « la seconde mère de ses enfants ». C'est elle qui l'attirait et le retenait dans la retraite choisie que Bertin l'aîné avait su se ménager et s'arranger aux Roches, à l'entrée du tranquille et riant vallon qui va de Bièvres à Jouy. Il s'y réfugiait chaque fois qu'il pouvait pour y mener, comme il le dit, « une vie de campagne, de poésie et de musique ». Il allait y retrouver « la belle âme dans la belle vallée, la bonne fée dans l'heureuse vallée ». Il amenait avec lui sa femme et ses enfants. De la place Royale à Bièvres, le voyage n'était pas alors aussi commode qu'il l'est devenu depuis. Il y avait une voiture publique qui conduisait à Sceaux et même un peu au delà; du point où elle s'arrêtait, une correspondance conduisait à Bièvres; on ne trouvait pas toujours la correspondance, et alors, pour atteindre les Roches, il fallait se voiturer à pattes. Mais comme Didine était contente, quand elle retrouvait là-bas ses belles et bonnes vaches! Comme Toto et Charlot, dans le salon, s'amusaient à regarder les voitures en cartes et les cerfs-volants, pendant que leur père s'en allait seul méditer sous les arbres et à la lumière de la lune! Le souvenir des heures passées aux Roches, en sa pleine jeunesse et aux approches de l'âge mûr, est resté pour le poète le charme vivant et la fraîche jouissance de toute sa vie. Même des bords du Rhin et des villes de la forêt Noire, dont l'attrait romantique l'a saisi si violemment, il ne pouvait songer au paysage de Bièvres sans écrire à son amie : « Tous les sapins de la forêt Noire ne valent pas l'acacia qui est dans la cour des Roches. » Il paraît bien dans sa correspondance que les Roches n'existaient pas pour lui sans « la bonne fée » qui les animait de son activité, et qu'il ne pouvait voir « la bonne fée » bien dans son cadre que sous les ombrages des Roches. Il y préparait quelque tableau d'intérieur en beaux vers dont la famille Bertin était le sujet; elle lui jouait un concerto de sa composition,

ou bien elle lui lisait son *Ode à Mimi.* C'est à elle que sont adressées la plupart des lettres qu'on va lire. Victor Hugo n'exige pas qu'elle se mette en frais pour lui répondre; il ne s'y est pas mis lui-même; il ne vise pas à ce que cette correspondance devienne un monument; il écrit et il réclame des *lettres quelconques.* Ses enfants attendent aussi impatiemment que lui les nouvelles des Roches. Ils prient leur père d'écrire à leur place, et ils grondent quand la besogne n'est pas à leur gré. Un jour, Didine, — celle qui devait devenir la femme délicieuse que la Seine a si cruellement dévorée, — un jour, Didine écrit de sa main sur une lettre qu'elle avait commandée à son père : « Papa n'a pas mis comme je lui avais dit. » Le grand artiste était probablement resté au-dessous des vives sensations de l'enfant. Pour le coup sa lettre était trop quelconque.

Des lettres de ce genre n'en sont qu'une notation plus exacte de la nature foncière de l'homme. Nous avons ici ce qu'on ne retrouve point ailleurs, un Victor Hugo tout simple, tout uni et à l'état élémentaire. Il a fait, on le sait, un opéra : « *La Esmeralda* », dont mademoiselle Louise composa la musique. Jamais maestro certainement n'a rencontré un *signor poeta* qui ait su se subordonner à l'œuvre commune avec autant de bonne grâce que Victor Hugo. Ses billets sur l'opéra *Esmeralda* sont nombreux. Son rôle, dit-il, est seulement de confectionner « une grosse toile à couvrir d'arabesques ». Ses rimes seront et ne doivent être que « les très humbles servantes des notes ». Il ne regimbe et ne témoigne d'humeur contre aucun remaniement exigé par le sens musical. Il garde ses coups de boutoir, s'il en donne, pour Véron et Renduel, qui sont de « si ennuyeux hommes de négoce ». Il n'écrit rien pour le tapage. Il ne s'arrange point pour la gloire et la postérité. Il va jusqu'à dire un jour à Louise Bertin que, s'il veut être poète, c'est pour elle et trois personnes tout au plus. Le Tasse, dans la tragédie de Gœthe, se sert de termes équivalents, quand il témoigne à Léonore de son dégoût pour les vains bruits de la renommée : « Celui qui ne voit pas l'univers dans ses amis n'est point digne que le monde apprenne à répéter son nom. »

Il ne m'a été donné d'entrevoir et d'entretenir mademoiselle Louise Bertin que deux ou trois fois, et bien longtemps après ces belles années des Roches (1830-1840). Je l'ai vue comme il l'a définie dans les *Chants du crépuscule :*

Homme par la pensée et femme par le cœur.

J'ai ressenti et éprouvé de quels dons supérieurs elle était douée; ces dons si variés et si riches se résolvaient tous et se résumaient en une qualité

générale, la sérénité majestueuse qui était à la fois qualité, vertu, attitude et aspect; tout cela formait chez elle comme le vêtement auguste et pacifique de la sagesse et de la raison. L'influence de cette nature,

Si modeste à la gloire et si douce à la haine,

a été sur Victor Hugo une influence décisive et souveraine. Elle lui a versé la paix. On n'a qu'à rapprocher des lettres que Victor Hugo a écrites à Louise Bertin, les nombreuses pièces de vers qu'il lui a dédiées de 1831 à 1855. Il ne s'adresse pas seulement à elle pour lui retracer de loin en loin, avec l'idylle de Bièvres, des souvenirs de bonheur paisible. Il lui décrit longuement les doutes dont il est travaillé sur l'origine des choses, sur la fin de l'homme, sur l'objet de la poésie; et il lui demande à elle, « l'âme profonde et la sainte lyre », de le rassurer et de le raffermir. L'âme française, en 1830, était tout ensemble révolutionnaire, religieuse et aimante; elle s'enivrait d'amour mystique et d'amour tumultueux pour tout être et pour toute chose. Victor Hugo a été l'expression en haut relief de cet état d'âme, et il en a été une expression complète. On ne peut pas plus abstraire de sa poésie le souffle religieux que la tempête démocratique; ce souffle court même à travers les pages furieuses des *Châtiments*. Mais même dans le moment où Hugo était assis sur le trépied de 1830, la religion toute personnelle que de bonne heure il s'était faite, et où il a persisté jusqu'au dernier soupir, avait à supporter les assauts et les ravages du doute. Il ne trouvait plus alors aucune explication suffisante ni du monde, ni de la vie, ni du destin de l'homme, et dans ses incertitudes s'abîmait jusqu'à l'idée qu'il avait conçue de la mission du poète et de la poésie. Il ne savait plus s'il devait se vouer à chanter les saintes colères, ou l'amour, ou la haine, ou bien rester comme un dormeur éveillé, témoin inutile du spectacle des choses, pour lequel la vie n'est que le plus émouvant des songes, quand elle n'est pas un épouvantable cauchemar. J'imagine que sa sereine amie de Bièvres, et son admiratrice passionnée, lui a dit quelquefois en ces moments-là : « Vous êtes le poète, ne vous souciez pas d'autre chose ; écoutez toutes les voix qui parlent en vous et redites tout ce que vous sentez, comme vous le sentez, à l'heure où vous le sentez. » On n'a qu'à lire à ce propos, dans *Les Rayons et les Ombres*, la pièce qu'il a intitulée « Sagesse » et qui est dédiée à Louise Bertin. C'est un morceau capital pour qui voudrait essayer de construire une caractéristique à fond de Victor Hugo. De même, toute la correspondance avec Louise Bertin est remplie des saillies naturelles du cœur et donne le véritable accent d'une vie. Voyez, par

conte
r un
mon
t de
« La

peut-
ilieu
qu'on
ouse,
t des

ain-

emer-
amen
ments

serais
tions,

ation.

nnage
ouillé
pour

de la
mar-

go.

mots. Ma femme à été attendrie jusqu'aux larmes de tout ce que vous écrivez de tendre et de gracieux à ces pauvres enfants. Je vous assure que toutes nos journées se passent à regretter les Roches, quand je ne suis pas dans la caverne de Saltabadil et de Maguelonne. Nous nous rappelons à chaque heure du jour quelque douce chose à laquelle elle était employée près de vous. Ligier me disait hier à la répétition[1] que je reconstruisais le théâtre français; j'aimerais bien mieux bâtir avec vous un théâtre de cartes[2].

Le temps est beau, et je pense avec joie que l'admirable jardin des Roches n'est pas fermé par les pluies d'automne aux promenades de M. Bertin. Dites-lui bien, ainsi qu'à madame Bertin, à quel point je vous suis dévoué à tous.

Vous ne me parlez pas d'Édouard qui travaille, j'espère, comme un diable, et qui est bien heureux de n'avoir pas besoin de faire jouer ses paysages. Serrez-lui la main pour moi, je vous prie.

Ma femme me charge expressément de vous prier de ne pas trop travailler et de penser beaucoup à nous. Il est inutile que je vous reparle de mon profond et respectueux attachement.

Je ferai chercher votre couteau, mais Didine se prétend sûre de ne pas l'avoir emporté. Je pense que vous le retrouverez dans quelque double fond de la boite à couleurs.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Paris, 30 octobre 1832.

Malgré votre défense, Mademoiselle, je vous écris encore : il faut que vous me permettiez de vous envelopper de quelques mots le style et l'orthographe de mes marmots. Je ne sais pas où diable Antony[3] irait chercher le naïf dans l'art, si ces lettres-là ne le ravissaient pas. Quant à moi, elles m'enchantent, je vous le déclare; je leur laisse la bride sur le cou, et les deux petits lutins vous écrivent tout ce qui leur passe par la tête. Je vous demande pardon pour eux.

Je vous demande aussi pardon pour moi qui ai pris la liberté de vous envoyer de mon style imprimé ces jours passés. C'est votre libretto sur papier de Chine et en trois volumes, que je me suis hasardé à mettre à vos pieds. Il y a par-ci par-là quelques pages nouvelles pour lesquelles je vous demande votre indulgence, si vous les lisez, par aventure.

Il faut que vous me plaigniez, d'abord et beaucoup, d'avoir quitté les Roches, ensuite un peu d'être depuis huit jours dans l'exécrable tohu-bohu d'un déménagement[4], fait à l'aide de ces machines prétendues commodes qui ont aidé tant de pauvres diables à déménager en masse et pour leur dernier logis à l'époque du choléra. Voilà huit jours que je suis dans le chaos, que je cloue et que je martèle, que je suis fait comme un voleur. C'est abominable. Mettez au travers de tout cela

[1] Répétition du *Roi s'amuse* au Théâtre-Français.

[2] Victor Hugo et mademoiselle Louise Bertin se plaisaient à faire toute sorte de constructions en cartes : nous lisons à ce propos dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie :* « Pendant que le drame (*Le Roi s'amuse*) allait comme il pouvait, l'auteur employait la fin de l'été à jouer avec ses enfants sous les arbres, à leur faire, en collaboration avec mademoiselle Louise Bertin, des cocottes, des bateaux et des carrosses merveilleux qu'il dorait et que ne dédaignaient pas de peindre des peintres célèbres qui venaient voir M. Édouard Bertin. »

[3] Antony Deschamps.

[4] Victor Hugo venait de quitter son appartement de la rue Jean Goujon pour s'installer place Royale.

mes répétitions où je suis forcé d'aller et le portrait[1] qu'on peut voir chez Ingres, que j'ai la plus grande envie de voir, et que je n'ai pu encore aller voir! Voilà bien des *voir* dans la même phrase, mais que voulez-vous, c'est le style d'un garçon tapissier que je vous envoie aujourd'hui.

Jugez si je regrette les Roches, et les douces journées, et les douces soirées, et les châteaux de cartes, et *Jamais dans ces beaux lieux*[2], et *Phœbus, l'heure t'appelle*[3]!

On me joue du 12 au 15 novembre[4]. Adieu, Mademoiselle. Il y a une famille qui est heureuse et qui est bonne, et que je porte dans mon cœur, c'est la vôtre. Je donnerais le reste du monde pour les Roches, et le reste des hommes pour votre famille. Adieu encore, c'est-à-dire à bientôt. Quand reviendrez-vous?

Votre respectueux et dévoué collaborateur.

VICTOR.

A Mademoiselle Louise Bertin, chez M. Bertin aîné, 8, rue de Seine.

27 novembre 1832.

Mademoiselle,

Quelles que soient les malheureuses divisions politiques et littéraires qui se soient élevées et où j'ai la consolation de ne pas avoir eu un tort de mon côté, j'espère que vous n'avez pas douté de moi un seul instant. Vous me savez dévoué du fond du cœur à vous, Mademoiselle, à votre excellent père (que j'aime comme s'il était le mien et qui est, je suis sûr, plus affligé que moi de l'événement inouï qui me frappe[5]), à tout ce qui vous est cher. Cet événement-là même aura eu cela d'heureux à mes yeux de bien vous faire voir qu'il n'y a jamais eu que des raisons d'attachement personnel et désintéressé dans les relations que j'ai été si heureux et si fier de nouer avec vous, avec vous dont j'admire la belle âme et le profond talent. Dites bien, je vous supplie, à vos bons parents qu'ils ne s'inquiètent de rien avec moi, qu'ils ne se croient pas obligés de gêner les polémiques littéraires ou politiques qu'ils pourraient juger nécessaires contre moi dans la nouvelle position où mes ennemis de toute nature et de tous rangs m'ont placé, que je serai toujours, quoi qu'il arrive, empressé et obéissant à vos moindres volontés, et que je ne renoncerai jamais à l'œuvre que nous faisons en commun[6], à moins que ce ne soit vous qui, dans votre propre intérêt, croyiez devoir répudier une collaboration qui expose à tant d'orages.

Vous me connaissez, vous, Mademoiselle Louise, et je suis sûr que vous vous êtes déjà dit tout cela à vous-même; je suis sûr que vous comptez fermement sur moi. Répondez donc de moi, je vous prie. J'irai vous voir. Je vous demanderai vos ordres comme par le passé. Je mettrai tout mon loisir à vos pieds. Je vous demanderai aussi de me plaindre un peu, moi homme tranquille et sérieux, d'être ainsi violemment arraché à toutes mes habitudes et d'avoir à soutenir maintenant un combat politique en même temps que le combat littéraire.

Où sont nos beaux jours des Roches?

Je mets tous mes respects et tout mon dévouement à vos pieds.

Victor HUGO.

[1] Portrait de M. Bertin l'aîné. — [2] Chœur d'*Armide*, de Glück. — [3] Air d'*Esmeralda*. — [4] *Le Roi s'amuse*. — [5] *Le Roi s'amuse* avait été interdit après la première représentation. — [6] *La Esmeralda*, opéra, musique de mademoiselle Louise Bertin, paroles de Victor Hugo, exécuté à l'Opéra en 1836.

A Mademoiselle Louise Bertin.

15 février 1833.

Mademoiselle,

Voici enfin le scénario en double copie, une pour vous, l'autre pour M. Véron[1]. J'ai pensé que vous pourriez avoir besoin de ce plan détaillé sous les yeux.

Je suis toujours dans l'incertitude pour la dernière scène. Je vous assure que ce n'est qu'une misère, et pourtant il est fort difficile de trouver quelque chose qui ne soit pas ou tout à fait détaché du poème, ou plat et commun.

D'après ce que vous m'avez dit l'autre soir, je suis de votre avis sur l'apothéose et je donne le ciel au diable.

Je voulais vous porter en personne ce paquet hier au soir. Mais ma femme m'a mené de droit divin à *Bertrand et Raton,* qui nous a prodigieusement, merveilleusement et incomparablement ennuyés.

Je joins au scénario le manuscrit, et les quelques chiffons de papier qu'il contenait.

A bientôt, Mademoiselle. . . . . . V.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

14 juillet 1833.

Mademoiselle,

Voici une lettre de Poupée[2] qui a bien plutôt l'air de la lettre d'un chat que de la lettre d'une poupée. Vous l'excuserez quand vous saurez qu'elle l'a écrite de son lit, où elle est depuis quelques jours pour une fièvre de croissance. C'est cette petite maladie qui nous a empêchés, Poupée et moi, de vous donner plus tôt des nouvelles de la place Royale.

Je mets sous le même pli les quelques vers que vous m'avez demandés. J'espère qu'ils ne vous ont pas fait faute.

Je suis d'ailleurs toujours jusqu'au cou dans le travail, éperonné des deux côtés par Renduel[3] et Harel[4], qui sont bien les plus ennuyeux hommes de négoce qu'il y ait. J'ai déclaré à Harel qu'il n'aurait pas ma pièce[5] avant le 1er septembre, et malgré ses lamentations, incantations et gémissements, j'en suis resté là. Que saint Georges et saint Martin lui soient en aide!

C'est aujourd'hui dimanche, et belle et joyeuse journée aux Roches. Vous ne sauriez croire combien votre vie de campagne, de poésie et de musique paraît charmante et désirable à nous autres pauvres ouvriers du quartier Saint-Antoine, condamnés à tourner la roue qui verse l'argent dans la poche d'un libraire et d'un impresario, et non dans la nôtre.

Vos arbres sont bien beaux, je vous jure, votre vallée est bien admirable, votre piano est bien poétique et bien harmonieux. Vous êtes encore à la partie charmante de l'œuvre que nous accomplissons ensemble; mais quand vous en serez au théâtre et à la coulisse, vous me direz ce que vous pensez de ma vie actuelle comparée à votre vie actuelle. Quand vous en serez à Véron, vous me direz ce que vous pensez de Harel.

Adieu, Mademoiselle..... Victor H.

[1] Directeur de l'Opéra

[2] Léopoldine Hugo. — [3] Éditeur. — [4] Directeur de la Porte-Saint-Martin. — [5] *Marie Tudor.*

A Mademoiselle Louise Bertin, 8, *rue de Seine.*

5 décembre 1833.

Voici, Mademoiselle, la chanson de Quasimodo[1]. Je l'ai faite la plus gaie que j'ai pu; mais il me semble impossible qu'elle soit tout à fait folâtre.

Vous en jugerez. Votre sens musical doit être après tout souverain, et mes rimes sont les très humbles servantes de vos notes.

Vous verrez que j'ai d'ailleurs rigoureusement rempli vos prescriptions. C'est toujours un grand bonheur pour moi de fournir un thème à votre pensée, une charpente à votre architecture, un canevas à votre broderie. Voilà de la grosse toile, couvrez-la d'arabesques d'or, c'est votre affaire. Moi, je suis plus que jamais votre affectueux et dévoué ami.

VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Ce mardi matin, 22 mai 1835.

MADEMOISELLE,

Quoique Poupée se soit chargée de vous donner des nouvelles de toute la maison, permettez-moi d'ajouter un mot à sa lettre. Ma femme se propose d'aller dîner avec vous aux Roches jeudi soir à six heures (demain); je viendrai la prendre le lendemain (vendredi) et je la ramènerai le soir à Paris. Didine l'accompagnera, et je compte mener avec moi Boulanger[2], si votre excellent père veut toujours bien de lui et de moi. Je vous apporterai ce que vous m'avez demandé pour notre scène nocturne.

Nous nous promettons un bien grand plaisir de cette promenade aux Roches, de cette journée passée dans la bonne et hospitalière maison où nous avons passé tant d'heureuses semaines. J'espère que vous ne vous refuserez pas de nous chanter quelque chose de *Notre-Dame*[3]. Moi surtout, dont toutes les journées s'envolent dans un travail sans relâche, j'aurai bien besoin, pour me reposer les yeux et l'esprit, d'un peu de votre verdure et de beaucoup de votre musique.

A propos de musique, Didine et Liszt me donnent des leçons de piano. Je commence à exécuter avec un seul doigt d'une manière satisfaisante *Jamais dans ces beaux lieux*.

Je ne comprends pas comment Poupée ne vous raconte pas ce grand événement dans sa lettre.

Pardon, Mademoiselle, de vous parler de ces enfantillages. Si je ne vous savais bien occupée et si je ne craignais que vous ne vous crussiez dans l'obligation de me répondre, je vous écrirais de temps en temps. Vous m'avez dit un jour que vous aimiez à recevoir des lettres *quelconques*. Je vous écrirais des lettres quelconques; celle-ci en est bien une.

Quand je veux me rappeler des journées douces et bien employées, parmi les

[1] *La Esmeralda*, acte IV, scène II.

Mon Dieu, j'aime,
Hors moi-même,
Tout ici,
L'air qui passe,
Et qui chasse
Mon souci, etc.

[2] Louis Boulanger, peintre. — [3] *La Esmeralda*.

plus douces et les mieux employées de ma vie, je vais méditer quelques instants dans mon salon devant la petite voiture de cartes que nous avons faite à nous deux. C'est jusqu'à présent notre chef-d'œuvre en attendant *Notre-Dame.*

Adieu, Mademoiselle Louise; à vendredi. Dites bien à votre bon père que je suis à lui et à vous tous du fond du cœur, et veuillez recevoir avec votre bonté ordinaire l'hommage d'amitié respectueuse de votre *signor poeta.*

VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Paris, 19 octobre 1835.

Vous avez écrit à ma femme, Mademoiselle, une bien charmante lettre et dont j'ai pris ma part. Vous êtes cent fois bonne d'avoir pris ces vers avec quelque plaisir. C'est tout ce que j'en voulais. Il y a en vous tant de vraie et de grande poésie que toute celle qui sort de nous doit toujours vous sembler peu de chose.

Me voici maintenant ici achevant ce volume[1] dont une partie avait poussé parmi les fleurs des Roches, et le reste dans les fentes des pavés de Paris. De là dans ce volume deux couleurs, l'une poétique qui vient de chez vous, l'autre politique qui vient de dessous les pas de tout le monde.

Soyez indulgente et bonne pour le tout. Nous parlons bien souvent ici, dans nos soirées déjà longues, de vous, d'Édouard, de vos excellents et vénérés parents. Et sitôt qu'on dit *Louise,* on est sûr de voir se tourner quatre petites têtes. Ces chères petites têtes vous aiment bien, et si ce n'était pas une partie de leur bonheur, vraiment j'en serais jaloux, moi qui suis jaloux.

A bientôt, Mademoiselle; parlez un peu de nous sous les dernières feuilles de vos beaux arbres. Nous avons pour vous une amitié qui ne s'effeuille pas. J'y joins un dévouement sincère et profond.

Votre respectueux ami, VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin.

4 février 1836.

MADEMOISELLE,

Je remercie mille fois l'incident qui me vaut une lettre de vous, et une si charmante lettre.

Faites comme vous le trouverez bon. Après tout, nous avons mis notre opéra en quatre, nous nous y mettons nous-mêmes, et, votre musique et mademoiselle Taglioni aidant, ces deux belles choses harmonieuses, nous aurons un beau succès. (Mon *nous aurons* est d'une rare fatuité.) Ainsi c'est dit. Je ne vous parlerai plus de cela que pour vous dire tout mon espoir. Passons donc tout de suite, et permettez-moi d'achever humblement ce griffonnage à vos pieds.

VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Mont Saint-Michel, 27 juin 1836.

Je vous écris, Mademoiselle, du mont Saint-Michel qui est vraiment le plus beau lieu du monde, après Bièvres, bien entendu.

[1] *Chants du crépuscule.*

Les Roches sont belles et sont bonnes, immense avantage qu'elles ont sur ce sinistre amas de cachots, de tours et de rochers qu'on appelle le mont Saint-Michel.

Il serait difficile d'écrire d'un lieu plus terrible à un lieu plus charmant que d'où je suis où vous êtes. En ce moment, je suis bloqué par la mer qui entoure le mont. En hiver, avec les ouragans, les tempêtes et les naufrages, ce doit être horrible. Du reste, c'est admirable.

Un lieu bien étrange que ce mont Saint-Michel : autour de nous, partout à perte de vue, l'espace, l'infini, l'horizon bleu de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles, et puis tout à coup, là, dans une crête de vieux mur, au-dessus de nos têtes, à travers une fenêtre grillée, la pâle figure d'un prisonnier.

Jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici les cruelles antithèses que l'homme fait quelquefois avec la nature.

Vous, Mademoiselle, vous n'avez pas de ces tristes pensées, vous êtes heureuse là-bas, heureuse avec votre excellent père, votre bonne famille, heureuse avec votre beau vallon à votre fenêtre, heureuse avec votre beau succès devant les yeux.

Je serai à Paris du 10 au 15 juillet et tout à vous, et tout à *Notre-Dame,* dont je vois de ma croisée d'auberge une mauvaise statue de plâtre juchée dans une charmante niche à trèfles du quinzième siècle...

VICTOR.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Vendredi, 23 juin 1837.

MADEMOISELLE,

Je commence par me mettre à vos pieds en vous demandant toutes sortes de pardons.

J'aurais dû vous envoyer manuscrits les vers qui sont pour vous[1] et que vous allez lire imprimés, mais prenez-vous-en à mes yeux qui sont dans un horrible état. Au moment où je vous écris, je suis retombé dans la dure nécessité des conserves, j'ai deux verres bleus sur les yeux comme un omnibus. Ce mois *d'épreuves* m'a fait reculer jusqu'à mon ophthalmie de 1831. Vous en souvenez-vous? Et comme vos belles collines ont eu soin de mes pauvres yeux alors! Comme elles les ont enveloppés de leurs douces tentures vertes! J'ai le cœur plein de reconnaissance quand je songe à Bièvres et à vous, ce qui m'arrive souvent.

Je n'oublie pas les privilèges du *Journal des Débats.* Je vous envoie pour votre excellent père tout le volume, à la préface près, qui n'est pas encore tirée.

Le *Journal des Débats* a seul cette communication. M. Bertin pourra choisir ce qu'il voudra. Il n'y a qu'une pièce que le *Journal des Débats* pourrait être exposé à publier avec d'autres journaux, c'est la pièce sur Charles X, intitulée *Sunt lacrymæ rerum.* Comme cette pièce, prise isolément, a une demi-teinte carliste, j'ai pensé que le *Journal des Débats* ne la publierait dans aucun cas, et que je pouvais faire aux intérêts de Renduel cette concession de lui permettre de la laisser publier par d'autres journaux.

Tout le reste du volume, je le répète, est au *Journal des Débats* exclusivement.

Le livre paraît lundi; il serait donc important que le *Journal des Débats* publiât dimanche ce qu'il choisira, afin de n'être devancé par personne.

Mille pardons encore, Mademoiselle. Voilà bien des détails ennuyeux, mais c'est pour vous obéir que je vous les donne.

[1] *Les Voix intérieures. — Pensar, dudar.*

Outre les vers qui sont à vous, vous verrez quelque part dans le livre un souvenir de notre chère Esmeralda. C'était à moi de vous venger.

Je finis comme j'ai commencé, à vos pieds. V.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Paris, 16 juillet 1837.

Il y a longtemps, Mademoiselle, que je veux vous écrire, et je n'en ai pas peu de colère contre mes yeux. Je vous assure que rien n'est plus triste que d'être ainsi séparé de toutes les personnes chères, par une vilaine barrière de verre bleu. Tout prend pour moi, depuis que je suis en proie à ces lunettes, un aspect froid et morne. Je vois le soleil vert, et mes enfants violets, et midi en clair de lune. Tout cela est bien morose.

Et puis, la maison est fort affligée. Ma femme est toujours souffrante et Dédé encore malade, la fièvre traîne en langueur. La pauvre enfant ne sourit pas une fois par jour. Elle est toute la journée maigre et pâle dans un grand fauteuil, craignant la gaieté de ses frères comme une fatigue, pleurant quand on veut la faire rire. Le danger a disparu; mais la tristesse nous est restée. Il semble que personne ne se porte bien dans la maison. Madame de Sévigné a raison, la pire façon d'être malade, c'est d'être malade dans son enfant.

C'est aussi, me direz-vous, d'être malade dans sa mère. Mais nous avons su par Armand et par vous que madame Bertin va mieux. C'est la seule joie que nous ayons eue depuis longtemps, gardez-nous-la bien. Il paraît que ce pauvre Édouard souffre beaucoup. Je veux tous les jours l'aller voir, et j'attends un petit éclairci dans la santé de Dédé pour porter du moins à notre ami un visage riant.

Que vous êtes bonne d'avoir lu les *Voix intérieures*, et de les avoir lues avec le même cœur qu'autrefois! Combien de choses dans ce volume sont écrites pour vous, et tout au plus pour deux ou trois autres encore! Être toujours compris par vous, c'est un de mes biens les plus chers, vous le savez bien.

Dites, je vous prie, à votre bon père, comme j'ai été heureux que ce livre l'ait ému. Son applaudissement est aussi bien précieux et bien doux pour moi.

Satisfaire quelques âmes d'élite, de son temps d'abord, et ensuite de tous les temps, voilà la seule vraie ambition du poète. Cela obtenu, le reste, blâme ou éloge, huées ou acclamations, importe peu. Adieu, Mademoiselle, j'avais besoin de causer un peu avec vous. Ma femme vous aurait déjà écrit, si elle ne passait pas sa vie dans les tisanes à donner, les nuits passées, le petit lit à refaire, etc., etc. Mille soins où vous la voyez, n'est-ce pas, bonne, douce et résignée comme toujours? Elle et Didine, et Charlot, et Toto, et la chère petite malade, vous embrassent. Moi, je vous prie de penser quelquefois à ma respectueuse et profonde amitié.

VICTOR.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Ce dimanche soir 29 (1837).

Tout à l'heure, Mademoiselle, ma Didine faisait cette remarque tristement qu'il y a huit jours nous étions tous auprès de vous. Cela dit, elle s'est mise à vous écrire,

et moi aussi, sans lui en dire rien, si bien que nos deux lettres, écrites côte à côte, vont vous arriver ensemble pleines de la même pensée.

Vous savez bien, n'est-ce pas, que vous êtes toujours présente et toujours aimée? Il y a quatre petits enfants qui parlent souvent de vous, et le père qui y pense plus souvent encore.

Voici les derniers beaux jours partis. La boue et l'hiver reviennent. Paris n'est pas gai. Vous, vous avez le ciel et les feuilles mortes. Cela vaut mieux que la rue Saint-Honoré avec ses embarras de charrettes.

Nous espérons que madame Bertin va de mieux en mieux. Nous avons dîné aujourd'hui en ne causant que de cela.

Grondez-moi, je n'ai pas encore vu Duponchel[1]. En revanche, j'ai vu Vedel[2] ; cela rime. Cela vous est bien égal, mais j'ai un procès avec les Français. Cela rime encore. Que voulez-vous que j'y fasse?

Ce que j'aurais de mieux à faire, ce serait d'aller aux Roches causer avec votre excellent père, avec vous, avec Édouard, et me promener aux pieds de vos belles collines, sans plus songer aux huissiers, au tribunal de commerce et à la Bourse, ce temple grec, blanc et bête, maculé d'agents de change.

Mais ma destinée m'entraîne. Je suis furieux contre la Comédie française, et j'ai besoin d'un procès pour me soulager[3]. Ce qui est extraordinaire, c'est qu'il paraît certain que je le gagnerai, avec de gros dommages-intérêts que le gouvernement payera, à ce que disent MM. les sociétaires.

Pardon de tous ces bavardages. Ce sot procès est la seule nouvelle que je puisse vous conter. On ne parle que de cela chez moi, depuis huit jours, et je vous envoie un peu de mon ennui.

Permettez-moi d'y joindre le nouvel hommage d'un vieil attachement bien profond, bien respectueux et bien dévoué.

VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

2 avril 1838.

Que vous dire, Mademoiselle? Que nous sommes navrés du coup qui vous frappe[4]? Vous le savez bien. Devant une affliction comme la vôtre, on manque de paroles. J'ai rendu aujourd'hui les derniers devoirs à votre excellente mère, et là, en présence de cette fosse, j'ai pensé à vous avec angoisse. Je sens bien que vous êtes forte et grande. Dieu est bon, après tout, et il mesure nos douleurs à nos forces. Ceux qui sont faibles, il ne les accable pas. Il n'accable personne. A vous-même, si cruellement éprouvée, il vous laisse toute une famille dont vous êtes l'âme, deux frères dignes de vous, un père, le meilleur des hommes, et puis derrière ceux-là quelques amis qui vous aiment. Comptez-moi bien parmi eux. Nous vous aimons ici comme vous méritez d'être aimée, avec l'intelligence et avec le cœur. Et puis ne prenez pas la vie en haine, je vous en supplie. La vie est le commencement de quelque chose, attendons la fin. Je me mets à vos pieds.

VICTOR H.

[1] Directeur de l'Opéra. — [2] Administrateur du Théâtre-Français. — [3] Procès d'*Angelo* et d'*Hernani*. — [4] Mort de madame Bertin.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

4 septembre 1838.

Vous ne pensez pas, j'espère, Mademoiselle, que personne vous oublie dans la famille de la place Royale. Il y a toujours là bien des cœurs qui songent à vous et qui vous aiment, je vous assure, depuis le capitaine Toto, dont les cheveux blonds commencent à devenir noirs, jusqu'à moi, dont les cheveux noirs commencent à devenir blancs. Tous ces enfants que vous avez vus si petits, pour qui vous avez été si douce et si charmante, et que vous avez comblés de tant de tendresse, parlent bien souvent de vous avec leur mère, comme d'une autre mère qu'ils auraient, et qu'ils ont, n'est-ce pas, Mademoiselle?

Quant à moi, je viens de faire quelques belles courses. J'ai vu une partie de la Champagne, de vieilles églises, des meules de blé, des prés, des bois, et j'ai bien souvent pensé à vous, qui avez tant de belles choses en vous, et tant de belles choses autour de vous, à vous la bonne fée de l'heureuse vallée.

J'ai fait aussi une pièce[1] qu'on va jouer tout à l'heure. Et vous, que faites-vous, Mademoiselle? Vous nous devez déjà compte de deux années de loisir et de pensée, songez-y...

Victor H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Marseille, 30 septembre 1839.

Cet été, Mademoiselle, quand vous voyagiez, j'étais à Paris; je vous ai écrit, ma lettre s'est perdue, ce qui n'est un regret que pour moi. Maintenant vous êtes à Paris; c'est moi qui voyage. Je vous écris encore, mais j'espère que cette fois la lettre ne se perdra pas.

Je suis à Marseille pour quelques heures. Je suis arrivé ce matin et je dois repartir cet après-midi. Je profite de la table de l'auberge, et de l'intervalle qui sépare la malle-poste du bateau à vapeur, pour vous dire un peu ce que je sens beaucoup, ma profonde et inaltérable amitié pour vous, Mademoiselle, et pour tous les vôtres. Voyez-vous, rien n'efface les belles journées des Roches, votre admirable vallée verte, votre douce et cordiale hospitalité, vos frères, votre père si excellent et si noble, vous, Mademoiselle, si bonne et si supérieure de toutes façons, dans la bonté comme dans l'intelligence. Vous n'avez à craindre de comparaison avec quoi que ce soit, pas même avec ce doux ciel de Provence si bleu, si profond, si hospitalier lui aussi. Toute ma famille est en vacances en ce moment, et prend ses ébats en Normandie pendant que je suis venu visiter Arles et Avignon, deux admirables villes, qui sont romaines par les monuments et grecques par le soleil. Vers le 6 octobre, tout mon petit monde sera de retour à Paris; j'y serai, moi, du 15 au 20; le 1er novembre vous ramènera, j'espère. Nous nous reverrons tous, et c'est une joie dont j'ai besoin.

Que faites-vous à cette heure? que fait Édouard? Ce sont des questions que je m'adresse souvent. J'ai ici des villes et des horizons selon le cœur d'Édouard, des toits italiens, des collines sévères, de magnifiques ensablements partout, dans le paysage comme dans les édifices. Je le regrette souvent. Je dis : Je voudrais Édouard ici. Et puis je pense : Je me voudrais aux Roches. Continuez à nous faire de belles choses, Mademoiselle, vous devez voir clairement maintenant qu'*Esmeralda* est un

[1] *Ruy Blas.*

triomphe. Poursuivez donc, vous qui avez tant de talent, vous qui avez tant de courage. Je vous écris rarement, mais je songe bien souvent à vous. Nous parlons de vous sans cesse le soir en famille. Vous avez été pour mes enfants comme une mère, pour moi comme une sœur. Aussi ma femme, mes enfants et moi, nous sommes à vous du fond de l'âme. Nous nous souvenons, croyez-le bien.

Je mets à vos pieds ma dévouée et respectueuse affection.

Victor H.

A Mademoiselle Louise Bertin.

14 mai 1840.

Mademoiselle,

Je suis bien fier que ces quelques vers vous aient fait un peu de plaisir[1], à vous qui avez les lilas, les ébéniers, les acacias, toute votre belle vallée en fleurs. Les Roches! quelle formidable concurrence! Qu'est-ce que c'est que notre pauvre poésie, à nous autres, à côté de la poésie du bon Dieu! Que tout ce que nous vous disons doit vous sembler peu de chose auprès de ce que vous vous dites à vous-même!

Si l'on pouvait ressaisir les années envolées, je voudrais recommencer un de ces ravissants étés où nous avions des soirées si douces et si exquises, près de votre piano, avec votre musique et votre causerie qui est une musique aussi, avec Édouard dessinant dans un coin quelque beau paysage, les enfants jouant autour de nous, et votre excellent père nous échauffant et nous éclairant tous. C'était charmant! Qui sait? tout cela renaîtra peut-être. Ce qui n'a pas besoin de renaître, parce que cela est toujours vivant, c'est ma tendre, profonde et respectueuse affection pour vous.

Victor H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches, près Bièvres.

Saint-Prix, dimanche 6 juillet 1840.

Au milieu des arbres de Saint-Prix, je pense, Mademoiselle, aux arbres de Bièvres; à côté du piano quelconque de mes petites filles, je songe au vôtre, que tant de fois votre âme a animé pour moi. J'ai revu jeudi toutes mes joies du temps passé et les plus douces journées de ma vie comme résumées en quelques heures. Jeudi a été un beau jour, un jour charmant, un jour de rajeunissement. J'ai dit à ma femme combien vous aviez été tous bons pour elle, vos affectueuses paroles, le gracieux sourire de madame Armand. Elle me charge de vous remercier, Mademoiselle. Moi, je vais bientôt partir pour ma course annuelle, et je suis heureux de pouvoir emporter avec moi un souvenir des Roches tout frais et d'hier.

Si vous saviez quelle douce promenade j'ai faite avec votre père à travers ces beaux arbres, dans ce beau jardin qui est son ouvrage et qui me semble plein de sa pensée et de son esprit! Il a été excellent pour moi, et je lui parlais comme j'aurais parlé à mon père. Vraiment, quand je suis aux Roches, je me sens un peu votre frère.

Si vous le permettez, avant la fin de l'automne, j'irai encore demander aux Roches une journée comme celle de jeudi. En attendant, continuez à faire vos mystérieuses belles choses; dites à notre bon et cher Édouard que je lui serre la main, et laissez-moi mettre à vos pieds mon plus tendre et mon plus respectueux dévouement.

Victor HUGO.

[1] *Les Rayons et les Ombres.* — Sagesse. A Mademoiselle Louise B.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Ce mardi soir, 3 septembre 1841.

Que vous dire, Mademoiselle, et comment vous consoler, moi qui aurais besoin de consolation moi-même! Vous savez combien j'aimais votre père. Il me semble que c'est le mien que je perds pour la seconde fois.

J'étais à la campagne ce matin, quand cette douloureuse nouvelle [1] nous est parvenue. Je suis accouru à Paris comme si tout n'était pas fini. Hélas! je viens de voir Armand, ce bon Armand. Nous avons parlé de votre père, de vous, Mademoiselle Louise, de mon cher Édouard, de vous tous, et cela m'a un peu soulagé. J'avais besoin de cet épanchement. Je croyais votre père guéri. Cela faisait partie de mon bonheur cette année. Jugez du coup que nous avons reçu. De pareils hommes ne devraient pas mourir. Lui si doux, si noble, si excellent, si supérieur en tout, en bonté comme en esprit, lui meilleur que nous tous, lui plus fort que nous tous, lui plus jeune que nous tous, si respecté, si heureux, si aimé, si nécessaire, hélas! pourquoi est-il mort?

Si sa présence nous manque, que sa pensée du moins ne nous manque pas! Je vous écris plein des souvenirs de ces belles et douces années des Roches qui rayonnent maintenant pour moi plus que jamais. Vous, Mademoiselle, qui êtes un si grand cœur, pourquoi êtes-vous si cruellement affligée? Hélas! quelque jour, j'essayerai de vous dire à vous ce que je pensais, ce que je pense de votre cher et vénérable père; aujourd'hui, je ne puis que baiser vos mains et pleurer.

VICTOR.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Ce jeudi 28 octobre (1841).

Vous allez donc nous donner, Mademoiselle, ces vers [2] que je désirais tant lire après vous en avoir entendu chanter quelques-uns qui étaient si beaux. Le manuscrit si jalousement fermé à clef va devenir un livre, un livre qui sera à nous, que nous pourrons ouvrir à toute heure, et où nous pourrons, sans votre permission, penser de votre pensée et vivre de votre esprit. Ce que vous mettiez dans votre musique, vous l'aurez mis dans votre poésie, et je ne me hasarde pas beaucoup en déclarant que ce sera beau. Ce qui me rend joyeux, c'est que j'aurai votre livre; ce qui me rend fier, c'est que mon nom y sera et le nom de mon Charles aussi. C'est un grand plaisir que vous nous donnez; il travaille bien en ce moment, ainsi que le capitaine Toto; ce n'est pas une raison pour mériter de la gloire, mais c'en est une pour mériter de l'affection. Continuez-lui la vôtre, Mademoiselle, et comptez sur mon profond et inaltérable dévouement. Depuis six semaines, j'ai senti croître encore ce que je croyais impossible. A tous les sentiments que j'avais pour vous s'ajoutent ceux que j'avais pour votre père; je me mets à vos pieds.

VICTOR HUGO.

A Mademoiselle Louise Bertin, 11, *rue de l'Université.*

26 décembre 1841.

Vous venez, Mademoiselle, de nous faire passer une douce et charmante soirée. Nous avons lu entre nous votre beau livre [3]; Charles lisant, nous, écoutant. Si vous

[1] Mort de M. Bertin l'aîné. — [2] *Les Glanes.* — [3] *Les Glanes.*

aviez pu voir et entendre, vous auriez été heureuse. Votre pensée, c'est vous-même. Nous l'avons fêtée et nous l'aimons. Charles a fort bien lu les admirables vers que vous lui adressez.

L'ode à *Mimi* est ravissante. La *Nuit,* l'ode à M. de Wailly, la *Rêverie,* tout est beau, grave, profond et puissant. Demain j'achèverai votre livre, mais je suis charmé de l'avoir commencé ce soir, ainsi entouré de mes enfants pour qui vous êtes comme une mère. Ces jeunes âmes sont faites pour cette noble poésie. Ma femme et Didine vous embrassent bien tendrement, le cœur pénétré de tout ce que vous êtes et de tout ce que vous valez.

Votre pensée parle deux langues, la poésie et la musique. Dans toutes les deux, elle est admirable. J'irai un de ces soirs vous redire tout cela; mais je n'ai pas voulu tarder un instant pour vous dire ce que nous éprouvons tous.

Il me semble que vous voilà encore plus ma sœur, et que je vous aime encore plus. A vos pieds.

Victor H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Saint-Mandé, le 16 juin 1842.

J'espérais bien, Mademoiselle, que vous ne me remercieriez pas. Est-ce que vous avez à me remercier de quelque chose? Est-ce que je ne suis pas tout à vous? Soyez un moment heureuse, pensez à moi avec douceur, et je suis plus que remercié, je suis comblé. Mais quelqu'un doit nous remercier, vous et moi, c'est l'Académie. Grâce à vous qui avez la gloire d'avoir fait les *Glanes,* grâce à moi qui ai eu l'honneur de lui en lire quelques pages, cette pauvre bonne vieille femme d'Académie, qui n'avait couronné jusqu'ici que des vers, a enfin couronné de la poésie. C'est un grand pas qui fait honneur à son grand âge.

Armand vous a écrit et raconté tout cela, n'est-ce pas? et les glapissements du vieux Jay dans sa broussaille. L'antique niaiserie classique a été battue sur son propre terrain et houspillée dans son propre sanctuaire. C'est une horreur! Gloire à vous! En somme, votre victoire a été complète. Je ris des vaincus. C'est peu généreux. Pardonnez-le-moi. Ce sont des accès qui me prennent rarement.

Je travaille, je rêve, je passe ma vie solitairement sous les arbres, avec la pensée et avec le souvenir,

...ce triste promeneur
Qui derrière le Temps marche d'un pas rêveur [1].

Dans peu j'irai rejoindre ma colonie au Havre. Ma fille n'avait pas reçu votre lettre en temps utile. Elle a été trois semaines absente chez sa belle-mère dont le mari vient de mourir. Je suppose qu'elle vous répond probablement dans le moment même où je vous écris. Vous, Mademoiselle, aimez-nous toujours un peu, car nous vous aimons bien, et puis, musique et poésie, faites-nous de ces admirables choses qui naissent à la fois de votre belle âme et de votre belle vallée.

Mille tendres respects. V.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Saumur, 10 septembre 1843.

Chère Mademoiselle Louise, je souffre, j'ai le cœur brisé; vous le voyez, c'est mon

[1] Vers des *Glanes.*

tour. J'ai besoin de vous écrire, à vous qui l'aimiez comme une autre mère; elle vous aimait bien, vous le savez.

Hier, je venais de faire une grande course à pied au soleil dans les marais, j'étais las, j'avais soif, j'arrive à ce village qu'on appelle, je crois, *Subise*, et j'entre dans un café. On m'apporte de la bière et un journal, le *Siècle*. J'ai lu. C'est ainsi que j'ai appris que la moitié de ma vie et de mon cœur était morte [1]. J'aimais cette pauvre enfant plus que les mots ne peuvent le dire. Vous vous rappelez comme elle était charmante. C'était la plus douce et la plus gracieuse femme.

Oh! mon Dieu, que vous ai-je fait? Elle était trop heureuse; elle avait tout, la beauté, l'esprit, la jeunesse, l'amour. Ce bonheur complet me faisait trembler; j'acceptais l'éloignement où j'étais d'elle, afin qu'il lui manquât quelque chose. Il faut toujours un nuage. Celui-là n'a pas suffi. Dieu ne veut pas qu'on ait le paradis sur la terre. Il l'a reprise. Oh! mon pauvre ange, dire que je ne la verrai plus!

Pardonnez-moi, je vous écris dans le désespoir. Mais cela me soulage. Vous êtes si bonne, vous avez l'âme si haute, vous me comprendrez, n'est-ce pas? Moi, je vous aime du fond du cœur, et quand je souffre, je vais à vous.

J'arriverai à Paris presque en même temps que cette lettre. Ma pauvre femme et mes pauvres enfants ont bien besoin de moi.

Je mets tous mes respects à vos pieds. VICTOR H.

Mes amitiés à mon bon Armand. Que Dieu le préserve, et qu'il ne souffre jamais ce que je souffre.

A Monsieur Armand Bertin.

Saint-Hélier, 18 janvier 1853.

Cher Armand [2], j'ajoute quelques lignes à la lettre de ma femme. Hélas! ce sont là de grandes épreuves. Tant qu'on est ensemble sur cette terre, il n'y a pas de vrais chagrins; les seules douleurs, ce sont les séparations.

Nous aimions tant votre chère et charmante femme! Elle va manquer à la fois à toutes nos familles. C'est encore une douce figure de notre passé qui s'en va.

Cher ami, tout s'écroule autour de nous; gardons au moins la vieille amitié.

VICTOR.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches, près Bièvres.

Marine-Terrace, 21 avril 1854.

Votre lettre, Mademoiselle, nous a touchés au fond de l'âme. Les deux hommes qui sont près de moi, et que vous appelez avec tant de bonté *vos enfants*, l'ont lue et relue, et il leur semblait entendre toutes les douces voix de l'enfance restées sous les grands arbres des Roches.

L'ancien Charlot et l'ancien Toto se sont mis à parler de « Louise » comme d'une mère, pendant que moi, j'en parlais comme d'un esprit.

Tout ce beau passé est revenu rayonner au milieu de nous, et il m'a semblé un moment que Marine-Terrace était à quatre lieues de Paris et à deux années de 1830.

Je vous remercie de nous avoir donné, avec quelques lignes, ce charmant éblouissement. Vous avez été visités tous, ce mois-ci, par le bonheur, par cette aube qu'on appelle le mariage; vous avez revu, au milieu de vos deuils, de la joie et de jeunes

[1] Madame Vacquerie (Léopoldine Hugo), noyée dans la Seine, à Villequier. — [2] Lettre écrite à l'occasion de la mort de madame Armand Bertin.

fronts radieux. Soyez assez bonne pour féliciter de notre part les nouveaux mariés[1] qui vont recommencer et refaire une famille autour de vous. Nous aimons dans notre solitude cette fête qui environne nos anciens amis. Les exilés sont bons pour souffrir avec ceux qui souffrent, et pour sourire à ceux qui sont heureux. J'envie les Roches toujours vertes, et où vous chantez toujours. J'ai ici le vent, j'ai la mer, mais tout ce grand murmure ne vaut pas pour mon oreille les doux chuchotements du passé.

Serrez pour moi, je vous prie, la main d'Édouard et la main de Janin. Ma femme et mes enfants vous embrassent. Je mets mon dévouement et mon respect à vos pieds. V. H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches, près Bièvres.

Hauteville-House, 17 novembre 1859.

Une lettre de vous, chère Mademoiselle Louise, est toujours pour moi une émotion profonde. A chaque ligne que j'en lis, tout le doux et charmant passé reparaît, les Roches, les fleurs, la musique, votre père, nos enfants, nos jeunesses. Vous avez là-bas quelque chose de mon âme, et de loin, souriant tristement, vous me le montrez. Le devoir est dur. Il m'a empêché de revenir. J'ai bien fait, mais je souffre. Vous êtes une de mes souffrances. J'eusse souhaité que ma famille rentrât, sentant bien que le devoir et le sacrifice avaient assez de moi. Elle n'a pas voulu. Mes enfants ont voulu rester avec moi, comme j'ai voulu rester avec la liberté. Charlot, Toto, Dédé sont devenus des âmes, de grandes et fières âmes. Ils acceptent la solitude et l'exil, avec une sérénité gaie et sévère. Ils vous aiment, vous le grand cœur dont ils semblent avoir pris un rayon. Je vous remercie d'avoir lu ce livre[2] et de vous y plaire un peu. Que de belles et douces choses, vers et musique, vous devez faire sous vos arbres, dans votre rêverie profonde! Quand entendrai-je votre voix?

Je vous aime bien.

Je mets à vos pieds, Mademoiselle, tous mes respects les plus tendres.

VICTOR HUGO.

P. S. — Ma femme et mes enfants vous embrassent. Serrez pour moi, je vous prie, la main de mon excellent et cher Édouard. Je sens quelquefois, en lisant les *Débats,* la chaleur de sa vieille et solide amitié. Et à propos des *Débats,* je suis charmé qu'il y ait attaché Deschanel, un doux et gracieux esprit, digne du groupe qui est autour de vous.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Hauteville-House, 30 octobre 1862.

CHÈRE MADEMOISELLE LOUISE,

Je n'ai trouvé votre lettre qu'à mon retour. Je l'ai lue avec émotion. *Notre-Dame de Paris,* ce fut notre jeunesse; ce livre-ci[3], c'est notre absence. Que de choses, hélas! dans ces trente années! Vous qui avez toutes les forces de l'âme, vous en avez gardé toutes les grâces; moi, je ne suis plus rien qu'un songeur couvert des cicatrices de la vie. Mon bonheur, si j'en ai, c'est ma conscience et ma mémoire. Je me souviens. Cette vie en arrière me charme. Je vous y retrouve, je vous y entends. Il me semble que vous me parlez, mes enfants sont petits, ma bien-aimée

[1] M. et Mme Jules Bapst. — [2] *La Légende des siècles.* — [3] *Les Misérables.*

fille morte est à côté de vous et me sourit, et je revois tous ceux qui nous aimaient et que nous aimions. J'écoute votre chant doux et profond. Je recueille les douceurs charmantes de votre esprit, me revoilà aux Roches. Quelle mélancolie et quelle joie! Oui, pensez toujours un peu à moi qui pense tant à vous. Je suis heureux, il me semble que vous parlez de ce livre avec votre accent d'autrefois. Je baise votre main et je vous offre mon plus tendre et mon plus respectueux hommage.

VICTOR HUGO.

A Mademoiselle Louise Bertin.

Hauteville-House, 24 novembre 1866 ou 1867.

CHÈRE MADEMOISELLE LOUISE,

Ce que vous me demandez me serait bien doux, mais le devoir est sombre; vous savez, j'ai écrit le vers :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Hélas! où sont les belles années! Que de choses évanouies! Oui, nous causerions de tout, et je suis sûr que je retrouverais toujours votre grand esprit et votre généreux cœur. Hélas! hélas! Phœbus de Chateaupers est sénateur, le *Journal des Débats* m'est devenu ennemi (hors Janin).

Votre admirable père se tournait vers l'avenir, la rédaction actuelle se tourne vers le passé, ce que je déplore, car les moments difficiles approchent. C'est égal, votre douce lettre m'a fait du bien. Il m'a semblé entendre l'exquise harmonie d'autrefois, cette musique profonde qui est dans votre âme.

Je suis à vous de tout mon dévouement et de tous mes respects. Amitiés à Édouard.

VICTOR H.

A Mademoiselle Louise Bertin, aux Roches.

Hauteville-House, Guernesey, dimanche 1er juin 1868.

Votre lettre, chère Mademoiselle Louise, a été pour moi une émotion profonde. Il m'a semblé que je revoyais tout le passé, là près de moi, vivant, rayonnant, que vous me parliez, que je vous parlais et que nous étions tous là. Maintenant quelques jours se sont écoulés, et je vous réponds, mais il me semble que ma réponse a déjà dû vous arriver, que vous avez dû avoir quelque contre-coup de mes tressaillements, et qu'il y a évidemment dans la nature des communications mystérieuses pour ce que les âmes disent aux âmes. D'ailleurs, vous et moi, nous vivons si près de la mort et nous avons déjà dans la tombe tant de nous-mêmes que nos pensées doivent se rencontrer et se mêler dans cette ombre. Vous savez évidemment d'avance tout ce que je puis vous écrire, vous sentez ce que je sens, vous souffrez ce que je souffre. Quand je lis vos vers ou quand j'entends votre musique, je me reconnais avec quelque chose de doux qui me manque. Je vous remercie d'aimer un peu ce livre que je vous ai envoyé. J'y suis, et vous y êtes, et tout y est, hélas ! et votre père, et mes enfants, dont les uns sont aujourd'hui des hommes, les autres des anges[1].

Pensez quelquefois à moi, *à nous,* et laissez-moi mettre mon tendre respect à vos pieds. V. H.

[1] *Les Contemplations.* — A Mademoiselle Louise B.

3 mars —

Mademoiselle, j'ai lu votre beau
charmant livre, et je serais
rieux de le tenir de vous. Je ne
uis aller chez vous, parce que
ne puis me résigner à rencontrer
ennemis dans cette maison où
ne voyais jadis que des amis,
ais mon vieux cœur est toujours
même, et vous savez combien
'aime votre grande âme.

V. H.



A Madame Édouard Bertin.

20 mars 1871.

Je pars, Madame, je vais à Bruxelles pour la liquidation de cette jeune communauté, ce nid si vite brisé[1].

Vous savez comme j'aime Édouard, comme je vous aime, comme j'aime mademoiselle Louise. Je vous remercie de votre douce lettre. Mon cœur saigne et vous bénit.

Vous avez tous été charmants pour son enfance. Je me mets à vos pieds, Madame, et j'embrasse mon vieil ami Édouard. V. H.

A Madame Édouard Bertin.

Altwies, près Mardorff, 18 septembre 1871.

Que vous dire, Madame? Vous perdez un mari, je perds un ami, ma douleur n'a pas la force de consoler la vôtre. Édouard était le vieux et bon camarade de mon esprit. La vie avait fini par séparer nos destinées, non nos cœurs. Je crois à une vie ultérieure et supérieure, nous nous reverrons.

Ce grand talent sur la terre est à cette heure un grand esprit dans le ciel. Je suis triste; il n'y a pas d'autre douleur que celle-là : perdre ce qu'on aime.

En perdant Édouard, il me semble que je perds quelque chose de moi-même; je songe aux causeries intimes et douces de notre jeunesse. Quel charmant passé évanoui!

Mon fils Victor est absent dans ce moment. Dès son retour, il s'empressera de vous écrire.

Édouard a été pour lui presque un père, et vous, Madame, vous avez été pour lui plus qu'un ange. Je mets à vos pieds mon tendre et profond respect.

VICTOR HUGO.

A Mademoiselle Louise Bertin, quai Conti.

16 janvier 1874.

MADEMOISELLE,

Vous avez été bonne pour ces pauvres êtres, et ils vous ont bien aimée. Aujourd'hui, nuit profonde. Tout s'est évanoui[2].

Recevez l'assurance de mon respect. VICTOR HUGO.

A Madame Édouard Bertin.

31 mai 1877.

Chère Madame Édouard, votre noble et douce lettre m'a vivement touché[3]. Je suis allé chez vous pour vous dire tout le dévouement de mon vieux cœur, vous étiez à la campagne. Laissez-moi vous écrire ce que je vous aurais dit. Aujourd'hui, tous mes souvenirs se condensent en vous, et je revois dans votre âme adorable toutes les âmes que j'ai aimées.

Je mets à vos pieds mes tendres respects. VICTOR HUGO.

[1] Mort de Charles Hugo. — [2] Mort de François-Victor Hugo. — [3] Mort de mademoiselle Louise Bertin.

LA CRITIQUE DRAMATIQUE

GEOFFROY — JULES JANIN

I

Il y a trente ou quarante ans, on citait encore, dans les éditions de Corneille, de Racine et de Molière destinées aux écoles, les jugements de Geoffroy à la suite de ceux de Voltaire et de La Harpe. Aujourd'hui, on connaît son nom, et il peut arriver, par un rare et singulier hasard, qu'on le prononce quelquefois : mais qui donc a lu son *Cours de littérature dramatique?* On se le représente confusément sous l'aspect de quelque « pédant » de comédie, avec rabat et férule, un peu de ventre et des couleurs. On sait, tout en gros, qu'il fut instruit, judicieux, étroit et lucide, dogmatique et rude, et qu'il régenta la littérature dramatique pendant le premier Empire, un peu de la façon dont toutes choses furent régentées à cette époque glorieuse et sans grâce. C'est tout. Bientôt ce sera l'oubli.

Oubli injuste, comme le sont beaucoup d'autres oublis, et comme le sont, d'autre part, plusieurs renommées : car tout n'est qu'heur et malheur. Oubli peut-être inévitable, au surplus. La critique littéraire n'a des chances de durée que dans la mesure où elle est elle-même une création, où elle devient philosophie, histoire, psychologie. Et, sauf erreur, ce n'est qu'assez longtemps après Geoffroy qu'elle a été largement et franchement tout cela.

Ainsi, c'est entendu, Geoffroy est bien mort. Et pourtant, si jamais le caprice vous vient d'ouvrir les six volumes de ses feuilletons (Paris, chez Pierre Blanchard, 1825), je vous promets une surprise. Vous y verrez qu'il a vraiment pensé sur le théâtre tout ce que pouvait penser, de son temps, un homme de la plus vive intelligence; vous aurez cette impression qu'à moins d'être nés avec du génie, à peine aurions-nous eu l'esprit aussi ouvert et aussi libre, et qu'enfin, si nous savons des choses qu'il ne savait point et si nous avons des idées qui lui manquaient..., eh bien! c'est qu'on nous les a apprises. Vous sentirez que nous, qui faisons la même besogne que lui



R. Victor-Meunier sc

Imp. Eudes

GEOFFROY

E. Plon, Nourrit & Cie Edit.

quatre-vingts ans après lui, si nous la faisons autrement, nous la faisons souvent moins bien et jamais mieux, et que si on nous lit et si on ne le lit plus, c'est pour cette raison merveilleusement simple que Geoffroy est mort et que nous sommes en vie. Mais songez un peu, je vous prie, quelle cendre feront nos feuilletons dans un siècle! Et ainsi, une leçon de sagesse et de modestie vient s'ajouter à l'agrément inattendu que nous trouvons dans ces vieilles pages oubliées de l'aïeul des critiques dramatiques.

*
* *

Julien-Louis Geoffroy naquit à Rennes en 1743. Et ce fut bien en effet un Breton, une tête de bois. Élève des Jésuites du collège Louis-le-Grand, il allait entrer dans la Compagnie au moment où elle fut dispersée. Il fut alors précepteur des enfants d'un haut fonctionnaire, Broutin, puis professeur de rhétorique au collège de Montaigu. Au commencement de la Révolution, il écrivit dans quelques petites feuilles royalistes. Dénoncé et poursuivi, il se cacha dans un village des environs de Paris, où il fut réduit par la misère à se faire maître d'école. Enfin il entra au *Journal des Débats,* où, pendant quinze ans, il tint, comme on disait alors, « le sceptre de la critique ». Son autorité fut considérable, unique même. Celle de M. Francisque Sarcey n'en donne aujourd'hui qu'une faible idée. Il était simple de mœurs, brusque, entier, un peu « ours », point homme du monde; très sensible aux plaisirs de la table, aux buveries égayées de citations latines : vice innocent d'humaniste à l'ancienne mode. Il fut accusé de vénalité pour avoir fait de la réclame à un marchand de moutarde. Toutefois, il mourut pauvre, en 1814.

C'est une figure originale; point du tout le pédagogue sévère et ennuyeux que vous vous figurez peut-être. Il eut des principes et, fort heureusement, de la passion. C'est la passion qui échauffe son style, qui lui donne de la clairvoyance pour bien défendre ce qu'il aime et pour attaquer par où il faut ce qu'il déteste. Ses chroniques, que je croyais mortes, un souffle y circule encore, parce qu'il fut non seulement plein de foi, mais aussi plein de verve et souvent d'injustice.

Oui, l'âme de sa critique, c'est la fureur de vengeance d'un homme paisible, mais grincheux, qu'on a dérangé brutalement. Il était commodément installé dans l'ancien régime, juste à la place qui lui convenait. Or, comme il approchait déjà de la cinquantaine, un âge où l'on a toutes ses habitudes,

voilà la Révolution qui le culbute, le bouscule et le chasse. Aussi, lorsque le premier Consul vint tout remettre en ordre, vous jugez s'il fut pour ce gendarme providentiel ! Il ne marchande au pouvoir nouveau ni sa reconnaissance, ni sa fidélité. Sa pensée, là-dessus, est simple et ferme :

« ... Le devoir de tout sujet, de tout citoyen, est d'être fidèle au gouvernement et au souverain établis : cette obligation ne peut être détruite que par la force des choses. Lorsqu'un autre gouvernement, une autre dynastie s'annonce avec tous les signes de la volonté divine et du vœu national, alors l'attachement à l'ancien ordre n'est plus un devoir; c'est un entêtement, c'est une désobéissance aux décrets éternels, une passion insensée qui rompt l'harmonie de la société. » (25 mars 1806.)

Mais, si la Révolution avait méchamment coupé sa vie en deux, n'étaient-ce pas les « philosophes » qui avaient préparé la Révolution ? Geoffroy eut donc la haine de Voltaire, de d'Alembert, de Diderot et de leur séquelle. Son orthodoxie littéraire s'en fortifia, car tout se tient, et il lui sembla qu'en prônant les écrivains du dix-septième siècle aux dépens de leurs successeurs, il contribuait, lui aussi, au raffermissement des bases de la société, et qu'il assurait par là, en quelque façon, la tranquillité de ses vieux jours. Et alors ces classiques, dont son enfance avait été nourrie chez les Jésuites et qu'il aimait un peu par coutume et docilité, il se mit, vers soixante ans, à les aimer en pleine connaissance de cause et avec une très personnelle ardeur. Et son amour fut perspicace, étant doublé d'une bonne haine. Comme il tenait beaucoup à découvrir, chez les classiques, précisément ce qui manquait le plus aux « philosophes », il le découvrit en effet et eut assez souvent la critique inventive (du moins dans le détail). Il admira Corneille, Racine et Molière, pour des raisons dont quelques-unes n'avaient pas été dites avant lui. De tous les critiques de l'ancienne école, c'est à coup sûr Geoffroy qui a le mieux parlé de notre théâtre classique. Il est fort supérieur à La Harpe, et de toutes manières.

***

Je ne puis que jeter quelques indications rapides.

Geoffroy comprend bien Corneille. Il trouve, par exemple, contre l'opinion de tout le dix-huitième siècle et même du dix-septième, que Polyeucte est un personnage aussi intéressant que Sévère. Il juge que ceux qui ont dit qu'ils ne voudraient de Pauline ni pour femme ni pour maîtresse ont dit un très méchant mot ; il qualifie *Polyeucte* de « chef-d'œuvre unique ».

Non seulement il admire le dénouement de *Rodogune*, mais il défend la pièce tout entière, « une des plus fortes conceptions dont notre théâtre puisse se glorifier ».

Il a des vues pénétrantes sur Molière et sur l'esprit de son théâtre. Je vous préviens qu'il se rencontre plusieurs fois avec M. Brunetière. Il fait cette remarque à propos de l'*École des femmes :*

« ..... Du temps de Molière, la galanterie, la politesse et les plaisirs étaient concentrés à la cour et dans les premières maisons de la ville... C'est Molière qui a poli l'ordre mitoyen et les dernières classes; c'est lui qui a ébranlé ces vieux préjugés de l'éducation, soutiens des vieilles mœurs; c'est lui qui a brisé les entraves qui retenaient chacun dans la dépendance de son état et de ses devoirs; et cette impulsion qu'il a donnée aux penchants de son siècle a beaucoup contribué à son succès. » (21 juin 1806.)

Et il ajoute (car ses préoccupations de l'ordre social ne le quittent jamais) :

« Si Molière revenait aujourd'hui, peut-être entreprendrait-il de nous ramener aux anciennes mœurs avec autant d'ardeur qu'il en montra autrefois pour en introduire de nouvelles. »

Et sur *Tartuffe :*

« ..... Si le *Tartuffe* n'avait été qu'inutile, on ne pourrait pas en faire un reproche à Molière; il lui était impossible d'aller au delà de la nature de son art; c'est assez qu'il en ait atteint le plus haut degré. Mais il y a une si grande affinité entre la religion et l'abus qu'on en peut faire, que sa pièce a dû réjouir les impies beaucoup plus qu'elle n'affligeait les hypocrites. La honte de l'hypocrisie rejaillit directement sur la religion et lui est en quelque sorte plus personnelle que l'infamie des autres vices..... »

Bref, il est partagé entre l'admiration que lui inspire le génie de Molière et les inquiétudes que lui donne ce qu'il y sent pourtant d'antichrétien. Mais, avec tout cela, Geoffroy est le premier qui ait restauré chez nous le culte de Molière, un peu négligé, comme vous savez, au dernier siècle.

Geoffroy parle excellemment de Racine. Il ne nous a pas attendus pour découvrir la vérité profonde de son théâtre. Il s'est avisé, avant Nisard, de la « coquetterie décente et noble » d'Andromaque, qu'il appelle la « coquetterie de la vertu ». Il écrit comme nous pourrions faire : « L'auteur de *Britannicus* hasarda le premier exemple d'une tragédie uniquement fondée sur le jeu des passions et le développement du cœur. » Et encore : « Racine n'était point un poète galant; il excellait à peindre le véritable amour, qui presque toujours exclut la galanterie. » Il fait cette réflexion : « C'est à des femmes que Racine a donné ces passions violentes qui troublent la raison ; en cela il s'est rapproché de la vérité et des convenances », et cette autre, qui fut neuve en son temps et qui allait contre l'opinion commune : « Chez Racine, l'action marche toujours : dans les tragédies de

Voltaire, l'intrigue languit; les tirades seules sont animées. » Il admire *Bajazet* sans restriction et relève cette sottise de La Harpe, que « *Bajazet* est une tragédie du second ordre, qui n'a pu être écrite que par un auteur du premier ». Il dit que le dénouement de cette tragédie laisse au cœur « une tristesse profonde et délicieuse ». Il s'est aperçu avant nous de la « couleur locale » de Racine, et de ses audaces et de ses violences :

« ..... Quel courage... ne fallait-il pas avoir pour oser risquer, devant les dames de Paris, un personnage tel que Roxane, chef-d'œuvre de naturel et de vérité! Racine n'a pas agi en homme d'esprit, mais en homme de génie, lorsque sur une scène aussi romanesque que la nôtre il a montré l'amour physique dépossédé de toute noblesse et de tous les raffinements que lui prêtent l'imagination et la chevalerie : Roxane est une véritable sultane; elle aime comme les esclaves de Géorgie et de Circassie renfermées dans des sérails..... C'est, en un mot, une femme ignorante et grossière, qui ne connaît que la géographie et l'histoire du sérail (allusion à l'érudition de Zaïre), qui ne sait qu'être basse, artificieuse ou insolente; mais elle est très instruite et très éclairée sur les intérêts de sa passion; elle va au fait, et toute sa conduite est le résultat de la logique des sens... » (14 messidor an X.)

Qu'en pourrions-nous dire de mieux aujourd'hui même?

Geoffroy ne parle, — comme nous, — que de nature et de naturel, de simplicité et de vérité. Il a « ses idées » et, comme je l'indiquerai, ses préjugés : mais il n'a point l'esprit timide. Il n'aime pas l'Hippolyte d'Euripide, qui lui paraît manquer de noblesse : mais il ne le définit point si mal en l'appelant « un hobereau de basse Bretagne ». Il dit que l'Andromaque du même poète est « une bonne femme franche et naïve » ; et après avoir cité cette phrase de la veuve d'Hector : « Ah! mon cher mari, j'aimais vos maîtresses pour l'amour de vous; combien de fois n'ai-je pas allaité vos bâtards! » il écrit : « Il y a là de quoi faire frémir toutes les petites-maîtresses de Paris; et cependant, si l'on y regarde de près, on aperçoit une sorte de délicatesse et même d'héroïsme dans ces sentiments d'Andromaque. » Qu'ajouterions-nous à cela, nous qui nous piquons de si bien comprendre l'antiquité et de l'aimer toute crue? Seigneur! qu'avons-nous donc inventé?

Vraiment, je suis presque déconcerté de voir sur combien de choses Geoffroy pense comme nous. Voltaire étant sa bête noire, il a merveilleusement vu tout le faible de son théâtre. Les fades tragédies du dix-huitième siècle et de l'Empire, Geoffroy en dit déjà à peu près tout le mal qu'en diront les romantiques. La comédie larmoyante de La Chaussée et de Diderot lui inspire de belles colères ou des moqueries fort divertissantes. Il hait la « philosophie », le romanesque, la fausse humanité, la sensiblerie du temps. Là-dessus il est intarissable. Savourez, je vous prie, ce petit morceau :

« ..... On doit être aujourd'hui rassasié, au théâtre, d'héroïsme et de générosité : la bienfaisance y est aussi banale qu'elle est rare dans le monde; il n'y a point d'auteur qui ne se croie un grand génie, quand il a mis sur la scène un personnage ami de l'humanité souffrante : c'est une sorte de ruse philosophique d'avoir ajouté aux règles de la *Poétique* d'Aristote le sublime précepte de l'Évangile sur la charité, et d'avoir transporté la première des vertus religieuses du sanctuaire au théâtre. L'égoïsme et la bienfaisance ont maintenant leur domaine séparé; l'égoïsme est dans la société, la bienfaisance est sur la scène : les malheureux n'en entendent point parler, parce qu'ils ne vont point à la comédie. Si l'art dramatique était vraiment une école de mœurs, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus de pauvres..... » (13 pluviôse an XI.)

Je suis persuadé que, par exemple, ce qu'il y a de convention, d'hypocrisie, de mensonge, presque de lâcheté morale, dans la conception de la vie qui fait le fond du théâtre de M. Scribe, eût absolument révolté Geoffroy. Lui aussi est, à bien des égards, un « naturaliste » sans le savoir.

Ce qu'il y a encore de remarquable dans son cas, c'est que cette haine qu'il professe pour l'esprit et la philosophie de l'âge précédent n'implique nullement, comme chez d'autres à cette époque, une religiosité à la Chateaubriand. Ce n'est point au nom du christianisme qu'il combat la littérature du dix-huitième siècle : c'est, comme nous avons vu, au nom du bon sens et de la vérité; et cette vérité, il la défend surtout dans l'intérêt de l'ordre social. Il y a chez ce critique un souci constant et dominant de moraliste, et je dirai presque d'homme d'État. Ce Geoffroy fut bien, par une sorte de prédestination, le feuilletoniste de l'Empereur.

Il fut donc classique à sa manière. Il le fut sans doute jusqu'à la défiance de toute espèce d'innovation (d'autant mieux que les novateurs littéraires étaient alors presque tous des hommes de l'opposition) : mais il le fut aussi jusqu'à la haine du pseudo-classique. Cela le met à part, et dans une posture originale. Nous sommes, aujourd'hui encore, de l'avis de Geoffroy sur la valeur intrinsèque de la plupart des ouvrages qu'il a jugés. L'éloge n'est pas mince : car à quel autre des anciens critiques pourrions-nous bien l'adresser? Seulement...

*
* *

Il est, tout de même, bien de son temps, voyez-vous! Certains préjugés littéraires qu'il tient de son éducation reparaissent souvent dans sa critique, sans doute à son insu. Il a gardé des œillères. Il voit très clair, il voit même ce que ne voient pas les autres, mais dans un champ limité. — Il a

raison de juger détestable en soi *Mélanide* ou le *Père de famille;* mais qu'il y ait peut-être dans ces essais malheureux les germes de quelque nouveauté légitime, il ne l'admet pas un instant. Évidemment il eût été l'ennemi déclaré des romantiques. Il a des restes de poétique étroite, timide, scolaire. Après avoir fort bien réfuté ceux qui condamnent la supercherie de Néron, dans *Britannicus,* comme indigne de la majesté tragique, il ajoute : « Il n'y a pas dans tout l'art dramatique de fautes aussi légères que celles qui ne consistent que dans un *excès* de naturel et de vérité, dans une peinture trop fidèle des mœurs. » Or, dire que la faute est légère, c'est pourtant reconnaître la faute. — Geoffroy a l'intelligence plus hardie que le goût. Il est choqué que, dans une tragédie de Luce de Lancival, Andromaque commande à une servante d'aller prendre dans son armoire le plus beau voile et tienne de l'eau prête pour laver Hector quand il reviendra du combat; et pourtant vous pensez si le pauvre Luce y fait des façons et s'il se met en frais de périphrases! Geoffroy eût sans doute réprouvé le « mouchoir » de Pierre Lebrun dans *Marie Stuart.* — Sur les questions de style, il a des étroitesses et des scrupules d'antique régent de rhétorique, lui dont la prose est si drue et si franche.

Enfin, il juge toujours les pièces en littérateur, quelquefois en psychologue, jamais en homme de théâtre. On voit mieux, en le lisant, tout ce que la critique dramatique doit à M. Francisque Sarcey. Geoffroy a d'excellentes remarques : il n'a rien qui ressemble à une théorie du théâtre considéré comme un genre séparé des autres, et à qui ses lois sont imposées par sa nature même et par les conditions de la représentation. Le *criterium* presque unique de Geoffroy, pour juger les pièces, c'est la « vraisemblance », règle hasardeuse et dont l'application est forcément arbitraire, car le vraisemblable n'est pas le même pour tout le monde. C'est ainsi qu'il met en capilotade l'*Agamemnon* de Lemercier, sans s'apercevoir que quelques-uns de ses coups retombent sur Eschyle, et sans se dire que Cassandre, Clytemnestre et Agamemnon pouvaient bien être, en effet, des créatures assez différentes de lui Geoffroy. Il dit à propos de *Richard Cœur de lion :*

« ..... Cet ouvrage si vanté est un des moindres de Sedaine, un de ceux dont la charpente lui fait le moins d'honneur; car il a tout sacrifié à une scène. Que dirait-on d'un architecte qui bâtirait toute une maison dans un goût bizarre et gothique, à l'exception d'une seule chambre où il ferait briller tout son art? Citerait-on ce bâtiment comme un chef-d'œuvre? (*Comparaison des plus inexactes; argument de pur littérateur.*) Il est vrai que la scène est belle, bien dessinée et d'une très heureuse invention; mais elle ne sert qu'à faire mieux sentir la faiblesse de la plupart des autres... » (25 mars 1806.)

Ne sentez-vous pas que ce que Geoffroy condamne ici ravirait M. Sarcey, et que c'est justement dans cette subordination de tout le reste à un puis-

sant effet dramatique que notre contemporain reconnaîtrait avec joie, avec ivresse, « l'homme de théâtre » ?

*
* *

En résumé, Geoffroy a des jugements particuliers très intéressants, il a des « vues », — mais courtes et sans liaison entre elles. Il est de ceux qui ont beaucoup de pensées justes, neuves à la rencontre, mais qui ne vont jamais jusqu'au bout de ces pensées, qui ne savent point les suivre ou les pousser jusqu'au point où elles se rattachent à quelque idée générale non encore aperçue des hommes. Il est de ceux qui vivent, pour ainsi dire, dans un cercle de lumière très nette, mais sans se douter et, par suite, sans souffrir de l'obscurité qui est par delà. C'est un esprit pénétrant, non un esprit proprement philosophique.

En revanche, Geoffroy est ce que nous appelons un tempérament. Il fut, dans la critique, homme d'action et de combat. Il a de la sève, de la verve, de l'humeur, des saillies, des coups de boutoir. A défaut de l'entière liberté d'esprit, il a l'indépendance d'allures. Il a été, en somme, le défenseur le plus courageux, le plus original à force de bon sens et de conviction, de notre théâtre classique, juste à la veille de la plus importante de nos révolutions dramatiques ; et il se trouve qu'à son insu quelques-unes des raisons qu'il donnait de son goût passionné pour ce vieux théâtre pouvaient en justifier le renouvellement. C'est quelque chose que cela. Geoffroy a été un écrivain très vivant et, en outre, un des plus inventifs parmi ceux qui n'ont rien inventé d'essentiel. Si ce ne fut pas un grand esprit, ce fut une bonne et solide caboche. Cette nuance rend très bien mon impression.

II

Entre Geoffroy et Janin il serait aisé d'instituer un parallèle à la Plutarque. Geoffroy eut des principes, et fort étroits ; Janin eut de la sympathie, et fort large. L'un eut beaucoup de raison, l'autre beaucoup d'imagination. Nul ne fut plus sévère pour ses contemporains que Geoffroy ; nul ne fut plus bienveillant pour les siens que Jules Janin... On pourrait continuer ainsi un assez long temps.

Mais voici, à mon sens, le meilleur titre de gloire de Janin. Il fut un des

premiers à réagir, romantique lui-même, contre les dédains que les romantiques avaient d'abord affectés à l'endroit des classiques. Il sut renouveler le point de vue d'où l'on avait pris l'habitude de considérer ces aïeux vénérables. Il sut voir par où ils sont éternellement jeunes et vivants, chercher et montrer moins ce qu'ils ont de raisonnable et de régulier que ce qu'ils ont, eux aussi, de libre, de hardi, de spontané, même d'aventureux. Il admira Corneille, Racine, Molière, non seulement à l'égal de Hugo, mais presque pour les mêmes raisons. Il fut un de ceux qui inventèrent le réalisme et le romantisme des classiques. — Et, d'autre part, il fut un historien, ou plutôt un biographe littéraire, de beaucoup de verve et de mouvement. Il s'amusa à « romancer » la vie des écrivains des deux derniers siècles, faisant pour eux à peu près ce que l'auteur des *Trois Mousquetaires* avait fait pour les personnages de l'histoire de France.

Quant à ses grands contemporains, Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, George Sand, Soulié, Dumas, il bouillonnait d'enthousiasme autour d'eux. Je ne sais s'il les faisait toujours bien comprendre, mais il les faisait aimer. Janin fut un propagateur d'admiration. Il garda jusqu'à la fin l'ivresse de 1830. La vogue de ses feuilletons fut prodigieuse; nul critique, depuis, ne l'a retrouvée. Cela tient un peu, sans doute, au petit nombre des journaux d'alors; cela s'explique aussi, si je puis dire, par la température très élevée de l'atmosphère littéraire de ce temps-là : mais il est évident que cela tient surtout à la très grande puissance de sympathie dont ce généreux esprit était doué.

Il rajeunit la forme même du feuilleton. Il en fit une causerie brillante et capricieuse, où l'analyse des pièces de la semaine était souvent remplacée par de vives considérations de morale, des anecdotes, des citations d'Horace, et même des confidences intimes. Ce genre est difficile. Quand il plaît, ce n'est jamais médiocrement : mais il plaît surtout en ce qu'il nous fait sentir toute proche la personne de l'écrivain, et aussi par ce je ne sais quoi qui est l' « accent du jour ». Et à cause de cela, je crois, ce charme a dû être mieux apprécié par les premiers lecteurs de Janin qu'il ne l'est aujourd'hui par nous autres. C'est une sensation exquise que de tremper sa moustache dans la mousse du champagne, mais cette mousse tombe vite.

Vous vous attendiez, n'est-ce pas, à cette métaphore? Elle était inévitable ici. Janin lui-même, dans un cas semblable, n'eût pas manqué de l'employer : seulement, il en eût mis vingt autres à la suite, toutes aimables et pimpantes. Car personne n'a fait plus de métaphores que lui. En d'autres termes, s'il avait assurément beaucoup de pénétration et d'esprit, il avait encore plus d'imaginative. Il fut merveilleusement abondant et fleuri. Il y a



R. Victor Meunier sc.

Imp Eudes

JULES JANIN

E. Plon, Nourrit & Cie Edit

du trop dans son style. Sa pensée est toujours excessivement ornée. Avec moins d'ornements, elle nous paraîtrait plus claire et plus forte. Mais elle eût moins enchanté nos grands-parents. Janin est de ceux dont nous disons : « Comme il a dû plaire! » Cet éloge en vaut un autre. L'essentiel est d'agir de son vivant sur les esprits : l'action posthume est trop aléatoire.

III

J'ai rapproché Janin de Geoffroy, parce que ce sont là (jusqu'à J. J. Weiss) les deux plus grands noms de la critique dramatique aux *Débats*. Mais j'aurais dû, après Geoffroy, nommer Charles Nodier, qui, plus souple et plus curieux, romantique de la première heure (et un peu encore à la façon de madame de Staël), défendit pendant six mois, au rez-de-chaussée de ce journal, la littérature anglaise et allemande, et contribua à répandre dans le public un goût plus large et plus accueillant aux nouveautés.

A Nodier succède Duvicquet. Nous revenons avec lui à la critique dogmatique, un peu défiante et étroite. Pendant d'assez longues années, il jugea les œuvres du théâtre avec une honnêteté circonspecte. Esprit consciencieux, disciple de Geoffroy et pâle imitateur d'un modèle qu'on ne saurait dire éclatant, il s'épouvantait des audaces de Casimir Delavigne.

Après Janin, Clément Caraguel, l'auteur d'une aimable comédie restée au répertoire du Théâtre-Français : *le Bougeoir*. Il avait de la finesse, de la bonhomie, de la modération et une certaine nonchalance piquante. Il ne semblait pas qu'il aimât beaucoup le théâtre, quoiqu'il en fît lui-même.

Henri Aron n'écrivit aux *Débats* que quelques feuilletons. Il eut le temps d'y montrer beaucoup d'esprit et la préférence la plus décidée et la plus éclairée pour l'art classique.

J'arrive enfin à M. Weiss. Tous les mérites que s'étaient partagés ses prédécesseurs, on peut dire qu'il les réunit en lui, — avec quelque chose par surcroît. S'il avait été meilleur ménager de son talent, s'il avait pris la peine de rassembler en volumes une partie au moins de ses articles et de ses feuilletons, les moins attentifs s'apercevraient que personne n'a eu plus d'idées que M. Weiss, ni plus originales, ni sur plus d'objets. Critique dramatique, il agrandissait ou, si l'on veut, débordait continuellement sa tâche. C'étaient des considérations imprévues sur les mœurs, des vues singulières et justes sur notre histoire politique ou littéraire, — et des rapprochements étourdissants, l'affirmation décevante des préférences

personnelles les plus audacieuses, — puis des fusées de verve, des échappées de fantaisie bouffonne, — un pétillement d'esprit et d'imagination sur un fond original de science et de sagesse, — et, parmi tout cela, le style le plus souple et le plus brillant, nourri du vocabulaire le plus abondant et le plus coloré. Ce qui charmait et ce qui imposait aussi, c'est qu'on ne sentait point chez M. Weiss un spécialiste confiné dans sa besogne, mais un homme informé de toutes choses, qui avait vécu ailleurs qu'au théâtre et qui, outre la littérature, savait le monde et les affaires. On se figure aisément M. Weiss, avec son indépendance d'allures et sa grande curiosité, attablé au café Procope et donnant la réplique aux plus vifs esprits du siècle dernier, et, au sortir de là, employé avec honneur dans quelque mission diplomatique... Une si riche intelligence renvoie parfois de bien curieuses images des objets qui s'y reflètent, œuvres d'art ou réalités : l'esprit de M. Weiss aura été un des miroirs inventifs de notre temps.

Je n'ai pu me tenir, dans cet article qui devait n'être consacré qu'aux morts, d'apporter à mon illustre prédécesseur l'hommage de ma fervente admiration; et c'est, je vous assure, avec la plus sincère humilité que je me répète le vers de Stace :

Tu longe sequere et vestigia semper adora.

Jules Lemaître

LA CRITIQUE MUSICALE

CASTIL-BLAZE — H. BERLIOZ

I

Jusqu'à Castil-Blaze (1820), il n'y eut au *Journal des Débats* aucun rédacteur spécial qui fût chargé de juger les œuvres musicales. Opéras et concerts étaient placés sous la juridiction du critique dramatique.

Geoffroy, qui n'avait nul goût pour les nouveautés au théâtre, était aussi peu disposé à bien accueillir les œuvres musicales qui sortaient des vieilles traditions. Il aimait d'un amour exclusif l'ancien opéra-comique français, et ni Haydn, ni Mozart, dont les œuvres excitaient l'enthousiasme des *dilettanti* de l'Empire, ne le rendirent infidèle à son admiration pour Grétry. Il mettait au-dessus de tout la clarté de la mélodie et la vérité de l'expression dramatique. Il est inutile d'ajouter que, sous le rapport de la technique musicale, il était l'incompétence même.

Citons quelques fragments d'un feuilleton sur *Don Juan;* c'est là, croyons-nous, un bon spécimen de la critique musicale de Geoffroy (24 septembre 1805) :

« La mode des ouvertures doit son origine aux progrès de la musique instrumentale. L'ouverture n'est pas plus nécessaire à un opéra que ne l'est à une tragédie le morceau de musique que l'orchestre exécute avant qu'on lève la toile; et même l'ouverture d'un opéra est beaucoup moins convenable; car on peut préparer les spectateurs à la représentation d'une comédie ou d'une tragédie par un morceau de musique. Mais pourquoi coudre une symphonie à un opéra, où il n'y a toujours que trop de musique? *Croit-on que trois heures ne suffisent pas pour entendre l'orchestre?* Et pourquoi faire essuyer aux auditeurs, dans le moment où l'attention est la plus fraîche, un surcroît de musique absolument inutile? La seule ouverture d'un opéra devrait être la ritournelle du premier morceau de la pièce; *et les anciens opéras-comiques n'en avaient pas d'autres.*

« Le sexto du troisième acte a les mêmes beautés et le même défaut; on n'entre pas assez dans le motif de la scène. Il résulte toujours de tant d'acteurs qui chantent sans qu'on entende ce qu'ils disent, une confusion sinon musicale, du moins théâtrale. De pareils morceaux, très admirés des musiciens, n'ont pas autant de prix pour le commun des auditeurs; c'est absolument le goût, la manière et la facture des opéras

bouffons italiens. L'inconvénient fatal de ces grands ensembles, c'est qu'ils se ressemblent presque tous et ne signifient pas plus les uns que les autres.

« On a trop prodigué depuis trente ans ces morceaux d'harmonie dans les opéras-comiques aux dépens du sens commun et de l'expression théâtrale; c'est ce qui étouffe tout intérêt, toute marche dramatique; c'est une coupe adoptée par les bouffons, qui rend impossible toute alliance de la musique avec une bonne pièce. Les comédies lyriques de Grétry sont des modèles en ce genre, parce que les morceaux d'ensemble y sont placés à propos, ménagés avec un art infini; au lieu de produire de la confusion, ils forment des scènes agréables et intéressantes...

« On pourrait établir en règle générale que tout morceau d'ensemble, s'il n'est pas en dialogue, s'il arrête la marche de l'action, s'il ne forme pas une situation et une scène, est vicieux sur un théâtre lyrique... »

Geoffroy, qui ne savait pas la musique, n'était point embarrassé pour rendre compte d'un opéra[1]; il en contait longuement le poëme, en discutait le mérite dramatique et expédiait la partition en quelques lignes vagues et insignifiantes. Mais lorsqu'il s'agissait d'une œuvre purement musicale, de quelque oratorio ou de quelque symphonie, la tâche du critique était plus malaisée. Il se lançait alors en de grands développements sur les divers genres de musique, ou en des digressions étrangères au sujet. Le feuilleton sur la *Création* d'Haydn est bien caractéristique. Les circonstances étaient d'ailleurs favorables au critique, car Bonaparte avait failli être la victime d'un attentat le soir même où les Parisiens étaient pour la première fois conviés à entendre l'oratorio d'Haydn. (5 nivôse an IX.)

« Ces fiers Germains, qui luttèrent si longtemps contre les armes romaines, disputent encore aujourd'hui à l'Italie moderne le sceptre de l'harmonie. Qui jamais eût pu croire que les Sicambres et les Chérusques deviendraient des Orphée, et qu'au milieu de ces sombres forêts, asile éternel de la barbarie, on verrait un jour se renouveler les prodiges de l'art, réservés aux climats voluptueux de la Grèce et de l'Ausonie? Peut-être sera-t-on moins surpris si l'on se rappelle que les fondateurs de la musique, que Linus et Orphée étaient nés dans la Thrace, contrée non moins sauvage alors que l'Allemagne. Quelle devait être en effet la férocité de ces habitants, puisque ce même Orphée, qui sut amollir les chênes et les rochers du pays, n'en put attendrir les femmes!

« Les Italiens et les Allemands se sont partagé les deux domaines de la musique, qui n'étaient pas cependant faits pour être séparés, l'harmonie et la mélodie. Les airs sont en Italie et les accompagnements en Allemagne; d'un côté se trouvent les scènes, de l'autre les symphonies; et les Alpes s'élèvent entre les orchestres et les théâtres. C'est aux bons compositeurs français qu'il appartient de rapprocher et de marier des objets qui doivent être fondus ensemble.

« L'*Oratorio* d'Haydn, tout admirable qu'il est, laisse apercevoir une trace légère du goût et de la manière germaniques; les chœurs sont parfaits, les accompagnements sublimes, les effets d'harmonie dignes d'un grand maître; toutes les parties de l'orchestre ne laissent rien à désirer; mais on cherche quelquefois cette

[1] Plus d'un critique moderne peut se dire, sous ce rapport-là du moins, de l'école de Geoffroy.

mélodie céleste et ces chants divins commandés par le sujet, et que le génie seul inspire. Les trios n'ont pas toujours des motifs assez heureux.

. . . .

« J'ai tâché jusqu'ici d'écarter de ma pensée les sinistres alarmes qui ont empoisonné cette fête ; j'ai parlé en amateur; il est temps de parler en citoyen. Pendant que le peuple français, libre de toute inquiétude, se livrait à des plaisirs innocents auxquels la présence du premier Consul devait attacher un nouveau prix, des monstres méditaient les plus noirs des attentats contre celui qui nous procure ces doux loisirs.

Heu! cadit in quemquam tantum scelus?

(Virg., *Egl.* ix.)

« Hélas! un crime aussi horrible peut-il entrer dans le cœur d'un homme! »

« Malheureux! nous courions au théâtre à la *Création du monde,* et la France allait être replongée dans le chaos! Mais la puissance qui nous a donné Bonaparte se rit des complots des méchants. Qu'ils rentrent dans les enfers qui les ont vomis, tandis que le héros continuera son cours de triomphes et de bienfaits, et accomplira ses glorieuses destinées! »

Geoffroy meurt en 1814. Duvicquet lui succède au feuilleton; il a hérité de ses opinions en musique comme en littérature : il se livre, lui aussi, à de longues et minutieuses analyses des poèmes d'opéra, se plaint sans cesse de leur pauvreté dramatique et célèbre, par-dessus toute autre qualité, la vérité et la simplicité de la déclamation. Mais déjà à cette époque, d'autres rédacteurs[1], sous la rubrique *Mélanges,* s'occupent de questions musicales, content les représentations du Théâtre-Italien et les premiers succès des œuvres de Rossini à Paris. Enfin, en 1820, Castil-Blaze commence sa *Chronique musicale,* dont, dès le premier article, il indique ainsi le caractère : « Cette chronique sera exclusivement consacrée à la musique. Les opéras anciens et nouveaux y seront (uniquement sous le rapport musical) examinés, analysés avec soin et d'après les principes de la bonne école... » Il annonce qu'il passera aussi en revue les messes, les oratorios, les symphonies, les romances, les perfectionnements de l'art et de la facture des instruments, les théâtres des départements.

Dès les premières chroniques de Castil-Blaze, une furieuse dispute éclate entre lui et deux autres écrivains du *Journal des Débats,* Hoffman et Duvicquet. Avec son ardeur méridionale, Castil-Blaze a déclaré tout net que les gens de lettres n'entendent rien à la musique et n'en doivent souffler mot; puis, chemin faisant, il a quelque peu malmené Grétry. Hoffman, qui a jadis composé de nombreux livrets d'opéras et traite

[1] Étienne (V.) et Becquet (R.).

volontiers les questions musicales dans les articles de *Variétés* du *Journal des Débats,* s'emporte, et voilà la querelle ouverte entre la musique savante et l'autre :

« Que conclure de tout ceci? écrit Hoffman. C'est qu'il y a deux musiques : l'une qui exige de la déclamation, de l'esprit, de la vérité, la connaissance de l'art dramatique, de la langue, des caractères, des passions, c'est celle de Grétry; l'autre est la musique proprement dite, la musique toute seule, débarrassée de l'attirail dramatique, de la déclamation, de l'esprit et du bon sens. C'est celle des savants et des *dilettanti*. Choisissez! » (5 février 1821.)

Castil-Blaze répond aux gens de lettres en leur rappelant que *Don Juan,* d'abord condamné par la critique, est maintenant applaudi par tous, que semblable a été la destinée du *Barbier,* que pour La Harpe, Gluck n'était qu'un « hurleur détestable », et que pour Geoffroy, Mozart n'était qu'un faiseur de charivaris. Enfin, aux vieux opéras-comiques français il oppose les *Noces de Figaro.*

La réplique d'Hoffman est assez brillante (6 avril 1821). A son avis, toutes les disputes en musique ne reposent sur rien. Trois qualités sont indispensables au compositeur d'opéras : l'harmonie, la mélodie, la déclamation. Lorsqu'un musicien excelle dans l'une de ces trois parties, il méprise ceux à qui sont dévolues les qualités qui lui font défaut.

« Il y a aussi les musiciens qui n'ont rien fait, mais qui, s'attachant exclusivement à une secte, ne vantent que ce qui sort de ce laboratoire, décrient tout ce qui est étranger à cette école et traitent fort incivilement les hommes qui ont le malheur de s'amuser dans un autre système[1]. Sans entrer en discussion avec eux, je leur répondrai par ce mot de Rivarol : « C'est un grand avantage que de n'avoir « rien fait, mais il ne faut pas en abuser. »

« La plupart des enthousiastes et des criailleurs en musique sont des hommes fort ignorants; car là où il y a le plus d'ignorance, il y a aussi le plus d'enthousiasme. Nous ne disputons pas avec aigreur sur les choses que nous savons, mais sur celles que nous voulons avoir l'air de savoir. Il arrive donc que les différents amateurs et prôneurs querellent sur la leçon que le patron leur a faite; ils veulent faire comprendre des choses qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes; ils prodiguent les termes techniques qu'ils n'entendent pas; ils s'irritent sans savoir pourquoi, et vont quelquefois se couper la gorge pour prouver la supériorité d'un Allemand ou d'un Italien, sans se douter que l'Italien voudrait bien avoir fait tel morceau de l'Allemand, et l'Allemand avoir trouvé tel chant de l'Italien... »

Castil-Blaze tombe d'accord que Hoffman a donné la vraie formule : *Une juste expression des paroles, un beau chant et une belle harmonie constituent une œuvre parfaite.* Mais il n'en continue pas moins à dauber sur la pauvreté orchestrale des vieux opéras-comiques français; il trouve d'ailleurs

[1] Hoffman avait-il pressenti les néo-wagnériens?

fort bon qu'on rajeunisse les thèmes des compositeurs d'autrefois en les introduisant *adroitement* dans un ballet ou un morceau de musique instrumentale.

« Tout cela, ajoute-t-il, peut exister sans altérer le motif original, le fond est le même, les formes seules sont changées. Le diamant est trouvé, le lapidaire s'en empare, le taille, le polit, lui donne une monture disposée d'après les règles de son art, et la pierre devient plus brillante et plus belle. »

On voit déjà poindre ici l'arrangeur, le féroce arrangeur que fut Castil-Blaze. Cet étrange fabricant d'opéras *estropie* poètes et musiciens avec une candeur et une tranquillité d'âme que rien jamais ne déconcerte. Il refait à sa façon *Pourceaugnac,* la *Fausse Agnès,* les *Folies amoureuses,* et sur les vers de son cru plaque des morceaux pris à des musiciens différents : Rossini, Beethoven, Weber, Steibelt, Spontini contribuent à la confection de ces pots pourris. Sa *Chronique musicale* sert à Castil-Blaze pour défendre ces arrangements. Après la représentation des *Folies amoureuses, opéra bouffon en trois actes d'après Regnard, musique de Mozart, Cimarosa, Paer, Rossini, Paresi, Generali, Steibelt,* il écrit : « La représentation des *Folies amoureuses* fera époque dans l'histoire de l'art. » (2 mai 1823.) Si on lui reproche la piteuse versification dont il affuble les chefs-d'œuvre du théâtre, il recueille à travers maints livrets d'opéras des vers qui, soit en dureté, soit en ineptie, ne le cèdent en rien aux siens. A ceux qui le blâment d'avoir travesti le *Freischütz* en *Robin des bois* et d'avoir, pour les besoins de *son* poème, mutilé la partition de Weber, il répond : « L'expérience a déjà prouvé que les drames et opéras allemands ne pouvaient être naturalisés en France sans avoir été rectifiés et ramenés à nos mœurs théâtrales, si opposées aux licences romantiques de Schiller et de Kind... » (28 déc. 1824); et quand Weber lui-même se plaint de ces *rectifications,* Castil-Blaze réplique dans les *Débats* (25 juin 1826) que, sifflé lorsqu'il fut joué intégralement, le *Freischütz* n'a obtenu un grand succès que grâce à l'*arrangeur.* En d'autres occasions, Castil-Blaze sait user de sa *Chronique* pour préparer de loin le succès de ses adaptations futures; après un compte rendu sévère du *Mose in Egitto,* il ajoute : « Lorsque tout le monde aura compris le drame italien, j'essayerai de montrer comment il serait possible de former avec des matériaux aussi précieux un opéra à grand effet, raisonnable et même dramatique, enfin un opéra français... » Et avec quelle sollicitude Castil-Blaze suit sur les théâtres des départements le succès de ses traductions et arrangements pour bien vite en pouvoir informer ses lecteurs!

Il serait pourtant injuste de croire que Castil-Blaze réservait toute son

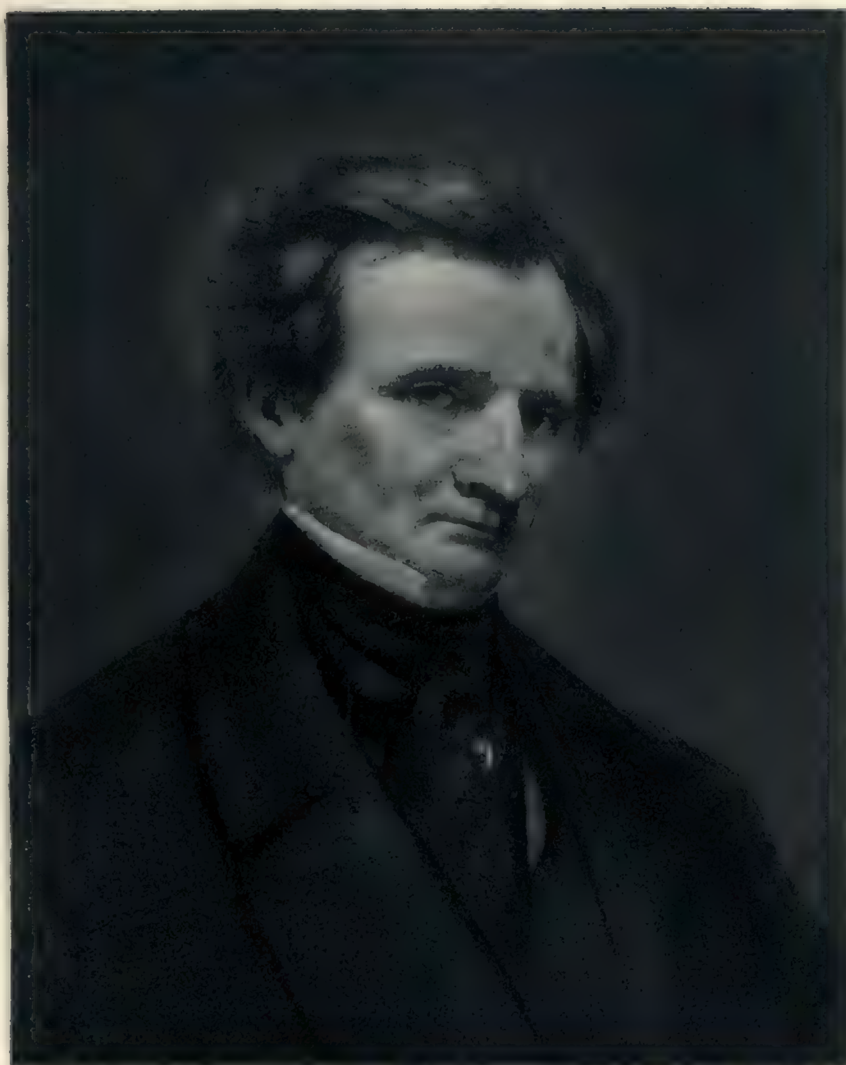
admiration aux œuvres dont il était ou pouvait devenir le traducteur. Il a célébré les mérites de plus d'un opéra auquel il ne collabora point. Dans ce cas, il est vrai, tous ses compliments allaient au musicien, et il était froid pour les librettistes : il a écrit sur *Guillaume Tell* une série d'articles où il détaille toutes les beautés de la partition et rapporte fidèlement l'enthousiasme du public, « malgré la vétusté du sujet et l'ennui que la pièce répandait parfois sur l'assemblée ». Mais, après tout, cette opinion est-elle si déraisonnable?

Castil-Blaze, que Berlioz devait plus tard frapper d'un terrible anathème [1], avait été, parmi les critiques du temps, un des plus favorables aux premiers essais du grand musicien. Cette circonstance, et aussi la profonde et sincère admiration avec laquelle Castil-Blaze salua la révélation des symphonies de Beethoven au Conservatoire (en dépit de certaines réserves, aujourd'hui assez divertissantes), doivent nous rendre indulgents à sa mémoire. Enfin, c'est à lui que revient l'honneur d'avoir inauguré dans le *Journal des Débats* et dans la presse française la critique *musicale* des œuvres de musique.

II

Le feuilleton du *Journal des Débats,* que Berlioz rédigea pendant près de vingt ans, fut pour lui une douleur sans cesse renouvelée, une douleur qui, un certain jour, faillit le pousser au suicide. Berlioz raconte dans ses *Mémoires* en quelle circonstance il devint le collaborateur de ce journal. Il venait de publier dans la *Gazette musicale* une nouvelle intitulée *Rubini à Calais,* et bien qu'il fût profondément triste, dit-il, en l'écrivant, cette nouvelle n'en était pas moins d'une gaieté folle. Le *Journal des Débats* la reproduisit en la faisant précéder de quelques lignes où l'on vantait « la verve et l'esprit » de l'auteur. Berlioz vint immédiatement remercier le directeur du journal, Bertin l'aîné, qui, sans plus de préambules, lui proposa de rédiger le feuilleton musical, « ce trône de critique tant envié » étant devenu vacant par la retraite de Castil-Blaze. Berlioz accepta, bien qu'il dût laisser à d'autres collaborateurs la partie la plus importante de son nouvel emploi. Il n'eut d'abord dans ses attributions que les concerts et les *Variétés musicales,* tandis que Janin gardait l'opéra et Delécluze le théâtre italien. En 1837, l'opéra-comique et l'opéra lui furent dévolus, mais Jules Janin, qui probablement y trouvait quelque agrément, conserva « ses droits du seigneur » sur les ballets. Quant au théâtre italien, Delé-

[1] *Mémoires de Berlioz,* t. I, p. 90.



G. Courbet pinx. Imp Eudes Héliog. Dujardin

HECTOR BERLIOZ

E. Plon Nourrit & Cie Edit

cluze en demeura chargé jusqu'à sa mort, privilège que Berlioz, d'ailleurs, ne lui envia jamais.

Ah! le maudit feuilleton qui a peut-être fait une lacune regrettable dans l'œuvre du compositeur! Berlioz nous l'a dit bien souvent, et cela est consigné dans ses Mémoires : telle était son aversion pour tout travail de cette nature qu'il ne pouvait entendre annoncer une première représentation à l'un de nos théâtres lyriques sans éprouver un malaise qui augmentait jusqu'à ce que le feuilleton fût terminé. Et c'était bien pis quand il ne pouvait pas parvenir à le commencer.

Il demeura, une fois, un jour entier enfermé dans sa chambre sans pouvoir trouver la première ligne, le premier mot d'un article qu'il avait à faire sur un opéra-comique nouveau dont, par parenthèse, au bout de huit jours, il avait oublié le nom!

« Les lobes de mon cerveau [1] semblaient prêts à se disjoindre. J'avais comme des cendres brûlantes dans les veines. Tantôt je restais accoudé sur ma table, tenant ma tête à deux mains; tantôt je marchais à grands pas comme un soldat en sentinelle par un froid de vingt-cinq degrés. — (Il avait dû voir cela en Russie.) — Je me mettais à la fenêtre, regardant le jardin environnant, les hauteurs de Montmartre, le soleil couchant..... aussitôt la rêverie m'emportait à mille lieues de mon maudit opéra-comique. Et quand, en me retournant, mes yeux retombaient sur son maudit titre, écrit en tête de la maudite feuille de papier, blanche encore et attendant obstinément les autres mots dont je devais la couvrir, je me sentais envahir par le désespoir. J'avais une guitare — (le seul instrument dont il ait jamais su jouer) — appuyée contre ma table, d'un coup de pied je lui crevai le ventre... Sur ma cheminée, deux pistolets me regardaient avec leurs yeux ronds... je les considérai très longtemps... puis j'en vins à me bosseler le crâne à grands coups de poing.

« Enfin, comme un écolier qui ne peut pas faire son thème, je pleurai avec une indignation furieuse en m'arrachant les cheveux. Cette eau salée sortie de mes yeux sembla me soulager un peu. Je tournai contre le mur le canon de mes pistolets qui me regardaient toujours. J'eus pitié de mon innocente guitare, et, la reprenant, je lui demandai quelques accords qu'elle me donna sans rancune. Mon fils, âgé de six ans, vint en ce moment frapper à ma porte : par suite de ma mauvaise humeur, je l'avais injustement grondé le matin. Comme je n'ouvrais pas :

« Père, me cria-t-il, veux-tu *être-z-amis?*

« Je le pris sur mes genoux... »

Enfin, le lendemain, le feuilleton était fait.

Mais la suite du chapitre mérite aussi d'être citée :

« Il y a quinze ans de cela!... et mon supplice dure encore... Extermination! En être toujours là! Qu'on me donne donc des partitions à écrire, des orchestres à conduire, des répétitions à diriger; qu'on me fasse rester huit heures, dix heures même, debout, le bâton conducteur à la main, exercer des choristes sans instrument pour

[1] *Mémoires,* page 333.

les accompagner, leur chantant moi-même leurs répliques tout en marquant la mesure, jusqu'à ce que je crache le sang ou que la crampe m'arrête le bras ; qu'on me fasse porter des pupitres, des contrebasses, des harpes, déplacer des estrades, clouer des planches, comme un commissionnaire ou un charpentier; qu'on m'oblige ensuite, pour me reposer, à corriger pendant la nuit les fautes des graveurs ou des copistes ; je l'ai fait, je le fais, je le ferai ; cela tient à ma vie musicale, et je le supporte sans me plaindre, sans y songer même, comme le chasseur endure le froid, le chaud, la faim, la soif, le soleil, les averses, la poussière, la boue et les mille fatigues de la chasse ! Mais sempiternellement feuilletonner pour vivre ! écrire des riens sur des riens ! donner de tièdes éloges à d'insupportables fadeurs ! parler ce soir d'un grand maître et demain d'un crétin avec le même sérieux, dans la même langue ! employer son temps, son intelligence, son courage, sa patience à ce labeur, avec la certitude de ne pouvoir au moins être utile à l'art en détruisant quelques abus, en arrachant des préjugés, en éclairant l'opinion, en éprouvant le goût du public, en mettant hommes et choses à leur rang et à leur place ! Oh ! c'est le comble de l'humiliation ! mieux vaudrait être... ministre des finances d'une république.

« Que n'ai-je le choix ! »

Fort heureusement il n'a pu choisir.

Mais pourquoi Berlioz s'obstinait-il à un métier qui lui causait un tel dégoût, une telle aversion, et le plongeait dans de telles angoisses? Parce que, comme il le dit lui-même, ce métier l'aidait à vivre et lui permettait, quand il en avait le loisir, d'écrire de la musique dont il ne vivait pas.

Je vois d'ici sourire de pitié, à la lecture des lignes qui précèdent, ceux qui élaborent avec la même indifférence, la même facilité, un feuilleton musical sur n'importe quoi et n'importe qui, sur tel ouvrage ou tel autre, qu'il soit médiocre ou sublime, ancien ou nouveau. Leurs connaissances techniques ne les gênent guère, et ils se consolent aisément de n'en point posséder, en songeant qu'elles n'ajouteraient absolument rien à l'autorité de leurs jugements.

Mais n'allez pas croire que Berlioz fût toujours triste, découragé, devant une feuille de papier blanc, ou en proie à de tragiques rêveries quand il avait à faire un feuilleton. Il nous a laissé sur Beethoven et sur Gluck, sur Weber et Spontini des pages qui débordent d'enthousiasme et dans lesquelles « on sent bien la joie d'écrire [1] ».

N'était-il pas joyeux de tenir la plume quand il écrivait ces spirituelles et humoristiques fantaisies qu'il recueillit plus tard dans les *Soirées de l'orchestre*, *A travers chants* et dans les *Grotesques de la musique*? Là il se montre bien tel que nous l'avons vu si souvent en ses jours de gaieté folle et de verve endiablée, maniant comme pas un le sarcasme et l'ironie et allant même jusqu'au calembour. Une annonce du compositeur de romances Pan-

[1] *Les feuilletons d'Hector Berlioz.* (*Journal des Débats* du 19 octobre 1886.)

seron appelant à lui les amateurs qui voudraient donner à leurs productions hâtives ou fantasques un vernis de science et de correction, avec promesse de garder le secret professionnel, lui inspire cette boutade dont on rit encore aujourd'hui : le docteur Panseron vient d'ouvrir un cabinet de consultations pour le traitement des mélodies secrètes. Les donneurs de concerts l'exaspèrent :

« Vous tous, grands et petits pianistes, violoncellistes, hauboïstes, flûtistes, saxophonistes, cornistes, triples violonistes, simples racleurs, chanteurs, roucouleurs et compositeurs, laissez-moi tranquille; gardez-vous de me pousser au désespoir; car, je le déclare, je ne suis point un apologiste du suicide; mais il y a là sur ma table une paire de pistolets chargés! — (Ces pistolets avec lesquels il nous a fait faire connaissance déjà.) — Et si l'un de vous avait la barbarie de me relancer encore, je serais capable de *lui* brûler la cervelle. »

Sous prétexte de nous parler des mœurs musicales de la Chine, il fait une critique désopilante des nôtres, de ce qui se passe dans nos théâtres, des libertés grandes que prennent nos chanteurs envers les maîtres qu'ils sont chargés d'interpréter et qu'ils travestissent, qu'ils outragent :

« Les législateurs chinois ont donc, avec grande raison, selon moi, prononcé des peines sévères non seulement contre les directeurs de théâtre qui représenteraient mal les belles œuvres lyriques de Koang-fu-tsée, mais encore contre les chanteurs et les chanteuses qui se permettraient, dans les concerts, d'en chanter des fragments indignement. Chaque semaine, un rapport est fait par la police musicale au mandarin directeur des arts; si une chanteuse s'est rendue coupable du délit de profanation que je viens d'indiquer, on lui adresse un avertissement en lui coupant l'oreille gauche. Si elle retombe dans la même faute, on lui coupe l'oreille droite pour second avertissement... La législation chinoise, d'ailleurs, se montre là un peu sévère, car on ne peut pas exiger une exécution irréprochable d'une cantatrice qui n'a pas d'oreilles... »

Il plaisante même l'Académie, ce qu'il fit du reste plus d'une fois avant de devenir lui-même académicien :

« Il ne se publie pas dans toute la Chine un livre sur la musique, la peinture, l'architecture, etc., que l'auteur ne soumette son travail à l'examen des mandarins artistes, afin, s'ils l'approuvent, de pouvoir inscrire sur la seconde édition de l'ouvrage : *Approuvé par le collège*.

« Malheureusement, les membres respectés de cette institution, qui avaient souvent le droit de faire infliger aux auteurs le supplice de la cangue, ont toujours été, à l'inverse des directeurs spéciaux de l'art musical, animés d'une telle bienveillance qu'ils approuvent généralement tout ce qu'on leur présente. Aujourd'hui, ils loueront un auteur d'avoir exposé telle ou telle doctrine, préconisé telle ou telle méthode de tam-tam; demain un autre exposera la doctrine contraire, prônera la méthode opposée, et le *collège* ne manquera pas de l'approuver encore..... Ah! pauvres Chinois! il ne faut plus s'étonner de voir chez eux l'art rester obstinément stationnaire! »

Et la conclusion de cet amusant parallèle :

« Les mœurs chinoises, si différentes des nôtres en tout ce qui touche aux beaux-arts en général et à la musique en particulier, s'en rapprochent sur un seul point : pour diriger les flottes, ils prennent des marins. Si nous continuons, à la vérité, nous finirons par leur ressembler. »

Berlioz a brodé plus d'une variation sur ce thème vieux comme la musique, et toujours rajeuni : le droit bizarre, extravagant, inouï, que s'arrogent certains artistes de corriger les auteurs. Il y revient, avec les comparaisons les plus ingénieuses, les métaphores les plus hardies, dans une lettre qu'il adresse de Bade, où il était allé donner son premier grand festival, à ses confrères de l'Académie des beaux-arts. Cette lettre, datée de 1861, « parut d'un style trop en dehors des habitudes académiques et n'a pas été lue en séance publique ». La vérité est qu'elle était tout bonnement destinée au *Journal des Débats*. Il cite ce joli mot de Rossini : « Ma musique n'est pas encore *faite :* on y travaille. Mais ce n'est que le jour où il n'y restera plus rien de moi qu'elle aura acquis toute sa valeur. » Et encore celui-ci, qui pourrait bien être de lui : « A la dernière répétition d'un opéra nouveau : Ce passage ne me va pas, dit naïvement un chanteur, *il faut que je le change.* — Oui, répliqua l'auteur, mettez quelque autre chose à la place. Chantez la *Marseillaise.* »

Dans cette même lettre, Berlioz ne s'en prend pas seulement aux chanteurs, qui se croient tout permis, et aux cantatrices, qui ne le cèdent en rien aux chanteurs. « Nous autres compositeurs, écrit-il, nous avons la chance d'être assassinés par tout le monde, par des chanteurs sans talent, par les méchants virtuoses, par les mauvais orchestres, par les choristes sans voix, par les chefs d'orchestre incapables, lymphatiques ou bilieux,... par les architectes qui construisent les salles, enfin par les claqueurs qui nous applaudissent. » Ce dernier trait à propos de la belle phrase instrumentale qui termine le trio des masques dans *Don Juan,* et qui est toujours couverte par les applaudissements. Et comme il se rebiffe contre ce « sauveur du Capitole » qui vient le relancer pendant qu'il était perdu dans sa contemplation, dans sa rêverie, sur la plus haute plate-forme du vieux château de Bade !

« — Je parie que vous travaillez à l'opéra que M. Bénazet vous a commandé pour l'ouverture du théâtre de Bade..... — N'employez donc pas, s'il vous plaît, des expressions aussi inconvenantes. M. Bénazet ne m'a rien commandé ; on ne commande rien aux artistes, vous devriez le savoir. On commande à un régiment français d'aller se faire tuer, et il y va ; à l'équipage d'un vaisseau français d'aller se faire sauter, et il y va ; à un critique français d'entendre un opéra-comique dont il doit rendre compte, et il l'entend, mais c'est tout ; et si l'on comman-

dait à certains acteurs de déranger seulement leurs habitudes, d'être simples, naturels, nobles, également éloignés de la platitude et de l'enflure ; si l'on commandait à certains chanteurs d'avoir de l'âme et de bien rythmer leur chant, à certains critiques de connaître ce dont ils parlent, à certains écrivains de respecter la grammaire, à certains compositeurs de savoir le contrepoint, les artistes sont fiers, ils n'obéiraient pas... »

Berlioz avait beau maugréer contre la dure nécessité de faire des feuilletons, de les faire à heure fixe, on sentait qu'il y avait en lui un impérieux besoin d'écrire. Le compte rendu d'un opéra-comique pouvait bien faire grincer sa plume sur le papier; mais avec quelle aisance et quelle abondance de traits il flétrissait les abus au théâtre, le charlatanisme de certains virtuoses, la mauvaise foi de certains directeurs, la platitude de certains compositeurs! On sentait qu'il était pénétré de son sujet; cela coulait de source, et ce n'était pourtant pas tout à fait de l'eau claire. Rarement il s'est laissé aller à des personnalités blessantes, et quelques-uns qui se sont attiré de sa part de vertes ripostes les avaient, ma foi, bien méritées. Scudo avait écrit ceci : « Le Chinois qui charme ses loisirs par le bruit du tam-tam, le sauvage que le frottement de deux pierres met en fureur, font de la musique dans le genre de celle que compose M. Hector Berlioz. » Berlioz a-t-il été trop loin en traitant un peu prématurément de fou l'auteur de cette boutade, qui ne devait mourir de folie furieuse que quelques années plus tard?

Le feuilletoniste d'un grand journal, mêlé au mouvement musical et ayant des relations assez étendues, ne pouvait guère être à l'abri de certaines suggestions, de certaines influences. Berlioz, malgré l'indépendance de son caractère, les a subies comme tant d'autres. Mais il avait une façon à lui de se résigner à l'éloge : il l'exagérait ou lui donnait un tour ironique, et son but était atteint. Ses louanges lui ont peut-être fait autant d'ennemis que ses critiques. En voici un exemple que cite M. Jullien dans son beau livre [1]. Il s'agit du compte rendu d'un opéra d'Halévy, le *Val d'Andorre :*

« ...Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des auditeurs applaudissaient, approuvaient, étaient émus, dit-il, après avoir épuisé toutes les formules d'éloge possibles et imaginables. Une fraction cependant, fraction imperceptible, *mais qui contient encore des esprits d'élite,* ne partageait qu'avec des restrictions l'opinion dominante sur la valeur de l'ouvrage; d'autres, dès la fin du second acte, se montraient *déjà fatigués d'entendre dire que c'est charmant!...* Pour moi, j'ai franchement admiré. J'ai été impressionné vivement sans songer, en écoutant les acclamations enthousiastes de la salle, à appliquer à M. Halévy ce mot antique : « Le peuple « applaudit, aurait-il dit quelque sottise?... »

[1] *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres.*

Il est difficile, ajoute M. Jullien, de ne pas remercier le feuilletoniste qui vous couvre ainsi de fleurs; mais il est bien plus difficile, à ce qu'il me semble, de ne pas douter quelque peu « de la franchise de son admiration, de la vivacité de ses impressions ». Halévy ne dut pas s'y tromper.

Bien des musiciens ne lui ont jamais pardonné son feuilleton sur *Zampa*. Lorsque Berlioz mourut, Janin, dans un article nécrologique où il cherchait à disculper son ami de bien des erreurs, de bien des méchancetés dont on l'avait accusé, et fort injustement, j'imagine, déclara que ce feuilleton était de lui. Seulement il se trompa, confondit *Zampa* avec le *Pré aux Clercs*, ou le *Pré aux Clercs* avec *Zampa*, de telle sorte que le plaidoyer du célèbre lundiste manqua complètement son but.

Berlioz était loin, comme on le lui a reproché, d'être exclusif dans ses enthousiasmes, et son admiration pour Gluck et Beethoven, Spontini et Weber ne l'empêchait nullement d'apprécier ce qu'il y avait de beau et même de sublime dans les œuvres d'autres compositeurs. Et pour quelques réticences qu'il a pu se permettre, il ne faut pas dire, par exemple, qu'il méconnaissait le génie de Mozart, pas plus que celui de l'auteur des *Huguenots*. « Ici nous entrons dans le sublime », disait-il au moment où commençait le duo du quatrième acte. Et à propos d'*Idoménée* : « Quel miracle de beauté qu'une telle musique! Comme c'est pur! Quel parfum d'antiquité! C'est grec, c'est incontestablement grec, comme l'*Iphigénie* de Gluck, et la ressemblance du style de ces deux maîtres est telle dans ces deux ouvrages, qu'il est vraiment impossible de retrouver le trait individuel qui pourrait les faire distinguer. » Pouvait-il formuler son éloge avec plus d'enthousiasme et de sincérité? Ne rendait-il pas hommage au génie mélodique de Bellini, au charme de l'inspiration qui se révèle, sous une si exquise simplicité de forme, dans les œuvres de Grétry, de Dalayrac et de Monsigny?

Lettres de voyages du plus haut intérêt, analyses critiques de chefs-d'œuvre qui le ravissaient et d'opéras dont la médiocrité le révoltait; fantaisies où il donnait un libre cours à l'originalité de son imagination, broderies sur les thèmes les plus divers, absolument étrangers à l'art ou touchant à l'art de très près, colères et enthousiasmes portés à leur paroxysme, fines ironies ou boutades auxquelles il ne craignait pas de mêler un peu de trivialité, de l'esprit répandu à pleines mains; une érudition qui n'est jamais allée jusqu'au pédantisme : tout cela a donné pendant trente ans une saveur particulièrement alléchante et une autorité incontestable aux feuilletons qu'Hector Berlioz a publiés dans le *Journal des Débats*.

Souvent, en ses articles, Berlioz glissait des mots à double sens et des allusions fines, si fines qu'il était seul à les comprendre avec celui qu'il attaquait. Dans ces moments-là, il faut le dire, il n'écrivait plus pour le public, mais pour lui-même, en se moquant bien un peu de ses lecteurs; par exemple, quand, à propos de la *Servante maîtresse,* il recopie un de ses anciens articles en taisant le nom de l'auteur et en feignant de prendre au sérieux une fantaisie ironique, et qu'il se réfute alors, qu'il se nargue et se confond, toujours à l'insu du public, vivement intéressé par cette polémique avec un adversaire des plus redoutables. Mais, dans le nombre aussi, que de piquantes saillies ! « Esthétique! Je voudrais bien voir fusiller le cuistre qui a inventé ce mot-là!... » — « Mais, mon Dieu, nous ne chantons pas, nous autres compositeurs. Pourquoi, diable, vous chanteurs, voulez-vous absolument composer? » Et que de boutades vraiment drôles! « Un marin, capitaine au long cours, disait un jour : — Toutes les fois que je quitte Paris pour faire le tour du monde, je vois affichée la *Favorite,* et toutes les fois que je reviens, je trouve affichée *Lucie.* Ce à quoi un de ses confrères répondit : — Allons, vous exagérez; on ne joue pas *Lucie* aussi souvent. Quand je pars pour les Indes, je vois, il est vrai, affichée la *Favorite;* mais quand j'en reviens, on ne joue pas toujours *Lucie*... On donne quelquefois encore la *Favorite* [1]. »

De son honorabilité, de sa dignité d'artiste qui n'a jamais su fléchir, il serait superflu de parler. La plume du critique a été une arme puissante entre ses mains; mais tout au contraire de la lance d'Achille, elle n'a pas guéri les blessures qu'elle a faites. Et parmi les musiciens qui, entraînés par le courant, se sont associés à sa glorification, il en est peut-être qui, même légèrement égratignés par lui, ne lui ont pas encore pardonné.

Ceux qui persistent à voir en Berlioz un critique systématiquement hostile, passionné, haineux, n'ont pas lu ses feuilletons. Et ils ne se disent pas que quelques vivacités, quelques écarts de plume sont bien excusables chez un compositeur qui fut en butte, dans son pays même et sa vie durant, aux plus cruels sarcasmes, aux plus violentes injures. Ses admirateurs, dont le nombre s'est singulièrement accru depuis qu'il est mort, ont enfin réussi à le venger, se souvenant peut-être de ce conseil donné par lui-même : « Il faut collectionner les pierres qu'on vous jette : c'est le commencement d'un piédestal. » Aujourd'hui, le piédestal existe et la statue est debout. Le jour où elle fut inaugurée, nous fûmes heureux de

[1] *Hector Berlioz, sa vie et ses œuvres,* par Adolphe Jullien, page 338.

pouvoir associer dans la même apothéose le brillant écrivain et l'immortel compositeur.

C'est sur les *Pêcheurs de perles,* du regretté Georges Bizet, que Berlioz a écrit son dernier feuilleton; il est daté du 8 octobre 1863. Le maigre bénéfice que lui rapportèrent ses droits d'auteur et la vente de sa partition des *Troyens* lui permirent enfin de prendre une retraite qu'il avait si longtemps désirée. Après tout, il se peut qu'à ce moment-là il n'eût plus grand'chose à dire, ayant eu le loisir, pendant trente ans, de dire tout ce qu'il voulait[1].

[1] Cette notice serait incomplète si le nom de d'Ortigues ne s'y trouvait au moins rappelé.

D'Ortigues, du vivant même de Berlioz, a écrit de nombreux articles sur les œuvres musicales dans le *Journal des Débats.* C'était un critique grave, consciencieux, érudit et un peu solennel. Ami de Lamennais, auteur de petits livres religieux : *la Sainte-Baume*, *les Nouvelles chrétiennes,* il s'occupait particulièrement de musique sacrée. Mais il suppléait aussi Berlioz, son intime ami, quand celui-ci ou ne pouvait ou ne voulait, pour quelque raison, parler d'une œuvre nouvelle. C'est ainsi qu'il fit le feuilleton sur la première représentation du *Tannhauser* à Paris. Dans un article demeuré célèbre sur les concerts de Wagner, Berlioz, le 9 février 1860, avait condamné avec éclat les théories et les innovations du musicien allemand. Wagner avait adressé au *Journal des Débats* une longue lettre (22 février); il y exposait et défendait son système dramatique et musical. A cause de cette querelle, qui avait fait grand bruit dans le public, Berlioz passa la plume à d'Ortigues quand fut exécuté le *Tannhauser*. On a souvent répété que ce feuilleton avait été inspiré par Berlioz. Mais quand on voit dans la correspondance de ce dernier à quel paroxysme de fureur l'avait porté la représentation de l'opéra de Wagner, et qu'on lit le feuilleton de d'Ortigues, bien moins injuste et bien moins violent que la plupart des articles écrits à la même date sur le même sujet, on doit avouer que c'est là un bien faible écho des colères de Berlioz. D'Ortigues discute et critique sans passion, sans mauvaise foi, et conclut gravement : « L'Empereur, la France et l'Opéra se sont montrés grands pour M. Wagner, et nous les remercions. » (23 mars 1861.)

C'est enfin d'Ortigues qui, dans le *Journal des Débats,* rend compte des ouvrages de Berlioz; il s'en acquitte avec tout le zèle de l'amitié; mais sous les éloges qu'il prodigue au compositeur, on devine, à certaines réserves, que le style de Berlioz n'est pas toujours pour lui plaire. Il use pour la louange de formules générales : « M. Berlioz, écrit-il à propos des *Troyens*, le 9 novembre 1863, ne vise à rien moins qu'à atteindre au premier rang dans son art. » Mais pour indiquer les défauts de l'œuvre, il descend dans les plus minutieux détails de la technique musicale.

Après la représentation des *Troyens*, d'Ortigues fut chargé pendant trois ans de la critique musicale aux *Débats*. Néanmoins, durant ces années, d'autres rédacteurs empiétèrent plus d'une fois sur son domaine. C'est ainsi qu'on peut retrouver dans la collection du journal des articles de Prévost-Paradol sur l'*Alceste* de Gluck.

LA CRITIQUE SCIENTIFIQUE

DONNÉ — FOUCAULT — BABINET — CH. DAREMBERG

I

Comme les mots souvent ont leur saveur propre et leur douce ironie! N'a-t-on pas toujours dit : « cultiver les belles-lettres », et simplement : « étudier les sciences »? Les sciences, et c'est assez; mais les lettres, les belles-lettres! Assurément il n'y a qu'une nuance, mais quelle nuance! Et comme elle traduit bien un sentiment qui a régné tout-puissant à travers les temps! Ce parfum des lettres se répandait partout; il était de bonne compagnie de s'en imprégner. Les lettres ont toujours eu leur grande entrée à la cour, à la ville. Quels triomphes de toutes parts, depuis le discours, le sonnet galant, le pamphlet mordant, jusqu'aux oraisons funèbres, jusqu'aux échos retentissants de la chaire! A côté, la science, malgré ses premières victoires, apparaissait de bien petite maison, et si, par exception, on lui faisait bon accueil, encore fallait-il qu'elle portât jabots et dentelles. La mode, en ce temps-là comme aujourd'hui, était souveraine. Quelle ironie vraiment : les sciences, les belles-lettres!

Les préjugés sont résistants. Le préjugé mondain contre la science persista longtemps, très longtemps, malgré les chemins de fer, malgré les télégraphes. C'est tout au plus s'il commence à disparaître dans certaines provinces éloignées du centre. Ce n'est pas encore absolument loin de nous, 1853, et il me fut donné à cette époque d'apprendre à mes dépens l'influence toute-puissante de ce mot magique : les lettres. Au lycée, j'eus la mauvaise fortune de tomber en pleine bifurcation Fortoul, une bien audacieuse idée que cette bifurcation. Le nouveau a un attrait irrésistible pour certains esprits. Je bifurquais résolument côté sciences.

Grands dieux! quel événement! quel scandale autour de moi! Je n'oublierai de ma vie, non, jamais, la douloureuse stupéfaction de mon professeur, mon vieil ami, Monnot des Angles, depuis recteur de l'académie

d'Aix : « Mais c'est impossible, c'est de la démence. » Et mes camarades de collège : « Comment, tu optes pour les sciences! » Et l'on me prodigua les épithètes les plus expressives; bientôt on m'appela « vous » ; au bout d'une semaine, on poussa la cruauté jusqu'à me dire « monsieur » . Je n'étais plus de leur monde, j'étais un scientifique; c'était fini, bien fini. Oh! la bifurcation Fortoul!

Qui aurait jamais soupçonné alors que, vingt ans plus tard, on écrirait volontiers dans toutes les langues : « La science mesure le degré de suprématie d'un peuple » ; ou bien : « Les sciences sont les sources vives de la richesse des nations, etc. » Cela s'imprime aujourd'hui couramment. On dit beaucoup moins les belles-lettres, mais généralement les lettres tout bonnement. Ce n'est plus guère que dans les petites villes que, par tradition et par respect pour le passé, les Sociétés littéraires conservent leur vieux titre de « Sociétés des Arts, Sciences et Belles-lettres. » C'est un signe des temps. L'esprit moderne a été très travaillé; il s'est transformé; il a fini par s'ouvrir devant les perspectives nouvelles et s'épanouir à la chaude lumière des applications de la science. Il est juste d'ajouter qu'on le doit non pas autant peut-être aux travaux des savants qu'à la propagande active des philosophes et des économistes.

Mais avant d'en arriver là, quelles résistances dans les vieilles habitudes! Quelle révolution même dans nos mœurs! Ce sentiment dédaigneux pour tout ce qui n'était pas les lettres, nous le retrouvons, en remontant dans le passé, de plus en plus vivace et ardent. Il était, nous l'avons vu, très vif encore vers 1850; il était dans toute sa force au commencement de ce siècle. Et cependant les grands noms de d'Alembert, de Lagrange, de Laplace, de Monge, de Delambre et Méchain, de Jussieu, de Lamarck, de Cuvier, de Berthollet, de Lavoisier, etc., avaient déjà jeté un vif éclat sur les mathématiques, sur l'astronomie, sur l'histoire naturelle, sur la chimie naissante. On sentait déjà comme un souffle puissant qui créait de tous côtés un courant favorable aux sciences. Le public y prenait certain intérêt; on commençait à bien comprendre qu'il s'agissait de grandes choses, et que l'on était à l'aurore d'importantes découvertes. On applaudissait.

C'était vraiment bien du bruit pour des oreilles de lettré. On n'aime guère ce que l'on ne saurait apprécier. N'était-il pas clair que le goût du public s'égarait? Franchement, on parlait trop mathématiques et astronomie. D'où venait donc cette manie? Il fallait au plus vite réagir contre des tendances déplorables dont le moindre inconvénient était de porter ombrage aux beaux esprits. Quelques plumes alertes se chargèrent volontiers de faire tout rentrer dans l'ordre, et avec quelle habileté! La science, en

vérité, qui songerait jamais à la calomnier? N'était-ce pas l'expression la plus haute du génie de l'homme? Mais à côté que de fausse science et surtout que de faux savants, « ces pauvres gens au cerveau étroit qui ne surent jamais penser, encore moins raisonner »! On retrouve la trace bien marquée de ces petites préoccupations jalouses dans les quelques journaux du temps.

Le *Journal des Débats* n'avait alors que quelques années d'existence. Ses premiers rédacteurs furent choisis, dès le début, parmi les lettrés les plus fins, parmi les historiens et les érudits. Littérateurs avant tout, ils aimaient trop les lettres pour aimer les sciences; ils ne cachèrent par leurs préférences et ne furent pas des derniers à se plaindre vivement de cette manie du jour que répudiait le bon sens et que condamnait le bon goût. Les phrases académiques elles-mêmes, écrivirent-ils, ne sont plus que des formules algébriques.

Le premier article scientifique du *Journal des Débats* parut le 22 prairial an X; il avait pour titre : *Les sciences abstraites;* il était signé Y. L'Y représentait un littérateur de talent nommé Dussault. Il ne sera pas superflu d'emprunter quelques lignes à ces pages lointaines; elles montreront bien l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors l'élite des gens les plus instruits.

« On doit louer notre siècle d'avoir perfectionné les méthodes des sciences; mais il faut reconnaître que l'on a souvent confondu la méthode avec la science elle-même, que l'on a pris l'une pour l'autre. Ce défaut est une des sources de l'orgueil philosophique; c'est là pourtant ce qui a fait croire que nous possédions un grand nombre de savants dans un temps où nous ne pouvons compter en effet qu'un très petit nombre de gens véritablement instruits. Nos abrégés méthodiques, nos dictionnaires, nos encyclopédies, nos nomenclatures ont mis presque tout le monde à portée de parler de tout en ignorant tout. Nos sciences abstraites elles-mêmes, dont nous sommes si fiers, et qui de toutes les connaissances humaines sont celles qui exigent le moins d'intelligence, de sens et de jugement, ont singulièrement concouru à l'extinction du vrai savoir dans le dix-huitième siècle. Elles sont devenues si communes; elles ont eu toutes la fureur d'une mode nouvelle; il a été de bon ton d'être mathématicien et géomètre; il a paru aussi naturel dans la bonne compagnie de citer Maupertuis, Clairault, que Horace et Voltaire. La poésie et l'éloquence voulurent parler leur langage; les phrases académiques ne furent plus que des formules algébriques;

L'avocat au Palais en hérissa son style,
Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

« Cette espèce de pédantisme était un signe de décadence, car l'expérience prouve que le pédantisme ne régna jamais avec plus d'empire que dans les temps où la véritable science était inconnue et où les vrais savants étaient les plus rares.

« Ce que nous appelons les sciences abstraites ne sont pas de vraies sciences. Les

mathématiques en particulier ne sont qu'une méthode que l'on a très gratuitement parée de ce beau titre. Mais elles ne méritent pas plus ce nom que la rhétorique ne mérite celui de l'éloquence, que la chronologie, la géographie, etc., ne méritent celui d'histoire. Ce sont là des moyens qui doivent nous mener au but pour parvenir à l'instruction, mais ce n'est pas l'instruction. J'ai avancé que les prétendues sciences sont celles qui exigent et supposent le moins de jugement, et je sens que l'on m'objectera que la géométrie perfectionne la raison et la logique. Il est vrai qu'elle est rigoureuse dans ses démonstrations, et il faut bien qu'elle le soit, car quelle confiance pourrions-nous avoir dans ses méthodes si elles n'étaient pas appuyées sur l'évidence? Mais ce genre de certitude m'égarera infailliblement si je cherche hors du cercle des vérités mathématiques. D'ailleurs, les méthodes qui procèdent avec l'évidence la plus parfaite et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la plus grossière, ne demandent point autant de vigueur de tête que l'on s'imagine et seraient même plus capables d'affaiblir que de fortifier le jugement, et de faire des imbéciles que de former des génies.

« Les mathématiques ont fleuri dans les âges les plus barbares. Pourquoi donc notre siècle a-t-il voulu fonder sa gloire sur cette base? Pourquoi n'a-t-il pas mis les mathématiques à leur rang? Pourquoi a-t-il cherché à les élever au-dessus des véritables sciences? Remercions le gouvernement qui, voyant et cherchant le bien en tout, tourne au profit de l'avenir toutes les leçons du passé, rappelle parmi nous les vraies et solides études et nous sauve du péril dont nous étions menacés de n'être bientôt plus qu'un peuple de danseurs et d'algébristes. »

Ce petit morceau de prairial an X est-il assez joliment troussé? Et ces « Remercions-en le gouvernement », « Sauvez-nous, ô gouvernement, de toute cette misère, de tous ces maniaques, de toute cette science, de toute cette algèbre! » C'était déjà bien; ce n'était pas encore assez, paraît-il, car le 24 fructidor an X, l'historien Michaud prit la plume à son tour et signa l'article suivant :

« J'étais dernièrement dans mon cabinet à écrire un morceau de littérature, quand je reçus la visite d'un de mes anciens camarades de collège qui n'avait jamais pu apprendre sur les bancs un seul mot de la langue de Cicéron, et qui cependant se croit un très grand personnage depuis qu'il a ouvert quelques livres de mathématiques. Comme tous les faux savants, il a la manie bien plus que le goût de la science. Sa passion de l'algèbre et de la géométrie lui a fait perdre le peu d'esprit que je lui avais connu autrefois, et je ne daignerais pas en parler ici, s'il ne ressemblait à beaucoup de gens dont le nom est arrivé jusqu'au public. Sa conversation est toujours hérissée de termes techniques; dans ses propos les plus légers il a toujours l'art d'introduire les *sommes,* les *masses,* les *bases,* la *force centrifuge, centripète,* la *force de projection.* Son front ne se déride jamais qu'à l'aspect d'une ellipse, d'un carré, d'un parallélogramme; il ne connaît rien de beau comme le bynôme de Newton et le quarré de l'hypothénuse. Une femme, pour se servir de ses propres expressions, l'avait attiré dans sa sphère d'attraction parce qu'il avait trouvé dans ses traits toute la précision des formes géométriques; il lui exprimait sa passion en algèbre et résolut plus de vingt problèmes d'équation dans ses vers galants.

« Le malheureux ne s'en tint pas là. D'après un livre qui a été publié l'an passé

en Angleterre et dont on a donné un extrait dans la *Bibliothèque britannique* du mois de pluviôse dernier, il explique les caractères et les usages par les formules de la géométrie. Les lignes courbes, d'après l'auteur de l'ouvrage anglais intitulé *Form's influence,* annoncent infailliblement la galanterie et l'urbanité. En effet, lorsqu'un homme présente sa main à une femme en dansant le menuet, son bras trace une demi-courbe, et ce demi-cercle éveille l'idée de la politesse et de la galanterie la plus exquise. On pourrait objecter à ce système l'examen des bombes qui, en tombant sur une ville assiégée, décrivent une parabole et qui, on le sait, ne sont rien moins que polies; mais l'auteur d'un système n'y regarde pas de si près. Mon mathématicien ajoute toujours que, lorsqu'un homme fait un salut en entrant dans un salon, son corps forme une ligne courbe qui est le véritable type de la politesse; il conclut de là que nos jeunes gens d'aujourd'hui sont bien moins polis que ceux d'autrefois, car en entrant dans un cercle, ils se contentent d'incliner légèrement la tête, sans déployer les belles figures de la géométrie. Si les lignes courbes, les formes rondes, annoncent la bienveillance, les lignes droites sont du plus mauvais augure. Lorsqu'un spadassin veut donner un coup droit à son adversaire, lorsqu'un porte-faix veut donner un coup de poing à son camarade, il prend toujours la ligne droite, et la ligne droite est évidemment l'expression de la colère et de la brutalité. Ainsi tout s'explique par des lignes, tout est dans les mathématiques; il suffit d'avoir lu le cours de Bossut ou celui de Bezout... »

Michaud continue encore longtemps sur ce ton, s'en prend vivement à l'*Encyclopédie* et aux philosophes, aux géomètres et aux algébristes. Payet-on ses dettes plus *exactement,* dit-il, depuis qu'on se livre avec ardeur aux sciences *exactes?* etc. Bref,

« N'en déplaise aux mathématiciens, toutes les fois qu'il s'agit de littérature, je persiste à croire qu'il est plus convenable de parler français si cela est encore possible. » MICHAUD.

Avions-nous assez raison de le dire : Quelle nuance : les sciences, mais les lettres, les belles-lettres!

Cet état d'esprit persista avec tant d'âpreté que non seulement au *Journal des Débats,* mais encore dans les autres journaux de l'époque, lorsqu'il fallut cependant parler au public des découvertes qui commençaient à attirer l'attention, ce furent des littérateurs qui se chargèrent de la besogne. Et pourquoi pas? N'étaient-ils pas, de leur propre aveu, seuls en état de tenir une plume convenablement, de bien juger et de bien penser? Nous aurions mauvaise grâce, du reste, à ne pas reconnaître qu'ils mirent dans leurs descriptions un véritable talent. C'était le ton alors de critiquer facilement; l'éloge était rare et quelque peu ennuyeux; on n'était pas banal dans la maison. On voyait généralement très juste, d'ailleurs, et certaines critiques de 1800 conserveraient encore aujourd'hui toute leur justesse et toute leur force.

Les littérateurs et les historiens des *Débats* étaient loin d'être insensibles

à ce qui se passait autour d'eux, dans le domaine des grandes ou petites nouveautés scientifiques. Tout près du journal, dans la partie du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois qui débouchait dans la rue des Prêtres, au n° 40, le physicien Charles exhibait en 1800 la *Femme invisible*. Était-ce le voisinage? Était-ce que la foule d'autrefois comme celle d'aujourd'hui prenait goût à ce genre de spectacle? Toujours est-il que les graves historiens du journal ne dédaignèrent pas de s'y intéresser. Le spectateur pénétrait dans une petite salle assez basse de plafond. Devant une fenêtre et en pleine lumière pendait, retenu par quatre chaînettes, un grand coffre en bois muni de vitres pour que l'œil pût plonger à l'intérieur. Du coffre sortait un porte-voix. On s'approchait du cornet acoustique et l'on posait une question. Aussitôt une voix sourde répondait. On présentait un objet près du coffre, et la voix disait : « Je vois l'objet. — Quel journal ai-je à la main? — Vous tenez le *Journal des Débats*. » Et cependant, à n'en pas douter, le coffre était bien vide et se balançait doucement au bout de ses quatre chaînettes. On se perdit longtemps en conjectures sur le secret de l'expérience, jusqu'au jour où un rival de Charles, peut-être le physicien Ingannati, révéla en quelques mots tout le mystère. La femme invisible l'était bien en effet, puisqu'elle était cachée dans une soupente au-dessus de la pièce où se trouvait le public. Elle pouvait mettre à l'oreille l'extrémité d'un tube acoustique, qui descendait dans la muraille et se terminait par un pavillon placé en face du coffre et le plus près possible du porte-voix; l'ouverture du pavillon était masquée par des ornements et des saillies dans le mur. La voix montait ainsi jusqu'à la soupente ou descendait jusqu'au coffre. Enfin un tout petit judas ménagé dans le plafond et dissimulé par l'agrafe d'une suspension de lampe permettait à la femme invisible d'apercevoir les objets qu'on approchait du porte-voix. Cette supercherie eut grand succès; mais, sans médire du passé, on fait positivement mieux aujourd'hui.

L'exemple qui précède appartient presque à l'histoire anecdotique du temps; mais on était tout aussi attentif à enregistrer les inventions. En voici une preuve intéressante. Dans le numéro du 2 frimaire an IX nous trouvons très bien détaillée la fameuse expérience de Fulton sur le premier bateau sous-marin.

« A Brest, ces jours derniers, on a fait l'essai d'une invention fort curieuse; on la nomme *bateau-poisson*. L'auteur s'appelle Fulton; c'est le même qui a établi à Paris le *Panorama*. Ce bateau consiste en une barque ordinaire dont le centre est très bombé et la carène plate, avec une ouverture dans le milieu de la base pour poser une pompe aspirante qui le fait couler à fond. Dans l'une des extrémités est

une pompe foulante à l'aide de laquelle il remonte sur l'eau. Au derrière du bâtiment est une espèce de gouvernail qui le dirige quand il est sur l'eau. Sur le bateau, qui est fermé comme une boëte, est une espèce de cône ou de capot qui sert de porte pour entrer dans l'intérieur. Ce cône est fait comme les lanternes que l'on construit au haut des escaliers circulaires pour y faire entrer le jour. Ce cône est garni de plusieurs glaces mastiquées; elles portent le jour dans le bateau au fond duquel est une glace qui reflète les objets. De cette manière on voit sous l'eau sans éprouver le besoin de remonter. Avec ce bateau, l'inventeur va incendier, sans qu'on le voie, des objets placés à une grande distance. On avait attaché des fascines goudronnées au bout de la jetée. Le *bateau-poisson* a plongé, et au bout d'une demi-heure on a vu les fascines s'embraser. M. Fulton ne laisse entrer personne dans l'intérieur de son bateau. Il a aussi inventé des flèches ou lances qu'il fixe dans le bâtiment qu'il veut incendier et auquel il veut s'attacher quelque temps. Le ministre avait envoyé un ingénieur pour prendre connaissance du procédé; mais M. Fulton a refusé de développer ses moyens, parce qu'il craint qu'on ne lui enlève le mérite et le prix de son invention, avant qu'il l'ait portée au degré de perfection qu'il veut lui donner. »

L'expérience de Brest de l'an IX, c'était déjà en germe l'expérience tout actuelle des torpilles et des bateaux sous-marins de nos ingénieurs.

A peu près en même temps les colonnes du journal se font l'écho d'une grande découverte dont on parle déjà beaucoup en Angleterre. Vaccin, vaccination, Jenner, ces trois mots reviennent sans cesse à quelques jours d'intervalle. Les premiers essais d'Édouard Jenner datent de 1776; mais ils ne furent entièrement rendus publics qu'en 1798. Et à Paris on ne s'en inquiéta guère qu'en 1800. On fit une souscription pour faire venir et du vaccin et un médecin anglais; on plaça cent cinquante actions de vingt-quatre francs. Le citoyen Liancourt, c'est-à-dire le duc de La Rochefoucaud-Liancourt, et Thouret ne ménagèrent ni leur temps ni leurs efforts pour introduire la vaccine en France. Il se fonda sous leur patronage un comité de propagation; à côté se constitua vite aussi un comité de résistance. Au fond, l'opération était-elle bien inoffensive? Il arrivait de Londres des nouvelles si contradictoires! Dès 1800 commence la grande querelle, qui n'a pas encore pris fin, si l'on veut, entre les vaccinateurs et les antivaccinateurs. On multiplia cependant les essais à Paris. Les premiers rédacteurs des *Débats* plaidèrent sagement l'expectative.

C'est aussi l'époque où l'on annonçait avec grande réserve qu'un ingénieur du nom de Lebon avait en tête la singulière pensée de supprimer l'huile et les quinquets, et d'éclairer les rues et les maisons avec un gaz extrait du bois, de l'huile ou du goudron. L'inventeur n'était pas du tout le premier venu; il était ingénieur des ponts et chaussées, et, le 21 septembre 1799, il avait pris un brevet d'invention « pour de nouveaux moyens d'employer les combustibles plus utilement, soit pour le chauffage, soit pour la lumière,

et de recueillir de nouveaux produits ». Le gouvernement concéda à Lebon un petit bois de pins près du Havre, où il distilla à son aise le goudron et fit des expériences très remarquables. Mais Lebon, appelé à Paris pour les fêtes du sacre de Napoléon, mourut subitement. Il avait seulement trente-cinq ans. Le gaz d'éclairage ne devait nous revenir en France qu'en 1818, après avoir passé par le pays de la houille, par l'Angleterre.

Aussi bien, du reste, un journal bien fait devant mentionner tous les événements survenus, il va de soi qu'en parcourant la collection, on assisterait à l'enfantement au jour le jour de toutes les grandes découvertes ou inventions du siècle. Rien n'est si curieux que de suivre ainsi pas à pas, prise sur le vif, l'histoire de la science.

La science pure, malgré les préjugés que l'on se complaisait à dresser contre elle, avait aussi sa petite place dans les colonnes serrées du journal. On reproduisait le rapport de Biot sur la pierre tombée du ciel à Laigle. Jusque-là on n'avait pas ajouté foi à ces racontars; des pierres tombées du ciel, quelle naïveté! Mais cette fois il fallut se rendre à l'évidence. Il nous venait certainement de l'espace de gros projectiles et quelquefois une véritable pluie de pierres. On discourait tout aussi bien sur les aurores boréales. Malte-Brun lui-même nous initie à la nouvelle théorie du professeur Liber; théorie bien oubliée aujourd'hui et qu'il est inutile de faire revivre. Saint-Victor, le traducteur d'Anacréon, publiait un grand article sur l'organisation de la médecine; il est vrai qu'il le signait modestement P. Il y avait aussi un Z. dont la personnalité m'échappe encore, mais qui devait évidemment être un littérateur profond; il a écrit d'abondance un article magistral sur les progrès de la science.

La rédaction littéraire serrait ses rangs. Cependant un beau matin, le 8 novembre 1804, parut une note signée Lalande. C'était bien à l'astronomie à forcer les portes de la maison. Le Français de Lalande jouissait d'une certaine célébrité. Il avait été nommé astronome à vingt ans. Il avait déjà beaucoup écrit, notamment à l'*Encyclopédie*. Il avait même collaboré au *Journal de Paris;* mais enfin ce n'était qu'un astronome, le premier, en ce temps-là, des astronomes français; on l'accueillit pourtant. Jusqu'à sa mort, en 1807, il envoya irrégulièrement, mais constamment, de petits articles au *Journal des Débats* sur des sujets d'astronomie ou de mathématiques; il avait alors soixante-douze ans. Un jour, le journal insère dans un très petit coin quelques lignes sur un livre ayant pour titre : *L'arithmétique développée par un enfant.* Le surlendemain parait une lettre de Lalande : « Vous n'y avez rien compris; vous parlez de cet ouvrage comme d'un enfantillage; mais c'est un livre des plus remarquables et l'un des

meilleurs que l'on puisse écrire pour faire comprendre l'arithmétique. Laissez-moi insister sur sa valeur et sur sa grande portée, etc... » Et les littérateurs de la maison reçurent sur les doigts; mais la direction entendait que la liberté de penser fût respectée même chez les savants.

Cependant au coin du feu, dans ce grand salon de la rédaction qui est resté, aujourd'hui, à peu près ce qu'il était jadis, que de jolis mots sur Lalande, que d'anecdotes, que de boutades! On ne ménagea pas l'auteur du grand *Traité d'astronomie* de 1764; on oublia qu'il avait brillé en rhétorique et que, sans l'éclipse de 1748, il aurait peut-être fait la gloire du barreau. On ne se rappela que sa légèreté, proverbiale du reste, et son amour du bruit. On n'avait pas encore inventé le mot « réclame ». — « Je suis toile cirée pour les injures, écrivait Lalande, et éponge pour les louanges. » — Il était si avide de popularité, que lui, le grand astronome, le professeur du Collège de France, il alla jusqu'à s'installer la nuit sur le pont Neuf avec un télescope pour montrer les étoiles aux passants; il fit même annoncer dans les journaux qu'il allait se rendre en ballon à un congrès de savants, à Gotha.

Une singulière affaire lui tomba un jour sur les bras. On savourait l'anecdote aux *Débats,* bien qu'elle datât de vingt-cinq ans. Il avait préparé pour une lecture publique à l'Académie des sciences un mémoire sur les comètes; une circonstance imprévue l'empêcha de le communiquer. Le public, on ne sait pourquoi, s'imagina que Lalande devait ce jour-là prédire la destruction de notre planète. L'émotion fut immense et telle, que le lieutenant de police exigea communication du mémoire. On n'y trouva rien d'alarmant, et le lieutenant de police ordonna sa publication. Alors le public resta persuadé que l'on avait obligé Lalande à changer le texte de son manuscrit. Et pendant de longs mois on le poursuivit dans la rue. « Hé, monsieur de Lalande, dites-nous la vérité; quand la fin du monde? »

Lalande était véhément, on l'a vu par son petit article sur l'arithmétique aux *Débats;* il était coutumier du fait. Il attaqua si vivement un jour, dans un pamphlet injuste, Cassini de Thury, que l'Académie des sciences lui fit sentir sa mauvaise humeur; il fut sur le point de s'expatrier. Bernardin de Saint-Pierre s'avisa d'avancer que la terre était très allongée dans le sens des pôles, et que le flux et le reflux de la mer étaient simplement dus à la fonte des neiges. Lalande tourna en ridicule cette idée bizarre et s'en moqua à plusieurs reprises; Bernardin de Saint-Pierre riposta et attaqua avec violence l'astronome dans la préface de la *Chaumière indienne.* La querelle s'envenima, et sans Delambre, qui parvint à l'apaiser, de part et d'autre on en fût venu aux mains.

On se redisait tout cela sous le manteau de la cheminée quand les petites notices de Lalande arrivaient au journal. Elles avaient bien leur intérêt, ces petites notices, puisqu'on les publiait, mais la rédaction littéraire avait aussi son franc parler, et sans doute elle avait encore sur le cœur la leçon d'arithmétique de l'astronome, car au lendemain d'une nouvelle notice dans laquelle brillait toute la science de l'académicien, parurent sur Lalande quelques lignes vraiment tout à fait indépendantes. On annonçait la publication de l'*Annuaire* de M. de Lalande extrait de la *Connaissance des temps*, ouvrage officiel en quelque sorte, dont la rédaction lui avait été confiée.

« L'*Annuaire de* 1806 est rempli par des additions assez singulières. On y trouve des canons chronologiques dignes de figurer dans Mathieu Lænsberg. Ainsi on lit : « An 1480 avant l'ère vulgaire, Moïse arrête le soleil près de Gabaon »: on pourrait croire à une erreur; mais point du tout, il spécifie : « An 1451, mort de Moïse. » Ainsi M. de Lalande, qui n'a point la réputation de croire aux miracles, non seulement fait arrêter le soleil par Moïse, mais il le lui fait arrêter trente ans après sa mort. Nous ne relèverons pas les anachronismes multiples, les renseignements faux et même ridicules dont l'histoire des Juifs est pleine, dans cet abrégé de chronologie que M. de Lalande nous annonce avoir rédigé pour son agrément et celui de ses lecteurs.

« L'article suivant est, en effet, fort gai. « An 1193 : mort de Saladin, empereur « et philosophe en Espagne. » Saladin était-il philosophe seulement en Espagne? Ou Saladin est-il mort en Espagne? C'est cette dernière version qu'il faut adopter, malgré l'amphigouri de M. de Lalande, car son ignorance passe les bornes. Le plus petit écolier sait que Saladin ne mit pas les pieds en Espagne et qu'il mourut à Damas, en Syrie. Avant d'expirer, ce conquérant dit à un de ses officiers : « Va, « mon ami, prends ce vieux linge, mets-le au bout de ta lance et crie dans les rues « de Damas : — Voilà ce que le grand Saladin, conquérant de l'Orient, emporte avec lui « dans l'autre monde! » Saladin serait bien étonné d'emporter dans l'autre monde le titre de philosophe, lui qui fut si dévot musulman. — « An 1572 : massacre de « la Saint-Barthélemy, 30 ou 60 mille protestants. » Bien que la différence soit grande, il est possible qu'elle ne l'ait pas paru à M. de Lalande, qui, dans l'article de la population de l'Europe, met 333 millions d'âmes ou 27 millions d'âmes.

« On ne reprocherait pas à M. de Lalande l'oubli des faits les plus répandus si quelquefois il n'y mettait un peu de malice. Par exemple, il parle de l'établissement du Collège royal, dont il était membre, et ne dit pas un mot de l'Université, qui a cependant une tout autre importance. Il rapporte l'histoire de l'Académie des sciences, qui s'applaudit de l'avoir dans son sein, et se garde de rappeler celle de l'Académie des lettres, où ses connaissances en histoire et en littérature ne lui laissent pas l'espérance d'être reçu. »

Bien que ce petit « morceau littéraire », selon l'expression du temps, ne fut signé ni d'un Y ni d'un P, on peut cependant soupçonner Malte-Brun ou Dussault d'avoir envoyé cette volée de bois vert au savant. Lalande ne répondit pas, n'envoya plus de petites notes, pour de bonnes raisons peut-être : il tomba malade et s'éteignit quelques mois plus tard.

Il est un fait digne de remarque : dans tous les journaux et pendant de très longues années, ce furent les médecins qui eurent en quelque sorte le monopole des articles scientifiques. Les médecins portaient cravate blanche, discouraient beaucoup, parlaient même en latin dans le monde; c'étaient des lettrés. D'ailleurs, un médecin est cru comme parole d'Évangile. La porte de la maison, entre-bâillée par Lalande, devait naturellement s'ouvrir pour un médecin. Pariset, qui devait plus tard devenir secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et se faire apprécier du public mondain par ses éloges historiques, avait alors trente-sept ans; il publia de loin en très loin quelques articles, de 1807 à 1814, époque à laquelle il fut nommé médecin de Bicêtre. Il apposa modestement au bas de ses articles la lettre N. Mais en réalité, tous les articles un peu marquants pendant toute cette période furent réservés aux critiques ordinaires du *Journal des Débats*. La phrénologie avait alors la vogue : on ne parlait que de Gall et de son système. Hoffman, l'auteur des *Rendez-vous bourgeois*, se chargea de Gall; il y consacra plus de douze articles; Pariset, un tout petit et comme par aventure. Hoffman aussi eut la spécialité de Mesmer, de Puységur, de Cagliostro; s'il avait vécu en 1852, il eût eu la spécialité des tables tournantes. Hoffman n'avait cependant rien de commun avec l'auteur des *Contes fantastiques*. C'est Y. qui parlait des maladies de cœur de Corvisart. Malte-Brun philosophait sur Cuvier. Ainsi le voulait la tradition. Aussi bien ces articles étaient pleins de verve, d'entrain et de finesse. Il faut voir comment Hoffman accueillit la crâniologie du docteur Gall. Vers son neuvième article seulement, il s'adoucit un peu et consentit à déclarer qu'au fond il y avait sans doute quelque chose de sérieux dans les idées du docteur allemand ; mais au début :

« Il y a un proverbe qui dit : Grosse tête, peu de sens; l'Académie a consacré le proverbe dans son dictionnaire. Quelques grands hommes ont eu un cerveau très volumineux, mais en cherchant bien, peut-être en trouverait-on aussi qui ont eu la tête petite. Périclès, qui gouverna vingt ans la République d'Athènes avec tant de succès et d'éclat, l'avait fort grosse; il paraît même que sa tête avait la forme d'un oignon, car Plutarque rapporte que les Athéniens l'appelaient « Tête d'oignon », pour se moquer apparemment de la forme du crâne. Quoi qu'il en soit, si l'on peut apercevoir dans ces idées quelque germe du système inventé par le docteur Gall, c'est un germe bien enveloppé et bien confus, et la gloire d'une telle découverte reste tout entière à l'illustre docteur. »

Mais allons plus vite. Notons toutefois en passant une innovation petite, mais caractéristique. Pour la première fois, le 11 septembre 1811, le *Journal des Débats* insère les indications du thermomètre de l'ingénieur Chevalier. A dater de ce jour, on acheta beaucoup de thermomètres.

1816. Toujours les littérateurs! Charles Nodier, que l'on n'attendait guère en cette affaire, se mêle d'écrire... sur les bateaux à vapeur. Nodier avait du reste un faible pour les inventions nouvelles, car nous retrouvons de lui un peu plus tard, en collaboration avec Amédée Pichot, une brochure sur l'éclairage au gaz : *Essai sur le gaz hydrogène* (1823). Deux compagnies allaient se disputer le cours de la Seine et se ruiner; aidé par le comte d'Artois, le marquis de Jouffroy venait enfin de terminer à Bercy son bateau *le Charles-Philippe*. Pour satisfaire la curiosité des lecteurs, Frédéric Royou publiait, le 28 mars, un long article sur la navigation à vapeur. Il se moquait un peu du *Charles-Philippe;* il comparait l'œuvre de Jouffroy à celle de Fulton, et paraissait attribuer l'honneur de l'invention à Fulton, dont les nombreux bateaux, depuis 1807, sillonnaient les rivières d'Amérique. Charles Nodier ne l'entendait pas ainsi, et le 4 avril il répliquait vertement : « Petit, petit bateau que celui de M. de Jouffroy, soit! Mais le petit bateau allait sur l'eau dès 1772, tandis que le bateau de dix pieds de plus de Fulton attendait 1802. L'invention est française. » Le journal se garda bien de donner raison à Nodier ou à Royou; seulement Biot consacrait, quelques jours plus tard, un article aux bateaux à vapeur dans le premier numéro du *Journal des savants*. On reproduisit cette étude, qui serait bien amusante à reproduire encore. Biot, le grand physicien, entre choses curieuses, établissait nettement que le fret de Paris à Rouen par les bateaux à vapeur coûterait toujours bien plus cher que le halage avec les chevaux. Biot parait avoir pressenti l'avenir des bateaux à vapeur, un peu comme quelques années plus tard Arago a caractérisé l'avenir des chemins de fer. Rien ne déroute les esprits exacts comme la nouveauté.

1817-1826. Encore les littérateurs. Hoffman tient la plume; il parle de tout et sur tout; il écrit sur l'aérostation, il écrit sur le croup, et d'abondance. Une fois, le 7 novembre 1826, Dupuytren, qui avait soigné mademoiselle Bertin et dont la maison était presque contiguë à celle des *Débats,* publie un bon article nécrologique sur Pinel. Accidentellement, le 3 juin 1823, parut un premier compte rendu d'une séance publique de l'Académie des sciences; de même, le 29 octobre 1826, un premier compte rendu de la séance publique de l'Académie de médecine : comptes rendus anonymes. On s'y extasiait littéralement sur le grand intérêt de ces réunions; le public y prenait goût; on s'étouffait dans l'hémicycle, etc.; il convenait de s'en occuper désormais. On avait bien autre chose à dire vraiment, et l'on en resta aux bonnes intentions.

II

Cependant, en 1829, la rédaction s'était très modifiée. Les lettrés intransigeants de la première heure n'étaient plus là. Dussault était mort en 1824. Malte-Brun venait de mourir. Les idées avaient changé. Les grandes découvertes, qui se multipliaient, étaient annoncées avec éclat à l'Académie des sciences, et le public réclamait des détails. Il fallut bien reconnaître qu'il était devenu indispensable de s'adjoindre un spécialiste. On le choisit jeune, actif et plein de bon vouloir. Ce fut Alfred Donné, grand ami de M. de Sacy, dont il devait un peu plus tard épouser une des nièces. Donné n'avait pas encore terminé ses études médicales quand il débuta aux *Débats*, le 16 mars 1829. Pour tout confesser, il y avait une petite pointe de pédantisme dans les articles scientifiques des anciens littérateurs du journal; en revanche, il s'y montrait peu d'indulgence : question d'âge peut-être, l'âge de la goutte et des rhumatismes. Donné, tout jeune, d'humeur très égale, enjouée même, se contenta d'être simple, clair et très bienveillant. Puis il eut le bon esprit de moins critiquer et de dire davantage, de laisser dans l'ombre les sujets trop arides et de développer les questions d'ordre général. Il se rappela que son premier devoir était d'écrire pour tout le monde. Il réussit, s'attira de vives sympathies, et il eut de nombreux lecteurs. Alfred Donné occupe une large place dans l'histoire du journal. Non seulement il envoya ses comptes rendus de l'Académie avec une grande régularité, mais il écrivit à la troisième page des articles, qui furent remarqués, sur les découvertes du jour, sur l'hygiène, sur ses propres travaux et sur ses voyages en France et à l'étranger. Il les publia jusqu'en 1870; on peut dire qu'il resta attaché à la rédaction jusqu'à sa mort. En somme, pendant près de quarante ans, Donné est resté rédacteur assidu du journal. Il aimait les *Débats*, et d'ailleurs ses meilleures affections se trouvaient réunies rue des Prêtres.

Sa famille l'avait destiné au barreau; il était né à Noyon en 1801; il n'avait pas quinze ans qu'on lui répétait à tout instant quand il parlait trop : « Tu seras avocat. » Et à vingt ans on l'envoya à Paris faire son droit. Mais, à vingt-cinq ans, Donné échangea l'École de droit pour l'École de médecine. Dès 1829, au moment où il entrait aux *Débats*, il était déjà chef de clinique à la Charité, et il était reçu docteur en 1831. Ses recherches sur la composition des liquides du corps humain, sur les caractères chimiques de la salive considérés comme diagnostic dans quelques affections de l'estomac, sur les courants électriques des corps organiques, sur les générations

spontanées, etc., sont empreintes d'une véritable originalité. Tout le monde se rappelle ses longues et patientes études micrographiques; il mit le microscope en vogue et contribua ainsi pour sa part à ouvrir à la physiologie et à la médecine cette voie féconde qui a conduit dans ces dernières années à des découvertes si retentissantes. Encore aujourd'hui on peut lire non sans intérêt le *Cours de microscopie complémentaire des études médicales* d'Alfred Donné, dont la première édition parut en 1844 [1]. Personne comme lui n'étudia le lait et l'allaitement. Ses Conseils aux mères de famille sont restés classiques. Il précisa la composition du lait; il chercha aussi à mettre le public en garde contre les falsifications et surtout contre le mouillage. C'est au docteur Donné que l'on doit le *lactoscope,* petit instrument de contrôle ni meilleur ni plus mauvais, à la vérité, que ceux qui ont été imaginés depuis. M. Donné fut, et avec raison, grand partisan de la diète lactée. Il remit sur pied avec le lait beaucoup de gens que l'on croyait condamnés. Un des fils de Saint-Marc Girardin était extrêmement malade. Saint-Marc Girardin rencontra Donné aux *Débats,* et le mit au courant. « Je vais chez vous », fit-il très ému. Huit jours plus tard l'enfant était sauvé. Cette cure heureuse fit du bruit ; elle en provoqua une autre qui eut encore plus de retentissement.

Le comte de Paris, âgé alors de deux ans, venait d'être atteint d'une affection qui résistait aux traitements de tous les grands médecins; on le croyait perdu, lorsque M. Saint-Marc Girardin fit part au duc d'Orléans de la guérison inespérée de son fils. On appela aussitôt le docteur Donné aux Tuileries. Le régime lacté fit encore une fois merveille. Au bout d'une semaine, le comte de Paris entrait en convalescence.

La réputation de Donné grandit avec ce nouveau succès. Quelque temps après, il fut désigné pour occuper les fonctions d'inspecteur général de la médecine; non pas, comme on l'a écrit souvent, sur la demande expresse des Tuileries; il dut cette haute situation surtout à sa valeur personnelle, à son caractère et à l'influence du journal de M. Bertin.

Beaucoup de ses articles des *Débats* méritaient d'être conservés. Sa description de la maison de Robert Houdin fit le tour de l'Europe. On lui demanda de faire un choix et d'en réunir un certain nombre en volumes ; il s'y décida non sans scrupule, car il écrivait à son éditeur : « Je ne suis guère partisan de ces compositions formées d'articles détachés sur des objets divers, destinées à la lecture éphémère d'un journal. A moins d'être un penseur et un écrivain de premier ordre, un Sainte-Beuve

[1] La deuxième édition fut publiée en 1845, en collaboration avec Foucault. Atlas du cours exécuté d'après nature au microscope daguerréotype.

ou un Sacy, un Saint-Marc Girardin ou un Cuvillier-Fleury, un Taine ou un Théophile Gautier, ces collections n'offrent qu'un léger bagage peu digne de la gravité d'un livre. Or je suis loin de me mettre au rang de ces écrivains distingués, et je ne prétendrais pas à une durée sérieuse pour mon œuvre si elle était purement littéraire ; j'espère qu'elle se sauvera par le côté scientifique et pratique. » Son *Hygiène des gens du monde,* parue en 1870, eut autant de succès que ses *Conseils aux mères,* publiés l'année précédente.

Alfred Donné fut destitué en 1848 de ses fonctions d'inspecteur général de la médecine, mais il fut nommé quelque temps plus tard recteur à Strasbourg, poste qu'il conserva deux ans ; il passa à Montpellier, où il resta pendant dix-neuf ans. Son départ ne fut pas volontaire ; il dut céder au décret de M. Batbie, qui fixait la retraite des recteurs à soixante-dix ans.

Dès 1840, il était devenu impossible à Donné, très occupé et souvent retenu loin de Paris par ses nouvelles fonctions, de rédiger ses comptes rendus académiques. Il y eut même une lacune regrettable dans la rédaction scientifique du journal pendant plusieurs années. En 1845, Libri, le comte Libri Caruccio della Sommaïa (Guillaume-Brutus-Julien-Timoléon), qui se glissait partout, qui avait grand renom, venait d'obtenir la chaire d'analyse mathématique à la Faculté des sciences. Il ambitionnait le feuilleton scientifique du *Journal des Débats.* Donné avait désigné son successeur ; ce n'était pas Libri. Mais le professeur en Sorbonne insista. Le mouvement scientifique, disait-il, n'était pas concentré uniquement à l'Académie ; il prenait aussi une grande extension dans les sociétés savantes ; le moment était venu de faire la part plus large aux sciences dans le journalisme quotidien. Et de fait, le 23 mai 1845, Libri publiait la première « Revue scientifique » du *Journal des Débats.*

« L'importance toujours croissante que les sciences ont acquise dans les sociétés modernes, soit par les intérêts si divers et si puissants qui se rattachent aux applications industrielles, soit par l'éclat et la gloire que ces mêmes sciences font rejaillir sur les nations qui les cultivent avec le plus de succès, tend à leur assurer une place de plus en plus considérable dans les organes de la presse périodique. Autrefois les journaux se seraient gardés de toucher à des sujets trop élevés ; peu à peu ils se hasardent à faire quelques excursions sur ce terrain réservé. L'intérêt que le public prêta à ces tentatives les rendit plus fréquentes, et comme l'Académie venait d'ouvrir ses portes au public, il arriva que l'on fut conduit à traiter des questions qui passaient pour n'intéresser que les adeptes... On peut affirmer que nul ne s'est acquitté de cette tâche avec plus d'impartialité et de talent que le savant médecin qui, chargé depuis peu des fonctions d'inspecteur général des Écoles de médecine, a dû, en s'absentant de Paris, remettre dans d'autres mains une rédaction dans laquelle il était plus facile de lui succéder que de le remplacer. »

Et Libri annonce que l'on élargit le cadre de la rédaction ; désormais on publiera une « Revue scientifique » et un « compte rendu de l'Académie des sciences » . Son premier article est long, pompeux, un peu lourd : c'est un feuilleton-programme. Cependant il croit intéresser le public en racontant à la fin les étonnantes facultés d'un jeune mathématicien prodige, le petit Prolongeau. Le 9 juillet, seconde « Revue scientifique », cette fois précédée d'un sommaire. On pouvait supposer que Libri traiterait avec ampleur une des nombreuses questions à l'ordre du jour. Point. Voici son sommaire :

« Les instituteurs primaires. — M. de Lespinasse et le Collège de France. — Qu'y a-t-il à faire ? — M. Francœur. — Nouvelle édition des œuvres de Fermat. — M. Desperous est envoyé à Vienne pour étudier les manuscrits de Fermat qui se trouvent à la Bibliothèque nationale. »

Troisième revue scientifique..... Non ; elle ne vint pas ; c'était fini ; la tentative avait avorté. L'année suivante, Libri fit paraître, le 21 mai, un article sur les travaux de Monge ; le 21 octobre, un article sur la nouvelle planète de U. Le Verrier, et son nom disparut, comme l'homme devait disparaître lui-même quelques années plus tard, malgré les efforts impuissants de Mérimée. Libri n'est mort à Londres qu'en 1869.

Le candidat de Donné, son véritable successeur au feuilleton des *Débats*, ce fut son jeune élève et ami Léon Foucault, alors tout à fait inconnu. Comme l'avait annoncé Libri, cinq jours après sa Revue, parut, le 28 mai 1845, le premier compte rendu de l'Académie signé Léon Foucault. Il était tout entier consacré à la télégraphie électrique ; on venait en effet d'établir le premier télégraphe de Paris à Rouen.

« Un jour, raconte Alfred Donné, je venais de terminer ma leçon et je vis s'approcher de moi un tout jeune homme qui suivait mon cours de micrographie avec assiduité : « Monsieur, me dit-il, vous avez dit que telle chose « se passait ainsi, je crois que ce n'est pas exact. » J'étais tenté de trouver la remarque impertinente ; mais comme elle paraissait juste, je la pris du bon côté. — « Vous vous occupez donc de micrographie ? » lui répondis-je, et je le priai de s'expliquer. » Foucault avait alors dix-neuf ans [1]. Ainsi commencèrent des relations qui devaient durer jusqu'à la mort de Foucault. L'élève accepta avec empressement d'être le préparateur de Donné et travailla avec lui : c'est alors qu'il combina le microscope daguerréotype avec le microscope photoélectrique. Tout enfant, Foucault était habile de ses mains ; il réalisa toujours lui-même ce que son esprit inventif

[1] *Journal des Débats*, 1er mars 1868. *Nécrologie de Foucault*, par A. Donné.

concevait. Excellent expérimentateur, il fournit à Donné dès le début de nombreuses preuves de sa dextérité manuelle.

Le père de Foucault, éditeur estimé de la belle collection des *Mémoires de l'Histoire de France*, s'était retiré à Nantes avec une modeste fortune. Le jeune Léon y suivit les classes d'une petite école. Sa mère, devenue veuve, le ramena à Paris à l'âge de dix ans. On le mit à Stanislas, où il ne fit rien; on lui donna un précepteur, et il travailla comme il le voulut. Il passait une grande partie de son temps à combiner des mécanismes; sa dextérité de main fit penser à sa mère qu'il pourrait faire un excellent chirurgien, et elle l'engagea à le devenir. Le jeune homme, sans grande vocation, commença ses études médicales. M. J. Bertrand, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, s'exprime ainsi sur le compte de Foucault, qu'il prit de bonne heure en haute estime et en grande affection[1] :

« Il apprenait en inventant, il consultait la science suivant ses besoins et dans la mesure du nécessaire seulement; bien souvent, au début d'une recherche nouvelle, il avait recours à l'érudition de ses amis, et, en se faisant enseigner sans aucun embarras les premiers éléments d'une théorie classique, il prenait l'indication des ouvrages à consulter. Quelques mois après, ceux qu'il avait surpris par l'absence des notions élémentaires dans nos écoles le retrouvaient riche d'une invention ingénieuse et brillante, prêt à en discuter les conséquences et les principes, aussi bien préparé à tenir tête aux savants qu'à éclairer les ignorants. Léon Foucault ne fut élève d'aucune école; les études classiques semblaient dans son enfance trop fatigantes pour son esprit rêveur; il fut un écolier médiocre, et jugea nécessaire, à la fin de ses études, de se faire aider par un répétiteur pour préparer l'examen du baccalauréat...

« Le docteur Donné le présenta, dès l'année 1845, comme son successeur à la rédaction scientifique du *Journal des Débats;* Foucault avait alors vingt-six ans. La tâche, périlleuse à plus d'un titre, exigeait beaucoup de science, et Foucault se proposait d'en acquérir, beaucoup de prudence en même temps et de sens critique; il y mêla beaucoup de hardiesse. Toujours attentif à ne pas se compromettre par des jugements erronés ou douteux, ses appréciations n'avaient rien de banal. Entre tant de travaux non moins différents par le but que par la méthode, il marquait nettement ses préférences, non sans quelque dédain pour la science, si élevée qu'elle fût, quand elle se déployait sans résultat immédiat et précis. Malgré l'importance croissante de ses propres travaux, il n'abandonna jamais cette tâche qu'il aimait et dans laquelle la franchise de ses jugements, toujours pleins cependant de convenance et de courtoisie, a éveillé plus d'une rancune et par là peut-être retardé ses succès... »

Foucault était tout l'opposé de son prédécesseur. Autant Donné était aimable, gai, remuant, homme du monde, causeur agréable, autant Fou-

[1] *Recueil des travaux scientifiques de M. Léon Foucault*, publié par madame veuve Foucault, sa mère. Notice de M. Bertrand, 1878. Consulter aussi l'*Éloge de Léon Foucault* par J. Bertrand. Séance publique de l'Académie, 2 février 1882.

cault était réservé, froid et taciturne. L'un était tout en dehors, l'autre tout en dedans. Petit, malingre, chétif, son premier aspect ne prévenait guère en sa faveur; il était cependant très accueillant pour ceux qu'il connaissait et d'une amitié très sûre. Donné a dit de lui : « Foucault n'était pas ce que l'on peut appeler aimable; il n'avait aucune affabilité, aucune souplesse de caractère. Je l'emmenais quelquefois passer quelques semaines dans ma propriété de Picardie. Ma famille le trouvait souvent désagréable, agaçant même; non qu'il se fâchât quand on lui reprochait certaines habitudes peu mondaines, mais parce qu'il soutenait son opinion avec un calme, un ton froid et glacial qui mettaient ses interlocuteurs hors d'eux-mêmes[1]. »

Il faut bien dire que Foucault fut un peu dans ses feuilletons ce qu'il était dans la vie privée. Son style était froid, un peu sec; il exposait nettement, facilement, mais ses descriptions manquaient de mouvement et d'éclat; elles étaient sans attrait. Il n'eut point le souci de faire aimer la science et de lui attirer des adeptes. Il écrivait avant tout pour un petit cercle, pour son monde et pour l'Académie. Il commençait le plus souvent un feuilleton comme il eût débuté dans un cours, oubliant un peu trop qu'il devait s'adresser à un public non préparé; il ne posséda pas le secret de provoquer chez le lecteur l'intérêt et la curiosité. Ses facultés étaient ailleurs. Il se montra néanmoins plus d'une fois spirituel; ses comptes rendus ne manquaient pas de piquant : il critiqua souvent et avec un certain plaisir. Ses critiques étaient justes, et l'événement lui donna plus d'une fois raison. Son feuilleton parut d'abord régulièrement tous les quinze jours, et dans le monde de la science on y prêta grande attention.

En 1853, le 29 mai, l'Académie refusa de laisser consulter les pièces communiquées pendant la séance. C'est avec ces documents que Foucault rédigeait ses comptes rendus. Il ne cacha pas son mécontentement, et à la première page des *Débats* il inséra un article qui fait honneur à son indépendance.

« L'Académie des sciences vient de prendre envers les rédacteurs de journaux, et par suite à l'égard du public, une mesure des plus rigoureuses. Il y a quelque vingt ans, la savante compagnie s'aperçut qu'il ne lui suffisait plus de philosopher à huis clos; elle résolut d'ouvrir ses portes, afin de donner à la science un éclat et un retentissement qui ne pouvaient manquer de contribuer à l'illustration de ses membres. Pour étendre plus largement sa voile au vent de la publicité, elle accorda aux rédacteurs de journaux une tribune, un exemplaire de ses comptes rendus officiels et de plus la faculté bien plus précieuse encore de consulter les Mémoires qui font l'objet de ses lectures et ses communications hebdomadaires... Aujourd'hui, elle ne parle pas encore de refermer ses portes, mais elle se refuse à mettre à notre

[1] *Journal des Débats. Nécrologie de Foucault,* par Donné, 1er mars 1868.

disposition les pièces envoyées par les auteurs; qu'un renseignement important échappe, que l'on hésite sur un chiffre, sur l'orthographe d'un nom propre, et il faudra attendre à huitaine, au risque souvent de ne pas trouver les renseignements strictement nécessaires à l'intelligence du sujet. La décision de l'Académie aura souvent pour effet de faire rentrer dans la nuit des idées, des travaux qui, une fois écartés par les secrétaires perpétuels, ne trouveront même plus à se réfugier comme par le passé dans nos humbles comptes rendus. Nous n'essayerons même pas de discuter les motifs qui ont pu porter l'Académie à traiter en ennemis ceux qui, depuis un quart de siècle, n'ont cessé de la servir dans la mesure de leurs faibles moyens. La décision qui voue à un éternel oubli les pièces négligées en séance a été adoptée en comité secret. Du reste, l'auteur d'une pareille motion n'a pas été assez fier de son œuvre pour désirer se laisser connaître. Nous pourrions bien affirmer que ce n'est pas M. Tel ou Tel; mais nous n'aurons garde de poursuivre ce genre d'examen, tant nous craindrions de tomber par voie d'exclusion sur quelque nom illustre ou vénéré. » Léon Foucault.

Les comptes rendus continuèrent à paraître, mais moins régulièrement et à plus longs intervalles. D'ailleurs, Foucault était de plus en plus absorbé par ses travaux. Assez à l'aise pour être à l'abri des nécessités de la vie, il put consacrer tout son temps à ses recherches, d'abord en collaboration avec M. Fizeau, ensuite seul, se sentant assez fort pour ne plus partager avec personne l'honneur et la gloire de ses œuvres. C'est la célèbre expérience du Panthéon qui rendit réellement le nom de Foucault populaire et le fit connaître dans le monde entier. J'étais encore sur les bancs du collège, et comme tous les curieux j'allais au Panthéon ; je vois encore suspendu sous le grand dôme l'immense pendule de Foucault oscillant lentement dans l'espace. La masse fixée au bout d'un fil avait une pointe, et cette pointe, à chaque oscillation, venait marquer sa trace sur deux petits tas de sable disposés aux extrémités de la course du pendule. Un pendule libre oscille toujours dans le même plan et marque une ligne invariable. « Si le plan dévie, dit Foucault, nous conclurons, en présence de ce plan qui ne doit pas tourner, que c'est nous qui tournons en sens contraire. Nous serons obligés de redresser par le raisonnement le témoignage de nos sens. » Et de fait on voyait la trace marquée sur le sable par le pendule se déplacer en sens inverse du mouvement de la terre. Foucault consacra un très bel article, le 31 mars 1851, à cette démonstration expérimentale du mouvement de rotation de la terre.

Ce ne fut là qu'un début pour le jeune physicien ; les expériences et les travaux se multiplièrent. On en connaît la liste très nombreuse. Jeune encore, Foucault avait conquis le rang élevé que la postérité lui conservera. Foucault travailla pour l'amour de la science ; il fit toutes ses découvertes pour le plaisir de les faire, sans arrière-pensée, sans idée ambitieuse. Il n'eut même pas l'ambition de l'Académie ; il n'avait pas besoin, du reste,

de recevoir cette consécration de sa valeur et ce baptême si recherché de tant d'autres; il était indépendant, ne prétendait à aucune place, il ne recherchait aucune charge. Tous les savants d'Europe ne manquaient pas de le venir voir, en passant, dans son appartement de la rue d'Assas; il vivait au milieu de ses appareils et de ses expériences; il était satisfait et se contentait d'aller à l'Académie en amateur. Nous croyons le voir encore dans la grande salle des séances, assis à droite du bureau, dans un fauteuil qui lui était réservé, et que nous ne nous doutions guère alors devoir occuper plus tard. La tête un peu penchée en avant, les deux mains appuyées sur sa canne à pomme d'or, il écoutait silencieux et ne sortait que l'un des derniers. Cependant l'éclat de ses travaux le désignait au choix de l'Académie. Il consentit à se présenter en 1857. Il avait de nombreux amis et admirateurs; mais ce furent ses ennemis qui eurent l'avantage; il échoua une première fois et ne fut admis qu'en 1865 en remplacement de Clapeyron, après une lutte qui se traduisit par trois ballottages successifs.

Lorsque tout semblait lui sourire et que, compté parmi les maîtres de la science, il aspirait à entreprendre les nouveaux travaux qui le préoccupaient, il tomba terrassé par un mal sans espoir. La paralysie fit des progrès rapides; son intelligence, à peine obscurcie d'abord, lui permit d'assister à la destruction de tout son être; il se vit mourir lentement; sa parole s'embarrassa; il cessa de voir, et après un long martyre, il s'éteignit le 11 février 1868.

« La vie de Foucault, a dit M. Bertrand, a été sans événements;... jamais il n'a voyagé, jamais il n'a brigué ni accepté même pour s'y faire suppléer les fonctions de professeur [1]. Il n'a composé aucun livre, et, quoique très habile à manier la plume, c'est dans les cabinets de physique, dans les observatoires, dans les ateliers qu'il aspirait à laisser sa trace et que vivra surtout son souvenir. »

Depuis 1854, ses comptes rendus des *Débats* étaient devenus très rares; ils ne paraissaient plus que de loin en loin. Son dernier article fut publié le 16 septembre 1862.

III

Pendant la longue période que nous venons de traverser, Donné et Foucault ne furent pas les seuls collaborateurs scientifiques du *Journal des*

[1] Il accepta seulement, sur la demande de l'Empereur, qui créa pour lui cette position, d'être physicien à l'Observatoire (1854), mais à la condition de travailler librement et en toute indépendance.

Débats. La rue des Prêtres était habituée de longue date à voir passer tous ceux qui avaient un nom dans les sciences comme dans les lettres. Michel Chevalier écrivait sur les chemins de fer et sur la géologie. J. J. Ampère adressait des notices nécrologiques; le docteur Cerise, des articles sur la météorologie; Littré, des études nombreuses de médecine, d'hygiène; Le Verrier, des articles sur les comètes, etc.

Pendant six ans, de 1856 à 1862, Babinet donna au journal des Variétés sur l'astronomie et sur la météorologie. Le plus spirituel des savants et le plus savant des hommes d'esprit, ainsi qu'on l'appelait volontiers, était un ancien officier d'artillerie; il avait donné sa démission jeune encore pour se vouer à l'enseignement; il avait été professeur de physique à Saint-Louis; il avait remplacé Savary au Collège de France en 1858, et il fut élu à l'Académie en remplacement de Dulong en 1860.

Un type, un vrai type, comme on disait alors, que « Monsieur Babinet ».

« Le désordre, c'est l'ordre », aurait pu être sa devise. Dans ses articles, comme chez lui, tout était pêle-mêle, et pourtant tout allait bien et tenait debout. Il demeurait rue Servandoni, dans un tout petit appartement. Il y avait accumulé tant de livres qu'à droite et à gauche, dans l'antichambre, ils formaient jusqu'au plafond comme de véritables talus de chemin de fer. Babinet accueillait tout le monde avec bienveillance; on se faufilait entre les deux talus et l'on pénétrait dans le cabinet de travail. — « Asseyez-vous, monsieur. » On cherchait des yeux une chaise; il n'y en avait pas; mais comme le maître du logis s'asseyait sans façon sur une pile de livres, on faisait comme lui. Les livres récalcitrants s'éboulaient souvent, et le visiteur avec. Et comment ne pas rire? Babinet reprenait avec le plus grand sérieux : « Asseyez-vous, mais asseyez-vous donc, monsieur. » Tel était le logement, tel était l'homme.

Ses travaux de physique ne le désigneront pas particulièrement à la mémoire de ses successeurs, mais ses articles lui ont valu une place à part dans l'opinion de ses contemporains. Babinet a été très populaire, et c'est une figure qui résistera au temps. En fait, il a créé un genre où il excellait, et où il restera inimitable. Babinet était devenu fort gros de bonne heure; son aspect était loin d'être séduisant : énorme tête avec yeux clignotants à moitié fermés qu'il n'ouvrait que rarement, chevelure inculte qui lui cachait le front, redingote toujours usée, chapeau gras, etc. N'importe, il était très répandu dans le monde, où il était très recherché et où il eut même des succès; très amusant causeur, ses anecdotes couraient les salons. Sa main petite maniait la plume presque avec légèreté, et si quelquefois les plaisanteries qu'il débitait à ses lecteurs entre deux chapitres d'astro-

nomie étaient un peu lourdes, en général, beaucoup de personnes, pour s'en convaincre, étaient obligées de s'y reprendre à deux fois. L'opinion avait déclaré ses causeries spirituelles, et elles resteront spirituelles. Elles tranchaient d'ailleurs complètement sur le ton ordinaire; elles étaient pleines de bonne humeur, d'entrain et de sourires. Il avait une façon à lui d'entrer en matière qui excitait tout de suite le lecteur à le suivre. Par exemple, je lis au début d'une de ses Variétés : « Avant de commencer ce bulletin, écrivait-il, je me permettrai de prévenir les personnes qui, en grand nombre, m'ont adressé des observations sur ce qui devait y être contenu, que je les remercie de leurs judicieuses instructions et que j'y aurai très sérieusement égard. » Il connaissait bien son public. On lisait toujours quand au bas d'une colonne apparaissait la signature : « Babinet, de l'Institut. » Si le mascaret doit beaucoup à Babinet, réciproquement il est incontestable que c'est au mascaret, à Yvetot et à Quillebeuf que Babinet est redevable de la plus grande partie de sa popularité. Il s'en doutait bien un peu et leur avait voué de la reconnaissance. Un jour, je fis avec lui le voyage d'Yvetot pour voir le phénomène; je m'aventurai jusqu'à écrire aussi un article enthousiaste sur le mascaret. Babinet ne l'oublia jamais et me le prouva.

Son bulletin météorologico-astronomique prit de l'âge comme tout le monde, comme l'auteur lui-même; on s'aperçut à la longue que celui du lendemain ressemblait singulièrement à celui de la veille; la note restait enjouée, mais c'était toujours la même qui vibrait indéfiniment. Peut-être finit-on par le lui dire; toujours est-il que le spirituel académicien quitta les *Débats* et alla se réfugier au *Constitutionnel,* où le docteur Véron lui offrit une hospitalité d'ailleurs passagère. On n'écrira plus de causeries comme celles de Babinet.

Un peu avant l'entrée de Babinet aux *Débats,* en 1854, le docteur Charles Daremberg, ami de Littré et de S. de Sacy, apportait au journal les ressources de son immense érudition. Jusqu'à sa mort en 1878, il ne cessa jamais d'adresser à la rédaction de nombreux articles de philologie et de médecine. Charles Daremberg, reçu docteur en 1841, était nommé dès 1846 bibliothécaire de l'Académie de médecine; il entrait en 1849 à la Bibliothèque Mazarine, où se trouvait déjà S. de Sacy. Il avait la passion des livres et des vieux manuscrits. Très versé dans la connaissance des langues latine et grecque, il fut de très bonne heure en correspondance avec tous les philologues et les lexicographes de l'Europe. Lorsqu'il s'agissait d'aborder un texte obscur, on disait : « Écrivez à Daremberg », et son interprétation faisait autorité en France et même à l'étranger. Daremberg

avait entrepris à lui seul l'œuvre colossale de reprendre dès ses origines un peu obscures l'histoire de la médecine, en se servant des textes mêmes et en les soumettant à une critique sévère. Comme chargé de mission et souvent même à ses frais, il accomplit de nombreux voyages dans le but d'analyser ou de collationner les manuscrits grecs, latins et français dans les principales bibliothèques. Quatre fois il se rendit en Italie et en Allemagne, deux fois en Suisse, huit fois en Angleterre, à Oxford, Cambridge, Édimbourg, etc. En 1864, le monde savant applaudit à sa nomination de professeur du cours d'histoire et sciences médicales au Collège de France. En 1868, l'Académie de médecine lui ouvrait ses portes. En 1870, il devenait titulaire de la chaire d'histoire de la médecine à la Faculté de Paris.

Nous avons relu avec intérêt quelques-uns de ses articles, notamment ceux qu'il publia, en 1867, sur l'histoire du choléra, articles que l'on trouve toujours cités dans les travaux anglais et allemands sur les maladies épidémiques. Pendant le siège, il trouva encore le temps de rédiger toute une série de conseils sur l'hygiène pratique et sur les ambulances. Le dernier article du docteur Charles Daremberg, très étudié, très remarquable, date du 25 juin 1872; il avait pour titre : « Sur les tendances actuelles de la médecine. »

C'est en 1865, dans toute la maturité de son savoir, qu'il fit paraître le bel ouvrage qui suffirait à lui seul à sauver de l'oubli son nom respecté : *La Médecine, histoire et doctrine,* couronné par l'Académie française. S. de Sacy consacra à ce livre un compte rendu charmant comme il avait le don de les écrire, vif, alerte, séduisant d'esprit, de finesse et de bonhomie :

« Oh! la bonne, l'aimable science que la médecine ! Qui ne l'exerce, qui n'a son petit système, sa petite pathologie de famille? Voyez les femmes, le bon Dieu s'était contenté de les faire garde-malades; de leur autorité propre elles se sont toutes délivré le brevet de docteur, ou plutôt sans brevet, sans diplôme, par un instinct naturel, avec une confiance charmante, il n'y en a pas une qui n'exerce plus ou moins la médecine. Oh! l'aimable science, et bonne, et commode! on la sait sans l'avoir apprise, on l'étudie sans la savoir, on en parle très bien sans la connaître. »

Et ainsi pendant deux grandes colonnes, que l'on croirait imprimées d'hier, tant la phrase est vivante et toujours pleine d'à-propos. Comment parlait-il de Daremberg après avoir présenté l'œuvre?

« Eh bien, je déclare, la main sur la conscience, comme si je n'avais jamais vu M. Daremberg et qu'il ne fût pas notre collaborateur dans ce journal, mon confrère à la Bibliothèque Mazarine, mon ami depuis nombre d'années et un des membres

ordinaires de mon conseil de santé, je déclare que son livre m'a paru aussi agréable à lire qu'instructif et solide. L'honneur en revient sans doute principalement à M. Daremberg, tout le monde n'apportant pas dans les sujets de cette nature un style si clair, un esprit si net, tant de bon sens usuel, je ne sais quel goût de littérature qui pare la science et lui donne une physionomie attrayante, surtout ce feu qu'inspirent la passion de l'étude et l'amour du vrai, ce feu sacré qui anime tout et qui est la vie même; mais il faut avouer aussi qu'il n'y a pas de science plus faite pour piquer la curiosité populaire, de science, tranchons le mot, plus amusante que la médecine, toutes les fois qu'elle veut bien déposer son air rébarbatif et parler à peu près la langue de tout le monde. »

S. de Sacy termine ainsi son article :

« Pour écrire l'histoire d'une science particulière, songez bien qu'il ne faut être étranger à aucune des autres... il faut que le même homme joigne à la science proprement dite beaucoup de lettres, beaucoup de dévouement et de conscience. Toutes ces conditions, M. Daremberg les réunit-il? Je le crois, sans avoir la prétention d'en juger. Et si je ne le croyais, toute mon amitié pour M. Daremberg ne me le ferait pas dire. »

Après Foucault, de 1863 à 1865, M. Aimé Girard fit à longs intervalles les comptes rendus académiques; après M. Girard, qui devait devenir le brillant professeur de chimie du Conservatoire des arts et métiers, la tâche échut à M. Paul de Rémusat, aujourd'hui sénateur. M. Paul de Rémusat, tout jeune, enthousiaste pour le progrès, avait déjà donné la mesure de son savoir et de son talent dans de savantes bibliographies, et le dernier il eut la bonne fortune d'écrire à côté de Littré, du docteur Cerise, de Donné, etc. Jusqu'en 1870, en dehors des académies, il publia d'intéressants articles sur les actualités scientifiques.

Nous touchons au terme de cette rapide esquisse. Lorsqu'à la mort d'Édouard Bertin, M. Jules Bapst prit la direction du *Journal des Débats*, on était en septembre 1871. Le calme ne s'était pas encore fait dans les esprits surexcités, l'opinion, toute frémissante sous le coup de nos malheurs, se tournait de plus en plus vers les sciences, comme si elles devaient calmer nos douleurs et raviver nos forces; c'était l'espérance. L'Association française pour l'avancement des sciences venait de se fonder avec la belle devise : « Par la Science et pour la Patrie! » La nouvelle direction décida de donner plus d'extension à la partie scientifique, et surtout de lui assurer une périodicité beaucoup plus régulière. Les cadres étaient désorganisés, des noms éminents avaient disparu. D'un côté, on fit appel aux jeunes, à Georges Daremberg, aujourd'hui correspondant de l'Académie de médecine, et qui était déjà un peu du journal par son père; à Charles Richet, qui devait être nommé à trente-huit ans professeur de physiologie à la

Faculté en remplacement de Béclard. D'un autre côté, on voulut bien nous accueillir avec bienveillance dans cette maison illustre et nous donner toute liberté pour suivre pas à pas le mouvement scientifique en France et à l'étranger.

Aujourd'hui le *Journal des Débats* et la plupart des journaux accordent à la science une large place : Revues des sciences, Comptes rendus des Académies des sciences, de médecine, etc.; Bibliographie, hygiène publique, télégrammes et nouvelles scientifiques, etc.

Nous voilà loin des rares articles grêles et dédaigneux de la première heure, loin surtout des lettrés de 1800 qui, dans leur intransigeance, avançaient vingt ans après la mort de d'Alembert que « les sciences abstraites ne sont pas des sciences ». Il nous semble les voir, ces vieux érudits d'autrefois, encore tout imbus de leurs préjugés tenaces, marcher à pas lents dans le grand salon du journal, fixer leurs yeux moqueurs sur les derniers venus et à travers un sourire railleur murmurer toujours : « Petites gens de science, petits cerveaux. »

Nous aurons cependant la victoire indulgente... la seule petite vengeance que l'on nous permettra de tirer de nos anciens, — et de la bifurcation Fortoul, — ce sera simplement de nous montrer justes nous-mêmes pour tout le monde et pour toutes choses, et, après trois quarts de siècle, de dire encore : « Oui, développons les sciences; rendons-les grandes et prospères; mais cultivons les lettres. »

LA CRITIQUE D'ART

BOUTARD — DELÉCLUZE — CHARLES CLÉMENT

La critique des beaux-arts au *Journal des Débats* a été confiée, de 1800 à 1823, à M. Boutard[1]; de 1823 à 1863, à E. J. Delécluze; de 1863 à 1887, à Charles Clément. La collection complète de leurs articles formerait, en plusieurs gros volumes, une sorte d'histoire au jour le jour de l'École française pendant le siècle le plus fécond en controverses esthétiques, en révolutions d'ateliers et en œuvres contradictoires. On se propose simplement ici de recueillir, en quelques pages, leurs jugements les plus caractéristiques et de marquer, surtout par des citations, l'attitude de chacun d'eux à travers les conflits des systèmes et les mouvements changeants de l'opinion et du goût.

I

Le 9 brumaire an IX, l'atelier de David fêtait en grande pompe l'anniversaire de Vien, « le régénérateur de l'École française, le patriarche de la peinture ». Ce fut une belle cérémonie; le *Journal des Débats* tint à honneur d'en publier un compte rendu détaillé. Au milieu de la salle du banquet, sans doute « ornée partout de festons magnifiques », on avait dressé

[1] De la fondation du Journal au 8 pluviôse an VIII (28 janvier 1800), date du premier agrandissement du format et de l'apparition du feuilleton, on ne trouve que quelques avis ou arrêtés officiels concernant les beaux-arts. Le 5 octobre 1791, par exemple : « M. J. L. David prie MM. les députés qui se sont trouvés au Jeu de paume, et dont il n'a pu peindre la figure, de vouloir bien lui envoyer leur gravure, à moins qu'ils ne fassent un voyage à Paris dans l'espace du temps qu'il sera à peindre son tableau, qu'il présume être de deux années, et alors ils auraient la bonté de le venir trouver à son atelier, aux Feuillants, où il les peindrait d'après nature. » Le 11 floréal an VII, nomination du jury de peinture et sculpture, où figurent David, Vien, Gérard, Meynier, Vernet, Vincent, Naigeon, Fragonard père, Moitte, Ramey, Julien, etc., etc., avec la liste des lauréats, parmi lesquels : Chaudet (statue de *Cyparisse*), Cartelier (*l'Amitié*), Lorta (*la Paix*), Espercieux (*la Liberté*), Petitot (*Génie de la guerre*), Girodet (*Endymion*), Lethière (*Philoctète*), Peyron (*Bélisaire*), Topino-Lebrun (*Caïus Gracchus*), Barbier (*Un père et son fils s'entretenant près de l'urne funéraire d'une épouse et d'une mère*), Percier (*Un Muséum*), Fontaine (*le Forum romanum*), Sobré (*Un arc de triomphe*). Le sujet du prochain concours d'architecture est un *Élysée, lieu de sépulture publique, avec un vaste cénotaphe à colonnade au milieu*. Ces titres d'ouvrages et ces noms suffiraient à caractériser le *moment*.

une sorte de trône, avec cette inscription : *A Vien, les arts reconnaissants!* « Tous les élèves de David, animés du même esprit, se pressaient avec respect autour du fondateur de leur École, et considéraient avec attendrissement le grand homme dont le talent avait formé ceux de leur maître... » A la fin du repas, « où régnaient la gaieté et la décence », David porta ce double toast : « Au citoyen Vien, à notre maître! Puisse-t-il, nouveau Diagoras, voir briller au Salon d'exposition les œuvres de sa cinquième génération! A madame Vien, dont les soins, les grâces et les vertus nous ont conservé jusqu'ici et nous conserveront encore le père de la peinture!..... » Le sujet de la fête avait aussi inspiré le « jeune Lécluse, qui a lu avec le plus grand succès des vers contenant, en l'honneur du citoyen Vien, une allusion soutenue, aussi délicate qu'ingénieuse. On en a demandé une seconde lecture, qui a été entendue avec le même plaisir. » Ce « jeune Lécluse » ne nous est pas indifférent; c'est notre Delécluze, c'est Étienne lui-même, alors âgé de dix-neuf ans, enfant de chœur dans le temple classique, dont le journal, par une sorte de prédestination, signalait ainsi et encourageait les timides débuts... Le citoyen Vien, « dont la force d'âme, la sensibilité et la modestie ont également enchanté tout le monde », répondit en ces termes : « Oui, mes enfants, quand j'embrassai cet art, je vis qu'il s'égarait dans les faux systèmes; je dis : « Il faut que cela change, et « cela sera. » J'ai combattu, j'ai persévéré, et cela a été! » On ne s'attendait guère à ce *veni, vidi, vici* dans la bouche du vénérable Vien.

C'était la première fois depuis Thermidor que David se montrait dans une cérémonie publique. Le *Journal des Débats* n'avait pas manqué de le féliciter d'avoir « pris le parti de se retirer des affaires publiques, ou plutôt du tourbillon des factions, pour se livrer tout entier à son art »; mais il lui reprochait de n'avoir pas exposé au Salon de l'an VIII, et surtout de donner un mauvais exemple, bientôt suivi par plusieurs de ses confrères, en organisant dans son atelier une exposition privée et payante : « David, seul, tout à fait désabusé sur le faux éclat de la gloire de ce monde, persiste à ne point paraître au Salon. Malgré la rumeur publique, il tient les portraits du premier Consul renfermés dans son atelier; les va voir qui peut pour un franc. Sans doute l'intérêt et le génie ne devraient pas habiter ensemble; mais le dernier ouvrage de David, plus qu'aucun autre, prouve que cela leur arrive quelquefois. »

« Les chefs de l'École n'ont pas daigné se montrer au Salon, écrivait encore Boutard[1]. Il ne s'est trouvé personne pour leur dire qu'après avoir

[1] Les initiales M. B. paraissent pour la première fois le 12 fructidor an XII (31 juillet 1804);

recueilli le produit de l'exposition particulière de leurs ouvrages sous la protection et dans le palais même du gouvernement, il eût été décent de prendre part à l'Exposition publique, *n'eusse été* que pour l'encouragement et la consolation de cette foule d'élèves que leur grand zèle pour les arts leur fait jeter incessamment dans la carrière. » Le nombre des ouvrages faibles, des « barbouillades », devient en effet alarmant. « On devrait interdire aux barbouilleurs l'entrée du Muséum, autrement les expositions nuiront à l'art plus qu'elles ne lui serviront. »

Par toutes ses idées, ses préférences et ses théories, Boutard représente, dans la critique d'art, le *style Empire*. Il est sans merci pour l'école du dix-huitième siècle; Boucher, « de funeste mémoire », est à ses yeux un dangereux malfaiteur. Il n'accepte de Chardin que la nature morte, « ce genre le plus borné de tous, et qui n'exige guère que de la patience dans ceux qui veulent y réussir..... »; Diderot, il est vrai, l'admirait..... « C'est qu'il n'avait point été donné à ce littérateur d'être sensible au mérite des nobles fictions... » Les bustes d'Houdon, « délicatement et facilement faits d'ailleurs, et même ressemblants », ne lui paraissent pas moins condamnables par « l'oubli de tout ce qui tient à l'idéal et aux règles convenues de la statuaire ».

Un portrait pour lui, surtout le portrait d'un grand homme, doit être « la traduction d'un ouvrage profond dont il faut conserver l'esprit et embellir la lettre ». Quand il fut question de faire exécuter par Chaudet la statue du premier Consul, une discussion s'éleva entre les critiques et les théoriciens. Fallait-il représenter Bonaparte dans son costume de général, ou bien drapé à l'antique, ou bien encore dans un état de « nudité héroïque et mythologique »? Denon lui-même, par une lettre adressée au *Journal des Débats* (28 avril 1804), intervint dans la querelle et se prononça nettement contre le costume moderne, « peu héroïque, peu monumental et répugnant à la sculpture ». En vain un abonné du journal, « amateur nîmois, de passage à Paris », écrit-il (27 mai 1804) pour faire timidement observer qu'il faudrait peut-être distinguer « ce qui relève de l'histoire de ce qui relève de l'imagination », que le Corps législatif, en votant une statue au premier Consul, a voulu honorer le chef de la République et transmettre à la postérité un Bonaparte ressemblant, et que, par suite, il conviendrait de conserver exceptionnellement le costume moderne, « peu sculptural sans doute, mais qui aura peut-être l'avantage de nous faire apercevoir du ridicule de nos vêtements et de nous en faire adopter d'autres..... » Boutard

mais Boutard s'est, à plusieurs reprises, déclaré l'auteur de tous les articles ***Beaux-Arts*** parus depuis 1800 au *Journal des Débats*. La signature M. Boutard ne paraît qu'à dater du 10 mai 1814.

tient pour l'antique et le style, même quand il ne s'agit que des lieutenants de César. En 1813, en effet, il se félicite (13 février) de voir au Salon plusieurs statues de généraux nues, « à la manière des statues héroïques ». « Le public, jusqu'alors si contraire à ce procédé, ne paraît pas s'en offenser. Peut-être le temps est venu de faire prévaloir sur ce point une opinion chère aux véritables amateurs..... Par le personnage nu de la statuaire, nous n'entendons pas l'imitation exacte et servile du modèle déshabillé, mais l'image de l'homme tel qu'on peut se le figurer au sortir des mains du Créateur..... » Il consent toutefois que, « pour les portraits de femmes, des considérations de pudeur demandent des draperies pittoresques ».

En peinture, d'ailleurs, et pour les portraits de femmes, il n'est pas ennemi d'un aimable *naturel;* il goûtera fort le portrait d'une négresse « posée avec esprit, c'est-à-dire dans une attitude gracieuse et qui ne sort point de l'habitude des gens de sa couleur »; ou bien celui d'une dame en « Espagnole du temps d'Isabelle, pleine de vivacité et de grâce, assise sur un banc de pierre, au fond d'un bosquet solitaire, et accordant une guitare (maussade instrument qui heureusement n'a jamais pu s'acclimater en France) ».

L'époque seule est responsable de cette conception du naturel; mais voici qui n'appartient qu'à Boutard et dénote chez lui un œil plus sensible qu'on ne s'y attendrait aux délicatesses de la peinture, des préoccupations de reflets et d'*enveloppe* telles qu'on n'est pas habitué à en rencontrer de semblables chez les critiques et artistes, ses contemporains. C'est à propos d'un tableau de Roland, exposé au Salon de l'an IX, et dans lequel il blâme « une étude de l'antique trop peu dissimulée ».

« La copie trop exacte d'une figure de marbre, dit-il, ne produira jamais qu'une figure sans vie... Relativement à la vue, les corps ne se composent pas seulement de leur masse réelle; il y a sur tous un reflet sensible de lumière qui en modifie les contours apparents. Ce reflet varie suivant la nature des surfaces; il ne peut être le même sur le marbre dur, poli et sans couleur que sur la chair, qui est veloutée, colorée et sans cesse agitée d'un léger mouvement. Cette différence du contour réel au contour apparent est incommensurable, je le sais, mais elle n'est pas imperceptible..... »

On pourrait mieux dire peut-être, mais on ne dirait pas plus juste. L'homme capable de telles observations, à ce moment, dans ce milieu, n'était pas un médiocre connaisseur; il méritait bien l'honneur d'avoir seul, ou à peu près, parmi ses contemporains, encouragé les débuts de Prud'hon.

Toutes les fois qu'il oublie l'esthétique régnante et qu'il quitte pour un moment les lunettes de l'école, il sait voir et ne dédaigne pas de

s'arrêter devant les petits tableaux familiers qui, timidement, se glissaient çà et là entre les grandes machines historiques, sous les gestes noblement menaçants des Romains et des Grecs scandalisés. Il s'agit d'*Une grande route* de J. L. de Marne, tableau « charmant d'invention et d'exécution, hardi de couleur et de lumière ».

« La scène se passe en été, sous le soleil ardent du Midi. La ferme, d'où sortent un troupeau de moutons et quelques vaches, les murs de cette ferme, la maison et le cabaret attenant, sont d'un choix et d'une vérité remarquables. Il en est de même des figures de cette troupe de gueux qui courent après la diligence, du paysan qui se hâte de détourner son âne pour la laisser passer, de l'âne étonné de l'action brusque de son maître et qui se roidit sur ses quatre jambes, la tête allongée sur le licou. »

Peut-être l'influence de son ami, le vieux Greuze, dont le nom, l'éloge et même les propos reviennent plus d'une fois sous sa plume, n'était-elle pas étrangère à ces heureuses inconséquences. Il n'en restait pas moins très froid pour tous les maîtres flamands et hollandais, que les ventes de quelques cabinets commençaient de remettre en lumière et que certains amateurs accueillaient avec une faveur bien significative. Il est curieux de noter, en plein Empire, ces premiers symptômes d'un changement du goût public. Ce lent retour aux vieux maîtres naturalistes du Nord préparait les voies aux jeunes paysagistes qui, dans quelques années, allaient entrer en lice. Qui sait si l'un d'entre eux, à peine adolescent, n'assista pas à quelqu'une de ces ventes, et devant les Hobbema, les Paul Potter, les Ruysdaël du cabinet Solirène, par exemple, ne sentit pas s'éveiller sa vocation secrète, n'entendit pas comme un mystérieux appel de la nature et de son génie?..... Boutard lui-même en fut, une fois, une seule, troublé dans son ordinaire dédain. Ce fut Ruysdaël, « avec sa lumière blafarde » et « l'aspect triste et misérable de ses plages », qui opéra ce prodige.

A l'égard du moyen âge français, dont il était déjà beaucoup question et que le musée des Petits-Augustins et le zèle apostolique de Lenoir avaient commencé de réhabiliter, notre critique resta toujours intraitable. Dès le Salon de 1804, on avait vu paraître *Un intérieur gothique;* en 1806, c'était *Un chevalier en prière avant le combat,* et les « marchands de curiosités » étalaient d'année en année « des pièces de plus en plus nombreuses de ces temps gothiques, qui ignoraient ce qui a été si bien connu depuis : l'idéal dans les arts d'imitation ». « Les sculpteurs français d'avant Paul Ponce et Germain Pilon n'étaient guère plus habiles que les paysans de la forêt Noire qui passent aujourd'hui leurs longues soirées à tailler des magots. » Aussi « n'est-ce point une fantaisie extraordinaire que celle d'un

jeune auteur qui, après de longues études sous un grand maître et avec un talent véritable que l'on reconnait même dans ses égarements, essaye de remettre à la mode la manière de peindre des siècles passés » !

Le « jeune auteur » qu'il apostrophait en ces termes, c'était Jean-Dominique-Auguste Ingres. Huit ans après, en 1814, il le prenait encore à partie, comme « l'adepte le plus ardent, si même il n'est le fondateur de cette nouvelle école gothique ». Il raillait avec une implacable ironie cette « manie » de s'inspirer « du *divin* Masaccio, de l'*incomparable* Ghirlandajo, de Van Eyck, d'Holbein... », et même, — « cela est vrai à la lettre, de pasticher les miniatures du quatorzième siècle » ! Au fond, Boutard voyait plus juste qu'il ne croyait lui-même en signalant chez Ingres débutant une main, un œil et une âme de primitif. Tout son génie, on ne s'en doute peut-être pas encore assez aujourd'hui même, tout son génie lui est venu de là.

Les héros de Boutard, ce sont David et Girodet. Gros l'a quelquefois inquiété par une certaine tendance à admettre « le laid » ; Géricault, dont il eut le mérite de pressentir le génie, se laissait emporter à des mouvements trop violents à son gré; mais David et Girodet réalisaient pleinement son intime idéal de beauté et de style. Il n'en parle jamais qu'avec admiration; et si, par aventure, il doit reproduire et discuter quelque objection ou quelque critique formulée dans le public, il ne le fait qu'avec toutes sortes de précautions oratoires. Ils ont su, « par le modèle vivant et l'antique, recréer les propriétés et le beau idéal de la figure peinte ». Hors de là, tout est perdition ! La « secte pensante », les « primitifs », les « barbus » (que Delécluze a si joliment fait revivre dans un chapitre des *Cent un*), lui inspirent une aversion profonde et le mettent en verve. « L'exemple d'une pareille extravagance manquait aux siècles passés !... » Il a senti venir le romantisme; il l'a flairé de loin; on peut dire qu'il l'a combattu avant même qu'il fût né.

II

C'est Delécluze qui devait soutenir, au *Journal des Débats,* l'assaut furieux du romantisme. Il a raconté, dans ses *Souvenirs de soixante années,* comment, un matin du mois de novembre 1822, Bertin de Veaux vint trouver *Étienne* et lui tint ce langage : « Mon cher ami, celui qui jusqu'ici a été chargé à notre journal de la critique relative aux beaux-arts, notre ami, notre allié Boutard (il était le beau-frère de Bertin), se sent affaibli par

les années et désire cesser ce travail[1]. Nous avons tous pensé à vous pour le remplacer, et je viens vous dire que vous êtes des nôtres. » Le 25 novembre 1822, paraissait, sous la signature D., son premier article sur Canova, qui venait de mourir. Il mit quelque coquetterie à y montrer la variété de ses goûts et de ses aptitudes, sa culture étendue, et, si l'on peut appliquer le mot à cet honnête esprit, une sorte de *dilettantisme* paisible et rassis qui, dans sa bonhomie, ne manque pas de saveur. A propos de Canova, il trouve moyen de parler de Lysippe, de Dante, de Michel-Ange, de Palestrina, de Métastase, d'Homère, de Rossini, de bien d'autres choses encore..... Beaux-arts, littérature, poésie et musique, son esprit a toutes les curiosités, et pas une inquiétude. Il a pu, pendant quarante années, suffire sans efforts, avec une placidité souriante et inaltérable, à la plus active collaboration et aux travaux les plus divers.

A peine admis au nombre des rédacteurs du *Journal des Débats,* Delécluze entreprit un voyage dont le rêve l'avait souvent hanté. L'accueil encourageant qu'avaient reçu ses premiers articles, et, comme il dit avec son habituelle candeur, « ce rayon de gloire familière qui glissa sur son front déjà plissé par les années[2], ranima son énergie, lui donna confiance en ses forces et lui fit sentir le besoin impérieux de rompre la digue qui jusque-là avait arrêté le cours de ses idées ».

La digue rompue, il partit pour l'Italie, et commença aussitôt la publication de ses *Lettres à un Parisien,* qui, du 9 juin 1823 au 9 août 1824, parurent dans le *Journal des Débats* avec cette épigraphe : « *Dulces ante omnia Musæ.* » Elles restent un de ses meilleurs titres littéraires. Il serait sans doute facile, — aussi facile qu'inutile, — de montrer ce qui leur manque aujourd'hui ; la critique et l'érudition modernes les ont dépassées ;

[1] Boutard ralentit, mais ne cessa pas complètement sa collaboration. Son nom reparait souvent dans le journal jusqu'en 1838, année de sa mort, au bas de comptes rendus de livres ou d'expositions. Le 14 décembre 1824, il publie la *nécrologie* de son ami Girodet. En 1825 (18 octobre), à propos des *Annales du Muséum et de l'école moderne* de Landon, il donne une curieuse définition du *romantisme,* qu'il a reprise dans son *Dictionnaire des arts du dessin* (Paris, 1826, in-8°). En 1826 (13 juillet et 2 septembre), rendant compte de l'*Exposition en faveur des Grecs,* il est amené à dire son sentiment sur *la Grèce debout sur les ruines de Missolonghi* de Delacroix. « Le talent, dit-il, s'y laisse apercevoir et lutte d'une manière singulière avec la bizarrerie systématique et le faire désordonné de l'artiste, comme on voit des lueurs de raison, quelquefois même des éclairs de génie, percer déplorablement dans les discours de l'insensé..... Certes, c'est grand dommage que l'inventeur d'un tel tableau ne soit pas né vingt ans plus tôt, au temps de cette sage et savante école de David. » Il fit encore une série d'articles sur les *Monuments de Paris.* (Le journal rendait compte, avec une grande régularité, de tous les travaux d'art, de grande voirie, de construction d'églises, de fontaines, des restaurations d'édifices publics, etc., etc... La suite de ces comptes rendus est riche en documents et renseignements curieux qu'on trouverait difficilement ailleurs.) M. Boutard traite aussi à la fin des sujets d'économie politique. Il y a même un article de lui sur *le Gaz hydrogène et les divers modes d'éclairage artificiel.*

[2] Il avait alors quarante et un ans. Il n'avait encore publié que quelques articles de critique d'art au *Lycée,* en 1819, et un Salon au *Moniteur,* en 1822.



Ingres del — Imp Eudes — Héliog Dujardin.

J. DELÉCLUZE

E. Plon, Nourrit & Cie Edit

mais, à leur heure, elles rendirent de grands services à l'histoire de la littérature et de l'art. Ce voyage marque une date décisive dans la carrière de Delécluze. Il suffit de rappeler la traduction de la *Divine Comédie* et les lettres sur Dante, dont il parle avec un enthousiasme juvénile, je ne sais quoi de direct et de senti, pour comprendre quel profit il retira de cette belle aventure intellectuelle.

En revenant à Paris, il trouva le Salon qui l'attendait, — le Salon de 1824, — un des premiers champs de bataille du romantisme. Delécluze fut d'abord un peu déconcerté par la confusion de cette mêlée furieuse, « par la multiplicité des doctrines et des goûts », et aussi « par la multiplicité des moyens employés pour arriver à l'imitation de la nature, par cette manière nouvelle de jeter les teintes avec une fougue qui va jusqu'à la témérité », et de faire « grimacer les figures sans aucun respect pour la beauté ».

Dans la fumée du combat, on ne distingue pas bien les grandes lignes de l'action; on est fort surpris de le voir faire remonter « aux justes succès » d'Horace Vernet les origines de « l'école toute moderne, l'amour de la vérité exacte et impitoyable qui s'arrange de tout, même de la laideur ».

Le *Massacre de Chio,* de Delacroix, le fait d'abord « frémir », — pas d'admiration; — il se demande « si, dans l'exercice d'un art qui, en dernière analyse, est fait pour plaire, le bon goût, le bon sens permettent d'employer des formes qui déplaisent, repoussent, font horreur ». Décidément, « l'école est dans la crise », ou plutôt, « il n'y a plus d'école »!

Delacroix l'obsède; il y revient sans cesse, avec un touchant effort d'impartialité, une évidente bonne foi, une constante courtoisie pour l'homme. Il veut se « rendre compte des motifs qui ont entraîné M. Delacroix à traiter le sujet du *Massacre de Chio* dans un mode aussi terrible ». « Cette expression de la souffrance, rendue avec une recherche fatigante pour le spectateur, prouve que le peintre sent vivement et a une aptitude naturelle à peindre ses idées »; mais « son incorrection fougueuse » et surtout « sa prétention à faire le laid[1] » le rebutent. Il signale d'ailleurs très bien, et

[1] Faut-il citer cette phrase mémorable qu'il écrivait, un jour de mauvaise humeur et de lassitude, contre les représentants de l'*école du laid?* « Il y a une maladie, le pica, à laquelle les « femmes sont particulièrement sujettes, qui pervertit leurs instincts naturels et leur donne « les goûts les plus étranges, comme de manger du plâtre, du charbon, de la chaux et une foule « de substances analogues. Ces appétits dépravés, qui indiquent un trouble général dans la santé « de ceux qui les éprouvent, sont pour le corps une maladie de la même nature que celle qui « attaque l'âme et l'esprit, quand l'intelligence humaine, attirée par le laid et le bizarre, a perdu « le goût naturel du beau et du simple. Cette dernière espèce de pica, qui depuis plus de douze « ans exerce ses ravages sur les gens de lettres et les artistes en France..... etc., etc..... » (31 mars 1839.)

avec une grande perspicacité, « des réminiscences de grands maîtres et l'imitation dans les fonds de quelques morceaux de la galerie de Rubens » .

Enfin, en remontant aux principes générateurs des deux écoles désormais en présence et en lutte, il arrive à formuler cet axiome, qui sera, dès lors, le fondement de toute sa critique et sur lequel il reviendra souvent : « Homère a été cassé aux gages ; c'est Shakespeare qui le remplace. Homère prend fait et cause pour le beau contre le laid ; ce sont pour lui deux principes opposés. Mais le sceptique Shakespeare et les nations modernes ne les considèrent que comme des accidents différents. » Homéristes et shakespeariens, voilà tout l'art moderne, — et « le système shakespearien, purement littéraire, étant contraire au développement naturel de la statuaire et presque toujours de la peinture » , il reste pour sa part inébranlablement fidèle aux principes qu'il avait reçus et mis en pratique dans l'atelier de David. « Malheur à tout peintre qui n'a pas un sentiment vrai de l'art statuaire ! »

L'exécution matérielle, les audaces du pinceau, ce qu'il appelle la peinture *touchée,* ne lui paraissent pas mériter ce qu'on leur sacrifie. « Personne n'aura la pensée de dire des Raphaël qu'ils sont *crânement* exécutés. » Il lance l'anathème sur ces nouveaux amateurs et experts, surtout attentifs à la qualité de la touche, et qui induisent les jeunes peintres à *tripoter* et *tartouiller* les couleurs. Le mot *tartouillade* revient fréquemment sous sa plume.

« Le reflet est indigne de la peinture d'histoire » , répète-t-il à son tour. Le reflet... et les bottes à l'écuyère! Il sait gré, en effet, à Horace Vernet, — dont le portrait du Roi[1] est cité comme « le chef-d'œuvre du système shakespearien » ! — « d'avoir réduit le genre des batailles à des proportions plus convenables. Une botte à l'écuyère grande comme nature est, dans un tableau d'histoire, une monstruosité à laquelle les yeux n'ont jamais pu se faire. »

Dans le paysage, il retrouve encore « les homéristes et les shakespeariens, sous la forme de Tityre et de pêcheurs de morue » . (Il répugne à employer les mots *romantique* et *classique* depuis qu'on en a fait, dans les deux camps, des injures.) — Pour lui, il aspire à l'impartialité ; il sera *juste milieu,* en dépit des intransigeants. Il loue chez Constable « la franchise, la vivacité et la vérité de la couleur » , — chez Bonington, « l'exactitude et la finesse des effets du ciel et de la mer » . — Mais « un ciel triste, une mer huileuse et des pêcheurs sales ont peu d'attraits » pour lui. Les Hol-

[1] Celui de Charles X, certes bien inoffensif, qu'on peut voir aujourd'hui au Musée de Versailles.

landais, — même Ruysdaël! — malgré « leur immense talent », — n'ont eu que « l'art de l'imitation exacte. *L'idéal leur était absolument inconnu.* »

Telle est la rigueur des principes! — Avec quelle bonne volonté il essaye pourtant de « comprendre tous les dialectes parlés dans cette Babel, de pénétrer dans toutes les pensées, de partager tous les goûts »! Mais il faut convenir que « bien peu d'hommes sont doués d'une telle élasticité d'esprit ». Il s'est gardé, du moins à l'égard des personnes, de tout parti pris violent. Il a combattu les doctrines, — ou l'absence de doctrines, — mais on ne trouverait pas à lui reprocher, durant sa longue carrière, un seul déni de justice. Les refus systématiques des jurys lui paraissaient inintelligents, et il ne fit pas attendre les protestations du bon sens. Ce serait donc se tromper que de voir en lui, comme le veut la légende, le représentant aveugle et entêté de l'école académique. Il combattit plus d'une fois « le théâtral »; il s'éleva contre « l'amas des lauriers académiques sous lesquels on étouffe peut-être des vainqueurs éphémères ». Il écrivait, — en 1829, il est vrai : — « Les académiciens sont fiers et se croient infaillibles... Gare aux Luther et aux Calvin de la peinture! » Il a bien parlé d'Ingres, « qui est dans la vérité, dans la simplicité d'expression ». — Il a hésité devant l'esthétique, mais il a toujours reconnu le talent de Dupré, de Rousseau; — dès ses débuts, il a encouragé Corot, chez qui même il a loué « ce parfum de plein air qu'il trouve moyen de fixer sur la toile ».

Une seule chose l'a trouvé intraitable : la dépravation du goût dès qu'elle entame la moralité. On n'est pas peu surpris de lire qu'en 1831 « la pornographie abonde au Salon ». — « Nous le disons à regret pour le jury et quelques artistes, ce qu'il y a d'odalisques, de courtisanes, de femmelettes rampant avec indécence sur des sofas ou des tapis, est à dégoûter! »

Mais dès que la laideur n'offensait que son goût sans inquiéter sa conscience, il consentait, malgré ses répugnances, à discuter, et s'efforçait de faire sa part au talent. Au Salon de 1851, il vit apparaître le réalisme, né sur les ruines du romantisme. « Le niveau poétique de l'art baisse toujours », s'écrie-t-il douloureusement, et l'on peut se figurer ce qu'il ressentit quand il se trouva brusquement en présence de l'*Enterrement à Ornans,* de Courbet. Il remarque pourtant « les qualités solides qui y abondent », et il écrit de l'*Homme à la pipe :* « C'est le morceau le mieux peint du Salon. »

L'année suivante, parlant de l'anarchie de l'école, il disait : « Il y a un homme qui pourrait nous tirer d'embarras, s'il voulait extirper de son cerveau deux ou trois idées fausses qui nouent et compriment son talent, dont la franchise et la force native me paraissent incontestables; c'est l'auteur de l'*Enterrement à Ornans* et des *Demoiselles de village*. Mais pourra-t-il

et surtout voudra-t-il renoncer à ce système d'imitation purement matérielle, à ce naturalisme insignifiant et grossier?... Le temps nous aidera à résoudre ces questions; mais en attendant, j'engage le jeune artiste à s'interroger sincèrement lui-même... et à essayer au moins une fois à employer son pinceau vrai et vigoureux à peindre des sujets qui en soient dignes. » Ce n'est pas là de la critique de doctrinaire aveugle et intolérant.

Jusqu'à la fin de sa longue vie, il continua d'exercer avec la même modération, la même courtoisie, le même parfait désintéressement, sa magistrature, respectée de tous. Comme le vieux Nestor, il avait, au spectacle du monde et des hommes, gagné une sagesse indulgente, une inaltérable sérénité; il portait avec une bonhomie affable, d'une allure souriante et un peu lente, le lourd fardeau de l'expérience. Son dernier article (24 janvier 1863) était sur Horace Vernet, qui venait de mourir. Il l'estimait heureux et le louait « de sa modération dans ses espérances, de sa juste appréciation de son génie, de la connaissance de soi-même » dont il avait fait preuve... Quelques mois après, Bersot était appelé à lui rendre à son tour, à la même place, le même témoignage..... Il mourut le 18 juillet 1863, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

III

Depuis 1855, un collaborateur lui avait été adjoint sur sa demande. M. Ad. Viollet-le-Duc, qui sut bien porter un nom glorieux, était le propre neveu de Delécluze. Pendant plusieurs années, il a donné au journal de substantielles et élégantes études sur l'art au moyen âge et sur l'art moderne. Il rendit compte notamment de l'Exposition de Londres (1861), du Salon de 1864, des restaurations de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, des travaux du Louvre, etc., etc., et acquit rapidement une place distinguée dans la critique d'art. Il resta jusqu'à sa mort attaché à la rédaction des *Débats;* mais il lui suffisait de pouvoir y intervenir à l'occasion et sur des sujets de son choix. — Ce fut Charles Clément qui recueillit la succession de Delécluze. Son premier article parut le 15 août 1863, — sur le *Solferino* de M. Meissonier. — Pendant vingt-quatre ans, il continua, on sait avec quelle fermeté de doctrine, quelle autorité, quel sentiment élevé de l'art et quelle compétence, la tradition de ses devanciers. Les circonstances lui réservèrent sans doute une tâche moins brillante et un public moins vibrant; il ne fut pas mêlé, comme ses prédécesseurs, à ces luttes héroïques dont les survivants gardèrent au front comme un rayon. Il vit mourir tous ceux qu'il avait vus combattre : David (d'An-

gers), Rude, Delaroche, Vernet, Scheffer, Marilhat, Decamps, Delacroix, Rousseau, Corot, Ingres, etc., etc. « Nous ne les avons guère remplacés, écrivait-il. Les phrases sonores ne guérissent de rien, et il est toujours utile, sinon agréable, de voir clair dans ses affaires. Or, à moins de supposer qu'en matière d'art la quantité supplée à la qualité, et qu'une foule de talents médiocres vaut un homme de génie, on conviendra que nous traversons une période stérile et mauvaise dont il s'agit de sortir au plus tôt. » Il voulut du moins revivre au milieu de ces grands morts; il parla dignement de leurs œuvres; il étudia dans ses excellents ouvrages sur Géricault, sur Gleyre, son meilleur ami, et sur Prud'hon les origines du grand mouvement qu'ils avaient illustré.

Il a recueilli en deux volumes : *Études sur les beaux-arts en France* et *Artistes anciens et modernes,* quelques-uns de ses principaux articles. On le retrouve là tout entier; il y a mis l'essentiel, sinon tout le meilleur de sa doctrine et de son talent. Cette doctrine n'était pas toujours d'accord avec les tendances de la jeune école. Mais « ses réserves étant faites et son opinion nettement exprimée », il s'appliquait à « relever le mérite, si minime qu'il soit », partout où il le rencontrait, et à parler des ouvrages de ses contemporains « avec cette sympathie, avec ces égards, tout au moins, que l'on doit, suivant Voltaire, aux vivants ».

Mais l'art moderne ne suffisait pas à ses besoins intimes : il aimait à revenir souvent aux maîtres, à Raphaël, à Léonard de Vinci, à Michel-Ange, à qui il avait consacré un volume dont des éditions chaque année renouvelées n'ont pas encore épuisé le succès. Il était du petit nombre des critiques qui vont encore au Louvre; même à la fin de sa vie, il comptait n'en plus sortir. Le 2 juillet 1887, il écrivait, à propos de l'ouvrage annoncé de M. le vicomte Delaborde sur les *Maîtres florentins du quinzième siècle :* « Aussitôt que paraîtra ce livre, j'aurai un très grand plaisir à présenter une vue d'ensemble sur cette époque si importante dans l'histoire de l'art, — et, après une longue période de ma vie, presque exclusivement consacrée aux modernes, à revenir à mes premières et chères études sur la Renaissance italienne..... » La mort le guettait, tandis qu'il traçait ces lignes. — Trois jours après, le 5 juillet 1887, il était brutalement enlevé à sa famille qui l'adorait, à ce journal où il laissait une bonne renommée, et où il avait dignement continué et accru pour sa part une longue tradition d'honneur professionnel et de probité littéraire.

André Michel

LA CRITIQUE

DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

PHILARÈTE CHASLES

L'étude curieuse et attentive des littératures étrangères est assez récente en France. Au siècle dernier, l'esprit classique y dominait. Or cet esprit conçoit l'homme d'une manière abstraite, l'homme de tous les pays et de tous les temps ; il recherche les traits communs d'humanité plutôt que les traits distincts d'individualité, de nationalité et de race. La Révolution française, issue de cet esprit, et le premier Empire furent de même classiques dans les modes et dans le langage. Cependant, par ses émigrés, par ses armées, la France se mêlait à la vie des autres peuples, et de cette fréquentation allait naître un nouveau goût, un nouvel art.

Le *Journal des Débats*, devenu, à partir de 1805, *Journal de l'Empire*, si étroitement lié, dès le début, au mouvement littéraire, ne négligeait point les productions de l'étranger, qui prennent de l'importance à mesure que le mouvement romantique commence à se dessiner. Les mêmes écrivains qui s'occupaient des livres français, Geoffroy, Dussault, Féletz, Hoffman, y exerçaient la critique des œuvres étrangères. Leur compétence n'avait rien de spécial ; les ouvrages dont ils parlaient ne leur étaient connus que par des traductions. Ils les jugeaient au point de vue de la morale et de l'intérêt social, en policiers de lettres, chargés de restituer dans les esprits l'ordre ébranlé par la Révolution. Leur langage sensé rappelle celui du personnage raisonnable dans les comédies de Molière : ils résistent au nom du bon goût contre les engouements du public. Ils admettent Kant, que Villers vient de faire connaître en France, à cause de sa haute conception du devoir, et parce qu'il confond les athées « cancrelats et hiboux » ; mais ils se montrent en général peu favorables aux nouveautés de l'étranger. Il y a, disent-ils, beaucoup de parti pris dans les préférences dont elles sont l'objet : « Ceux qui les louent, écrit Pariset en 1807, sont des gens sans goût, sans véritable

instruction, n'ayant qu'une connaissance superficielle de la littérature classique, et ne sachant guère mieux leur propre langue que la langue étrangère qu'ils admirent en la baragouinant. » Souvent le bon sens et le goût semblent de leur côté. Ils se refusent à reconnaître en Wieland, aussi répandu dès la fin du dix-huitième siècle que l'était Gessner, un génie hors de pair. Dans de nombreux articles sur Kotzebue, qui témoignent de la grande vogue de son théâtre, ils rabaissent à sa valeur cet auteur surfait. A propos des *Souvenirs* de Kotzebue sur son séjour à Paris, où il avait surtout remarqué les boutiques et la cuisine, M. de Féletz, en 1805, raillait la célèbre pièce *Misanthropie et repentir* « qui a fait verser des pleurs en telle abondance, qu'ils auraient suffi pour diminuer la sécheresse que nous éprouvâmes il y a deux ans ». Mais nos critiques usent de la même sévérité à l'égard d'un Gœthe; Auger écrit en 1810 : « Le roman des *Affinités électives,* qui a obtenu un succès prodigieux dans la patrie de l'auteur, est une production absurde, monstrueuse et ennuyeusement immorale. » C'est, il est vrai, l'œuvre la plus antifrançaise qui se puisse imaginer. On s'attendrait à plus d'indulgence à l'égard de *Werther,* qui intéressait Bonaparte, et, comme le constatait Auger, « faisait tourner des milliers de têtes et en faisait casser quelques-unes ». Ces sages critiques ne voient dans le héros du roman qu'un imbécile et un niais : « *Werther,* écrit Geoffroy (1805), *de je ne sais quel auteur allemand,* qui se tue pour une certaine Charlotte... est un sophiste déclamateur, d'une effroyable niaiserie. » Dussault (1809) ne trouve en lui que mélancolie sotte et orgueilleuse; ce héros n'a rien d'attachant. Leurs préoccupations d'ordre moral les rendent insensibles à cette grâce inquiétante et morbide qui attire à chaque page de *Werther,* et que nous ne sentons que trop bien, touchés que nous sommes ou seulement effleurés par la maladie du siècle.

On prévoit dès lors l'attitude que les critiques de cette école vont prendre à l'égard du mouvement romantique, qu'ils suivent dès le début avec autant d'attention que d'hostilité. Dussault n'est pas éloigné de préférer madame de Genlis à madame de Staël. « Pour être romantique, écrira Hoffman en 1822, à propos du *Shakespeare* de Guizot, il suffit de n'avoir fait aucune étude et de manquer de goût. » Il se constitue le champion de la tragédie classique et du théâtre français contre A. G. Schlegel et Benjamin Constant. Cette autre invasion des peuples du Nord qui vient fondre sur le génie français leur semble destinée à l'altérer, à le corrompre.

Ils encourent le blâme d'étroitesse d'esprit. Ils ont pourtant une haute idée de la mission du critique et le sentiment de la responsabilité de tout homme qui écrit pour le public. Leur supériorité tient surtout à leur

conscience littéraire : ils jugent en magistrats incorruptibles. Afin de conserver l'indépendance de sa parole, l'intègre Hoffman refuse de dîner en ville, ne rend pas de visites, ne songe pas aux académies. Mais était-il pour cela plus juste? Et sa morose solitude l'inspirait-elle mieux que l'indulgence mondaine, pour des œuvres qui parfois ne méritent même pas un jugement sévère?

Ce genre de critique, qui se borne à analyser les ouvrages, à les toiser d'après la règle classique, sans connaissance des langues étrangères, sans familiarité avec les alentours, nous semble aujourd'hui trop simple et trop primitif. L'étude des œuvres étrangères devient déjà plus approfondie à partir de la Restauration, comme en témoignent les articles de Nodier et de Malte-Brun, les analyses de Béquet sur Byron (1820), de Féletz et de Villemain sur Schiller (1821), de Nisard sur Cooper, de Saint-Marc Girardin à ses débuts sur les *Contes fantastiques* d'Hoffmann. Il appartenait à Philarète Chasles d'élargir encore ces horizons littéraires par une collaboration féconde commencée à la fin du règne de Charles X, et qui dura plus de trente années. Écrivain abondant et original, il a été un des premiers et des plus actifs à répandre parmi nous le goût de l'*exotisme,* à inaugurer une nouvelle forme de critique empruntée à l'Allemagne, et fondée sur la psychologie et l'histoire.

Ph. Chasles avait été préparé à cette œuvre par les circonstances et les événements exceptionnels de sa jeunesse, racontés dans ses *Mémoires,* où il est souvent question du *Journal des Débats.* Il était né à Mainvilliers, près Chartres, le 8 octobre 1798. Son père le baptisa du nom de *Philarète,* en souvenir de la lecture du *Jeune Anacharsis.* Ce père aux goûts classiques était un ancien prêtre, professeur de rhétorique ; défroqué sous la Révolution, jacobin régicide, il devint général aux armées de la République, conspira en prairial et fut quelque temps enfermé au château de Ham. Malgré sa mère, protestante fervente, d'origine teutonique et frisonne, le jeune Philarète reçut une éducation conforme aux préceptes de l'*Émile.* Il dut apprendre un métier manuel, et entra à quinze ans chez un imprimeur de la rue Dauphine, jacobin fanatique que la police surveillait. Soupçonné à tort de complicité, le jeune apprenti se vit transporté dans un cachot de la Conciergerie, au milieu des assassins, des voleurs et des prostituées, dont les chants joyeux et obscènes arrivaient jusqu'à lui. Il n'oublia jamais ce côté sombre de la nature humaine, entrevu là pour la première fois. L'intervention de M. de Chateaubriand fit ouvrir les portes de sa prison au bout de quelques mois. Il passa aussitôt à Londres, s'y livra à des travaux d'érudition et fréquenta la société anglaise de 1817, où les caractères

originaux abondaient; il connut Bentham, Coleridge, et assista aux débuts de Walter Scott. L'immense ville, parcourue en tous sens, lui étalait ses contrastes de luxe, de vice et de douleur ; dans les provinces, il retrouvait vivace le vieil esprit puritain; un voyage en Irlande lui fit connaître ces « Gascons du Nord ». Le résultat d'une jeunesse besogneuse, agitée, à demi errante, fut d'aiguiser en lui le sens de la vie réelle et, par delà les livres et la logique des théories, de lui laisser la vision distincte des êtres vivants en leur diversité et leurs inconséquences. Sa première éducation française se défit là et se refit « sous le choc des idées du Nord ». « Je dépouillai, dit-il, le mensonge rhétorique, je perdis le goût de la phrase... Je lus Bacon, Shakespeare, la Bible, Byron. J'oubliai la synecdoche, j'abandonnai l'épiphonème et je ne me berçai plus de métaphores. »

Après huit années de séjour en Angleterre et des excursions en Suisse et en Allemagne, Ph. Chasles entrait comme secrétaire chez le médiocre académicien de Jouy, puis collaborait avec le baron d'Eckstein, écrivain allemand fort instruit des choses littéraires de la France. Il fit la connaissance des Bertin, qui l'attachèrent au *Journal des Débats,* « fertile création de ces deux hommes étonnants, j'allais dire de génie; l'un si pénétrant et si calme, l'autre si généreux et si large ; l'un le Talleyrand, l'autre le Mirabeau de la presse, Bertin jeune et Bertin l'aîné, que l'on ne peut avoir connus sans aimer, presque adorer cette noble mémoire ». Une amitié particulière et la vivacité d'un goût commun pour la littérature anglaise le liaient à Bertin l'aîné, « misanthrope généreux ». En même temps que Ph. Chasles, débutaient aux *Débats* les jeunes hommes les plus distingués de la pléiade de 1830, Saint-Marc Girardin, qui venait de partager avec lui le prix d'éloquence décerné par l'Académie, Jules Janin, Silvestre de Sacy.

Classiques et romantiques étaient alors aux prises. Bien qu'ils se tinssent à l'écart des coteries et des cénacles de l'époque, Ph. Chasles et M. de Sacy en représentaient l'un et l'autre les idées dominantes. Esprit délicat, n'admettant d'autre règle que celle de la raison, ne goûtant que l'élégance, la justesse, la perfection de la forme jointe à la beauté de la pensée, qu'il ne séparait pas de la rectitude morale, M. de Sacy, universitaire gallican, continue avec plus de style et de finesse les traditions des critiques du Consulat et de l'Empire; il est le classique par excellence, dévot obstiné aux anciens, à nos auteurs du dix-septième siècle, hors desquels il ne voyait point de salut. L'insuffisance de nos œuvres modernes le rebutait, il avouait ne pas les comprendre. Sa curiosité des livres nouveaux diminuait tous les jours ; aussi les passait-il sous silence. Quant à la littérature étrangère, il se faisait un devoir de l'ignorer, et c'eût été pour lui un supplice que de

feuilleter seulement les auteurs barbares que Ph. Chasles vantait au public français, un Charles Lamb ou un Jean Paul.

Antithèse vivante de M. de Sacy, Ph. Chasles affectait un dédain de la rhétorique par son style décousu, vif et nerveux, ennemi des transitions régulières et des développements ordonnés. A l'entendre, l'éducation universitaire dépravait le caractère moral ; il rendait le P. Porée et le *Selectæ e profanis* responsables de l'éloquence des tartufes et de la cruauté des Robespierre. Ses maîtres à lui, c'était Shakespeare et c'était Gœthe, qu'il comprenait si bien et dont il a si bien parlé. Il se piquait de goût encyclopédique, se disait l'homme non de quelques livres, mais de tous les livres, capable de goûter également une ode d'Horace et un drame anglais, une boutade de Sterne et une description d'Homère. L'étude exclusive des modèles consacrés étouffait, selon lui, la libre originalité de l'esprit; il se plaisait aux bizarreries et excentricités de la nature humaine.

« Il est de ceux, écrivait Hippolyte Rigault dans les *Débats* du 25 janvier 1855, qui dédaignent un peu leur propre bon sens, comme on dédaigne un lieu commun, et qui lui préfèrent leur imagination et leur esprit, une imagination ardente, un esprit plein d'étincelles qui part à la manière d'une fusée...; en un mot, c'est un humoriste... Il est du parti de l'exception contre la règle, de la variété contre l'ordre, de l'imprévu contre la méthode, des victimes de Boileau contre Boileau; il admire le caprice et l'excentricité des races du Nord, où il y a des individus ; il déplore l'insipidité et la monotonie des zones tempérées et des races du Midi, où il ne trouve que des espèces. Je suis sûr de ne pas lui déplaire en le prenant pour un Anglo-Saxon. »

Aussi y avait-il entre Ph. Chasles et M. de Sacy sympathie imparfaite, d'autant que le désaccord éclatait dans les caractères. M. de Sacy était homme de principes et d'intérieur, avec bonhomie et non sans malice, « un petit homme court, comme le peint Nisard dans ses *Souvenirs,* de peu d'apparence, quelque chose de l'honnête robin prisant à tout propos et déployant à chaque instant le foulard du priseur ». Philarète Chasles, à son retour d'Angleterre, impassible et raide comme une momie égyptienne, étalait les prétentions d'un Brummel. Il montait à cheval au Bois. On le savait tourmenté par des appétits de large existence et de haute vie, à la façon des héros de Balzac, se débattant parfois au milieu d'embarras inextricables. Et ce qui exaspérait en Ph. Chasles une intime animosité, c'est que collègue de M. de Sacy aux *Débats,* puis à la Bibliothèque Mazarine, cette confraternité dut s'arrêter au seuil de l'Académie, dont la porte triomphale s'ouvrit pour M. de Sacy et resta obstinément close aux candidatures patientes

de Ph. Chasles. La famille des *Débats* comptait dans son sein deux frères ennemis.

Nul n'a mieux justifié que Ph. Chasles, à la troisième page du journal, le titre de *Variétés*. Les sujets qu'il traite dans ses causeries discursives et légères, impressives et mobiles, esquisses de mœurs, notes de voyage, études politiques, historiques, biographiques, philologiques, sont des plus divers. Un des premiers il a fait voyager les Français. Le lecteur est promené à travers le temps et l'espace; il voit défiler devant lui l'Angleterre et les Anglais, Obermann, Benvenuto Cellini, Walter Scott, Milton, Dickens, Guillaume III, Fielding, Calvin, le comte Demidoff, la guerre des paysans, l'Australie, Shakespeare, Macaulay, Burns, Crabbe, les Borgia, Byron, Gœthe, Heine, Hoffmann, Locke, Novalis, Ben Jonson, Catherine II, Mirabeau, Pierre III, don Quichotte, Edgar Poe, le roman japonais, les Américains du Nord, les Mormons, Homère, etc. Au sortir du style Empire, si nu, si froid et si compassé, on entre dans son œuvre comme dans ces salons contemporains ornés d'objets disparates, marbres grecs, ivoires, tapisseries, faïences, armes gothiques, miroirs de Venise, vases d'Orient, qui se fondent pourtant, malgré la confusion des styles, en un ensemble de couleurs harmonieuses.

Cette insatiable curiosité du critique, errante et vagabonde, s'arrête de préférence sur les esprits du Nord, les excentriques et les humoristes. A l'esprit classique, à la noble théorie du choix et de l'élégance exquise qui produit Phidias, Raphaël, Praxitèle et tous les dogmes de l'art grec, fondé sur le beau et l'unité, il se plaît à opposer un autre art, celui de Téniers et de Van Ostade, de Rembrandt, de Callot et d'Hogarth, créé par l'observation la plus variée des nuances et des profondeurs de l'âme humaine, un art ironique et illogique comme la vie même, qui n'exclut ni les laideurs ni les vulgarités, où tragédie et comédie se trouvent inséparablement mêlées. L'humour seul se prête à exprimer « l'ondoyant de la vie, la liberté de l'observation, le mélange du rire et des larmes, la bouffonnerie des choses solennelles, la majesté des choses humbles ». Il loue chez Dickens la vulgarité des personnages, la trivialité des détails; l'absence de composition n'a rien qui le choque. Ph. Chasles s'est essayé en ce genre qui ne s'imite point. Sous ce titre : *Le Petit Livre bleu de ciel,* par le docteur Ichheit, il publiait dans les *Débats,* en 1842, une suite d'essais d'une ironie tout allemande; il réunissait dans une sorte de *nef des fous,* qu'il appelait le bateau à vapeur le *Fatum,* des figures de son temps, dont quelques-unes sont encore du nôtre, le dandy byronien (nous dirions aujourd'hui *décadent*), le professeur d'économie politique, le philosophe utilitaire, le pédant

démocratique et le rêveur absolutiste. C'est aussi en humoriste qu'il étudie l'histoire, à la recherche du détail individuel, vivant et pittoresque, curieux de l'iconographie de ses personnages, s'inspirant même de la caricature. Il n'a jamais séparé la vie et les livres, et dans l'art il cherche le reflet des mœurs, les révélations du caractère. Les gueux, les reitres et les gentilshommes de Callot l'instruisaient mieux que les compilations abstraites des historiens de profession. « Les généralités nous abusent, dit-il excellemment; leur vaste horizon efface les contours et confond les objets; en étendant la portée de l'esprit, elles nous empêchent d'apercevoir le réel. » Généraliser *à priori* est une infirmité de l'esprit national. Sterne remarque que les Français observent à vol d'oiseau.

C'est par une longue et minutieuse observation de détail que Ph. Chasles s'élève à des vues d'ensemble. Du caractère des grands écrivains il remonte à leurs ouvrages, et jusqu'à la conception de la vie et du monde qui est à la source de leur pensée, et qui seule en donne l'intelligence complète.

Grâce à l'étude des littératures, des religions et des langues, il fixe de même la physionomie des nations, les traits permanents, indestructibles de la race. Il fut en France l'initiateur de cette science que les Allemands appellent la « psychologie ethnique ». Il s'attache à montrer le contraste du Nord et du Midi, de l'Anglo-Saxon, du Germain et du Français. M. Weiss a pu dire qu'il avait inventé la distinction des races latines et germaniques et le principe des nationalités. Enfin l'histoire littéraire comparée le conduit à suivre l'évolution intellectuelle des peuples, leur action réciproque et l'œuvre civilisatrice accomplie par chacun d'eux. C'est la logique secrète, le fil d'Ariane et l'unité de son œuvre.

L'étranger le ramène à la France, à cette France nouvelle, issue de ses révolutions, qu'il caractérisait de théoriques, féminines et fébriles. « L'Angleterre, disait-il, a gagné à ses révolutions, et nous avons perdu aux nôtres... Les ardeurs et les engouements de notre race lui permettent rarement l'évolution virile, puissante et saine. » Il écrivait dans les *Débats*, en 1839 : « L'irritation des cerveaux, l'excitation des désirs, l'intensité des rivalités, l'angoisse des amours-propres, le besoin de paraître, le besoin de jouir, prêtent à tous les membres de la société un excès de vie factice. » Dans le morcellement des partis, dans l'acharnement de leurs luttes, il signalait des éléments de dissolution et des germes de décadence. Il redoutait pour l'avenir de notre pays l'absence d'une classe de gouvernement, initiée de bonne heure par l'éducation et la tradition à cette tâche complexe entre toutes; il voyait là une infériorité marquée sur les autres nations d'Europe. Il lui semblait enfin que notre France se mourait de

raffinement cérébral dans les classes supérieures, et de brutalité servile et avilie dans les masses populaires. La fantaisie chez Ph. Chasles n'excluait pas la clairvoyance. Guizot louait ses idées originales et saines : « Vous vous êtes préservé, lui écrivait-il, des maladies contagieuses de notre temps », ces subtiles maladies morales des Obermann et des René dont il démêlait les symptômes.

L'héritier de Ph. Chasles au *Journal des Débats* a été M. Taine ; des fragments de son *Histoire de la littérature anglaise* sur Addison, Carlyle, Tennyson, Pope, Chaucer, ont paru ici même. Dans un de ses derniers et meilleurs articles, au dire de Sainte-Beuve, Ph. Chasles examinait en 1867 l'ouvrage de son jeune confrère. Il rendait pleine justice à la vigueur de l'analyse, à l'éclat du style. Mais dans cette tentative hardie « qui confond, disait-il, l'histoire naturelle avec l'histoire de l'esprit », il faisait ses réserves sur la philosophie de l'auteur, sur le système et les formules substitués aux aperçus littéraires. Ces contrées inconnues, que Ph. Chasles avait parcourues en chaise de poste, prenant des croquis et des notes rapides, M. Taine les cadastrait, muni d'instruments de précision. Dans ce merveilleux tableau « anatomique et physiologique » de la société anglaise, Ph. Chasles trouvait insuffisante la part faite à la liberté des génies : « Qu'on étudie, disait-il, l'histoire secrète des génies, et on les verra, par leur force propre, résister aux milieux et non les subir..., fils de la liberté et non de la nécessité, entourés d'influences qui pèsent sur eux et ne les abattent pas... La fatalité de Shakespeare eût été d'écrire brutalement et pédantesquement comme son rival Ben Jonson ; Swift, le cynique, vécut au milieu des gens de cour et des femmes délicates ; il respirait l'atmosphère élégante de Pope, de Dryden, de Bolingbroke, de Foe... » Une autre objection de Ph. Chasles touchait à l'exclusion, chez M. Taine, du point de vue moral en matière d'art, car toute grande littérature accomplissait, selon lui, une mission civilisatrice. Notons au passage ces transformations de l'esprit critique ; classique chez M. de Sacy, historique et psychologique, tout en restant spiritualiste, chez Ph. Chasles, cet esprit emprunte avec M. Taine son programme et sa méthode aux sciences positives, il aspire à formuler des lois.

Philarète Chasles est mort à Venise du choléra, le 18 juillet 1873. On l'a un peu oublié. Ses paradoxes sont devenus des lieux communs ; les étrangers de marque qu'il introduisait parmi nous y ont acquis droit de cité. Il reste de lui une vingtaine de volumes, mais pas un seul livre. Ses articles, tirés des catacombes des journaux et des revues, joints à des cours du Collège de France, composent ces études : elles ont suivi la destinée de

ce genre de publications, goûtées le matin, à demi fanées dès le soir. Il céda trop à l'attrait du journalisme, à l'improvisation variée, à la production hâtive, à la publicité immédiate. Ses Mémoires mêmes, piquants et agressifs, où ses confrères ne sont pas épargnés, passèrent inaperçus. Il se plaignait d'être méconnu, et, si fabuleux que cela paraisse, calomnié par M. de Sacy, dont le succès empoisonna sa vie. Avec des ombres qu'il est inutile d'indiquer, c'était un homme de beaucoup de talent, essayist brillant et rapide, d'une immense lecture, un semeur d'idées qui a jeté sur plus d'un sujet des vues originales et fécondes, et que l'on consulte toujours avec fruit.

Parmi les écrivains notables qui ont traité au *Journal des Débats* des sujets de littérature étrangère, il faudrait citer M. Saint-Marc Girardin ; M. John Lemoinne, sur Gœthe, sur Tennyson ; M. Laboulaye, sur les historiens de l'Allemagne. Les articles de M. K. Hillebrand sur la Prusse contemporaine, publiés en 1866, furent très remarqués. Depuis 1870, la littérature en Allemagne est devenue si pauvre, et les tendances qui prédominent au delà des Vosges impliquent un tel dédain pour tout ce qui touche aux lettres et à la philosophie, que le soin d'en instruire le public français devient une sinécure et se pourrait comparer à une promenade oisive au milieu d'une lande déserte.

Il nous reste à transcrire quelques notes sur la littérature russe au *Journal des Débats*. On y lit, à la date du 24 février 1824, qu'un poète français, M. Dupré de Saint-Maur, ayant traduit une anthologie russe en vers français, cette entreprise n'a pas plu au *Journal de Paris*, qui a plaisanté sur ce sujet. M. *de Tolstoy* a pris ces plaisanteries au sérieux, et dans une brochure il a prouvé au *Journal de Paris* que telle fable de Kriloff n'est nullement dirigée contre Voltaire. Un Tolstoy, en 1824, avocat des lettres russes, c'est là une singulière coïncidence de noms. Un article d'Hoffman, l'année suivante, constate le succès des fables du même Kriloff, imitées en vers français par Andrieux, le duc de Bassano, le comte Boissy d'Anglas, le comte Daru, Casimir Delavigne, Rouget de l'Isle, le comte de Ségur, mesdames Sophie et Delphine Gay. Sur Pouschkine, nous trouvons deux articles écrits dans un esprit tout opposé. L'un est une étude de Loëve-Veimars, intelligente et sympathique, publiée en 1837 à l'occasion de la mort dramatique du poète, tué en duel par son beau-frère le baron d'Anthès, depuis baron de Heeckeren ; l'autre est un feuilleton de G. de Molènes, sur les œuvres choisies de Pouschkine, traduites par H. Dupont (1846). La thèse originale de M. de Molènes, peu justifiée par le siècle d'Auguste, de Louis XIV ou de Léon X, c'est que la poésie, pour s'épanouir, exige un

gouvernement libéral. « Sur les rivages de la Néva, point de soleil et point de liberté... On veut qu'il y ait dans ce pays de la poésie ; non, malgré Pouschkine et ses œuvres, je ne puis croire à la poésie russe. » Pouschkine est trop courtisan pour être poète ; il écrit sans révolte dans un pays d'esclaves, et sa servilité envers le Tsar a terni jusqu'à la noblesse de ses derniers moments. Ph. Chasles jetait un coup d'œil autrement perspicace sur le caractère russe, quand il le définissait en ces termes :

« Tendresse, mélancolie, esprit de famille, facilité à se mouler et à se pétrir sur les types de l'élégance et du raffinement étrangers, quelque chose de gracieux et de sensuel, capable néanmoins de nobles choses, de bravoure et de sacrifices ; une aptitude orientale à s'élancer, avec l'élasticité de la panthère, de la volupté du repos au carnage et au combat ; un dévouement facile ; la patrie, la famille, le maître se confondent au sein de la même foi qui aboutit à Dieu :... ce n'est pas là une servilité vulgaire... »

Mérimée, au début de l'Empire, avait mis à la mode la langue et la poésie russes. Cuvillier-Fleury se disait rebelle à ces nouveautés ; mais quand parut la traduction des *Mémoires d'un seigneur russe*, de Tourgueneff, Hippolyte Rigault en admirait « l'allure rapide et sauvage, le mélange singulier de rudesse et de grâce, d'art et de naïveté ». A propos des serfs et du servage, il lançait à la fin de l'article l'inévitable flèche au despotisme de l'Empire : ces épigrammes détournées, que l'on retrouve dans presque toutes les *Variétés* de l'époque, car on ne pouvait les produire à la première page du journal, ne changeaient malheureusement rien à la France. M. de Vogüé, qui a entrepris avec éclat la tâche de rapprocher les génies des deux peuples par des liens plus durables encore que l'intérêt politique, a achevé de nous faire comprendre cette race d'avenir, mieux douée peut-être que les autres peuples civilisés pour le bien comme pour le mal. L'art littéraire, en ce déclin du siècle, n'a rien produit de plus original et de plus profond.

J. Bourdeau

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

AU JOURNAL DES DÉBATS

MICHEL CHEVALIER

Pendant quarante ans l'économie politique au *Journal des Débats* a été presque incorporée en un homme, Michel Chevalier. C'est en 1833 qu'il y écrivit son premier article, ou plutôt sa première lettre. Il n'avait pas encore vingt-huit ans ; il était déjà célèbre. Entré, à dix-sept ans, le premier à l'École polytechnique, ayant passé par l'École des mines et exercé quelque temps les fonctions d'ingénieur du gouvernement dans le département du Nord, il avait cédé avec enthousiasme à l'attrait de la doctrine saint-simonienne. Il mit au service de la secte son entrain communicatif, sa verve, ses connaissances de savant, son talent d'écrivain, son don de généraliser et d'appuyer ses généralisations par des données techniques précises. Aux causes qui le séduisaient il avait l'habitude de se donner tout entier, sans ménagement. Il devint un des cardinaux de l'Église saint-simonienne : ardemment épris de la paix, du progrès moral, qu'il rattachait au progrès matériel, il avait écrit dans l'*Organisateur* des articles étincelants, l'un dont le titre est resté : *la Marseillaise de la paix*. Pendant deux ans il dirigea l'organe du saint-simonisme, le *Globe*, y déployant une étonnante activité d'esprit et une incomparable variété de ressources. Poursuivi avec le *Père Suprême* et les autres chefs de la doctrine devant la cour d'assises de la Seine, à une époque où la liberté d'opinion n'avait pas conquis tout le respect dont elle jouit aujourd'hui, il fut condamné à un an de prison. Le gouvernement eut la sagesse d'abréger cette peine, et, comme réparation morale pour un homme de mérite et de foi injustement frappé, il confia au jeune ingénieur publiciste une mission aux États-Unis d'Amérique : celle d'étudier le système des communications par eau et par voies ferrées dans ce pays neuf, déjà si passionné pour toutes les inventions. C'est M. Thiers, alors ministre, qui eut le don de démêler tout ce qu'il y avait de capacité positive sous ce bouillonnement de jeunesse.

Michel Chevalier saisit avec empressement cette occasion de voir le monde : les États-Unis, le Mexique, les Antilles le retinrent plus de deux années. Sa mission était exclusivement technique : il s'y consacra avec le plus grand zèle; il entra dans le détail le plus minutieux des œuvres hardies qu'ébauchait l'entreprenante Amérique. Il en rapporta deux gros volumes in-4° : *L'Histoire et la description des voies de communication aux États-Unis et des travaux d'art qui en dépendent;* il y joignit un atlas in-folio avec des planches nombreuses.

Mais dans Michel Chevalier, l'ingénieur, si instruit et si avisé qu'il fût, n'absorbait pas l'homme. Il avait le besoin et l'art de généraliser : les découvertes et les inventions le ramenaient sans cesse à leur influence sociale; la société, ce type nouveau de société purement industrielle, sans cadres bien fixés, sans lisières aucunes, sans rangs bien distincts, cette société presque entièrement abandonnée à la seule impulsion de la liberté, lui paraissait l'objet le plus digne d'étude. Il voyageait, les yeux ouverts non seulement sur les ponts et les canaux, sur les routes et les embryons de voies ferrées, mais aussi sur des institutions à peine dessinées, sur tout ce milieu social agité et bruyant, sur des mœurs si différentes de celles de la vieille Europe, sur les croyances, les désirs, les ambitions, les préjugés aussi de ce peuple aux éléments variés et divers. Il fit deux parts de ses observations : l'une purement technique, qu'il consigna dans ses rapports spéciaux; l'autre morale, sociale, politique aussi bien qu'économique, qui fit la substance des trente-quatre célèbres *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

C'est au *Journal des Débats* que la plupart de ces lettres furent adressées; elles y parurent, s'y échelonnant du mois de novembre 1833 au mois d'octobre 1835, excitant l'universel intérêt par la nouveauté du tableau, la hardiesse et le pittoresque du dessin, la richesse des couleurs. Elles précédaient la *Démocratie en Amérique*, de Tocqueville, ouvrage plus systématique dans la composition, plus conforme par le ton aux idées doctrinaires qui prévalaient alors; mais aujourd'hui, à cinquante et quelques années de distance, on peut se demander si les vives et complexes descriptions de Michel Chevalier ne contiennent pas sur le passé et l'avenir des États-Unis d'Amérique plus d'observations pénétrantes, plus de clartés, plus de révélations et de suggestions exactes que l'œuvre, d'allure plus magistrale et plus méthodique, de son rival.

Michel Chevalier était un penseur, voyant de haut, animé d'une bienveillance naturelle pour tous les efforts humains, d'une croyance en la destinée heureuse de l'humanité; c'était un optimiste, non pas sans réserve

et sans restriction; mais il croyait en une Providence bienfaisante et en l'efficacité de l'énergie humaine pour améliorer graduellement les conditions sociales. Ses écrits portent la trace du croyant, un peu même de l'apôtre, mais d'un apôtre familier, qui n'a rien de hautain ni de farouche, qui joint à la conviction un esprit alerte, gai, singulièrement aimable, séduisant et entrainant. C'était un écrivain de beaucoup de valeur. Son style, un peu travaillé, empruntait du charme au genre particulier de son imagination et à ses études premières qu'il n'a jamais abandonnées. Il avait du mouvement et du relief; il abondait en images neuves, tirées non pas de l'abondant répertoire traditionnel, mais de ces sciences naturelles qu'il possédait, de cet art de l'ingénieur auquel il avait consacré sa jeunesse. Il en résultait dans ses comparaisons, dans ses rapprochements, une nouveauté et une originalité qui rendaient vivants tous ses écrits. Ce n'est pas que l'antiquité classique lui fût inconnue ou indifférente : il avait toujours aimé Homère ; dans ses descriptions des travaux techniques les plus récents il faisait volontiers intervenir, comme témoin des choses disparues ou des progrès accomplis, quelque héros ou quelque trait de l'Iliade ou de l'Odyssée. La Bible également était restée profondément gravée dans son esprit; il lui empruntait souvent des récits ou des figures. De ces éléments divers, d'une nature si variée, il se formait une composition rare, très éloignée de toute banalité, ayant un goût tout personnel. Si apprécié qu'il fût de ses contemporains, peut-être peut-on dire que Michel Chevalier ne fut pas mis à son véritable rang comme écrivain, précisément parce qu'il était en avance sur son temps, parce que sa méthode, si vivante et si moderne, différait du ton formaliste et guindé qu'on considérait alors comme le beau style.

Ses *Lettres sur l'Amérique du Nord*, dans une série de tableaux animés, passaient en revue la société américaine sous tous ses aspects divers : les institutions, les partis, les croyances, les mœurs publiques et privées, l'organisme industriel et commercial, l'émigration, le défrichement, la germination spontanée des villes, qui sortent du sol en quelques mois, leur rapide croissance. On voit surgir Pittsburg, Cincinnati, Saint-Louis. Parmi les peintures de Michel Chevalier, quelques-unes ont conservé toute leur fraicheur de ton : le portrait des deux types de l'Américain du Nord, le Virginien et le Yankee, que vingt-sept ans plus tard l'implacable guerre de sécession allait faire s'entr'égorger ; la description si riante de la ville de Lowell, cette idylle manufacturière ; la naissance d'une bourgade dans le Far-West avec ses quelques huttes portées sur des roues et dont l'une d'elles se parait de l'écriteau pompeux : *Schuikyll Bank, house of Deposits and*

Discount, achevant cette trinité que l'on trouve au berceau de toutes les agglomérations américaines, l'église, l'école et la banque. Si charmé que fût Michel Chevalier par ce spectacle d'activité matérielle, de progrès constant, de mœurs pures, il démêlait cependant, au milieu de cette prospérité d'apparence si saine, des germes inquiétants et funestes : il retraçait sans complaisance les écarts des partis, les violences de la foule, les égarements et la présomption d'une démocratie qu'aucune aristocratie, qu'aucune bourgeoisie même, qu'aucune tradition ne contient et ne dirige. Le frein d'une religion puritaine et le respect inné de la liberté pour tous lui paraissaient les seules règles, insuffisantes peut-être et précaires, qui maintenaient la foule et la préservaient des excès. Michel Chevalier, on le sait, épris de la liberté humaine, le fut toujours aussi de l'autorité : il ne concevait de développement humain assuré que s'il reposait sur ces deux facteurs d'une conciliation si difficile.

Le succès des *Lettres sur l'Amérique du Nord*, tant dans le *Journal des Débats* que plus tard quand elles furent réunies en volume et accompagnées de notes statistiques ou techniques, fut considérable. Un grand voyageur, Humboldt, disait d'elles qu'elles constituaient un « Traité de la civilisation des peuples de l'Occident ». Les éditions se succédèrent rapidement, et les traductions furent nombreuses. Le *Journal des Débats* s'attacha définitivement le jeune publiciste, dont les débuts dans ses colonnes avaient été éblouissants. Depuis lors, Michel Chevalier lui garda une fidélité inaltérable. Si variées que fussent les occupations de sa vie : ingénieur chargé de missions, professeur au Collège de France, conseiller d'État et sénateur de l'Empire, rapporteur général des diverses expositions en France et en Angleterre, il ne cessa, pendant près de quarante années, de traiter aux *Débats* les questions économiques, sociales, financières, parfois aussi celles de l'instruction publique. Au milieu de ses devoirs officiels, il trouvait toujours du loisir pour apporter aux *Débats* quelque lumineux exposé de théorie ou d'application, quelque véhément et ingénieux article de polémique, quelque *variété* où sa pensée se développait plus à l'aise. La souplesse et la fécondité de son cerveau ne le laissaient jamais à court de sujets. Son indépendance d'esprit se manifestait dans le soutien de thèses qui étaient parfois en opposition directe avec les mesures ou les projets du gouvernement dont il était le fonctionnaire. C'est ainsi que, dans la première période de l'Empire, sous des ministres protectionnistes, il défendait aux *Débats*, avec une verve inépuisable, la cause du libre échange. De même, quelques années plus tard, il luttait pour l'industrie parisienne contre le tout-puissant préfet de la Seine, M. Haussmann.

Lié personnellement avec l'Empereur, qui l'honorait de son affectueuse amitié et qui s'inspira singulièrement de ses conseils pour la direction de sa politique économique, Michel Chevalier n'occupa pas les plus hauts postes gouvernementaux. Son indépendance de caractère, son inflexibilité sur les principes, malgré le charme qu'il apportait dans les relations personnelles, ne le disposaient pas à ces compromis, à ces restrictions mentales ou à ces demi-capitulations de conscience qui sont le prix ordinaire des grandes places politiques. Mais par son action dans la presse, par son influence intime sur le chef du gouvernement, il eut une part des plus considérables dans toute la législation intérieure ou internationale qui transforma, en ces dix-huit années, les travaux publics, le régime commercial et la situation légale des ouvriers ou des associations. Il fut notamment le seul promoteur et le principal auteur du traité de commerce de 1860 entre la France et l'Angleterre.

Par son infatigable apostolat, à partir de la fin de 1833, dans le *Journal des Débats,* il avait préparé le public éclairé à tout cet ensemble de mesures. Sous la monarchie de Juillet, il poussait les Chambres, un peu endormies ou égarées dans des discussions d'intérêt secondaire, à s'occuper plus efficacement de la rénovation de la France par les travaux publics. Ses articles, où les idées générales alternaient avec les détails précis et techniques, se succédaient sur les routes, sur les canaux, sur les chemins de fer surtout. Il les étendait ensuite et en composait des volumes, comme celui *Des intérêts matériels en France,* qui eut une dizaine d'éditions. Il avait le don des formules ; il séduisit tous les esprits, à la fois géométriques et imaginatifs, qui sont moins rares qu'on ne croit, par son célèbre *Système de la Méditerranée,* à laquelle il faisait aboutir tout un ensemble de grandes voies ferrées européennes, de grands canaux, et qu'il complétait par l'indication du percement de l'isthme de Suez. Malheureusement, la génération d'hommes politiques à laquelle il s'adressait, dans le *Journal des Débats,* sous le règne de Louis-Philippe, n'était pas encore arrivée à concevoir l'importance des questions économiques : ce fut une des causes de l'échec et de la chute de ce régime, qui eut d'ailleurs de si beaux côtés. Quand il s'agissait de construire des lignes de chemins de fer, la Chambre restait indécise, incertaine, se livrant à des enquêtes indéfinies, se laissant séduire tantôt par les exposés savants d'Arago, tantôt par les magnifiques harangues de Lamartine, se déjugeant elle-même à chaque instant, repoussant, une année, le projet de construction des chemins de fer par les compagnies, que le ministère lui proposait, et écartant, l'année suivante, un autre projet du ministère pour la construction par l'État. Il semblait que la Chambre fût atteinte de cette maladie de la

volonté qui consiste à ne pouvoir jamais prendre de résolution positive. Michel Chevalier s'inquiétait, s'irritait, s'indignait de ces retards; il prodiguait, dans le *Journal des Débats,* ses exposés clairs et incisifs qui mettaient sous les yeux des Français, avec l'art de l'ingénieur, la certitude du statisticien et la divination de l'économiste, la pratique hardie et heureuse des Anglais et des Américains qui exploitaient déjà des milliers de kilomètres de voies ferrées, tandis que nous dissertions à l'infini sur le meilleur mode de les construire. Par cette propagande intellectuelle, qui n'est pas moins essentielle que le concours matériel et qui en est la préparation, Michel Chevalier a le mérite d'avoir été l'un des promoteurs des chemins de fer en France.

Ce que l'on appelle les questions ouvrières occupait aussi souvent sa plume. Améliorer le sort du plus grand nombre, suivant la formule de l'école, avait été le rêve ardent de ses jeunes années et resta le ferme propos de toute sa vie. Il consacra à cette tâche bien des études dans le *Journal des Débats,* beaucoup de leçons au Collège de France, bien des rapports aussi au conseil d'État ou au Sénat et nombre des pages les plus méditées de ses comptes rendus des expositions. L'égalité légale de l'ouvrier et du patron, la liberté d'association et de coalition, la franchise des sociétés anonymes, sans rien sacrifier des légitimes pouvoirs répressifs de l'autorité gouvernementale, furent l'objet de quelques centaines d'articles auxquels il savait donner une forme originale et une saveur propre. Quand de frivoles et d'ambitieux sophistes, comme Louis Blanc, faussaient l'opinion des ouvriers par l'analyse la plus trompeuse de la vie sociale et par les promesses les plus chimériques d'un avenir d'égalité positive, Michel Chevalier leur répondait par ses *Lettres sur l'organisation du travail,* où, dans les divers systèmes sociaux, il démêlait avec pénétration et sûreté les semences de vérité et celles d'erreur, les germes de prospérité et ceux de destruction. Il y perdait momentanément sa place de professeur au Collège de France; pour se venger de cette science et de ce bon sens, le gouvernement provisoire de 1848 ne trouvait rien de mieux que de supprimer la chaire d'économie politique dans le premier de nos établissements scolaires.

Le nom de Michel Chevalier est particulièrement attaché à la cause du libre échange. C'est un des mérites du *Journal des Débats,* organe cependant d'une clientèle bourgeoise et industrielle, d'avoir été depuis un demi-siècle le constant défenseur de la liberté commerciale. Michel Chevalier excellait à réunir et à exposer les arguments en faveur de cette grande cause; il les tirait aussi bien de la pratique manufacturière et agricole que de la science et de la morale. Ce n'est pas seulement dans l'ordre des idées, mais aussi

dans celui des faits, qu'il rendit de singuliers services à cette liberté qui lui venait du cœur. Il a été, non pas un des auteurs, mais le seul promoteur du traité de 1860. C'est lui seul qui en eut l'idée ; c'est lui qui se rendit en Angleterre pour amener Cobden à ses vues, et qui eut même quelque mal à triompher de ses objections ; Cobden, comme beaucoup de théoriciens libres échangistes, était en principe l'adversaire des traités de commerce, qu'il considérait comme un marchandage peu digne de la grande cause du libre échange. Michel Chevalier dut le convaincre ; y ayant réussi, il revint en France et n'eut pas de mal à entraîner l'Empereur. M. Rouher, qui, dans les questions économiques, avait de l'élévation de vues, s'éprit de cette grande réforme qui lui paraissait heureusement caractériser un régime démocratique. Ainsi, grâce à l'initiative toute spontanée de Michel Chevalier, fut réalisée cette réforme, de courte durée, hélas ! Michel Chevalier eut la joie, dans sa maturité, de voir triompher, par sa propre action, une de ses principales idées de jeunesse ; il eut dans sa vieillesse la douleur d'assister à sa brusque éclipse. Mais pour tout observateur intelligent des choses industrielles, la grande réaction protectionniste qui, pour des causes qu'on ne pouvait prévoir en 1860, sévit actuellement sur les deux mondes, s'épuisera par ses propres excès ; et si l'on ne peut rêver le libre échange absolu, qui confondrait presque les nations en une seule, on peut prévoir que l'on reviendra un jour à un régime tempéré qui ne différera guère de celui de 1860.

Tous les progrès intéressaient Michel Chevalier. Aux Expositions universelles il prit une part prépondérante ; les rapports qu'elles lui suggérèrent, par l'ampleur des idées et par la précision des détails, restent des monuments descriptifs de la marche de l'humanité pendant le second et le troisième quart de ce siècle. Il eut la bonne fortune de se rencontrer dans ces grandes fêtes du commerce avec un de ses anciens camarades de l'École polytechnique, auquel une étroite alliance de famille le rattacha plus tard, Le Play, dont la forte et méthodique intelligence sut donner à l'Exposition de 1867 une organisation presque merveilleuse, un classement d'une perfection dont rien depuis n'a approché.

Les grands travaux qui devaient rapprocher les nations le séduisirent et le tentèrent. Il fit une propagande pour le creusement du canal de Suez, dont la première idée, on le sait, fut saint-simonienne. Il avait exploré et étudié l'Amérique centrale ; il s'occupa trente ans d'un canal entre les deux Océans ; il avait été amené à juger que le tracé par le Nicaragua est le seul praticable sans d'exorbitantes dépenses d'argent et de vies d'hommes ; il en eut la concession quelques années avant 1870 ; les désastres de cette

terrible année l'empêchèrent de pouvoir réunir les capitaux qui eussent évité à la France peut-être un grand échec et une perte colossale sur un tracé moins favorable. Il se crut à la veille d'inaugurer un autre gigantesque travail, le *tunnel sous la Manche;* il en obtint la concession de l'Assemblée nationale en 1873; ce fut la passion de ses derniers jours; mais, par une fatalité qui s'attacha à ses plans d'entreprises les mieux conçues, l'opinion publique anglaise, au moment où les expériences techniques montraient la facilité de l'œuvre, lui devint tout à coup adverse. Il n'eût pas désespéré, et il ne désespéra pas en mourant de voir le bon sens recouvrer sa prise sur la nation britannique; un jour ou l'autre, sans lui, mais grâce à lui, le fameux tunnel sera percé et réunira les deux pays si dissemblables et si progressifs que sépare le « ruban argenté » de la Manche.

Tel fut Michel Chevalier, une des figures les plus originales de son temps : fidèle à ses amitiés comme à ses œuvres; homme d'action et de pensée, travailleur infatigable, persévérant optimiste, croyant en une Providence secourable, observateur pénétrant, reproduisant dans la vie privée ses mérites d'écrivain; gai, plein d'entrain, séduisant, désintéressé, ne perdant jamais courage.

Paul Leroy-Beaulieu

UN RÉDACTEUR MILITAIRE D'AUTREFOIS

FARIAU SAINT-ANGE

Le jeudi 7 octobre 1835, au plus fort de l'insurrection carliste, le *Journal des Débats* publiait un « premier-Paris » où la situation des troupes constitutionnelles était dépeinte sous des couleurs si sombres, qu'une véritable émotion s'empara du monde politique et financier, en grande majorité favorable à la cause de « l'innocente Isabelle », — comme on disait couramment en ce temps-là.

Ce n'était pourtant pas la première fois que le journal s'occupait de la guerre civile qui, depuis la mort de Ferdinand VII, désolait la Navarre et les provinces basques ; tout au contraire : l'article qui produisait une impression si vive était peut-être le centième d'une série d'études militaires non moins remarquables par l'abondance et l'exactitude des informations que par la clarté de l'exposition et la sûreté des jugements. L'écrivain, qui gardait soigneusement l'anonyme, était si bien renseigné, que l'ambassade de France en Espagne, interrogée par le ministre des affaires étrangères sur la situation des belligérants, répondait qu'on ne la connaissait, à Madrid même, que par les articles du *Journal des Débats*. Il débrouillait avec tant de sagacité des opérations presque aussi confuses que les montagnes au milieu desquelles elles se déroulaient, que, de l'avis de tous, un général de Napoléon, vétéran des guerres de la Péninsule, avait seul l'expérience et l'autorité nécessaires pour écrire ces morceaux achevés d'histoire militaire et de stratégie. Il n'y avait que sur le nom du général que l'on ne s'entendait pas.

Mais plus la curiosité publique était excitée par les articles en question, dont les prévisions se trouvaient presque constamment vérifiées par les faits, et plus le scandale devait être grand le jour où l'auteur, se départant de son impartialité et de sa sérénité habituelles, déclara tout net que les généraux *christinos* ne savaient décidément pas leur métier : s'ils persistaient à manœuvrer en dépit du bon sens et à faire fi des principes les plus élémentaires de l'art, nul doute que les lieutenants de don Carlos continuassent à leur infliger des échecs mérités. Ces pronostics, quelque justifiés qu'ils pus-

sent être au point de vue purement militaire, furent pris par le parti libéral en assez mauvaise part. Passe encore si l'on eût lu cela dans la *Gazette de France* ou dans la *Quotidienne!* Mais qu'une feuille tout particulièrement dévouée au gouvernement de Juillet ne dissimulât pas son admiration pour la tactique des carlistes et ne montrât qu'une confiance médiocre dans l'avenir réservé à la monarchie constitutionnelle en Espagne, voilà qui était, en vérité, inadmissible et intolérable. Évidemment, les *Débats* ne faisaient ici que refléter l'opinion du ministère, voire même du « château »; l'article du 7 octobre était le symptôme d'un revirement politique d'une gravité exceptionnelle, et la connivence secrète de la royauté bourgeoise avec les partisans de la légitimité devenait certaine : Louis-Philippe et ses ministres avaient « fait un pacte avec la contre-révolution »!

Une fois lancés sur cette piste, les journaux de l'opposition menèrent grand tapage. Les plus raisonnables émirent l'avis que les articles du *Journal des Débats* devaient lui être apportés tout faits du quartier général de don Carlos; les autres, — et notamment la *Nouvelle Minerve,* par la plume de M. Sarrans jeune, — affirmèrent que ces articles étaient rédigés par un général bien connu, dans le cabinet et sous les yeux de M. le duc de Broglie, président du conseil et ministre des affaires étrangères, qui seul pouvait se procurer aussi promptement des renseignements aussi précis. Vainement le duc de Broglie fit démentir officiellement cette allégation injurieuse; vainement le journal lui-même écrivit que « son rédacteur s'était servi de documents accessibles à tout le monde, d'une carte à l'usage de tous les yeux qui savent voir, de rapports à l'usage de tous les esprits qui savent lire, — en se donnant, il est vrai, la peine d'étudier, de comparer, de suivre les mouvements des troupes, le cours des rivières, la direction des vallées... » : la *Nouvelle Minerve* s'entêta dans ses accusations et crut même pouvoir nommer le général, tant et si bien que son rédacteur en chef fut poursuivi en vertu des récentes lois de septembre et renvoyé devant la cour d'assises. Tout le monde applaudit à cette résolution du président du conseil : on allait donc enfin connaître le mystérieux collaborateur militaire du *Journal des Débats*.

En effet, l'enquête et la déposition des témoins révélèrent le secret qui avait fait travailler les imaginations bien avant l'éclat du 7 octobre. L'auteur de tant d'articles si justement remarqués portait un nom honoré dans les lettres, mais qui n'avait jamais retenti dans les « bulletins » de l'ère impériale : il s'appelait Fariau Saint-Ange [1], — le « général » Saint-Ange,

[1] C'était le fils de Ange-François Fariau, dit de Saint-Ange, poète estimable de la fin du dix-

dit le lendemain toute l'Europe, qui ne comprenait pas qu'on pût si bien écrire sur les choses militaires sans avoir mené au feu une division, ou pour le moins une brigade.

Assurément Saint-Ange avait servi et fait la guerre en Espagne même, mais seulement comme officier subalterne; c'était, du reste, à peu près tout ce que l'on savait sur son compte au *Journal des Débats*. D'ordinaire, les anciens militaires ne tarissent guère sur leurs campagnes et enjolivent volontiers le récit des hauts faits auxquels ils ont pris part : lui se gardait comme du feu de cet honnête travers, à telles enseignes que, quand le journal eut le regret de le perdre, après trente ans d'une collaboration assidue, son vieil ami Xavier Raymond, chargé de rédiger sa notice nécrologique, se vit obligé d'entrer en matière par cette précaution oratoire : « Je ne puis ni ne veux faire la biographie de Saint-Ange : de son vivant, il ne m'eût jamais pardonné s'il m'avait soupçonné d'un pareil dessein. Mieux que personne je connaissais l'espèce d'horreur qu'éprouvait notre ami à occuper de lui le public, et je n'ai pas oublié son irritation le jour où il lui fallut revendiquer publiquement, — lors du procès de la *Nouvelle Minerve,* — la paternité de ses œuvres : il tenait à rester dans son obscurité plus vivement peut-être que d'autres tiennent à appeler l'attention sur eux. »

Aussi serions-nous fort embarrassé pour parler de la vie militaire de Saint-Ange, si quelques-uns de ses compagnons d'armes, et non des moins qualifiés, s'étaient crus obligés d'imiter sa réserve et sa discrétion. C'est par le général Tiburce Sébastiani, son condisciple à l'École militaire (où il entra vers 1806, à l'âge de dix-neuf ans), que nous avons appris qu'on lui prédisait dès lors le plus brillant avenir, — prédiction que les circonstances ne laissèrent malheureusement pas se réaliser. C'est le maréchal Bugeaud, son capitaine à l'armée de Catalogne, qui nous a fait connaître son amour du métier, son sang-froid, son inébranlable fermeté dans les situations les plus critiques, sa constante attention à solliciter les missions difficiles ou périlleuses, le zèle et l'intelligence avec lesquels il les remplissait. Sous ce rapport, il ressemblait sans doute à beaucoup de ses camarades de l'époque héroïque; cependant, en plus d'une occasion il sut se mettre réellement hors de pair. Tel au siège de Lérida, dont une légende,

huitième siècle, qui s'est fait connaître par d'aimables *Épîtres* et surtout par une élégante traduction des *Métamorphoses* d'Ovide. Atteint d'une cruelle et incurable maladie lorsqu'il recueillit à l'Académie, en 1810, la succession de Domergue, il commença son discours de réception en ces termes : « Je fais violence, en ce moment, aux souffrances continuelles et intolérables qui m'avertissent que l'ombre de l'académicien que je remplace attend la mienne! » Il mourut, en effet, quelques semaines après.

contre laquelle il ne protestait que mollement, nous dit Xavier Raymond, veut qu'il ait hâté le succès en se jetant habilement sur les derrières des Espagnols qui opéraient une sortie, et en se rendant maître de la porte qui venait de livrer passage à l'ennemi. Ici, nous devons le confesser, il n'est pas commode de mettre d'accord la légende avec l'histoire, et ce n'est pas tout à fait de cette manière que les *Mémoires* du maréchal Suchet et les *Journaux des sièges de* 1808 *à* 1814, du commandant Belmas, racontent la prise de la ville. Mais il n'en reste pas moins avéré que le futur collaborateur du *Journal des Débats* s'y distingua par la bravoure la plus éclatante et mérita dix fois son grade de lieutenant et sa croix de la Légion d'honneur.

Il était de cette compagnie *infernale* dont le valeureux chef a raconté lui-même les prouesses dans une lettre intime, au lendemain de l'événement :

« ...... Vers six heures du soir, au signal donné par quatre bombes, on s'élance avec la rapidité de l'éclair; les murs sont escaladés, on pénètre dans les ouvrages; chacun de nous voudrait porter les premiers coups. Les baïonnettes, les balles, les lances ne peuvent suspendre notre ardeur. J'ai le bonheur de percer la foule avec ma compagnie, et je coupe un gros de l'ennemi que nous passons au fil de l'épée. Les redoutes, les canons, la ville, tout tombe en notre pouvoir. Les soldats, avides de pillage, se répandent dans les maisons ; le carnage cesse et fait place à des scènes d'un autre genre... C'est ainsi que nous nous sommes rendus maîtres en peu de temps d'une place formidable qui vit échouer le grand Condé au pied de ses murs, et que le duc d'Orléans ne prit, en 1707, qu'après trente-trois jours de tranchée[1]. »

Certes, voilà un récit qui respire encore l'odeur de la poudre, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer ces preneurs de villes, qui s'entendaient si bien à « enlever » le lecteur, quand il leur arrivait de laisser le sabre pour la plume. — Quant aux « scènes d'un autre genre » auxquelles le narrateur se borne à faire allusion, nous n'avons point de peine à nous les figurer d'après la fin de la lettre :

« ...Mais le plus bel avantage de notre victoire, c'est d'avoir disposé en notre faveur l'esprit de toutes les femmes. Elles ne respiraient que vengeance et qu'horreurs : aujourd'hui, elles sont devenues si douces et si humaines, qu'il n'est plus besoin d'assaut. Pour la forme, elles exigent les honneurs de la guerre, qu'on leur accorde toujours. »

Il y a apparence que le lieutenant Saint-Ange ne se distingua pas moins dans ce second siège, bien fait pour reposer du premier, et qu'il brilla, selon sa coutume, au rang des plus vaillants. On prétend que, doué à un degré éminent du « triple talent » que la muse populaire a loué dans

[1] Bugeaud à sa sœur, 4 juin 1810.

Henri IV, il sut renouveler jusque dans l'âge le plus avancé les exploits de Lérida, et qu'il trouva d'innombrables occasions d'accorder en temps de paix les honneurs de la guerre... Mais ceci sort quelque peu du cadre dans lequel il nous faut nous renfermer.

Que devient le digne second de Bugeaud, entre 1810 et 1814? C'est ce que nous ne pouvons indiquer que d'une façon très sommaire. Jusqu'à la fin de 1813, il continue à servir en Catalogne, sous les ordres du maréchal Suchet; puis, son régiment s'étant trouvé compris dans les renforts envoyés au maréchal Soult, serré de près par Wellington, il assiste à la mémorable bataille de Toulouse, du 10 avril 1814. Aussitôt après, on apprend que Napoléon a abdiqué et que les Bourbons reviennent; l'armée fait, en frémissant, sa soumission au nouveau gouvernement.

A cette époque, Saint-Ange n'était encore que capitaine, — chose beaucoup moins surprenante qu'on est tenté de le croire, quand on ne songe qu'aux terribles hécatombes d'officiers des dernières guerres de l'Empire et aux magnifiques avancements qui semblaient en devoir être la conséquence. On avançait vite, en moyenne, cela est incontestable, mais non pas partout aussi facilement, ni avec une rapidité égale. Il y avait des corps sacrifiés, principalement ceux qui étaient privés de l'honneur de combattre sous l'œil du maître, et les armées d'Espagne, dont l'Empereur n'aimait pas à s'occuper, — sans doute parce que leurs revers venaient lui rappeler à chaque moment la plus grande faute politique et militaire de son règne, — pouvaient compter parmi les moins privilégiées. Comme le ministre de la guerre ne se pressait point de remplir les vacances dans les grades supérieurs, les officiers subalternes étaient bien obligés de marquer le pas. A cet égard, on nous permettra d'invoquer encore le témoignage de Bugeaud, recueilli par M. le duc d'Aumale dans les longues conversations des bivouacs d'Afrique. « Que de fois, disait le prince à M. d'Ideville, lorsqu'un officier se plaignait d'être oublié ou sacrifié, ai-je entendu le maréchal lui dire : « Ah! si vous « aviez vécu au temps de l'Empire, c'était bien autre chose! Après les cam- « pagnes d'Allemagne, après Austerlitz, Pultusk, après les guerres d'Es- « pagne, les sièges de Saragosse, de Lérida et le reste, j'étais capitaine, « vieux capitaine, entendez-vous bien? Et pas décoré! Nous ne songions pas « à nous plaindre, alors[1]. »

De fait, Bugeaud ne fut nommé chef de bataillon qu'en 1811 et l'était encore en 1814; mais il eut alors la chance de passer colonel (le grade intermédiaire n'était pas encore créé), ce qui lui mit décidément « le pied

[1] Comte Henry d'Ideville, *Le maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime.*

à l'étrier », si nous osons dire, encore qu'il ait été licencié après Waterloo et soit resté en non-activité de 1815 à 1830. Au contraire, Saint-Ange, moins ancien de trois ans, s'arrêta juste en deçà de la fatale limite, de sorte que la Restauration le trouva — et le laissa simple capitaine. Il est vrai qu'il dut à cette obscurité même de n'être point mis en demi-solde, comme tant d'autres, lors de la chute définitive de l'« ogre de Corse ». Mais sa carrière n'en était pas moins virtuellement terminée : en dépit des vides nombreux créés dans les cadres par les révocations, les licenciements, les démissions et les retraites prématurées, il y avait encore pléthore d'officiers dans une armée réduite des trois quarts, et le bénéfice des rares promotions que l'on faisait encore était réservé aux émigrés de l'armée de Condé ou à de jeunes gentilshommes avides de porter l'uniforme dans les cérémonies civiles et religieuses, sinon dans le service. Avec cela, plus la moindre perspective de guerre ; aucun stimulant dans le présent ni pour l'avenir ; toujours la vie de garnison avec sa monotonie et ses corvées insipides : voilà donc ce qu'était devenue cette noble profession des armes que Saint-Ange avait embrassée avec tant d'enthousiasme et dont il n'avait connu jusque-là que les plus beaux côtés.

Pourtant, la nécessité de vivre et peut-être de secrètes espérances firent se résigner, trois ans, à une existence sans issue, ce jeune officier au caractère indépendant et prime-sautier qu'on s'accorde à nous représenter comme s'accommodant fort peu de la partie terre à terre du métier et des minuties de la discipline. En effet, ce n'est qu'en 1818 qu'il donna sa démission pour entrer dans le journalisme : là, du moins, on se battait encore, et avec un acharnement dont les polémiques de nos jours ne donnent qu'une faible idée, si tant est que l'ardeur de la lutte ne se mesure pas uniquement à la profusion des gros mots et à la brutalité du style. Il nous a été, du reste, impossible de savoir à quels journaux collabora Saint-Ange après sa sortie du régiment ; vraisemblablement, ce ne fut point à des feuilles gouvernementales. Hâtons-nous d'ajouter, toutefois, que, s'il écrivit dans les organes de l'opposition, il se garda sans doute d'y rompre des lances en faveur du parlementarisme. Son biographe nous apprend, non sans quelque tristesse, « qu'il avait gardé de sa vie militaire la croyance à la domination de la force dans ce monde, et n'avait que peu de confiance dans les régimes de libre discussion » : en d'autres termes, il était resté bonapartiste, plus encore au sens moral qu'au sens politique du mot, et se montrait parfaitement insensible aux bienfaits de la Charte de 1814, voire de celle de 1830.

Cela ne l'empêcha pas d'être attaché au *Journal des Débats*, peu de temps

après la révolution de Juillet; les talents n'y manquaient point pour défendre le régime constitutionnel contre ses ennemis de droite et de gauche, et, d'ailleurs, la nouvelle recrue n'était chargée que d'une besogne assez modeste : la revue de la presse départementale. Saint-Ange s'en tenait pour fort honoré, dans une maison où il n'y eut jamais de petits emplois; mais Bertin l'aîné ne tarda pas à s'apercevoir qu'il valait mieux que cela et sut le mettre à sa vraie place, comme il y avait mis tant d'autres. La guerre carliste, nous l'avons vu en commençant, lui fournit l'occasion de faire apprécier la lucidité de son esprit, la variété de ses connaissances, la sobriété et la netteté de son style. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de 1861, il resta le rédacteur militaire attitré du *Journal des Débats,* à la grande satisfaction des lecteurs, charmés de voir analysés, expliqués, commentés et souvent prédits, dans des articles à l'usage des « laïques » aussi bien que des gens du métier, les faits de guerre survenus — ou imminents — sur n'importe quel point du globe.

Combien légitime était la réputation dont jouissait Saint-Ange, non seulement en France, mais encore à l'étranger et particulièrement dans les chancelleries européennes : c'est ce dont nous pouvons témoigner, nous qui, n'ayant pas vécu dans son intimité, avons dû chercher à connaître l'homme par ses œuvres. Que de monographies précieuses pour l'histoire militaire contemporaine éparses, ou, pour mieux dire, perdues dans les cinquante-quatre in-folio qui composent la collection des *Débats,* de 1834 à 1860 ! Tantôt ce sont de longues séries d'articles « de fond », dont le moindre remplit toute la première page du journal, décrivant quelque théâtre d'opérations avec la précision scientifique de ces *Mémoires stratégiques* que l'on a coutume de faire établir dans les états-majors à l'approche d'une campagne, ou bien retraçant avec une ampleur magistrale l'histoire de quelque guerre passée, pour mieux asseoir de saisissantes prévisions sur les chances et probabilités de la guerre en vue; tantôt ce sont de simples « entrefilets » condensant et surtout éclaircissant des informations puisées à des sources très diverses, et parfois assez troubles, avec un flair que l'on peut qualifier de prodigieux. Et c'est peut-être là ce qui nous a le plus frappé dans une étude approfondie de l'œuvre de Saint-Ange : écrivain technique au moins aussi sérieux que bien des théoriciens que l'on renomme, mais néanmoins journaliste, c'est-à-dire obligé de se former au jour le jour une opinion sur des événements encore imparfaitement connus ou même complètement travestis, pas une seule fois il ne s'est trouvé en défaut; jamais on ne l'a vu annoncer sans les plus expresses réserves, fortement motivées, un fait que toutes les dépêches s'accordaient à confirmer (provi-

soirement!) et que tout le monde considérait comme vrai, mais que sa vieille expérience des choses de la guerre lui défendait de tenir pour vraisemblable.

Ce n'est pas lui, par exemple, qui se serait laissé prendre à la légendaire fausse nouvelle de la prise de Sébastopol le surlendemain de la bataille de l'Alma, apportée à Bucarest par ce fameux *Tartare* qui ne dit point son nom et qu'on ne revit jamais, mais qu'on n'en crut pas moins sur parole. Transmise immédiatement à Vienne, la nouvelle en question y fut arrangée avec tant d'art et si bien assaisonnée des détails voulus, que, pendant quarante-huit heures, on y ajouta la foi la plus absolue en Allemagne, en France, en Angleterre et jusqu'en Russie. A Paris, la population enthousiasmée improvisa des illuminations, et la Bourse se mit résolument à la hausse; quant au gouvernement, nécessairement obligé à plus de réserve, il fut, dit-on, sur le point de faire tirer par le canon des Invalides les cent un coups de rigueur. Mais déjà le bon sens de Saint-Ange l'avait mis en garde, dans un article qui irrita vivement les journaux officieux et faillit même attirer quelques pierres dans les vitres du *Journal des Débats*[1] : « Il y a là quelque chose d'incompréhensible, disait cet article; les forts qu'on avait à prendre, quoique beaucoup moins redoutables du côté de la terre que du côté de la mer, n'ont pu être enlevés si vite, d'autant qu'il est tout à fait extraordinaire qu'en trois jours on ait eu le temps de construire des batteries, voire même de débarquer le matériel indispensable... » Napoléon III estima qu'après tout les *Débats* pourraient bien avoir raison contre la foule enivrée, et jugea prudent d'attendre tout au moins une dépêche confirmative de Constantinople : bien lui en prit, car la confirmation ne devait venir qu'au bout de onze mois.

Dans une circonstance analogue, du reste, juste dix ans auparavant, Saint-Ange avait déjà fait ses preuves de perspicacité, mais, cette fois, dans un sens tout contraire. En ce temps-là, on n'avait pas encore imaginé de moyen de communication plus rapide que le télégraphe aérien du digne abbé Chappe, lequel ne fonctionnait que le jour et par une atmosphère parfaitement limpide. Qui ne se souvient, — ou n'a entendu parler de ces dépêches arrêtées net à l'endroit le plus intéressant, et que l'on communi-

[1] Il n'y eut que quelques vociférations poussées, sans doute, par deux ou trois de ces honnêtes gens « à tout faire » qui ont été connus plus tard sous le nom de *blouses blanches*. Du reste, Saint-Ange veillait, tout désigné par sa qualité de rédacteur militaire pour diriger la défense, s'il y avait eu lieu. Ce n'aurait pas été la première fois : en 1848, lorsque la populace menaça la maison et les presses des *Débats*, pour punir le journal de son attachement à la dynastie d'Orléans, il prit, paraît-il, ses dispositions de combat avec autant d'énergie que de sang-froid, et organisa une véritable « place du moment » que l'*ennemi* se contenta d'insulter... par paroles!

quait telles quelles à la presse, avec la mention devenue proverbiale : « Interrompue par le brouillard »? Or, si jamais le brouillard survint à contretemps, ce fut, sans conteste, une certaine après-midi du mois d'août 1844. Depuis plusieurs jours déjà, on attendait avec impatience des nouvelles du maréchal Bugeaud, qui avait dû pénétrer sur le territoire marocain pour punir le sultan Abd-el-Rhaman de l'appui ouvertement donné à l'émir Abd-el-Kader. Enfin, le télégraphe se met à agiter ses grands bras sur toute l'étendue de la ligne qui joint Paris à la Méditerranée : c'est bien la dépêche désirée, qu'un bâtiment léger vient d'apporter à Toulon. Le maréchal commence par annoncer qu'il s'est décidé à passer la petite rivière qui sépare l'Algérie du Maroc, et entre dans le détail des dispositions de marche et de combat qu'il a cru devoir adopter; puis il entame le récit d'une action qui, à en juger par les premiers mots, semble avoir été particulièrement sérieuse : au moment où la petite armée française, forte de 8,500 fantassins et 1,800 cavaliers, franchissait l'Isly, les Marocains, prenant l'offensive, au nombre de 20,000 hommes, l'ont enveloppée de toutes parts...

Et alors? Alors, plus rien! La suite de la dépêche s'est perdue dans la brume! Dirons-nous l'anxiété dans laquelle cette interruption intempestive plongea le gouvernement, les journaux, le public? L'armée marocaine, à peu près régulièrement organisée et pourvue de canons, paraissait autrement redoutable que les *goums* arabes, nos adversaires accoutumés; elle avait surpris les Français, deux fois moins nombreux, dans une situation toujours critique, au passage d'une rivière; les nôtres avaient-ils pu rompre le cercle de fer et de feu au milieu duquel la dépêche les laissait? Certes, Bugeaud passait, et à bon droit, pour un tacticien consommé; mais on ne pouvait s'empêcher de songer à la malheureuse expédition de Constantine, où s'était éclipsée un instant la gloire de Clauzel, un des plus vigoureux généraux de l'Empire. Saint-Ange, cependant, ne s'y est pas trompé : il a repris le texte tronqué si malencontreusement, il en a pesé soigneusement les termes, et il n'a pas hésité à déclarer qu' « il ne peut y avoir le plus léger doute » : d'après les dispositions que le commandant en chef dit lui-même avoir prises, la victoire a dû certainement couronner ses efforts. Et en effet, — on l'apprend le lendemain, quand le télégraphe peut recommencer à jouer, — c'est par une victoire signalée que s'est terminée la bataille de l'Isly, et le maréchal Bugeaud a vaillamment gagné son titre de duc.

On pourra dire, il est vrai, que, dans les deux cas que nous venons de citer, entre cent du même genre, le rédacteur militaire des *Débats*

n'a fait, en somme, que raisonner d'une façon judicieuse : sa clairvoyance s'est, en quelque sorte, exercée négativement. Mais, en maintes autres occasions, on ne niera pas qu'elle ne se soit affirmée d'une façon tout à fait positive. C'est ainsi que, dans l'automne de 1840, voyant les Anglais, vainqueurs de l'émir Dost-Mohammed, étendre démesurément leur ligne d'opération à travers l'Afghanistan, il prédit, comme à coup sûr, le désastre qui les attend à plus d'une année de distance : « Les journaux de Londres se félicitent de la déroute de l'émir : eh ! ce n'est pas de l'émir que viendra le plus grand danger pour l'armée anglaise campée dans le Caboul ! Lorsque l'hiver aura coupé ses communications, déjà si précaires, avec l'Hindoustan, elle se trouvera exactement dans la position où serait notre armée d'Afrique, si la mer nous était fermée... » On sait ce qu'il en advint, au mois de janvier 1842 : surpris par l'insurrection des Afghans, les Anglais commencèrent, par un froid terrible, une retraite plus lamentable encore que celle de Moscou, toutes proportions gardées. Des 17,000 hommes qui avaient passé l'Indus au commencement de 1840, *un seul,* le médecin Brydon, parvint à regagner Djellalabad !

Et puisque nous nous sommes reporté à cette mémorable année 1840, au cours de laquelle la France se vit exclue du « concert européen », à cause de ses sympathies persistantes pour Méhémet-Ali, arrêtons-nous un moment sur un des articles les plus remarquables, — le plus prophétique peut-être ! — qu'ait écrits le rédacteur militaire du *Journal des Débats.* Le traité du 15 juillet, qui réglait les affaires d'Orient en dehors du cabinet de Paris, avait excité dans le pays une indignation générale ; M. Thiers était consterné, le roi Louis-Philippe, furieux. « Eh quoi ! s'écriait ce prince, si souvent, — et si injustement accusé de vouloir « la paix à tout prix », — c'est moi qui, depuis dix ans, sers de digue au torrent révolutionnaire, aux dépens de ma popularité, de mon repos, souvent au péril de ma vie ! S'*ils* sont encore sur leurs trônes, c'est à moi qu'ils le doivent ; et c'est ainsi qu'ils reconnaissent les services que je leur ai rendus, que je leur rends tous les jours ! Veulent-ils donc me faire mettre le bonnet rouge ? » Louis-Philippe ne mit pas cette vilaine, mais symbolique coiffure, et n'eut pas besoin de ressaisir son épée de Jemmapes ; toutefois, il ne s'en fallut pas de beaucoup, et le gouvernement prit sans retard une série de mesures militaires et maritimes démontrant qu'il était résolu à ne pas reculer devant la nouvelle coalition européenne.

Il va sans dire que cette attitude énergique obtint la chaude approbation des *Débats,* encore que le journal fût passé dans l'opposition depuis l'avènement du ministère du 1er mars. Toutefois, il n'alla point jusqu'à

s'associer à la guerre d'injures que presque toute la presse commença contre « les puissances », et s'abstint d'évoquer imprudemment, comme elle, les passions révolutionnaires; un peu plus tard même, lorsque les cabinets eurent protesté de la pureté de leurs intentions, il fit de son mieux pour calmer les justes susceptibilités de l'honneur national. Le plus difficile peut-être pour les frères Bertin fut de faire entendre raison à leur propre collaborateur Saint-Ange, qui, en sa qualité de vieux soldat de Napoléon, trouvait l'occasion excellente pour venger non seulement notre humiliation récente, mais encore les désastres de 1814 et de 1815 : cela se devine à la rareté relative des grands articles militaires, à une époque où tous les journaux fourbissaient chaque matin leur épée! En revanche, le directeur du *Journal des Débats* laissa les coudées franches à son rédacteur, lorsqu'il s'agit de soutenir le projet sur les fortifications de Paris, que le gouvernement venait de déposer et pour lequel il avait réclamé l'urgence.

Les fortifications de Paris? se rappelle-t-on les flots d'encre que fit couler cette question pendant toute la première moitié du règne de Louis-Philippe, et les criailleries des organes de l'opposition toutes les fois que le ministre de la guerre la remettait sur le tapis? L'enceinte continue n'était menaçante, disait-on, que pour les ennemis... du gouvernement, et l'on se plaisait à représenter les forts détachés « comme autant de Bastilles destinées à foudroyer la capitale », les jours d'émeute ou de simple effervescence populaire. Sans doute, au moment où M. Thiers reprit pour son compte l'idée favorite de Vauban, la situation extérieure était si tendue que la presse eut en général le bon goût de laisser de côté les ridicules accusations d' « embastillement » qui avaient été jusque-là son grand cheval de bataille. Mais, chose assez curieuse, bon nombre de militaires ne se gênèrent point alors pour émettre des doutes sur l'efficacité réelle des fortifications projetées : il leur semblait qu'on ne pourrait jamais faire une place sérieuse de cette ville immense (bien qu'elle n'eût à cette époque que 900,000 habitants), centre des plaisirs, qui ne prédisposent pas aux résolutions viriles, et des affaires, qui n'aiment généralement pas à être dérangées. Ou bien l'invasion laisserait Paris « étouffer dans sa ceinture de moellons » et ferait tranquillement la *tache d'huile* sur le reste de la France; ou bien l'agresseur concentrerait tous ses moyens et tous ses efforts contre la capitale, et en moins de quinze jours l'aurait réduite par la famine.

Saint-Ange était bien éloigné de partager cette manière de voir. Il soutint avec autant d'ardeur que de talent la thèse, devenue depuis banale et acceptée par tout le monde, mais originale en ce temps-là et même assez

hardie, de « Paris objectif principal, objectif obligé, objectif décisif » : objectif principal, parce que l'adversaire devait tenir par-dessus tout à se rendre maître de cette incomparable place de dépôt qui renfermait des richesses uniques, une fortune publique et privée énorme, et des ressources de tous genres pour la continuation de la guerre; — objectif obligé, parce que Paris, situé à la rencontre des routes ordinairement suivies par les invasions, était le point de convergence nécessaire de toutes les forces ennemies; — objectif décisif, en raison de l'importance politique de la capitale, dans un pays centralisé à l'excès, et de l'habitude qu'on y a prise de la considérer comme l'âme même de la nation.

Mais laissons Saint-Ange démontrer lui-même « l'excellence d'une mesure qui doit augmenter à un si haut degré l'action et la sécurité militaires du pays » ; on verra que nous n'exagérons pas en qualifiant de « prophétiques » les vues émises par ce simple journaliste, trente ans avant l'*année terrible*, et préalablement à toute discussion parlementaire.

« L'enceinte et les forts qui doivent la compléter obligent l'ennemi à passer par toutes les lenteurs d'un siège régulier; il est dès lors obligé d'amener devant la place un immense matériel, d'assurer sa ligne d'opérations, de s'emparer, par conséquent, de quelques-unes des grandes places qui défendent nos frontières et qui recouvrent alors toute leur valeur. On peut même dire que la frontière se trouve reculée de fait : la guerre, loin d'avoir un objectif immédiat que l'ennemi peut espérer atteindre en quelques jours, devient forcément méthodique et régulière, de sorte que toutes les forces du pays trouvent le temps et les moyens de s'engager dans cette grande lutte nationale... Rappelons-nous les malheurs de 1814 et de 1815; songeons que Paris imprenable centuple les forces de la France, et que sa résistance, dans les jours malheureux, peut arrêter une invasion et permettre même d'en réparer les désastres... »

N'est-ce pas là, jusqu'à un certain point, le tableau *idéal* de la guerre de 1870-1871, de la guerre, sinon telle qu'elle fut, du moins telle qu'elle aurait dû et telle qu'elle aurait pu être?

Du reste, l'article de Saint-Ange contient l'esquisse complète du plan d'opérations qui se fût imposé après la retraite sur Châlons, sans les détestables motifs politiques qui firent envoyer l'armée de Mac Mahon dans la direction des Ardennes. Au pis aller, il suppose que « l'envahisseur est parvenu à amener 300,000 hommes sous les murs de Paris; pour établir le blocus, l'ennemi est obligé de se disséminer sur un front de plus de vingt-trois lieues : il ne peut donc garder en forces toutes les routes, sans s'exposer à un désastre, puisque ses quartiers sont séparés par trois rivières et que la majeure partie de ses troupes ont douze lieues à faire pour se rendre sur un seul point de concentration ». Rien de plus juste; seulement, l'auteur (il

est à peine nécessaire d'y insister) raisonne dans l'hypothèse où « l'armée défensive, suffisamment nombreuse et hardie, s'est efforcée de retarder l'investissement par tous les moyens en son pouvoir, et n'a pas manqué de profiter des champs de bataille admirablement préparés autour de Paris pour soutenir la lutte en rase campagne » ; il n'envisage naturellement pas le cas, impossible à ses yeux, où il n'y aura plus d'armée pour garder la capitale, mais seulement un ramassis de troupes aussi inférieures en nombre qu'en qualité, braves sans doute, et animées du meilleur vouloir, mais sans cohésion et sans expérience, sans instruction et sans discipline; il ne peut prévoir qu'un simple *cordon* suffira pour fermer hermétiquement Paris, ni qu'à Champigny et à Buzenval toutes les forces actives de la défense seront tenues en échec par un corps ou un corps et demi, assez longtemps pour donner aux autres corps le temps d'accourir, avec assez de succès pour que l'intervention du reste de l'armée de siège devienne superflue. Et qui l'aurait pu supposer, en septembre 1840? qui aurait osé se figurer une telle accumulation de fautes et d'erreurs, au moment où la France, provoquée, se préparait à jeter à la frontière (après le rappel des réserves) 750,000 soldats éprouvés, conduits par des chefs tels que Soult, Gérard, d'Erlon, Molitor, Reille, Clauzel, Morand, Berthezène, Pajol, Valée, Bugeaud d'Isly?

Heureux Saint-Ange, dont la plume n'a eu à retracer que des guerres heureuses, et qui, sur le déclin de sa vie, a pu se persuader que la France avait définitivement reconquis le premier rang dans le monde, en entendant le canon de l'Alma, d'Inkermann, de Trakhtir, de Malakoff, puis de Montebello, de Magenta et de Solferino! Ce lui dut être une bien douce joie quand il apprit que le neveu, encore mal connu, de Napoléon, traînant à sa remorque la nation qui avait consommé la ruine de l'Empereur, s'apprêtait à rabaisser l'orgueil de la puissance qui avait porté au grand homme le premier coup. En tout cas, c'est la guerre d'Orient qui l'a le mieux inspiré [1], qui lui a permis de mettre le plus en relief ses rares et précieuses qualités de spécialiste sachant se mettre à la portée de tous, et notamment cette merveilleuse clairvoyance dont nous avons déjà rappelé quelques traits, chemin faisant. On ne se douterait guère qu'il a soixante-huit ans bien sonnés en le voyant tous les jours sur la brèche, en relisant les deux cents

[1] Nous ne parlons pas de l'Algérie, qui lui fournit, de 1834 à 1853, le sujet d'innombrables articles. Un des plus jolis est celui qu'il a écrit sur la magnifique *razzia* qui s'appelle la prise de la Smala d'Abd-el-Kader (16 mai 1843). Il commence par rappeler que, « il y a deux cents ans, presque jour pour jour, — le 19 mai 1643, — un jeune prince de l'âge du duc d'Aumale engageait le combat contre un ennemi supérieur en nombre, malgré l'avis de tous ses généraux... Sans doute, l'héritier du nom de Condé, attaquant avec une poignée de braves les cinq mille combattants fanatisés du camp de Taguin, se souvenait de Rocroi, lorsque, aux conseils de prudence de quelques-uns de ses officiers, il répondait : « Un prince de ma race n'a jamais reculé! » ..

articles qui constituent sa *campagne*, à lui, et qui restent encore aujourd'hui des modèles de discussion stratégique ou tactique, bien que nous ayons, sur les arrière-pensées des hommes et sur l'envers des choses, des éclaircissements qui manquaient forcément à un contemporain.

Parmi tant d'articles lumineux, que dévorait littéralement le public, il en est quatre ou cinq qui méritent une mention toute particulière : ce sont ceux que fit paraître Saint-Ange vers le moment où fut résolue l'expédition de Crimée. On y voit effectivement indiquées, — oh! de la façon la plus discrète! toute chose n'étant pas bonne à dire, alors, — des éventualités que personne n'entrevoyait, ni à Paris, ni à Londres, ni à Varna même, et dont le danger n'a été signalé qu'assez longtemps après [1]. Sans doute, un débarquement en Crimée était le meilleur et peut-être le seul moyen de sortir d'embarras, après l'évacuation, par les Russes, des Principautés danubiennes et l'occupation de celles-ci par les troupes de l'Autriche; Napoléon III, qui avait improvisé le nouveau plan d'opérations dans le silence de son cabinet de Biarritz, était convaincu qu'il avait eu là une idée de génie, et l'Angleterre s'était empressée d'adhérer à un projet qui visait à la ruine du principal établissement de la marine russe dans la mer Noire. Seulement, il a été fort heureux pour les alliés que la Russie voulût bien accepter comme champ clos le plateau de Chersonèse, où ils pouvaient, beaucoup plus facilement qu'elle, faire affluer leurs moyens d'action, et que l'empereur Nicolas mît à défendre Sébastopol encore plus d'entêtement que les puissances occidentales à s'en emparer. Que fût-il advenu, en effet, si, au lieu d'envoyer l'illustre Totleben pour transformer une place qui n'était pas primitivement en état de fournir une sérieuse résistance, et au lieu d'y engouffrer au fur et à mesure toutes les ressources du pays en hommes et en argent, le Czar avait donné l'ordre d'abandonner Sébastopol à lui-même et de faire le vide devant l'ennemi, comme en 1812? Une fois la ville prise, ce qui n'eût pas été long, et la péninsule occupée, ce qui n'eût pas été difficile, on ne voit pas les raisons qui auraient pu déterminer les Russes à conclure la paix, encore moins les moyens qu'auraient pu employer les alliés pour les y contraindre. Si l'armée anglo-française franchissait l'isthme de Pérékop, c'était la marche sur Moscou qui recommençait dans une

[1] Il est vrai que des objections assez vives se produisirent dans le grand conseil de guerre tenu à Varna sous la présidence du maréchal de Saint-Arnaud; mais ni lord Raglan, en déclarant que la Crimée était un mauvais champ de bataille, ni l'amiral Hamelin, en émettant la crainte qu'on ne s'embarquât dans une aventure, ni le prince Napoléon, en préconisant la marche sur le Pruth, nonobstant la présence des Autrichiens, ne soupçonnaient le péril véritable : l'unique motif qui leur faisait déconseiller l'expédition, c'était qu'on ne savait absolument rien du pays, ni des moyens de défense que les Russes pouvaient y avoir rassemblés.

autre région, par une autre route, mais avec la même perspective, avec les mêmes conséquences. Alexandre II ne s'est résigné à traiter que parce que les efforts dépensés pendant deux ans par la Russie sur un terrain si défavorable pour elle, l'avaient amenée au dernier degré d'épuisement : grâce au sang versé à flots devant Sébastopol, les deux antagonistes ont pu baisser le fer, en déclarant l'honneur satisfait, et la guerre est restée aussi honorable pour le vaincu que pour les vainqueurs. Mais supposez à Nicolas un orgueil moins intraitable, un caractère moins inflexible, et Napoléon III commençait comme Napoléon Ier avait fini [1] !

Il est vrai que si l'on considère l'expédition de Crimée sous ce point de vue, on a plutôt lieu de se féliciter de certaines fautes dont le résultat a été précisément de faire traîner la guerre en longueur. Ce n'en a pas moins été des fautes, cependant, et, à cet égard, il est curieux de constater que plus d'une eût pu être évitée si Saint-Ange s'était trouvé en situation de faire prévaloir ses sages avis. Ainsi du point choisi pour le débarquement des troupes alliées au mois de septembre 1854 : le collaborateur des *Débats* n'avait jamais été entraîné jusque dans ces parages par les hasards de sa vie militaire, mais un examen approfondi des cartes et la lecture des relations de voyage lui en avaient appris certainement beaucoup plus qu'une reconnaissance très sommaire des côtes à l'état-major anglo-français. Aussi avait-il, sinon proposé, — il n'était pas capable d'une telle outrecuidance, — du moins désigné la baie de Balaklava comme offrant des avantages particuliers pour un débarquement éventuel dans la Chersonèse : sûreté du mouillage, proximité de Sébastopol et, par suite, possibilité de se jeter sur la partie sud de la place, qui n'était encore couverte que par des fortifications insignifiantes. Sans s'en douter, il se rencontrait ici avec le maréchal de Saint-Arnaud, qui s'était prononcé, lui aussi, pour Balaklava et par les mêmes motifs. Mais les Anglais avaient aperçu, de leurs navires, un ancien château fort qui les avait rendus perplexes, quoique ne paraissant pas armé, ni même occupé, et c'est sur leurs instances qu'on avait donné la préférence à la plage du Vieux-Fort, au sud d'Eupatoria. Il en résulta que, pour gagner ensuite le plateau de Chersonèse, l'armée fut obligée, d'abord de forcer le passage de l'Alma, ensuite d'exécuter une longue et aventureuse marche de flanc que l'ennemi, par bonheur, ne songea nullement à troubler. Quand, le 26 septembre, douze jours après la mise à terre, les

[1] Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à cette occasion que, dans une guerre russo-allemande, la Pologne pourrait bien devenir une autre Crimée, si la Russie s'engageait à fond et prématurément pour la sauver, et si elle commettait la faute d'user successivement ses forces vis-à-vis d'un adversaire pourvu, d'emblée, de tous ses moyens.

alliés se présentèrent devant Sébastopol, les Russes avaient mis à profit le temps qu'on leur avait laissé : Totleben, le grand remueur de terre, et le vaillant amiral Korniloff étaient là.

Et que dire de la direction donnée tout d'abord aux attaques? Dès que l'on apprit, à Paris, que le siège régulier devait être commencé devant les fronts sud, Saint-Ange crut pouvoir annoncer que la tranchée était ou allait être ouverte également en face de Malakoff, « le côté le plus vulnérable de Sébastopol, le seul où l'on pourra faire des progrès décisifs, parce qu'on embrassera alors la partie du faubourg de Karabelnaïa comprise entre le bassin du Radoub et la crique du Carénage, et qu'on pourra couper les communications entre les deux parties de la ville... » Ceci était écrit au commencement d'octobre 1854, et ce n'est qu'à la fin de décembre que l'on s'avisa de l'importance capitale du secteur dont il s'agit. Or, voici comment s'exprimait plus tard le général Niel (qui ne fut chargé qu'au mois de mai suivant de la conduite du siège) dans son ouvrage classique, *Siège de Sébastopol, journal des opérations du génie,* publié en 1858 : « Le mamelon Malakoff était incontestablement le véritable point d'attaque de la place de Sébastopol ; de cette position, on commandait tout le faubourg Karabelnaïa et l'on prenait des revers sur les portions d'enceinte qui se trouvaient à sa droite et à sa gauche. La prise du mamelon faisait tomber tout le faubourg, et, la possession du faubourg permettant d'agir à bonne portée contre la flotte russe et de couper les communications de l'assiégé à travers le port, on devait s'attendre à ce qu'elle entraînerait la chute de la ville... » Nous n'aurons garde de rien ajouter à ce simple rapprochement.

Pendant l'année 1855, et jusqu'à la chute de Sébastopol, les articles de Saint-Ange ne sont, certes, pas moins intéressants que l'année précédente, mais ils ne font plus ressortir autant le sens militaire si profond et si subtil de l'auteur : ils appartiennent au genre descriptif plutôt qu'au genre démonstratif. C'est que le siège est devenu la guerre même, et qu'il n'y a plus, à proprement parler, de combinaisons stratégiques : l'armée alliée se contente de monter la garde devant ses tranchées et ne livre des batailles que lorsque l'armée de secours vient la provoquer. Ces actions elles-mêmes sont des plus simples, et il ne s'en dégage presque aucun enseignement tactique ; « on se bat à coups d'hommes, dit un historien, on va droit devant soi, on avance ou l'on recule ». C'est bien la physionomie des sanglantes journées d'Inkermann et de Trakhtir, véritables « batailles de soldats », où la science du général en chef, partant celle du critique, ne trouvent que peu ou point d'occasions de s'exercer. Sébastopol tombé, on se demande sur quels points le vainqueur va désormais porter ses coups ;

et chacun de préconiser l'objectif qui lui semble le plus convenable. Quant à Saint-Ange, qui n'a aucun goût pour les fantaisies stratégiques auxquelles ses confrères et le public se complaisent de plus en plus, il préfère, avec infiniment de raison, s'en rapporter au commandant supérieur de l'armée d'Orient, le maréchal Pélissier, qui a montré de quoi il était capable. « Gardons-nous, écrit-il, d'imaginer des plans de campagne : un militaire, ou même un amateur qui médite la carte peut parfois rencontrer juste, soit par hasard, soit par intuition et sagacité d'esprit; mais dans le cas où l'hypothèse tomberait juste, la divulguer serait donner l'éveil à l'ennemi. »

Mais lui-même, qui « rencontrait juste » si souvent, n'avait-il pas encouru, par là, le reproche assez mérité qu'il adressait aux faiseurs de plans? Moins que personne, assurément, car il savait trop bien faire la distinction entre ce qui peut être dit et ce qui ne doit pas l'être, pour ouvrir prématurément une main qu'il sentait pleine de vérités; la plupart du temps, lorsqu'il se livrait à ces conjectures dont l'événement venait à bref délai démontrer la solidité, le fait était déjà accompli, sinon connu, et, dans tous les cas, les communications télégraphiques étaient alors trop peu développées pour que l'ennemi pût avoir connaissance, en temps utile, de considérations qui lui eussent été, en plus d'une occasion, des traits de lumière. Dans une circonstance, cependant, Saint-Ange put se convaincre, malgré sa prudence, son tact et son esprit de discernement, qu'il est quelquefois dangereux d'avoir raison trop complètement et trop tôt.

Les gouvernements de Paris et de Londres méditaient, à titre de diversion, une grande expédition navale dans la mer Baltique, et les préparatifs s'en poursuivaient ouvertement à Portsmouth et à Cherbourg. Aussitôt Saint-Ange de décrire, avec sa compétence ordinaire, ce nouveau théâtre d'opérations, et de passer en revue les divers ports et forteresses russes contre lesquels les flottes alliées pourraient être amenées à diriger leurs efforts. Tout le monde désignait Kronstadt, la « clef » du golfe de Finlande et de Saint-Pétersbourg même; mais l'attaque de cette puissante citadelle de granit paraissait absolument impossible à l'écrivain des *Débats*, — opinion que les amiraux anglais et français ne tardèrent point à partager, du reste; — en revanche, il concluait, d'une minutieuse étude des défenses de Sveaborg, que ce « Gibraltar de la Baltique », regardé généralement comme imprenable par les ingénieurs militaires, ne méritait peut-être pas tout à fait sa réputation : d'une certaine île, isolée du groupe des forts, et où il était facile d'établir des batteries de mortiers, on pouvait, sinon réduire la place à merci, du moins brûler les magasins, les chantiers et les vais-

seaux réfugiés dans le port. En le constatant, Saint-Ange n'avait nullement la prétention de dresser pour son compte le plan de la campagne maritime qui allait s'ouvrir : il faisait, non pas de la stratégie, mais simplement de la géographie militaire.

Or il se trouva que les états-majors alliés avaient justement en vue l'opération indiquée comme possible par les *Débats :* on devait commencer par le siège de Bomarsund; ensuite on entreprendrait le bombardement de Sveaborg. Aussi le gouvernement s'émut-il de voir ses projets ainsi dévoilés par avance : il crut à une indiscrétion coupable des bureaux et résolut de prendre à l'égard du journal des mesures de rigueur. Heureusement, avant de frapper, M. de Persigny, ministre de l'intérieur, eut la curiosité d'écouter l'auteur de cette « machination contre la sûreté extérieure de l'État » et le fit comparaître dans son cabinet. L'ayant interrogé, il acquit bien vite la conviction que Saint-Ange n'avait reçu communication d'aucun document secret, et que sa vive intelligence des questions militaires l'avait seule conduit aux déductions qui lui étaient imputées à crime. L'entretien prit même, en finissant, un tour assez inattendu : M. de Persigny, charmé d'avoir affaire non seulement à un homme du plus grand mérite, mais aussi à un ancien officier du premier Empire qui ne nourrissait contre le second aucune hostilité systématique, lui proposa nous ne savons quel poste honorifique fort bien renté, s'il voulait cesser sa collaboration à une feuille de l'opposition. A son grand étonnement, Saint-Ange refusa tout net : pour rien au monde il ne se fût séparé de cette « famille » de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, où on l'avait jadis accueilli sans s'enquérir de ses opinions intimes, et où sa verte vieillesse était entourée de tant d'égard et de considération [1]. Il ne cessa donc jamais d'y tenir le *sceptre de la critique* militaire, — suivant l'expression encore en faveur à cette époque, — et les abonnés du journal apprirent avec étonnement que la mort l'avait saisi dans la soixante-quatorzième année de son âge, tant son esprit était resté jeune et sa plume alerte jusqu'au dernier moment.

Tel a été — ou, du moins, tel nous est apparu Saint-Ange, et notre « héros » nous aurait bien mal inspiré si nous n'avions pas réussi à faire comprendre l'ascendant qu'il avait su prendre sur le lecteur et la haute estime en laquelle il était tenu par ses directeurs, ses collaborateurs et ses

[1] Saint-Ange était de la maison des *Débats*, non pas seulement au figuré, mais encore au propre, car, n'ayant ni famille ni attaches mondaines d'aucune sorte, il avait demandé et obtenu d'être logé rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois ; il y occupait une simple chambre, qui n'était rien moins que luxueuse, et où les livres et les cartes disputaient la place au lit. N'est-ce point un véritable trait de mœurs, — de mœurs aujourd'hui perdues, — que cette hospitalité toute primitive accordée à un vieux collaborateur, dont l'horizon matériel ne dépasse point le journal où il écrit et qui se sent tout dépaysé dès qu'il met les pieds au dehors ?

amis. Ce n'était pas qu'il aimât à se répandre, ni même qu'il fût fort communicatif. Au dire de ceux qui l'ont connu, « il travaillait dans l'indépendance la plus complète, ne fréquentant presque aucune société, n'allant dans aucun cercle, n'entretenant de correspondance avec personne, et se contentant pour ses travaux de ce qu'il trouvait dans ses livres, dans ses cartes, dans ses souvenirs surtout ». (Xavier Raymond.) — D'aucuns penseront peut-être, à présent, que c'était là le « vieux jeu », et préféreront aux études si réfléchies, si pondérées de Saint-Ange sur les opérations militaires, les lettres bourrées de renseignements plus ou moins contrôlés, mais écrites fiévreusement sur les lieux, ou dans les environs, par ces fameux *war-correspondents* dont la mode nous est venue d'Angleterre, — habiles gens, d'ailleurs, et dont l'opinion est faite depuis longtemps sur les batailles qu'ils ont observées à distance respectueuse, alors que les généraux qui les ont conduites ne sont encore fixés qu'imparfaitement sur les résultats obtenus. Pour nous, qui nous sommes plu à comparer les articles du collaborateur des *Débats* pendant la guerre de Crimée aux correspondances tant prônées qu'envoyait au *Times* le redouté William Howard Russell [1], nous nous permettrons d'affirmer que ce n'est pas celui qu'on pense qui a le mieux vu, le mieux jugé, ni même le mieux rendu ce qu'on est convenu de nommer la « couleur locale ». Assurément, nous ne soutiendrons pas *à priori* que la seule façon d'apprécier sainement les mouvements et les combats soit de les suivre du coin de son feu; néanmoins, s'il ne faut pas trop prendre au pied de la lettre le vieux dicton : « Rien de tel que d'avoir assisté à une bataille pour ne pas savoir ce qui s'y est passé », il est bon de se rappeler que bien souvent, suivant un proverbe allemand fort connu, « les arbres empêchent de voir la forêt ».

Au demeurant, la question ne se pose déjà plus entre les vieilles méthodes et les procédés prétendus perfectionnés qui sont nés et se sont développés avec la télégraphie électrique : c'est aux premières que la presse devra revenir, bon gré, mal gré, lorsqu'il lui faudra rendre compte des prochaines guerres. En cela, comme en bien d'autres choses, comme en matière économique, par exemple, la réaction aura suivi de près la révolution, et il n'y a qu'à feuilleter les derniers cours des Écoles supérieures de guerre, ou les plus récents manuels du service d'état-major, pour se faire une idée de l'accueil qui attend dans les quartiers généraux et aux abords les correspondants de journaux, naguère encore l'objet de tant d'attentions, de tant

[1] Les correspondances de W. H. Russell ont été réunies en volume sous le titre de *History of the Crimean war*, et ont eu, sous cette nouvelle forme, les honneurs de plusieurs éditions et traductions : le modeste Saint-Ange n'aurait jamais songé à en faire autant.

de prévenances, de tant de cajoleries de la part du commandement. Les inconvénients multiples de leur présence au milieu des armées ont été trop bien mis en lumière par les dernières campagnes, pour qu'on se fasse désormais le moindre scrupule de les traiter en véritables intrus qu'ils sont. Que les journalistes y prennent garde : ils pourront bien être les premières victimes de ces lois rigoureuses sur l'espionnage dont l'autorité militaire vient de s'armer dans tous les pays, aux applaudissements de la presse elle-même, et ceux qui seraient tentés de les plaindre n'ont qu'à se souvenir du mal que certaines indiscrétions d'une presse inconsciente ont causé en 1870 : *primo vivere...!*

Ainsi, chacun restera chez soi, et le public n'aura pas lieu de le regretter outre mesure, si, pour le renseigner, non pas sur les opérations en cours ou en préparation et les projets des généralissimes, mais sur les faits acquis dont on peut parler sans risquer de rien compromettre, il se rencontre encore des écrivains comme Saint-Ange, versés dans la « technique » du métier autant que dans l'histoire militaire, sachant à fond ce que c'est que la guerre pour l'avoir faite eux-mêmes et pour n'avoir jamais cessé d'en méditer les problèmes redoutables. Voilà pourquoi le meilleur service qu'on puisse rendre aux rédacteurs militaires de l'avenir, — après les avoir engagés, toutefois, à ne pas prendre d'avance Sveaborg! — c'est de leur proposer en exemple ce rédacteur militaire d'autrefois.

Charles Malo

LE ROMAN-FEUILLETON

Avant de parcourir les romans-feuilletons du *Journal des Débats,* j'ai eu la curiosité bien naturelle de savoir quel a été le premier roman publié en feuilleton dans un journal. J'ai compulsé dans ce but nombre d'auteurs en plusieurs tomes; quelques-uns, Hatin[1], par exemple, m'ont fourni des indications très précises; mais quand j'ai voulu les contrôler, j'ai reconnu qu'elles étaient inexactes, et je me suis trouvé, après ces recherches, tout juste aussi avancé qu'auparavant. C'est que, comme beaucoup d'autres choses, le roman-feuilleton n'a pas été découvert un beau matin et vulgarisé d'un seul coup d'une manière éclatante. De même que la plupart des formules littéraires, il a été la conséquence d'une série de transformations, de tâtonnements, de transitions. Nulle publication ne se prêterait mieux que le *Journal des Débats* à l'étude de cette suite d'évolutions, car non seulement il a publié les premiers romans-feuilletons importants, mais il a dû plus tard modifier le genre primitivement créé, pour satisfaire aux goûts de ses lecteurs.

Le rez-de-chaussée du *Journal des Débats* fut longtemps réservé aux vers et à la critique sous ses diverses formes. Ce n'est guère qu'après 1830 qu'on y traita d'autres sujets. Peut-être faut-il attribuer à un hasard la première dérogation à l'ancien usage; peut-être, un jour, l'article habituel venant à manquer au dernier moment, eut-on la pensée de combler le vide à l'aide d'une « Variété » qui se rapprochait certes encore beaucoup plus de l'œuvre critique qu'elle ne laissait entrevoir le roman-feuilleton. Les premières œuvres fantaisistes que je rencontre au rez-de-chaussée du *Journal des Débats* sont des relations de voyage, où les observations réelles sont entremêlées de récits de légendes. Enfin, le 16 août 1837, je trouve une véritable œuvre d'imagination : c'est l'*Histoire de madame F. D.,* de Frédéric Soulié, publiée avec cette épigraphe : *Il pleut, il pleut, bergère.* Elle est précédée, le 27 juillet, d'une sorte de préambule intitulé : *Une averse,* dans

[1] Hatin, *Histoire de la presse.*

lequel l'auteur annonce que les colonnes du *Journal des Débats* lui ont été ouvertes pour faire ce qu'il lui plaira, de la critique, un article de mœurs, etc. Frédéric Soulié lançait en passant une adroite réclame pour le premier volume de ses *Mémoires du Diable,* qui eussent fait un admirable roman-feuilleton, ce dont, d'ailleurs, on ne devait pas tarder à s'aviser. L'*Histoire de madame F. D.* n'est, à vrai dire, qu'une sorte de chronique. Par le temps qui s'écoula entre le préambule et la suite on peut juger que l'art de suspendre l'intérêt, en terminant sur une scène palpitante, n'était pas encore pratiqué.

Le 31 août, Frédéric Soulié publiait encore *l'Homme d'affaires et le faiseur d'affaires.* C'est, comme le titre l'indique, une étude plutôt qu'une nouvelle. Mais le 28 septembre, il donnait au *Journal des Débats,* sous ce titre : *La Fille d'un pair de France,* un « extrait du quatrième volume inédit des *Mémoires du Diable* ». C'était bien, cette fois, du roman-feuilleton. Cependant, il est visible qu'on l'inséra surtout à titre de réclame pour le volume. Il faut croire que ce genre nouveau obtint un certain succès, car, à partir de ce moment, Frédéric Soulié donna presque sans interruption au *Journal des Débats* la primeur de ses œuvres. Ce privilège lui semblait d'abord réservé; mais on eut sans doute à la longue l'idée fort naturelle que le public préférerait un peu plus de variété dans les œuvres d'imagination qui lui étaient offertes. Le 29 octobre 1838, le journal publia une nouvelle de Jules Janin : *Le Lion de madame Prévost.* En 1839, à côté de Frédéric Soulié et de Jules Janin vinrent se placer Charles de Bernard, Eugène Scribe et Eugène Süe. Durant les deux années suivantes, Frédéric Soulié occupe encore presque sans partage le rez-de-chaussée du journal. Il faut toutefois noter le début de M. Ernest Legouvé, avec *Édith de Falsen.*

Le nouveau genre n'était pas d'ailleurs accueilli sans critiques. Frédéric Soulié se voyait obligé de répondre, le 16 août 1841, à la *Gazette de France :*

« Dans une de ces fastidieuses jérémiades où la *Gazette de France* cherche à prouver que tous les crimes qui se commettent sont le résultat de l'enseignement universitaire ou de la littérature actuelle, ce journal a jugé à propos de signaler le roman des *Quatre Sœurs,* que vous avez bien voulu publier, comme une de ces œuvres du sein desquelles *madame Lafarge est sortie armée d'une coupe de poison;* je viens vous demander la permission de répondre à l'étrange accusation de la *Gazette de France.*

. . . .

« La littérature de notre époque est immorale : elle prêche l'athéisme, l'adultère, la rébellion des enfants, tous les vices désorganisateurs de la société et de la famille.

Nous prêchons l'athéisme, dites-vous? Mais je voudrais bien savoir ce qui nous resterait à dire, si nous avions envie de le dire, après Voltaire, Diderot, d'Holbach, Helvétius et tant d'autres, sortis des religieuses écoles de la monarchie.

« Nous avons mis l'adultère en honneur; Molière l'appelait d'un nom plus plaisant; mais je ne vois pas que dans *Amphitryon* et dans *Georges Dandin* ce soient les coupables qu'il ait flagellés. C'est des victimes qu'il faisait rire le grand Roi et le grand siècle. Je ne pense pas que La Fontaine ait beaucoup relevé la dignité des maris et du mariage dans ses contes en vers, et je défie la *Gazette de France* de trouver dans aucun de nos romans modernes et dans aucune de nos pièces de théâtre une apologie si complaisante des femmes qui trompent leurs maris et des amants qui les aident à cette gracieuse besogne.

« Nous excitons les enfants à la rébellion; mais aucun de nous n'eût osé montrer un avare qui prête à son fils de l'argent à intérêt usuraire, et jamais il ne nous fût venu à la pensée d'enfermer un père de famille dans un sac et de le mettre sous le bâton d'un laquais. Si jamais l'autorité paternelle a été insultée, ce n'est pas dans notre époque, c'est dans la vôtre... »

En parcourant le *Journal des Débats* de l'année 1842, on pourrait croire que le roman-feuilleton n'a décidément pas réussi; durant six mois, le rez-de-chaussée est vide de nouvelles et de romans. On allait au contraire voir apparaître le chef-d'œuvre du genre, les *Mystères de Paris*, d'Eugène Süe, dont le succès inouï consacra définitivement cette espèce de littérature. Peut-être les proportions données à cette œuvre dépendirent-elles du succès sans précédent qui l'accueillit; mais il est sûr que l'innovation était consciente et préméditée. Un curieux article de Cuvillier-Fleury, publié quelques jours auparavant en feuilleton, atteste en même temps l'importance qu'on attachait aux *Mystères de Paris* et les critiques que ce genre soulevait dans le public littéraire.

« M. Eugène Süe appartient à une école que je demande d'abord la permission d'appeler par son vrai nom : l'école des romanciers improvisateurs. Ce n'est pas que la plupart des conteurs de cette école, et surtout des premiers, n'aient pu devenir des écrivains très vigoureux, très châtiés, et concevoir la pensée d'œuvres durables. M. de Balzac n'est-il pas l'auteur d'*Eugénie Grandet*, petit chef-d'œuvre de raison, de sensibilité et de bon langage? Et n'y a-t-il pas dans tous les romans de M. Eugène Süe, même les derniers, des pages écrites d'une très grande manière, avec un très haut sentiment de style et que peut avouer le goût le plus irréprochable? M. Eugène Süe aurait été, je le crois, un écrivain très mesuré, très correct, sévère gardien de la langue, ménager de sa verve et maître de son imagination, si le goût du jour et l'entraînement de l'exemple n'avaient été plus forts que sa volonté. Tout le monde improvise aujourd'hui et tout s'improvise, les constitutions, les lois, les grands hommes et les longs ouvrages. On improvise la peinture, on improvise même la science : pourquoi n'improviserait-on pas les romans? Je l'ai dit : c'est le besoin et la passion du moment. Notre société ressemble un peu à ces caravanes de l'Orient qui, le soir, à la veillée, entre deux laborieuses étapes sous un ciel de feu, se groupent et s'empressent autour de leurs conteurs improvisés. Nous aimons les

contes. Nous aimons, entre la révolution d'hier et la crise de demain, entendre quelque joyeux récit qui nous amuse, quelque touchante histoire qui nous passionne, quelque beau conte qui nous fasse rêver. Moins la société d'aujourd'hui est romanesque, et plus elle se plaît au roman. Moins elle aime les aventures dans la politique, plus elle les recherche dans les livres. Les romans lui procurent sans danger, dans le paisible domaine de la fable, les émotions qu'elle redoute sur le terrain brûlant de la réalité.

« Mais quelle que soit la cause de ce goût exclusif et singulier du public français pour le roman, ce goût existe; il est universel. Ce qu'il durera, je n'en sais rien. Mais en attendant qu'il s'épuise par son excès même, la consommation de romans, bons ou mauvais, qui se fait à Paris et en province est prodigieuse; et comment y suffire, je le répète, comment assouvir cet immense appétit qui attend, la bouche ouverte, sa pitance littéraire de chaque jour, si la denrée n'abondait sur le marché, si les pourvoyeurs n'étaient zélés et intelligents, et si, dans la production de la marchandise, l'improvisation rapide et aventureuse n'avait remplacé le travail sérieux et réfléchi, si le nombre ne tenait lieu de la qualité; en un mot, si le roman tel que nos pères aimaient à le lire, le roman de mœurs tel que l'écrivaient Lesage, Fielding, l'abbé Prévost, avec une observation si judicieuse et un soin de style si minutieux et si sévère, n'avait cédé la place au roman-feuilleton, puisqu'il faut l'appeler par son nom?

« Les réflexions qui précèdent sont tout à fait générales dans la matière, et ne concernent que très indirectement les exceptions rares, mais éclatantes, qui ont assuré la célébrité de quelques écrivains dans ce genre d'ouvrages. Je reconnais que le feuilleton a servi quelquefois de cadre à des tableaux remarquables, et, dans le nombre, les essais de M. Eugène Süe sont au premier rang.

« Personne n'a mieux réussi que M. Eugène Süe dans le feuilleton-roman. Mais sait-on pourquoi? C'est qu'il n'a jamais livré à la presse quotidienne un roman qui ne fût complet et achevé d'avance. Le public s'imaginait que l'auteur de *Mathilde* traçait au jour le jour la touchante histoire de son héroïne, et beaucoup de personnes lui écrivaient dans ce temps-là pour essayer sérieusement d'arrêter le cours de cette destinée, qu'il poussait devant lui d'une main impitoyable. Le public se trompait, le destin de *Mathilde* était écrit. M. Eugène Süe n'y pouvait rien changer. Aussi *Mathilde* a longtemps souffert, malgré les réclamations d'une foule de lectrices compatissantes; et puis tout à coup la chance a tourné : *Mathilde* s'est mariée en secondes noces, et elle a eu beaucoup d'enfants, le tout comme M. Eugène Süe l'avait réglé au début de son œuvre : ce qui est la condition, si ce n'est toujours la marque d'une véritable création littéraire. »

Après avoir examiné par le détail les œuvres d'Eugène Süe, Cuvillier-Fleury traite, dans ce curieux article, la question tant de fois débattue de l'influence du roman sur les mœurs.

Je n'ai pas à dire quel est l'intérêt attachant des *Mystères de Paris*. La vraie formule du roman-feuilleton était cette fois trouvée. A la fin de chaque numéro, une situation émouvante était créée dont le lecteur souhaitait anxieusement de trouver le dénouement dans le numéro suivant.

Mais ce qu'il faut noter, c'est le succès extraordinaire qui accueillit l'œuvre d'Eugène Süe. Chaque matin, de longues files d'acheteurs faisaient

queue dans la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois et se disputaient les numéros sortis fraîchement des presses. Comme on le verra plus loin dans une citation de Jules Janin, nul n'échappait à cet engouement, pas même le président du conseil des ministres.

Cependant, contrairement à ce qu'affirment les auteurs et les dictionnaires, les sommes attribuées aux romanciers, même les plus célèbres, n'eurent rien d'extravagant. M. Eugène Süe reçut en tout 26,500 francs pour les 147 feuilletons des *Mystères de Paris.* Cela représentait environ 180 francs pour un feuilleton, qui occupait généralement trois rez-de-chaussée. Et ce n'est pas là un fait exceptionnel, pouvant s'expliquer par cette considération que l'étendue du succès n'était pas prévue, lorsque les conventions furent arrêtées. En 1845, Alexandre Dumas ne toucha encore que 33,272 francs pour les 139 feuilletons de *Monte-Cristo,* soit environ 246 francs par feuilleton. Nous voilà loin des 100,000 francs dont parle le Larousse. La ligne se payait en moyenne 0 fr. 50 aux meilleurs auteurs, et non 1 fr. 50.

Mais revenons aux *Mystères de Paris.* Les lieux où se passe l'action et l'argot que parlent les personnages pouvaient choquer les lecteurs du *Journal des Débats,* accoutumés à d'autres sujets et à un autre langage. Aussi l'auteur présente-t-il lui-même au public, dans de nombreuses notes, des sortes d'excuses et s'indigne-t-il éloquemment contre les mœurs dont il fait une peinture si fructueuse. « Nous n'abuserons pas longtemps, dit-il dans le premier numéro, de cet affreux langage d'*argot,* nous en donnerons seulement quelques spécimens caractéristiques. » Et plus loin : « Nous sommes honteux de ces détails, mais ils concourent à l'ensemble de ces mœurs étranges. » Enfin, après avoir donné la signification de l'expression *le meg des megs,* qui veut dire Dieu : « N'est-il pas étrange et significatif que le nom de Dieu se retrouve jusque dans cette langue corrompue? »

Le succès sans précédent obtenu par les *Mystères de Paris* n'allait pas sans orages. Le 14 juin 1843, à la Chambre des députés, Chapuys-Montlaville, après avoir, au cours d'une discussion budgétaire, flétri le *Messager* qui « foulait aux pieds les principes sacrés de la morale et de la religion », ajoutait : « Ce n'est pas tout, un autre journal, le défenseur habituel du ministère, promène depuis un an ses lecteurs dans les égouts de la vie parisienne. » Et afin que personne n'ignorât de quoi il s'agissait, « un membre » interrompait par ce spirituel calembour : « Ce n'est pas un mystère pour nous. » *On rit,* dit le procès-verbal. On s'est toujours diverti de peu de chose dans les Parlements.

Le lendemain, un entrefilet du *Journal des Débats,* faisant allusion au

discours de M. Chapuys-Montlaville, disait que « de telles attaques n'ont rien de sérieux ». Néanmoins, Eugène Süe, interrompant son roman, consacrait tout un feuilleton à répondre à « plusieurs magistrats et officiers judiciaires », et à faire ressortir le point de vue utilitaire de l'œuvre. Cette préoccupation se révèle d'ailleurs d'un bout à l'autre des *Mystères de Paris*. Dès le début, une note nous apprend que M. Eugène Süe doit publier prochainement dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur « l'aveuglement substitué à la peine de mort ». Une autre[1] est attribuée à un « haut fonctionnaire diplomatique français » qui demande l'institution d'un *avocat des pauvres,* comme le code piémontais l'a déjà établi. A la suite du dernier feuilleton, enfin, l'auteur remercie le journal de sa « grande et puissante publicité », et, après avoir recommandé une publication ouvrière, la *Ruche populaire,* il ajoute :

« ... Comme vous avez été de moitié dans mon œuvre par l'immense publicité que vous lui avez donnée, je crois pouvoir vous instruire d'un résultat dont vous vous féliciterez, je l'espère, avec moi. On m'écrit de Bordeaux et de Lyon que plusieurs personnes riches et compatissantes s'occupent de réaliser, dans ces deux villes, mon projet d'une banque de *prêts gratuits* pour les travailleurs sans ouvrage, et quelqu'un, qui fait ici l'usage le plus généreux et le plus éclairé d'une immense fortune, m'a donné, au sujet d'une fondation pareille pour Paris, les plus encourageantes espérances.

« Souhaitons maintenant, Monsieur, qu'un législateur véritablement ami du peuple prenne en main les questions relatives :

« *A l'établissement d'avocats des pauvres ;*

« *A l'abaissement du taux exorbitant de l'intérêt prélevé par le mont-de-piété;*

« *A la tutelle préservatrice exercée par l'État sur les enfants des suppliciés et des condamnés à perpétuité;*

« A la réforme du Code pénal, *à l'endroit des abus de confiance.*

« Et peut-être ce livre, attaqué récemment encore avec tant d'amertume et de violence, aura du moins produit quelques bons résultats. »

Je ne sais pas si Eugène Süe a beaucoup contribué à la solution de ces diverses questions. Il est bon de rappeler toutefois que la création de l'assistance judiciaire date de 1851.

Après l'éclatant succès des *Mystères de Paris,* les lecteurs pouvaient attendre : aussi pendant longtemps le *Journal des Débats* fit-il l'économie du roman-feuilleton. Jusqu'à la fin de 1843, j'ai seulement relevé l'*Histoire d'un merle blanc,* d'Alfred de Musset, et deux petits romans de G. de Molènes et de Frédéric Soulié. Mais le 4 avril 1844, Honoré de Balzac donnait *Modeste*

[1] 1er juillet 1843.

Mignon au *Journal des Débats*, et, selon sa coutume, il faisait précéder la publication de son roman d'un préambule :

« ... J'exciterais certes plus d'un sourire en parlant, selon la phrase consacrée, *de la timidité inséparable d'un premier début*, car ce n'est pas après cent ouvrages, je crois, qu'on peut se faire chaperonner par l'inexpérience, cette jeune éternelle qui dicta, qui dictera tant de préfaces. Mais, en venant pour la première fois sur un terrain encore chaud d'un succès européen, je ne suis pas fâché de m'y essayer, pour ainsi dire, avant de donner une peinture à laquelle je ne crois pas pouvoir imprimer les qualités qui, pendant si longtemps, ont si vivement stimulé la curiosité du public. Pourquoi le feuilleton ne vivrait-il pas, comme le théâtre, par les contrastes?... »

Il n'est pas de chroniqueur qui ne rappelle au moins une fois par année, sur la foi de Léon Gozlan, comment Balzac choisissait les noms de ses personnages sur les enseignes. Mais même à l'époque du procès intervenu entre M. Duverdy et M. Zola, personne n'a parlé des réclamations que ces choix attiraient au romancier. Cela était pourtant fréquent, si l'on en croit la curieuse note suivante [1] :

« Nous avons reçu de M. le docteur Boussenard, de Paris, une réclamation sans aucun fondement, relativement à ce nom donné à un médecin du Havre. Nous n'y répondrons ici que pour faire observer que la littérature serait impossible, à la condition de prendre des noms qui n'existeraient pas, car tous les noms sont dans la nature sociale. Nous ne savons pas que la vieille famille de Lovelace et les cent familles Harlowe aient réclamé du temps de Richardson. Il existe des Mignon en Touraine, un honorable député du nom de la Tournelle à la Chambre, des Vilquin partout, et aucune de ces familles n'a certainement la pensée qui a fait *mettre la main à la plume* à M. Boussenard. Au surplus, chose étrange, ce nom est le résultat d'une erreur des compositeurs. Nous avions mis Troussenard, nom qui, littérairement parlant, est de bien plus haut goût; mais comme il ne s'agissait pas d'un personnage, le nom nous a semblé tellement indifférent que nous n'avons pas rectifié l'erreur assez excusable qui avait fait prendre pour un *B* le *Tr* de notre écriture presque hiéroglyphique. Nous rétablirons dans les éditions postérieures le Troussenard primitif. Du moment où cela peut faire plaisir à M. le docteur Boussenard, n'est-ce pas le cas de répéter avec l'actrice : Surtout quand cela coûte si peu? »

Peu de temps après la fin de *Modeste Mignon* [2], le *Journal des Débats*, mis en goût sans doute par le souvenir de son premier succès, commençait la publication d'un autre chef-d'œuvre du roman-feuilleton : *Monte-Cristo*. Ce fut encore un triomphe. A la différence d'Eugène Süe, Alexandre Dumas écrivait son roman à peu près au jour le jour et vraisemblablement sans plan très arrêté. Si j'ajoute qu'il donnait simultanément de la copie à plusieurs autres journaux, on imaginera quelle devait être sa prodigieuse facilité.

[1] 11 avril 1844.
[2] 28 août 1844.

Toutefois le moment vint où il fut débordé. Le 20 décembre 1844, il demanda un délai, et il fournit à ce propos aux lecteurs du journal un prétexte assez plaisant :

« Mon retard à vous livrer la dernière partie de *Monte-Cristo* nécessite de ma part une explication, moins encore à votre égard qu'à celui des lecteurs du *Journal des Débats* qui ont bien voulu accueillir le commencement de mon ouvrage avec bienveillance.

« *Monte-Cristo* n'est point un roman, mais une histoire dont j'ai trouvé la source aux archives de la police. Or, de nombreuses recherches sont devenues nécessaires pour suivre maintenant notre héros pendant son séjour à Paris.

« Puis, beaucoup de personnes existent encore qui se fussent trouvées compromises si le dénouement de ce terrible drame, au lieu d'être obscur et mystérieux comme il l'a été, se fût trouvé éclairé du grand jour de la justice. Il me faut donc recevoir de ces personnes l'autorisation de les mettre en scène ou me livrer à un travail qui aura pour but d'empêcher, en les déguisant, la curiosité publique de se porter sur elles.

« Voilà la cause, la seule cause de mon retard. »

En attendant, on publiait les *Drames inconnus* de Frédéric Soulié. Instruit par l'expérience, le romancier prenait cette précaution :

« Il m'est trop souvent arrivé de recevoir des réclamations de personnes connues, relativement aux noms que j'ai donnés aux divers acteurs de mes livres, pour que je ne craigne pas qu'il en soit de même pour celui-ci. Je déclare donc formellement que les noms de tous les personnages des *Drames inconnus* sont de pure invention. S'il s'en trouve quelques-uns qui appartiennent à des personnes existantes, c'est tout à fait à mon insu, et je désire que l'on n'y voie que l'effet d'un hasard presque inévitable. »

Quelque temps après, Jules Janin publiait des appréciations peu aimables sur les romans-feuilletons en général et sur ceux qu'avait insérés le *Journal des Débats* en particulier. Il est curieux de rapprocher son jugement de celui de Cuvillier-Fleury.

« J'ai vu dans nos colonnes envahies, à la place même où, la veille encore, le feuilleton dramatique, roi absolu, déployait à loisir de chatoyantes merveilles, — j'ai vu, ô douleur! arriver tout d'un coup ce parasite inconnu, cet *oïdium tuckeri* des colonnes d'en bas, ce reflet des *pommes de terre malades,* cette odieuse combinaison du mensonge mêlé à l'histoire, de la fiction emboîtée dans la réalité, — le roman-feuilleton, pour tout dire, et je sens encore à cette heure le contre-coup de ce funeste voisinage qui devait détruire et dégrader toutes les conditions de la presse, telle que l'entendaient nos vieux maîtres. Ah! la chose incroyable, un roman qui court et circule à travers les plus graves événements de l'Europe; un conte de bonne femme étouffant un discours de M. Berryer ou de M. Guizot; les menaces de l'Angleterre accolées aux *Mystères de Paris,* les folies sans fin et sans style de *Monte-Cristo* accolées au labeur incessant du roi Louis-Philippe!

« ...Écrivains, qui n'êtes pas des romanciers, laissez passer l'admiration de la foule! Critiques, naguère écoutés, laissez la foule s'abreuver à ces délires! En ce moment

de choléra moral, il n'y a, dans toute la France oisive et livrée aux nausées, que deux ou trois hommes qui ne s'enivrent pas de cette lie inerte de l'esprit français. Lui-même, le président du conseil, le vieux maréchal Soult, une gloire, un bon sens, mort incognito, l'autre jour, entre deux révolutions, s'était épris à ce point des *Mystères de Paris* qu'à peine réveillé de sa nuit trop longue, il demande à lire la *suite* du chapitre de la veille, et quand la chose est lue, s'il ne voit pas les mots sacramentels, *la suite à demain!* il s'impatiente, il s'irrite à l'avance, et le lendemain venu, il jette au feu son journal! Fi! vous lui parlez d'une œuvre nouvelle de M. Scribe ou d'un drame de M. Victor Hugo au moment où la *Goualeuse* est à Saint-Lazare! Il s'agit bien de la poésie et des poètes, à l'heure où l'illustre maréchal veut savoir absolument si le *Chourineur* a rencontré *Fleur de Marie!* O critique insensé, taisez-vous; cédez la place au romancier, et n'allez pas tenter une lutte impossible avec le magnifique conteur Eugène Süe!

« Un jour même, si grande était l'admiration de M. le maréchal Soult pour son romancier, qu'il envoya quatre fusiliers forcer la porte de la prison de la garde nationale! On y avait conduit la veille M. Eugène Süe, il menaçait de ne pas reprendre le cours de son histoire avant d'être sorti de prison, et comme il y était pour quinze jours, le maréchal lui envoya sa grâce, sans qu'il l'eût demandée! »

Il y a peut-être quelque injustice à accabler la littérature d'Eugène Süe sous le poids du style de M. Scribe. Mais beaucoup d'écrivains de septième ordre, alléchés par le succès des maîtres, s'escrimaient dans les journaux d'une manière qui méritait assurément le courroux du critique. Les feuilles quotidiennes ne suffisant plus à satisfaire la passion du public, on publiait de petites revues du jeudi et du dimanche exclusivement consacrées au roman-feuilleton. Le public lettré du *Journal des Débats* ne se serait pas contenté de cette littérature dégénérée : aussi les romans de Paul Féval étaient-ils séparés par des œuvres où l'action jouait un rôle moins prépondérant. Ce fut alors qu'on commença de donner assez régulièrement des traductions : chose singulière, on débuta par une œuvre russe, *le Roi des Gnomes,* de Nicolas Gogol [1]. Dans le cours des années suivantes, au milieu de feuilletons dépourvus d'intérêt, je trouve *le Gentilhomme campagnard* [2] de Charles de Bernard et *François le Champi* [3] de George Sand. Puis le journal se consacre exclusivement à la politique. On traversait des crises successives, les préoccupations ne se tournaient pas vers la littérature d'imagination.

Cette lacune occupe une assez longue période. Ce n'est que vers 1862 que le roman-feuilleton reparaît au *Journal des Débats*. Encore, les œuvres qu'on allait donner n'avaient-elles que des rapports éloignés avec les *Mystères de Paris* ou *Monte-Cristo*. Ce n'est pas que la production de ce genre de litté-

[1] Décembre 1845.
[2] 28 mai 1846.
[3] 1er janvier 1848.

rature eût sensiblement diminué. La plupart de ceux qui s'y exerçaient ne possédaient ni la puissante imagination, ni les conceptions originales d'Eugène Süe et d'Alexandre Dumas. Cependant, quelques bons crimes très compliqués, l'éternelle lutte entre coquins et policiers, avec des péripéties inventées au jour le jour, contées dans un abominable charabia, continuaient de satisfaire au besoin d'idéal des lecteurs de petits journaux. Mais la clientèle du *Journal des Débats* avait, paraît-il, d'autres exigences. C'est pourquoi, abandonnant le genre qui contribue encore aujourd'hui au succès des journaux à un sou, M. Édouard Bertin chercha une autre voie. Il eut le mérite de donner l'hospitalité à des œuvres qui resteront parmi les plus goûtées de la littérature du deuxième Empire. MM. Erckmann-Chatrian publièrent dans les *Débats* une partie de leur œuvre singulier et vibrant : *Les Confidences d'un joueur de clarinette, Madame Thérèse, le Conscrit de* 1813, *Waterloo, le Blocus*. M. Jules Verne, qui débuta un peu après, donna quelques-uns de ses romans les plus populaires : *De la terre à la lune, Autour de la lune ;* enfin, *Une ville flottante*. Je ne puis, durant le long intervalle qui s'étend de 1862 à 1870, que relever les noms de quelques autres collaborateurs moins assidus : Amédée Achard, Paul Perret, Louis Ulbach, A. Gennevraye, Tourgueneff, Hector Malot.

Après 1870, le *Journal des Débats* eut l'idée fort heureuse de chercher de nouveaux feuilletons dans les littératures étrangères.

Il contribua ainsi à faire connaître en France Juan Valera, Sacher-Masoch, Trollope, Marsh, Wilkie Collins, Vilbrandt, Herzberg, Fraenkel, Bailly, Aldrech, Caballero, Bret Harte, Paul Lindau, Marion Crawford, Margaret Woods, Tolstoï, Dostoïewsky, Verestchaguine, etc. En même temps il publiait des œuvres originales de Bentzon, Henry Gréville, — notamment *Dosia,* qui obtint un si grand succès, — Marc Monnier.

Plus récemment, le *Journal des Débats,* suivant ses traditions de libérale hospitalité, a ouvert ses colonnes à tous les jeunes écrivains qui ont attiré l'attention du public lettré, tels que MM. Anatole France, Paul Bourget, Léon de Tinseau, Henry Rabusson, Guy de Maupassant, Robert de Bonnières, Paul Hervieu, Marcel Prévost, René Bazin, etc. Cette énumération ne sera pas sans surprendre quelques personnes.

Harry Alis

LE JOURNAL DES DÉBATS

ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le 2 messidor an VIII (20 juin 1800), le *Journal des Débats* publiait un grand article pour demander le rétablissement de l'Académie française. Après avoir démontré les vices d'organisation de l'Institut national et rappelé les services rendus aux lettres par la défunte Académie française, le porte-paroles du journal concluait ainsi : « La langue s'altère, les vrais principes sont oubliés, le style ne connaît plus de lois. On parle un jargon barbare. L'art d'écrire n'est plus que celui de se rendre inintelligible. L'Académie française peut seule remédier à ce mal. » Le *Journal des Débats* fut donc pour la compagnie un ami de la veille. Il fut aussi un ami du lendemain, sans toutefois abdiquer jamais son indépendance devant cette souveraineté littéraire. Le sentiment de l'infaillibilité de l'Académie n'existe pas au *Journal des Débats ;* on s'en aperçoit, de reste, en feuilletant les deux cents volumes de la collection. Il n'épargne ni l'Académie en général, ni les académiciens en particulier, quand il juge que celle-là a fait un mauvais choix, ou que tel de ceux-ci a prononcé un mauvais discours.

Dès les premières réceptions à l'Académie, reconstituée sous le nom de seconde classe de l'Institut, le *Journal des Débats* se montra sévère aux discours comme aux hommes. Lacretelle aîné et Destutt de Tracy se fussent sans doute passé volontiers que l'on parlât d'eux comme en parla Féletz. Dureau de la Malle fut mieux traité. Mais Dureau de la Malle avait traduit Tacite, et l'on n'ignore point que, sous l'Empire, toute la politique avait « émigré à l'intérieur », selon une expression du temps, dans le feuilleton et les Variétés littéraires. Or, louer le traducteur de Tacite était une façon détournée, peu dangereuse et d'ailleurs assez inoffensive, de combattre Napoléon.

Suard, malheureusement pour lui, avait traduit Robertson au lieu de traduire Tacite, et, plus à tort qu'à raison, il passait pour personnifier l'es-

prit philosophique du dix-huitième siècle. Le journal, qui était alors anti-voltairien, le faisait sentir à l'infortuné secrétaire perpétuel. Critiques et épigrammes tombaient dru comme grêle le lendemain des séances où Suard avait parlé. Tout en affectant de tenir en petite estime « les richesses littéraires du dix-huitième siècle », le journal ne manquait pas pour cela de constater malicieusement que, si trésor il y avait, « Suard avait peu contribué à l'enrichir ».

Un beau matin, Suard s'avisa de prendre sa revanche. Il la prit peu dignement, car, attaqué par la critique, il riposta par la délation. En pleine séance publique, il dénonça les rédacteurs du *Journal des Débats,* devenu *Journal de l'Empire,* comme conspirant secrètement contre le régime impérial. « La jalousie, dit-il dans son rapport du 1er avril 1807, cette maladie si naturelle aux petites âmes et aux esprits médiocres, a pris une nouvelle activité en se liguant avec l'esprit de parti, à qui tous les alliés sont bons, en favorisant des préjugés chers à l'ignorance, en servant des ressentiments légitimes peut-être dans leurs causes, mais égarés dans leurs espérances. Tels sont les ressorts qui mettent en mouvement une troupe obscure de détracteurs des sciences, des lettres et des arts, qui, sous l'apparence d'une conspiration purement littéraire, cache des vues plus profondes. De tels ennemis sont méprisables sans doute; mais ils pourraient devenir dangereux. » Le journal n'était pas désigné nommément, mais on était au courant de la petite guerre littéraire que livrait à l'Empire le *Journal de l'Empire;* on connaissait l'opinion secrète de plusieurs de ses rédacteurs, les velléités d'indépendance de son rédacteur en chef Fiévée, et la lutte engagée entre Fouché et celui-ci. La dénonciation de Suard ne pouvait être plus précise.

Rue des Prêtres, on ne répondit pas tout de suite à cette philippique. Dans le compte rendu de la séance, publié le 3 avril, il n'y a aucune allusion à cette étrange attaque. Le rédacteur de l'article se borna à railler aimablement l'éloquence de Suard et sa dévotion pour le dix-huitième siècle, et à constater que tout avait été extraordinaire en cette séance, même ceci, que la moitié des places réservées au public étaient restées inoccupées. Suard se félicitait déjà d'en être quitte à si bon compte, lorsque le 11 avril parut un entrefilet dont chaque mot faisait blessure. Suard était justicié comme philosophe, comme écrivain et comme secrétaire perpétuel. L'Académie elle-même était prise à partie :

« Si l'on voit diminuer l'influence des corps littéraires, c'est parce qu'ils en ont abusé en se mêlant d'administration et de politique. Il faut les rappeler au but de leur institution. Les académies n'ont pas été établies pour faire des dénonciations.

M. Suard a oublié cette vérité. Pour nous, nous nous contenterons de contresigner cette phrase de son discours : *La jalousie, cette maladie si naturelle aux petites âmes et aux esprits médiocres.....* Et nous laisserons à nos lecteurs à prononcer sur son mérite littéraire, s'ils trouvent que c'est là de la littérature. »

Cette verte réplique mit les rieurs du côté du journal ; mais Fiévée n'en demeura pas moins ulcéré des paroles de Suard à l'Académie. Il écrivit à l'Empereur qu'il conservait pour quelque temps seulement la direction du *Journal de l'Empire,* et qu'aussitôt après son retour en France « il le prierait de le rendre à la tranquillité dont il jouissait jadis ». Fouché avait trouvé un allié en Suard, le ministre de la police avait trouvé un appui dans le secrétaire perpétuel de l'Académie française. Fiévée s'avoua vaincu. Il fut remplacé par Étienne.

A l'occasion du discours de réception du cardinal Maury, discours que Dussault déclara digne de Cicéron et de Bossuet, le *Journal de l'Empire* fit la paix avec l'Académie ; mais, trois ans plus tard, il rouvrit les hostilités sur la question des prix décennaux. Ses candidats étaient Chateaubriand, madame de Staël et Michaud. Le jury proposait Jouy, La Harpe, Raynouard. Pendant la discussion des titres, le journal accusa le jury d'étroitesse d'esprit, d'intrigue, de coterie et de « pathelinage d'impartialité ». Après que les rapports furent déposés, Dussault jugea ainsi les juges : « Jamais jury n'a plus mal rempli sa mission et ses devoirs. Son honneur est compromis, et je crains que celui de l'Institut ne le soit aussi beaucoup. »

La rancune est le moindre défaut de l'Académie. Quand, l'année suivante, Étienne se porta candidat au fauteuil de Lacépède, l'Académie ne voulut point se souvenir des attaques que le censeur du *Journal de l'Empire* avait permises, sinon inspirées. Étienne fut élu à une assez grande majorité. Le jour de sa réception, le 9 novembre 1811, on était de la meilleure humeur rue des Prêtres. Dans son spirituel article, Hoffman loue le récipiendaire, le directeur, les discours, l'Académie et le public. Si l'occasion s'en fût présentée, le journal eût donné des éloges à Suard lui-même.

Chateaubriand, collaborateur des *Débats* pendant le Consulat, avait été élu en même temps qu'Étienne, et son élection s'était faite pour ainsi dire sur la présentation de Napoléon. Chateaubriand avait beau le comparer à Néron, l'Empereur n'en regardait pas moins l'auteur du *Génie du christianisme* comme le grand écrivain de son règne. Il exprima son mécontentement que le nom de Chateaubriand ne figurât point sur la liste des écrivains désignés pour les prix décennaux ; puis, peu de temps après, il dit : « Pourquoi M. de Chateaubriand n'est-il point de l'Institut ? » Cette simple question fut un ordre pour l'Académie, et même, raconte Chateaubriand, pour

Chateaubriand. Bien qu'il ne se souciât pas, dit-il, d'entrer dans cette tanière de philosophes, il se présenta, et il fut élu. Mais, au nom de la liberté, qu'il invoqua magnifiquement dans son discours de réception, Chateaubriand prétendit pouvoir condamner en pleine séance publique la vie et le caractère de son prédécesseur, Marie-Joseph Chénier. La commission de lecture jugea, non sans raison, que le discours était contraire aux usages académiques. On en référa à l'Empereur. Peu sensible aux précautions oratoires, telles que *César qui monte au Capitole,* la *Ville des Césars,* le *Berceau du Roi de Rome,* par quoi « l'indomptable Breton » avait cru faire passer les violences de son discours, l'Empereur entra dans une furieuse colère contre celui qui prenait prétexte d'un compliment à l'Académie « pour raviver les haines publiques et remettre la division dans le pays ». Le discours, néanmoins, aurait été prononcé si Chateaubriand eût consenti à y faire quelques changements. Il ne le voulut pas, le rôle de victime lui convenait. Au reste, ce discours, non point imprimé, mais copié à neuf cents exemplaires, fit plus de bruit que si Chateaubriand en eût donné lecture publique au palais Mazarin. Dans les cercles littéraires, dans les salons, aux Tuileries même, on lisait et l'on discutait le discours, on prenait parti pour ou contre l'Académie. Le *Journal de l'Empire* prit parti contre Chateaubriand. « M. de Chateaubriand, écrivit La Salle, a voulu faire de l'effet. C'est depuis longtemps le but de ses écrits et même de ses voyages... Il est ridicule de parler toujours de soi, de ses principes, de ses vertus, de son front sillonné, et de ces mâles douleurs qui ajoutent à la grandeur de l'homme. Ce qui est imposant dans la bouche d'un Père de l'Église est souverainement ridicule dans celle de M. de Chateaubriand. » Puis, jugeant l'esprit du discours, « qui n'est qu'une satire peu généreuse de Marie-Joseph Chénier », La Salle conclut : « Il était du devoir, de la dignité de l'Académie de ne point permettre qu'un discours outrageant fût prononcé. »

Sous la Restauration, les comptes rendus des réceptions de de Sèze, de Cuvier, de Villemain (des *Débats*), de Féletz (des *Débats*) et de Royer-Collard, furent écrits sur le mode dithyrambique par Duvicquet, Dussault, Hoffman et Étienne Béquet. « On médit des Académies, lisons-nous dans un spirituel article de Béquet, pourquoi y va-t-on? C'est une chose fort singulière que ce public se pressant aux portes de l'Institut et ne parlant que de l'ennui qu'il éprouvera dans cette salle où il est si impatient d'entrer. »

Bientôt le *Journal des Débats* va, lui aussi, médire de l'Académie. La compagnie n'a-t-elle pas préféré Droz à Lamartine, et Lamartine n'est-il pas le candidat de Chateaubriand, alors tout-puissant au *Journal des Débats?* Vite une leçon à l'Académie et un coup de griffe à Droz :

« Peu d'écrivains en France, même en y comprenant M. Droz, sont aussi célèbres que M. de Lamartine. Mais les *Méditations* ont trouvé des admirateurs partout, excepté à l'Académie française. Nous ne pouvons discuter les titres de M. Droz, n'ayant pas, nous l'avouons à notre honte, une connaissance personnelle de ses ouvrages... Du reste, M. de Lamartine doit facilement se consoler de ce petit désagrément. Lord Byron faisait le plus grand cas de ses vers, M. de Chateaubriand lui a donné sa voix. Ces deux suffrages valent bien ceux de toutes les Académies. »

L'irritation du *Journal des Débats* ne tint pas devant la courageuse protestation de l'Académie contre la loi sur la presse. « L'Académie française, écrivit-il, vient de rattacher à son existence tous ceux que d'injustes préventions avaient armés contre elle. Honneur à l'Académie ! » Cette séance du 17 janvier 1827, oubliée aujourd'hui, est en effet la plus glorieuse qu'ait tenue l'Académie. En prenant la défense de la liberté d'écrire, l'Académie française sortit de ses attributions de corps non politique pour remplir sa mission de grande compagnie littéraire. Elle affirma sa raison d'être, racheta nombre de choix étranges et de mesquines intrigues, et mérita bien de la république des lettres. Cette protestation n'était pas sans péril. Le gouvernement de Louis XVIII avait paternellement épuré l'Académie française ; le gouvernement de Charles X, moins libéral à coup sûr, pouvait fort bien la supprimer. Mais M. de Villèle fut débonnaire : il se contenta de destituer Michaud, Lacretelle et Villemain.

Après les jours de combat, les jours de fête, les grandes réceptions : celle de Lamartine, où une jeune femme n'ayant point de billet triomphe de la consigne en jetant bravement son chapeau à plumes au milieu de l'hémicycle ; celle de Cousin, celle de Thiers, le premier récipiendaire dont le *Journal des Débats* ait reproduit intégralement le discours (jusqu'en 1833, le journal faisait seulement des citations) ; celles de Nodier, de Guizot, de Mignet, de Victor Hugo. Si Victor Hugo échoua quatre fois à l'Académie, ce n'est pas que lui ait manqué l'appui constant du *Journal des Débats*. A la veille de chaque scrutin paraissait un article pour soutenir sa candidature. Deux de ces variétés étaient signées : Cuvillier-Fleury. La dernière, celle du 4 janvier 1841, finissait ainsi : « Il est grand entre tous. Il mérite les hommages de la foule, le respect des puissants du monde, et même le suffrage des Académies. » Le surlendemain, Victor Hugo fut élu par dix-sept voix contre quinze données à Ancelot. Supposez deux amis de Hugo atteints ce jour-là d'une attaque de goutte ou d'une simple grippe, l'élection n'avait point lieu. Vraisemblablement, après ces cinq échecs, Victor Hugo ne se fût pas présenté une sixième fois. Il n'est point excessif de dire que c'eût été un grand malheur pour l'Académie française.

Ce fut Philarète Chasles, déjà atteint de cette fièvre verte dont il devait

être victime, qui écrivit l'article sur la réception de Victor Hugo, article compliqué, tourmenté, quintessencié, semé de réticences et de pièges à loup. Mais le *Journal des Débats* s'était donné corps et âme à Victor Hugo avant l'élection. L'élection faite, le journal avait bien le droit de mêler quelques épigrammes au *Magnificat*. Reçu académicien, Victor Hugo dut bientôt recevoir Saint-Marc Girardin. Celui-ci ne s'était pas défendu d'attaquer maintes fois l'auteur des *Orientales* et de *Notre-Dame de Paris*. Hugo ne prit pas exemple sur le bon roi Louis XII, qui oubliait les offenses faites au duc d'Orléans. Toute sa réponse n'est qu'une sévère leçon. Saint-Marc Girardin était bien cher au *Journal des Débats ;* cependant le journal ne voulut pas prendre trop vivement le parti de son rédacteur contre le grand Hugo. Il se contenta d'insinuer que peut-être Victor Hugo aurait pu donner plus d'éloges et moins de conseils au récipiendaire. « M. Victor Hugo, conclut le rédacteur, n'a pas à prendre de revanche contre la critique : sa revanche est dans sa gloire. » Au reste, sous la monarchie de Juillet et sous le second Empire, le journal se départit, pour ses comptes rendus, des termes acerbes qui lui étaient assez coutumiers pendant la Restauration, et plus encore sous Napoléon Ier. Les orateurs du palais Mazarin durent en général être contents du *Journal des Débats*. Le comte de Montalembert, néanmoins, se montra fort piqué d'un mot dans un très éloquent article de M. John Lemoinne. Il eut l'imprudence de s'en plaindre tout haut à l'Académie, où M. John Lemoinne comptait déjà des amis. Mal lui en prit. La riposte ne se fit pas attendre : « Nous reprochions à M. de Montalembert d'avoir fait trop bon marché de la liberté et des principes de 89. Il nous accuse de l'avoir méconnu. Mais parmi ceux avec qui M. de Montalembert est le plus ordinairement en communauté d'opinions, il en est beaucoup à qui notre désapprobation a dû être un nouveau titre à l'approbation. »

De 1852 à 1870, les comptes rendus portent les signatures : Rigault, Alloury, Cuvillier-Fleury, Prévost-Paradol, Louis Ratisbonne, Edmond Villetard. Le plus intéressant de tous, au point de vue du *Journal des Débats*, est celui de la réception de M. de Sacy. Alloury exulte ; il semble que sa main tremble d'émotion et que des pleurs de joie mouillent son papier : « C'est notre ami, c'est notre chef qui entre à l'Académie !... » Tout est sur ce ton. Un peu plus, Alloury dirait : C'est le *Journal des Débats*, c'est nous tous qui entrons à l'Académie, c'est moi-même, Alloury !

En 1865, le plus ancien rédacteur des *Débats*, Jules Janin, se présenta à l'Académie française. Ce fut le plus jeune qui fut élu : Prévost-Paradol. L'Académie donna seize voix à l'élégant polémiste contre quatorze

au fameux Prince des critiques. « Qu'allais-tu chercher dans cette galère, animal! » se dit le bon J. J., et il se consola en chantant. N'est-ce pas un vrai chant d'oiseau, vif, léger, prime-sautier, brillant, mélodieux, plein de trilles précipités et d'éclatants allégros, que ce *Discours de réception à la porte de l'Académie française,* publié dans le *Journal des Débats* deux jours après l'élection de Prévost-Paradol? Pour n'avoir été prononcé qu'à la porte de l'Institut, ce chef-d'œuvre de verve, d'humour, de grâce et d'atticisme n'en reste pas moins un modèle de discours académique. Et Janin n'avait point passé six mois à le polir et à le repolir. Pour l'improviser, il ne lui avait fallu qu'une seule matinée.

Jules Janin avait bien définitivement renoncé à l'Académie, lorsque, pour remplacer Sainte-Beuve, on vint le chercher dans sa jolie villa de Passy, — j'allais dire de Tibur, — au milieu de ses livres, de ses fleurs et de ses poissons rouges. Il fut élu le 10 avril 1870, presque à l'unanimité. Ainsi fut justifiée, mais bien tardivement, cette dédicace au baron Darricau, alors lieutenant de vaisseau, écrite en 1829 sur un exemplaire de l'*Ane mort:* « A l'amiral Darricau, Jules Janin, de l'Académie française. »

Henry Houssaye

LE JOURNAL DES DÉBATS

ET LE ROMANTISME

CHARLES NODIER — VICTOR HUGO

Dans l'histoire du romantisme français, les théories littéraires devancèrent et préparèrent les chefs-d'œuvre, l'esthétique précéda les poèmes. La nouvelle école dut beaucoup à l'imitation de l'étranger et à la restitution du passé ; aussi un long travail critique prépara-t-il l'humus où ses œuvres devaient germer et éclore. Jusqu'en 1820, le romantisme ne fut qu'une doctrine.

Les écrivains des *Débats* étaient des classiques; tous, excepté Nodier, combattirent le romantisme et les romantiques. Impitoyable tant qu'il ne s'agit que de poétique, cette hostilité devint moins ardente contre les livres des poètes. On resta sévère pour l'hérésie, tout en admirant parfois l'œuvre des hérétiques.

I

Ce fut vers 1814 que commença en France la guerre du romantisme. L'apparition de la *Littérature dramatique,* de Schlegel, de la *Littérature du midi de l'Europe,* de Sismondi, et de *l'Allemagne,* de madame de Staël, fut le signal des premières escarmouches.

Auparavant déjà, quelques tentatives avaient été faites pour imiter au théâtre ou dans le roman des œuvres anglaises et allemandes, tentatives timides, gauches, presque toujours malheureuses. L'accueil qu'avait fait à ces nouveautés le *Journal des Débats* n'était pas encourageant. Geoffroy, qui en 1805 écrivait : « *Werther,* de je ne sais quel poète allemand », et qui probablement ne le savait pas; Geoffroy, qui accusait Lemercier de « fouiller le fumier des Shakespeare, des Calderon, des Lope de Vega », ne pouvait rien comprendre aux premiers essais où s'aventuraient les romantiques de la veille. Voici ce qu'il pensait de *Christophe Colomb,* « comédie shakespearienne [1] » :

[1] *Journal des Débats,* 11 mars 1809.

« C'est une folie de faire aujourd'hui des comédies et des tragédies à la Shakespeare; il y a trop longtemps que la mode en est passée. Que diriez-vous, mes amis, d'un architecte qui annoncerait expressément dans une affiche placardée à tous les coins de rue que, pour contribuer à l'ornement de la capitale, il va construire un édifice entièrement gothique? Cette annonce, à mon avis, ne le sauverait pas du ridicule d'une pareille entreprise. Eh bien! le poète qui nous promet une pièce shakespearienne est précisément l'architecte qui prétend nous égayer la vue avec un bâtiment gothique. »

Dussault, quand avait paru, en 1808, le *Parallèle de la Phèdre d'Euripide et de la Phèdre de Racine*[1] par Schlegel, avait dit son fait en trois longs articles au professeur allemand. « M. Schlegel n'est pas toujours de bonne foi », écrivait-il. Hoffman, dès 1809, haranguait et raillait « les adorateurs de la Melpomène germanique[2] ». Auger traitait les *Affinités électives* de « production absurde, monstrueuse, et ennuyeusement immorale[3] ».

On devine par quelles clameurs ces écrivains durent accueillir les premiers manifestes du romantisme.

L'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne fut, a dit Gœthe, « comme un puissant instrument qui fit la première brèche dans la muraille chinoise d'antiques préjugés élevée entre nous et la France ». La brèche ne fut point faite en un jour; car la critique classique, tout en louant madame de Staël (au lendemain du retour des Bourbons, des royalistes pouvaient-ils faire autrement?), chercha à ridiculiser chacune des œuvres dont le titre, le sujet et le caractère venaient d'être révélés à la France. Hoffman déclare, par exemple, que *Gœtz de Berlichingen* est « un drame historique des plus monstrueux, et qu'on ne supporterait pas à l'Ambigu[4] ». Quant à *Marie Stuart*, « mes lecteurs, écrit-il, seraient fort embarrassés s'il leur fallait citer un roman plus mal conduit, plus mal dénoué, plus absurde, plus rempli d'horreurs dégoûtantes que cette production de la Melpomène romantique[5] ». C'est lui aussi qui, toujours à propos du livre de madame de Staël, adresse ces belles invectives aux romantiques : « Ces partisans du genre anglo-tudesque, ces renégats littéraires ont abandonné le culte des chastes sœurs pour se livrer corps et âme aux muses dissolues du Parnasse romantique, semblables aux débauchés de Rome qui désertaient le temple de la Vénus pudique pour suivre les déesses Cottyto et Volupie. » D'ailleurs, ajoute-t-il avec stupeur : « J'ai entendu dire très sérieusement à un écrivain assez distingué que la France n'avait produit que trois génies dont elle pût s'enorgueillir, et ces trois grands hommes étaient : Mercier, Sedaine et Restif de la Bretonne[6]. » En même

[1] *Journal des Débats*, 15, 24 février, 4 mars 1808. — [2] 13 février 1809. — [3] 16 mai 1810. — [4] 18 juillet 1814. — [5] 14 août 1816. — [6] 6 février 1815.

temps, Dussault mène la guerre contre Schlegel, Sismondi, le *genre rêveur* et l'abolition des trois unités[1]. De Féletz, qui jugeait rarement les œuvres nouvelles, se mêlait pourtant, lui aussi, à la querelle et, rapportant un discours de M. Jay à l'Athénée, s'égayait avec le classique orateur aux dépens de Shakespeare[2].

Toutes les disputes des classiques et des romantiques sont consignées dans le journal. En feuilletant ces vieux papiers jaunis, en lisant ces notes écrites au jour le jour comme des bulletins de bataille, on ne peut s'empêcher de sourire de l'enthousiasme et de la foi un peu naïve que tous apportaient à ce vain combat. On annonce un jour qu'un article d'Hoffman a mis toute l'Allemagne en émoi : « Iéna, Leipzig, Heidelberg sont en feu... » Puis, c'est une défaite de l'ennemi : « Les romantiques ont été repoussés avec perte au poste de la Gaîté. La *Fille du Désert* a été sifflée... » Et pour faire oublier la déroute, voici ce qu'un ennemi perfide a inventé[3] :

« Pour se consoler de cet échec, les romantiques sèment de faux bruits; ils répandent malignement dans le public que le cygne de Toulouse va quitter l'onde pure et transparente du Permesse pour s'enfoncer dans l'eau triste et noirâtre des marais de la Germanie. Quoi! ce plumage éclatant de blancheur serait flétri! ce chant si suave et si pur se mêlerait aux cris sombres et discordants des oiseaux de la nuit! Non, ce sacrilège ne s'accomplira pas. Le talent restera dans son sanctuaire, et la calomnie retombera sur ses auteurs. Le chantre d'*Omasis* ne fera pas chorus avec celui de la *Femme aux deux maris;* il restera fidèle au culte du dieu des vers; il sait bien qu'on n'est pas plus de deux littératures que de deux religions, et que, quelque grand homme qu'on soit, il est impossible d'avoir un pied aux Français et l'autre à la Porte-Saint-Martin. »

Le chantre d'*Omasis,* le cygne de Toulouse, Baour-Lormian, pour l'appeler par son nom, n'a en effet jamais terni ses blanches ailes ; car, jusqu'au dernier jour, il a fait satire sur satire contre les romantiques. Quant au chantre de la *Femme aux deux maris,* c'est Pixérécourt, et le mélodrame de la *Femme aux deux maris,* joué pour la première fois en 1802, fut représenté quatre cent cinquante et une fois à Paris et huit cent quatre-vingt-quinze en province.

Durant ces premiers âges du romantisme, Charles Nodier fut le seul qui, dans le *Journal des Débats,* prit parti pour les théories nouvelles. Sa collaboration dura de 1813 à 1820. Plus tard, il écrivit encore à de longs intervalles quelques articles, mais seulement pour recommander au public un livre ou un auteur auquel il portait un intérêt particulier.

En 1813, Nodier était déjà célèbre par quelques écrits, et surtout par les persécutions dont il avait été l'objet dix ans auparavant de la part du

[1] *Journal des Débats,* 21 mars 1814. — [2] 25 novembre 1814. — [3] 23 septembre 1816.

gouvernement impérial. Il avait, en février 1802, composé une ode intitulée *la Napoléone*. Poursuivi par la police, enfermé à Sainte-Pélagie, puis réfugié dans le Jura, il dut enfin se décider à fuir à l'étranger. Comment vint-il en Illyrie? Comment y gagna-t-il la bienveillance de Fouché? Comment y fut-il chargé d'y diriger une sorte de journal officiel? Comment revint-il à Paris? Nodier a de si bonne foi fait passer toutes les chimères de son imagination dans le récit que lui-même a écrit de ses aventures, qu'il est malaisé de distinguer ici la réalité du roman.

Quand il commença d'écrire au *Journal des Débats,* Nodier était déjà l'auteur d'un *Dictionnaire des onomatopées* et d'un petit roman « wertherien » : *Les Tristes, ou Mélanges tirés des tablettes d'un suicide.* En ces deux ouvrages de genres bien divers apparaissent clairement ses tendances romantiques. Dans le *Dictionnaire,* qui est à la fois d'un grammairien et d'un poète, il montre comment la langue, épuisée, desséchée, peut être de nouveau vivifiée par l'emploi des vieux mots tombés en désuétude, mais jadis consacrés par l'usage qu'en firent de grands écrivains. Sans tomber dans les rêveries grotesques du bon Mercier, auteur de la *Néologie,* qui « sacramentait » des mots nouveaux, il estime que des pensées neuves exigent des expressions neuves ; « ou bien, dit-il, si vous me forcez à n'employer que des signes déjà convenus, il faut que je délaye une idée forte et ingénieuse dans une périphrase languissante. » Quant aux *Tristes,* voici le jugement qu'avait porté sur ce livre le *Journal des Débats* du 19 juillet 1806. L'article est signé Ω. Cette initiale cachait Boissonnade, savant helléniste, qui, entre deux romans grecs, parlait volontiers des dernières productions du Caveau; ce n'était assurément pas une âme romantique.

« Voici du sentimentalisme germanique, et du plus pur qui se fasse. Les tristes opuscules que contient ce recueil ont été trouvés dans les poches d'un jeune homme qui se tua dans les bois de C. près L., *avec une petite lame neuve à manche de buis.* Il les écrivait dans ses promenades mélancoliques, et ils portent bien l'empreinte des funestes dipositions de son cœur. Ce sont de courtes narrations, de petites scènes, les plus lugubres et les plus lamentables du monde, écrites quelquefois avec talent, mais dans cette manière descriptive et exaltée qu'un goût pur et classique n'approuve pas toujours. Ce suicide faisait aussi des vers, mais bien inférieurs à sa prose. Son imitation du *Jugement dernier* de Schiller est boursouflée, tendue, obscure, et n'a rien du sublime de l'original, si pourtant il est vrai que l'original soit sublime... »

On comprend que le premier souci de Nodier, en entrant au *Journal des Débats,* fut de se faire pardonner ce déplorable « sentimentalisme germanique », odieux à Ω et à tous ses collaborateurs. Dans l'un de ses

premiers articles, il glisse cette confession (en apparence, il s'agit ici d'Aimé Martin)[1] :

« Il y aurait trop de sévérité à juger un homme d'esprit sur quelques erreurs de goût qui ont pu échapper à sa jeunesse. On peut fort bien être à vingt ans la dupe d'un faux talent, même quand on renferme en soi les germes d'un talent vrai. Il y a plus. Je crois qu'à défaut d'une organisation très extraordinaire, il est presque impossible qu'un jeune homme se préserve de ce genre de séduction et reste ferme dans la voie des classiques sans céder un seul moment au prestige des écoles... »

Et, chemin faisant, il condamne impitoyablement les ouvrages écrits à l'imitation de Werther :

« C'est en effet depuis l'apparition de ce livre que nous sommes inondés de cette foule d'ouvrages sans nom, sans action, sans plan, sans caractères, ridicules monuments de délire et de mauvais goût, de passion outrée et de sensibilité niaise, de folies dignes de Bicêtre et de fureurs dignes de la Grève. »

Enfin, tout comme Dussault lui-même, il se lamente sur le faux goût et relève un solécisme dans la dernière leçon de l'Athénée.

Ces précautions prises, Nodier s'enhardit peu à peu. Dans des articles sur la *Littérature slave,* il trace quelques tableaux qui, par leur étrangeté et leur couleur, ne devaient plaire qu'à demi à ses classiques collaborateurs, et il prononce sans se signer le nom de Shakespeare.

Après la mort de Geoffroy[2], Bertin confie à Nodier le feuilleton dramatique, et le nouveau venu prend le contre-pied des théories de son prédécesseur; il s'en explique d'ailleurs avec ses lecteurs, le 19 mars 1814, en rendant compte d'une comédie historique : *La Rançon de Duguesclin.*

« Cette doctrine littéraire n'est pas trop du genre de celle qu'on est convenu de chercher dans les feuilletons. Il aurait été plus piquant, et surtout il aurait été plus facile de persifler en huit colonnes un écrivain d'un mérite rare dont l'envie n'a pas oublié les succès...

« La comédie a ses âges comme tous les arts, et son dernier âge est depuis longtemps arrivé chez nous pour toute la partie instruite de la nation. S'il naissait un Shakespeare en France, ce grand homme aurait sans doute le bon esprit de se faire le poète du peuple, et il faudrait malheureusement l'attendre au mélodrame... »

Un jour c'est l'éloge de Gœthe, un autre celui de Shakespeare ; il écrit que la scène des fossoyeurs, dans *Hamlet,* est « faite de génie », que c'est « un Holbein ou un Rembrandt, dans la galerie de Michel-Ange », et émet sur le monologue d'Hamlet cette opinion, — qui dut surprendre en 1814[3] :

[1] *Journal des Débats,* 13 décembre 1813.

[2] Sainte-Beuve dit avoir entendu conter que, durant les derniers mois de sa vie, Geoffroy, malade, fut souvent hors d'état d'écrire, et que Nodier fit plusieurs feuilletons sous la signature du célèbre critique, dont il pastichait le style et la manière avec une rare habileté. Le goût de Nodier pour la mystification rend l'anecdote assez vraisemblable.

[3] *Journal des Débats,* 14 mai 1814.

« C'est le cœur de l'homme dans toute sa tristesse; c'est un de ces sentiments propres aux sociétés modernes qui ont été exprimés depuis avec tant de force par Gœthe, par Schiller, par M. de Chateaubriand surtout, mais que Shakespeare découvrait en quelque sorte, et dans la peinture desquels personne ne l'a surpassé... »

Enfin, en trois articles[1] sur le livre de madame de Staël, il expose et défend la théorie romantique. Il proteste, à la vérité, que telle n'est pas son intention :

« Ce n'est pas dans un journal depuis si longtemps connu pour la pureté classique de ses doctrines, et dans lequel ces doctrines ont été défendues avec tant de succès, qu'on s'attend à trouver la tardive apologie de la littérature romantique, effort d'ailleurs bien inutile tant qu'il ne serait pas justifié par des chefs-d'œuvre qui jugeraient la question... »

Mais il n'en malmène pas moins les classiques, il glorifie les poètes allemands, soutient « qu'il y a incontestablement pour le goût le plus sévère une mine précieuse à exploiter dans les écrivains romantiques, et que notre langue est arrivée à ce point de maturité avancée où il ne lui est plus permis peut-être de dédaigner de nouvelles ressources »; enfin, sur l'avenir du théâtre en France il développe des idées qui durent révolter le classique Hoffman :

« Le mélodrame, c'est la tragédie romantique des Allemands, à l'exécution près; et si, parmi les gens d'esprit qui s'en font un amusement, il s'était trouvé un homme de génie qui eût le courage de braver l'opposition de la critique, d'ambitionner la première palme dans une nouvelle carrière, d'évoquer cette muse mâle et terrible de Schiller ou de Gœthe dont madame de Staël révèle si éloquemment les mystères, savez-vous où serait votre second Théâtre-Français? Il serait peut-être au boulevard. »

Et pour s'excuser d'un pareil blasphème, il ajoute :

« Le mot peut sembler hardi, mais l'idée est vraie. »

Ces quelques exemples suffisent à montrer combien le ton et les idées de Nodier différaient du ton et des idées des autres écrivains des *Débats*.

Il ne faudrait cependant point croire que Nodier n'ait écrit dans le journal que pour défendre Gœthe et Shakespeare. On sait la souplesse et la variété de son talent; il a touché à tout : conte, mélodrame, roman, poésie, histoire, politique, grammaire, botanique et chimie. La collaboration de Nodier aux *Débats*, c'est comme en raccourci l'image de cet esprit mobile et curieux, esprit à qui, sans son incorrigible indolence, eussent convenu à merveille les tâches hâtives et superficielles du journalisme. Il y a dans

[1] *Journal des Débats*, 8, 10, 16 novembre 1818.

tous les écrits de Nodier un laisser-aller de pensée, une manie de la digression qu'on a pris parfois pour de l'affectation, mais qui sont chez lui de naturels défauts. Son intelligence flottait au gré de ses fantaisies, dérivait au fil de ses curiosités. Lui-même avouait « qu'il s'était dépensé en petite monnaie sur tous les chemins de la vie ». C'est ainsi qu'au bout de six mois, las de la tâche régulière du feuilleton dramatique, il demandait à Bertin de l'en décharger. Son successeur fut Duvicquet.

En parcourant la liste des articles que Nodier écrivit pendant six ans, on s'aperçoit que pour lui la rubrique *Variétés,* sous laquelle étaient dès lors insérés les articles étrangers à la politique, n'était pas un vain mot. Entre une étude sur Souwarow[1] et un feuilleton sur *Gabriel de Vergy*[2], voici des considérations sur les colonies[3]; il rend compte tour à tour des *Soupers de Momus*[4], de l'*Histoire romaine* de Schœl[5], d'une réédition de la *Trinuzia* de Firenzuola[6]; il traite des impôts indirects[7] et des questions de grammaire[8], étudie le *Culex*[9] et la *Caroléide*[10] du vicomte d'Arlincourt; enfin, quand la vente d'une bibliothèque est annoncée, c'est lui qui en dépouille le catalogue et en recense les richesses[11]; au cours de ces *Variétés,* l'ardent royaliste glisse maintes digressions politiques : il célèbre les Bourbons; il s'indigne contre ceux qui « mettent à l'encan leur honneur héréditaire ou leur royalisme de circonstance[12] »; il prêche la résignation et la patience aux quémandeurs de places; il raille les écrivains importants, les mouches du coche, qui, pour quelques épigrammes timidement rimées sous l'Empire, se proclament les sauveurs de la monarchie[13].

Mais les articles où il a bataillé pour ses croyances littéraires demeurent sans conteste les plus intéressants qu'il ait donnés au *Journal des Débats*. D'ailleurs, son meilleur titre à notre souvenir, c'est peut-être la grande part qu'il prit au triomphe du romantisme. On ne lit plus guère aujourd'hui ses livres, malgré le charme d'un style auquel semble si bien convenir la définition que lui-même donnait un jour de la langue française, en l'appelant une langue « exacte, noble, élégante, mais timide et délicate ». En revanche, pour l'historien, Nodier restera le vrai précurseur de l'école de 1830. Le premier, dans *Jean Sbogar,* paru en 1818, il a écrit un roman historique à la façon de Walter Scott; le premier, il a imité le fantastique des drames anglais ou allemands dans le *Vampire* et dans *Bertram, ou le Château de Saint-Aldobrand*. Enfin, il a collaboré à deux publications où tout le romantisme devait chercher ses modèles, ses

[1] *Journal des Débats*, 19 août 1814. — [2] 25 septembre 1814. — [3] 5 septembre 1814. — [4] 29 décembre 1815. — [5] 9 mai 1816. — [6] 19 août 1816. — [7] 24 février, 14 avril 1817. — [8] 8 mai 1817. — [9] 13 septembre et 31 octobre 1817. — [10] 23 février 1819. — [11] 15 août 1819. — [12] 7 et 17 novembre 1814. — [13] 30 avril 1814.

arguments et son érudition : la *Collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* et les *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*. Du premier de ces deux ouvrages devait sortir la poétique de *Cromwell* et d'*Hernani;* du second, le goût du gothique, la révélation du moyen âge, l'inspiration de *Notre-Dame de Paris*.

Nodier assista aux triomphes qu'il avait préparés, mais dont d'autres eurent l'honneur et la gloire. Il n'en éprouva ni tristesse ni jalousie. Retiré à l'Arsenal, où il avait été nommé bibliothécaire le 1er janvier 1824, il resta l'ami et le conseiller de ceux à qui il avait frayé la route. C'était chez lui, dans ces soirées célèbres décrites par Dumas et chantées par Musset, que se rencontraient fraternellement les écrivains et les artistes de la nouvelle école.

Aux *Débats,* Nodier romantique était resté isolé. A côté de lui et après lui les classiques poursuivirent leur farouche résistance. Lui-même, d'ailleurs, ne fut jamais épargné par ses confrères en critique. Béquet, l'auteur du *Mouchoir bleu,* écrivain alerte, spirituel et classique, traitait *Adèle* de « roman médiocre » et accusait Nodier de s'écarter trop souvent du « goût simple et vrai de la bonne littérature [1] ».

II

A partir de 1820, la bataille cesse d'être une querelle de critiques. Alors paraissent les œuvres qui, selon le vœu de Nodier, devaient justifier les théories des romantiques et juger la question. La critique classique, avec de prudentes réserves, célèbre le talent des nouveaux venus, mais elle s'acharne à dénoncer les déplorables tendances et les doctrines pernicieuses de leur école.

Hoffman, qui demeura jusqu'à sa mort parmi les plus violents, écrivait en 1822 [2] :

« Il faudra bien un jour se décider sur cette grande querelle; il faudra comparer les coryphées des deux troupes ennemies; il faudra faire entrer dans l'arène Boileau avec M. Schlegel et Horace avec M. Guizot : en sommes-nous venus au point de souffrir un pareil combat? En attendant ce grand jour, je demande la permission de raconter un apologue qui n'est point étranger à la question : Deux lézards passaient devant un palais magnifique : « Que cela est laid ! » dit l'un des reptiles. « Pas une fente, pas une crevasse où nous puissions nous loger. » Le lendemain, un tremblement de terre avait fait crouler l'édifice, et les marbres gisaient confusément entassés sur le sol. Les lézards repassent : « Que cela est beau ! » s'écrient-ils tous deux. « Nous pouvons pénétrer partout : il faut avouer que l'homme fait

[1] *Journal des Débats*; 30 avril et 9 mai 1820. — [2] 10 août 1822.

« quelquefois de belles choses. » Voilà des lézards bien romantiques et bien dignes de vivre dans le siècle des lumières.

« Pourquoi faut-il qu'une partie de ces réflexions soit applicable à M. Guizot? »

On ne s'attendait pas à voir M. Guizot en cette affaire; son crime était une brochure sur *Shakespeare et la poésie dramatique*.

Duvicquet, chargé de juger les pièces de théâtre, était un esprit froid, raisonnable, peu disposé à l'enthousiasme, à qui la poésie de Casimir Delavigne paraissait le dernier mot de l'art moderne. Lors de la représentation de *Marie Stuart,* assez pâle imitation du drame de Schiller par Lebrun, au milieu des cris de joie des romantiques, il constate en rechignant le succès et le mérite de l'œuvre nouvelle [1]; mais il s'efforce de « rabattre les fumées de l'orgueil romantique ». Selon lui, si le drame a transporté les spectateurs, c'est que « M. Lebrun a su éviter adroitement les fautes nombreuses qui déshonorent l'ouvrage de Schiller » et « séparer assez habilement l'or du vil plomb... », et cependant il estime que l'écrivain français n'a pu se défendre « de la contagion germanique » : il n'a point respecté l'unité de lieu; et « combien ici un littérateur tel que M. Lebrun, élevé à l'ombre de l'Académie, n'est-il pas plus coupable que ce *sauvage allemand* accoutumé à vivre sans frein et sans loi! » Mais ce qui épouvante surtout l'excellent Duvicquet, ce sont les suites probables du triomphe de *Marie Stuart :*

« Ainsi sans doute encouragés par les applaudissements qu'a reçus *Marie Stuart, Don Carlos, Wallenstein* et les *Brigands* ne tarderont pas à fondre sur nous. Je ne désespère même pas de voir incessamment à l'Odéon un drame de Gœthe qui a pour titre *Faust,* où le diable arrive au premier acte, déguisé en petit maître, et enlève dans la dernière scène le héros de cette comédie charmante. »

A peu près à la même date, était publiée la première édition des *Méditations*. De Féletz était un esprit trop délicat pour n'en point sentir les beautés. Mais dans l'article très élogieux qu'il écrit sur Lamartine, je relève ce passage : « M. de Lamartine a imité cet endroit de Rousseau dans la cinquième strophe de son ode sur l'*Enthousiasme;* il en avait le droit sans doute, *mais il aurait dû faire des efforts pour approcher de plus près son modèle* [2]. » Combien de fois devait-on, contre les lyriques de 1830, invoquer le nom de J. B. Rousseau!

Puis parurent les premières œuvres de Victor Hugo, des Deschamps, de de Vigny, et la critique ne désarma pas.

Cependant, sous la Restauration, une troupe d'écrivains nouveaux prit peu à peu, aux *Débats,* la place des rédacteurs de l'Empire. On lut alors,

[1] *Journal des Débats,* 13 mars 1820. — [2] 1er avril 1820.

sous des initiales diverses, des articles de Villemain, Béquet, Saint-Marc Girardin, de Sacy, Nisard, Doudan. Ceux-ci apportaient dans leurs jugements des vues plus larges, une intelligence plus souple; mais ils restaient, malgré tout, comme leurs prédécesseurs, fidèles à l'orthodoxie classique.

Villemain, à propos des drames de Schiller, se déclarait bien à demi romantique : « Si l'on entend par genre romantique l'application de la poésie à certains sujets particulièrement choisis dans les mœurs chevaleresques et superstitieuses du moyen âge, rien ne nous paraît plus naturel; Corneille l'avait fait admirablement dans le *Cid*. C'est un champ toujours ouvert au talent. » Mais il ajoutait tout de suite : « Mais si l'on entend par romantique ce genre d'invention et de style qui prétend surpasser tout ce qui a été fait dans les plus heureux siècles, en outrant l'énergie et la simplicité, en substituant l'horrible au sublime et le bas au naturel, rien n'est à la fois moins heureux et moins neuf que cette tentative... [1] »

Béquet, dont nous avons déjà dit les opinions littéraires à propos de Nodier, raillait les emportements des vieux poètes de l'Empire, plaisantait Baour-Lormian, lui rappelait qu'il était le premier traducteur d'Ossian, et qu' « on ne bat pas sa nourrice [2] »; il plaçait le *Cinq-Mars* de de Vigny parmi « les livres originaux et distingués de notre époque [3] », mais se retrouvait classique implacable dès qu'il s'agissait de Victor Hugo.

Saint-Marc Girardin n'était point tendre aux nouveaux poètes. Il appréciait fort Émile Deschamps, et comme il voulait louer ses *Études françaises et étrangères*, il débutait ainsi : « Comme il vaut mieux avouer tout de suite ses défauts que de les cacher à grand'peine, j'avouerai à M. Émile Deschamps que je suis classique, et classique relaps. C'est la pire espèce, car elle a à la fois le zèle des convertis et des repentants... » Puis, par une tactique dont la critique use souvent dans les disputes littéraires, il déclarait que « M. Deschamps est, sous beaucoup de rapports, de l'école de l'abbé Delille »; il lui en faisait d'ailleurs force compliments et mettait ses vers en parallèle avec ceux du traducteur des *Géorgiques* [4].

De Sacy, que les œuvres modernes n'intéressaient guère, ne prenait point part à la querelle. « Personne n'a converti les romantiques, a-t-il dit un jour; en gens d'esprit, ils se sont convertis tout seuls. » Jamais il ne se mêla de leur conversion. Pour deviner quel sentiment lui inspiraient les novateurs, il suffit de lire ces trois lignes qu'il écrivait à propos de *Frédéric Styndall, ou la Fatale Année*, roman de Kératry : « M. Kératry tient-il beaucoup à la création du mot *démodé?* Le croit-il nécessaire à sa langue?

[1] *Journal des Débats*, 30 novembre 1821. — [2] 3 septembre 1826. — [3] 18 août 1826. — [4] 29 décembre 1828.

Pourquoi, entre un mot simple et un mot bizarre, choisir le mot bizarre? Le bon français, c'est le français que nous parlons sans y penser, le français bourgeois...[1]. »

Doudan saisissait avec esprit le ridicule des classiques attardés, mais redoutait l'intolérance de la nouvelle école :

« Vous avez poursuivi le classique parce que, malgré quelques bonnes pensées dont il faut lui tenir compte, il est dans le convenu, et qu'il voulait faire passer tous les esprits sous ses Fourches Caudines. Vous avez bien fait : le voilà aux abois. M. Baour-Lormian déplore, en vers assez peu corrects, cette décadence du goût. Laissez chanter, ou plutôt laissez crier M. Baour-Lormian. Mais prenez garde de devenir intolérants à votre tour, de tomber dans un autre genre de convenu, d'imposer le joug de l'imitation historique, après en avoir brisé un autre. Ne faites pas comme ces sectes qui n'ont pas plus tôt eu vaincu le catholicisme au nom de la liberté de l'esprit humain, qu'elles se sont hâtées de faire des professions de foi et de déclarer hérétique quiconque refuserait d'y adhérer[2]. »

Nisard, de 1828 à 1832, écrivit aux *Débats* sur les œuvres romantiques parues en ces quatre années. On est surpris en lisant aujourd'hui ces articles où, s'il n'y a point de sympathie, on ne rencontre du moins aucun parti pris d'hostilité. Le critique sépare avec une froide sagacité les mérites de chaque ouvrage ; il discerne vite et nettement ce qui est mode, affectation, clinquant d'école, et va droit aux réelles beautés. Lui qui passa toujours, en France, pour le classique par excellence, il a été parfois, en ses jugements sur les romantiques, bien moins sévère que la postérité. Dans une longue étude au sujet des *Odes et Ballades* et des *Orientales,* il trouve légitime que Hugo ait un *système,* parce que « le système n'a pas précédé l'inspiration ; il l'a suivie, et, en la suivant, il s'est justifié ». Il reconnait en passant tout ce qu'il y a de hasardeux dans l'inspiration de certaines odes, mais il veut, par ses éloges, « raccommoder avec notre jeune poète ceux qui se l'imaginent, sur la foi de critiques charitables, un génie bizarre jusqu'au grotesque, vrai démon du moyen âge, toujours perdu dans de fantastiques ténèbres, et d'une nature assez riche pour avoir à choisir entre le bien et le mal, mais emporté d'instinct et de préférence vers le mal ». Lisez aussi ces lignes prophétiques :

« Eh ! mon Dieu, rien n'aura changé dans ce temps-là, sinon que nos querelles littéraires seront mortes avec nous, sinon que nos descendants s'en égayeront et s'en moqueront, comme nous faisons de l'Hôtel de Bourgogne et des Pygmées qu'on opposait à la grande figure de Racine ; sinon que nos fils ne se donneront pas tant de peine pour admirer le bon et critiquer le mauvais, et que le nom de Victor Hugo n'excitera plus d'acclamations exagérées ni de ridicules colères...[3]. »

Tels furent les principaux écrivains qui, sous la Restauration, commen-

[1] *Journal des Débats,* 17 avril 1828. — [2] 30 avril 1829. — [3] 6, 14 janvier, 4 février 1829.

tèrent et jugèrent les œuvres nouvelles dans le *Journal des Débats*. Aucun, après le départ de Nodier, n'a pris, pas même Nisard, la défense de l'école romantique. Néanmoins, les nouveaux poètes gardèrent toujours un allié puissant dans la place : le directeur du journal, Bertin l'aîné, manifestait pour leurs œuvres une vive admiration. Grâce à lui, les classiques durent souvent se montrer d'humeur moins belliqueuse. « Que de fois, raconte J. Janin, M. Bertin l'aîné, quand le *Journal des Débats* se déchaînait contre les poètes nouveaux, apaisait la tempête et, lisant tout haut le livre attaqué, démontrait aux plus hostiles des beautés que ces entêtés ne voulaient pas voir[1] ! » C'est aussi grâce à Bertin que les ouvrages encore inédits des poètes les plus illustres furent insérés dans le journal. Les *Débats* ont publié l'*Épître* de Lamartine à C. Delavigne, des fragments de la *Mort de Socrate* et du *Chant du sacre,* et l'admirable *Lettre à Sainte-Beuve,* en réponse aux *Consolations*.

Quant à V. Hugo, M. J. J. Weiss a conté ailleurs ses relations avec la famille Bertin, son amitié pour mademoiselle Louise, ses séjours aux Roches :

Oui, c'est bien le vallon, le vallon calme et sombre!
Ici l'été plus frais s'épanouit à l'ombre !...

séjours dont à Guernesey on évoquait encore le souvenir; car c'était de l'exil que madame Hugo écrivait à J. Janin :

« Quelles tristesses nouvelles! La mort d'Armand Bertin qui nous a tant aimés, la mort de sa femme qui était une sainte, à la distance d'une année et jour pour jour! Donnez-moi des nouvelles de ces deux beaux enfants que je confondais avec les miens, lorsqu'ils étaient petits et que je les menais promener sur les bords du lac, dans la vallée de la Bièvre! »

Je n'ai pu savoir en quelle circonstance les Bertin rencontrèrent pour la première fois V. Hugo. Ce fut peut-être chez Chateaubriand, qui protégea les débuts de l'*enfant sublime*. Ce fut peut-être aux séances de la *Société des bonnes lettres;* on appelait ainsi, en 1820, une réunion d'écrivains royalistes, dont beaucoup d'ailleurs n'étaient pas encore, et quelques-uns ne furent jamais romantiques : en 1821, Duvicquet était chargé d'y faire le discours d'ouverture.

Voici en quels termes fut apprécié pour la première fois, dans le *Journal des Débats,* un ouvrage de V. Hugo :

« Pendant que je suis sur le terrain de Pindare et de l'ode, il faut que je cite ici quelques strophes d'un chant lyrique de M. J. M. (*sic*) Hugo. M. Hugo est une jeune muse qui tous les ans dépeuple l'antique parterre de Clémence Isaure, ou, pour parler plus simplement, un poète souvent couronné aux Jeux floraux de Tou-

[1] J. JANIN, *Littérature dramatique,* t. IV, p. 360.

louse. M. Hugo vient d'adresser à M. de Chateaubriand une ode qui a pour titre *le Génie,* et cette ode renferme quelques passages qui attestent en M. Hugo un talent vraiment remarquable. (Suivent trois strophes de l'ode.)

« M. Hugo ne possède pas encore parfaitement le secret de faire la phrase de l'ode. Mais la nature l'a doué d'une imagination brillante; son style a de la chaleur; ses images sont naturelles et brillantes. Enfin, dans cette ode sur le *Génie,* adressée à M. de Chateaubriand, le poète se tient souvent à la double hauteur de son sujet[1]. »

C'est une simple note signée R..., initiale sous laquelle se cache le nom de Béquet. Celui-ci, dans l'avenir, devait être moins indulgent pour V. Hugo.

Il est juste d'ailleurs de reconnaître qu'en ce temps-là V. Hugo ne passait pas encore pour un fervent romantique. En 1822, Hoffman, rendant compte des *Odes et poésies diverses,* trouvait à l'auteur « un talent très remarquable et un esprit très élevé », et défendait le poète royaliste contre les critiques libéraux. A son admiration se mêlait cependant déjà quelque inquiétude : « Oh! sans doute, M. Hugo est poète, mais, si j'ose le dire, il l'est quelquefois trop... Je considère J. B. Rousseau comme un assez bon guide, pour qu'on ne doive pas chercher à s'élever au-dessus de la sphère où il occupe une si belle place. » Il accusait même Hugo d'aller jusqu'à « l'exagération romantique[2] ».

Quand paraissent les *Nouvelles Odes,* nouvel article de Hoffman; mais autre ton : il rappelle que les premières odes, avec leur « vapeur romantique », lui avaient déjà inspiré quelques craintes; le second recueil les a justifiées; il a cru, cette fois, reconnaître le « langage des muses germaniques[3] ».

A cette attaque, Hugo fit une très longue réponse. Bertin la publia[4]; nous ne pouvons en reproduire ici que de trop courts extraits. Le poète, avec beaucoup de bonne grâce, demande d'abord au critique la permission de plaider sa cause :

« Vous savez plus que personne qu'il est trop aisé d'avoir raison dans le monologue, et vous serez charmé, en me voyant réclamer la parole après vous, de voir que je n'ai point du moins oublié le précepte classique qui veut que chacun parle à son tour : *Amant alterna Camœnæ...* »

Cependant, il ne fera point lui-même son apologie :

« Soyez convaincu, au contraire, Monsieur, que je suis confus de la part d'éloges dont vous me gratifiez et reconnaissant de vos critiques, exprimées avec cette urbanité toute française qui donne de la douceur à la sévérité même et qui est une des grâces particulières de votre esprit. »

[1] *Journal des Débats,* 1er août 1820. — [2] 17 novembre 1822. — [3] 14 juin 1824. — [4] 26 juillet 1824.

Après ce début courtois, il reprend point par point l'article d'Hoffman et riposte avec beaucoup d'esprit aux critiques minutieuses que celui-ci avait faites du style et de la langue des *Odes*. Il montre par vingt exemples que les locutions et les métaphores condamnées pour romantisme se rencontrent dans les écrivains classiques. Il cite pour sa défense Horace, la Bible, Virgile, J. B. Rousseau lui-même :

« Selon vous, « les anciens et les grands écrivains modernes ont toujours parlé aux « sens pour mieux émouvoir l'esprit. Ils ne nous ont pas montré des *robes de* « *vapeur*... » Je vous arrête ici, Monsieur : Horace nous représente Apollon

Nube candentes humeros amictus.

Or, quand on est revêtu d'un *nuage*, ne porte-t-on pas une *robe de vapeur?* — Ils n'ont pas, continuez-vous, « donné à un dieu le mystère pour vêtement ». Je ne vous dirai pas que cette expression est littéralement empruntée à la Bible. La Bible n'est-elle pas un peu *romantique?* Mais je vous demanderai en quoi cette expression vous semble vicieuse. C'est, me direz-vous, parce qu'une expression abstraite, *le mystère,* y est immédiatement associée à une image physique, *le vêtement*. Eh bien, Monsieur, ce genre d'alliance de mots qui vous paraît si exclusivement *romantique* se retrouve à chaque instant chez « les anciens et les grands écrivains modernes ». Virgile, dans sa belle peinture de l'*Antre des Cyclopes,* nous représente les compagnons de Vulcain occupés à mêler pour forger la foudre *trois rayons de pluie* et le BRUIT, *trois rayons de flamme* et la PEUR. Voilà certainement une singulière fusion de réalités et d'abstractions. . . . .

« Les exemples de ces sortes d'alliances de mots se présenteront en foule chez les classiques, Monsieur. Toutefois, resserré par l'espace, je ne veux plus citer que quelques exemples décisifs. Vous affirmez que les classiques, soigneux de ne jamais lier les abstractions aux réalités, n'auraient pas donné à un dieu le *mystère* pour vêtement. Mais, Monsieur, ils ont donné la JUSTICE et la VÉRITÉ pour *fondement* à son trône (J. B. Rousseau, ode XI, l. 1), et par conséquent ils ont appuyé une réalité, le *trône*, sur deux abstractions, la *Justice* et la *Vérité*..... »

Il conclut en ces termes :

« Il faut conclure, Monsieur, et voici ma conclusion : Vous convenez positivement qu'il n'existe, entre les genres classique et romantique, de différence que dans le style, et vous établissez cette différence par des exemples qui vous paraissent caractéristiques. J'ai eu l'honneur de vous prouver que les locutions dans lesquelles vous découvrez tout le romantisme ont été au moins aussi fréquemment employées par les classiques anciens et modernes que par les écrivains contemporains; or, comme dans ces locutions résidait spécialement votre distinction entre les deux genres, cette distinction tombe d'elle-même, et il suit de là, toujours d'après votre système, qu'il n'existe aucune différence réelle entre les deux genres, puisque la seule que vous reconnaissez, celle du style, s'est complètement évanouie... »

Chemin faisant, il a mis en avant le nom de Chateaubriand, qui, « non content d'avoir dans le *Génie du christianisme* tracé les préceptes de la poésie nouvelle, en a donné dans ses *Martyrs* le plus magnifique exemple, généreux écrivain qu'ont tour à tour trouvé fidèle en leurs temps de

périls : *la Religion, la Monarchie et la Liberté, les trois grandes nécessités d'un grand peuple* ».

Si cet article, un des premiers et des plus éclatants manifestes de la poésie romantique, n'a point trouvé place dans les Œuvres complètes de V. Hugo, peut-être pourrait-on croire que la dernière phrase que nous venons de citer en est la cause. Mais quand on sait avec quel sang-froid le poète a remanié et corrigé ses œuvres de jeunesse, on ne peut penser qu'un tel scrupule l'ait ici arrêté : il eût simplement biffé ce passage comme tant d'autres.

La réplique d'Hoffman fut fort embarrassée. Dans cette dispute sur la langue poétique, l'auteur des *Rendez-vous bourgeois*, si spirituel qu'il fût, ne pouvait avoir raison contre V. Hugo.

Quatre ans plus tard, Béquet, à propos de *Cromwell*, prétend renouveler la querelle[1]. Après avoir fait du drame une critique qui nous semble aujourd'hui bien indulgente, il dit du style de V. Hugo :

« Une autre erreur de M. Hugo, ce me semble, du moins, c'est de penser que notre langue n'est pas fixée, qu'on peut parler un autre français que celui de Racine, Boileau, Fénelon, Voltaire; que même une langue ne se fixe pas, ou qu'alors elle meurt...

« Quel est donc l'idiome nouveau dont il est l'inventeur? Je vais le dire; rien n'est plus simple : rejeter non seulement les lois générales du goût et des convenances en les accusant de caprice et de convention, mais encore ne pas reconnaître les règles naturelles et positives de la grammaire et de la prosodie, descendre aux locutions les plus vulgaires et les plus triviales, en donnant pour raison qu'elles ont de la vérité et du caractère; tel est à peu près tout le secret de ce langage récent. »

Il cite, en les raillant, des vers qui peuvent s'écrire en chiffres,

Demain 25 juin 1657;

d'autres où des expressions latines sont entremêlées aux mots français, d'autres enfin qui, par affectation de simplicité, deviennent plats comme de la prose. C'est d'ailleurs comme une fureur chez tous les classiques d'alors de s'acharner contre le style de V. Hugo, le style qui seul peut-être défendra contre les atteintes du temps l'œuvre immense, mais déjà chancelante, du poète.

Cette fois, Hugo ne plaida pas pour lui-même. Sainte-Beuve prit sa défense en une lettre courte et spirituelle qui parut encore dans les *Débats*[2]. La réponse de Béquet à Sainte-Beuve ne fut point éclatante.

La répugnance qu'inspiraient aux rédacteurs des *Débats* les tentatives de V. Hugo pour renouveler la forme poétique, n'empêchait point Bertin de

[1] *Journal des Débats*, 3, 29 janvier, 6 août 1828. — [2] 13 août 1828.

donner l'hospitalité à un grand nombre de ses poèmes. Il publia ainsi l'*Ode sur les funérailles de Louis XVIII*[1], les *Têtes du sérail*[2], l'*Ode à la colonne de la place Vendôme*[3], *Navarin*[4], *A la jeune France*[5]. En même temps il accueillait toutes les lettres et toutes les communications du poète : annonce de l'apparition et de la disparition de la *Muse française*[6], — lettres au public pour nier avant la représentation et affirmer après la chute sa collaboration à *Amy Robsart*[7], — notes anonymes sur ses démêlés avec la censure au sujet de *Marion*[8]. Enfin, deux jours avant la représentation de *Hernani*, Hugo a publié dans les *Débats* un important article qui n'est point signé ; mais le ton, le style, les allusions, tout ici trahit l'auteur[9].

V. Hugo prétend que « des vers de son drame, les uns à demi travestis, les autres ridiculisés tout entiers, quelques-uns cités exactement, mais artistement mêlés à des vers de fabrique, des fragments de scène enfin plus ou moins habilement défigurés et tout barbouillés de parodie ont été livrés à la circulation. Des portions de l'ouvrage ainsi accommodées ont reçu d'avance une demi-publicité tant redoutée à bon droit des auteurs et des théâtres. » C'est un des censeurs (Briffaut) qu'il accuse de ces indiscrétions et de ce dénigrement perfide. L'article est d'ailleurs composé avec beaucoup d'art : la plainte était peut-être juste, mais à coup sûr la réclame n'était point maladroite.

Nous ne pousserons point au delà de la représentation de *Hernani*. Le romantisme est vainqueur ; il a ses poètes, ses chefs-d'œuvre et son public ; il a envahi tous les arts, la peinture avec Delacroix, la musique avec Berlioz ; il est maître du champ de bataille. Plus tard, il y aura encore quelques derniers engagements ; personne n'y apportera plus le feu et la foi des premiers combats. En ces notes détachées nous n'avons voulu qu'évoquer le souvenir de la grande querelle, en esquisser quelques épisodes et suivre le *Journal des Débats* au milieu des polémiques que suscita l'apparition de la nouvelle école.

André Hallays

[1] *Journal des Débats*, 23 septembre 1824. — [2] 13 juin 1826. — [3] 9 février 1827. — [4] 1er décembre 1827. — [5] 19 août 1830. — [6] 29 juillet 1824. — [7] 5 septembre 1827 et 15 février 1828. — [8] 23 juillet 1829. — [9] 24 février 1830.

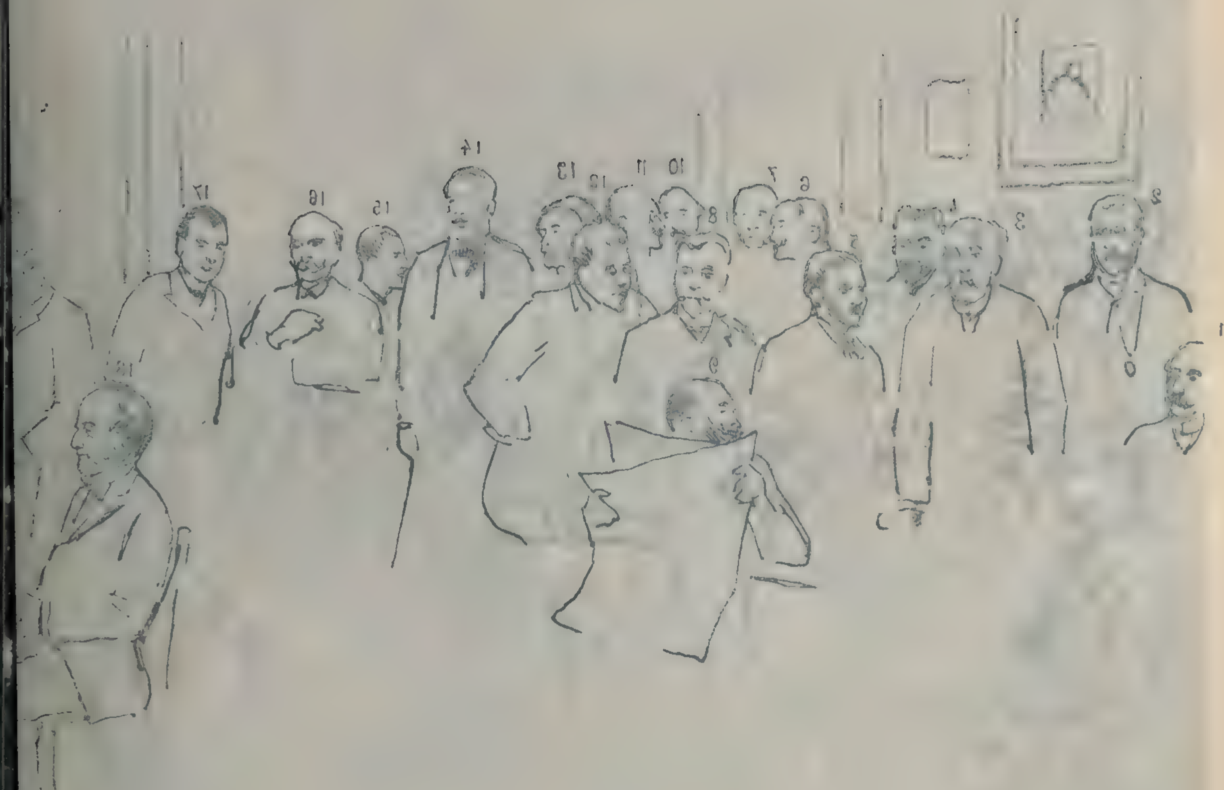
NOTICES DIVERSES



Jean Béraud pinx

SALLE DE REDACTION DU

F. Plon

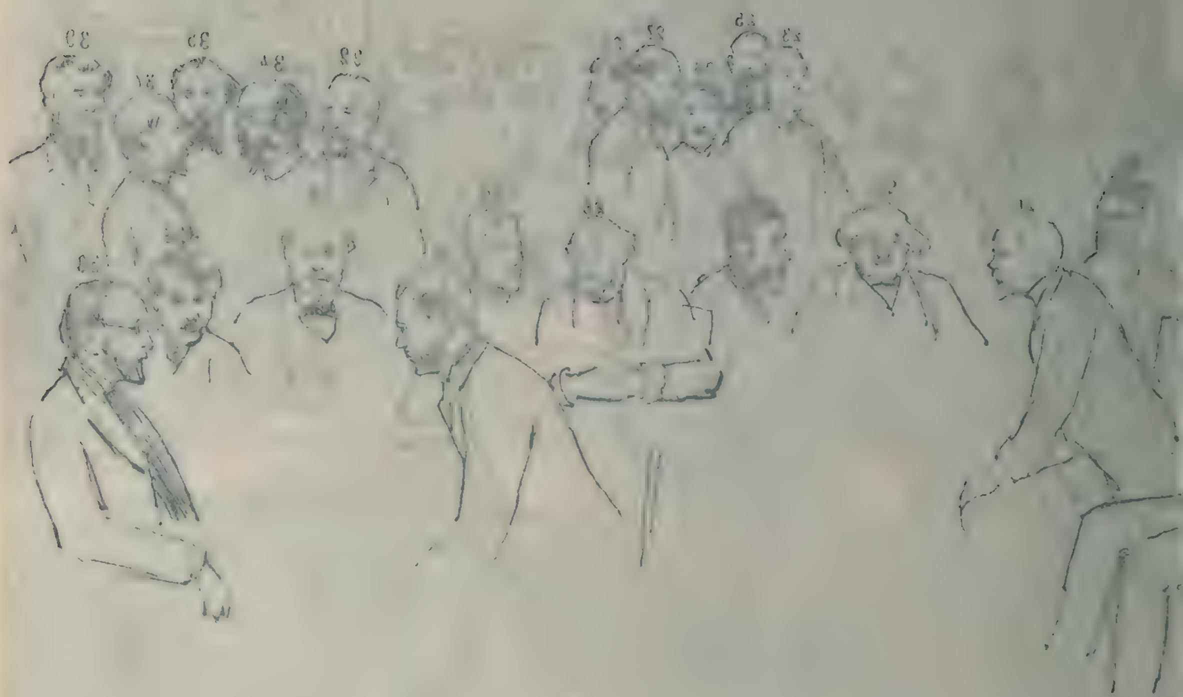




7. Ed. Le Berquier. 14. Jules Bapst.
6. Bourdeau. 11. Le Corbeiller.
10. Ernest Bertin. 17. A. Bardoux.
2. Ernest Lavisse. 4. Léon Renault. 13. R. Jalliffier. 19. Jules
3. Georges Patinot. 8. Henri de Parville. 15. Georges Hément. 2
12. Charles Malo. 16. Ernest Reyer.
5. André Heurteau.
1. Edmond Frank. 9. Georges Michel. 18. John Lemoinne.



25. Raymond Kœchlin.
23. André Hallays. 27. Harry Alis. 32. G. de Molinari. 35. Paul Leroy-Beaulieu.
26. Arthur Raffalovich. 34. Henri Chantavoine. 39. Henry Houssaye.
tz. 28. André Michel. 37. Étienne Lamy.
II. G. Montferrier. 22. Ernest Renan. 33. Léon Say.
21. Jules Lemaitre. 24. J. J. Weiss. 30. Francis Charmes.
29. Jules Simon. 36. Paul Bourget.
31. Eugène-Melchior de Vogüé.
38. H. Taine.





les.

Heliog. Dujardin

NAL DES DÉBATS EN 1889

& Cie Edit

SOUVENIRS HISTORIQUES

FRAGMENTS DES MÉMOIRES D'UN CORRESPONDANT DU JOURNAL DES DÉBATS

Dans les premiers jours de mars 1860, j'étais à Turin. On se souvient à peine de ce qu'était à cette époque la capitale du Piémont. C'est là pourtant qu'a été préparée et accomplie une grande révolution qui a changé la face de l'Europe et qui a détruit son ancien équilibre.

Le *Journal des Débats* avait à Turin un correspondant, M. Bovet, mort depuis chancelier d'ambassade à Rome. M. Bovet dut s'absenter pour des raisons de famille; on me proposa de le remplacer : j'acceptai avec l'intention d'écrire quelques lettres et ensuite de rentrer en France. Il y a de cela près de trente ans. Je n'ai cessé depuis lors de résider en Italie, d'écrire au *Journal des Débats* et de suivre d'un œil attentif et d'un esprit impartial des événements qui ne sont pas arrivés encore à ce qu'on appelle une solution, c'est-à-dire à une de ces périodes de repos définitives en apparence, et qui sont un simple temps d'arrêt dans la marche de l'histoire.

On n'a pas oublié ce que fut la courte et brillante campagne d'Italie, les victoires de Magenta et de Solferino, l'entrée des Français à Milan au milieu de l'enthousiasme délirant de la population. Mais ce dont on se souvient à peine, c'est de ce que fut pour l'Italie la paix de Villafranca, de l'immense déception, du désespoir des Italiens, du revirement subit de l'esprit public. Jamais changement de décor à vue ne fut exécuté à l'Opéra avec plus d'ensemble et de précision. La nouvelle de la paix à peine connue, les drapeaux français disparurent de toutes les fenêtres, les portraits de Napoléon III furent retirés et remplacés par celui d'Orsini. Napoléon III, revenant à Turin quelques jours après son entrée triomphale à Milan, fut accueilli par un silence de mort et ne vit autour de lui que des visages consternés, presque menaçants. Ceci se passait dans l'été de 1859. La paix de Villafranca n'était pas mauvaise pour la France, où elle fut accueillie avec joie, mais elle ne réalisait pas les espérances des Italiens, de ceux au moins qui rêvaient dès lors un grand royaume militaire et peut-être la reconstitution de l'Empire romain; rêve qui, au moins en partie, est en train de se réaliser sous nos yeux.

Pour comprendre ce qui s'est passé en Italie et ce qui s'y passe encore, il faut savoir que la révolution y a été l'œuvre commune de deux forces qui, après s'être longtemps contrariées et même combattues, se sont alliées en 1859 sous les auspices de Napoléon III. Ces deux forces sont la monarchie militaire de Savoie et la secte unitaire des mazziniens. L'alliance, préparée de longue main, fut conclue en 1859 entre M. de Cavour et Mazzini lui-même; elle dure encore, et le traité n'est pas dénoncé. Il faut savoir aussi que Napoléon III, affilié dès sa jeunesse aux carbonari, fut toujours tiraillé entre ses devoirs comme chef de la nation française et ses engagements comme sectaire italien. C'est ce qui éclaire les contradictions d'une politique, laquelle, sans cette explication, serait absolument incompréhensible.

Quand j'arrivai à Turin, en mars 1860, tout était changé. Le traité de Villafranca avait été éludé avec une remarquable habileté; l'Italie, encouragée et aidée sous main par l'empereur des Français, était en marche vers ses nouvelles destinées. En vertu des accords de Plombières, la France devait assurer au Piémont l'acquisition de la Lombardie et de la Vénétie : elle devait recevoir en échange la Savoie et le comté de Nice. N'ayant pu donner que la Lombardie, il eût été naturel que la France se contentât de la Savoie, province essentiellement française, et qu'elle renonçât au comté de Nice, pays de nationalité douteuse et flottante. Cet arrangement est celui qu'eût su conclure la vieille diplomatie, celle qui a fait la France : il ne pouvait convenir à la nouvelle, dont la destinée était de défaire notre patrie. Cette nouvelle école imagina de faciliter au Piémont l'annexion de la Toscane, de l'Émilie et de la Romagne, en dépit du texte formel du traité de Villafranca; en échange, le Piémont donnait Nice avec la Savoie. Cette combinaison fut le chef-d'œuvre de M. de Cavour, que j'ai entendu plus d'une fois s'en glorifier à la tribune. La loyauté d'un pareil accord était des plus équivoques, au moins en ce qui concerne la France. Quant au Piémont, il avait subi en protestant les arrangements pris en dehors de lui à Villafranca. Il lui était peut-être permis de les éluder. Cet aveu est pénible à faire pour un Français ; mais nous avons payé assez cher les habiletés de la diplomatie impériale pour avoir le courage de reconnaître nos fautes.

J'arrivai à Turin précisément à l'heure où s'accomplissait l'annexion au Piémont de la Toscane, de l'Émilie et de la Romagne, et où l'on manipulait la réunion à la France de Nice et de la Savoie. Ainsi se préparait le nouvel équilibre européen, qui n'a pas encore pu trouver de base solide.....

Le *Journal des Débats* avait en Italie une autorité considérable. On attachait à chacun de ses articles une importance singulière. Il me fut donc aisé d'entrer en relation avec les hommes qui dirigeaient le mouvement italien.

M. de Cavour mourut en 1861, un an après mon arrivée. Mes relations avec cet homme de génie furent donc de courte durée; mais je me liai d'une véritable amitié avec M. Ratazzi, qui était après M. de Cavour l'homme le plus considérable du Piémont italianisé. Cette amitié a duré douze ans, sans le plus léger nuage; elle n'a pris fin qu'en 1873, lorsque cet homme éminent et excellent fut enlevé par une mort prématurée et mystérieuse dont sa tombe garde le secret.

Pendant douze ans, il ne s'est pas passé un jour, un seul, où je n'aie vu M. Ratazzi, sauf pendant une courte absence, ministre ou simple député, mais toujours personnage considérable. Sa porte m'était ouverte, et ma visite quotidienne était attendue comme un élément nécessaire de la journée. M. Ratazzi a donc été, de 1860 à 1873, le collaborateur indirect et inconscient du *Journal des Débats*. Ce n'est pas que je me sois associé sans réserve à toutes ses idées; il était Italien, il fut même, dès 1848, le chef de ceux qu'on appelait en Piémont les italianissimes; je suis toujours resté Français. Notre amitié n'en a jamais souffert, et M. Ratazzi est peut-être le seul Italien duquel je puisse dire que j'ai été véritablement son ami. Jamais je n'ai rencontré de cœur plus droit, d'âme plus loyale, et pas un souvenir douteux n'est resté de relations qui ont duré douze ans. Mais la mémoire de l'homme privé n'intéresse que moi; je ne dois parler que de l'homme politique.

Par suite d'un concours remarquable de circonstances, la figure de M. Ratazzi est restée au second plan, et elle est destinée à se perdre au milieu de ce brouillard où restent confondus dans l'histoire les personnages secondaires. Pourtant,

tout ce qu'il a voulu est réalisé, tout ce qu'il a essayé a fini par réussir; seulement le succès final est arrivé par d'autres que par lui. Sa destinée a été d'être toujours à la peine, jamais à l'honneur; mais il a eu ce que Chateaubriand appelle « l'unité de la vie ». Dès 1848, Ratazzi a voulu la nationalité italienne par la maison de Savoie et la liberté constitutionnelle. Il a précédé M. de Cavour, auquel est allée toute la gloire. Ce qu'on ne sait généralement pas, c'est que lors du fameux *connubio* duquel est sortie la grandeur du Piémont d'abord et puis de l'Italie, ce fut M. de Cavour qui se rallia aux idées représentées par Ratazzi; mais supérieur par le génie, doué surtout de ce je ne sais quoi qui entraîne et fascine les masses, habile à créer les occasions et surtout à en profiter, Cavour prit bientôt le premier rang, et il le gardera dans l'histoire. En 1858, il se montra presque ingrat envers son collègue, ce qui, en politique, est souvent nécessaire. Après des élections qui faillirent donner la majorité aux réactionnaires et arrêter pour longtemps le mouvement italien, il fallait un bouc émissaire. Ratazzi fut sacrifié; celui-ci garda toujours un certain ressentiment contre un rival plus heureux. Sa conscience lui disait qu'il était victime d'une injustice.

Après la paix improvisée de Villafranca, M. de Cavour, désespéré, croyant l'œuvre de l'unité à jamais compromise, se retira brusquement en conseillant au Roi d'appeler M. Ratazzi comme le seul homme capable de gouverner dans une situation aussi difficile. Il s'agissait, en effet, d'avoir l'air d'exécuter le traité sans l'exécuter effectivement, et de laisser la porte ouverte à un revirement toujours possible avec un homme comme Napoléon III. M. Ratazzi, investi de pleins pouvoirs par l'état de siège qui durait toujours, aidé par les généraux La Marmora et Da Bormida, ses collègues, manœuvra pendant six mois avec une habileté singulière. Il organisa, par une législation qui dure encore, le royaume agrandi, et il maintint en Émilie, en Romagne et surtout en Toscane, un état de choses qui laissait la porte ouverte à l'unité, sans pourtant la proclamer, ce qui eût été dangereux.

Les patriotes italiens prétendent que le ministre de 1860 se serait résigné sans trop d'efforts au Piémont agrandi de l'Émilie et de la Romagne; la Toscane aurait formé un État séparé, le Piémont aurait conservé le comté de Nice et cédé seulement la Savoie. J'incline à croire qu'on ne se trompait pas, et je le déduis du caractère modéré et ami de la légalité de l'homme d'État que j'ai fréquenté pendant douze ans. Néanmoins, il ne m'a fait, à cet égard, aucune confidence, et il m'a toujours affirmé n'avoir jamais désespéré de l'unité italienne.

En définitive, tout dépendait de Napoléon III : il lui suffisait d'avoir une volonté, de la signifier résolument, et il eût été obéi. Pendant six mois cette volonté resta obscure et probablement indécise. Il y eut deux diplomaties : une officielle, qui réclamait l'exécution des traités; une occulte, qui favorisait les vues des unitaires italiens. L'histoire vraie de cette curieuse période ne se trouve pas dans les Archives, où les documents disent le contraire de la vérité. Enfin, la politique de laquelle devaient sortir la grandeur de l'Italie et la décadence de la France, finit par prévaloir. M. Ratazzi fut de nouveau sacrifié, et M. de Cavour rentra triomphant sur la scène.

Lorsque j'arrivai à Turin, la brouille était complète entre le grand homme d'État et son ancien collègue. Celui-ci se plaignait, non sans raison, d'avoir été mis à l'écart et indignement calomnié. Mais M. de Cavour, bien qu'étant toujours prêt à tout sacrifier à la raison d'État, était un esprit élevé et un cœur noble. Il comprenait qu'il avait des torts, et il voulait les réparer. Comme étranger, j'étais en relation avec l'un et l'autre, sans être lié à aucune coterie. Mes rapports avec

M. de Cavour étaient plus officiels, avec M. Ratazzi plus intimes. Pendant plusieurs mois, je servis d'intermédiaire et presque de courrier entre la place Castello, où était installé le ministère, et la place Victor-Emmanuel, où habitait le ministre disgracié.

M. de Cavour, qui voulait à tout prix se rapprocher d'un ancien collaborateur dont il connaissait la valeur, imagina de faire nommer M. Ratazzi président de la Chambre pour la session de 1861. C'était un premier pas pour le rappeler au ministère; toutefois, la situation était bizarre. Ces deux hommes, qui occupaient les premiers postes de l'État, qui travaillaient à une œuvre commune, qui, au fond, étaient absolument d'accord, ne s'adressaient pas la parole et ne communiquaient que par l'intermédiaire de tiers.

M. de Cavour, qui n'abandonnait pas aisément ses idées, eut la pensée de donner un dîner et d'y inviter le président de la Chambre. Ce fut une grande question à Turin de savoir si l'invitation serait acceptée ou déclinée. Pendant trois jours on ne parla pas d'autre chose. M. Ratazzi voulut bien demander mon avis. Je lui dis, sans hésiter, qu'il devait accepter, et il y paraissait résolu. Malheureusement, il y avait autour de lui, comme autour de beaucoup d'hommes supérieurs, une coterie d'intrigants médiocres et d'esprits étroits. Ils s'agitèrent si bien, qu'ils décidèrent leur patron à revenir sur une première résolution qui était la bonne. L'impression du public fut des plus fâcheuses. M. de Cavour, qui savait d'où partait le coup et qui appréciait ces gens à leur valeur, se promettait une revanche prochaine. Malheureusement, quelques jours après cet incident, il mourut.

M. Ratazzi, grâce à ses soi-disant amis, ne fut pas, ce qu'il eût été certainement, son successeur immédiat et incontesté. Ce dîner refusé lui fit manquer sa fortune. Néanmoins, après la mort de M. de Cavour, il fut deux fois chef du gouvernement ; deux fois son ministère fut marqué par des orages et finit par des catastrophes, toujours par la même cause. Irrité d'avoir été presque exilé au moment du triomphe qu'il avait préparé, il voulut, lui aussi, présider à de grands événements. Il ne put encore que les préparer. C'était sa destinée.

En 1862, il s'agissait de prendre la Vénétie. D'accord avec le Roi et avec la connivence de Napoléon III, il imagina une expédition dont Garibaldi eût été le chef et dont M. Crispi était l'un des organisateurs. Il s'agissait d'opérer sur la rive orientale de l'Adriatique et de soulever la Hongrie, ce qui eût été facile. L'Autriche eût probablement fait en 1862 les concessions qu'elle a dû faire en 1866, et l'Italie aurait eu ce grand bénéfice de ne pas devoir tout aux armes de la Prusse.

Ce plan, très bien combiné, échoua par suite des intrigues de lord Palmerston. Les agents anglais réussirent à convaincre Garibaldi qu'il fallait avant tout chasser de Rome la garnison française qui l'occupait. Au lieu de marcher sur la Dalmatie, comme c'était convenu, Garibaldi, dont la petite armée était concentrée en Sicile, se dirigea vers Rome. S'il n'eût été arrêté en chemin, l'Italie, et surtout la maison de Savoie, étaient perdues. Napoléon III eût été forcé par l'opinion française de détruire de ses propres mains son œuvre de prédilection. M. Ratazzi fut héroïque. Pour comprendre à quel degré, il faut savoir ce qu'était Garibaldi pour l'Italie en 1862 : le héros du peuple, presque un dieu ! Le ministre, pourtant, n'hésita pas. Il fit marcher les troupes régulières contre les volontaires, et Garibaldi, blessé, fut conduit prisonnier à la Spezzia. La dynastie était sauvée.

Cependant M. Ratazzi n'avait trouvé chez ses collègues qu'un concours équivoque. Il en est trois pourtant qui furent loyaux et courageux, M. de Pretis, M. Mattecucci et le général Pettiti. Ils sont morts tous les trois. Il vaut mieux taire le nom des autres. L'ingratitude ne fut pas longue à venir.

Ceux qu'on appelait les modérés, les monarchistes ardents, dont le chef était M. Minghetti, n'eurent rien de plus pressé que de profiter de l'impopularité qu'avait valu au ministre sa conduite loyale pour renverser l'homme qui les avait sauvés afin de prendre sa place. J'ai été témoin de ces intrigues, et j'ai vu rarement un spectacle politique plus dégoûtant. Il faut pourtant rendre justice à Victor-Emmanuel. S'il ne défendit pas, comme il l'aurait dû, celui qui venait de lui rendre un si grand et si périlleux service, il resta son ami et ne lui ménagea pas les témoignages de sa sympathie personnelle.

M. Ratazzi devint chef de l'opposition, et il donna une preuve nouvelle de la noblesse de son caractère. Au lieu de créer, ainsi qu'il l'aurait pu, une opposition factieuse, il disciplina la gauche, il la domestiqua, et il fit de la réunion de tous les mécontents un parti constitutionnel et dynastique.

Le second ministère de 1867 fut la reproduction presque exacte de celui de 1862 : mêmes causes, mêmes effets. En 1867, il s'agissait de Rome, pour laquelle les Italiens manifestaient une vive impatience. On eut l'idée de provoquer une insurrection à Rome même et de permettre à Garibaldi de marcher sur la Ville éternelle. Victor-Emmanuel donna son adhésion à ce projet. Il donna même, sur sa cassette, 400,000 francs en or, dit-on. M. Crispi était toujours l'un des organisateurs.

L'empereur Napoléon III avait donné une adhésion tacite et équivoque : toujours fidèle à une politique admirée de bien des gens que le résultat final n'a pas tous désabusés. On supposait, non sans raison, que le Pape et les cardinaux, effrayés, comprenant que la place n'était plus tenable, que le pouvoir temporel ne pouvait se maintenir par ses seules forces, demanderaient au roi d'Italie un secours que celui-ci eût été heureux de donner. Ce plan avait bien des chances de succès. Les soldats seraient arrivés à Rome, non comme en 1870 à titre de conquérants, mais comme protecteurs du Pape et du Saint-Siège. La question romaine eût été résolue dans le sens italien. L'ambition des rois d'Italie n'est pas de détruire la papauté; ce qu'ils veulent, c'est la protéger. Quant aux sectaires, qui ont d'autres vues, après s'être servi d'eux, on les aurait mis à la raison sans beaucoup d'efforts. C'est là leur destinée ordinaire. On sait comment ce plan échoua par l'arrivée imprévue des troupes françaises. L'ordre du départ avait été arraché, non sans peine, à l'Empereur, qui expédia même un contre-ordre, lequel arriva trop tard.

Comme en 1862, M. Ratazzi prit sur lui toute la responsabilité d'une tentative malheureuse. Si l'on ne peut approuver sans réserves ce qu'il essaya de faire à cette époque, on ne doit que des louanges au ministre loyal qui accepta tout entière une responsabilité qu'il aurait pu aisément, sinon décliner, au moins partager. Après cette nouvelle catastrophe, l'homme d'État reprit son œuvre de patience. Il réorganisa et disciplina l'opposition parlementaire; il créa le parti qui a pris le pouvoir en 1876 et qui l'a conservé depuis lors. Mais dans cette nouvelle et dernière période, la destinée de M. Ratazzi fut encore de n'être que le précurseur. Il mourut à la veille de la victoire de son parti.

H. G. Montferrier

LE PHILHELLÉNISME

ET LE JOURNAL DES DÉBATS

Les Grecs modernes sont entrés dans l'histoire par une porte dérobée, en un temps où personne ne songeait à eux. Vers le milieu de l'année 1820, les esprits étaient troublés par le meurtre récent du duc de Berry et attirés par les affaires d'Espagne. L'Hellade paraissait si lointaine, qu'elle semblait exister seulement dans les livres. A vrai dire, dans tous les collèges du royaume, on engageait les élèves à imiter le dévouement de Léonidas et l'intégrité de Phocion ; la prose des écrivains à la mode était tout enjolivée de citations et de souvenirs antiques; on parlait d'Athènes, de Messène et de Sparte comme si l'on avait connu personnellement Périclès, Aristomène et Lycurgue. Mais personne ne semblait se douter que le pays où avaient vécu ces hommes illustres était encore visible, que l'Eurotas coulait, — en hiver, — parmi les lauriers-roses, que le soleil se couchait tous les soirs derrière Salamine, qu'il y avait des oliviers en Attique, et que de petits bergers, dignes d'être chantés par Théocrite et parlant le grec sans l'avoir appris, buvaient délicieusement de l'eau très fraîche aux sources de l'Hymette ou à la fontaine de Castalie. Les voyageurs qui avaient parcouru le Levant par curiosité ou pour les intérêts de leur commerce, Chardin, Tournefort, Paul Lucas, n'avaient pas remarqué, en traversant l'Archipel, qu'un capitaine de caïque ou un pêcheur d'éponges peut devenir indifféremment, selon les circonstances, un pirate ou un héros. Des lettrés, comme Delille et le comte de Choiseul-Gouffier, avaient fait le pèlerinage de l'Acropole sans s'apercevoir qu'il y eût des hommes autour. Pour les humanistes, la Grèce était le « glorieux berceau de la liberté et des arts », et en même temps le « hideux séjour de l'esclavage et de l'ignorance ». Selon l'expression de Fauriel, les érudits considéraient communément les Grecs modernes « comme un accident disparate, jeté mal à propos au milieu des ruines sacrées de la vieille Grèce pour en gâter le spectacle et l'effet ». Le mauvais renom de la société byzantine nuisait aux survivants du Bas-Empire. Il y avait dans cette défaveur de l'opinion publique comme un héritage des croisés de 1204, qui avaient gardé de leurs rapports avec les « Romains d'Orient » une désagréable impression. Sauf Napoléon et Chateaubriand, tout le monde pensait que les pachas de Sa Hautesse et les provéditeurs de la Sérénissime République avaient tué toute énergie dans ce troupeau de raïas.

Aussi les nouvelles relatives aux troubles de l'Épire, à la révolte d'Ali, pacha de Janina, au soulèvement des Klephtes et aux premières espérances des patriotes hellènes, furent accueillies avec plus de surprise que de sympathie. Cette insurrection d'un vizir albanais, qui porte des titres barbares, qui s'entoure d'une garde d'Arnautes, et appelle aux armes des Tosques, des Guègues, des Zinzares et des Mirdites, cette brusque révélation d'une Grèce inconnue où le Parnasse se nomme

Liakoura, où le Pinde s'appelle *Agrapha*, déconcerte les lecteurs de Plutarque, dérange leurs notions géographiques, trouble leur adoration tranquille de l'antiquité. A propos du *Voyage* de Pouqueville, Hoffman s'écrie : « Aux Dolopes, aux Molosses, aux Athamantes, ont succédé les Schkypétars ou Arnautes, les Souliotes et les Valaques ; — à Pyrrhus, Ali, pacha de Janina! » Dans un autre article non moins maussade, le même auteur nie expressément que « les Huns, les Bulgares, les restes des Daces et des Mégalovlakhis, les Lapithes modernes qui ne quittent pas les sommets de l'Olympe et de l'Othrys puissent devenir des Léonidas, des Miltiade et des Thémistocle ».

Ce léger accès de mauvaise humeur céda devant la gravité croissante des nouvelles venues d'Orient. Dans cette confusion de renseignements, qui arrivent de Marseille, d'Odessa, de Livourne et de Vienne, et où la rédaction embarrassée cherche vainement « un fil conducteur », on distingue très nettement que la Morée a pris les armes, que tous les voiliers des Cyclades donnent la chasse aux frégates turques, et que, dans les principautés de Moldavie et de Valachie, le prince Ypsilanti marche à la tête d'un grand nombre de partisans. C'est une révolution. Décidément, les sujets de la Sublime Porte sont las de recevoir des coups de bâton sur la plante des pieds. L'esprit public commence à s'émouvoir. Pendant l'hiver de 1821, la curiosité générale est tout à fait éveillée. On s'en aperçoit aux réclames de librairie. A partir du 1er novembre, les annonces du journal mentionnent successivement le *Voyage* de M. d'Hugues à Janina, la réimpression du *Tableau général de l'Empire ottoman* par le chevalier d'Ohsson, les *Considérations sur la crise actuelle de l'Empire ottoman* par J. J. Paris, etc. Dès le 8 juin 1821, à la Chambre, pendant la discussion sur le budget des affaires étrangères, le général Foy signale au gouvernement l'importance des affaires de Grèce. L'occasion paraît bonne à M. de Vaublanc pour publier le *Dernier des Césars* ou la *Chute de l'Empire romain d'Orient*, poème épique en douze chants, où les allusions contemporaines ne manquent pas. Au commencement de l'année 1822, Bignan publie, dans le *Journal des Débats*, une *Ode sur la Grèce libre*, qui est un faible prélude des *Orientales* et le commencement de la croisade poétique.

Mais un scrupule que nous avons, maintenant, quelque peine à comprendre, devait refroidir pendant un certain temps le zèle des plus enthousiastes. Après l'ardeur irréfléchie du premier mouvement, les royalistes se recueillirent et firent leur examen de conscience. Ils se demandèrent si leur philhellénisme était bien conforme aux pures doctrines de la Sainte-Alliance et aux théories orthodoxes. Les congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone avaient justement pour objet d'excommunier l'esprit de révolution. Par une conséquence imprévue de leurs principes sur la *légitimité*, les puissances chrétiennes se trouvaient amenées à prendre parti pour le Sultan. Les Grecs n'étaient-ils pas en révolte ouverte contre leur « souverain légitime » ? Ne montraient-ils pas déjà une prédilection marquée pour le régime démocratique et pour le gouvernement populaire? Encourager leur insurrection, n'était-ce pas approuver les maximes pernicieuses qui avaient triomphé en Espagne, à Naples, à Turin? Un homme d'ordre pouvait-il être philhellène? Dès le 25 juin 1821, un rédacteur anonyme expliquait longuement, en phrases embarrassées, les scrupules qui inquiétaient les timorés. Le philhellénisme des royalistes semblait à quelques-uns « une hérésie politique ». On reprochait à l'opposition de « s'emparer de cette cause intéressante pour en amuser la tourbe crédule des cafés libéraux ». Ces subtilités de casuistique sociale firent naître toute une série d'opuscules et de dissertations. En mai 1821, le professeur Krug publie, en Allemagne, une brochure intitulée *La Régénération de la Grèce*, où il prouve le droit qu'ont les popu-

lations chrétiennes de mettre un terme à l'administration barbare de la Porte. Le 1er juillet de la même année, le *Journal des Débats* insère une lettre, d'ailleurs fort belle, où un savant grec s'efforce de démontrer que ses compatriotes n'ont jamais été vraiment « conquis » par les Turcs, mais qu'ils ont toujours vécu dans l'état de « prisonniers de guerre ». Enfin, en un long échange d'articles insérés, les uns dans le *Journal des Débats,* les autres dans la *Gazette de France,* M. de Bonald et M. Achille de Jouffroy instituent une véritable discussion académique, qui se prolonge du 20 septembre au 7 novembre. M. de Bonald étudie mûrement la question, la discute dans les règles, et donne son avis, appuyé sur de savantes déductions. Il déclare, non sans raison, « qu'une occupation toujours militaire ne peut devenir, à l'égard du peuple ainsi *occupé,* une possession légitime », cite Leibnitz et le comte de Maistre, invoque l'autorité de Bacon, *De bello sacro,* et compare l'état présent des Hellènes à l'esclavage des Gabaonites chez les Hébreux. Il conclut que leur insurrection est sainte, et qu'ils agissent dans la plénitude de leur droit.

Le meilleur argument en faveur des Grecs devait être fourni aux philhellènes par les Turcs eux-mêmes. A force d'empaler, de crucifier, de brûler leurs prisonniers à petit feu, de clouer des têtes au mur du Sérail, de dévaster les villages et de profaner les églises, ils découragèrent les indulgences les plus tenaces et firent disparaître les dernières préventions contre leurs ennemis. La pendaison du patriarche Grégoire au Phanar et du métropolite Dorothée à Andrinople, le massacre de l'évêque d'Éphèse et de l'archevêque de Thessalonique, les pillages de Cos, de Ténédos, de Chypre, l'atroce et lâche tuerie de Chio[1], excitèrent au plus haut point l'indignation publique. La cause des Grecs, qu'on le voulût ou non, devenait celle de la chrétienté contre l'Islam. En France, Malte-Brun fut l'interprète du sentiment général, en publiant dans le *Journal des Débats,* au commencement de 1822, un article dont le titre indique suffisamment les tendances, sur *L'unité spirituelle de la chrétienté vis-à-vis des nations musulmanes.*

A ce moment, la guerre d'Espagne détourna vers d'autres événements les préoccupations du public. Mais, malgré la méfiance des gouvernements, le procès des Grecs était gagné devant l'opinion. Le *Journal des Débats* avait contribué à cette réussite; il resta, jusqu'à la complète libération des Hellènes, un de leurs plus chaleureux défenseurs. Il reprocha tour à tour au ministère Villèle son inertie et sa tiédeur, à l'Autriche son hostilité systématique et ses intrigues, aux Anglais la froideur excessive de leurs calculs. Le 4 juillet 1824, Joseph-Victor Le Clerc, à propos des ouvrages de Pouqueville, déclare que l'insurrection hellénique « est une guerre juste et sainte, lutte opiniâtre pour la religion et pour l'humanité, lutte dont les sociétés modernes n'ont point donné d'idée depuis les guerres de saint Louis ». Le 6 janvier 1825, un article anonyme adjure les chancelleries européennes de reconnaître enfin officiellement cette indépendance nationale que la Grèce a si chèrement achetée. Malte-Brun écrit un *Traité de la légitimité, considérée comme base du droit public de l'Europe chrétienne.* La conclusion, qui parut dans le journal, vaut la peine d'être citée, parce qu'elle donne une juste idée de l'état des esprits :

> « Écoutez, rois chrétiens, écoutez la Grèce, cette mère de vos institutions et de vos lois, cette seconde mère de la sainte religion à laquelle vos croyances se rattachent, vous la voyez meurtrie de coups, couverte de sang et traînant encore les débris de ses chaînes; mais vous la voyez aussi, animée d'un courage céleste, rayonnante de la foi des martyrs, et levant sur de nouvelles Thermopyles cette croix qui fait pâlir les enfers. »

[1] L'auteur de cette notice a connu, à Chio, des personnes qui avaient vu le massacre et avaient été vendues comme esclaves. Les récits contemporains de l'événement n'ont rien exagéré.

Le débarquement d'Ibrahim-Pacha dans le port de Modon, le siège de Missolonghi, « cette glorieuse cité qui a retracé aux yeux de l'Europe indifférente, distraite, hostile peut-être, les merveilles dont le spectacle exalte nos âmes dans l'histoire de la Grèce antique », animent le zèle des philhellènes et provoquent d'ardentes plaidoiries. Chateaubriand, dont la *Note sur la Grèce* avait eu un si grand retentissement, publie dans le journal une lettre fort éloquente, dont voici les passages principaux :

« Ne nous lassons pas plus de secourir les Grecs qu'ils ne se lassent de combattre; ils ne comptent pas leurs morts; ne comptons pas notre argent. Je conçois qu'un politique à vue courte trouve la paix du monde dans la prostitution des femmes et dans la vente des enfants; mais je ne comprendrai jamais qu'un chrétien soit pour le Croissant contre la Croix. Espérons que la voix de la religion se fera entendre aux princes de la chrétienté; la victime a palpité trop longtemps sous les yeux de l'Europe indifférente, pour qu'elle n'excite pas enfin quelque pitié. Cinq ans d'héroïsme et de malheur! Il y aurait de quoi rendre légitime la plus mauvaise cause, à plus forte raison la cause la plus sainte! Nous, simples particuliers, redoublons de zèle. La citadelle d'Athènes, l'Acrocorinthe, Napoli de Romanie, Hydra, Samos, les forteresses de la Crète, les vaisseaux de Miaoulis et de Kanaris voient encore flotter le drapeau chrétien. Quant à moi, quoi qu'il arrive, je mourrai Grec. Si mes anciens hôtes, les Hellènes, devaient disparaître de la terre, je crierais encore sur leurs tombeaux aux gouvernements chrétiens : « Vous « avez fait une énorme faute, et le sang innocent retombera sur vous. »

Ces généreux appels ne devaient pas rester sans écho. La Chambre des pairs, le 11 mars 1826, à propos de la loi sur l'esclavage, présentée par Chateaubriand et Lainé, se déclara nettement pour les Grecs; elle ne voulait pas plus de la traite des blancs que de la traite des nègres, et le journal pouvait écrire :

« Cette généreuse déclaration de principes reçoit une importance plus directe des circonstances qui l'ont provoquée. Il y a enfin dans le monde un grand peuple qui a pris fait et cause pour la Grèce, qui a dénoncé à l'humanité ses bourreaux, qui a intercédé pour les martyrs de tout ce qu'il y eut jamais de grandes et saintes causes sur la terre, la religion et la liberté. »

A la Chambre des députés, le 5 mars 1826, le général Sébastiani et Benjamin Constant reprochent vivement au ministère son affectation de neutralité; le président du Conseil est obligé, pour calmer les esprits, de lire un rapport officiel où il est établi que les bâtiments du Roi ont sauvé sept mille Grecs, et que l'amiral de Rigny, commandant en chef la division navale du Levant, vient d'envoyer à Nauplie la corvette *la Diane* pour sauver de l'esclavage plusieurs prisonniers d'Ibrahim. Tandis que les personnages officiels, craignant une « affaire », restent impassibles et graves, l'initiative privée supplée, par son ardeur, à l'inaction des gouvernements. Dès le mois de février 1825, le lendemain du débarquement des Égyptiens en Morée, un comité philanthropique en faveur des Grecs s'est formé sous les auspices de Chateaubriand, avec le concours de Benjamin Delessert, du comte Mathieu-Dumas, du duc de Fitz-James, d'Ambroise Firmin-Didot, etc. Ce comité réunit dans sa caisse les fonds destinés à secourir les révoltés. Il entretient auprès du gouvernement insurrectionnel de véritables agents, munis d'instructions précises. Il fait venir à Paris, afin de pourvoir à leur éducation, plusieurs jeunes Grecs, particulièrement le fils de Kanaris. Les dons affluent de toutes parts, et le journal énumère minutieusement les fêtes de bienfaisance, les quêtes, les expositions organisées en faveur des Grecs. On souscrit à Bourges, à Dijon, à Troyes, à Chollet, Douai, Guérande, Yssingeaux, Strasbourg, Niederbronn, Altkirch, Moulins, Bourbon-Lancy, etc. A Lorient, un curé, M. Rivalain, ouvre chez lui une souscription publique. On donne des concerts à Valenciennes, à Caen, à Montauban, à Riom, Espalion, Angoulême, Saint-Yrieix. A Montargis, la Société philharmonique donne une soirée, composée

d'un concert et d'une représentation de *Léonidas,* tragédie du sieur Pichald. A Grenoble, une représentation donnée par mademoiselle Georges produit une recette de 2,225 francs. A Sedan, un concert où les dames de la ville « ont prouvé du talent pour le chant et pour la harpe », produit 2,500 francs. A Tournon, après une soirée composée d'un concert, d'un bal et d'une loterie, le sieur Moretty, limonadier, fait l'abandon de son bénéfice. Dans la longue liste des donateurs, on remarque l'École de médecine de Rochefort, les notaires de l'arrondissement de Saint-Amand (Cher), les avocats et avoués du barreau de Belley, les avocats et avoués de Cusset (Allier), la *Société de l'Arquebuse* de Pont-de-Vaux, la *Loge des Arts et de la Régularité* à Perpignan. Le journal du 11 février 1827 contient cette information assez curieuse : « Cinq avocats de Tarbes, qui avaient été renvoyés devant la cour royale de Pau pour avoir joué la comédie avec des actrices, au profit des Grecs, ont été acquittés par toutes les chambres réunies. » A Paris, un bijoutier de la rue Simon-le-Franc met en vente, à l'usage des philhellènes, des bijoux aux couleurs et aux armes de la Grèce. Rue du Gros-Chenet, on expose une collection de tableaux au profit des Grecs. Au *Cosmorama* du Palais-Royal, on montre, également à leur bénéfice, les principales vues de Grèce. Il n'y a pas de réunion mondaine qui ne se termine par une collecte. Des dames patronnesses allaient, de porte en porte, demander l'aumône pour l'Hellade en détresse, et personne ne résistait à ce casque de Bélisaire, présenté par de si belles mains. Madame Récamier, en personne, faisait la quête.

Rien ne manquait à ce concert de sympathies. Le philhellénisme devint un genre littéraire. Tout le monde était pour les Grecs, les royalistes et les libéraux, les romantiques et les classiques, les hommes de génie et les autres. Delacroix exposait le *Massacre de Chio* et Colin un *Massacre de Grecs*. M. Alfred de Wailly, tout comme Victor Hugo, faisait une ode sur Navarin[1], et M. Viennet adressait aux Hellènes une épître.

On sait comment cet élan spontané de l'opinion publique finit par entraîner les gouvernements eux-mêmes, et qu'à Navarin les canons partirent tout seuls. Le *Journal des Débats,* qui avait soutenu les Grecs pendant leur lutte armée, fut encore leur défenseur au cours de la longue procédure diplomatique où leur existence nationale était en jeu. Parmi les rédacteurs qui mirent leur talent au service de la cause hellénique, il faut citer Saint-Marc Girardin et Salvandy, qui devait plus tard signaler son passage au ministère par la fondation de l'École française d'Athènes. Dans cette confusion de chicanes, de plaidoyers et de marchandages, dans cette mêlée de protocoles et d'intrigues où Metternich essayait de brouiller tout le monde, la France, qui n'avait rien à gagner, fut seule libérale et désintéressée[2]. Ce n'est pas sa faute si la conférence de Londres a donné au nouvel État des proportions si étriquées et si l'on a laissé en dehors des frontières helléniques quelques-uns des cantons qui avaient combattu le plus vaillamment. Mais enfin, un grand résultat était obtenu; si étroites que fussent ses limites, si précaire que fût son existence, la Grèce était admise à prendre rang parmi les puissances civilisées.

Depuis cette aurore, saluée par d'unanimes acclamations, elle a connu des jours mauvais. Ses héros, descendus de leurs montagnes et rentrés dans la vie privée, ont perdu quelque chose du prestige qui les entourait; ceux qui les ont vus de près ont

[1] Les deux pièces parurent dans le *Journal des Débats* le 16 novembre et le 1er décembre 1827.

[2] Il est bon de rappeler, sur ce point, le jugement d'un historien allemand : « La France se mit à la tête d'un mouvement philhellénique qui, d'une manière vraiment exemplaire, était exempt de toute vue secondaire égoïste, nationale, politique ou financière. » Gervinus, *Histoire du dix-neuvième siècle,* traduction Minssen, t. XIV, p. 15.

éprouvé une certaine déception et ne l'ont pas caché; comme il arrive communément, leurs petits défauts ont fait tort à leurs grandes vertus. La nation adolescente a eu des caprices de jeunesse. Elle a montré trop d'inclination aux changements politiques, un respect trop superstitieux pour certaines traditions de l'antiquité, un amour immodéré pour les démagogues et pour les révolutions de l'Agora. Ses amis eux-mêmes ont trouvé qu'en maintes circonstances elle avait fait flamboyer avec une turbulence trop ingénue l'épée toute neuve qu'on lui avait mise entre les mains. Les conseils et les remontrances ne lui ont pas manqué. De lourds censeurs lui ont reproché de n'avoir pas mis au monde, dès les premières années de son existence, un Périclès ou un Phidias. On ne lui a pas pardonné de penser quelquefois, dans ses rêves, à Constantin et à Sainte-Sophie. De gros rires ont accueilli l'expression naïve de ses vastes espoirs. Des diplomates peu avisés ou trop égoïstes n'ont pas voulu comprendre que la Grèce ne contient pas tout l'hellénisme, que les Grecs libres ne peuvent oublier leurs frères moins heureux, qu'Athènes est la capitale non d'une nation, mais d'une race. Des gens graves ont prononcé la condamnation des Hellènes. Un pédant d'Allemagne, à bout d'injures, les a appelés Bulgares et Koutzo-Valaques, et a prétendu leur ôter le plaisir de regarder l'Acropole comme leur propre bien. Des flottes combinées, où ne figurait pas la marine française, ont armé des cuirassés énormes pour bloquer leurs ports et calmer leurs appétits d'aventures.

La France, sans les aveugler par d'excessives flatteries, a toujours été indulgente et maternelle pour leurs coups de tête en pleine chimère. Elle n'a pas négligé une seule occasion de les éclairer sur leurs véritables intérêts; dans les congrès où les faiseurs de traités ne les convoquaient que pour les tancer, elle a fait valoir leurs justes revendications. Il n'entre pas dans notre dessein de retracer l'histoire complète de cette amitié, déjà ancienne. Les lecteurs du *Journal des Débats* la connaissent mieux que personne. Quant aux Grecs, ils ne l'oublient pas : les combinaisons politiques et les mariages de raison n'y feront rien; leur tendresse demeure vivace pour la sûre et fidèle amie qui, lorsqu'elle a donné sa main, ne sait pas la retirer.

Gaston Deschamps

LA CONVERSION DE 1824

ET LE JOURNAL DES DÉBATS

Sans avoir été jamais un journal financier, le *Journal des Débats* a cependant toujours ouvert ses colonnes aux questions qui intéressaient le monde des affaires. Il s'est borné pendant longtemps à publier simplement le cours des changes et des quelques valeurs publiques qui se négociaient à la Bourse de Paris.

Dans l'acte de Société signé entre les fondateurs du *Journal des Débats,* M. Bertin de Veaux prend la qualité d'agent de change. Il y avait donc parmi eux un homme qui connaissait et qui comprenait le mécanisme des questions de Bourse. L'*Éclair,* que les Bertin avaient rédigé avant les *Débats,* contenait déjà une sorte de cote de la Bourse, et le *Journal des Débats* avait continué dans la même forme cette publication.

Si l'espace ne nous faisait pas défaut, il vaudrait la peine de suivre, à travers les colonnes du journal, le développement de la fortune mobilière de la France. On y trouverait sans peine les éléments d'une histoire financière non seulement au point de vue du budget, mais encore au point de vue de la Bourse.

Mais nous nous bornerons à rappeler l'attitude du *Journal des Débats* dans la grande affaire de la conversion de rentes tentée par Villèle en 1824 et 1825. C'est à propos de cette opération que se produisit la rupture de Chateaubriand et de Villèle. Chateaubriand fut brutalement congédié ; le *Journal des Débats* et les Bertin vengèrent leur ami en accablant de leur vigoureuse opposition celui qui avait été l'auteur de sa chute.

La campagne entamée dans les *Débats* contre Villèle par Chateaubriand et Fiévée a été le point de départ de l'évolution du *Journal des Débats,* qui, parti des rangs de la droite, se rapprocha de plus en plus du parti libéral.

I

Villèle proposa, au début de la session de 1824, un projet de loi pour la conversion de la rente 5 pour 100. Cette opération devait porter sur 140 millions de francs de rente : 2,800 millions de francs de capital nominal. On substituait au 5 pour 100 du 3 pour 100 à 75 francs. Il devait en résulter une économie annuelle de 28 millions de francs, achetée au prix d'une augmentation du capital de la Dette publique de 900 millions de francs. Les banquiers qui garantissaient l'opération devaient recevoir une commission de 33 millions.

La Chambre des députés vota la loi, mais la Chambre des pairs la rejeta par 128 voix contre 94, c'est-à-dire à 34 voix de majorité. A la Chambre des pairs, la défense du projet avait été faible, et les opposants, Roy, Pasquier et Mollien, avaient

déployé beaucoup de talent. L'attitude douteuse, pour ne pas dire hostile, de Chateaubriand, quoiqu'il fît partie du cabinet, contribua pour une grande part à la défaite. L'intervention de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, qui plaida avec chaleur ce qu'il appelait la cause de ses enfants et de ses pauvres, détermina le vote en dernière analyse.

On racontait que Chateaubriand avait souri quand le président de la Chambre des pairs avait proclamé le résultat du scrutin. Il n'avait pas dit un mot pendant toute la discussion. S'approchant de Villèle après le vote, il lui dit : « Si vous vous retirez, je vous suis. » Villèle répondit par un regard superbe que Chateaubriand n'oublia jamais. Avant la discussion et dans le conseil des ministres, il avait, dit-on, promis devant le Roi son appui par la parole et par l'action. Il n'avait ni parlé, ni agi. Il s'était tu. Le Roi fut indigné de ce qu'il considérait comme une trahison : on raconte que lorsque, le lendemain du vote, Villèle vint prendre ses ordres, il lui dit : « Villèle, Chateaubriand nous a trahis comme un gueux. Je ne veux plus le voir à ma réception d'après la messe. Faites l'ordonnance de son renvoi ; qu'on le cherche partout, et qu'on lui remette à temps l'ordonnance ; je ne veux plus le voir. » Villèle rédigea l'ordonnance sur le bureau de Louis XVIII et la présenta immédiatement à sa signature.

Le *Journal des Débats* avait, pendant la discussion, gardé le même silence que Chateaubriand ; il se contentait de faire paraître sans commentaire le compte rendu des Chambres. Ce compte rendu est très détaillé et remplit parfois tout le numéro, sans laisser de place pour un feuilleton, une Variété ni même un fait divers. Consacrer toutes ses colonnes à reproduire la discussion, c'était indiquer l'importance du projet de loi ; s'abstenir d'en parler était plus significatif encore. La destitution de Chateaubriand lui fit rompre le silence. Voici l'entrefilet qui accompagne la publication de l'ordonnance royale :

« C'est pour la seconde fois que M. de Chateaubriand subit l'épreuve d'une destitution solennelle. Il fut destitué en 1816 comme ministre d'État pour avoir attaqué, dans son immortel ouvrage de *La Monarchie selon la Charte*, la fameuse ordonnance du 5 septembre qui prononçait la dissolution de la Chambre introuvable de 1815. MM. de Villèle et de Corbière étaient alors simples députés, chefs de l'opposition royaliste ; et c'est pour avoir embrassé leur défense que M. de Chateaubriand devint la victime de la colère ministérielle. En 1824, M. de Chateaubriand est encore destitué ; et c'est par MM. de Villèle et Corbière qu'il est sacrifié. Chose singulière ! en 1816, il fut puni d'avoir parlé ; en 1824, on le punit de s'être tu. Son crime est d'avoir gardé le silence dans la discussion de la loi sur les rentes. »

Le lendemain (9 juin 1824), un article de première page commentait en ces termes les événements :

« La loi sur la réduction de l'intérêt de la rente a été rejetée, la loi sur la septennalité a passé ; la première était l'ouvrage du ministre des finances, la seconde avait été conçue par le ministre des affaires étrangères : M. de Villèle est resté ministre, M. de Chateaubriand ne l'est plus ; c'est une nouvelle manière de conduire le gouvernement constitutionnel et de faire mentir l'adage de nos vieilles coutumes : Les battus payent l'amende [1]. »

II

Le *Journal des Débats* avait déclaré la guerre à Villèle, et il mena la campagne avec une persévérance infatigable. Dès le début de 1825, Villèle avait déposé son

[1] C'est à ce moment qu'eut lieu l'incident de la *Quotidienne*, dont l'éditeur responsable déclara au rédacteur en chef, Soulié, qu'il avait *ordre* de ne pas signer le journal s'il contenait un seul article où le nom de M. de Chateaubriand fût prononcé. Le *Journal des Débats* rappela que Fouché avait aussi proscrit ce nom dans le journal de ses amis les Bertin.

second projet de loi, tendant à la conversion du 5 pour 100, « accrochée à la loi des indemnités », dit le *Journal des Débats*. Instruit par l'échec de 1824, il avait modifié le plan de son opération : il offrait aux rentiers la faculté de convertir leur 5 pour 100 en 3 pour 100 à 75, ou en 4 1/2 pour 100 au pair. Ceux qui ne voudraient pas convertir resteraient en possession de leur 5 pour 100, mais le ministre les avertissait qu'il se réservait de les rembourser quand et comment il lui plairait. Il avait renoncé à l'intervention des compagnies de banquiers. Mal lui en prit.

Si le *Journal des Débats* s'était renfermé dans le mutisme le plus absolu lors de la discussion en 1824, il se dédommagea amplement en 1825. Les articles de fond n'ont qu'un seul objet : ruiner la conversion et ébranler le ministère Villèle. Fiévée en tête, sous les initiales T. L., Chateaubriand, d'autres rédacteurs encore, font succéder les articles aux articles avec une incroyable ardeur. Bertin de Veaux dans la Chambre des députés, Chateaubriand dans la Chambre des pairs, prennent une part active et brillante à la lutte; ils apportent à la tribune les arguments dont étaient remplies les colonnes du journal. On y trouvait, en effet, un véritable arsenal, non pas seulement de raisonnements, mais encore d'invectives et d'insinuations.

« On se flatte, disait le journal, que le rentier, entre une menace et une tentation, se défera de sa rente pour se jeter dans toutes les chances de l'agiotage. Ce que l'on a tenté inutilement par la force, on veut l'exécuter par la ruse. On appelle toute la France au grand bienfait d'un autre système de Law. Les nouveaux propriétaires et les anciens propriétaires, tous vont devenir marchands et négociants de papiers. L'opération colossale se changera en un énorme agiotage où viendront s'engloutir l'honneur et la fortune des citoyens. Ils sont bien coupables, les hommes qui viennent jeter ainsi le trouble au commencement d'un règne; les hommes qui transforment une mesure salutaire, une mesure de réparation, en un rêve sorti du cerveau de quelques banquiers cupides. »

C'était en ces termes que les *Débats* avaient salué le dépôt du projet de loi. Ils surent maintenir le ton de leur polémique à ce diapason élevé.

Voici quelques passages extraits de cette longue suite d'articles :

« Baisser le taux de l'intérêt convenu quand la prospérité commerciale n'est pas notoire et toujours croissante, c'est attaquer toutes les existences qui s'étaient établies sur la foi du contrat... Le projet de loi de M. de Villèle n'est encore qu'un projet de loi; il n'a rien tué jusqu'à ce moment (un journal ministériel avait dit : « Le projet de loi tue le 5 pour 100 »), et il est permis de douter s'il tuera la France ou le ministre... C'est l'habit retourné de M. de Villèle : avec le temps, on verra ce qu'il a sous la doublure, et probablement on ne voudra pas plus de l'habit retourné qu'on n'a voulu de l'habit neuf, car il vaut moins. »

Les porteurs convertirent seulement 30,688,000 francs de rente.

« Allons! il n'est plus question du succès du 3 pour 100. M. de Villèle ou son journal officiel du soir les abandonne. »

Il en résulta, comme on peut le croire, le plus grand désarroi à la Bourse; le 11 août, la rente 3 pour 100 tomba de 4 francs.

« L'intervention d'un syndicat de receveurs généraux dans l'affaire du 3 pour 100, inopinée comme l'apparition d'un diablotin sous le gobelet de l'escamoteur, a réveillé l'attention et mis tous les esprits en travail. Le syndicat prêtera à tout venant sur du 3 pour 100 à 75; avec son argent, on dégagera le 5 pour 100, on le convertira. Ce qu'avait refusé la prudente indépendance de la Banque de France, on l'aura obtenu de la complaisance des receveurs généraux. »

Chateaubriand écrivait dans les *Débats* du 9 avril 1825 :

« M. de Villèle quittera les finances après avoir augmenté la rente déclassée, entamé le 5 pour 100, créé une valeur d'agiotage, dénaturé la caisse d'amortissement, augmenté la dette

de l'État de manière qu'elle soit devenue inremboursable... N'est-ce rien que d'avoir condamné trente millions d'hommes, pendant l'espace de deux années, à ne s'occuper que d'affaires de Bourse, à oublier tous ces graves intérêts sur lesquels repose l'édifice religieux, moral et politique de la société? Qui pourrait dire la part que le système de Law eut à la corruption du règne de Louis XV, règne qui prépara la chute de la monarchie? N'est-ce rien que d'avoir divisé l'opinion royaliste pendant deux années, que d'avoir semé partout la discorde et dénaturé l'opinion? »

Chateaubriand représentait Villèle comme se plaisant dans les nouveautés et les aventures, se mêlant d'affaires de Bourse, s'entourant de banquiers agioteurs.

Au mois de décembre 1825, le jour où l'on connut la mort de l'empereur Alexandre Ier, le *Journal des Débats* ne craignit pas de publier l'entrefilet suivant :

« Tout porte à croire que la nouvelle inattendue de la mort de l'empereur Alexandre fut connue hier soir de quelques spéculateurs. Cette nouvelle, qui a été adressée à M. le président du conseil, a probablement été divulguée par quelque employé de son cabinet, et cette petite infidélité est ainsi devenue profitable à quelques privilégiés. Un spéculateur connu, et qui n'a pas toujours été heureux sur le 3 pour 100, a profité de l'occasion pour se refaire. On assure que ce spéculateur envoya hier soir un agent marron au café Tortoni, et que cet agent vendit à découvert une somme considérable de rentes 3 pour 100 au prix de 62 francs 40. Si ce spéculateur a renvoyé son agent aujourd'hui à Tortoni, il aura pu racheter les mêmes rentes à 2 francs plus bas et réaliser ainsi de très grands bénéfices. Au reste, cette bonne fortune n'est pas sans exemple parmi les amis particuliers du président du conseil, qui ont eu le bonheur parfois de deviner des nouvelles importantes. »

Le *Journal des Débats* ajoute :

« On nous a raconté les mêmes faits à nous-mêmes. Nous avons des raisons de croire que la dépêche était connue de M. le président du conseil avant midi. Tortoni est une Bourse en permanence; toujours et à toute heure, on y trouve des acheteurs et des vendeurs d'effets publics, des agioteurs. On a donc pu profiter de la grande nouvelle pour faire des dupes au café Tortoni. »

Le journal ministériel *l'Étoile* répondit par des injures et accusa les *Débats* d'avoir calomnié gratuitement. L'incident n'eut pas d'autres suites.

III

C'est peu d'années après que le *Journal des Débats* comprit qu'il était de l'intérêt de ses lecteurs d'être tenus au courant du développement qu'on pouvait prévoir dans les affaires industrielles.

L'essor que les affaires allaient prendre sous la monarchie de Juillet décida le *Journal des Débats* à consacrer une revue hebdomadaire au mouvement financier. Cette revue hebdomadaire fut confiée à un homme qui a joué un rôle bien éclatant à la Bourse de Paris, qui a été l'un des pionniers du crédit public moderne, un homme d'une rare intelligence, M. Isaac Péreire. De 1838 à 1846, M. Isaac Péreire a fait, semaine par semaine, la chronique financière du journal, y dépensant des trésors de bon sens, y montrant ses connaissances théoriques jointes à la pratique des affaires. La lecture de ces revues hebdomadaires est instructive aujourd'hui encore; le mécanisme des opérations de Bourse y est expliqué avec une lucidité incomparable.

Si restreinte que soit en apparence la place que lui réservait dans ses colonnes le *Journal des Débats,* on pourrait cependant montrer, à l'aide des articles qu'il a publiés, que l'ensemble d'opérations qui se centralisent à la Bourse est indispensable au progrès et au bien-être matériels. La Bourse est un instrument de distribution des capitaux et du crédit, un organe qui fait refluer la vie vers les extrémités du corps,

qui met à la portée du fabricant, de l'agriculteur, les ressources dont ils ont besoin, qui facilite le placement ou la réalisation des capitaux disponibles, qui permet des emplois temporaires d'argent. Les opérations de change et d'arbitrage facilitent la liquidation des créances internationales et servent d'élément protecteur à la circulation métallique des pays riches. Il est absurde de condamner la Bourse sous prétexte qu'elle est fréquentée par des spéculateurs sans scrupule et qu'elle donne le spectacle de crises retentissantes, de fortunes rapidement faites et défaites. Le jeu de Bourse, avec toutes ses conséquences fâcheuses, ne doit pas être seul pris en considération : c'est le côté vicieux d'une institution aussi nécessaire aujourd'hui que la machine à vapeur, l'électricité ou tout autre outil perfectionné.

Arthur Raffalovich

LES SAINT-SIMONIENS

AU JOURNAL DES DÉBATS

Aux environs de 1832, agonisait à Paris, vieille déjà de plusieurs années, une association, un temps très florissante, qui, de quelque nom qu'on l'appelât, école, bande ou secte, avait le triple privilège d'intéresser et même de passionner les savants et les penseurs, d'amuser les badauds, d'agacer et d'horripiler les gens raisonnables. C'était celle des saint-simoniens. Henri, comte de Saint-Simon, un des derniers et des plus proches parents de l'auteur des *Mémoires,* était leur patron ou, comme ils disaient, leur père. Lui, dont le rêve fut d'avoir des « enfants extraordinaires », et qui, un jour, avouait ingénument à madame de Staël qu'il voudrait les lui devoir, pouvait, malgré l'effondrement de sa religion, se réjouir dans sa tombe : il s'était, par l'adoption et la prédication, donné des enfants vraiment très extraordinaires. Parmi eux, avec quelques niais et peut-être quelques malins, les premiers de l'époque, venus de tous les coins de la France, sortis de toutes les professions, instruits jusqu'à l'érudition, convaincus jusqu'à l'apostolat, fervents jusqu'au désintéressement et au martyre. Et l'on ne savait qu'admirer le plus, de leurs incontestables talents ou de cette foi adorablement naïve qui leur faisait accepter sans discussion et prêcher, bien mieux, pratiquer les doctrines du maître dans ce qu'elles avaient de plus sain et de plus solide, et à la fois de plus utopiste et de moins recommandable.

La presse, même la presse libérale, avait toujours été sévère aux saint-simoniens. On ne pouvait espérer que des hommes qui attendaient le salut du pays du respect des doctrines et de la durée des institutions fussent animés d'une grande tendresse pour des esprits qui représentaient à leurs yeux l'anarchie même en politique et en morale. Aussi les critiques du *Journal des Débats* avaient-elles toujours été fort vives et allaient même parfois jusqu'à l'indignation. Quand, en 1817, avait paru la *Morale terrestre,* que Saint-Simon soumit à la presse, comme une « bonne idée » dédiée à ses confrères, Hoffman se montrait extrêmement choqué de cet appel à la confraternité ; et au *Livre de l'industrie,* Fiévée daignait seulement reconnaître le mérite de la bonne foi, « l'un des plus respectables attributs de l'ignorance ». En 1820, lors du procès qu'avait valu à Saint-Simon sa fameuse *Parabole*[1] :

[1] « Que la France, écrivait Saint-Simon, perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers peintres, ses cinquante premiers poètes..., en tout ses trois mille premiers savants, artistes et artisans, il lui faudrait au moins une génération entière pour réparer ce malheur. Admettons que la France conserve tous ses hommes de génie, mais qu'elle ait le malheur de perdre, le même jour, Monsieur, frère du Roi, Mgr le duc d'Angoulême, Mgr le duc de Berry, etc., en même temps, tous les grands officiers, tous les ministres, tous les cardinaux, etc., et en sus dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement. Cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons ; mais cette perte de trente mille individus réputés les plus importants de l'État, il n'en résulterait pour l'État aucun mal. »

« Indignes blasphémateurs, s'écriait M. Duvicquet dans le langage emphatique de l'époque, vous insultez à tout ce que la naissance a de plus illustre, l'infortune de plus auguste, la vertu de plus digne de nos hommages, la religion de plus vénérable. » Et encore, en 1832, après la condamnation d'Enfantin et de ses disciples, le journal ne voulait voir en eux « qu'un objet de pitié pour quelques-uns et de ridicule pour tous ».

Mais ce jour-là mit un terme aux hostilités. La secte allait se disperser; toute velléité de propagande lui était interdite; l'ordre social n'avait plus rien à redouter d'elle; le danger dissipé permettait de rendre individuellement justice aux membres qui la composaient, à leur sincérité et à leur droiture, comme à la variété infinie de leurs aptitudes. Eux-mêmes lassés, sinon désabusés, aspiraient à quitter la méditation et l'apostolat pour l'action et la vie pratique. Le *Journal des Débats,* qui réunissait les hommes les plus distingués de son temps, les attirait : il ne leur tint pas rigueur et ouvrit ses portes à quelques-uns des mieux doués d'entre eux : à Émile Péreire, à Michel Chevalier, à Adolphe Guéroult, à Xavier Raymond et à d'autres moins connus, Broët et Urbain.

MM. Péreire et Michel Chevalier étaient les protagonistes de cette petite phalange. Je ne veux parler ici, et fort brièvement, que de leurs compagnons.

Urbain, passé en Afrique après l'anéantissement des saint-simoniens, devint interprète général de l'armée, eut, sous le second Empire, une grande part aux réformes qui furent opérées en Algérie, et adressa jusqu'à sa mort au journal des lettres pleines d'un bon sens robuste et d'un large patriotisme.

M. Broët, lui, appartient à la catégorie des saint-simoniens hommes d'affaires. Il les avait, du reste, connus fort peu de temps : il était très jeune, comme presque eux tous. Michel Chevalier était de 1806, Guéroult de 1810 et Raymond de 1812. Entré aux *Débats,* probablement avec l'appui de Péreire (car ils montrèrent un rare esprit de solidarité), il y avait été chargé d'une besogne peu enviée à cette époque exclusivement politique et littéraire : il faisait des articles sur le bilan de la Banque. C'étaient cependant alors les plus importants articles financiers du journal. Cela dura quelques années; puis il entra dans la Compagnie du chemin de fer de Lyon en qualité de secrétaire, avant la fusion, au moment des grandes affaires. M. Broët en avait le génie. Il y fut bientôt distingué, y prit une place importante et fit sa fortune. Il renonça dès lors au journalisme. En 1871, il siégeait à l'Assemblée nationale.

Tout autre était Adolphe Guéroult. C'était un écrivain de race et un véritable tempérament de journaliste. Il avait été par excellence, avec Michel Chevalier, le rédacteur théologique et cosmologique du saint-simonisme. C'est peut-être ailleurs qu'aux *Débats* qu'il a donné la pleine mesure de son talent; mais ce qu'il a écrit dans ce journal est déjà d'un maître. Il avait la plume facile, une vaste érudition et des humanités solides, et il se promenait volontiers parmi les sujets les plus variés. Au début, ainsi que ses coreligionnaires en Saint-Simon qui avaient passé au journalisme, il avait, craignant sans doute, au sortir de polémiques si chaudes, avec ses doctrines et ses amitiés de la veille, d'être un peu gêné dans ses jugements sur les hommes et sur les choses, fui la politique intérieure et s'était réfugié dans le domaine de l'étranger. Après Michel Chevalier, qui avait envoyé aux *Débats* ses lettres des États-Unis, lui en avait envoyé d'Espagne. Celles-ci comme celles-là furent très remarquées. Mais ils n'étaient, ni l'un ni l'autre, hommes à se contenter de ces études, on pourrait dire indifférentes, sur les pays d'au delà des monts ou des mers. Après un court séjour en Italie, A. Guéroult revint en France et resta jusqu'en 1842 au journal, d'où le gouvernement vint l'arracher pour en faire un consul.

La littérature, l'économie politique, l'administration, les voyages, tout lui était matière à des articles à la fois pleins de précision et d'éclat. Et quand par hasard il rencontrait sur sa route quelque œuvre qui lui rappelait ce passé dont il avait gardé une impression si profonde et qu'il ne reniait pas, il n'avait garde de s'en détourner. Il sentait alors son saint-simonisme lui remonter au cœur et aux lèvres, et le laissait librement s'épancher.

« Je l'avoue, disait-il dans une *Étude sur Fourier,* j'aime les utopies ; non pas ces cauchemars funestes qui appellent le désordre et le bouleversement, mais ces rêves magnifiques d'une grande imagination qui veut améliorer l'homme, embellir son séjour, alléger le poids de ses misères. Honneur à ceux qui s'égarent dans cette route ! C'est celle où se sont égarés Platon, Morus, l'abbé de Saint-Pierre et Saint-Simon. Ces rêveries-là élèvent et réchauffent le cœur ; et, comme c'est du cœur que viennent les grandes pensées, elles manquent rarement d'imprimer par contre-coup à l'intelligence une impulsion fécondante, lors même, ce qui est impossible, que le système entier ne contiendrait pas une parcelle de vérité. Il ne faut pas dire tant de mal des utopies..... Beaucoup de ces rêves-là n'ont été que des pressentiments ! »

M. Xavier Raymond a tenu aux *Débats* une place beaucoup plus grande qu'on ne le pourrait soupçonner à feuilleter en courant la collection du journal. Il possédait, pour y être et pour en être, tous les titres imaginables : d'abord son réel talent, dont il avait, de bonne heure, donné quelques échantillons au *Globe* et au *Temps ;* ensuite sa qualité d'ancien saint-simonien, puisqu'elle venait, — ironie des choses, — de servir de passeport efficace à plusieurs de ses amis. Il semble d'ailleurs qu'il ait été parmi eux un converti de la toute dernière heure ; ce qui s'explique : il n'avait en 1832 que vingt ans. Très probablement il fut attiré par le charme personnel d'Enfantin plutôt que par les théories saint-simoniennes, et c'est pourquoi, même après la dispersion de l'ordre, il le suivit en Égypte, lors de ses infructueuses entreprises du barrage du Nil. Mais son vrai titre était surtout celui d'ancien élève de M. Cuvillier-Fleury, dans cette vieille École de Sainte-Barbe des Champs dont il avait conservé un souvenir ému qu'il a traduit dans un délicieux article sur son vieux maître l'abbé Nicole. Et sans doute M. Cuvillier-Fleury s'était volontiers souvenu de son élève, puisque ce fut lui qui le recommanda à M. Armand Bertin et le fit entrer dans cette maison, dont il devait, — c'est bien l'occasion de recourir à cette métaphore, — être pendant tant d'années l'un des plus fermes piliers.

Il y traitait la politique courante ; il y donnait des articles du genre qu'on appelle « Variétés », notamment sur la géographie et les voyages. Des voyages il passait aux moyens de transport, et c'est ainsi qu'il acquit une compétence particulière dans les questions de marine. C'était chez lui une véritable passion, presque une obsession : ses amis l'en plaisantaient ; c'est à elle qu'il dut le surnom familier d' « amiral » ; c'est elle aussi probablement qui, vers 1845, l'entraîna en Chine avec la mission de Lagrenée, dont il fut quelque chose comme l'historiographe.

Revenu de ce voyage fort peu satisfait, Xavier Raymond rentra aux *Débats,* où il allait jouer un rôle nouveau et plus considérable. A côté du littérateur solide, instruit et souvent élégant, il y avait en lui un homme laborieux, méticuleux, exact, rempli d'ordre et de méthode, et en même temps suffisamment docile et souple. C'est celui-là qu'on vit, au retour de Chine, entrer en scène sous les auspices d'Armand Bertin. Xavier Raymond, dès longtemps l'ami, le familier, le confident du directeur du journal, devint alors, sans titre spécial, ce qu'était récemment encore parmi nous le très regretté Joussemet, avec peut-être moins de bonne grâce et d'esprit, mais avec autant de correction et de précision. Le rôle n'était pas toujours commode,

surtout pendant les absences, d'ailleurs rares et courtes, du grand chef. Les *Débats* comptaient des hommes éminents, inconsciemment complaisants et faciles avec les Bertin, leurs pairs en même temps que leurs patrons, mais quelque peu ombrageux avec tout autre. Xavier Raymond se tira à merveille de ces fonctions difficiles : ceux qui l'y ont connu parlent encore de lui avec estime et sympathie.

Son activité littéraire n'en était point ralentie. Il donnait à la *Revue des Deux Mondes* des articles délicats et substantiels sur la politique étrangère, la diplomatie, les questions militaires et la marine. Il publiait des livres originaux ou d'importantes traductions sur l'Inde, la Turquie, la Chine, l'Afghanistan, le Mexique, etc. En même temps, il avait continué au journal une collaboration de tous les instants. La liste de ses articles en tous genres est infinie et ne cessa de s'allonger jusqu'à la mort de M. A. Bertin. Lui parti, la situation de Raymond devenait tout autre. Ses articles alors s'espacèrent et bientôt se spécialisèrent de nouveau. Il revint à ses chères études de marine, et c'est ainsi que l'une des dernières était, en 1872, consacrée à la comparaison mélancolique que, témoin attristé de nos défaites, il faisait des flottes de la France et de l'Allemagne.

Voilà, en quelques traits bien insuffisants, ce qu'ont été les collaborateurs que le saint-simonisme a fournis au *Journal des Débats*. N'ayant pas à parler des deux plus considérables d'entre eux, de Michel Chevalier et de Péreire, je ne pouvais pas songer à montrer quelle durable influence avait exercée sur eux cette première discipline de leur esprit. Tout au moins dirai-je qu'ils n'ont jamais été infidèles à leurs anciennes doctrines, et qu'ils ont eu le courage, leur ayant dû tant de railleries et d'excommunications, de les défendre dans ce qu'elles avaient de défendable, comme le *Journal des Débats* a eu le libéralisme de leur permettre de les soutenir. Et j'ajouterai qu'en faveur de ce Saint-Simon, dont ils étaient encore tout pleins, mais que le public ignorait ou méconnaissait, ils ont laissé, par leurs écrits ou par leurs actes, cette irrésistible impression qu'il lui a fallu être un homme supérieur pour avoir produit de tels disciples.

Joseph Chailley

LA CHRONIQUE JUDICIAIRE

La chronique judiciaire n'a-t-elle pas sa raison d'être entre le *Fait divers* et le théâtre? N'apparaît-elle pas au milieu des drames de la vie et des intrigues de la scène comme le trait reliant souvent l'une à l'autre la réalité et la fiction? La prendre à la fin du siècle dernier, la parcourir à grandes étapes, lui emprunter en marche quelques souvenirs, tel est le seul rôle que nous permette le cadre étroit dans lequel nous sommes obligé de faire tenir son histoire.

On la trouve d'abord éparse parmi les faits divers, auxquels elle est mêlée sous le titre : *Paris*. Mais si les comptes rendus judiciaires de cette époque ont le tort d'être d'une brièveté regrettable, ils ne sauraient encourir le reproche, quelquefois fait de nos jours à la presse, de préparer l'opinion dans un sens ou dans l'autre. Un des procès qui semblent avoir le plus vivement passionné le public en l'an VIII, est la plainte en escroquerie « rendue » par le tribun Courtois contre le banquier Fulchiron, qui, avant d'être plaidée, fut tant de fois renvoyée « à primidi prochain, cinq heures du soir », ou « à la décade suivante ». Or, voici la réflexion dont le rédacteur accompagne l'annonce de l'ouverture des débats :

« La prudence du tribunal nous dispense de rien préjuger sur une affaire entre deux citoyens dont le caractère et la réputation auroient dû être un obstacle à un procès aussi scandaleux. »

Les avocats, en revanche, recueillent déjà des mots flatteurs : « Le citoyen Becquet-Beaupré, défenseur de Courtois, a pour adversaires les citoyens Bellart, Chauveau-Lagarde, et *autres défenseurs estimables et connus.* »

Le procès de Moreau, de Georges et de Pichegru va marquer, en 1804, une phase nouvelle. Les *Tribunaux* renoncent alors à l'hospitalité des *Faits divers*. Les débats de cette grande cause vont figurer en première page avec un titre, et, quelques jours avant leur ouverture, on publiera l'acte d'accusation par tranches, avec « la suite à demain » de nos feuilletons d'aujourd'hui. Quant aux séances du tribunal criminel spécial chargé de juger l'affaire, elles vont être l'objet, non plus comme par le passé d'une succincte et sèche analyse, mais d'articles étendus où la sténographie tient une large place. Peu de détails échappent dorénavant à la plume du rédacteur. Quelques-uns donnent véritablement l'illusion d'un procès moderne. L'auditoire est houleux. — « Le président a commencé par la lecture de la loi sur la police intérieure des tribunaux, et il a annoncé qu'il feroit arrêter ceux qui troubleroient l'ordre par des marques d'approbation ou d'improbation. » En lisant ces lignes, extraites d'un procès de conspiration en 1804, ne se croirait-on pas, en 1873, spectateur à Trianon d'une séance de l'affaire Bazaine?

Si le barreau récolte parfois des éloges, parfois aussi le barreau réclame.

Le 28 novembre 1805, Me Babois se lamente en ces termes :

« *Au rédacteur.*

« J'ai été cruellement traité, Monsieur, dans le compte qui a été rendu dans le *Journal de l'Empire* (c'était alors le titre) du 26 brumaire, de l'affaire Denis

Duval, que j'ai plaidée devant la cour de justice criminelle de Paris, les 17 et 18 du même mois... »

Et il ne faut pas moins que l'intervention personnelle du rédacteur en chef pour panser la blessure faite au pauvre Babois. On lit, en effet, en renvoi, au bas de la même page :

« *Note de M. le rédacteur en chef.* — M. Babois, défenseur de Duval, habite Versailles, et nous reconnoissons avec plaisir que les hommes les plus respectables par leur caractère, et dont plusieurs nous sont connus depuis vingt ans, nous ont parlé de lui d'une manière à nous convaincre qu'il a été victime de la plus noire calomnie. » (M. de la Fleuterie, substitut du procureur général, avait reproché à Mᵉ Babois, en pleine audience, « une tentative de transaction honteuse et déshonorante avec les débiteurs de son client ».)

Les relations entre le barreau et le *Journal des Débats* furent encore momentanément troublées, en 1808, par un article signé D., sur le *Recueil des causes célèbres,* de M. Méjean. Chemin faisant, le rédacteur avait écrit que si l'on avait *peut-être* « quelques bons avocats », on n'avait pas « un seul homme véritablement éloquent ». Et il ajoutait : « Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que ceux qu'on regarde maintenant comme les plus fermes soutiens du barreau commencent à vieillir; ils chancellent, et aucun jeune orateur ne se présente pour les remplacer; de sorte que, dans quelque temps, on sera réduit à regretter encore la médiocrité d'aujourd'hui. »

Cette critique, pourtant bien douce, bien anonyme surtout, eut le don d'exaspérer plusieurs avocats du barreau de Paris, entre autres Mᵉ Delamalle, « conseiller titulaire de l'Université impériale », qui, dans une lettre adressée au *Journal de l'Empire,* prit à partie M. D., et le menaça d'un procès « en réparation d'injures ». Pour calmer sa colère, le journal dut insérer l'avis motivé d'un jurisconsulte « en la cour d'Amiens », M. Demaligny, qui, d'office, et comme *ancien,* intervenant dans la querelle..., donna tort à Mᵉ Delamalle :

« Un journal des tribunaux, sagement critique, écrivait M. Demaligny, seroit à désirer. Il seroit utile à notre jeunesse et à l'éloquence du barreau; l'émulation qui aspire à la perfection y trouveroit de grands secours. La critique est utile à l'art, et non fâcheuse à ceux qui la professent; elle ne peut déplaire qu'au sot orgueil. Partant, M. D... n'a pas mérité la menace d'un procès pour le mettre à sa place; il y est fort bien. Nous l'invitons à continuer sa critique, afin de former le goût de ceux qui nous succèdent au barreau, puisque les modèles nous manquent aujourd'hui.

« Délibéré à Amiens, ce 10 janvier 1809.

« DEMALIGNY. »

A part ce léger nuage, les rapports du journal avec le Palais sont, au reste, des meilleurs. Quelques années plus tard, le 6 décembre 1819, Berryer fils, le grand Berryer, y publiera un article sur le *Traité des contrats et des obligations,* de Duranton; et après lui, d'autres comptes rendus de livres juridiques seront signés par Mermilliod, Blanc, Billecocq et Lanjuinais.

A partir de l'affaire Fualdès, dont les premiers débats s'ouvrent au mois de mars 1817 devant la cour d'assises de « Rhodez », les *tribunaux,* à chaque procès retentissant, vont s'emparer de presque toutes les colonnes et condamner momentanément la rédaction politique et littéraire du journal à un véritable chômage.

Quelquefois, l'attaque politique ne dédaigne pas de se déguiser en nouvelle judiciaire. En 1819, un différend s'est élevé entre Benjamin Constant et les créanciers du propriétaire d'un immeuble qu'il vient d'acheter. Un référé est introduit devant

le tribunal, et, le 16 janvier, les *Débats* commencent ainsi l'entrefilet consacré au procès : « M. Benjamin Constant s'est rendu acquéreur, le 30 août 1817, d'une maison située à Paris, et qu'il a peut-être trouvée un peu chère, après les élections... » — Aussitôt, lettre rectificative de Benjamin Constant, qui accuse « de trois gros mensonges le petit article », et le surlendemain 18, maintien, par le rédacteur, « du fait annoncé dans son exactitude littérale ».

Cinq ans plus tard, en 1824, dans une affaire criminelle, « le procès de Lescouffe et de sa mère », va être poussé le premier cri de guerre contre la publication anticipée des actes d'accusation : — « ... Fatal résultat, s'écrie Mᵉ Scribe, de cette publicité donnée par les journaux aux actes d'accusation, avant que la défense ait pu se faire contradictoirement entendre! » Et, en renvoi, au bas de la colonne où a été reproduite cette phrase de l'avocat, le rédacteur judiciaire, déclinant le reproche, rappelle que, quant à lui, il s'est fait un devoir de ne publier cet acte que le jour même de l'audience.

Le procès de M. de Chateaubriand, en 1833, n'est pas l'un des moins riches en détails oubliés, croyons-nous, aujourd'hui. Malheureusement, il nous faut choisir. Le vicomte de Chateaubriand vient, on le sait, répondre devant le jury de son *Mémoire sur la captivité de madame la duchesse de Berry,* qui se terminait par le fameux : « Madame, votre fils est mon Roi. » Le président l'interroge, et (28 février 1833) — « M. de Chateaubriand, dont la seule présence excite le plus vif intérêt, répond : Je me nomme François-Auguste de Chateaubriand. Je ne puis préciser exactement mon âge, ni le lieu de ma naissance, n'ayant pas mon extrait de baptême... Je n'ai pas de profession, et demeure à Paris, rue d'Enfer, nᵒ 84. »

L'espace qui nous est mesuré ne nous permet que de mentionner les grandes causes de cette époque, fertile en drames judiciaires. Au mois de juin 1835, la cour d'assises de la Seine condamne à dix ans de reclusion Émile de La Roncière, pour tentative de viol sur la personne de mademoiselle de Morell, de La Roncière, « dont le nom, a dit Mᵉ Rousse, était un épouvantail pour toutes les mères, et un objet de curiosité confuse pour les jeunes filles qui l'entendaient prononcer sans cesse à demi-voix ». L'année suivante s'ouvrent, devant la Cour des pairs, les débats de l'affaire Fieschi. Le journal consacre de longs articles à ces procès et à tant d'autres.

Mais voici l'affaire de madame Lafarge! A ce moment, la chronique judiciaire va briller de tout son éclat. Peu de causes, il est vrai, ont eu à un tel degré le don de passionner l'opinion publique, et de celle-là on peut dire que, pendant près d'un mois, elle a tenu en suspens l'attention du monde entier. Les interminables audiences de cet inoubliable débat sont envoyées *par estafette* au journal, et reproduites *in extenso*. Longtemps avant l'audience, on a publié, d'après la *Gazette des Tribunaux* et le *Droit,* les interrogatoires que le président des assises a fait subir à l'accusée dans la maison de justice de Tulle, avant sa comparution devant le jury, le rapport des chimistes experts, l'acte d'accusation et tous les documents se rattachant, de près ou de loin, au procès. Enfin, les débats s'ouvrent en septembre 1840! A certains jours, alors, il devient difficile de découvrir, à part l'affaire Lafarge, autre chose dans ces colonnes que le titre du journal et la signature de son gérant.

Peut-être assistera-t-on de nouveau avec intérêt à l'entrée de Marie Cappelle à l'audience :

« ..... Bientôt arrive madame Lafarge, appuyée sur le bras de Mᵉ Paillet, son défenseur. Elle s'assied sur le banc des accusés. Tous les regards se dirigent vers elle, mais on ne remarque aucun signe d'une indiscrète curiosité; le public paraît attendre avec respect la décision de la justice. Madame Lafarge est complètement vêtue de noir; sa robe et son châle de laine sont ceux d'une

veuve : elle est mise avec une élégante simplicité. Ses cheveux, d'un noir de jais, sont disposés en bandeaux ; elle a des yeux noirs d'une grande pureté, et dont le trait a quelque chose de velouté ; malgré son excessive maigreur, son visage présente un ovale parfait. Une pâleur livide, que relèvent et rendent plus effrayante encore l'ébène de ses cheveux et les vêtements de deuil dont elle est couverte, règne sur tous ses traits amaigris par les longues tortures de la captivité. Mais lorsque ses yeux, quelque temps baissés, se relèvent, on voit que le courage qui l'anime intérieurement leur a conservé toute leur vivacité... »

Au début de l'année 1852, les *Débats* perdent un de leurs plus dévoués et plus précieux collaborateurs, M. Breton, le doyen, presque le créateur de la sténographie en France. Durant plus d'un demi-siècle, M. Breton a donné dans le journal tous les grands débats politiques et judiciaires. Il rendait compte, en janvier 1793, du procès de Louis XVI, et, cinquante-cinq ans plus tard, de la séance au cours de laquelle était envahie l'Assemblée constituante, le 15 mai 1848 ! Le plus bel hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire n'est-il pas de rappeler le magistral portrait que, le 17 janvier 1852, M. John Lemoinne traçait de cet historien modeste, « dont la longue existence, si bien remplie par le travail, se trouve comprise entre deux dates célèbres : entre le 10 août 1792, où la force passe des mains d'un seul homme dans les mains d'une Assemblée, et le 2 décembre 1851, où elle passe des mains d'une Assemblée dans celles d'un seul homme..... » ?

« ... Il n'y a pas un homme de ce temps-ci, ajoute M. John Lemoinne, qui ait vu plus, et qui ait vu mieux que M. Breton. Les philosophes qui écrivent l'histoire lui donnent leurs systèmes ; les poètes, leurs couleurs ; les hommes privilégiés qui font les événements sont trop acteurs pour pouvoir être juges. C'est comme dans les triomphes et les processions ; ceux qui y figurent avec les faisceaux et les fanfares ne voient pas et n'entendent pas. Il n'y a que ceux qui occupent les fenêtres ou les estrades qui peuvent voir et juger successivement le monde qui passe. Eh bien ! on pourrait dire que M. Breton a été pendant soixante ans à la fenêtre ; soixante ans pendant lesquels l'univers a présenté des changements à vue et des effets de kaléidoscope, comme nous n'en reverrons peut-être pas. (Nous disons *peut-être*)... »

Et, quelques lignes plus loin, M. John Lemoinne s'écrie : « C'est quelque chose d'effrayant que de calculer la somme de paroles humaines que cette plume infatigable a versée sur le monde ! »

A la mort de M. Breton, la chronique judiciaire est confiée à M. Bertin[1], qui, pendant quinze années, rend compte de procès dont quelques-uns resteront célèbres : celui du comte Orsini (les bombes de l'Opéra) ; celui du docteur Couty de La Pommerais, qui empoisonne madame Dubizy, sa belle-mère, et madame de Pauw, sa maîtresse ; celui de Dumollard, qui assassine les unes après les autres, pour les voler, ses servantes, et, victime de son appétit, finit par avouer dans sa prison contre la promesse d'une ration supplémentaire de viande !

En 1865, le bulletin judiciaire passe aux mains de M. Émile Legrand, qui le rédige jusqu'à sa mort, en 1884.

Il serait injuste cependant de ne point nommer M. Dréolle, qui, en 1873, fut seul chargé, et s'acquitta d'une façon très remarquée, d'un rôle qui ne passait pas pour une sinécure : le compte rendu de l'affaire Bazaine. M. Dréolle revenait, chaque soir, si tard de Versailles, et terminait ses articles si avant dans la nuit, que, pendant les deux mois que dura le procès, il dut achever ses nuits au journal même.

Émile Legrand, l'un des premiers, eut le mérite de substituer au compte rendu sténographié des tribunaux une analyse plus ramassée, des pages plus vivantes qu'autrefois, sans cesser pour cela d'être aussi fidèles. Mais son activité prodigieuse ne devait pas s'en tenir là. S'il ne fut pas le créateur des informations parlementaires,

[1] M. Bertin n'était pas le parent des directeurs du journal ; il était le gendre de M. Breton.

dont M. Tanski, rédacteur au *Journal des Débats*, eut la première idée sous la monarchie de Juillet, Émile Legrand sut, en 1871, après la chute du gouvernement qui, en renversant la tribune, avait supprimé, faute d'aliment, ce genre d'information, reprendre les traditions de son devancier; il excella bientôt dans cette mission délicate et toute de nuances; et sur la tombe de l'ami regretté qu'il perdait, M. Léon Say a pu dire :

« Émile Legrand était un vrai journaliste; passionné pour son art, il était toujours loyal envers son public et envers son journal, qu'il respectait l'un et l'autre. La loyauté, d'ailleurs, lui était naturelle; elle formait le fond de son caractère, et elle lui avait valu les sympathies des hommes politiques de tous les partis. C'est ce qui explique comment il avait pu, en s'insinuant dans les confiances qu'il ne trompait jamais, obtenir, pour ainsi dire, la collaboration anonyme de la plupart des membres du Parlement. »

Nous avons pris la chronique judiciaire au commencement de ce siècle, pour en montrer, dans une rapide esquisse, les transformations successives. Mais quand ce siècle naissait, déjà c'était une aïeule; elle existait bien avant; elle a peut-être existé toujours! L'homme, processif par nature, aime à connaître, à surveiller son droit. Est-ce instinct d'ignorant qui, selon la parole de Montesquieu, sent confusément « qu'une injustice faite à un seul est une menace faite à tous »? N'est-ce pas plutôt cette curiosité maligne qu'un moraliste sévère pour ses contemporains a si cruellement définie par cette maxime : « Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui »? Hélas! ce goût marqué pour les choses du Palais va chaque jour grandissant, et la chronique judiciaire a chance de vivre aussi longtemps que la malice humaine.

E. Le Berquier

LES FAITS DIVERS

Qu'est-ce que le Fait divers? En raison de sa diversité même, il échappe à toute définition rigoureuse. Dans un grand journal, où chaque élément a sa case marquée, une foule de constatations, d'avis, d'informations, dont la formule générale pourrait être *Scribitur ad narrandum, non ad probandum,* se réunissent sous la rubrique « Faits divers », et par un solécisme que l'usage a consacré, on en est arrivé à dire un « Fait divers » comme on a dit un « Cent-Suisse » et un « Cent-garde ». Ce collecteur de grosses et petites nouvelles relate les accidents, les crimes, les suicides, les aventures romanesques, les incidents et les manifestations de la rue, tantôt enregistrant un simple procès-verbal de police, tantôt se mettant en frais de littérature et prenant la forme anecdotique. Ses peintures, ou, — plus modestement, — ses photographies au jour le jour, offrent un réel intérêt, car, suivant l'expression d'un historien, « les mœurs et la couleur du temps s'y montrent en action ».

Comme tout ce qui touche à la presse, le Fait divers s'est considérablement modifié depuis son origine : il a eu ses évolutions et même ses révolutions. Il y a cent ans, le « reporter » n'existait pas encore; ce n'est que bien plus tard qu'il naîtra. Graduellement, à la faveur des inventions modernes, — chemins de fer, télégraphe, téléphone, vélocipède, — il créera tout un mécanisme complexe destiné à recueillir et à répandre l'information. Jadis, l'informateur n'avait pas à son service tous ces moyens d'action. Le Fait divers d'autrefois est empreint d'une naïveté, d'une bonhomie qui contrastent souvent d'une façon piquante avec le style pompeux et fleuri qu'il revêt volontiers, suivant la mode du temps. S'il est moins « documentaire » que celui d'aujourd'hui, par contre, il est souvent plus philosophique; s'il est moins indiscret, moins envahissant, déjà il touche à tout.

Tel nous le trouvons à son apparition, en l'an VI (1798). A cette époque, on le sait, le *Journal des Débats,* qui n'a que le format d'un in-8°, est encore exclusivement consacré aux actes officiels et aux séances des Assemblées.

A la suite de ces comptes rendus, sous la rubrique vague « Paris », commencent à se glisser subrepticement des nouvelles dans le genre de celle-ci :

« On a donné avant-hier, au théâtre de la République et des Arts, la seconde représentation d'*Horatius Coclès.* L'annonce de cette pièce avoit attiré un concours immense de spectateurs.

« Le général Bonaparte y a paru; quoiqu'il ne fût point en uniforme et qu'il eût pris soin de se tenir dans le fond de sa loge (aux secondes en face du théâtre), il a été aperçu, et aussitôt la salle a retenti d'applaudissemens unanimes et longtemps prolongés, et des cris de *Vive Bonaparte!* La modestie du jeune héros sembloit souffrir d'un pareil accueil.

« Il a dit à une personne qui étoit dans la loge à côté de la sienne : « Si j'avois su que les loges « fussent si découvertes, je ne serois pas venu. »

(12 nivôse an VI.)

Cet avis mérite d'être cité :

« Le ministre des relations extérieures donne demain un grand souper, suivi de bal, au général Bonaparte et à son épouse. Il y a plus de quatre cents personnes invitées.

« La circulaire d'invitation contient cette phrase : « Vous jugerez convenable, j'en suis sûr, de « vous interdire tout habillement provenant des manufactures anglaises. »

(13 nivôse an VI.)

Au cours du même mois de nivôse an VI, on signale la fabrication de faux sous, établie « dans les bâtiments de la ci-devant Madeleine » ; et en pluviôse, on raconte qu'un « particulier » aurait « fait découvrir chez une femme publique, près de l'Arsenal, une boucherie de chair humaine, trois têtes dans une paillasse, etc. ».

Les Faits divers, on le voit, sont déjà fort variés. L'antithèse s'y épanouit dans toute sa beauté. On lit (n° du 17 ventôse an VIII), immédiatement après les nouvelles politiques de l'étranger, sous le titre « République française » :

« L'usage des masques n'est pas tombé avec le carnaval. Sans parler de ceux qui ne se démasquent jamais, les Parisiens courent dans les bals et dans les fêtes chercher des délassements. Il y avoit encore hier huit ou neuf bals publics à Paris, sans compter les bals particuliers où des familles entières vont payer leur tribut à la folie. A côté de ce tableau, la fureur des suicides reprend plus que jamais parmi nous. Avant-hier, vers les trois heures du soir, une jeune femme, mère de deux enfants et enceinte, s'est précipitée d'un troisième sur le boulevard, près de la Comédie-Italienne. Elle avoit eu la précaution de se bander les yeux avec un mouchoir blanc. La malheureuse s'est brisé la tête sur le pavé. On attribue son désespoir à l'abandon où venoit de la laisser le père de ses trois enfants. »

L'anecdote suivante, datée du 20 floréal an VIII, ne déparerait pas aujourd'hui les « échos » des journaux du boulevard :

« La parure peu décente d'une très belle femme a occasionné hier, vers les huit heures du soir, un léger mouvement aux Tuileries. Ses épaules, entièrement découvertes, et quelques autres circonstances de son ajustement, ont attiré des regards non moins indiscrets que son habillement. Un homme de très bonne mine lui donnoit la main. Il lui a proposé de se retirer. L'espace à parcourir pour gagner la grille étoit considérable. La foule l'a suivie, et l'on conçoit ce que cette dame a dû souffrir de quelques propos trop familiers (*sic*). »

Un Fait divers de nivôse an VI nous a révélé la grande modestie du général Bonaparte; un Fait divers du 10 germinal an VIII nous montre la sollicitude du premier Consul pour un « pékin » maltraité par un militaire :

« Le fils du propriétaire du café Valois, pressé contre un mur, a le malheur de heurter involontairement un grenadier de la garde consulaire, descendant d'un fiacre; il s'empresse de lui demander excuse; mais le féroce grenadier lui assène un violent coup de sabre qui lui fend une partie du crâne. Le premier Consul, apprenant avec indignation cette atrocité, a ordonné la prompte mise en jugement du coupable; il a sur-le-champ envoyé au malade un des chirurgiens de sa garde, le citoyen Dudoujon, célèbre par son habileté, et notamment par la guérison du général Heiller. Plusieurs officiers de l'état-major vont souvent visiter le malade, dont on craint bien que la blessure soit mortelle. »

Parfois, le Fait divers affecte les dimensions et les allures du genre d'article que l'on a depuis baptisé « Chronique ». Témoin celui-ci (27 germinal an VIII), malheureusement trop long pour être reproduit tout entier :

« Parmi tous les moyens que l'indigence ou plutôt la mendicité emploient pour exciter la pitié publique, la musique est un des plus usités. C'est qu'en effet il n'en est pas de plus efficace pour fixer l'attention et émouvoir le cœur. Le tigre et l'agneau, le vautour et l'alouette, le Hottentot et le Parisien, tout ce qui respire dans les airs et sur la terre, dans les forêts et dans nos villes, est sensible aux charmes de la mélodie. La musique est la langue universelle de la nature..... »

Musset a dit :

Fille de la douleur, harmonie! harmonie!

Le chroniqueur de l'an VIII, après un préambule plein de lyrisme, semble s'attacher à démontrer que la musique est prosaïquement fille de la mendicité.

« Depuis quelque temps, poursuit-il, il est assez ordinaire de trouver, sur le soir, au coin des rues et sur les places publiques, des femmes, souvent jeunes encore, qui, vêtues avec décence et propreté, la tête couverte d'un voile noir, réclament la charité des passans, en chantant quelque ariette d'opéra ou quelque romance amoureuse. Il en est même qui s'accompagnent assez agréablement sur la guittare (*sic*)... Cet air mystérieux, les marques d'éducation ne laissent pas d'inspirer un certain intérêt. L'imagination, qui pénètre à travers le voile le plus épais, ne manque pas de nous représenter la chanteuse comme une beauté d'autant plus malheureuse qu'elle a dû connoître l'aisance et le bonheur, si on en juge par les talens qu'elle possède. Souvent un compère se mêle dans la foule; il la reconnoît : C'est elle, dit-il, oh! c'est bien elle. On ne peut s'y méprendre; voilà sa voix, sa taille, sa tournure. La curiosité s'éveille : on le questionne; il murmure à l'oreille de ses voisins : la ci-devant baronne de ***, la ci-devant marquise de ***. A l'entendre, cette victime des circonstances a eu trente mille livres de rente, un hôtel à Paris, une voiture, des laquais, etc., etc., et les badauds de laisser tomber les gros sous, voire même les écus dans le petit corbillon que leur présente madame la marquise, qui n'est souvent qu'une fille retirée du service.

« Il est une de ces chanteuses qui, pour accroître l'intérêt, emploie un moyen dont le succès peut servir à caractériser la moralité de ce siècle. Elle traîne dans une petite carriole un jeune enfant qu'il lui seroit facile de faire passer pour légitime, mais qu'à la honte des mœurs, elle trouve plus avantageux de présenter à la commisération publique comme le fruit de ses amours avec un perfide qui l'a inhumainement délaissée. C'est ce que nous apprend un grand écriteau placé au-dessus de la tête de l'enfant; c'est, de plus, le sujet très édifiant d'une complainte que chante la mère, et dans laquelle cette nouvelle Ariane fait l'historique de sa passion malheureuse et accuse la perfidie de son ingrat Thésée. Voilà ce qui s'appelle tirer parti de tout. »

Ce tableau de genre, aux couleurs un peu passées, n'est-il pas tout à fait joli, et ne croirait-on pas qu'il a inspiré à Eugène Süe son fameux type de « la Goualeuse » des *Mystères de Paris,* que le *Journal des Débats* devait publier en feuilletons quarante-deux ans plus tard?

Le 21 messidor an VIII, un savant, — un aide-géologue au Muséum, s'il vous plaît! — M. Denys Montlfort, ne dédaigne pas de signer une chronique *Sur la lionne de la ménagerie.*

« La superbe lionne de la ménagerie du Jardin des plantes a mis bas le 17.

« Loin de son climat natal et de l'ardeur brûlante des sables de l'Afrique, elle souffrit beaucoup. De longs gémissemens sourds et prolongés annoncèrent à son gardien que le moment qu'il attendoit avec tant d'impatience étoit venu. Étendue sur le flanc, elle donna deux lionceaux. Sûr de son empire, Félix (le gardien), renfermé dans la loge de ses lions, présida, au milieu de ces deux fiers animaux, à cet accouchement laborieux, et ce fut la douleur dans l'âme qu'il se vit frustré dans le plus ardent de ses désirs : les nouveau-nés ne respirèrent pas. C'est lui qui avoit veillé l'instant de la puberté de son lion, de ses élèves : comme les peuples de l'Égypte, il avoit joint le frère avec la sœur; et souvent en plein jour, par une ombre factice, il créoit pour eux celle de la nuit. C'est ainsi qu'il sut les engager à des ébats qui auroient dû couronner ses espérances; car il avoit remarqué que ces deux beaux animaux ne se livroient aux caresses intimes que dans le silence, l'obscurité et la solitude..... »

Ce petit morceau est vraiment achevé. Combien est poignant ce funèbre dénouement de l'idylle léonine contée avec un art consommé de l'euphémisme! combien touchante la douleur de ce précurseur des Bidel et des Pezon, de ce malheureux Félix si mal récompensé de ses soins délicats!

Quelque vingt ans plus tard, sous la Restauration, nous trouverons, à la date du 5 mai 1823, le récit d'une fête donnée à Saint-Ouen par madame du Cayla, en l'honneur de Louis XVIII. Le style « noble » y fleurit :

« Saint-Ouen, avait dit avec beaucoup de grâce et de bonheur madame la comtesse du Cayla, est le Deux-Mai à toute la France; je n'en suis pas la propriétaire, je n'en suis que la concierge.

Ce mot heureux annonce l'objet de la fête... Les Grâces surtout étoient très bien représentées. Plus de deux cents dames ornoient et embellissoient cette fête... C'étoit un spectacle charmant que de voir arriver à la fois tant de magnifiques voitures légèrement traînées dans l'avenue et les allées du parc par de superbes coursiers... »

On inaugure, à cette occasion, un portrait du Roi par Gérard; on joue une pièce d'un auteur « connu par ses bons sentimens et son royalisme, qui l'inspirent toujours si bien et qui peut-être l'ont inspiré mieux que jamais, mais que sa modestie défend de nommer »... « Un autre écrivain très spirituel et très royaliste, M. Désaugiers, a fait des couplets charmans et parfaitement adaptés à la circonstance. » Enfin, on a chanté « une cantate de la composition de M. Aubert ».

« Qu'on me permette, écrit en terminant le chroniqueur, de recueillir le mot d'une dame aimable. Ce mot a peut-être l'air d'un calembour; mais il n'est pas dépourvu de sentiment, ce qui est rare dans un calembour : On peut bien dire, a-t-elle observé en voyant les musiciens et en écoutant leurs accords, qu'ici le nom du Roi a été célébré jusque sur les toits. (On avoit installé un orchestre sur le toit d'un pavillon.) »

C'est ce qu'on appelle aujourd'hui, un « mot de la fin ».

Le champ du Fait divers s'élargit tout naturellement, à mesure que s'agrandit le format du journal. Mais la place nous manque pour faire d'amples citations, et nous devons nous borner à une revue sommaire et rapide de quelques faits typiques.

Sous le Consulat et sous l'Empire, on paraît avoir une prédilection marquée pour les histoires extraordinaires de « sauvages ». Il y a, en l'an IX, l'enfant sauvage de l'Aveyron, puis le jeune sauvage de Toulouse, puis, en 1814, la « femme trouvée entièrement nue sur les hautes montagnes du canton de Viedessos (Pyrénées), — une veuve inconsolable, qui paraît avoir appartenu au meilleur monde et que ses malheurs ont rendue folle ». Le 9 avril 1805, on raconte avec force détails le dramatique suicide d'un étudiant en médecine dont les moyens d'existence « se réduisoient à dix sous par jour ». Dans le même numéro, le récit suivant est, par contre, d'une concision digne de Tacite :

« Un homme âgé épousa, il y a quelque temps, à Bordeaux, une jeune personne; il crut s'apercevoir, peu de jours après, que sa femme en aimoit un autre. La jalousie le rend cruel et hypocrite. Il invite son rival à dîner, lui fait mille amitiés, l'entraîne à la promenade dans un endroit écarté, et le tue d'un coup de pistolet tiré à bout portant. »

Aujourd'hui, ce crime, qui rappelle l'affaire Fenayrou, s'intitulerait « le drame de Bordeaux », et occuperait au moins une demi-colonne pendant plusieurs jours. Le 31 mai 1806, on annonce que « la construction des portiques destinés à l'exposition des produits de l'industrie française, aux fêtes de mai, est en pleine activité ». Ces portiques s'élèvent « en avant du quinconce du Gros-Caillou et de la rue de l'Université..... », juste dans ce quartier prédestiné où se feront les expositions universelles de 1867, de 1878, de 1889! La circulaire du préfet de police aux commissaires de police, publiée le 18 mai 1806, est un curieux spécimen de littérature administrative. Il s'agit de mesures à prendre pour prévenir la chute des pots de fleurs sur la tête des passants. La circulaire commence par cette phrase : « Le printemps est la saison, Messieurs, où les fleurs sont recherchées avec le plus d'activité... », et finit par celle-ci : « Ce sont les étages supérieurs qu'il faut surveiller avec un soin particulier. Élevez vos regards jusqu'à la lucarne qui éclaire le galetas du pauvre... » On dirait, en vérité, que cette circulaire a jailli, sous l'influence du printemps, de la même veine sentimentale d'où, quarante ans après, Barateau et Étienne Arnaud tiraient la romance populaire : « C'est le jardin de Jenny l'ouvrière... »

En 1817, une lettre de « Rhodez » annonce en cinq lignes que, dans la soirée du 17 mars, M. Fualdès, ancien magistrat, a été assassiné en sortant de chez lui. La lettre est datée du 5 avril. La nouvelle du crime qui aura un si grand retentissement a donc mis dix-huit jours pour arriver à Paris! Le 9 avril seulement, quelques détails sont empruntés au *Journal de Toulouse,* où nous notons ce passage : « Des personnes de l'art ont de suite constaté toute l'atrocité du crime; il seroit douloureux de la retracer ici. » La presse d'à présent ne connaît ni ces lenteurs de transmission, ni ces scrupules au sujet des « horribles détails ».

La période de 1816 à 1818 est marquée par la grande vogue des « montagnes russes », agrémentées de « beaucoup d'autres jeux ». A ce moment, « de compte fait, Paris possède en théâtres, bals, concerts, spectacles forains, soirées amusantes, jardins, avec ou sans montagnes, *cent quatorze lieux* d'amusement faisant recette à la porte ». (N° du 21 mai 1818.) Nos montagnes russes d'aujourd'hui ne sont donc que du vieux neuf. La question du percement de l'isthme de Panama, le projet de Paris port de mer, l'exploration de l'Afrique centrale, encore du vieux neuf, comme on peut s'en convaincre en se reportant aux numéros du 3 février 1826 et du 12 décembre 1824. Et le bal de l'Opéra? « Rencontrer la fatigue en courant après la variété; trouver le dégoût en poursuivant le plaisir; s'ennuyer en paroissant se divertir : voilà ce qu'on a vu samedi au premier bal masqué de l'Opéra, et ce qu'on verra sans doute encore au dernier... » N'était l'orthographe d'un mot, cette impression de carnaval ne pourrait-elle porter la date du 31 janvier 1889, au lieu du 31 janvier 1820? De bonne heure aussi, l'artificieuse réclame s'insinue parmi les faits divers; le 11 janvier 1819, on lit, au milieu des nouvelles de la cour :

« M. Erlanger, demeurant rue Saint-Martin, n° 76, chirurgien-pédicure des pages de la chambre du Roi, vient d'être nommé chirurgien-pédicure de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. »

Quant à l' « actualité », elle ne s'impose pas encore avec cette implacable rigueur qui est une des caractéristiques de la presse d'aujourd'hui, et l'informateur ne connaît pas la fièvre continue de nos reporters en quête des nouvelles de la dernière minute. Il s'attarde volontiers à philosopher; il proteste (19 août 1816) contre le reproche adressé « à quelques journaux de rendre compte avec une exactitude trop scrupuleuse de tous les vols, de tous les meurtres, de tous les suicides »; c'est à tort, suivant lui, qu'on croit « voir des dangers dans cette publicité régulière et périodique; peut-être est-elle encore plus salutaire que dangereuse; elle porte au sein des familles de nécessaires avertissemens ». Pourtant des événements d'une gravité exceptionnelle viennent parfois troubler ses tranquilles habitudes et l'obliger à une plus vive allure. C'est ainsi que le numéro du 14 février 1820 annonce dans un *post-scriptum* daté de minuit l'assassinat du duc de Berry, qui vient d'être commis le 13, à onze heures et demie du soir. Plus de trente ans se passeront avant que le journal reçoive une nouvelle de l'intérieur par le télégraphe. Dans le numéro du 25 juillet 1853, on lira comme une nouveauté :

« Post-scriptum. — Par dépêche télégraphique privée, datée de ce matin dimanche, de Valence, nous apprenons que la nuit dernière Monet a été condamné à la peine de mort.

« L'arrêt porte que l'exécution aura lieu à Valence. »

Dès la Restauration, les faits de quelque importance sont enregistrés et « suivis » avec soin. Voir, entre autres (nous varions les citations à dessein), le crime de Papavoine, assassin de deux enfants (numéro du 12 octobre 1824 et suivants); les obsèques de l'acteur Philippe, dont la foule ameutée veut porter le corps à l'église

Saint-Laurent, malgré la police, et dont le cercueil reste en détresse pendant plusieurs heures devant le passage des Panoramas (19 octobre 1824); le départ de la chaîne des forçats à Bicêtre, en présence du « sieur Vidoc, chef de la brigade de sûreté », et sous la conduite du « vieux capitaine Thierry, qui dans sa vie a déjà conduit plus de 30,000 forçats » (24 octobre 1825). Sous la monarchie de Juillet, notons : la grève des typographes des *Débats,* la garde nationale veillant à la porte du journal et le général Lafayette « venant s'informer lui-même si toutes les précautions nécessaires sont prises pour assurer le respect dû aux personnes et aux propriétés » (3 et 4 septembre 1830); l'entrée du duc d'Aumale comme élève de septième au collège Henri IV, où il est présenté par M. Cuvillier-Fleury, son précepteur (8 novembre 1831); le double suicide d'Escousse et de Lebras, deux jeunes victimes du « surmenage » littéraire... (ce fait divers à sensation a les honneurs du feuilleton de Jules Janin le 20 février 1832); l'apparition du « choléra morbus » à Paris (29 mars 1832); enfin la terrible catastrophe du chemin de fer de Versailles, où périt l'amiral Dumont d'Urville (9 mai 1842).

A la suite des augmentations de format du journal, en 1837, puis en 1845, le Fait divers, longtemps ballotté d'une page à l'autre, achève de se « classer ». Un moment viendra où il serrera de plus près l'actualité; mais, pour la physionomie et les dimensions, il diffère peu sensiblement de ce qu'il est devenu de nos jours.

Le 22 octobre 1856, on inaugure sa rubrique spéciale, substituée à l'ancienne rubrique « Paris » : il est dans ses meubles, il prend sa place définitive. Son ambition ne doit pas aller au delà. D'aucuns, il est vrai, rêvant pour lui de plus vastes destinées, voudraient le voir régner en maître dans les journaux, qui ne seraient plus alors que des feuilles d'informations et d'annonces. Ces progressistes à rebours ont du journalisme une conception absolument contraire à la tradition en honneur au *Journal des Débats*. Certes, il faut, de notre temps, fournir au public, devenu d'autant plus avide qu'on stimule davantage sa curiosité, une plus grande quantité de faits qu'il y a quatre-vingts ans et même vingt ans. Mais en forçant la dose au delà de la saine mesure, on risquerait de le rebuter. De ce pot pourri indigeste qu'on lui servirait en pâture quotidienne, sous prétexte de l'informer de tout, peut-être absorberait-il beaucoup; il ne s'assimilerait rien[1].

Edmond Frank

[1] Nous ne parlons ici que du Fait divers. Dès les premières années de la monarchie de Juillet, le journal publiait des sortes de chroniques sur les embellissements de Paris, les services publics, les spectacles, les courses, etc. Ces articles étaient dus le plus souvent à la plume de François Barrière. Celui-ci fut un des plus féconds écrivains du *Journal des Débats :* de 1833 à 1867, il a traité les sujets les plus variés; son érudition était très sûre et très large; mais il s'occupait surtout de Paris, qu'il aimait en historien et en promeneur; il discutait avec passion tous les travaux et toutes les transformations qu'on projetait dans la ville. Il y avait dans ses articles beaucoup de savoir, beaucoup de sérieux et un peu de rhétorique. C'est Barrière qui dirigea la publication des *Mémoires du dix-septième et du dix-huitième siècle* édités par Firmin-Didot.

A TRAVERS LE FEUILLETON

(1800-1830)

L'origine du feuilleton remonte à l'année 1800. C'est le 8 pluviôse an VIII que nous trouvons pour la première fois la rubrique *Feuilleton du Journal des Débats*. Le feuilleton, à cette époque, diffère sensiblement de ce qu'il est aujourd'hui. Dans le corps du journal figuraient uniquement les nouvelles officielles de Paris et de l'étranger, et quelques Variétés littéraires. Tout le reste était inséré au feuilleton, qui présentait ainsi le mélange le plus confus et le plus divertissant d'articles de critique, de comptes rendus de théâtres, d'éphémérides politiques et littéraires, d'annonces, de charades, de bulletins de modes, de recettes pharmaceutiques ou culinaires, de romances, de chansons, etc. Tout cela n'avait, semble-t-il, aucun intérêt actuel et immédiat, ne se rattachait par aucun point à la politique du moment. Qu'on ne s'y trompe point cependant! C'est dans le feuilleton que l'intérêt du journal était concentré : il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter à l'année où il fut créé. Le Directoire, on le sait, s'était montré très dur pour la presse. Il avait fait conduire dans les maisons d'arrêt de la Force les rédacteurs et imprimeurs d'une trentaine de journaux, prévenus de conspiration contre la sûreté extérieure et intérieure de la République. Les Consuls furent plus sévères encore. Un arrêté du 17 janvier 1800 réduisit à treize le nombre des feuilles politiques. Encore le rôle de ces journaux fut-il des plus modestes. Toute discussion politique leur était interdite; ils devaient se faire l'écho du *Moniteur officiel*. Les journalistes imaginèrent alors de parler de la seule chose dont on pût parler librement, de la littérature et des théâtres : le feuilleton fut créé, et les plus hautes questions politiques s'y introduisirent plus d'une fois, sous le couvert d'une charade ou d'un logogriphe, ou à l'occasion d'un livre ou d'une tragédie. Le feuilleton du *Journal des Débats,* grâce aux articles de Geoffroy, obtint à cette époque une vogue considérable, qui ne fit que s'accroître sous l'Empire. Des idées de restauration fermentaient alors dans tous les esprits. Aussi se passionna-t-on pour ces batailles littéraires qu'engagea l'abbé Geoffroy contre tout ce qui se rattachait de près ou de loin à l'esprit révolutionnaire, à la philosophie du dix-huitième siècle.

I

Parcourons un instant ces feuilletons des premières années. Que d'objets disparus dont nous chercherions vainement la trace ailleurs! Où retrouver, par exemple, ces théâtres aux noms variés, le *Théâtre des jeunes élèves,* rue Dauphine, le *Théâtre des jeunes artistes,* rue de Bondy, ou encore le *Théâtre des troubadours,* rue de Louvois, où le citoyen Bienvenu, professeur de physique expérimentale, donnait son « spectacle extraordinaire : l'expérience des étincelles, aigrettes électriques, gaz oxygène et hydrogène, électricité lumineuse, etc. »? Les débuts de cet habile professeur à Paris eurent lieu le 8 germinal an VIII. Si le citoyen Bienvenu était encore de

ce monde, sans doute il n'oserait plus faire insérer au feuilleton du *Journal des Débats* l'avis qu'on y publia jadis : « Le citoyen Bienvenu prévient le public que ce genre aussi curieux qu'intéressant, puisqu'il réunit l'agréable à l'utile, est encore inconnu dans cette ville [1]. » Qui se souvient aujourd'hui du *Théâtre sans prétention* qui s'appela sous la Révolution *Théâtre des associés,* puis *Théâtre patriotique?* Un pareil titre était bien fait pour éveiller la curiosité d'un critique dramatique. Aussi Geoffroy, passant un soir boulevard du Temple où était situé le *Théâtre sans prétention,* eut-il la fantaisie d'y entrer. On jouait l'*Hôtellerie, ou les Rencontres imprévues.*

« La pièce, écrit Geoffroy, ne me parut pas faite dans toutes les règles de l'art dramatique. Mais j'y trouvai des caractères bien dessinés... Enfin cette pièce respira la morale la plus pure. Quant au jeu des acteurs, j'en fus assez content. On donna pour dernière pièce le *Retour d'Astrée.* C'est une bagatelle qui ressemble beaucoup aux lanternes magiques; il ne s'y trouve rien de bien intéressant, mais j'y ai ri comme les autres spectateurs. Je fus étonné de trouver beaucoup de tranquillité dans la salle; il paroît que la police s'y observe sévèrement. J'appris par un voisin, qui me paraissoit habitué à ce théâtre, que le directeur y étoit très aimé, et que c'est un parfait honnête homme. On ne trouve pas, à la vérité, à ce théâtre autant d'intérêt que dans les grands; mais on y trouve le moyen de se distraire à peu de frais : c'est véritablement le théâtre des rentiers; j'y retournerai [2]. »

Le théâtre tient une large place dans le feuilleton, mais on y voit aussi figurer souvent les *Variétés* littéraires, les articles scientifiques, ainsi que la critique d'art, les notices sur les tableaux, les expositions et les salons. On y insère le compte rendu des séances de l'Athénée et les diverses communications relatives à l'Institut. On y trouve encore, dit une note de Dupré, rédacteur, le 1er ventôse an VIII, « des éphémérides variées qui offrent aux lecteurs le tableau rapide et intéressant des principaux événements politiques et littéraires arrivés à diverses époques correspondantes aux jours où on les insère ». Ces éphémérides n'étaient pas signées, et le lecteur du *Journal des Débats* eût sans doute ignoré quel en était l'auteur, si, un jour, Geoffroy, accusé de plagiat pour avoir copié deux phrases d'un commentaire de Voltaire sur *Phèdre,* n'avait découvert que le seul coupable était l'auteur des éphémérides, et profité de l'occasion pour apprendre au lecteur que ces éphémérides étaient de M. Planche [3].

Ce qui achève de donner au feuilleton une physionomie vraiment curieuse, c'est que tout y est pêle-mêle, sans ordre et sans suite. A côté d'un article de Geoffroy ou d'une étude sur le miel, par un jardinier, nous rencontrerons une charade sur Bonaparte ou des pièces choisies d'un de ces poètes, renommés alors, qui s'appelaient Delille, Esmenard, Dewailly, La Harpe, Colin d'Harleville, Aignan. Un jour, nous apprendrons, dans un Bulletin de modes sur les chapeaux, qu' « il y a plus de têtes d'hommes tondues qu'on n'en avait jamais vu ». Le lendemain, le célèbre Cadet de Vaux nous enseignera le moyen de faire de bonnes cerises à l'eau-de-vie. Ici, ce sont des « Bouts-rimés proposés en 1789 par Stanislas-Xavier (Monsieur), remplis par Montesquiou ». Là, c'est une épitre d' « Emmanuel, premier Bourdon de la Métropole, au premier Consul, sur le rétablissement du culte ». Pendant deux mois (pluviôse et ventôse an VIII) l'attention du lecteur fut défrayée par les détails que publiait chaque jour le feuilleton sur « la femme invisible qui vous voit, qui vous entend et qui vous répond ». Chacun expliqua à sa façon les mystères de ce « coffre de verre blanc très transparent dans lequel on entendait parler une personne sans apercevoir la moindre partie de son corps ». Il y eut même des paris

[1] *Journal des Débats,* 8 germinal an VIII. — [2] 21 pluviôse an VIII. — [3] 2 août 1804.

engagés. La femme invisible fut une des curiosités du moment. Toutefois elle ne présentait pas autant d'intérêt que l'automate, s'il faut en croire l'auteur de certain dialogue que ne renieraient pas les plus habiles faiseurs de réclame de notre temps :

« Vive Paris, mon cher! Vive Paris! Quelle ingénieuse variété dans les plaisirs! Quelle diversité de fêtes, de spectacles! etc...

« — ... Bon Dieu! ma belle dame, qu'y avez-vous donc vu de si beau, de si admirable?

« — ... Brunet dans Pourceaugnac, les chevaux de Franconi, le Panorama, la *Femme invisible* qui m'a soufflé dans la main, l'Ours qui parle, les chevaux qui dansent, etc...

« — ... Et c'est là tout ce que vous avez vu dans une semaine!... J'ai été plus heureux que vous dans une heure...

« ... J'ai joué avec l'Automate, l'Automate qui agit, qui joue aux échecs, aux dames. Il m'a gagné...

« *Nota.* On voit cet Automate rue des Poulies, n° 211. Le prix du billet d'entrée est d'un franc quatre-vingts centimes par personne [1]. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions citer ici les annonces et les réclames de tout genre insérées au feuilleton. Mais comment résister au désir de reproduire la carte des décrotteurs qui mit si fort en colère un des abonnés du journal? Au haut de la carte, dans un encadrement de guirlandes, était inscrite l'adresse de la maison : « Nouvel établissement, galerie vitrée, côté de la rue de la Loi, n° 235, à Paris. » Suivait cette annonce : « Les artistes réunis ont l'honneur de prévenir les amateurs de la propreté qu'ils viennent d'ouvrir un local où ils nettoient les bottes et souliers avec une composition nouvelle de cire reluisante anglaise, et remettent les revers à neuf. »

« Cette carte, s'écriait l'abonné indigné, est, à mon avis, la preuve la plus complète de l'abus qu'on fait des mots aujourd'hui, et de l'espèce de vertige qui s'est emparé de tous les rangs de la société : aucune ne veut s'avouer inférieure à l'autre; en conséquence, les décrotteurs se disent *artistes.* Cet amour-propre ridicule s'étend aux individus : le rimailleur se croit, de bonne foi, l'émule de Virgile; l'écrivain du coin prend, dans sa loge, le titre de *calculateur;* le maître d'arithmétique à trois francs par mois se compare à Newton; l'auteur des farces de la Montausier se plaint de l'ingratitude du siècle et appelle des sifflets à la postérité. *Le roi de Prusse, Voltaire et moi,* disait Vestris père. Brunet voudra bientôt avoir une statue dans le foyer des Français. Chacun oublie ce qu'il est. Une cuisinière enrichie a garni, ces jours derniers, la queue même de sa robe d'une chaîne de diamants dont plusieurs valoient plus de six mille francs, et

Sur son habit son esprit s'est monté.

Elle avoit toute la morgue d'une princesse. En un mot, la vanité a tourné toutes les têtes [2]. »

II

Telle est la physionomie du feuilleton en 1805. Telle sera sa physionomie pendant toute la période de l'Empire, avec cette différence que le *Journal des Débats* s'appellera désormais le *Journal de l'Empire,* et que le feuilleton deviendra, — on en devine aisément la raison, — de plus en plus littéraire. C'est toujours le même amas confus d'articles de littérature, de théâtre ou de beaux-arts précédant les annonces, les réclames de toute espèce, les charades et énigmes, les modes de Paris, les spectacles du jour, les tirages des loteries et le tableau du payement des rentes à la Trésorerie. Mais on y peut lire plus souvent des Variétés littéraires, et goûter à loisir les poésies de l'abbé Aubert, professeur honoraire au Collège de

[1] *Journal des Débats,* 11 ventôse an VIII. — [2] 24 pluviôse an X.

France. Nous laisserons de côté les vers de l'abbé Aubert, et nous nous contenterons de citer ceux que M. Guizot écrivit à Méhul après la représentation de l'opéra de *Joseph* :

Sublime élève d'Apollon,
O toi dont l'Europe charmée
Inscrit la mémoire et le nom
Aux fastes de la renommée;
Dont le talent, toujours égal,
Répand partout les mêmes charmes,
Toi qui nous arrachas des larmes
Dans *Stratonice* et dans *Uthal;*
Rival heureux de Linus et d'Orphée,
A tant de triomphes si beaux,
Tu viens, par des succès nouveaux,
D'ajouter un nouveau trophée!
Joseph reparoît à ta voix,
Et, contant sa touchante histoire,
Vient t'assurer de nouveaux droits
A nos respects comme à la gloire.
Dans cet ouvrage séducteur
Brille le feu de ton génie;
Pourtant ta divine harmonie
Entraîne et ravit notre cœur.
Nous sentons de *Jacob* la douleur paternelle,
De *Benjamin* nous partageons le zèle,
De *Siméon* nous plaignons les tourmens;
Nous tremblons à l'aspect d'un père
Qui va, dans sa juste colère,
Maudire à jamais ses enfans :
Et lorsqu'arrêtant sa vengeance,
Elleviou, de *Joseph* interprète enchanteur,
De Jacob désolé vient finir la douleur,
Nous prenons part à son bonheur.
De ton génie ainsi la sublime puissance
Habilement a su nous retracer
Le langage de la nature;
Et les pleurs que tu fais verser
Sont ta louange la plus sûre.

Au retour des Bourbons, quand le *Journal de l'Empire* est redevenu le *Journal des Débats,* c'est au feuilleton que nous trouvons le récit d'une des plus curieuses manifestations du zèle royaliste des rédacteurs d'alors. Le 1[er] juillet 1814, les propriétaires et rédacteurs du *Journal des Débats,* « unis par l'amour des lettres, par les mêmes principes et par des liens d'amitié qui, pour plusieurs d'entre eux, datent de trente ans et du collège », dînent ensemble « chez Robert ». Dans une salle voisine, les officiers de la compagnie écossaise des gardes du corps offrent à dîner à M. le duc d'Havré, leur capitaine. De part et d'autre on porte des toasts et l'on crie : « *Vive le Roi!* » Les officiers passent tous dans la salle où dînent les rédacteurs des *Débats,* « ne sachant point encore avec qui ils vont se trouver, mais bien sûrs qu'ils se trouveront avec de bons Français ». On fait connaissance, on fraternise; échange de toasts et, comme il convient, échange de couplets. Un lieutenant de la compagnie improvise une chanson :

Nous sommes soldats écossais
Pour garder le bon roi de France...

Et tout de suite Charles Nodier et Aimé Martin répondent par deux couplets sur le même air; et les officiers applaudissent « avec une aimable indulgence ».

Cet article est de Féletz [1].

III

Du feuilleton pendant la Restauration, il n'y a rien ou presque rien à dire. La seule innovation qu'il convient de signaler, c'est l'introduction de *Nouvelles littéraires et théâtrales,* qui sont à la fois le *Courrier des théâtres* et les *Échos de Paris* du journal contemporain. Sans doute le chercheur trouverait encore dans le feuilleton plus d'un détail curieux sur des personnages ou des choses depuis longtemps oubliés, sur les tréteaux de Bobèche, par exemple, sur le café d'Apollon, où l'on jouait le vaudeville devant les consommateurs attablés, sorte de *théâtre buvant* d'où est sorti peut-être le café-concert. La place nous manque pour les noter. Aussi bien le feuilleton, pendant cette période, perd-il peu à peu sa physionomie primitive. La politique, qui était, à l'origine, le fond des journaux, ne pouvait plus suffire aux exigences de lecteurs dont le nombre augmentait et dont la qualité variait tous les jours. Il fallait que la littérature eût une plus grande place dans la presse; il fallait qu'à la publicité politique s'alliât la publicité commerciale. C'était presque une révolution dans le journalisme. Le *Journal des Débats* le comprit, et, après avoir mesuré la portée de la réforme, il fut le premier à l'appliquer résolument.

Le feuilleton, où étaient insérées pêle-mêle toutes les matières qui ne se rapportaient pas directement à la politique, était désigné pour être le point de départ de cette transformation. Dans les premiers mois de l'année 1827, il cessa de paraître tous les jours, et la liste des spectacles n'y fut plus insérée régulièrement. Enfin le 1er décembre de la même année, ce furent les annonces qui émigrèrent du feuilleton et vinrent se ranger dans une troisième colonne créée à cet effet, sous la rubrique *Annonces générales.* (Parmi ces annonces générales, on comprenait non seulement les annonces financières, industrielles ou commerciales, telles que les demandes de mariages, les réclames pour la nouvelle méthode d'allaiter les enfants, pour les pastilles de Calabre de Pobard, alors fort à la mode, ou le fameux savon épilatoire « destiné pour les femmes, lequel fait tomber la barbe en huit minutes sans nuire à la peau », mais encore des articles bibliographiques sur des ouvrages nouvellement parus [2].) Cette importante modification fut déterminée par le vote d'une loi qui imposait à l'administration des Postes de faire parvenir tous les jours les journaux à leurs abonnés, dans quelque endroit du royaume qu'ils eussent leur résidence, et augmentait en même temps de trois cinquièmes le prix du port de chaque numéro dans toute l'étendue de la France. Voici comment le *Journal des Débats* apprécie les motifs de la proposition ministérielle, et explique la métamorphose du journal :

« Imaginer un projet de loi qui ait pour prétexte une circulation des journaux plus libre et plus rapide, mais qui, à l'aide d'une taxe exorbitante, donne pour résultat infaillible d'en diminuer le nombre, d'en entraver la publicité : quel prodige de finesse! quel chef-d'œuvre d'escobarderie! Le projet est présenté; la Chambre *dévouée* est initiée dans le mystère : elle l'adopte. Coloré d'une apparence d'intérêt public, il passe à la Chambre des pairs. Voilà les journaux de l'opposition ruinés; quant à ceux du ministère, il y a des moyens connus de les indemniser.

[1] *Journal des Débats,* 2 juillet 1814. — [2] 1er déc. 1827.

« Bien, très bien calculé! Mais en cela, comme en bien d'autres points, le ministère n'avoit compté ni sur la force des choses ni sur la puissance de l'opinion publique. Les propriétaires des journaux se sont vus obligés d'ajouter au prix des abonnements. Cette augmentation, il est vrai, n'a pas été proportionnelle à l'augmentation de la dépense; mais, pour compléter l'indemnité, ils ont eu recours à un moyen qui, sans les réduire à l'injuste nécessité de combattre à leurs frais l'arbitraire, la duplicité, les attaques contre l'indépendance de la couronne et contre les franchises constitutionnelles, les met à même de satisfaire plus largement à tous les besoins de la civilisation, et de seconder ce mouvement rapide que le progrès du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, a communiqué depuis quelques années à toutes les classes de la société.

« Ainsi s'est agrandi, sans aucun dommage pour les propriétaires, le format du *Journal des Débats*. Les nouvelles, la politique, la littérature, les beaux-arts, y ont gardé la place qui leur avoit été jusqu'ici accordée. Un nombre égal de colonnes et un nombre plus considérable de lignes sont restées de leur domaine, et l'espace additionnel, c'est-à-dire un tiers de plus que celui de l'ancien journal, a été réservé pour les *Annonces*, dont tous les propriétaires, fabricants, libraires, marchands en gros ou en détail, en un mot, toutes les personnes intéressées ont la faculté de le remplir [1]. »

La distribution des annonces dans une troisième colonne, sur les quatre pages du journal, n'était pas sans présenter quelques inconvénients. Il y avait là « une espèce de confusion qui embarrassoit le lecteur et rompoit la continuité que l'on recherche naturellement entre des objets de même genre et de même nature [2] ». Aussi, après un essai de treize jours, eut-on recours au procédé typographique encore en usage aujourd'hui, et qui isole les *annonces* et les *avis divers* de la partie politique et littéraire. C'est-à-dire que les annonces commencèrent seulement à la troisième page, à peu près au milieu de la deuxième colonne, et occupèrent ainsi toute la fin du journal. Le *Journal des Débats* analyse ce changement :

« Les annonces de librairie viennent immédiatement après les nouvelles de Paris, ou après les articles de littérature. Cette place leur est due. Elles sont, en quelque sorte, un appendice naturel des jugements littéraires, et elles peuvent, jusqu'à un certain point, en tenir lieu provisoirement...

« Tous les autres objets entrent à leur tour, et sans aucune exception, dans la catégorie des annonces. Les avis judiciaires, les ventes de mobilier, de chevaux, de voitures, en un mot, tout ce qui touche aux intérêts privés est reçu dans les colonnes supplémentaires du *Journal des Débats*. On y admet, à plus forte raison, l'annonce des domaines, fermes, maisons, châteaux qui sont à vendre ou à liciter.

« On sent l'importance de la grande publicité que reçoivent ces diverses annonces par leur insertion dans notre journal...

« Le but de toutes les personnes qui font imprimer des avis dans les feuilles publiques est, surtout en matière de ventes, de provoquer la plus grande concurrence possible... Un journal répandu partout, et qui donne avis de tout, s'adresse à tous, et par conséquent sert efficacement les intérêts de la propriété en appelant les chalands en plus grand nombre autour du vendeur.

« C'est ainsi qu'à l'aide d'une transmission universelle et rapide, il sera facile aux habitants de tous les départements de la France d'apprendre quels objets seront à vendre dans les parties les plus éloignées les unes des autres, et de déterminer leur choix suivant leurs goûts, leurs souvenirs, leurs rapports de tempérament ou de famille avec les divers climats. Ce sera une communication prompte, établie entre le nord et le midi, comme entre les contrées de l'est et celles du couchant. L'habitant de Bordeaux, de Nantes, de Strasbourg, de Marseille apprendra le même jour que telle terre située à deux cents lieues du pays où il réside lui offre l'agrément d'un séjour qui, par toutes sortes de raisons, peut être à sa convenance. Il en sera de même de l'annonce des objets mobiliers, des tableaux, des statues, etc., etc. Le lien est formé désormais entre toutes les propriétés, tous les monuments d'art, d'industrie et de commerce sur la surface entière de la France. Les limites s'effacent, les distances se rapprochent, les échanges reçoivent un nouveau principe d'activité. L'étranger lui-même est appelé à cet immense bazar qui n'a d'autres bornes que celles du royaume [3]... »

Quelques années plus tard, le *Journal des Débats*, « pensant servir ainsi les inté-

[1] *Journal des Débats* du 30 déc. 1827. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*

rêts du commerce et de l'industrie[1] », recevra les actes de société en annonces, à vingt-cinq centimes la ligne au lieu d'un franc cinquante, tarif ordinaire du journal.

Il y aurait un recueil à faire des annonces et des réclames curieuses de cette époque. Leur abondance et leur variété montrent l'importance de la réforme que le *Journal des Débats* avait inaugurée. En voici quelques-unes que nous notons au passage. C'est l'annonce de la *Garde nationale*, journal spécial qui sert de « lien de communication ÉCONOMIQUE entre tous les gardes nationaux du royaume ». Il y est joint une image dans laquelle Louis-Philippe est présenté par Lafayette avec cette légende explicative : « Voilà le Roi qu'il nous fallait; c'est la meilleure des Républiques[2]. » Citons encore l'annonce du journal *le Phalanstère :*

« *La Réforme industrielle ou le Phalanstère*, journal des intérêts généraux, de l'industrie et de la propriété, enseignant l'art d'organiser sociétairement les travaux de culture, fabrique, ménage, commerce, éducation, sciences et beaux-arts; rédigé par les fondateurs de la première colonie-sociétaire établie à Condé-sur-Vesgre, canton de Houdan, département de Seine-et-Oise.

« Phalan-stère signifie association d'une phalange industrielle, par opposition à *monastère*, association de moines. Ce mot, employé comme signe *caractéristique* d'un nouveau procédé d'industrie, n'est pas plus étrange que NÉOTHERMES, PYROSCAPHES, et autres néologismes consacrés par l'usage.

« Depuis le 1er juin 1832, le *Phalanstère* a été consacré à faire connaître les avantages de l'*Association industrielle*, et à provoquer un essai pratique des moyens découverts par Charles Fourier.

« MM. Baudet-Dulary, député de Seine-et-Oise, et Devay jeune, cultivateur, en échangeant contre des *actions* un terrain de 500 hectares (1,500 arpents de Paris), et en augmentant d'une mise de fonds considérable le capital social, assurent la fondation de la première *colonie-sociétaire*[3]... »

On devine quel développement devait prendre à son tour le feuilleton, enfin dégagé de toutes les matières étrangères à la littérature qui l'enveloppaient. Il devint peu à peu ce qu'il est aujourd'hui, tantôt un article de critique littéraire, tantôt la « Semaine dramatique », ou la « Causerie scientifique », la « Revue musicale », etc. Enfin, au bout de quelques années, on verra apparaître au feuilleton des récits de voyage, puis des nouvelles et des contes, enfin des romans. C'est l'avènement du roman-feuilleton. On en a dit ailleurs les origines et les destinées.

Georges Viollat

[1] *Journal des Débats* du 20 avr. 1833. — [2] 25 oct. 1830. — [3] 27 déc. 1832.

LES DIVERSES MODIFICATIONS

DU FORMAT ET DU TEXTE

Quand on parcourt la collection du *Journal des Débats,* il est impossible de ne pas être frappé des transformations incessantes que les dispositions intérieures du journal ont subies. Changements de format, amélioration du papier et du caractère, modifications dans la façon de présenter les articles, création de rubriques nouvelles pour devancer ou satisfaire les goûts du public, introduction d'éléments nouveaux pour rajeunir des cadres anciens; tous ces détails ont leur intérêt, parce qu'ils nous initient, étape par étape, aux transformations de la presse française, et nous montrent combien cet art difficile de combiner un journal et de le maintenir dans la faveur du public exige de soins, de pénétration et d'ouverture d'esprit. Nous allons énumérer très sommairement quelques-unes de ces transformations.

Pendant toute la période révolutionnaire, du 29 août 1789 au 23 janvier 1800, le format du *Journal des Débats et des Lois* est resté in-octavo.

En pluviôse an VIII, les Bertin se rendent acquéreurs du journal. Le format est immédiatement agrandi; il devient in-quarto sur deux colonnes. Quelques jours après, une nouvelle transformation s'opère par suite de l'adjonction du feuilleton au bas des pages. Néanmoins, on peut continuer à s'abonner à l'édition sans feuilleton, qui reste in-quarto. Le titre aussi est changé : il devient *Journal des Débats et Lois du Pouvoir législatif et des actes du Gouvernement.*

Le 15 juillet 1805, le titre est transformé en celui de *Journal de l'Empire,* qui subsistera jusqu'à la fin de mars 1814. Le 1er avril 1814, le *Journal de l'Empire* fait place au *Journal des Débats politiques et littéraires,* titre qu'il a conservé jusqu'à l'heure présente, sauf pendant la période des Cent-jours.

De l'an VIII au 21 novembre 1827, le format reste le même; seulement, à partir de 1819, on publie des suppléments de quatre pages pour reproduire les articles de Chateaubriand parus d'abord dans le *Conservateur.*

Le 1er décembre 1827, le format est agrandi. La hauteur reste la même, mais on ajoute en largeur une troisième colonne consacrée aux annonces. C'est une innovation qui dure peu. A la fin du même mois, les annonces cessent de faire partie intégrante du journal et sont rejetées à la troisième page. C'est de cette époque que date le développement de l'annonce dans la presse politique. Les avantages de cette combinaison sont exposés dans un curieux article du 30 décembre 1827, dont il a été donné des extraits dans la précédente notice. Le 8 avril 1828, l'annonce illustrée fait sa première apparition : c'est une berline chargée de voyageurs. Au bas figure l'énumération des *Guides Richard.*

Le format des trois colonnes dure jusqu'au 29 septembre 1830. Le 1er octobre, on

inaugure un format agrandi avec quatre petites colonnes ; cet essai est vite abandonné ; quelques jours après, on revient aux trois colonnes élargies.

Le 1er mars 1837, le format est porté à la dimension de quatre colonnes. Ce format dure jusqu'à la fin de mai 1845. Le 1er juin de cette année, apparition de ce qu'on appelait alors le grand format. Enfin, le 1er juillet 1856, a été adopté le format qui est encore en usage aujourd'hui.

A l'origine, sous la période révolutionnaire, le *Journal des Débats* n'est guère qu'un recueil des lois et règlements. A partir de pluviôse an VIII jusqu'à la fin de l'Empire apparaissent quelques légères modifications. Le *Journal des Débats* ne publie pas d'articles politiques. Il se contente d'insérer des nouvelles extérieures classées par État. Puis, sous la rubrique « Paris, le... », il publie des nouvelles politiques sans commentaires, des comptes rendus sommaires de procès, des faits divers, des annonces de librairie et ce que l'on appelle aujourd'hui des « Échos de théâtre ». A la suite de ce pêle-mêle figurent des « Variétés » littéraires et scientifiques. Sous le Consulat, la politique se glisse à travers ces variétés ; mais à partir de l'Empire, ces timides velléités sont sévèrement réprimées. Au bas des pages est placé le feuilleton, qui n'a que quelques lignes de hauteur.

Ces dispositions intérieures durèrent jusqu'en 1814. Cependant, à la fin de l'Empire, on voit se dessiner quelques tentatives pour sortir de cette période qu'on pourrait appeler chaotique de la presse. Ce sont d'abord des comptes rendus séparés pour les grands procès judiciaires. En 1812, nous voyons apparaître de petits entrefilets signés Z., qui sont comme l'embryon de la « Chronique de Paris », qui de nos jours devait prendre une place si envahissante. En 1813, Malte-Brun commence, sous la rubrique « Le Spectateur de l'Europe littéraire et savante », des chroniques aux dimensions restreintes dans lesquelles il passe en revue les événements intéressant le mouvement intellectuel.

Dans les premières années de la Restauration, la disposition du journal reste à peu près la même. Seulement, la partie du journal placée sous la rubrique « Paris, le..... » prend un développement chaque jour plus considérable. La nouvelle politique, qui autrefois était reproduite sèchement, y est commentée dans un véritable article qui souvent remplit deux ou trois colonnes. C'est l'origine du « Premier Paris ». En même temps, on cherche, on essaye des dispositions nouvelles : en juillet 1816, création d'une rubrique spéciale pour les « Nouvelles littéraires et théâtrales » ; en mars 1818, on introduit les « Mélanges », qu'il ne faut pas confondre avec les « Variétés ». Ce sont de courts entrefilets qui correspondent à ce qu'on appelle aujourd'hui les « Échos de Paris ». A partir du 7 décembre 1820, inauguration de la « Chronique musicale » par Castil-Blaze. Le « Fait divers » prend aussi plus d'importance, ainsi que le bulletin judiciaire. Le 16 mars 1829, le *Journal des Débats* publie pour la première fois le compte rendu de l'Académie des sciences.

Sous le gouvernement de Juillet, avec l'agrandissement du format et la disposition en quatre colonnes, le journal reçoit une forme méthodique qui se rapproche beaucoup de la forme actuelle.

Les transformations que nous venons d'énumérer sommairement sont-elles dues au hasard ou au caprice des directeurs du journal ? Si l'on regarde les choses d'un peu près, on s'aperçoit bien vite que ces transformations ont toujours correspondu aux diverses transformations économiques, politiques et sociales qui se sont produites dans le cours du siècle. Le grand art des Bertin et de leurs successeurs a été de savoir deviner et d'aller au-devant des désirs du public. Sous la Restauration, ils comprirent qu'avec le développement des routes, la facilité

relative des transports, l'opinion publique demanderait à être plus promptement et plus complètement renseignée. Pour donner satisfaction à ce double besoin, le format est agrandi, et l'on ajoute de nouvelles rubriques à celles qui existaient déjà. Sous la monarchie de Juillet, à la suite de l'extension des voies de transport et l'ouverture de nouveaux bureaux de poste, ainsi que de l'abaissement des tarifs postaux, le journal se transforme et s'agrandit. Sous le second Empire, le développement du réseau des voies ferrées et l'usage courant des dépêches télégraphiques provoquent dans le *Journal des Débats* de nouvelles améliorations répondant aux nouvelles exigences du public. Ces transformations ne sont pas d'ailleurs purement matérielles. A mesure que l'instruction et le goût de la lecture se répandent et que l'opinion s'intéresse plus directement aux affaires politiques, le public ne se contente plus de données vagues, d'informations succinctes, de nouvelles sommaires; il réclame une plus grande abondance de détails et de faits précis accompagnés de commentaires et d'éclaircissements. De là l'obligation d'agrandir le format, de modifier les dispositions intérieures du journal et d'ouvrir de nouvelles sources de renseignements pour répondre aux exigences de cet esprit critique qui est un des caractères distinctifs de notre époque.

Il y aurait une étude bien curieuse à faire : ce serait de suivre les diverses transformations qui se sont opérées dans le style et la composition du *Journal des Débats* depuis sa fondation. Il serait intéressant de voir comment la langue politique s'est modifiée, ainsi que les procédés de polémique, et de rédiger une sorte de glossaire des expressions et des formules tombées en désuétude ou qui ont reçu des acceptions absolument différentes. Nous avions entrepris ce travail, mais nous avons dû y renoncer devant l'immensité de la tâche, qui eût exigé un temps considérable et des développements hors de proportion avec le cadre qui nous était réservé.

Georges Michel

TABLE GÉNÉRALE

DES COLLABORATEURS DU JOURNAL DES DÉBATS

1789-1889

NOTE PRÉLIMINAIRE

La Table alphabétique qui suit contient le relevé aussi exact qu'il était possible de le faire des écrivains qui, depuis cent ans, ont, à un titre quelconque, collaboré au *Journal des Débats*. Elle a été rédigée d'une manière très succincte, en raison même du nombre de noms qu'elle renferme, soit environ *sept cents*. — Il ne pouvait être question, en effet, sous peine de grossir démesurément et sans grand profit ce volume, d'entrer ici dans des détails qui sont mieux à leur place dans les dictionnaires biographiques qu'en un simple Répertoire tel que celui-ci. Il a donc fallu se borner aux indications strictement nécessaires pour déterminer l'identité de chaque auteur (nom, prénoms, âge et qualité), et pour préciser la date, la nature et la durée de sa collaboration.

Dans le même ordre d'idées, on s'est abstenu, sauf pour de rares exceptions, de faire mention des hautes charges ou des dignités dont furent revêtus nombre de ces écrivains (telles, par exemple, celles de pair de France, de ministre, de membre des Assemblées parlementaires, etc.). Il est, toutefois, une qualification éminente, celle d'académicien, que l'on a tenu à honneur de noter toujours scrupuleusement, et c'est ainsi que l'on a pu dresser la petite statistique suivante :

Sur les 700 collaborateurs connus du *Journal des Débats,* il en est 132 (soit un peu moins du cinquième) qui ont appartenu ou qui appartiennent encore à l'Institut ou aux corps savants. Voici comment ils se répartissent :

Académie française		48
—	des sciences morales et politiques	26
—	des inscriptions et belles-lettres	25
—	des sciences	9
—	des beaux-arts	8
—	de médecine	10
Correspondants des diverses classes de l'Institut		6
	Total	132

Malgré le soin apporté à la formation de la présente table, il s'y trouve pourtant quelques lacunes dont il convient d'expliquer brièvement les causes.

Les unes, fort peu importantes d'ailleurs, consistent en quelques *initialismes*, remontant aux premières années du journal, qu'il a été impossible de déchiffrer et qu'il n'était dès lors d'aucune utilité de faire figurer ici.

Les autres proviennent d'omissions voulues. Pour le présent, en effet, il est un certain nombre d'auteurs d'articles dont nous devons taire les noms; — on comprendra, sans qu'il soit besoin d'insister, que, pour le passé, les mêmes motifs de discrétion, qui nous obligent aujourd'hui à garder le silence même sur les collaborations les plus honorables et les plus intéressantes, ont également fait supprimer les indices qui permettaient de retrouver les auteurs.

On a cru devoir, pour plus de clarté, diviser en deux paragraphes chacune des notices de ce Répertoire : le premier résume les mentions biographiques essentielles; — le second, précédé d'un D, renferme les indications relatives à la collaboration de chaque rédacteur au *Journal des Débats*.

Drujon



LA COLLECTION DU JOURNAL DES DÉBATS.

LES DIRECTEURS

BERTIN l'aîné [1]	1799-1841
Armand BERTIN	1841-1854
Édouard BERTIN	1854-1871
Jules BAPST	1871-1883
Georges PATINOT	Depuis décembre 1883

[1] Nous ne commençons la liste des directeurs du journal qu'à partir du jour où les Bertin s'en sont rendus acquéreurs : de 1789 à 1799, il n'y eut pas à vrai dire de directeur du journal, mais seulement un rédacteur principal, tel que M. G. de Biauzat, et plus tard Louvet.

LES COLLABORATEURS

A. — Signature de De Féletz. — Voir ce nom.

ABBADIE (Antoine-Thompson d'), né à Dublin en 1810, voyageur français, de l'Académie des sciences, auteur de travaux sur l'Éthiopie.

D. — Quelques articles en 1845, notamment trois *Lettres sur l'Abyssinie*.

ACHARD (Amédée). — 1814-1875. — Romancier et journaliste.

D. — Plusieurs romans et nouvelles réimprimés en volumes pour la plupart : *Daniel* (février 1856); — *Hector Pommier* (1857); — *Le Chevalier Jelyotte ;* — *Un mois en Italie* (1858); — *La Famille Guillemot* (1859); — *Clémentine Aubernier* (1860); — *Noir et blanc* (1861); — *Histoire d'un homme* (1862); — *Les Reines du monde* (1864); — *Yerta Slovoda* (1865); — *Maxence Humbert* (1866). Pendant la guerre d'Italie (1859), M. Achard a envoyé de nombreuses correspondances militaires. Enfin, il a donné, chaque année, jusqu'au 14 juillet 1865, plusieurs Variétés littéraires et critiques, et, en 1867, des articles sur l'Exposition universelle.

Ad. G. et A. G. — Voir **GUÉROULT** (Adolphe).

A* de L***.** — Voir **LABORDE** (Alex. de).

A. F. — Voir **FRANÇOIS** (Alphonse).

A. H. — Voir **HALLAYS** (André), qui a signé aussi : André Mori.

AIGNAN (Étienne). — 1773-1824. — Poète, polygraphe, traducteur et compilateur. — De l'Académie française.

D. — Sous le Consulat et sous l'Empire, publie fréquemment des fragments de traductions d'auteurs grecs et latins. C'est lui qui, par exemple, au lendemain de la mort du duc d'Enghien, le 23 mars 1804, donna la traduction du célèbre passage de *Silius Italicus* (IIe livre) où Pacuvius, citoyen de Capoue, veut détourner son fils du projet d'assassiner Annibal. Cette traduction, qui échappa à la vigilance des censeurs, causa une vive émotion.

AIMÉ-MARTIN. — Voir **MARTIN** (Aimé).

ALBERT (Maurice). — 1854. — Professeur à Saint-Cyr, archéologue, traducteur d'Anacréon.

D. — Du 15 avril au 2 août 1885, trois articles sur les *Fouilles pratiquées au Forum et à Épidaure*.

ALBY (Ernest). — 1809-1868. — Romancier et dramaturge.

D. — Du 29 juillet au 9 octobre 1847, *La Captivité du trompette Escoffier*, roman réimprimé en 2 vol. in-8°, en 1848.

Al. D. — Voir **DONNÉ**.

ALDRICH (Th. Bailey). — 1836. — Romancier américain.

D. — En 1881, *Le Drame de Stillwater* (traduction).

ALIS, HARRY. — Voir **HARRY ALIS.**

ALKAN (Alphonse, dit *Alkan aîné*). — 1809. — Imprimeur.

D. — Quelques notices nécrologiques sur des éditeurs et imprimeurs.

ALLOURY (Jean-Louis-Antoine). — 1805. — Avocat et publiciste.

D. — De 1834 à 1854, nombreuses Variétés, articles sur les questions politiques, économiques et financières; en 1855, est chargé du Bulletin politique; continue sa collaboration jusqu'au 24 septembre 1882.

AMPÈRE (Jean-Jacques). — 1800-1864. — Littérateur. — De l'Académie française et de celle des inscriptions.

D. — Du 30 novembre 1845, premier article sur *Philippe de Girard.* — Plusieurs Variétés historiques et critiques jusqu'en 1863.

ANCELOT (Jacques-Arsène-François-Polycarpe). — 1794-1854. — Littérateur et auteur dramatique. — De l'Académie française.

D. — 19 octobre 1826, *Ode sur le couronnement de Nicolas Ier.*

ARMENGAUD (Jean-Germain-Désiré). — 1797-1869. — Historien et critique d'art.

D. — 24 octobre 1863, articles sur les *Opere inedite di Fr. Guicciardini.*

ARON (Henry). — 1842-1885. — Publiciste, ancien directeur du « Journal officiel ».

auteur d'études historiques. — Correspondant de l'Institut.

D. — Des 6 et 8 avril 1852, articles sur *Le marquis de Jaucourt.*

BASTIAT (Frédéric). — 1801-1850. — Économiste.

D. — De juillet 1848 à janvier 1849, plusieurs articles sur des questions économiques.

BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon). — 1821. — Professeur d'économie politique au Collège de France. — De l'Académie des sciences morales.

D. — Le 8 décembre 1855, premier article sur *Law, son système et son époque.* — Depuis et jusqu'à présent, collaboration constante, questions économiques, analyse et critique d'ouvrages sur ces matières, etc.

BAUDRY (Frédéric). — 1818. — Littérateur et philologue. — Conservateur à la Mazarine.

D. — Du 9 janvier 1876 au 22 novembre 1881, plusieurs Variétés bibliographiques et critiques, notamment sur la littérature orientale.

BAZIN (René). — Romancier. — Éditeur de l'ouvrage de Burke sur la « Révolution française ».

D. — Un roman : *Une tache d'encre* (1888), et une nouvelle : *Le Raphaël de M. Prunellier* (1889).

B. d'E. — Voir **ECKSTEIN** (baron d').

BEAUCHAMP (Alphonse de). — 1767-1832. — Le célèbre historien des guerres de Vendée.

D. — 2 juillet 1806, *Lettre* au sujet d'articles de Féletz sur les guerres de Vendée.

BEAUCHÊNE (Edme P. Chauvot de). — 1824. — Docteur en médecine, rédacteur de la « Quotidienne ».

D. — 24 ventôse an X, *Sur l'influence de la mode.*

BÉGOUEN (Vte Henri). — 1862.

D. — Janvier 1887, Correspondances sur les élections au Reichstag allemand.

BEGUIN-BILLECOQ. — Avocat.

D. — 1er juillet 1854, sur le *Code de la veuve,* par Venant.

BENAZET (Théodore). — Avocat et littérateur.

D. — De 1837 à 1840, plusieurs comptes rendus d'ouvrages historiques et littéraires.

BENJAMIN-CONSTANT. — Voir **CONSTANT de REBECQUE.**

BENOIT-CHAMPY (Gabriel-Bernard). — 1835. — Avocat.

D. — En 1862, nombreux articles sur les questions judiciaires ; quelques autres articles du même genre en 1866 et 1867.

BENTZON (Th. de). — Voir **BLANC** (Thérèse).

BÉQUET (André-Ernest). — 1802. — Publiciste, frère du suivant.

D. — En 1827, quelques articles sur les questions de politique étrangère.

BÉQUET (Étienne). — 1800-1838. — Publiciste et romancier; l'un des plus féconds collaborateurs du *Journal des Débats.*

D. — Du 16 septembre 1819 à 1834, Béquet a donné un nombre considérable d'articles politiques non signés et de Variétés de toute nature signées B. et quelquefois aussi B., mais très rarement. — Sous la rubrique *Mélanges,* il a abordé tous les genres, traité toutes les questions : courrier des petits théâtres, échos de Paris, questions du jour, critique historique et littéraire, etc. : il n'est demeuré étranger à aucun sujet. On sait que le fameux article : « Malheureuse France ! Malheureux Roi ! » (10 août 1829) est sorti de sa plume. Voir, sur la collaboration si complexe de Béquet, l'article nécrologique que lui a consacré Jules Janin (1er octobre 1838).

BÉRARD-VARAGNAC (Arsène-Émile). — 1849. — Membre du Conseil d'État.

D. — Du 9 septembre 1871, premier article sur le livre de M. Augustin Cochin, *Conférences et lectures.* — Depuis et jusqu'à ce jour, collaboration constante, notamment de 1871 à 1877, époque où M. B. Varagnac alternait avec MM. Charmes et Aron, pour les *Lettres de Versailles.*

BERGER (Amédée). — Fils de l'ancien préfet de la Seine, ex-chef de cabinet de cette préfecture.

D. — De 1855 à 1858, divers articles sur l'alimentation de Paris, la boulangerie, les services de la ville, etc.

BERGER (Georges). — 1834. — Commissaire général des Expositions internationales ; ancien professeur à l'École des beaux-arts.

D. — De 1871 à 1883, nombreux articles sur les chemins de fer d'Orient, les questions d'art, l'archéologie, etc.

BERGER (Philippe). — 1846. — Professeur d'hébreu, sous-bibliothécaire de l'Institut.

D. — Premier article, 23 septembre 1874, *La nouvelle Synagogue de la rue de la Victoire ;* depuis, nombreux articles sur des ouvrages ayant trait à l'histoire, l'art, la littérature, la philologie, l'archéologie des peuples orientaux.

BERGER de XIVREY. — Voir **XIVREY.**

BERLIOZ (Louis-Hector). — 1803-1869. — Compositeur et critique musical. — De l'Académie des beaux-arts.

D. — Succède, en 1833, à Castil-Blaze, pour la critique musicale, qu'il garde jusqu'au mois de juin 1864. Le nombre de ses articles, signés H. d'abord, puis H. Berlioz, est considérable; il en a réuni plusieurs en volumes : *Les Soirées de l'orchestre, A travers chants,* etc. (Voir, dans le présent volume, l'étude de M. E. Reyer.)

toutes sortes de sujets, de 1806 à 1814. Le premier article sur *Lycophron*, daté du 29 mars 1806, est signé Ω, signature que conserva toujours l'auteur. — Un choix des meilleurs articles de Boissonnade a été réuni par M. Colincamp, sous le titre de *La Critique littéraire sous le premier Empire* (1863, 2 gros vol. in-8°).

BOITEAU D'AMBLY (Paul). — 1829-1886. — Littérateur et économiste.

D. — Du 11 août 1873 au 14 décembre 1883, nombreux articles bibliographiques et Variétés économiques, signés tantôt P. B., tantôt Boiteau d'Ambly.

BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de). — 1754-1840. — Publiciste et philosophe. — De l'Académie française.

D. — De l'an IX à septembre 1804, un certain nombre d'articles signés tour à tour B., de B. A. B., vicomte de B., parmi lesquels des études sur le *Génie du christianisme* et sur *Le Divorce*.

BONNEAU, Parisien. — Voir **BRICOGNE**.

BONNIÈRES (Robert de). — 1850. — Romancier et critique.

D. — 1886. — *Le Baiser de Maïna*, roman.

BONSERGENT (Alfred). — 1848. — Secrétaire rédacteur au Sénat.

D. — Deux articles en septembre 1876.

BONTEMPS (G.). — Ancien manufacturier.

D. — En 1855, plusieurs articles sur *La Céramique et la Verrerie* à l'Exposition universelle.

BOULOGNE (Étienne-Antoine). — 1752-1825. — Ancien évêque de Troyes, fécond écrivain religieux.

D. — Un certain nombre de ses écrits ont paru dans le « Journal de l'Empire » avant de figurer dans ses ouvrages.

BOURDANCHON.

D. — 11 mars 1880 à 22 février 1881, correspondance de Londres.

BOURDEAU (Jean). — 1848. — Traducteur des « Mémoires de Henri Heine » et des « Pensées et fragments de Schopenhauer ».

D. — Du 13 septembre 1876, premier article sur *Macaulay;* traite les sujets de littérature étrangère, principalement l'histoire, la littérature et la philosophie allemandes.

BOURDIL (F.).

D. — Du 21 octobre 1879 au 10 mai 1880, *Lettres* de Sydney, Melbourne, Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

BOURGET (Paul). — 1852. — Critique et romancier.

D. — Depuis le 20 janvier 1884, nombreuses Variétés littéraires, « Études et Portraits » ; — en 1886, *André Cornélis,* roman.

BOURGUEIL. — 1763-1802.

D. — Sous le Directoire, fait le compte rendu des séances du Conseil des Anciens. (Voir la notice de M. Bardoux dans le présent volume.)

BOURQUENEY (Le comte de).

D. — Collabore de 1826 à 1835. (Voir l'étude de M. Raymond Kœchlin dans le présent volume.)

BOURSON.

D. — De 1837 à 1848, quelques articles sur les douanes belges, *Lettres de Belgique*, etc.

BOUSQUET (Georges). — 1846. — Membre du Conseil d'État.

D. — En 1878, deux articles sur *La Fortune publique au Japon*.

BOUTARD (marquis Jean-Baptiste Bon). — 1771-1835. — Auteur d'un « Dictionnaire des beaux-arts ».

D. — L'un des premiers collaborateurs des *Débats*. De 1800 à 1823, a particulièrement traité les questions d'art, les Salons, etc. En dehors de cette spécialité, a fourni jusqu'en 1835 une quantité énorme de Variétés littéraires, d'articles de théâtre, de bibliographie, d'essais sur Paris, etc. (Voir la notice de M. A. Michel.)

BOUTMY (Émile). — 1835. — Directeur de l'École libre des sciences politiques. — Membre libre de l'Académie des sciences morales.

D. — 1888. — Article sur la Constitution anglaise.

BR. — Voir **BRICOGNE**.

BRADA. — Voir **PULIGA** (Mme de).

BRACHET (Auguste). — 1844. — Littérateur et philologue.

D. — En 1872-1873, plusieurs articles, Revue des sciences philologiques.

BRAGELONNE. — Voir **BALATHIER**.

BRICOGNE. — Ancien premier commis des finances, maître des requêtes, destitué en 1819.

D. — 14 avril 1818, article sur le *Conseil d'État*, signé B. M. D. R. — Sous la Restauration, on trouve de nombreux articles relatifs pour la plupart aux finances de la Ville de Paris, dus au même écrivain et signés tour à tour : Br..., — Br., conseiller municipal, — Bonneau, Parisien, — Un Parisien, — R., — V., — Z., — etc.

BRIZEUX (Julien-Auguste Lepage). — 1806 1858. — Poète; l'auteur de *Marie*.

D. — Deux articles en 1831 et 1833 sur le « Virgile de M. Ingres » et les « Pensées de Kératry ».

BROET, membre de l'Assemblée nationale en 1871.

D. — Du 8 juin 1844 au 13 juin 1857, un article par mois sur les questions financières.

BROGLIE (prince Albert de). — 1821. — Historien. — De l'Académie française.

1800-1876. — Ancien procureur général et sénateur sous l'Empire.

D. — 5 mars 1850, sur le livre de M. Hautefeuille, *Des droits et des devoirs des nations en temps de guerre.*

CHAMPOLLION (JEAN-FRANÇOIS, dit LE JEUNE). — 1791-1832. — Célèbre égyptologue. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 1828. — *Lettres sur l'Égypte ancienne et moderne.*

CHANTAVOINE (LOUIS-HENRI). — 1850. — Professeur à Henri IV. — Poète et critique littéraire.

D. — Premier article du 30 juin 1881 sur la *Correspondance entre Louis XVIII et Talleyrand*, par M. Pallain; depuis, nombreuses Variétés et articles critiques.

CHARLES-ALBERT, roi de Piémont.

D — Est l'auteur d'un article non signé, inséré dans les *Débats* du 18 mai 1846. Il faut lire dans le livre de M. Ch. de Mazade, *L'Italie moderne* (1860, p. 147), comment cet article, où il est question « des glorieuses destinées de la Maison de Savoie », fut écrit par le roi de Sardaigne, qui le fit expédier et publier à Paris par l'intermédiaire d'un ami intime.

CHARLES DUN. — Voir **DUNOYER**.

CHARLIER (VICTOR).

D. — De 1832 à 1836. — Nombreux articles politiques et Variétés critiques et littéraires.

CHARMES (FRANCIS). — 1848. — Directeur au ministère des affaires étrangères.

D. — Du 9 août 1872 au 22 novembre 1885, collaboration très active comme rédacteur politique; commence par les comptes rendus des séances de l'Assemblée de Versailles; est ensuite chargé du Bulletin politique; fait, en outre, les comptes rendus des séances des Académies et donne de nombreuses Variétés littéraires.

CHARMES (GABRIEL). — 1850-1886. — Frère du précédent.

D. — Collaboration aussi suivie que celle de M. Francis Charmes et presque de même nature; toutefois, donne de plus que son frère des Lettres d'Égypte, de Tunisie, de Tripolitaine, etc. (Voir l'essai de M. Ét. Lamy, dans le présent volume.)

CHARPENTIER (T. V.). — Éditeur des « Œuvres philosophiques de Descartes ».

D. — 1er juin 1877, Variété sur M. Cournot.

CHASLES (VICTOR-EUPHÉMION-PHILARÈTE). — 1798-1873. — Professeur au Collège de France et critique éminent.

D. — Collaboration des plus fécondes de 1830 à 1867. — Les articles de Philarète Chasles, d'abord signés : M. C. et Cs, puis en toutes lettres depuis le 29 septembre 1840, ont été réunis, comme on sait, en vingt volumes, sous le titre général d'*Études de littérature comparée.* (Voir, dans le présent ouvrage, l'étude de M. J. Bourdeau.)

CHATEAUBRIAND (FRANÇOIS-AUGUSTE, vicomte DE). — 1768-1848. — De l'Académie française.

D. — Collaboration très suivie, de germinal an IX à 1804, puis intermittente de 1816 à 1844. (Voir sur le rôle aux *Débats* de l'illustre écrivain, la notice de M. le vicomte E. M. de Vogüé dans le présent volume.)

CHATRIAN. — Voir **ERCKMANN**.

CHAZET (ANDRÉ-RENÉ-POLYDORE ALISSAN DE). — 1775-1844. — Poète dramatique et lyrique.

D. — 13 avril 1816, poésie sur l'*Anniversaire du retour du Roi.* — A donné maintes autres pièces de circonstance aux *Débats* et ailleurs ; c'était, du reste, une des spécialités de ce poète « d'à-propos » que Geoffroy appelait l'*inévitable.*

CHEMIN-DUPONTÈS (PHIL.). — Né vers 1800. — 1869. — Ex-chef de bureau au ministère du commerce.

D. — Entré aux *Débats* vers 1840, a donné pendant près de trente années un nombre considérable d'articles sur l'économie politique, les questions industrielles et commerciales, etc. (Voir l'article de M. Michel Chevalier sur C. Dupontès, dans le *Journal des Débats* du 6 août 1869.)

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH DE). — 1764-1811. — Poète dramatique et lyrique, frère d'André. — Membre de la troisième classe de l'Institut (Littérature et Beaux-Arts).

D. — Un hymne le 9 nivôse an II.

CHÉRON (FRANÇOIS). — 1764-1828. — Censeur, conservateur à l'Arsenal, éditeur de Grimm.

D. — 15 décembre 1813, sur *Fielding.* — Publia, l'année suivante, une brochure signée A, intitulée : *Sur la liberté de la presse : Réponse à un article inséré dans le* JOURNAL DES DÉBATS, *le* 13 *juillet* 1814.

CHEVALIER (MICHEL). — 1806. — Économiste. — De l'Académie des sciences morales et politiques. — Professeur au Collège de France.

D. — Près de quarante années de collaboration (1833-1872). A traité toutes les questions d'économie politique en d'innombrables articles signés : M. C. (Voir l'étude de M. Paul Leroy-Beaulieu, dans le présent volume.)

CHOTARD (H.). — Professeur d'histoire.

D. — Une Variété, le 26 février 1876.

CLAVEAU (ANATOLE). — 1835.

D. — Quelques Variétés littéraires en 1861 et 1864.

CLÉMENT (CHARLES). — 1820-1887. — Historien d'art.

D. — Du 15 août 1863 au 2 juillet 1887,

chargé de tout ce qui se rapporte à la critique d'art. — Salons. — Livres à gravures. — Questions d'art, etc. (Voir la notice de M. A. Michel.)

COCHIN (Pierre-Suzanne-Augustin). — 1823-1872. — Publiciste. — De l'Académie des sciences morales et politiques.

D. — Plusieurs articles, dont le premier, sur l'*Assistance publique*, est daté du 16 avril 1862.

COLINCAMP (Ferdinand). — 1820. — Professeur à la Faculté des lettres de Douai. — Éditeur de l'œuvre critique de Boissonnade. (Voir ce nom.)

D. — En 1857 et 1859, Variétés sur les *Oracles sibyllins* et les *Hymnes de Callimaque*, édités par Alexandre de Wailly.

COLLAS (Bernard-Camille, dit Collas de la Gironde). — 1819.

D. — 1852. — Quatre articles sur *la Guyane française* et *Madagascar*.

COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François). — 1735-1806. — Poète et dramaturge. — De l'Académie française.

D. — Diverses pièces de vers sous le Consulat et l'Empire.

COLLINS (William-Wilkie). — 1824. — Romancier anglais.

D. — En août 1879, traduction d'une nouvelle, *Les Feuilles mortes*.

COMBES (Edmond). — 1812. — Voyageur.

D. — Un article, le 26 novembre 1846.

CONSTANT DE REBECQUE (Henri-Benjamin de). — 1767-1830. — Publiciste, littérateur et philosophe.

D. — Collabore aux *Débats* seulement sous la première Restauration, à dater du 18 avril 1814. — Son dernier article du 19 mars 1815 est célèbre. (Voir la notice de M. Paul Bourget, dans le présent volume.)

CORBIÈRES.

D. — 24 mars 1817. — Sur un *Cours de droit commercial*.

CORBIN (Charles-Émile). — 1831. — Colonel d'état-major en retraite.

D. — Du 7 août 1871 au 30 mai 1875, traite les questions militaires.

CORDIER (Henri). — 1849. — Professeur à l'École des langues orientales vivantes.

D. — Du 1er octobre 1879 au 31 décembre 1880, nombreuses Variétés sur *la Chine* et *la Vie chinoise*, *le Japon*, *la Russie d'Asie*, etc.

CORIOLIS-D'ESPINOUZE (marquis Charles-Alexandre de). — 1776. — Littérateur.

D. — Un émule, en prose, d'Alissan de Chazet ; a, sous la Restauration, la spécialité des articles pour anniversaires : Retour des Bourbons, Rentrée du Roi, Mort du duc d'Enghien, etc.

CORNET D'INCOURT (N.). — Député.

D. — Un seul article, le 15 janvier 1820.

COSTE (Armand). — 1803-1865. — Magistrat et archéologue.

D. — Du 11 septembre 1857, *La Californie en* 1855.

COSTE (J. J. Marie-Cyprien-Victor). — 1087-1873. — Professeur au Collège de France. — De l'Académie des sciences.

D. — Février 1853. — Articles sur la *Pisciculture*.

COUAT (Auguste). — 1846. — Doyen de la Faculté des lettres de Lille.

D. — Du 21 mars 1880 au 2 octobre 1883, divers articles d'érudition et de critique.

COURCY (Alfred de). — 1816. — Économiste et littérateur.

D. — 27 avril 1846, sur *les Barzaz-Breiz*, par M. de la Villemarqué.

COUSIN (Victor). — 1792-1867. — Philosophe. — De l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques.

D. — 17 décembre 1842, sur une nouvelle édition de *Pascal;* 19 mars 1847, sur le *Jordano Bruno*, de Bartholmess.

CR. — Voir **CUVILLIER-FLEURY.**

CRASSOUS (Paulin). — 1812. — Littérateur.

D. — Diverses poésies sous le Consulat et l'Empire.

CRAWFORD (Francis-Marion). — 1854. — Romancier.

D. — Juin à septembre 1887, *la Marchesa Carantoni*. — Octobre 1888 à janvier 1889, *Paul Patoff*.

CS. — Voir **CHASLES** (Philarète).

CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste). — 1802-1887. — Critique. — De l'Académie française.

D. — Collaboration considérable et variée de 1834 à 1882. — Dernier article, Nécrologie de Mme Ed. Bocher, 29 janvier 1885. La plupart des articles de M. Cuvillier-Fleury (tour à tour signés C. Fl., — C. R., et en toutes lettres) ont été réunis en volumes : *Portraits politiques et révolutionnaires*, — *Etudes historiques et littéraires*, — *Voyages et voyageurs*, *Études et portraits*, — *Historiens, poètes et romanciers*, etc. — Après le Seize Mai, et pendant une période d'à peu près dix-huit mois, M. Cuvillier-Fleury a publié des articles politiques signés A. — (Voir, dans le présent volume, la notice de M. le duc d'Aumale.)

D. — Voir **DELÉCLUZE** et **DUSSAULT.**

DAIREAUX (Émile). — 1843. — Avocat.

D. — Du 30 décembre 1885 au 27 septembre 1887, une série d'articles sur les divers pays de l'Amérique du Sud, principalement sur la République Argentine.

DAMAINVILLE.

D. — 30-31 janvier 1857. — *Deux Fées*, nouvelle.

DAREMBERG (Charles-Victor). — 1817-1872. — Docteur, chargé du cours d'histoire de la médecine au Collège de France. — Bibliothécaire à la Mazarine.

D. — Du 12 juillet 1853 au 4 juillet 1872, a donné un très grand nombre d'articles scientifiques et de Variétés littéraires, bibliographiques, critiques, philologiques, etc. (Voir la notice de M. H. de Parville.)

DAREMBERG (Georges). — 1850. — Fils du précédent. — Docteur, correspondant de l'Académie de médecine.

D. — Depuis le 28 février 1871, Variétés et nombreux articles sur les questions d'hygiène, de médecine, les eaux de Paris, etc.

DARMESTETER (James). — 1849. — Professeur au Collège de France. — Orientaliste et critique.

D. — Du 16 août 1882 au 6 janvier 1888, Variétés historiques et critiques. — Bibliographie anglaise. — Voyages, et, en dernier lieu, *Lettres sur l'Inde*, réunies en volume.

DARNIS. — Auteur d'une « Histoire des chemins de fer » (1843).

D. — 21 décembre 1856, sur l'ouvrage de Nouguier : *Des brevets d'invention et de la contrefaçon*.

DARTEIN (Ferdinand de). — 1838. — Ingénieur.

D. — 1er mars 1880, article nécrologique sur *Léonce Raynaud*.

DASSANCE (l'abbé). — 1805-1856. — Professeur de littérature sacrée à la Faculté de théologie.

D. — De 1847 à 1856, nombreux comptes rendus d'ouvrages sur *Bossuet, Feller, saint François de Sales*, etc.

DAVID (P.), mort le 21 juin 1873.

D. — Prote du journal, signait des articles comme secrétaire de la rédaction.

D. B-e. — Voir **BARANTE** (de).

DELALOT (Charles). — On écrit souvent *de Lalot*. — 1772-18??. — Publiciste, critique et poète.

D. — Collaboration assidue et variée du 18 brumaire an X à 1817 ; — questions politiques, littérature, etc. — Sous l'Empire, il signe Z; sous la Restauration, donne quelques pièces de vers. — C'est Delalot que Luce de Lancival désigne dans son *Folliculus* sous l'initialisme S. B.

DELANNEAU (Ferdinand-Eugène). — Voir **de LANNEAU.**

DELÉCLUZE (Jean-Étienne). — 1781-1863. — Peintre, critique, romancier.

D. — Delécluze (médaillé en 1808 pour son tableau *Andromaque*) abandonna la peinture pour les lettres et entra aux *Débats* comme critique d'art, le 25 novembre 1822 (article sur *Canova*). Sa collaboration, considérable et prodigieusement variée, ne cessa qu'à la veille de sa mort (septembre 1863). Dans ses articles signés successivement : D., E. D., et en toutes lettres, il aborda tous les sujets et tous les genres ; indépendamment des Salons et des questions d'art, il traita divers sujets relatifs à l'industrie, fit la revue dramatique et même parfois la critique musicale. — Un très petit nombre de ses articles ont été réunis en volume. (Voir l'article de M. A. Michel dans le présent volume.)

DELILLE (l'abbé Jacques). — 1738-1813. — Poète. — De l'Académie française.

D. — Nombreuses poésies sous le Consulat et l'Empire.

DELPIT (Albert). — 1849. — Journaliste et romancier.

D. — En novembre 1880, six articles de *Notes sur Paris*.

DEMIDOFF de SAN DONATO (comte Anatole). — 1810-1870. — Littérateur, célèbre par son goût pour les arts. — De l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg ; correspondant de l'Institut.

D. — 1837-1838, *Voyage en Crimée* (quatre articles).

DENON (baron Dominique-Vincent). — 1747-1825. — Auteur du célèbre conte « Point de lendemain ». — De l'Académie des beaux-arts. — Fut un des seize personnages gratifiés d'une action par l'Empereur lors de la confiscation du journal.

D. — 28 avril 1804, article sur les arts.

DEROSNE (Charles-Bernard). — 1825. — Littérateur et traducteur.

D. — Donne, en 1887, la traduction de *La Marchesa Carantoni*, de Marion Crawford, et, en 1888, celle de *Paul Patoff*.

DERVILLE (F.). — Voir **DRUJON.**

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine-Madeleine). — 1772-1827. — Chansonnier et auteur dramatique.

D. — Diverses poésies sous le Consulat, l'Empire et la Restauration. Donne notamment, le 27 janvier 1815, une chanson intitulée : *Il reviendra*.

DESCHAMPS (Antony). — 1800-1869. — Littérateur et poète.

D. — Plusieurs articles après 1830.

DESCHAMPS (Pierre-Charles-Gaston). — 1861.

D. — Chargé de la correspondance de Grèce. — Premier article signé, le 17 février 1889, sur un ouvrage de *M. Psichari*.

DESCHAMPS (Pierre). — 1821. — Bibliographe.

D. — Depuis le 9 janvier 1855, a donné divers articles de bibliographie, notamment sur les *Chroniques de Gargantua*.

DESCHANEL (Émile). — Littérateur et journaliste, professeur au Collège de France. — Sénateur.

D. — Succède, aux *Débats*, en 1859, à son ami Hippolyte Rigault et, depuis cette date jusqu'en 1872, écrit de nombreuses Variétés et la *Revue de quinzaine*.

DESCHANEL (Paul). — 1855. — Député. — Fils du précédent.

D. — Nombreux articles politiques et littéraires, depuis septembre 1877. — Plusieurs des Variétés publiées par lui dans les *Débats* ont été réunies en volume.

DESJARDINS (Paul).

D. — 26 août 1882, premier article sur les *Littératures populaires*. — Depuis, nombreuses Variétés, dont plusieurs ont été récemment réunies en volumes.

DESMOUSSEAUX.

D. — De 1830 à 1833, articles politiques et études sur *Ballanche*, sur *Rome*, etc.

DESPRÉS (Dr Armand). — Professeur à la Faculté de médecine, conseiller municipal.

D. — 3 mars 1882, *De l'indépendance nécessaire des hôpitaux*.

DEVISME (Jean-Jacques-François-Laurent). — 1749. — Ancien magistrat.

D. — 11 frimaire an X, *Réponse aux articles de Bonald sur le divorce*. — Quelques autres articles sous l'Empire.

DEWAILLY. — Voir **WAILLY** (de).

DIDELOT (Claude-Nicolas). — 1795-1856. — Magistrat et député.

D. — 2 août 1853, sur l'ouvrage de A. Bourguignat, *Traité du droit rural appliqué*.

DIETZ (Jules). — 1847. — Avocat, professeur à l'École libre des sciences politiques. — Ancien rédacteur en chef du journal *le Parlement*.

D. — Collaborateur politique depuis le 3 janvier 1884 (article sur *la Revision*). Indépendamment de ses articles quotidiens, M. Dietz a donné des Variétés critiques et littéraires.

DINO (duc de).

D. — 15 juin 1853, sur un ouvrage de F. Sclopis.

DOLLFUS (Jean). — 1800. — Économiste et grand manufacturier à Mulhouse.

D. — 1855, article sur *l'Industrie cotonnière à l'Exposition universelle*; — 1858, sur les *Prohibitions douanières*.

DOLLIGNY.

D. — A succédé, en 1888, à M. Ch. Pillet, pour le bulletin des ventes à l'hôtel Drouot.

DONNÉ (Docteur Al.). — 1801-1878. — Bibliothécaire de la Faculté de médecine.

D. — Du 16 mars 1829 au 7 janvier 1873, M. Donné, qui signa d'abord Al. D., a fait le compte rendu des séances de l'Académie des sciences et publié d'innombrables Variétés scientifiques. (Voir la notice de M. de Parville dans le présent volume.)

DORCHAIN.

D. — 1853. — Trois articles sur le théâtre en Russie.

DOSTOIEVSKI (Théodore). — 1821-1881. — Romancier russe.

D. — Avril-juin 1886. — *La Maison des morts*.

DOTTAIN (Ernest). — Mort en 1880. — Ancien professeur au lycée de Rennes. — Publiciste et littérateur.

D. — Collaboration considérable (articles politiques et Variétés de toute sorte), du 18 février 1864 au 11 février 1880. On trouve de curieux renseignements sur M. E. Dottain dans le récent volume de M. Ph. Audebrand : *Un café de journalistes sous le second Empire*. — (1889).

DOUDAN (Xavier). — 1800-1872. — Auteur des » Pensées, Essais et Maximes », et de la célèbre « Corrrespondance » que l'on sait.

D. — Du 2 février 1829 à 1837, nombreuses Variétés philosophiques et littéraires.

DOYÈRE (Louis). — 1800-1863. — Professeur à l'Institut agronomique de Versailles.

D. — Quelques articles scientifiques en 1855-1856.

DRÉOLLE (Jean-André). — 1797-1878. — Littérateur, journaliste et homme politique.

D. — De 1840 à 1874, collaboration suivie et variée : critique littéraire, articles politiques, questions agricoles. — Traductions anglaises, comptes rendus des Académies et sociétés savantes, revues des ventes, etc. — Signait habituellement : J. A. D.

DRÉOLLE (Emile-Jacques). — 1828. — Fils du précédent.

D. — Attaché au journal dès 1853, M. E. J. Dréolle succède à son père le 8 décembre 1875, traite à peu près les mêmes questions et continue sa collaboration jusqu'au 1er octobre 1885.

DRONSART (Mme Marie). — Traductrice.

D. — Avril 1889, traduction de *Jess*, de Rider Haggard.

DRUJON (Albert-Fernand). — 1845. — Auteur d'études bibliographiques.

D. — Est chargé, depuis le 9 novembre 1885, de la *Revue hebdomadaire des livres nouveaux*. — Signe F. D., ou Derville. — Quelques Variétés, notamment sur *Paris à travers les âges*, les livres d'étrennes, etc.

D. S. — Voir **SACY** (de).

DUBARRY (Armand). — 1836. — Romancier et journaliste.

D. — 6 novembre 1875, sur *l'Élection des papes*.

DU CAMP (Maxime). — 1822. — Littérateur et publiciste. — De l'Académie française.

D. — Du 20 juin 1864 au 2 septembre 1870, nombreux articles politiques et Variétés littéraires.

DUCANCEL (Charles-Pierre). — 1766-1835. — Auteur de la célèbre pièce « L'intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes » (1795).

D. — 4 juillet 1822, sur *l'Enseignement mutuel*.

DUCHESNE (E.).

D. — 1845 à 1852. — Articles de critique musicale.

DUCUING (François). — 1817-1875. — Économiste.

D. — 1853, deux articles sur les questions algériennes.

DUFAI (ou *Du Faï*, Gabriel-Alexandre). — 1807.

D. — Quelques Variétés de 1850 à 1852 : *Du socialisme chez les poètes et les romanciers*, sur *l'Amour allemand*, etc.

DUFEUILLE (Eugène).

D. — Du 15 octobre 1869 au 22 juin 1872, nombreux articles politiques et quelques Variétés.

DUMAS (Alexandre). — 1803-1870. — Romancier.

D. — Du 28 août 1844 au 15 janvier 1846, *Le Comte de Monte-Cristo* (139 feuilletons).

DUMESNIL (Jules). — 1805. — Archéologue.

D. — Juillet 1857, quatre articles sur *L'Exposition des trésors de l'art à Manchester*.

DUMONT (Aristide-François-Marcelin). — 1819. — Ingénieur et publiciste.

D. — 1850-1851. — Quelques articles sur le budget, etc.

DUMONT (Prosper). — Bibliothécaire de Fontainebleau.

D. — Août 1887, quatre *Lettres sur la Suisse*.

DUNOYER (Charles-Barthélemy-Pierre-Joseph). — 1786-1862. — Économiste. — De l'Académie des sciences morales.

D. — Du 8 janvier 1829 (*Défense de l'usure*, par Bentham) au 6 mai 1846, un nombre considérable d'articles économiques, pour la plupart signés : Ch. Dun.

DUNOYER (Anatole). — Fils du précédent; ancien conseiller d'État.

D. — En 1857-1858, deux articles : *Destinées de l'Orient européen*.

DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles *Mercier*). — 1775-1851. — Poète et auteur dramatique.

D. — Plusieurs pièces de poésie sous le Consulat et l'Empire.

DUPIN aîné (André-Marie-Jean-Jacques). — 1783-1865. — Jurisconsulte, littérateur et homme politique.

D. — En 1818, quelques articles non signés sur les Pandectes; — en 1850, une Variété : *Le conseil de Pierre Fontaine*.

DUPUY DES ISLETS (le chevalier). — 1770-1831. — Poète et journaliste.

D. — 16 août 1827, vers sur la mort de *Désaugiers*.

DUPUYTREN (baron Guillaume). — 1778-1835. — Célèbre chirurgien, membre de l'Institut.

D. — 7 novembre 1826, nécrologie de *Pinel*.

DURAND (Mme Alice, née Henry, très connue sous le pseudonyme de Henry Gréville). — 1842. — Romancière.

D. — A donné les romans suivants : *Dosia* (1876); — *La Maison de Maurèze* (1877); — *Ariadne*, nouvelle (1877); — *Chant de noces* (1888). — Ces ouvrages ont reparu en volumes.

DUREAU DE LAMALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste). — 1777-1857. — Archéologue et économiste. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 12 novembre 1845, sur l'*Utilité des irrigations*.

DURER.

D. — Notice sur *Vauvilliers*, 1er brumaire an X.

DUSSAULT (Jean-Joseph). — 1769-1824. — Critique. — Bibliothécaire de Sainte-Geneviève.

D. — Collaboration considérable; les premiers articles, de 1800, ont trait aux séances de l'Athénée; jusqu'en 1814, Dussault signe Y, et quelquefois D; à partir du 5 avril de cette année, il signe en toutes lettres. L'œuvre critique de Dussault a été réunie sous ce titre : *Annales littéraires, ou Choix des principaux articles de littérature* insérés par M. Dussault dans le *Journal des Débats*, depuis 1800 jusqu'à 1817, recueillis, etc. (Paris, 1818-1824, 5 vol. in-8°.)

DUVAL (Ferdinand). — 1828. — Avocat, ancien préfet de la Seine.

D. — Quelques articles politiques non signés en 1867. — A défendu les *Débats*, à la fin de l'Empire, dans le procès dit « des comptes rendus parasites et parallèles ».

DUVAL (Jules). — 1813-1870. — Publiciste et économiste.

D. — De juillet 1855 à septembre 1870, nombreux articles sur les Expositions, les matières économiques, les questions coloniales, etc.

DUVERGIER (J. B. Marie). — 1792. — Célèbre jurisconsulte.

D. — 1855, articles sur des ouvrages de droit.

DUVICQUET (Pierre). — 1766-1835. — Littérateur et critique.

D. — Succède à Geoffroy le 14 mai 1814, et alterne d'abord avec Ch. Nodier; mais, dès le mois d'octobre, il reste seul critique dramatique, sans se limiter cependant à cette spécialité : Salons, critique littéraire, comp-

tes rendus des séances académiques, politique, il aborde tous les sujets et tous les genres, et continue jusqu'en 1831 son infatigable collaboration. Ses articles critiques, signés d'abord C, puis en toutes lettres, et quelquefois : *Duv...t*, n'ont pas été réunis. — Sous la Restauration, Duvicquet ne signait pas ses articles politiques.

D*Y.** (Peut-être *Phil. Durzy*, magistrat.)

D. — 12 juillet 1811, nécrologie d'*Esménard*.

E. — Voir **ÉTIENNE.**

ECKSTEIN (Baron Ferdinand d'). — 1790-1861. — Publiciste et philosophe; rédacteur habituel de la *Quotidienne*.

D. — En 1828, donna quelques articles politiques non signés, et plusieurs Variétés, notamment sur *Malati et Madhava*, poème indien, signées : *B. d'E.*

E. D. — Voir **DELÉCLUZE.**

EGGER (Émile). — 1813-1885. — Savant helléniste et philologue. — De l'Académie des inscriptions.

D. — Du 10 décembre 1851 au 21 août 1885, nombreuses Variétés sur l'histoire, l'archéologie et la philologie.

E. M. — Voir **MENNECHET.**

ERCKMANN-CHATRIAN. — Nom collectif de MM. *Emile Erckmann* (1822) et *Alexandre Chatrian* (1826), romanciers bien connus.

D. — Ont donné les productions suivantes: *Confidences d'un joueur de clarinette* (1862); — *Madame Thérèse* (1863) ; — *Histoire d'un conscrit* (1864); — *Waterloo* (1865) ; — *Le Blocus* (1866-67). Toutes ces œuvres ont été réimprimées en volumes.

ERNEST. — Voir **GRILLE.**

ESCAYRAC DE LAUTURE (Comte d'). — 1824-1868. — Voyageur et littérateur.

D. — 9 octobre 1857, article sur le *Canal de Suez*.

ESMÉNARD (Jean-Baptiste). — 1772-1842. — Poète et littérateur, frère de l'académicien, auteur du fameux poème de « la Navigation ».

D. — Quelques Variétés et poésies, de 1801 à 1816.

ESQUIROL (Jean-Étienne-Dominique). — 1772-1840. — Célèbre médecin aliéniste, correspondant de l'Institut.

D. — Une *Lettre*, le 25 octobre 1822.

ÉTIENNE (Charles-Guillaume). — 1778-1845. — Censeur, et directeur du *Journal des Débats* pendant la durée de la confiscation; littérateur, auteur dramatique (*Conaxa !*). — De l'Académie française.

D. — Nombreux articles de critique littéraire et dramatique, successivement signés : X., V. et E., de 1807 à 1819.

F. — Voir **FIÉVÉE.**

F*.** — Voir le suivant.

FABRE (Marie-Joseph-Victorin). — 1785-1831. — Poète et littérateur.

D. — De 1826 à 1828, quelques Variétés sur *Malesherbes*, *La Fontaine*, *Buonaparte*, *Viennet*, etc. A signé F***.

FAMIN (l'abbé Pierre-Noël). — 1741-1830. — Poète et physicien.

D. — 28 germinal an IX, *Chant de paix*, *Carmen pacis*, en français et en latin.

F. C. — Voir **CHARMES** (Francis).

F. D. — Voir **DRUJON.**

FÉLETZ (l'abbé Charles-Marie Dorimond de). — 1767-1850. — Littérateur et critique célèbre. — Conservateur à la Mazarine. — De l'Académie française.

D. — Collabore pendant près de trente ans (1801-1829). — Un grand nombre de ses articles, qu'il signait A, pour la plupart, ont été réunis sous le titre de : *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (1828, six volumes in-8°), et : *Jugements historiques et littéraires* (1840, in-8°). — (Voir l'étude de M. Paul Desjardins dans le présent volume.)

FERLUS (Raymond-Dominique). — 1756 1840. — Directeur de l'école de Sorèze.

D. — 17 février 1814, une pièce de vers, *Songe littéraire à l'occasion de l'Almanach des Muses pour* 1814; — en mars 1824, *Lettres sur l'école de Sorèze*.

FEUILLET (Octave). — 1821. — Auteur dramatique et romancier. — De l'Académie française.

D. — Mai 1856, *Le Parc*, nouvelle.

FEUILLET DE CONCHES (Baron Félix-Sébastien). — 1798. — Auteur de nombreuses études historiques et d'ouvrages d'érudition.

D. — Plusieurs Variétés, telles que : *Du goût des autographes et des manuscrits historiques* (1847); — *Des arts aux États-Unis* (1849); — *Un coin nouveau de l'art moderne* (1884); — etc.

FÉVAL (Paul). — 1817-188?. — Romancier.

D. — *Quittance de minuit* (1846) ; — *Gavotte* (1874).

FIÉVÉE (Joseph). — 1767-1839. — Littérateur et publiciste.

D. — Nommé, en 1805, censeur et directeur du *Journal de l'Empire*, Fiévée continue, jusqu'en 1828, sa collaboration aux *Débats*. Ses très nombreux articles politiques et littéraires, signés F. sous l'Empire, furent signés T. L. à partir du 4 octobre 1815.

FITZ-GÉRALD (Charles).

D. — Mars à décembre 1881. — *Lettres de Grèce*.

FOCHIER (Louis). — Éditeur de Platon et de Xénophon.

D. — En 1880-81, quelques articles critiques et Variétés philosophiques.

FOLLICULUS. — Voir **GEOFFROY.**

FONTANES (marquis Louis de). — 1757-1831. — Orateur et poète. — Grand maître de l'Université. — De l'Académie française.

D. — 26 messidor an VIII, *Lettres sur quelques notes écrites de la main de Voltaire sur un exemplaire de Virgile.* — 1803, *Parallèle entre le clergé et les philosophes.* — Quelques autres articles sous l'Empire.

FONTPERTUIS (Adalbert *Front* de). — 1825. — Auteur d'ouvrages de vulgarisation sur la Chine, l'Amérique, le Japon.

D. — Environ vingt articles en 1882-1883.

FORNERON (Henri). — 1834-1886. — Littérateur et historien.

D. — 25-26 avril 1885, *La police de Napoléon Ier et les directeurs du « Journal des Débats ».*

FOUCAULT (Léon). — 1819-1868. — Physicien. — De l'Académie des sciences.

D. — De 1845 à 1862, comptes rendus des séances de l'Académie des sciences et Variétés scientifiques. (Voir la notice de M. de Parville dans le présent volume.)

FOUCHER DE CAREIL (comte Louis-Alexandre). — 1826. — Littérateur, philosophe et homme politique.

D. — Un article, le 18 janvier 1864.

FOUDRAS (marquis Théodore-Louis-Auguste de). — 1800-1872. — Littérateur et romancier.

D. — Du 24 décembre 1845, — Un article sur *Mme Paul Delaroche.*

FOUGEROUSSE (Auguste). — 1838. — Économiste.

D. — Chargé, depuis le 2 février 1886, de la « Revue immobilière ». — Ses articles paraissent chaque semaine sous le titre de : *La propriété foncière à Paris.*

FOUQUET. — Juge au tribunal de la Seine.

D. — 29 mai 1826, sur le *Cours de droit* de Duranton.

FOUQUET (G.). — Professeur d'économie rurale.

D. — Du 13 décembre 1871 au 8 juin 1873, *Revue agricole.*

FOUQUIER (Henry). — 1838. — Littérateur et journaliste.

D. — Quelques chroniques en 1886.

FOURIER (Charles).

D. — Novembre 1858. — *Études sur le Caucase.*

FOURNEL (Henri). — 1799-1876. — Ingénieur et publiciste.

D. — En 1837, 1841, 1852, plusieurs articles sur les canaux, ponts, voies de communication et autres travaux publics.

FOYOT (Louis). — 1838. — Chef de service au ministère des finances.

D. — Du 2 avril 1877 au 31 octobre 1881, environ soixante articles.

FRANCE (Anatole). — 1844. — Romancier, bibliothécaire du Sénat.

D. — *Les Autels de la peur,* nouvelle (mars 1884).

FRANCK (Adolphe). — 1808. — Philosophe, professeur au Collège de France. — De l'Académie des sciences morales.

D. — De 1857 à 1888, critique philosophique et Variétés.

FRANCŒUR (Louis-Benjamin). — 1773. — Professeur à la Faculté des sciences. — De l'Institut.

D. — 6 novembre 1828, sur *le Caout-chouc* (*sic*).

FRANÇOIS (Alphonse). — 1802. — Littérateur et membre du Conseil d'État.

D. — De 1828 à 1842, nombreux articles critiques et Variétés littéraires, sous la signature A. F.

FRANK (Edmond). — 1846. — Publiciste et romancier.

D. — Secrétaire de la rédaction des *Débats*, depuis le 15 juin 1887.

FRANZ (Robert). — Voir **ZANINA** (Olga de).

FRÉDÉRIX (Gustave). — Rédacteur de l'« Indépendance belge ».

D. — A donné divers articles de 1884 à 1888.

FRICHOT (A. P.). — Manufacturier (métaux).

D. — Septembre 1851, articles sur *la Refonte des monnaies.*

FRIDOLIN (le Major). — Voir **VALBEZEN** (de).

FRISCH DE FELZ (Edmond-Gustave). — 1858.

D. — Chargé du courrier des théâtres, de décembre 1885 (premier article : *Théodora*) au 15 août 1887.

FROBERVILLE (Eugène de). — De la Société de géographie.

D. — 8-13 septembre 1845. — Sur l'*Île Mayotte.*

Fs. B. — Voir **BARRIÈRE** (J. Frs.).

FUXELLES (Ch. A.).

D. — 18 septembre 1871, Variété sur le *Dante et Gœthe ;* — plusieurs autres articles sur la littérature étrangère.

G. — Voir **LABORIE et GRANIER DE CASSAGNAC**, qui signe aussi **G. C.**

GAILLARDET (Frédéric). — 1808-1882. — Publiciste, romancier, auteur dramatique ; l'un des auteurs de « la Tour de Nesle ».

D. — En octobre 1839, plusieurs lettres sur *le Texas, la Louisiane* et *la Vallée du Mississipi.*

GANEM. — Voir **KHALIL-GANEM.**

GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore). — 1794-1878. — Professeur à l'École des lan-

mars 1791. (Voir la notice de M. A. Bardoux, dans le présent ouvrage.)

GRÉARD (Octave). — 1828. — Vice-recteur de l'Académie de Paris. — De l'Académie française et de celle des inscriptions.

D. — 1888, Variété sur *Madame de Maintenon*.

GRÉVILLE (Henry). — Voir **DURAND** (Alice).

GRILLE (François-Joseph). — 1782-1855. — Poète et polygraphe.

D. — 1827, un article, signé *Ernest*, sur les *États de Blois*, par Vitet.

GROS (baron J. B. Louis). — 1793. — Diplomate.

D. — 1845, deux articles sur les *Ponts naturels dans la Nouvelle-Grenade*.

GROSIER (l'abbé J. B. Gabriel-Alexandre). — 1743-1823. — Historien et critique.

D. — 21 avril 1806, sur un *Voyage en Chine*.

GUERLE (Edmond de). — 1829. — Littérateur.

D. — De 1859 à 1876, Variétés bibliographiques, historiques et littéraires (*Homère*, *Jacqueline Pascal*, *la Toscane*, etc.).

GUÉROULT (Adolphe). — 1810-1870. — Publiciste et homme politique.

D. — De 1835 à 1847, collaboration très suivie et variée : articles politiques, questions économiques, études historiques et littéraires, voyages, etc.

GUILBERT (Urbain). — Versificateur et publiciste.

D. — 4 février 1821, sur *les Sourds-muets*; — quelques autres articles sous la Restauration.

GUILLARD.

D. — 12 juillet 1809, notice sur *le Maréchal de Montebello*.

GUILLON (l'abbé Aimé). — 1758-1842. — Conservateur à la Mazarine.

D. — 30 octobre 1821, sur *l'Histoire de Milan*, du chevalier Romanis.

GUIRAUD (baron P. M. Alexandre). — 1788-1847. — Littérateur et poète. — De l'Académie française.

D. — 9 février 1826, *le Prêtre* (réimprimé séparément) — 10 juin 1826, *Poésie sur Missolonghi*.

GUIZOT (François-Pierre-Guillaume). — 1787-1874. — Illustre historien et homme politique. — De l'Académie française et de celle des sciences morales et des inscriptions.

D. — 26 février 1807, *Vers de F. Guizot à Méhul*.

GUIZOT (Guillaume-Maurice). — 1833. — Fils du précédent. Professeur au Collège de France.

D. — Depuis 1855, a donné un certain nombre de Variétés et d'articles critiques, dont le premier avait trait au livre de M. de Loménie sur *Beaumarchais*.

H. — Voir **HOFFMAN** et **BERLIOZ**.

HALÉVY (Léon). — 1802-1862. — Poète et auteur dramatique.

D. — De 1868 à 1876, plusieurs comptes rendus d'ouvrages de littérature et d'histoire; — Variétés sur *Candide*, *Madame de Sablé*, etc.

HALLAYS (André). — 1859. — Avocat, ex-rédacteur au journal « le Parlement ».

D. — Premier article, le 13 juin 1884, sur *la Vie nomade en Angleterre*, par Jusserand; — depuis, nombreuses Variétés littéraires, critiques, etc. — M. Hallays a signé successivement *André Mori*, puis *A. H.*, puis en toutes lettres.

HARBAUER. — Docteur en médecine.

D. — 8 février 1815, sur *les Modes accidentels de nos perceptions*.

HARRY ALIS, pseudonyme de M. Percher (Jules-Hippolyte). — 1857. — Romancier.

D. — Chargé des services d'informations depuis le 15 janvier 1884. A fourni en outre un grand nombre d'articles et de Variétés signés soit *H. A.*, soit *Harry Alis*; — les premiers, parus en octobre 1884, ont trait aux *Enfants assistés et moralement abandonnés* de la Ville de Paris. — En 1888, M. Alis a donné une série d'articles sur l'*Exposition de Barcelone* et une nouvelle : *Une âme de ce temps*.

HASE (Charles-Benédict). — 1780-1864. — Savant helléniste français. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 24 octobre 1829, sur une grammaire grecque.

HAURÉAU (Barthélemy). — 1812. — Historien et littérateur. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 1er et 4 juin 1876, *Lettres sur la liberté de l'enseignement au moyen âge*.

HAVARD (Henry). — 1838. — Littérateur et historien d'art.

D. — En 1873-1874, plusieurs Variétés sur des sujets d'art, notamment sur les *Ruines d'Ostie*.

HÉBERT (Octave).

D. — 17 juillet 1856, *Explication du Code Napoléon* par Paul Pont.

HÉLIODORE. — Voir **MONTCHANIN** (de).

HELLO (C. G.). — Magistrat et littérateur.

D. — 22 mai 1846, sur l'*Encyclopédie du droit*.

HÉMENT (Georges). — 1862.

D. — Depuis le 4 mai 1884, chargé des informations politiques et parlementaires.

HENNEQUIN (Émile). — Mort en 1888.

D. — Du 3 janvier 1886 au 3 août 1888, plusieurs articles sur les pays d'Extrême-

JAL (Auguste). — 1795-1873. — Historiographe de la marine.

D. — 1851, un article sur l'*Histoire maritime de France*, par Léon Guérin; — un autre, signé J. A. V., sur les *Annales* de Bajot.

JALLIFIER (Régis). — 1846. — Professeur d'histoire au lycée Condorcet.

D. — Depuis le 17 juin 1884, chargé de la revue critique des livres d'histoire.

JANIN (Jean-Marie, dit Mély-Janin). — 1777-1827. — Poète et critique.

D. — Collaboration assidue, du 15 août 1805 (art. sur *Mme Cottin*) à 1812; faisait, concurremment avec Dussault, Hoffman et Féletz, la critique des ouvrages nouveaux. — Mély-Janin, qui signait D, a donné, sous la Restauration, un certain nombre de poésies, notamment le 11 juin 1816 : *Poésie sur le mariage du duc de Berry, par Mély-Janin, grenadier de la garde nationale*, 1er *bataillon*, 2e *légion* (sic).

JANIN (Gabriel-Jules). — 1804-1874. — Romancier et critique. — De l'Académie française.

D. — Plus de quarante années de critique dramatique. — Le premier article, signé J. J., sur *Ritta et Christina*, parut en 1829; — le dernier porte la date du 8 décembre 1873. — Jules Janin a donné un nombre considérable d'articles littéraires en dehors de ses feuilletons de théâtre. Il a réuni une partie de ceux-ci sous le titre de : *Histoire de la littérature dramatique* (1868, 6 vol.). — (Voir l'étude de M. Jules Lemaitre dans le présent volume.)

JANVIER DE LA MOTTE (Mme Adèle, connue sous le pseudonyme d'A. Gennevraye).

D. — A donné trois romans et nouvelles : *Louise* (1868); — *M. de Fayen* (1870); — *Mademoiselle de Plouheneuc* (1883).

JAUFFRET (Louis-François). — 1770-1840. — Poète et polygraphe.

D. — 17 mai 1803, sur les *Annales du Muséum*.

J. A. V. — Voir **JAL**.

JEANDET.

D. — 13 janvier 1853. — Sur la *Neuvaine de sainte Geneviève*.

J. J. — Voir **JANIN** (Jules).

J. M. — Voir **MAUREL** (Jules).

JOHANET (F. Henri). — De la Société des agriculteurs.

D. — Du 24 juin 1875 au 20 décembre 1883, *Revue agricole*.

JOHN LEMOINNE. — V. **LEMOINNE.**

JONDOT (Étienne). — 1770-1834. — Professeur d'histoire.

D. — 3 avril 1803, sur un *Cornélius Népos français*; — plusieurs articles signés J., sur des livres de voyages et d'histoire.

JONXIÈRES.

D. — 1832-1833, critique littéraire : *l'Écolier de Cluny*, — *Sous les tilleuls*, — *Eugène Aram*, etc. — Signait J. S.

JOUBERT (A.).

D. — 1849-1850. — Articles sur les octrois et impôts.

JOUSSEMET (François). — 1842-1888.

D. — Du mois d'octobre 1878 au 31 décembre 1883, compte rendu des Chambres, des académies, revues de l'année, questions politiques. — De 1884 à 1887, secrétaire de la rédaction; — de 1887 à sa mort, questions financières et Variétés.

J. S. — Voir **JONXIÈRES**.

JUSSIEU (Alexis de). — 1802-1865. — Littérateur.

D. — 1853, *Histoire physique et politique du Chili*, par Cl. Gay.

J. V. — Voir **LE CLERC** (J. V.).

KAZIMIRSKI (A. de Birbenstein). — 1808. — Orientaliste français; traducteur du Coran.

D. — 1er article, 2 mai 1849, sur l'*Histoire des Arabes*, de Caussin de Perceval. — A été un des collaborateurs les plus assidus des *Débats* pendant trente ans. Était spécialement chargé du dépouillement des journaux et revues en langues étrangères (langues orientales, slaves, etc.).

KERGORLAY (Comte Louis-Florian-Paul de). — 1770-1856. — Homme politique et publiciste.

D. — Quelques articles politiques en 1819-1820. — Le premier, du 11 novembre 1819, sur l'*Élection régicide*.

KHALIL GANEM. — 1844.

D. — Du 20 juin 1878 au 22 janvier 1884, est chargé du courrier d'Orient et fournit nombre d'articles politiques, ainsi que des Variétés littéraires.

KLACZKO (Julian). — 1828. — Publiciste.

D. — Plusieurs articles, du 4 mars au 2 mai 1879.

KŒCHLIN (Raymond). — 1860.

D. — 1er mai 1886, premier article, sur les *Affaires d'Égypte*. — Depuis le 1er mai 1887, spécialement chargé de la politique extérieure.

KOREFF (Dr).

D. — 29 mars 1849, sur la *Rhinoplastie*.

KOURAKINN (Alexis).

D. — 1er février 1825, *Ode d'un jeune poète russe*.

KRINITZ. — Voir **SELDEN** (Camille).

L. — Voir **VILLEMAIN**.

A. — Voir **CUVILLIER-FLEURY**.

LABADIE-LAGRAVE.

D. — 13 mars 1882-28 novembre 1883.

ghera, — *l'Empereur Frédéric III*, — *les Fêtes de Bologne*, etc.

LE BERQUIER (Edmond). — 1852. — Avocat.

D. — Depuis le 26 avril 1884, le *Bulletin judiciaire*.

LEBLANC (l'abbé Henri-Joseph).

D. — 29 septembre 1852, *Visites pastorales de Mgr Sibour*.

LEBON (A.). — Chef du cabinet du président du Sénat.

D. — Juillet 1887, Variétés sur *L'Europe et la Révolution française*.

LEBRETON (Mlle Joséphine). — Traductrice.

D. — 1885, traduction de la *Maison du Marais*, roman anglais.

LE CHEVALIER.

D. — 1875 à 1886. — Correspondances de Constantinople, Athènes, etc.

LECLERC (Edmond).

D. — Septembre 1872, *le Mont Saint-Michel*; — 1876, *Madame la duchesse de Vicence*.

LE CLERC (Joseph-Victor). — 1789-1865. — Doyen de la Faculté des lettres. — De l'Académie des inscriptions. — Auteur des *Journaux chez les Romains*.

D. — De 1825 à 1852, collaboration considérable : bibliographie, critique littéraire et historique, ouvrages d'érudition, linguistique, etc. — Signe J. V.

LECLERC (Max). — 1864. —

D. — Premier article, 17 décembre 1888, sur *la Russie et la Perse*. — Depuis le 1er janvier 1889, chargé, avec M. R. Kœchlin, de la politique extérieure.

LECONTE (Casimir). — Historien d'art.

D. — 20 janvier 1855, *le Sculpteur Benoît Fogelberg*.

LECORBEILLER (Maurice).

D. — Actuellement chargé du *Courrier des théâtres*.

LEFEBVRE (Armand-Édouard). — 1807-1864. — Diplomate et publiciste. — De l'Académie des sciences morales et politiques.

D. — De 1835 à 1845, articles sur la politique extérieure, Variétés sur *la Nouvelle-Zélande*, — *l'Histoire des Chichimèques*, — *l'Histoire des cabinets et des peuples pendant le Consulat et l'Empire*, etc.

LEFEBVRE (Charlemagne-Théophile). — 1805-1859. — Officier de marine. — Voyageur.

D. — 15 juillet 1846, sur *l'Abyssinie, commerce et industrie*.

LEFÈVRE PONTALIS (Germain-Antonin). — 1830. — Historien et publiciste. — De l'Académie des sciences morales et politiques.

D. — Depuis le 21 avril 1855, plusieurs Variétés bibliographiques et historiques.

LEGOUVÉ (Ernest). — 1807. — Poète, littérateur et auteur dramatique. — De l'Académie française.

D. — Mars 1840, *Édith de Falsen*, nouvelle (souvent réimprimée); — 1843, *l'Aveugle*, nouvelle; — 1866, sur *Berlioz*; — 1878, *l'Atelier de M. Ingres*, etc.

LEGRAND (Émile). — 1830-1884.

D. — Chargé, jusqu'à sa mort, du service des informations parlementaires, à Versailles et à Paris, et des comptes rendus judiciaires. (Voir la notice de M. Le Berquier dans le présent volume.)

LEMAITRE (Jules). — 1853. — Poète, littérateur, auteur dramatique et critique.

D. — Chargé de la *Critique dramatique* depuis le 3 avril 1885; — articles sur le Salon, en 1887; — quelques Variétés littéraires. L'œuvre critique de M. J. Lemaitre a été réunie en quatre volumes : *les Contemporains*, *Études et portraits littéraires*.

LEMOINNE (John). — 1814. — De l'Académie française.

D. — Le doyen des rédacteurs actuels. — Entré aux *Débats* en 1840 et spécialement chargé de la *Correspondance anglaise*, a traité, jusqu'en ces dernières années, toutes les questions de politique intérieure et extérieure; a donné un grand nombre de Variétés littéraires; signait d'abord : John L.

LENORMANT (Charles). — 1802-1859. — Archéologue et historien. — De l'Académie des inscriptions.

D. — De 1834 à 1854, nombreuses Variétés : *la Suisse saxonne*, — *le Buste de Scipion*, — *le Livre des Rois*, — *le Baghavata*, etc.

LÉO (Auguste). — 1836. — Publiciste.

D. — Secrétaire de la rédaction. — Du 15 février 1856 au 23 juin 1872, collaboration très active, nombreux articles sur les matières d'économie politique et de finances; quelques Variétés.

LÉOUZON-LE-DUC (Louis-Antoine). — 1820. — Littérateur et voyageur.

D. — 4 juillet 1877, *la Muse de la Bastille*.

LERMINA (Jules). — 1839. — Publiciste et romancier.

D. — *A. V.*, nouvelle (février 1889).

LERMINAT (A. de). — Officier de marine.

D. — 1851, quatre articles sur *Taïti en 1850*.

LEROY-BEAULIEU (Paul). — 1843. — Professeur d'économie politique au Collège de France. — De l'Académie des sciences morales.

D. — Depuis le 19 juin 1871, collaboration très assidue. — Articles de finances et d'économie politique.

LESOURD (ou **LE SOURD**). — Critique et biographe.

D. — 1817, article sur la *Nosologie naturelle d'Alibert*; — à dater de 1823 jusqu'en 1851, est chargé du *Courrier des théâtres* et

parfois de la critique dramatique. — Signe *L. S.* — Donne des Variétés sur les questions de théâtre et sur divers ouvrages.

LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph). — 1811-1877. — Astronome.

D. — 21 décembre 1847, sur *les Comètes*.

LÉVY (Michel). — 1809-1872. — Docteur, membre de l'Académie de médecine.

D. — 1856-1857, articles critiques sur des ouvrages de médecine.

LIBRI (comte Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon Libri-Carucci). — 1803-1869. — Mathématicien. — De l'Académie des sciences. — Bibliophile fameux par le procès que l'on sait.

D. — De 1843 à 1848, *Revue des sciences* et Variétés bibliographiques.

LIMOUSIN (C. M.).

D. — De 1875 à 1881, questions agricoles et correspondances de province sur les expositions, comices et congrès tenus dans diverses villes.

LINDENLAUB.

D. — 29 avril au 31 décembre 1883.

LISZT (Franz). — 1809-1886. — Pianiste et compositeur hongrois.

D. — 1849-1850, articles sur le *Tannhauser, Lohengrin* et *les Fêtes de Herder et Gœthe à Weimar*.

LITTRÉ (Émile). — 1801-1881. — Savant littérateur et philologue. — De l'Académie française, de celle des inscriptions et de l'Académie de médecine. — (Voir l'étude de M. G. Daremberg dans le présent ouvrage.)

D. — Du 29 août 1855 à 1868, nombreux articles de bibliographie scientifique et philologique; — questions de grammaire, etc.

LOCRÉ (baron Jean-Guillaume). — 1758-1840. — Jurisconsulte.

D. — Sous le Directoire, donne le compte rendu des séances du Conseil des Cinq-Cents. — (Voir l'article de M. Bardoux.)

LOËVE-VEIMARS (baron François-Adolphe). — 1801-1854. — Critique et romancier.

D. — De 1835 à 1837, a donné un certain nombre d'articles sur des auteurs étrangers (*Les deux Pouschkine, Kryloff,* etc.), ainsi que des feuilletons dramatiques. Il signait : L. V.

LOMÉNIE (Louis de). — 1818-1878. — Historien et littérateur. — De l'Académie française.

D. — 1er octobre 1839, sur *Gœthe*.

LOUVET (J. B., dit Louvet de Couvray). — 1760-1797. — Moins connu comme député girondin que comme auteur du roman fameux de *Faublas*.

D. — Collaborateur de Gaultier de Biauzat, sous la Convention, du 20 septembre 1792 au 23 janvier 1793. — (Voir la notice de M. Bardoux.)

L. S. — Voir **LE SOURD.**

L. V. — Voir **LOËVE-VEIMARS.**

MADELAINE (Richard de La). — Traducteur de Burns.

D. — De 1875 à 1877, divers articles et traductions; — juillet 1880, sur le procès du vol de la Toison d'or.

MAGNIN (de). — Avocat.

D. — Nombreux articles de 1878 à 1883. — Correspondance de Hollande.

MAGNIN (Charles). — 1793-1862. — Conservateur à la Bibliothèque nationale. — Littérateur et érudit. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 16 août 1844, sur une *Vie de Rancé*.

MAILHE. — Député à la Convention.

D. — Collaborateur de Gaultier de Biauzat en 1792. — (Voir la notice de M. Bardoux.)

MALARCE (Augustin de). — 1828. — Économiste et publiciste.

D. — De 1874 à 1883, articles sur les caisses d'épargne, l'assistance, les questions de mutualité, et sur l'*Exposition de Philadelphie*.

MALITOURNE (Armand). — 1797-1866. — Littérateur et journaliste. — Éditeur des « Œuvres de Balzac ».

D. — 1839-1847, Variétés et comptes rendus bibliographiques d'ouvrages d'histoire et de littérature.

MALO (Charles-Albert). — 1851. — Publiciste et écrivain militaire.

D. — Chargé, depuis le mois d'octobre 1879, de toutes les questions militaires, tant pour l'intérieur que pour l'étranger. Signe : M. et C. M.; quelquefois en toutes lettres.

MALOT (Hector). — 1830. — Romancier.

D. — Deux romans : *Un beau-frère* (1868) et *Une bonne affaire* (1869), — réimprimés depuis en volumes.

MALTE-BRUN (Malte-Conrad Brunn, dit). — (1775-1826). — Réfugié danois. — Polygraphe infatigable. — L'un des fondateurs de la « Société de géographie ». (1821.)

D. — Du 5 octobre 1804 à 1826, collaboration considérable sur les sujets les plus divers : sciences, lettres, Variétés bibliographiques, comptes rendus des Académies, entrefilets politiques, etc. — A signé successivement : M. B. N., — *Malte-Brun, Danois,* et enfin en toutes lettres. — Un grand nombre de ses articles ont été réunis sous les titres : *le Spectateur* ou *Variétés historiques, littéraires, critiques, politiques et morales* (1814-1815, 3 vol. in-8°), et *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun* (1828, 3 vol. in-8°). — (Voir la notice de M. R. Jalliffier dans le présent volume.)

MANGIN (E.).

D. — Octobre 1880, trois *Lettres d'Angers*.

MANGON (Hervé-). — 1821. — Homme politique. — Ingénieur, professeur aux Arts et Métiers. — Auteur de nombreux ouvrages sur les travaux publics et le génie rural.

D. — 8 juin 1856, *le Pain*.

MARC-MONNIER. — Voir **MONNIER.**

MARCELLUS (Louis-Jean-André-Charles Demartin du Tyrne, comte de). — 1795-1865. — Diplomate et littérateur.

D. — 18 juin 1842, *La Vénus de Milo à Rhodes en* 1820; — 6 mai 1854, *Lettre sur Armand Bertin*.

MARELLE (Charles). — Professeur de littérature.

D. — Correspondant de Berlin de 1875 à 1877. — Plusieurs Variétés, principalement sur la littérature allemande.

MARMIER (Xavier). — 1809. — Voyageur et littérateur. — De l'Académie française.

D. — 1846, *les Embouchures du Danube;* — 1848, *Éric-Gustave Geïer*.

MARSH (Mme Anna, née Caldwell).—1799-1874. — Romancière anglaise.

D. — 1878, *le Contrefait,* roman traduit par M. L. Bochet.

MARTIN (Louis-Aimé). — 1781-1847. — Littérateur.

D. — Du 31 mai 1814 à 1841, collaboration très suivie et variée : Chambres, articles politiques, critique littéraire, Salons, mélanges historiques, etc.

MASPÉRO (Gaston). — 1846. — Égyptologue. — De l'Académie des inscriptions.

D.—1885, articles sur le musée de Boulaq; — 1888, *Les Tablettes de Tell-el-Armana*.

MASQUERAY (Émile). — Directeur de l'École supérieure des lettres, à Alger.

D. — Depuis décembre 1882 jusqu'à ce jour, correspondances et articles sur le *Mzab*, l'*Algérie* et les questions algériennes.

MASSABIAU (Jean-Antoine-François). — 1765-1837. — Littérateur, conservateur à Sainte-Geneviève. — Éditeur du 5e volume des « Annales littéraires » de Dussault (1824).

D. — 29 mai 1822, sur la *Traduction de Cicéron,* par Burnouf; — quelques autres articles littéraires sous la Restauration.

MAUPASSANT (Guy de). — 1850. — Romancier.

D. — *Monsieur Parent,* nouvelle, 1886.

MAUREL (Jules). — Ex-rédacteur du « National », réfugié en Belgique en 1851.

D. — Du 16 août 1838 au 4 août 1846, nombreux articles, signés J. M., relatifs aux matières politiques; quelques Variétés littéraires.

MAURY (L. F. Alfred). — 1817. — Professeur au Collège de France. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 14-17 mai 1884, *Hommes fossiles et hommes sauvages*.

MAX O'RELL. — Voir **BLOUET.**

MAYER.

D. — Deux articles, en juillet 1881.

MAZADE (Charles de). — 1821. — Publiciste et historien. — De l'Académie française.

D. — Un article, le 30 octobre 1861.

MAZENS (Émile). — Littérateur.

D. — 1830-1831, Variétés sur les *Légendes françaises, — Bachaumont, — Nodier, — Dangeau,* etc.

M. B. — Voir **BOUTARD.**

M. Bn. — Voir **MALTE-BRUN.**

M. C. — Voir **CHEVALIER** (Michel) et **CHASLES** (Philarète).

M.....e. — Voir **MERLE.**

MÉLY-JANIN. — Voir **JANIN** (J. M.).

MÉNIÈRE (Prosper). — 1799-1862.— Agrégé à la Faculté de médecine.

D. — 24 avril 1858, sur *le Professeur Chomel*.

MENG. — Orientaliste.

D. — 9 septembre 1805, sur *la Littérature persane*.

MENNECHET (Édouard). — 1794-1845. — Littérateur et polygraphe.

D. — 22 septembre 1829, article signé E. M. sur le *Philippe-Auguste* de Capefigue.

MERCŒUR (Élisa). — 1809-1835. — Femme poète.

D. — 10 janvier 1833, *Souhaits à la France,* poésie. — (Voir l'article de Mme Mélanie Waldor sur Élisa Mercœur, dans les *Débats* du 13 janvier 1835.)

MERLE (Jean-Toussaint). — 1785-1852. — Littérateur et critique.

D. — 1803, 7 avril, sur *la Révolution;* — 26 avril, sur *le Faux Dauphin*.

MERMILLIOD. — Avocat, ancien député, mort vers 1844.

D. — 23 novembre 1826, *Du jeune barreau français;* — décembre 1843, *Lettres sur la Corse*.

MERSAN.

D. — Quelques articles économiques et financiers en pluviôse an X et sous le Consulat. — Le 5 avril 1814, *Lettre de Mersan, législateur*.

MESNARD (Paul). — 1812. — Littérateur, auteur d'une « Histoire de l'Académie française ».

D. — De mai 1873 à février 1877, une Variété littéraire par mois.

MICHAUD (Joseph). — 1767-1839. — Historien et biographe. — De l'Académie française.

D. — 12 floréal an XII, sur *les Romans*.

MICHEL (André-Charles-Paul). — 1853 — Critique d'art.

M. Nisard, qui signait N., porte la date du 6 janvier 1832. (Voir l'étude de M. A. Hallays dans le présent ouvrage.)

NOAILLES (duc PAUL DE). — 1802. — Historien. — De l'Académie française.

D. — Le 22 août 1858, article sur *M. de Vérac*.

NODIER (CHARLES). — 1783-1844. — Poète, critique, romancier et bibliographe. — De l'Académie française.

D. — Premier article, 29 novembre 1813, sur une séance de l'Athénée; remplace Geoffroy au feuilleton dramatique en mars 1814 et donne simultanément, jusqu'en 1820, de nombreuses Variétés littéraires, historiques et critiques. De 1820 à 1826, quelques articles seulement à de longs intervalles. (Voir l'étude de M. A. Hallays.)

NOUGARÈDE (AUGUSTE DE FAYET-). — 1811-1853. — Publiciste et homme politique.

D. — 24 décembre 1848, *Paris en 1793 et aujourd'hui*.

NOUGUIER (CHARLES). — 1807. — Magistrat.

D. — 23 juin 1859, sur le *Commentaire sur le Code militaire* par Victor Foucher.

NOUGUIER (LOUIS). — 1810. — Avocat.

D. — 9 novembre 1856, sur le livre de Romiguières, *Commentaire sur les sociétés en commandite*.

NOURRISSON (JEAN-FÉLIX). — Philosophe, professeur au Collège de France. — De l'Académie des sciences morales et politiques.

D. — 10 août 1853, sur les *Lettres inédites de Bossuet*.

NOUVION (G. DE).

D. — En 1878, sur une *Chronique rimée au* XVIIe *siècle* et sur le livre de F. Rocquain, *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution*.

O. — Voir **AUGER**.

O'KRAFFT (Mme).

D. — 1888, traductions.

O'RELL (MAX). — Voir **BLOUET**.

ORTIGUES (JOSEPH-LOUIS D'). — 1802-1866. — Musicien et critique.

D. — De 1852 à 1866, revue et questions musicales.

OUIDA. — Voir **RAMÉE**.

Ω. — Voir **BOISSONNADE**.

P. — Voir **ROYER-COLLARD** et **SAINT-VICTOR**.

Π***.

D. — Sous cet initialisme grec a paru, le 21 juin 1813, un article sur *Médée*, roman mythologique.

PAGANEL (CAMILLE). — 1797-1869. — Ancien conseiller d'État, auteur de travaux historiques.

D. — Un article, 17 novembre 1858.

PAGE. — Professeur de mathématiques.

D. — 2 septembre 1850. — Sur le *Glossaire nautique* de A. Jal.

PARIS (PAULIN). — 1800-1881. — Père du suivant. — Professeur au Collège de France. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 19-26 mars 1847, *Lettres sur un autographe de Rabelais*.

PARIS (GASTON). — 1839. — Professeur au Collège de France. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 22 février 1875, *Jubilé de l'Université de Leyde*; — quelques autres articles depuis.

PARISET (Dr ÉTIENNE). — 1770-1847. — Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine.

D. — Du 27 mars 1805 au 12 octobre 1814, nombre de Variétés littéraires et articles médicaux signés N.

PARVILLE (FRANÇOIS-HENRI PEUDEFER DE). — 1838. — Écrivain scientifique. — Lauréat de l'Institut.

D. — Chargé, depuis le 10 août 1871, de la Revue des sciences; nombreux articles et Variétés bibliographiques et scientifiques.

PASMANDY (DE).

D. — Plusieurs articles de novembre 1878 à avril 1879, sur l'Autriche-Hongrie.

PASSY (LOUIS). — 1830. — Littérateur et érudit.

D. — 1860 à 1870. — Diverses Variétés sur *les Ennemis de Racine*, par Deltour; — *le Grand Corneille historien*; — *Fouquet*; *Bossuet précepteur*; — *le Cabinet des manuscrits*, etc.

PATIN (HENRI-JOSEPH-GUILLAUME). — 1793-1876. — Professeur à la Sorbonne. — Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

D. — Quelques Variétés littéraires, notamment en février 1868.

PATON (JULES).

D. — Chargé du Bulletin financier, après M. I. Péreire, jusqu'en 1887.

P. B. — Voir **BOITEAU** (PAUL).

PELLETAN (PHILIPPE-JEAN). — 1752-1829. — Chirurgien, membre de l'Institut

D. — 21-22 pluviôse an VIII. — Sur *la Rage*.

PELLISSIER DE REYNAUD (E.). — Historien, ancien chef de bureau arabe.

D. — Décembre 1857, trois articles sur *le Moukhlaçar*.

PÉREIRE (ISAAC). — 1806.

D. — Bulletin financier et revue de la Bourse, de 1838 à 1846.

PERRET (PAUL). — 1833. — Critique et romancier.

D. — Deux nouvelles : *la Pudeur* (1862); — *En villégiature* (1882).

très connue sous le pseudonyme de *Ouida.*

D. — Mai 1887, *La vie de château à Surrenden*, traduit par Hephell.

RANGABÉ (ALEXANDRE RIZO). — 1810. — Homme d'État grec, littérateur, archéologue et philologue.

D. — Deux nouvelles : *la Cravache d'or* (1882, réimprimée en 1884) et *l'Amazone.*

RAOUL ROCHETTE. — Voir **ROCHETTE.**

RATISBONNE (LOUIS-FORTUNÉ-GUSTAVE). — 1827. — Poète et journaliste. — Auteur d'une traduction en vers du Dante.

D. — Premier article, 3 juillet 1852, sur les *OEuvres de Béranger.* — Depuis, jusqu'au 29 août 1873, collaboration très suivie : articles politiques, comptes rendus de l'Académie française, critique littéraire, Variétés historiques, etc.

RAVAISSON (FÉLIX). — 1813. — Philosophe et archéologue. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 9 janvier 1871, sur la *Défense par l'offensive.*

RAYMOND (L. A. XAVIER). — 1812. — Publiciste.

D. — Entré aux *Débats* en août 1839 et spécialement chargé de la politique étrangère. A publié, jusqu'au mois de septembre 1877, un nombre considérable d'articles politiques, de Variétés sur les voyages, les questions militaires, et particulièrement des *Lettres sur la marine* qui ont été réunies en volume.

RAYMOND. — Traducteur pour les langues du midi de l'Europe.

D. — De 1806 à 1811, quelques Variétés littéraires. — En 1812, grave polémique avec Geoffroy. — Signe R.

READ (CHARLES). — 1819. — Ex-directeur des travaux historiques de la Ville de Paris.

D. — 1871-1872. — Quelques Variétés.

REINACH (le baron JACQUES DE).

D. — 1871-1887. — Nombreux articles économiques et financiers. — Question monétaire, budget, impôts, conversion, crise agricole, etc

RÉMUSAT (CHARLES DE). — 1797-1875. — Historien et homme politique. — De l'Académie française.

D. — 1860, sur *Duvergier de Hauranne;* — 1864, sur *Jean Raynaud.*

RÉMUSAT (PAUL DE). — 1831. — Homme politique, publiciste et écrivain scientifique.

D. — De 1859 à 1870. — Comptes rendus de l'Académie des sciences, bibliographie scientifique, Variétés, etc.

RENAN (JOSEPH-ERNEST). — Orientaliste, philologue et critique. — Professeur au Collège de France. — De l'Académie française et de celle des inscriptions.

D. — Premier article, 8 juin 1853, sur le livre de M. S. de Sacy, *les Séances de Hariri;* — depuis, collaboration très suivie, nombreux articles sur les religions, les littératures de l'Orient, les questions philologiques, ainsi que plusieurs Variétés littéraires.

RENDU (EUGÈNE). — 1824. — Publiciste et inspecteur général de l'Université.

D. — Un article, le 17 juillet 1857.

REVERCHON (ÉMILE). — 1811. — Magistrat

D. — 16 juin 1855, sur le *Traité des prises maritimes,* par Pistoye.

RÉVILLE (ALBERT). — 1826. — Professeur au Collège de France. — Membre de l'Académie des sciences des Pays-Bas.

D. — Juillet 1866, sur *les Apôtres,* par M. Renan.

REYBAUD (CHARLES). — 1800-1864. — Publiciste.

D. — 1854-1864. — Articles sur les matières politiques et économiques; Variétés sur divers États de l'Amérique du Sud.

REYBAUD (LOUIS). — 1799. — Littérateur, économiste et romancier (auteur de *Jérôme Paturot*). — De l'Académie des sciences morales.

D. — De 1855 à 1861, nombreux articles économiques; — Exposition universelle, — missions en Algérie, etc.

REYER (LOUIS-ÉTIENNE-ERNEST). — 1823. — compositeur et critique musical. — De l'Académie des beaux-arts.

D. — A succédé à d'Ortigues. Son premier feuilleton, sur *Mignon,* est du 2 décembre 1866.

RICARD (JULES). — 1848.

D. — Chargé pendant quelque temps du Bulletin bibliographique (1884).

RICHELOT (HENRI). — 1811-1864. — Économiste.

D. — 1837-1838, articles sur *Nantes* et l'*Inscription maritime.*

RICHET (CHARLES). — 1850. — Professeur à la Faculté de médecine.

D. — Premier article, 4 février 1872, *l'Alcoolisme et la répression légale de l'ivrognerie.* — Depuis, nombreux articles et Variétés scientifiques.

RIDER-HAGGARD. — Romancier anglais.

D. — Avril 1889, *Jess,* traduit par Mme Marie Dronsart.

RIGAULT (HIPPOLYTE). — 1821-1858. — Professeur de rhétorique, littérateur et critique.

D. — Collaboration assidue (critique, philologie, histoire, Variétés littéraires de tout genre), du 14 octobre 1853 à la fin de 1858. — Ses meilleurs articles ont été réunis sous le titre d'*OEuvres complètes*, en 1859 (4 vol. in-8°). — (Voir la notice de M. Ernest Bertin dans le présent ouvrage.)

ROALDÈS (A. DE).

D. — Collaboration suivie, de décembre 1875 à février 1877.

SALVANDY (comte Narcisse-Achille de). — 1795-1856. — Publiciste, historien et homme politique. — De l'Académie française.

D. — En dehors de la collaboration politique très importante qu'il a donnée de 1824 à 1831, M. de Salvandy a publié un grand nombre de Variétés historiques et littéraires. Sous la Restauration, il signait S et ★. (Voir l'étude de M. Jules Dietz dans le présent volume.)

SAND (Amantine-Lucile-Aurore *Dudevant*, née *Dupin*, dite *George Sand*). — 1804-1876. — Romancière et auteur dramatique.

D. — Mars 1848, *François le Champi*, et, en 1860, *la Famille de Germandre*.

SAND (Maurice *Dudevant*, dit *Maurice*). — 1823. — Romancier.

D. — *Azote*, nouvelle (novembre 1867).

SAUNDERS (Beveril).

D. — *Lettres sur Londres*, 30 juin 1838.

SAY (Léon). — 1826. — Publiciste, économiste et homme politique. — De l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

D. — Premier article, 12 mars 1864, sur le *Crédit populaire*. — Depuis, un nombre considérable d'articles sur les matières d'économie politique, les questions financières, le budget, la comptabilité publique, la conférence monétaire, les réformes, etc., ainsi que nombre de Variétés : *Dix jours dans la haute Italie*, — *les Papiers de Turgot*, etc.

SCHEFFTER (A.).

D. — 1871-1872. — Divers articles : *la Philosophie en Allemagne*, — *Souvenirs d'Alsace*, etc.

SCHLEGEL (W.).

D. — 1833-1834. — Cinq articles sur *l'Épopée chevaleresque*.

SCRIBE (Augustin-Eugène). — 1791-1861. — Romancier et auteur dramatique. — De l'Académie française.

D. — 1839, *Carlo Braschi*, roman.

SÉGUR (Joseph-Alexandre-Pierre, vicomte de). — 1756-1805. — Poète, romancier, auteur dramatique.

D. — De l'an VIII à 1805, Variétés sur *Voltaire* et *Molière*; quelques chansons et pièces de vers.

SÉGUR (comte Philippe-Paul de). — 1780-1873. — Frère du précédent, — général et historien. — De l'Académie française.

D. — Article nécrologique, le 14 mars 1859.

SELDEN (Camille, pseudonyme de Mme de Krinitz). — 1830. — Femme de lettres.

D. — 29 août 1866, sur *Anna Leigh*, par Élisa Browning.

SÉPREZ (Henri-Robert-Jules La Ramée de). — 1831.

D. — Du 12 août 1877 à maintenant, correspondance d'Espagne.

SERRET (Ernest). — 1821. — Romancier et dramaturge.

D. — Octobre 1858, *Élisa Méraut*, nouvelle.

SERVAIS (G.).

D. — 1857-1858, — sur une *Vie d'Antoine Duprat* et sur un livre de Michelet.

SESMAISONS (comte Louis-Humbert de). — 1837. — Publiciste et homme politique.

D. — 15 mars 1820, — sur l'*Assassinat du duc de Berry*.

SIMON (Jules). — 1814. — Philosophe, littérateur et homme politique. — De l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques.

D. — Dix-huit Variétés historiques et littéraires, depuis septembre 1886.

SISMONDI (E. L. A. de).

D. — 22 mars 1830, *Collection des chroniqueurs français*.

SIZAIRE.

D. — Article le 9 mars 1832.

SOULIÉ (Melchior-Frédéric). — 1800-1847. — Auteur dramatique et romancier.

D. — A donné, de 1837 à 1845, indépendamment de Variétés et d'articles critiques, nombre de nouvelles et romans, parmi lesquels : *Une averse*, — *Histoire de madame F. D.*, — *les Deux Parvenus*, — *Un malheur complet*, — *Louise Cirneille*, — *la Chambrière*, — *Eulalie Pontois*, — *Un rêve d'amour*, — *Marguerite*, — *Au jour le jour*, — *Drames inconnus*, etc., productions réimprimées en volumes pour la plupart. — (Voir l'étude de M. A. Dumas.)

SOUMET (Alexandre). — 1788-1845. — Poète. — De l'Académie française.

D. — 10 février 1824, sur les *Poésies de Guiraud*.

St C. — Voir **SAINT-CHÉRON**.

St M. — Voir **SAINT-MARC GIRARDIN**.

St V. — Voir **SAINT-VICTOR**.

SUE (Joseph-Marie, dit *Eugène*). — 1804-1857. — Romancier et auteur dramatique.

D. — En octobre 1839, *l'Art de plaire*, nouvelle. — Du 19 juin 1842 à octobre 1843, *les Mystères de Paris* (cent quarante-sept feuilletons). — (Voir la notice de M. Harry Alis dans le présent volume.)

SUMMER (Georges).

D. — 6 juin 1847, *Lettre à M. de Lamartine*.

T. — Voir **AUGER**.

TAILLANDIER. — Voir **SAINT-RENÉ**.

TAINE (Hippolyte). — 1828. — Philosophe, critique et historien. — De l'Académie française.

D. — Depuis le 31 juillet 1856 (sur les *Mémoires de Saint-Simon*), a donné un grand nombre de Variétés historiques, critiques et littéraires, réimprimées pour la plupart en volumes.

TANSKI (Joseph). — 1805-1888. — Réfugié polonais. — Publiciste, fondateur de « l'Avenir militaire ».

D. — Entré aux *Débats* vers novembre 1841, M. Tanski, qui a continué pendant trente ans sa collaboration et fourni un grand nombre d'informations, ainsi que maintes Variétés, est le premier qui ait donné au public un compte rendu des travaux des bureaux des Chambres.

TARANNE (Nicolas-Rodolphe). — 1795. — Bibliothécaire à la Mazarine.

D. — 1853, sur les *Notions de grammaire comparée,* par Egger. — 1856, sur l'*Histoire de l'île de Chypre,* par Mas Latrie.

TAZZY.

D. — 1875.

TÉRENTIEFF.

D. — 1875-1881.

TERRIER (Louis). — 1858.

D. — Attaché, depuis janvier 1884, au service des informations.

THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin). — 1795-1856. — Historien. — De l'Académie des inscriptions.

D. — 13 octobre 1853, *Lettre sur les obsèques de François Arago.*

THIERS (Adolphe). — 1797-1877. — Historien et homme politique. — De l'Académie française et de celle des sciences morales et politiques.

D. — A donné, pendant la période du 16 mai 1877, deux articles politiques. (Voir l'étude de M. Francis Charmes dans le présent ouvrage.)

THOMAS (Alexandre-Gérard). — 1818-1857. — Littérateur et publiciste.

D. — De 1845 à 1853, Variétés historiques et littéraires.

THOMAS (Émile). — 1826. — Ingénieur et publiciste.

D. — 1855, *Chimie, substances alimentaires,* à l'Exposition universelle.

THOUVENEL (Pierre). — 1747-1815. — Savant médecin.

D. — 19 novembre 1807, sur les volcans.

TINSEAU (Léon de). — 1844. — Romancier.

D. — *La meilleure part* (1884). — *Charme rompu* (1887).

TISSOT (Pierre-François). — 1768-1854. — Poète et publiciste. — De l'Académie française.

D. — Entré aux *Débats* en même temps qu'Étienne, en 1807.

T. L. — Voir **FIÉVÉE.**

TOLSTOI (comte Léon). — 1828. — Romancier russe.

D. — 1885, *les Cosaques; — la Vie dans les villes* (traductions).

TOPIN (Marius). — 1838. — Littérateur et historien.

D. — 13 septembre 1877, *Histoire de Florence,* par A. Perrens.

TRESCA (Henri-Édouard). — 1814-1885. — Ingénieur.

D. — 1862, *les Machines à l'Exposition de Londres.*

TRIANON (Henry). — 1811. — Ex-bibliothécaire à Sainte-Geneviève.

D. — 27 décembre 1851. — *Recherches historiques sur la constitution de la propriété foncière en France.*

TRINQUÉ (E.).

D. — 1879-1881. — Correspondance de Grèce.

TRIPIER (Louis). — 1816-1877. — Jurisconsulte.

D. — 4 janvier 1862, sur le *Traité de droit public,* de Batbie.

TRISTRAM (Serac).

D — 30 septembre 1811, sur les *Finances anglaises.*

TROLLOPE (Antony). — 1815-1882. — Romancier anglais.

D. — 1877, *la Maison du Corbeau* (traduction).

TROUSSEAU (Armand). — 1801-1867. — Médecin. — Membre de l'Académie de médecine.

D. — 19 novembre 1844, *l'Hôpital Louis-Philippe.*

TURR (Étienne). — 1815. — Général hongrois. — Publiciste.

D. — 10 août 1878, *la Question d'Orient.*

UBICINI (Abdolonyme). — 1818-1884. — Publiciste et homme politique.

D. — 22 juin 1853, *les Grecs de Turquie.*

ULBACH (Louis). — 1822-1889. — Journaliste et romancier.

D. — *Louise Tardy,* roman (1864).

UN PARISIEN. — Voir **BRICOGNE.**

URBAIN (Th.). Mort en 1884. — Ancien saint-simonien, interprète de l'armée d'Afrique. Auteur d'un grand nombre de travaux sur l'Algérie.

D. — *Correspondances sur l'Algérie.* — 1837-1847.

URBAIN (Charles). — Littérateur.

D. — 1871-1884. — Nombreux articles, Variétés, sur les écoles, etc.

V. — Voir **BRICOGNE,** — **MUTIN,** — **ÉTIENNE** — et **HEURTEAU.**

VACHEROT (Étienne). — 1809. — Philosophe. — De l'Académie des sciences morales.

D. — 1858, sur un *Dictionnaire français-grec.*

VALBEZEN (Eugène de). — 1815. — Littérateur, ancien diplomate, connu comme écrivain sous le pseudonyme du *Major Fridolin.*

D. — En 1847, *le Chien d'Alcibiade,* nouvelle; — 1845, *Lettres du Sénégal et du Brésil.*

VALERA (Juan). — 1827. — Homme politique et romancier, membre de l'Académie espagnole.

D. — 1876, *Pepita Ximenès* (adaptation); — 1880, *Dona Luz* (traduction).

VALERY (D^r^).
D. — 6 prairial an IX, sur la *Physiologie*, de Dumas.

VALLET DE VIRIVILLE (Auguste). — 1815-1868. — Archéologue.
D. — 1855, sur le *Catalogue des imprimés de la Bibliothèque impériale*.

VALORI (Comte Henri de).
D. — 23 septembre 1819, *Ode sur la naissance de Louise-Marie-Thérèse d'Artois*.

VANDAL (Albert). — 1853. — Historien.
D. — 1882, sur *l'Angleterre et l'émigration française*, et sur l'*Histoire de Philippe II*, de M. H. Forneron. — Depuis, plusieurs Variétés.

VANDENDRIESCHE.
D. — 1882 à 1884. — Correspondances anglaises.

VANDON (Henri). — 1857.
D. — Attaché, depuis 1887, au service des informations.

VATIMESNIL (Ant. Fr. Henri Lefebvre de). — 1789-1860. — Magistrat, jurisconsulte et homme politique.
D. — 1845 à 1846, Variétés sur des ouvrages de droit.

VERGNIAUD (Jean-Gabriel). — 1844. — Publiciste. — Ancien membre du Conseil d'État.
D. — Un grand nombre d'articles d'économie politique et Variétés, de 1875 à 1878.

VERNE (Jules). — 1828. — Romancier et auteur dramatique.
D. — 1865, *De la terre à la lune*; — 1869, *Autour de la lune*; — 1870, *Une ville flottante*; — 1886, *Robur le Conquérant*.

V. F. — Voir **VICTORIN FABRE**.

VIARDOT (Louis). — 1800-1883. — Critique et journaliste.
D. — A traduit *le Roi des Gnomes*, de Nicolas Gogol (1845).

VILLARS (Mme Fanny). — Romancière.
D. — *Les mauvais jours*, roman (avril-juin 1884).

VILLARS (Paul). — 1849. — Publiciste. — Auteur de *L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande* (in-4°, 1885).
D. — Depuis le 21 mai 1884, chargé de la correspondance anglaise.

VILLEMAIN (Abel-François). — 1790-1870. — Critique et historien. — De l'Académie française.
D. — Du 17 avril 1814 à 1859, a donné un nombre considérable d'articles politiques, de Variétés littéraires et d'études de toute nature en partie réimprimées dans ses œuvres complètes. Signait L. sous la Restauration et plus tard en toutes lettres.

VILLENOISY (Louis-Pierre-Jean-Maurès Cosseron de). — Général de brigade. — 1821.
D. — 23 avril 1884, premier article sur le *Déplacement de l'enceinte de Paris*; — a fourni depuis maints articles sur les questions militaires.

VILLETARD (Edmond). — 1828. — Auteur dramatique et journaliste.
D. — Nombreux articles et Variétés de 1866 à 1871.

VIOLLAT (Georges). — 1866.
D. — Depuis février 1888, compte rendu des Chambres. — Quelques Variétés.

VIOLLET-LE-DUC (Adolphe). — Mort en 1877.
D. — De 1855 à 1877, Variétés sur des ouvrages d'art et d'archéologie, publications artistiques, etc.

VIRET (Dr Jean-Joseph). — De l'Académie de médecine.
D. — 8 novembre 1815, sur l'*Histoire de la médecine*, de Sprengel.

VITET (Ludovic). — 1802-1873. — Historien. — De l'Académie française et de celle des inscriptions.
D. — 28 novembre 1860, sur *l'Art grec*.

VOGÜÉ (Eugène-Marie-Melchior, vicomte de). — 1848. — Diplomate, critique et historien. — De l'Académie française.
D. — Premier article, 14 novembre 1884, *Lettre de Russie*; — depuis, nombre de correspondances de Russie et Variétés sur la littérature russe.

WADDINGTON (Charles). — 1819. — Philosophe. — De l'Académie des sciences morales et politiques.
D. — 16 octobre 1879, sur la *Métaphysique d'Aristote*, traduite par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

WAGNER (Richard). — 1813-1883. — Musicien et écrivain allemand.
D. — 20 février 1860, Réponse à un article de Berlioz; lettre très intéressante, contenant l'exposé du système dramatique de Wagner.

WAILLY (Armand-François-Léon de). — 1804-1863. — Poète et romancier.
D. — *Ode sur Navarin*, 16 novembre 1827.

WALDOR (Mme Mélanie, née de Villenave). — 1803-1871. — Poète, romancière et auteur dramatique.
D. — 13 janvier 1835, sur *Élisa Mercœur*.

WALEWSKI (Alexandre *Colonna*, comte). — 1810-1868. — Publiciste et homme politique.
D. — Articles politiques en 1848.

WARREN (Comte Édouard de).
D. — 1844-1846.

WATTEVILLE (Baron Adolphe de). — 1801-1866. — Inspecteur général des établissements de bienfaisance.

D. — 23 septembre 1848, Le *Droit des pauvres.*

WEISS (Jean-Jacques). — 1827. — Professeur, littérateur et publiciste.

D. — Entré le 15 mai 1860 aux *Débats*, et chargé du bulletin politique. A donné, en outre, de nombreuses Variétés littéraires et fait la critique dramatique de 1883 à 1885.

WHITE (A.).

D. — 8 août 1863.

WILBRANDT (A.).

D. — Octobre 1879, *Le Sauveteur*, nouvelle.

WILKIE-COLLINS. — Voir **COLLINS.**

WOODS (L. Margaret). — Romancière anglaise.

D. — *Tragédie de village* (traduction, juin-juillet 1888).

WURTZ (Adolphe). — 1817-1884. — De l'Académie de médecine et de celle des sciences.

D. — 25 décembre 1879, *Du rôle de la science dans les découvertes industrielles.*

X. — Voir **DOUDAN.**

XXX. — Voir **CASTIL-BLAZE.**

XIVREY (Jules Berger de). — 1801-1863. — Littérateur et archéologue. — De l'Académie des inscriptions.

D. — De juin 1837 à 1852, a donné de nombreuses Variétés relatives à l'archéologie, aux arts, à l'histoire, à la bibliographie et à l'histoire littéraire.

Y. — Voir **DUSSAULT.**

Y. L. D. T. M. L. R. — (?)

D. — Sous cet initialisme compliqué parurent, les 15, 19 et 24 mars 1812, trois lettres sur l'*Art dramatique*, dans lesquelles Geoffroy, mis en cause de la manière la plus transparente, était accusé de partialité et de vénalité. — Il y répondit aussitôt par un article intitulé : *Mon retour et ma rentrée*, où, sans le nommer, il attribuait à Dussault ces violentes attaques. — Dussault répliqua à son tour en niant formellement être l'auteur de ces fameuses lettres. Beaucoup de personnes, néanmoins, ont cru qu'elles étaient bien de lui.

YRIARTE (Charles). — 1832. — Journaliste et romancier.

D. — 18 avril 1885, *La Femme à Paris.*

YUNG (Godefroy-Eugène). — 1827-1888. — Littérateur et journaliste, directeur de la « Revue Bleue ».

D. — Du 14 juin 1861 au 13 janvier 1881, a donné des articles politiques et de nombreuses Variétés littéraires et historiques.

Z. — Voir **BRICOGNE**, — **DELALOT** et **HOFFMAN.**

ZANINA (princesse Olga de). — 1849. — Femme de lettres, connue sous le pseudonyme de *Robert Franz.*

D. — 3 et 4 janvier 1874, *Serge Razoumof*, nouvelle.

ZÉVORT (Charles-François-Edgar). — 1848. — Recteur de l'Académie de Caen.

D. — De février 1880 au 1er janvier 1884, nombreux articles politiques et Variétés sur les questions d'enseignement, le concours général, et divers ouvrages d'histoire.

ZIMMERMANN.

D. — 1849-1850, *Lettres sur Londres et sur la vie anglaise.*

TABLE DES GRAVURES

ET PIÈCES DIVERSES

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES DIVERSES

Achevé d'imprimer

PAR

E. PLON, NOURRIT ET C[ie]

le 10 mai 1889

très rare - indispensable
pour l'étude du XIXe



